U d'/of OTTAWA
39003002454360

AVR 30 1970

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mesmmoires02duma

MES MEMOIRES

ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRÉ

Mes Mémoires

TOME II

ILLUSTRATIONS

DE

GRANDVILLE, VICTOR HUGO, TONY JOHANNOT, LIX,
MÉAULLE, HENRY MONNIER, LÉON NOËL, HORACE VERNET, ETC.

(Documents de l'époque)

PARIS

A. LE VASSEUR ET Cie ÉDITEURS

33, rue de Fleurus, 33

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavienais

PQ
3330
.A8

MES MÉMOIRES

TOME II

XCVIII

MA MÈRE VIENT SE FIXER PRÈS DE MOI. — MON DUC DE CHARTRES. — CHATEAUBRIAND ET M. DE VILLÈLE.
LACONISME ÉPISTOLAIRE. — RÉTABLISSEMENT DE LA CENSURE.
UN ROI DE FRANCE NE DOIT JAMAIS ÊTRE MALADE. — BULLETINS DE LA SANTÉ DE LOUIS XVIII.
SES DERNIERS MOMENTS ET SA MORT. — ODE DE VICTOR HUGO.
LE TOMBEAU DE NAPOLÉON ET M. TORBET. — VOYAGE DE LA FAYETTE EN AMÉRIQUE. — HONNEURS QUI LUI SONT RENDUS

Conformément à la lettre que je lui avais écrite, ma mère, qui s'ennuyait autant de moi, au moins, que je m'ennuyais d'elle, avait traité de son bureau de tabac, puis mis en vente une partie de nos pauvres meubles, et m'annonçait qu'elle arrivait à Paris avec son lit, une commode, une table, deux fauteuils, quatre chaises et cent louis de numéraire.

Cent louis ! c'était juste le double d'une année de mes appointements : cela nous faisait deux ans à deux mille quatre cents francs par an. D'ici à deux ans, on aviserait.

Au reste, il était d'autant plus important d'aviser, que, le 29 juillet 1824, tandis que le duc de Montpensier venait au monde au Palais-Royal, il me naissait, à moi, un duc de Chartres, place des Italiens, n° 1.

C'était une des raisons qui, jointe à l'exiguïté de la chambre jaune, où il m'était impossible d'installer ma mère, me forçaient à chercher un nouveau logement.

La recherche de ce nouveau logement était chose grave : trop près du Palais-Royal, les logements étaient bien chers ; trop loin du Palais-Royal, les quatre courses que j'avais à y faire par jour amèneraient une grave détérioration de bottes et de souliers.

Toute dépense est lourde à un homme qui gagne quatre francs cinq sous par jour.

J'avais bien deux ou trois pièces en train avec de Leuven ; mais j'étais forcé de m'avouer que probablement de Leuven, qui n'arrivait pas avec Soulié, — reconnu pour être le plus fort de nous tous, — n'arriverait pas davantage avec moi.

Son *Bon Vieillard* avait été refusé au Gymnase ; sa *Pauvre Fille* avait été refusée au Vaudeville, et son *Château de Kenilworth* n'avait pas même été lu, — mademoiselle Lévêque n'ayant pas le temps, « en ce moment *ici*, » de s'occuper d'un nouveau rôle, comme elle avait si élégamment répondu et la Porte-Saint-Martin ayant reçu un mélodrame sur le même sujet.

Il fallait donc, ainsi que je l'ai dit, pourvoir, en atten-

dant, à un logement qui ne fût pas trop éloigné, et qui ne montât point à un prix trop élevé.

Je me mis en quête, et je trouvai cela faubourg Saint-Denis, n° 53, dans la maison attenante à celle du *Lion d'argent*.

Nous avions, au second, sur la rue, un appartement composé de deux chambres, dont une à cabinet, d'une salle à manger et d'une cuisine.

Nous payions tout cela trois cent cinquante francs, ce qui — nous ne tardâmes pas à nous en apercevoir — était encore fort cher.

Enfin, toutes choses arrêtées, ma mère mit ses meubles au roulage, et arriva, combinant leur arrivée avec la sienne.

Ce fut une grande joie pour nous deux que de nous trouver réunis; cette joie de sa part n'était pas exempte d'une certaine inquiétude; elle ne pouvait croire à tous mes projets, espérer toutes mes espérances; elle avait derrière elle l'épreuve d'une longue et triste vie, passée toute en déceptions et en douleurs.

Je la rassurai de mon mieux, et, pendant les quatre ou cinq premiers jours, pour lui faire Paris plus doux, j'employai toute mon influence sur M. Oudard, sur M. Arnault et sur Adolphe de Leuven, pour lui procurer des billets de spectacle.

Au bout d'une semaine, nous étions établis dans notre coin, et aussi accoutumés à notre nouvelle vie que si nous ne nous étions jamais quittés. — Au même étage que nous, mais de l'autre côté du palier, logeait un brave garçon d'une quarantaine d'années, employé dans un ministère : on le nommait Després. C'était un des membres les plus assidus du Caveau; il faisait des chansons de l'école de Brazier et d'Armand Gouffé; il avait eu une ou deux pièces jouées à des théâtres inférieurs.

Il s'en allait mourant de la poitrine.

Comme, après le payement de deux termes, nous nous étions aperçus déjà que notre logement était trop cher pour nous :

— Attendez que je sois mort, nous dit-il, cela ne peut tarder bien longtemps; vous prendrez le mien, qui est de deux cent trente francs, et qui est très commode.

Effectivement, six semaines après, il mourut avec cette douce tranquillité et cette calme philosophie que j'ai trouvées chez presque tous les hommes dont la vie avait été entée sur le XVIII[e] siècle.

Ainsi qu'il l'avait dit, son logement étant resté vacant, nous le prîmes, et nous nous trouvâmes installés selon nos moyens.

Cependant les affaires politiques marchaient leur train; M. de Villèle, — que mon ami Méry devait rendre célèbre, et qui, de son côté, devait rendre célèbre mon ami Méry, — M. de Villèle partageait l'influence politique avec M. de Chateaubriand, et l'on voyait, depuis deux ans, cette alliance étrange des chiffres avec la poésie. Une pareille alliance, on le comprend bien, ne pouvait durer longtemps, la brouille se mit entre les deux ministres à propos de deux lois.

M. de Chateaubriand croyait affermir la monarchie avec la loi de septennalité.

M. de Villèle croyait enrichir l'Etat avec la loi sur la conversion des rentes.

La loi sur la conversion des rentes fut repoussée par la chambre des pairs, à la majorité de cent vingt-huit voix contre quatre-vingt-quatorze.

On remarqua que M. de Chateaubriand, qui paraissait contraire à la loi, ne monta point à la tribune pour la défendre. On assure même qu'il vota contre.

Cette opposition contre le président du conseil fut punie avec la brutale grossièreté particulière aux hommes d'argent.

Le matin de la Pentecôte, au moment où M. de Chateaubriand se rendait au château pour assister à la messe, il reçut l'avis qu'un paquet très pressé l'attendait à son ministère. Il s'y rendit aussitôt, et y trouva, en effet, une lettre du président du conseil, ainsi conçue :

« Monsieur le vicomte,

« J'obéis aux ordres du roi, et je vous transmets l'ordonnance ci-jointe. »

L'ordonnance jointe était un congé en bonne forme.

Dix minutes après, M. de Villèle avait, de son côté, reçu la réponse de M. de Chateaubriand.

La lettre du ministre des affaires étrangères ne le cédait point en laconisme à la lettre du ministre des finances.

La voici :

« Monsieur le comte,

« J'ai quitté l'hôtel des affaires étrangères; le département est à vos ordres. »

Il y avait juste quinze mots dans la lettre, quinze mots dans la réponse.

C'était la faute des mots, et non celle de M. de Chateaubriand, si la réponse contenait quatre lettres de plus.

Ce renvoi fut profondément amer à l'auteur du *Génie du christianisme*, et ce fut à cette occasion qu'il dit le mot que nous croyons avoir déjà rappelé :

— Je n'avais cependant pas volé la montre du roi sur sa cheminée !

L'ordonnance avait été écrite par M. de Renneville, ce secrétaire qui, au dire de Méry et de Barthélemy, auxquels nous allons venir tout à l'heure, — était *cousu au pan de l'habit* de M. de Villèle.

« ...M. de Renneville, dit Chateaubriand dans ses Mémoires, M. de Renneville, qui est assez bon pour paraître encore embarrassé devant moi ! Eh ! mon Dieu ! est-ce que je connais M. de Renneville? est-ce que j'ai jamais songé à lui? Je le rencontre assez souvent; s'est-il, une fois ou l'autre, aperçu que je savais que l'ordonnance qui m'avait rayé de la liste des ministres était écrite de sa main?... »

Il y avait, sous l'Empire, des hommes assez lâches pour se couper l'index, afin de ne point être soldat.

Il devrait y avoir des hommes assez braves pour se couper la main, et ne pas écrire.

Pendant ce temps, au reste, Dieu signait une ordonnance prescrivait à Louis XVIII de sortir de ce monde, presque aussi brusquement que M. de Chateaubriand était sorti du ministère.

Déjà, à la fête de la Saint-Louis, le roi étant souffrant, on l'engageait à ne point recevoir, à cause de la fatigue qui pourrait en résulter pour lui; mais, toujours sentencieux, le roi répondit :

— Un roi de France peut mourir; il ne doit jamais être malade.

Comme s'il eût voulu rendre la route facile à son successeur, Louis XVIII, à propos du rejet du pourvoi du ministère public dans l'affaire de *l'Aristarque*, venait de remettre en vigueur la loi du 31 mars 1820 et celle du 26 juillet 1821, — c'est-à-dire que la censure était rétablie.

Il est curieux de voir combien, lorsque les rois en arrivent là, ils sont près de leur mort ou de leur chute.

Le rétablissement de la censure produisit une sensation terrible; aucun homme de lettres — ce qui fait honneur aux hommes de lettres de l'époque — n'osa accepter et exercer publiquement les fonctions de censeur; on fut obligé d'organiser une commission secrète placée sous la présidence du conseiller d'Etat directeur général de la police.

M. de Chateaubriand se jeta, alors, publiquement dans l'opposition, et fit paraître ses *Lettres sur la censure*.

Pendant quelques jours, les feuilles de l'opposition libérale et royaliste n'offrirent que des colonnes blanches à leurs abonnés.

Ce fut le surlendemain du jour où Louis XVIII avait dit : « Un roi de France peut mourir; il ne doit jamais être malade », c'est-à-dire les 27 et 28 août, dans ses deux dernières promenades à Choisy, que Louis XVIII s'aperçut qu'il lui fallait sérieusement songer à la mort. Cependant, il continua de donner des audiences, de présider le conseil, et de diriger le travail des ministres avec un courage que l'on ne peut s'empêcher d'admirer, quand on pense à ce qu'il dut souffrir de la décomposition de ses jambes, dont les tissus cellulaires, musculeux et même osseux, étaient confondus; le pied droit surtout et le bas de la jambe, jusqu'à la hauteur du mollet, étaient sphacélés; les os en étaient ramollis, et quatre orteils en étaient détachés.

Ce ne fut que le 12 septembre, après une consultation de médecins tenue le soir, qu'il fut décidé que l'on ne pouvait cacher plus longtemps à la France l'état de son roi.

Jusque-là, Louis XVIII, fidèle aux principes émis par lui, s'y était refusé.

— Vous ne savez pas, disait-il, ce que c'est que d'annoncer à un peuple la maladie d'un roi. Il faut, alors, fermer les bourses et les spectacles; mon agonie sera longue, et je ne veux pas faire souffrir si longtemps les intérêts publics.

Enfin, le 13 septembre, au matin, parurent à la fois dans *le Moniteur* deux bulletins signés des médecins et du premier gentilhomme de la chambre.

Ils annonçaient la maladie du roi et laissaient bien voir que cette maladie était sans remède.

A la suite du second bulletin venait cette ordonnance que Louis XVIII craignait tant sur la fermeture de la Bourse et des théâtres.

C'étaient les premiers bulletins que la France eût lus depuis un demi-siècle, c'est-à-dire depuis la mort de Louis XV.

C'étaient les derniers qu'elle devait lire.

Premier bulletin de la santé du roi.

« Aux Tuileries, le 12 septembre, à six heures du matin.

« Les infirmités anciennes et permanentes du roi ayant augmenté sensiblement depuis quelque temps, sa santé a paru plus profondément altérée, et est devenue l'objet de consultations plus rapprochées.

Deuxième bulletin.

« Neuf heures du soir.

« La fièvre a augmenté pendant cette journée. Il est survenu un grand froid dans les extrémités. La faiblesse s'est accrue ainsi que l'assoupissement, le pouls a constamment été faible et irrégulier.

« *Signé :* Portal, Albert, Montaigu, Distel, Dupuytren, Thévenot.

Charles X.

« La constitution de Sa Majesté, et les soins qui lui sont donnés, ont entretenu longtemps l'espérance de voir sa santé se rétablir dans son état habituel ; mais on ne peut se dissimuler aujourd'hui que ses forces n'aient considérablement diminué, et que l'espoir que l'on avait conçu ne doive aussi s'affaiblir.

« *Signé :* Portal, Alibert, Montaigu, Distel, Dupuytren, Thévenot.

« Le premier gentilhomme de la chambre du roi.

« Comte de DAMAS. »

« Le premier gentilhomme de la chambre du roi

« Comte de DAMAS. »

« Vu l'état de la santé du roi, tous les théâtres et lieux de divertissements publics, ainsi que la Bourse, seront fermés jusqu'à nouvel ordre, et des prières publiques seront faites dans toutes les paroisses. »

Le 16, à quatre heures du matin, Louis XVIII rendait le dernier soupir.

La veille, il avait fait venir les deux enfants de France et les avait bénis.

Puis, se retournant vers son frère, qui allait échanger son titre de comte d'Artois contre celui de Charles X, et lui montrant le duc de Bordeaux :

— Mon frère lui avait-il dit, ménagez bien la couronne de cet enfant !

Sa terreur pour l'avenir de son neveu était-elle un pressentiment que Dieu envoyait au moribond à son moment suprême ?

Il avait rassemblé toutes ses forces pour prononcer ces dernières paroles.

Bientôt la respiration devint râleuse et le pouls intermittent, puis il se déclara une crise à la suite de laquelle le roi retomba dans un calme effrayant. A deux heures du matin, le battement du pouls était presque insensible, et la voix complétement éteinte, quoique le malade fît comprendre, par des signes d'yeux, à son confesseur, qu'il continuait d'entendre ses exhortations. Enfin à quatre heures du matin, en voyant le dernier signe de vie qui venait de s'échapper de ce corps désormais immobile pour l'éternité, M. Alibert dit, en tirant une des mains de Louis XVIII hors du lit :

— Le roi est mort !

A ces mots, le comte d'Artois, qui, depuis deux jours, n'avait point quitté son frère, s'agenouilla devant son lit, et lui baisa la main. Madame la duchesse d'Angoulême et Mademoiselle en firent autant ; puis, toutes deux, se jetant dans les bras du comte d'Artois, y demeurèrent pendant quelques secondes fondant en larmes.

Lorsque le nouveau roi sortit de la chambre du mort pour se rendre dans ses appartements, un héraut d'armes fit entendre trois fois ce cri :

« Le roi est mort, messieurs ! Vive le roi ! »

A partir de ce moment, le roi de France s'appelait Charles X.

Le 23 septembre, nous vîmes passer sous nos fenêtres le cortège du dernier roi que l'on devait conduire à Saint-Denis.

Ce fut à propos de cette mort que Chateaubriand publia *le Roi est mort ! vive le roi !* c'est-à-dire un des écrits les plus faibles qui soient sortis de sa plume.

Ce fut à propos de cette mort aussi que Victor Hugo publia *les Funérailles de Louis XVIII*, c'est-à-dire une de ses plus belles odes.

Nous n'avons pas besoin de demander la permission à nos lecteurs pour en citer quelques strophes.

. . . . . .

Un autre avait dit : « De ma race
Ce grand tombeau sera le port ;
Je veux, aux rois que je remplace,
Succéder jusque dans la mort.
Ma dépouille ici doit descendre !
C'est pour faire place à ma cendre
Qu'on dépeupla ces noirs caveaux :
Il faut un nouveau maître au monde ;
A ce sépulcre que je fonde
Il faut des ossements nouveaux ! »

« Je promets ma poussière à ces voûtes funestes.
A cet insigne honneur ce temple a seul des droits ;
Car je veux que le ver qui rongera mes restes
Ait déjà dévoré des rois.
Et, lorsque mes neveux, dans leur fortune altière,
Domineront l'Europe entière,
Du Kremlin à l'Escurial),
Ils viendront tour à tour dormir dans ces lieux sombres,
Afin que je sommeille, escorté de leurs ombres,
Dans mon linceul impérial ! »

Celui qui disait ces paroles
Croyait, soldat audacieux,
Voir, en magnifiques symboles,
Sa destinée écrite aux cieux
Dans ses étreintes foudroyantes,
Son aigle, aux serres flamboyantes,
Eût étouffé l'aigle romain ;
La victoire était sa compagne,
Et le globe de Charlemagne
Était trop léger pour sa main !

Eh bien, des potentats ce formidable maître
Dans l'espoir de sa mort par le ciel fut trompé.
De ses ambitions, c'est là seule peut-être
Dont le but lui soit échappé.
En vain tout secondait sa marche meurtrière :
En vain sa gloire mendiaire
En tous lieux portait son flambeau ;
Tout chargé de faisceaux, de sceptres de couronnes,
Ce vaste ravisseur d'empires et de trônes
Ne put asseoir un tombeau !

Tombe sous la main qui châtie,
L'Europe le fit prisonnier
Premier roi de sa dynastie,
Il en fut aussi le dernier
Une île où grondent les tempêtes
Reçut ce géant des conquêtes,
Tyran que nul n'osait juger,
Vieux guerrier qui, sans sa misère,
Dut l'obole de Bélisaire
A la pitié de l'étranger.

Loin du sacré tombeau qu'il s'arrangeait naguère,
C'est là que, dépouillé du royal appareil,
Il dort enveloppé de son manteau de guerre,
Sans compagnon de son sommeil.
Et, tandis qu'il n'a plus, de l'empire du monde,
Qu'un noir rocher battu de l'onde,
Qu'un vieux saule battu du vent,
Un roi longtemps banni, qui fit nos jours prospères,
Descend au lit de mort où reposaient ses pères,
Sous la garde du Dieu vivant !

. . . . . .

Et le poète accordait encore trop à Napoléon en lui accordant *ce vieux saule battu du vent ;* car, juste en ce moment, les autorités de Sainte-Hélène ayant aboli le péage qui avait été établi d'abord, et que devaient subir ceux qui visitaient la tombe de Napoléon, M. Trobet, propriétaire du terrain sur lequel avait été enterré l'empereur, demanda, puisque ce corps ne lui rapportait plus rien, qu'il fût exhumé et transporté ailleurs. La contestation fut longue, et Torbet menaçait de déterrer lui-même le cadavre de cet homme qui avait tout usurpé, quoi qu'en ait dit le poète, — même son tombeau, — et de jeter ses restes sur le chemin, lorsque le gouvernement décida que ce terrain serait acheté par la Compagnie des Indes cinq cents livres sterling à son propriétaire.

Moyennant ce dédommagement accordé à M. Torbet, il fut arrêté que l'on visiterait désormais gratis la tombe de Napoléon.

Nous avons déjà dit trois fois que cet homme s'appelait M. Torbet.

Disons-le une quatrième fois, pour qu'on ne l'oublie pas.

Si quelque chose pouvait consoler d'une pareille honte l'humanité, à laquelle M. Torbet se vantait d'appartenir, c'était l'accueil qu'après quarante ans recevait La Fayette en Amérique, où le transportait, comme hôte de la nation, *le Cadmus*, magnifique bâtiment de l'Union.

C'était, en effet, un beau spectacle que celui d'une nation tout entière se levant et battant des mains pour recevoir un des fondateurs de sa liberté.

Dès le 12 janvier, sur la simple nouvelle d'un voyage de La Fayette aux États-Unis, une résolution ainsi conçue avait été prise par les deux Chambres, sur la motion de M. Mitchell :

« Attendu que l'illustre champion de notre liberté et le héros de notre révolution, l'ami et le compagnon de Washington, le marquis de La Fayette, officier général volontaire dans la guerre de notre indépendance, a exprimé le vif désir de visiter notre pays, à la liberté duquel sa valeur, son sang et ses richesses ont tant contribué ;

« Il est résolu que le président sera requis de transmettre au marquis de La Fayette l'expression des sentiments de respect, de gratitude et d'attachement affectueux que nourrissent pour lui le gouvernement et le peuple américains et de l'assurer que l'accomplissement du désir et de l'intention qu'il a de visiter ce pays sera accueilli par le peuple et le gouvernement avec une joie et un orgueil patriotiques.

« Il est, en outre, résolu que le président s'informera de l'époque où il peut être plus agréable au marquis de La Fayette de faire sa visite, et qu'il lui offrira un moyen de transport dans ce pays sur un bâtiment de la nation. »

C'est en vertu de cette offre que La Fayette s'était embarqué au Havre, le 13 juillet, à bord du *Cadmus*, et, après une traversée de trente-deux jours, avait débarqué à New-York, le 15 août.

Jamais fête nationale n'eut un plus beau et un plus saint caractère. L'Amérique du Nord, que La Fayette avait laissée peuplée de trois millions d'hommes à peine, l'acclamait à son passage avec dix-sept millions de voix. Tout avait transformé : les forêts avaient devenues des plaines, les plaines étaient devenues des villes, et des milliers de bateaux à vapeur, dont le premier — au refus de la France — avait été lancé, en 1808, par Fulton, sillonnaient ces fleuves, grands comme des lacs, ces lacs grands comme des océans.

Ce n'étaient point là ces villes factices que Potemkine bâtissait sur la route de Catherine traversant la Crimée : non, c'était la civilisation moderne enjambant l'Atlantique

c'e[illegible] comme un [illegible], et posant, pour la première fois, le pied sur le [illegible].

Après quatre mois de fêtes données et d'honneurs rendus à l'ami de Washington, le 2[illegible] décembre, un comité spécial proposa un bill ainsi conçu :

« Qu'il soit ordonné [illegible] somme de [illegible] mille [illegible] soit offerte au major général La Fayette, en récompense de ses importants services, et en indemnité de ses dépenses dans la révolution américaine, et qu'il soit affecté une portion de terres suffisante pour l'établissement d'une commune au major général La Fayette sur les terres non vendues, et que l'acte lui en soit délivré par le président des États-Unis. »

Ce bill fut adopté par acclamation, le 22 décembre, à la chambre des représentants, et, le 23, au sénat.

Constatons, avant de prendre congé de l'année 1824, que, le 2 décembre de la susdite année, M. Droz et M. de Lamartine étant sur les rangs pour entrer à l'Académie, ce fut M. Droz qui fut élu et M. de Lamartine repoussé.

XCIX

TALLANCOURT ET BETZ. — L'ESTAMINET HOLLANDAIS. — MON MANTEAU À LA QUIROGA. — PREMIER CARTEL. — UNE LEÇON DE TIR. — LA VEILLE DU COMBAT. — ANALYSE DE MES SENSATIONS. — MON ADVERSAIRE MANQUE AU RENDEZ-VOUS. — LES TÉMOINS LE RELANCENT. — DUEL. — TALLANCOURT ET LE CHIEN ENRAGÉ.

Le 3 janvier 1825, un de nos amis, nommé Tallancourt, étant passé de son bureau à la bibliothèque du duc d'Orléans, sur la demande de Vatout, il nous donna, à un autre de nos camarades, nommé Betz, et à moi, un dîner au Palais-Royal.

Tous deux étaient anciens militaires.

Tallancourt s'était trouvé à Waterloo. Au moment de la déroute, frappant sur ses poches et sentant qu'elles étaient vides, frappant sur son estomac et sentant qu'il était creux, il avait avisé une pièce de quatre démontée, et, doué qu'il était d'une force herculéenne, il l'avait chargée sur son épaule, et, deux lieues plus loin, il l'avait vendue dix francs à un fondeur.

Grâce à ces dix francs, il avait fait une retraite assez confortable, et il était revenu à Semur, son pays natal, où Vatout l'avait pris pour le faire entrer dans les bureaux du duc d'Orléans, et, enfin, des bureaux à la bibliothèque.

Après le dîner, ces messieurs, qui, en qualité de vieux soldats, — vieux soldats de trente-deux à trente-cinq ans bien entendu, — étaient des fumeurs enragés, proposèrent d'aller fumer un cigare à l'estaminet Hollandais. Je ne voulus pas les abandonner, malgré ma répugnance à l'endroit du tabac et des estaminets, et, pour la première et dernière fois de ma vie, à ce que j'ai le droit d'espérer, je franchis le seuil de cet illustre établissement, décoré à l'extérieur d'un simulacre de vaisseau.

J'avais un grand manteau à la Quiroga (comme on disait poétiquement à cette époque), manteau que j'avais aussi ardemment ambitionné que mes fameuses bottes, et que j'avais fini par me donner avec non moins de peine ; il paraît que la manière dont je me drapais déplut à l'un des habitués qui, pour le moment, jouait au billard ; il échangea avec son partenaire quelques mots précédés d'un coup d'œil jeté de mon côté, et suivis d'un éclat de rire.

Il n'en fallut pas davantage pour me mettre l'éperon aux reins ; je pris une queue, et, brouillant les billes :

— Qui veut faire une partie de billard avec moi ? demandai-je.

— Mais, me fit observer Tallancourt, le billard appartient à ces messieurs.

— Eh bien, dis-je en regardant celui des deux joueurs auquel je désirais particulièrement avoir affaire, nous rentrerons, ces messieurs et moi, ajoutai-je en m'avançant vers mon homme, je me charge de celui-ci !

La provocation était trop bruyante et trop directe pour ne pas faire scandale.

Betz et Tallancourt s'élancèrent des premiers. Ils me connaissaient trop pour ne pas savoir que je n'eusse point fait, sans [illegible] qu'on [illegible] que je [illegible] ne m'étais point [illegible]. Nous échangeâmes nos [illegible], mon adversaire et moi, et nous prîmes rendez-vous pour le surlendemain, à neuf heures du matin, au [illegible] rez-de-chaussée de cette grande maison [illegible] qui demeura si longtemps debout au milieu [illegible] du C[illegible], et que l'on nommait l'hôtel de N[illegible].

Tallancourt et Betz se [illegible] naturellement être mes témoins.

Ils n'étaient pas sans [illegible] sur leur charge.

D'abord, j'étais très [illegible] ma première affaire ; ensuite, j'arrivais de province, et [illegible] jusqu'à quel point je savais manier les armes.

Ils avaient pris avec les témoins de mon adversaire, M. Charles B..., rendez-vous pour le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, dans le jardin du Palais-Royal, en face de la Rotonde, ce qui leur laissait tout le temps de s'occuper de moi.

Ils m'invitèrent à leur donner des explications sur la cause de la querelle ; je m'empressai de le faire ; puis, comme ils étaient chargés de la discussion des armes, ils me demandèrent quelle arme je préférais.

Je leur répondis que les armes m'étaient indifférentes, et que, du moment où je leur avais confié mes intérêts, cela les regardait, eux, et non plus moi.

Cette assurance les tranquillisa un peu ; mais Tallancourt ne m'en donna pas moins rendez-vous pour le lendemain à neuf heures du matin, au tir Gosset.

Je n'avais pas mis le pied dans un tir depuis que j'étais à Paris ; mais on se rappelle nos familiarités avec les *kuhenreiter* de M. de Leuven, et nos ardoises cassées, nos grenouilles coupées en deux, nos cartes tenues à la main, chez de la Ponce.

Tallancourt demanda douze balles.

— Est-ce à la *poupée* ou à la *mouche* que monsieur veut tirer ? dit le garçon en s'adressant à moi.

Comme je ne connaissais pas parfaitement les termes et les habitudes des tirs parisiens, je me tournai vers Tallancourt, qui demanda une poupée.

Le garçon plaça sur la broche une poupée de plâtre : c'était sans doute la plus grosse de l'établissement ; ce garçon, nommé Philippe, — on se rappelle les moindres détails de ces sortes d'événements, — ce garçon, voyant ma parfaite ignorance des habitudes du tir, m'avait pris pour un écolier.

Tallancourt lui-même, la chose était visible, partageait l'opinion du garçon à mon égard.

J'avoue que cette unanimité me piqua.

— Dites donc, demandai-je à Tallancourt, combien coûte une machine de plâtre comme celle-là ?

— Quatre sous, me dit-il.

— Et combien avez-vous demandé de balles ?

— Douze.

— Eh bien, comme je ne suis pas assez riche pour me passer le luxe de casser douze poupées, je vais faire un cadre à celle-ci avec les onze premières balles, et je la casserai avec la douzième.

— Hein ? fit Tallancourt.

— Vous allez voir comment cela se pratique à Villers-Cotterets, mon cher Tallancourt.

J'allai à la plaque, je traçai un cercle autour de la poupée, et je commençai mon opération.

Elle réussit dans les conditions que j'avais indiquées. Je venais de faire ce que j'avais fait vingt fois avec de Leuven et de la Ponce ; mais, comme je le faisais pour la première fois avec Tallancourt, il fut assez émerveillé de l'expérience.

— Voilà qui va bien pour le pistolet, et je suis assez tranquille, si vous tirez le premier, me dit-il ; mais s'ils choisissent l'épée ?...

— Eh bien, que voulez-vous, mon cher ! s'ils choisissent l'épée, nous nous battrons à l'épée.

— Et vous vous défendrez ?

— Je l'espère.

— Je vous dis cela, ajouta Tallancourt, parce que je n'aime pas le pistolet.

— Vous avez raison, c'est une vilaine arme.

— Et je ne l'accepterai qu'à la dernière extrémité.

— Et vous ferez bien.

— C'est donc votre avis ?

— Parfaitement !

— Eh bien, tant mieux ! Donnez vingt-quatre sous au garçon, et allons déjeuner.

Par bonheur, nous étions au 3 du mois, et je pouvais encore disposer de vingt-quatre sous.

Nous déjeunâmes et rentrâmes au bureau. Betz nous attendait. Il prit Tallancourt à part, sans doute pour l'interroger sur mes aptitudes ; j'ai tout lieu de croire que Tallancourt le rassura.

À cinq heures, Betz et Tallancourt vinrent me dire que mon adversaire avait choisi l'épée.

Le rendez-vous tenait toujours, pour le lendemain neuf heures à l'hôtel de *Nantes*.

Je rentrai à la maison le visage souriant, quoique le cœur assez serré. Voici, en fait de courage, les observations que j'ai faites sur moi-même.

D'un tempérament sanguin, je me jette facilement au-devant du danger ; si le danger est présent, si je puis l'attaquer à l'instant même, mon courage ne faiblit point, soutenu qu'il est par l'agitation du sang.

Si, au contraire, il me faut l'attendre quelques heures, il y a affaiblissement dans le système nerveux, et je me repens de m'être exposé.

Mais peu à peu le côté moral s'empare, par la réflexion, du côté physique, et lui commande énergiquement de se bien conduire.

Arrivé sur le terrain, il y a toujours constriction intérieure, mais il n'y a plus trace extérieure d'émotion.

En 1834, j'eus un duel, et j'avais pour témoin Bixio, qui étudiait la médecine, à cette époque-là ; il me tâta le pouls au moment où je tenais déjà le pistolet à la main : le pouls ne donna que soixante-neuf pulsations à la minute, deux de plus que dans l'état ordinaire.

Plus j'attends, plus je suis calme.

Au reste, je crois que tout homme, à moins d'une organisation particulière, craint naturellement le danger, et, abandonné à ses propres instincts, ferait tout ce qu'il pourrait pour y échapper ; c'est la force morale seule, l'orgueil humain uniquement, qui le fait s'exposer souriant à une blessure ou à la mort.

Une preuve de ce que j'avance, c'est que je crois l'homme brave en état de veille, poltron en rêve, parce que, en rêve, l'âme est absente, la bête vit isolée ; et, en l'absence de sa force, de sa volonté, de son orgueil, la bête a peur.

Je rentrai donc dans la maison sans rien dire de ce qui s'était passé ; seulement, je ne quittai point ma mère.

C'était en plein hiver, je n'avais donc pas à *faire le portefeuille*.

Le lendemain, je me levai à huit heures ; je prétextai je ne sais quelle obligation, j'embrassai ma mère, je mis l'épée de mon père sous mon manteau, et je sortis.

Tallancourt, s'était chargé de trouver une seconde épée.

J'étais à l'hôtel de *Nantes* à neuf heures moins dix minutes.

Nous y trouvâmes les deux témoins de mon adversaire.

Je n'avais pas déjeuné. Thibaut, qui nous accompagnait, m'avait recommandé de ne point manger, afin qu'en cas de besoin, une saignée fût possible.

Nous attendîmes.

Neuf heures et demie, dix heures et onze heures sonnèrent.

Betz et Tallancourt étaient fort impatients ; le retard de mon adversaire leur faisait manquer leur bureau.

J'avoue que, pour mon compte, j'étais enchanté. J'espérais que l'affaire finirait par des excuses, et j'aimais autant cela.

A onze heures, les parrains de mon adversaire s'ennuyèrent. Ils proposèrent aux miens de venir avec eux chez leur filleul ; il demeurait rue Coquillière, je crois.

Quant à moi, on me renvoya au bureau. Je devais, en cas de gronderie, avouer franchement à Oudard ce qui s'était passé, et lui expliquer la cause de notre retard.

Oudard avait été mandé par madame la duchesse d'Orléans, de sorte qu'il n'y eut rien à avouer.

Une demi-heure après, Betz et Tallancourt revinrent : ils avaient trouvé mon adversaire dans son lit.

Sur l'observation qu'ils lui avaient faite que ce n'était point là qu'ils devaient le trouver, M. Charles B... avait répondu qu'ayant été patiner toute la journée de la veille sur le canal, il s'était senti, vers les sept heures du matin, pris d'une telle courbature, qu'il n'avait pas eu la force de se lever.

L'excuse avait paru si mauvaise aux deux témoins de mon adversaire, qu'ils lui avaient signifié de ne plus compter sur eux, si l'affaire avait des suites.

Sur quoi, ils s'étaient retirés.

Mais Betz et Tallancourt, beaucoup plus entêtés que je ne l'eusse voulu au fond du cœur, étaient restés, eux, et avaient insisté près de M. Charles B... pour savoir sur quoi ils devaient compter pour le lendemain.

M. Charles B... leur promit d'être le lendemain à neuf heures, avec deux nouveaux témoins, à la barrière Rochechouart.

On se battrait dans une des carrières de Montmartre.

Ainsi, ce n'était qu'une partie remise.

Je remerciai beaucoup mes deux témoins. Je leur dis qu'ils avaient parfaitement fait, et j'attendis.

La journée s'écoula fort calme. J'arrivai même à oublier, soit en causant, soit en travaillant, que je dusse me battre le lendemain. Cependant, de temps en temps, un léger serrement de cœur amenait un spasme, et le spasme un bâillement.

Je rentrai de bonne heure comme la veille, et je restai près de ma mère. C'était le lendemain le jour des Rois, et on nous avait apporté une galette à la fève.

Ma mère fut reine. Je l'embrassai, et me souhaitai de l'embrasser trente ans encore, à la même heure, le même jour, et de la même façon.

Je savais bien ce que je faisais en faisant ce souhait.

Je dormis parfaitement pendant les quatre ou cinq premières heures de la nuit ; assez mal pendant les deux ou trois autres. Je quittai ma mère, comme la veille, à huit heures et demie. Cette fois, je n'avais pas d'épée à prendre ; Tallancourt les avait gardées toutes deux.

A neuf heures moins dix minutes, nous étions à la barrière Rochechouart ; à neuf heures sonnantes, un fiacre nous amena notre homme et ses deux nouveaux témoins.

On descendit, on se salua, on traversa silencieusement le boulevard extérieur, et l'on gagna les rampes de la montagne.

Un des témoins de mon adversaire qui est devenu depuis mon camarade, comme la plupart de ceux qui, sans me connaître, ont commencé par être mes ennemis, s'approcha de moi, et, me prenant pour un simple témoin, engagea la conversation avec moi.

On marcha une demi-heure à peu près sans trouver une place convenable. Il faisait froid, et il avait neigé toute la nuit ; il neigeait encore ; il en résultait que presque toutes les carrières étaient habitées.

Comme il n'est pas naturel de voir se promener par un pareil temps, et à dix heures du matin, six personnes à travers champs, les gens qui habitaient les carrières se doutaient de la cause de notre promenade, et nous suivaient.

Nous avions déjà une suite assez nombreuse ; il était probable que, plus nous voyagerions ainsi, plus notre suite s'augmenterait ; il était donc urgent de s'arrêter au premier endroit qui paraîtrait, je ne dirai pas convenable, mais possible.

Cette promenade m'eût paru fort longue, je l'avoue, si je n'eusse pas causé, pendant tout ce temps, avec le témoin de mon adversaire.

Enfin, on trouva une espèce de plateau de dix pas de large sur vingt pas de long ; c'était tout ce qu'il fallait.

On s'arrêta. Tallancourt tira les épées de dessous son manteau et les donna à examiner aux témoins.

Celle qu'il avait apportée était de deux pouces plus longue que l'autre. Tallancourt n'avait pas eu le choix ; il avait pris la première venue ; il proposa de tirer au sort à qui aurait la plus longue.

Je terminai le débat en déclarant que je prendrais la plus courte.

La plus courte était celle de mon père, et je préférais de beaucoup perdre deux pouces de fer plutôt que de voir se tourner vers ma poitrine cette épée qui avait été la sienne.

Ce fut alors seulement que le témoin de mon adversaire qui avait causé avec moi pendant tout le chemin sut que c'était moi qui me battais.

Le terrain choisi, les épées distribuées, il n'y avait pas de temps à perdre, il faisait un froid horrible, et notre galerie de spectateurs s'accroissait de seconde en seconde.

Je jetai bas mon habit, et je me mis en garde.

Mais, alors, mon adversaire m'invita, outre mon habit, à mettre bas encore mon gilet et ma chemise.

La demande me parut exorbitante ; mais, comme il insistait, je piquai mon épée dans la neige, et je jetai mon gilet et ma chemise sur mon habit.

Puis, comme, je ne voulais pas même garder mes bretelles, et que, comme ce pauvre Géricault, j'avais perdu la boucle de mon pantalon, je fis un nœud aux deux pattes pour me sangler les flancs.

Tous ces préparatifs prirent une minute ou deux pendant lesquelles mon épée resta fichée dans la neige.

Puis je repris mon épée, et me remis en garde d'assez mauvaise humeur.

Toutes ces injonctions m'avaient été faites très crânement de la part de mon adversaire. En outre, comme l'épée était l'arme choisie par lui, je m'attendais à avoir affaire à un homme d'une certaine force.

Je m'engageai donc avec précaution.

Mais, à mon grand étonnement, je vis un homme mal en garde, et découvert en tierce.

Il est vrai que cette mauvaise garde pouvait n'être qu'une feinte pour que je m'abandonnasse de mon côté, et qu'il profitât de mon imprudence.

Je fis un pas en arrière, et, abaissant mon épée :

— Allons, monsieur, lui dis-je, couvrez-vous donc !

— Mais, me répondit mon adversaire, s'il me convient de ne pas me couvrir, moi ?

— Alors, c'est autre chose... seulement, vous avez là un singulier goût.

Je retombai en garde. J'attaquai l'épée en quarte, et sans me fendre, pour tâter mon homme, j'allongeai un simple dégagement en tierce.

Il fit un bond en arrière, rencontra un cep de vigne, et tomba à la renverse.

— Oh ! oh ! me dit Tallancourt, est-ce que vous l'avez tué comme cela, du premier coup, par hasard ?

— Non, répondis-je, je ne crois pas. Je ne me suis pas même fendu, et c'est à peine si je l'ai touché.

Pendant ce temps, les témoins opposés avaient couru à M. B..., qui se relevait.

La pointe de mon épée avait pénétré dans l'épaule, et, comme sa station dans la neige en avait glacé le fer, la sensation avait été telle, que mon adversaire, si légèrement qu'il fût blessé, était tombé à la renverse.

Par bonheur, je ne m'étais pas fendu ; sans quoi, je l'embrochais de part en part.

Le pauvre garçon n'avait jamais tenu une épée.

D'après cet aveu qu'il fit, et en conséquence de la blessure qu'il avait reçue, il fut convenu que le combat s'arrêterait là.

Je remis mon épée au fourreau ; je repassai ma chemise, mon gilet et ma redingote ; je me redrapai dans mon quiroga, et je redescendis les buttes Montmartre, bien plus léger de cœur que je ne les avais montées.

Telle fut la cause, telles furent les sensations, telle fut l'issue de mon premier duel.

Que sont devenus les deux hommes qui m'y assistèrent ?

J'ai perdu Betz de vue. Il avait obtenu une place de receveur particulier en province ; quelque chose comme un bruit vague m'a dit, depuis, qu'il était mort.

Quant à Tallancourt, pauvre garçon ! je l'ai vu mourir bien tristement, bien malheureusement, bien douloureusement.

Le duc d'Orléans l'avait pris en amitié ; c'était une de ces machines vigoureuses, comme le prince les aimait, pas trop intelligentes ; d'ailleurs Tallancourt avait une grande qualité : parfaitement intelligent, il savait cacher son intelligence.

Le duc d'Orléans, devenu roi, avait appelé Tallancourt près de lui, et ne pouvait plus s'en passer. Si sa fortune n'était pas faite, — on ne faisait pas ainsi sa fortune près du roi, — au moins sa position était-elle assurée.

Tallancourt, qui n'avait pas quitté le duc d'Orléans pendant les 27, 28 et 29 juillet, savait bon nombre de choses secrètes sur la révolution de 1830.

Quand le roi était à Neuilly, à tout propos il envoyait Tallancourt à Paris, et l'Hercule, mal à l'aise sur son fauteuil, devant son bureau, dans son cabinet, faisait la route à pied pour respirer le grand air, et distendre un peu ses larges poumons.

Un jour, du fossé de la grande route, dont il suivait le bord, un énorme chien enragé s'élança sur lui. Tallancourt, par un mouvement naturel, réunit ses deux mains pour garantir son visage, et, avec un bonheur inouï, ses deux mains saisirent le chien par le cou.

Pris dans ces deux puissantes tenailles, le chien eut beau se débattre, les tenailles se serrèrent de plus en plus ; au bout de cinq minutes, le molosse était étouffé sans avoir fait une égratignure au géant.

Mais ces cinq minutes de lutte, ces cinq minutes de danger mortel avaient frappé le cerveau de Tallancourt d'une commotion terrible.

Cinq ou six mois après, un ramollissement du cerveau se déclara.

Pendant un an, je vis le pauvre Tallancourt s'affaiblissant à vue d'œil, moralement et physiquement, perdant ses forces et son intelligence, le geste et la voix.

Puis, enfin, mort peu à peu, après dix-huit mois de souffrances, il acheva de mourir.

C

LE DUC D'ORLÉANS EST NOMMÉ « ALTESSE ROYALE ». — SACRE DE CHARLES X — RELATION DE LA CÉRÉMONIE PAR MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS. — MORT DE FERDINAND DE NAPLES. — DE LAVILLE DE MIREMONT. — « LE CID D'ANDALOUSIE ». — M. PIERRE LEBRUN. — UNE LECTURE AU CAMP DE COMPIÈGNE. — M. TAYLOR EST NOMMÉ COMMISSAIRE ROYAL PRÈS LE THÉATRE-FRANÇAIS. — LE CURÉ BERGERON. — M. VIENNET. — DEUX LETTRES DE LUI. — PICHAT ET SON « LÉONIDAS ».

Ma mère n'avait rien su de toute cette histoire de duel, qui l'eût fait mourir de chagrin, si elle l'eût seulement soupçonnée.

Comme nous ne fûmes de retour au bureau que vers une heure, il fallut tout dire à Oudard, qui, du reste, parut assez satisfait du rapport de Betz et de Tallancourt sur la façon dont son employé s'était conduit.

D'ailleurs, depuis l'avénement au trône de Sa Majesté Charles X, tout était en fête au Palais-Royal. Le duc d'Orléans venait d'obtenir du nouveau roi ce qu'il avait inutilement sollicité de Louis XVIII : il venait d'être nommé altesse royale.

Louis XVIII, comme nous l'avons déjà dit, avait constamment refusé tous ceux qui sollicitaient de lui cette faveur pour M. le duc d'Orléans.

Il sera toujours assez près du trône, répondait-il.

Au reste, Charles X se présentait sous les aspects les plus populaires. Pour faire pendant à son mot : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus, » il avait dit celui-ci, beaucoup plus simple, mais non moins apprécié : « Mes amis, plus de censure ! » et, au milieu de l'allégresse générale, son sacre se préparait avec une pompe merveilleuse.

Les derniers sacres avaient porté malheur.

On sait que Louis XVI, à Reims, ayant vivement ôté la couronne de dessus sa tête :

— Qu'avez-vous, sire ? demanda l'archevêque.

— Cette couronne me blesse, répondit Louis XVI.

Et, vingt ans plus tard, il était mort sur l'échafaud !

Napoléon avait voulu, pour le sacrer, plus qu'un archevêque : il avait voulu un pape, et avait fait venir Pie VII de Rome à Paris, du Vatican à Notre-Dame.

Il fallut presqu'un dieu pour consacrer cet homme !
Le prêtre, monarque de Rome,
Vint sacrer son front menaçant ;
Car sans doute, en secret effrayé de lui-même,
Il voulut recevoir son sanglant diadème.
Des mains d'où le pardon descend !

Quinze ans plus tard, Napoléon mourut à Sainte-Hélène !

Enfin, c'était le tour de Charles X.

Tous les souverains de la chrétienté, informés de cette cérémonie solennelle, devaient y être représentés par des ambassadeurs extraordinaires. Ces ambassadeurs extraordinaires étaient :

Pour l'Autriche, le prince d'Esterhazy ; pour l'Espagne le duc de Villa-Hermosa ; pour la Grande-Bretagne, le duc de Northumberland ; pour la Prusse, le général de Zastrow, et, pour la Russie, le prince de Volkonsky.

Le 24 mai, à onze heures et demie du matin, le roi et le dauphin partirent des Tuileries, et se rendirent à Compiègne.

Tout alla bien jusqu'à Fismes. Mais il fallait qu'un accident vînt apporter son mauvais présage à ce règne de six ans, qui devait, lui aussi, aller se perdre dans l'exil.

A la descente de Fismes, les batteries de la garde royale, placées dans un vallon à gauche de la route, firent feu pour saluer le roi.

La détonation, répétée par l'écho, fut terrible !

Au bruit de cette détonation, les chevaux de la voiture où étaient les ducs d'Aumont et de Damas, et les comtes de Cossé et Curial, s'emportèrent ; la voiture versa et se brisa sur le pavé.

Sur les quatre personnes qu'elle contenait, deux furent grièvement blessées.

Ce furent MM. le duc de Damas et le comte Curial.

Le comte Curial surtout : il eut la clavicule brisée.

Le roi lui-même n'échappa à un accident pareil que par la force et la présence d'esprit de son cocher. Ses chevaux s'emportèrent ; mais le cocher eut la présence d'esprit de ne point essayer de les arrêter, et la force de les maintenir sur le milieu du pavé.

Au bout de dix minutes d'une course effrénée, ils se calmèrent d'eux-mêmes.

Puis, arrivé au village de Tinqueux, le roi trouva le duc d'Orléans et le duc de Bourbon qui l'attendaient. La pluie, qui n'avait pas discontinué de tomber depuis le matin, cessa ; le soleil, qui n'avait point paru encore, se montra radieux. Le roi monta dans la voiture du sacre avec M. le dauphin, M. le duc d'Orléans et M. le duc de Bourbon ; « et la route jusqu'à Reims, dit la *Relation du sacre*, ne fut plus qu'un arc de triomphe. »

En sortant des vêpres du sacre, Charles X signa l'amnistie accordée aux déserteurs de la marine et aux condamnés politiques.

Ce fut cette amnistie qui ramena Carrel en France.

Treize ans après, Charles X mourait à Goritz.

Madame la duchesse d'Orléans avait assisté au sacre et en avait fait, sur son album particulier, une relation en italien. De retour à Paris, elle voulut avoir une traduction française de cette relation, et chargea Oudard de la lui faire. Oudard, fort embarrassé, me donna l'album, deux jours de congé, et mission de traduire la relation à son lieu et place.

[illegible] madame la duchesse d'Orléans [illegible] pensées et relatait ses plus se[illegible]

[illegible] de [illegible]

Ma [illegible] sur cet album, qui renfermait les actions et [illegible] de la duchesse d'Orléans depuis dix ans, sur ce [illegible] même passer dans celles du duc d'Orléans, puisque [illegible] pour le duc d'Orléans que la traduction était faite [illegible] qui [illegible] d'un ange.

Au milieu de tout ce que je lus, ce qui me frappa [illegible] était la profonde reconnaissance de madame la duchesse d'Orléans pour les faveurs que prodiguait au prince son mari le nouveau roi Charles X, et pour les bontés dont [illegible] chaque jour, preuve pour elle et pour sa famille madame la duchesse de Berry.

Hélas ! hélas ! en voyant le roi Charles X à Gratz et madame la duchesse de Berry à Blaye, combien de fois le souvenir de cet album ne se présenta-t-il pas à mon esprit et ne me fit-il pas frissonner à l'idée de ce qu'avait dû souffrir le cœur profondément religieux de Marie-Amélie quand ce que les [illegible] appellent des nécessités politiques brisa entre les mains de son époux la couronne de l'un et l'honneur de l'autre !

Puis une autre page arrêta encore mes regards et fixa longtemps mes yeux.

C'était celle où madame la duchesse d'Orléans racontait comment son mari, entre deux caresses, lui avait, avec tous les ménagements possibles, appris la mort de son père Ferdinand Ier.

En effet, Ferdinand Ier, celui-là même qui avait retenu dix-huit mois mon père dans les prisons de Naples ; celui qui avait permis qu'on tentât trois fois de l'empoisonner, [illegible] fois de l'assassiner, celui-là venait d'être appelé à rendre compte — pasteur qui avait égorgé son troupeau — des terribles années 1798 et 1799.

N'était-ce pas étrange que moi, fils d'une des victimes de ce roi, je tinsse entre mes mains cet album, où le cœur plein de larmes, une fille déplorait la mort de ce roi ?

Bizarre rapprochement des fortunes et des destinées !

Au reste, il était mort comme aurait pu mourir un juste, cet homme qui avait vu pendre devant ses yeux, brûler sous ses fenêtres, éventrer et mettre en morceaux en sa présence ceux qu'il avait appelés ses amis ; ceux qu'une capitulation trahie lui avait livrés ; ceux qui, sous un autre règne, eussent été l'honneur du roi et la gloire du pays !

Le 3 janvier 1825, il s'était endormi tranquillement à deux heures du matin. On l'avait entendu tousser plusieurs fois ; puis enfin, à huit heures, comme il n'avait point appelé selon sa coutume les officiers de la chambre, suivis des médecins, étaient entrés dans son appartement et l'avaient trouvé mort d'une attaque d'apoplexie.

Ferdinand Ier venait de régner soixante-cinq ans.

Il était mort à l'âge de soixante-quatorze ans.

Oudard eut sa traduction, qu'il recopia de sa main, et qu'il donna à la duchesse d'Orléans comme de lui. Il est vrai qu'il me rapporta fidèlement les compliments qu'il avait reçus à ce sujet, et qu'il ajouta [illegible] chose dont je lui fus bien autrement reconnaissant — deux billets du Théâtre-Français pour la première représentation du *Roman*, comédie estimable en cinq actes, en vers, de Laville de Miremont, déjà connu, je dirai non pas par sa bonne pièce, mais par sa bonne [illegible] du *Folliculaire*.

J'ai beaucoup [illegible] de Laville ; une accusation de Lemercier l'avait fort tourmenté. Lemercier reprochait à de Laville, qui avait été censeur, d'avoir arrêté sa pièce de *Charles VI* à lui, Lemercier, et d'en avoir fait une ensuite sur le même sujet et avec les mêmes idées.

Mais d'abord, de Laville avait prouvé, par *le Folliculaire* et par *le Roman*, qu'il n'avait pas besoin des pièces des autres pour faire les siennes ; et, en outre, il était parfaitement incapable d'une pareille action.

Il y avait dans *le Roman* une création charmante : celle d'un petit ami et presque compagnon des folies d'un fils [illegible] l'âge de vingt ans. Rien n'était plus vrai que cette [illegible] que de Laville appliqua le premier au théâtre.

Grâce à Talma, [illegible] vu quelque temps auparavant la représentation du *Cid d'Andalousie*. L'exemple de Casimir Delavigne avait été contagieux. Talma jouant un rôle dans la comédie, mademoiselle Mars s'était demandé pourquoi elle ne jouerait pas un rôle dans la tragédie. De là cette nouvelle réunion des deux [illegible] dans *le Cid d'Andalousie*.

Mais M. Pierre Lebrun [illegible] qu'un *Ulysse* qui n'avait pas été joué ou qui avait été joué deux fois ; ce qui était bien tant pis. M. Lebrun [illegible] pour Casimir Delavigne, n'ayant plus sa [illegible] il avait [illegible] en 1820 pour le succès dans *Marie Stuart*, la tragédie [illegible] de Schiller réduit aux [illegible] espagnols [illegible] de simples [illegible]

style et malgré et appui du jeu de Talma et de mademoiselle Mars, qui avaient doublé la force de l'homme fort, et qui ne purent dissimuler la faiblesse de l'homme médiocre, *le Cid d'Andalousie* tomba à la première représentation, se releva à la seconde à force de claqueurs, pour se traîner agonisant pendant six ou sept représentations, puis disparut enfin de l'affiche.

Cette chute fut le commencement de la fortune de M. Pierre Lebrun, académicien, pair de France et directeur de l'imprimerie royale.

Ô Médiocrité ! vénérable déesse, toi qui possèdes le secret de cette précieuse essence que Vénus donna à Phaon pour assurer la réussite dans le monde ! toi qui as si longtemps repoussé Hugo, Lamartine et Charles Nodier ! toi qui as laissé mourir Soulié et Balzac sans faire pour eux le tiers de ce que tu as fait pour M. Pierre Lebrun ! toi qui détournes tes regards d'Alfred de Musset, et qui fais bien, car toute originalité, toute puissance, toute verve, fait cligner à sa lumière ton œil de hibou ! toi dont la statue, haute de cent coudées, devrait être fondue en zinc, afin qu'elle couvrît de son ombre le pont des Arts et le respectable monument auquel il conduit ! ô Médiocrité ! seule divinité qui n'ait, en France, ni 21 janvier, ni 29 juillet, ni 24 février ! toi la chose que je méprise par-dessus toute chose, sans te haïr, car je ne hais rien au monde ! sois toujours rebelle à moi et douce à mes ennemis, c'est la seule grâce que je te demande, et, à cette condition, demeure la maîtresse de l'avenir comme tu l'as été du passé.

Or, remarquez-le bien, cette chute du *Cid d'Andalousie* avait lieu en 1825.

On pouvait donc espérer que, treize ans après, c'est-à-dire en 1838, ce malheureux *Cid* serait oublié de tout le monde, même de son auteur.

Point.

C'était à Compiègne — au camp. M. le duc d'Orléans faisait pendant la journée les honneurs de la forêt aux chasseurs, le soir, les honneurs des salons aux joueurs, aux causeurs et aux danseurs.

Au milieu d'une de ces soirées, il passe une idée fatale dans l'esprit du malheureux prince. Il se tourne vers quelques poètes qui l'entouraient :

— Messieurs, dit-il, voyons lequel d'entre vous a quelque vers à nous lire ?

Chacun se tait, comme on comprend bien, et fait un pas en arrière.

M. Pierre Lebrun lui, fait un pas en avant :

— Moi, monseigneur, dit-il.

Et il s'assied et il tire de sa poche un manuscrit, — un manuscrit, entendez-vous bien ! — et, au milieu du silence général, il lit le titre :

— Messieurs, *le Cid d'Andalousie*.

Chacun se regarda ; mais il n'y avait plus à y revenir, on était pris, et M. le duc d'Orléans tout le premier.

La chose eut, par ma foi, un grand succès.

La lecture terminée, les compliments faits :

— Dumas, me dit le duc d'Orléans, expliquez-moi donc quel est ce bruit que j'ai entendu du côté de la fenêtre, et qui a interrompu M. Lebrun, vers le commencement du troisième acte.

— Monseigneur, répondis-je, c'est A***, qui s'était tapi derrière les rideaux pour dormir plus à son aise ; mais il paraît qu'en dormant, il a eu le cauchemar ; il a donné un coup de poing sur un guéridon, et il a cassé un cabaret de porcelaine de Sèvres, ce qui le rend fort triste.

— S'il est triste, il a tort, me dit le duc d'Orléans ; dites-lui qu'il était dans son droit, et que je prends le cabaret sur mon compte.

C'était un prince sage comme Salomon, et juste comme saint Louis, que ce pauvre duc !

Le Théâtre-Français, au reste, n'était pas en veine. Après avoir joué *le Cid d'Andalousie* de M. Lebrun, il joua la *Judith* de M. de Comberousse, et le *Bélisaire* de M. de Jouy.

Un important changement venait de se faire au théâtre de la rue de Richelieu. Sur la recommandation de MM. Lemercier, Viennet et Alexandre Duval, M. le baron Taylor, avait été nommé commissaire royal, en remplacement de M. Chéron.

Au moment où Charles X rentrait à Paris après le sacre, et comme monseigneur l'évêque d'Orléans avait ordonné des prières en actions de grâces de la cérémonie qui venait de s'accomplir, M. Bergeron, curé de la commune de Saint-Sulpice, canton de Blois, après avoir donné en chaire lecture du mandement de son évêque, ajouta ces simples paroles :

— Mes très chers frères, comme Charles X n'est point [illegible] qu'il veut maintenir [illegible] qui est un [illegible] contre la religion, nous ne devons pas prier pour lui, pas plus que pour Louis XVIII, qui a été le fondateur de cette Charte ; ils sont damnés tous deux. Que ceux qui sont de mon avis se lèvent.

[illegible] sur quatre [illegible], se levèrent.

manifestant par [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ment du même avis que leur [illegible]

Hélas ! [illegible] [illegible] [illegible] que la réunion [illegible] [illegible] baron Taylor, que [illegible] [illegible] de Charles X, [illegible] dans le sanctuaire de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] elle eût pu deviner qu'il en ouvrirait les portes à MM. Alexandre Dumas, Victor Hugo et [illegible] comme elle eût [illegible] [illegible] du cuir Bergeret [illegible] [illegible] le roi Charles X.

Mais elle n'en savait rien.

Le premier mauvais [illegible] que fit le nouveau commissaire du roi à ses protecteurs fut de faire jouer le *Sigismond de Bourgogne*, de M. Viennet, et le *Camille*, de M. Lemercier.

Il va sans dire que ces deux pièces tombèrent à plat.

Cela ne découragea [illegible] M. Lemercier. Il a écrit de [illegible] [illegible] de genre [illegible] commença [illegible] mélodrame intitulé *le Masque de poix*.

Cela exalta M. Viennet qui, au lieu de changer de genre comme son honorable confrère et réussir au contraire à faire triompher le sien, se mit à lire, dans les salons, un *Achille* fait depuis vingt ans et reçu depuis dix.

— N'est-ce pas que mon Achille est bien colère ? disait-il à M. Arnault après une de ces lectures.

— Oui, colère comme un dindon ! répondit M. Arnault.

Au reste, peu d'hommes faisaient plus bon [illegible] [illegible] riposte que M. Viennet. C'était une véritable quintaine, à l'exception qu'il ne rendait pas le coup quand on le manquait. Il est vrai qu'il offrait une belle surface et qu'on le manquait rarement.

Un jour, chez Nodier, il s'approche de Michaud.

— Dites donc, Michaud, fit-il avec cet air qui n'appartient qu'à lui, je viens de finir un poème de trente mille vers. Que dites-vous de cela ?

— Je dis qu'il faut [illegible] quinze mille [illegible] pour le lire, répondit Michaud.

Un autre jour, dans un dîner, M. Viennet attaquait Lamartine.

— Un fat, disait-il, qui se croit le premier homme politique de son époque, et qui n'en est pas même le premier poète !

— En tout cas, répondit madame Gay de l'autre bout de la table, il n'en est pas non plus le dernier, la place est prise.

M. Viennet, outre tout ce qu'il a écrit en vers — fables, comédies, tragédies, épîtres, poèmes épiques, [illegible] a écrit en prose deux lettres qui sont deux modèles.

Nous les citons entières et textuellement ; l'analyse n'en donnerait pas une idée.

L'une se rapporte à la nomination d'Hugo comme officier de la Légion d'honneur ; l'autre, à la propre nomination de M. Viennet à la pairie.

Car M. Viennet fut député et pair de France ; car M. Viennet est encore commandeur de la Légion d'honneur et académicien.

Voici la première lettre de M. Viennet :

« Monsieur,

Je n'ai pas dit que je ne voulais plus porter la croix d'officier de la Légion d'honneur, depuis qu'on l'avait donnée au chef de l'école romantique.

En ôtant mon ruban de la boutonnière où l'empereur l'avait placé, j'ai suivi seulement l'exemple de la plupart des généraux de la vieille armée, qui trouvaient plus facile de se faire remarquer en paraissant dans les rues sans décoration. Il ne s'agissait ici ni de romantiques ni de classiques.

Il est tout naturel qu'un ministre romantique décore ses amis ; il serait cependant plus juste de donner la croix de chevalier à ceux qui auraient eu le courage de lire jusqu'au bout les vers ou la prose de ces messieurs, et la croix d'officier à ceux qui les auraient compris. Je désire, en outre, qu'on n'en donne que douze par an aux écrivains qui font des libelles contre les grands pouvoirs de l'État, les ministres et les députés ; il faut de la mesure dans les encouragements.

Agréez, etc.

« VIENNET. »

Voici maintenant la lettre de M. Viennet à propos de sa nomination comme pair de France :

Monsieur,

Sur la foi d'un journal judiciaire que je ne connais pas, vous publiez, que, dès vendredi dernier, je me suis empressé d'écrire à M. Védel, pour mettre opposition à la représentation de *Sermens* [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] d'abord que [illegible] [illegible] [illegible] comme [illegible] cette comédie. L'épigramme me [illegible] fort peu ; elle sort peut-être de la même plume qui avait [illegible] l'ouvrage [illegible] l'auteur avait cessé d'être un homme politique. Je ne prétends pas l'empêcher de continuer [illegible] [illegible] [illegible] j'ai vu, et je me [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] possible la volonté [illegible] [illegible] qu'on m'impute. [illegible] [illegible] [illegible] de la campagne et je suis arrivé [illegible] [illegible] Paris vers [illegible] sept heures, sans me douter de [illegible] *Journal*, avait publié le matin d'honorable pour moi [illegible] [illegible] qui m'a [illegible] du titre de pair, attendu qu'il [illegible] expédié le matin même pour mon village une lettre [illegible] qui portait ce titre ; comme cette lettre ne m'est pas encore revenue, j'ignore à quel ministre je suis redevable [illegible] [illegible] [illegible]. Quant à ma volonté, elle n'existe point, elle n'existera [illegible] ; mais c'est m'insulter que de me croire [illegible] [illegible] [illegible] les travaux et les honneurs littéraires [illegible] [illegible] politique. La Charte n'a pas établi d'incompatibilité entre le poète dramatique et le pair de France ; si elle l'eût fait, j'aurais refusé la pairie. Les lettres et les succès de théâtre honorent ceux qui cultivent les unes et qui obtiennent les autres sans intrigue et sans bassesse. Au lieu d'y renoncer, je sollicite, au contraire, avec plus d'instance la représentation des *Sermens*, la mise en scène d'une de mes tragédies et la lecture d'une comédie en cinq actes. Si vous avez quelque crédit auprès de M. le directeur du Théâtre-Français, veuillez l'employer en ma faveur. Les épigrammes dont on m'a poursuivi comme député sont bien usées ; vous devez désirer qu'on en renouvelle la matière, et une nouvelle comédie, une nouvelle tragédie de moi seraient de merveilleux aliments pour la verve satirique de mes adversaires. Rendons-nous mutuellement ce service ; je vous en serai très reconnaissant pour mon compte, et je vous prie d'agréer d'avance les remerciements de votre très humble serviteur.

« VIENNET. »

Revenons au baron Taylor et au changement que sa présence allait apporter dans la direction du Théâtre-Français.

Taylor avait fait, au Panorama Dramatique, *Ismaël et Maryam*, tout seul ; *Bertram*, en collaboration avec Nodier, et *Ali Pacha*, en collaboration avec Pichat.

Pichat, jeune homme de vingt-huit ans à cette époque, avait, depuis deux ou trois ans, un *Léonidas* reçu au Théâtre-Français.

Taylor tira *Léonidas* du Pandemonium où il se trouvait et le mit en répétition.

Talma devait jouer le rôle de Léonidas ; non point que Talma, cette suprême intelligence, se trompât sur la portée du rôle qui, dramatiquement parlant, était nulle ; mais du côté plastique, il y avait quelque chose de nouveau à faire, et le pauvre Talma fut, jusqu'à sa mort, à la recherche de ce monde perdu que, moins heureux que Vasco de Gama, il ne parvint pas à retrouver.

D'ailleurs, pour jouer *Léonidas*, le moment était bien choisi : l'Europe tout entière avait les yeux fixés sur les successeurs des trois cents Spartiates.

Puis, disait-on d'avance, la pièce nouvelle allait être montée avec un luxe inaccoutumé et une mise en scène inouïe.

Je me rappelle la première représentation de cette tragédie de *Léonidas*, dans laquelle on sentait poindre des lueurs d'idées nouvelles, dans laquelle tous les mots historiques qui célébraient cette fameuse défense des Termopyles étaient heureusement encadrés et admirablement dits par Talma, et où un hémistiche du jeune Agis remplaçait le récit obligé.

Agis, blessé, venait tomber en scène en disant :

Ils sont tous morts [illegible] je meurs

L'ouvrage eut un grand succès d'enthousiasme, à cause des circonstances dans lesquelles il était joué, [illegible] succès d'admiration pour Talma, qui semblait une statue antique descendue de sa base.

Après la représentation, la toile tombée, je vis passer à travers le corridor et le foyer, un groupe bruyant plein de joyeuses clameurs et de fraternelles félicitations. Un beau jeune homme, au visage radieux, comme celui d'Apollon vainqueur, faisait le centre et était le héros de ce groupe.

C'était l'auteur de *Léonidas*.

Hélas ! deux ans après, il était mort.

Mort ! ayant touché à peine du bout des lèvres la coupe enivrante du succès.

Mais, au moins, cette boisson qui adoucit ses derniers moments, ce fut Taylor qui eut le bonheur de la lui présenter. Sans Taylor, Pichat mourait obscur [illegible] et, [illegible] météore éphémère qu'il ait été, quelques-uns [illegible] je suis de ceux-là, se rappellent la lumière éclatante qu'il jeta pendant sa courte durée.

1. Je place, on le comprend bien, mon nom et celui de mes deux honorables confrères, selon l'ordre chronologique des représentations de *Henri III*, de *Marion Delorme* et d'*Othello*.

CI

MORT DU GÉNÉRAL FOY. — SES FUNÉRAILLES. — « L'ALTESSE ROYALE ». — ASSASSINAT DE PAUL-LOUIS COURIER. — MORT DE L'EMPEREUR ALEXANDRE. — PARALLÈLE ENTRE L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE. — AUX DÉPENS DE QUI CES DEUX PUISSANCES SE SONT ACCRUES DEPUIS CENT ANS. — COMMENT NAPOLÉON AURAIT PU CONQUÉRIR L'INDE.

Puisque nous avons prononcé le mot *mort*, consacrons ce chapitre tout entier à cette pâle fille de l'Erèbe et de la Nuit.

Le 26 juin, la princesse Pauline Borghèse mourut à Florence, et, avec elle, tomba dans l'éternité un des souvenirs lumineux de ma jeunesse.

Puis, le 28 novembre, une nouvelle plus personnellement fatale pour moi vint me frapper.

Comme je sortais du bureau, je vis des passants s'aborder en se disant :

— Vous savez, le général Foy est mort !

Et on en doutait ! Mais il y a des nouvelles dont on ne devrait jamais douter ; car qui oserait les répandre, si elles étaient fausses, ces nouvelles que la bouche de bronze du Destin a seule le droit d'annoncer ?

Oui, le général Foy était mort en arrivant d'un voyage dans les Pyrénées, où il avait été prendre les eaux ; il était mort d'un anévrisme, mort qui devait devancer la nouvelle de la maladie.

Il est vrai que l'on cachait cette maladie, dans l'espérance qu'elle ne serait pas mortelle.

Et, cependant, depuis huit jours, elle faisait des progrès effrayants : des étouffements se succédaient, d'abord de quart d'heure en quart d'heure, et ensuite à des intervalles plus rapprochés ; des vomissements avaient lieu de minute en minute.

Les deux neveux du général étaient près de lui, ne quittant pas un instant son lit, lui prodiguant tous leurs soins, et, comme c'étaient deux hommes, il n'essayait pas de leur cacher sa position.

— Je sens, disait-il, un pouvoir désorganisateur qui travaille à me détruire ; je le combats, mais je sens que c'est un géant, et que je ne puis le vaincre.

Quand vint l'heure suprême, il éprouva, quoiqu'on fût en novembre, le besoin de respirer l'air, et de chercher la vie au pâle rayon du soleil qui brillait comme une consolation.

Ses neveux le portèrent dans un fauteuil placé en face de la fenêtre ; mais il n'y put rester qu'un instant.

— Mes amis, mes bons amis, dit-il à ses neveux, reportez-moi sur mon lit, Dieu fera le reste.

A peine y était-il, que Dieu détacha cette âme loyale et pure du corps qui la renfermait.

Je rentrai chez ma mère tout désespéré. Si faible que je fusse, je compris que l'illustre mort avait quelque chose à attendre de ce jeune homme encore inconnu auquel il avait ouvert la carrière.

Et je fis cette pièce de vers dont j'ai déjà cité une strophe, la seule qui, heureusement, soit restée dans mon souvenir.

Je fis imprimer l'ode — à mes frais, bien entendu. Deux ou trois cents francs de ma pauvre mère passèrent à cette impression ; mais elle ne les regretta pas, ni moi non plus. On réunit tous les vers faits à cette occasion, sous le titre de *Couronne poétique du général Foy*.

Il y en avait un volume.

Les plus remarquables de tout ce volume étaient ceux d'une belle jeune fille de dix-sept ou dix-huit ans, qui venait de se faire connaître par un volume d'*Essais poétiques*, et que l'on appelait Delphine Gay. Voici l'élégie que lui avait inspirée la mort du général Foy, et qui, répétée par tous les journaux de l'époque, eut un immense succès :

Pleurez, Français, pleurez ! la patrie est en deuil ;
Pleurez le défenseur que la mort vous enlève ;
Et vous, nobles guerriers, sur son muet cercueil
Disputez-vous l'honneur de déposer son glaive !

Vous ne l'entendrez plus, l'orateur redouté
Dont l'injure jamais ne souilla l'éloquence ;
Celui qui, de nos rois respectant la puissance,
En fidèle sujet parla de liberté :
Le ciel, lui décernant la sainte récompense,
A commencé trop tôt son immortalité !

Son bras libérateur dans la tombe est esclave ;
Son front pur s'est glacé sous le laurier vainqueur,
Et le signe sacré, cette étoile du brave,
Ne sent plus palpiter son cœur.

Hier, quand de ses jours la source fut tarie,
La France, en le voyant sur sa couche étendu,
Implorait un accent de cette voix chérie...
Hélas ! au cri plaintif jeté par la patrie
C'est la première fois qu'il n'a pas répondu !

Les funérailles du général Foy eurent lieu le 30 novembre. Le corps fut porté de son hôtel à l'église Notre-Dame de Lorette ; malgré une pluie battante qui ne cessa de tomber de midi à quatre heures du soir, trente mille personnes suivirent le convoi, entre deux haies de cent mille spectateurs chacune.

Au milieu des voitures de deuil, on remarquait une voiture à la livrée du duc d'Orléans.

Le lendemain du convoi, cette chanson, dirigée contre le prince qui venait de donner une marque publique de sympathie pour le talent et le caractère du noble général et de l'illustre tribun, courut dans Paris :

AIR : *Tous les bourgeois de Châtres.*

Bon Dieu ! quelle cohue !
Quel attroupement noir !
Il tient toute la rue
Aussi loin qu'on peut voir.
Est-ce pompe funèbre ou pompe triomphale ?
Est-il mort quelque gros richard ?
Car j'aperçois là-bas le char
D'une altesse royale.

Est-ce un songe civique ?
Est-ce un de ses héros
Qu'ainsi la république
Mène au champ du repos ?
Un déluge nouveau fond sur la capitale ;
On ferait rentrer un canard !
Dehors pourquoi voit-on le char
D'une altesse royale ?

Appuyé sur sa canne,
Un vieil et bon bourgeois
Me regarde, ricane,
Et me dit à mi-voix :
« Un carbonaro mort cause tout ce scandale ;
Tout frère a son billet de part ;
C'est pourquoi nous voyons le char
D'une altesse royale.

« Le défunt qu'on révère,
C'est Foy l'homme de bien,
C'est Foy l'homme de guerre,
C'est Foy le citoyen.
Jamais à sa vertu, vertu ne fut égale !
Moi, je n'en crois rien pour ma part ;
Mais, ici, j'aime à voir le char
D'une altesse royale.

« Ce Foy, d'après nature,
Ce député fameux,
Fut un soldat parjure,
Un Français factieux.
Aux vertus de Berton, la sienne fut égale ;
Ce n'est pas l'effet du hasard,
Si nous voyons ici le char
D'une altesse royale.

« Sortis de leurs repaires,
Au tricolor signal,
Les amis et les frères
Suivent leur général.
De la France c'est là l'élite libérale ;
Qu'ils sont bien près du corbillard !
Qu'ils sont bien tous autour du char
D'une altesse royale !

« Philippe de ton père
Ne te souvient-il pas ?
Dans la même carrière
Tu marches sur ses pas
Tu crois mener, tu suis la horde libérale ;
Elle rit sous ce corbillard,
En voyant derrière son char
Ton Altesse royale. »

Quoique cette petite infamie ne fût point signée, on devina d'où elle venait ; d'ailleurs, elle était tirée à cent mille exemplaires, et distribuée gratis.

Il n'y a guère que les poètes du gouvernement qui fassent de si mauvais vers. Il n'y a guère que les œuvres qui ne se vendent pas que l'on tire à cent mille exemplaires.

Laissons cela, c'était le côté misérable. — Le côté grand, magnifique, splendide, c'est que le bruit s'était répandu que le général Foy mourait sans laisser à sa femme d'autre fortune que la célébrité de son nom : une souscription fut ouverte qui, en trois mois, produisit un million.

Pendant la même année, un gouvernement et un peuple avaient donné, chacun de son côté, chose rare ! un grand exemple de reconnaissance : le gouvernement américain en votant un million à La Fayette ; le peuple français en offrant un million à la veuve et aux enfants du général Foy.

Vers le commencement de l'année avait eu lieu la mort d'un homme qui avait autant contribué par sa plume à sur celles du monde entier, ce fut la mort de l'empereur Alexandre.

Enfant, j'avais failli dans les rues de Villers-Cotterets, être écrasé par un petit kibitz conduit par un cocher penché sur trois chevaux qu'il conduisait avec un fouet court, et qu'il faisait voler sur le pavé.

Ce cocher avait une casquette de cuir, un uniforme vert, une barbe naissante, un visage taché de marques de rousseur, et des lentilles d'or aux oreilles.

Il conduisait deux officiers mis à peu près l'un comme l'autre, avec une plaque, deux ou trois croix, et deux grosses épaulettes.

L'un de ces deux officiers était une espèce de Kalmouk, hideux de visage, brutal de gestes, bruyant de voix ; il jurait très haut en français, et paraissait avoir une grande

Paul-Louis Courier.

l'émancipation de la France que le général Foy par sa parole.

Le 11 avril, Paul-Louis Courier de Méré fut trouvé, vers dix heures du matin, assassiné à trois quarts de lieue de sa maison de campagne, dans le bois de Larçay.

Il avait été tué d'un coup de fusil ou de pistolet tiré dans le bas des reins à droite ; l'arme était chargée de trois petites balles, dont une resta dans le corps, et dont deux en sortirent. A côté de la balle restée dans le corps, on retrouva la bourre, ce qui prouva que le coup avait été tiré à bout portant ; en outre, les vêtements étaient brûlés à l'endroit de la blessure.

Trois personnes furent arrêtées : Symphorien et Pierre Dubois, charretiers, qui invoquèrent et prouvèrent un alibi ; — ils furent mis hors de cause ; — et Louis Frémont, qui fut acquitté par la déclaration du jury.

Ainsi, Paul-Louis Courier, le savant illustre, l'homme spirituel par excellence, fut assassiné sans qu'il y eût assassin reconnu !

Le parti libéral perdit dans Courier un des plus rudes champions de sa cause : il était au pamphlet ce que Béranger était à la chanson.

Mais, de toutes ces morts, celle qui produisit la plus vive et la plus profonde sensation, parce que celle-là devait influer, non seulement sur les affaires de la France, mais encore

science de notre langue, surtout dans son côté vulgaire et grossier.

L'autre était un bel homme de trente-trois à trente-quatre ans, paraissant aussi doux et aussi policé que son compagnon paraissait commun et mal appris. Il avait les cheveux d'un blond d'or, et, quoiqu'il parût vigoureux et bien portant, un sourire doux et triste passait sur ses lèvres, chaque fois qu'il réprimait une brutalité de son compagnon.

Celui-ci était l'empereur Alexandre, le plus beau et le plus faux des Grecs, à ce que disait Napoléon.

Son compagnon était le grand-duc Constantin.

Celui qui les conduisait, c'était le grand-duc Michel.

Etrange trinité, vision presque fantastique, qui, passant par mes yeux, s'imprima si profondément dans ma mémoire, que je revois aujourd'hui, après trente-sept ans, passer devant moi cette voiture basse, emportée par ses trois chevaux, et emportant son cocher et ses deux voyageurs !

Eh bien, de ces trois hommes dont ma mémoire avait gardé le souvenir, c'était l'homme à la figure douce et mélancolique qui était parti le premier.

Cet homme, Napoléon avait voulu en faire, à Erfürt, non seulement un allié, mais encore un frère ; cet homme, qui l'avait appelé Charlemagne, il l'avait appelé Constantin ; cet homme, il lui avait offert l'empire d'Orient, à la condition qu'il lui laisserait l'empire d'Occident.

Car l'empereur… les hautes idées de son règne… l'empereur avait compris que contre l'Angleterre notre ennemie naturelle, notre allié naturel, c'était la Russie.

Et en effet, — écoutez bien ceci, messieurs qui acceptez les traditions politiques toutes moulées, et qui faites d'une certaine façon, parce que l'on a fait de cette façon-là avant vous, — les alliances entre peuples sont solides non pas à cause de la *ressemblance des principes* mais à cause de la *différence des intérêts*.

Or qu'importe que l'Angleterre proclame les mêmes principes que la France, si elle a de par le monde les mêmes intérêts?

Qu'importe que la Russie ait des principes opposés, si elle a des intérêts différents?

Voyons, depuis cent ans, de quelle façon s'est accrue l'Angleterre, et nous reconnaîtrons qu'elle nous a pris, à nous sa voisine et son alliée, tout ce qu'elle a pu nous prendre.

Voyons, depuis cent ans, de quelle façon s'est accrue la Russie, et assurons-nous qu'elle n'a touché à rien de ce qui nous appartenait.

Comptons les colonies de l'une. Mesurons les limites de l'autre.

L'Angleterre, qui, il y a cent ans, n'avait que cinq comptoirs dans l'Inde, Bombay, Singapore, Madras, Calcutta et Chandernagor; l'Angleterre qui ne possédait, dans l'Amérique du Nord, que Terre-Neuve, et cette bande de littoral qui s'étend comme une frange de l'Acadie aux Florides; l'Angleterre, qui ne possédait, au banc de Bahama, que les îles Lucayes, aux petites Antilles, que la Barbade, dans le golfe du Mexique que la Jamaïque; l'Angleterre, dont la seule station dans l'Océan Atlantique équinoxial était Sainte-Hélène, de meurtrière mémoire; l'Angleterre, aujourd'hui, comme une gigantesque araignée des mers, a accroché sa toile aux cinq parties du monde.

En Europe, elle possède: l'Irlande, Malte, Héligoland, Gibraltar; — en Asie: la ville d'Aden, qui commande la mer Rouge, comme Gibraltar la Méditerranée; Ceylan, la grande presqu'île de l'Inde, le Népaul, le Lahore, le Sind, le Béloutchistan et le Caboul; les îles Singapour, Poulo-Pénang et Sumatra; c'est-à-dire, CENT VINGT-DEUX MILLE TROIS CENT TRENTE-TROIS LIEUES CARRÉES de territoire, nourrissant CENT VINGT-TROIS MILLIONS D'HOMMES.

Sans compter, en Afrique: Bathurst, les îles de Léon, Sierra-Leone, une portion de la côte de Guinée, Fernando-Po, l'île de l'Ascension, celle de Sainte-Hélène déjà nommée, la colonie du Cap, le Port-Natal, l'île de France, Rodrigue, les Séchelles, Socotora; — en Amérique: le Canada, tout le continent septentrional, depuis le banc de Terre-Neuve jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackensie; presque toutes les Antilles, la Trinité, une partie de la Guyane, les Malouines, Balize, Tuathan, et les Bermudes; — dans l'Océanie: la moitié de l'Australie, la Terre de Van-Diemen, la Nouvelle-Zélande, Norfolk, Havaï et le protectorat général de la Polynésie.

Elle a tout prévu, et elle est prête à tout.

Peut-être, percera-t-on un jour l'isthme de Panama: elle a Balize, sentinelle qui attend.

Peut-être ouvrira-t-on l'isthme de Suez: elle a Aden, factionnaire qui veille.

Le passage de la Méditerranée à la mer des Indes sera à elle.

Ce sera à elle, le passage du golfe du Mexique au grand océan Boréal.

Elle aura dans une armoire de l'Amirauté, la clef de l'Inde et de l'Océanie, comme elle a déjà celle de la Méditerranée.

Ce n'est pas tout.

Par son titre de protectrice des îles Ioniennes, elle jette l'ancre à la sortie de l'Adriatique et à l'entrée de la mer Égée, elle pose un pied sur la terre des anciens Épirotes et des modernes Albanais. Quand l'Irlande lui refusera ses paysans, l'Écosse ses montagnards, quand les marchés d'hommes que tiennent les princes allemands se fermeront pour elle, l'Angleterre recrutera parmi ces peuplades guerrières, et elle aura ses Arnautes, comme le vice-roi d'Égypte ou comme le pacha d'Acre et de Tripoli. Elle aura, à Corfou, une escadre qui, en quelques jours, pourra arriver aux Dardanelles; elle aura, à Céphalonie, une armée qui, en une semaine, sera au sommet de l'Hémus. De là, après avoir détruit notre influence sur Constantinople, elle balancera, en Grèce, l'influence de la Russie, et il lui suffira de quelques bateaux armés pour détruire le commerce de tout le littoral autrichien.

Voilà pour l'Angleterre, et vous pouvez voir combien de puissants associés — Canada, Indes, Antilles, île Maurice, — elle a augmenté sa puissance; vous pouvez voir comment elle commande partout dans cette Méditerranée que Napoléon appelait un *lac français* et où il ne devrait y avoir d'autres maîtres que nous; vous pouvez voir comment pièce à pièce elle nous arrache notre protectorat sur la terre sainte… l'Égypte et… tout ce… tousant Alger que nous avons payé de notre sang et de nos millions et que cependant, elle nous chicane depuis vingt ans.

Maintenant, passons à la Russie, et voyons combien elle nous est étrangère.

La Russie, il y a cent ans, s'étendait de Kiev à l'île Saint-Laurent, des grands monts Altaï au golfe de Ienisséi, et peut-être avait-on droit de penser que c'était pour lui marquer une limite que Behring avait découvert le détroit auquel, en mourant, il légua son nom.

La Russie ne devait pas s'arrêter et ne s'est point arrêtée là.

Elle a rompu cette vieille limite de Kiev.

Le serpent scandinave, qui enveloppe de ses replis les deux tiers du globe, a déroulé ses anneaux: d'une des mâchoires de sa gueule, entr'ouverte pour dévorer la Prusse, il touche, à l'occident, la Vistule, et, de l'autre, le golfe de Botnie. A l'orient, il a franchi, en s'allongeant, le détroit de Behring, et ne s'est arrêté qu'en rencontrant l'Angleterre. Parti de l'autre extrémité du monde, au pied du mont Saint-Élie et des monts Buckhland, comme une arête dressée sur son dos, il porte, aujourd'hui, toute cette plage dentelée, qui, dernière limite du monde, se découpe sur l'océan Glacial, depuis la Piasina jusqu'aux îles des Ours, depuis le lac Piasinskoë jusqu'au cap Sacré.

Ainsi, depuis cent ans, la Russie a gagné, sur la Suède: la Finlande, Abo, Vibourg, l'Esthonie, la Livonie, Riga, Rével, et une partie de la Laponie; — sur l'Allemagne: la Courlande et la Samogitie; — sur la Pologne: la Lithuanie, la Volhynie, une partie de la Gallicie, Mohilev, Vitepsk, Polotsk, Minsk, Bialystok, Kamenetz, Tarnopol, Vilna, Grodno, Varsovie; — sur la Turquie: une partie de la petite Tartarie, la Crimée, la Bessarabie, le littoral de la mer Noire, le protectorat de la Servie, de la Moldavie, de la Valachie; — sur la Perse: la Géorgie, Tiflis, Érivan, une partie de la Circassie; — sur l'Amérique: les îles Aleutiennes, et la partie nord-ouest du continent septentrional de l'archipel Saint-Lazare.

De l'autre côté de la mer Noire, elle regarde la Turquie qu'elle s'apprête à envahir, aussitôt que la France et l'Angleterre lui en donneront la permission.

Puis, si un jour elle s'adjoint la Suède, ce qui est probable, elle fermera le détroit du Sund à l'occident, le détroit des Dardanelles à l'orient, et nul ne pénétrera plus qu'à son plaisir dans la mer Noire et dans la Baltique, ces deux grands miroirs qui réfléchissent déjà, l'un Odessa, l'autre Pétersbourg.

En attendant, sa plus grande longueur est de trois mille huit cent lieues; sa plus grande largeur est de quatorze cents lieues.

Sur toute cette étendue, que nous a-t-elle pris à nous?

PAS UN POUCE DE TERRAIN!

Elle compte soixante et dix millions d'habitants.

Sur toute cette population, que nous a-t-elle pris à nous?

PAS UNE AME!

Le 24 juin 1807, le général d'artillerie Lariboisière avait fait établir sur le Niémen un radeau, et sur ce radeau un pavillon.

Le 25, à une heure de l'après-midi, l'empereur Napoléon, accompagné du grand-duc de Berg, Murat, des maréchaux Berthier et Bessières, du général Duroc et du grand écuyer Caulaincourt, quitta la rive gauche du fleuve pour se rendre au pavillon préparé.

En même temps, l'empereur Alexandre, accompagné du grand-duc Constantin, du général en chef Benigsen, du prince Labanof, du général Ouvarov et de l'aide de camp général comte de Liéven, quitta la rive droite.

Les deux bateaux abordèrent en même temps, chacun de son côté, le radeau.

Les deux empereurs mirent le pied sur l'île flottante, marchèrent au-devant l'un de l'autre, se joignirent et s'embrassèrent.

Cet embrassement était le prélude de la paix de Tilsitt.

La paix de Tilsitt, c'était la perte de l'Angleterre.

D'abord, par le décret de Berlin sur le blocus continental, l'Angleterre avait été mise au ban de l'Europe.

Dans les mers du Nord, la Russie, le Danemark et la Hollande; dans la Méditerranée, la France et l'Espagne, lui avaient fermé leurs ports, et s'étaient engagés solennellement à ne faire aucun commerce avec elle.

Restaient donc seulement, sur l'Océan, le Portugal; dans la Baltique, la Suède.

Napoléon, par un décret en date du 27 octobre 1807, décida que la maison de Bragance avait cessé de régner, et Alexandre, le 27 septembre 1808, s'engagea à marcher contre Gustave IV.

Mais ce n'était pas le tout: sur ce radeau, dans ce pavillon du Niémen, un plan bien autrement terrible avait été arrêté.

C'est dans l'Inde… frapper l'Angleterre pour

la tuer » avait dit Bonaparte en faisant décider la campagne d'Egypte par le Directoire.

Et d'Alexandrie, il avait dépêché un messager à Tippo-Saeb pour l'exciter à une rude défense.

Mais le messager n'était pas à Aden, que le trône de Mysore était tombé et que Tippo-Saeb était mort.

Dès lors, la conquête de l'Inde, après avoir été le rêve de Bonaparte, était devenue l'idée fixe de Napoléon.

Pourquoi avait-il fait la paix avec Alexandre? pourquoi l'avait-il embrassé sur le Niémen? pourquoi l'avait-il appelé Constantin? pourquoi lui avait-il offert l'empire d'Orient?

Pour s'en faire un allié sûr, et, appuyé sur cette alliance, pouvoir conquérir l'Inde.

Qui empêchait Napoléon de faire ce qu'avait fait Alexandre, deux mille deux cents ans avant lui?

La chose était si facile! Vous allez voir.

Trente-cinq mille Russes s'embarqueront sur le Volga, descendront le fleuve jusqu'à Astrakan, traverseront la mer Caspienne dans toute sa longueur, et descendront à Asterabad.

Trente-cinq mille Français descendront le Danube jusqu'à la mer Noire, là, ils s'embarqueront, gagneront l'extrémité de la mer d'Azov, mettront pied à terre sur les bords du Don, remonteront le fleuve sur une longueur de cent lieues à peu près, franchiront les douze ou quatorze lieues qui séparent, sur le point où ces deux fleuves sont le plus rapprochés, le Don du Volga, descendront ce dernier fleuve en bateau jusqu'à Astrakan, et, à Astrakan, s'embarqueront à leur tour pour joindre les Russes à Asterabad.

Soixante et dix mille hommes seront au cœur de la Perse avant que l'Angleterre ait eu connaissance de leur mouvement.

A Asterabad, ils seront juste à cent cinquante lieues du royaume de Caboul.

Il leur faudra douze jours pour être dans l'Inde; douze jours suffiront pour aller d'Asterabad à Hérat, par la riche vallée de Héri Rood.

De Hérat à Candahar, cent lieues, avec une route magnifique: de Candahar à Ghizni, cinquante lieues; de Ghizni à Attok soixante; — et les deux armées sont sur l'Indus, c'est-à-dire sur un fleuve dont le courant est d'une lieue à l'heure tout au plus, qui offre des gués nombreux, et dont, au reste, la profondeur, d'Attok à Déra-Ismael-Khan, ne dépasse pas dix ou quinze pieds.

D'ailleurs, c'est la route qu'ont suivie toutes les invasions de l'Inde, depuis l'an 1000 jusqu'en 1729, depuis Mahmoud de Ghizni, jusqu'à Nadir Schah.

Et par Mahmoud de Ghizni, seul, l'Inde a été envahie sept fois, de l'an 1000 à l'an 1021. Dans sa sixième expédition, il va, en trois mois, de Ghizni sa capitale, à Canouge, ville située à cent milles au sud-ouest de Delhi, dans la septième, il descend jusqu'au milieu du Guzzerat et renverse le temple de Somnaut.

Puis vient, en 1187, Mahomet Gouri, qui, par la même route d'Attok et de Lahore, marche sur Delhi, s'en empare, et substitue sa dynastie à celle de Mahmoud de Ghizni.

Puis vient, en 1396, Timour le Boiteux, dont nous avons fait Tamerlan, qui part de Samarcande, traverse la rivière Amour, laisse Balk à sa droite, descend sur Caboul par le défilé d'Andekab, suit les bords du fleuve, le franchit à Attok, envahit le Pendjab, s'empare de Delhi qu'il met à feu et à sang, et, l'année suivante, c'est-à-dire après quatorze mois de campagne, rentre dans sa Tatarie.

Puis vient Babour, qui traverse encore l'Indus, en 1505, s'établit à Lahore, et, de Lahore, gagne Delhi, dont il s'empare, et où il fonde la dynastie mongole.

Enfin, en 1739, Nadir-Schah, qui est descendu de la Perse sur le Caboul, suit cette même route de Lahore, et s'empare de Delhi qu'il pille pendant trois jours.

C'est à Delhi probablement que les deux armées combinées, française et russe, eussent rencontré l'armée anglo-indienne.

Cette armée vaincue, Napoléon et Alexandre eussent marché, non pas sur Calcutta, qui n'est qu'un entrepôt de commerce, mais sur Bombay, dont la destruction serait bien autrement fatale à l'Angleterre que celle de Calcutta, puisque c'est par Bombay qu'elle communique avec la mer Rouge et respire l'Europe. Bombay pris, la tête du serpent était écrasée; restait seulement Madras avec ses mauvais remparts et Calcutta avec sa forteresse, à laquelle il faut, pour la défendre, quinze mille hommes qu'elle ne peut nourrir.

La puissance de l'Angleterre anéantie dans l'Inde, la puissance russe lui succédait: Alexandre prenait pour lui la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, la Perse et l'Inde.

Nous prenions pour nous la Hollande, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, tout le littoral africain de Tunis au Caire, la mer Rouge avec ses peuplades chrétiennes, et la Syrie jusqu'au golfe Persique.

Il va sans dire qu'on nous rendait Malte, les îles Ioniennes, et la Grèce jusqu'aux Dardanelles.

Et, alors, la Méditerranée était véritablement un *lac français*, par lequel nous pénétrions le commerce de l'Inde avec notre seul ami la Russie.

Il n'a tenu qu'à Alexandre que ce rêve fût une réalité, il ne s'agissait pour cela que de tenir la promesse faite au lieu de la trahir.

Vous voyez bien qu'il y avait une cause à cette guerre de Russie, à laquelle vous vous obstinez à ne voir d'autre cause que le refus de la princesse Catherine!

Alexandre vaincu ou le contraignait à faire de force ce qu'il n'avait pas voulu faire de bonne volonté.

Mais les desseins de Dieu étaient autres.

CII

L'EMPEREUR ALEXANDRE. — LETTRE DU CZAR NICOLAS A KARAMSINE. — L'HISTOIRE A LA MANIÈRE DE SUÉTONE ET DE SAINT-SIMON. — CATHERINE ET POTEMKINE. — MADAME BRANISKA. — LE PRIX DE LA COURSE IMPÉRIALE. — UN BAL CHEZ M. DE CAULAINCOURT. — L'HOMME A LA PIPE. — LE PILOTE ET LE COCHER DE L'EMPEREUR.

Disons quelques mots de cet empereur qui avait failli à cette haute mission de partager le monde avec Napoléon et de ce grand-duc Constantin que l'Europe tout entière écartée du secret de famille que nous allons dire, regardait comme son successeur.

L'histoire de Russie est la plus obscure de toutes, non qu'elle ne mérite pas d'être connue, mais parce que personne n'ose l'écrire. Un seul homme reçut cette mission, Karamsine, et il mourut, sans l'avoir accomplie, le 3 juin 1826, au palais de la Tauride, où le logeait l'empereur.

Vingt jours avant cette mort, l'empereur Nicolas, depuis six mois sur le trône, lui avait écrit la lettre suivante, laquelle pourrait servir d'exemple à certains chefs de gouvernement qui se croient plus avancés en idées libérales que ne l'est, disent-ils, le czar de toutes les Russies.

« Czarkoïelo, 25 mai 1826.

« Nicolaï-Mikaïlovitch,

« Le dérangement de votre santé vous oblige à quitter pour un temps votre patrie, et à chercher des climats plus doux, c'est un plaisir pour moi de vous exprimer à cette occasion, le vœu sincère que vous puissiez revenir bientôt au milieu de nous avec des forces nouvelles, et vous employer derechef pour l'utilité et l'honneur de la patrie, comme vous l'avez fait jusqu'à présent; de même je me plais à vous témoigner, au nom de feu l'empereur, qui avait éprouvé votre attachement si noble et si désintéressé à sa personne, et pour mon propre compte, et au nom de la Russie, toute la reconnaïssance que vous méritez comme citoyen et comme auteur. L'empereur Alexandre vous avait dit: « Le peuple russe est digne de connaître son histoire; » l'histoire que vous avez écrite est digne du peuple russe.

« Aujourd'hui, je remplis une intention à laquelle mon frère n'eut pas le temps de donner suite. Le papier ci-joint vous mettra au fait de ma volonté, qui n'est en ce qui me concerne, qu'un acte de justice, mais que je regarde également comme une disposition conforme à un legs sacré de l'empereur Alexandre.

« Je désire que votre voyage vous soit utile, et qu'il vous rende les forces nécessaires pour terminer l'affaire principale de votre vie. »

Cette lettre, qui pourrait être signée François Ier, Louis XIV ou Napoléon, était tout simplement signée Nicolas; un oukase y était joint par lequel le ministre des finances était prévenu que Sa Majesté impériale accordait à M. de Karamsine une pension de cinq mille roubles réversible de lui à sa femme, et de sa femme à ses enfants: les enfants devant jouir de cette pension jusqu'à leur entrée au service, les filles jusqu'à l'époque de leur mariage.

Karamsine mourut avant d'avoir achevé son histoire; mais, l'eût-il achevée, cette histoire, qui nous eût appris les faits généraux et les grands événements de l'empire russe, ne fût point descendue jusqu'aux détails du genre de ceux que nous allons raconter.

Il y a deux façons d'écrire l'histoire: l'une, comme l'écrivait Tacite; l'autre, comme l'écrivait Suétone. L'une comme l'écrivait Voltaire; l'autre comme l'écrivait Saint-Simon.

Tacite est bien beau ; mais nous trouvons Suétone bien amusant.

Voltaire est bien limpide ; mais nous trouvons Saint-Simon bien pittoresque.

Écrivons donc à notre tour quelques pages de l'histoire russe, comme Suétone a écrit l'histoire romaine, comme Saint-Simon a écrit l'histoire de France.

Vous connaissez Catherine II de nom, n'est-ce pas ? — celle que Voltaire appelait la Sémiramis du Nord, celle qui faisait des pensions à nos hommes de lettres que proscrivait Louis XV, ou qu'il laissait mourir de faim, quand il ne les proscrivait pas.

Catherine II avait trente-trois ans ; elle était belle, bienfaisante et pieuse ; jusque-là même, on l'avait dite fidèle à son époux Pierre III, lorsque, tout à coup, elle apprend que l'empereur veut la répudier afin d'épouser la comtesse Voronzof, et que, pour avoir un prétexte à cette répudiation, il compte faire déclarer illégitime la naissance de Paul-Pétrovitch.

Alors, elle comprend qu'il s'agit de la vie pour elle, et du trône pour son fils ; c'est une partie à jouer : le premier arrivé la gagnera.

Cette nouvelle lui est annoncée à dix heures du soir.

A onze heures, elle quitte le château de Péterhof, qu'elle habite, et, comme elle n'a pas voulu faire atteler, pour laisser son départ ignoré de tout le monde, elle monte dans la charrette d'un paysan, lequel croit tout simplement conduire une femme du peuple, et elle arrive à Pétersbourg comme le jour vient de paraître. Aussitôt arrivée, elle convoque, sans leur dire dans quel but, les régiments en garnison à Pétersbourg, réunit les quelques amis sur lesquels elle croit pouvoir compter, et marche avec eux au-devant de ces régiments.

Là, faisant bondir son cheval d'un bout à l'autre de la ligne, elle harangue les officiers, invoque leur courtoisie comme hommes, en appelle à leur fidélité comme soldats, prend une épée, la tire, en jette le fourreau loin d'elle, et, craignant que cette épée n'échappe à sa main mal aguerrie, elle demande une dragonne pour la lier à son poignet.

Au milieu des cris d'enthousiasme que poussent les régiments un jeune sous-officier âgé de dix-huit ans entend la demande de sa souveraine ; il s'élance hors des rangs, s'approche d'elle, et lui offre la dragonne de son sabre ; puis, quand Catherine a accepté avec ce doux sourire d'une femme qui veut devenir impératrice, d'une reine qui quête un royaume, le jeune officier veut s'éloigner et reprendre son rang. Mais le cheval qu'il monte, partisan d'une grande fortune future, se refuse à s'éloigner ; il se cabre, bondit ; habitué à l'escadron, il s'obstine à rester côte à côte du cheval de l'impératrice

Catherine, superstitieuse comme tous ceux qui jouent leur fortune sur un coup de dé, voit dans l'obstination du cheval une indication que le cavalier lui sera un puissant défenseur : elle fait le jeune homme officier, et, huit jours après, quand Pierre III, prisonnier de celle qu'il croyait faire prisonnière, a résigné entre les mains de Catherine la couronne qu'il voulait lui enlever, l'impératrice se rappelle ce jeune officier de la place du Sénat ; elle le fait venir près d'elle, et le nomme gentilhomme de la chambre dans son palais.

Ce jeune homme s'appelait Potemkine

A partir de ce jour, sans empêcher le moins du monde le règne de ce qu'on appela les douze Césars, Potemkine fut le favori de l'impératrice, et sa faveur alla toujours croissant. Beaucoup, espérant le remplacer, attaquèrent cette faveur, et se brisèrent contre elle. Un seul crut un instant avoir triomphé : c'était un jeune Servien, nommé Lovitz, protégé par Potemkine lui-même. Placé près de l'impératrice par son protecteur, il résolut de profiter de son absence pour le perdre. Comment s'y prit-il ? C'était là un secret d'alcôve, que les murs du palais de l'Ermitage ne nous ont jamais révélé. On sait seulement que Potemkine, mandé au palais, descendit dans son appartement, et, apprenant que sa disgrâce était complète, qu'il était exilé, menacé de mort s'il ne partait pas, il s'avança tout poudreux et en habit de voyage vers l'appartement de l'impératrice. Là, un jeune huissier de planton veut l'arrêter ; Potemkine le prend par les flancs, le soulève, le jette de l'autre côté, de la chambre, entre chez l'impératrice, et, dix minutes après, en sort un papier à la main :

— Tenez, monsieur, dit-il au jeune officier, encore mal remis de l'accident qui vient de lui arriver, voici un brevet de capitaine que Sa Majesté a bien voulu signer pour vous.

Le même jour, Lovitz était exilé dans la ville de Schaklov, qui fut érigée pour lui en principauté.

Quant à Potemkine, il rêva tour à tour le duché de Courlande et le trône de Pologne ; mais, en y réfléchissant, il ne voulut rien de tout cela, car une couronne, soit ducale, soit royale, ne l'eût pas fait plus puissant ni plus fortuné qu'il ne l'était. N'avait-il pas à chaque heure dans sa main, jouant avec eux, comme fait un pâtre avec des cailloux, autant de diamants, de rubis et d'émeraudes qu'il y en avait à la couronne ? N'avait-il pas des courriers qui allaient lui chercher des sterlets dans le Volga, des melons d'eau à Astrakan, des raisins en Crimée, des fleurs partout où il y avait de belles fleurs ? et ne donnait-il pas tous les ans, au 1er janvier, à sa souveraine un plat de cerises qui lui coûtait dix mille roubles ?

Le prince de Ligne, — le grand-père de celui que nous connaissons, l'auteur des charmants Mémoires qui portent son nom, et des lettres les plus aristocratiquement spirituelles qui jamais peut-être aient été écrites, — le prince de Ligne, qui avait connu Potemkine, disait en parlant de lui :

— Il y a dans cet homme-là du gigantesque, du romanesque et du barbaresque.

Le prince de Ligne avait raison. Pendant trente ans, pas une chose, bonne ou mauvaise, ne se fit en Russie que par lui : ange ou démon, il créait ou détruisait à son caprice ; il brouillait tout, mais vivifiait tout ; rien n'était quelque chose que lorsqu'il n'était pas là ; reparaissait-il, tout disparaissait et, devant lui, rentrait dans le néant.

Un jour, il eut l'idée de donner à Catherine un palais ; elle venait de conquérir la Tauride, et ce palais devait être un souvenir de cette conquête. En trois mois, ce palais s'éleva dans la capitale de Catherine, sans que Catherine en sût rien ; puis, un soir, Potemkine invita l'impératrice à une fête nocturne qu'il voulait lui donner, dit-il, dans les palais qui s'étendent sur la rive gauche de la Néva ; et là, tout planté d'arbres immenses, tout resplendissant de lumières, tout éblouissant de marbres, elle trouva le palais féerique élevé d'un coup de baguette, avec ses statues, ses meubles magnifiques et ses lacs aux poissons d'argent, d'azur et d'or.

Tout devait être étrange dans cet homme, sa mort comme sa vie, sa fin inattendue comme son commencement inespéré. Il venait de passer un an à Pétersbourg au milieu des fêtes et des orgies, ayant reculé les limites de la Russie jusqu'au delà du Caucase, et pensant que, cette nouvelle frontière tracée, il avait assez fait pour sa gloire et pour celle de Catherine. Tout à coup, il apprend que, profitant de son absence, le vieux Repnine a battu les Turcs, et, les forçant à demander la paix, a plus fait en deux mois que lui n'avait fait en trois ans.

Oh ! alors, plus de repos pour le favori, plus de gloire pour le général. Il est malade, mais qu'importe ! il luttera avec la maladie et la tuera. Il part, traverse Iassy et arrive à Ostakhov, où il prend une nuit de repos ; le lendemain, au point du jour, il se remet en route ; mais, au bout de quelques verstes, l'air de sa voiture l'étouffe ; on fait arrêter, on étend son manteau sur le bord d'un fossé, il se couche dessus tout haletant, et, au bout d'un quart d'heure, expire dans les bras de sa nièce !

J'ai connu cette nièce ; je lui ai entendu raconter les détails de cette mort, comme si c'eût été un événement d'hier. Elle avait soixante et dix ans alors : elle s'appelait madame Braniska ; elle habitait Odessa ; elle était riche à soixante, à cent millions peut-être ; elle possédait les plus beaux saphirs, les plus belles perles, les plus beaux rubis, les plus beaux diamants du monde. Comment avait-elle commencé cette collection de joyaux précieux ? Elle racontait, — car elle aimait fort à raconter tout ce qui avait rapport à son oncle, — elle racontait que Potemkine avait l'habitude de jouer éternellement, comme nous l'avons dit, avec des pierres précieuses qu'il faisait pleuvoir en cascade d'une main dans l'autre ; celles qui, échappant au flot direct de la cataracte, tombaient à terre étaient pour l'enfant gâtée, qui les ramassait. Souvent encore, Potemkine s'endormait sur un canapé, sur un divan, sur un sofa ; pour dormir, il étendait son bras sur un coussin ; puis, en dormant, sa main s'ouvrait et laissait échapper une poignée de pierres qu'en se réveillant il ne pensait pas à reprendre. Sa nièce savait cela, et, soit pendant son sommeil, soit après son réveil, elle soulevait le coussin et s'emparait du trésor.

Qu'importait à Potemkine n'avait-il pas ses poches pleines d'autres pierres ? puis, quand ses poches étaient vides, n'en avait-il point de pleins barils, comme ces souverains de Samarcande, de Bagdad et de Bassora dont parlent *les Mille et une Nuits* ?

Au reste, c'était une singulière femme que madame Braniska ; avec ses soixante ou cent millions, il lui prenait parfois des accès d'avarice entremêlés d'accès de générosité, bien étonnés de se trouver ensemble. Ainsi, elle envoyait à son fils, qui habitait Moscou ou Pétersbourg, cinq cent mille francs pour ses étrennes, et elle ajoutait en *post-scriptum* à la lettre d'envoi :

« Je suis horriblement enrhumée ; envoie-moi du jujube, mais attends une occasion ; les ports de Moscou à Odessa sont ruineux ! »

Catherine faillit mourir de la mort de Potemkine ; tout semblait être commun entre ces grands cœurs, même la vie ; elle s'évanouit trois fois à la fatale nouvelle, le pleura longtemps et le regretta toujours.

Paul Pétrovitch, auquel elle avait conservé la couronne en l'enlevant à Pierre III, avait mis au monde cette riche postérité dont j'avais vu un échantillon dans le kibitz conduit par le grand-duc Michel, plus l'empereur régnant aujourd'hui.

Mais, à cette époque, on ne se doutait point qu'il dût régner jamais. Au milieu de cette belle et nombreuse descendance, les yeux de Catherine s'étaient particulièrement fixés sur les deux aînés, et, par leurs prénoms mêmes, - en appelant l'un Alexandre, l'autre Constantin, — elle semblait leur avoir fait d'avance le partage du monde. Cette idée, au reste, était tellement la sienne, qu'elle les avait fait peindre, enfants tous deux, l'un, tranchant le nœud gordien, l'autre, portant le labarum. Il y a plus : le développement de leur éducation ne fut que l'application de ces deux grandes idées. Constantin, destiné à l'empire d'Orient, n'eut que des nourrices grecques, et fut entouré de maîtres grecs, tandis qu'Alexandre, destiné à l'empire d'Occident, fut entouré d'Anglais, d'Allemands et de Français. Au reste, rien n'était plus opposé que la façon dont chacun des augustes élèves recevait les leçons qu'on lui donnait. Pendant qu'Alexandre, âgé de douze ans, répondait à Gratt', son précepteur de physique expérimentale, qui lui disait que la lumière était une émanation continuelle du soleil : « Cela ne se peut pas, car le soleil deviendrait chaque jour plus petit ; » Constantin répondait à Saken, son gouverneur particulier, qui l'invitait à apprendre à lire : « Non, je ne veux pas apprendre à lire, parce que je vois que vous lisez toujours, et que vous devenez toujours plus bête. »

Nous verrons plus tard comment, à l'endroit de Constantin, les prévisions de l'impératrice furent trompées ; mais, pour le moment, nous dirons quelques mots de l'empereur.

L'empereur Alexandre était fort aimé du peuple et de la noblesse : aimé pour lui-même par l'amour qu'il inspirait, et surtout aimé par la crainte qu'inspirait Constantin.

On citait de lui une foule d'anecdotes toutes à sa louange, et faisant honneur les unes à sa bonhomie, les autres à son courage ou à son esprit.

Un jour, se promenant à pied selon son habitude, et se voyant menacé par la pluie, il prend un drovsky, et se fait conduire au palais impérial.

Arrivé là, l'empereur fouille à sa poche, et s'aperçoit qu'il n'a pas d'argent.

— Attends, dit-il au conducteur, je vais t'envoyer le prix de la course.

— Ah ! oui, répond le cocher, je connais cela !

— Hein ! que dis-tu ? reprend l'empereur.

— Je dis que je n'ai qu'à compter là-dessus.

— Comment cela ? demande Alexandre.

— Oh ! je sais bien ce que je dis !

— Eh bien, voyons, que dis-tu ?

— Je dis qu'autant de personnes que je mène devant une maison à deux portes, et qui descendent sans me payer, autant de débiteurs à qui je dis adieu.

— Comment ! même devant le palais de l'empereur ?

— Oh ! là surtout ; si vous saviez combien peu de mémoire ont les grands seigneurs !

— Mais il fallait te plaindre, dénoncer les voleurs, et les faire arrêter.

— Moi, faire arrêter un noble ! mais Votre Excellence sait bien que, nous autres pauvres diables, nous n'avons point un pareil pouvoir. Si c'était quelqu'un de nous, à la bonne heure, c'est facile, ajouta le cocher en montrant sa longue barbe, car on sait par où nous prendre ; mais, vous autres grands seigneurs, vous avez le menton rasé... Bonsoir, il n'y a rien à faire ! - Que Votre Excellence je la supplie, cherche donc bien dans ses poches, et j'espère qu'elle y trouvera de quoi me payer.

— Non, dit l'empereur, ce serait inutile... Mais autre chose.

— Voyons.

— Voici mon manteau. Il vaut bien la course, n'est-ce pas ?

— Certainement ! et, si Votre Excellence veut me le donner, et me tenir quitte de la différence...

— Non ! mais garde-le comme gage, et ne le remets qu'à celui qui te donnera de l'argent.

— Eh bien, à la bonne heure, vous êtes raisonnable, vous, dit le cocher.

Cinq minutes après, le cocher reçut, en échange du manteau resté en gage, un billet de cent roubles.

L'empereur avait payé à la fois pour lui et pour ceux qui venaient chez lui ; mais le cocher prétendait qu'il lui redevait encore.

Au temps de ses bonnes relations avec Napoléon, quand il s'inclinait vers lui, il lui souriait [illegible] vers [illegible]

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux !

L'empereur Alexandre était un soir chez M. de Caulaincourt, l'ambassadeur de France, lorsque à minuit, on vient dire à l'amphitryon que le feu est à l'hôtel. Les terribles accidents arrivés en pareille occasion au [illegible] prince de Schwartzenberg étaient encore dans le souvenir de tout le monde, de sorte que la première crainte de Caulaincourt fut qu'à la nouvelle du feu, chacun voulant sortir, les mêmes accidents ne se renouvelassent chez lui. En conséquence, il résolut de s'assurer par lui-même de la gravité du péril, mit un aide de camp à chaque porte avec ordre de ne laisser sortir personne, et, s'approchant de l'empereur :

— Le feu est à l'hôtel, lui dit-il tout bas. Je vais savoir par moi-même ce qu'il en est ; il importe que personne ne soit instruit du danger qui existe, sans qu'on sache en même temps sa nature et son étendue. Mes aides de camp ont ordre de ne laisser sortir personne, que Votre Majesté et Leurs Altesses impériales les grands-ducs et les grandes-duchesses. Si Votre Majesté veut donc se retirer, elle le peut. Seulement, j'aurai l'honneur de lui faire observer que l'on ne croira pas au feu tant qu'on la verra dans les salons.

— C'est bien, dit l'empereur, allez ; je reste.

M. de Caulaincourt descendit et s'informa. Comme il l'avait prévu, le danger n'était pas aussi grand qu'on l'avait pu croire au premier abord. Il remonta dans le salon, et trouva l'empereur dansant une polonaise.

Ils se contentèrent d'échanger un regard.

L'empereur acheva la contredanse.

La contredanse achevée :

- Eh bien ? demanda-t-il à Caulaincourt.

— Eh bien, sire, répondit l'ambassadeur, le feu est éteint.

Et tout fut dit.

Le lendemain seulement, les invités de la splendide fête apprirent que, pendant un quart d'heure, ils avaient, suivant l'expression de M. de Salvandy, « dansé sur un volcan. »

Nous avons dit que l'empereur Alexandre avait coutume de se promener seul dans les rues de Saint-Pétersbourg ; c'était encore une habitude qu'il appliquait à ses voyages.

Un jour qu'il parcourait ainsi la Petite-Russie, l'empereur arrive dans une bourgade, et, tandis qu'on change de chevaux, il saute à bas de sa voiture, annonçant aux postillons qu'il désire marcher un peu à pied, et les invitant, en conséquence, à ne pas se presser. Puis, seul, et vêtu d'une redingote militaire ne portant aucun insigne, il commence sa promenade. Arrivé au bout du village, deux chemins se présentent à sa vue ; ignorant lequel il doit prendre, il s'approche d'un homme vêtu d'une capote militaire à peu près pareille à la sienne.

Cet homme fumait sa pipe, assis sur un banc à la porte de sa maison.

— Mon ami, s'informe l'empereur, laquelle de ces deux routes dois-je prendre ?

A cette question, l'homme à la pipe toise le questionneur des pieds à la tête, et, stupéfait qu'un simple voyageur ose parler avec cette familiarité à un homme de son importance, — en Russie surtout, où la différence des grades établit une si grande distance entre les supérieurs et les subordonnés, — il laisse, entre deux bouffées de fumée, tomber dédaigneusement ces mots :

— La route à droite.

L'empereur comprend la cause de cet orgueil bien légitime, et, s'approchant de l'homme à la pipe :

- Pardon, monsieur, lui demande-t-il en portant la main à son chapeau, encore une question, s'il vous plaît ?

— Laquelle ?

— Permettez-moi de vous demander quel est votre grade dans l'armée ?

— Devinez.

— Mais... monsieur est peut-être lieutenant ?

— Montez.

— Capitaine ?

— Plus haut.

— Major ?

— Allez toujours.

Chef de bataillon ?

— Enfin, ce n'est pas sans peine !...

L'empereur s'incline.

— Et maintenant, dit l'homme à la pipe, persuadé qu'il s'adresse à un inférieur, qui êtes-vous, vous-même, s'il vous plaît ?

— Devinez, répond à son tour l'empereur.

— Lieutenant ?

— Montez.

— Capitaine ?

— Plus haut.

— Major ?

— Vous y êtes.

— Chef de bataillon ?

— Encore.

L'interrogateur tire sa pipe de sa bouche.

— Colonel ?

— Vous n'y êtes pas.

L'interrogateur se redresse et prend une attitude respectueuse.

— Votre Excellence est donc lieutenant général ?

— Vous approchez.

— Mais, en ce cas, Votre Altesse est donc feld-maréchal ?

— Encore un effort, monsieur le chef de bataillon.

— Sa Majesté impériale ! s'écrie alors l'interrogateur stupéfait en laissant tomber sa pipe qui se brise en morceaux.

— Elle-même, répond Alexandre souriant.

— Ah ! sire, s'écrie l'officier, les mains jointes, pardonnez-moi !

— Eh ! que diable voulez-vous que je vous pardonne ? dit Alexandre. Je vous ai demandé mon chemin, vous me l'avez indiqué. Merci.

Et l'empereur, saluant de la main le pauvre chef de bataillon stupéfait, prend la route de droite, sur laquelle sa voiture ne tarde pas à le rejoindre.

Une autre fois, pendant un autre voyage, — car la vie d'Alexandre, fils de Paul, se passa comme celle d'Alexandre, fils de Philippe, dans une locomotion perpétuelle, — l'empereur, en traversant un lac situé dans le gouvernement d'Archangel, fut assailli par une violente tempête. Sa mélancolie, toujours croissante, faisait que le plus souvent Alexandre voyageait sans suite. Il était donc seul avec le pilote dans une barque que les flots du lac, mugissants et soulevés, menaçaient d'engloutir.

— Mon ami, dit l'empereur au pilote, lequel commençait à perdre la tête en songeant à l'immense responsabilité qui pesait sur lui, — il y a dix-huit cents ans à peu près que César, se trouvant dans la situation où nous sommes, disait à son pilote avec orgueil : « Ne crains rien, tu portes César et sa fortune ! » Je ne suis point César ; je crois plus en Dieu et crois moins en ma fortune que le vainqueur de Pompée ; je te dirai donc tout bonnement : « Oublie que je suis l'empereur, ne vois en moi qu'un homme comme toi, et tâche de nous sauver tous les deux. »

A ce langage, que le pilote russe comprit sans doute beaucoup mieux que le pilote Opportunus ne dut comprendre celui de César, le brave homme redoubla d'efforts, et la barque, dirigée par une main ferme, aborda au rivage.

Malheureusement, Alexandre n'avait pas été aussi heureux avec son cocher qu'il l'avait été avec son pilote. Pendant un de ses voyages dans les provinces du Don, il avait été renversé violemment, et, jeté hors de son drovsky, s'était blessé à la jambe. Esclave de cette discipline qu'il prescrivait aux autres, et que, pour plus d'efficacité, il appliquait à lui-même, il voulut, malgré sa blessure, continuer le voyage afin d'arriver au jour dit ; mais la fatigue et l'absence de soins envenimèrent la plaie. Depuis ce temps, et à plusieurs reprises, des érésipèles se portèrent sur cette jambe, forçant l'empereur à garder le lit pendant des semaines et à boiter pendant des mois.

Une attaque violente de ce mal avait eu lieu pendant l'hiver de 1824. Il habitait Czarskoé-Sélo, sa retraite favorite, et qui lui devenait de plus en plus chère, à mesure qu'il s'enfonçait davantage dans cette sombre mélancolie qui le dévorait. Après une promenade tardive, oubliant le refroidissement du corps pour suivre les rêveries de l'âme, il rentra glacé, se fit apporter à manger dans sa chambre, et la même nuit fut saisi d'un érésipèle accompagné d'un accès de fièvre plus violent qu'aucun de ceux qu'il eût encore éprouvés. Cette fièvre fut si aiguë qu'au bout de quelques heures elle amena le délire. L'empereur fut ramené à Pétersbourg dans un traîneau fermé, et remis aussitôt aux mains des plus habiles médecins, qui décidèrent unanimement qu'il fallait lui couper la jambe. Son chirurgien particulier, le docteur Wylie, s'opposa seul à cette [illegible], déclarant que pour cette fois encore il répondait de l'auguste malade ; et en effet, pour cette fois encore il le sauva.

A peine guéri, l'empereur était retourné à Czarskoé-Sélo. Toute autre résidence lui était devenue importune. Là, toujours seul en face de sa pensée, spectre qui l'épouvantait sans cesse, le [illegible] à des heures fixes que des [illegible] sa vie était celle d'un trappiste pleurant ses fautes plutôt que celle d'un grand empereur ayant charge d'existences et d'âmes.

En été, se levant à six heures l'hiver, à cinq heures l'été, Alexandre faisait sa toilette, entrait dans son cabinet, [illegible] un mouchoir de batiste plié à sa droite, un paquet de dix plumes toutes neuves.

Alors l'empereur se mettait au travail, ne se servant jamais deux fois de la même plume ; et son travail avait été [illegible] cette plume ne lui servait plus qu'à signer son nom ; puis, son courrier fini, la signature achevée, il descendait dans le parc, où, malgré les bruits de conspiration qui couraient depuis deux ans, il se promenait toujours seul, et sans autre garde que les sentinelles du palais. Vers cinq heures, il rentrait, dînait seul, et se couchait à la retraite et aux sons clairs, mélancoliques, choisis par lui-même, et qui l'endormaient dans cette même disposition triste où il avait passé sa journée.

Quant à l'impératrice, elle avait, avec sa résignation ordinaire, accepté cette séparation de corps et d'âme. Pareille à l'ombre d'elle-même, qui aurait obtenu du ciel la permission de veiller sur son bien-aimé Alexandre, on sentait sa douce influence tout autour de l'empereur, sans la voir jamais.

L'hiver et le printemps de 1825 se passèrent ainsi ; mais lorsque arriva l'été, les médecins déclarèrent à l'unanimité qu'un voyage était nécessaire au rétablissement de l'empereur et pensèrent que la Crimée était le pays le plus propre à accélérer la convalescence. Alexandre, comme s'il eût deviné qu'il touchait au terme de sa vie, n'avait fait aucun projet pour cette année. Il consentit donc avec une profonde indifférence à tout ce que l'on décida pour lui. L'impératrice, plus inquiète de cet état de morbide tranquillité qu'elle ne l'eût été d'un état d'irritation continuel, sollicita et obtint la permission de l'accompagner dans cette course ; et, après un service public chanté pour la bénédiction de son voyage, et auquel assista toute la famille impériale, Alexandre, conduit par son fidèle cocher Ivan, et suivi de son chirurgien Wylie et de quelques officiers d'ordonnance, sous les ordres du général Diebitsch, quitta Pétersbourg, que son cadavre seul devait revoir, au bout de quatre mois.

C'était le 13 septembre, à quatre heures du matin.

L'impératrice partit le 15.

CIII

ALEXANDRE QUITTE SAINT-PÉTERSBOURG. — SES PRESSENTIMENTS FUNÈBRES. — LES DEUX ÉTOILES DE TAGANROG. — MALADIE DE L'EMPEREUR. — SES DERNIERS MOMENTS. — COMMENT ON APPRIT SA MORT A SAINT-PÉTERSBOURG. — LE GRAND-DUC CONSTANTIN. — SON PORTRAIT ET SES GOUTS. — QUELLE FUT LA CAUSE DE SA RENONCIATION A L'EMPIRE. — JEANNETTE GROUDZINSKA.

Ce départ avait naturellement amené un surcroît de travail, de sorte que ce ne fut que le 12 septembre, à quatre heures de l'après-midi, qu'Alexandre put écrire à l'impératrice, sa mère, pour prendre congé d'elle.

Il était quatre heures de l'après-midi. Tout à coup, le jour s'obscurcit, voilé par un immense nuage.

L'empereur appelle son valet de chambre.

— Fédor, lui dit-il, des lumières.

Le valet de chambre apporta quatre bougies.

Pendant que l'empereur écrivait, le nuage se dissipa et le jour reparut.

Le valet de chambre rentra aussitôt.

— Sire, demanda-t-il, dois-je emporter les lumières ?

— Pourquoi cela ? demanda l'empereur.

— Parce que chez nous, sire, on regarde comme chose de mauvais présage d'écrire à la lumière tandis qu'il fait jour.

— Que conclus-tu de cela ?

— Moi ? Je ne conclus pas, sire.

— Oui ; mais moi je comprends : tu penses que les passants, en voyant ici de la lumière, croiront qu'il y a un mort.

— Justement, sire.

— Eh bien, emporte les bougies.

L'empereur ne parut pas faire attention à la remarque de son valet de chambre, mais elle lui resta dans l'esprit.

Le 13, il partit, comme nous avons dit, de Pétersbourg à quatre heures du matin. Il sortait de la ville juste au moment où le soleil se levait.

Alors, il fit arrêter sa voiture, s'y tint debout, regardant cette ville du czar Pierre avec une profonde tristesse et comme s'il eût été averti par une voix intérieure qu'il la voyait pour la dernière fois.

La nuit précédente, l'empereur l'avait passée en prière tant dans le couvent de Saint-Alexandre Newsky que dans la cathédrale de Kasan. Dans le monastère, il s'était entre-

tenu près d'une heure avec les religieux, et entre autres avec le métropolitain Séraphin. Celui-ci raconta à l'empereur qu'un religieux de son couvent venait volontairement de se soumettre à un genre de vie de la plus scrupuleuse austérité en s'enfermant dans un caveau pratiqué dans l'épaisseur du mur du couvent, caveau où ce religieux comptait passer le reste de ses jours. Malgré l'heure avancée, l'empereur s'était fait conduire à la cellule de ce religieux, et avait causé près de vingt minutes avec lui.

En quittant Pétersbourg, Alexandre voulut revoir une fois encore son cher Czarkoé-Sélo. Il monta à cheval à la porte du palais, et en parcourut tous les alentours comme pour prendre congé d'eux. Fœdor lui ayant demandé à quelle époque il reviendrait au palais impérial, Alexandre étendit un doigt vers l'image du Sauveur, et dit :

— Celui-là seul le sait !

L'empereur arriva à Taganrog vers la fin de septembre. Le 5 octobre, l'impératrice, qui, à cause de sa santé, voyageait à petites journées, y arriva à son tour. L'empereur alla au-devant d'elle, et fit alors seulement avec elle son entrée solennelle dans la ville.

Pourquoi cette prédilection de l'empereur pour Taganrog ? Nul ne pourrait l'expliquer que par cette fatalité qui pousse les hommes vers le lieu où il est écrit d'avance qu'ils doivent mourir.

Taganrog est situé dans le climat le plus doux de la Crimée ; son territoire est fertile, et dans une heureuse situation à l'entrée de la mer d'Azov, et près de l'embouchure du Don et du Volga ; mais la ville ne se compose guère que d'un millier de mauvaises maisons dont un sixième tout au plus est bâti en briques ou en pierres, tandis que toutes les autres ne sont, en réalité, que des cages de bois recouvertes d'un torchis de boue. Quant aux rues, qui sont larges, il est vrai, mais qui ne sont point pavées, le sol est tellement friable, qu'à la moindre pluie, on y enfonce jusqu'aux genoux ; en revanche, quand la chaleur du soleil a desséché ce marais humide, le bétail et les chevaux qui passent soulèvent de tels torrents de poussière, qu'il est impossible en plein jour, et à dix pas, de distinguer un homme d'une bête de somme. Cette poussière obstinée s'introduit d'ailleurs partout : elle traverse jalousies closes, volets fermés, rideaux tirés hermétiquement ; pénètre à travers les habits, si épais qu'ils soient, et charge l'eau d'une espèce de croûte qu'on ne peut précipiter qu'en la faisant bouillir avec du sel de tartre.

L'empereur était descendu dans la maison du gouverneur ; mais il en sortait dès le matin, et n'y rentrait qu'à l'heure du dîner, c'est-à-dire à deux heures. A quatre heures, il se remettait en course, ne rentrant qu'à la nuit, négligeant toutes les précautions que les habitants du pays prennent eux-mêmes contre les fièvres d'automne, si pernicieuses et si communes sur toutes ces côtes ; la nuit, il dormait sur un lit de camp, la tête appuyée à un oreiller de cuir.

Les pressentiments de sa fin prochaine le poursuivaient toujours. Le soir même de son arrivée à Taganrog au moment où son valet de chambre allait sortir de l'appartement :

— Fœdor, lui dit-il, les bougies que je t'ordonnai d'enlever de mon cabinet, à Pétersbourg, me reviennent sans cesse à l'esprit ; avant qu'il soit longtemps, elles brûleront pour moi.

Pendant une nuit du mois d'octobre, plusieurs habitants de Taganrog virent, à deux heures du matin, au-dessus de la maison qu'habitait l'empereur, deux étoiles qui, étant d'abord à une assez grande distance l'une de l'autre, se rapprochèrent, puis se séparèrent de nouveau. Par trois fois le phénomène se répéta. Alors, l'un de ces astres devint un globe lumineux qui, ayant peu à peu atteint un diamètre considérable, absorba l'autre, et, bientôt après, s'abattit sous l'horizon.

Dans sa chute, la première étoile grandissante avait laissé l'autre plus petite à sa place ; mais celle-ci, pâlissant par degrés, disparut à son tour.

Les esprits superstitieux virent, dans l'étoile la plus grosse et la plus brillante, l'étoile de l'empereur Alexandre, et, dans l'autre, celle de l'impératrice.

Ils en augurèrent, alors, que l'empereur mourrait bientôt, et que l'impératrice ne survivrait à son époux que de quelques mois.

Outre ses courses journalières, l'empereur en entreprenait d'autres qui duraient plusieurs jours, soit dans le pays du Don, soit à Tcherkask, soit à Donetz. Il s'apprêtait à partir pour Astrakan, lorsque arriva le comte Voronzov, gouverneur d'Odessa. Il venait annoncer que le mécontentement grandissait par toute la Crimée, et causerait des troubles considérables, si l'empereur hésitait à calmer ce mécontentement, et à prévenir ces troubles par sa présence.

C'étaient trois cents lieues à parcourir ; mais qu'est-ce que trois cents lieues en Russie ? Alexandre promit à l'impératrice d'être de retour avant un mois, et donna les ordres du départ.

La route trouva l'empereur impatient et mal disposé. Ce malaise moral était tellement en contradiction avec la [illegible] douce de son caractère qu'il [illegible] tout le monde : les chevaux ne marchaient pas, les chemins étaient mauvais ; il faisait froid le matin, chaud à midi, glacé le soir. Le docteur Wylie recommandait au voyageur des précautions contre ces changements de température dont il se plaignait lui ; mais c'est [illegible] que l'humeur [illegible] de l'empereur se laissait pour [illegible] maîtriser et que ses sens semblaient appeler les dangers que ses amis lui recommandaient de fuir. Enfin, un soir, l'empereur fut pris d'une toux obstinée, et, le lendemain, et [illegible] Orekov, d'une fièvre intermittente qui, fortifiée par l'obstination du malade se changea bientôt en une fièvre [illegible] que le docteur reconnut, alors, pour être la même qui avait régné tout l'automne de Taganrog à Sebastopol.

On reprit aussitôt la route de Taganrog.

Ce fut l'empereur lui-même qui donna l'ordre de rebrousser chemin.

Tout en revenant, le docteur, qui ne se faisait pas illusion sur la gravité de l'état du malade, insistait pour commencer un traitement énergique.

Mais l'empereur s'y opposait.

— Laissez-moi, dit-il. Eh ! mon Dieu, je sais moi-même ce qu'il me faut : c'est du repos, de la solitude et de la tranquillité. Soignez mes nerfs, docteur, ce sont mes nerfs qui sont dans un épouvantable désordre.

— Sire, répondit Wylie, c'est un mal dont les rois sont plus souvent atteints que les particuliers.

— Oui, dit Alexandre, surtout dans les temps actuels... Ah ! docteur, docteur ! continua-t-il en secouant la tête, j'ai bien sujet d'être malade.

Malgré les observations du docteur, Alexandre voulut faire à cheval une partie du chemin. Enfin, force lui fut de remonter dans sa voiture, et il arriva à Taganrog, si faible, qu'en remettant le pied dans la maison du gouverneur, il s'évanouit.

L'impératrice, mourante elle-même d'une maladie de cœur, oublia ce qu'elle souffrait, et reprit ses forces à cette vue.

En revenant à lui, Alexandre écrivit à l'impératrice mère. Il lui disait qu'il était souffrant, mais qu'elle se tranquillisât ; qu'il se ménageait, et qu'il n'y avait rien de sérieux à craindre.

Cela se passait le 18 novembre.

Le 24, la fièvre redoubla, et l'érésipèle de la jambe disparut.

— Allons ! s'écria l'empereur en s'apercevant de cet accident ; c'est fini... Je mourrai comme ma sœur !

Cependant il refusa de prendre aucun médicament.

Le soir, comme le docteur Wylie était près de lui :

— Oh ! mon ami, s'écria-t-il tout à coup en se retournant de son côté, quelle action ! quelle épouvantable action !...

A quel souvenir se rattachait ce cri de douleur ? A un seul, sans doute, à la mort de Paul, étouffé au-dessus de sa tête, et dont il entendit les derniers gémissements, sans oser lui porter secours.

Le 27, enfin, l'empereur s'abandonna aux soins du docteur, qui lui appliqua des sangsues. Il résulta de cette application un peu de calme ; mais la fièvre revint bientôt plus ardente et plus acharnée.

Des sinapismes furent appliqués, mais ne purent prendre le dessus.

Le malade songea, alors, qu'il était temps de se préparer à mourir.

A cinq heures du matin, le confesseur fut introduit près de lui.

— Mon père, lui dit Alexandre en lui tendant la main, venez et traitez-moi en homme, et non en empereur.

Le prêtre s'approcha du lit, reçut la confession impériale, donna les sacrements à l'auguste malade.

Vers deux heures, l'empereur éprouva un redoublement de douleur.

— Oh ! s'écria-t-il vaincu par l'angoisse, serait-il vrai, mon Dieu ! que les rois souffrent plus pour mourir que les autres hommes ?...

Pendant la nuit, l'empereur perdit connaissance.

Toute la journée du 28, l'empereur demeura dans un état de léthargie complète.

Le 29, il revint à lui, et un instant on conçut quelque espoir.

L'impératrice veillait auprès de son lit ; elle avait vu l'empereur s'endormir un peu avant le crépuscule.

Vers neuf heures du matin seulement, il se réveilla.

Un moment auparavant, le soleil était sorti des nuages, et brillait comme aux plus beaux jours d'été.

Alexandre, en ouvrant les yeux, se trouva tout inondé par ses rayons.

— Comme il fait beau ! s'écria-t-il avec cette joie qu'éprouvent toujours les mourants à revoir le soleil.

Puis, se retournant vers l'impératrice :

— Vous [illegible] bien fatiguée, madame, dit-il en lui baisant [illegible]

Et il [illegible] dans le même affaissement dont il était mo[illegible]

[illegible] s'évanouit.

[illegible] vers deux heures du matin, le général Die[illegible] d'un vieillard, homme Alexandrovitch, qui avait, [illegible] sauvé plusieurs Tatars de cette même fièvre dont [illegible] atteint l'empereur.

Le docteur Wylie exigea qu'on allât chercher ce vieillard [illegible] insistant même

Vers les huit heures, le vieillard entra.

Il regarda l'empereur, secoua la tête, et dit :

— Il est trop tard ; d'ailleurs, ceux que j'ai guéris n'étaient pas malades de cette maladie-là.

Et il sortit, emportant la dernière espérance de l'impératrice.

Cependant, à dix heures et demie du matin, l'empereur rouvrit les yeux. On attendait avec anxiété pour savoir s'il parlerait, mais aucune parole ne sortit de sa bouche.

Seulement, il prit la main de l'impératrice, la baisa et la posa sur son cœur.

L'impératrice demeura penchée sur lui, et dans la position qu'il lui avait fait prendre.

A dix heures cinquante minutes, l'empereur expira.

L'impératrice avait le visage si rapproché du sien, qu'elle sentit passer le dernier soupir.

Elle jeta un cri terrible, tomba à genoux, et pria ; puis, comme sur un signe d'elle, personne, pas même le médecin, n'avait osé s'approcher du corps, quelques minutes après elle se releva plus calme, ferma les yeux de l'empereur, qui étaient restés ouverts, lui serra la tête avec un mouchoir pour empêcher les mâchoires de s'écarter, baisa ses mains déjà glacées et, retombant à genoux, elle demeura en prière auprès du lit jusqu'à ce que les médecins eussent obtenu d'elle qu'elle se retirât dans une autre chambre, afin qu'ils pussent procéder à l'autopsie.

Pendant cette triste opération, l'impératrice veuve écrivait à l'impératrice mère :

« Notre ange est au ciel, et, moi, je végète encore sur la terre... Hélas ! qui aurait pensé que, moi, faible et malade, je pourrais jamais lui survivre ? Maman, ne m'abandonnez pas, car je suis absolument seule dans ce monde de douleur !

« Notre cher défunt a repris son air de bienveillance ; son sourire me prouve qu'il est heureux, et qu'il voit des choses plus belles qu'ici-bas... Ma seule consolation dans cette perte irréparable est que je ne lui survivrai pas ! »

Et, en effet, six mois après, l'impératrice était morte.

La lettre écrite, un courrier fut expédié à Pétersbourg.

Pétersbourg savait la maladie.

Le 17 novembre, l'empereur avait écrit lui-même qu'il rentrait souffrant à Taganrog. Le 24, l'impératrice Elisabeth avait écrit à la grande-duchesse Hélène en la priant de prévenir l'impératrice Marie que l'empereur allait mieux. Le 27, le général Diebitch, à son tour, avait donné des nouvelles de l'empereur, en le disant atteint de la fièvre jaune ; enfin, le 29 novembre, l'impératrice Elisabeth avait encore écrit pour faire part à l'impératrice mère du mieux momentané que venait d'éprouver l'empereur.

Si faible que fût cette amélioration, l'impératrice mère, les grands-ducs Nicolas et Michel avaient ordonné, pour le 9 décembre, un *Te Deum* à la grande église métropolitaine de Kasan. Le peuple s'y était porté tout joyeux, car vis-à-vis de lui on avait exagéré la bonne nouvelle.

Vers la fin de la cérémonie, on vint prévenir le grand-duc Nicolas qu'un messager arrivant de Taganrog attendait dans la sacristie, porteur d'une dépêche qu'il ne voulait remettre qu'à lui-même.

Le grand-duc Nicolas fit appeler le métropolitain, et lui trouva le courrier qui lui remit la lettre que nous avons lue tout à l'heure.

Mais lui n'eut pas besoin de lire la lettre, le cachet noir lui avait tout dit.

Le grand-duc Nicolas fit appeler le métropolitain, et lui annonça la triste nouvelle, il le chargea de l'apprendre de la façon la plus douloureuse possible à l'impératrice mère, près de laquelle il ne se sentait pas le courage de remplir cette cruelle mission.

Puis il vint reprendre sa place près de celle qui, dans son ignorance, continuait de prier pour la vie d'un fils dont les jours étaient [illegible]

A peine le grand-duc Nicolas avait-il repris sa place, que le [illegible] dans le chœur. C'était un beau vieillard à grande barbe blanche et aux longs cheveux tombant jusqu'au milieu du dos, qui, sur un signe de lui, toutes ces voix [illegible] glaires se turent, et un silence [illegible] se fit.

Alors, au milieu de l'attention générale, il marcha d'un pas lent et grave devant l'autel, prit le crucifix d'argent massif qu'il couvrit d'un voile noir, et, s'approchant de l'impératrice mère, il lui donna le crucifix en deuil.

L'impératrice jeta un grand cri.

— Mon fils est mort ! dit-elle.

Et elle tomba à genoux, comme était tombée, dix-huit siècles auparavant, au pied de la croix de son Fils, cette autre Mère couronnée dont elle portait le nom.

Ce fut ainsi que la Russie apprit qu'elle venait de perdre son empereur.

Nous avons dit que nous raconterions l'histoire de cette singulière abnégation d'un homme pour un empire, histoire d'autant plus curieuse que cet empire était un empire absolu ; qui, réunissant, à cette époque, cinquante-trois millions d'habitants, et couvrait déjà la septième partie du monde, et cela sans compter les espérances qu'il donnait pour l'avenir.

Cette histoire, la voici :

Vous connaissez Constantin, cet ours de l'Ukraine, toujours grognant, grondant, rugissant, qui n'avait rien d'un homme, pas même le visage, car un visage de Kalmouk n'est pas un visage d'homme ; aussi rude que son frère Alexandre était courtois, aussi hideux que son frère Nicolas était beau, véritable fils de Paul dans un moment de mauvaise humeur.

Nous avons vu comment Constantin, enfant, répondait à son gouverneur particulier, qui voulait le forcer à apprendre à lire :

— Je ne veux pas apprendre à lire, parce que je vois que vous lisez toujours, et que vous êtes toujours plus bête.

On comprend qu'un esprit tourné de cette façon ne prît pas son vol vers les sphères scientifiques.

Mais, d'un autre côté, autant la haine des études collégiales était innée dans le jeune prince, autant aussi était inné en lui l'amour des exercices militaires.

Il tenait encore cela de son père Paul, qui, la première nuit de ses noces, s'était levé à cinq heures du matin pour faire manœuvrer un peloton de soldats de garde auprès de lui.

En conséquence de cette disposition, Constantin passait tout son temps à faire des armes, à monter à cheval, à s'exercer à la lance, à commander des manœuvres, toutes sciences qui lui paraissaient bien autrement utiles que la géométrie, l'astronomie ou la botanique.

Quant au français, on ne parvint à le lui faire étudier qu'en lui disant que c'était en français qu'étaient écrits les meilleurs livres de tactique militaire.

Aussi sa joie fut grande lorsque Paul se brouilla avec la France, et lorsque Souvarov fut envoyé en Italie.

Le grand-duc fut mis sous les ordres du vieux maréchal.

C'était bien là le chef qui convenait à Constantin, — un vieux Russe, plus emporté, plus brutal, plus sauvage encore, s'il était possible, que son jeune élève.

Constantin assista à ses victoires sur le Mincio, et à ses défaites dans les Alpes ; il lui vit creuser cette fosse où il voulait être enterré tout vivant. Il en résulta qu'à l'aspect de ces singularités, celles du jeune prince s'augmentèrent d'une telle façon, que plus d'une fois on se demanda si Paul, en laissant forcément l'empire à Alexandre, n'avait point particulièrement légué sa folie à Constantin.

Après la campagne de France et les traités de Vienne, Constantin avait été nommé vice-roi de Pologne.

Placé à la tête d'un peuple guerrier dont toute l'histoire n'est qu'un long combat, ses goûts militaires redoublèrent d'énergie ; malheureusement, il fallut substituer des simulacres de bataille aux sanglantes mêlées auxquelles il venait d'assister. Hiver ou été, — soit qu'il habitât le palais de Bruhl, soit qu'il résidât au palais du Belvédère, — à trois heures du matin, il était debout et sanglé dans son habit de général, sans que jamais aucun valet de chambre l'eût aidé dans sa toilette. Alors, il s'asseyait devant une table couverte de cadres de régiments et d'ordres militaires, dans un cabinet où, sur chaque panneau, était peint le costume d'un des régiments de l'armée : il lisait les rapports rédigés la veille, soit par le colonel Axamilovsky, soit par le préfet de police Subovidsky, les approuvait ou les désapprouvait, consignant par une apostille son approbation ou sa désapprobation. C'étaient les seules circonstances — avec celles où il écrivait à quelque membre de sa famille — où on lui vit tenir une plume. Ce travail l'occupait d'ordinaire jusqu'à neuf heures du matin, heure à laquelle il prenait à la hâte un déjeuner de soldat. Puis il descendait sur la place d'armes, où l'attendaient deux régiments d'infanterie et un escadron de cavalerie. En l'apercevant, la musique saluait sa présence, et aussitôt la revue commençait. Les pelotons défilaient à distance devant le vice-roi avec une précision mathématique, et lui, aussi joyeux que l'eût été un enfant, aussi ému que si tous ces hommes eussent marché à un combat véritable, lui les regardait passer, à pied, vêtu de l'uniforme vert des chasseurs, coiffé d'un chapeau surchargé de plumes de coq, et posé sur sa tête de telle façon, qu'une des cornes touchait son épaulette gauche, tandis que

l'autre, par une montagne diagonale se dressait vers le ciel. Alors, brillaient, pareils à deux escarboucles, sous un front étroit, coupé de lignes profondes qui indiquaient de continuelles et soucieuses préoccupations, sous deux longs et épais sourcils que le froncement habituel de sa peau dessinait irrégulièrement, deux yeux qui ressemblaient plutôt à des yeux de chacal qu'à des yeux d'homme. Dans ses moments de joie suprême, la singulière vivacité des regards du czarovitch donnait, avec son nez camus comme celui de la Mort, et sa lèvre inférieure proéminente, quelque chose d'étrangement sauvage à sa tête, dont le cou, s'allongeant et se retirant à volonté, sortait du col de son habit et y rentrait, comme fait le cou d'une tortue dans sa carapace. Au son de cette musique, à la vue de ces hommes qu'il avait fermés, au retentissement mesuré de leurs pas, tout s'épanouissait en lui, la fièvre le prenait, une flamme lui montait au visage, ses bras contractés s'appuyaient, jusqu'au coude, avec rondeur contre son corps, dont ses poignets immobiles et violemment serrés s'écartaient nerveusement tandis que ses pieds, dans une continuelle agitation, marquaient la mesure, et que sa voix gutturale jetait, de temps en temps, entre ses commandements acrement accentués, des cris rauques et saccadés qui n'avaient rien d'humain, et qui exprimaient alternativement, ou sa satisfaction, si tout se passait à son gré, ou sa colère, s'il arrivait quelque chose de contraire à la discipline. Au reste, sa bonne humeur était sauvage et sa colère terrible. — Dans sa bonne humeur, il se courbait en éclats de rire, se frottait bruyamment et joyeusement les mains, frappait alternativement la terre de ses deux pieds ; puis, s'il apercevait un enfant, il courait à lui, le tournait, le retournait de tous côtés, comme ferait un singe d'une poupée ; il se faisait embrasser par cet enfant, lui pinçait les joues, lui pinçait le nez, et, ensuite, le renvoyait en lui mettant dans la main la première pièce d'or ou d'argent qu'il tirait de sa poche. — Dans sa colère, il rugissait, frappait le soldat qui avait manqué à la manœuvre, le poussait lui-même du côté de la prison, criant ou plutôt hurlant encore après que l'objet de sa fureur avait disparu. Au reste, cette sévérité s'étendait à tous, aux animaux comme aux hommes. Un jour, il fit pendre un singe qui faisait trop de bruit ; un cheval qui avait fait un faux pas, tandis que, dans un moment de confiance, il lui avait abandonné la bride, reçut mille coups de bâton ; enfin, un chien qui, la nuit, l'avait réveillé en hurlant, fut fusillé le lendemain matin.

Puis, entre ses moments de colère et ses moments de joie, il avait ses heures d'abattement. Alors, il tombait dans une mélancolie profonde ; puis, dans une prostration complète. Faible comme une femme, en proie à des spasmes nerveux, il se couchait sur ses divans ou se roulait sur ses tapis ; à ces heures-là, personne, même parmi ses favoris, n'osait plus l'approcher. Seulement, le dernier valet qui sortait de sa chambre ouvrait toutes grandes les fenêtres et la porte, et une femme blonde et pâle, vêtue presque toujours d'une robe blanche et d'une ceinture bleue, paraissait sur le seuil, triste comme une apparition, et, comme une apparition, souriant au milieu de sa tristesse. A cette vue, qui avait sur lui une influence magique, la sensibilité de Constantin s'exaltait, il poussait des soupirs, puis des sanglots, puis des cris ; enfin, les larmes venaient abondantes et consolatrices ; il allait poser sa tête sur les genoux de cette femme, s'endormait et se réveillait guéri.

Cette femme, c'était Jeannette Groudzenska, l'ange gardien de la Pologne.

Un jour que, tout enfant, elle priait dans l'église métropolitaine de Varsovie, devant l'image de la Vierge, une couronne d'immortelles placée sous le tableau était tombée sur sa tête, et y était restée jusqu'à ce qu'elle-même l'ôtât et la remît au clou qui la soutenait. En rentrant chez elle, Jeannette raconta cette aventure à son père, qui, à son tour, consulta sur cet événement un vieux Cosaque de l'Ukraine qui passait pour prophète.

Le vieux Cosaque avait répondu que cette couronne sainte tombée sur la tête de la jeune fille était le présage de la couronne terrestre que Dieu lui eût donnée, si elle-même n'eût point renoncé à cette couronne en la rendant à la Vierge, qui, par reconnaissance, la lui garderait certainement au ciel.

Et le père et la fille avaient oublié tous deux cette prédiction, ou, s'ils ne l'avaient point oubliée, ils ne s'en souvenaient plus que comme d'un songe, lorsque le hasard, je me trompe, lorsque la Providence, qui veillait sur cinquante-trois millions d'hommes, mit Constantin et Jeannette face à face.

Alors, ce sauvage aux passions ardentes, cet ours toujours rugissant, devint timide comme une jeune fille ; lui qui brisait toute résistance, lui qui disposait de la vie des pères et de l'honneur de leurs enfants, il vint timidement demander au vieillard la main de Jeannette, le suppliant de ne pas lui refuser un bien sans lequel il n'y avait pas de bonheur pour lui en ce monde. Le vieillard se rappela la prédiction du Cosaque. Il vit dans la demande de Votre Altesse l'accomplissement des desseins de la Providence. Votre Altesse reçut son consentement et celui de sa fille.

Restait celui de l'empereur.

Alexandre s'était ouvert effrayé de laisser son immense empire aux mains de Constantin. Nul mieux que lui, ne comprenait cette charge d'âmes que reçoit de Dieu un souverain. Il essaya donc, sans espérer y réussir, d'utiliser cet amour au profit du bonheur public. Il mit son consentement au prix de l'abdication de Constantin, et attendit la réponse de son frère avec [illegible] d'anxiété que son frère attendait la sienne.

Constantin reçut la dépêche impériale, l'ouvrit, la lut, jeta un cri de joie, et abdiqua.

Oui, il abdiqua, cet homme étrange, cet homme indéchiffrable, ce Jupiter Olympien qui faisait trembler tout un peuple en fronçant le sourcil. Il donna pour le cœur d'une jeune fille sa double couronne d'or et de fer dont il donna, avec ses deux capitales, son empire, qui commence à la Baltique et qui finit aux montagnes Rocheuses, et dont sept mers baignent les rivages.

En échange, Jeannette Groudzenska reçut de l'empereur Alexandre le titre de princesse de Lowicz.

Or, quand la nouvelle de la mort de l'empereur Alexandre arriva à Pétersbourg, le grand-duc Nicolas regarda cette renonciation comme non avenue, il prêta serment de fidélité au grand-duc Constantin, et lui envoya un courrier pour l'inviter à venir prendre possession de son trône.

Mais, en même temps que le messager partait de Petersbourg pour Varsovie, le grand-duc Michel, envoyé par Constantin de Varsovie à Pétersbourg, apportait cette lettre à son frère :

« Mon très cher frère,

« C'est avec la plus profonde tristesse que j'ai appris, hier au soir, la nouvelle de la mort de notre adoré souverain, mon bienfaiteur l'empereur Alexandre. En m'empressant de vous témoigner les sentiments que me fait éprouver ce cruel malheur, je me fais un devoir de vous annoncer que j'adresse, par le présent courrier, à Sa Majesté impériale, notre auguste mère, une lettre par laquelle je déclare que, par suite du rescrit que j'avais obtenu, en date du 2 février 1822, à l'effet de sanctifier ma renonciation au trône, c'est encore aujourd'hui ma résolution inébranlable de vous céder tous mes droits de succession au trône des empereurs de toutes les Russies. Je prie, en même temps, notre bien-aimée mère et ceux que tout cela peut concerner de faire connaître ma volonté invariable à cet égard, afin que l'exécution en soit complète.

« Après cette déclaration, je regarde comme un devoir sacré de prier très humblement Votre Majesté impériale de recevoir la première mon serment de fidélité et de soumission, et de me permettre de lui déclarer que, mes vœux n'étant dirigés vers aucune dignité nouvelle, ni vers aucun titre nouveau, je désire uniquement et simplement conserver celui de czarovitch, dont mon auguste père a daigné m'honorer pour mes services. Mon unique bonheur sera désormais de faire accueillir par Votre Majesté impériale les sentiments de mon profond respect et de mon dévouement sans bornes ; j'ai donné pour gages plus de trente années d'un service fidèle, et le zèle constant que j'ai fait éclater envers les empereurs mon père et mon frère. C'est dans les mêmes sentiments que, jusqu'à mon dernier soupir, je ne cesserai de servir Votre Majesté impériale et ses successeurs, dans mes fonctions présentes et dans la situation actuelle.

« Je suis avec le plus profond respect,

« CONSTANTIN. »

Le lendemain du jour où le grand-duc Nicolas avait envoyé un courrier au czarovitch, le conseil d'Etat l'avait fait prévenir qu'il était dépositaire d'un écrit commis à sa garde le 15 octobre 1823, et revêtu du sceau de l'empereur Alexandre, avec une lettre autographe de Sa Majesté, qui lui recommandait de conserver ce dépôt jusqu'à nouvel ordre, et lui ordonnait, en cas de mort, de l'ouvrir en séance extraordinaire.

Or, l'empereur étant mort, le conseil d'Etat avait ouvert le dépôt, et, sous double enveloppe, il avait trouvé la renonciation du grand-duc Constantin à l'empire de toutes les Russies. La renonciation était conçue en ces termes :

« Sire,

« Enhardi par les preuves multipliées de la bienveillance de Sa Majesté impériale envers moi, j'ose la réclamer encore une fois, et mettre à ses pieds mes humbles prières. Ne me croyant ni l'esprit, ni les capacités, ni la force nécessaires, si jamais j'étais revêtu de la haute dignité à laquelle je suis appelé par ma naissance, je supplie instamment Sa Majesté impériale de transférer ce droit à celui qui me

suit immédiatement et d'établir à jamais la stabilité de l'empire [illegible] ce qui me concerne, je donnerai, par cette résolution, une nouvelle garantie et une nouvelle force à ce [illegible] spontanément consenti à l'époque de mon divorce [illegible] la première femme. Toutes les circonstances présentes [illegible] également de plus en plus à prendre une mesure qui [illegible] à l'empire et au monde entier la sincérité de mes sentiments.

« J'espère que Votre Majesté impériale accueillir mes vœux avec bonté ! Puisse-t-elle déterminer notre auguste mère à les accueillir elle-même, et à les sanctionner par son consentement impérial !

« Dans le cercle de la vie privée, je m'efforcerai toujours de servir de modèle à vos fidèles sujets et à tous ceux qui animent l'amour de notre chère patrie.

« Je suis avec le plus profond respect,

« CONSTANTIN. »

A cette lettre, l'empereur avait fait la réponse suivante :

« Très cher frère,

« Je viens de lire votre lettre avec toute l'attention qu'elle mérite ; je n'y ai rien trouvé qui m'ait pu surprendre, ayant toujours su apprécier les sentiments élevés de votre cœur ; elle m'a fourni une nouvelle preuve de votre sincère attachement à l'État, et de vos soins prévoyants pour la conservation de la tranquillité. Suivant vos désirs, j'ai communiqué votre lettre à notre très chère mère ; elle l'a lue, pénétrée des mêmes sentiments que moi, et reconnaît avec gratitude les nobles motifs qui vous ont dirigé. Dans ces motifs allégués par vous, il ne nous reste à tous deux qu'à vous laisser toute liberté de suivre vos résolutions inaltérables, et à prier le Tout-Puissant de faire produire à des sentiments aussi purs les résultats les plus satisfaisants.

« Je suis, pour toujours, votre très affectionné frère,

« ALEXANDRE. »

Nicolas n'en attendit pas moins la réponse du czarovitch, et ce ne fut que le 25 décembre qu'il déclara, dans un manifeste, accepter le trône qui lui était dévolu par la renonciation de son frère aîné. En conséquence, il fixait au lendemain, 26, la prestation de serment à faire, à lui, et à son fils aîné le grand-duc Alexandre.

Voilà comment, après avoir présenté le spectacle étrange de deux frères refusant une des plus belles couronnes du monde, Constantin demeura simple czarovitch, et Nicolas devint empereur de toutes les Russies.

CIV

ROUSSEAU ET ROMIEU. — PARLEZ AU CONCIERGE — LA CHANDELLE DES HUIT. — LES « DEUX MAGOTS ». — A QUELLE HEURE ON DOIT REMONTER SA MONTRE. — M. LE SOUS-PRÉFET S'AMUSE. — HENRY MONNIER — LE CHAPITRE DES RENSEIGNEMENTS — LES SOUPERS. — LES CIGARES.

Pendant que ces grands événements se passaient dans les hautes sphères de la politique, notre humble fortune allait s'amoindrissant. Les cent louis qu'avait apportés ma mère tiraient à leur fin ; ce qui était effrayant, attendu qu'en un an et demi, nous avions dépensé près de quatre mille francs, c'est-à-dire à peu près dix-huit cents francs de plus que nous n'eussions dû le faire. Il y avait donc urgence à moi de tenir mes promesses, et d'ajouter, par un travail en dehors du bureau, quelque chose à mes appointements.

Nous pensions bien à collaborer, de Leuven et moi ; mais tout cela n'avait aucun résultat, — ce qui nous faisait crier tout haut à l'injustice des directeurs et au mauvais goût des comités, quoique tout bas, je rendisse meilleure justice à nos œuvres, m'avouant franchement à moi-même que, si j'étais directeur, je ne me recevrais pas.

Nous résolûmes donc de faire des sacrifices et de nous adjoindre Rousseau, afin qu'il mît dans nos pièces ce je ne sais quoi qui est le dernier coup de pinceau du tableau.

Ces sacrifices consistaient à nous procurer quelques bouteilles de bon vin vieux de Bordeaux, quelques carafons de rhum, quelques fragments de pains de sucre.

Rousseau était de cette fameuse école Favart, Radet, Collé, Desaugiers, Armand Gouffé et compagnie, qui ne travaillaient qu'en entendant sauter les bouchons ou en voyant flamber le punch.

Rousseau avait même, alors, une réputation dont, à son grand regret, il était obligé de céder une moitié à son illustre collaborateur Romieu.

A une certaine époque, je n'eusse point osé parler ainsi de l'illustre préfet de la Dordogne, de peur de nuire à sa carrière politique. On se rappelle la douleur que lui causa cette nouvelle, heureusement fausse, qu'il avait été dévoré par les hannetons, et comment ses partisans se hâtèrent de rejeter à la face de la mauvaise presse cette mauvaise plaisanterie. Hélas ! il est si difficile à un homme d'esprit de se faire pardonner son esprit, et à un homme amusant de passer pour un homme sérieux, que Romieu commençait à peine à se remettre de cette double réputation, malheureusement trop méritée, lorsque, après dix ans de sous-préfecture et de préfecture, il en fut de lui comme du pauvre savetier romain qui avait habitué un corbeau à crier *Vive César Auguste !* le César Auguste de la France tomba ; les soins et les dépenses de Romieu furent perdus, *opera et impensa perit*. Romieu rentra dans la vie privée, et cette chute qui, contre les lois de la pesanteur, s'est opérée de bas en haut, nous rend toute notre liberté à l'endroit de l'auteur de *l'Enfant trouvé* et de *l'Ère des Césars*.

Romieu était donc, en 1825, le collaborateur de Rousseau ; seulement, de cette collaboration, comme de la mienne avec Adolphe, il ne sortait absolument rien, qu'une foule d'aventures plus réjouissantes les unes que les autres, et qui défrayaient les causeries du café du *Roi* et du café des *Variétés*.

Entendons-nous, car il pourrait y avoir amphibologie, et l'on pourrait croire que de notre collaboration aussi ressortait quelque chose.

Non, de la nôtre, il ne ressortait rien du tout. Adolphe a toujours été jovial comme un trappiste, et, moi, quoique d'un caractère très gai, je ne savais que rire des farces des autres, sans jamais, dans toutes les farces qui se faisaient, pouvoir être autre chose que simple spectateur.

J'avais une profonde admiration pour l'aplomb qui, sous ce rapport, distinguait Rousseau et Romieu.

Ainsi, il y avait peu de nuits ou Rousseau surtout, — qui portait moins bien son vin que Romieu, mais qui, il faut le dire, avait le vin charmant, — il y avait peu de nuits où Rousseau, abandonné à lui-même par son traître Pylade, ne fût ramassé par quelque patrouille, et conduit chez le commissaire de police pour tapage nocturne. Mais Rousseau était comme les enfants à qui, de peur qu'ils ne se perdent, on apprend un nom et une adresse. Rousseau avait gravé au plus profond de sa mémoire le nom d'un certain commissaire de police de sa connaissance, et il y était si bien incrusté, que ni vin, ni eau-de-vie, ni rhum, ni punch, ne pouvaient l'en effacer. Rousseau trébuchant, Rousseau balbutiant, Rousseau ivre, Rousseau ivre-mort, Rousseau ayant oublié le nom et l'adresse de sa mère, le nom et l'adresse de Romieu, son propre nom et sa propre adresse, Rousseau articulait nettement le nom et l'adresse dudit commissaire de police.

Et, comme on ne pouvait pas refuser à un homme, si ivre qu'il fût, cette juste demande d'être conduit chez un commissaire de police, on conduisait Rousseau chez son ami, qui lui faisait une semonce d'abord, mais qui finissait toujours par le faire remettre en liberté.

Une fois pourtant, la semonce fut plus vive que d'habitude, et Rousseau l'écouta d'un air plus contrit. Puis, comme le commissaire de police lui reprochait de troubler son sommeil en le réveillant ainsi toutes les nuits.

— Vous avez raison, répondit Rousseau, et je vous promets désormais de me faire conduire chez un autre une fois sur trois.

Il lui tint parole. Mais tous les commissaires de police n'avaient pas la même indulgence.

Le premier chez lequel se fit conduire Rousseau l'envoya à la salle Saint-Martin, d'où il ne sortit que deux jours après ; ce qui le détermina à reprendre son ancien système.

C'était surtout aux portiers et aux épiciers qu'en voulaient Rousseau et Romieu.

Rousseau passait sa tête par le vasistas d'un concierge.

— Bonjour, mon ami.

— Bonjour, monsieur.

— Qu'est-ce que c'est, s'il vous plaît, que l'oiseau que vous avez à votre fenêtre ?

— C'est une fauvette à tête noire, monsieur.

— Ah ! ah !... Et pourquoi avez-vous une fauvette à tête noire ?

— Parce que cela chante très bien, monsieur.

— Vraiment ?

— Tenez, écoutez...

Et le portier, les mains sur les hanches, dodelinant la tête de haut en bas, le visage souriant, écoutait le chant de sa fauvette.

— Ah ! c'est vrai... Vous êtes marié ?

— Oui, monsieur, en troisièmes noces.
— Et où est votre femme ?
— Mon épouse, monsieur veut dire ?
— Oui, certainement, votre épouse
— Elle est chez le locataire du cinquième.
— Ah ! ah ! Et que fait elle chez le locataire du cinquième ?
— Le ménage.
— Est-il jeune ou vieux, le locataire du cinquième ?
— Entre deux âges.
— Bon. Et vos enfants ?
— Je n'en ai pas
— Vous n'en avez pas ?
— Non.
— Alors, qu'avez-vous donc fait pendant vos trois mariages ?
— Pardon. Monsieur désire quelqu'un ?
— Non.

L'épicier tire une chandelle d'un paquet
— Voici, monsieur
— Voulez-vous me la couper en deux ? Je déteste toucher à la chandelle !
— Vous avez raison, cela sent fort mauvais. Voici votre chandelle en deux morceaux.
— Ah ! maintenant, êtes-vous assez bon pour couper chacun de ces morceaux-là en quatre ?
— En quatre ?
— Oui, pour ce que je veux faire, j'ai besoin de huit morceaux de chandelle.
— Voici vos huit morceaux, monsieur.
— Pardon, auriez-vous l'obligeance de me les émécher ?
— Tous les huit ?
Tous les sept. Il y en a un qui est naturellement à sa mèche.

— Alors, monsieur désire quelque chose ?
— Non.
— C'est que, depuis un quart d'heure, monsieur me fait questions sur questions.
— Oui.
— Mais à quel propos ces questions là ?
— A propos de rien.
— Comment ! à propos de rien ?... Mais, enfin, monsieur a un but ?...
— Aucun.
— Monsieur n'a aucun but ?
— Non.
— Mais, alors, je voudrais bien savoir pourquoi monsieur me fait l'honneur ..
— Dame ! je passe... je vois au-dessus de votre loge : *Parlez au portier*, je vous parle !
Romieu entrait chez un épicier.
— Bonjour, monsieur.
— Monsieur, votre très humble serviteur.
— Avez-vous des chandelles des huit ?
— Oui, monsieur, en quantité : c'est un article qui va fort, attendu qu'il y a plus de petites bourses que de grandes
— Monsieur, ce que vous dites là, c'est plus que de l'épicerie, c'est de l'observation.
— Monsieur me fait honneur.
Romieu et l'épicier se saluent.
— Monsieur disait donc qu'il désirait ?...
— Une chandelle des huit.
— Une seule ?
— Oui, d'abord ; après, je verrai.
— C'est vrai.
— C'est cela... Là, là, très bien... là, merci. Maintenant, attendez... mettez-les sur le comptoir à trois pouces de distance les uns des autres... Ah !...
— Mais que diable voulez-vous donc faire ?
— Vous allez voir... Maintenant, pousseriez-vous la complaisance jusqu'à me prêter une allumette chimique ?
— Certainement... tenez.
— Merci.
Et Romieu allume gravement les huit bouts de chandelle.
— Mais, monsieur, que faites-vous donc ?
— Je fais une farce.
— Comment, vous faites une farce ?
— Oui.
Et maintenant ?
— Et maintenant que la farce est faite, je m'en vais
Romieu salue l'épicier et sort.
— Comment, vous vous en allez ? crie l'épicier ; vous vous en allez sans payer la chandelle ?... Mais payez la chandelle, au moins !
Romieu se retourne :
— Si je payais la chandelle, où serait la farce ?
Et il continue son chemin sans s'occuper davantage des cris de l'épicier.
Parfois, Romieu s'élevait plus haut que l'épicier, et manquait de révérence au haut commerce.
Un soir, il passe rue de Seine, au coin de la rue de Bussy, au moment où, à minuit et demi, par extraordinaire, un commis s'apprête à fermer le magasin des *Deux Magots*, que l'on ferme d'ordinaire à onze heures.

Romieu se précipite dans le magasin.

— Où est-elle, chez l'établissement ?

— M. P*** ?

— Oui.

— Il est couché...

— Depuis longtemps ?

— Depuis une heure.

— Mais il est couché dans la maison ?

— Sans doute.

— Conduisez-moi près de lui.

— Mais, monsieur...

— Sans retard.

— Cependant...

— A l'instant même.

— C'est donc bien pressé, ce que vous avez à lui dire ?

— C'est-à-dire que je tremble d'arriver trop tard.

— Puisque monsieur m'assure...

— Mais allez donc ! mais allez donc !

Le commis ne prend pas le temps de fermer sa boutique, et conduit Romieu dans un entresol où M. P*** ronfle comme une contrebasse.

— M. P*** ! M. P*** ! crie le garçon.

— Eh bien, quoi ?.. Va t'en au diable ! Qu'est-ce que tu veux ?

— Ce n'est pas moi...

— Comment, ce n'est pas toi ?

— Non, c'est un monsieur qui veut vous dire deux mots.

— A cette heure-ci ?

— Il dit que c'est pressé.

— Et où est-il, ce monsieur ?

— Il est là, à la porte... Entrez, monsieur, entrez

Romieu entre sur la pointe du pied, le chapeau à la main, le visage souriant.

— Pardon, monsieur, mille fois pardon du dérangement que je vous cause.

— Ce n'est rien, monsieur, ce n'est rien... Qu'y a-t-il pour votre service ?

— Je désirerais parler à votre associé.

— Comment, à mon associé ?

— Oui.

— Mais je n'ai pas d'associé.

— Vous n'en avez pas ?

— Non.

— Alors, pourquoi mettre sur votre enseigne : *Aux Deux Magots ?* C'est tromper le public !

Mais, parfois aussi, il arrivait que le mystificateur était reconnu, et, alors, la charge tournait contre lui.

Un jour, Rousseau entra chez un horloger.

— Monsieur, je voudrais voir une bonne montre.

— Monsieur, voici votre affaire.

— De qui est-elle ?

— De Leroy.

— Qu'est-ce que Leroy ?

— Un de mes plus illustres confrères.

— Donc, vous m'en répondez ?

— Je vous en réponds

— Combien de fois faut-il la remonter par semaine ?

— Une fois.

— Le matin ou le soir ?

— Comme on veut ; cependant mieux vaut la remonter le matin.

— Pourquoi cela ?

— Parce que le soir on est soûl, monsieur Rousseau, et qu'on peut casser le grand ressort.

Cette fois-là, Rousseau était volé ; il sortit en promettant au marchand sa pratique, que, par reconnaissance, il ne lui donna point.

On comprend que, devenu sous-préfet, puis préfet, Romieu ne pouvait pas continuer ce genre de plaisanteries ; et, cependant, on assure que, de temps en temps, le vieil homme revenait, tant il est difficile de chasser ce naturel, qui, au dire du poète d'Auteuil, revient au galop.

Aussi raconte-t-on qu'un soir, M. le sous-préfet, rentrant chez lui à onze heures, après un souper en ville, — quand Romieu soupait en ville, à Paris, il ne rentrait jamais que le lendemain matin, mais chacun sait, hélas ! que Paris n'est point la province ! — M. le sous-préfet, rentrant donc chez lui à onze heures du soir, aperçut trois ou quatre gamins de la localité occupés à viser avec les pierres le réverbère d'honneur allumé devant la sous-préfecture ; seulement, c'était en province toujours, et non à Paris, et les gamins, dans leur maladresse départementale, avaient déjà jeté quatre ou cinq pierres sans atteindre le but. Le sous-préfet, qui les voyait sans qu'ils le vissent, haussait les épaules. Enfin, ne pouvant plus se contenir en face d'une pareille maladresse, il s'approche, prend place au milieu des gamins étonnés, ramasse une pierre au hasard, la lance, et clic ! .. plus de réverbère

— Voilà comme cela se pratique, messieurs, dit-il.

Et il rentre chez lui en murmurant :

— Ah ! la jeunesse est bien dégénérée !

Parfois aussi, — chacun a ses mauvais moments, et, de même que le plus sage pèche sept fois par jour, l'homme d'esprit peut être bête une fois par an ; — parfois aussi, M. le préfet se gourmait dans son collet brodé.

Un jour, Henry Monnier, — vous savez, notre spirituel caricaturiste, notre charmant faiseur de proverbes, notre ami à tous enfin, — Henry Monnier passe à Périgueux, va voir son ancien camarade Romieu, et s'invite à dîner chez lui pour le jour même.

M. le préfet donnait un dîner d'apparat : les convives étaient, pour la plupart, des autorités du département, ce qu'il y avait de plus collet monté enfin.

Henry Monnier ne s'effraye pas pour si peu ; il bavarde, il raconte, il est comme chez lui, comme chez vous, comme chez moi, c'est-à-dire qu'il est charmant.

Seulement, il s'aperçoit que, quoiqu'il tutoie Romieu avec acharnement, Romieu s'obstine à ne pas le tutoyer.

Ce n'était ni dans leurs habitudes, ni dans leurs conventions.

Henry Monnier s'assure bien que ce n'est point une erreur de sa part ; puis, quand il est sûr d'être dans le vrai :

— Ah çà, dis-moi donc, mon cher Romieu, crie-t-il d'un bout à l'autre de la table, tu me dis *vous*, et je te dis *tu*, sais-tu qu'on va te prendre pour mon domestique ?...

Paris s'aperçut réellement de l'absence de Romieu, quoique, en partant, il lui eût laissé Rousseau ; puisqu'on faisait Romieu préfet, Paris eût bien désiré que l'on fît Romieu préfet de Paris ; mais cela n'était point possible, à ce qu'il paraît.

Comment Romieu, en partant, avait-il laissé Rousseau à Paris ?

Ah ! voilà ce que Rousseau ne lui pardonna jamais !

Quand Romieu fut nommé sous-préfet, Rousseau sauta de joie ; c'était bien, de la part du gouvernement, une grave inconséquence de nommer Romieu sous-préfet, sans lui adjoindre Rousseau à un titre quelconque ; mais, comme Rousseau, après la révolution, n'avait rien demandé, il fut assez raisonnable pour n'en pas vouloir au gouvernement.

Il alla trouver Romieu.

— Eh bien, mon cher ami, je te fais mon compliment.

— Ah ! tu sais ?...

— Pardieu !

— Oui, ils m'ont nommé sous-préfet.

— Eh bien ?

— Eh bien, quoi ?

— Tu as pensé à moi, j'espère ?

— J'ai pensé à toi ! et à quel propos ?

— Il me semble qu'il te faut un secrétaire ?

— Tiens ! c'est vrai.

— Tu n'en as pas encore ?

— Non.

— Eh bien, voilà mon affaire, à moi. Douze cents francs, la table, le logement et ta compagnie, c'est tout ce qu'il me faut.

— Mais, au fait, dit Romieu.

— Allons donc !

— Reviens après-demain, et je te dirai si la chose est possible.

— Possible ! qui diable empêcherait que ce ne fût possible ?...

Rousseau part, et revient le surlendemain.

Il trouve Romieu grave, presque soucieux.

— Eh bien ? demande-t-il.

— Eh bien, mon cher ami, je suis désespéré !

— Comment ?

— Impossible !

— Impossible de m'emmener avec toi ?

— Oui ; tu comprends...

— Non, je ne comprends pas.

— Avant de t'emmener, j'ai dû prendre des renseignements.

— Sur moi ?

— Oui, sur toi, et j'ai appris...

— Tu as appris ?...

— J'ai appris que tu buvais !

Rousseau partit ; mais, cette fois, il ne revint pas.

Pauvre Rousseau ! Trois mois avant sa mort, il nous racontait cette anecdote, en pleurant, à mon fils et à moi.

— Romieu finira mal, disait-il avec le ton tragique de Calchas, c'est un ingrat !

Dieu préserve Romieu de la prédiction de Rousseau !

Romieu demeura trois ans sans reparaître, et, pendant ces trois ans, l'absence de Romieu amena de grands changements dans la capitale, ainsi que le constate ce distique d'un auteur inconnu :

Lorsque Romieu revint du Monomotapa,
Paris ne soupait plus, et Paris resoupa.

J'ai dit qu'il s'était fait à Paris de grands changements, j'aurais dû dire des changements fatals.

L'absence du souper a sur la civilisation des conséquences plus fâcheuses qu'on ne croit.

C'est à l'absence du souper et à la présence du cigare que j'attribue la dégénérescence de notre esprit.

Non pas que je dise que nos fils ont moins d'esprit que nous, Dieu m'en garde ! et j'ai, pour mon compte, un fils qui ne me le pardonnerait pas. Mais ils ont un autre esprit.

Reste à savoir quel est le meilleur, du leur ou du nôtre.

Notre esprit, à nous autres hommes de quarante ans, est un esprit qui tient encore un peu de l'aristocratie du XVIIIe siècle, modifié par le côté chevaleresque de l'Empire.

Les femmes avaient une grande influence sur cet esprit-là.

Cet esprit-là, c'était surtout le souper qui l'entretenait.

A onze heures du soir, quand on est délivré des soucis de la journée ; quand on sait qu'on a encore six ou huit heures que l'on peut employer à son loisir entre la veille et le lendemain ; quand on est assis à une bonne table, qu'on coudoie une belle voisine, qu'on a pour excitant les lumières et les fleurs, l'esprit se laisse emporter tout éveillé dans la sphère des rêves, et, alors, il atteint l'apogée de sa vivacité et de son exaltation. Non seulement on a à souper plus d'esprit qu'ailleurs, plus d'esprit qu'aux autres repas, mais encore on a un autre esprit.

Je suis sûr que la plupart des jolis mots du XVIIIe siècle ont été dits en soupant.

Plus de soupers ! donc, absence de cet esprit qu'on avait en soupant.

Maintenant, parlons du cigare.

Autrefois, après le déjeuner, les hommes et les femmes passaient à la salle de billard ou au jardin ; après le dîner, les hommes et les femmes passaient au salon ; là, la conversation continuait sur le même ton, soit qu'elle s'isolât, soit qu'elle se généralisât.

Aujourd'hui, à peine hors de table, les hommes se demandent les uns aux autres : « Viens-tu fumer un cigare ? »

On descend, on se promène sur le trottoir, et l'on fume.

Là encore, on rencontre des femmes ; mais elles n'ont pas tout à fait le même esprit que celles qu'on vient de quitter dans le salon.

On met son esprit au niveau de celui de ces dames ; il ne faut pas faire rougir la plus belle moitié du genre humain.

Cela se renouvelle tous les jours. On ne rencontre pas tous les jours les mêmes personnes sur le trottoir ; mais les personnes ont beau changer, la conversation est toujours à peu près la même.

Sans qu'on s'en aperçoive, l'esprit se vulgarise.

Joignez à cela l'influence du narcotique que contient le tabac, et préjugez ce que sera la société dans un demi-siècle, si le goût du cigare va toujours croissant.

Nous aurons juste autant d'esprit en France en 1950, qu'il y en a aujourd'hui en Hollande.

Vous voyez que nous voilà bien loin de Rousseau et de Romieu.

Au reste, ce n'est qu'à Rousseau que nous avons affaire.

Revenons donc à Rousseau.

CV

LE LAMPION. — « LA CHASSE ET L'AMOUR ». — LA PART DE ROUSSEAU. — LE COUPLET DU LIÈVRE. — LE COUPLET DE FACTURE. — COMME QUOI IL Y A LIÈVRE ET LIÈVRE. — RÉCEPTION A L'AMBIGU. — MES PREMIERS DROITS D'AUTEUR. — CE QUE C'EST QUE PORCHER. — POURQUOI IL NE FAUT PAS LUI DIRE DU MAL DE MÉLESVILLE.

De Leuven et moi, nous allâmes trouver Rousseau.

Il demeurait, à cette époque, rue du Petit-Carreau, avec je ne sais quelle créature.

Il était furieux.

La veille, il avait soupé, et même très bien soupé, chez Philippe, — que, soit dit en passant, je recommanderai comme le seul homme chez lequel on soupe encore ; — il en était sorti avec Romieu, vers une heure du matin, honnêtement gris. Au bout de deux pas, l'air extérieur avait fait son effet, il était ivre ; au bout de cent pas, il était ivre-mort.

Romieu avait fait des efforts héroïques pour le mener le plus loin possible. Mais, entraîné deux fois dans sa chute, il s'était décidé à l'abandonner en entourant toutefois cet abandon de toutes les précautions possibles.

En conséquence, à trente pas de son domicile, reconnaissant l'impossibilité de le traîner plus loin, Romieu l'avait délicatement couché à la porte d'une fruitière sur un tas de feuilles de chou et de fanes de carotte qui se trouvaient là, lui avait appuyé la tête au mur, et, à grand renfort de coups de pied et de coups de poing, il s'était fait ouvrir la boutique d'un épicier. Chez cet épicier, il avait acheté un lampion, avait posé ce lampion à côté de Rousseau, en avait allumé la mèche, et avait pris congé de son malheureux ami en lui adressant cette dernière phrase, moitié consolation d'un devoir rempli, moitié prière à la Providence :

« Et maintenant, dors tranquillement, fils d'Épicure : ils ne t'écraseront pas ! »

Rousseau avait passé la nuit parfaitement tranquille grâce au lampion qui veillait pour lui, et s'était réveillé avec deux ou trois sous dans la main.

De bonnes âmes lui avaient fait l'aumône, le prenant pour un pauvre honteux.

Mais, comme c'était son quartier, le jour venu, il avait été reconnu par la fruitière et par l'épicier, ce qui avait été une grande humiliation pour lui.

Un bon déjeuner, que nous lui offrîmes au café des *Variétés*, le consola. Après quoi, — c'était un dimanche, et, par conséquent, j'avais congé, — après quoi, nous l'emmenâmes dans la chambre d'Adolphe.

Adolphe avait, alors, une fort jolie chambre, presque aussi jolie que celle de Soulié. La maison qu'avait fait bâtir M. Arnault, rue de la Bruyère, était en état, et la famille de Leuven avait suivi la famille Arnault de la rue Pigalle à la rue de la Bruyère.

Nous nous attablâmes autour d'un thé dont Rousseau prétendait avoir absolument besoin, et nous lûmes successivement à notre convive tous nos essais, afin qu'il jugeât par lui-même celui qui lui paraissait digne de sa haute protection.

A la deuxième scène, Rousseau prétendit qu'il écouterait mieux couché sur le lit d'Adolphe, et, en conséquence, il se coucha ; à la quatrième scène, il ronflait ; ce qui prouvait que, si doux qu'eût été le lit d'herbages que lui avait prêté la fruitière de la rue du Petit-Carreau, on ne dort jamais bien quand on découche.

Nous respectâmes le sommeil de Rousseau, et nous attendîmes patiemment son réveil.

A son réveil, Rousseau avait la tête lourde ; il lui était impossible de réunir deux idées. Il demandait à emporter les manuscrits, à lire tranquillement chez lui, et à nous rendre réponse.

Nous lui confiâmes nos trésors : deux mélodrames et trois vaudevilles, et nous nous donnâmes rendez-vous pour dîner chez Adolphe le jeudi suivant.

Le jeudi suivant, madame de Leuven, qui sentait l'importance du dîner, se chargea elle-même de veiller à ses apprêts et à son service.

On avait invité Rousseau par lettre, outre l'invitation verbale.

Au bas de la lettre, comme on met sur les invitations de bal : « On dansera, » on avait mis : « Il y aura deux bouteilles de vin de Champagne. »

Rousseau n'eut garde de manquer.

Rien ne lui avait plu : ni mélodrames ni vaudevilles.

Les mélodrames étaient tirés de romans trop connus, ou il y avait d'autres mélodrames reçus sous le même titre.

Les vaudevilles étaient faits sur des idées qui traînaient partout.

Il y avait dans ce jugement de quoi désespérer des hommes plus forts que nous.

Cependant, une idée d'Adolphe réconforta notre courage, et consola notre amour-propre.

— Il ne les a pas lus, me dit-il tout bas.

—. C'est probable, répondis-je.

Cette quasi-conviction nous rendit un peu de gaieté. Au dessert, je racontai plusieurs histoires, et, entre autres, une histoire de chasse.

— Eh bien, mais, s'écria Rousseau, comment ! vous nous racontez de belles histoires comme celle-là, et vous vous amusez à emprunter des mélodrames à Florian, et des contes à M. Bouilly ; mais il y a, dans l'histoire que vous venez de nous raconter, un vaudeville intitulé : *la Chasse et l'Amour.*

— Vous trouvez ? nous écriâmes-nous.

A cette époque, nous ne nous permettions pas encore de tutoyer Rousseau.

— Parbleu !

— Eh bien, mais, si nous le faisions ce vaudeville ?

— Faisons-le ! répétâmes-nous en chœur.

— Un instant, un instant, dit Rousseau ; il reste encore une bouteille de champagne ; buvons-la.

— Oui, dit Adolphe, et on en fera monter une troisième pour arroser le plan que nous allons faire immédiatement.

— Soit ! dit Rousseau.

Et, levant son verre :

— A la réussite de *la Chasse et l'Amour !* dit-il.

Nous n'eûmes garde de ne point faire honneur au toast, qui fut renouvelé jusqu'à ce qu'il ne restât pas une goutte de la liqueur blonde dans la bouteille.

— La troisième bouteille ! fit Rousseau en égouttant la seconde dans son verre.

— Mettons-nous au plan... Elle viendra, dit Adolphe.

— Au plan ! au plan ! cria Rousseau.

On sonna le domestique ; on fit enlever les plats, les couverts et les [illegible] on ne garda que les trois verres, on mit des plumes [illegible] encre et du papier sur la table ; on me glissa la plume entre les doigts, et l'on fit monter la troisième bouteille.

[illegible] un quart d'heure la bouteille était bue ; au bout d'une heure, le plan était fait.

[illegible] ne demandez pas quel était ce plan, je ne veux pas [illegible] encore.

Nous partageâmes en trois parties les vingt et une scènes [illegible] composent l'ouvrage. Chacun en eut sept : moi les sept de l'exposition, de Leuven les sept du milieu, Rousseau les sept du dénoûment.

Puis on prit rendez-vous à la huitaine pour dîner et lire la pièce.

Chacun, pendant ces huit jours, devait avoir fait sa part.

C'était ainsi que travaillaient les vaudevillistes de la vieille école. Scribe, comme le médecin de Molière qui avait mis le foie à gauche et le cœur à droite, Scribe a changé tout cela, et a donné du sérieux à un travail qui, jusque-là, n'avait été que du caprice et de la fantaisie.

Le lendemain au soir, mes sept scènes étaient écrites.

Au jour dit, nous nous réunîmes. J'avais fait ma besogne, Adolphe avait fait la sienne. Rousseau n'avait pas écrit un mot.

Rousseau, alors, nous déclara qu'il avait l'habitude de travailler en séance, et que, seul, les idées ne lui venaient pas, il ne pouvait rien faire.

Nous répondîmes à Rousseau qu'il ne fallait point que cela l'arrêtât, et que nous ferions sa part en séance.

Il fut convenu que la soirée du jour serait consacrée à revoir ma part et celle d'Adolphe, et que la journée du lendemain verrait commencer les séances pendant lesquelles la part de Rousseau devait être faite.

On lut ma part ; elle eut le plus grand succès ; un couplet surtout émerveilla Rousseau.

Le rôle comique, le chasseur parisien, le chasseur à lunettes, le chasseur de la plaine Saint-Denis enfin, chantait, en manière d'exposition de ses mérites, le couplet suivant :

La terreur de la perdrix
Et l'effroi de la bécasse
Pour mon adresse à la chasse,
On me cite dans Paris.
Dangereux comme la bombe,
Sous mes coups rien qui ne tombe,
Le cerf comme la colombe.
A ma seule vue, enfin,
Tout le gibier a la fièvre ;
Car, pour mettre à bas un lièvre,
Je suis un fameux lapin !

Adolphe lut à son tour la sienne, et eut une mention honorable pour un couplet de facture.

On ne sait plus aujourd'hui ce que c'est qu'un couplet de facture, — à l'exception des Nestors de l'art, qui ont conservé un reconnaissant souvenir des *bis* et des *ter* qui accueillaient presque toujours le couplet de facture. — Voici le couplet de facture d'Adolphe : à tout seigneur tout honneur :

Air du vaudeville des *Blouses*.

Un seul instant examinez le monde,
Vous ne verrez que chasseurs ici-bas
Autour de moi quand on chasse à la ronde,
Pourquoi donc, seul, ne chasserais-je pas ?
Dans nos salons, un fat parfume d'ambre
De vingt beautés chasse à la fois les cœurs.
Un intrigant rampant dans l'antichambre
Chasse un cordon, un regard, des faveurs.
Sans consulter son miroir ni son âge,
Une coquette, à soixante et dix ans,
En minaudant, chasse encore l'hommage
Que l'on adresse à ses petits-enfants.
Un lourd journal que la haine dévore,
Toujours en vain chasse des souscripteurs ;
Et l'Opéra, sans en trouver encore,
Depuis longtemps chasse des spectateurs.
Un jeune auteur, amant de Melpomène,
Chasse la gloire et parvient à son but :
Un autre croit, sans prendre autant de peine,
Qu'il lui suffit de chasser l'Institut.
Pendant vingt ans, les drapeaux de la France
Sur l'univers flottèrent en vainqueurs,
Et l'étranger sait par expérience,
Si nos soldats sont tous de bons chasseurs.

Un seul instant examinez le monde,
Vous ne verrez que chasseurs ici-bas.
Autour de moi quand on chasse à la ronde,
Pourquoi donc, seul, ne chasserais-je pas ?

Restait donc, comme nous l'avons dit, la part de Rousseau à faire.

Nous nous mîmes à l'œuvre dès le lendemain soir ; seulement, comme, à cause du portefeuille, nous ne pouvions commencer qu'à neuf heures du soir, nous ne finissions guère qu'à une heure du matin. C'était moi qui, demeurant faubourg Saint-Denis, reconduisais Rousseau jusqu'à la rue Poissonnière. Mais, en sortant de nos mains, Rousseau était toujours à peu près sain de corps et d'esprit ; de manière que je n'eus point de dépense de lampions à faire.

La pièce finie, il s'agit de choisir le théâtre auquel on ferait cadeau du chef-d'œuvre. Je n'avais pas de préférence, et, pourvu que la pièce fût jouée et jouée vite, peu m'importait à quelle caisse je devrais me présenter.

Adolphe et Rousseau furent pour le Gymnase ; je n'avais rien contre le Gymnase, j'adhérai.

Rousseau demanda lecture.

On n'avait pas droit de refuser une lecture à Rousseau : il avait été joué.

Rousseau obtint donc lecture ; seulement, Poirson, qui était le véritable directeur du Gymnase, la lui fit attendre trois semaines.

Il n'y avait rien à dire ; — nous attendions, nous, depuis deux ans.

Il avait été décidé que deux auteurs seulement s'y présenteraient et seraient nommés. J'avais de grand cœur cédé l'honneur à de Leuven ; je ne voulais, en réalité, jeter mon nom à la publicité qu'à la suite d'une œuvre importante.

Tout dépend en ce monde de la façon dont on débute, et débuter par *la Chasse et l'Amour*, si remarquable que fût l'ouvrage, ne me paraissait un début digne ni de mes espérances ni de mon orgueil.

Or, quoique mes espérances eussent bien diminué depuis deux ans, mon orgueil était encore fort raisonnable.

Il fut donc décidé que je ne paraîtrais ni à la lecture ni sur l'affiche.

Seulement, mon nom de Dumas serait imprimé sur la brochure.

Le grand jour arriva. Nous déjeunâmes ensemble au café du *Roi* ; puis, à dix heures et demie, nous nous séparâmes ; Rousseau et Adolphe partirent pour le Gymnase, et je montai à mon bureau.

Oh ! je l'avoue, de onze heures à trois heures, les transes furent grandes. A trois heures, la porte s'ouvrit, et, par l'entre-bâillement, j'aperçus deux figures désolées.

La première était celle de Rousseau, la seconde celle de Leuven.

La Chasse et l'Amour était refusée par acclamation.

Il n'y avait eu qu'un cri.

Poirson avait paru consterné qu'on eût eu l'idée de lire une pareille chose à un théâtre qui portait le titre aristocratique de théâtre de Madame.

Le couplet qui se terminait par ces quatre vers :

A ma seule vue, enfin,
Tout le gibier a la fièvre ;
Car, pour mettre à bas un lièvre,
Je suis un fameux lapin !

l'avait abominablement scandalisé. Rousseau lui avait fait observer qu'il n'avait pas toujours eu même en temps prohibé cette horreur qu'il manifestait pour le gibier, puisque, dans *l'Héritière*, Scribe avait fait dire à son colonel, en montrant au public un vieux lièvre qu'il tirait de son carnier :

Voyez ces favoris épais
Sous lesquels se cachent ses lèvres ;
C'est le Nestor de ces forêts,
C'est le patriarche des lièvres !
D'avoir pu le tuer vivant,
Je me glorifierai sans cesse.
Car, si je tardais d'un instant,
Il allait mourir de vieillesse !

Mais Poirson avait répondu qu'il y avait lièvre et lièvre ; que la comparaison que faisait du sien M. Scribe, à un patriarche et à Nestor, le relevait aux yeux des gens comme il faut, tandis que cet horrible jeu de mots que nous nous étions permis, en opposant le mot *lièvre* au mot *lapin*, était du plus mauvais goût, et ne serait pas toléré même sur un *théâtre du boulevard*.

Je demandai naïvement si le Gymnase n'était pas un théâtre du boulevard ; mais ce fut alors Rousseau qui, dans sa mauvaise humeur contre moi, — car il regardait mon couplet comme la cause du refus, — me répondit :

Apprenez, mon cher ami, qu'il y a boulevard et boulevard, comme il y a lièvre et lièvre.

Je demeurai fort étourdi ; je n'avais jamais fait de différence entre les lièvres, qu'en les séparant en lièvres tendres

et en lièvres durs, de différence entre les boulevards, qu'en préférant, l'été, les boulevards qui étaient à l'ombre aux boulevards qui étaient au soleil, et l'hiver, les boulevards qui étaient au soleil aux boulevards qui étaient à l'ombre.

Je me trompais, les lièvres et les boulevards avaient leur aristocratie.

On se sépara en prenant rendez-vous pour le soir.

Lassagne me vit abattu, et partagea bien sincèrement ma tristesse. Aussi, dès qu'Ernest eut le dos tourné :

— Consolez-vous, mon cher ami, me dit-il, nous ferons une pièce ensemble.

— Vraiment ? m'écriai-je en bondissant de joie.

— Chut ! me dit-il, n'allez pas tambouriner cela dans les corridors, et le trompeter dans le bureau.

— Oh ! soyez tranquille !

— J'ai lu votre *Ode au général Foy* ; c'est jeune, mais il y a quelques bons vers et deux ou trois images là-dedans. Je veux vous aider à arriver.

— Oh ! merci, merci.

— Seulement, nous serons peut-être obligés de nous adjoindre une troisième personne, car ni vous ni moi ne pourrions faire les répétitions ; d'ailleurs, il ne faut pas qu'on sache que j'en suis.

— Adjoignez-vous qui vous voudrez. Mais quand commençons-nous ?

— Dame ! cherchez un sujet de votre côté, j'en chercherai un du mien, et nous verrons à prendre celui qui sera le meilleur.

Ernest rentra ; Lassagne mit son doigt sur ses lèvres.

Je fis un signe de tête, et tout fut dit.

Le soir, comme il avait été convenu, nous nous réunîmes, Adolphe, Rousseau et moi.

Rien de plus mélancolique au monde que ces réunions d'auteurs refusés, à moins d'être Corneille ou M. Viennet, on a toujours un doute ; ce doute, c'est que le directeur pourrait bien avoir raison, et que, soi, l'on pourrait bien s'être trompé.

Pour ne point décider arbitrairement cette grande question, nous prîmes un terme moyen.

Ce fut de lire à un autre théâtre.

Mais à quel théâtre lirions-nous ?

Poirson nous avait dédaigneusement renvoyés à un théâtre du boulevard ; Rousseau nous offrit de lire à l'Ambigu. Le régisseur, Warez, étant de ses amis, il avait chance de ne pas attendre la lecture, comme cela n'eût point manqué d'arriver à un autre théâtre.

Nous adhérâmes à la proposition.

La lecture, demandée le lendemain, fut accordée pour le samedi suivant.

Nous attendîmes, moi surtout, ce samedi avec une grande anxiété.

Ce résultat, si misérable qu'il fût, était pour nous presque une affaire de vie ou de mort.

Nous voyions s'approcher avec terreur, ma mère et moi, la fin de nos ressources, et quoique Deprès, notre voisin, fût mort ; quoique nous eussions, comme il nous l'avait conseillé, repris son logement, de cent francs meilleur marché que le nôtre ; quoique nous missions la plus grande économie dans nos dépenses, nos ressources s'épuisaient peu à peu, et assez rapidement pour donner de graves inquiétudes sur l'époque où nous serions réduits à vivre de mes seuls appointements.

Le fameux samedi arriva.

J'allai à mon bureau ; ces messieurs allèrent à leur lecture.

A une heure, la porte de mon bureau s'ouvrit ; mais, derrière cette porte, étaient deux figures à l'expression desquelles je ne pouvais pas plus me tromper que la première fois.

— Reçus ? m'écriai-je.

— Par acclamation, mon cher, dit Rousseau.

— Et le fameux couplet du lièvre ?

— Bissé !

O faiblesse des jugements humains ! ce qui révoltait M. Poirson ravissait M. Warez.

Il y avait donc effectivement lièvre et lièvre, boulevard et boulevard.

Je m'informai des droits d'auteur d'un vaudeville à l'Ambigu.

Il y avait douze francs de droits d'auteur, et six places dans la salle.

C'était, chacun, quatre francs par soirée, plus deux places.

Ces deux places étaient estimées quarante sous.

Le résultat de mes débuts dramatiques serait donc de me produire six francs tous les jours.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, six francs tous les jours, c'étaient mes appointements, plus une moitié.

Seulement, quand notre première représentation arriverait-elle ?

On avait promis à Rousseau que ce serait le plus tôt possible.

En effet, huit jours après, Rousseau fut appelé pour lire aux acteurs.

Ce fut un jour de joie suprême.

En revenant de la lecture, Rousseau me prit à part.

— Écoute, me dit-il (nous nous étions tutoyés pendant nos alternatives de douleurs et de joies), si tu as besoin d'argent...

— Comment, si j'ai besoin d'argent ! certainement que j'en ai besoin !

— Eh bien, si tu as besoin d'argent, je t'indiquerai un brave homme qui t'en prêtera.

— Sur quoi ?

— Sur tes billets.

— Sur quels billets ?

— Sur tes billets de spectacle, donc.

— Sur mes deux places par jour ?

— Oui ; tu comprends, moi, je lui ai vendu mes places et mes droits, tout ; il m'a tout payé deux cent cinquante francs à forfait. Alors, je me suis dit : « Il ne faut pas oublier les amis. » Je t'ai fait mousser ; j'ai dit que tu étais un jeune homme qui commençait, mais que tu donnais les plus belles espérances. J'ai laissé soupçonner que tu étais appelé à enfoncer Scribe et Casimir Delavigne, et il t'attend ce soir au café de l'Ambigu.

— Comment s'appelle-t-il, ton homme ?

— Porcher.

— Bon ! j'irai.

Rousseau s'éloignait déjà, mais il revint.

— A propos, dis-lui tout ce que tu voudras, mais ne lui dis pas de mal de Mélesville.

— Et pourquoi veux-tu que je lui dise du mal de Mélesville ? Je n'en pense que du bien !

— Naïf jeune homme, va ! tu ne sais donc pas qu'en littérature, c'est de ceux dont on pense le plus de bien qu'on dit le plus de mal ?

— Non, je ne savais pas... Mais pourquoi ne faut-il pas dire de mal de Mélesville à Porcher ?

— Un jour que j'aurai le temps, je te conterai cela.

Et Rousseau, m'envoyant un signe joyeux de la tête et de la main, partit en faisant sonner ses deux cent cinquante francs, et me laissant réfléchir à la cause pour laquelle il ne fallait pas dire du mal de Mélesville à Porcher.

Je n'attendis pas précisément l'heure habituelle de la sortie, et je courus tout joyeux annoncer la bonne nouvelle à ma mère.

Seulement, je ne lui dis rien de l'offre qui m'avait été faite par Rousseau.

Le soir, après mon second portefeuille, j'allai au café de l'Ambigu.

Je demandai M. Porcher.

On me le montra faisant une partie de dominos.

J'allai à lui ; il me reconnut probablement, car il se leva.

— Je suis le jeune homme dont vous a parlé Rousseau, lui dis-je.

— Monsieur, je suis à vous. Êtes-vous pressé ou voulez-vous permettre que je finisse ma partie de dominos ?

— Finissez, monsieur ; je ne suis aucunement pressé ; j'attendrai en me promenant sur le boulevard.

Je sortis du café, et j'attendis.

Cinq minutes après, Porcher sortit à son tour.

— Eh bien, me dit-il, vous avez donc une pièce reçue à l'Ambigu ?

— Oui, et qui est même entrée en répétition aujourd'hui.

— Je sais cela ; et vous voudriez de l'argent sur vos billets ?

— Dame ! lui dis-je, voici la position...

Et je lui racontai en deux mots toute ma vie.

— Combien désirez-vous sur vos billets ? Vous savez qu'ils ne valent que deux francs par jour ?

— Eh ! mon Dieu, oui, je le sais.

— Je ne puis donc pas vous donner beaucoup.

— Je comprends cela.

— Car la pièce peut ne pas réussir.

— Mais, enfin, pouvez-vous me donner ?

— Combien ?... Voyons !

Je rappelai tout mon courage, tant je trouvais moi-même la demande exorbitante.

— Pouvez-vous me donner cinquante francs ?

— Oh ! oui, dit Porcher.

— Quand cela ?

— Tout de suite. Je ne les ai pas sur moi, mais je vais les prendre au café.

— Et, moi, je vais y rentrer pour vous donner un reçu.

— Inutile ; je vous inscrirai sur mon registre, comme je fais pour M. Mélesville et pour les autres ; seulement, il est convenu de parole, n'est-ce pas, que, pour tout l'avenir, nous faisons affaire ensemble ?

— Convenu, à la vie, à la mort.

Porcher entra, prit cinquante francs au comptoir, et me les remit dans la main.

J'ai éprouvé peu de sensations aussi délicieuses que le contact de ce premier argent gagné avec ma plume ; jusque-là,

celui que j'avais touché n'avait été gagné qu'avec mon écriture.

— [illegible] me dit-il, soyez sage, travaillez bien, et je vous [illegible] Mélesville.

Je regardai Porcher : c'était la seconde fois qu'il prononçait ce nom à propos duquel Rousseau m'avait fait [illegible] recommandation.

— Pourquoi faire, connaître Mélesville ? hasardai-je timidement.

— Mais pour travailler avec lui, donc! Si vous travailliez avec Mélesville, vous seriez lancé.

Je regardai Porcher.

— Écoutez, monsieur, lui dis-je, je serais désespéré que ce que je vais vous dire pût vous déplaire.

— Oh ! oh ! me répliqua Porcher, est-ce que ce que vous avez à me dire serait du mal de M. Mélesville ?

Non, monsieur, Dieu m'en garde ! Je n'ai vu M. Mélesville qu'une fois ou deux, je crois, du moins : un homme de trente-cinq ans, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Brun, mince ?

— Oui.

— Souriant toujours ?

— Oui.

— Des dents maxillaires ?

— C'est cela.

— Eh bien... M. Mélesville est un homme d'infiniment d'esprit.

— Je le sais bien !

— Mais j'ai une prétention.

— Laquelle ?

— C'est, d'ici à un an ou deux, d'arriver seul.

— Où cela ?

— Au Théâtre-Français.

— Ah ! ah !... mauvaise affaire !

Le Théâtre-Français ?

— Oui.

— Pour qui ?

— Pour moi.

— Comment, pour vous ?

— Oui, vous ne vous doutez pas des difficultés qu'ils font pour les billets, à ce maudit théâtre. N'importe ! les droits d'auteur sont bons, et, si vous pouvez arriver, dame ! vous ferez bien... Mais, je vous en préviens, ce n'est pas commode.

— Je le sais bien, mais je connais un peu M. Talma.

— Oh ! bien, alors, c'est comme si vous disiez à Rome : « Je connais le pape. » Bon, bon, bon ! allez... mais n'oubliez pas que c'est à Porcher que vous avez eu affaire le premier.

— Je n'ai garde.

— Ayez bonne mémoire ; ordinairement, les gens qui ont bonne mémoire ont bon cœur.

— Je crois, monsieur, que vous êtes une preuve vivante de ce que vous dites.

— Pourquoi cela ?

— Parce que voilà deux ou trois fois que vous prononcez le nom de Mélesville.

— Mélesville ! c'est-à-dire, monsieur, que je me ferais tuer pour lui.

— Je n'aurai pas l'indiscrétion de vous demander la cause de votre dévouement.

— Oh ! c'est bien simple. J'étais perruquier ; c'était moi qui taillais les cheveux à Mélesville ; lui, il a de la fortune, mais n'importe ! il faisait des pièces. Dans ce temps-là, il y a dix ou douze ans, on ne vendait pas ses billets, on les donnait.

— Monsieur Porcher, croyez que, si j'étais plus riche, je vous donnerais les miens avec le plus grand plaisir.

— Vous ne comprenez pas : dans ce temps-là, on ne vendait pas ses billets, on les donnait. M. Mélesville me donnait donc ses billets ; j'allais avec des amis à ses pièces, et j'applaudissais. Il fit tant de pièces et me donna tant de billets, qu'il me vint une idée ; c'était, au lieu de les prendre et de les donner pour rien, de les lui acheter et de les lui revendre. Je lui proposai le marché. — Vous êtes fou, Porcher, me dit-il, que diable voulez-vous faire de cela ? — Laissez-moi faire. — Oh ! parbleu ! essayez mon cher. J'essayai, mes affaires allèrent, cela réussit. Depuis ce temps, je fais mes petites affaires où, si jamais j'arrive à une fortune, c'est à M. Mélesville que je le devrai ; aussi, venez chez moi, et vous verrez son portrait avec celui de ma femme et de mes enfants.

J'ai été depuis chez Porcher plusieurs fois même ; — cette fois peut-être pour lui demander des services, une fois seulement pour lui en rendre, — et, chaque fois que j'y ai été, mon regard s'est arrêté sur ce portrait de Mélesville que la reconnaissance de cet homme avait, dans son cœur, élevé à la hauteur de celui de sa femme et de ses enfants.

Un jour, Porcher eut je ne sais quel service à demander à Cavé, — c'était du temps que Cavé était directeur des beaux-arts.

Je conduisis Porcher chez Cavé.

— Tiens ! lui dis-je, je t'amène un homme qui a plus fait pour la littérature depuis vingt-cinq ans, que toi, tes prédécesseurs et tes successeurs n'ont fait et ne feront en un siècle.

Et c'était vrai, ce que je disais là.

L'idée ne viendra jamais à un homme de lettres, dans l'embarras, de s'adresser au ministre de l'intérieur ou au directeur des beaux-arts.

Mais l'idée lui viendra de s'adresser à Porcher, et il fera bien.

Chez Porcher, il trouvera bon visage et caisse ouverte, deux choses qu'il ne trouverait certainement pas au ministère de l'intérieur.

— J'en appelle à Théaulon, à Soulié, à Balzac morts ; j'en appelle à tous ceux qui vivent.

Depuis vingt-cinq ans, Porcher a peut-être prêté à la littérature cinq cent mille francs.

Aussi, pour mon compte, je suis reconnaissant à Porcher, comme Porcher était reconnaissant à Mélesville, et, quand je vais aujourd'hui chez Porcher, je suis heureux et fier de voir mon portrait trois fois reproduit, en buste, en pastel, en médaille, à côté du portrait des enfants de Porcher.

Mais ce dont je lui suis reconnaissant surtout, c'est de ces premiers cinquante francs qu'il me donna, que je rapportai à ma mère, et qui firent refleurir dans son âme cette fleur du ciel qui commençait à s'y faner : l'espérance !

Aussi demandez à madame Porcher, elle qui est en relation avec tout ce qui a de l'esprit en France, les charmantes lettres qu'elle reçoit.

Elle aurait bien certainement un recueil à publier, qui ne le céderait en rien aux lettres de madame de Sévigné, quoiqu'elles soient d'un autre genre.

Nous en prenons une au hasard ; elle est d'un auteur de notre connaissance, qui n'est pas nous, quoique sa signature ressemble diablement à la nôtre.

Il demandait un modeste emprunt de cent francs, et on lui répondait d'attendre quelques jours ; après quoi, il était probable qu'on serait en mesure de lui rendre ce service. — Voici la lettre :

« Attendre quelques jours, madame ! mais c'est comme si vous disiez à un homme à qui l'on va couper le cou de danser un rigodon ou de faire un calembour ; mais, dans quelques jours, je serai riche à millions ! je toucherai cinq cents francs. Si je m'adresse à vous, si je vous ennuie de moi, c'est que je suis dans une misère à rendre des points à Job, le plus grand malheureux de l'antiquité. Si vous ne m'envoyez pas ces cent francs par mon esclave, je dépense mes derniers sous à faire l'acquisition d'une clarinette et d'un caniche, et je vais jouer de l'une et de l'autre devant votre porte en m'écrivant sur le ventre : « Faites « l'aumône à un homme de lettres abandonné de madame « Porcher. » — Voulez-vous que j'aille vous demander ces cent francs sur la tête ? que je crie : « Vive la République ! » ou que j'épouse mademoiselle Moralès ?... Aimez-vous mieux que j'aille à l'Odéon, que je trouve du talent à Cachardy, ou que je porte des chapeaux gibus ?... Ce que vous m'ordonnerez, je le ferai, si vous m'envoyez ces cent francs. Envoyez-les-moi plutôt dix fois qu'une !

« Mille et mille sentiments dévoués,

« X*** »

P.-S. Cela m'est égal que les cent francs soient en argent, en or ou en billets de banque ; ainsi, ne vous gênez pas. »

CVI

SUCCÈS DE MA PREMIÈRE PIÈCE. — MES TROIS NOUVELLES. — M. MARLE ET SON ORTHOGRAPHE. — MADAME SETIER. — UNE MAUVAISE SPÉCULATION. — « LE PATRE », DE MONTVOISIN. — « L'OREILLER ». — MADAME DESBORDES-VALMORE. COMMENT ELLE DEVINT POÈTE. — MADAME AMABLE TASTU. — « LE DERNIER JOUR DE L'ANNÉE ». — « ZÉPHIRE ».

La Chasse et l'Amour fut jouée comme pièce de circonstance, le 22 septembre 1825.

Elle eut un grand succès.

C'était Dubourjal qui jouait le principal rôle ; quels étaient les autres acteurs, je n'en sais plus rien.

J'aurais certainement oublié le titre de la pièce comme le nom des acteurs, si je ne voulais pas marquer le point de départ des cent drames que je ferai probablement, comme je vais marquer tout à l'heure le point de départ des six cents volumes que j'ai faits.

Ce succès donna assez de confiance à Porcher, pour que, sur ma première demande et sur mes billets à venir, il me prêtât cent écus.

Voici à quoi étaient destinés ces cent écus.

Pendant les répétitions de *la Chasse et l'Amour*, et pendant que je cherchais un sujet pour travailler avec Lassagne, j'avais écrit un petit volume de nouvelles que je voulais faire imprimer.

C'était l'époque des grands succès des petites choses. Je l'ai déjà dit à propos de *la Pauvre Fille*, de Soumet, et des *Savoyards*, de M. Guiraud; je le répète à propos, non pas de mes nouvelles, à moi, mais de deux ou trois nouvelles que venaient de publier madame de Duras et madame de Salm.

Je ne me rendais pas parfaitement compte de ces succès, ou plutôt du bruit qu'ils produisaient; je ne faisais point la part de la position sociale des illustres auteurs, et je ne voyais pas pourquoi je ne ferais pas le même bruit et n'aurais pas le même succès avec mes nouvelles que mesdames de Duras et de Salm avec les leurs.

J'avais donc fait trois nouvelles; ces trois nouvelles formaient un petit volume; ce petit volume, je l'avais offert à dix libraires qui l'avaient refusé du premier coup et, je dois leur rendre cette justice, sans la moindre hésitation.

Ces trois nouvelles étaient intitulées: l'une, *Laurette;* l'autre, *Blanche de Beaulieu;* j'ai complètement oublié le titre de la troisième.

De *Blanche de Beaulieu*, j'ai fait depuis *la Rose rouge;* de la troisième, dont j'ai oublié le nom, j'ai refait depuis *le Cocher de cabriolet*.

Éprouvant refus sur refus de la part des libraires, et convaincu que l'apparition de mon volume devait produire, dans le monde littéraire, une sensation au moins égale à celle d'*Ourika*, j'étais résolu à faire imprimer ce volume à mes frais.

Il existait, à cette époque, de par le monde un homme qui s'y présentait avec une singulière prétention: c'était celle de renverser toutes les règles de l'orthographe, pour leur substituer une orthographe sans aucune règle.

A son avis, chaque mot devait s'écrire comme il se prononçait. De la racine grecque, de la racine celtique, de la racine romaine, de la racine arabe et de la racine espagnole, il ne s'inquiétait aucunement.

Ainsi, il écrivait le dernier adverbe que vient de laisser échapper notre plume *oqunemen*.

C'était assez difficile à lire, mais il paraît que c'était plus facile à écrire.

Cet homme s'appelait M. Marle.

M. Marle cherchait partout des partisans à son orthographe; il comprenait qu'il ne pouvait faire de révolution que comme Attila, c'est-à-dire à la tête d'un million d'hommes.

Or, ayant jugé sans doute que les hommes de lettres, et, en particulier, les vaudevillistes, étaient ceux qui devaient le moins tenir à l'orthographe, il avait surtout essayé de faire ses embauchements parmi nous.

Ce brave M. Marle publiait un journal écrit dans cette étrange langue que nous venons de dire.

Ce journal, il le publiait chez un imprimeur qui demeurait cour des Fontaines, et qui s'appelait Setier.

En faisant la connaissance de M. Marle, j'avais fait la connaissance de M. Setier, j'avais fait celle de madame Setier.

Madame Setier était une femme distinguée, Anglaise, ou tout au moins sachant parfaitement l'anglais.

Elle m'avait offert de me traduire quelques pièces anglaises que, facilement, prétendait-elle, je pourrais approprier au théâtre français.

Il en résultait que, comme la cour des Fontaines était à la fois proche de mon bureau, où j'étais, comme je l'ai dit, forcé d'aller tous les soirs, et du passage Véro-Dodat, où demeurait mon ami Thibaut, chez lequel j'allais tous les jours, je m'arrêtais de temps en temps cour des Fontaines.

Mes trois nouvelles achevées, je les donnai à lire à madame Setier.

Madame Setier, indulgente comme une femme, trouva mes nouvelles charmantes, et obtint de son mari qu'il les imprimerait de compte à demi.

L'impression des nouvelles, tirées à mille exemplaires, — je croyais qu'on n'en tirerait jamais un assez grand nombre, — l'impression des nouvelles devait, comme frais, monter à six cents francs.

Moyennant trois cents francs, M. Setier consentait à les imprimer. Il faisait le reste des frais, c'est-à-dire les trois cents autres francs. Il rentrait d'abord dans ses trois cents francs; puis, rentré dans ses trois cents francs, nous partagions les bénéfices par moitié.

Voilà pourquoi je demandais à Porcher trois cents francs, que Porcher me prêta, à valoir sur mes prochains billets d'auteur.

Je portai mes trois cents francs chez M. Setier, je déposai mon manuscrit, et, le surlendemain, j'eus la joie de corriger mes épreuves.

Qui m'eût dit que ce qui me fit une si grande joie à cette époque me serait plus tard un si grand ennui?

Au bout d'un mois — pendant lequel *la Chasse et l'Amour* suivait triomphalement le cours de ses représentations, et me rapportait cent quatre-vingts francs de droit d'auteur et de vente de billets, — mon volume parut sous mon nom, et avec le titre de *Nouvelles contemporaines*.

On en vendit quatre exemplaires, et l'on fit dessus un article dans *le Figaro*.

Cet article, ce fut Etienne Arago qui le fit. Si ce chapitre va le trouver dans l'exil, son étonnement sera grand, sans doute, de voir qu'après vingt-cinq ans, je me souviens d'un article qu'il a oublié.

Quatre volumes vendus faisaient rentrer dix francs dans la caisse de M. Setier.

M. Setier en fut donc de deux cent quatre-vingt-dix francs pour avoir imprimé les *Nouvelles contemporaines*, et moi, de trois cents francs pour les avoir faites.

La spéculation n'était heureuse ni pour l'un ni pour l'autre. Aussi, je m'en tins à ce conseil que m'avait donné un libraire fort intelligent, M. Bossange:

— Faites-vous un nom, et je vous imprimerai.

Là était toute la question.

Se faire un nom! C'est la condition qui fut posée à tout homme qui s'en fit un. Cette condition, au moment où elle lui fut imposée, il s'est demandé, désespéré, comment il pourrait la remplir?

Et cependant, il l'a remplie.

Je ne crois pas au talent ignoré, au génie inconnu, moi.

Il y avait des causes pour que Gilbert et Hégésippe Moreau mourussent à l'hôpital.

Il y avait des causes pour que s'asphyxiassent Escousse et Lebras. C'est dur à dire, mais ni l'un ni l'autre de ces deux pauvres fous, s'il eût vécu, n'eût eu, au bout de vingt ans de travail, la réputation que leur valut l'épitaphe de Béranger.

Je m'occupai donc sérieusement de me faire un nom pour vendre mes livres, et pour ne plus les faire imprimer de compte à demi.

Au reste, ce nom, si petit et si modeste qu'il fût, commençait à percer la terre. Vatout avait lu mon *Ode au général Foy* et mes *Nouvelles contemporaines*, — car on comprend que la vente de quatre exemplaires avait donné large champ à mes générosités, — et, un jour, il m'envoya trois ou quatre lithographies en m'invitant à en prendre une pour faire des vers dessus.

Cela demande une explication.

Vatout publiait la *Galerie du Palais-Royal*.

Cet ouvrage, magnifiquement imprimé, paraissait sous le patronage du duc d'Orléans.

C'était la reproduction lithographique de tous les tableaux de la galerie du Palais-Royal, avec des notices, des nouvelles ou des vers faits sur ces tableaux par toute la littérature contemporaine.

Je comptais donc dans la littérature contemporaine, puisque Vatout me demandait des vers.

Le raisonnement, posé ainsi, pouvait plutôt être un sophisme qu'un dilemme, mais, comme je n'avais à le discuter avec personne, il tint comme dilemme dans mon esprit, et me devint un encouragement.

Oh! je ne demandais pas mieux que d'en recevoir de tous les côtés, des encouragements!

Je choisis une lithographie représentant un pâtre romain, d'après un tableau de Montvoisin.

Le pâtre était couché et dormait sous une treille.

Je ne donne point comme bons les vers que je fis sur ce sujet. Je les donne comme une étude curieuse de mes progrès dans la langue poétique.

Il est une heure plus brûlante
Où le char du soleil au zénith arrêté,
Suspend sa course dévorante,
Et verse des torrents de flamme et de clarté.
Alors, un ciel d'airain pèse au loin sur la terre,
Les monts sont désertés, la plaine est solitaire,
L'oiseau n'a plus de voix pour chanter ses amours,
Et, sur la rive desséchée,
La fleur implore en vain, immobile et penchée,
Le ruisseau tari dans son cours.

Il est une place au bocage
Où, s'arrondissant en berceaux,
Le lierre et la vigne sauvage
Se prolongent en verts arceaux.
C'est là qu'étendu sous l'ombrage
Un berger du prochain village
Trouve un sommeil réparateur,
Et près de lui son chien fidèle
Veille, attentive sentinelle,
Sur les troupeaux et le pasteur.

Tu dors ! jeune fils des montagnes,
Et mon œil, aux débris épars autour de toi,
Reconnaît ces vastes campagnes,
Où florissait le peuple roi !
Tu dors ! et, des mortels ignorant le délire,
Nul souvenir de gloire à ton cœur ne vient dire
Que tes membres lassés ont trouvé le repos
Sur la poussière d'un empire
Et sur la cendre des héros.

Ces grands noms, qu'aux siècles qui naissent
Lèguent les siècles expirants,
Et qui toujours nous apparaissent
Debout sur les débris des ans,
De nos cœurs sublimes idoles,
Sont pour toi de vaines paroles
Dont les sons ne t'ont rien appris ;
Et, si ta bouche les répète,
C'est comme l'écho qui rejette
Des accents qu'il n'a pas compris.

Conserve donc cette ignorance,
Gage d'un paisible avenir,
Et qu'une molle indifférence
T'épargne même un souvenir.
Que de tes jours le flot limpide
Coule comme un ruisseau timide
Qui murmure parmi des fleurs,
Et, loin des palais de la terre,
Voit dans son onde solitaire
Le ciel réfléchir ses couleurs.

Si du fleuve orageux des âges
Tu voulais remonter les bords,
Que verrais-tu, sur ces rivages ?
Du sang, des débris et des morts ;
Les lâches clameurs de l'envie
La vertu toujours poursuivie,
Aux yeux des rois indifférents ;
Et profanant les jours antiques,
Sur la cendre des républiques,
Des autels dressés aux tyrans.

Que dirais-tu, lorsque l'histoire
Viendrait dérouler à tes yeux
Ses fastes sanglants, où la gloire
Recueille les erreurs des cieux ?
Ici, les fils de Cornélie,
Que tour à tour la tyrannie
Écrase en passant, sous son char ;
Là, trahi du dieu des batailles,
Caton déchirant ses entrailles
Pour fuir le pardon de César !

Près de ces illustres victimes,
Que pleure encor la liberté,
Tu verrais, puissants de leurs crimes,
Les grands fonder l'impunité ;
Lorsque sa rage est assouvie
Le Sylla terminant sa vie
Tranquille au toit de ses aïeux ;
Un [illegible] que l'on encense,
L' [illegible] un peuple immense
Ose [illegible] rang des dieux.

Alors à [illegible] voilée,
Où l'ombre [illegible] le jour,
Quand les [illegible] la vallée
Redisent de [illegible] chants d'amour,
Seul peut-être, au pied des collines,
D'où Rome sort de [illegible]
Viendrais-tu sans chiens, sans troupeaux,
Et regrettant [illegible]
Fuirais-tu les jeux et la danse
Pour soupirer sur des [illegible] !

Pendant ce temps, M. Marle avait été obligé de renoncer à son journal, et nous avait proposé, à Adolphe et à moi, d'utiliser les deux ou trois cents abonnés qu'il avait, en faisant pour ce noyau d'honnêtes gens, une publication mensuelle.

Après avoir longtemps agité la question de savoir si cette publication serait en prose ou en vers, nous décidâmes qu'elle serait en vers et en prose, et qu'elle aurait nom *la Psyché*.

C'était un admirable moyen pour moi de publier ce que j'écrirais désormais en prose ou en vers, sans faire imprimer de compte à demi.

Les vers ou la prose mis dans *la Psyché* ne rapportaient rien, mais aussi ils ne coûtaient rien.

Nous publiâmes, à cette époque, quelques charmants vers de madame Desbordes-Valmore et de madame Amable Tastu.

Voici les vers de madame Desbordes-Valmore :

Cher petit oreiller, doux et chaud sous ma tête,
Plein de plume choisie, et blanc, et fait pour moi,
Quand on a peur du vent, des loups, de la tempête,
Cher petit oreiller, que l'on dort bien sur toi !

Beaucoup, beaucoup d'enfants pauvres et nus, sans mère,
Sans maison, n'ont jamais d'oreiller pour dormir ;
Ils ont toujours sommeil... O destinée amère !
Cela, douce maman, cela me fait gémir...

Et, quand j'ai prié Dieu pour tous ces petits anges
Qui n'ont point d'oreiller, moi, j'embrasse le mien,
Et, seule en mon doux nid qu'à tes pieds tu m'arranges,
Je te bénis, ma mère, et je touche le tien !

Je ne m'éveillerai qu'à la lueur première,
De l'aube au rideau bleu : c'est si beau de la voir !
Je vais faire, tout bas, ma plus tendre prière ;
Donne encore un baiser, douce maman ! bonsoir !

PRIÈRE

Dieu des enfants ! le cœur d'une petite fille,
Plein de prière, écoute, est ici dans tes mains
Hélas ! on m'a parlé d'orphelins sans famille,
Dans l'avenir, mon Dieu, ne fais plus d'orphelins !

Laisse descendre, au soir, un ange qui pardonne,
Pour répondre à des voix que l'on entend gémir ;
Mets, sous l'enfant perdu que sa mère abandonne
Un petit oreiller qui le fera dormir !

Madame Desbordes-Valmore était née à Douai.

« J'ai été le dernier enfant de ma mère, et son seul enfant blond, m'écrivait-elle un jour, et j'ai été baptisée en triomphe à cause de la couleur de mes cheveux, qu'on adorait dans ma mère. Elle était belle comme une Vierge. On espérait que je lui ressemblerais tout à fait ; mais je ne lui ai ressemblé qu'un peu, et, si jamais j'ai été aimée, c'est certainement pour autre chose que pour ma grande beauté.

« Mon père était peintre en armoiries. Il peignait des équipages et des ornements d'église. Sa maison tenait au cimetière de l'humble paroisse de Notre-Dame de Douai. Je la croyais grande, cette chère maison, l'ayant quittée à sept ans ; depuis, je l'ai revue, et c'est une des plus petites et des plus pauvres de la ville.

« C'est pourtant ce que j'aime le mieux au monde, au fond de ce beau temps pleuré ; c'est qu'en effet, je n'ai eu la paix et le bonheur que là.

« Puis, tout à coup, une grande et profonde misère, quand il arriva que mon père n'eut plus à peindre d'équipages ni d'armoiries...

« J'avais quatre ans à l'époque de ces grands troubles en France. Les grands-oncles de mon père, exilés autrefois en Hollande, lors de la révocation de l'édit de Nantes, offrirent à ma famille leur immense succession, si l'on voulait nous rendre à la religion protestante. Ces deux oncles étaient centenaires, et avaient vécu dans le célibat à Amsterdam, où ils avaient fondé une librairie. J'ai, dans ma pauvre petite bibliothèque, quelques livres imprimés par eux.

« On fit une assemblée dans la maison. Ma mère pleura beaucoup, mon père était indécis, et nous embrassait. Enfin, on refusa la succession, de peur de vendre notre âme, et nous restâmes dans une misère qui s'accrut de mois en mois, jusqu'à causer un déchirement d'intérieur où j'ai puisé toute la tristesse de mon caractère.

« Ma mère, imprudente et courageuse, se laissa envahir par l'espérance de rétablir la maison en allant en Amérique trouver une parente qui était devenue riche. De ses quatre enfants, qui tremblaient à l'idée de ce voyage, elle n'emmena que moi. J'avais bien volontiers consenti à la suivre ; mais je n'eus plus de gaieté après ce sacrifice. J'adorais mon

père comme on adore le bon Dieu lui-même. Ces routes, ces ports de mer, cet Océan où il n'était pas, me causaient de l'épouvante, et je me serrais contre les vêtements de ma mère comme dans mon seul asile.

« Arrivée en Amérique, ma mère trouva sa cousine veuve, chassée par les nègres de son habitation la colonie révoltée, la fièvre jaune dans toute son horreur. Elle ne supporta point le nouveau coup qui nous frappait : éveillée violemment de son dernier rêve, elle mourut au réveil à l'âge de quarante et un ans. J'expirais auprès d'elle, quand on m'emmena en deuil hors de cette île dépeuplée, et, de vaisseau en vaisseau, je fus rapportée au milieu de mes parents, devenus tout à fait pauvres.

« Vous m'avez demandé, bien cher ami, comment j'étais devenue poète. Je ne puis que vous raconter comment j'écrivis :

Madame Tastu avait eu une vie moins douloureuse et moins agitée ; on le sentait aux calmes pulsations de ses vers. Elle avait tout simplement, acceptant sa portion de femme, donné sa vie à sa tâche, à son mari et à ses enfants.

Elle avait vécu entre ces trois amours, ne désirant rien, ne regrettant rien, épanchant la poésie de son cœur, quand il était trop plein, comme tombe l'eau d'une urne trop pleine.

Cette pièce donnera une idée de sa manière douce et mélancolique :

Madame Tastu.

« C'est alors que le théâtre offrit pour eux et pour moi une sorte de refuge. On m'apprit à chanter ; je tâchai de devenir gaie ; mais, cependant, j'étais mieux dans les rôles de mélancolie et de passion.

« C'est à peu près tout mon sort que je vous dis là.

« On m'appela au théâtre Feydeau : tout m'y promettait un avenir brillant. A seize ans, j'étais sociétaire sans l'avoir demandé ni espéré ; mais ma faible part se réduisait, alors, à quatre-vingts francs par mois, et je luttais contre une indigence difficile à décrire.

« Je fus forcée de sacrifier l'avenir au présent, et, dans l'intérêt de mon père, je retournai en province.

« A vingt ans, une grande douleur me força de renoncer au chant. Le bruit de ma voix me faisait pleurer ; mais la musique roulait dans ma tête malade, et une mesure toujours égale arrangeait mes idées à l'insu de mes réflexions.

« Je fus forcée de les jeter sur le papier pour me délivrer de ce frappement fiévreux, et l'on me dit que ce que je venais d'écrire était une élégie.

« M. Albert, qui soignait ma santé devenue très frêle, me conseilla d'écrire comme un moyen de guérison, n'en connaissant pas d'autre. J'ai suivi l'ordonnance sans avoir rien appris, rien lu, ce qui me causa longtemps une fatigue pénible, car je ne pouvais jamais trouver de mots pour rendre mes pensées.

« Mon premier volume fut publié en 1822.

Déjà la rapide journée
Fait place aux heures du sommeil,
Et du dernier fils de l'année
S'est enfui le dernier soleil.
Près du foyer, seule, inactive,
Livrée aux souvenirs puissants,
Ma pensée erre, fugitive,
Des jours passés aux jours présents.
Ma vue, au hasard arrêtée,
Longtemps de la flamme agitée
Suit les caprices éclatants.
On s'attache à l'acier mobile
Qui compte sur l'émail fragile
Les pas silencieux du Temps.
Encore un pas, encore une heure,
Et l'année aura, sans retour,
Atteint sa dernière demeure,
L'aiguille aura fini son tour !
Pourquoi de mon regard avide
La poursuivre ainsi tristement,
Quand je ne puis, d'un seul moment,
Retarder sa marche rapide ?
Du temps qui vient de s'écouler
Si quelques jours pouvaient renaître,
Il n'en est pas un seul peut-être,
Que ma voix daignât rappeler...

Mais ces ans la fuite m'étonne ;
Leurs adieux oppressent mon cœur.
Je dis : « C'est encore une fleur
Que l'âge enlève à ma couronne,
Et livre au torrent destructeur :
C'est une ombre ajoutée à l'ombre
Qui déjà s'étend sur mes jours,
Un printemps retranché du nombre
De ceux dont je verrai le cours ! »
Ecoutons... le timbre sonore
Lentement frémit douze fois ;
Il se tait... je l'écoute encore,
Et l'année expire à sa voix.
C'en est fait ! en vain je l'appelle !
Adieu !... Salut, sa sœur nouvelle !
Salut !... quels dons chargent ta main ?
Quel bien nous apporte ton aile ?
Quels beaux jours dorment dans ton sein ?
Que dis-je ! à mon âme tremblante
Ne revele pas tes secrets !
D'espoir, de jeunesse et d'attraits,
Aujourd'hui, tu parais brillante ;
Et ta course, insensible et lente,
Peut-être amène les regrets.
Ainsi chaque soleil se lève
Témoin de nos vœux insensés,
Et, chaque jour, son cours s'achève
En emportant, comme un vain rêve,
Nos vœux déçus et dispersés...
Mais l'espérance fantastique,
Répandant sa clarté magique
Dans la nuit du sombre avenir,
Nous guide, d'année en d'année,
Jusqu'à l'aurore fortunée
Du jour qui ne doit point finir !

Il y avait encore, au milieu de tout cela, un poète charmant, un poète dont aujourd'hui tout le monde peut-être a oublié le nom, excepté moi, qui ai fait vœu de me souvenir. Il s'appelait Denne-Baron.

Nous publiâmes de lui, inspirée par le tableau de Prud'hon, une pièce de vers intitulée *Zéphire*.

La voici. Dites si vous avez jamais vu quelque chose de plus suave.

Il est un demi-dieu, charmant, léger, volage ;
Il devance l'aurore, et, d'ombrage en ombrage,
Il fuit devant le char du jour :
Sur son dos éclatant, où frémissent deux ailes,
S'il portait un carquois et des flèches cruelles,
Vos yeux le prendraient pour l'Amour.

C'est lui qu'on voit, le soir, quand les heures voilées
Entr'ouvrent du couchant les portes étoilées,
Glisser dans l'air à petit bruit ;
C'est lui qui donne encore une voix aux naïades,
Des soupirs à Syrinx, des concerts aux dryades,
Et de doux parfums à la nuit.

Zéphire est son doux nom ; sa légère origine,
Pure comme l'éther, trompa l'œil de Lucine,
Et n'eut pour témoins que les airs ;
D'un souffle du printemps, d'un soupir de l'aurore,
Dans son liquide azur, le ciel le vit éclore
Comme un alcyon sur les mers.

Ce n'est point un enfant, mais il sort de l'enfance ;
Entre deux myrtes verts, tantôt il se balance ;
Tantôt il joue au bord des eaux,
Ou glisse sur un lac, ou promène sur l'onde
Les filets d'Arachné, la feuille vagabonde,
Et le nid léger des oiseaux.

Souvent sur les hauteurs du Cynthe ou d'Erymanthe,
Sous les abris voûtés d'une source écumante
Il lutine Diane au bain ;
Ou, quand, aux bras de Mars, Vénus s'est endormie,
Sur leur couche effeuillant un rosier d'Idalie,
Il les cache aux yeux de Vulcain

Parfois, aux antres creux — palais bizarre et sombre
De la sauvage Écho, du sommeil et de l'ombre, —
Du Lion il fuit les ardeurs ;
Parfois, dans un vieux chêne, aux forêts de Cybèle,
Dans le calme des nuits il berce Philomèle,
Son nid, ses chants et ses malheurs

O puisses-tu, Zéphire, auprès de ton poète,
Pour seul prix de mes vers, au fond de ma retraite
Caresser un jour mes vieux ans !
Et, si le sort le veut, puisse un jour ton haleine
Sur les bords fortunés de mon petit domaine
Bercer mes épis jaunissants (1) !

CVII

MALADIE DE TALMA. — COMMENT IL AURAIT JOUÉ LE TASSE. — SES NEVEUX. — IL EST VISITÉ PAR M. DE QUELEN. — POURQUOI IL FIT ABJURER SES ENFANTS. — SA MORT. — « LA NOCE ET L'ENTERREMENT ». — OUDARD ME SERMONNE SUR MES GOUTS POUR LE THÉATRE. — BELLE RÉPONSE QUI MET EN GAIETÉ TOUT LE PALAIS-ROYAL. — IL ME RESTE LA CONFIANCE DE LASSAGNE ET DE LA PONCE. — J'OBTIENS UN SUCCÈS ANONYME A LA PORTE-SAINT-MARTIN.

Au milieu de ces premiers travaux, auxquels nous nous livrions avec toute l'ardeur de la jeunesse, une nouvelle terrible pour l'art se répandait dans Paris.

Talma était atteint d'une maladie mortelle.

Il venait d'atteindre à l'apogée de son talent, peut-être, dans sa dernière création de *la Démence de Charles VI*. On se rappelle cette visite que nous lui fîmes, Adolphe et moi, et comment, se trouvant mieux et espérant rentrer au théâtre par *Tibère*, il nous montra ses joues pendantes, qui devaient si bien lui servir à imiter le masque du vieil empereur. Mais Talma était frappé mortellement. *Charles VI* devait être sa dernière apparition, apparition plus splendide qu'aucune des créations de sa jeunesse ou de son âge mur ; et c'était Michelot qui devait jouer Tibère.

Nous ne fûmes pas les seuls, au reste, à conserver un souvenir du même genre. Vers la fin de sa vie, Talma fit un court séjour à Enghien, pendant lequel Firmin l'alla voir. Firmin était sur le point de jouer le Tasse, qui avait été distribué à Talma, mais auquel Talma avait dû renoncer.

Talma aimait assez Firmin ; sa chaleur le ravissait, et souvent il lui avait donné des conseils.

— Eh bien, mon cher ami, lui dit-il, vous allez donc jouer le Tasse ?

— A mon grand regret, dit Firmin ; j'aurais mieux aimé vous le voir jouer, à vous : c'eût été une étude que j'eusse faite, tandis que c'est peut-être une leçon que je vais recevoir.

— L'ouvrage est médiocre, dit Talma ; cependant, il y a une belle scène au cinquième acte : c'est celle où, dans l'espoir de rendre la raison au pauvre fou, on lui parle des honneurs qu'on lui prépare et de la couronne qu'il attend. Vous savez, Firmin, à ce mot *couronne*, il semble se ranimer. « Une couronne, à moi ! dit-il. Alphonse ne me refusera donc plus sa sœur !... Où est-elle, cette couronne ? où est-elle ? » Alors, on la lui présente, il la regarde, puis, douloureusement : « Elle n'est pas d'or ; elle n'est que de laurier... Le frère ne consentira pas ! » Tenez ! voyez-vous, Firmin, dit Talma, voici comment j'aurais joué cela, moi...

Et, sur son lit, se soulevant à moitié, il joua la scène avec un accent si vrai, une attitude si douloureuse, un abattement si complet et si plein de désespoir et de folie, que Firmin, rien que par ce qu'il avait vu, fut près de renoncer au rôle.

Vers le commencement d'octobre, ce mieux qui avait donné quelque espoir disparut, et la maladie fit de tels progrès, que Talma lui-même exprima le désir de voir les personnes qu'il aimait et que leur carrière tenait éloignées de lui. Au nombre de ces personnes était son neveu Amédée Talma, médecin-dentiste à Bruxelles.

Il arriva le 9 octobre, et, à partir de ce moment, ne le quitta plus.

Après qu'on eut préparé le malade à cette visite, Amédée Talma entra dans la chambre et s'approcha du lit de son oncle. Talma lui tendit la main, l'attira à lui, et l'embrassa.

Il faisait sombre ; mais, à la moiteur qui resta sur sa joue, le jeune homme s'aperçut que son oncle pleurait.

Cependant, le malade se remit, et, au bout d'un instant :

1. Voir un *Poète anacréontique*, dans *Bric-à-Brac*.

— Tu ne resteras pas plus de deux ou trois jours ici, lui dit-il ; tes affaires souffriraient d'une plus longue absence. Je t'ai fait venir parce que tu connais ma maladie depuis longtemps, et que nos docteurs désirent avoir de toi des renseignements sur l'époque antérieure à celle où ils ont été appelés.

En effet, une nouvelle consultation eut lieu le 12, à laquelle assista le jeune docteur. Sur onze médecins qui la composaient, deux ou trois seulement conservaient quelque espoir. Cependant, les nouveaux moyens proposés calmèrent les vomissements, qui, d'ailleurs, cessèrent tout à fait dans les derniers jours.

Lorsque les médecins se rapprochèrent du lit :

— Eh bien, leur demanda Talma, est-ce fini? Je ferai tout ce que vous voudrez, me voilà!... Au reste, je doute que vous puissiez me tirer de là, et j'en ai pris mon parti. Mais ce qui me chagrine surtout, et ce que je vous recommande, ce sont mes yeux ; je crains de perdre la vue.

Un second neveu de Talma, nommé Charles Jeannin, arriva de Bruxelles le 16. Il fallut de grandes précautions pour prévenir Talma de cette visite.

Rien ne lui échappait de ce qui se passait autour de lui.

— MM. Dupuytren, Bietl et Begin étaient près de la cheminée et parlaient bas. Talma saisit quelques mots de leur conversation.

— Que dites-vous là? demanda-t-il.

Alors, sans répondre, M. Dupuytren s'approcha d'Amédée Talma.

— Je demandais à ces messieurs, dit-il au jeune homme, si Talma était prévenu des visites de l'archevêque.

En effet, l'archevêque venait presque tous les jours, mais on n'avait pas voulu le laisser pénétrer près du malade.

— De l'archevêque? répéta Talma ; que dites-vous de l'archevêque?

Amédée s'empressa de répondre :

— M. Dupuytren disait à ces messieurs, mon oncle, que, chaque jour, l'archevêque de Paris lui demandait de tes nouvelles.

— Ah! ce bon archevêque, dit Talma je suis bien touché de son souvenir... Je l'ai connu autrefois chez la comtesse de Wagram : c'est un bien digne homme!

— Oui, dit Amédée insistant, oui, il est venu presque tous les jours.

— Ici? fit Talma.

— Ici. Moi-même, je lui ai parlé deux fois ; je lui ai même promis que, dès que tu irais mieux, tu le recevrais.

— Oh! non, non, dit vivement Talma. Seulement, dès que j'irai mieux, il aura ma première visite. Je me rappelle que, dans le temps, il a eu la bonté de m'envoyer un ecclésiastique pour me dire qu'il n'était pour rien dans l'affront fait à mes enfants lors de la distribution des prix, et que tout le blâme devait retomber sur le maître de pension.

Voici, en effet, ce qui était arrivé, et cet événement avait fait une profonde blessure au cœur de Talma, qui adorait ses deux enfants :

Le jour de la distribution des prix, l'archevêque de Paris s'était rendu à l'institution Morin pour assister à cette solennité. Or, il arriva qu'on n'osa point — le prêtre couronnant les jeunes élèves — lui donner à couronner les deux fils du grand artiste ; les noms des deux enfants furent donc omis, et ce ne fut qu'après le départ de M. de Quélen qu'on leur remit, en secret, les prix qu'ils avaient mérités.

Talma fit, à l'instant même, abjurer ses deux enfants, qui, à partir de ce moment, appartinrent à la religion réformée.

Les médecins se retirèrent. En sortant, M. Dupuytren dit à Amédée :

— Je vais au château ; si je rencontre l'archevêque, que lui dirai-je?

— Mais, monsieur, dit le jeune homme, vous n'avez rien de mieux à faire, ce me semble, que de lui raconter ce qui vient de se passer devant vous, et la réponse que mon oncle a faite à mes instances ; si, plus tard, mon oncle le demandait, j'aurais l'honneur de l'en instruire à l'instant.

Mais, au lieu de suivre cette instruction, M. Dupuytren, qui ne rencontra pas l'archevêque, prit sur lui d'écrire à Sa Grandeur qu'elle pouvait se présenter chez Talma, et que Talma la recevrait.

M. de Quélen s'empressa de se rendre à l'invitation, qu'il était loin de croire lui être faite par M. Dupuytren seulement ; mais, comme de coutume, il fut reçu par Amédée Talma.

Le 18 octobre, M. Charles Jeannin fut obligé de quitter son oncle pour retourner à Bruxelles, où son engagement l'appelait le 20.

Le lendemain 19 octobre, à six heures du matin, retrouvant Amédée Talma au chevet de son lit :

— Eh bien, mon ami, dit-il, tu ne pars donc pas?

— Il n'y avait qu'une place à la diligence, mon oncle, et j'ai dû la céder à Charles, qui était appelé impérieusement à Bruxelles.

— Et quand partiras-tu?

Demain matin.

— A quelle heure?

A six heures ; si je trouve de la place.

Talma remua doucement la tête.

Tu me trompes, dit-il, vous n'avez pas pu me sauver, et tu veux rester avec moi jusqu'à la fin. Si j'eusse été un paysan de Brunoy, on m'eût soigné, mais on a tâtonné... Au reste, ma mort servira à faire connaître ce qu'il faudra faire pour un autre. Voilà donc la médecine! Il faudra aller chercher MM. Nicod et Jacquet.

C'étaient ses notaires.

On appela le jardinier pour qu'il fît cette commission.

Talma le reconnut.

— Ah! c'est toi, Louette, dit-il.

Puis, se retournant vers son neveu :

— Je n'ai point compté avec lui depuis deux mois, dit-il ; tu diras cela à madame, c'est essentiel... Mais, à propos, où est Caroline?

— Elle dort.

— C'est-à-dire qu'elle pleure.

Madame Talma avait entendu ; elle s'approcha du lit.

— Quelle heure est-il? continua Talma sans la voir.

— Six heures, mon oncle.

— Il est toujours six heures avec toi.

Il essaya de faire sonner sa montre.

— Je n'entends plus ma montre, dit-il.

— Veux-tu une pendule?

— Oui, va me chercher celle qui est dans ma chambre à coucher.

Son neveu sortit et démasqua madame Talma.

— Ah! te voilà, Caroline, dit-il ; il faut monter toutes tes affaires là-haut, entends-tu?

Son neveu apporta la pendule, et la mit sur la table de nuit.

— Je suis bien laid, n'est-ce pas, mon pauvre Amédée? dit Talma. Ma barbe est d'une longueur...

— On te la fera aujourd'hui.

— Donne-moi un miroir.

Il le prit et se regarda.

— Je t'assure, Amédée, dit-il, que je perds la vue ; mais, par grâce, faites donc quelque chose à mes yeux. Oh! je les perdrai! je n'y vois plus, ce matin.

Les notaires arrivèrent, ainsi que M. Davilliers.

Mais il voulut en vain s'entretenir d'affaires, cela lui fut impossible ; il parlait à voix basse, croyant parler très haut, et encore sa langue s'épaississait-elle de plus en plus.

On annonça MM. Arnault et de Jouy. Talma fit signe de les introduire.

M. Arnault embrassa Talma, qu'il aimait tendrement, et, en l'embrassant, laissa échapper ce mot :

— Adieu!

— Tu pars donc? lui demanda Talma.

— Oui, reprit vivement Amédée, ces messieurs vont à Bruxelles.

Ces messieurs l'embrassèrent, et, tout près d'éclater en sanglots, se hâtaient de se retirer, quand Talma, les voyant s'éloigner, leur dit :

— Oui, oui, allez vite, cela me donne l'espoir de vous revoir encore ; car, plutôt vous serez partis, plutôt vous serez revenus.

MM. de Jouy et Arnault sortirent.

On fit entrer les deux enfants.

Talma leur tendit sa main, qu'ils baisèrent.

Un instant après, il prononça ces trois mots :

— Voltaire!... comme Voltaire!...

Puis, presque aussitôt, il murmura :

— Le plus cruel de tout cela, c'est de n'y plus voir!

Dans un autre moment, un meuble fit entendre un craquement assez fort. Talma tourna la tête du côté d'où partait le bruit.

Une dame qui venait d'arriver profita de ce mouvement pour lui dire

— Talma, c'est moi, c'est mademoiselle Menocq.

Le moribond fit un petit signe des yeux, et lui serra la main.

Onze heures et demie sonnèrent.

Talma prit son mouchoir avec les deux mains, le porta, d'abord, lentement à sa bouche, qu'il essuya ; puis, ensuite, derrière sa tête, le tenant toujours avec ses deux mains.

Au bout de quelques secondes les deux mains se détendirent et retombèrent de chaque côté de son corps.

Son neveu prit, alors, celle qui était au nord du lit, et sentit que cette main serrait légèrement la sienne.

Enfin, à onze heures trente-cinq minutes, sans convulsions, sans contraction des muscles de la face, un soupir s'échappa de sa bouche. C'était le dernier.

Lorsque Garrick mourut, quatre pairs d'Angleterre tinrent à honneur de porter les quatre coins du drap mor-

tuaire [illegible] le Roscius anglais jusqu'au milieu [illegible] où il repose.
[illegible] personnes accompagnèrent le cercueil de T[illegible] pas une des hautes autorités de l'État n'as[illegible] funérailles.

. . . .

Lassagne m'avait dit de chercher un sujet de vaudeville. J'avais cherché ce sujet, et je croyais l'avoir trouvé.

C'était dans *les Mille et une Nuits*, un épisode des voyages de Sindbad le marin, je crois.

Je dis « je crois », car je n'en suis pas bien sûr, et la chose ne vaut véritablement pas la peine que je me dérange de mon bureau pour m'en assurer. — Sindbad, l'infatigable voyageur, arrive dans un pays où l'on enterre les femmes avec les maris, et les maris avec les femmes. Il épouse imprudemment ; sa femme meurt, et il manque d'être enterré avec elle. — Peu importe.

En somme, l'épisode m'avait fourni une espèce de plan que j'apportai à Lassagne.

Lassagne le lut, et, devenu plus bienveillant encore, s'il était possible qu'il ne l'avait été d'abord, à la vue des efforts que je faisais pour arriver, il avait, sauf quelques corrections qu'il se chargeait d'y faire, trouvé le plan suffisant.

En vertu de quoi, il l'avait communiqué à un garçon d'esprit, son ami, qui devint le mien plus tard, et que l'on appelait Vulpian.

Encore un nom à marquer d'une croix dans mes souvenirs. Vulpian est mort.

Nous nous réunîmes deux ou trois fois ; nous nous partageâmes la besogne.

Cette fois, j'avais affaire à des collaborateurs plus soigneux de tenir leur parole que ne l'était le pauvre Rousseau. Au premier rendez-vous, chacun arriva avec sa part faite.

On souda les trois tronçons, et le serpent parut avoir une espèce d'existence.

Lassagne se chargea de repolir l'œuvre ; ce fut l'affaire de trois ou quatre jours.

Après quoi, les trois auteurs, l'ayant trouvée parfaite, résolurent qu'elle serait lue, sous le titre de *la Noce et l'Enterrement*, au Vaudeville, où Lassagne et Vulpian connaissaient Désaugiers.

Malheureusement, Désaugiers, déjà malade de la maladie dont il devait mourir, subissait chez lui une seconde ou troisième taille, et ne put assister à la lecture.

Il résulta de cette absence, pour *la Noce et l'Enterrement*, un refus presque aussi éclatant, au Vaudeville, que l'avait été, au Gymnase, celui de *la Chasse et l'Amour*.

Décidément, les titres à deux compartiments ne me portaient pas bonheur.

Je restai atterré.

Mais ce fut bien pis quand, le lendemain de la lecture, je vis apparaître Lassagne avec un visage funèbre.

C'était si peu son habitude, que je me levai véritablement inquiet.

— Qu'y a-t-il donc ? lui demandai-je.

— Il y a, mon pauvre ami, que, je ne sais comment, quoiqu'on ne vous ait pas nommé hier à la lecture, le bruit s'est répandu que je faisais une pièce avec vous ; de sorte qu'Oudard m'a fait appeler tout à l'heure.

— Eh bien ?

— Eh bien, il prétend que c'est moi qui vous donne le goût de la littérature ; il prétend que ce goût perdra votre avenir, et il m'a fait donner ma parole d'honneur, non seulement que je ne ferais pas d'autres pièces avec vous, mais encore que je laisserais là celle qui était faite.

— Et vous l'avez donnée ? demandai-je.

— J'ai dû le faire pour vous, Dumas. Vous n'avez plus le général Foy pour vous soutenir ici. Je ne sais qui vous dessert auprès de M. de Broval ; mais, enfin, on vous voit, d'un très mauvais œil, faire de la littérature.

[illegible], je crois, mon cœur ne se serra plus douloureuse[illegible]. Les deux ou trois cents [illegible] qu'avait produits *la* [illegible] *et l'Amour* avaient apporté un si sensible allégement [illegible] position, que désormais c'était non plus dans un av[illegible] de vingt ou vingt-cinq francs par mois que j'avais [illegible] espérances, mais dans un travail littéraire qui quadru[illegible] appointements.

D'ailleurs, [illegible] de ce que devait rapporter *la Noce et l'Enterrement* [illegible] hypothéquée au profit de Porcher, qui m'avait prêté [illegible] francs.

[illegible] que venait de me dire Lassagne renversait à peu [illegible] mes [illegible] Lassagne.

[illegible] semblait [illegible] travail dramatique se faisant [illegible] du bureau [illegible] de l'administration [illegible] l'inter[illegible] que [illegible], ma mère, mon fils et [illegible] vingt-cinq [illegible] mois.

[illegible] me donna le courage d'aller droit à Oudard.

J'entrai dans son cabinet, les larmes dans les yeux, mais la voix calme.

— Est-il vrai, monsieur, lui demandai-je, que vous ayez défendu à Lassagne de travailler avec moi ?

— Oui, me répondit-il. Pourquoi me demandez-vous cela ?

— Parce que je ne pouvais croire que vous eussiez eu ce courage.

— Comment, que j'eusse eu ce courage ?

— Sans doute, je trouve qu'il faut du courage, moi, pour condamner trois personnes à vivre avec cent vingt-cinq francs par mois.

— Il me semble que vous êtes bien heureux de ces cent vingt-cinq francs par mois que vous méprisez.

— Je ne les méprise pas, monsieur ; je suis très reconnaissant, au contraire, à celui qui me les donne ; seulement, je dis qu'ils sont insuffisants, et que je croyais avoir le droit d'y ajouter quelque chose, du moment où mon travail extérieur ne prenait pas sur mon travail de bureau.

— Il ne prend pas aujourd'hui sur votre travail de bureau, mais il y prendra demain.

— Demain, alors, il sera temps de vous en inquiéter.

— Au reste, cela ne me regarde pas, dit M. Oudard ; je vous transmets purement et simplement les observations du directeur général.

— De M. de Broval ?

— De M. de Broval, oui.

— Je croyais que M. de Broval avait des prétentions à protéger la littérature ?

— La littérature, peut-être... Mais appelez-vous de la littérature *la Chasse et l'Amour* et *la Noce et l'Enterrement* ?

— Non, monsieur, bien certainement. Aussi, mon nom n'a pas été mis sur l'affiche de l'Ambigu, où a été joué *la Chasse et l'Amour*, et ne sera pas mis sur l'affiche du théâtre, quel qu'il soit, qui jouera *la Noce et l'Enterrement*.

— Mais, si vous ne jugez pas ces ouvrages dignes de vous, pourquoi les faites-vous ?

— D'abord, monsieur, parce que, dans ce moment-ci, je ne me crois pas assez fort pour en faire d'autres, et que, tels qu'ils sont, ils apportent un soulagement à notre misère... oui, monsieur, à notre misère, je ne recule pas devant le mot. Un jour, vous avez su, je ne sais comment, que j'avais passé plusieurs nuits à faire des copies de pièces de théâtre moyennant quatre francs par acte ; que c'était même dans ces conditions que j'avais copié la comédie de *l'Indiscret* de M. Théaulon ; eh bien, vous m'avez fait, un matin, des compliments sur mon courage.

— C'est vrai.

— Comment suis-je donc plus coupable, je vous le demande, en faisant des pièces pour moi, que je ne le suis en copiant les pièces des autres ? Vous savez bien qu'Adolphe, lui aussi, fait des pièces, n'est-ce pas ?

— Quel Adolphe ?

— Adolphe de Leuven.

— Eh bien ?

— Eh bien, je vous ai entendu appuyer l'autre jour, auprès de M. de Broval, la demande qu'Adolphe a faite au duc d'Orléans pour entrer dans ses bureaux.

— M. Adolphe de Leuven m'est vivement recommandé.

— Et moi, monsieur, ne vous ai-je pas été recommandé vivement aussi ? Il est vrai que de Leuven vous a été vivement recommandé par Benjamin Constant, le général Gérard et madame de Valence, tandis que, moi, je ne vous ai été recommandé que par le général Foy.

— Ce qui veut dire ?...

— Ce qui veut dire que les protecteurs d'Adolphe de Leuven sont vivants, et que mon protecteur, à moi, est mort.

— Monsieur Dumas !...

— Oh ! ne vous fâchez pas ; je croirais que j'ai touché juste.

— Vous voulez donc absolument faire de la littérature ?

— Oui, monsieur, et par vocation et par nécessité, je le veux.

— Eh bien, faites de la littérature comme Casimir Delavigne, et, au lieu de vous blâmer, nous vous encouragerons.

— Monsieur, répondis-je, je n'ai point l'âge de M. Casimir Delavigne, poète lauréat de 1811 ; je n'ai pas reçu l'éducation de M. Casimir Delavigne, qui a été élevé dans un des meilleurs collèges de Paris. Non, j'ai vingt-deux ans ; mon éducation, je la fais tous les jours, aux dépens de ma santé peut-être, car tout ce que j'apprends, — et j'apprends beaucoup de choses, je vous jure, — je l'apprends aux heures où les autres s'amusent ou dorment. Je ne puis donc faire dans ce moment-ci ce que fait M. Casimir Delavigne. Mais, enfin, M. Oudard, écoutez bien ce que je vais vous dire, dût ce que je vais vous dire vous paraître bien étrange : si je croyais ne pas faire dans l'avenir autre chose que ce que fait M. Casimir Delavigne, eh bien, monsieur, j'irais au-devant de vos désirs et de ceux de M. de Broval, et, à l'instant même, je vous offrirais la promesse sacrée, le serment solennel de ne plus faire de littérature.

Oudard me regarda avec des yeux atones ; mon orgueil venait de le foudroyer.

Je le saluai et je sortis.

Cinq minutes après, il descendait chez M. Deviolaine pour lui raconter à quel acte de démence je venais de me livrer.

M. Deviolaine lui demanda si c'était bien devant lui, si c'était bien à lui que j'avais dit une pareille énormité.

— C'est devant moi, c'est à moi, dit Oudard.

— Je préviendrai sa mère, dit M. Deviolaine, et, s'il continue à être possédé de cette fièvre, envoyez-le-moi, je le prendrai dans mes bureaux, et je veillerai à ce qu'il ne devienne pas tout à fait fou.

En effet, le soir même, ma mère fut prévenue. En revenant du portefeuille, je la trouvai tout en larmes.

M. Deviolaine l'avait envoyé chercher, et l'avait avertie de ce qui s'était passé le matin, entre Oudard et moi.

Le lendemain, le blasphème dont je m'étais rendu coupable la veille courait les bureaux. Les soixante-trois employés de Son Altesse royale ne s'abordaient qu'en se disant :

— Savez-vous ce que Dumas a dit hier à M. Oudard ?

L'employé auquel la demande était adressée répondait non ou oui.

Et l'histoire, s'il répondait non, était racontée avec des corrections, des embellissements, des augmentations qui faisaient le plus grand honneur à l'imagination de mes collègues.

Pendant toute une journée, et même pendant les jours suivants, un rire homérique fut entendu dans les corridors de la maison de la rue Saint-Honoré, n° 216.

Un seul employé de la comptabilité, entré de la veille, et que personne ne connaissait encore, resta sérieux.

— Eh bien, lui dirent les autres, vous ne riez pas ?

— Non.

— Et pourquoi ne riez-vous pas ?

— Parce que je ne trouve pas qu'il y ait de quoi rire.

— Comment ! il n'y a pas de quoi rire d'entendre Dumas dire qu'il fera mieux que Casimir Delavigne ?

— D'abord, il n'a pas dit qu'il ferait mieux, il a dit qu'il ferait autre chose.

— C'est tout comme...

— Non, c'est bien différent.

— Mais connaissez-vous Dumas ?

— Oui, et c'est parce que je le connais que je vous réponds qu'il fera quelque chose, je ne sais pas quoi, mais je vous reponds que ce quelque chose étonnera tout le monde, excepté moi.

Cet employé qui venait d'entrer, depuis la veille, à la comptabilité, c'était mon ancien maître d'allemand et d'italien, Amédée de la Ponce.

Il y avait donc, sur soixante et douze personnes, chefs et employés, composant l'administration de Son Altesse royale, deux personnes qui ne désespéraient pas de moi : c'étaient Lassagne et lui.

A partir de ce moment, commença la guerre dont m'avait prévenu Lassagne, à mon entrée dans les bureaux.

Mais peu m'importait ! cette guerre, quelle qu'elle fût, et si loin qu'elle fût poussée, j'étais décidé à la soutenir.

Huit jours après, j'eus une consolation.

Vulpian vint nous annoncer, à Lassagne et à moi, que notre pièce avait été reçue au théâtre de la Porte-Saint-Martin, pour les débuts de Serres.

Comme on le voit, je me rapprochais du Théâtre-Français tout doucement. Mais je n'avais pas appris l'italien pour ignorer le proverbe : *Chi va piano va sano.*

Les droits d'auteur aussi étaient augmentés.

Un vaudeville, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, était payé dix-huit francs, et emportait pour douze francs de billets.

C'étaient donc huit francs par soirée, au lieu de six, qui allaient me revenir, — juste le double, cette fois, de ce que me rapportait mon bureau.

La Noce et l'Enterrement fut joué le 21 novembre 1826.

Je vis jouer mon œuvre de l'orchestre, où j'étais avec ma mère. Comme on ne devait pas me nommer, et comme j'étais parfaitement inconnu, je ne trouvais aucun inconvénient à me donner la satisfaction d'assister au spectacle.

La pièce réussit parfaitement ; mais, de peur que mon succès ne m'enivrât, de même qu'au triomphe des empereurs romains un esclave criait : « César ! souviens-toi que tu dois mourir ! » de même, la Providence avait mis à ma gauche un voisin qui, la toile tombée, se leva en disant :

— Allons, allons, ce n'est pas encore là ce qui soutiendra le théâtre.

Il avait raison, mon voisin, et il s'y connaissait d'autant mieux que c'était un confrère.

La pièce fut jouée une quarantaine de fois, et, comme Porcher me laissait généreusement la moitié de mes droits, ne touchant que l'autre moitié pour rentrer dans ses avances, les quatre francs de billets que je recevais par soirée nous aidèrent à passer l'hiver de 1826 à 1827.

CVIII

SOULIÉ A LA SCIERIE MÉCANIQUE. — SON AMOUR PLATONIQUE POUR L'OR. — JE VEUX FAIRE UN DRAME AVEC LUI. — JE TRADUIS « FIESQUE ». — MORT DE MADAME LAFARGE. — MON TRAITEMENT EST AUGMENTÉ, ET MA POSITION DIMINUÉE. — FÉLIX DEVIOLAINE, CONDAMNÉ PAR LA MÉDECINE, EST SAUVÉ PAR LA MALADIE. — « LOUIS XI A PÉRONNE ». — LA GARDE-ROBE DRAMATIQUE DE TALMA. — LA « LUTTE DE JUSTICE ET D'AMOUR ». — LICENCIEMENT DE LA GARDE NATIONALE.

Ce fut à partir de ce moment que je pris résolument ma détermination ; comme Fernand Cortez, j'avais brûlé mes vaisseaux : il me fallait triompher ou tendre la gorge.

Malheureusement, je ne jouais pas pour moi seul ; ma pauvre mère était de moitié dans mon enjeu.

Quoique Soulié, plus malheureux que nous, n'eût encore rien eu de joué, j'avais deviné tout ce qu'il y avait de force dans cette imagination en travail, et j'étais résolu à faire, en collaboration avec lui, une œuvre de quelque importance.

Je partageais un peu, au fond, l'avis de M. Oudard touchant mes deux dernières productions, et, la preuve, c'est que je n'avais voulu mettre mon nom ni à l'une ni à l'autre, tandis que, par un instinct qui ne me trompait pas, je l'avais mis à l'*Ode sur la mort du général Foy*, aux *nouvelles contemporaines* et au *Patre romain*.

Mais, au théâtre, j'étais bien décidé à ne signer qu'une œuvre appelée à un grand retentissement.

Soulié avait déménagé : il occupait un logement à la gare d'Ivry ; je ne sais quelle société l'avait mis à la tête d'une scierie mécanique dans laquelle il employait une centaine d'ouvriers.

Relativement à nous, Soulié se trouvait riche. Il avait la petite pension que lui faisait son père, plus ses appointements comme directeur d'un établissement industriel ; il en résultait qu'il pouvait remuer un peu d'or dans ses poches, ce qui nous était défendu, à nous.

Soulié avait pour l'or une véritable passion : il aimait à voir de l'or, il aimait à manier de l'or. Vers la fin de sa vie, quand il gagnait quarante ou cinquante mille francs par an, il avait de son côté des engagements pris pour la fin du mois ; souvent, dès le 15 ou dès le 20, les deux ou trois mille francs qu'il avait à payer étaient dans son tiroir. Alors, pour se procurer cette jouissance que lui donnait la vue de l'or, il changeait ses pièces de cinq francs ou ses billets de banque contre des napoléons, recommandant qu'on lui prît les plus neufs et les plus brillants, ce qui constituait d'abord une première dépense de quatre ou cinq sous par napoléon, — car Soulié n'a pas eu le bonheur de vivre dans cette bienheureuse époque de la dépréciation de l'or ; — puis, quand arrivait la fin du mois, c'était, pour se séparer de son or, un tel déchirement, que quoiqu'il eût là, dans son tiroir, la somme due, rarement il soldait son billet à échéance, préférant payer vingt, trente, cinquante, cent francs de frais, et recréer quelques jours de plus ses yeux de la vue du riche métal.

Et, cependant, rien de plus généreux, rien de plus large, rien de plus prodigue même que Soulié. Il aimait l'or, mais entendons-nous bien, non pas à la façon des avares : il aimait l'or comme la représentation du luxe, comme le moyen le plus sûr de se procurer toutes les jouissances de la vie ; il aimait l'or pour la puissance que donne l'or.

Aussi avait-il une prédilection toute particulière pour le roman de *Monte-Cristo*.

Qu'on me pardonne, quand je parle de Soulié, de m'étendre largement sur lui : c'est une des plus vigoureuses organisations que j'aie connues, et je dirai de lui ce que Michelet disait un jour de moi : c'était une des forces de la nature.

J'aurais compris Soulié braconnier dans les forêts de l'Amérique, pirate dans les mers de l'Inde ou dans l'océan Boréal, voyageur sur les bords du lac Tchad ou du Sénégal, bien mieux que romancier ou auteur dramatique.

Aussi, il était superbe à cette scierie mécanique, au milieu de ces cent ouvriers qu'il dirigeait d'un signe de tête, d'un geste de la main, et qu'il commandait d'une voix à la fois douce et ferme, affectueuse et puissante.

[illegible] achever son imitation du *Roméo et Juliette* de S[illegible]. Il y avait, dans cette œuvre, quelques beaux [illegible]ement forgés, quelques grandes idées vigoureusement tordues ; mais, en somme, c'était une œuvre médiocre.

[illegible] avait commencée deux ans trop tôt, et n'avait rien osé [illegible] à une époque où le neuf était une des conditions du succès.

J'avais dit franchement à Soulié que je venais pour faire un drame avec lui ; mais, comme ni l'un ni l'autre de nous trois, sans doute, ne se sentait assez fort pour aborder une création, nous résolûmes de prendre un sujet dans Walter Scott.

Walter Scott était à la mode : on venait de jouer avec grand succès *Château de Kenilworth*, à la Porte-Saint-Martin, et on allait jouer un *Quentin Durward*, au Théâtre-Français.

Le rôle de Louis XI avait été fait pour Talma, et Talma comptait le jouer après Tibère.

Quel pas eût fait faire au mouvement dramatique un sujet de Walter Scott, joué par Talma !

Nous nous arrêtâmes aux *Puritains d'Ecosse*.

Il y avait, dans *les Puritains d'Ecosse*, deux caractères qui séduisaient invinciblement Soulié, c'étaient John Balfour de Burley et Bothwell.

Le sujet choisi, nous nous mîmes avec ardeur à l'œuvre ; mais nous avions beau nous réunir, le plan n'avançait pas.

Nos deux organisations, en relief toutes deux, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne trouvaient ni l'une ni l'autre où emboîter leurs aspérités.

Au bout de deux ou trois mois d'un travail infructueux, après nous être réunis inutilement cinq ou six fois, nous n'avions réussi à rien, et nous n'étions guère plus avancés que le premier jour.

Mais j'avais énormément gagné à ma lutte avec ce rude jouteur ; je sentais naître en moi des forces inconnues, et, comme un aveugle auquel on rend la lumière, il me semblait que, peu à peu, de jour en jour, mon regard embrassait un horizon plus étendu.

En attendant, je m'habituais à manier la poésie dramatique, en traduisant en vers le *Fiesque* de Schiller.

Je m'étais mis à ce travail comme à une étude, et non comme à une espérance, et, quoiqu'il ne dût rien me rapporter, quoique nous eussions le plus grand besoin d'un travail qui rapportât, j'eus le courage de l'accomplir d'un bout à l'autre.

Vers cette époque, ma pauvre mère, qui tremblait toujours pour ma place, et qui, il faut le dire, ne tremblait pas tout à fait à tort, ma pauvre mère eut un nouvel exemple d'espoir trompé à me mettre sous les yeux.

Auguste Lafarge, mon compatriote, cet élégant clerc de notaire qui, un instant, avait révolutionné tout Villers-Cotterets, qui avait été forcé de vendre son étude, faute d'une femme et d'une dot pour faire honneur à ses engagements ; Auguste Lafarge, qui, en désespoir de cause, avait voulu se lancer dans la littérature, venait de mourir, après deux ou trois années de lutte avec une horrible misère.

J'eus beau dire à ma mère qu'il n'y avait jamais eu dans Lafarge l'étoffe d'un poète dramatique ; j'eus beau lui dire qu'il n'avait pas lutté, mais qu'il s'était au contraire laissé vaincre sans combat ; j'eus beau lui dire qu'il y avait en moi une énergie et une volonté dont Lafarge n'avait jamais eu l'ombre : le fait matériel était qu'il y avait eu faim et misère, qu'il y avait mort et cadavre.

Un autre fait qui eût dû la tranquilliser lui donnait encore de nouvelles craintes.

Betz avait eu de l'avancement ; — on se rappelle Betz, cet excellent garçon qui m'avait servi de témoin dans mon duel avec M. B*** ; — il était passé commis principal à deux mille quatre cents francs, et avait laissé vacante une place de commis d'ordre à deux mille francs, on la donna à Ernest, qui, de son côté, laissa vacante une place de dix-huit cents francs.

Comme je faisais mon service au bureau avec une régularité à laquelle la malveillance elle-même n'eût rien trouvé à reprendre, et qu'en somme on était injuste peut-être, mais non malveillant pour moi, il n'y eut pas moyen de me refuser la place d'[illegible] que j'allai demander à Oudard comme une chose qui m'était due.

Ma demande me fut accordée. Seulement, on me fit passer du bureau du [illegible]ent au bureau des secours.

Le bureau des [illegible]s était bien une succursale du secrétariat ; mais, il faut le dire, cette succursale était placée sur une échelle secondaire.

Ce que j'eusse [illegible] au secrétariat, c'était Lassagne ; mais un changement s'était fait depuis quelque temps dans la hiérarchie des bureaux, et en sa qualité de sous-chef, il avait [illegible] un cabinet pour lui seul.

Il en résultait que c'était tout aussi près de lui, au bureau des secours, que je l'eusse été dans le nouvel aménagement du secrétariat.

Je gagnais deux choses à ce changement.

D'abord, une augmentation d'appointements ; ensuite, une liberté plus grande, puisque, chargé de prendre des renseignements sur les malheureux qui demandaient des secours, je passais parfois mes journées entières à courir Paris d'un bout à l'autre.

J'aurais bien voulu, comme compensation à ces deux choses que je gagnais, perdre mon *portefeuille*, mais il n'y eut pas moyen.

Malgré cette augmentation d'appointements qui m'était accordée, et malgré cette liberté qui m'était acquise, ma mère vit une disgrâce à ce changement opéré dans ma position.

Ma mère ne se trompait pas, et, d'ailleurs, se fût-elle abusée, on eût eu soin, chez M. Deviolaine, de redresser ses idées à cet égard.

Au reste, un véritable malheur menaçait de frapper cette famille, qui était la nôtre. Depuis quelque temps, Félix Deviolaine, très vigoureusement constitué en apparence, toussait et s'affaiblissait. Inquiet de cette langueur à laquelle il se sentait aller malgré lui, il vint me trouver un jour et me pria de le conduire chez Thibaut, dont il m'avait plus d'une fois entendu vanter la science médicale.

Je m'empressai de lui rendre ce service. Je le conduisis chez Thibaut, que je priai de l'examiner avec attention.

Thibaut le fit déshabiller jusqu'à la ceinture, percuta sa poitrine, écouta la respiration à l'oreille nue, puis, avec le stéthoscope ; et, après dix minutes d'examen, tout en lui disant tout haut, à lui, que c'était une affection de poitrine grave, mais cependant sans danger, il me dit tout bas à moi :

— C'est un garçon perdu.

On n'a pas idée de l'impression douloureuse que me fit cette déclaration, si nettement articulée. Félix n'avait jamais été d'une grande amabilité pour moi ; son caractère, un peu jaloux, m'avait plutôt éloigné que rapproché des plaisirs que, grâce à la position de son père, il pouvait me procurer, et surtout du plaisir de la chasse, le premier de tous pour moi. Mais il n'en était pas moins une des tendres amitiés de ma jeunesse, et, si cette prédiction se réalisait, c'était la première feuille que la mort arrachait au rameau d'or de mes souvenirs d'enfance.

Je ne me souciais pas d'annoncer cette triste nouvelle à M. Deviolaine. J'allai trouver Oudard et lui racontai ce qui venait de se passer. Oudard n'en voulait rien croire, tant Félix avait paru, jusque-là, peu disposé à mourir d'une phthisie pulmonaire ; mais j'envoyai chercher Thibaut lui-même, et Thibaut lui réitéra la prédiction qu'il m'avait faite.

Sans dire toute la vérité à M. Deviolaine, Oudard lui fit entendre que Félix avait besoin de grands soins, et, comme Félix ne voulait pas d'autre médecin que Thibaut, il fut convenu que celui-ci le visiterait tous les jours.

Ce fut à cette époque surtout que je fis cette étude presque spéciale de la phthisie pulmonaire que j'ai développée dans mon roman d'*Amaury*.

J'ai déjà dit ailleurs comment, au moment où la prédiction de Thibaut allait se réaliser, quand tout espoir était déjà perdu, — même au cœur de sa mère, ce dernier sanctuaire de l'espérance, — Félix Deviolaine fut miraculeusement sauvé par un rhumatisme articulaire, qui, déplaçant l'inflammation, fit ce qu'aucun remède n'avait eu l'énergie de faire.

Sur ces entrefaites, eut lieu, au Théâtre-Français, la représentation de ce drame de *Louis XI à Péronne* que Talma devait jouer. C'était un grand événement, pour nous autres jeunes gens aspirant à fonder quelque chose de nouveau, que cette représentation ; c'était encore Taylor qui l'avait pressée, qui avait veillé à l'exactitude des costumes et à la richesse de la mise en scène.

La pièce eut un succès dû moitié à la surprise, moitié à sa valeur réelle. Je ne la vis pas à la première représentation ; je n'avais pas pu me procurer un billet, et je n'étais pas assez riche pour en prendre un à la porte ; mais Soulié vint nous rejoindre au café des *Variétés*, et nous donner des nouvelles.

Il était dans l'enthousiasme.

Cela nous rendit courage, et nous essayâmes de nous remettre à nos *Puritains d'Ecosse*.

On s'était partagé aux Français la succession dramatique de Talma : Michelot avait pris Tibère et Louis XI ; Firmin avait pris le Tasse ; Joanny s'apprêtait à débuter dans tout le répertoire de l'illustre défunt ; Lafond était devenu à la fois *l'un* et *l'autre*, chacun regardant Talma comme un obstacle, et, cet obstacle supprimé, croyait arriver, pour son compte, à la réputation de cet homme qui avait absorbé toutes les réputations.

Afin que rien ne manquât aux chances de succès, on se partagea les costumes, comme on s'était partagé les rôles. Une vente publique de la garde-robe de Talma fut indiquée pour le 27 avril.

Voici les prix auxquels s'élevèrent les différents costumes.

Les gens qui espéraient acheter le talent avec les habits ne les payaient pas cher.

Charles VI et sa perruque	Fr. 205
Ladislas	230
Le Cid	62
Mithridate	100
Richard III	120
Les deux Néron	412
La couronne de Néron	132
Othello, une fois joué à l'Opéra	131
Léonidas	200
Clovis	97
Joad	120
Nicomède	60
Le Maire du palais	115
Philoctète	40
Typpo-Saeb	96
Leicester	321
Meynau	45
Falkland	42
Danville	130
Le Misanthrope	400
Bayard	51
Le grand maître des templiers	40
Jean de Bourgogne	79
Manlius	80
Sylla, avec la perruque	160
Hamlet, avec le poignard	236
L'Oreste, d'*Andromaque*	100
L'Oreste, de *Clytemnestre*	80
Total	Fr. 3,884

On a remarqué, dans cette nomenclature, un article intitulé *les deux Néron*, et l'autre, *Othello, une fois joué à l'Opéra.*

Ces deux désignations sont une preuve de la conscience que Talma mettait à la recherche de ses costumes.

Un jour, il trouva, dans Suétone, que Néron était entré au sénat avec un manteau bleu brodé d'étoiles d'or ; à l'instant même, il se fit faire un costume en harmonie avec ce manteau, et il entra en scène, comme Néron était entré au sénat, avec un manteau bleu brodé d'étoiles d'or.

Mais, le lendemain, je ne sais plus quel critique qui ne s'était pas donné la peine de lire Suétone, et qui prenait ce costume pour une fantaisie de l'acteur, dit dans son feuilleton que Talma avait l'air de la Nuit dans le prologue d'*Amphitryon.*

Cela suffit pour empêcher Talma de remettre le manteau étoilé.

Une autre fois, devant jouer *Othello* à l'Opéra pour un bénéfice, il réfléchit que le More, devenu général de Venise, avait dû nécessairement renoncer à son costume oriental, et prendre le costume vénitien. Il se fit donc faire, avec la plus grande exactitude, un costume vénitien du XVe siècle.

Mais, avec le turban, avec la ceinture, avec les larges pantalons brodés, une partie du pittoresque était partie ; ce pittoresque, tout le talent de Talma n'avait pu le remplacer, et, mécontent de lui-même, pensant que le changement de costume avait influé d'une façon fâcheuse sur son jeu, il reprit, aux représentations suivantes, le costume traditionnel, et abandonna l'autre à tout jamais.

Le costume du Misanthrope trouvé dans la garde-robe de Talma prouve le désir qu'il eut toute sa vie, sans oser le satisfaire, de jouer le rôle d'Alceste.

Celui qui l'acheta n'eut point la même modestie.

Pendant que se passaient tous ces événements, — fort secondaires pour la France, mais fort importants pour nous, — le gouvernement faisait sournoisement une tentative pour rétablir cette censure qu'il avait abolie.

Dans son discours à la Chambre, le roi avait dit :

« J'aurais désiré qu'il fût possible de ne pas s'occuper de la presse ; mais, à mesure que la faculté de publier les écrits s'est développée, elle a produit de nouveaux abus qui exigent des moyens de répression plus étendus et plus efficaces. Il était temps de faire cesser d'affligeants scandales, et de préserver la liberté de la presse elle-même du danger de ses propres excès : un projet vous sera soumis pour atteindre ce but. »

Ce paragraphe n'était rien de moins qu'une menace.

Cette menace se traduisit en un projet de loi présenté à la Chambre sous le titre de *Projet de loi sur la police de la presse.*

La lecture de ce projet fut vingt fois interrompue par l'opposition, et se termina au milieu d'une agitation terrible.

Casimir Perier quitta son banc en s'écriant :

« Autant vaut proposer une loi en un seul article qui dirait : L'imprimerie est supprimée en France au profit de la Belgique ! »

M. de Chateaubriand appela cette loi une *loi vandale.* Et, au cri poussé par la capitale, toute la France répondit, envoyant des pétitions particulières et collectives, qui toutes avaient pour but de supplier la Chambre de rejeter ce projet comme destructif de toutes les libertés publiques, comme désastreux pour le commerce et comme attentatoire aux droits sacrés de la propriété. Au milieu de cette terrible manifestation, qui, en 1827, présageait déjà l'opposition armée de 1830, *le Moniteur* eut l'adresse ou la perfidie, — on ne connaît jamais bien le fond des sentiments du *Moniteur*, — enfin, *le Moniteur* eut l'adresse ou la perfidie, dans un article apologétique qu'il fit de cette loi, de la qualifier de *loi de justice et d'amour.*

Oh ! alors, le sarcasme, cette arme si puissante en France, eut un côté où se reprendre ; il se cramponna à ce titre et en fit un poignard qu'il retourna de toute façon dans le cœur de M. de Peyronnet.

Tout se prononça contre cette loi, l'Académie elle-même. Ce fut M. de Lacretelle qui attacha ce grelot, si difficile à attacher, et qui devait réveiller les quarante immortels sur leurs fauteuils.

Le 4 janvier, il lut un discours plein d'énergie sur les inconvénients du projet de loi, sur les entraves qu'il osait mettre à la pensée ; il répudiait cette nouvelle censure qui faisait les imprimeurs juges des auteurs, et demandait que l'Académie, usant de son droit, suppliât le roi de se rendre aux vœux des Quarante en retirant ce projet de loi.

Après une discussion d'une heure, il fut résolu, à la presque unanimité, que cette supplique serait présentée au roi, et l'on nomma, pour la rédiger, MM. de Chateaubriand, de Lacretelle et Villemain.

Le 21 janvier on lisait au *Moniteur* l'ordonnance suivante :

« ART. 1er. — La nomination du sieur Villemain, maître des requêtes au conseil d'Etat, est révoquée... »

Puis, plus bas :

« Par décision du roi, M. Michaud, de l'Académie française, ne fait plus partie des lecteurs de Sa Majesté.

« Par arrêté de Son Excellence le ministre de l'intérieur, en date de ce jour, M. de Lacretelle a été révoqué de ses fonctions de censeur dramatique. »

Cette persécution fut accueillie par un cri de réprobation contre le gouvernement, et par un élan de sympathie vers les victimes de la brutalité ministérielle.

Enfin, ce concert d'opposition monta tellement haut, qu'il atteignit les proportions de la menace, et que le gouvernement, effrayé, retira, le 18 avril, le projet de loi qu'il avait proposé le 29 novembre.

Alors, une joie bruyante éclata dans Paris ; les maisons semblèrent rejeter elles-mêmes leurs habitants dans la rue ; chacun s'aborda le visage joyeux et la main étendue ; les ouvriers imprimeurs parcoururent les boulevards aux cris de « Vive le roi ! » en faisant flotter les plis d'un drapeau blanc, et, le soir, une illumination générale enflamma Paris.

Mais, dans sa mauvaise humeur, le gouvernement fit intervenir la force armée ; il y eut des coups donnés, des blessures reçues, et l'on fit honneur, non pas à l'intelligence, mais à la crainte du roi, du retrait de la fameuse *loi de justice et d'amour.*

Aussi, lorsque Charles X, pauvre monarque aveugle et sourd, croyant que l'enthousiasme produit par son avènement au trône durait toujours, indiqua pour le 29 avril une revue de la garde nationale au Champ de Mars, à son grand étonnement, entendit-il se mêler à ces cris de « Vive le roi ! » avec lesquels on grise les souverains à les faire chanceler sur leur trône, entendit-il se mêler, perçants et acharnés, les cris de : « A bas les ministres ! — A bas les jésuites ! » Ces cris s'élevaient particulièrement des rangs des deuxième, troisième, cinquième, septième et huitième légions, c'est-à-dire des rangs de l'aristocratie financière et de la petite bourgeoisie.

Etourdi de cet accueil, Charles X s'arrêta un instant ; puis, poussant son cheval jusque sur le front de la légion qui faisait entendre les cris les plus acharnés :

— Messieurs, dit-il, je suis venu ici pour recevoir des hommages et non des leçons.

Hélas ! les rois de 1827, comme ceux de 1848, auraient cependant bien dû savoir que ce sont les hommages qui aveuglent et les leçons qui éclairent.

Le lendemain, à six heures du matin, tous les postes de la garde nationale étaient relevés par la troupe de ligne, et, à sept heures, paraissait dans *le Moniteur*, à la place de l'article qui devait rendre compte de la revue, l'ordonnance du licenciement.

Dès ce [illegible] il y eut rupture entre la branche aînée et la b[illegible]

[illegible] avait son roi élu d'avance dans les des[illegible] Dieu, roi qui devait régner sur elle et passer avec elle.

A [illegible] de cette heure, les yeux un peu clairvoyants [illegible] s'approchant peu à peu le nuage qui portait dans ses flancs la tempête de 1830.

CIX

LES ACTEURS ANGLAIS A PARIS. — IMPORTATIONS LITTÉRAIRES. — « TRENTE ANS, OU LA VIE D'UN JOUEUR ». — « HAMLET », PAR KEMBLE ET MISS SMITHSON. — UN BAS-RELIEF DE MADEMOISELLE DE FAUVEAU. — VISITE A FRÉDÉRIC SOULIÉ. — IL REFUSE DE FAIRE « CHRISTINE » AVEC MOI. — UNE ATTAQUE NOCTURNE. — JE RETROUVE ADÈLE D'ALVIN. — JE PASSE LA NUIT AU VIOLON.

Vers 1822 ou 1823, je crois, une troupe anglaise avait essayé de venir donner des représentations sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin ; mais elle avait été accueillie par tant de cris et de huées, on avait lancé du parterre sur le théâtre tant de pommes et d'oranges, que les malheureux artistes avaient été obligés d'abandonner le champ de bataille, tout couverts de projectiles.

Voilà comment, en 1822, on entendait l'esprit national !

Puis, en 1822, on pensait qu'il serait déshonorant, pour un théâtre où l'on jouait, nous ne dirons pas Corneille et Molière, mais MM. Caignez et Pixérécourt, de donner asile sur ses planches à un barbare comme Shakspeare, et au cortège d'*œuvres immondes* qu'il traînait après lui.

Cinq ans seulement s'étaient écoulés depuis cette époque, et l'on annonçait, à la grande curiosité de tout le monde, qu'une troupe anglaise allait venir représenter sur le second Théâtre-Français les chefs-d'œuvre de Shakspeare.

Cinq ans avaient suffi à faire cet éclaircissement dans les idées, tant les idées mûrissent vite à cet ardent soleil du XIX^{e} siècle.

Au reste, l'exemple de cette courtoisie nous était donné par nos voisins d'outre-mer. Mademoiselle Georges venait, grâce sans doute aux souvenirs politiques qui l'entouraient, d'obtenir ce que jamais Talma, malgré son origine franco-anglaise, n'avait obtenu, c'est-à-dire la représentation publique et à bureau ouvert d'un ouvrage français.

Le 28 juin 1827, sous la protection du duc de Devonshire, mademoiselle Georges avait donné, avec le plus grand succès, une représentation de *Sémiramis*.

La recette s'était élevée à huit cents livres sterling (vingt mille francs).

Quelques [illegible] après, toujours avec le même succès, elle avait joué *Mérope*.

Ce double triomphe avait donné au directeur de l'Odéon l'idée de traiter avec une troupe anglaise.

On annonçait ces représentations pour les premiers jours de septembre, et elles [illegible] attendues avec impatience.

En effet, du mépris complet de la littérature anglaise, on était passé à une admiration enthousiaste. M. Guizot, qui ne savait pas un mot d'anglais, à cette époque — et qui l'a trop bien su depuis ! — avait retraduit Shakspeare à l'aide de Letourneur. Walter Scott, Cooper et Byron étaient dans toutes les mains. M. Lemercier avait fait une tragédie avec le *R[illegible] III*, M. Liadières en avait fait une autre avec la *Ja[illegible]*. On avait joué *le Château de Kenilworth* à la Porte-S[illegible], *Louis XI à Péronne* au Théâtre-Français. M[illegible] en parlant de la *Juliette* de Frédéric Soulié [illegible] d'Alfred de Vigny. Décidément, le vent soufflait de l'[illegible]st et annonçait la révolution littéraire.

Ce n'était pas [illegible] venait de jouer à la Porte-Saint-Mar[illegible] une œuvre [illegible] dénouement emprunté au *Vingt-Quatre Février*, de W[illegible] avait fait révolution et par sa coupe et par son exécution.

Nous voulons parler de *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur* de MM. V[illegible] Ducange et [illegible].

Outre l'[illegible] dramat[illegible] de l'ouvrage, deux éminents [illegible] venaient de se [illegible] :

Frédér[illegible] et madame Dorval.

Chose rare ! [illegible] deux s'étaient [illegible] à une hauteur égale, l'un avait été digne de l'autre.

C'était donc là ce méchant tragédien qui jouait, trois ans auparavant, un frère Macchabée au théâtre de l'Odéon !

C'était donc là cette petite fille oubliée qui jouait ce mauvais rôle de Malvina dans *le Vampire !*

Le drame populaire avait son Talma ; la tragédie du boulevard avait sa mademoiselle Mars.

Tout le monde courait *Trente Ans* ; tout le monde l'a vu jouer par les deux artistes que nous venons de nommer. Mais tout le monde ne l'a pas vu jouer au milieu de cette fièvre des premières représentations qui brûlait tout le monde, acteurs et spectateurs.

Les artistes anglais trouvèrent donc le public parisien tout chaud d'émotion, et demandant à grands cris, pour faire suite aux émotions passées, ses émotions nouvelles.

Il y a, dans la société, de ces moments-là ; tout y est tranquille hors les imaginations. Les corps ne courent aucun danger, les esprits veulent des périls imaginaires ; il faut que la pitié humaine se prenne à quelque chose. Douze ans de calme faisaient que chacun demandait des émotions ; dix ans de sourires faisaient que chacun appelait les larmes.

Avec notre esprit inquiet et aventureux, il faut toujours que nous mettions le drame quelque part, ou au théâtre ou dans la société.

En 1827, il était tout entier au théâtre.

Les Anglais donnèrent leur première représentation le 7 septembre. Abbott ouvrit la séance par un petit discours français assez nettement prononcé, et l'on joua *les Rivaux*, du pauvre Sheridan, qu'on venait d'enterrer avec tant de difficultés, et *un Caprice de la Fortune*, d'Allingham.

La troupe comique s'était fait les honneurs de la première soirée ; et, quoique l'on eût remarqué un comique nommé Liston, et une amoureuse nommée miss Smithson, on avait compris que ce n'était point là ce que nous apportait, en réalité, de l'autre côté du détroit, cette troupe tant attendue.

J'avais résolu de suivre les représentations anglaises avec une certaine assiduité, et, comme Porcher était rentré, ou à peu près, dans les avances qu'il m'avait faites, j'avais été lui redemander deux cents francs, dont cent cinquante étaient entrés dans notre ménage, et dont cinquante avaient été destinés à m'initier aux beautés pratiques du drame anglais.

Je savais déjà, à cette époque, Shakspeare à peu près par cœur ; mais les pièces de théâtre, comme disent les Allemands, sont faites pour être vues et non pour être lues.

Je m'étais donc privé de cette première représentation, et j'attendais mes Anglais à Shakspeare.

Ils annoncèrent *Hamlet*.

Cette fois, je n'avais garde d'y manquer ; Ernest était, par bonheur, de semaine pour le portefeuille. Je quittai le bureau à quatre heures et j'allai prendre ma place à la queue, un peu mieux renseigné, cette fois, que je ne l'avais été lors de mon premier voyage à Paris.

Je savais si bien mon *Hamlet*, que je n'avais pas eu besoin d'acheter le libretto ; je pouvais suivre l'acteur, traduisant les mots au fur et à mesure qu'il les disait.

J'avoue que l'impression dépassa de beaucoup mon attente : Kemble était merveilleux dans le rôle d'Hamlet ; miss Smithson adorable dans celui d'Ophélia.

La scène de la plate-forme, la scène de l'éventail, la scène des deux portraits, la scène de folie, la scène du cimetière, me bouleversèrent. A partir de cette heure, seulement, j'avais une idée du théâtre, et, de tous ces débris des choses passées que la secousse reçue venait de faire dans mon esprit, je comprenais la possibilité de construire un monde.

« Et sur tout ce chaos, dit la Bible, flottait l'esprit du Seigneur. »

C'était la première fois que je voyais au théâtre des passions réelles, animant des hommes et des femmes en chair et en os.

Je compris alors ces plaintes de Talma à chaque nouveau rôle qu'il créait ; je compris cette aspiration éternelle vers une littérature qui lui donnât la faculté d'être homme en même temps que héros ; je compris son désespoir de mourir sans avoir pu mettre au jour cette part de génie qui mourait inconnue en lui et avec lui.

La génération actuelle ne comprendra point ce que je viens d'écrire ; les études de son enfance lui ont fait Walter Scott aussi familier que Lesage, Shakspeare aussi familier que Molière. Notre siècle devenu, avant toute chose, un siècle d'appréciation, sourit de doute, quand on lui dit qu'on huait un comédien parce qu'il était Anglais, et qu'on sifflait une pièce parce qu'elle était de Shakspeare.

Les représentations se suivirent avec une vogue croissante. A *Hamlet* succéda *Juliette*, puis *Othello* ; puis, enfin, les uns après les autres, tous les chefs-d'œuvre de la scène anglaise.

Kemble et miss Smithson eurent tous les honneurs de ces

représentations. Il est impossible de se figurer ce qu'étaient la scène de folie d'Ophelia, la scène des adieux au balcon de Juliette, la scène d'empoisonnement dans les caveaux mortuaires, la scène de jalousie d'Othello, la mort de Desdemona, jouées par ces deux grands artistes.

Abbott, de son côté, jouait certains rôles d'une manière charmante.

Le rôle de Mercutio, entre autres, était pour cet élégant comédien un véritable triomphe.

Et voyez comme les événements qui doivent influer sur la vie d'un homme s'enchaînent les uns aux autres : le 10, les acteurs anglais clôturèrent la série de leurs représentations, me laissant le cœur tout haletant d'impressions inconnues, l'esprit illuminé de lueurs nouvelles.

Le 4, c'est-à-dire six jours auparavant, le salon d'exposition venait d'ouvrir.

A ce salon, mademoiselle de Fauveau avait exposé deux petits bas-reliefs autour desquels se groupaient tous les artistes.

Le premier de ces bas-reliefs représentait une scène de *l'Abbé*.

Le second, l'assassinat de Monaldeschi.

Je m'étais approché, comme les autres, de ces bas-reliefs, et plus que les autres peut-être avais-je admiré la finesse et l'énergie de ce ciseau, si habilement manié par des mains de femme.

J'avais lu *l'Abbé*. J'étais donc suffisamment renseigné sur l'un de ces bas-reliefs ; mais j'étais si peu au courant de certains points d'histoire, que j'ignorais complètement, non seulement les détails du fait rappelé par l'autre sculpture, mais encore ce que c'était que Monaldeschi, mais encore ce que c'était que Christine.

Je quittai le Musée sans oser faire de questions à personne.

Comme c'était un dimanche, et que je n'avais pas vu Soulié depuis plusieurs jours, je résolus d'aller passer une partie de la soirée avec lui à la Gare.

A neuf heures, — après avoir prévenu ma mère que je rentrerais probablement très tard, — je sucrais une tasse de thé, près d'un bon feu (le bois ne manquait pas à la scierie mécanique) et je discutais avec Soulié sur les changements que les représentations qui venaient d'avoir lieu devaient l'engager à faire à sa *Juliette*.

Tout à coup, je me rappelle ce bas-relief représentant la mort de Monaldeschi, et, n'osant demander des détails à Soulié, de peur qu'il ne me raille sur mon ignorance, je lui demande s'il a une *Biographie universelle*.

Il en avait une.

Je lis les deux articles *Monaldeschi* et *Christine*.

Puis, après une rêverie de quelques instants, au fond de laquelle il me sembla voir s'agiter de sombres personnages et reluire des épées :

— Sais-tu, dis-je à Soulié, comme s'il avait pu suivre ma pensée, qu'il y a un terrible drame là dedans ?

— Dans quoi ?

— Dans l'assassinat de Monaldeschi par Christine.

— Je crois bien !

— Veux-tu le faire ensemble ?

— Non, me répondit sèchement Soulié ; je ne veux plus travailler avec personne.

— Et pourquoi ?

— Parce que David m'a promis, à la première œuvre importante que je ferais seul, de me faire avoir la croix par M. Portalis.

Je regardai Soulié tout étonné. Il avait dans le caractère de ces brutalités-là, dont lui-même ne se rendait pas compte.

— Puis, continua-t-il, je compte moi-même faire une tragédie sur ce sujet-là.

— Ah ! dis-je en reposant les volumes.

— Ce qui ne t'empêche pas de faire ton drame, bien entendu, si tu y tiens toujours.

— Sur le même sujet que toi ?

— Il y a deux théâtres à Paris ; il y a dix manières d'envisager un sujet.

— Mais lequel de nous deux ira au Théâtre-Français ?

— Celui qui aura le plus tôt fini.

— Cela ne te contrariera point ?

— Que diable veux-tu que cela me fasse ?

— Tu n'es pas aimable, ce soir.

— C'est que je ne suis pas content.

— Qu'as-tu ?

— J'ai que, si j'avais vu les acteurs anglais avant de faire ma *Juliette*, je l'aurais faite autrement, ou je ne l'aurais pas faite du tout.

— Veux-tu m'en croire ?

— En quoi ?

— Un vrai conseil d'ami... Laisse là ta *Juliette*, comme j'ai laissé mon *Fiesque*, et rêve à autre chose.

— Bah ! puisque c'est fait !

Je vis que c'était une chose arrêtée dans l'esprit de Soulié, et je n'insistai point davantage.

Puis, comme je n'étais pas assez riche pour acheter la *Biographie universelle*, je demandai à Soulié la permission de copier les deux articles, ce qu'il m'accorda.

Il était évident que sa concurrence ne lui inspirait pas un grand effroi.

A minuit, nous nous séparâmes ; je m'en allai suivant le boulevard et rêvant déjà à ma future *Christine*.

La nuit était obscure, le temps pluvieux, le boulevard à peu près désert.

En arrivant à la porte Saint-Denis, au moment où j'allais quitter le boulevard pour rentrer dans la rue, j'entendis des cris à trente pas en avant de moi ; puis, au milieu de l'obscurité, j'aperçus comme un groupe se mouvant violemment sur le boulevard.

Je courus vers l'endroit d'où partaient les cris.

Deux individus attaquaient un homme et une femme. L'homme attaqué essayait de se défendre avec une canne ; la femme attaquée était renversée, et le voleur tentait de lui arracher une chaîne qu'elle avait au cou.

Je sautai sur le voleur, et en un instant, il fut renversé à son tour, et mis sous mon genou.

Ce que voyant le second voleur, il abandonna l'homme et se sauva.

Il paraît que, sans y faire attention, je serrais le cou du mien outre mesure, car, tout à coup, à mon grand étonnement, il fit entendre le cri « A la garde ! »

Ce cri, joint à ceux qu'avaient déjà poussés l'homme et la femme attaqués, fit venir quelques soldats du poste Bonne-Nouvelle.

Je n'avais pas lâché mon voleur ; la garde le tira de mes mains.

Alors seulement, je pus répondre aux remercîments de ceux que j'avais délivrés.

La voix de la femme me frappa étrangement.

Cette femme, c'était Adèle d'Alvin, que je n'avais pas revue depuis mon départ de Villers-Cotterets.

L'homme, c'était son mari.

Il y avait une représentation extraordinaire à la Porte-Saint-Martin. Dans cette représentation, on avait joué *la Noce et l'Enterrement*. Ils savaient que j'étais pour quelque chose dans le chef-d'œuvre, et ils avaient voulu le voir.

Le spectacle avait fini tard, comme aux jours de représentation extraordinaire. Adèle avait eu faim. En sortant, ils avaient soupé au café du théâtre ; le souper les avait attardés, et, au moment où ils atteignaient la hauteur de la pharmacie Charlard, ils avaient été attaqués par les deux bandits dont je les avais débarrassés, et dont l'un venait d'être appréhendé par les défenseurs de la patrie.

Malheureusement, les défenseurs de la patrie n'étaient pas aussi intelligents que braves. Ils ne surent pas distinguer les voleurs des volés, les bandits des honnêtes gens, et nous conduisirent tous au corps de garde, en nous annonçant que nous resterions là jusqu'au lendemain matin. Au jour, on enverrait chercher le commissaire de police, qui séparerait le bon grain de l'ivraie.

Nous voulûmes nous expliquer. Nous demandâmes que l'on fît un examen sérieux de nos personnes, de nos mines, de nos figures, qu'on les comparât à celles de l'homme que j'avais arrêté, et qu'on n'attendît point au lendemain pour nous rendre la justice qui nous était due. Mais, à cela, les défenseurs de la patrie répondirent imperturbablement que, *la nuit, tout chat était gris* ; que, par conséquent, on pouvait se tromper, tandis que, le lendemain, *il ferait jour*.

La décision n'était ni logique ni éloquente ; mais nous n'étions pas les plus forts. On nous fit entrer, voleurs et volés, dans cette partie du corps de garde qu'on appelle le *violon*, et force nous fut d'attendre le bon plaisir de M. le chef du poste.

Chacun de nous s'accota, ainsi qu'on fait dans une voiture, et essaya de dormir.

Comme Adèle et son mari avaient pris pour eux deux un coin du lit de camp, il m'en resta un.

Je regardai longtemps avec tristesse cette femme, premier souvenir de ma vie, qui s'endormait peu à peu sur l'épaule d'un autre, qui tutoyait cet autre, et qui paraissait parfaitement heureuse.

Elle avait deux enfants : la mère avait consolé l'amante.

Eux dormirent. Le voleur et moi, nous ne dormîmes point.

Bientôt mes yeux se détachèrent d'Adèle et de son mari. Puis ma pensée revint sur ses pas et reprit mon rêve où je l'avais abandonné. Je vis, avec les yeux du souvenir, le bas-relief de mademoiselle de Fauveau incrusté dans la muraille, et, dans ce corps de garde du boulevard Bonne-Nouvelle, à côté de cette femme et de son mari, en face de ce voleur que les prochaines assises devaient condamner à trois ans de prison, mon imagination créa les premières scènes de *Christine*.

A huit heures du matin, le commissaire entra.

Il reçut nos dépositions, puis nos adresses, et nous mit en liberté.

Quant à [illegible] voleur, il fut immédiatement expédié à la [illegible] et Adèle.

[illegible] à la maison et trouvai ma pauvre mère tout [illegible] lue.

Elle avait fait comme moi : elle n'avait pas fermé l'œil [illegible] nuit.

Je revis une ou deux fois Adèle pendant son séjour à Paris. Mais, dès cette époque, j'avais donné mon imagination, mon cœur, à une maîtresse qui devait faire grand tort à mes maîtresses passées et à venir.

Cette maîtresse ou plutôt ce maître, c'était l'Art.

CX

LES JALONS DE L'AVENIR. — LES COMPLIMENTS AU DUC DE BORDEAUX. — [illegible]VATES. — BROCHURE ORLÉANISTE DE CAUCHOIS-LEMAIRE. — LE LAC D'ENGHIEN. — L'ARA DU COLONEL BRO[illegible]. — LE DOCTEUR FERRUS. — MORRISEL. — UN [illegible]ONVOI DE PREMIERE CLASSE. — LA CHASSE EN PLAIN-CHANT. — UNE AUTOPSIE. — COMMENT S'EXPLIQUE LA MORT DE L'ARA.

C'est un grand enseignement pour tout esprit philosophique que de revoir un à un les jours de ce passé qui, dans un temps, avait été l'avenir.

On s'aperçoit comment les choses révolues se préparaient peu à peu ; on reconnaît les jalons que place, pour qu'il n'y ait rien d'abrupt et d'inattendu dans les événements à accomplir, cette grande puissance que l'on prend dans le présent pour le hasard, et qui, lorsqu'on l'interroge dans le passé, devient la Providence.

Ainsi, Charles X, le dernier représentant de l'aristocratie expirante, devait tomber ; ainsi, Louis-Philippe, le représentant de la bourgeoisie à son apogée, devait monter sur le trône ; et, dès 1827 et 1828, tout s'accomplissait pour qu'en 1830 les esprits fussent préparés à cette grande catastrophe.

Et personne, cependant, ne voyait clair dans cet avenir si prochain.

Toutes les espérances du pays semblaient se concentrer sur « l'enfant du miracle, » comme on appelait le duc de Bordeaux, et, le 1er janvier, M. de Barbé-Marbois, premier président de la cour des comptes, lui adressait ce charmant petit discours, tout en harmonie avec l'âge et l'intelligence du jeune prince :

« Monseigneur, vous recevez aujourd'hui les présents d'usage : le nôtre sera une petite histoire.

Un jour, le prince dont vous portez le nom, jeune alors comme vous, revint, après une absence, à la cour de Navarre. Il était encore à cheval, lorsqu'il se vit entouré des enfants du pays, et, joyeux de le revoir, ils répétaient tous *Caye nostre Henry !* ce qui voulait dire : « Voilà notre Henri ! » comme si le jeune prince leur eût appartenu. La reine Jeanne, sa mère, — une excellente princesse, — qui avait tout vu et tout entendu d'un balcon du palais, bien contente de la réception qu'on faisait au jeune prince, lui dit :

« — Ces enfants-là, mon fils, viennent de te donner une leçon, et c'est la plus douce que tu puisses jamais recevoir en t'appelant *nostre Henry*, ils t'ont appris que les princes appartiennent à la patrie autant au moins qu'à leur propre famille.

Le prince se souvint de la leçon. C'est pour cela que, depuis plus de deux siècles, les Français continuent à l'appeler [illegible]e Henri [illegible], et l'appelleront toujours ainsi. »

M. le duc de Bordeaux, après avoir écouté attentivement, avait répondu :

— Je ne l'oublierai pas.

Cela était excellent, il lui avait été dit :

« Et vous, monseigneur, vous qui êtes encore si jeune, et sur la tête duquel [illegible] le bonheur futur de la France, souvenez-vous toujours que ce beau royaume demande aussi un bon roi, un roi qui aime la vérité, qui veuille qu'on la lui dise, un roi qui [illegible] pas la flatterie et qui éloigne de sa personne les hommes qui trompent. Vous souviendrez-vous, monseigneur, que ces [illegible]s vous ont été donnés par un vieillard qui avait la tête [illegible]ée de cheveux blancs ? »

M. le duc de Bordeaux avait répondu *oui*.

Votre *oui*, monseigneur, avait alors continué le premier président, va être consigné dans nos registres, et vous l'y trouverez à votre majorité. »

Hélas ! tous ces conseils devaient être perdus. Le vieillard à cheveux blancs qui avait tout vu dans le passé, n'avait rien vu dans l'avenir. Quand Dieu envoie ces sortes d'illuminations, c'est aux poètes.

C'était un poète, celui qui vous disait, monseigneur :

Salut, petit cousin germain !
D'un lieu d'exil, j'ose t'écrire.
La fortune te tend la main ;
Ta naissance la fait sourire.
Mon premier jour aussi fut beau,
Point de Français qui n'en convienne :
Les rois m'adoraient au berceau...
Et, cependant, je suis à Vienne !

C'était un poète, celui qui vous disait :

O rois, veillez, veillez ! tâchez d'avoir régné.
Ne nous reprenez pas ce qu'on avait gagné ;
Ne faites point, des coups d'une bride rebelle,
Cabrer la liberté, qui vous porte avec elle ;
Soyez de votre temps, écoutez ce qu'on dit,
Et tâchez d'être grands, car le peuple grandit !
Ecoutez, écoutez ! à l'horizon immense,
Ce bruit qui parfois tombe et soudain recommence,
Ce murmure confus, ce sourd frémissement
Qui roule et qui s'accroît de moment en moment !
C'est le peuple qui vient ! c'est la haute marée
Qui monte, incessamment par son astre attirée !
Chaque siècle, à son tour, qu'il soit d'or ou de fer,
Dévoré comme un cap sur qui monte la mer,
Avec ses lois, ses mœurs, les monuments qu'il fonde,
Vains obstacles qui font à peine écumer l'onde,
Avec tout ce qu'on vit et qu'on ne verra plus,
Disparaît sous ce flot qui n'a pas de reflux !
Le sol toujours s'en va, le flot toujours s'élève ;
Malheur à qui, le soir, s'attarde sur la grève,
Et ne demande pas au pêcheur qui s'enfuit
D'où vient qu'à l'horizon l'on entend ce grand bruit !
Rois, hâtez-vous ! rentrez dans le siècle où nous sommes ;
Quittez l'ancien rivage ! — A cette mer des hommes
Faites place, ou voyez si vous voulez périr
Sur le siècle passé, que son flot doit couvrir !

C'étaient encore des poètes, ceux-là qui écrivaient ces vers :

Mais bientôt, aux regards de ce nouveau ministre,
La nuit vint révéler un avenir sinistre ;
Des signes éclatants, au fond des cieux écrits,
De ces partis vainqueurs glacèrent les esprits ;
Et la France espéra ! — L'immortelle déesse
Qui prête son épée aux martyrs de la Grèce,
Sur le fronton aigu du sénat plébéien,
Parut, en agitant son bonnet phrygien !
Panthéon, la croix d'or s'éclipsa de ton dôme !
Sous les marbres sacrés de la place Vendôme,
La terre tressaillit, et l'oiseau souverain
S'agita radieux sur sa base d'airain !...

Il est vrai, comme nous l'avons dit, que le gouvernement aidait merveilleusement à éperonner l'esprit public. Les procès de presse se succédaient sans interruption, et c'est toujours cette liberté-là qui éclate, quoi qu'on fasse, et qui, en éclatant, tue ceux qui la compriment. On ne renverse pas les monarchies ; elles se minent et s'ébranlent elles-mêmes ; puis, à un jour donné, le peuple, les voyant chanceler, les pousse avec de grands cris, et elles tombent !

Le Spectateur religieux, traîné de tribunaux en tribunaux, était renvoyé devant la cour d'Orléans.

M. de Senancourt, condamné, en police correctionnelle, — pour son résumé des *Traditions morales et religieuses*, — à neuf mois de prison et à cinq cents francs d'amende, était acquitté en appel.

Enfin, Cauchois-Lemaire était condamné à quinze mois d'emprisonnement et à deux mille francs d'amende, comme ayant provoqué au changement du gouvernement et de l'ordre de successibilité au trône, dans sa *Lettre à Son Altesse royale M. le duc d'Orléans, sur la crise actuelle*.

Cette lettre contenait les passages suivants, qui étaient les passages incriminés.

L'auteur exposait au prince la situation de la France, et il ajoutait :

« Mais, me direz-vous peut-être, que puis-je ? Pair du royaume, je subis, la France le sait, un ostracisme qui m'interdit toute participation aux affaires publiques.

« Voilà justement, monseigneur, le point en litige. Celui

qu'on suspend de ses privilèges est-il pour cela suspendu du droit commun? La patrie est-elle circonscrite dans la chambre haute? L'inaction parlementaire condamne-t-elle tout homme à la léthargie politique? Et, dès qu'on n'est plus seigneurie, n'est-on plus rien?

« — Questions téméraires, s'écrieront quelques-uns; inconvenantes ou tout au moins oiseuses, diront quelques autres.

« Questions naturelles et utiles sous un régime constitutionnel, leur répondrai-je. »

Après ce paragraphe, page 56, venait celui-ci:

« Et, pour ne pas perdre ses habitudes de conseiller, celui qui écrit cette lettre vous engage à échanger vos armoiries ducales contre la couronne civique. — Allons, prince, un peu de courage; il reste, dans notre monarchie, une belle place à prendre, la place qu'occuperait la Fayette dans une république, celle du premier citoyen de France. Votre principauté n'est qu'un chétif canonicat auprès de cette royauté morale! »

Puis, à la page suivante:

« Le peuple français est un grand enfant qui ne demande pas mieux que d'avoir son tuteur. Soyez-le, pour qu'il ne tombe pas en de méchantes mains... »

Puis, page 61:

« Rien ne résiste au patriotisme généreux qui a une grande illustration nobiliaire, une place éminente, une immense fortune, — triple condition que réunit Votre Altesse. Avec cela, elle n'a qu'à se baisser pour prendre le joyau qui est là, par terre, que plusieurs se disputent, et qu'aucun ne peut ramasser, faute d'avoir ce que vous avez par la grâce de Dieu. »

Puis, page 62:

« Là, un prince qui verrait l'Etat en péril, ne se résignerait pas à se croiser les bras, afin que le char, si mal conduit, ne verse pas. Nous avons fait, de notre côté, tous nos efforts; essayez du vôtre, et saisissons la roue sur le penchant du précipice. »

Enfin, page 68:

« Tandis que nous déclinons, disait l'auteur de la lettre, le duc de Bordeaux, le duc de Chartres, et même le duc de Reichstadt grandissent... »

Des trois princes que venait de nommer Cauchois-Lemaire, qui grandissaient à cette époque, un seul survit.

Le duc de Reichstadt a disparu, en 1832, comme une ombre s'évanouit après le corps qui la produisait.

Le duc de Chartres a été retranché violemment de la société, en 1842, comme un obstacle matériel, par sa popularité, à ce qui devait s'accomplir en 1848.

Enfin, le duc de Bordeaux, que Béranger saluait au nom de son petit cousin germain le duc de Reichstadt, devait, deux ans avant la mort de celui-ci, aller le rejoindre dans l'exil.

Triste mais éloquent spectacle pour le peuple, que celui de tous ces enfants nés avec des couronnes sur la tête ou sous la main, et qui se cramponnent en pleurant aux chambranles des portes, lorsque le vent des révolutions les arrache, les uns après les autres, de cette hôtellerie royale qu'on appelle le palais des Tuileries!

Peu à peu, j'avais fait connaissance avec tous les hommes d'opposition qui reprenaient, en sapant la monarchie au commencement du XIXe siècle, l'œuvre incomplète de la fin du XVIIIe.

J'avais connu Carrel chez M. de Leuven, où il venait souvent, travaillant au *Courrier*, dont M. de Leuven était un des principaux rédacteurs.

J'avais vu Manuel, Benjamin Constant et Béranger chez le colonel Bro; mais Béranger fut le seul des trois avec lequel j'eus le temps de me lier intimement et qui eut le temps de me juger: les deux autres devaient mourir, l'un avant que je fusse connu, l'autre quand je l'étais à peine.

Bro m'aimait beaucoup. — J'ai déjà raconté comment, grâce à lui, j'avais vu Géricault à son lit de mort. — il avait un fils, charmant enfant alors, qu'on appelait Olivier, et qui est devenu un des plus braves officiers de notre armée nouvelle, comme son père avait été un des plus braves officiers de notre grande armée.

C'est à lui que le général Lamoricière a si miraculeusement sauvé la vie quand le yatagan d'un Bédouin était déjà levé sur sa gorge.

Je ne l'ai pas revu depuis 1829, et je vais raconter une histoire qui lui rappellera un souvenir d'enfance partout où il sera.

Le colonel Bro nous procurait, à Adolphe et à moi, tous les plaisirs qu'il était en son pouvoir de nous procurer; et, entre autres, celui de la chasse.

A cette époque, il possédait, je ne sais à quel titre, le lac d'Enghien.

Le lac d'Enghien n'était pas, en 1828, ce qu'il est aujourd'hui: il n'avait pas, sur ses bords, un jardin public plein de roses, de dahlias et de jasmins; il n'avait pas, sur toute sa circonférence, des châteaux gothiques, des villas italiennes et des chalets suisses; il n'avait pas, enfin, sur sa surface, des centaines de cygnes venant demander l'aumône d'un échaudé aux voyageurs qui, dans des bateaux à trois francs cinquante centimes l'heure, sillonnent maintenant la surface de son eau, filtrée comme l'eau d'un bassin, polie comme la glace d'un miroir.

Non, le lac d'Enghien était, à cette époque, un lac tout simplement, un vrai lac, un peu boueux pour un lac, pas assez pour un étang. Il était couvert de joncs, de nymphéas, au milieu desquels jouaient les plongeons, caquetaient les poules d'eau et barbotaient les canards sauvages, le tout, en suffisante quantité pour donner récréation à une vingtaine de chasseurs.

Le colonel Bro avait donc résolu une chasse, et, à la requête d'Adolphe et à la mienne, il avait fixé le jour de cette chasse à un dimanche, afin que, libres de notre bureau, Adolphe et moi puissions y assister.

Le rendez-vous était, à sept heures, chez le colonel Bro. On partait de la rue des Martyrs dans trois voitures; à neuf heures, on était à Enghien. Un déjeuner, digne d'un thane saxon, y attendait les convives. A dix heures, on se mettait en chasse; à cinq heures, on retrouvait la table servie, et, à onze heures du soir, chacun était rentré chez soi.

Toujours prêt avant les autres, quand il s'agissait de chasse, j'étais chez le colonel Bro à six heures et demie du matin.

On m'introduisit dans un petit boudoir, où je me trouvai en tête-à-tête avec un énorme ara bleu et rouge.

L'ara était sur son bâton; je m'assis sur un canapé.

J'ai toujours eu le plus grand respect pour les hommes à grand nez et les animaux à gros bec; non pas que je trouve cela joli, mais parce que je crois que la nature a ses raisons quand elle produit une monstruosité.

A ce titre, l'ara du colonel Bro avait droit à toutes mes civilités.

Je lui adressai donc quelques mots de politesse, et j'allai m'asseoir, comme je l'ai dit, sur le canapé en face de son perchoir.

Le perroquet me regarda un instant avec cet air mélancolique particulier aux perroquets; puis, avec cette précaution qui ne les abandonne jamais, s'aidant du bec et des pattes, il descendit lentement et un à un les bâtons de son perchoir; puis, enfin, le tronc du perchoir lui-même, jusqu'à ce qu'il eût mis patte à terre.

Alors, il s'approcha de moi en se dandinant, s'arrêtant, regardant de côté, et jetant un cri à chaque pas qu'il faisait; puis, arrivé à la pointe de mon soulier, il se mit en devoir d'escalader ma jambe.

Touché de cette marque de confiance de sa part, je lui tendis la main pour lui épargner la peine de l'ascension; mais, soit qu'il se trompât sur mes intentions tout amicales, soit qu'il cachât une agression préméditée sous ses dehors bienveillants, à peine vit-il ma main à sa portée, qu'il me saisit l'index et me fit, au-dessus de la première phalange, une double blessure qui ne s'arrêta qu'à l'os.

La douleur fut d'autant plus violente qu'elle était inattendue. Je jetai un cri, et, par un mouvement convulsif, ma jambe se raidissant avec l'élasticité d'un ressort d'acier, j'atteignis du bout de mon soulier de chasse le perroquet au milieu de la poitrine, et l'envoyai s'aplatir contre la muraille.

Il retomba à terre et resta sans mouvement.

Cet évanouissement était-il causé par le coup de pied ou par le contre-coup? venait-il de l'impulsion de mon soulier ou de la répulsion de la muraille? Voilà ce que je ne sus jamais, et ce que je ne me donnai pas la peine de vérifier, entendant des pas dans la chambre voisine.

Je sautai sur l'ara, toujours sans mouvement, je levai la housse du canapé, je le poussai du pied dans la profondeur ténébreuse du meuble, je laissai retomber la housse, et je m'assis, comme si rien d'extraordinaire ne venait de se passer.

Puis je bandai mon index avec mon mouchoir.

Le colonel Bro entra.

Nous [illegible] nos compliments et, comme je tenais ma [illegible] dans ma poche, on ne s'aperçut de rien.

[illegible], et l'on partit sans que l'ara, enseveli [illegible] eût donné, par un cri ou par un mouvement, [illegible] d'existence.

[illegible] arrivant à Enghien, un de nos chasseurs m'apparut la [illegible] emmaillottée comme la mienne ; cette parité de [illegible] leur ouvrit entre nous un courant sympathique. Je lui demandai la cause de son accident. Une porte poussée, il avait eu la main prise entre le chambranle et la porte, et les doigts entaillés.

Quant à moi, je me contentai de lui dire que je m'étais coupé avec la pierre de mon fusil ; — à cette époque, je chassais encore avec un fusil à pierre.

Le chasseur estropié de la même main que moi, c'était le célèbre docteur Ferrus. Lorsqu'il entendit prononcer mon nom, il me demanda si j'étais le fils du général Alexandre Dumas, et, sur ma réponse affirmative, il me raconta cette histoire des quatre fusils de munition enlevés avec les quatre doigts, que j'ai racontée d'après lui, et qu'on a lue au commencement de ces mémoires.

Nous avions avec nous encore, et au nombre de nos chasseurs, un ami de Telleville Arnault, un homme qui était bien certainement une des créatures les plus graves, les plus spirituelles et les plus originales qui eussent jamais existé.

On l'appelait le colonel Morrisel, il portait des lunettes et ne ressemblait à rien moins qu'un colonel.

Il venait juste à l'époque où nous sommes arrivés, d'avoir un duel manqué qui avait fait plus de bruit qu'un duel réussi.

Dans ce temps-là, il existait, rue Laffitte un café où se réunissaient les jeunes gens à la mode.

Il avait nom le café *Français*.

Le principal garçon, fort joueur de billard, nommé Changeur, faisait, un soir, la partie avec un tout petit jeune homme qui trouvait commode de prendre leçon à trois francs la partie liée, lorsque M. le baron de B***, accompagné de l'un de ses amis, entra dans l'établissement. M. le baron de B***, un peu chicaneur par nature, et connu, du reste, par deux ou trois duels heureux ou malheureux, — selon que, doué de plus ou de moins de philanthropie, le lecteur pensera qu'il est heureux ou malheureux de blesser ou de tuer son prochain. — M. le baron de B*** s'approcha du billard, et, sans même s'adresser au jeune homme :

— Changeur, dit-il, fais-nous servir le café, et cède-nous la place.

— Pardon, monsieur le baron, dit Changeur étonné et montrant le jeune homme, c'est que je suis en partie.

— Eh bien, tu quitteras ta partie, voilà tout !

— Monsieur, dit timidement et poliment le jeune homme, nous n'avons plus que quelques points à faire ; dans dix minutes, le billard sera à vous.

— Ce n'est pas dans dix minutes, c'est tout de suite que je le demande... Allons, allons, Changeur, donne-moi ta queue, mon garçon.

Morrisel, déjà vieux, grisonnant, maigre, malingre, de pauvre et chétive apparence, prenait sa tasse de café dans un coin.

— Changeur, dit-il sans se lever, et d'une voix flûtée qui contrastait étrangement avec les paroles qu'elle prononçait ; Changeur, mon ami, je te défends de céder le billard.

— Cependant, monsieur, répond Changeur fort embarrassé, puisque M. le baron de B*** veut que je lui donne ma queue.

— Si tu donnes ta queue à M. le baron, Changeur, je la reprends des mains de M. le baron, et je te la casse sur la tête !

M. le baron de B*** vit bien que Changeur n'était que le fil électrique.

Il avait, en effet, reçu le coup ; il se retourna vers celui qui le portait.

— Mais il me semble, monsieur, dit-il, que vous avez envie d'avoir une querelle avec moi ?

— [illegible] charmé, monsieur, que vous ayez la vue si juste !

— Et [illegible] propos me cherchez-vous cette querelle ?

— Mais [illegible] vous abusez de votre force envers ce jeune homme [illegible] abus d'une force quelconque me semble odieux.

— Savez-vous qui [illegible], monsieur ? dit le baron de B*** en s'avançant d'un [illegible] vers Morrisel.

— Oui, monsieur, [illegible] celui-ci en relevant tranquillement ses lunettes ; [illegible] M. le baron de B***, vous avez [illegible] M. un tel en duel, [illegible] blessé M. un tel ; je sais cela.

— Et [illegible] vous opposez [illegible] à ce que l'on me cède le billard ?

— Je [illegible] oppose plus que [illegible] !

— Soit, monsieur ; mais vous [illegible] que je me regarde comme [illegible] par vous ?

— Je ne m'y oppose pas, monsieur.

— En conséquence, demain, à six heures du matin, nous nous retrouverons, s'il vous plaît, au bois de Vincennes ou au bois de Boulogne.

— Monsieur, j'ai vingt-cinq ans de plus que vous, ce qui fait que j'aime à dormir ; d'ailleurs, je suis joueur ; en général, je joue toutes les nuits, ce qui fait que je ne me couche pas avant cinq heures, et ne me lève guère avant midi. Puis, après m'être levé, je fais ma toilette ; c'est une habitude prise depuis trop longtemps pour que j'y renonce. Ma toilette faite, mon domestique me sert à déjeuner. Après mon déjeuner, je viens ici prendre mon café, comme vous voyez ; je suis très méthodique. Tout cela me conduit à deux heures. Donc, demain, si cela vous convient, à deux heures et demie, mais à deux heures et demie seulement, je serai à votre disposition.

— A deux heures et demie, soit, monsieur ; voici ma carte.

Morrisel l'examine avec attention, fait un salut approbatif, la met dans sa poche, tire deux cartes à son adresse, en présente une à M. le baron de B***, et enveloppe l'autre dans un billet de cinq cents francs.

Puis, appelant, tandis que le baron de B*** le regarde faire.

— Changeur, dit-il, voici un billet de cinq cents francs.

— Est-ce que monsieur règle son compte ? demanda Changeur.

— Non pas, mon ami.

— Que dois-je faire, alors, du billet de cinq cents francs ?

— Prends, d'abord, la mesure de monsieur.

Changeur regarde tout ébahi le baron de B***.

— Oui, dit Morrisel, et, quand tu auras pris sa mesure, tu t'en iras aux pompes funèbres.

— Aux pompes funèbres ?...

— Oui, Changeur, et tu y commanderas, en mon nom, — au nom du colonel Morrisel, tu entends bien ? — un convoi de première classe pour M. le baron de B***. Tu entends, de première classe ! — je sais que c'est davantage ; mais les cinq cents francs ne sont qu'un acompte ; — ce qu'il y a de mieux en convois, tu comprends, Changeur ?

M. le baron de B*** voulut prendre la chose en riant.

— Monsieur, dit-il, il me semble que vous auriez bien pu laisser à ma famille le soin de ces détails.

— Non pas, monsieur le baron ; votre famille est ruinée, à ce que l'on dit ; elle pourrait bien faire mesquinement les choses. M. le baron de B***, enterré avec un corbillard de seconde, ou un drap de troisième classe, fi ! J'ai tué vingt-deux hommes en duel dans ma vie, monsieur le baron, et j'ai toujours fait les frais de leur enterrement. Rapportez-vous-en à moi, vous serez enterré noblement. Je veux qu'en voyant passer votre convoi, ceux qui ne vous connaissaient pas disent : « Oh ! oh ! qu'est-ce que ce magnifique enterrement ? » Alors, comme il passera sur le boulevard, Changeur répondra : « C'est celui de M. le baron de B***, le fameux duelliste, vous savez. Il avait cherché brutalement querelle à un jeune homme qui ne pouvait se défendre ; le colonel Morrisel était là ; il a pris fait et cause pour le jeune homme, et a tué, ma foi, le baron de B*** du premier coup ! » Ce sera d'un bon exemple pour les impertinents et les duellistes... Au revoir, monsieur le baron de B***, à demain ; vous savez mon adresse, envoyez-moi vos témoins ; vous avez le choix des armes.

Puis, se retournant vers le garçon :

— Et toi, Changeur, mon ami, tu entends, de première classe ! tout ce qu'il y a de mieux ! il n'y a rien de trop beau pour M. le baron de B*** !

Et il abaissa ses lunettes, prit son parapluie et sortit.

La querelle avait fait grand bruit. Le lendemain, dès midi, le café *Français* était encombré de curieux qui désiraient savoir ce qui s'était passé, surtout ce qui se passerait.

A une heure, Morrisel arriva comme d'habitude, ses lunettes sur le nez, son parapluie à la main.

Tout le monde s'ouvrit devant lui.

Morrisel salua avec sa courtoisie ordinaire, alla prendre sa place accoutumée et appela Changeur.

Celui-ci accourut.

— Changeur, dit-il, mon café !

Changeur s'empressa de servir Morrisel.

Morrisel faisait flegmatiquement fondre son sucre jusqu'au dernier atome, lorsque M. le baron de B*** entra au café.

Il s'avança vers Morrisel, qui releva ses lunettes et répondit, le sourire sur les lèvres, au salut de son adversaire.

— Monsieur le comte, dit le baron, lorsque je vous provoquai hier, je n'étais point à jeun ; aujourd'hui, je vous fais mes excuses ; veuillez les accepter. J'ai fait mes preuves, et je puis vous parler ainsi, sans que mes paroles nuisent à ma réputation.

— Cela vous regarde, monsieur le baron, dit Morrisel.

Puis, se retournant vers Changeur :

— Changeur, allez dire aux pompes funèbres que l'enterrement de M. le baron est remis indéfiniment.

— C'est inutile dit Changeur ; j'avais cru pouvoir me permettre d'attendre Voici le billet, colonel.

— Alors, mon ami, demandez mon compte au maître de l'établissement.

Changeur s'approcha du comptoir et revint avec une note détaillée

— Ah ! dit Morrisel en abaissant ses lunettes, neuf cents francs ! Tenez, Changeur, voici un autre billet de cinq cents francs, la différence est pour le garçon.

Puis, ayant achevé son café avec son flegme habituel, il abaissa ses lunettes, prit son parapluie, et sortit au milieu des applaudissements des consommateurs et des curieux.

Autant que je puis me le rappeler, Godefroy Cavaignac avait fait sur cette anecdote une charmante nouvelle

Morrisel était joueur comme les cartes, et jouait aussi gros jeu qu'on voulait Un soir qu'il y avait raout chez madame Regnaud de Saint-Jean d'Angély ou chez madame Davilliers, je ne me rappelle plus bien, nous entendîmes une petite discussion à une table d'écarté sur laquelle il n'y avait pas vingt-cinq louis Nous nous approchâmes et demandâmes la cause de cette discussion.

Morrisel tenait les cartes ; il venait de passer sept fois et il avait gagné six cent mille francs — je mets expres le chiffre en toutes lettres — à M. Hainguerlot

M. Hainguerlot prenait les cartes et demandait sa revanche de six cent mille francs en un seul coup.

Morrisel offrait la revanche de cinq cent mille en partie liée et, tout en courant la chance de garder cent mille francs du célèbre banquier, il se regardait encore — ce qui était incontestable — comme un fort beau joueur ; car, enfin, en se levant de table et en faisant *Charlemagne*, il se constituait du coup trente mille livres de rente ; ce qui, pour un colonel en retraite, forme un assez joli denier.

La chose discutée, chacun fit une concession.

M Hainguerlot se contenta d'un enjeu de cinq cent mille francs.

Morrisel renonça à la partie liée.

On nomma deux témoins de chaque côté, comme on eût fait dans un duel.

Morrisel perdit.

Il se leva avec le même flegme que s'il se fût agi d'un demi-napoléon. Il est vrai qu'il gagnait encore cent mille francs.

L'été, Morrisel habitait quelquefois la campagne de madame Hamelin, située au Val, près de Saint-Leu-Taverny. Un jour d'ouverture de chasse, il se hasarda sur les terres de la commune de Frépillon, où, ayant rencontré le garde champêtre, celui-ci le menaça énergiquement d'un procès verbal en cas de récidive.

Morrisel était invité à dîner pour le dimanche suivant au château de madame Regnaud de Saint Jean-d'Angély, situé de l'autre côté du territoire prohibé.

Le dimanche suivant Morrisel, de peur de passer inaperçu sur le susdit territoire, prend le bedeau, le serpent et les quatre chantres, en fait un immense six de carreau, se place au milieu, et traverse le territoire de Frépillon, chassant avec accompagnement de chant grégorien.

Il arriva chez madame Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, suivi de tout le village, dont cette manière de chasser, inusitée jusqu'alors, avait vivement excité la curiosité.

Le pauvre Morrisel trépassa à la suite d'une maladie cruelle. Malgré la sonde, malgré la pierre infernale, malgré Civiale, malgré Pasquier, malgré Dupuytren, il en était arrivé à boire très bien, mais à ne pouvoir, une fois absorbée, rendre une seule goutte de la liqueur qu'il avait bue.

On prolongea sa vie à force de transpirations.

Enfin, un jour, ne comprenant pas très bien ce que les médecins lui disaient sur sa maladie, il demanda si l'on ne pourrait pas, avant qu'il mourût lui même, se procurer à un hôpital quelconque un sujet mort de la maladie dont il allait mourir.

Les médecins lui dirent que c'était possible, et se mirent en quête.

Trois ou quatre jours après, ils vinrent lui dire que le sujet était trouvé.

Morrisel l'acheta au prix ordinaire, — six francs, je crois, — fit apporter le cadavre près de son lit, le fit coucher sur une table et pria un des docteurs d'en faire l'autopsie.

L'autopsie faite, Morrisel eut la satisfaction de se rendre exactement compte de la maladie dont il était atteint, et, content désormais, s'apprêta à mourir tranquille, opération qu'il accomplit, il faut le dire, avec un merveilleux courage

Pour en revenir à l'ara de la rue des Martyrs, quinze jours après, en revenant chez le colonel Biro pour une chasse pareille à la première, j'eus l'étonnement de le retrouver sur son perchoir.

Cependant, au bout de quelques secondes, son immobilité m'étonna.

Je m'approchai : il était empaillé !

— Tiens, dis-je au colonel, votre pauvre Jacquot est donc mort ?

— Ah ! oui, c'est vrai, me dit le colonel On m'avait dit une chose singulière dont j'avais un peu doute, c'est que certains animaux savaient pour mourir de là venait qu'on ne retrouvait pas leur cadavre.

— Eh bien ?

— Eh bien, imaginez-vous que le malheureux perroquet, pour mourir, a été se cacher au plus profond du canapé, on l'a cru perdu d'abord ; on l'a cherché de tous les côtés, et, enfin, on l'a retrouvé là, le lendemain de notre chasse.

— Il mordait ? demandai-je timidement au colonel Biro.

— Lui ? Jamais ! répondit le colonel.

Je fis un mouvement pour montrer au colonel mon doigt, encore mal cicatrisé ; mais je réfléchis qu'il valait mieux laisser le colonel dans l'ignorance des détours du caractère de son perroquet, et dans la conviction qu'il était mort, comme on dit, de sa belle mort

Aujourd'hui que les ans ont passé sur cet événement, et qu'il ne reste probablement plus une seule plume de mon malheureux Jacquot, j'avoue humblement mon crime, et j'en demande pardon à qui de droit.

CXI

BARTHÉLEMY ET MÉRY — M. ÉLIÇA GALLAY. — MÉRY JOUEUR DE DOMINOS ET ANATOMISTE. — « L'ÉPITRE A SIDI MAHMOUD ». — LE LIBRAIRE PONTHIEU. — SOULÉ. — « LA VILLÉLIADE ». — L'IMPRIMEUR BARTHÉLEMY. — MÉRY IMPROVISATEUR. — LES « VŒUX DE LA NOUVELLE ANNÉE ». — PASTICHE DE « LUCRÈCE ».

Nous avons parlé, au commencement du chapitre précédent, des poètes prophètes ; parlons un peu des poètes soldats.

Au nombre de ceux-là, les plus vaillants, les plus assidus, ceux qui ont fait le plus rude travail comme mineurs, ceux qui ont livré les plus rudes assauts comme combattants, sont bien certainement MM. Barthélemy et Méry.

Marseillais tous deux, ils se connaissaient cependant à peine en 1825. M. Méry n'avait jamais quitté Marseille, et M. Barthélemy, après l'avoir quittée enfant, n'y était presque jamais revenu.

M. Barthélemy, que nous appellerons Barthélemy tout court, si on le veut bien, avait été élevé au collège de Juilly, et y avait reçu une excellente éducation grecque et latine ; il avait fait à Marseille, dans le genre de Mathurin Régnier, une satire qui avait fait beaucoup de bruit, mais sans jamais être imprimée, lorsqu'il publia, à propos du sacre, une *Ode à Charles X*.

Perdu dans le succès qu'obtinrent, à cette époque, des rivaux déjà illustres, quand il était encore inconnu, Barthélemy vit son ode passer inaperçue, et, cependant, il y avait dans cette ode quelques strophes remarquables, et entre autres celle-ci, adressée à Camoëns :

Et toi, chantre fameux des conquérants de l'Inde,
Fier de ton Indigence et des lauriers du Pinde,
Tu nageais sur les flots de l'abîme irrité,
Et du double trépas vainqueur digne d'envie,
D'une main tu sauvais ta vie,
De l'autre tu sauvais ton immortalité !

Barthélemy avait hérité un certain patrimoine de son père, et le mangeait tranquillement hôtel du *Grand-Balcon*, rue Traversière, n° 11

Méry aussi avait débuté, et, pour son début, à l'âge de dix-huit ans, il avait été condamné à huit mois de prison.

Ce début était une brochure contre M. Eliça Gallay.

Quand, après vingt-cinq ans écoulés, on se retourne et qu'on revient sur l'ancien sentier de sa vie, on est tout étonné d'y retrouver les noms d'hommes et de choses complétement oubliés et qui, cependant, à une certaine époque, causèrent dans la société des oscillations éternites dans tous les souvenirs depuis que l'équilibre s'est rétabli.

M. Eliça Gallay était inspecteur de l'Université.

Un jour, il arriva à Marseille, et fit, comme d'habitude, un discours au collège royal.

Dans ce discours, on remarquait cette phrase que nous reprobrisons textuellement dans son sens, sinon dans son texte

« Messieurs, il faut avoir deux poids et deux mesures. Quand un poète sera royaliste et religieux, il faut lui tout pardonner; quand il sera libéral, il faut être envers lui de ... grande sévérité. »

L'application de ces *deux poids* et de ces *deux mesures*, qui eut un grand retentissement dans les journaux du temps, révolta Méry : il fit contre M. Elisa Gallay une brochure un peu vive, à ce qu'il paraît et cette brochure, comme nous l'avons dit, valut à son auteur huit mois de prison.

Méry n'avait à Marseille aucune ressource ; il avait le commerce en antipathie, il faisait des vers avec la plus grande facilité, et il jouait aux dames en joueur de première force.

Il ne fallait pas penser au commerce, il ne fallait pas compter sur la poésie : Méry résolut donc d'utiliser le jeu, qui, porté au point où il le possédait, devient un art.

Il partit pour Paris dans l'intention d'y vivre *en jouant aux dames*.

Il y arriva à vingt et un ans, se logea rue des Petits-Augustins, n° 11, chez madame Caldairon, avec Achille Vaulabelle, l'auteur des *Deux Restaurations*, et commença une existence partagée entre l'étude de la géologie sous Cuvier, et le perfectionnement du jeu de dames, avec les premiers amateurs du café *Manoury*.

Il jouait donc aux dames au café *Manoury*, et étudiait la géologie au Jardin des Plantes.

En jouant à dix sous la partie, — jamais davantage, — Méry se fit, pendant un an, un revenu de dix francs par jour.

D'un autre côté, il ne manquait pas une leçon d'anatomie comparée, et Cuvier, qui n'avait pas d'auditeur plus assidu que lui, le tenait en grande amitié et lui prédisait sa survivance géologique.

Les choses, d'ailleurs, se présentaient à merveille pour l'avenir de notre Marseillais : Madame Caldairon, qui l'adorait, voulait lui faire épouser une jeune marchande de modes très en vogue à cette époque, et dont la maison, l'une des plus accréditées de Paris, rapportait vingt-cinq ou trente mille francs par an. Le mariage était arrêté ; Méry souriait à un avenir de paille de riz, et de rubans bleus et roses, lorsque, par une fraîche soirée de février 1826, la jeune fiancée, forcée de traverser le pont des Arts au bras de Méry, faute d'un fiacre, cherché inutilement quai Voltaire et rue Jacob, fut prise d'un refroidissement, atteinte d'une maladie de poitrine, et mourut en trois jours.

Méry se trouva veuf, sans avoir été marié.

Il se crut condamné à des larmes éternelles ; mais les dames et la géologie ont de puissantes consolations, et, sans avoir oublié la pauvre morte, Méry se trouva, un matin, la tête assez libre pour dire à Barthélemy :

— Mon cher, savez-vous qu'un homme qui ferait dans ce moment-ci de la satire aurait une place superbe à prendre en politique et en poésie ?

— Avez-vous une idée ? demanda Barthélemy.

— Oui, certes.

— Une *Epître à Sidi Mahmoud*.

Vous avez oublié ce que c'était que Sidi Mahmoud, n'est-ce pas ? Eh bien, je vais vous le dire.

C'était un envoyé de notre ami le bey de Tunis, — un peu moins notre ami, à cette époque-là, qu'il ne l'est aujourd'hui, — et qui venait féliciter Charles X sur son avènement à la couronne.

Sidi Mahmoud avait été reçu solennellement, le 5 mai, au ministère des affaires étrangères, par M. le baron de Damas, ayant autour de lui des pairs, des députés et des officiers généraux.

Au moment où l'huissier avait annoncé l'ambassadeur, tout le monde s'était levé, excepté M. de Damas, qui, représentant le roi de France, était resté assis et couvert. M. de Damas avait salué l'ambassadeur d'un geste de sa main, lui avait fait signe de s'asseoir. L'ambassadeur avait, alors, remis ses lettres, et s'était assis. Un interprète arabe avait traduit les lettres.

Paris, qui n'avait pas grand'chose à faire en ce moment-là, était paternellement et simplement préoccupé de Sidi Mahmoud, de ses trente ans, de sa belle tête brune, de son dolman blanc brodé en soie bleu de ciel et rattaché avec des agrafes d'or des deux côtés qui formaient son turban, et du cachemire qu'il portait sur son épaule.

Méry avait donc parfaitement raison : le cadre était excellent. Barthélemy le reconnut comme lui et avec lui. Malheureusement, il partait pour Londres.

— Faites votre épître tout seul, dit-il à Méry, et à mon retour nous parlerons vers.

Barthélemy partit pour Londres, et Méry composa son épître.

L'épître composée, le travail le plus difficile n'était pas accompli, il s'agissait maintenant de la faire imprimer.

Méry porta son épître à Ponthieu qui se récria : personne ne lisait plus de vers ! Méry eut beau répondre par les vingt éditions de Casimir Delavigne, par les quinze éditions de Béranger, par les douze éditions de Lamartine, par les dix éditions de Victor Hugo ; à chaque nom que prononçait Méry, Ponthieu disait : « Oh ! M. Casimir Delavigne, c'est autre chose ! — Oh ! M. Béranger, c'est autre chose ! — Oh ! M. Victor Hugo, c'est autre chose ? — Oh ! M. Lamartine, c'est autre chose ! » Ce qui veut dire en langue d'imprimeur : « Mon cher monsieur, tous les gens dont vous me parlez là ont un nom et du talent, et vous n'avez ni l'un ni l'autre. »

Méry, battu, repoussé, chassé, fit retraite, son épître à la main.

On lui avait parlé d'un autre imprimeur nommé Béraud. Malheureusement, cet imprimeur-là avait une opinion, il était gouvernemental.

Méry résolut de lui présenter son ode comme une pièce de poésie en l'honneur de M. de Villèle.

L'intelligence de l'imprimeur ferait le reste.

Méry ne se trompait pas. L'imprimeur lut *l'Epître à Sidi Mahmoud*, en fut très content, et offrit de l'imprimer, à la condition qu'on le rembourserait sur les premiers exemplaires vendus.

On tira l'œuvre à deux mille. Les deux mille exemplaires disparurent en moins de huit jours.

Sur ces entrefaites, Barthélemy revint de Londres.

A son arrivée à Paris, il apprit le succès de l'épître, et, saisissant la balle au bond avant qu'elle fût morte, il fit une autre épître intitulée : *Adieux à Sidi Mahmoud*, qui eut presque autant de succès que la première.

Dans l'intimité de Méry et de Barthélemy vivait, à cette époque, un des rédacteurs principaux du journal *le Nain jaune* ; ce rédacteur se nommait Soulé. Il venait d'être condamné à deux mois de prison, pour un article de Santo-Domingo ; il ne voulait pas faire ses deux mois de prison. Il avait, par hasard, avec Barthélemy une ressemblance physique qui permettait qu'il se servît de son passeport. Barthélemy le lui prêta. Soulé partit pour Londres, de Londres passa aux Etats-Unis et est aujourd'hui le premier avocat de la Nouvelle-Orléans, où il gagne cent mille francs par an.

Pendant ce temps, Méry faisait seul son *Epître à M. de Villèle*.

Ces publications toutes chaudes d'opposition, de raillerie et d'esprit du moment, avaient le plus grand succès. Deux poètes de plus venaient de s'inscrire au catalogue des poètes.

Ils résolurent, alors, suivant la même route, de lier leurs deux plumes, et ils publièrent sous leur double nom *la Villéliade*, qui eut quinze éditions.

Seulement, *la Villéliade* faite, restait, comme pour *l'Epître à Sihi Mahmoud*, la grande question de savoir quel libraire oserait l'éditer.

Les libraires craignaient trois choses : l'amende, la prison, le retrait de leur brevet.

Méry et Barthélemy allèrent chez tous les libraires de leur connaissance, offrant leur poème : chacun de ceux auxquels ils s'adressaient acceptait d'abord, puis lisait un chant ou deux, puis rendait le manuscrit en secouant la tête, et en disant :

— Edite votre poème qui voudra, ce ne sera pas moi !

Les deux collaborateurs reprenaient leur manuscrit, et faisaient près d'un autre libraire une nouvelle tentative qui avait le même résultat.

Quand on eut épuisé la liste des libraires connus, on passa aux imprimeurs avec lesquels on avait eu des relations.

Les imprimeurs étaient dans la situation des libraires. Ils craignaient, comme nous l'avons dit, l'amende, la prison, le retrait de leur brevet : ils refusèrent.

C'était triste de rester avec cinq ou six mille vers sur les bras. Et quels vers ! Des vers qu'un mois après, la France entière devait savoir par cœur.

Méry proposa de faire une nouvelle tentative près d'un imprimeur tout à fait inconnu. C'était un remède désespéré mais les remèdes désespérés sauvent parfois le malade.

On ouvrit un *Annuaire de la librairie*, pour y chercher un nom d'imprimeur qui, par l'assemblage de ses lettres, sa signification ou sa consonance, donnât quelque espoir aux yeux ou à l'oreille des deux poètes.

Il y avait un imprimeur qui se nommait Auguste Barthélemy, il demeurait rue des Grands-Augustins, n° 10.

Le nom parut de bon augure aux deux auteurs. Ils reprirent leur manuscrit, et se présentèrent chez M. Barthélemy.

Ils trouvèrent un grand jeune homme, au front intelligent, au regard doux mais ferme, à la figure ouverte et bienveillante.

Ils lui exposèrent leur embarras.

— Votre œuvre est donc une œuvre d'opposition ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur.

— Très vigoureuse?
— Trop vigoureuse, à ce qu'il paraît.
— Et il y a du risque à l'imprimer?
— On le dit.
— Eh bien, j'imprime votre œuvre, et je cours le risque...

Les deux poètes tendirent chacun une main; M. Barthélemy tendit les deux mains.

Dix jours après, *la Villéliade*, pour laquelle il avait fait les avances d'impression, de papier, de brochage, etc., paraissait et se vendait, comme nous l'avons dit, à quinze éditions!

Cet imprimeur, qui faisait de l'opposition sous les Bourbons, qui en a fait sous Louis-Philippe, était notre bon et brave ami Auguste Barthélemy, depuis représentant d'Eure-et-Loir à la Constituante et à la Législative. Forcé de s'expatrier après le 2 décembre, il est resté cinq mois à Bruxelles, et aujourd'hui, rentré en France, et ayant refusé de prêter serment comme conseiller général, il habite son château de Levéville, à une lieue de Chartres. — Hâtons-nous de dire que ce n'est pas sur ses économies d'imprimeur qu'il a acheté ce château; hélas! non; sa loyauté commerciale, dont on vient de voir un exemple, lui a coûté, au contraire, quelque chose comme cent cinquante ou deux cent mille francs!

Voilà l'histoire de *la Villéliade*.

Au reste, dans les notes du sixième chant de *l'Enéide*, Barthélemy dit que le poème est de Méry seul.

J'ai peu connu Barthélemy; à peine l'ai-je vu une ou deux fois dans ma vie; mais j'ai beaucoup connu Méry. Il a été, il est, et sera toujours probablement un de mes meilleurs amis.

Et ces amis, je puis les compter facilement: j'en ai deux ou trois, en cherchant bien, quatre peut-être!

Vous voyez que, si petite que fût ma maison, en supposant que j'eusse une maison, elle ne serait pas pleine.

Rien n'était plus étrange pour la dissemblance physique et morale que cette association de Méry et de Barthélemy. — Barthélemy est de haute taille; Méry, de taille ordinaire; Barthélemy est froid comme une glace; Méry, ardent comme une flamme; Barthélemy, muet et concentré; Méry, loquace et tout en dehors; Barthélemy manque d'esprit dans la conversation; Méry est une cascade de mots, un paquet de nouvelles, un feu d'artifice. Méry — et j'abandonne ici la comparaison — sait tout ou à peu près tout ce qu'on peut savoir. Il connaît la Grèce comme Platon, Rome comme Vitruve, l'Inde comme Hérodote, il parle latin comme Cicéron, italien comme Dante, anglais comme lord Palmerston.

Mélomane au premier chef un jour qu'il disputait avec Rossini:

Méry.

— Tenez, dit-il à l'auteur de *Moïse* et de *Guillaume Tell*, laissez-moi tranquille, vous n'entendez rien à la musique!

Et Rossini lui répondit:

— C'est vrai.

L'homme le plus spirituel a ses bons et ses mauvais jours, ses lourdeurs et ses allégements de cerveau. Méry n'est jamais fatigué, Méry n'est jamais à sec. Quand, par hasard, il ne parle pas, ce n'est point qu'il se repose, c'est tout simplement qu'il écoute; ce n'est point qu'il est fatigué, c'est qu'il se tait. Voulez-vous que Méry parle? Approchez la flamme de la mèche et mettez le feu à Méry, Méry partira! Laissez-le aller, ne l'arrêtez plus; et, que la conversation soit à la morale, à la littérature, à la politique, aux voyages, qu'il soit question de Socrate ou de M. Cousin, d'Homère ou de M. Viennet, de Napoléon ou du président, d'Hérodote ou de M. Cottu, vous aurez la plus merveilleuse improvisation que vous ayez jamais entendue.

Puis, — chose incroyable! — au milieu de tout cela, jamais une médisance sur un ami!

Si Méry a touché le bout des doigts d'un homme, tout le corps lui est sacré.

Et, en effet, qui rend l'homme méchant? L'envie! Que voulez-vous qu'envie Méry?

Il est savant comme l'était Nodier; il est poète comme nous tous ensemble; il est paresseux comme Figaro, spi-

rituel [illegible], comme Méry ; c'est à mon avis une très belle [illegible] littérature.

Quant à la facilité de Méry, elle est devenue proverbiale ; j'en citerai deux exemples.

Un soir du 31 décembre, où l'on parlait de cette facilité, et où je ne sais plus quel saint Thomas littéraire la révoquait en doute, Méry demanda qu'on voulût bien lui imposer un certain nombre de bouts-rimés qu'il s'engageait à remplir à l'instant même.

Nous nous réunîmes et nous trouvâmes, à grand renfort d'imagination, les rimes suivantes :

Choufleur,
Trouble,
Souffleur,
Rouble.

Clairon,
Dune,
Perron,
Lune.

Fusil,
Coude,
Grésil,
Boude.

Nacarat,
Conque,
Baccarat,
Quelconque.

Argo,
Jongle,
Camargo,
Ongle.

En moins de temps que nous n'en avions mis à trouver les rimes, Méry composa les vers suivants :

VŒUX DE LA NOUVELLE ANNÉE

A tous nos Curtius je souhaite un choufleur ;
A nos législateurs, des séances sans trouble ;
A l'acteur en défaut, un excellent souffleur ;
Aux Français en Russie, un grand dédain du rouble ;

A Buloz, le retour de Mars et de Clairon ;
Aux marins, le bonheur de vivre sur la dune ;
A la Sainte-Chapelle, un gothique perron ;
A l'apôtre Journet, l'amitié de la lune ;

Au soldat citoyen, l'abandon du fusil ;
A l'écrivain public, un coussin pour son coude ;
A moi, l'hiver sans froid, sans neige et sans grésil ;
Un soleil qui jamais dans un ciel gris ne boude ;

Au Juif errant, un banc de velours nacarat ;
A l'Arabe au désert, des eaux à pleine conque ;
Au joueur, un essaim de neuf au baccarat ;
A l'homme qui s'ennuie, une douleur quelconque ;

A Leverrier, un point dans le signe d'Argo ;
Au tigre du Bengale un Anglais dans la jongle ;
Aux danseuses du jour, les pieds de Camargo ;
A l'auteur qu'on attaque, une griffe pour ongle !

Un autre soir, c'était chez madame de Girardin ; il était fort question, à cette époque, de la *Lucrèce* de Ponsard. L'Académie, haineuse et aux abois, avait absolument besoin, ayant tant de haine, de simuler au moins un amour ; l'Académie, qui ne connaissait pas un mot de *Lucrèce*, la vantait, la prônait, l'exaltait ; c'était d'avance la fille adoptive de toutes ces impuissances, qui, n'ayant jamais fait d'enfants, en sont réduits à caresser les enfants des autres ; c'était, enfin, une œuvre qu'on allait avoir à opposer à *Marion Delorme* et à *Lucrèce Borgia*, à *la Maréchale d'Ancre* et à *Chatterton*, à *Antony* et à *Mademoiselle de Belle-Isle*. Il y avait grande liesse au palais Mazarin.

En attendant l'apparition du chef-d'œuvre, chacun en parlait à son point de vue.

Je connaissais *Lucrèce* ; je l'avais entendue. Je savais que c'était une estimable tragédie de collège, consciencieusement faite par son auteur, qui, peut-être un peu ignorant des anciens Romains, me semblait avoir confondu la Rome des rois avec celle des empereurs, Sextus Tarquin avec Caligula, Lucrèce avec Messaline ; mais enfin je soutenais que l'œuvre, toute dépourvue qu'elle était d'imagination et de drame, méritait d'être écoutée à cause de la forme, lorsque Méry dit :

— Moi, je propose de faire une *Lucrèce*, et de la faire jouer avant que la *Lucrèce* de Ponsard soit jouée elle-même. On l'annonce pour le 25 du mois ; — nous sommes le 22 ; — elle ne sera jouée que le 30. C'est plus de temps qu'il n'en faut pour faire deux mille vers, pour les lire, les distribuer, les répéter et les jouer.

— Combien vous faut-il pour faire la tragédie ? dis-je à Méry.

— Dame ! à quatre cents vers l'acte, cinq actes, c'est cinq jours.

— Ainsi, demain au soir, vous pourriez nous donner le premier acte ?

— Demain au soir, oui.

Nous prîmes rendez-vous pour le lendemain au soir, sans compter aucunement sur le premier acte de *Lucrèce*.

Le lendemain, tout le monde était exact au rendez-vous.

Nous nous transformâmes en comité de lecture. On apporta un verre d'eau à Méry. Il s'assit à la table ; nous fîmes cercle à l'entour. Il tira son manuscrit de sa poche, toussa, trempa l'extrémité de ses lèvres dans l'eau, et lut les scènes suivantes.

Il n'avait pas fini l'acte parce qu'il avait été dérangé ; mais il offrait de terminer, séance tenante, ce qu'il en manquait.

LUCRÈCE

TRAGÉDIE

SCÈNE PREMIÈRE

« La maison de l'aruspice Faustus, c'est-à-dire une vaste « treille à mi-côte du mont Quirinal. A gauche, la façade « d'une maison en briques rouges ; devant la porte, un « autel supportant un dieu pénate en argile ; au pied du « Quirinal, dans un fond lumineux, le Champ de Mars « bordé par le Tibre. »

FAUSTUS, *seul, à l'autel de ses dieux.*

Dieu pénate d'argile, ô mon dieu domestique !
Un jour, tu seras d'or, sous un riche portique,
Tel que Rome en prépare à nos dieux immortels
Et le sang des taureaux rougira tes autels.
Mais, aujourd'hui, reçois avec un œil propice
La prière et le don du pieux aruspice ;
Ces fruits qu'une vestale a cueillis, ce matin,
Dans le verger du temple, au pied de l'Aventin,
Et ce lait pur qui vient de la haute colline
Où, la nuit, on entend une voix sibylline,
Quand le berger craintif suspend aux verts rameaux
La flûte qu'un dieu fit avec sept chalumeaux.
L'aube sur le Soracte annonce sa lumière ;
Si j'apporte déjà mon offrande première,
C'est qu'une grande voix a retenti dans l'air ;
C'est que la foudre, à gauche, a grondé sans éclair,
Et que, dans cette nuit sombre et mystérieuse,
A gémi l'oiseau noir aux branches de l'yeuse.
O dieu lare ! dis-moi quel forfait odieux
Doit punir aujourd'hui la colère des dieux,
Afin que le flamine et la blanche vestale
Ouvrent du temple saint la porte orientale,
Et qu'au maître des dieux, dans les rayons naissants,
Montent avec le jour la prière et l'encens.

SCÈNE II

FAUSTUS, BRUTUS *en tunique de couleur brune, comme un laboureur suburbain.*

BRUTUS

Que les dieux te soient doux, vieillard, et que Cybèle
Jamais dans tes jardins n'ait un sillon rebelle !
La fatigue m'oppresse ; à l'étoile du soir,
Hier, je vins à la ville...

FAUSTUS

Ici, tu peux t'asseoir.
Modeste est ma maison, étroite est son enceinte ;
Mais j'y vénère encor l'hospitalité sainte,
Et j'apaise toujours la faim de l'indigent,
Comme si mon dieu lare était d'or ou d'argent.

BRUTUS

Je le sais.

FAUSTUS

Quelle rive, étranger, t'a vu naître ?

BRUTUS

Quand les dieux parleront, je me ferai connaître.
Ma mère est de Capène, elle m'accoutuma,
Tout enfant, à servir les grands dieux de Numa.
Du haut du Quirinal on voit ma bergerie
Sous le bois saint aimé de la nymphe Égérie,
Et jamais le loup fauve, autour de ma maison,
Ne souilla de ses dents une molle toison.

FAUSTUS

Et quel secret dessein à la ville t'amène ?

BRUTUS

La liberté ! Jadis Rome était son domaine,
Lorsque les rois pasteurs, sur le coteau voisin,
Pauvres, se couronnaient de pampre et de raisin ;
Lorsque le vieux Évandre arrivait dans la plaine,
Pour présider aux jeux, sous un sayon de laine,
Et que partout le Tibre admirait sur ses bords
Des vertus au dedans et du chaume en dehors.
Mais ces temps sont bien loin ! Tout dégénère et tombe :
Le puissant Romulus doit frémir dans sa tombe,
En écoutant passer sur son marbre divin
Des rois ivres d'orgueil, de luxure et de vin !

FAUSTUS

Jeune homme, la sagesse a parlé par ta bouche.
Ton regard est serein ; ta voix rude me touche.
Non, tu n'es pas de ceux qui vont à nous, rampant
Sous l'herbe des jardins, comme fait le serpent ;
Infâmes délateurs qui touchent un salaire
En révélant au roi la plainte populaire,
Et livrent au bourreau, sous l'arbre du chemin,
Tout citoyen encor fier du nom de Romain...

BRUTUS

Prêtre, écoute ton fils. Tu te souviens, sans doute,
D'un nom sacré, d'un nom que le tyran redoute,
D'un nom qui flamboyait sur le front d'un mortel,
Comme un feu de Cybèle allumé sur l'autel,
De Brutus ?

FAUSTUS

Sa mémoire est-elle ensevelie ?
Ce nom est-il de ceux que le Romain oublie ?
Il vivra tant qu'un prêtre en tunique de lin
Dira l'hymne de Rome au dieu capitolin !
Je l'ai connu ! J'ai vu s'incliner, comme l'herbe,
Ce héros sous le fer de Tarquin le Superbe !..
Il est mort ! Morts aussi tous ses nobles parents.
Hécatombe de gloire immolée aux tyrans !

BRUTUS

Prêtre, il lui reste un fils.

FAUSTUS

Je le sais, corps sans âme !
Noble front que le ciel a privé de sa flamme !
Ombre errante qui va demander sa raison
Au sang liquide encore au seuil de sa maison !

BRUTUS

C'est un faux bruit ; sa main à la vengeance est prête ;
Minerve a conservé sa raison dans sa tête.
Son père lui légua son visage, sa voix,
Sa vertu...

FAUSTUS, *s'écriant.*

Dieux, je veux l'embrasser !

BRUTUS

Tu le vois.

FAUSTUS

Oh !

Serrant Brutus dans ses bras.

Les dieux [illegible] ettent sur la paupière
Un voile comme ils [illegible] aux [illegible] de pierre.
La vieillesse est aveugle. Oh ! je te reconnais !
Je rentre dans la vie. Oui, [illegible] fils, je renais !
O dieu lare, pourquoi ton [illegible] présage ?
Oui, voilà bien son pas, son regard, son visage,
Son maintien de héros, son geste triomphant !
Brutus mort sous mes yeux [illegible]
Mes pleurs [illegible] ma paupière ridée.
Dis, quel heureux destin t'a conduit ?

BRUTUS

[illegible]
Le temps est précieux ; le premier rayon d'or
Luit sur le fronton blanc de Jupiter Stator.
Il faut agir ! Apprends que, dans Rome, j'épie
Les cyniques projets de cette race impie,
Et qu'elle nous prépare un crime de l'enfer,
Rêvé par l'Euménide en sa couche de fer.
La ville de nos dieux par le crime est gardée,
Le sénat dort, Tarquin fait le siège d'Ardée,
La justice se voile et marche d'un pas lent ;
Sextus règne au palais ! Sextus ! un insolent !
Entouré nuit et jour de ses amis infâmes,
Braves comme Ixion pour insulter les femmes !
Ne laissant, sous le chaume ou le lambris doré,
Dans une alcôve en deuil, qu'un lit déshonoré !
Ce matin, éveillé, l'aube luisant à peine,
J'ai vu Sextus assis sous la porte Capène.
Il parlait, l'imprudent ! et ne se doutait pas
Du fantôme éternel qui brûle tous ses pas !
Donc, j'ai su qu'il attend que Rome tout entière
S'éveille, et qu'un esclave apporte sa litière.
Je ne puis en douter, un obscène souci,
Avant le grand soleil, doit le conduire ici.

FAUSTUS

Ici ?

BRUTUS

Dans ta maison quel dieu jaloux amène,
Par ce sentier désert, une dame romaine ?

FAUSTUS

Une seule... elle vient aux heures du matin.

BRUTUS

Quel est son nom ?

FAUSTUS

L'hymen l'unit à Collatin.

BRUTUS

Lucrèce ! Dieux, le lis de notre gynécée !
[illegible] pudeur, défends ta fille menacée !

FAUSTUS

Son époux est absent, et quand le jour a lui,
Elle vient consulter les augures pour lui.

BRUTUS

Oh ! qu'aujourd'hui des dieux la puissance immortelle
L'écarte !

FAUSTUS

Un bruit de pas !...

BRUTUS

Sainte pudeur ! c'est elle !...

Nous voulions bien faire une plaisanterie, mais nous ne voulions pas commettre un meurtre : jouer cette pièce au Théâtre-Français ou à la Porte-Saint-Martin avant la *Lucrèce* de M. Ponsard, c'était évidemment tuer celle-ci. Méry s'arrêta donc à la moitié du premier acte.

Un dernier mot sur 1828.

Méry, à cette époque, demeurait rue du Harlay, [illegible] la même chambre que Carrel.

La réunion du soir se composait ordinairement de Rab[illegible], de Raffenel et de Reboul.

[illegible] amis presque inséparables, quatre ont été [illegible] emportés, et emportés avant l'heure. [illegible] une maladie terrible qui le coucha dans la [illegible] défiguré que si un tigre lui eût rongé le visage. [illegible] Rebout furent tués en duel, l'un à Saint-Mandé, [illegible] à la Martinique.

Raffenel fut coupé en deux sur l'Acropole par un boulet de canon turc.

CXII

JE PASSE DU SECRÉTARIAT AUX ARCHIVES. — M. BICHET. — CÔTÉ PAR LEQUEL JE RESSEMBLE A PIRON. — MES MOMENTS PERDUS. — M. PIEYRE ET M. PARSEVAL DE GRANDMAISON. — UNE SCÈNE QUI MANQUE AU « DISTRAIT ». — « LA PEYROUSE ». — SUCCÈS INTIME.

Ce fut dans le jardin du Luxembourg que je fis connaissance avec Méry. On me présenta à lui. Nous nous accolâmes l'un à l'autre comme le fer à l'aimant, et, depuis, je ne sais lequel de nous deux est le fer, lequel de nous deux est l'aimant, mais nous ne nous sommes plus quittés.

J'étais déjà avancé dans mon drame de *Christine*; je lui en dis deux ou trois cents vers peut-être, et il m'encouragea fort. J'avais grand besoin de cet encouragement.

Je venais de subir une mutation. Me voyant incorrigible, et ayant appris que j'achevais un grand drame, Oudard m'avait fait passer du secrétariat aux archives.

C'était une disgrâce.

J'étais là avec un bon petit vieillard de quatre-vingts ans, nommé M. Bichet, toujours vêtu comme en 1788, c'est-à-dire d'une culotte de satin, de bas chinés, d'un habit de drap noir et d'une veste de soie à fleurs. Le reste de son costume était complété par des manchettes et un jabot. La tête, encadrée dans une neige de cheveux blancs terminés par une petite queue, était colorée, ouverte, bienveillante. Il voulut me recevoir rudement et ne put pas en venir à bout. Ma politesse extrême envers lui l'avait désarmé. Il m'indiqua ma place et chargea ma table de toute la besogne que l'absence d'un commis avait laissé amasser depuis un mois.

Au bout de trois jours, la besogne était terminée.

J'allai la lui porter dans son cabinet, et lui en demandai d'autre.

— Comment, d'autre? s'écria-t-il.

— Sans doute.

— Et pourquoi cela?

— Parce que j'ai fini celle que vous m'aviez donnée.

— Tout entière?

— Tout entière.

— Oh! oh! oh! fit M. Bichet.

Il prit ma besogne comme un homme qui se dit en lui-même: « Cela doit être joliment gâché! »

M. Bichet se trompait: je m'étais piqué d'honneur.

Chaque rapport, chaque expédition, chaque copie lui arrachait une exclamation de plaisir.

— Mais, en vérité, disait-il, mais, en vérité, c'est très bien! très bien, [illegible] très bien! Vous avez une écriture dans [illegible] monsieur.

[illegible] pour moi. Vous connaissez [illegible]

[illegible]

[illegible] cette ressemblance avec lui.

[illegible] qu'on dit [illegible]

[illegible] monsieur?

[illegible] les vers.

[illegible]

[illegible] moi et d'un air coquin.

— [illegible] des siens, les vers que vous faites?

— Non, monsieur.

— Ah! [illegible] c'est que c'était un gaillard, Piron! [illegible] de Montesson. Vous ne l'avez [illegible] de Montesson.

— [illegible] mon père m'a conduit chez elle [illegible]

— [illegible] monsieur, une femme charmante [illegible] de Paris.

— [illegible] demandai-je, si vous voulez [illegible] de me donner du travail?

— [illegible]

— Donnez-moi du travail.

Mais il n'y en a plus!

— Comment, il n'y en a plus?

— Sans doute, puisque vous avez tout expédié.

— Eh bien, mais que vais-je faire?

— Ce que vous voudrez, monsieur.

— Comment, ce que je voudrai?

— Oui... A mesure que la besogne viendra, je la mettrai sur votre bureau, et vous la tiendrez au courant.

— Mais, alors, dans mes moments perdus?...

— Jeune homme, jeune homme, à votre âge il faut perdre le moins de moments possibles.

— C'est aussi mon avis, monsieur, et vous en eussiez été convaincu, si vous m'aviez laissé finir...

— Ah! ah!

— Je voulais vous demander si, dans mes moments perdus, je pouvais travailler à ma tragédie?

Remarquez que je disais *tragédie* au lieu de *drame*; je tenais à ne pas épouvanter M. Bichet.

— Vous faites donc une tragédie? me dit-il.

— Hum!... je ne sais pas si je dois vous l'avouer.

— Pourquoi pas?... Je n'y vois point de mal. J'ai mon vieil ami Pieyre qui fait une comédie.

— Oui, monsieur, et même assez remarquable: *l'École des Pères*.

— Vous la connaissez?

— Je l'ai lue.

— Bon! Et puis j'ai encore mon autre vieil ami Parseval de Grandmaison qui fait des poèmes épiques.

— Oui, *Philippe Auguste*, par exemple.

— Vous l'avez lu?

— Non, je l'avoue.

— Eh bien, je disais donc que l'un faisait des comédies, et l'autre des poèmes épiques, et qu'ils n'en étaient pas plus malhonnêtes gens pour cela.

— Tout au contraire, monsieur, car ce sont deux excellents hommes.

— Vous les avez vus?

— Jamais.

— Hum... hum.

Et M. Bichet parut ruminer quelque chose dans sa tête.

— Bon! dit-il au bout d'un instant.

— Alors, monsieur, vous n'avez, pour le moment, rien autre chose à me dire?

— Rien.

— D'ailleurs, je suis à mon bureau, et, si vous avez besoin de moi...

— C'est cela, allez.

Je repris ma place tout joyeux. A part Lassagne et Ernest que je perdais, ma disgrâce était une faveur.

J'avais été prévenu par le garçon de bureau que, quand j'arriverais avant onze heures, je ne le trouverais pas, et que, lorsque je resterais plus tard que quatre, il m'enfermerait en s'en allant.

En outre, plus de portefeuille, toutes mes soirées à moi, et un chef qui ne m'empêchait pas de faire des tragédies!

Je me mis séance tenante à travailler à *Christine*.

Je ne saurais dire depuis combien de temps je travaillais, lorsque le garçon de bureau vint me prévenir que M. Bichet me priait de passer à son cabinet.

Je m'empressai de m'y rendre.

Cette fois, M. Bichet n'était plus seul; il avait à sa droite un petit et, à sa gauche, un grand vieillard.

Placés comme ils étaient, les trois juges devant lesquels je semblais être appelé ne figuraient pas mal Minos, Éaque et Rhadamanthe.

Je m'inclinai assez surpris.

— Tenez, le voici, dit M. Bichet. Il a, ma foi, une très belle écriture, une écriture qui ressemble à celle de Piron. En trois jours, il m'a fait la besogne de quinze.

— Qu'est-ce que vous m'avez déjà dit que faisait monsieur? demanda le grand vieillard.

— Pardon, des vers.

— Ah! oui, c'est vrai, des vers.

J'eus une illumination.

— C'est à M. Parseval de Grandmaison que j'ai l'honneur de parler? demandai-je.

— Oui, monsieur, me répondit-il.

Puis, se tournant vers l'autre vieillard:

— Imaginez-vous, mon cher Pieyre, dit-il, que je suis si distrait, qu'il m'est arrivé l'autre jour, la chose la plus extraordinaire.

— Que vous est-il donc arrivé?

— Imaginez-vous que j'avais oublié mon nom.

— Bah! fit M. Bichet.

— Votre nom, à vous? votre propre nom? demanda M. Pieyre.

— Mon nom à moi, mon propre nom! C'était au contrat de mariage de... chose... vous savez, qui a épousé la fille de chose!

— Comment voulez-vous que je vous aide, sur de pareils renseignements?

— Eh ! mon Dieu ! la fille de chose qui est mon collègue à l'Académie qui fait des comédies qui a fait je ne sais plus, moi ce qu'il a fait Une pièce que Mercier avait déjà faite vous savez bien ?.

Alexandre Duval ?

- Eh bien, c'était au contrat de chose qui a épousé sa fille un archiviste qui a fait un ouvrage sur chose qui a été brûlée dans cette éruption du Vésuve, où est mort chose...

Ah ! oui Marois qui a fait un ouvrage sur Pompei, où est mort Pline ! hasardai-je timidement.

C'est justement cela ! Merci, monsieur.

Et il s'étendit tranquillement dans son fauteuil, après m'avoir gracieusement salué.

Eh bien, mais dit M Bichet, achevez donc votre histoire, mon cher ami.

- Quelle histoire ?

— Mais l'histoire que vous racontiez

- Je racontais donc une histoire ?

— Sans doute dit M Pieyre, vous racontiez, mon cher ami, qu'au contrat de mariage de Marois, qui épousait la fille d'Alexandre Duval, vous aviez oublié votre nom

Ah ! c'est vrai. Eh bien, oui, voici Tout le monde signait je me dis « Cela va être à mon tour de signer » Je me prépare je cherche mon nom ; crac ! je ne m'en souviens plus Je réfléchis que je vais être obligé de demander à mon voisin comment je m'appelle, ce qui sera humiliant pour moi C'était au rez-de-chaussée la porte donnait sur le jardin Je me précipite dans le jardin, en me frappant le front, et en me disant « Mais, malheureux ! mais, malheureux ! comment t'appelles-tu ? » Ah bien, oui ! je n'aurais eu qu'à dire mon nom pour ne pas être perdu, que j'aurais été perdu bel et bien — Pendant ce temps-là, mon tour était venu de signer. On me cherche ; Alexandre Duval m'aperçoit dans le jardin « Allons, bon ! dit-il, voilà ce diable de Parseval de Grandmaison qui est pris du démon poétique, au moment de signer Eh ! Parseval de Grandmaison ! » C'est cela, m'écriai-je, c'est cela Parseval de Grandmaison ! Parseval de Grandmaison ! Parseval de Grandmaison ! » J'arrivai jusqu'à la table, et je signai.

C'est une scène qui manque au *Distrait*, dis-je en souriant.

— Oui, monsieur, bien certainement, elle manque, et, si vous faisiez des vers, je vous dirais : « Ajoutez-la ».

— Mais, dit M. Bichet, il fait des vers, puisque c'est pour qu'il vous dise des vers que vous l'avez fait appeler.

Ah ! c'est vrai Eh bien, jeune homme, voyons, dites-nous des vers.

- Quelque chose de votre tragédie.

— Ah vous faites une tragédie ?

— Oui monsieur

— Sur quel sujet ? demanda M Parseval de Grandmaison

Sur Christine

Beau sujet ! Chose en a fait une sur le même sujet bien mauvaise, ah ! bien mauvaise !

Pardon, messieurs, j'aimerais mieux vous dire autre chose que des vers de ma tragédie

Les vers de ma tragédie étaient des vers de drame qui n'eussent probablement pas été fort du goût de ces messieurs.

— J'aimerais mieux, continuai-je, vous dire une ode.

Oh ! oh ! une ode ! fit M Parseval de Grandmaison

— Oh ! oh ! une ode fit M Pieyre

Oh ! oh ! une ode dit M Bichet

— Va pour l'ode, dit M Parseval. Sur quoi votre ode, jeune homme ?

- Vous savez que, depuis quelque temps, on s'occupe fort de la Peyrouse ? Les journaux ont même annoncé dernièrement qu'on avait retrouvé des traces de son naufrage

— Ont-ils annoncé cela ? demanda M. Bichet.

Oui, oui, fit M. Pieyre

Je l'ai beaucoup connu, moi la Peyrouse, dit M Parseval de Grandmaison

Moi aussi dit M Pieyre

Moi je ne l'ai pas connu, dit M Bichet, mais j'ai connu Pirou

Ce n'est pas la même chose, dit M Parseval

— Voyons votre ode, jeune homme, dit M. Pieyre.

La voici, monsieur, puisque vous le voulez.

Allez ! allez fit le papa Bichet, et n'ayez pas peur

Je rassemblai toutes mes forces, et, d'une voix assez assurée je dis les vers suivants, dans lesquels on pourra remarquer je crois, quelques progrès

LA PEYROUSE

Le ciel est pur, la mer est belle
Un vaisseau, près de fuir le port,
Tourmente son ancre rebelle,
Fixée au sable qu'elle mord.

Il est impatient d'une onde
Plus agitée et plus profonde,
Le vent voudrait respirer
Il lui faut pour aux tempêtes ;
Il lui faut . . ombats pour fêtes,
Et l'Océan . . r s'égarer

Silencieux . . . . ire,
Un homme . . . . sur le pont,
Son regard, . . . vers la terre,
Trouve un regard . . . qui répond
Sur le rivage en . . . la foule,
Comme un torrent . . . . toule,
Il y suit des yeux de . . . cœur
Celle qui, du monde . . . .
Doit désormais, triste et . . . ,
Attendre l'heure du retour

Son œil se trouble sous ses . . .
Et, pourtant ce fils des dangers
A vu de lointaines alarmes
A vu des mondes étrangers :
Deux fois le cercle de la terre,
Découvrant pour lui son mystère,
Des bords glacés aux bords brûlants,
Sentit, comme un fer qui déchire,
La carène de son navire
Sillonner ses robustes flancs

Et la fortune enchanteresse
Ne l'entraînait pas sur les flots ;
L'espoir de la douce paresse
Ne berçait pas ses matelots
Dédaigneux des biens des deux mondes,
Il ne fatiguait pas les ondes
Pour aller ravir, tour à tour,
L'or que voit germer le Potose,
L'émeraude à Golconde éclose,
Et les perles de Visapour.

C'est une plus noble espérance
Qui soutient ses travaux divers.
Sa parole, au nom de la France,
Court interroger l'univers.
Il faut que l'univers réponde
Dans son immensité féconde,
Peut-être cherche-t-il encor
Quelque désert âpre et sauvage,
Quelque délicieux rivage
Que garde un autre Adamastor.

Il le trouvera ! Mais silence !
Du canon le bruit a roulé ;
Au haut du mât, qui se balance,
Un pavillon s'est déroulé.
Comme un coursier dans la carrière
Traîne un nuage de poussière
Que double sa rapidité,
Le vaisseau s'élance avec grâce,
A sa suite laissant pour trace
Un large sillon argenté.

Bientôt ses mâtures puissantes
Ne sont plus qu'un léger roseau ;
Ses voiles flottent, blanchissantes,
Comme les ailes d'un oiseau
Puis sur la mouvante surface,
C'est un nuage qui s'efface
Un point que devinent les yeux,
Qui s'éloigne s'élargit encore
Ainsi qu'une ombre s'évapore
Et la mer se confond aux cieux

Alors le recueillement dans la foule
Mêle le dernier cri du départ
Silencieuse elle s'écoule
En s'interrogeant du regard
Puis l'ombre . . . sur . . . étendue,
Occupe seule l'étendue
Rien sur la mer . . . sur le port ;
Au bruit mêlé . . . de la rade,
Pas un bruit lointain qui réponde :
L'univers . . . s'endort !

Les ans passent et leur silence
N'est interrompu quelquefois
Que par un long cri qui s'élance,
Proféré par cent mille voix

(1) Madame de la Peyrouse avait promis à son mari de rester veuve jusqu'à son retour, madame de la Peyrouse a tenu parole et a gardé son voile jusqu'à la mort

[illegible] sur un lointain rivage,
[illegible] débris d'un naufrage
[illegible] vous volez sur cet écueil !
[illegible] aux ont revu la France
[illegible] les signes de l'espérance
Sont changés en signes de deuil.

Hélas ! Combien de fois, trompée,
La France reprit son espoir !
Tantôt, c'est un tronçon d'épée
Qu'aux mains d'un sauvage on crut voir ;
Tantôt, c'est un vieil insulaire
Séduit par l'appât du salaire,
Qui se souvient, avec effort,
Que d'étrangers d'une autre race
Jadis il aperçut la trace
Dans une île lointaine au nord

Que fais-tu loin de la patrie,
Qui t'aimait encor ses enfants,
Lorsque pour ta tête chérie,
Elle a des lauriers triomphants ?
Pour toi, la mer s'est-elle ouverte ?
Dors-tu sur un lit d'algues vertes ?
Ou, par un destin plus fatal,
Sens-tu tes pesantes journées
Rouler sur ton front des années
Qui ignore le pays natal ?

Et, pourtant, te dictant ta route,
Un roi t'a tracé ton chemin ;
Mais du ciel le pouvoir, sans doute,
A heurté le pouvoir humain.
Et, tandis qu'à leur ignorance
Du retour sourit l'espérance,
Dieu, sur les tables de la loi,
A deux différentes tempêtes
A déjà voué les deux têtes
Du navigateur et du roi !

J'avais suivi avec la plus grande attention sur le visage de mes auditeurs l'effet produit. M. Parseval clignait les paupières et tournait brusquement ses pouces l'un autour de l'autre ; M. Pieyre écarquillait les yeux, et souriait, la bouche toute grande ouverte. Le papa Bichet, aussi curieux que moi de l'impression reçue par ses deux amis, voyant que cette impression était bonne, branlait joyeusement la tête en répétant tout bas

— Comme Piron ! comme Piron !

Quand j'eus fini, les applaudissements éclatèrent, à la suite desquels toute sorte d'encouragements me furent donnés.

Je ne savais plus où j'en étais. Figurez-vous Ovide exilé chez les Thraces, trouvant un soleil plus beau que celui de Rome, et, sur des tapis de fleurs plus odorantes que celles de Pœstum, sous des ombrages plus frais que ceux de Tibur, des applaudissements pour ses *Tristes* et ses *Métamorphoses*.

Je remerciai le dieu qui, sans le vouloir, m'avait fait ce repos

On verra qu'il ne devait pas durer longtemps

CXIII

LE PEINTRE LETHIÈRE — MADAME HANNEMANN. — GOHIER. — ANDRIEUX — RENAUD — DESGENETTES — LARREY, AUGEREAU ET LA MOMIE D'ÉGYPTE — LES SOLDATS DE LA NOUVELLE [illegible] — MON ÉDUCATION DRAMATIQUE. — JE PASSE DANS LES [illegible] AUX FORESTIERS — LE CABINET AUX BOUTEILLES VIDES — TROIS JOURS HORS DU BUREAU — COMPARUTION DEVANT [illegible] JEUVIOLAINE

Cependant, comme je l'ai [illegible] j'étais devenu maître de ma [illegible] avais plus de peur [illegible] cuille, et je profitais de ma liberté pour [illegible] courir un peu le [illegible]

Ma mère s'était souvenue d'un ancien ami de mon père, et, à tout hasard, nous étions allés lui faire une visite. Celui-là appartenait à la bonne catégorie, et nous reçut à merveille ; [illegible] c'était le fameux peintre Lethière, auteur de *Brutus condamnant ses fils*, héroïsme qui m'avait toujours semblé un peu spartiate, mais qui m'a été expliqué, depuis, par la *Lucrèce* de M. Ponsard.

M. Ponsard a révélé le premier ce grand mystère conjugal, que les fils de Brutus étaient, non pas les fils de Brutus, mais seulement les enfants de l'adultère : en leur faisant trancher la tête, Brutus ne se dévoue pas, il se venge !

M. Ponsard, comme on le voit, mérite non seulement d'être de l'Académie, mais encore des Inscriptions et Belles-Lettres.

Cet ancien ami de mon père était donc l'auteur du beau tableau de *Brutus condamnant ses fils*.

Il avait fait un portrait de mon père au moment où un de ses chevaux tombe tué sous lui par un boulet ; en outre, mon père lui avait servi de modèle pour son *Philoctète* de la chambre des députés.

La réception fut bientôt faite : il nous ouvrit les deux bras ; nous embrassa, ma mère et moi ; nous invita à regarder sa maison comme la nôtre, et particulièrement le jeudi, jour où notre couvert nous attendrait toujours à sa table.

Cette dernière offre nous fit grand plaisir. Qu'on ne s'y trompe pas ! nous en étions à apprécier, comme économie, un dîner pris hors de chez nous.

M. Lethière était à la fois un beau talent, un bon cœur et un charmant esprit. Il avait, alors, près de lui, comme âme de la maison, une jeune femme blonde, grande, mince, presque toujours vêtue de noir, qu'on appelait mademoiselle d'Hervilly, et qui, sous ce nom, a fait de la peinture et de la littérature ; qu'on a appelée depuis madame Hannemann, et qui, sous ce nom, a fait de la médecine. C'était un esprit froid, un cœur sec, mais une volonté arrêtée.

Je crois madame veuve Hannemann aujourd'hui fort riche.

Cette personne, fort supérieure du reste, faisait les honneurs de la maison aux vieux amis de M. Lethière dont quelques-uns avaient été les amis de mon père.

Ces vieux amis étaient : M. Gohier, l'ancien président du Directoire ; Andrieux, Desgenettes, un peintre nommé Renaud, et quelques autres.

Desgenettes, qui avait beaucoup connu mon père en Égypte, me prit tout d'un coup en grande amitié, et, de son côté, me fit connaître Larrey.

J'aurai plusieurs fois occasion de parler de ce dernier et de son fils, un de mes bons amis, auquel le siége d'Anvers fut une glorieuse occasion de prouver, en 1832, qu'il était bien le fils de son père.

De tous ces hommes, le plus remarquable pour moi était Gohier. Contre les lois de la perspective, certaines personnes médiocres, mais qui, portées par des circonstances suprêmes, ont occupé de hautes positions, grandissent en s'éloignant. Or, il m'était impossible de ne pas voir un homme remarquable dans l'homme qui avait présidé Barras, Roger-Ducos, Moulin, Sieyès, et qui avait, par conséquent, été un instant le premier des cinq rois qui avaient gouverné la France. Je me trompais. M. Gohier était un brave et digne homme qui savait de l'histoire ce qu'on ne peut se dispenser d'en apprendre, qui n'avait aucune vue politique, aucune profondeur de jugement.

Je ne puis pas mieux le comparer qu'à notre Boulay de la Meurthe, que l'histoire enregistrera comme ayant été trois ans vice-président de la République, sans que lui-même ait eu l'air de s'en douter un instant, — pas même le 2 décembre !

Gohier haïssait cordialement Bonaparte ; mais cette haine n'était ni philosophique ni politique ; elle était toute personnelle. Il ne pouvait point pardonner au futur premier consul le rôle ridicule qu'il lui avait fait jouer, au 18 brumaire, en l'invitant à déjeuner chez Joséphine, et en s'invitant à dîner chez lui, tandis qu'il changeait la face du gouvernement.

Je n'ai pas besoin de faire le portrait d'Andrieux : tout le monde a connu ce petit vieillard ratatiné, avec sa petite voix et ses petits yeux, auteur de petites fables, de petites comédies et de petits contes, qui est mort en laissant une petite réputation et en donnant jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans de petites espérances.

Renaud était un vieux peintre qui avait fait autrefois *la Jeunesse d'Achille*, tableau assez estimé. Il avait vieilli en peignant du nu. Dans sa vieillesse, il ne faisait plus que des Grâces, des naïades, des nymphes, tout cela tournant au public des dos bleus et roses.

Desgenettes était un vieux paillard très spirituel et très cynique, moitié soldat, moitié médecin, estimant fort, au naturel, tous ces dos de dessus dont le père Renaud faisait des copies, racontant à tout moment, avec beaucoup de verve,

des histoires graveleuses ou sales. Il y avait beaucoup du XVIIIe siècle en lui.

Larrey, tout au contraire, avait l'aspect sévère d'un puritain ; il portait de longs cheveux coupés à la mode des princes mérovingiens ; il parlait lentement et gravement. On sait que l'empereur avait dit de lui que c'était le plus honnête homme qu'il eût connu.

Outre une bonté parfaite qu'il épanchait facilement sur les jeunes gens, Larrey était pour nous autres, une curieuse chronique. Pas une des célébrités de l'Empire qu'il n'eût connue ; la plupart des bras et des jambes coupés l'avaient été de son fait, et il avait recueilli de ces choses toujours curieuses parce qu'elles sont l'expression du caractère ou le secret de l'âme, les premières paroles des blessés, les dernières paroles des mourants.

Il racontait parfois des anecdotes qui, sans méchanceté aucune, donnaient une idée de l'ignorance de ces hommes brodés et empanachés, cœurs de lion pour la plupart, mais, pour la plupart aussi, esprits médiocres et infiniment moins éclatants dans les salons que sur les champs de bataille.

En revenant d'Égypte, Larrey avait rapporté un objet tombé, depuis, dans le domaine public, mais qui, à cette époque, appartenait encore à la haute curiosité scientifique ; c'était une momie.

Il rencontre Augereau.

— Ah ! lui dit-il, viens donc dîner demain avec moi ; je te montrerai une momie que j'ai rapportée des Pyramides.

— Volontiers, dit Augereau.

Augereau arrive dîner le lendemain.

— Eh bien, cette momie, dit-il au dessert, pourquoi ne l'avons-nous pas vue encore ?

— Parce qu'elle est dans mon cabinet, dit Larrey ; suis-moi, et tu la verras.

Larrey passe le premier, Augereau le suit avec curiosité. Arrivé dans le cabinet, Larrey va à la boîte, dressée contre la muraille, l'ouvre et met à découvert la momie.

Alors, Augereau s'approche, et, la touchant du doigt :

— Tiens, dit-il dédaigneusement, elle est morte !

Larrey fut si étourdi de cette exclamation, qu'il ne songea pas même à faire ses excuses à Augereau de l'avoir dérangé pour lui faire voir une chose aussi peu intéressante qu'une *momie morte*.

Tout ce monde-là, pourtant, était littéraire, non pas personnellement, non pas par goût, mais par tradition. Nul n'avait encore oublié que Bonaparte signait ses proclamations de l'armée d'Égypte, et que Napoléon, chaque fois qu'il rencontrait M. de Fontanes, l'abordait en lui disant :

— Eh bien, monsieur de Fontanes, m'amenez-vous un poète ?

Au reste, tous ces poètes qui avaient échappé à l'œil de M. de Fontanes et à la munificence de Napoléon, leur jour était venu, leur heure était arrivée ; ils poussaient, blondissants et dorés comme les épis au mois d'août ; leurs noms commençaient, dans le présent, cet immense retentissement qu'ils devaient avoir dans l'avenir. Ils s'appelaient Lamartine, Hugo, de Vigny, Sainte-Beuve, Méry, Soulié, Barbier, Alfred de Musset, Balzac ; ils alimentaient déjà de leur sève ou plutôt de leur sang cette large et unique source de poésie à laquelle le XIXe siècle tout entier, France, Europe et univers, devait s'abreuver.

Mais le mouvement n'était pas seulement dans cette pléiade que je viens de nommer ; toute une milice combattait, concourant à une œuvre générale par des œuvres particulières ; c'était à qui battrait en brèche la vieille poétique.

Dittmer et Cavé publiaient *les Soirées de Neuilly* ;

Vitet, *les Barricades* et *les États de Blois* ;

Mérimée, le *Théâtre de Clara Gazul*.

Et remarquez bien que tout cela était en dehors du théâtre, en dehors des représentations, de la lutte réelle.

La lutte réelle, c'était moi et Hugo — je parle chronologiquement — qui allions l'engager.

Aussi, je m'y préparais, non seulement en continuant ma *Christine*, mais encore en étudiant l'humanité tout entière à côté de l'individualité.

J'ai dit l'immense service que m'avaient rendu les acteurs anglais ; Macready, Kean, Young étaient venus tour à tour compléter l'œuvre commencée par Kemble et miss Smithson. J'avais vu *Hamlet*, *Roméo*, *Shylock*, *Othello*, *Richard III*, *Macbeth* ; j'avais lu, j'avais dévoré, non seulement le répertoire de Shakspeare, mais encore tout le répertoire étranger, j'avais reconnu que, dans le monde théâtral, tout émane de Shakspeare, comme, dans le monde réel, tout émane du soleil ; que nul ne pouvait lui être comparé ; car, venu avant tous les autres, il était resté aussi tragique que Corneille, aussi comique que Molière, aussi original que Calderon, aussi penseur que Gœthe, aussi passionné que Schiller. Je reconnus que ses ouvrages, à lui, renfermaient autant de types que les ouvrages de tous les autres réunis. Je reconnus enfin, que c'était l'homme qui avait le plus créé après Dieu.

Je l'ai dit : du jour où j'avais vu, dans le royaume des artistes anglais, les hommes de théâtre oublier qu'ils étaient sur un théâtre ; cette vie factice rentrer dans la vie positive à force d'art ; cette réalité de paroles et de gestes qui faisait, des acteurs, des créatures de Dieu, avec leurs vertus et leurs vices, leurs passions et leurs faiblesses ; de ce jour-là, ma vocation avait été décidée, j'avais senti que cette spécialité à laquelle chaque homme est appelé m'était offerte. J'eus en moi une confiance qui m'avait manqué jusqu'alors, et je m'étais élancé hardiment vers cet avenir, contre lequel j'avais toujours craint de me briser.

Mais en même temps, je ne m'étais pas abusé sur les difficultés de la carrière à laquelle je vouais ma vie ; je savais que, plus que toute autre, elle exigeait des études profondes et spéciales ; que pour expérimenter avec succès sur la nature vivante, il faut avoir longuement étudié la nature morte. Je ne me contentai donc pas d'une première étude ; je pris, les uns après les autres, ces hommes de génie qui ont nom Shakspeare, Molière, Corneille, Calderon, Gœthe et Schiller ; j'étendis leurs œuvres comme des cadavres sur la pierre d'un amphithéâtre, et, le scalpel à la main, pendant des nuits entières, j'allai, jusqu'au cœur, chercher les sources de la vie et le secret de la circulation du sang. Je devinai, enfin, par quel mécanisme admirable ils mettaient en jeu les nerfs et les muscles, et par quel artifice ils modelaient ces chairs différentes destinées à recouvrir des ossements qui sont tous les mêmes.

Car l'homme n'invente pas. Dieu lui a livré la création ; c'est à lui de l'appliquer à ses besoins ; le progrès n'est que la conquête journalière, mensuelle, séculaire de l'homme sur la matière. Chacun arrive à son tour et à son heure, s'empare des choses connues de ses pères, les met en œuvre par des combinaisons nouvelles, puis meurt après avoir ajouté, à la somme des connaissances humaines qu'il lègue à ses fils, quelque parcelle nouvelle, — une étoile à la voie lactée !

C'était donc, non seulement l'œuvre dramatique, mais encore l'éducation dramatique que je menais à sa fin.

Je me trompe, l'œuvre est terminée un jour ; l'éducation jamais !

Mon œuvre allait être terminée, quand, au bout de deux mois de tranquillité et d'encouragement dans mes pauvres archives, je reçus du secrétariat l'avis que, ma place étant une sinécure, ou à peu près, elle était supprimée, et que j'eusse à me tenir prêt à passer dans les bureaux forestiers, c'est-à-dire chez M. Deviolaine.

Cet orage dont j'étais menacé depuis si longtemps éclatait donc enfin sur ma tête.

Je pris congé les larmes aux yeux du petit papa Bichet et de ses deux amis MM. Pieyre et Parseval de Grandmaison, qui promirent de me suivre de leur sympathie partout où je serais.

Le lecteur connaît M. Deviolaine. Depuis cinq ans que j'étais dans l'administration, on en faisait mon épouvantail. J'entrai donc dans ma nouvelle famille bureaucratique sous de mauvais auspices.

La lutte commença au moment même de l'entrée.

On avait voulu me colloquer dans une immense salle où travaillaient déjà cinq ou six de mes camarades, et je m'étais révolté contre cette mesure. Mes camarades, qui n'y voyaient point malice, avaient eu beau m'expliquer qu'ils trouvaient, dans cette réunion, l'avantage de tuer, par la causerie, le temps, cet ennemi mortel des employés ; moi, je ne craignais rien tant que cette causerie, qui faisait leurs délices, à eux, et mon supplice, à moi ; car cette causerie était une distraction à ma pensée unique et constante, éternelle.

Non, tout au contraire de ce grand bureau empli de surnuméraires, de commis et de commis d'ordre, j'avais lorgné une espèce de niche séparée par une simple cloison de la loge du garçon de bureau, et dans laquelle celui-ci enfermait les bouteilles qui avaient contenu de l'encre, et qui lui revenaient quand elles étaient vides.

J'en demandai la mise en possession.

Autant aurait valu demander l'archevêché de Cambrai, qui venait de vaquer.

Ce fut, à cette demande, une clameur qui s'éleva depuis le garçon de bureau jusqu'au directeur général. Le garçon de bureau demanda aux employés de la grande chambre où il mettrait désormais ses bouteilles vides ; les employés de la grande chambre demandèrent au sous-chef de bureau — celui-là même qui ne savait pas ce que c'était que Byron — si je me croyais déshonoré de travailler avec eux ; le sous-chef demanda au chef si j'étais venu à la direction des forêts pour y donner des ordres ou pour en recevoir ; le chef demanda au directeur général s'il était dans l'habitude qu'un employé à quinze cents francs eût un cabinet seul comme un chef de bureau à quatre mille. Le directeur général répondit que non seulement ce n'était pas dans les usages

[illegible] mais encore qu'aucun précédent ne militait [illegible] que ma prétention était monstrueuse !

[illegible] en train de mesurer la longueur et la largeur du [illegible] dont l'usufruit faisait en ce moment [illegible] mon ambition, lorsque le chef de bureau descendit [illegible] de la direction générale porteur de l'ordre verbal dont la signification devait faire rentrer dans les rangs l'employé indiscipliné qui avait eu un instant l'espoir ambitieux d'en sortir.

Il le transmit aussitôt au sous-chef, qui le transmit aux employés de la grande chambre, qui le transmirent au garçon de bureau. Il y avait liesse générale dans la direction ; un camarade allait être humilié, et, s'il ne supportait pas humblement son humiliation, il allait perdre sa place !

Le garçon de bureau ouvrit la porte qui conduisait de sa loge à la mienne ; il venait de faire une tournée générale dans l'administration, et rapportait toutes les bouteilles vides qu'il avait pu déterrer.

— Mais, mon cher Feresse, lui dis-je en le regardant avec inquiétude, comment voulez-vous que je tienne ici avec toutes ces bouteilles, ou bien que toutes ces bouteilles tiennent ici avec moi, à moins que je ne m'établisse dans l'une d'elles, comme avait fait le Diable boiteux ?

— Voilà justement la chose, répondit Feresse d'un ton goguenard en posant les nouvelles bouteilles près des anciennes ; c'est que le directeur général n'écoute pas de cette oreille-là : il veut que je garde cette chambre pour moi seul, et il m'entend que le dernier venu fasse la loi.

Je marchai à lui le sang au visage.

— Le dernier venu, si peu de chose qu'il soit, lui dis-je, est encore votre supérieur ; il a donc droit que vous lui parliez la tête découverte. Chapeau bas, drôle !

En même temps, j'envoyai du revers de ma main le feutre du pauvre diable s'aplatir contre la muraille, et je sortis.

Tout cela s'était passé en l'absence de M. Deviolaine ; par conséquent, je n'avais pas le dernier mot de l'affaire. M. Deviolaine ne devait être de retour que dans deux ou trois jours ; je résolus donc de rentrer chez ma pauvre mère, et d'y attendre ce retour.

Mais avant de quitter l'administration, j'allai conter ce qui venait de se passer à Oudard, qui me dit qu'il n'y pouvait rien, et à M. Peyre, qui me dit qu'il n'y pouvait pas grand'chose.

Ma mère fut désolée : cela ressemblait fort à mon retour de chez maître Lefèvre en 1823. Elle courut chez madame Deviolaine. Madame Deviolaine était une femme excellente, mais à vues étroites ; elle ne comprenait pas qu'un commis eût d'autre ambition que celle d'être commis principal ; un commis principal, d'autre ambition que celle d'être sous-chef ; un sous-chef, que celle d'être chef, et ainsi de suite. Elle ne promit donc rien à ma mère ; d'ailleurs, la pauvre femme n'avait pas grand pouvoir sur son mari, et, comme elle le savait parfaitement, elle essayait rarement d'user du peu qu'elle avait.

De mon côté, j'avais prié Porcher de passer à la maison. Je lui avais montré ma tragédie presque finie, et je lui avais demandé si, en cas d'accident, il ne pouvait pas m'avancer une certaine somme.

— Dame ! avait répondu Porcher, une tragédie ! Si c'était un vaudeville, je ne dis pas... Enfin, *faites-la recevoir*, et l'on verra.

Faites-la recevoir ! En effet, là était toute la question.

Ma mère revint ; cette réponse de Porcher n'était pas de nature à la rassurer.

J'écrivis à M. Deviolaine, pensant que ma lettre lui fut remise à son retour, et j'attendis.

Nous passâmes trois jours d'angoisses ; mais pendant ces [illegible] je restai couché et travaillai incessamment.

P[illegible] resté-je couché ? Cela demande explication.

Lorsque [illegible] au secrétariat, lorsque j'allai au bureau à dix heures [illegible] pour n'en sortir qu'à cinq heures du soir, quand [illegible] retournais à huit heures pour n'en sortir qu'à d[illegible] j'avais fait huit fois par jour le chemin du f[illegible] Saint-Denis n° 53 à la rue Saint-Honoré n° 216 [illegible] tellement fatigué qu'il était rare que [illegible] travailler [illegible]. Alors je me couchais et je m'en[illegible] après avoir [illegible] mon travail sur la table, à [illegible] mon lit ; je dormais deux heures, et, à minuit, ma mère me réveillait pour [illegible] à son tour.

Voilà pourquoi je travaillais couché.

De ce travail couché j'avais [illegible] une telle habitude, que, longtemps après avoir conquis ma liberté, je continuai de travailler couché toutes les fois que je faisais du théâtre.

Peut-être cette explication suffira-t-elle pour que les physiologistes se rendent compte de cette espèce de brutalité de passion qu'on a remarquée dans mes premiers ouvrages, et qu'à bon droit peut-être on m'a reprochée.

J'y contractai encore une autre habitude : celle d'écrire mes drames en écriture renversée ; cette habitude, je ne l'ai pas perdue comme l'autre, et, encore aujourd'hui, j'ai une écriture pour mes drames et une écriture pour mes romans.

Pendant ces trois jours, j'avançai énormément *Christine*. Le quatrième jour, je reçus une lettre de M. Deviolaine, qui m'invitait à passer à son bureau.

Je m'empressai de m'y rendre. Cette fois-là, le cœur ne me battait même pas ; j'avais envisagé les choses au pis, et j'étais préparé à tout.

— Ah ! te voilà donc, sacrée tête de fer ! s'écria M. Deviolaine en m'apercevant.

— Oui, monsieur, me voilà.

— Ah ! ah ! monsieur !

Je ne répondis pas.

— Nous sommes donc trop grand seigneur pour travailler avec tout le monde ? continua M. Deviolaine.

— Vous vous trompez : tout au contraire, je ne suis pas assez grand seigneur pour travailler avec les autres, puisque j'ai besoin de travailler seul.

— Et tu demandes un bureau seul, pour n'y rien faire, que tes ordures de pièces ?

— Je demande un bureau seul, pour avoir le droit de penser en travaillant.

— Et si je ne te le donne pas, ce bureau seul ?

— Je me ferai écrivain public. Vous savez que je n'ai pas d'autre ressource.

— Aussi tu peux te vanter que, si je ne t'envoie pas tout de suite à ton échoppe, ce n'est pas pour toi, c'est pour ta mère.

— Je ne l'ignore pas, et je vous en suis reconnaissant pour elle.

— Eh bien, prends-le donc, ton bureau ! Mais je te préviens d'une chose.

— Vous me donnerez une besogne double de celle des autres ?

— Parfaitement.

— Ce sera une injustice, voilà tout ; mais, comme je ne suis pas le plus fort, je la subirai.

— Une injustice ! une injustice ! s'écria M. Deviolaine ; sais-tu que je n'en ai jamais fait une seule, injustice ?

— Il y a commencement à tout, à ce qu'il paraît.

— A-t-on vu ! mais a-t-on vu ce bigre-là ! continua M. Deviolaine en se promenant de long en large dans son bureau ; a-t-on vu ! a-t-on vu !

Puis, revenant à moi :

— Eh bien, non, on ne t'en fera pas, d'injustice : eh bien, non, on ne te donnera pas plus de besogne qu'aux autres ; seulement, on t'en donnera autant, et on veillera à ce que tu la fasses, et c'est M. Fossier que je chargerai de cette inspection.

Je fis un mouvement des lèvres.

— Ah çà ! as-tu quelque chose contre M. Fossier, à présent ?

— Non ; je le trouve laid, voilà tout.

— Eh bien, après ?

— Eh bien, j'aimerais mieux qu'il fût beau, pour lui d'abord, pour moi ensuite.

— Mais que t'importe que M. Fossier soit laid ou beau ?

— Quand j'ai affaire trois ou quatre fois par jour à un visage, j'aime mieux qu'il soit agréable que désagréable.

— Mais qui donc m'a bâti un j... f... pareil ? vous verrez qu'il faudra lui faire des chefs de bureau à son goût !... Allons, allons ! va-t'en à ton cabinet, et tâchons de réparer le temps perdu.

— J'y vais ; mais, auparavant, une promesse, monsieur.

— Je crois qu'il va m'imposer des conditions, ma parole d'honneur !

— Celle-là, vous l'accepterez, j'en suis sûr.

— Voyons, que désirez-vous, monsieur le poète ?

— Je désire que, chaque jour, vous vous assuriez par vous-même et de la besogne que j'aurai faite, et de la façon dont elle sera faite.

— Eh bien, je te le promets... Et à quand ta première représentation ?

— Il me serait difficile de vous le dire ; mais, ce dont je puis vous répondre, c'est que vous y serez.

— Oui, j'y serai, et plutôt avec deux clefs qu'une, sois tranquille !... Ainsi, tiens-toi bien !

Et il me fit un geste de menace sur lequel je sortis.

M. Deviolaine me tint parole. Il me distribua une large besogne, mais sans me surcharger.

Seulement, comme il me l'avait promis, M. Fossier venait toujours m'apporter cette besogne lui-même, et si, par malheur, il ne me trouvait pas à mon bureau, M. Deviolaine était à l'instant même instruit de mon absence.

CXIV

ACHEVEMENT DE « CHRISTINE ». — UN PROTECTEUR, S'IL VOUS PLAÎT. — NODIER SE RECOMMANDE A TAYLOR. — LE COMMISSAIRE ROYAL ET L'AUTEUR D'« HÉCUBE ». — LECTURE OFFICIEUSE DEVANT TAYLOR. — LECTURE OFFICIELLE DEVANT LE COMITÉ. — JE SUIS REÇU PAR ACCLAMATION. — IVRESSE DU RÉCIPIENDAIRE. — COMME ON ÉCRIT L'HISTOIRE. — INCRÉDULITÉ DE M. DEVIOLAINE. — PICARD. — SON OPINION SUR MA PIÈCE. — OPINION DE NODIER. — RELUTTE AU THÉATRE-FRANÇAIS ET RÉCEPTION DÉFINITIVE.

Tout cela n'empêcha point *Christine* de se terminer.

Mais à peine eus-je écrit ce fameux dernier vers

Eh bien, j'en ai pitié, mon père. — Qu'on l'achève !

que je me trouvai aussi embarrassé qu'une pauvre fille qui vient d'accoucher en dehors de tout légitime mariage. Que faire de l'enfant illégitime en dehors de l'Institut et de l'Académie ? L'étouffer comme ses mères ? C'était bien dur ! D'ailleurs la petite fille avait une apparence de force qui lui donnait tout à fait l'air viable. L'exposer, c'était bien, cela ; mais il fallait un théâtre qui la recueillît, des acteurs qui la vêtissent, un public qui l'adoptât.

Ah ! si Talma n'était pas mort !

Mais Talma était bien mort ; et je ne connaissais personne au Théâtre-Français.

Par M. Arnault, peut-être me serait-il possible d'y arriver ? Mais il demanderait à prendre connaissance de l'œuvre en faveur de laquelle on réclamerait son intérêt, et il n'en aurait pas lu dix vers qu'il la rejetterait loin de lui, comme ce pauvre M. Drake avait fait du serpent à sonnettes qui l'avait mordu à Rouen.

J'allai trouver Oudard.

Je lui avouai que mon œuvre était terminée, et je lui demandai hardiment une lettre pour le Théâtre-Français.

Oudard me refusa, sous le prétexte qu'il n'y connaissait personne.

J'eus beau lui dire que sa recommandation comme chef du secrétariat de M. le duc d'Orléans serait toute-puissante.

Il me répondit, à l'instar de madame Mechin, qui ne voulait pas mettre son argent à des cartons de calibre :

« Je ne mettrai point mon *influence* à cela ! »

J'avais vu quelquefois venir dans les bureaux du secrétariat un homme à cheveux gris et à long nez, qui prenait du tabac comme un Suisse. Cet homme apportait périodiquement les quatre-vingt-dix billets de toutes places que M. Oudard avait le droit de distribuer chaque mois, à raison de trois par jour. J'ignorais ce qu'était cet homme ; je demandai qu'on me le recommandât à lui.

On me répondit que c'était le souffleur.

J'attendis ce souffleur, je le surpris au passage, et je le priai de me dire comment on arrivait à l'insigne honneur de lire devant le comité du Théâtre-Français.

Il me répondit qu'il fallait déposer ma pièce chez l'examinateur ; mais il ajouta qu'il y en avait tant de déposées avant la mienne, que le moins que j'aurais à attendre, ce serait un an !

On sait si je pouvais attendre un an !

Mais lui demandai-je, n'y a-t-il pas moyen d'abréger toutes ces formalités ?

— Ah dame ! sans doute ! me répondit-il, si vous connaissez M. le baron Taylor.

Je le remerciai.

« Il n'y a pas de quoi, me dit-il.

Et il avait raison, il n'y avait pas de quoi, car je ne connaissais nullement M. le baron Taylor.

— Connaissez-vous le baron Taylor ? demandai-je à Lassagne.

— Non, me répondit-il, mais Charles Nodier est son ami intime.

— Eh bien ?

« Eh bien, ne m'avez-vous pas dit que vous aviez, à une représentation du *Vampire*, causé toute une soirée avec Charles Nodier ?

— Sans doute.

« Lisez-le à Charles Nodier.

« Bah ! il m'aura oublié.

« Il n'oublie rien, relisez-lui. »

J'écrivis à Charles Nodier de lui rappeler les Elzevirs, le rôdeur, les vampires et, au nom de sa bienveillance tant vantée pour la jeunesse, je le suppliais de me recommander au baron Taylor.

On comprend avec quelle impatience j'attendis une réponse.

Ce fut le baron Taylor qui me répondit. Il m'accordait ma demande et fixait mon audience au cinq ou six juin de l'an.

Il me demandait, en même temps, pardon de l'heure qu'il me fixait, mais ses nombreuses occupations lui avaient si bien dit le temps que c'était à sept heures du matin seulement qu'il pouvait me recevoir.

Quoique je sois l'homme le moins matinal de Paris peut-être, je fus prêt à l'heure dite. Il est vrai que je n'avais pas dormi de la nuit.

Taylor demeurait, à cette époque, rue de Bondy, n° 32, au quatrième.

Son appartement se composait d'une antichambre pleine de bustes et de livres, d'une salle à manger pleine d'armes et de livres, d'un salon plein d'armes et de livres, et d'une chambre à coucher pleine de manuscrits et de livres.

Je sonnai à la porte de l'antichambre avec un battement de cœur effroyable. La bonne ou la mauvaise disposition d'esprit d'un homme qui ne me connaissait pas, qui n'avait eu aucun motif d'être bienveillant pour moi, qui ne me recevait que par pure complaisance, allait décider de mon avenir. Si ma pièce lui déplaisait, c'était une prévention contre tout ce que je pourrais lui apporter plus tard, et j'étais presque au bout de mon courage et de ma force.

J'avais sonné, « bien doucement, il est vrai, » et l'on ne m'avait pas répondu ; je sonnai une seconde fois, aussi doucement que la première, on ne me répondit point encore.

Et, cependant, en prêtant l'oreille, il me semblait entendre un bruit annonçant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans l'appartement : c'étaient des sons étouffés et glapissants qui tantôt avaient l'air d'accès de colère, et tantôt retombaient dans le mat, formaient le basse d'une musique bouffonne et continue. Je ne pouvais deviner ce que cela voulait dire, je craignais de déranger Taylor en ce moment, et cependant c'était bien l'heure fixée par lui pour le rendez-vous. Je sonnai plus fort. J'entendis qu'on ouvrait une porte, en même temps, ce bruit intérieur et inconnu qui m'intriguait si singulièrement depuis dix minutes m'arriva plus saisissant que jamais. Enfin, la porte s'ouvrit et une vieille bonne parut.

« Ah ! monsieur, me dit-elle d'un air consterné, vous rendez un fier service à M. le baron, en arrivant ! Il vous désire bien, allez !

« Comment cela ?

« Entrez, entrez ! ne perdez pas une minute ! »

Je me précipitai dans le salon et trouvai Taylor pris dans sa baignoire, comme un tigre dans une fosse, et ayant près de lui un monsieur qui lui lisait une tragédie d'*Hécube*.

Ce monsieur avait forcé la porte, quelque chose qu'on eût pu lui dire. Il avait surpris Taylor comme Charlotte Corday avait surpris Marat, et le poignardait dans le bain ; seulement l'agonie du commissaire du roi était plus longue que ne l'avait été celle du tribun du peuple. La tragédie avait deux mille quatre cents vers !

Lorsque le monsieur m'aperçut, il comprit qu'on venait lui arracher sa victime ; il se cramponna à la baignoire en criant :

« Il n'y a plus que deux actes, monsieur ! il n'y a plus que deux actes !

« Deux coups d'épée ! deux coups de couteau ! deux coups de poignard ! choisissez, parmi les armes qui sont ici, — et il y en a de toutes les espèces, — choisissez celle qui coupe le mieux, et égorgez-moi tout de suite.

— Monsieur, répondait l'auteur d'*Hécube*, le gouvernement confie à cet honorable commissaire du roi, c'est pour entendre ma pièce. Il est dans vos attributions d'entendre ma pièce, vous entendrez ma pièce !

« Eh ! voilà justement mon malheur ! s'écria Taylor en se tordant les bras. Oui, monsieur, je suis commissaire du roi, pour mon malheur ! Mais vous et vos pareils serez cause que je donnerai ma démission, vous et vos pareils serez cause que je partirai, que je quitterai la France. On m'offre une mission en Égypte, je l'accepterai, je remonterai les sources du Nil jusqu'à la Nubie, jusqu'aux montagnes de la Lune, — et je vais chercher mon passeport.

« Vous irez en Chine si vous voulez, répondit le monsieur, mais vous irez après avoir entendu ma pièce. »

Taylor, comme un athlète vaincu, poussa un long gémissement, me fit signe de passer dans la chambre à coucher, et, retombant au fond de sa baignoire, pencha avec résignation la tête sur sa poitrine.

Le monsieur continua.

La précaution qu'avait prise Taylor de mettre une porte entre lui, son lecteur et moi, était une précaution inutile ;

je ne [illegible] deux cents vers et les actes d'*Hécube* [illegible] qu'il fasse paix à son [illegible]

[illegible] sur la prière de Taylor le monsieur [illegible]

[illegible] vieille qui fermait la porte à double tour [illegible] lui.

[illegible] profité de la lecture pour [illegible] Taylor [illegible] j'ai [illegible] qu'il trouvât [illegible]

[illegible] Monaldeschi ou [illegible] homme, si mon [illegible] qui vient d'entendre [illegible] ne se trouve [illegible] pas dans une situation [illegible] en [illegible]

— Hélas ! monsieur, lui dis-je, je [illegible] dans un [illegible] moment et je [illegible] que vous [illegible] guère disposé [illegible] du monde [illegible] dont j'aurais [illegible]

— Oh ! monsieur, je [illegible] pour vous, me répondit Taylor [illegible] pas encore votre ouvrage ; mais comprenez-vous quel supplice cela est d'entendre tous les jours que Dieu fait de semblables choses ?

— Tous les jours ?

— Et plutôt deux fois qu'une ! Tenez, voici mon bulletin pour le comité d'aujourd'hui. On nous lit un *Épaminondas*.

Je poussai un soupir. Ma pauvre Christine était prise entre deux feux [illegible] classiques.

— Monsieur le baron, hasardai-je timidement, si vous voulez que je revienne un autre jour ?

— Oh ! ma foi, non, dit Taylor, et puisque nous y sommes...

— Eh bien, lui dis-je, je vais vous lire un acte seulement, et si cela vous fatigue ou vous ennuie, vous m'arrêterez.

— A la bonne heure, murmura Taylor, vous avez plus de compassion que vos confrères. Allons, c'est bon signe. Allez, allez, je vous écoute.

Je tirai en tremblant ma pièce de ma poche ; elle formait un volume effrayant. Taylor jeta les yeux sur cette immense chose avec un tel sentiment d'effroi que je m'écriai :

— Ah ! monsieur, ne vous effrayez pas, le manuscrit n'est écrit que d'un côté.

Il respira.

Je commençai.

J'avais les yeux si troubles, que je ne voyais rien ; j'avais la voix si tremblante, que je ne m'entendais pas moi-même. Taylor me rassura ; il n'était guère habitué à une pareille modestie.

Je repris ma lecture et j'achevai, tant bien que mal, mon premier acte.

— Eh bien, faut-il continuer, monsieur ? demandai-je d'une voix faible et sans oser lever les yeux.

— Mais oui, mais oui, dit Taylor, c'est ma foi très bien !

Je me repris à la vie et je lus mon second acte avec plus de courage que le premier. Lorsque j'eus fini, ce fut Taylor lui-même qui me demanda le troisième, puis le quatrième, puis le cinquième.

J'avais une énorme envie de l'embrasser ; il en fut quitte pour la peur.

La lecture achevée, Taylor sauta à bas de son lit.

— Vous allez venir au Théâtre-Français avec moi, dit-il.

— Et pour quoi faire, mon Dieu ?

— Pour prendre votre tour de lecture le plus vite possible.

— Vraiment ! je lirai au comité ?

— Pas plus tard que samedi prochain.

Taylor appela.

— Pierre !

Un vieux domestique entra.

— Tout ce qu'il me faut pour m'habiller, Pierre.

Puis, se retournant de mon côté :

— Vous permettez ? demanda-t-il.

— Si je permets, je le crois bien !

Le samedi suivant — car Taylor n'avait pas voulu attendre [illegible] samedi, et avait convoqué un comité extraordinaire, — le [illegible] suivant, soit par l'effet [illegible] que Taylor eut [illegible] de son enthousiasme [illegible] comme s'il se fut [illegible]

[illegible] qui se [illegible]

[illegible] courait à m'inspirer une émotion [illegible]

[illegible]

Cependant j'ai vu peu d'ouvrages avoir à la lecture un succès pareil. On me fit répéter trois fois le monologue de Sentinelli et la scène de Monaldeschi. J'étais dans l'ivresse. On me reçut par acclamation.

Seulement, trois ou quatre des bulletins portaient cette restriction :

« Une seconde lecture ou la communication du manuscrit à un auteur qui ait la confiance de la Comédie. »

Le résumé des délibérations fut que la Comédie-Française recevait la tragédie de *Christine*, mais, vu les grandes innovations qu'elle contenait, ne s'engageait à la jouer qu'après une nouvelle lecture ou la communication du manuscrit à un auteur qu'elle désignerait elle-même.

Tout cela avait un peu passé comme un brouillard devant moi. J'avais pour la première fois vu de près les reines tragiques et comiques : mademoiselle Mars, mademoiselle Leverd, mademoiselle Bourgoin, madame Valmonzey, madame Paradol et mademoiselle Demerson, charmante soubrette pleine de finesse, jouant Molière avec une franchise, et Marivaux avec un fini que je n'ai vus qu'à elle.

Je savais que j'étais reçu, c'était tout ce que je voulais savoir ; il y avait des conditions, je les accomplirais ; il y avait des difficultés, je les surmonterais.

Aussi, je n'attendis point la fin des conférences. Je remerciai Taylor ; je sortis du théâtre léger et fier comme lorsque ma première maîtresse m'avait dit : « Je t'aime ! » Je pris ma course vers le faubourg Saint-Denis, toisant tous ceux que je rencontrais, et ayant l'air de leur dire : « Vous n'avez pas fait *Christine*, vous ! vous ne sortez pas du Théâtre-Français, vous ! vous n'êtes pas reçu par acclamation, vous ! » Et, dans ma préoccupation joyeuse, je prenais mal mes mesures pour sauter un ruisseau, et je tombais au milieu ; je ne voyais pas les voitures, et je me jetais dans les chevaux. En arrivant au faubourg Saint-Denis, j'avais perdu mon manuscrit : mais peu m'importait ! je savais ma pièce par cœur.

J'entrai d'un bond dans l'appartement. Ma mère, qui ne me voyait jamais qu'à cinq heures, jeta un cri.

— Reçu par acclamation, ma mère ! reçu par acclamation ! m'écriai-je.

Et je me mis à danser autour de l'appartement, où il n'y avait pas beaucoup d'espace pour danser.

Ma mère crut que j'étais devenu fou. Je ne lui avais pas dit que je dusse lire, de peur d'un échec.

— Et que va dire M. Fossier ? s'écria ma pauvre mère.

— Ah ! ma foi, répondis-je sur l'air de *Malbrouck*, M. Fossier dira ce qu'il voudra, et, s'il n'est pas content, je l'enverrai promener !

— Prends garde, mon pauvre ami, dit ma mère en secouant la tête, c'est toi qu'il enverra promener, et il faudra bien que tu y ailles.

— Eh bien, maman, tant mieux ! cela me fera du temps pour mes répétitions.

— Et si ta pièce tombe, et que ta place soit perdue, que deviendrons-nous ?

— Je ferai une autre pièce qui réussira.

— Et, en attendant, il faudra vivre.

— Diable ! c'est bien malheureux qu'il faille vivre ; heureusement que, dans sept ou huit jours, nous avons les gratifications.

— Oui ; mais, en attendant les gratifications, que tu ne [illegible] crois-moi, mon ami, retourne à ton bureau, afin qu'on ne se doute de rien, et ne te vante à personne de ce qui est arrivé.

— Je crois que tu as raison, ma mère ; et, quoique j'aie demandé congé à M. Deviolaine pour toute la journée, je vais aller à mon bureau. Il est deux heures et demie. Bah ! j'aurai encore le temps d'expédier la besogne de la journée.

Et je me remis à courir du côté de la rue Saint-Honoré. Au reste, cela me faisait grand bien ; j'avais besoin d'air et de mouvement ; j'étouffais dans notre petit appartement.

Je trouvai une pile de rapports qui m'attendaient ; je me mis à la besogne ; à six heures, tout était expédié.

Seulement, la colère de Féresse contre moi avait monté jusqu'à la haine ; je l'avais forcé d'attendre jusqu'à six heures que j'eusse écrit la dernière ligne.

Jamais je n'avais écrit si vite et si bien.

Je crois tout à deux fois tremblant d'avoir fourré dans mes [illegible] quelques vers de *Christine*.

[illegible] d'habitude, pure de toute poésie.

Je les remis à Féresse, qui s'en alla grognant comme un [illegible], les porter sur le bureau de M. Fossier.

Puis je revins près de ma pauvre mère, tout émotionnée et toute tremblante du grand événement qui venait de signaler [illegible]

C'était le [illegible] avril 1828.

Je passai la soirée, la nuit et la matinée du lendemain à refaire un autre manuscrit.

A onze heures, en arrivant à l'administration, je trouvai

Féresse sur la porte de sa loge. Il m'y attendait depuis huit heures du matin, quoiqu'il sût bien que je n'arriverais qu'à dix.

— Ah ! vous voilà, dit-il ; vous avez fait une tragédie, vous !

— Qui vous a dit cela ?

— Tiens, pardieu ! c'est le journal.

— Le journal ?

— Oui ; lisez plutôt.

Et il me passa, en effet, un journal sur lequel je lus les lignes suivantes :

« Aujourd'hui, le Théâtre-Français a reçu par acclamation et à l'unanimité une tragédie en cinq actes, en vers, d'un jeune homme qui n'a encore rien fait.

» Ce jeune homme appartient à l'administration de M. le duc d'Orléans, qui lui a aplani toutes les difficultés, et qui l'avait fortement recommandé au comité de lecture. »

On voit avec quelle exactitude la presse quotidienne débutait sur mon compte ; depuis ce temps, la tradition ne s'est pas perdue.

Néanmoins, toute inexacte qu'elle était dans ses détails, la nouvelle était vraie au fond ; elle venait de circuler de corridor en corridor et d'étage en étage. C'étaient, de bureaux à bureaux, des allées et des venues, comme si madame la duchesse d'Orléans fût accouchée de deux jumeaux. Je reçus des compliments de tous mes collègues, les uns sincères, les autres goguenards ; il n'y eut que mon chef de bureau dont je n'aperçus pas même le bout du nez. En revanche, comme il m'envoya de la besogne quatre fois plus que d'habitude, il était évident qu'il avait lu le journal.

M. Deviolaine arriva à deux heures. A deux heures cinq minutes, il m'envoyait chercher.

J'entrai chez lui le nez en l'air, la main sur la hanche.

— Ah ! te voilà, farceur ! me dit-il.

— Oui, me voilà.

— C'était donc pour faire des fredaines que tu m'avais demandé congé, hier ?

— Ma besogne en a-t-elle souffert ?

— Ce n'est point là la question.

— Si fait, monsieur Deviolaine, c'est là toute la question, au contraire.

— Mais tu n'as donc pas vu qu'ils se moquaient de toi ?

— Qui cela ?

— Les comédiens.

— En attendant, ils ont reçu ma pièce.

— Oui, mais ils ne la joueront pas.

— Ah ! par exemple !

— Et puis, quand ils la joueraient, ta pièce...

— Eh bien ?

— Il faudra encore qu'elle plaise au public.

— Pourquoi voulez-vous qu'elle ne plaise pas au public, puisqu'elle a plu aux comédiens ?

— Allons donc ! tu vas me faire accroire que toi, avec ton éducation à trois francs par mois, tu réussiras, quand des gens comme M. Viennet, comme M. Lemercier, comme M. Lebrun, tombent à plat ?... Allons donc !

— Mais il me semble qu'au lieu de préjuger, il serait plus juste d'attendre.

— Ah ! oui, attendre dix ans, vingt ans ! J'espère bien que je serai crevé avant que ta pièce soit jouée ; cela fait que je ne la verrai pas.

En ce moment, Féresse ouvrit traîtreusement la porte.

— Pardon, monsieur Deviolaine, dit-il, mais c'est un *comédien* — il appuya sur ce mot — qui demande M. Dumas.

— Un comédien ! quel comédien ? demanda M. Deviolaine.

— M. Firmin, de la Comédie-Française.

— Oui, répondis-je tranquillement, il joue Monaldeschi.

— Firmin joue dans ta pièce ?

— Le rôle de Monaldeschi, oui. Oh ! c'est très bien distribué : Firmin joue Monaldeschi ; mademoiselle Mars, Christine...

— Mademoiselle Mars joue dans ta pièce ?

— Sans doute.

— Ce n'est pas vrai.

— Voulez-vous que je vous le fasse dire par elle-même ?

— Tu crois que je vais me déranger pour m'assurer que tu mens ?

— Non, elle viendra ici.

— Mademoiselle Mars viendra ici ?

— Elle aura cette complaisance pour moi, j'en suis sûr.

— Mademoiselle Mars ?

— Dame ! vous voyez que Firmin...

— Tiens, fiche-moi le camp, car, ma parole d'honneur, tu me fais tourner la tête ! Mademoiselle Mars... mademoiselle Mars se dérangera pour toi ? Allons donc ! mademoiselle Mars !

Et il leva les bras au ciel comme un homme désespéré qu'une pareille folie eût pu passer dans la tête d'un membre de sa famille.

Je profitai de ce geste dramatique pour m'esquiver.

Firmin m'attendait cette fois-ci. Il avait employé le temps à faire un examen des localités, et remarqué que les fenêtres de mon bureau donnaient, ou à peu près, sur les fenêtres de la Comédie-Française, ce qui offrait de grandes facilités pour nos futures communications.

Il venait, pour ne pas perdre un temps précieux, de m'offrir de me conduire chez Picard, qui lirait ma pièce. Picard étant investi de toute la confiance de la Comédie-Française, la Comédie-Française s'en rapporterait à ce qu'il dirait.

J'avais une profonde répugnance pour Picard. Picard, à mon avis, avait autant rapetissé la comédie que Scribe avait grandi le vaudeville. Il était impossible que Picard aimât *Christine*, ni comme forme, ni comme fond. Je me débattis donc autant que je le pus contre cet arbitrage de Picard.

Mais Firmin connaissait si bien Picard, mais Picard aimait tant les jeunes gens, mais Picard était de si bon conseil, que, pour ne pas, à mon début, contrarier Firmin, je me laissai aller.

Il fut convenu que le soir, à quatre heures et demie, Firmin me reviendrait prendre et que nous irions chez Picard.

A quatre heures et demie, nous partions. *Christine* était proprement recopiée. Moi qui avais mis du soin pour les pièces de Théaulon, qu'on se figure si je m'étais appliqué pour la mienne !

Le manuscrit était roulé et noué avec un joli ruban tout neuf que ma mère m'avait donné.

Où demeurait Picard ? Ma foi, je n'en sais plus rien, et ne veux pas perdre de temps à chercher son adresse. Quelque part qu'il demeurât, nous arrivâmes chez lui.

Sa vue correspondait à merveille à l'idée que je m'étais faite de lui : c'était un petit bossu à longues mains, ayant de petits yeux brillants et un nez pointu comme celui d'une fouine.

Il nous reçut avec cette politesse railleuse qui lui était particulière, et que beaucoup prenaient pour une spirituelle bonhomie. Nous causâmes dix minutes ; il fit semblant d'ignorer parfaitement la nouvelle qu'il savait depuis le matin ; nous lui exposâmes le motif de notre visite, il nous invita à lui laisser le manuscrit et à revenir huit jours après.

Il nous dirait son humble avis sur cette importante affaire, nous priant d'avance de l'excuser si les petites comédies classiques lui avaient rapetissé le jugement à l'endroit des *grandes machines romantiques*.

Cet exorde ne présageait rien de bon.

Nous revînmes huit jours après. Picard nous attendait ; nous le retrouvâmes assis dans le même fauteuil, avec le même sourire sur les lèvres.

Il nous fit asseoir, s'informa poliment de notre santé ; et, allongeant ensuite ses longs doigts sur son bureau, il en enveloppa mon manuscrit, soigneusement roulé et ficelé par lui.

Puis, avec un charmant sourire :

— Mon cher monsieur, me dit-il, avez-vous quelques moyens d'existence ?

— Monsieur, répondis-je, je suis commis à quinze cents francs chez M. le duc d'Orléans.

— Eh bien, si j'ai un conseil à vous donner, allez à votre bureau, mon cher enfant, allez à votre bureau !

Après une semblable déclaration, la conversation ne pouvait être bien longue. Nous nous levâmes, Firmin et moi, nous saluâmes et nous sortîmes.

C'est-à-dire que je sortis ; Firmin resta un instant après moi ; il voulait avoir un avis plus détaillé sans doute.

A travers la porte entre-bâillée, j'aperçus Picard qui haussait les épaules avec une telle énergie, que la tête semblait lui sortir de la poitrine.

Le moderne Molière était [illegible] ainsi ! sa figure surtout avait une expression de méchanceté remarquable.

Était-ce bien un avis consciencieux que Picard nous avait donné ? Firmin en fut convaincu ; j'en doutai toujours. Il était impossible qu'un homme d'esprit si étroit que fût cet esprit, ne vît point, je ne dirai pas même une œuvre remarquable dans *Christine*, mais des œuvres remarquables au delà de *Christine*.

Le lendemain, j'allai chez Taylor. Je lui portais le manuscrit avec les annotations de Picard. Ces annotations consistaient dans des croix, dans des accolades, dans des points d'exclamation qu'on pouvait appeler des points de stupéfaction. Certains vers surtout paraissaient avoir abasourdi l'auteur de *la Petite Ville* et des *Deux Philibert*.

Ceux-ci avaient obtenu l'honneur de trois points d'exclamation.

CHRISTINE.

[illegible] vous, mais ces Italiens,
[illegible] qui détrempe leurs âmes
[illegible] pour un peuple de femmes;
[illegible] ont peine à s'y fier
[illegible] croit qu'en homme il va parler
[illegible] et, par un brusque échange,
[illegible] l'homme on trouve [illegible]
[illegible] ce dernier vers [illegible] les trois malheureux points d'exclamation qui voulaient dire tant de choses.

[illegible] la critique de Picard était laconique. Après les vers suivants venait un point d'interrogation gigantesque

Sur le chemin des rois [illegible] ma trace;
Mon nom [illegible] s'affaiblit dans l'espace;
Ce n'est plus [illegible] par l'écho répété,
Et j'assiste [illegible] la postérité.
Je crus [illegible] mon erreur fut profonde!
Mon [illegible] dans le monde
Pour le remplir [illegible] un but m'est indiqué.
Je veux [illegible] cet empire antique
Comme [illegible], je reprends ma couronne,
E[illegible] le caprice du trône [illegible]

point d'interrogation qui voulait bien certainement dire:
Peut-être que l'auteur a compris, mais moi, je ne comprends pas.
Après ce dernier vers

Eh bien, j'en ai pitié, mon père, qu'on l'achève!

était écrit le mot IMPOSSIBLE.
Était-ce la *pièce* qui était *impossible*? Était-ce seulement le *vers*?
Picard avait eu la délicatesse de me laisser dans le doute.
Je racontai l'aventure à Taylor et lui montrai les notes de Picard.
— C'est bien, me dit-il, laissez-moi la pièce, et revenez demain matin.
Je lui laissai la pièce, assez contrit d'ailleurs. Je commençais à apprendre, à mes dépens, qu'au théâtre, tout au contraire de la nature, les joies sont pour l'enfantement, et qu'après l'enfantement commencent immédiatement les douleurs.
Je n'avais garde de manquer au rendez-vous de Taylor; à huit heures du matin, j'étais chez lui.
Il me montra mon manuscrit. Nodier avait écrit dessus, de sa main

Je déclare sur mon âme et conscience que *Christine* est une des œuvres les plus remarquables que j'aie lues depuis vingt ans.

— Vous comprenez, me dit Taylor, j'avais besoin de cela [illegible] dans ma force. Vous relirez samedi; tenez-vous prêt.
— Mon cher baron, lui dis-je, j'ai un bureau, et ce bureau [illegible] d'autant plus sévère pour moi que je fais de la littérature, ce qui, en matière de bureaucratie, est un crime impardonnable. Pourrais-je lire dimanche au lieu de lire samedi?
— C'est contre toutes les habitudes, mais j'essayerai.
Trois jours après, je reçus mon bulletin pour le dimanche suivant.
L'assemblée était encore plus nombreuse que la première fois, et la pièce fut encore plus [illegible], s'il était possible, qu'elle ne l'avait été à la lecture précédente.
[illegible]
[illegible] reçue à l'unanimité, sauf quelques corrections [illegible] à m'entendre avec M. Samson.
[illegible] nous [illegible] M. Samson et moi.
Je dis [illegible], car cette mésintelligence [illegible] une [illegible] qui [illegible] le prodigue [illegible] de Stockholm [illegible] à Rome [illegible].
[illegible] ces [illegible] laissé [illegible] derrière elles les *Mémoires* [illegible] d'Ovide dont M. Villenave venait de publier une [illegible] édition.
[illegible] de M. [illegible] un des hommes les plus [illegible] plus [illegible] parlons de sa fille [illegible] de sa femme [illegible] personnages et choses [illegible] une grande [illegible] sur cette première partie de [illegible].

CXV

CORDELIER DELANOUE. — UNE SÉANCE DE L'ATHÉNÉE. — M. VILLENAVE. — SA FAMILLE. — LES CENT TRENTE-DEUX NANTAIS. — CATHELINEAU. — « LA CHASSE AUX BLEUS ». — FOREST. — UNE PAGE D'HISTOIRE. — SAUVEUR. — LE COMITÉ ROYALISTE. — SOUCHU. — LA TOMBE MIRACULEUSE. — CARRIER.

Lors des premières représentations des acteurs anglais, — lequel temps coïncidait avec mes séances du soir au bureau du secrétariat, — j'avais fait la connaissance d'un jeune homme nommé Cordelier Delanoue.
Cette connaissance s'était faite tout naturellement. Nous publions la *Psyché*, à cette époque. Delanoue nous avait envoyé une pièce de vers intitulée *Hamlet*; nous l'avions insérée dans notre journal; il était venu nous remercier, et Adolphe et moi nous étions liés avec lui.
Moi surtout. — Delanoue était fils d'un général de la Révolution qui avait autrefois connu mon père; cette circonstance avait été une cause de rapprochement entre nous; nos sympathies dramatiques et politiques avaient fait le reste.
Un soir, Delanoue était venu me voir à mon bureau et m'avait proposé, tandis que le courrier du Palais-Royal allait à Neuilly et en revenait, de me conduire à l'Athénée.
J'ignorais tant de choses, qu'on ne sera pas étonné, je l'espère, que j'ignorasse ce que c'était que l'Athénée.
M. Villenave y donnait, ce soir-là, une séance littéraire.
J'ignorais ce que c'était que M. Villenave, ce qui m'était un peu plus permis que d'ignorer ce que c'était que l'Athénée.
J'acceptai, cependant. A cette époque, je n'avais pas cette horreur des nouvelles connaissances qui m'est venue depuis. On me promettait de la littérature et des littérateurs; avec cette promesse-là, on m'eût fait passer sur le tranchant du rasoir qui sert de pont au paradis de Mahomet.
Aujourd'hui, j'y passerais encore, tout enclin aux vertiges que je suis, mais ce serait pour fuir ce que j'allais chercher à cette époque.
Les séances de l'Athénée se tenaient, autant que je puis me le rappeler, dans une salle basse du Palais-Royal dont l'entrée était rue de Valois.
On y parlait de toute sorte de choses qui eussent été assommantes dans un salon, et qui, à l'Athénée, n'étaient qu'ennuyeuses.
Ceux qui disaient ces choses ennuyeuses avaient, de droit, un certain nombre de billets qu'ils distribuaient à leur famille, à leurs amis et à leurs connaissances.
Ils auraient pu dire ces choses-là tout seuls; mais ils préféraient, je ne sais pourquoi, qu'il y eût des auditeurs.
Ce soir-là, la salle était pleine. M. Villenave était fort répandu dans le monde; d'ailleurs, ses séances avaient une certaine réputation.
De quoi traitait celle-là? Si j'étais condamné à être pendu, et qu'il fallût le dire pour racheter ma vie, je serais pendu.
C'était, selon toute probabilité, une étude sur quelque mort médiocre qui servait de prétexte à celui qui la faisait pour donner quelques coups de patte aux vivants.
M. Villenave tenait la tribune; il parlait debout, éclairé par deux candélabres, et ayant un verre d'eau sucrée près de lui.
C'était un beau vieillard qui pouvait avoir, à cette époque, soixante-six ou soixante-huit ans. Il avait de magnifiques cheveux blancs coquettement roulés sur les tempes, les yeux pleins d'un feu tout méridional, et, malgré son grand corps, un peu courbé en avant par l'habitude du bureau, quelque chose de distingué et d'élégant dans le geste et dans les manières.
Je m'étais modestement arrêté près de la porte, pour deux raisons.
La première, c'est que j'étais encore trop inconnu pour me croire le droit de déranger qui que ce fût au monde, même l'orateur.
La seconde, parce que, ayant à retourner à mon bureau à neuf heures et demie, il m'était nécessaire [illegible] comme j'étais entré, plus commode d'être près de la porte que partout ailleurs.
De Lanoue, plus familier que moi avec les auditeurs, m'avait quitté pour aller coqueter avec eux pendant les courts inter-

salles où la séance était suspendue, afin de donner le temps à M. Villenave de reprendre haleine.

L'heure de mon courrier arrivée, je m'esquivais tout doucement pour aller le recevoir à mon bureau, lorsque Delanoue accourant à moi, me rejoignit sous le péristyle.

Il était chargé par la famille Villenave de m'inviter à venir, après la séance, prendre une tasse de thé avec elle et chez elle.

Le bien qu'avait dit de moi mon ami Delanoue me valait cet honneur.

Restait à savoir où demeurait la famille Villenave.

— Rue de Vaugirard, 82.

C'était un peu loin, pour moi qui demeurais rue du Faubourg-Saint-Denis, 53.

Heureusement que, pendant mes cinq ans de séjour, je m'étais familiarisé avec les rues de Paris, et que je ne me croyais plus obligé, comme lors de mon premier voyage, de prendre un fiacre pour aller de la place du Palais-Royal à la rue des Vieux-Augustins.

L'invitation transmise par Delanoue avait été faite avec tant de grâce et d'insistance, que je n'en acceptai pas moins.

J'allai tout courant à mon bureau ; je reçus mon courrier, et je revins.

Pendant la demi-heure qu'avait duré mon absence, la séance avait pris fin, et je retrouvai M. Villenave dans un petit salon attenant à la grande salle, où il recevait les compliments de ses familiers.

Delanoue me présenta à M. Villenave et à sa famille.

La famille Villenave se composait :

De madame Villenave, petite vieille fort gracieuse, fort spirituelle et fort instruite dans le monde, mais fort grognon dans l'intimité, souffrante qu'elle était, comme Anne d'Autriche, d'un cancer dont elle est morte ;

De Théodore Villenave, grand et vigoureux garçon, auteur, à cette époque, de différentes poésies fugitives, et traducteur d'un *Wallenstein*, qui devait faire, pendant trois ou quatre ans, grand bruit dans les coulisses du théâtre de l'Odéon, avant de paraître sur la scène, où il obtint un succès d'estime ;

De madame Mélanie Waldor, femme d'un capitaine d'infanterie au service et en garnison, lequel ne faisait que de courtes et rares apparitions à Paris, où ceux qui le connaissaient parlaient de lui comme d'un brave et loyal militaire ; madame Mélanie Waldor, ainsi que son frère, composait des poésies fugitives, qu'elle publiait dans les journaux du temps ; comme son frère, elle a fait, depuis, une pièce qui a été représentée avec succès sous le titre de *l'École des Jeunes filles* ;

Enfin d'Elisa Waldor, qui n'était, à cette époque, qu'une charmante petite tête de chérubin avec de beaux cheveux dorés et bouclés, et qui, depuis, est devenue une grande belle femme deux fois mariée, et, je l'espère, deux fois heureuse (1).

Tout ce monde-là s'en retournait patriarcalement à pied, accompagné de cinq ou six amis qui, comme moi, allaient rue de Vaugirard prendre une tasse de thé et grignoter un gâteau.

En ma qualité d'étranger, j'eus le poste d'honneur, c'est-à-dire je donnai le bras à madame Waldor. Vu la longueur de la route, c'était un moyen de faire connaissance.

Au reste, ne nous étant jamais vus, ne nous étant jamais parlé, ce long trajet n'eût pas été sans embarras pour nous deux, si Delanoue ne se fût mis en tiers dans la conversation, de la place du Palais-Royal à la rue de Vaugirard.

Ce fut un grand service qu'il rendit à chacun de nous, et dont chacun de nous lui sut gré au fond du cœur.

Quelle étrange chose que ces rencontres fortuites, et combien il m'eût étonné, celui qui m'eût dit que cette famille, que je ne connaissais pas deux heures auparavant, qui m'était complètement étrangère, allait, pour deux ou trois ans, presque devenir la mienne, et que ce chemin qui m'avait paru si long, de la rue du Faubourg-Saint-Denis à la rue de Vaugirard, je le ferais à l'avenir tous les jours deux fois !

Au reste, j'avais hâte d'arriver pour causer avec M. Villenave. Je ne sais comment et à quelle occasion une brochure de lui m'était, un jour, tombée sous la main : cette brochure avait été publiée par lui en 1795, et était intitulée *Relation du voyage des cent trente-deux Nantais*.

Dès que j'avais aperçu M. Villenave, j'avais pensé à la brochure, et, du moment que j'avais pensé à la brochure, je m'étais bien promis de mettre la conversation sur Carrier, sur Nantes et sur les cent trente-deux Nantais.

Ce n'était pas chose difficile que de faire causer M. Villenave ; seulement, sa causerie ressemblait beaucoup à un discours. Il fallait, quand il commençait, le laisser aller et ne pas l'interrompre, et l'écouter religieusement.

En effet, il s'était trouvé à Nantes en 1793, c'est-à-dire en même temps que Jean-Baptiste Carrier, de sanglante mémoire.

Dieu nous garde d'excuser le moins du monde le terrible proconsul et les horreurs commises par lui ; mais, il faut le dire, un abominable exemple lui avait été donné par les Vendéens eux-mêmes. Ce sont de rudes guerres que les guerres de prêtres, et, on le sait, ou plutôt on ne le sait pas, les commencements de l'insurrection furent tout aux mains des prêtres ; les nobles ne s'y mêlèrent que plus tard ; et, quand ils s'y mêlèrent, l'assassinat devint un peu plus humain : il se changea en fusillade.

Le premier qui joua un rôle dans toute cette sanglante bagarre fut Cathelineau, — un sacristain.

« Quand il fut décidé, dit Machiavel, qu'on assassinerait Julien de Médicis dans l'église de Sainte-Marie-des-Fleurs, on choisit, pour cet assassinat, des hommes d'Église, afin qu'ils fussent moins impressionnés par la majesté du lieu. »

Chose étrange et cependant incontestable, c'est que lorsque ces hommes de paix, de charité, d'amour, se mettent à se faire bourreaux, ce sont les plus raffinés bourreaux qu'il y ait au monde, témoin les *in pace* des couvents, témoin les cachots de l'Inquisition, témoin les massacres d'Alby, témoin les autodafés de Madrid, témoin Jeanne d'Arc, témoin Urbain Grandier.

C'était un solide *gars*, que ce Cathelineau, comme on dit entre Angers et Saint-Laurent. Il ne s'écoula que trois mois entre le jour où il tira son premier coup de fusil et le jour où il fut tué ; ces trois mois suffirent à lui faire un nom historique, — non pas qu'il fût de haute taille, non pas qu'il eût de grandes manières ; non, il n'avait guère que cinq pieds quatre pouces ; mais il était carré d'épaules, bien campé sur les reins ; joignez à cela un grand courage, — le courage froid et prudent des hommes de l'Ouest.

Nous avons dit qu'il était sacristain. Oui, mais il était bien autre chose encore : il était maçon, voiturier, marchand d'étoffes, marié, père de douze ou quatorze enfants. A peine eut-il obtenu quelques avantages, qu'il fit établir un conseil supérieur composé de prêtres surtout ; des nobles, on s'en souciait fort peu. Le chef de ce conseil était le fameux Bernier, curé d'Angers.

Cathelineau était son homme : il avait trouvé un moyen, lui, simple paysan, d'aller plus vite dans la besogne de l'insurrection que le pape avec ses bulles, que les prêtres avec leurs sermons. Il avait recommandé aux curés d'envelopper les crucifix de crêpes noirs, et de les porter ainsi dans les processions. A cette vue de leur Christ en deuil, les paysans n'y tenaient plus : les femmes s'arrachaient les cheveux, les hommes se frappaient la poitrine, et tous juraient de tuer, jusqu'au dernier, ces républicains qui attristaient ainsi Notre-Seigneur.

Il faut dire, au reste, que rien n'était moins chevaleresque et moins national que les proclamations de ces braves gens.

« Point de conscription ! point de milice ! demeurons dans nos campagnes. L'ennemi vient, dites-vous, il menace nos foyers ? Eh bien, c'est sur notre sol, s'il y met le pied, que nous saurons le combattre ! »

Et ils savaient bien, ceux qui disaient cela, qu'avant de se hasarder dans leurs haies, dans leurs ajoncs, dans leurs chemins creux, l'ennemi aurait dévasté, pillé, brûlé la France, démoli Paris.

Cela voulait dire : « Que nous importe l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence ?... que nous importe qu'on éteigne Paris, le flambeau du monde ? — Quand le cosaque sautera par-dessus nos haies avec son cheval, oh ! alors, nous nous déciderons à prendre notre fusil ! »

Les écrivains les plus poétiques auront grand'peine à donner à tout cela un caractère chevaleresque. Quant à moi, je préfère de beaucoup ces volontaires courant au-devant des Prussiens jusqu'à Valmy, à ces paysans les attendant tranquillement derrière leurs haies ; d'autant plus qu'il ne m'est pas bien prouvé qu'ils ne les attendissent pas pour se joindre à eux. Pourquoi n'auraient-ils pas pactisé avec les Prussiens ? Ils pactisaient bien avec les Anglais !

---

(1) Hélas ! depuis l'époque où ces lignes ont été écrites, la mort est intervenue au milieu de la vie et du bonheur de la pauvre enfant, et, un jour, à Bruxelles, j'ai lu dans un journal ces lignes, froides comme cet acier que le moyen âge a mis aux mains d'un squelette :

« Madame Bataillard, fille de madame Mélanie Waldor, vient de mourir à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Le convoi aura lieu demain. Ceux de ses amis qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont invités à se réunir à onze heures à la maison mortuaire. »

L'invitation, malheureusement, m'arrivait trop tard ; et moi qui, parmi tous ses amis, avais bien certainement pour elle un des cœurs les plus tendres, je n'ai eu ni la consolation de la voir avant sa mort, ni celle de l'accompagner au tombeau.

La rieuse enfant, la belle jeune fille, la femme sérieuse et intelligente, qui devait nous suivre de loin, nous qui l'avions vue naître, est partie la première, et nous attend !

[illegible] les villes manu[illegible] par exemple où les tissus de si beaux [illegible] avait beaucoup d'ouvriers qui ne voulaient [illegible] les habits des Prussiens. Un beau jour, [illegible] que ceux de Bressuire se sont révoltés, ils [illegible] de piques et courent les attaquer.

[illegible] la ville de Chollet fut-elle tout particulièrement de[illegible] la haine des paysans.

Le 4 mars 1793, ceux-ci l'attaquèrent à leur tour. Un com[mandant] de la garde nationale se jeta dans le groupe royaliste, il y entra pour tâcher de réconcilier les deux partis, bien [illegible] douloureux sort [illegible] de ce groupe, ce groupe se referme sur lui et on lui scie les jambes avec sa scie.

Le 11, ce fut le tour de Machecoul. Là, il y eut moins de besogne qu'à Chollet. Machecoul était une petite ville ouverte de tous les côtés et [illegible] C'était un dimanche qu'on y apprit le danger; le tocsin sonnait et tous les paysans des environs marchèrent sur la ville. Deux cents patriotes se réunirent et s'avancèrent bravement contre les assaillants, deux cents contre deux mille. La masse souvint envelopper la petite troupe et n'en fit qu'une bouchée. Machecoul avait un curé constitutionnel : les prêtres non assermentés en voulaient fort aux prêtres assermentés : ceux-ci gâtaient le métier, disaient-ils ; on prit le pauvre homme qui venait de dire la messe, on le tua ; mais on était convenu d'avance de ne le tuer qu'à petits coups et en le frappant au visage. Le supplice dura longtemps, la vie est quelquefois bien obstinée quand elle trouve surtout des bourreaux intelligents qui ne tiennent pas à la chasser trop vite du corps. Mais tout a une fin, le curé mourut martyr ; puis le curé mort, on avisa un ancien piqueur, un habile sonneur de cor : on organisa une chasse, on fouillait les maisons pour en faire sortir le gibier ; quand on apercevait un patriote, on sonnait la *vue* ; alors, tout le monde courait dessus, hommes, femmes et enfants ; — dans ces sortes de guerres, les femmes et les enfants sont plus terribles encore que les hommes. — Le patriote abattu, on sonnait l'*hallali* ; puis venait la *curée* qui durait longtemps : elle se faisait en général par les femmes à coups de ciseaux, à coups d'ongles, et par les enfants à coups de pierres.

Machecoul est sur une hauteur, entre deux départements. On jugea la place bien choisie pour y établir un tribunal ; on y massacra pendant quarante-deux jours, du 10 mars au 22 avril.

Vous savez comment l'insurrection passa de la basse dans la haute Vendée. Ce fut l'affaire de Saint-Florent ; un émigré avait congédié son domestique, un Vendéen nommé Forest ; il l'avait envoyé en Vendée, prêcher la résistance, le refus à la milice ; on voulut l'arrêter. — Il n'y avait pas à hésiter, celui-là prêchait la révolte en pleine rue. — Un gendarme s'approcha de lui ; il tira un pistolet de sa poche, fit feu sur le gendarme et le tua.

Ce coup de pistolet réveilla ceux qui dormaient encore.

Et notez bien que, quand fut tiré ce malheureux coup de pistolet, le tocsin sonnait déjà dans six cents paroisses : alors, il s'envola dans toutes les directions : on n'entendait que le son des cloches : on eût dit des troupes d'oiseaux invisibles passant sur leurs ailes de bronze. Ces vibrations mortelles qui se répandaient d'un village à l'autre, se croisaient, se heurtaient dans l'air, et, comme un orage chargé l'atmosphère d'électricité, elles chargeaient l'atmosphère de haines et de vengeances.

Que faisait pendant ce temps Cathelineau, le grand moteur de tout cela ? — Tenez, Michelet va vous le dire :

« Il avait très bien entendu le combat de Saint-Florent, les [illegible] il ne pouvait ignorer le 12 l'affreux [illegible] avait compris, sans retour dans la ré[volte] le littoral vendéen. N'eut-il rien su, le tocsin se faisait [illegible] tout le pays sembl[ait] en mouvement et la [illegible] Il commença à voir que l'affaire était sé[rieuse] [illegible] de père pour la famille qu'il allait [illegible] militaire pour [illegible] il [illegible] faire du pain.

[illegible] l'affaire de Saint-[Florent] [illegible] Les voisins [illegible] tailleur, un tisserand, un sabotier, un [illegible]

[illegible]

[illegible] étaient là à at[illegible] Il avait alors que [illegible] la fer[illegible] essuya ses bras et [illegible]

[illegible] bonshommes [illegible] immuable [illegible] fit le centre [illegible] républicain. »

En arrivant à Chollet, ils étaient quinze mille. Ils avaient pris une pièce de canon à Jallais, et l'avaient nommée *le Missionnaire*, une autre, je ne sais où, et l'avaient nommée *Marie-Jeanne*.

Tout le long de la route, des prêtres se joignaient à eux, les exhortant, les prêchant, leur disant la messe. Ils étaient partis le 12, comme on l'a vu ; dès le 13, une grosse bande les rejoignit ; elle était commandée par un homme qui devait partager le pouvoir avec Cathelineau, et lui succéder, c'était Stofflet, un autre paysan rude et brave, un garde-chasse de M. Maulevrier, dont le petit-fils, pauvre enfant, seul descendant de la race, fut tué en chassant, à l'âge de seize ans.

Arrivée à Chollet, l'armée vendéenne envoya un parlementaire, — étrange parlementaire, et qui donnait une idée du temps, du lieu, de la situation ! — il était tête nue et pieds nus ; il portait à la main un crucifix couronné d'épines, ceint d'un gros chapelet ; il tenait ses yeux au ciel, comme un inspiré ou un martyr, et criait avec des sanglots :

— Rendez-vous, mes bons amis, ou tout va être mis à feu et à sang !

Cette sommation se faisait au nom du *commandant* Stofflet et de l'*aumônier* Barbotin.

Trois cents patriotes armés de fusils, et cinq cents armés de piques, c'était là toute la garnison de Chollet ; ils essayèrent de résister à ces quinze mille hommes ; mais, comme on le comprend bien, toute résistance était impossible ; au premier coup tomba le chef des républicains, M. de Beauveau. Les patriotes se retirèrent dans un pavillon du château qui commandait la place, et d'où ils tirèrent sur les Vendéens, au fur et à mesure qu'ils entraient ; cela était d'autant plus facile qu'il y avait un calvaire sur cette place, et que chaque paysan, sans s'inquiéter des coups de fusil, en passant près de ce calvaire, s'y agenouillait, y faisait son oraison, et ne se remettait au combat que son oraison faite, et son signe de croix achevé.

Ces bonnes gens, — appuyons sur le mot, ces braves gens, — car ils ne se doutaient pas des crimes qu'ils commettaient, ces crimes leur étant commandés par leurs prêtres, — ces braves gens ne volaient pas, mais ils tuaient, non seulement pendant la bataille, ce qui ne serait rien, mais encore après. Ils tuaient cruellement, vous allez voir.

C'est encore Michelet qui va vous raconter comment ils tuaient ; si je vous le racontais seul et moi-même, vous diriez que je fais du roman.

Vous ne supposerez pas que celui-là ment ; on l'a chassé de sa chaire parce qu'il y disait, non seulement la vérité du passé, mais encore celle de l'avenir.

« Dès qu'un prisonnier était confessé, — c'est Michelet qui parle, — les paysans n'hésitaient pas à le tuer, bien sûrs qu'il était sauvé ; plusieurs évitèrent la mort en se refusant à la confession, et en disant qu'ils n'étaient pas encore en état de grâce ; l'un d'eux fut épargné parce qu'il était protestant et ne pouvait se confesser. Ils craignaient de le damner.

» L'histoire a été bien dure pour les malheureux patriotes qu'égorgeaient les Vendéens ; beaucoup d'eux montrèrent une foi héroïque, et moururent martyrs ! On compte par centaines ceux qui se firent tailler en pièces. Je citerai, entre autres, un garçon de seize ans qui, sur le corps de son père mort, cria : *Vive la nation !* jusqu'à ce qu'il eût été percé de vingt baïonnettes. De ces martyrs, le plus célèbre est Sauveur, officier municipal de la Roche-Bernard, disons mieux, de la Roche-Sauveur : elle eût dû conserver ce nom.

» Cette ville, qui est le passage entre Nantes et Vannes, fut attaquée le 16 par un rassemblement immense d'environ six mille paysans ; elle avait à peine quelques hommes armés ; il fallut se rendre, et les furieux, sous prétexte d'un fusil parti en l'air, égorgèrent tout d'abord vingt-deux personnes sur la place. Ils foncent dans la maison de ville et trouvent le procureur syndic Sauveur, magistrat intrépide, qui n'avait pas quitté son poste. On le saisit, on le traîne, tais au cachot ; il en est tiré le lendemain pour être barbarement massacré. Il essuya je ne sais combien de coups d'armes de toute espèce, surtout des coups de pistolet ; on tirait à petit plomb, on voulait lui faire crier : *Vive le roi !* il criait : *Vive la République !* De fureur, on lui tirait des coups de poudre dans la bouche ; on le traîna au calvaire pour faire amende honorable ; il leva les yeux au ciel, adora, mais en même temps cria : *Vive la nation !* Alors, on lui fit sauter l'œil gauche d'un coup de pistolet ; on le poussa un peu plus loin ; mutilé, sanglant, il restait debout, les mains jointes, regardant le ciel.

» — Recommande ton âme à Dieu ! crient les assassins.

» On l'abat d'un coup de feu ; il tombe, mais se relève, priant et baisant encore sa médaille de magistrat. Nouveau coup de feu ; il tombe sur un genou, se traîne jusqu'au bord d'un fossé dans une tranquillité stoïque ; pas une plainte ! pas un cri de colère ni de désespoir ! c'est ce qui

portait au comble la rage de ces furieux, il ne disait que ces mots

« Mes amis, achevez-moi, et vive la République ! ne me faites pas languir, mes amis, vive la nation ! »

« Il confessa sa foi jusqu'au bout, et on ne lui imposa silence qu'en l'écrasant à coups de crosse de fusil ! »

Que dites-vous de cela, messieurs les royalistes ? Le 2 et le 3 septembre n'ont rien de mieux à vous offrir, n'est-ce pas ? Attendez ! ce n'est pas tout, et ce que nous en dirons, comprenez-vous bien ? ce n'est point pour raviver les haines, non, c'est pour faire haïr les guerres civiles. Si j'emprunte encore une fois la voix de Michelet, c'est, non seulement parce qu'elle est plus éloquente que la mienne, mais encore pour que nous soyons deux à crier malheur

Ecoutez, et vous allez voir comme c'est exact, ce qu'il dit là :

« Une différence essentielle que nous avons signalée entre la violence révolutionnaire et celle de ces fanatiques animés des fureurs des prêtres, c'est que la première, en tuant, ne voulait rien autre chose qu'être quitte de l'ennemi ; l'autre, fidèle à l'esprit de férocité des temps de l'inquisition, voulait moins tuer que faire souffrir, faire expier, tirer de l'homme, pauvre créature finie, d'infinies douleurs de quoi venger Dieu !

« Lisez les doucereuses idylles des écrivains royalistes, vous serez tenté de croire que les insurgés ont été des saints, qu'à la longue, seulement, forcés par les barbaries des républicains, ils ont exercé des vengeances et tué des représailles. Qu'ils nous disent quelles représailles on avait à exercer sur les gens de Pontivy, lorsque, au 12 ou 13 mars, les paysans, conduits par un curé réfractaire, martyrisèrent, sur la place, ces sept gardes nationaux ! Étaient-ce des représailles que Souchu exerçait à Machecoul, pendant six semaines, sous l'autorité régulière du comité royaliste ? Un receveur des gabelles, Souchu, qui le présidait, remplit et vida quatre fois les prisons de cette ville. La foule avait, on l'a vu, tué par jeu d'abord, dans sa cruauté joyeuse. Souchu mit ordre à cela ; il eut soin que les exécutions fussent lentes et douloureuses. C'était un homme heureux ; il aimait surtout les enfants, parce qu'étant faibles et délicats, ils faisaient plus longtemps souffrir. Les femmes très dures, des marins, des militaires ne purent voir ces choses sans indignation, et voulurent y mettre obstacle ; le comité royaliste fit alors ses coups de nuit ; on ne fusillait plus, on assommait, et l'on recouvrait à la hâte les mourants de terre.

Carrier et les noyades.

« Suivant les rapports authentiques faits à la Convention, cinq cent quarante-deux personnes périrent en un mois, et de quelle mort ! Ne trouvant presque plus d'hommes à tuer, on allait passer aux femmes. Beaucoup étaient républicaines, peu dociles aux prêtres, qui leur en gardaient rancune. Un miracle affreux se fit : il y avait dans une église, la tombe de je ne sais quelle sainte en réputation ; on la consulta ; un prêtre dit la messe sur sa tombe, y posa les mains. Voilà que la pierre remue...

« — Je la sens, criait le prêtre, je la sens qui se soulève.

Et pourquoi se soulevait-elle ? Pour demander un sacrifice agréable à Dieu ; qu'on ne ménageât plus les femmes, qu'on les égorgeât ! Fort heureusement, les républicains arrivèrent, — la garde nationale de Nantes.

— Hélas ! leur disaient les gens de la ville, qui venaient

[illegible] et leur serrait les mains : vous venez [illegible] vous venez sauver les murailles ; la ville est ex[illegible]

[illegible] lui montraient la place des hommes enterrés [illegible] avec horreur sortir une main crispée qui [illegible] de l'étouffement, avait saisi et tor[illegible] les pierres.

[illegible] parlerons-nous de Carrier, après tout cela ? de ses *ba*[illegible] *soupapes* ; de ses *baignades républicaines* ; de ses *mariages révolutionnaires* ; de ses *déportations verticales* ? [illegible] quoi bon ? Ce serait opposer des crimes à des crimes, et cela ne prouverait rien, sinon que l'homme est mauvais.

D'ailleurs, Carrier a expié de sa vie. Bien que, si c'est assez pour l'homme, ce n'est pas assez pour l'histoire. Carrier a eu beau lutter corps à corps contre l'accusation, Carrier a été terrassé par elle ; c'est inutilement que, l'œil sombre, le bras étendu et la voix stridente, il criait à ses anciens collègues devenus ses juges :

— Mais je ne vous comprends pas ! mais vous êtes donc insensés ! Pourquoi donc blâmer aujourd'hui ce que vous me commandiez hier ? Mais, en m'accusant, la Convention s'accuse. Ma condamnation, c'est votre condamnation à tous, songez-y ; tous vous serez enveloppés dans la proscription qui m'enveloppera ; si je suis coupable, tout est coupable ici... tout, tout, tout ! jusqu'à la sonnette du président !

Mais ses cris furent inutiles. — Et voilà le terrible des révolutions, c'est qu'il arrive une époque où la terreur qui avait poussé dans l'action pousse dans la réaction, et où la guillotine, après avoir bu le sang des condamnés, boit impassible pour les uns comme pour les autres, le sang des juges et des bourreaux !

Cette réaction qui, arrivant deux jours plus tôt, sauvait André Chénier, sauva M. Villenave, et les cent trente et un Nantais ses compagnons.

CXVI

LA MAISON DE M. VILLENAVE. — LE DESPOTISME DU MAITRE. — LA COQUETTERIE DU SAVANT. — DESCRIPTION DU SANCTUAIRE DE LA SCIENCE. — J'Y SUIS ADMIS A LA FAVEUR D'UN AUTOGRAPHE DE « BUONAPARTE ». — LA LÉZARDE. — HUIT MILLE LIVRES D'IN-FOLIO. — LE PASTEL DE LATOUR. — VOYAGES A LA DÉCOUVERTE D'UN ELZEVIR OU D'UN FAUST. — LA CHUTE DU PORTRAIT ET LA MORT DE L'ORIGINAL.

Je voulais parler de M. Villenave, et voilà que j'ai parlé de Cathelineau, de Stofflet, de Sauveur et de Carrier. Étrange chose que l'imagination ! cette folle du logis, qu'on en croit l'esclave [illegible] qui en est la reine !

Je disais que nous allions prendre une tasse de thé à la maison de M. Villenave.

Chaque oiseau a son nid fait d'herbes ou de plumes différentes ; chaque homme a sa maison, — quand il a une maison toutefois, — appropriée à son caractère, à son tempérament, à sa fantaisie.

La maison de M. Villenave avait donc son caractère à elle, emprunté au caractère de celui qui l'habitait.

Elle était bâtie de pierres qui, avec le temps, de blanches étaient devenues grises, et qui, de grises, étaient en train de devenir noires.

Elle ne donnait pas sur la rue ; sévère et triste, elle ne se [illegible] de ces distractions [illegible] qui donnait sur [illegible] un mur haut de dix pieds, espèce d'ouvrage [illegible] haut de portes de verre biscornues et me[illegible]

[illegible] d'une petite et d'une grande porte. La [illegible] excepté en cas de voiture, restait toujours fermée [illegible] sur ses gonds, ankylosée dans sa serrure ; la [illegible] seule, attenante à la loge du portier [illegible] passage dans un jardin [illegible] jardin battu [illegible] plates-bandes, avec des treilles [illegible] sans ombre, avec des arbres [illegible]

Si [illegible] une fleur, c'était une [illegible] humide pour un [illegible] un liseron, une [illegible] la pauvre fleur, entendant [illegible] s'approcher d'elle, l'œil fixe, la respiration [illegible] le pas suspendu, une jolie enfant rose, aux cheveux blonds et bouclés, qui la prenait furtivement et avec les mêmes précautions qu'elle eût fait d'un papillon, et qui, l'ayant prise, courait toute joyeuse et tout étonnée à sa mère en criant :

— Maman ! maman ! une fleur !

De ce jardin, qui pouvait avoir quinze mètres carrés, et qui, du côté de la maison, se terminait par une bande de pavés, on passait dans un corridor carrelé de carreaux rouges, conduisant à un escalier qui en formait la perspective.

Mais, avant d'arriver à cet escalier, quatre portes s'ouvraient : d'abord, à gauche, celle de la salle à manger, dont la fenêtre donnait sur l'endroit le plus éclairé du jardin ; à droite, en face, celle d'une petite pièce sans importance dans laquelle moisissaient une table et trois ou quatre vieux fauteuils ; à quelques endroits de la muraille, sans que personne s'en inquiétât, le papier se détachait, et, boursouflé, se pointillait de taches vertes et blanches ; — puis, à gauche encore, la porte de la cuisine ; à droite, celle du garde-manger et de l'office.

Ce rez-de-chaussée, sombre et humide, était une espèce de catacombe où l'on ne descendait qu'à l'heure des repas.

La véritable habitation, celle où nous fûmes introduits, était au premier.

Le premier se composait d'un petit et d'un grand salon, de la chambre à coucher de madame Villenave et de celle de madame Waldor.

Nous laisserons le petit salon et les deux chambres à coucher pour ne nous occuper que du grand salon, qui, après les mansardes, — hâtons-nous de consigner cela ici afin d'avoir le droit de les visiter, — qui, après les mansardes, était la pièce la plus curieuse de la maison.

C'était un carré long ayant à chacun de ses angles une console supportant un buste. Un de ces bustes était celui du maître de la maison.

Entre les deux bustes, au fond, sur une table de marbre faisant face à la cheminée, était la pièce d'art et d'archéologie la plus importante du salon : c'était l'urne de bronze dans laquelle avait été enfermé le cœur de Bayard.

Un petit bas-relief courant à sa circonférence montrait le chevalier sans peur et sans reproche, appuyé à un arbre, et baisant la croix de son épée.

Puis venaient quatre grands tableaux représentant trois portraits et un paysage.

Le paysage, commençons par lui, — à tout seigneur tout honneur, — le paysage était un Claude Lorrain.

Un des portraits était signé d'Holbein. Il représentait Anne Boleyn.

Les deux autres — j'ignore de qui ils étaient — représentaient, l'un, une madame de Montespan ; l'autre, une madame de Sévigné ou de Grignan, je ne sais plus bien.

Le long des murailles, couvertes d'un de ces papiers qui ne laissent aucune trace dans la mémoire, un ameublement en velours d'Utrecht offrait aux amis de la maison ses grands canapés à bras blancs et maigres comme des bras de bossu, et aux étrangers, plus cérémonieux, ses chaises et ses fauteuils.

Cet étage avait son roi et sa vice-reine.

Le roi, c'était M. Villenave ; la vice-reine, c'était madame Waldor.

Nous disons « vice-reine, » parce que, aussitôt que M. Villenave entrait dans son salon, il en redevenait le maître, le roi ; plus que le roi, le despote !

M. Villenave avait quelque chose de tyrannique dans le caractère, et cette tyrannie s'étendait de sa famille aux étrangers. Comme ces petits princes d'Italie dont il faut adopter les principes dès qu'on a franchi les limites de leur [illegible] territoire, une fois qu'on avait franchi le seuil de son salon, M. Villenave ne permettait pas que l'on eût, sur quelque chose que ce fût, une autre opinion que la sienne. On devenait une partie de la propriété de cet homme qui avait tout vu, tout étudié, qui savait tout enfin. Cette tyrannie, quoique tempérée par la courtoisie du maître de la maison, pesait néanmoins d'une façon [illegible] sur l'ensemble de la société. Peut-être, en présence de M. Villenave, la conversation était-elle « bien menée, » comme on disait autrefois ; mais, à coup sûr, elle était moins amusante, [illegible] moins spirituelle que lorsqu'il n'y était pas.

Il y avait la différence qui existe entre la danse du menuet et le jeu des quatre coins.

C'était tout le contraire du salon de Nodier : plus Nodier était chez lui, plus chacun était chez soi.

Cela me rappelle que je n'ai point reparlé de Nodier depuis le jour où je l'ai montré m'ouvrant les portes du Théâtre-Français. — Bon et cher Nodier, grand ami de mon [illegible] soyez tranquille, vous ne perdrez rien pour attendre.

[illegible] bonheur, excepté les jeudis ou plutôt les soirs d'Athé[illegible] M. Villenave apparaissait rarement au salon. Tout le [illegible] du temps, il se tenait au second étage ; il apparaissait [illegible] la famille que pour [illegible] puis, quand il avait causé [illegible] qu'il avait moralisé son fils, qu'il avait grondé sa

femme qu'il s'était étendu dans un fauteuil, et fait mettre ses papillotes par sa fille, il remontait chez lui.

Le quart d'heure pendant lequel la dent du peigne lui grattait doucement la tête était le quart d'heure de béatitude journalière de M. Villenave, le seul qu'il se permît, du reste, plongé qu'il était éternellement dans ses paperasses.

— Mais pourquoi ces papillotes ? me demandera-t-on.

C'est ce que je demandai, moi aussi.

Madame Waldor prétendait que c'était tout simplement un prétexte pour se faire gratter la tête. M. Villenave, dans une des métamorphoses qui avaient précédé sa vie d'homme, avait dû être perroquet.

Madame Villenave, qui connaissait son mari depuis plus longtemps que sa fille, et qui, par conséquent, avait la prétention de le connaître mieux, madame Villenave assurait que c'était par coquetterie.

En effet, M. Villenave, qui était, alors, un admirable vieillard, avait dû être un magnifique jeune homme. Or, son visage aux traits fortement accentués trouvait un cadre merveilleux dans ces flots de cheveux blancs, qui faisaient ressortir la flamme de ses grands yeux noirs.

C'est que, quoique savant, M. Villenave était coquet — qualité et défaut qui vont rarement ensemble — mais coquet de la tête seulement. Quant au reste de l'accoutrement, hors la cravate invariablement blanche, que l'habit fût bleu ou noir, que le pantalon fût large ou étroit, que le bout de sa botte fût rond ou carré, cela regardait son tailleur et son bottier, ou plutôt sa fille, qui s'occupait de toutes ces choses-là pour lui.

Pourvu que M. Villenave fût bien coiffé, c'était tout ce qu'il lui fallait.

Nous avons dit que, quand M. Villenave était gratté et papilloté par sa fille, il remontait chez lui. — Ah ! dame ! c'était ce *chez lui*, cet *at home* des Anglais, qui était curieux à voir !

Voulez-vous nous y suivre, si les petits détails à la manière de Balzac vous amusent, si vous croyez que la nature a autant de peine à faire l'hysope que le cèdre ?

D'ailleurs, au milieu de tout ce fouillis, peut-être trouverons-nous quelque curieuse anecdote à exhumer à propos d'un charmant pastel de Latour.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Arrivons-y comme on y arrivait chez M. Villenave, en dernier.

Nous avons divisé le rez-de-chaussée en salle à manger, cuisine, office ; le premier étage, en petit salon, grand salon, chambres à coucher ; il ne s'agit plus de tout cela pour le second.

Non ; au second, il y avait cinq chambres, cinq chambres pleines de livres et de cartons, voilà tout. Ces cinq chambres pouvaient contenir, tant debout qu'empilés à terre et sur les tables, quarante mille volumes et quatre mille cartons.

L'antichambre, à elle seule, formait déjà une immense bibliothèque. Cette bibliothèque avait deux ouvertures.

Celle de droite donnant dans la chambre à coucher de M. Villenave. — Nous reviendrons à cette chambre.

Celle de gauche donnait sur une grande pièce donnant elle-même sur une plus petite.

Ces deux chambres, comme on le comprend bien, n'étaient rien autre chose que deux bibliothèques.

Les quatres murailles en étaient tapissées de livres soutenus par un soubassement de cartons.

C'était déjà fort joli, comme on voit ; mais ce n'était pas la chose la plus ingénieuse qu'on y pût remarquer.

La chose la plus ingénieuse, c'était une construction carrée qui, comme un énorme pilier, faisait le milieu de la chambre, et qui formait une seconde bibliothèque dans la première, ne laissant de libre par toute la chambre qu'un chemin bordé de livres à droite et à gauche, dans lequel une seule personne pouvait agir librement.

Une seconde personne eût gêné la circulation : aussi fallait-il être des amis les plus intimes de M. Villenave pour prétendre à la faveur d'être admis dans ce *sanctus sanctorum*.

Ces cartons formant, comme nous l'avons dit, les soubassements, contenaient les autographes. — Le siècle de Louis XIV seul occupait cinq cents cartons !

C'est là qu'était le labeur de cinquante ans employés jour par jour à l'accomplissement d'une seule idée, préoccupés heure par heure, d'une seule passion : passion à la fois douce et ardente, passion du collectionneur, dans laquelle le collectionneur met son intelligence, sa joie, son bonheur, sa vie !

C'est là qu'était une portion des papiers de Louis XVI retrouvés dans l'armoire en fer ; c'est là qu'étaient la correspondance de Malesherbes, deux cents autographes de Rousseau, quatre cents de Voltaire ; puis encore des autographes de tous les rois de France depuis Charlemagne jusqu'à nos jours ; c'est là qu'étaient les dessins de Raphaël et de Jules Romain, de Léonard de Vinci, d'André del Sarte, de Lebrun, de Lesueur, de Greuze, de Vanloo, de Watteau, de Boucher, de Vien, de David, de Girodet.

Ces deux chambres, M. Villenave ne les eût pas données pour cent mille écus.

Restaient la chambre à coucher et le cabinet de travail qui donnait derrière l'alcôve de M. Villenave, et auquel on arrivait par un corridor dont nous allons avoir besoin de dire deux mots.

Qui n'a pas vu cette chambre à coucher, dans laquelle le lit était le meuble le moins apparent de la pièce, ne saurait se faire une idée de ce que c'est que la chambre à coucher d'un bibliomane.

C'est dans cette chambre que M. Villenave recevait ses amis.

Au bout de quatre ou cinq mois d'intimité dans la maison, j'eus l'honneur d'y être reçu.

Une vieille bonne me précédait. — Elle s'appelait Françoise, je crois.

J'avais promis à M. Villenave un autographe, non pas de Napoléon — il en avait cinq ou six, non pas de Bonaparte — il en avait trois ou quatre, — mais de *Buonaparte*.

Il avait ordonné qu'on me fît monter aussitôt que j'arriverais.

Françoise entre-bâilla la porte.

— C'est M. Dumas, dit-elle.

Ordinairement, quand on lui annonçait quelqu'un, fût-ce un ami intime, si cet ami intime n'était pas attendu, M. Villenave jetait les hauts cris, grondait Françoise, levait désespérément les bras au ciel ; puis enfin, quand il s'était bien désespéré, quand il avait bien gémi, quand il avait bien soupiré, il disait :

— Eh bien, voyons, Françoise, puisqu'il est là, faites entrer.

Alors, on faisait entrer la personne.

Il n'en fut pas ainsi de moi. A peine M. Villenave eut-il entendu mon nom, qu'il s'écria :

— Qu'il entre ! qu'il entre !

J'entrai.

— Ah ! c'est vous, me dit-il. Eh bien, je parie que vous ne l'avez pas trouvé ?

— Quoi ?

— Ce fameux autographe que vous m'aviez promis hier.

— Si fait. Je l'ai trouvé.

— Et vous l'apportez ?

— Pardieu !...

— Vraiment ?

— Le voici !

— Oh ! mais donnez donc.

Je le lui donnai.

M. Villenave s'approcha vivement de la fenêtre.

— C'est bien cela, dit-il, voilà l'*u*. Oh ! c'est bien son *u*, il n'y a pas à en douter. Voyons... « 29 vendémiaire an IV. » C'est cela ! Tenez, tenez ! — il alla à un carton — tenez, en voici un de frimaire de la même année signé « Bonaparte, 12 frimaire. » Ainsi, c'est entre le 29 vendémiaire et le 12 frimaire qu'il a retranché son *u*. Voilà un grand point historique éclairci !

Pendant ce monologue, j'avais jeté un regard sur tous les points de cette chambre à coucher, et j'avais remarqué que le seul meuble qui ne fût pas encombré de livres était le fauteuil d'où il venait de se lever.

Après avoir bien examiné l'autographe, M. Villenave le mit dans une chemise blanche, annota la chemise, la plaça dans un carton, remit le carton en son lieu, et, avec un soupir de joie, se rejeta sur son fauteuil.

— Ah ! maintenant, dit-il, asseyez-vous donc.

— Je ne demanderais pas mieux, répondis-je ; mais sur quoi voulez-vous que je m'asseoie ?

— Sur le canapé donc.

— Ah ! oui, sur le canapé !

— Eh bien ?

— Eh bien, regardez-le un peu, le canapé.

— C'est, par ma foi, vrai ; il est encombré de livres. Eh bien, avancez un fauteuil.

— Ce serait avec grand plaisir, mais les fauteuils...

— Les fauteuils ?

— Encombrés comme le canapé.

— Ah ! j'ai tant de livres !... Vous avez vu cette grande lézarde qui est à la maison ?

— Non.

— Elle est visible cependant. Eh bien, mon cher monsieur, ce sont les livres ; les livres ont failli faire crouler la maison.

— Comment, les livres ?

— Oui, douze cents in-folio, monsieur, douze cents in-folio magnifiques, rares ; je crois même qu'il y en avait d'inconnus, tant ils étaient rares. J'avais mis tout cela dans le grenier ; je comptais bien y en mettre encore, il y avait de la place pour douze cents autres ; tout à coup, la maison tremble, jette un cri et se lézarde.

— Ah ! on dut croire à un tremblement de terre.

— Justement ! mais quand on vit que la maison... (cont.)

[illegible] a chez cet l'architecte. L'architecte exa[illegible] avec au deuxième étage et de l'[illegible] ne pouvait provenir que d'une surcharge. En [illegible] demanda à visiter les greniers. Hélas ! c'était [illegible] oui ! s'il n'y avait eu que moi, jamais je [illegible] donné la clef ; mais il fallut se sacrifier au [illegible]. Il visita les greniers, trouva les in-folio, [illegible] il y en avait huit mille livres pesant, et de[illegible] il fallait les vendre ou qu'il ne répondait plus de [illegible]. On les vendit, monsieur !

[illegible] perte ?

Non, hélas ! on gagna cinq ou six mille francs dessus, parce que les livres, vous le savez, augmentent de valeur en passant par les mains d'un bibliophile ; mais les pauvres in-folio furent perdus pour moi, chassés du toit qui leur avait donné asile. Jamais je ne retrouverai pareille collection. — Mais prenez donc une chaise.

Il en était des chaises comme des fauteuils et des canapés, aucune n'était libre.

Je résolus de changer la conversation.

— Ah ! dis-je à M. Villenave en m'avançant vers son alcôve, au fond de laquelle une porte ouverte sur le corridor permettait à ma vue de plonger, ah ! monsieur, que vous avez là un beau pastel !

— Oui, oui, me répondit M. Villenave, avec cet air d'ancienne cour que je n'ai connu qu'à deux ou trois vieillards coquets comme lui ; oui, c'est le portrait d'une vieille amie ; je dis vieille, car je ne suis plus jeune, et elle a, si j'ai bonne mémoire, cinq ou six ans plus que moi : nous nous sommes connus en 1784, vous le voyez, ce n'est point hier. Depuis 1802, nous ne nous sommes pas revus, ce qui ne nous empêche pas de nous écrire tous les huit jours, et de recevoir nos lettres hebdomadaires avec un égal plaisir. Oui, vous avez raison, le pastel est charmant ; mais, si vous aviez connu l'original, il était bien plus charmant encore !

Et un reflet de jeunesse doux comme un rayon de soleil passa sur le visage du beau vieillard, rajeuni de quarante ans.

Hélas ! je n'entrai que deux fois dans ce tabernacle de la science : j'ai dit ce qui s'y passa la première ; je dirai tout à l'heure ce qui s'y passa la seconde.

Mais, auparavant, je dois répondre à une question : comment, sans une immense fortune, M. Villenave avait-il pu réunir de pareils trésors ?

Avec patience et longueur de temps, comme dit La Fontaine.

Cette collection, c'était le travail de toute sa vie.

De même que Ghiberti s'inclina jeune sur les portes du baptistère de Florence et s'en releva vieux, de même M. Villenave avait consacré cinquante ans à cette œuvre.

D'abord, jamais M. Villenave n'avait brûlé un papier ni déchiré une lettre.

J'avais écrit deux ou trois fois à M. Villenave pour lui demander des renseignements ; eh bien, mes chiffons d'épître avaient leur chemise ; ils étaient classés et étiquetés. D'où me venait cet honneur ? Qui sait ? Ne pouvais-je pas, moi aussi, devenir un grand homme ?

Or, s'il avait gardé mes lettres, à moi, jugez de sa religion en pareille matière !

Convocations aux sociétés savantes, invitations aux messes de mariage, billets d'enterrement, il avait tout gardé, tout [illegible] mis à sa place. Je ne sais quelle chose n'avait pas sa collection chez M. Villenave ; j'y ai vu une collection de volumes à moitié brûlés qui, le 14 juillet, avaient été arrachés au feu de la Bastille.

M. Villenave avait deux aides de camp ou plutôt deux limiers : l'un s'appelait Fontaine et était lui-même auteur d'un livre intitulé *Manuel des Autographes* ; l'autre était un employé au ministère de la guerre. Deux fois par semaine, il y avait chasse : on fouillait les boutiques des épiciers qui, habitués à ces visites, mettaient de côté tous les papiers qu'ils croyaient rares et curieux.

Parmi ces papiers, les deux visiteurs faisaient un choix [illegible] payaient aux épiciers quinze sous la livre et que M. Villenave leur payait trente sous.

[illegible], peut-dire cela, il y avait les jours de chasse royale [illegible] M. Villenave quêtait en personne : tous les épiciers [illegible] le connaissaient et venaient à lui les mains pleines de papiers bien autrement précieux pour lui que [illegible].

Il fallait avoir vu M. Villenave les jours où il sortait pour [illegible] faire [illegible] il sortait pour accomplir l'œuvre [illegible] de sa vie. Ce jour-là, il n'était ni coquet ni bien [illegible] la cravate [illegible] et l'habit [illegible] d'or [illegible], il ne fallait point paraître [illegible] aux vieux [illegible] chez lesquels on allait [illegible] le vieux chapeau un [illegible] cravate [illegible] à l'endroit de la barbe [illegible] battue.

Puis [illegible] [illegible] des quais [illegible] les [illegible] dans les gou[illegible] son pantalon, son grand corps incliné, sa belle tête intelligente éclairée par le désir, il plongeait son regard ardent au plus profond des étalages, où il allait cherchant incessamment ce trésor inconnu, une bible de Faust, un manuel d'Elzevir.

Parfois le chasseur faisait buisson creux ; alors, il rentrait maussade, ne disait pas un mot au dîner, se plaignait que sa fille lui tirait les cheveux en lui mettant ses papillotes, puis prenait son bougeoir et remontait à sa chambre sans dire bonsoir à personne.

Un autre jour, la chasse avait été riche, M. Villeneuve rapportait un volume précieux, une édition rare ; alors, il rentrait le visage souriant ; il faisait sauter Élisa dans ses bras, il plaisantait avec son fils, embrassait sa fille, faisait à sa femme des compliments sur le dîner ; puis, le dîner fini, remerciait sa coiffeuse par un ronron pareil à celui d'un chat satisfait.

Il ne restait plus qu'une inquiétude à M. Villenave : où mettre la nouvelle acquisition ? Les livres étaient serrés dans leurs rayons à n'y pas introduire un couteau à papier. Il allait d'une face à l'autre, tournait, virait, se plaignait, levait au ciel ses grands bras désespérés, et, enfin, se décidait à poser le livre sur le canapé, sur un des fauteuils ou sur une des chaises, en disant avec un soupir :

— On lui trouvera une place.

Cette place, on ne la trouvait pas, et le livre restait sur le canapé, sur le fauteuil ou sur la chaise où il avait été déposé, nouvel obstacle à ce que s'assît le visiteur.

Je savais si bien quel était le dérangement qu'on occasionnait à M. Villenave, que je n'étais jamais retourné à ce fameux second, lorsque, refaisant *Christine* à neuf, j'eus l'idée de consulter un autographe de la fille de Gustave-Adolphe ; je voulais me rendre compte par la forme de l'écriture, de certaines bizarreries de caractère, — chose possible, à ce que je crois. — Je résolus d'aller troubler M. Villenave dans ces régions intellectuelles d'où il planait au-dessus de l'humanité.

C'était vers cinq heures de l'après-midi, au mois de mars 1829.

Je sonnai à la porte ; la porte s'ouvrit ; je demandai M. Villenave, et je passai.

J'avais fait quelques pas vers la maison, lorsque Françoise me rappela.

— Monsieur ! dit-elle, monsieur !

— Qu'y a-t-il, Françoise ?

— Monsieur va-t-il chez M. Villenave ?

— Oui, Françoise.

— C'est que je croyais que monsieur allait chez ces dames, comme d'habitude.

— Vous vous trompiez, Françoise.

— Alors, monsieur serait bien bon d'épargner deux étages à mes pauvres jambes, et de donner à M. Villenave cette lettre que l'on vient d'apporter pour lui.

Françoise me donna la lettre ; je la pris, et je montai.

Arrivé à la porte, je frappai ; mais on ne me répondit pas.

Je frappai un peu plus fort.

Même silence.

Je commençai à m'inquiéter : la clef était à la porte, et la présence de cette clef indiquait invariablement la présence de M. Villenave dans sa chambre.

Il pouvait donc lui être arrivé un accident.

Je frappai une troisième fois, avec l'intention d'entrer, si l'on ne me répondait pas.

On ne me répondit pas ; j'entrai.

M. Villenave était assoupi dans son fauteuil.

Au bruit que je fis en entrant, à la colonne d'air peut-être qui entra avec moi et qui rompit certaines influences magnétiques, M. Villenave poussa une espèce de cri, et se réveilla en sursaut.

— Ah ! pardon, m'écriai-je, cent fois pardon ! je vous ai dérangé.

— Qui êtes-vous ? que désirez-vous ? demanda vivement M. Villenave.

— Eh ! mon Dieu, ne me reconnaissez-vous point ? Alexandre Dumas.

— Ah ! fit M. Villenave en respirant.

— En vérité, monsieur, dis-je, je suis au désespoir, et je me retire.

— Non, non, au contraire, entrez, dit M. Villenave en passant sa main sur son front ; vous me rendez service.

J'entrai.

— Asseyez-vous, me dit-il par habitude.

Huit ou dix in-folio étaient gisants sur le plancher ; j'en formai une pile et je m'assis dessus.

— Vous voyez, me dit M. Villenave, c'est bien singulier : je m'étais assoupi, le crépuscule est arrivé ; pendant ce temps-là, mon feu s'est éteint. Vous m'avez réveillé ; vous m'avez trouvé sans lumière, ne me rendant pas compte du froid qui se faisait chez moi ; c'est sans doute l'air de la porte qui a passé sur mon visage ; mais, en me réveillant, il m'a semblé voir voltiger devant mes yeux quelque chose de blanc comme un linceul... C'est bien singulier, n'est-ce

pas? continua M. Villenave avec ce mouvement de corps qui indique un frisson courant par les membres refroidis. — Vous voici, tant mieux!

Et il me tendit la main.

Je répondis à sa courtoisie, en passant la lettre que je lui apportais de la main droite dans la main gauche.

— Que tenez-vous là? me demanda M. Villenave.

— Ah! pardon, j'oubliais une lettre que Françoise m'a remise pour vous, et qui est cause que je vous dérange.

— Merci. Tenez, s'il vous plaît, allongez la main et donnez-moi une allumette; en vérité, je suis encore tout engourdi, et, si j'étais superstitieux, je croirais aux pressentiments.

Il prit l'allumette que je lui présentais, et l'alluma aux cendres rouges du foyer.

A mesure que l'allumette prenait feu, une lumière se répandait dans la chambre, et, si tremblante qu'elle fût, permettait de distinguer les objets.

— Ah! mon Dieu, m'écriai-je tout à coup, qu'est-il donc arrivé à votre beau pastel?

— Vous voyez, le verre et le cadre sont brisés; j'attends le vitrier et l'encadreur. C'est incompréhensible!

— Qu'est-ce qui est incompréhensible?

— La façon dont il est tombé.

— Le clou s'est détaché? le piton s'est rompu?

— Rien de tout cela. Imaginez-vous qu'avant-hier, j'avais travaillé toute la soirée; il était minuit moins un quart, j'étais fatigué, et cependant j'avais encore à revoir les épreuves d'une petite édition compacte de mon *Ovide*. Je me décide à alléger ma fatigue avec mon travail, en me couchant et en revoyant les épreuves dans mon lit. Je me couche donc; je mets ma bougie sur ma table de nuit; sa lueur se reflète sur le portrait de ma pauvre amie; mon œil suit la lueur de la bougie; je lui dis bonsoir de la tête comme d'habitude. Une fenêtre entr'ouverte laissait passer un peu de vent; le vent fait vaciller la flamme de ma bougie, de sorte qu'il me semble que le portrait me répond bonsoir, par un mouvement de tête pareil au mien! — Vous comprenez que je traitai ce mouvement de vision, de folie; mais, folie ou vision, voilà mon esprit qui se préoccupe de ce mouvement; voilà que plus j'y pense, plus je me figure qu'il est réel; voilà que mes yeux, attirés vers un seul point, quittent mon *Ovide* pour se fixer sur ce cadre; voilà que mon esprit distrait remonte malgré lui aux premiers jours de ma jeunesse; voilà que ces premiers jours repassent un à un devant moi. Dame! je crois vous l'avoir dit, l'original de ce pastel a tenu une grande place dans ces premiers jours! Me voilà donc voguant à pleines voiles dans mes souvenirs de vingt-cinq ans; je parle à la copie comme si l'original pouvait m'entendre, et voilà que ma mémoire répond pour lui; voilà qu'il me semble que le pastel remue les lèvres; voilà qu'il me semble que ses couleurs s'effacent; voilà qu'il me semble que sa physionomie s'attriste et prend une expression lugubre... quelque chose comme un sourire d'adieu passe sur ses lèvres; une larme monte jusqu'à ses yeux, et est prête à mouiller le verre. Minuit commence à sonner. Je frissonne malgré moi; — pourquoi? je n'en sais rien! Le vent soufflait: au dernier coup de minuit, comme la cloche vibrait encore, la fenêtre entr'ouverte s'ouvre violemment, j'entends frémir comme une plainte, les yeux du portrait se ferment, et, sans que le clou qui le soutenait se brise, sans que le piton se détache, le portrait tombe et ma bougie s'éteint. Je voulus la rallumer, mais plus de feu dans l'âtre, plus d'allumettes sur la cheminée; il était minuit, tout dormait dans la maison; aucun moyen, par conséquent, de faire de la lumière; je refermai la fenêtre et je me couchai... Sans avoir peur, j'étais ému, j'étais triste, j'avais un profond besoin de pleurer; il me semblait entendre passer par ma chambre comme le froissement d'une robe de soie... Trois fois ce bruit fut si sensible, que je demandai: « Y a-t-il quelqu'un là? » Enfin je m'endormis, mais tard, et, en me réveillant, comme mon premier regard fut pour mon pauvre pastel, je le trouvai dans l'état où vous le voyez.

— En effet, lui dis-je, voilà qui est étrange! Et avez-vous reçu, comme d'habitude, cette lettre que vous receviez tous les huit jours?

— Non, et cela m'inquiète; c'est pourquoi j'avais recommandé à Françoise de monter ou de faire monter à l'instant même les lettres qui arriveraient pour moi.

— Eh bien, mais, repris-je, peut-être que celle-ci, que je vous apporte...

— Ce n'est pas là sa manière de les plier; mais n'importe, comme elle arrive d'Angers...

Puis, la tournant pour en rompre l'enveloppe:

— Ah! mon Dieu! dit-il, elle est cachetée de noir... Pauvre amie! il lui sera arrivé quelque malheur!

Et M. Villenave décacheta la lettre en pâlissant; elle en renfermait une seconde.

Aux premières lignes qu'il lut de cette première lettre, ses yeux se remplirent de larmes.

— Tenez, dit-il en me la présentant, lisez!

Et, tandis que, tristement et silencieusement, il ouvrait la seconde lettre, je pris la première, et me mis à lire:

« Monsieur,

« C'est avec ma douleur personnelle, augmentée de celle que vous allez éprouver, que j'ai vous annoncer que madame est morte, dimanche dernier, à minuit sonnant le dernier coup de minuit.

« Elle avait la veille au moment où elle vous écrivait, été prise d'une indisposition que nous crûmes légère d'abord, et qui alla s'aggravant jusqu'au moment de sa mort.

« J'ai l'honneur de vous envoyer, toute incomplète qu'elle est, la lettre qu'elle avait commencée pour vous. Cette lettre vous prouvera que, jusqu'au moment de sa mort, les sentiments qu'elle vous avait voués sont restés les mêmes.

« Je suis, monsieur, bien tristement, comme vous pensez, votre très humble et très obéissante servante.

« THÉRÈSE MIRAUD. »

— Eh bien, vous voyez, me dit M. Villenave, c'est au dernier coup de minuit que le portrait est tombé, c'est au dernier coup de minuit qu'elle est morte.

Je crus que la douleur qu'il éprouvait avait besoin surtout, non pas de plates consolations que je pouvais lui donner, mais d'une solitude pleine de souvenirs.

Je repris mon chapeau, je lui serrai la main, et je sortis.

Cela m'avait rappelé cette apparition de mon père, qui, la nuit même de sa mort, était venu me réveiller tout enfant, et je me fis, sans pouvoir y répondre, cette question tant de fois faite: « Par quels liens mystérieux la mort tient-elle donc à la vie? »

Depuis, lorsque je perdis ma mère, que j'aimais plus que tout au monde, et qui, de son côté, m'adorait au delà de toute expression, je me rappelai cette double apparition, et, près du lit où elle venait d'expirer, à genoux et les lèvres sur sa main, je la suppliai, si quelque chose d'elle survivait à elle-même, de m'apparaître une dernière fois; puis, la nuit venue, je me couchai dans une chambre isolée, attendant, le cœur tout palpitant, la vision bien-aimée.

Je comptai inutilement presque toutes les heures de la nuit, sans qu'aucun bruit, sans qu'aucune apparition vînt consoler ma veille funèbre.

Et, alors, je doutai de moi-même et des autres, car j'aimais tant ma mère et elle m'aimait tant, que, si elle eût pu se soulever une dernière fois de sa couche pour me dire un dernier adieu, elle l'eût fait bien certainement.

Puis peut-être les enfants et les vieillards sont-ils seuls privilégiés — les enfants, parce qu'ils sont plus près du berceau; les vieillards, parce qu'ils sont plus près de la tombe.

CXVII

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « ROMÉO ET JULIETTE », DE SOULIÉ — ANAIS ET LOCKROY. — POURQUOI IL N'Y A PAS, EN FRANCE, D'ACTRICE POUR JOUER JULIETTE. — LES ÉTUDES DU CONSERVATOIRE. — UNE SECONDE « CHRISTINE » AU THÉATRE-FRANÇAIS. — M. ÉVARISTE DUMOULIN ET MADAME VALMONZEY. — CONSPIRATION CONTRE MOI. — JE CÈDE MON TOUR A LA REPRÉSENTATION. — COMMENT JE TROUVE LE SUJET D'« HENRI III ». — MON OPINION SUR CETTE PIÈCE.

Cependant, on était arrivé au commencement de juin 1828, et, comme me l'avait dit Soulié, l'Odéon, après avoir reçu son *Roméo*, l'avait mis en répétition, et s'apprêtait à le jouer.

Nous ne nous étions pas revus depuis le soir où nous étions convenus de faire notre *Christine* chacun de notre

[illegible] il ne m'oublia point, et je reçus, pour la représentation, deux stalles de galerie.

Comme ma mère m'avait souvent entendu parler de Soulié, comme elle savait que Soulié était de mes amis, c'était [illegible] à ma première représentation que de [illegible] la première représentation de Soulié.

[illegible] c'était une grande fête pour elle quand nous [illegible] ensemble. Hélas! je la négligeais bien, depuis quelque temps, ce [illegible] et ange gardien qu'on appelle une mère [illegible] quand on le quitte pour toutes ces [illegible] de la jeunesse, qu'il viendra un moment — moment attendu et fatal — où lui, à son tour, nous quittera! C'est alors seulement, qu'on se souviendra, les larmes dans les yeux et les remords dans le cœur, de toutes ces absences inutiles et cruelles, et qu'on se dira : « Pour quoi, pour qui, mon Dieu! me suis-je donc si souvent séparé momentanément de celle dont vous me séparez pour toujours! »

Nous nous acheminâmes vers l'Odéon. — C'était une grande affaire, à cette époque, qu'une première représentation, — surtout quand la pièce que l'on représentait pour la première fois était d'un homme appartenant à la nouvelle école.

Cependant, on savait que cette pièce de Soulié ne déciderait rien; très avancée si elle eût été jouée avant le passage des acteurs anglais à Paris, elle était fort en arrière, depuis leurs représentations; il n'y avait donc pas crainte de grande chute, mais il n'y avait pas chance non plus de grand succès.

Remarquez, en outre, qu'elle allait être jouée sur le même théâtre et probablement dans les mêmes décorations où Kemble et miss Smithson venaient de jouer le chef-d'œuvre de Shakspeare.

C'était Anaïs et Lockroy qui étaient chargés des rôles principaux.

Pour Lockroy, c'était presque un début. Beau, poétique, jeune, aventureux, Lockroy était, à cette époque, un acteur dont on pouvait tout attendre, surtout dans ces sortes de rôles.

Mais il n'en était pas de même d'Anaïs. Charmante dans la comédie, adorable là où il ne fallait que du goût, de l'esprit, de la finesse, de la manière même, Anaïs était tout à fait insuffisante dans le drame et dans la tragédie.

Et, là, sur ces mêmes planches, devant ce même public, dans ce même rôle de Juliette, miss Smithson avait été si miraculeusement belle de la réunion de toutes les qualités qui font la tragédienne!

D'ailleurs, il n'y avait point, alors, à Paris, une seule femme qui pût jouer Juliette, et, disons-le, il n'y en a pas encore une aujourd'hui.

A quoi donc tient chez nous l'absence de ce type charmant, de la femme gaie, dramatique et poétique à la fois? Pourquoi n'avons-nous jamais rien eu, et n'aurons-nous probablement que dans un avenir assez éloigné, quelque chose qui rappelle à la fois à nos yeux et à notre cœur miss Smithson ou miss Faucett? Pourquoi mademoiselle Mars était-elle insuffisante à Desdemona? et pourquoi madame Dorval elle-même l'eût-elle été à Juliette? C'est que l'éducation dramatique de nos femmes de théâtre se fait avec les ouvrages de trois maîtres d'un mérite immense, sans doute, mais dont le génie n'admet point, comme le fait celui de Shakespeare, cet heureux mélange de naturel, de dramatique et de poésie qu'on trouve dans la plupart des œuvres du poète anglais. — D'ailleurs, au Conservatoire, on ne se destine qu'à une seule branche de l'art : à la tragédie ou à la comédie; jamais à la comédie et à la tragédie à la fois. Pourquoi encore? Parce que chez les maîtres qu'on étudie — Molière, Corneille et Racine — jamais on ne rencontre le mélange des deux genres. Cette exclusion de la comédie chez la tragédienne, ou de la tragédie chez la comédienne, est fatale; elle rend la tragédienne roide dans la comédie, la comédienne maniérée dans la tragédie. Nous ne connaissons [illegible] théâtre du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, que le réalisme des femmes de Molière, la rudesse des femmes de Corneille, l'emportement ou la douceur des femmes de Racine. [illegible] et Célimène, voilà pour Molière; Émilie et [illegible] pour Corneille; Hermione et Aricie, voilà pour Racine. Cherchez, dans tout cela, quelque chose qui [illegible] de la nourrice, du balcon et des tombeaux [illegible] seul rôle de Juliette, et vous chercherez [illegible] arriver au résultat où arrivent les Anglais [illegible] que nous n'eussions pas de Conservatoire [illegible] serait un grand bonheur! [illegible] concurremment avec l'étude des maîtres [illegible] maîtres étrangers ou des anciens [illegible] les œuvres dramatiques contiennent [illegible] drame, poésie. Ce serait une chose [illegible] cela, cela contrarierait, [illegible] M. Samson et M. Provost; mais qu'importerait cette contrariété à un ministre de l'intérieur intelligent? Cela, sans doute, ferait crier M. Viennet, M. Lebrun et M. Jay; mais M. Viennet n'est plus membre de la chambre des députés, M. Lebrun n'est plus membre de la chambre des pairs, M. Jay n'est plus membre de la rédaction du *Constitutionnel*, qui importeraient leurs cris à un ministre de l'intérieur qui ne se soucierait pas d'être de l'Académie? — Au premier abord, il semble que ce soit bien facile à trouver, cependant un ministre de l'intérieur intelligent, et qui ne se soucie pas d'être de l'Académie; eh bien, on se trompe; nous le cherchons, nous autres, depuis trente ans! Nous avons vu deux révolutions, sans trouver ce ministre-là, et il nous faudra encore peut-être deux autres révolutions pour qu'il apparaisse. — Je ne souhaite pas voir les deux révolutions avant ma mort, mais je souhaite bien voir le ministre.

Il résulta de tout cela qu'Anaïs, charmante comédienne, — probablement élève du Conservatoire, — fut insuffisante dans Juliette, et que Lockroy, s'inspirant de Kemble, de Macready, et surtout de lui-même, eut des choses merveilleuses dans le rôle de Roméo.

Une de ces choses merveilleuses, une inspiration de génie, fut, quand il voit Juliette se lever de son tombeau et marcher, d'aller, lui, à reculons, sans la quitter des yeux, de peur qu'elle ne s'évanouisse, celle qu'il prend pour une ombre, — tâter ce lit funèbre qu'elle vient de quitter, et de ne jeter son cri de joie que lorsqu'il s'est assuré que le lit est vide.

La pièce obtint ce qu'elle méritait, un succès littéraire que rehaussa le dernier acte, qui appartenait presque entièrement à Shakspeare.

Je n'ai jamais, à aucune de mes représentations, éprouvé d'émotion aussi vive qu'à cette représentation de Soulié; je n'ai jamais tant souffert qu'à ces quatre premiers actes, où je sentais la pièce se traîner froidement et lentement, et où je comprenais que cette lenteur et cette froideur étaient dues au *trop bon goût* du poète, qui avait cru nécessaire d'émonder Shakspeare.

En somme, c'était assez d'innovation pour le public, et le public fut content; — mais, Soulié, je suis bien sûr qu'il ne le fut pas, lui.

Cependant, l'influence du jugement de Picard sur *Christine* se faisait sentir à la Comédie-Française. Mademoiselle Mars, tout de feu d'abord pour son rôle de Christine, se refroidissait en l'étudiant; car, si incomplet qu'il fût alors, elle le sentait au-dessus de ses forces. Firmin, comédien d'inspiration, mais non de composition, commençait à s'inquiéter de Monaldeschi; enfin, Ligier, qui devait jouer Sentinelli, avait quitté la Comédie-Française, et était passé à l'Odéon.

Quelque chose de plus grave encore venait de s'accomplir. Une seconde *Christine* avait été reçue par le comité du Théâtre-Français.

Cette seconde *Christine* était d'un M. Brault, ancien préfet, et ami de M. Decazes, qui le soutenait de tout son pouvoir.

Le rôle principal de cette nouvelle tragédie, c'est-à-dire le rôle de Christine, avait été distribué à madame Valmonzey.

Vous ne savez pas ce que c'était que madame Valmonzey? Je vais vous le dire.

Madame Valmonzey était une assez mauvaise actrice, mais une assez belle femme maîtresse de M. Évariste Dumoulin, rédacteur du *Constitutionnel*.

On me demandera peut-être pourquoi je dis cela. Je répondrai que c'est parce qu'il faut que je le dise. Dieu me garde de chercher un scandale inutile, et de faire inutilement une croix rouge à la pierre qui couvre la tombe de deux morts; mais, ce que j'écris, c'est surtout l'histoire de l'art, l'histoire de la littérature, l'histoire du théâtre. Or, pour que cette histoire soit de l'histoire, il faut que je dise la vérité.

Voici ce qui résulta de la réception d'une seconde *Christine* au Théâtre-Français, et des amours de M. Évariste Dumoulin avec madame Valmonzey : c'est que M. Évariste Dumoulin déclara que, si l'on ne jouait pas la pièce de son ami M. Brault avant celle de M. Alexandre Dumas, il éreinterait le Théâtre-Français dans son journal.

Cette déclaration de guerre effraya fort le Théâtre-Français; cependant, comme c'était une chose grave et qui n'avait pas d'antécédents, que cette décision du comité renversée par M. Évariste Dumoulin, le comité répondit qu'il était tout prêt à jouer la *Christine* de M. Brault, mais qu'il était indispensable, pour cela, que je lui cédasse mon tour.

M. Brault, d'ailleurs, était malade d'une maladie incurable dont il mourut quelque temps après; — ce serait une consolation pour le pauvre mourant que de voir jouer sa pièce avant sa mort.

Voilà comment la supplique me fut adressée par son fils, en une lettre des plus polies et des plus gracieuses, et par M. le duc Decazes, en paroles pleines de chaleur et d'offres de service.

De leur côté, MM. les comédiens du Théâtre-Français s'engageaient, par décision prise en comité, M. Brault joué, à me jouer à mon tour sur ma première réquisition.

J'ai toujours eu le cœur fort ouvert à ces sortes de demandes. C'était, cependant, — pour moi qui attendais littéralement, ainsi que ma mère, le produit de cette pièce pour manger, — une chose grave que ce retard. Les gratifications dont j'avais parlé à ma mère étaient venues, mais de cinquante francs, pour moi, au-dessous de celles de mes camarades ; ce qui était un avertissement de me bien tenir. De plus, j'étais chez M. Deviolaine, qui m'avait prédit que ma pièce ne serait pas jouée, et qui allait bondir de joie en voyant sa prédiction en train de s'accomplir. Enfin, cette promesse de me jouer à première réquisition était illusoire, attendu qu'une première *Christine* jouée, je devais raisonnablement attendre un an au moins avant d'exiger des comédiens qu'ils en jouassent une seconde.

Mais, en vérité, il n'y avait pas moyen de faire autrement, tant le cercle des sollicitations m'enveloppait de toutes parts, même dans la famille Villenave, et tant, d'ailleurs, mon propre instinct était d'accord avec ces sollicitations.

Je cédai donc, et donnai mon tour à M. Brault.

La récompense ne se fit pas attendre — Dès le lendemain, les journaux annoncèrent que le comité du Théâtre-Français ayant trouvé plus de chances dans l'ouvrage de M. Brault que dans le mien, le comité avait décidé que l'ouvrage de M. Brault serait joué, tandis que le mien resterait indéfiniment dans les cartons.

Je pouvais réclamer, envoyer la lettre de M. Brault fils, exciper de l'engagement de MM. les comédiens français. Je ne fis rien de tout cela ; dès cette époque, je m'inquiétais peu de toutes ces petites intrigues de journaux auxquelles je me vante hautement, et sans crainte d'être démenti, de n'avoir jamais donné les mains, soit à mon profit, soit au détriment des autres.

Il va sans dire que ni M. Brault, pauvre poète mourant, ni son fils, ni M. Decazes n'étaient pour rien dans le cabotinage de toutes ces annonces.

Je crois même que M. Brault fils eut la délicatesse d'écrire pour raconter comment les faits s'étaient passés et pour me remercier tout haut, après m'avoir remercié tout bas.

Ces misères que je dédaignais avaient cependant leur désagrément : ma mère ne lisait pas les journaux, mais on les lisait dans la famille Deviolaine, mais on les lisait dans les bureaux, et des âmes charitables allaient dire à ma mère :

— Diable ! votre fils, savez-vous qu'il fait parler de lui ?

— En quoi ? demandait ma mère toute tremblante.

Et, alors, on s'empressait de le lui dire, et la tristesse prenait ce pauvre cœur, qui, n'ayant que moi au monde pour seul et unique amour, s'inquiétait bien plus de moi que je ne m'en inquiétais moi-même.

Les répétitions de la *Christine* de M. Brault étaient poussées avec autant de rapidité que l'on avait mis de lenteur à poursuivre les miennes ; mais on sait ce que c'est que la rapidité du Théâtre-Français — M. Brault eut tout le temps de mourir avant la représentation de son œuvre, qui n'eut qu'un succès médiocre. — Quant à madame Valmonzey, elle fut au-dessous du succès.

Mais ma pièce n'en était pas moins retardée indéfiniment.

De son côté, Soulié avait terminé sa *Christine*, et l'avait fait recevoir à l'Odéon : c'étaient mademoiselle Georges et Ligier qui y jouaient les principaux rôles.

Que m'arrivait-il, à moi, pendant ce temps-là ?..

Un de ces hasards comme il n'en arrive qu'aux prédestinés me donnait le sujet d'*Henri III*, comme un autre hasard m'avait donné celui de *Christine*.

La seule armoire que j'eusse dans mon bureau, — bureau si ardemment convoité, on s'en souvient, — était commune à Féresse et à moi : j'y mettais mon papier ; il y mettait ses bouteilles. Un jour, soit pour me faire une niche, soit pour constater la supériorité de ses droits sur les miens, il emporta la clef de cette armoire, en allant faire une course. J'usai en son absence le reste du papier qui se trouvait dans mon bureau, et, comme j'avais encore trois ou quatre rapports à expédier, je montai à la comptabilité pour en prendre quelques feuilles.

Un volume d'Anquetil se trouvait égaré sur un bureau : il était tout ouvert : j'y jetai machinalement les yeux, et je lus, à la page 95, les lignes suivantes :

« Quoique attaché au roi, et, par état, ennemi du duc de Guise, Saint-Mégrin n'en aimait pas moins la duchesse, Catherine de Clèves, et on dit qu'il en était aimé. L'auteur de cette anecdote nous représente l'époux indifférent sur l'infidélité réelle ou prétendue de sa femme. Il résista aux instances que les parents lui faisaient de se venger, et ne punit l'indiscrétion ou le crime de la duchesse que par une plaisanterie. — Il entra un jour, de grand matin, dans sa chambre, tenant une potion d'une main et un poignard de l'autre ; après un réveil brusque suivi de quelques reproches : « Déterminez-vous, madame, lui dit-il d'un ton de fureur, à mourir par le poignard ou par le poison ! » En vain demande-t-elle grâce, il la force de choisir : elle avale le breuvage et se met à genoux, se recommandant à Dieu, et n'attendant plus que la mort. Une heure se passe dans ces alarmes ; le duc, alors, rentre avec un visage serein, et lui apprend que ce qu'elle a pris pour du poison est un excellent consommé. Sans doute, cette leçon la rendit plus circonspecte par la suite. »

J'eus recours à la *biographie* ; la *biographie* me renvoya aux *Mémoires de l'Estoile*. J'ignorais ce que c'était que les *Mémoires de l'Estoile* ; je m'informai à M. Villenave, qui me les prêta.

Les *Mémoires de l'Estoile*, tome I, page [illegible], contenaient ces lignes :

« Saint-Mégrin, jeune gentilhomme bourdelois, beau, riche et de bonne part, l'un des mignons fraisez du Roy, sortant à onze heures du soir du Louvre, où le Roy étoit, en la même rue du Louvre, vers la rue Saint-Honoré, fut chargé de coups de pistolet, d'épée et de coutelas, par vingt ou trente hommes inconnus qui le laissèrent sur le pavé pour mort ; comme aussi mourut-il le jour ensuivant, et fut merveilles comme il put en vivre étant atteint de trente-quatre ou trente-cinq coups mortels. Le Roy fit porter son corps mort au logis de Boisy, près de la Bastille, où étoit mort Quélus, son compagnon, et enterrer à Saint-Paul avec semblable pompe et solennité qu'avoient été auparavant inhumez, en ladite église, Quélus et Maugiron, ses compagnons. De cet assassinat, n'en fut fait aucune instance, Sa Majesté étant bien avertie que le duc de Guise l'avoit fait faire pour le bruit qu'avoit ce mignon d'entretenir sa femme, et que celui qui avoit fait ce coup portoit la barbe et la contenance du duc du Maine, son frère. Les nouvelles venues au roi de Navarre, dit : « Je sçai bon gré au duc de Guise, « mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un mignon de cou-« chette, comme Saint-Mégrin, le fît cocu ; c'est ainsi qu'il « faudroit accoutrer tous les autres petits galands de cour « qui se mêlent d'approcher les princesses pour les mugue-« ter et leur faire l'amour... »

Plus loin, à propos de la mort de Bussy d'Amboise, les *Mémoires de l'Estoile* contiennent ce qui suit :

« Le mercredi 19 août, Bussy d'Amboise, premier gentilhomme de M. le duc, gouverneur d'Anjou, abbé de Bourgueil, qui faisoit tant le grand et le hautain à cause de la faveur de son maître, et qui tant avoit fait de maux et pilleries ès pais d'Anjou et du Maine, fut tué par le seigneur de Monsoreau, ensemble avec lui le lieutenant criminel de Saumur, en une maison dudit seigneur de Monsoreau, où, là nuit, ledit lieutenant, qui étoit son messager d'amour, l'avoit conduit pour coucher, cette nuit là, avec la femme dudit Monsoreau, à laquelle Bussy dès longtemps faisoit l'amour, et auquel ladite dame avoit donné exprès cette fausse assignation pour le faire surprendre par Monsoreau, son mari ; à laquelle comparoissant sur la mi-nuit, fut aussitôt investi et assailli par dix ou douze qui accompagnoient le seigneur de Monsoreau, lesquels de furie se ruèrent sur lui pour le massacrer. Ce gentilhomme, se voyant si pauvrement trahi, et qu'il étoit seul (comme on ne s'accompagne guères pour telles exécutions), ne laissa pourtant de se défendre jusques au bout, montrant que *la peur*, comme il disoit souvent, *jamais n'avoit trouvé place en son cœur* ; car, tant que lui demeura un morceau d'épée dans la main, il combattit toujours, et jusques à la poignée, et après s'aida des tables, bancs, chaises et escabelles, avec lesquels il en blessa trois ou quatre de ses ennemis, jusques à ce qu'étant vaincu par la multitude, et dénué de toutes armes et instruments pour se défendre, fut assommé près une fenêtre par laquelle il se vouloit jeter pour se cuider sauver. Telle fut la fin du capitaine Bussy... »

C'est avec ce paragraphe relatif à Bussy, et le paragraphe relatif à Saint-Mégrin, que j'ai fait mon drame.

Quant aux détails de mœurs, M. Villenave m'avait indiqué, à cet endroit, deux livres précieux : *la Confession de Sancy*, et *l'Île des Hermaphrodites*.

C'est à propos d'*Henri III* qu'il est facile de voir que la faculté dramatique est innée chez certains hommes. J'avais vingt-cinq ans ; *Henri III* était ma seconde œuvre sérieuse : qu'un critique consciencieux la prenne et la soumette au plus sévère examen, il y trouvera tout à reprendre, comme style, rien comme plan. J'ai fait cinquante drames depuis *Henri III*, où un n'est plus savamment fait.

CXVIII

LECTURE D'HENRI III » CHEZ M. VILLENAVE ET CHEZ ROQUEPLAN — AUTRE LECTURE CHEZ FIRMIN — BÉRANGER Y ASSISTE — UN MOT SUR SON INFLUENCE ET SA POPULARITÉ. — EFFET QUE PRODUIT MON DRAME. — RÉCEPTION A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — LUTTE POUR LA DISTRIBUTION DES ROLES. — ULTIMATUM DE M. DE BROVAL — CONVAINCU DU CRIME DE POÉSIE, J'EN APPELLE AU DUC D'ORLEANS. — SON ALTESSE ROYALE ME FAIT SUSPENDRE MES APPOINTEMENTS. — M. LAFFITTE ME PRÊTE TROIS MILLE FRANCS. — CONDAMNATION DE BÉRANGER

Relativement, l'exécution d'*Henri III* fut rapide ; le plan complétement arrêté dans mon esprit, je mis deux mois à peine à exécuter l'ouvrage.

Je me rappelle que, dans l'intervalle de la composition du plan à l'exécution de la pièce, j'allai à Villers-Cotterets à la chasse ; je crois, au retour, je pris les devants sur la voiture, et mes jeunes amis, Saumer, Labarre, Duez vinrent me conduire jusqu'au village de Vauciennes. Pendant la route, je leur racontai *Henri III* d'un bout à l'autre. — *Henri III* était fait du moment où le plan était fait.

Au reste, quand je travaille à une œuvre qui me préoccupe, c'est un besoin pour moi de raconter : en racontant, j'invente, et, à la fin de quelqu'un de ces récits, il se trouve, un beau matin, que la pièce est achevée.

Mais il arrive souvent que cette manière de faire, c'est-à-dire de ne commencer la pièce que lorsque j'ai fini le plan, est très lente. J'ai gardé *Mademoiselle de Belle-Isle* près de cinq ans ainsi dans ma tête, et j'ai, depuis 1832, dans la mémoire, le plan d'un *Juif errant*, auquel je puis me mettre au premier moment de repos que j'aurai conquis, et qui sera un de mes meilleurs livres.

Aussi n'ai-je qu'une crainte, c'est de mourir sans l'avoir fait.

Henri III achevé, je le lus chez madame Waldor en petit comité. La pièce fit grand effet ; mais l'avis unanime fut que je devais faire représenter *Christine* auparavant. *Henri III*, disait-on, était trop risqué pour un premier ouvrage.

Il va sans dire que le père Villenave trouvait tous ces nouveaux essais monstrueux, et les déclarait des aberrations de l'esprit humain.

C'était, au reste, l'époque où toute une génération nouvelle poussait avec nous et autour de nous. Plusieurs journaux venaient d'être créés par des hommes de notre âge, et étaient lancés dans des idées nouvelles, en opposition avec celles du *Constitutionnel*, du *Courrier français*, du *Journal de Paris* et du *Journal des Débats*, qui, dès cette époque, réservait toute sa bienveillance pour Victor Hugo.

Ces journaux étaient le *Figaro* et *le Sylphe*. Ils étaient rédigés par Nestor Roqueplan, Alphonse Royer, Louis Desnoyers, Alphonse Karr, Vaillant, Dovalle, et une douzaine d'autres hardis champions du romantisme.

Je les réunis tous dans la chambre de Nestor Roqueplan, et, en dehors d'eux, j'invitai Lassagne et Firmin.

A cette époque, Nestor Roqueplan n'était pas splendidement logé dans les appartements de l'Opéra ; ses salons [illegible] pris dans l'entre-deux de l'école et des encoignures de Coromandel. Il avait une petite chambre au cinquième, avec une [illegible] garnie d'une cuvette au lieu de pendule, et de pistolets [illegible] au lieu de candélabres. Nous nous entassâmes une [illegible] dans cette chambre ; on étendit les matelas du lit sur le carreau pour faire des divans ; on transforma la [illegible] en sofa. Je mis devant une table éclairée par de simples bougies ; on plaça la bouilloire devant le feu, afin de [illegible] chaque acte par une tasse de thé, et je commençai.

Cette fois, j'avais affaire à des oseurs ; aussi, l'avis fut-il tout différent : on déclara d'une voix unanime que je devais abandonner *Christine* à son malheureux sort, et poursuivre *Henri III*.

Firmin était enchanté ; il [illegible] beaucoup mieux le rôle de Saint-Mégrin qu'il n'avait compris celui de Monaldeschi. Il se chargea de demander la lecture pour moi, et de hâter cette lecture.

En attendant, il réunirait, si je voulais, ses camarades chez lui, et je ferais une lecture qui précéderait la lecture définitive au Théâtre-Français.

J'étais enivré de mon succès ; j'aurais lu cinquante fois, si l'on m'eût demandé cinquante lectures. Je me remis entre ses mains, et lui dis de faire comme il voudrait.

En sortant, Lassagne me prit par le bras.

— Mon ami, me dit-il, après *Christine*, vous n'aviez qu'à moitié raison ; après *Henri III*, vous avez raison tout à fait.

Firmin fixa la lecture au jeudi suivant ; Béranger devait y assister.

Vous comprenez la portée de ce mot : « Béranger devait y assister ! »

Béranger était l'homme de l'époque ; Benjamin Constant venait de dire de lui :

— Ce bon Béranger, il croit faire des chansons, et il fait des odes !

Le mot avait été répété, trouvé ravissant d'exactitude, et tout le parti libéral avait acclamé Béranger le plus grand poète de l'époque.

Un peu de persécution était arrivé par-dessus, et avait porté l'enthousiasme au comble.

Je ne veux pas dire, entendons-nous bien, que l'on fût trop bienveillant pour Béranger ; je veux dire qu'on était un peu injuste pour les autres.

Et, par les autres, j'entends Lamartine et Hugo.

Eux aussi faisaient des odes, des odes admirables même, et peu s'en fallait qu'on ne dît qu'ils ne faisaient pas même des chansons.

C'est qu'alors, Lamartine et Hugo représentaient purement et simplement le parti royaliste, et que le parti royaliste était loin de représenter l'opinion de la majorité.

Or, ce n'était pas pour Béranger simple poète qu'était l'enthousiasme populaire ; c'était pour Béranger poète national, pour Béranger auteur du *Vieux Drapeau*, pour Béranger auteur du *Dieu des bonnes gens*, pour Béranger auteur des *Souvenirs du peuple*. L'instinct des masses ne se trompait point à cela : il sentait très bien que Béranger était un ardent mineur, que chacune de ses chansons politiques était un coup de pioche donné sous les fondements du trône, et il applaudissait des mains et de la voix au hardi pionnier qui creusait la tranchée par laquelle le peuple arriverait un jour aux Tuileries.

Aussi, Béranger jouissait-il d'une influence énorme ; c'était à qui, de tous les partis, aurait Béranger. On avait offert la croix à Béranger, et Béranger avait refusé ; on avait offert une pension à Béranger, et Béranger avait refusé ; on avait offert l'Académie à Béranger, et Béranger avait refusé ; — personne n'avait Béranger. Béranger, au contraire, avait tout le monde, et particulièrement Laffitte.

Cette amitié de Laffitte pour Béranger, et cette influence de Béranger sur Laffitte, devaient se manifester d'une merveilleuse façon en 1830.

La France leur dut le règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire la transition indispensable, à notre avis, de la royauté aristocratique à la magistrature populaire, ce passage qu'on a appelé la royauté bourgeoise.

Nous aurons de curieux détails à raconter, quand nous en serons là, nous qui, pendant toute cette grande semaine, n'avons pas quitté les défaiseurs et les refaiseurs de rois.

Mais, pour le moment, celui des deux Béranger que Firmin nous promettait, ce n'était pas Béranger, l'homme politique, c'était Béranger le poète, Béranger l'auteur de *Lisette*, Béranger l'auteur des *Deux Sœurs de Charité*, Béranger l'auteur de *Frétillon*.

Nous devions, en outre, avoir comme autorités MM. Taylor, Michelot, Samson ; mademoiselle Leverd et mademoiselle Mars.

Je voulus donner à ma mère le bonheur d'assister à cette lecture, de l'issue de laquelle je ne doutais point, et je la déterminai à m'accompagner.

Hélas ! pauvre mère ! on eût dit que je prévoyais qu'elle n'assisterait pas à la représentation !

L'effet de la lecture fut immense sur tout le monde. Quoique l'esprit de Béranger soit médiocrement appréciateur de la forme dramatique, il se sentit pris comme les autres au troisième et au cinquième acte, et n'hésita point à me prédire un grand succès.

A partir de cette soirée a daté pour moi, de la part de Béranger, une amitié qui ne s'est jamais démentie.

Cette amitié fut plus d'une fois railleuse, amère même dans son expression ; — car Béranger est loin d'être le bonhomme que l'on croit : il a trop d'esprit pour être bonhomme ; — mais cette amitié fut toujours sincère et prête à se traduire par des faits et par des preuves.

L'effet, comme je l'ai dit, avait été grand pour tout le monde ; mais il avait surtout porté sur les cinq comédiens qui se trouvaient là, Firmin, Michelot, Samson, mademoiselle Mars et mademoiselle Leverd. Il fut décidé que, dès le surlendemain, jour de comité, on demanderait une lecture extraordinaire, et qu'en s'appuyant de la promesse qui

m'avait été faite à propos de *Christine*, on obtiendrait un tour de faveur ; ce qui permettrait à la pièce d'être jouée immédiatement.

La pièce fut lue le 17 septembre 1828, et reçue par acclamation.

Après la lecture, on m'appela dans le cabinet du directeur, vacant faute de directeur.

J'y trouvai Taylor, mademoiselle Mars, Michelot et Firmin.

Mademoiselle Mars aborda la question avec sa franchise, j'allais presque dire avec sa brutalité ordinaire.

Il s'agissait de ne pas se laisser rouler pour *Henri III*, comme je l'avais été pour *Christine* ; il fallait arrêter, séance tenante, la distribution, la signer, et, tandis que le comité était encore tout chaud d'enthousiasme, obtenir de l'administration la mise en scène immédiate.

D'ailleurs, Taylor, mon protecteur acharné, allait quitter le théâtre et partir pour l'Orient ; il avait tenu parole à l'auteur d'*Hécube*, et se sauvait, non seulement jusqu'à Alexandrie, jusqu'au Caire, mais même jusqu'à Louqsor.

On pouvait profiter de son absence pour me faire quelque mauvais tour.

Je donnai mes pleins pouvoirs à mademoiselle Mars, à Firmin et à Michelot, qui se chargèrent de mes affaires, et se constituèrent en conseil de famille, me déclarant incapable de mener moi-même à bonne fin une pareille négociation.

Quant à la distribution, elle subit de la part de mademoiselle Mars une grave opposition.

Mademoiselle Mars voulait Armand pour Henri III, et madame Menjaud pour le page.

Moi, je voulais Louise Despréaux pour le page, et Michelot pour Henri III.

La discussion fut longue, elle dura huit jours : elle commença, entre mademoiselle Mars et moi, une lutte qui, malgré notre bonne amitié, se prolongea, de sujet en sujet, jusqu'à la mort de cette admirable artiste.

Mais je tins bon ; j'avais profité des reproches que mademoiselle Mars m'avait faits, et je les retournai contre elle.

Madame Menjaud était une femme d'un grand talent ; mais elle n'était ni assez jeune, ni assez jolie pour remplir le rôle du page, et c'était justement pour cela que mademoiselle Mars, ne pouvant se dépouiller de cet égoïsme qui est le défaut des artistes les plus éminents, la voulait avoir près d'elle, déjà âgée de cinquante et un ans à cette époque : — un jeune et frais visage la gênait.

Je me contentai de répondre que, Louise Despréaux étant l'élève de Firmin, j'étais engagé avec Firmin.

Quant à Armand, la raison de mon refus de lui laisser jouer le rôle d'Henri III était plus difficile à donner. Armand, quoique plus vieux que mademoiselle Mars de cinq ou six ans, était encore beau, paraissait encore jeune, et était le plus élégant des comédiens français ; mais, Armand jouant Henri III, il n'y avait qu'Armand qui pût y songer !

Je fus obligé de répondre à Armand lui-même qu'il convenait trop bien au rôle, et que c'était pour cela que je ne voulais pas le lui donner.

Cette réponse me brouilla à tout jamais avec Armand, et faillit me brouiller avec mademoiselle Mars.

Voici quelles étaient mes tracasseries au théâtre ; — le bureau m'en gardait bien d'autres.

Comme pour *Christine*, les journaux s'étaient empressés de publier ma réception, et, comme pour *Christine*, la rumeur avait été grande dans les bureaux.

Cependant, on ne dit rien d'abord ; mais, Firmin m'ayant, grâce à cette facile communication du comité avec mon cabinet, appelé plusieurs fois, et mes absences à la suite de ces appels, qui avaient pour but de régler quelques difficultés de distribution ou de mise en scène, ayant été constatées, il en résulta contre moi une déposition assez grave pour constituer un délit.

En conséquence, un matin, je reçus, par l'entremise de Féresse, l'invitation de monter chez M. le directeur général.

M. de Broval m'attendait avec ce visage sévère qui promet un orage. Il me rappela à l'instant même M. Lefèvre, avec son discours sur la machine bien organisée, et le rouage, si petit qu'il soit, qui ne fonctionne pas.

Hélas ! depuis six ans, je n'avais pas beaucoup grandi comme rouage, et je me trouvais presque aussi petit devant M. de Broval que je l'avais été devant M. Lefèvre.

Mais il y avait quelque chose au fond de mon cœur qui me grandissait : c'était cette assurance en moi-même que m'avaient donnée six ans de travaux, et ma double réception de *Christine* et d'*Henri III*.

J'attendais donc la tempête avec un calme qui surprit M. de Broval, qui le déconcerta presque.

Enfin, d'un ton assez doucereux, il m'expliqua que la littérature et la bureaucratie étaient deux ennemies qui ne pouvaient vivre ensemble, et que, sachant que, malgré cette antipathie naturelle qu'elles ont l'une pour l'autre, je voulais les allier, il m'invitait à choisir entre elles.

C'était un beau parleur que M. de Broval, ayant rempli, en diplomatie, des emplois de troisième ordre. — Dans les grands jours, il portait, comme je crois l'avoir dit, un habit brodé au collet, et, sur cet habit, la plaque de Saint-Janvier, qu'il avait eue au mariage du duc d'Orléans avec la fille de Ferdinand de Sicile ; dans les jours ordinaires, il était vêtu comme tout le monde, avait le nez gros et rouge, et portait une épaule plus haute que l'autre.

J'avais du malheur avec les bossus.

Je compris que le moment était arrivé de jouer le tout pour le tout : je laissai M. de Broval arrondir ses phrases, caresser ses périodes, et, quand il eut fini :

— Monsieur le baron, lui répondis-je, ce que je crois comprendre de votre discours, c'est que vous me laissez le choix entre ma place de commis expéditionnaire et ma vocation d'homme de lettres.

— Mais oui, monsieur Dumas, répondit le baron.

— Ma place fut demandée au duc d'Orléans par le général Foy, elle fut accordée par le duc d'Orléans sur cette demande ; or, avant de croire que le premier prince du sang royal, un homme que tout le monde proclame le protecteur des lettres, — et qui, à ce titre, a recueilli dans sa bibliothèque M. Casimir Delavigne, renvoyé de son bureau pour crime de poésie, — avant de croire, dis-je, que cet homme me renvoie de son administration pour le même crime commis par M. Casimir Delavigne, et qui, chez M. Casimir Delavigne, était un titre de faveur, j'ai besoin que mon *exeat*, verbal ou écrit, me soit signifié de la bouche ou de la main de M. le duc d'Orléans. Je ne donnerai ni n'accepterai la démission de ma place. Quant à mes appointements, comme M. le baron m'a laissé entendre que les cent vingt-cinq francs de traitement que je touche par mois grèvent d'une façon exorbitante le budget de Son Altesse royale, je les abandonne à l'instant même.

— Ah ! ah ! fit M. de Broval étonné ; et votre mère, monsieur, et vous-même, comment vivrez-vous ?

— Cela me regarde, monsieur.

Je saluai et m'apprêtai à sortir.

— Faites attention, monsieur Dumas, me dit M. de Broval ; à partir du mois prochain, vous ne toucherez plus de traitement.

— A partir de ce mois-ci, si vous voulez, monsieur. Ce sera cent vingt-cinq francs que vous économiserez à Son Altesse, et je ne doute pas que Son Altesse ne vous sache gré de cette économie.

Sur ce, je saluai une seconde fois, et me retirai.

M. de Broval me tint parole. En rentrant à mon bureau, je fus averti officiellement que je pouvais disposer de mon temps à l'avenir comme je l'entendrais, vu qu'à partir de ce jour *mes appointements étaient suspendus*.

C'est incroyable, et, cependant, cela est ainsi.

Il y a plus. Les appointements, dans l'administration du prince, étaient, en général, si faibles, qu'ils nous donnaient à peine de quoi vivre. Aussi, chacun avait-il recours à une industrie particulière pour améliorer son état de gêne continuel : les uns avaient épousé des lingères qui tenaient de petites boutiques ; les autres étaient intéressés dans des entreprises de cabriolets ; il y en avait, enfin, qui tenaient, dans le quartier latin, des restaurants à trente-deux sous, et qui déposaient à cinq heures la plume ducale pour prendre la serviette du maître de gargote. Eh bien, à ceux-là, on ne disait rien, on ne leur reprochait pas d'abaisser la majesté du prince dans les hommes qui étaient à sa solde ; non, on louait leur industrie, on la trouvait toute simple et toute naturelle ; et moi qui ne me sentais pas de vocation pour épouser une boutique, moi qui ne possédais pas de fonds que je pusse placer dans une spéculation de carrosserie, moi qui avais l'habitude de mettre une serviette sur mes genoux, et non sur mon bras, on me faisait un crime de chercher dans la littérature une voie de salut ! on me suspendait mes appointements parce que j'avais une tragédie et un drame reçus à la Comédie-Française !

Au reste, j'avais mon plan arrêté d'avance, et c'était ce plan qui m'avait donné tant de fermeté.

J'étais résolu à m'adresser à Béranger, et, par son intermédiaire, d'arriver à Laffitte.

Laffitte ferait peut-être pour moi ce que, dans une circonstance analogue, il avait fait pour Théaulon.

Laffitte me prêterait peut-être mille écus.

J'allai conter ma peine à Firmin, qui me conduisit chez Béranger.

Béranger me conduisit à Laffitte.

Je mentirais si je disais que M. Laffitte mit de l'enthousiasme à me rendre service ; mais je mentirais aussi si je ne me hâtais de dire qu'il me le rendit.

Je souscrivis une lettre de change de trois mille francs, je déposai un double du manuscrit d'*Henri III* entre les mains du caissier, et je m'engageai d'honneur à rembourser ces trois mille francs sur le prix du manuscrit

D[illegible] ne fut pas question.

Je [illegible] mes trois billets de mille francs dans [illegible] poche, j'embrassai Béranger, et je courus chez ma mère.

Je la trouvai au désespoir : la nouvelle était déjà parvenue [illegible]. Je tirai de ma poche mes trois billets de mille francs, je les lui remis entre les mains.

[illegible] deux années de mes appointements.

Je lui expliquerai la source de cet argent : elle n'en revenait pas.

Et cependant, pauvre mère, elle commençait à croire que je n'avais pas tout à fait tort de m'entêter à faire des pièces, puisque, sur le simple manuscrit d'une de ces pièces, on me prêtait mille écus, c'est-à-dire une somme égale à deux années de mes appointements.

Le soir, je racontai l'aventure chez M. Villenave.

M. Villenave me donna tort ; mais, à part lui, tout le monde me donna raison.

Quinze jours après m'avoir rendu ce service, Béranger était condamné par le tribunal de police correctionnelle de la Seine à dix mille francs d'amende et à neuf mois d'emprisonnement, comme auteur de *l'Ange gardien*, de *la Gérontocratie* et du *Sacre de Charles le Simple*.

Béranger n'appela point du jugement, et se constitua prisonnier au commencement de l'année 1828.

Un mois après son écrou, M. Viennet le visita.

— Eh bien, mon grand chansonnier, lui demanda l'auteur de *la Philippéide*, combien avez-vous déjà fait de chansons, depuis que vous êtes sous les verrous ?

— Pas encore une, répondit Béranger ; croyez-vous qu'une chanson se fasse comme un poème épique ?

CXIX

LE DUC D'ORLÉANS ME FAIT SUPPRIMER LES GRATIFICATIONS — UN FOLLICULAIRE. — « HENRI III » ET LA CENSURE — MA MÈRE EST FRAPPÉE DE PARALYSIE. — CAZAL — EDMOND HALPHEN. — VISITE AU DUC D'ORLÉANS — PREMIÈRE REPRÉSENTATION D'« HENRI III » — EFFET QU'ELLE PRODUIT SUR M. DEVIOLAINE — FÉLICITATIONS DE M. DE BROVAL.

C'était donc dans ces conditions que s'offrait à moi l'année 1829, fixée pour ce grand duel entre mon passé et mon avenir.

Ma familiarité dans la maison Villenave m'avait ouvert quelques-uns des salons de l'époque, entre autres, celui de la princesse de Salm. J'y connus lady Morgan, Cooper et Humboldt.

Cependant, *Henri III* faisait grand bruit. Il n'était question que de la révolution que devait produire sa représentation. Je suivais mes répétitions avec une grande assiduité, attiré — à ce que je disais, moi, — par l'intérêt que je portais à l'ouvrage, et — à ce que disait mademoiselle Mars — par celui que je portais à une très belle et très gracieuse personne qui jouait un bout de rôle dans mon drame, à mademoiselle Virginie Bourbier.

Depuis le mois d'octobre, je n'avais pas remis le pied à mon bureau.

Aussi, quoique j'eusse assidûment travaillé pendant neuf mois de l'année, et par conséquent quoique j'eusse droit aux trois quarts de mes gratifications, le tableau de répartition parut apportant à chacun, excepté à moi, sa part de la munificence de Son Altesse royale.

Ce n'était pas un simple oubli, comme j'aurais pu le craindre [illegible] qui eût été on ne peut plus humiliant pour moi — non, la chose avait été débattue, plaidée, résolue, et Son Altesse royale avait daigné écrire en face de mon nom, de sa propre main :

« Supprimer les gratifications de M. Alexandre Dumas, qui s'occupe de littérature. »

Au reste, l'administration était séparée en deux camps à l'endroit de moi. Quelques-uns avaient bravement pris parti pour la littérature contre la bureaucratie. Au nombre de [illegible]

Les autres [illegible] mademoiselle Adélaïde, le fils du directeur de la comptabilité Jamet, que son admiration pour les acteurs anglais, et surtout pour une charmante actrice anglaise, avait rallié au parti romantique, et quelques autres qui, trop dépendants par leur position, n'osaient me manifester leur sympathie qu'à demi-voix.

Oudard était resté neutre.

M. Deviolaine était chancelant ; tout ce bruit qui se faisait autour de mon nom l'avait ébranlé. Aurais-je raison contre tout le monde, et, malgré mon éducation à trois francs par mois, réussirais-je où tant d'autres avaient succombé ?

De temps en temps, il exprimait ce doute, et presque toujours il achevait sa période dubitative par ces mots :

— Le b... est assez entêté pour cela !

La représentation, remise de jour en jour, comme cela arrive habituellement au théâtre, était, enfin, fixée au 11 février.

Seulement, une grave inquiétude planait sur tout le monde comme un nuage sombre, et particulièrement sur moi.

La censure n'avait pas encore dit son dernier mot au sujet de la pièce.

Il y avait, à cette époque, un misérable qui vivait de scandale, rançonnant tour à tour l'amour-propre ou la faiblesse, près duquel Geoffroi était un honnête homme et un critique consciencieux. C'était pour lui que de Laville semblait avoir fait ces vers du *Folliculaire* :

> Un vase de vermeil, une bague de prix,
> Du vin surtout, voilà ses cadeaux favoris.
> On assure — je crois que, sur ce fait probable,
> Pour le vrai, la chronique a pris le vraisemblable —
> Qu'au jour où nos amis viennent du vieux Nestor
> Nous souhaiter les ans, et bien d'autres encor ;
> Au jour où les filleuls aiment tant leurs marraines ;
> Jour de munificence où, sous le nom d'étrennes,
> Chacun de son voisin attend quelques tributs,
> Et d'une honnête aumône accroît ses revenus,
> Il revend au rabais, ou plutôt à l'enchère,
> Le superflu des vins et de la bonne chère
> Dont l'accable le zèle ou l'effroi des acteurs ;
> Et que Follicula, pour qui les directeurs
> De schalls et de chapeaux renouvellent l'emplette,
> Se fait, pendant deux mois, marchande à la toilette !

A cet homme, le théâtre presque entier payait un tribut. Mademoiselle Mars lui faisait une pension ; il avait des subventions du Théâtre-Français, de l'Odéon, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. On venait chez lui comme à un marché public ; il vendait aux uns l'éloge, aux autres l'attaque ; il vendait tout, jusqu'à son silence.

Mademoiselle Mars, Firmin, les comédiens français, Taylor lui-même avaient insisté pour que je fisse une visite à cet homme : j'avais constamment refusé.

Aussi un matin, m'apporta-t-on son journal, et j'y lus ces lignes :

« Dans la pièce que vient de recevoir la Comédie-Française, ouvrage d'un écrivain qui a, nous assure-t-on, beaucoup de mérite, on voit des personnages honteusement liés au sujet la cour d'Henri III, dont la nouvelle apparition sur la scène offre peut-être une preuve du talent de l'auteur, mais présente, à coup sûr, une inconvenance qu'il est impossible de tolérer. L'histoire a consacré les noms de ces misérables héros de ces infâmes copartageants d'une débauche aussi crapuleuse qu'inexplicable ; nous pouvons donc risquer de les appeler par leur nom, et signaler à la réprobation du pouvoir ces rôles de *mignons* sur le scandale desquels on pourrait compter pour remuer la multitude...

» Si les renseignements qu'on nous donne à ce sujet sont exacts, l'autorité, qui honore le théâtre de sa tutelle, ne souffrira pas une innovation de cette nature, parce qu'elle sait que son premier devoir est de n'autoriser que des ouvrages à la représentation desquels une fille, un fils puissent être innocemment satisfaits quand ils demandent à leurs parents : « Qu'est-ce que cela veut dire ? »

Je m'y attendais, et ma résolution était prise d'avance. À peine eus-je lu le paragraphe cité ci-dessus, que je me munis d'une canne solide et que je reparus dans les bureaux pour dire à de la Ponce la phrase sacramentale :

« De la Ponce, prenez votre manteau et votre chapeau. »

J'allai trouver cet homme avec d'autant plus de satisfaction, que cet homme avait ses jours où il était brave : si un duel pouvait lui être utile, il se battait.

Je me nommai. — Il m'attendait, me dit-il en entendant mon nom ; mais sans doute ne m'attendait-il pas dans les dispositions où je me présentais chez lui.

[illegible] bien ou mal tombé [illegible] de rien sans rien, mais le *folliculaire* n'était pas dans son jour de courage ; il battit

la campagne, nous parla de son influence au ministère, essaya de nous montrer les cadeaux du dernier jour de l'an, et finit, en somme par nous offrir son influence près de M. de Martignac, *qui était son ami, et qui lui devait de l'argent*.

Je cite cette phrase comme un souvenir de l'impudence de cet homme.

Je lui dis que j'étais venu, non pas pour user de son influence, mais pour l'inviter à rétracter, le plus promptement possible et dans les meilleurs termes, son article du jour.

Le lendemain, son journal contenait la rétraction suivante :

« Nous serions désolé qu'on nous imputât des intentions bien éloignées de notre pensée, au sujet de notre petit article d'hier sur *Henri III*, nouvellement admis à la Comédie-Française. Nous n'avions pas de renseignements exacts sur ce point ; nous en possédons maintenant, et nous pouvons rassurer nos lecteurs sur le ton, la délicatesse et le tact qui ont présidé à la mise en scène des personnages dont il était question. Cette manière de traiter le romantique est trop voisine du classique pour que nous la désapprouvions. »

Peut-être s'étonnera-t-on que je me sois un instant inquiété de cet homme ; mais — il faut que je le répète pour qu'on le croie — cet homme, tout méprisé, tout méprisable qu'il était, avait son influence. Ses recommandations, au lieu d'être déchirées au nez du recommandé, avaient leur poids dans la balance des grâces, et un directeur des beaux-arts de notre connaissance a tous les huit jours pendant de longues années une pension de mille écus.

Au reste, que cette rétractation eût lieu ou non sur la commission d'examen, le lendemain du jour où parut cette rétractation, la pièce fut rendue moins torturée, moins lacérée, moins déchiquetée qu'elle ne le serait aujourd'hui !

Il est vrai que M. de Martignac, qui avait beaucoup entendu parler de la pièce, avait voulu être son censeur, et M. de Martignac, comme chacun le sait, était un homme si spirituel que, tant qu'il fut au ministère, Charles X eut de l'esprit.

J'étais au théâtre, tout joyeux de ce retour presque inespéré de mon drame, qui devait passer le samedi suivant, lorsque le domestique de M. Deviolaine accourut, tout effaré, me dire que ma mère, en sortant de chez M. Deviolaine, et en descendant l'escalier, venait de se trouver mal, et qu'il était impossible de lui faire reprendre connaissance.

M. Deviolaine demeurait au quatrième, dans la maison de Chaulin, le papetier, maison qui fait le coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de Richelieu.

Je me précipitai hors de la scène en envoyant le garçon

Ce fut un délire croissant ; toutes les mains applaudissaient.

d'accessoires prévenir le médecin du théâtre, M. Florence, que ma mère avait besoin de ses secours.

En quelques secondes j'étais près d'elle. Ma mère était couchée dans un grand fauteuil ; elle avait les yeux ouverts, le regard intelligent, mais elle articulait à peine.

Tout un côté de son corps était insensible et immobile.

Elle était venue faire une visite à madame Deviolaine, comme d'habitude, elle avait parlé de moi, comme d'habitude, on lui avait dit que j'étais un malheureux enfant, indigne des bontés que la maison d'Orléans avait eues pour moi, que ma pièce tomberait et ne produirait pas même les mille écus qu'elle devait à M. Lafitte, et qu'alors je me trouverais sans place et sans avenir.

Ma pauvre mère avait beaucoup pleuré, s'en était allée toute troublée, et, en mettant le pied sur l'escalier, sans rien éprouver qu'un étourdissement, qu'un abandon absolu de ses forces, elle serait affaissée sur elle-même, les jambes écartées sur les degrés, le corps couché sur le palier.

C'est dans cette situation qu'un locataire l'avait trouvée en montant ; il avait sonné à la porte de M. Deviolaine, on l'avait portée dans un fauteuil où, d'avance, on pensait qu'elle était d'abord, elle avait repris ce peu de connaissance que je lui voyais.

Je tâtai le pouls de ma pauvre mère, je soulevai le bras qui retomba inerte ; je le pinçai pour constater son insen-

sibilité, et je demeurai convaincu qu'elle venait d'être frappée d'une attaque d'apoplexie assez grave pour entraîner, [illegible] paralysie du côté gauche.

[illegible] chercher de la moutarde, et lui mis les pieds [illegible] bouillante en attendant le médecin.

[illegible] comme il tardait, j'envoyai chez le coutelier qui [illegible] presque en face, chercher une lancette, décidé à saigner moi-même au pied, si Florence n'arrivait pas.

Florence arriva.

Ce fut lui qui s'acquitta de l'opération ; presque aussitôt, un léger mieux se manifesta : la langue, débarrassée, put prononcer quelques mots.

Sur ces entrefaites, ma sœur accourut ; par bonheur, elle était à Paris, où elle était venue pour assister à ma première représentation.

Par bonheur encore, un appartement se trouvait vacant dans la maison, au troisième étage, je crois ; nous le prîmes pour un trimestre. Madame Deviolaine y fit descendre un lit pour ma mère ; nous y transportâmes de la rue du faubourg Saint-Denis des matelas pour nous ; ces matelas furent posés à terre dans la chambre de ma mère ; nous étions résolus, ma sœur et moi, à ne pas la laisser seule un instant.

Malheureusement, Thibaut n'était pas à Paris. Madame de Celles, la fille du général Gérard, étant souffrante de la poitrine, avait demandé un médecin qui pût l'accompagner en Italie ; madame de Leuven lui avait désigné Thibaut, et Thibaut était parti avec elle.

Comme nous ne connaissions Florence que par occasion, il eut la discrétion, les premiers soins donnés à la malade, de se retirer de lui-même. J'appelai, alors, un autre de mes amis nommé Cazal.

C'était un homme fort intelligent, et la preuve, c'est que, voyant que, malgré ses connaissances médicales, sa clientèle restait médiocre, il inventa un genre nouveau de parapluies et d'ombrelles, prit un brevet, et fit fortune.

Cazal passa avec nous la nuit entière près de ma mère ; le lendemain, l'amélioration continuant, il avait pu, sauf rechute, nous répondre à peu près de sa vie.

Combien je bénis l'idée que j'avais eue de recourir à M. Laffitte ! combien je bénis M. Laffitte de m'avoir prêté mille écus ! Au moins, nous étions sûrs d'une chose, c'est que, dans sa maladie, de quelque façon que les choses tournassent, ma mère ne manquerait de rien.

Du reste, en apprenant cette nouvelle, un de mes amis, fils d'un célèbre marchand de diamants, Edmond Halphen, ignorant que j'étais riche comme Ali Baba, m'envoya une petite bourse avec vingt louis dedans.

Je lui renvoyai les louis, mais je gardai la bourse, — en souvenir de cette tendre attention qui s'est si rarement renouvelée à mon égard, que je cite avec reconnaissance ce fait, dont je fus profondément touché.

J'ai, cependant, retrouvé parfois cette même spontanéité, mais chez des *amies*, et non chez des *amis*.

Tout affecté que j'étais, — et Dieu sait si le coup m'avait douloureusement atteint ! — je dus quitter ma mère pendant quelques heures ; mon drame paraissait si étrange à ceux-là même qui jouaient dedans, que, dès que je n'étais plus là, leur confiance disparaissait.

J'arrivai ; tout le monde était touché du malheur qui me frappait d'une façon si inattendue. Taylor était là pour faire répéter à ma place, dans le cas où je n'eusse pas pu venir.

La pièce était prête ou à peu près, et il n'y avait aucun doute qu'elle ne pût passer le samedi suivant.

En rentrant à la maison, je trouvai toute la famille Villenave, depuis Théodore jusqu'à Élisa. On ne m'avait pas vu la veille, moi qu'on voyait tous les jours, et, à ma place, une lettre était arrivée qui prévenait ces excellents amis de l'accident.

Alors, ils étaient accourus.

On n'a aucune idée de ce que furent pour moi les deux ou trois jours qui s'écoulèrent entre cette douleur profonde de voir ma mère mourante, et ce terrible travail d'un premier drame à mettre au jour.

La veille de la représentation, je me préparai à une démarche [illegible] résolue depuis longtemps.

Je me présentai au Palais-Royal, et je demandai à parler à M. le duc d'Orléans.

La démarche était si insolite, si audacieuse, que, sans doute, on crut que j'avais une audience. On prévint M. le duc d'Orléans que j'étais là et que je désirais lui parler.

Le duc d'Orléans se fit répéter deux fois mon nom, et donna l'ordre de m'introduire.

— [illegible] c'est vous, monsieur Dumas, me dit-il, quel bon [illegible] vous ramène ?

— M[illegible], lui dis-je, c'est demain qu'on joue *Henri III*.

— Oui, [illegible] je sais cela.

— Eh bien, monseigneur, je viens vous demander une [illegible].

— Laquelle ?

— C'est d'assister à ma première représentation... Il y a un an qu'on dit à Votre Altesse que je suis un fou entêté et vaniteux ; il y a un an que je suis un poète humble et travailleur ; vous avez, sans m'entendre, monseigneur, donné raison à ceux qui m'accusaient près de vous ; — peut-être Votre Altesse eût-elle dû attendre : Votre Altesse en a jugé autrement, et n'a pas attendu. — Demain, le procès se juge devant le public : assistez au jugement, monseigneur, voilà la prière que je viens vous faire.

Le duc me regarda un instant, et, voyant avec quelle tranquillité je soutenais son regard :

— Ce serait avec grand plaisir, monsieur Dumas, me répondit-il, car quelques personnes m'ont dit, en effet, que si vous n'étiez pas un modèle d'assiduité, vous étiez un exemple de persévérance ; mais, malheureusement, cela m'est impossible.

— Votre Altesse me dira peut-être qu'un homme qui aspire à faire parler les grands devrait savoir qu'on n'interroge pas un prince ; cependant, monseigneur, je suis vis-à-vis de Votre Altesse dans une situation tellement exceptionnelle, que j'oserai vous demander d'où vient cette impossibilité, qui, je vous l'avoue, me désespère.

— Jugez-en vous-même : j'ai demain vingt ou trente princes et princesses à dîner.

— Monseigneur croit-il que ce ne serait pas un spectacle curieux à donner à ces princes et à ces princesses, que celui d'*Henri III ?*

— Comment voulez-vous que je leur donne ce spectacle ? On se met à table à six heures, et *Henri III* commence à sept.

— Que monseigneur avance son dîner d'une heure, je ferai retarder d'une heure *Henri III ;* monseigneur aura trois heures pour désaffamer ses augustes convives.

— Tiens ! c'est une idée, cela... Croyez-vous que le Théâtre-Français consente au retard ?

— Il sera trop heureux de faire quelque chose pour Son Altesse.

— Mais où les mettrai-je ? Je n'ai que trois loges.

— J'ai prié l'administration de ne pas disposer de la galerie, que je n'aie vu Votre Altesse.

— Vous présumiez donc que je consentirais à voir votre ouvrage ?

— Je comptais sur votre justice... Voyons, monseigneur, j'en appelle à Philippe éveillé.

— C'est bien. Allez dire à Taylor que, si la Comédie-Française consent à retarder la représentation d'une heure, j'assisterai à cette représentation, et qu'à cet effet, je retiens toute la galerie.

— J'y cours, monseigneur.

— Êtes-vous content ?

— Ravi ! J'espère, d'ailleurs, que Son Altesse n'aura pas à se repentir de sa complaisance.

— Et moi aussi... Allons, bonne chance !

Je saluai, et sortis.

Dix minutes après, le théâtre était prévenu ; vingt minutes après, le duc d'Orléans avait une réponse affirmative. Le soir même, les lettres qui annonçaient aux convives le changement d'heure étaient envoyées.

Ce lendemain, tant attendu, arriva enfin !

Ce jour-là, il n'y avait ni répétition ni raccords ; je pus rester jusqu'au soir près de ma mère.

On m'avait donné au théâtre un certain nombre de billets, et surtout de billets de parterre ; — la *claque*, à cette époque, n'était point organisée comme de nos jours, et la place d'entrepreneur de succès était presque une sinécure ; on s'en remettait aux soins des amis et à l'impartialité du public ; — cette libéralité du théâtre me permit de signer un billet de parterre à chacun de mes anciens camarades de bureau. Porcher et sa femme eurent chacun un billet de balcon.

J'eus une petite loge placée sur le théâtre même, et dans laquelle on tenait deux personnes.

Ma sœur eut une première loge où elle donna l'hospitalité à Boulanger, à de Vigny et à Victor Hugo.

Je ne connaissais ni Hugo ni de Vigny ; ils s'étaient adressés à moi en désespoir de cause.

Je fis connaissance avec tous deux ce soir-là.

M. Deviolaine eut un billet d'orchestre.

Tout le reste de la salle était loué depuis huit jours ; — on vendit une loge au prix exorbitant de vingt louis !

A sept heures trois quarts, j'embrassais ma mère, qui ne se doutait guère, dans le trouble où était son cerveau, quel combat j'allais livrer.

Je rencontrai M. Deviolaine dans le corridor.

— Eh bien, j... f..., me dit-il, tu y es donc enfin arrivé ?

— Que vous avais-je promis ?

— Oui ; mais il faut voir un peu ce que le public pensera de ta prose.

— Vous verrez, puisque vous voilà.

— Je verrai, je verrai, grommela M. Deviolaine ; ce n'est pas bien sûr que je verrai...

Je m'éloignai sans savoir ce qu'il entendait par ces paroles et je gagnai ma loge, qui, ainsi que je l'ai dit, était sur le théâtre.

De ma loge, mon regard embrassait parfaitement la salle.

Ceux qui ont assisté à cette représentation se rappellent quel magnifique coup d'œil elle offrait : la première galerie était encombrée de princes chamarrés d'ordres de cinq ou six nations ; l'aristocratie tout entière était entassée dans les premières et les secondes loges ; les femmes ruisselaient de diamants

La toile se leva. — Je n'ai jamais éprouvé de sensation pareille à celle que me produisit la fraîcheur du théâtre venant frapper mon front ruisselant.

Le premier acte fut écouté avec bienveillance, quoique l'exposition soit longue, froide et ennuyeuse. La toile tomba. Ces mots du duc de Guise : « Saint Paul ! qu'on me cherche les mêmes hommes qui ont assassiné Dugast ! » furent vivement applaudis, et réchauffèrent le public et les artistes.

Je courus voir comment allait ma mère.

A mon retour dans la salle, je retrouvai M. Deviolaine dans le corridor ; seulement, comme j'y apparaissais, il entrait vivement dans un petit cabinet. Je crus qu'il avait l'intention de m'éviter : je le calomniais, pauvre cher homme ! il était occupé de toute autre chose.

Le deuxième acte commença ; celui-là était amusant ; la scène de la sarbacane, que je craignais beaucoup, passa sans opposition aucune. La toile tomba au milieu d'applaudissements parfaitement nourris.

C'était le troisième acte qui devait décider le succès. — Dans le troisième acte se trouvait la scène entre le page et la duchesse, et la scène entre la duchesse et le duc ; scène où M. de Guise force sa femme de donner un rendez-vous à Saint-Mégrin. Si la violence de cette scène trouvait grâce en face du public, c'était ville gagnée.

La scène souleva des cris de terreur, mais, en même temps, des tonnerres d'applaudissements : c'était la première fois qu'on voyait aborder au théâtre des scènes dramatiques avec cette franchise, je dirais presque avec cette brutalité.

Je sortis ; j'avais hâte de voir ma pauvre mère, et de l'embrasser, quoique, dans l'état où elle était, elle pût à peine comprendre que c'était moi qui l'embrassais.

Que j'eusse été heureux, si, au lieu d'être dans son lit, elle eût été dans la salle !

Elle dormait d'un sommeil assez paisible ; je l'embrassai sans qu'elle se réveillât, et je repris le chemin du théâtre. Sous le péristyle, je rencontrai M. Deviolaine, qui s'en allait.

— Comment ! lui dis-je, vous ne restez pas jusqu'à la fin ?

— Est-ce que je puis rester jusqu'à la fin, animal ?

— Mais pourquoi cela, ne pouvez-vous pas rester ?...

— Parce que je suis une fichue bête ! parce que l'émotion m'a flanqué... la colique.

— Ah ! m'écriai-je en riant, c'est donc pour cela que je vous ai vu entrer dans un cabinet ?

— Oui, c'est pour cela, monsieur... Voilà déjà cinquante sous que tu me coûtes ! à deux sous par fois, compte... Tu me feras crever, vois-tu !

— Bah ! vous exagérez ; que diable pouvez-vous faire au bout de vingt-cinq fois ?

— Mais je ne fais rien, bigre de bête ! Aussi, la dernière fois, si je ne m'étais pas arrêté par les cheveux, je me passais par le trou du c..! Ah ! il était temps !... Bon ! voilà que cela me reprend !

Et M. Deviolaine, les deux mains sur son ventre, se mit à courir vers la rue Saint-Honoré.

Je rentrai au théâtre ; comme je l'avais bien prévu, à partir du quatrième acte jusqu'à la fin, ce ne fut plus un succès, ce fut un délire croissant : toutes les mains applaudissaient, même celles des femmes. Madame Malibran, qui n'avait trouvé de place qu'aux troisièmes, penchée tout entière hors de sa loge, se cramponnait de ses deux mains à une colonne pour ne pas tomber.

Puis, lorsque Firmin reparut pour nommer l'auteur, l'élan fut si unanime, que le duc d'Orléans lui-même écouta debout et découvert le nom de son employé, qu'un succès, sinon des plus mérités, au moins des plus retentissants de l'époque, venait de saluer poète.

Le soir même, en rentrant chez moi, je trouvai une lettre de M. le baron de Broval.

Je la reproduis textuellement :

« Je ne veux pas me coucher, mon bon jeune ami, sans vous avoir dit combien je me sens heureux de votre beau succès, sans vous avoir félicité de tout mon cœur et votre excellente mère surtout, pour qui je sais que vous éprouviez plus d'angoisses encore que pour vous-même. Nous les partagions vivement, nos camarades, ma sœur et moi ; et, maintenant, nous jouissons de ce triomphe si justement acquis à la double énergie du talent le plus noble et de la piété filiale. Je me crois bien sûr que vos couronnes et cet avenir de gloire que vous ouvre l'inspiration, vous laissent sensible à l'amitié et la mienne pour vous est bien heureuse,

« Ce 11 février 18..

« Baron DE BROVAL. »

C'était le même qui, cinq mois auparavant, me forçait de donner la démission de mes appointements !

CXX

LE LENDEMAIN DE LA VICTOIRE. — INTERDICTION D'« HENRI III ». — J'OBTIENS UNE AUDIENCE DE M. DE MARTIGNAC. — IL LÈVE L'INTERDICTION. — LES HOMMES-OBSTACLES — LE DUC D'ORLÉANS ME FAIT APPELER DANS SA LOGE. — MOT DE LUI A CHARLES X AU SUJET DE MON DRAME. — ENCORE UN FOLLICULAIRE. — VISITE A CARREL. — LE TIR GOSSET ET LES PISTOLETS N° 5. — UN DUEL IMPOSSIBLE.

Peu d'hommes ont vu s'opérer dans leur vie un changement aussi rapide que celui qui s'était opéré dans la mienne, pendant les quatre heures que dura la représentation d'*Henri III*.

Complètement inconnu le soir, le lendemain, en bien ou en mal, je faisais l'occupation de tout Paris.

Il y a contre moi des haines de gens que je n'ai jamais vus, haines qui datent du bruit importun que fit mon nom à cette époque.

J'ai des amitiés aussi qui datent de là.

Que de gens m'envièrent cette soirée, qui ne se doutaient guère que je passais la nuit à terre sur un matelas, près du lit de ma mère mourante !

Le lendemain, cette chambre était encombrée de bouquets : j'en avais couvert le lit de ma mère, qui les touchait de la main dont elle pouvait se servir, les approchant ou les écartant d'elle, sans savoir ce que voulaient dire toutes ces fleurs, et même, peut-être, sans savoir que c'étaient des fleurs.

A deux heures de l'après-midi, le lendemain de la représentation, le manuscrit était vendu six mille francs.

Je touchai les six mille francs en six billets de banque ; je montai chez M. Deviolaine, et les lui montrai.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demanda-t-il.

— C'est le prix du manuscrit, lui répondis-je. Vous voyez que les trois mille francs de M. Laffitte y sont, et trois autres mille francs avec.

— Comment ! s'écria M. Deviolaine, il y a des imbéciles qui t'ont acheté cela ?

— Vous le voyez bien.

— Faut-il que ces b.....-là soient bêtes !

Puis, me rendant les billets en haussant les épaules :

— Tu ne me demandes pas seulement comment je me porte ?

— Je n'osais pas... Eh bien ?

— C'est un peu passé, heureusement.

— Avez-vous pu retourner au théâtre ?

— Oui, j'y ai été pour la fin.

— Y étiez-vous quand on m'a nommé ?

— Parbleu !

— Et cela ne vous a pas fait un peu plaisir ?

— Un peu ! c'est-à-dire, animal, que je pleurais comme un veau...

Allons donc ! on a bien de la peine à vous faire avouer cela... Voyons, embrassez-moi.

— Ah ! dit M. Deviolaine, si ton pauvre père était là !

— Ma mère aurait pu y être, si on ne l'avait pas rendue si malheureuse.

— Allons, bon ! ne vas-tu pas dire que c'est ma faute si ta mère est dans son lit, à présent ? Mille tonnerres ! cela m'a assez tourmenté pendant ta représentation ; je ne pensais qu'à cela ; je crois que c'est cette idée-là qui m'avait flanqué la colique... A propos, que vont-ils dire dans la maison ?

Je lui montrai la lettre de M. de Broval.

Il la relut deux fois.

— Enfin !... dit-il en me la rendant.

Et, en me la rendant, il haussait les épaules.

— Pourquoi n'es-tu pas resté dans les bureaux?
— Oh! pour cela, non, par exemple!
— Tu as, ma foi, bien raison. Veux-tu voir M. Fossier?
— Non, merci.
— Il t'aimait pourtant bien.
— Aussi, ne mérite-t-il pas, lui aussi, une lettre de félicitations?
— Si; mais il pourra bien te demander des billets pour ses filles.
— À propos de billets, je vous garderai une loge pour la seconde, n'est-ce pas? vous étiez mal placé à la première; vous étiez près de la porte.
— Farceur! j'en ai été bien heureux, d'être près de la porte. Et crois-tu, outre ce que tu viens de me montrer, que cela te rapportera quelque chose, cette bêtise que tu viens de faire?
— Mais oui.
— Combien, à peu près?
— Une quinzaine de mille francs.
— Et combien as-tu mis à faire cela?
— Mais deux mois, à peu près.
— Ainsi, en deux mois, tu auras gagné les appointements de trois chefs de bureau pendant un an, gratifications comprises?
— Renvoyez vos trois chefs de bureau, et dites-leur d'en faire autant.
— Tiens, va-t'en! j'ai peur qu'en t'entendant dire de pareilles choses, les plafonds ne te tombent sur la tête!
— À demain soir, alors?
— Oui, à demain soir, si je n'ai rien de mieux à faire.

J'étais bien tranquille, M. Deviolaine n'aurait rien de mieux à faire, et on lui eût donné une année de ses appointements, à la condition de ne pas venir, qu'il n'eût point consenti au marché.

De chez M. Deviolaine, je courus chez M. Laffitte; j'étais fier de pouvoir si promptement m'acquitter envers lui.

Je lui rendis ses mille écus, et il me rendit ma lettre de change et mon manuscrit.

Mais, ce que je conservai, c'est le souvenir du service rendu, service qui, en présence de la maladie de ma mère, n'avait pas de prix.

Cependant, je n'étais point au bout de mes tracasseries. En rentrant dans mon chez-moi provisoire, je trouvai une lettre du Théâtre-Français, qui m'invitait à passer à l'instant même à l'administration.

J'y courus. Je trouvai le comité consterné, Taylor en tête. Une lettre était arrivée du ministère de l'intérieur qui suspendait *Henri III*. C'était une suspension bien autrement inquiétante que celle de mes appointements.

Heureusement, Taylor avait trouvé un moyen, c'était de me faire demander d'urgence une audience à M. de Martignac. Il se chargeait de porter et de faire parvenir la lettre.

J'écrivis séance tenante; je demandai audience pour le lendemain.

Deux heures après, j'avais la réponse. M. de Martignac m'attendait à sept heures du matin.

À sept heures du matin, j'étais chez M. de Martignac.

Oh! l'admirable chose qu'un ministre à la fois poli et spirituel ainsi que l'était M. de Martignac! *rara avis*, comme dit Juvénal, rare oiseau, et, qui pis est, oiseau de passage!

Nous restâmes une heure, non pas à causer de la pièce, mais à causer de toutes choses; en dix minutes, nous nous étions entendus sur la pièce, et je rapportais mon manuscrit sauvé, cette fois non plus du néant, mais des limbes.

Oh! pauvre M. de Martignac! comme celui-là comprenait l'art! comme il appréciait à leur valeur ces hommes-obstacles que tous les progrès trouvent sur le chemin, non pas pour avancer eux-mêmes, mais pour empêcher les autres d'avancer!

Ce n'est pas sous le ministère de M. de Martignac que l'art eût lu, à chaque pas qu'il eût essayé de faire : « Rue barrée par ordre de l'autorité. »

Et quand on pense que voilà vingt ans que les mêmes hommes barrent les mêmes rues; que, tandis que de vieux ils deviennent décrépits, nous, de jeunes, nous devenons vieux; qu'ils ont, à force de mauvais vouloirs et de persécutions, poussé Lamartine et Hugo dans la politique, Soulié et Balzac dans la tombe; que je suis resté à peu près seul, debout et luttant contre eux; qu'ils ont inventé le timbre, comme ce cachet de Salomon qui enfermait les génies des *Mille et une Nuits* dans des vases de terre, et que toute cette compression politique et littéraire éclatera un jour à leur face, tuant et renversant tout autour d'eux, sans les atteindre, eux [illegible] qui couveront éternellement la cendre chaude des révolutions!

Oh! [illegible] comprennent une chose, c'est que depuis vingt [illegible] politique est [illegible] misérable [illegible] de leurs rois chez les Allemands, chez les [illegible] les Italiens [illegible] du Nil comme sur les rives [illegible] Mogador comme à Montevideo, dans le vieux monde comme dans le nouveau, qu'il [illegible] triste et hon-teux souvenir; c'est que, dans toute cette période écoulée entre le jour où M. Sébastiani est venu dire à la tribune : « L'ordre règne à Varsovie, » et M. Barrot au *Moniteur* : « Les Français sont entrés dans Rome, » ils ont menti, non seulement à toutes les promesses faites par les hommes, — que ces promesses vinssent de M. de la Fayette ou de M. de Lamartine, — mais encore à toutes les espérances données par Dieu, par Dieu qui a fait de la France l'étoile polaire des nations, qui a dit aux peuples : « Vous voulez naviguer vers ce monde inconnu, vers cette terre promise qu'on appelle la liberté; voilà votre boussole. Ouvrez toutes vos voiles, et voguez hardiment! » Dites, au lieu de tenir cette parole des hommes, au lieu d'accomplir cette promesse de Dieu, qu'avez-vous fait, pauvres esclaves de la colère, pauvres ministres de l'aveuglement? Vous avez fait la mer mauvaise et le vent contraire à tous ces nobles bâtiments qui s'avançaient sous le souffle de Dieu. Oh! vous savez cela, je ne vous dis rien de nouveau; vous savez que tout ce qui est jeune, tout ce qui est noble, tout ce qui est pur, tout ce qui n'a pas traîné dans la fange du passé, que tout ce qui s'élance dans les espaces éthérés de l'avenir est contre vous; vous savez que ceux que vous avez laissé meurtrir sous le bâton autrichien, que ceux que vous avez laissé enterrer dans les prisons pontificales, que ceux que vous avez laissé foudroyer par le canon napolitain, sont des martyrs; vous savez que, lorsqu'ils vous saluaient, tyrans, en allant aux cirques, nous acclamions, nous, à leur dévouement; vous savez, enfin, qu'ils nous aiment, nous porte-lumière, tandis qu'ils vous haïssent, vous porte-ténèbres; vous savez que, si un jour ils vous pardonnent ce que vous avez fait, ce sera en faveur de ce que nous aurons écrit; et de là viennent vos persécutions — impuissantes, Dieu merci! comme tout ce qui vient d'en bas, et qui essaye d'atteindre à ce qui est haut, oui, ce qui est haut, car il est au-dessus de vous celui qui peut dire : « Je viens d'écrire cette page, et vous ne l'écririez pas! »

Revenons à *Henri III*, qui n'avait rien à faire dans tout cela, et qui, d'un coup d'aile, se trouve, il ne sait pourquoi, élevé au-dessus des nuages.

On attendait mon retour avec impatience; on n'osait afficher sans la permission du ministre.

J'avais cette permission : on afficha.

M. le duc d'Orléans avait annoncé qu'il assisterait à la seconde représentation.

Le soir, lorsque je me présentai au théâtre, on me dit qu'il était déjà arrivé, et qu'il me faisait prier de passer dans sa loge.

Je me rendis à l'invitation entre le premier et le second acte. La salle regorgeant de spectateurs faisait foi de la véhémence avec laquelle se déclarait le succès.

Le duc d'Orléans me reçut d'une façon charmante :

— Eh bien, me dit-il, monsieur Dumas, vous voilà content : vous avez gagné votre procès contre tout le monde, contre le public et contre moi. Il n'y a pas jusqu'à Broval, Deviolaine et Oudard qui ne soient enchantés.

Je m'inclinai.

— Mais savez-vous qu'avec tout cela, continua-t-il en riant, vous avez failli me faire une très mauvaise affaire à moi?
— À vous, monseigneur?
— Oui, à moi.
— Comment cela?
— Le roi m'a envoyé chercher hier.
— Le roi?
— Oui, bien.
— Et à quel propos, monseigneur?
— Mais à propos de votre drame.
— À propos d'*Henri III*?
— Savez-vous ce qu'on m'assure, *mon cousin*, m'a-t-il dit en appuyant sur le titre; on m'assure qu'il y a dans vos bureaux un jeune homme qui a fait une pièce où nous jouons un rôle tous les deux, moi celui d'Henri III, et vous celui du duc de Guise. »

Monseigneur pouvait répondre que le roi se trompait, et que ce jeune homme n'était plus dans ses bureaux.

Non, j'ai mieux aimé répondre autre chose pour ne pas mentir, car je vous garde.

Alors, Votre Altesse a répondu?

J'ai répondu : « Sire, on vous a trompé pour trois raisons : la première, c'est que je ne bats pas ma femme; la seconde, c'est que madame la duchesse d'Orléans ne me fait pas cocu; la troisième, c'est que Votre Majesté n'a pas de plus fidèle sujet que moi. » Trouvez-vous que cette réponse vaille celle que vous me conseilliez de faire?

Oui, monseigneur, car elle est infiniment plus spirituelle.

Et plus vraie, monsieur. Ah! voici la toile qui se lève; allez à vos affaires; la mienne est de vous écouter.

Je saluai.

À propos, me dit le duc, madame la duchesse d'Orléans désire vous voir, demain matin, pour vous demander des nouvelles de votre mère.

Je m'inclinai et sortis.

Oh ! puissance du succès, bruits et rumeurs qui se font autour d'un nom, calme et sereine vengeance de l'intelligence sur la matière !

M. de Broval, M. Deviolaine, M. Oudard étaient enchantés, le duc d'Orléans me faisait appeler dans sa loge pour me répéter un joli mot qu'il avait dit au roi ; enfin, madame la duchesse d'Orléans m'attendait le lendemain, pour me demander des nouvelles de ma mère !

Décidément la naissance ne donne que les principautés, c'est le talent qui donne les principats.

Le lendemain, je fis ma visite à la duchesse d'Orléans ; elle fut pour moi aussi bonne que possible ; mais, hélas ! pourquoi toute cette bonté arrivait-elle si tard ?

En rentrant, je trouvai sous enveloppe un journal dont j'ai oublié le nom ; il m'était envoyé par quelque ami chatouilleux de mon honneur.

Il annonçait le succès d'*Henri III*, et ajoutait :

« Ce succès, tout grand qu'il est, n'a rien d'étonnant pour ceux qui savent de quelle façon se font les tripotages littéraires et politiques dans la maison d'Orléans. L'auteur est un petit employé aux gages de Son Altesse royale. »

L'article était à la fois mensonger et blessant ; mensonger, en ce que, comme on sait, la maison d'Orléans n'avait rien tripoté en ma faveur ; blessant, en ce que, par le mot *gages*, l'auteur avait eu l'intention évidente d'assimiler un employé à un domestique.

Je regardai ma pauvre mère malade ; ne sachant pas ce que je lisais, elle essayait de traduire, en me souriant, les premières impressions de tendresse qui, en même temps que l'intelligence, rentraient dans son cerveau.

Et c'était juste à ce moment-là qu'on me forçait, — qui cela ? un homme que je n'avais jamais vu, que je ne connaissais pas, qui n'avait aucun motif de me haïr, — que cet homme me forçait de la quitter pour lui demander raison d'une injure aussi grossière que gratuite !

J'allai trouver de la Ponce, je le priai de passer au journal, et d'arrêter, séance tenante et pour le lendemain matin, les conditions du combat avec l'auteur de l'article.

Il s'est écoulé un si long temps depuis cette époque, et j'ai si peu la mémoire des blessures, que j'ai complètement oublié et le titre du journal, et le nom de l'écrivain auquel j'avais affaire.

Je le regrette pour ce dernier, car il se montra si bien, dans toute cette affaire, que je demeurai convaincu qu'il avait pris la responsabilité d'un article qui n'était pas de lui.

Dans l'impossibilité où je suis de me rappeler son nom, qu'on me permette de l'appeler M. X***.

De la Ponce revint au bout d'une heure. La rencontre était acceptée pour le surlendemain, M. X***, qui s'était reconnu l'auteur de l'article, se battant le lendemain avec Carrel.

J'allai faire une visite à Carrel, que je connaissais de longue date pour l'avoir vu chez M. de Leuven, et avec Méry. Comme moi, il avait été insulté gratuitement ; comme moi, il avait demandé raison ; et, en effet, il se battait au pistolet avec mon futur adversaire, le lendemain, à huit heures du matin.

Carrel me complimenta sur mon succès, et me promit de faire tout ce qu'il pourrait pour que M. X*** ne se battît pas avec moi le surlendemain.

Triste chose ! j'entrais à peine dans la carrière dramatique, et, en moins de huit jours, j'étais déjà forcé de demander raison à deux hommes, non pas de critiques faites sur mon talent, mais d'injures faites à ma personne.

Quelques mots de de la Ponce m'avaient fait croire que l'arme choisie serait le pistolet, et ce que m'avait dit Carrel me confirma dans cette opinion ; il en résulta qu'ayant rencontré Adolphe, je lui racontai ce qui m'arrivait, le priant de venir, le lendemain, faire une partie de tir avec moi.

Quoique je n'eusse pas grand argent à dépenser, il m'en était toujours resté assez pour qu'une fois par mois, je pusse aller faire une séance chez Gosset.

J'y étais donc connu presque à titre d'habitué.

Nous arrivâmes vers les dix heures. Le garçon s'appelait Philippe.

— Philippe ! lui criai-je en passant, les pistolets n° 5, et vingt-cinq balles.

Philippe arriva.

— Les vingt-cinq balles, soit, dit-il ; mais les pistolets n° 5, non, à moins que vous ne vouliez tirer avec un seul.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'ils ont été loués ce matin à un monsieur qui avait un duel, et que vous voyez l'état dans lequel on vient de les rapporter.

En effet, le second pistolet n° 5 avait la sous-garde brisée et la crosse emportée.

— Et qui a fait cela ?

— Tiens ! une balle, dit Philippe.

— Eh bien, mais le monsieur qui le tenait ? ..

Il a eu les deux doigts coupés.

— Coupés ?

— Oh ! coupés !

— Il en est pour ses deux doigts, alors ?

— Et pour le raccommodage du pistolet.

— Et comment s'appelle-t-il, ce monsieur ?

Je ne me souviens pas de son nom, tout ce que je sais, c'est qu'il se battait avec M. Carrel.

— Bah ?

— Oui.

Vous êtes sûr ?

— Parbleu ! ce sont les témoins de M. Carrel qui ont rapporté les pistolets.

— Tiens, dis-je à Adolphe, voilà qui pourrait bien ajourner mon affaire de demain.

Je lui racontai, alors, que mon adversaire devait se battre le même jour avec Carrel, et que c'était probablement lui qui avait eu deux doigts coupés.

— C'est bien facile à savoir, dit Adolphe, allons prendre de ses nouvelles.

Nous nous rendîmes chez M. X*** ; c'était lui effectivement qui s'était battu ; c'était lui qui avait eu deux doigts emportés, l'annulaire et le petit doigt.

Je remis ma carte à son domestique, et nous sortîmes.

Nous n'avions pas descendu deux étages, que nous entendîmes le domestique courant après nous.

M. X*** me faisait prier d'entrer.

Je trouvai un homme tout souriant malgré sa blessure, tout courtois malgré son attaque.

— Pardon, monsieur, me dit-il, du sans façon dont j'use vis-à-vis de vous, en vous priant de remonter et d'entrer chez moi ; mais j'abuse de mon privilège de blessé.

— Et cette blessure est-elle grave, monsieur ? lui demandai-je.

— Non, j'en serai quitte pour deux doigts de la main droite ; et, puisqu'il m'en reste trois pour vous écrire que je suis fâché de vous avoir été désagréable, c'est tout ce qu'il me faut.

— Mais il vous reste aussi la main gauche pour me la donner, monsieur, lui dis-je, et ce sera mieux que de fatiguer la droite à quelque chose que ce soit.

Nous nous donnâmes la main ; nous causâmes de choses indifférentes ; puis, dix minutes après, nous prîmes congé l'un de l'autre.

Nous ne nous sommes jamais revus depuis, et, comme je l'ai dit, j'ai complètement oublié son nom.

C'est une grande faute de ma mémoire, car je m'en fusse toujours souvenu avec plaisir.

Et, singulière fantaisie du hasard, si cet homme n'avait pas eu une querelle avec Carrel, et si Carrel ne lui avait pas coupé deux doigts, c'était avec moi qu'il se battait, et il pouvait me tuer ou être tué par moi.

A quel propos, je vous le demande ?

CXXI

L'ARSENAL. — LA MAISON DE NODIER. — PROFIL DU MAITRE. — LE CONGRÈS DES BIBLIOPHILES. — LES TROIS CHANDELLES. — DEBUREAU. — MADEMOISELLE MARS ET MERLIN. — LA FAMILLE DE NODIER. — SES AMIS. — DANS QUELLES MAISONS J'AI DE L'ESPRIT. — LE SALON DE L'ARSENAL. — COMMENT NODIER RACONTAIT. — LE BAL ET LA BASSINOIRE.

J'ai dit que je reviendrais à Nodier, et je tiens parole.

Après le service que Nodier m'avait rendu en m'ouvrant les portes du Théâtre-Français, j'allai remercier Nodier.

Nodier fit mieux cette seconde fois qu'il n'avait fait la première, il m'ouvrit les portes de l'Arsenal.

Et qu'on ne s'effraye pas du mot, qu'on ne croie pas qu'il s'agit de quelque collection d'armes, de quelque musée d'artillerie ; les portes de l'Arsenal, c'étaient les portes de la maison de Charles Nodier.

Tout le monde connaît ce grand bâtiment sombre faisant suite au quai des Célestins, adossé à la rue de Morland et dominant la rivière, que l'on appelle l'Arsenal !

C'est là que demeurait Nodier.

Comment, un jour que Paris se préparait à la guerre,

s'éleva cette lourde bâtisse, sur un emplacement que l'on appelait [illegible] au-Plâtre ; comment, la lourde bâtisse élevée, [illegible] y fit fondre les canons dont on se servit si malheureusement à Pavie ; comment, manquant de terrain, il emprunta une grange à sa bonne ville de Paris, en promettant de la lui rendre ; comment, cette première [illegible] empruntée, il en emprunta une seconde, puis une [illegible]me ; comment, enfin, en vertu de cet axiome : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder, » il garda les trois granges empruntées ; — c'est ce que nous raconterons quand, à la suite de nos impressions de voyage en Europe, en Asie et en Afrique, viendront nos impressions de voyage dans Paris ; mais c'est ce qui, dans ces simples mémoires, nous entraînerait beaucoup trop loin. Ces granges, réunies au grand bâtiment dont nous avons parlé, servirent à enfermer des canons et à entasser de la poudre. Un jour, sous Henri II, une étincelle, — d'où venait-elle ? on n'en sait rien : d'où viennent les étincelles qui font les incendies terribles ! — une étincelle mit le feu à la poudrière ; la poudrière sauta ; Paris trembla, comme tremble Naples, comme tremble Catane, quand rugit le Vésuve ou quand bondit l'Etna ; les poissons périrent dans la rivière ; à cette commotion inattendue, les maisons du voisinage oscillèrent, puis croulèrent sur elles-mêmes. Melun, à douze lieues, frissonna au bruit de ce tonnerre ; trente personnes, enlevées par le volcan, retombèrent en lambeaux, cent cinquante furent blessées, et, comme on ignorait la cause de ce malheur, on l'attribua aux protestants, contre lesquels on n'était point fâché d'amasser des griefs

On comprend bien que les bâtiments élevés par François Ier, et les trois granges de la ville de Paris, disparurent dans cette commotion. Charles IX, qui était un grand bâtisseur, qui fit sculpter le Louvre, et tailler la fontaine des Innocents, Charles IX vint, avec son architecte, faire une visite à ces ruines, dressa le plan d'un nouveau bâtiment, commença les nouvelles constructions, et, comme c'était à la fois un grand artiste et un grand poète, il est probable qu'il les eût menées à bonne fin, sans la reine Catherine de Médicis, qui, ayant déjà eu un fils tué sous elle, n'était pas fâchée de se débarrasser de Charles IX, comme elle s'était débarrassée de François II, afin d'arriver vite à Henri III.

Que si cette accusation contre Catherine de Médicis paraissait un peu trop forte à nos lecteurs, qui aimeraient mieux voir, dans la mort de Charles IX, le jugement de Dieu, — ce qui peut très bien s'allier, d'ailleurs, avec l'empoisonnement de Charles IX par sa mère, — nous leur rapporterions le dialogue suivant, recueilli par Bassompierre ; il est court, mais instructif :

« — Sire, disait Bassompierre au roi Louis XIII, qui sonnait avec acharnement du cor dans l'embrasure d'une fenêtre du vieux Louvre, sire, vous avez tort de perdre ainsi tout votre souffle ; vous êtes faible de poitrine, et il pourrait bien vous en arriver autant qu'au roi Charles IX.

« — Mon cher Bassompierre, répondit Louis XIII, le roi Charles IX n'est pas mort pour avoir trop souvent et trop longuement sonné du cor ; il est mort pour avoir eu l'imprudence de se raccommoder avec sa mère, après avoir eu la prudence de se brouiller avec Catherine de Médicis. »

Revenons à l'Arsenal, et à un autre roi qui eut l'imprudence de se brouiller avec sa femme, ou plutôt avec la maison d'Autriche, dont sa femme était, — à Henri IV.

Ce fut, en effet, Henri IV qui acheva l'Arsenal, et qui fit planter ce beau jardin que l'on voit encore dans les cartes du temps de Louis XIII. Il le donna à Sully pour y placer son ministère des finances ; et c'était là que le parcimonieux ministre entassait les millions avec lesquels Henri comptait faire sa guerre de Flandre, lorsque le poignard de Ravaillac mit fin à cet étrange rêve du XVIIe siècle qui pourra bien devenir une réalité au XIXe, c'est-à-dire de ces sept républiques électives et de ces six monarchies héréditaires réglés par un pouvoir suprême, et érigées sous le titre de *Congrès de la paix*.

Eh ! oui, cher monsieur Cobden, vous avec qui j'ai passé de si mauvais jours, et fait de si tristes dîners en Espagne, l'idée de ce congrès de la paix n'est pas de vous, elle est de notre pauvre roi Henri IV. — Rendons à César ce qui appartient à César.

Ainsi, vous saurez cela, vous qui visitez l'Arsenal, ces beaux salons qui font encore aujourd'hui la bibliothèque de l'Arsenal, c'est Sully qui les fit dorer avec l'argent d'Henri IV.

En 1823, Charles Nodier fut appelé à la direction de cette bibliothèque ; il quitta la rue de Choiseul, qu'il habitait, pour venir s'établir dans son nouveau logement.

Oh ! ce n'était pas un logis bien magnifique, que celui qui reçut [illegible] locataires. Au premier palier d'un escalier à rampe [illegible] on trouvait à gauche, une porte joignant assez mal, et donnant sur un corridor carrelé ; la salle à manger et l'office étaient carrelés comme le corridor.

Trois autres pièces complétaient l'appartement, trois pièces de luxe parquetées et lambrissées : l'une était la chambre à coucher de madame Nodier ; l'autre, le salon ; l'autre le cabinet de travail, la bibliothèque et la chambre à coucher de Charles.

Charles avait deux existences bien distinctes ; son existence de la semaine, existence de travailleur et de bibliophile, son existence du dimanche, existence d'homme du monde et de maître de maison.

C'était un homme adorable que Nodier ; je n'ai rien vu et rien connu de si savant, de si artiste et de si bienveillant à la fois ; — excepté Méry peut-être. Au reste, n'ayant pas un vice, mais plein de défauts, de ces défauts charmants qui font l'originalité de l'homme de génie.

Nodier était prodigue, insouciant, flâneur ; oh ! mais flâneur avec délices, comme Figaro était paresseux. Peut-être pouvait-on lui reprocher d'aimer un peu trop tout le monde ; mais, cela, c'était encore par insouciance, pour ne pas se donner la peine de faire la division de ses sentiments.

Puis, disons-le, c'était le commun des martyrs que Nodier aimait de cette façon-là ; il avait un cercle de privilégiés qu'il aimait avec son cœur, ceux-là ; les autres, il ne les aimait qu'avec son esprit.

Nodier était l'homme savant par excellence ; il savait tout, puis encore une foule de choses au delà de ce tout. D'ailleurs, Nodier avait le privilège des hommes de génie : quand il ne savait pas, il inventait, et ce qu'il inventait, il faut l'avouer, était bien autrement probable, bien autrement coloré, bien autrement poétique, bien autrement ingénieux, et j'oserai dire bien autrement vrai que la réalité.

On comprend facilement qu'avec cette faculté inventive, Nodier était un véritable sac à paradoxes... Seulement, ses paradoxes, il ne vous forçait nullement à les adopter ; Nodier créait les trois quarts de ses paradoxes pour son amusement particulier.

Un jour que j'avais déjeuné chez un ministre, on me demandait :

— Comment s'est passé le déjeuner ?

— Bien, répondis-je ; mais, sans moi, je m'y serais cruellement ennuyé !

Eh bien, c'était la même chose pour Nodier : de peur de s'ennuyer, il créait des paradoxes, comme, moi, je raconte des histoires.

Je reviens sur ce que j'ai dit, que Nodier aimait un peu trop tout le monde ; ma phrase a presque l'air d'un reproche : on se tromperait en la prenant ainsi. Nodier aimait comme le feu réchauffe, comme la torche éclaire, comme le soleil luit : il aimait parce que l'amour et l'amitié étaient ses fruits, à lui, aussi bien que le raisin est le fruit de la vigne. Qu'on me permette de faire un mot pour cet homme qui en a tant fait, c'était un *aimeur*.

J'ai dit en amour et en amitié, parce qu'il en était, pour Nodier, des femmes comme des hommes. De même que Nodier aimait tous les hommes d'amitié, Nodier, dans sa jeunesse, — et jamais Nodier ne fut vieux, — Nodier aimait toutes les femmes d'amour. Combien en aima-t-il ainsi ? C'est ce qu'il lui eût été impossible de dire. D'ailleurs, comme tous les esprits éminemment poétiques, Nodier confondait toujours le rêve avec l'idéal, l'idéal avec la matière ; pour Nodier, toutes les fantaisies de son imagination avaient existé : Thérèse Aubert, la Fée aux miettes, Inès de las Sierras ; il vivait au milieu de toutes ces créations de son génie, et jamais sultan n'eut un plus magnifique harem.

Il est assez curieux de savoir comment travaillait un écrivain qui a produit tant de livres, et des livres si amusants. Je vais vous le dire.

L'homme que nous allons prendre, c'est le Nodier de la semaine, le Nodier romancier, savant, bibliophile, le Nodier écrivant le *Dictionnaire des Onomatopées*, *Trilby*, les *Souvenirs de jeunesse*.

Le matin, après deux ou trois heures d'un travail facile, après avoir couvert d'une écriture lisible, régulière, sans rature aucune, douze ou quatorze pages de papier de six pouces de haut sur quatre de large, Nodier jugeait sa tâche du matin finie, et sortait.

Une fois sorti, Nodier errait à l'aventure, suivant tantôt l'une ou l'autre allée des boulevards, tantôt la ligne de l'un ou de l'autre quai.

Qu'il fît cette route-ci ou celle-là, trois choses le préoccupaient : les étalages des bouquinistes, les boutiques de libraires, les magasins des relieurs, car Nodier était presque aussi friand de fines reliures que de livres rares, et je ne jugerais pas que, dans son esprit, il n'eût mis au même rang Deneuil, Derome, Thouvenin et les trois Elzévirs.

Cette course aventureuse de Nodier, retardée par les trouvailles de livres ou les rencontres d'amis, commençait d'ordinaire sur le midi, et aboutissait presque toujours, entre trois et quatre heures, chez Crozet ou chez Techener.

Là se réunissait, vers cette heure, le congrès des bibliophiles de Paris : le marquis de Ganay, le marquis de Chateaugiron, le marquis de Chalabre, Bérard, l'homme des Elzévirs, qui, dans ses moments perdus, fit la charte de 1830 ; enfin, le bibliophile Jacob, roi de la science bibliographique tant que Nodier n'était pas là, vice-roi quand Nodier arrivait.

Là, on s'asseyait et l'on causait *de omni re scibili et quibusdam aliis*.

La causerie durait jusqu'à cinq heures.

A cinq heures, Nodier prenait, pour s'en aller, la route opposée à celle qu'il avait prise le matin pour venir ; c'est-à-dire que, s'il était venu par les quais, il s'en retournait par les boulevards, et que, s'il était venu par les boulevards, il s'en retournait par les quais.

A six heures, Nodier dînait en famille.

Après le dîner, la tasse de café savourée en véritable Sybarite, à petites et longues gorgées, on enlevait la nappe et ce qui la couvrait, et, sur la table nue, on apportait trois chandelles.

Trois chandelles, et non pas trois bougies. Nodier préférait la chandelle à la bougie. Pourquoi ? Personne ne l'a jamais su. C'était un des caprices de Nodier.

Ces trois chandelles, jamais plus, jamais moins, étaient placées en triangle, Nodier apportait son travail commencé, ses plumes d'oie, — il exécrait les plumes de fer, — et il travaillait jusqu'à neuf ou dix heures du soir.

A cette heure, il sortait une seconde fois ; mais, alors, pour suivre invariablement la ligne des boulevards ; et, selon l'affiche, il entrait à la Porte-Saint-Martin, à l'Ambigu ou aux Funambules. On a vu que c'est à la Porte-Saint-Martin que je l'ai rencontré pour la première fois.

Il y avait trois acteurs qu'adorait Nodier : Talma, Potier et Debureau.

Quand j'ai connu Nodier, Talma était mort depuis trois ans ; Potier était retiré depuis deux ; il ne lui restait donc, comme attraction irrésistible, que Debureau.

C'est lui qui, le premier, a divinisé l'illustre Pierrot. A cet endroit, Janin n'est venu qu'après Nodier, et n'est que son imitateur.

Nodier avait vu près de cent fois *le Bœuf enragé*.

A la première représentation de la pièce, il avait attendu le Bœuf jusqu'à la fin, et, ne le voyant pas venir, il était sorti pour s'en informer à l'ouvreuse.

— Madame, lui demanda-t-il, voulez-vous m'apprendre pourquoi cette pantomime que je viens de voir jouer s'appelle *le Bœuf enragé* ?

— Monsieur, répondit l'ouvreuse, parce que c'est son titre.

— Ah ! fit Nodier.

Et il se retira satisfait de l'explication.

Les six jours de la semaine s'écoulaient parfaitement semblables les uns aux autres ; puis venait le dimanche.

Tous les dimanches, Nodier sortait à neuf heures du matin, et s'en allait déjeuner chez Guilbert de Pixérécourt, pour lequel, à la fois, il avait une grande amitié et une profonde admiration.

Il l'appelait le Corneille des boulevards.

Là, il trouvait le congrès scientifique de Crozet ou de Techener.

Nous avons dit que l'un de ces bibliomanes s'appelait le marquis de Chalabre. Il mourut laissant une bibliothèque du plus grand prix, et léguant cette bibliothèque à mademoiselle Mars. Mademoiselle Mars lisait peu, ou plutôt ne lisait pas du tout. Elle chargea Merlin de classer les livres du défunt, et d'en faire la vente. Merlin, le plus honnête homme de la terre, s'occupa de cette mission avec sa conscience ordinaire, et il feuilleta et refeuilleta si bien chaque volume, qu'un jour, il entra dans la chambre de mademoiselle Mars tenant trente ou quarante billets de mille francs, qu'il déposa sur une table.

— Qu'est-ce que cela, Merlin ? demanda mademoiselle Mars.

— Je ne sais, madame, dit celui-ci.

— Comment, vous ne savez ? Mais ce sont des billets de banque !...

— Sans doute.

— Où donc les avez-vous trouvés ?

— Mais dans un portefeuille pratiqué sous la couverture d'une Bible très rare. Comme la Bible était à vous, les billets de banque sont aussi à vous.

Mademoiselle Mars prit les billets de banque, qui, en effet, étaient bien à elle, et eut grand'peine à faire accepter à Merlin, en cadeau, la Bible dans laquelle les billets de banque avaient été trouvés.

Nodier rentrait chez lui de trois heures à quatre heures, et, comme M. Villenave, se laissait habiller et pomponner par sa fille Marie.

Car nous avons oublié de le dire — la famille de Nodier se composait de sa femme, de sa fille, de sa sœur madame de Tarcy, et de sa nièce.

A six heures, la table était mise chez Nodier. Trois ou quatre couverts en plus des couverts de la famille attendaient les dîneurs de fondation.

Trois ou quatre autres couverts attendaient les dîneurs de hasard.

Les dîneurs de fondation étaient de Cailleux, le directeur du Musée, le baron Taylor, qui, partant pour l'Égypte, laissa bientôt sa place à Visconti, François Wey, que Nodier aimait comme son enfant, et dont l'accent franc-comtois faisait second dessus de celui de Nodier, et Dauzats.

Les dîneurs de hasard étaient Bixio, le grand Saint-Valery et moi.

Saint-Valery était bibliothécaire comme Nodier. Il avait six pieds un pouce de hauteur. C'était un homme fort instruit, mais sans aucune originalité, ni aucun esprit. C'est sur lui que Méry fit ce vers :

Il se baisse, et ramasse un oiseau dans les airs !

Lorsqu'il était à sa bibliothèque, c'était chose bien rare qu'il fût obligé de prendre une échelle pour atteindre un livre, si haut qu'il fût placé. Il allongeait un de ses longs bras, se haussait sur la pointe de ses longs pieds, et allait chercher, reposât-il sous la frise, le livre demandé.

Au reste susceptible au plus haut degré, et ne pouvant digérer les plaisanteries, si inoffensives qu'elles fussent, sur sa grande taille ; il m'en voulut très longtemps, parce qu'un jour qu'il se plaignait à madame Nodier d'un violent rhume de cerveau, je lui demandai s'il n'avait pas eu froid aux pieds l'année dernière.

Une fois admis dans cette douce et bonne intimité de la maison, on allait dîner chez Nodier à son plaisir. S'il fallait ajouter un, deux, trois couverts, aux couverts d'attente, on les ajoutait ; s'il fallait allonger la table, on l'allongeait. Mais malheur à celui qui arrivait le treizième ! celui-là dînait impitoyablement à une petite table, à moins qu'un quatorzième convive, encore plus inattendu que lui, ne vînt le relever de sa pénitence.

Bientôt je fus un de ces intimes dont je parlais tout à l'heure, et ma place à table fut fixée, une fois pour toutes, entre madame Nodier et Marie Nodier. Quand j'apparaissais à la porte, on me recevait avec des cris de joie, et il n'y avait pas jusqu'à Nodier qui n'allongeât vers moi ses deux grands bras pour me serrer les mains ou pour m'embrasser. Au bout d'un an, ce qui n'était qu'un point de fait devint un point de droit : cette place m'attendait vide jusqu'à l'enlèvement du potage, alors, on se hasardait à la donner ; mais, fût-elle donnée, celui qui me remplaçait eût-il été là depuis dix minutes, depuis un quart d'heure, depuis une demi-heure, fût-ce au dessert que j'arrivasse, il se levait ou on le faisait lever, et ma place m'était rendue.

Nodier prétendait que j'étais une bonne fortune pour lui, en ce que je le dispensais de causer ; mais ce qui, en pareil cas, était la joie du paresseux maître de maison, était le désespoir de ses convives : dispenser de causer le plus charmant causeur qu'il y eût au monde, c'était presque un crime : il est vrai qu'une fois chargé de cette vice-royauté de la conversation, je mettais un amour-propre inouï à bien remplir ma charge. Il y a des maisons où l'on a de l'esprit sans s'en douter, et d'autres maisons où l'on est bête malgré soi. Moi, j'avais trois maisons de prédilection, trois maisons où flambaient incessamment ma verve, mon entrain, ma jeunesse : c'était la maison de Nodier, la maison de madame Guyet-Desfontaines, et la maison de Zimmermann. Partout ailleurs, j'avais encore quelque esprit, mais l'esprit de tout le monde.

Au reste, soit que Nodier parlât, — et alors, grands et petits enfants se taisaient pour l'écouter ; — soit que son silence livrât la conversation à Dauzats, à Bixio et à moi, on arrivait toujours sans avoir compté les heures, à la fin d'un dîner charmant, enviable par le prince le plus puissant de la terre, pourvu que ce prince fût un prince spirituel.

A la fin de ce dîner, on servait le café à la table même. Nodier était bien trop Sybarite pour se lever de table, et pour aller prendre son moka, debout et mal à son aise, dans un salon encore mal chauffé, quand il pouvait le prendre allongé sur sa chaise, dans une salle à manger bien tiède, et bien parfumée de l'arome des fruits et des liqueurs.

Pendant ce dernier acte, ou plutôt cet épilogue du dîner, madame Nodier se levait avec Marie pour aller éclairer le salon. Moi qui ne prends ni café ni liqueurs, je les suivais pour les aider dans cette tâche, où ma longue taille, qui me permettait d'allumer le lustre et les candélabres sans monter sur les fauteuils, leur était utile. Il va sans dire que, si Saint-Valery était là, comme il avait un pied de plus que moi la charge d'allumeur lui revenait de droit.

Grâce à nous donc, le salon s'illuminait ; — c'était une solennité qui n'avait lieu que le dimanche : les autres jours, on était reçu dans la chambre de madame Nodier ; — en s'illuminant, le salon éclairait des lambris peints en blanc

avec des [illegible] du temps de Louis XV, un ameublement de la plus [illegible] simplicité, composé de douze chaises ou fauteuils et d'un canapé recouverts en casimir rouge, et complétés par des rideaux de même couleur, par un buste [illegible] par une statue d'Henri IV enfant, par un portrait [illegible] Nodier et par un paysage de Regnier représentant une vue des Alpes.

A gauche en entrant, dans un enfoncement pareil à une [illegible] alcôve, était le piano de Marie. Cet enfoncement [illegible] assez de largeur pour que les amis de la maison pussent, comme dans la ruelle d'un lit du temps de Louis XIV, rester près de Marie et causer avec elle, tandis qu'elle jouait, du bout de ses doigts si agiles et si surs, des contredanses et des valses.

Mais ces contredanses et ces valses n'arrivaient qu'à un moment donné, deux heures étaient invariablement consacrées : de huit à dix heures à la causerie, de dix heures à une heure du matin, on dansait.

Cinq minutes après l'encadrage du salon par madame Nodier, Marie et moi, entraient Taylor et de Cailleux d'abord, qui étaient chez eux bien plus que Nodier n'était chez lui ; puis Nodier, appuyé au bras de Dauzats, de Francis Wey ou de Bixio, car, quoique Nodier n'eut guère que trente-huit ou quarante ans à cette époque, Nodier, comme ces grandes plantes grimpantes qui couvrent toute une muraille de feuilles et de fleurs, avait déjà besoin de s'appuyer à quelqu'un.

Derrière Nodier entrait le reste des convives, avec la petite fille dansant et sautant.

Dix minutes après, commençaient d'arriver les habitues. C'étaient Fontanay et Alfred Johannot, ces deux figures volées, toujours tristes au milieu de notre gaieté et de nos rires, comme si elles eussent eu un vague pressentiment du tombeau ; c'était Tony Johannot, qui n'arrivait jamais sans quelque dessin ou quelque eau-forte nouvelle dont s'enrichissaient ou l'album ou les cartons de Marie ; c'était Barye, si isolé au milieu du bruit, que sa pensée semblait toujours envoyée par son corps à la recherche de quelque merveille ; c'était Louis Boulanger, avec sa variété d'humeur, aujourd'hui triste, demain gai, toujours si grand peintre, si grand poète, si bon ami ; c'était Francisque Michel, un fouilleur de chartes, quelquefois si préoccupé de ses recherches de la journée, qu'il oubliait qu'il venait avec un feutre du temps de Louis XIII et des souliers jaunes ; c'était de Vigny, qui, doutant de sa future transfiguration, daignait encore se mêler aux hommes ; de Musset, presque enfant, rêvant ses *Contes d'Espagne et d'Italie* ; c'étaient, enfin, Hugo et Lamartine, ces deux rois de la poésie, ces pacifiques Etéocle et Polynice de l'art, dont l'un portait le sceptre et l'autre la couronne de l'ode et de l'élégie.

Hélas ! hélas ! que sont devenus tous ceux qui étaient là ? Fontanay et Alfred Johannot sont morts ; de Vigny s'est fait invisible ; Taylor a renoncé aux voyages ; Lamartine, au gouvernement provisoire, a laissé tomber la France de sa main ; Hugo est député, et essaye de ramasser cette France, qui a été trop lourde à la main de son collègue ; nous autres, nous sommes dispersés, suivant chacun de notre côté une route laborieuse, hérissée de mauvais vouloirs, de lois épineuses, de petites haines ministérielles ; et nous allons, aveugles et fatigués, vers ce nouveau monde que Dieu garde pour nos fils et nos petits-fils, que nous ne verrons pas, nous, mais dont au moins nos tombes, comme des bornes milliaires, indiqueront le chemin.

Revenons à ce salon où entraient successivement, au milieu d'une effusion de joie causée par leur vue, ceux-là que je viens de nommer. Si Nodier, en sortant de table, allait s'étendre dans son fauteuil à côté de la cheminée, c'est qu'il voulait. Sybarite égoïste, savourer à son aise, en suivant un rêve quelconque de son imagination, ce moment de béatitude qui suit le café ; si, au contraire, faisant un effort pour rester debout, il allait s'adosser au chambranle de la cheminée, les mollets au feu, le dos à la glace, c'est qu'il allait conter. Alors on souriait d'avance au récit prêt à sortir de cette bouche aux lignes fines, spirituelles et moqueuses ; alors, en se taisant ; alors, se déroulait une de ces charmantes histoires de sa jeunesse, qui semblent un roman de Longus ou une idylle de Théocrite. C'était à la fois Walter Scott et Perrault ; c'était le savant aux prises avec le poète ; c'était la mémoire en lutte avec l'imagination. Non seulement Nodier était amusant à entendre, mais encore il était charmant à voir : son long corps efflanqué, ses longs bras maigres, ses longues mains pâles, son long visage plein d'une mélancolique sérénité, tout cela s'harmonisait et se fondait avec sa parole un peu traînante, et avec cet accent franc-comtois dont j'ai déjà parlé, et, soit que Nodier eût entamé le récit d'une histoire d'amour, d'une bataille dans les plaines de la Vendée, d'un drame sur la place de la Révolution, d'une conspiration de Cadoudal ou d'Georget, il fallait écouter presque sans souffle, tant l'art admirable du conteur savait tirer le suc de chaque chose, — ceux qui entraient faisaient silence, saluaient de la main, et allaient s'asseoir dans un fauteuil, ou s'adosser contre le lambris ; et le récit finissait toujours trop tôt ; il finissait on ne savait pourquoi, car on comprenait que Nodier eut pu puiser éternellement dans cette bourse de Fortunatus qu'on appelle l'imagination. On n'applaudissait pas, non, on n'applaudit pas le murmure d'une rivière, le chant d'un oiseau, le parfum d'une fleur ; mais, le murmure éteint, le chant évanoui, le parfum évaporé, on écoutait, on attendait, on désirait encore !

Mais Nodier se laissait doucement glisser du chambranle de la cheminée sur son grand fauteuil ; il souriait, il se tournait vers Lamartine ou vers Hugo.

Assez de prose comme cela, disait-il ; des vers, des vers allons !

Et, sans se faire prier, l'un ou l'autre poète, de sa place les mains appuyées au dossier d'un fauteuil, ou les épaules assurées contre le lambris, laissait tomber de sa bouche le flot harmonieux et pressé de sa poésie ; et, alors, toutes les têtes se tournaient, prenant une direction nouvelle, tous les esprits suivaient le vol de cette pensée qui, portée sur ses ailes d'aigle, jouait alternativement dans la brume des nuages, parmi les éclairs de la tempête, ou au milieu des rayonnements du soleil.

Cette fois, on applaudissait ; puis, les applaudissements éteints, Marie allait se mettre à son piano, et une brillante fusée de notes s'élançait dans les airs. C'était le signal de la contredanse, on rangeait chaises et fauteuils ; les joueurs se retranchaient dans les angles, et ceux qui, au lieu de danser, préféraient causer avec Marie, se glissaient dans l'alcôve.

Nodier était un des premiers à la table de jeu : longtemps il n'avait voulu jouer qu'à la bataille, et s'y prétendait d'une force supérieure ; enfin, il avait fait une concession au goût du siècle, et jouait à l'écarté.

Le bal commençait, et Nodier, qui avait d'ordinaire fort mauvais jeu demandait des cartes. A partir de ce moment, Nodier s'annihilait, disparaissait, était complètement oublié. Nodier, c'était l'hôte antique qui s'efface pour faire place à celui qu'il reçoit, lequel, alors, devient chez lui maître en son lieu et place.

D'ailleurs, après avoir disparu un peu, Nodier disparaissait tout à fait. Il se couchait de bonne heure, ou plutôt, on le couchait de bonne heure. C'était à madame Nodier qu'était réservé ce soin d'endormir le grand enfant ; elle sortait, en conséquence, la première du salon, et allait préparer la couverture. Alors, l'hiver, dans les grands froids, quand par hasard il n'y avait pas de feu à la cuisine, on voyait, au milieu des danseurs, une bassinoire passer, s'approcher de la cheminée du salon, ouvrir sa large gueule, y recevoir la cendre chaude, et entrer dans la chambre à coucher.

Nodier suivait la bassinoire, et tout était dit.

Voilà ce qu'était Nodier, voilà quelle était la vie de cet homme excellent.

Un jour, nous le trouvâmes humble, embarrassé, honteux. L'auteur du *Roi de Bohême et ses sept Châteaux* venait d'être nommé académicien.

Il nous fit ses excuses bien humbles, à Hugo et à moi ; nous lui pardonnâmes.

Après avoir refusé cinq fois, Hugo fut nommé à son tour. Il ne me fit pas ses excuses, et il eut raison, car je ne lui eusse pas pardonné, à lui !

CXXII

GUIZARD ME TRANSMET LES ORDRES DU DUC D'ORLÉANS. — JE SUIS NOMMÉ BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT. — COMME QUOI IL EN RÉSULTE QUATRE CENTS FRANCS D'ÉCONOMIE POUR SON ALTESSE. — RIVALITÉ AVEC CASIMIR DELAVIGNE. — PÉTITION DES CLASSIQUES CONTRE LES PIÈCES ROMANTIQUES. — LETTRE A L'APPUI, DE MADEMOISELLE DUCHESNOIS. — RONDE FANTASTIQUE. — PAR QUI RACINE FUT DÉCLARÉ N'ÊTRE QU'UN POLISSON. — BELLE INDIGNATION DU « CONSTITUTIONNEL ». — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « MARINO FALIERO ».

On se rappelle que, dans la courte conversation que j'avais eu l'honneur d'avoir avec M. le duc d'Orléans dans sa loge, il m'avait exprimé le désir de me garder près de lui.

Je n'avais aucun motif, ma liberté conquise, pour m'éloi-

gner de l'homme qui, au bout du compte, en m'assurant la vie matérielle pendant six ans, m'avait permis de continuer mes études, et de devenir ce peu que j'étais.

D'ailleurs, à cette époque, M. le duc d'Orléans représentait parfaitement cette nuance d'opposition dans laquelle mon titre de fils d'un général républicain me classait naturellement.

M. le duc d'Orléans, fils de régicide, membre du club des Jacobins, défenseur de Marat, obligé de Collot d'Herbois, n'paraissait même, je dois le dire, s'il n'avait pas énormément reculé depuis 1793, être beaucoup plus avancé en 1829 que je ne l'étais moi-même.

esprit depuis assez de temps pour qu'elles eussent eu celui d'y mûrir, quand je reçus une lettre d'Oudard qui me priait de passer à son bureau.

Autrefois, une pareille invitation m'eût fort inquiété ; aujourd'hui, elle me faisait sourire.

Je me présentai ; Raulot me salua jusqu'à terre ; il ouvrit la porte et annonça :

— M. Alexandre Dumas.

Oudard vint à moi en riant.

— Eh bien, me dit-il, mon cher poète, il paraît que décidément vous avez un succès ?

— Mais oui.

Charles Nodier.

Il y avait bien ce mot qu'il m'avait dit le jour où j'avais écrit sous sa dictée : « Monsieur Dumas, souvenez-vous que, quand on ne descendrait de Louis XIV que par un de ses bâtards, c'est encore un assez grand honneur pour qu'on en soit fier. »

Mais, ce mot, je l'avais provoqué par mon ignorante hésitation. D'ailleurs, on peut être fier de descendre de Louis XIV tout en blâmant les turpitudes de Louis XV et les fautes de Louis XVI ; or, qui avait fait surtout nos pères républicains ? Le Parc-aux-Cerfs et le Petit-Trianon.

Le duc d'Orléans était donc, sinon un prince républicain comme on l'avait appelé en 1792, du moins un prince citoyen comme on l'appelait en 1829.

Somme toute, c'était chose honorable pour ma position, et une chose sympathique à mon cœur, que de rester attaché à M. le duc d'Orléans.

Toutes ces réflexions s'étaient déjà présentées à mon

— D'abord, recevez en tous mes compliments. Mais qui pouvait prévoir cela ?

— Ceux qui m'avaient supprimé mes gratifications et retenu mes appointements, car je présume que, s'ils eussent prévu une chute, ils n'auraient pas eu la cruauté de m'exposer à mourir de faim, moi et ma mère.

— Est-ce que M. de Broval ne vous a pas écrit, le soir de la représentation ? me dit Oudard un peu embarrassé.

— Si fait ; voici sa lettre.

Je lui montrai la lettre qu'on a lue.

— Et je la garde comme un modèle, continuai-je en la remettant dans ma poche.

— Comme un modèle de quoi ?

— De fausseté diplomatique et de plate courtisanerie.

— Bon ! voilà de grands mots !

— Vous avez raison, il ne faut pas appliquer les grands mots aux petites choses.

— Voyons, ne parlons plus de cela : parlons de votre position dans la maison.

— Mais, rappelle parler de choses en l'air.

... votre position dans le passé. Je sais bien que ... désirez de rester dans la maison aux conditions où vous y étiez; nous ne voudrions pas non plus... Il vous faut du loisir pour travailler.

Allons, seigneur Mecène, parlez au nom d'Auguste; j'écoute.

— Non, c'est à vous de parler, au contraire. Que désirez-vous?

— Moi ? je désirais un succès, je l'ai eu; je ne désire plus rien.

— Mais, nous, que pouvons-nous faire pour vous qui vous soit agréable?

— Pas grand'chose.

— Il y a bien, cependant, dans la maison, quelque place que vous ambitionniez?

— Je n'en ambitionne aucune; mais il y en a une qui me conviendrait.

— Laquelle?

— Celle de collègue de M. Casimir Delavigne à la bibliothèque.

Oudard laissa échapper un mouvement des muscles de la face, qui voulait dire : « Vous êtes bien ambitieux, mon ami. »

— Ah ! oui, je comprends, repris-je ce sera difficile.

— Dame ! reprit Oudard, nous avons déjà Vatout et Casimir, un bibliothécaire et un sous-bibliothécaire.

— Sans doute et c'est beaucoup, n'est-ce pas, quand on n'a point de bibliothèque?

En effet, la bibliothèque du duc d'Orléans était, à cette époque surtout, assez médiocre.

— Comment, pas de bibliothèque? s'écria Oudard, qui, comme les servantes du curé, ne pouvait pas souffrir, que l'on dépréciât son presbytère. Nous avons trois mille volumes !

— Vous vous trompez, mon cher Oudard : c'est trois mille quatre; car j'ai vu avant-hier, chez M. le duc d'Orléans, les *Mémoires de Dumouriez* qui arrivaient de Londres.

Avec quelque bonhomie que j'eusse relevé cette erreur de chiffres, Oudard sentit le coup; il n'était pas de force à le parer : sans s'avouer touché, il continua :

— Eh bien, c'est à merveille, mon ami; j'exprimerai à monseigneur votre désir de rester attaché à la maison comme bibliothécaire.

Je l'arrêtai.

— Ah ça ! entendons-nous bien, Oudard.

— Je ne demande pas mieux.

— Vous m'avez fait venir, n'est-ce pas?

— Certainement.

— Ce n'est pas moi qui suis venu de moi-même.

— Non.

— Je ne serais pas venu si vous ne m'eussiez pas écrit.

— Vous eussiez eu tort.

— C'est possible; mais, enfin, je ne fusse pas venu. Maintenant, vous parlez d'un désir, je n'en ai exprimé aucun; ce n'est pas moi qui désire rester attaché à la maison; si l'on désire me garder, on me fera bibliothécaire, quant aux appointements, on peut ne m'en point allouer; vous voyez que je donne de grandes facilités à Son Altesse royale.

— Ah ça ! vous serez donc toujours mauvaise tête ?

— Non; mais je me souviens de ce que M. le duc d'Orléans a daigné écrire, voilà un mois, de sa propre main en face de mon nom : « Supprimez les gratifications, etc., etc. »

— Allons, je vais vous dire une chose qui va vous raccommoder avec le prince.

— Ah ! mon cher Oudard, je suis, en vérité, trop peu de chose pour me croire le droit d'être brouillé avec lui.

— Eh bien, je crois qu'il acceptera la dédicace de votre drame.

— La dédicace de mon drame, mon cher Oudard, appartient à celui qui l'a fait jouer, mon drame d'*Henri III* sera dédié à Taylor.

— Vous faites une faute, mon cher ami.

— Non, j'acquitte une dette.

... en parlons plus, ainsi, bibliothécaire comme Casimir Delavigne...

... comme Vatout, si vous trouvez que la comparaison vous ... plus de facilités.

— Savez-vous que vous êtes devenu épigrammatique depuis votre succès?

Non, ... je dis tout haut ce que je pensais tout bas.

— Allons, je vois bien que je n'aurai pas le dernier mot.

— Si fait; trouvez un mot auquel je ne trouve pas de réponse.

— Au revoir !

— Adieu !

Deux jours après, Oudard me fit revenir; il avait trouvé une chose qui me convenait bien mieux que d'être bibliothécaire : c'était d'être lecteur de madame la duchesse d'Orléans.

Je remerciai Oudard; mais je lui déclarai que je m'en tenais à ma première idée, d'être bibliothécaire ou de ne rien être du tout.

Nous nous quittâmes un peu plus froidement que la première fois.

Le surlendemain, je recevais une troisième lettre; pour le coup, il avait trouvé la chose qui me convenait mieux que toute chose : on me faisait chevalier d'honneur de madame Adélaïde !

Je persistai dans mon entêtement à l'endroit de la bibliothèque.

Enfin, sur une quatrième invitation, je revins une quatrième fois.

On se décida à faire ce que je demandais; j'étais nommé bibliothécaire adjoint, à douze cents francs.

Comme j'avais annoncé d'avance que la question d'argent n'avait aucune importance, on en avait profité pour proposer à monseigneur une réduction de trois cents francs du bibliothécaire sur l'employé.

Cela n'eût rien été; mais écoutez, et qu'Harpagon et Grandet se pendent de n'avoir pas trouvé ce qu'avaient trouvé les gens qui faisaient les affaires de M. le duc d'Orléans et les miennes.

Comme il y avait six mois que l'on ne me payait plus mes appointements, on antidata ma nomination de six mois.

Il en résulta que, comme j'avais quinze cents francs à titre d'employé, et douze cents francs à titre de bibliothécaire, on économisa, en me payant ces six mois-là comme bibliothécaire, une somme de cent cinquante francs, — qui, jointe à mes gratifications non payées de 1829, constituait une économie de trois cent cinquante francs; — lesquels trois cent cinquante francs, joints aux cinquante francs supprimés à ma gratification de 1828, faisaient un bénéfice net de quatre cents francs pour la caisse princière.

On en conviendra, c'étaient des hommes à larges vues, n'est-ce pas ? que ceux qui entouraient le duc d'Orléans.

Malheureusement, ce furent exactement les mêmes hommes qui entourèrent plus tard le roi.

Installé à la bibliothèque, j'y fis connaissance avec Vatout et Casimir Delavigne, qui, ainsi que me l'avait laissé pressentir Oudard, ne me virent pas arriver là avec un grand plaisir.

Casimir Delavigne surtout, qui me revint plus tard, mais qui, d'abord, eut beaucoup de peine à me pardonner mon succès d'*Henri III*.

En effet, mon succès d'*Henri III* prenait l'année, et, comme il y a un proverbe qui dit qu'il n'y a pas au théâtre deux succès à la fois, le succès d'*Henri III* gênait le succès de *Marino Faliero*, qui attendait son tour, et dans lequel mademoiselle Mars devait jouer Héléna.

Mais mademoiselle Mars avait pour trois grands mois d'*Henri III*; puis venait son congé de deux mois; *Marino Faliero* se trouvait donc remis à l'hiver suivant.

Ce n'était point le compte de Casimir Delavigne.

J'ai dit comment les affaires dramatiques se traitaient chez Casimir Delavigne : le conseil de famille fut rassemblé à l'endroit de *Marino Faliero*, et l'on décida que le doge de Venise émigrerait à la Porte-Saint-Martin; que madame Dorval, dont la réputation commençait à grandir, remplacerait mademoiselle Mars, et qu'on débaucherait Ligier de l'Odéon pour jouer Marino Faliero.

Cette émigration fit grand bruit. — Casimir à la Porte-Saint-Martin ! c'était Coriolan chez les Volsques; tous les journaux retentirent de plaintes et de lamentations sur cet exil du barde national, et l'on commença à me considérer comme un usurpateur qui venait de chasser un roi couronné et sacré de son trône légitime.

La situation se compliqua d'un événement aussi nouveau qu'inattendu.

Une pétition au roi parut, laquelle suppliait Sa Majesté de faire, en faveur de Corneille, de Molière et de Racine, — qui, debout sur leurs piédestaux de marbre du foyer, n'avaient rien à voir dans cette question, — ce que l'auguste prédécesseur de Sa Majesté avait fait en faveur du roi Ferdinand VII chassé par les Cortès de les rétablir sur leur trône.

Hélas ! personne moins que moi n'a jamais aspiré à prendre le trône de personne. A me faire une chaise ou un fauteuil commode, oui; élevé, oui; en vue, oui; mais un trône ! le mot et la chose étaient par trop classiques, et je n'y songeais point.

C'est incroyable, n'est-ce pas ? qu'il se soit trouvé sept hommes de lettres assez ineptes, assez inhabiles, assez ridicules pour s'adresser à un roi, et pour prier ce roi de proscrire un genre, c'est-à-dire une chose invisible insaisissable, indéfinissable même, pour lui dire hardiment : Sire, nous sommes les représentants de l'art, nous seuls savons ce que c'est que le beau, nous seuls avons la science, le goût, le génie, le public nous suffit. C'est vrai aussitôt que nous apparaissons, nos tragédies n'attirent personne, c'est vrai, **quand on les joue ; les comédiens nous représentent avec** une répugnance inconcevable, c'est vrai, puisque faisant les mêmes frais pour nos pièces, ils n'en tirent pas les mêmes profits, mais n'importe ! il nous est dur de mourir, d'être oubliés, nous aimons mieux être sifflés qu'ensevelis, ordonnez, sire, qu'on joue, qu'on ne joue que nous, — car nous sommes les seuls héritiers de Corneille de Molière et de Racine, tandis que les nouveaux venus ne sont que des bâtards de Shakespeare, de Gœthe et de Schiller ! »

Comme c'était logique ! J'étais un bâtard de Shakspeare, de Gœthe et de Schiller, parce que je venais de faire *Henri III*, pièce si éminemment française, que, s'il y avait un reproche à lui faire, c'était de représenter trop fidèlement les mœurs de la fin du XVI^e^ siècle.

Et, comme, en effet, la chose n'est pas croyable, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la pétition de ces messieurs :

Sire,

« La gloire des lettres n'est pas la moins éclatante des gloires françaises, et la gloire de notre théâtre la moins brillante de nos gloires littéraires.

« Ainsi pensaient vos aïeux, quand ils ont honoré le Théâtre-Français d'une protection spéciale, ainsi pensait Louis XIV, à qui il a dû sa première organisation. Persuadé que les chefs-d'œuvre de son règne avaient fait éclore ne pouvaient être représentés avec trop de perfection, ce roi protecteur des lettres a voulu que les meilleurs acteurs dissémines dans les diverses troupes que possédait alors la capitale, fussent réunis en une seule, sous le titre de Comédiens ordinaires du roi.

« Il donna à cette troupe d'élite des règlements, il lui accorda des droits, et, entre autres, le privilège exclusif de représenter la tragédie et la haute comédie, et il ajouta à ces faveurs celle de la doter. Son but, en cela, vous le savez, sire, n'était pas seulement de récompenser des acteurs qui avaient le bonheur de lui plaire, mais aussi de les encourager dans la pratique d'un genre qui, par son élévation, était en harmonie avec son âme royale, mais aussi de perpétuer la prospérité de ce genre, et d'asseoir sur des bases solides un théâtre modèle soit pour les auteurs, soit pour les auteurs.

« Longtemps les intentions de Louis XIV ont été remplies sous ses successeurs qui n'ont dégénéré de lui ni en goût ni en générosité, les deux genres qu'il affectionnait, et auxquels la scène française devait sa dignité et sa supériorité, y ont régné presque sans partage.

Tel était encore l'état des choses à l'époque du décès de votre auguste père : pourquoi faut-il avouer qu'il n'est plus tel aujourd'hui ?

« La mort de l'acteur qui rivalisait de talent avec les acteurs les plus parfaits de quelque époque que ce soit, a porté plus d'un dommage au noble genre dont il était le soutien soit par dépravation de goût, soit par conscience de leur impuissance à le remplacer, quelques sociétaires du Théâtre-Français, prétendant que le genre où Talma excellait ne pouvait plus être utilement exploité, se sont efforcés d'exclure la tragédie de la scène, et de lui substituer des pièces composées à l'imitation des drames les plus bizarres que puissent offrir les littératures étrangères : drames qu'avant cette époque, on n'avait osé reproduire que sur nos théâtres infimes.

« Que des acteurs médiocres aient cette prétention, est bien d'accord avec leur médiocrité, que, ne pouvant s'élever jusqu'à la tragédie, ils veuillent la ravaler au niveau de leur talent, cela se conçoit ; mais ce qu'on a peine à concevoir, sire, c'est que cette prétention soit encouragée par les préposés qui devraient la combattre.

Non seulement ils violent les droits fondés sur les règlements pour favoriser, en toute circonstance, le genre objet de leur prédilection, mais, pour satisfaire aux exigences de ce genre, qui a moins pour but d'élever l'âme, d'intéresser le cœur, d'occuper l'esprit, que d'éblouir les yeux par des moyens matériels, par le fracas des décorations et par l'éclat du spectacle, ils épuisent la caisse du théâtre, ils accroissent sa dette ; ils opèrent sa ruine. Et, cependant, comme la tragédie, malgré tout ce qu'on fait contre elle, lutte encore avec quelque avantage contre son ignoble rival, non contents de se refuser aux frais nécessaires, à l'appareil qu'elle réclame, les protecteurs de celui-ci s'étudient à déconcerter l'ensemble des représentations tragiques, à le donner pour aide aux principaux rôles que des sujets réprouvés par le public, bien plus encore, pour rendre toute représentation tragique désormais impossible, anticipant sur l'époque où les deux premiers sujets tragiques, mademoiselle Duchesnois et M. Lafond, devront prendre leur retraite, ils prétendent les contraindre à sortir, sous le nom de congé, un exil dont on sait, pendant la durée duquel on se flatte de consommer l'irréparable destruction du théâtre de Racine, Corneille et Voltaire.

« Sire, les agents sur lesquels votre ordonnance se repose des soins de surveiller et de diriger le théâtre répondent-ils bien à vos intentions protectrices ? Est-ce pour favoriser l'usurpation du mélodrame, est-ce pour lui livrer la scène tragique que les clefs leur en ont été remises ? Les lois que votre libéralité met à leur disposition ne sont-elles employées dans l'intérêt du bon goût, doivent-ils être prodigues dans l'intérêt de leur goût particulier, qui tend à restreindre le domaine de ces grands hommes à la Melpomène des boulevards, et à réduire leur art sublime à la condition d'un vil métier ?

« Persuadés, sire, que la gloire de votre règne est intéressée à ce qu'aucune des sources de la gloire française ne soit altérée, nous croyons devoir appeler votre attention sur la dégradation dont le premier de nos théâtres est menacé.

« Sire, le mal est grand déjà ! encore quelques mois, et il sera sans remède, encore quelques mois, et terme tout à fait aux ouvrages qui faisaient les délices de la plus polie des cours, de la nation la plus éclairée, le théâtre fondé par Louis le Grand sera tombé au-dessous des tréteaux les plus abjects, ou plutôt le Théâtre-Français aura cessé d'exister.

« *Signé :* A. V. Arnault, N. Lemercier, Viennet, Jouy, Andrieux, Jay, O. Leroy. »

Cette curieuse pièce était flanquée d'une autre pièce non moins curieuse ; — quand nous disons flanquée, nous aurions dû dire précédée. — La lettre de mademoiselle Duchesnois que nous allons reproduire en entier, comme nous avons fait de la pétition de ces messieurs, était la fusée volante par laquelle on avertissait le public qu'on allait tirer le grand feu d'artifice.

On se rappelle la visite que M. Lafond m'avait faite à mon bureau, pour me demander si je n'avais pas dans ma pièce un gaillard bien campé qui vînt dire à la reine Christine : « Sacrebleu ! Votre Majesté n'a pas le droit de faire assassiner ce pauvre diable ! »

On se rappelle que je lui avais répondu que non.

Sur quoi M. Lafond avait pirouetté et s'était retiré en disant que, dans ce cas, sa visite était non avenue.

Lors de la lecture d'*Henri III*, M. Lafond s'était dit que ce gaillard bien campé, trop bien campé même, qu'on appelait le duc de Guise, lui revenait de droit, lorsque, pas du tout, il avait vu distribuer ce rôle à Joanny, qui l'avait joué, sinon d'une manière irréprochable, du moins d'une manière remarquable.

Il en avait été autant de la pauvre mademoiselle Duchesnois, elle avait vu passer successivement devant elle les deux rôles de Christine et de la duchesse de Guise ; elle m'avait fait l'honneur de les désirer tous deux, et deux fois, avec beaucoup de peine, je lui avais expliqué les impossibilités que je voyais à ce qu'elle jouât les deux rôles, il en résultait que mademoiselle Duchesnois était furieuse, que la fureur est mauvaise conseillère et qu'en somme mademoiselle Duchesnois, dans sa fureur, écrivait la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'aurais voulu rester étrangère à la querelle qui s'est engagée dans les journaux, relativement au Théâtre-Français ; mais on se fonde sur des faits erronés pour défendre un système qui compromet notre existence sociale ; je crois devoir au public des explications qui montreront la question sous son vrai jour.

« Sans doute le devoir des Comédiens français est, avant tout, de conserver la faveur du public, et l'on ne peut nous faire aucun reproche sous ce rapport, puisque, depuis trois années, nous avons laissé écrouler successivement, à grands frais, tous les ouvrages du nouveau genre ; il en est résulté que nos parts ont baissé de seize mille à sept mille francs et que nous avons contracté, dans ce laps de temps, une dette que l'on porte à cent mille francs.

« Cependant, l'ancien répertoire et les ouvrages formés d'après les grands maîtres, *Tartufe*, *Phèdre*, *Zaïre*, *Germanicus*, *Sylla*, *Pierre de Portugal*, *Marie Stuart*, *l'École des vieillards*, *Blanche*, *le Roman*, s'ils n'enrichissent plus le théâtre, continuent à faire l'argent de nos parts et à subvenir aux dépenses inouïes de la mise en scène des drames

Malgré le ruine de notre prospérité et l'augmentation de notre dette, j'aurais gardé le silence si l'on n'avait en même temps répandu le bruit que l'on allait dissoudre notre Comité, pour nous mettre en règle, et élever à notre [illegible] un prétendu théâtre romantique. Ces bruits ont pris assez de consistance pour être répétés par plusieurs journaux, et l'on a remarqué que les défenseurs habituels de M. le commissaire royal, au lieu de les démentir, se sont efforcés de montrer les avantages d'un projet aussi ridicule.

Les acteurs tragiques, qui, depuis l'arrivée de M. Taylor, avaient été l'objet d'une animadversion dont ils n'ont deviné la cause que dans ces dernières temps, furent attaqués dans ces mêmes journaux avec un acharnement sans exemple, avec ce refrain de circonstance : *Le public ne veut plus de tragédies*. Sans doute la tragédie ne fait plus les recettes énormes des beaux temps de Talma et des quinze premières années de ma carrière théâtrale ; mais, sans parler de son importance et de sa nécessité, on peut s'assurer par les recettes — non par celles que l'on tient de M. le commissaire royal, mais par les recettes véritables, consignées sur le registre des pauvres, que je fais relever en ce moment pour les publier, — que la tragédie reprendrait sa prospérité, si l'administration lui accordait la protection qu'elle lui doit, au lieu de persécuter les acteurs et les auteurs qui la soutiennent encore.

Il me serait difficile d'énumérer toutes les preuves de la mauvaise volonté de M. Taylor ; mais en voici quelques-unes qui suffiront pour vous convaincre. Trois jeunes acteurs attirés de l'Odéon prêtaient quelque appui et quelque intérêt à la tragédie. M. Taylor a tenté de les chasser de la Comédie-Française. Il a réussi à l'égard de MM. Ligier et Victor ; et, si M. David nous a été conservé, c'est par un jugement des tribunaux qui a forcé la volonté de M. le commissaire royal. M. Beauvallet, jeune homme qui donne de grandes espérances aux amis de l'art dramatique, s'est vu forcé de s'engager à un théâtre secondaire.

« Ce n'est pas tout ; pour accomplir le dessein romantique, mes présence et celle de M. Lafond étaient importunes. Nous reçûmes, cet hiver, une intimation et presque un ordre de quitter Paris pour un an, et sans l'avoir sollicité, comme quelques journaux mal informés l'ont annoncé.

« C'est dans de telles circonstances, monsieur, que des littérateurs distingués qui, par leurs rapports avec les acteurs, connaissaient bien mieux la situation du Théâtre-Français que les auteurs de plusieurs articles, ont cru devoir présenter un mémoire au roi, non pour demander l'exclusion du genre nouveau (plaisanterie inventée par les amis de Taylor, pour se donner l'avantage d'appeler *ridicule* une démarche honorable), mais pour réclamer une protection au moins égale pour les auteurs qu'on appelle *classiques*, et pour les acteurs qui soutiennent ce genre.

« Je vous prie de vouloir bien annoncer, monsieur, que je viens d'appeler MM. Taylor et le vicomte de la Rochefoucauld devant les tribunaux pour avoir à répondre d'une violation de nos règlements sociaux, au moyen de laquelle ils ont prorogé, depuis quatre ans, l'existence d'un comité qui devait, aux termes de nos statuts, être renouvelé par tiers chaque année.

« Je vous prie de vouloir bien déclarer, en mon nom, que l'article renfermé dans le *Journal de Paris* de ce matin est erroné dans toutes ses propositions et dans tous ses chiffres, et que je m'empresserai d'en donner les preuves au public, dans le plus court délai.

« Je suis aussi en mesure de relever le fait faux qu'aucun des signataires de la pétition ait voulu *retirer* ou *désavouer* sa signature ; mais je sais, au contraire, que plusieurs de nos auteurs les plus distingués se préparent à faire parvenir leur adhésion au Mémoire au roi.

« Je suis, etc.

« J. DUCHESNOIS. »

Nous avons dit que, sous un ministre spirituel, tout le monde avait de l'esprit, même le roi.

Le roi répondit aux pétitionnaires :

Messieurs,

« Je ne puis rien pour ce que vous désirez ; je n'ai, comme tous les Français, qu'une place au parterre. »

Maintenant on me demandera comment M. Arnault conciliait cette demande contre moi avec son amitié pour moi ? Comment il me recevait tous les dimanches, chez lui, à sa table, dans son intimité, il voulait me faire chasser du théâtre ?

Oh ! qu'on ne s'inquiète ! M. Arnault était un esprit plus logique que cela. Le dimanche qui avait suivi la représentation d'*Henri III*, et c'était le lendemain, — j'avais trouvé madame Arnault toute seule à la maison, et elle m'avait dit en manière de conversation :

— Dumas, quand vous voudrez bien venir dîner avec nous, dites-nous-le d'avance, car vous risqueriez parfois de faire comme aujourd'hui, un dîner tête-à-tête avec moi, ce qui ne serait pas très amusant pour vous.

J'avais compris, et je n'y étais pas retourné.

Au reste, le succès d'*Henri III* avait amené à sa suite tous les avantages et tous les ennuis des grands succès ; j'étais, pour le reste de l'hiver de 1829, l'auteur à la mode ; je recevais invitations sur invitations, et M. Sosthène de la Rochefoucauld, ministre de la maison du roi, m'écrivait une lettre par laquelle il me donnait mes entrées à tous les théâtres royaux, se fondant sur ce que, s'il ne me les donnait pas, j'étais bien homme à les prendre. Devenu fit une lithographie de moi, David (d'Angers), une médaille. On voit que rien ne manquait à ma gloire, même le petit côté ridicule qui accompagne toujours les réputations naissantes.

Puis on racontait une foule d'anecdotes plus absurdes les unes que les autres : on disait qu'après la représentation d'*Henri III*, quand les lustres de la salle avaient été éteints, à la lueur mourante des flambeaux du foyer, une ronde sabbatique pareille à la magnifique ronde de Boulanger avait eu lieu *autour* du buste de Racine, — qui est adossé à la muraille ! que les funèbres danseurs avaient fait entendre ce refrain sacrilège : « Enfoncé Racine ! » et que même un cri de mort avait été poussé par un jeune fanatique nommé Amaury Duval, qui demandait la tête des académiciens ; — cri parricide, puisque ce malheureux était le fils de M. Amaury Duval, de l'Institut, et neveu de M. Alexandre Duval, de l'Académie française.

On accusait, en outre, — et cela pouvait bien être vrai par exemple, — un romantique furieux, à qui Dieu, pour sa punition, avait envoyé une des sept plaies d'Égypte, d'avoir dit en se grattant frénétiquement :

— Décidément, Racine n'est qu'un polisson !

Ce fanatique se nommait Gentil.

De pareilles histoires, racontées sous le manteau de la cheminée, faisaient, comme vous le pensez bien, dresser les cheveux sur la tête de tous les honnêtes gens, et *le Constitutionnel*, qui a toujours été le représentant littéraire et politique des honnêtes gens, en était tout particulièrement indigné.

Ce fut à partir de cette époque que le digne bonhomme voua à toute idée qui ne datait pas d'un demi-siècle, et à tout auteur qui ne comptait pas moins de douze lustres, — style de rédaction 1838-1850, — cette haine vigoureuse dont parle Alceste, et qui, à notre avis, rancit bien plus et bien mieux au cœur des impuissants, des méchants et des envieux, qu'au cœur des gens de bien.

On s'attendait de jour en jour à une Saint-Barthélemy de classiques, et on félicitait ce pauvre M. Auger, qui venait de se tuer si tristement, d'avoir échappé au massacre général par le suicide.

La consternation était si grande, que le parti classique tout entier ne produisit qu'une pièce — qui tomba.

C'était *Elisabeth d'Angleterre*, de M. Ancelot.

Car nous n'appelons pas une pièce classique le *Marino Faliero* de Casimir Delavigne, si pompeusement baptisé du titre de mélodrame en vers.

Le choix même du sujet de *Marino Faliero*, l'imitation des principales scènes de Byron, était un double hommage au génie étranger et au goût moderne.

Casimir Delavigne, nous l'avons dit ailleurs, était né quinze ans trop tôt pour entrer franchement dans notre voie, aussi son allure fut-elle éternellement empêchée, et flotta-t-il incessamment de Voltaire à Byron, de Chénier à Shakspeare, sans parvenir à prendre une allure à lui. Au reste, rien n'avait été négligé pour le succès de *Marino Faliero*. Les journaux avaient fait grand bruit de l'ingratitude de MM. les Comédiens français, et du passage de Ligier à la Porte-Saint-Martin. On annonçait que l'ouverture était de Rossini, et les costumes de M. Delaroche.

Or, M. Delaroche étant juste en peinture ce que Casimir Delavigne était en littérature, M. Delaroche jouissait, alors, comme Casimir Delavigne d'une réputation trop grande pour qu'il ne la vît pas décroître, pâlir, s'éteindre presque de son vivant.

Donc Rossini avait fait la musique, donc, Delaroche avait fait les costumes.

La pièce fut représentée le 30 mai, et obtint un grand succès ; mais, chose étrange ! la part faite largement à l'auteur, le succès d'acteur ne revint ni à Ligier ni à madame Dorval, il revint à Gobert, qui jouait le rôle d'Israël Bertuccio.

L'ouvrage était du reste monté avec un luxe inouï, et un si scrupuleux respect particulièrement à l'endroit des costumes que M. Delaroche ayant jugé à propos pour donner plus de pittoresque à ses dessins, de les faire mouvementer par le vent, le costumier du théâtre avait eu cette intelligente idée de coudre le vent dans les manteaux.

J'ai dit ailleurs ce que je pensais de cette pièce.

CXXIII

LE MAGNÉTISME. — OPÉRATION SUR UNE SOMNAMBULE. — JE ME FAIS MAGNÉTISER. — MES OBSERVATIONS. — JE MAGNÉTISE A MON TOUR. — EXPÉRIENCE FAITE EN DILIGENCE. — AUTRE EXPÉRIENCE CHEZ LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE JOIGNY. — LA PETITE MARIE D***. — SES PRÉDICTIONS POLITIQUES. — JE LA GUÉRIS DE LA PEUR.

Entre ma représentation et celle de Casimir Delavigne, le monde savant s'était préoccupé d'un fait grave qui constatait la puissance du magnétisme, contestée depuis Mesmer.

Un des plus habiles chirurgiens de l'époque, Jules Cloquet, venait d'opérer madame Pl... d'un cancer au sein, sans que celle-ci mise en état d'extase par son magnétiseur, eut manifesté la moindre sensibilité.

Un mot sur le magnétisme, — parlons d'un fait, et allons jusqu'aux abstractions.

Madame Pl..., sur laquelle cette étrange tentative venait d'être opérée, était âgée de soixante-quatre à soixante-cinq ans, veuve depuis dix, et souffrait, depuis deux ou trois d'engorgements glanduleux au sein droit.

Le docteur Chap... était le médecin de la malade : plusieurs fois il avait essayé du magnétisme, et s'en était bien trouvé. Il tenta d'appliquer le magnétisme à la guérison de madame Pl... ; mais le mal était trop avancé, et il résolut de ne s'en servir que pour adoucir, s'il était possible, les douleurs de la malade au moment de l'opération.

Jules Cloquet fut appelé. On lui proposa d'opérer sur la malade endormie ; il accepta, enchanté de se rendre compte d'un phénomène dont il doutait, et d'épargner, en même temps, à la patiente, la souffrance inséparablement liée à l'une des plus douloureuses opérations de la chirurgie.

Le docteur Chap... magnétisa madame Pl... et lui mit tout le côté droit dans un état d'insensibilité complète.

L'opération du sein commença par une incision de onze pouces, suivie d'une autre longue de neuf. Grâce à ces deux incisions, on put aller chercher, jusque sous l'aisselle, plusieurs glandes qui furent soigneusement disséquées. Pendant l'opération, qui dura dix minutes, la malade ne donna aucun signe de sensibilité. Il semblait au chirurgien — ce sont ses propres paroles — *qu'il taillait dans un cadavre* ; seulement, lorsque, l'opération finie, on en vint à laver la plaie avec une éponge, la malade, sans sortir de son extase, s'écria deux fois : — Finissez donc ! ne me chatouillez pas ainsi.

L'opération terminée, madame Pl... fut tirée de son extase : elle ne se souvenait de rien, n'avait éprouvé aucune douleur, et manifesta un profond étonnement d'être opérée.

Les pansements se firent selon le mode ordinaire, et présentèrent tous les symptômes d'une prompte guérison.

Dès le septième jour, madame Pl... sortit en voiture.

La suppuration diminuait, la plaie marchait rapidement à la cicatrisation, quand, vers le soir du quinzième jour, la malade se plaignit d'éprouver une forte oppression, et un œdème se manifesta aux extrémités inférieures.

Tout cela est du réalisme le plus absolu. — Maintenant, voici où le merveilleux commence :

Madame Pl... avait une fille ; cette fille, arrivée de province pour soigner sa mère, avait été mise par le docteur Chap... en état de somnambulisme, et reconnue par lui comme étant d'une lucidité parfaite.

Elle fut endormie du sommeil magnétique, et consultée sur l'état de sa mère.

Au premier effort qu'elle fit pour voir, sa figure se décomposa, et les larmes lui vinrent aux yeux.

Elle annonça qu'une mort paisible, mais inévitable, frapperait sa mère, le lendemain matin.

Questionnée sur l'aspect que présentait l'intérieur de la poitrine, elle déclara que le poumon du côté droit ne vivait plus, qu'il était vide et en suppuration vers la partie dorsale inférieure, et baignant dans un épanchement séreux ; que le poumon du côté gauche était sain, et, seul, alimentait la vie.

Quant aux viscères abdominaux, le foie, selon elle, était blanchâtre et ridé ; mais les intestins étaient sains.

Ces dépositions furent faites en présence de témoins.

Le lendemain, à l'heure dite, madame Pl... mourut. L'autopsie fut faite en présence des commissaires de l'Académie, et l'état du cadavre se trouva parfaitement conforme à la description faite par la somnambule.

Voilà ce que rapportèrent les journaux, voilà ce que consigna le procès-verbal, voilà ce que me raconta et me confirma Jules Cloquet lui-même, un jour que nous causions ensemble — avant que le chloroforme fut trouvé — de ces grands mystères de la nature où se perd l'esprit humain.

Plus tard, et au moment où je préparais mon livre de *Joseph Balsamo*, ayant intérêt à approfondir cette question depuis si longtemps débattue de la puissance ou de l'impuissance du magnétisme, je résolus de faire quelques expériences personnelles, ne me fiant pas à celles que pourraient faire devant moi des étrangers ayant intérêt à accréditer le magnétisme.

Je me fis donc magnétiseur.

Voilà ce que je remarquai :

J'étais doué d'une grande puissance magnétique, et cette puissance avait généralement prise sur les deux tiers des personnes que j'y soumettais.

Constatons ici que je ne l'exerçai jamais que sur des jeunes filles ou sur des femmes.

Cette puissance, sous le rapport des phénomènes physiques était incontestable.

Une femme qui a subi une fois le sommeil magnétique est l'esclave de l'homme qui l'a endormie, même après son réveil.

Elle se souvient de ce qui s'est passé pendant son sommeil ou elle l'oublie selon la volonté du magnétiseur. On pourrait lui faire tuer quelqu'un pendant son sommeil, et avec la volonté qu'elle ignore le crime qu'elle a commis, le lui laisser à tout jamais ignorer.

On peut lui faire éprouver telle ou telle douleur à tel ou tel endroit : il suffira de la toucher à cet endroit-là du bout du doigt, du bout d'une canne, du bout d'une tringle en fer.

On peut lui faire éprouver une sensation de chaleur avec de la glace, une sensation de froid avec du feu ; on peut la griser avec un verre plein d'eau, et même avec un verre vide.

On peut lui mettre le bras, la jambe, tout le corps en catalepsie, le rendre dur et flexible comme une barre de fer, mou et souple comme une écharpe.

On peut le rendre insensible à la pointe d'une aiguille, à la lame d'un bistouri, à la morsure d'un moxa.

Tout cela rentre, selon moi, dans le domaine des phénomènes physiques.

On peut même pousser le cerveau jusqu'à un degré d'exaltation qui fasse poète un esprit ordinaire, qui donne à un enfant de douze ans les idées, les sensations et la façon de les exprimer d'une personne de vingt ou vingt-cinq.

Je fis un voyage en Bourgogne, en 1848. Dans la même voiture que ma fille et moi se trouvait une fort gracieuse femme de trente à trente-deux ans ; à peine avions-nous échangé quelques paroles ; il était onze heures du soir, et une des choses qu'elle m'avait dites, c'est qu'elle ne dormait jamais en voiture.

Dix minutes après, non seulement elle dormait, mais encore elle dormait la tête appuyée sur mon épaule.

Je la réveillai : elle fut doublement étonnée, et de s'être endormie, et, une fois endormie, d'être venue chercher la position dans laquelle elle se retrouvait.

Je renouvelai l'expérience deux ou trois fois dans la nuit, et toujours elle réussit sans que j'eusse besoin de toucher ma voisine ; ma volonté suffit pour cela.

A un relais, au moment où la voiture était arrêtée et où l'on changeait de chevaux, je la réveillai brusquement en lui demandant l'heure qu'il était : elle ouvrit les yeux, et voulut tirer sa montre.

— C'est inutile, lui dis-je ; dites-moi l'heure qu'il est à votre montre sans y regarder.

— Trois heures moins trois minutes, répondit-elle aussitôt.

Nous appelâmes le postillon, et, à la lueur de sa lanterne, nous vérifiâmes qu'il était juste trois heures moins trois minutes.

Ce furent à peu près, les seules expériences que j'essayai sur cette personne ; elles donnèrent les résultats que je viens de dire, lesquels — excepté l'heure vue à la montre sans la regarder — appartiennent encore à l'ordre des phénomènes physiques.

A Joigny, je me trouvais chez le procureur de la République M. Lorin, à qui je faisais une visite officielle, et que je voyais pour la première fois. C'était l'époque où je venais de publier *Balsamo*, et où cette publication avait mis le magnétisme à la mode. Il était rare, alors, que je misse le pied dans un salon, sans que je fusse interrogé sur ce grand mystère. A Joigny je répondis ce que j'ai toujours répondu : « La puissance magnétique existe, mais à l'état de fait, et non de science ; elle en est juste où en sont les aérostats : on enlève les ballons, on n'a pas encore trouvé moyen de les diriger. »

Quelques doutes furent exprimés par les personnes présentes, et surtout par les femmes. Je demandai à l'une de ces dames, madame B..., si elle me permettait de l'endormir : elle refusa de manière à me convaincre qu'elle ne m'en voudrait pas trop si j'opérais sur elle malgré son refus

Je [illegible] de m'y soumettre, mais, cinq minutes [illegible] comme pour regarder une gravure [illegible], j'appelai à mon secours [illegible] magnétique, et lui commandai avec [illegible] cinq minutes [illegible]; au bout de cinq minutes elle dormait.

[illegible] cette personne qui m'était parfaitement étrangère et dans cette maison où [illegible] pour la première fois et où je ne revins jamais depuis, une série d'expériences extrêmement curieuses. Madame B[illegible], bon gré, mal gré [illegible] les paroles prononcées [illegible] muette. **Pour elle, toutes les sensations étaient renversées : le feu** était de la glace, la glace était du feu [illegible] d'un grand mal de tête [illegible] **factice que je lui dis enfermer de la neige, et elle** se laissa aller à une sensation [illegible]; puis, un instant après, elle essuya sur son front [illegible] du bandeau absent [illegible] et à mesure que la chaleur de son front faisait fondre cette neige imaginaire; mais bientôt son mouchoir ne suffit plus à [illegible]; elle emprunta celui de son [illegible], enfin à la demande d'un mouchoir succéda la demande d'une serviette, puis successivement la robe et les autres vêtements s'étant mouillés, elle demanda à passer dans un cabinet pour changer de tout. Je la laissai éprouver cette sensation de froid jusqu'au grelottement, puis, tout à coup, j'ordonnai aux vêtements de se sécher, et ils se séchèrent.

Tout cela, bien entendu, dans l'imagination de la somnambule.

Elle avait une fort belle voix, assez étendue, mais qui s'arrêtait au contre-si. Je lui ordonnai de chanter et de **monter jusqu'au contre-*ré*; elle chanta et donna juste les** deux dernières notes — ce qui lui était impossible dans l'état **de veille, et ce qu'elle essaya inutilement quand je l'eus** tirée de son sommeil magnétique.

Une ouvrière travaillait dans la chambre voisine; je mis à la somnambule un couteau à papier dans la main, le lui donnant comme un couteau véritable, et lui ordonnant **d'aller poignarder cette ouvrière. Alors, ce qui restait de** libre arbitre en elle se révolta, elle refusa, se tordit, s'accrocha aux meubles, [illegible] et à étendre **le bras dans la direction que je désirais lui faire suivre, elle obéit et s'avança vers l'ouvrière, tout interdite, le couteau levé.**

Elle avait les yeux ouverts et sa figure fort belle d'ailleurs avait pris comme par [illegible] une expression admi**rable. C'était beau comme miss Faucett jouant la scène du somnambulisme dans *Hamlet*. Le procureur de la Répu**blique était effrayé à l'idée de cette puissance qui pouvait **pousser, malgré elle, une personne jusqu'au crime.**

Quand, par ma volonté, elle fut revenue au calme, j'essayai sur madame B[illegible] de la vue à distance. Elle avait **connu, lors d'un séjour de garnison qu'il avait fait à Joi**gny, le colonel S. M[illegible], un de mes amis; je lui demandai **où était le colonel à l'heure présente, et ce qu'il faisait.**

Elle répondit que le colonel S. M... était en garnison à Lyon et, pour le moment au café des officiers où il **causait avec le lieutenant-colonel, debout, près du billard.**

Puis tout à coup elle vit le colonel pâlir, chanceler, et **aller s'asseoir sur une banquette.**

Le colonel venait d'être pris d'une douleur rhumatismale au genou.

Je la touchai elle-même au genou et j'exprimai la volonté qu'elle éprouvât la même douleur; elle jeta un cri, se roidit et versa de grosses larmes. Nous fûmes si effrayés de cette **douleur factice qui présentait tous les signes d'une douleur** réelle que je la réveillai.

Une fois réveillée, elle se souvint de ce que je voulus, et **perdit le souvenir des choses que je lui ordonnai d'oublier.**

Puis commença une autre série d'expériences sur la femme éveillée.

Je l'enfermai dans un cercle imaginaire, tracé avec une **canne, et je sortis, lui défendant de franchir ce cercle.**

Cinq minutes après, je rentrai et la trouvai assise au milieu du salon; elle attendait ma permission pour reprendre sa liberté.

Elle s'assit à un angle du salon, et j'allai me placer à l'autre bout [illegible] l'invitai à faire tous ses efforts pour ne pas **venir me rejoindre, et, en même temps, je lui ordonnai de** venir à moi.

Elle se cramponna à son fauteuil; mais, attirée par une force irrésistible, elle fut obligée de le lâcher; alors elle se [illegible] pour lutter contre cette attraction, mais la [illegible] fut maître, elle vint en se traînant. Une fois à mes pieds, je n'eus qu'à approcher la main de sa tête, **et à** lever lentement la main, elle se leva obéissante, et, **malgré** elle, se trouva debout.

Elle but [illegible] un verre d'eau; elle y goûta, c'était bien **de l'eau; puis, sans qu'elle eût déposé le verre, sans que le verre l'eût quittée, je lui dis que cette eau était du kirsch;** elle savait parfaitement le contraire et, cependant, à la première gorgée qu'elle avala, elle jeta un cri : elle se croyait la bouche en feu.

Pauvre femme, [illegible] et charmante créature qui, depuis, êtes allée approfondir un bien autre mystère, celui de la mort [illegible], là-bas, avez-vous oublié ce qui se passait sur la terre, ou bien vous en souvenez-vous?

Je n'en ai point fini avec le magnétisme; il me reste, au contraire, à raconter ce que, sous ce rapport, j'ai vu de plus extraordinaire, et ce que je vais raconter, et qui [illegible] douze ou quinze jours [illegible], est un simple [illegible] conforme au procès-verbal que dressèrent [illegible], et qui [illegible], signé de tous.

Pendant mon séjour à Auxerre, je fus reçu dans la maison de M. D***. M. D*** avait deux enfants : un garçon de six ans, et une fille de onze.

Marie [illegible] de la fille de M. D***, était un amour d'enfant, ou plutôt un ange, car ses joues étaient pâles, ses yeux noirs et presque sévères. C'était une créature d'une délicatesse exquise, mais qui n'avait cependant que les qualités et l'intelligence d'une enfant de son âge, et à laquelle par conséquent j'avais fait attention à peine, excepté pour dire à ma fille :

— Regarde donc comme elle est jolie!

Et ma fille, étant de mon avis, avait fait un portrait de l'enfant éveillé.

Un jour, nous dînions dans une salle à manger donnant sur le jardin. On était au dessert, les deux enfants avaient quitté la table et jouaient parmi les massifs et les fleurs.

On parlait de cette éternelle question du magnétisme, qui revenait avec une périodicité d'autant plus fatigante pour moi, qu'elle était ordinairement accompagnée de doutes **contre lesquels je n'avais aucune preuve que les faits; or,** comme les faits s'étaient presque toujours passés dans une autre localité que celle où la discussion avait lieu, j'étais obligé de choisir parmi les assistants un sujet que je jugeais apte au sommeil magnétique, et, disposé ou non, d'opérer sur ce sujet.

Or, quiconque fait des somnambules sait que cet exercice est une fatigue aussi grande pour le magnétiseur que pour **le magnétisé.**

Je racontai quelques-uns des faits que je viens de consigner dans le chapitre précédent; mais ils furent accueillis par l'incrédulité la plus complète.

— Je ne croirai au magnétisme, me dit madame D*,** que, par exemple — et elle cherchait quelque chose qui lui parût impossible — lorsque vous aurez endormi ma fille Marie.

— Appelez mademoiselle Marie, faites-la asseoir à sa place à table, donnez-lui un biscuit et deux ou trois fruits, tandis qu'elle mangera, je tâcherai de l'endormir.

— Il n'y a aucun danger?

— Pour quoi?

— Pour la santé de ma fille.

— Aucun.

— Marie!

On appela l'enfant, qui accourut; on lui mit des reines-Claude et un biscuit sur son assiette, et on lui enjoignit **de les manger à table.**

Sa place était près de moi, à ma gauche. Pendant que l'on continuait de causer comme si rien ne se préparait, j'étendis ma main derrière la tête de l'enfant, et, seul, je gardai le silence, concentré dans cette volonté que l'enfant subît **le sommeil.**

Au bout d'une demi-minute elle avait cessé tout mouve**ment, et paraissait absorbée dans la contemplation d'une reine-Claude qu'elle allait porter à sa bouche.**

— Qu'as-tu donc, Marie? lui demanda sa mère.

L'enfant ne répondit point : elle était endormie.

Le sommeil avait été si rapide, que je n'y croyais pas **moi-même.**

Je lui renversai la tête sur le dossier de la chaise sans la toucher, par l'attraction pure et simple; son visage offrait **l'image du calme le plus parfait.**

Je lui passai **la main devant les yeux de bas en haut, avec l'intention que les yeux s'ouvrissent. Les yeux s'ouvrirent, les prunelles se levèrent vers le ciel, une légère** ligne nacrée apparut au-dessous; — l'enfant était en extase.

Dans cet état, les paupières n'éprouvaient pas le besoin de cligner, et l'on pouvait approcher les objets aussi **près qu'on le voulait de la pupille, sans que l'œil s'en inquiétât le moins du monde.**

Ma fille fit son portrait, comme pendant à l'autre, tandis qu'elle était dans cet état. La différence de l'ange à l'enfant **était si réelle, du premier portrait au second, qu'elle mit** des ailes au second, et que ce dessin semble une étude d'après les plus beaux anges de Giotto ou de Pérugin.

L'enfant était en extase. Restait à savoir si elle parlerait. Un simple attouchement de la main à la main lui donna la voix; une simple invitation de se lever et de marcher lui

donna le mouvement. Seulement, la voix était plaintive et sans accentuation ; seulement, le mouvement était bien plutôt celui d'un automate que celui d'une créature vivante.

Les yeux ouverts ou fermés, en avant ou en arrière, elle marchait également droit et avec une parfaite sécurité.

Je commençai par l'isoler ; elle n'entendit plus dès lors que moi, et ne répondit plus qu'à moi. La voix de son père, celle de sa mère cessaient de parvenir jusqu'à elle ; un simple désir de ma part, exprimé par un signe, faisant cesser l'isolement et remettait l'enfant en contact avec telle personne qu'il me plaisait de lui donner pour interlocuteur. Je lui faisais quelques questions auxquelles elle répondit d'une façon si précise, si nette, si intelligente, qu'il vint tout à coup à l'idée de son oncle de me dire :

— Interrogez-la donc sur la politique.

L'enfant, je le répète, avait onze ans. Toutes les questions politiques lui étaient donc parfaitement étrangères ; elle ignorait presque à un degré égal le nom des choses et celui des hommes.

Je vais copier exactement le procès-verbal de cette étrange séance, sans ajouter le moins du monde à aucune des prédictions faites par l'enfant, prédictions que je verrais, je l'avoue, s'accomplir avec le plus grand regret, et que je ne puis attribuer qu'à l'état fébrile dans lequel le sommeil magnétique avait jeté son cerveau.

Je conserve aux pages suivantes la forme du dialogue et les termes mêmes dans lesquels il eut lieu.

— Dans quel état social, à cette heure, sommes-nous, mon enfant ?

— Monsieur, nous sommes en république.

— Pouvez-vous dire ce que c'est que la république ?

— C'est un égal partage des droits entre tous les hommes qui composent un peuple, sans distinction de rang, de naissance ni de conditions.

Nous nous regardâmes, étourdis de ce début ; les réponses avaient été faites sans hésitation aucune, et comme si elles eussent été apprises d'avance.

Je me retournai vers la mère.

— Irons-nous plus loin, madame ? lui demandai-je.

Elle était immobile, presque muette.

— Oh ! mon Dieu ! dit-elle, j'ai peur que ce ne soit une fatigue bien grande pour la pauvre enfant que de répondre à de pareilles questions, si fort au-dessus de la portée de son âge et de son esprit ; puis, je vous l'avoue, ajouta-t-elle, la façon dont elle y répond m'épouvante.

Je me retournai vers l'enfant.

— Le sommeil magnétique vous fatigue-t-il, Marie ?

— Aucunement, monsieur.

— Vous croyez donc pouvoir répondre à mes questions avec facilité ?

— Sans doute.

— Cependant, ces questions ne sont pas de celles qu'on adresse à un enfant de votre âge.

— Dieu permet que je les comprenne.

Nous nous regardâmes de nouveau.

— Continuez, dit la mère.

— Continuez, dirent avec curiosité tous les assistants.

— L'état dans lequel nous sommes s'affermira-t-il ?

— Oui, monsieur, il durera plusieurs années.

— Est-ce Lamartine ou Ledru-Rollin qui le consolidera ?

— Ni l'un ni l'autre.

— Alors, nous aurons un président ?

— Oui.

— Et, après ce président, qui aurons-nous ?

— Henri V.

— Henri V ?... Mais vous savez bien, mon enfant, qu'il est exilé !

— Oui ; mais il rentrera en France.

— Comment cela, rentrera-t-il en France ? est-ce par la force ?

— Non, c'est du consentement des Français.

— Et par où rentrera-t-il en France ?

— Par Grenoble.

— Se battra-t-il pour y rentrer ?

— Non, il viendra en Italie ; de l'Italie, il passera en Dauphiné, et, un matin, on dira : « Henri V est dans la citadelle de Grenoble. »

— Il y a donc une citadelle à Grenoble.

— Oui, monsieur.

— La voyez-vous ?

— Oui, sur une hauteur.

— Et la ville ?

— La ville est au bas, dans le fond.

— Y a-t-il une rivière dans la ville ?

— Il y en a deux.

— Leurs eaux sont-elles de la même couleur ?

— Non, il y en a une blanche et une verte.

Nous nous regardâmes avec plus d'étonnement encore que la première fois. Marie n'avait jamais été à Grenoble, et l'on ignorait si, éveillée, elle connaîtrait même de nom la capitale du Dauphiné.

— Mais êtes-vous bien sûre que ce soit le duc de Bordeaux qui [illegible] ?

— [illegible] son nom était écrit là.

— Et [illegible]

— Comment est-il ? [illegible] détaillez-le.

— Il est de [illegible] un peu gros, il est châtain ; il a les yeux bleus et ses cheveux ont coupés comme ceux des [illegible] de mademoiselle [illegible] Dumas.

— Tenez, il passe devant vous ; remarquez-vous dans sa démarche quelque chose de particulier ?

— Il boite.

— Mais, voyons, de Grenoble où va-t-il ?

— A Lyon.

— Et, à Lyon, ne s'oppose-t-on pas à ce qu'il entre ?

— On avait l'intention de s'y opposer d'abord ; mais je vois beaucoup d'ouvriers qui vont au-devant de lui et qui l'amènent.

— Et il n'y aura pas quelques coups de fusil tirés ?

— Oh ! si, monsieur, il y en aura plusieurs, mais sans faire de grands dommages.

— Où ces coups de fusil seront-ils tirés ?

— Sur la route de Paris à Lyon.

— Par quel faubourg rentrera-t-il dans Paris ?

— Par le faubourg Saint-Martin.

— Mais, mon enfant, à quoi servira qu'Henri V devienne roi de France, puisqu'il n'a pas d'enfants... — j'ajoutai en hésitant : — et qu'on dit qu'il ne peut pas en avoir ?

— Oh ! ce n'est pas lui qui ne peut pas en avoir, monsieur, c'est sa femme.

— Cela reviendra au même, chère petite Marie, puisque le divorce n'est pas autorisé.

— Oh ! oui, mais il y a une chose que Dieu seul et moi savons à cette heure.

— Laquelle ?

— C'est que sa femme mourra d'une maladie de poitrine.

— Et qui épousera-t-il ? Quelque princesse de Russie ou d'Allemagne, sans doute ?

— Non, il dira : « Je suis rentré par la volonté du peuple français, je veux épouser une fille du peuple. »

Nous nous mîmes à rire ; la divagation commençait à se mêler à la prophétie.

— Et où prendra-t-il cette fille du peuple, mon enfant ?

— Il dira : « Qu'on me cherche une jeune fille que j'ai vue dans le faubourg Saint-Martin, au nº 42 ; elle était montée sur une borne ; elle était vêtue d'une robe blanche, et tenait à la main une branche verte qu'elle agitait. »

— Eh bien, ira-t-on au faubourg Saint-Martin ?

— Sans doute.

— Et l'on trouvera la jeune fille ?

— Oui, au nº 42.

— Et quelle est sa famille ?

— Son père est menuisier.

— Savez-vous comment on appelle cette future reine ?

— Léontine.

— Alors, le prince épousera cette jeune fille ?

— Oui.

— Et c'est d'elle qu'il aura un fils ?

— Il en aura deux.

— Et comment appellera-t-on l'aîné, Henri ou Charles ?

— Non, Henri V dira que ces deux noms ont porté trop grand malheur à ceux qui les ont eus ; on le nommera Léon.

— Combien de temps Henri V régnera-t-il ?

— De dix à onze ans.

— Comment mourra-t-il ?

— Il mourra d'une pleurésie qu'il aura gagnée en buvant de l'eau froide à une source, un jour qu'il chassera dans la forêt de Saint-Germain.

— Mais faites attention, mon enfant, que vous nous faites cette prédiction devant douze ou quatorze personnes ; il se peut qu'une des personnes qui sont ici prévienne le prince ; et, alors, le prince, sachant qu'il doit mourir s'il boit de l'eau froide, n'en boira pas.

— Il sera prévenu, mais il boira tout de même, disant qu'il mange bien des glaces ayant chaud, qu'il peut bien aussi boire de l'eau froide.

— Et qui le préviendra ?

— Votre fils, qui sera un de ses grands amis.

— Comment ! mon fils, un des grands amis du prince ?

— Oui, vous savez bien qu'il n'est pas de la même opinion que vous, votre fils ?

Nous nous regardâmes, ma fille et moi, et nous nous mîmes à rire. Alexandre et moi sommes en querelle éternelle à l'endroit de la politique.

— Et, alors, Henri V étant mort, Léon Ier montera sur le trône ?

— Oui, monsieur.

— Et qu'arrivera-t-il sous son règne ?

— Je ne vois pas plus loin ; réveillez-moi.

Je m'empressai de la réveiller ; elle ne se souvenait de rien une fois éveillée ; je lui fis quelques questions sur

Lamartine, sur Ledru-Rollin, sur Grenoble, sur Henri V et sur Léon Ier.

Elle se mit à rire.

Je lui passai les deux pouces sur le front, avec volonté qu'elle se souvînt, et elle se souvint à l'instant même ; je la priai de recommencer son récit, et elle le recommença, tellement fidèle, tellement dans les mêmes termes, que la personne qui avait écrit mes demandes et ses réponses à mesure qu'elle parlait, put collationner l'ancienne narration sur la nouvelle.

Depuis, et à plusieurs reprises, je renouvelai d'autres expériences sur cette enfant : jamais chez elle, ou plutôt sur elle, la puissance magnétique n'eut de limites ; je la rendais muette, aveugle, sourde à volonté ; et, d'un mot, je lui rendais toutes ses facultés, et les poussais à un degré de perfection qui semblait dépasser les bornes des sens mortels.

Par exemple, on la plaçait au piano, — endormie ou éveillée, peu importait ; — elle commençait une sonate ; une des personnes présentes m'indiquait tout bas l'air qu'elle désirait que l'enfant jouât, au lieu de sa sonate : la sonate cessait à l'instant, et l'enfant, du moment que j'avais étendu la main vers elle, jouait l'air demandé.

Nous recommençâmes vingt fois cette expérience devant les plus incrédules, jamais elle ne manqua.

La maison du père de Marie était bâtie sur l'emplacement d'un ancien cimetière ; quelques inscriptions tumulaires se lisaient même sur les pierres du mur fermant le jardin ; il en résultait que, la nuit venue, la pauvre petite, tremblant de peur, n'osait plus faire un mouvement. Le soir de mon départ, madame D*** me parla de cette terreur, et mon influence sur l'enfant était telle, qu'elle me demanda si je n'y pouvais rien. J'étais tellement habitué à des miracles, que je répondis que c'était la chose du monde la plus facile, et que nous allions en faire l'expérience à l'instant même. En effet, j'appelai l'enfant ; je lui imposai les deux mains sur la tête avec la volonté de lui ôter toute crainte, et je lui dis :

— Marie, votre mère vient de me donner des pêches pour mon voyage ; allez me chercher, pour les envelopper, des feuilles de vigne dans le jardin.

Il était neuf heures du soir ; il faisait nuit noire ; l'enfant partit en chantant, revint en chantant ; elle rapportait des feuilles de vigne cueillies à l'endroit même où gisaient les pierres tumulaires qui lui faisaient si grande peur, même dans la journée.

Depuis ce moment, elle ne manifesta plus aucune hésitation à aller dans le jardin ou dans les autres parties de la maison, à quelque heure de la nuit que ce fût, et même sans lumière.

Je retournai à Auxerre trois mois après ; je n'avais annoncé mon voyage à personne. Deux jours avant mon arrivée, on voulut arracher une dent à la petite Marie.

— Non, bonne mère, dit-elle, attends ; M. Dumas arrivera après-demain : il me tiendra le petit doigt, tandis qu'on m'arrachera ma dent, et, alors, je ne sentirai pas le mal.

J'arrivai le jour dit ; je mis la main de l'enfant dans la mienne, pendant l'opération, qui s'accomplit sans qu'elle parût éprouver aucune sensation de douleur.

Qu'on ne me demande pas l'explication des phénomènes que je raconte, il me serait impossible de la donner. J'affirme seulement que c'est la vérité.

Je ne suis point partisan du magnétisme ; je n'en fais que lorsqu'on me force d'en faire, et j'y éprouve toujours une fatigue extrême.

Je crois qu'à l'aide du magnétisme, un malhonnête homme pourrait faire beaucoup de mal. Je doute qu'à l'aide du magnétisme, un honnête homme puisse faire le moindre bien.

Le magnétisme est un amusement, mais il n'est pas encore une science.

CXXIV

NOUVEAUX PROCÈS DE PRESSE. — « LE MOUTON ENRAGÉ. » — FONTAN. — MOT D'HAREL SUR LUI. — « LE FILS DE L'HOMME. » — LA POLICE CORRECTIONNELLE. — L'AUTEUR PLAIDE SA CAUSE EN VERS. — EMBARRAS DU DUC D'ORLÉANS À PROPOS D'UN PORTRAIT HISTORIQUE. — LES DEUX USURPATEURS.

Nous avons laissé, vers la fin de l'année 1828, le gouvernement envoyant Béranger en prison pendant neuf mois ; nous le retrouvons, au mois de juillet 1829, poursuivant *le Corsaire* en police correctionnelle, et faisant condamner M. Viennot, son gérant, à quinze jours de prison et trois cents francs d'amende, pour un article intitulé *Sottise des deux parts.*

Le même mois, il poursuit Fontan et Barthélemy : l'un pour un article de *l'Album*, intitulé *le Mouton enragé ;* l'autre, pour son poème du *Fils de l'Homme.*

Ces deux procès ont fait grand bruit ; comme ils ont été de ceux qui, dans l'opinion publique, ont préparé la chute du gouvernement en le dépopularisant, nous nous y arrêterons plus longtemps.

Le 20 juin 1829, Fontan, qui avait fait représenter, un an ou deux auparavant, une tragédie de *Perkin Waerbeck*, à l'Odéon, fit paraître dans l'ancien *Album*, rédigé par Magallon, son article du *Mouton enragé.*

Le ministère public crut voir, dans cet article, une offense à la personne du roi, et le déféra à la justice.

Voici les passages que signalait particulièrement l'acte d'accusation :

« Figurez-vous un joli mouton blanc, peigné, frisé, lavé chaque matin, les yeux à fleur de tête, les oreilles longues, les jambes en forme de fuseaux, la ganache — autrement dit la lèvre inférieure — lourde et pendante ; enfin, un vrai mouton de Berry. Il marche à la tête du troupeau ; il en est presque le monarque ; un pré immense lui sert de pâture, à lui et aux siens ; sur le nombre d'arpents que le pré contient, une certaine quantité lui est dévolue de plein droit. C'est là que pousse l'herbe la plus tendre ; aussi devient-il gras, c'est un plaisir ! Ce que c'est pourtant, que d'avoir un apanage !

« Notre mouton a nom Robin ; il répond par des salutations gracieuses aux compliments qu'on lui fait ; il montre les dents en signe de joie.

« Malgré son air de douceur, il est méchant quand il s'y met ; il donne dans l'occasion un coup de dent tout comme un autre. On m'a raconté qu'une brebis de ses parentes le mord chaque fois qu'elle le rencontre, parce qu'elle trouve qu'il ne gouverne pas assez despotiquement son troupeau, et — je vous le confie sous le sceau du secret — le pauvre Robin-Mouton est enragé !

« Ce n'est pas que sa rage soit apparente, au contraire, il cherche autant que possible à la dissimuler ; éprouve-t-il un accès, a-t-il besoin de satisfaire une mauvaise pensée, il a bien soin de regarder auparavant si personne ne l'observe ; car Mouton-Robin sait quel sort on destine aux animaux qui sont atteints de cette maladie ; il a peur des boulettes, Robin-Mouton !

« Et puis il sent sa faiblesse. Si encore il était un bélier, ah ! qu'il userait largement de ses deux cornes ! comme il nous ferait valoir ses prérogatives sur la gent moutonnière ! qui sait ? peut-être même serait-il capable de déclarer la guerre au troupeau voisin. Mais, hélas ! il est d'une famille qui n'aime pas beaucoup à se battre ; et, quelles que soient les velléités de conquête qui le chatouillent, il se ressouvient avec amertume que c'est du sang de mouton qui coule dans ses veines.

« Cette idée fatale le désespère. — Console-toi, Robin, tu n'as pas à te plaindre ; ne dépend-il pas de toi de mener une vie paresseuse et commode ? Qu'as-tu à faire du matin au soir ? Rien. Tu bois, tu manges et tu dors ; tes moutons exécutent fidèlement tes ordres, contentent tes moindres caprices ; ils sautent à ta volonté : — que demandes-tu donc ?

« Crois-moi, ne cherche pas à sortir de ta quiétude animale ; repousse ces vastes idées de gloire qui sont trop grandes pour ton étroit cerveau ; végète ainsi qu'ont végété tes pères ; le ciel t'a créé mouton, meurs mouton ! je te le déclare avec franchise, tu ne laisserais pas que d'être un charmant quadrupède, si, *in petto*, tu n'étais pas enragé ! »

Fontan fut condamné à deux ans d'emprisonnement et à dix mille francs d'amende.

La condamnation était un peu bien dure ; aussi fit-elle grand bruit. L'article, on en conviendra, n'était point assez bon pour mériter cette sévérité. — Il en résulta que Fontan fut érigé en martyr.

Au reste, devant les juges, Fontan, qui était un caractère entier et énergique, n'avait aucunement cherché à se justifier.

— Messieurs, avait-il dit simplement, que j'aie ou non eu l'intention què l'on vit dans mon article une allusion quelconque, j'ai le droit de ne point m'expliquer à ce sujet ; je ne permets à personne de descendre au fond de ma conscience. J'ai voulu faire un article sur un mouton enragé, je l'ai fait : voilà les seuls éclaircissements que je doive et que je veuille vous donner.

J'avais beaucoup connu Fontan chez M. Villenave ; il était grand ami de Théodore. C'était un esprit rude, et qui, dans sa rudesse, ne manquait pas d'une certaine poésie. Il était sale jusqu'au cynisme, moins aristocrate que Schaunard de *la Vie de bohème* : au lieu d'avoir une pipe pour toujours fumer, et une pipe plus belle pour aller dans le

monde, il n'avait qu'un brule-gueule qu'il ne quittait jamais, qui sentait mauvais allumé et à sa bouche, mais qui, éteint et dans sa poche, sentait plus mauvais encore.

Cette condamnation fit du bruit autour du nom de Fontan. La révolution de juillet l'alla chercher à Poissy, je crois : il reparut avec une certaine popularité, la popularité passagère de la persécution.

Harel, qui était, alors, directeur de l'Odéon, eut aussitôt l'idée d'exploiter cette popularité en lui demandant une pièce :

Fontan la lui fit ; cette pièce, qui s'appelait *Jeanne la Folle*, tomba ou n'eut qu'un succès médiocre.

— Décidément, me dit Harel en m'abordant après la représentation, décidément, je m'étais trompé, et Fontan avait plus de prison que de talent !

C'était malheureusement vrai.

Le pauvre Fontan mourut jeune encore, sans rien laisser de remarquable ; il avait fait imprimer un volume de poésies, et représenter deux ou trois pièces, tragédies ou drames.

Quant à Barthélemy, sa condamnation était moins dure : elle consistait en trois mois de prison et mille francs d'amende.

Voici les causes du procès :

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des débuts de Barthélemy et Méry. Il sait comment les deux poètes se réunirent, et comment furent faites *la Villéliade*, *la Peyronnéide*, *la Corbièrride* et une foule d'autres pièces, qui, pendant deux ans, tinrent éveillée l'attention publique.

Un de ces poèmes, le plus important même de ces poèmes, fut le *Napoléon en Egypte*.

L'ouvrage avait obtenu un grand succès, et avait eu dix éditions en moins de six mois.

Méry, malade de l'absence du soleil, était allé chercher la chaleur et les brises maritimes, ces deux éléments opposés et qui, cependant, s'allient si bien, à Marseille. Barthélemy, resté seul, avait eu l'idée de partir pour Vienne, et d'offrir au jeune duc de Reichstadt un exemplaire du poème dont son père était le héros.

De même qu'on avait *laissé* mourir le père d'un cancer politique, comme disait Benjamin Constant, on était en train de *laisser* mourir le fils d'une maladie de poitrine. Une charmante danseuse et une belle archiduchesse étaient les deux étranges docteurs que l'Autriche avait chargés de suivre, sur le prince, les progrès d'une maladie qui, trois ans plus tard, devait en faire un souvenir historique.

Il va sans dire que Barthélemy fit un voyage inutile, qu'on ne lui permit point de pénétrer jusqu'au prince, et qu'il rapporta son poème sans avoir pu le lui offrir.

Cette odyssée avait fourni à Barthélemy le sujet d'un nouveau poème intitulé *le Fils de l'Homme*.

C'était ce poème qui était déféré à la justice.

Barthélemy avait annoncé d'avance qu'il se défendrait en vers.

On comprend qu'une pareille annonce avait amené, dès huit heures du matin, l'encombrement de la salle de la police correctionnelle, où se jugeait le poétique procès.

Barthélemy tint parole.

Voici quelques vers de ce singulier plaidoyer, qui n'a pas de précédent dans les archives de la justice.

Messieurs, dit-il :

Voilà donc mon délit ! sur un faible poème
La critique en simarre appelle l'anathème ;
Et ces vers, ennemis de la France et du roi,
Témoins accusateurs, se dressent contre moi !
Hélas ! durant les nuits dont la paix me conseille,
Quand je forçais mes yeux à soutenir la veille,
Et que seul, aux lueurs de deux mourants flambeaux,
De ce pénible écrit j'assemblais les lambeaux,
Qui m'eût dit que cette œuvre, en naissant étouffée,
D'un greffe criminel déplorable trophée,
Appellerait un jour sur ces bancs ennemis
Ma muse, vierge encor des arrêts de Thémis ?
Peut-être ai-je failli, mais, crédule victime,
Moi-même, j'ai bien pu m'aveugler sur mon crime,
Puisque des magistrats, vieux au métier des lois,
M'ont jugé non coupable une première fois.
Aussi, je l'avoûrai, la foudre inattendue,
Du haut du firmament à mes pieds descendue,
D'une moindre stupeur eût frappé mon esprit,
Que le soir si funeste à mon livre proscrit
Où d'un pouvoir jaloux les sombres émissaires
Se montraient en écharpe à mes pâles libraires,
Et, craignant d'ajourner leur gloire au lendemain,
Cherchaient *le Fils de l'Homme*, un mandat à la main.
Toutefois, je rends grâce au hasard tutélaire
Qui, sauvant un ami, de mes torts solidaire,
Sur moi seul de la loi suspend l'arrêt fatal.
Triste plus que moi-même, au rivage natal
Il attend aujourd'hui l'heure de la justice.
S'il eût été présent, il serait mon complice.
Eternels compagnons dans les mêmes travaux,
Forts de notre union, frères et non rivaux,
Jusqu'ici, dans l'arène à nos forces permise,
Nos deux noms enlacés n'eurent qu'une devise,
Et jamais l'un de nous cessant son appui,
N'eut voulu d'un laurier qui n'eût été qu'à lui.
Trois ans, on entendit notre voix populaire
Harceler les géants assis au ministère.
Trois ans, sur les élus du conseil souverain
Nos bras ont agité le fouet alexandrin :
Et jamais l'ennemi, froissé de nos victoires,
N'arrêta nos élans par des réquisitoires.
Mais, dès le jour vengeur où, captive longtemps,
La foudre du château gronda sur les tyrans,
Suspendant tout à coup ses longues philippiques,
Notre muse plus fière, osant des chants épiques,
Evoqua du milieu des sables africains
Les soldats hasardeux des temps républicains,
Et montra, réunis en faisceau militaire,
Les drapeaux lumineux du Thabor et du Caire ;
De nos cœurs citoyens là fut le dernier cri ;
Notre muse se tut, et, tandis que Méry
Allait, sous le soleil de la vieille Phocée,
Ressusciter un corps usé par la pensée,
« J'osai, vers le Danube égarant mon essor,
« A la cour de Pyrrhus chercher le fils d'Hector. »
Je portais avec soin, dans mes humbles tablettes,
Ces dons qu'aux pieds des rois déposent les poètes,
Et, poète, j'allais pour redire à son fils
L'histoire d'un soldat, aux plaines de Memphis.
Voilà tout le complot d'un long pèlerinage.
Un pouvoir soupçonneux repoussa mon hommage,
Et, moi, loin d'un argus que rien n'avait fléchi,
Je repassai le Rhin, imprudemment franchi.

Voilà pour la défense du fait. — Après avoir défendu le fond, Barthélemy passait à la forme ; il se plaignait de cette science d'interprétation poussée si loin par les juges de tous les temps, il disait :

Pourtant, voilà mon crime ! Un songe, une élégie
Me condamne moi-même à mon apologie !
Partout, sur ce vélin, je frissonne de voir
Des vers séditieux soulignés d'un trait noir ;
Le doigt accusateur laisse partout sa trace,
Et je suis criminel jusque dans ma préface ;
Ah ! du moins, il fallait, moins prompt à me juger
Pour me juger, tout lire et tout interroger ;
Il fallait, surmontant les ennuis de l'ouvrage,
Jusqu'au dernier feuillet forcer votre courage.
Et, traversant mon livre un scalpel à la main,
Avancer hardiment jusqu'au bout du chemin.
Certes, si comme vous on dépeçait un livre,
Combien peu d'écrivains seraient dignes de vivre !
Qu'on pourrait aisément trouver de noirs desseins
Jusque dans l'Evangile et les ouvrages saints !
Ma prose est toujours prête à disculper ma muse ;
La note me défend quand le texte m'accuse ;
D'un tissu régulier pourquoi rompre le fil ?
De quel droit venez-vous, annotateur subtil,
Dédaignant mon histoire, attaquer mon poème,
Prendre comme mon tout la moitié de moi-même,
Et, fort de ma pensée arrêtée au milieu,
Diviser contre moi l'indivisible aveu ?
Mais j'ose plus encor, fort de mon innocence,
Armé du texte seul, j'accepte la défense ;
Seulement, n'allez pas, envenimant mes vers,
D'un sens clair et précis extraire un sens pervers !
Gardez-vous de chercher, trop savant interprète,
Sous ma lucide phrase une énigme secrète !
Ainsi, quand vous lirez : « qu'à mes yeux éblouis,
« La gloire a dérobé les fils de saint Louis ;
« Qu'aveuglément soumis aux droits de la puissance,
« Je ne me doutais pas, dans mon adolescence,
« Que l'héritier des lis exilé de Mittau,
« Régnait chez les Anglais dans un humble château,
« Et que, depuis vingt ans, sa honte paternelle
« Rédigeait pour son peuple une charte éternelle ! »
Lisez de bonne foi comme chacun me lit.
Pourquoi vous tourmenter à flairer un délit,
A tourner ma franchise en coupable ironie,
A voir un seul côté de mon double génie ?
Voulez-vous donc me lire aux lueurs du fanal
Dont la sainte *Gazette* escorte son journal.
Et, serrant vos deux mains à nuire intéressées,
Exprimer du poison en tordant mes pensées ?

Ce sont certes là des vers bien faits et d'un bien habile versificateur, si ce n'est d'un grand poète. A Athènes, devant cet aréopage où plaidait Eschyle, vous eussiez été acquitté, monsieur Barthélemy ! Mais, que voulez-vous !

nous ne sommes pas des Athéniens, et nos juges ne sont pas des Aréopagites !

Le tribunal n'en condamna pas moins, quoiqu'il fût facile de voir, sur le visage refrogné des juges, le peu de sympathie qu'ils éprouvaient pour la défense de l'accusé.

Mais c'est Barthélemy qui parle :

« Oui, l'on m'a vu, d'un tranquille visage
« Fouler aux pieds ce qui m'a causé un facile avantage
« Venger sans effort, dans mon livre semés
« Quelques vers, quelques mots par Thémis décimés
« ... de courage, un grand effort nous reste,
« ... sans pâlir ce passage funeste.
« De l'un à l'autre bout chargé de sombres croix !
« ... par mes vœux le palais de nos rois.
« ... de l'État la base légitime
« ... usurpateur rappelle le régime,
« Évoque la Discorde aux bras ensanglantés !
« Est-il vrai ? Suis-je donc si coupable ? Écoutez !
« Il sait donc désormais, il n'a plus à connaître
« Ce qu'il est, ce qu'il fut et ce qu'il pouvait être.
« Oh ! que tu dois souvent te dire et repasser
« Dans quel large avenir tu devais te lancer !
« Combien dans ton berceau fut court ton premier rêve
« Doublement protégé par le droit et le glaive.
« Des peuples rassurés espoir consolateur,
« Petit-fils d'un César, et fils d'un empereur,
« Légataire du monde, en naissant roi de Rome,
« Tu n'es plus aujourd'hui rien que le *fils de l'homme* !
« Pourtant, quel fils de roi contre ce nom obscur
« N'échangerait son titre et son sceptre futur ?
« Mais quoi ! content d'un nom qui vaut un diadème,
« Ne veux-tu rien, un jour, conquérir par toi-même ?
« La nuit, quand douze fois ta pendule a frémi,
« Quand un bruit ne sort plus du palais endormi,
« Et que, seul au milieu d'un appartement vide,
« Tu veilles, obsédé par ta pensée avide,
« Sans doute que parfois sur ton sort à venir
« Un démon familier te vient entretenir.
« Oui, tant que ton aïeul, sur ton adolescence,
« De sa noble tutelle étendra la puissance,
« Les jaloux archiducs, comprimant leur orgueil,
« Du vieillard tout-puissant imiteront l'accueil.
« Mais qui peut garantir cette paix fraternelle ?
« Peut-être en ce moment la mort lève son aile ;
« Tôt ou tard, au milieu de ses gardes hongrois,
« Elle mettra la faux sur le doyen des rois.
« Alors, il sera temps d'expliquer ce problème
« D'un sort mystérieux ignoré de toi-même.
« Fils de Napoléon, petit-fils de François,
« Entre deux avenirs il faudra faire un choix.
« Puisses-tu, dominé par le sang de ta mère,
« Bannir de ta pensée une vaine chimère,
« Et de l'ambition éteindre le flambeau !
« Le destin qui te reste est encore assez beau :
« Les rois ont grandement consolé ton jeune âge ;
« Le duché de Reichstadt est un riche apanage,
« Et tu pourras, un jour, colonel allemand,
« Conduire à la parade un noble régiment !
« Où ce but désormais ton jeune cœur aspire ;
« Borne là tes désirs, ta gloire et ton empire ;
« Des règnes imprévus ne gardons plus l'espoir,
« Ce qu'on vit une fois ne doit plus se revoir ! »

Non, poète, ce que nous avions vu ne devait plus se revoir ; non, l'enfant fantôme que vous évoquiez de sa tombe anticipée, ne devait être, pour l'histoire, qu'un de ces pâles spectres qu'elle montre dans ses poétiques lointains, comme Astyanax et comme Britannicus ; non, nous ne devions plus revoir ce que nous avions vu ; mais l'avenir nous gardait un spectacle non moins extraordinaire, et qui confirme ce que me disait, en 1838, le docteur Schlegel :

« L'histoire a été inventée pour nous prouver l'inutilité des exemples qu'elle donne. »

Barthélemy, malgré son plaidoyer, et peut-être même à cause de son plaidoyer, fut donc condamné à trois mois de prison et à mille francs d'amende.

C'était, au reste, le gouvernement qui successivement s'était aliéné la jeunesse par les procès scandaleux de Carbonneau, ... l'armée par les exécutions de Bories, Raoulx, Goubin et Pommier ; la haute aristocratie militaire par les assassinats de Brune, de Ramel, de Ney et de Mouton-Duvernet ; la bourgeoisie par la dissolution de la garde nationale ; il s'aliénait la race bien autrement dangereuse des journalistes et des hommes de lettres, par les procès qui frappaient successivement Paul-Louis Courier, Cauchois-Lemaire, Magallon, Béranger, Fontan et Barthélemy.

Or, un gouvernement qui a contre lui le peuple, l'armée, la bourgeoisie et la littérature est bien malade ; le gouvernement était donc déjà bien malade le 31 juillet 1829, jour où fut prononcée la condamnation de Barthélemy, puisque, un an après, jour pour jour, il était mort.

Au reste, l'anecdote que je vais raconter prouvera que je n'étais pas sans avoir prévu les événements qui allaient s'accomplir.

Ma nouvelle place à la bibliothèque de M. le duc d'Orléans — place, comme j'ai déjà eu l'honneur de le faire remarquer, plus honorifique que lucrative, — avait pour moi ce grand avantage de me donner un immense cabinet, où je pouvais faire à peu près, et beaucoup plus commodément qu'à la bibliothèque royale, mes recherches littéraires et historiques.

J'y allai donc beaucoup plus régulièrement que mes deux confrères Vatout et Casimir Delavigne.

Il en résulta qu'un jour, le duc d'Orléans entra, chantonnant un air de messe, selon son habitude quand il était de belle humeur, et, il faut le dire, il l'était presque toujours.

— Oh ! oh ! remarqua-t-il, vous êtes seul, monsieur Dumas ?

— Oui, monseigneur.

Le duc d'Orléans fit deux ou trois tours dans la bibliothèque en continuant de chanter.

— Alors, dit-il au bout d'un instant, ni Vatout, ni Casimir, ni Tallencourt ?...

— MM. Vatout et Casimir ne sont pas venus, monseigneur, et Tallencourt est sorti.

Il refit deux autres tours en chantonnant toujours.

Il était évident qu'il avait envie de causer.

Je me hasardai à le questionner.

— Monseigneur désire-t-il quelque chose que je puisse faire en l'absence de l'un ou l'autre de ces messieurs ?

— Non, je voulais montrer à Vatout un portrait historique, et lui demander son avis.

— Malheureusement, en supposant que monseigneur ait besoin d'un avis, mon avis, à moi, ne peut remplacer celui de M. Vatout.

— Venez toujours, me dit le duc.

Je m'inclinai et suivis le prince, de la bibliothèque dans la galerie de tableaux.

Un portrait qu'on venait de rapporter de chez l'encadreur était sur un chevalet : ce portrait historique attendait que le nom de l'original fût écrit sur le cadre.

C'était un portrait de l'empereur, peint par Mauzaisse.

En 1829, un portrait de l'empereur chez le premier prince du sang royal, c'était une espèce de nouveauté hardie qui ne laissa point que de m'étonner.

— Que dites-vous de ce portrait ? me demanda le duc d'Orléans.

— Je n'aime pas beaucoup la peinture de M. Mauzaisse, monseigneur.

— Ah ! c'est vrai, j'oubliais que vous êtes romantique en peinture et en littérature ; vous aimez la peinture de M. Delacroix, vous ?

— Oui, monseigneur ; celle de M. Delacroix, celle de M. Scheffer, celle de M. Granet, celle de M. Decamps, celle de M. Boulanger, celle de M. Eugène Devéria ; oh ! nous avons de la marge !

— Bon ! je sais que vous vous tenez tous par la main ; mais il n'est pas question de cela. Voici un portrait que je viens de faire faire pour ma galerie ; il ne reste plus, comme vous le voyez, que le nom à y mettre. Dois-je mettre *Bonaparte ?* On y verra une affectation à ne reconnaître que le premier consul. Dois-je mettre *Napoléon ?* On y verra une affectation à désigner l'empereur ; voilà le point sur lequel je désirais demander l'avis de Vatout.

— Mais, répondis-je, il me semble que la chose est bien simple, que monseigneur mette *Napoléon Bonaparte*.

— Oui ; mais c'est toujours désigner l'empereur... Napoléon, autant que je puis m'en souvenir, a fait du mal à votre famille, et vous ne l'aimez pas, je crois.

— Monseigneur, j'avoue qu'à l'endroit du grand homme, je n'en suis encore qu'où en était madame de Turenne, à l'admiration.

— C'était un grand homme, mais il a deux taches terribles dans sa vie ; l'une est un crime, l'autre est une faute ; son assassinat du duc d'Enghien, son mariage avec Marie-Louise.

— Monseigneur lui pardonne son usurpation ?

— Je n'ai pas dit cela.

— Monseigneur connaît *le Médecin malgré lui ?*

— Oui, je l'admire fort.

— Eh bien, dans *le Médecin malgré lui*, Sganarelle dit qu'il y a fagot et fagot.

— Et vous voulez dire, vous ?

— Qu'il y a usurpation et usurpation.

— Bah !

— Oui, monseigneur.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— Je veux dire, — et monseigneur, qui a l'esprit si juste, comprendra facilement cela, — qu'il y a l'usurpation qui substitue violemment une dynastie à une autre dynastie qui

brise toutes les racines que cette dynastie avait dans le pays, tous les intérêts qui se rattachaient à elle, qui laisse soit dans l'aristocratie, soit dans la bourgeoisie, soit dans le peuple, une large plaie longtemps saignante, lente à se cicatriser; et l'usurpation qui substitue purement et simplement un homme à un homme, une branche verte à une branche desséchée, une popularité à une impopularité... Voilà ce que j'entends, monseigneur, par mes deux usurpations.

Le duc d'Orléans étendit la main en souriant vers moi comme pour m'arrêter, mais néanmoins me laissant finir.

— Monsieur Dumas, me dit-il, c'est là une question un peu bien subtile, et si vous voulez y avoir une réponse, il faut la poser à un concile, et non à un prince du sang... Au reste, vous avez raison pour le portrait ; je mettrai *Napoléon Bonaparte*.

Je saluai et me retirai dans la bibliothèque.

Le duc resta pensif dans la galerie.

CXXV

QUELS SONT LES PLUS GRANDS ENNEMIS D'UNE PIÈCE A SUCCÈS — PROBITÉ DE MADEMOISELLE MARS COMME ACTRICE — SA LOGE — LES HABITUÉS DE SES SOUPERS — VATOUT — DENNIÉE — BECQUET — MORNAY — MADEMOISELLE MARS CHEZ ELLE — SES DERNIERS JOURS AU THÉATRE — RÉSULTAT MATÉRIEL DU SUCCÈS D'« HENRI III » — MA PREMIÈRE SPÉCULATION. — REFONTE DE « CHRISTINE » — OU JE VAIS CHERCHER L'INSPIRATION — DEUX AUTRES CAPRICES

A la trente-cinquième représentation d'*Henri III*, mademoiselle Mars fut forcée de prendre son congé.

Elle fit tout ce qu'elle put pour que la Comédie-Française lui rachetât ce congé ; elle donna toutes les facilités possibles, la Comédie-Française ne voulut entendre à rien.

Le succès d'*Henri III* servait les intérêts, mais blessait les amours-propres.

A la Comédie-Française, il y a ceci de remarquable, et qui n'existe point dans les autres théâtres, ou qui y existe à un degré moindre.

L'auteur qu'on joue a pour ennemis tous les acteurs qui ne jouent pas dans sa pièce.

Vers la fin des représentations d'*Henri III*, j'ai vu Monrose, cet excellent comédien que son talent devait mettre bien au-dessus des mesquines jalousies de la médiocrité, entrer au foyer en se frottant les mains, et en disant tout joyeux :

— Ah ! nous avons fait cinq cents francs de moins ce soir qu'à la dernière représentation !

J'étais là ; il ne m'avait pas aperçu d'abord ; — il me vit, fit semblant de ne pas me voir, et sortit.

Mademoiselle Mars fut sur le point de perdre son congé, tant elle avait peine à couper le succès.

C'était une très honnête femme de théâtre que mademoiselle Mars, je dirai presque un honnête homme, d'une exactitude sévère, et devant laquelle tout le monde faisait son devoir, parce qu'elle faisait le sien comme une pensionnaire à sa première année.

Une seule fois, aux répétitions, elle fut en retard de quelques minutes.

— Je vous demande pardon d'être en retard d'un quart d'heure, dit-elle en rentrant ; mais je viens de perdre quarante mille francs... Vite, commençons !

Et elle répéta sans préoccupation aucune.

Un jour, au moment d'entrer en scène, elle eut une espèce de coup de sang. Au lieu d'interrompre le spectacle, comme une autre aurait fait, elle envoya chercher des sangsues qu'elle s'appliqua à la poitrine, entre le premier et le troisième acte, profitant de ce qu'elle ne jouait pas dans le second.

Lorsque j'entrai dans sa loge après la pièce, elle avait du sang jusque dans ses souliers.

Mademoiselle Mars avait une très grande loge, — celle qu'a aujourd'hui mademoiselle Rachel. — A la fin de chaque représentation, la loge s'emplissait ; c'était une habitude. Mademoiselle Mars ne se préoccupait pas le moins du monde des assistants : elle se déshabillait, ôtait son blanc, son rouge avec une adresse de décence remarquable ; elle avait surtout une façon de changer de chemise, tout en causant et en ne laissant voir que le bout de ses doigts, qui était un tour de force d'habileté.

Sa toilette faite, ceux qui voulaient l'accompagner chez elle venaient et trouvaient le souper servi.

Les habitués de ces soupers étaient, en hommes, Vatout, Romieu, Denniée, Becquet et moi ; en femmes, Julienne, [illegible] dame de compagnie, [illegible] Amigo, la blonde madame Mira, et parfois la vieille [illegible].

Tous les soirs de représentation, Mornay venait prendre mademoiselle Mars au théâtre, ou l'attendait chez elle.

On connaît Romieu : [illegible] le présente au lecteur en compagnie de son ami Rousseau. Je ne dirai donc rien de lui, n'ayant rien à en dire de nouveau.

Quant à Vatout, c'est [illegible] je l'ai à peine indiqué ; madame Valmore a dit de lui qu'il c'était un *papillon en bottes fortes*. Le mot le peint [illegible] bien.

Vatout était plein de petits défauts et de grandes qualités ; il avait le tort, quand on lui tendait la main, de vous donner le doigt ; il prenait des airs de grand seigneur, sans parvenir à avoir jamais l'air d'un grand seigneur. Avec son ton fat, c'était un excellent cœur ; avec son aspect pesant, c'était un charmant esprit. Il avait une façon de dire certaines choses qui n'appartenait qu'à lui. Une de ses grandes prétentions était de ressembler au duc d'Orléans ; on assure même que, dans l'intimité, il laissait deviner les causes de cette ressemblance. De son côté, le duc d'Orléans l'aimait beaucoup ; le roi lui conserva l'amitié du duc d'Orléans ; à la cour citoyenne, on citait ses calembours et l'on chantait ses chansons. Il y en avait une surtout sur le maire d'Eu, qui faisait rage. Que la pudeur de nos lecteurs nous permette de l'introduire ici ; comme c'était, suivant nous, son plus beau titre à l'Académie, n'en dépouillons pas le pauvre Vatout.

LE MAIRE D'EU

AIR *à faire*.

L'ambition, c'est des bêtises ;
Ça vous rend triste et soucieux ;
Mais, dans le vieux manoir des Guises,
Qui ne serait ambitieux !
Tourmenté du besoin de faire
Quelque chose dans ce beau lieu,
J'ai brigué l'honneur d'être maire,
Et l'on m'a nommé maire d'Eu !

Notre origine n'est pas claire :
Rollon nous gouverna jadis ;
Mais César fut-il notre père,
Où descendons-nous de Smerdis ?
Dans l'embarras de ma pensée,
Un mot peut tout concilier :
Nous sommes issus de Persée,
Voyez plutôt mon mobilier !

Je ne suis pas fort à mon aise :
Ma mairie est un petit coin,
Et mon trône une simple chaise
Qui me sert en cas de besoin ;
Mes habits ne sentent pas l'ambre ;
Mon équipage brille peu ;
Mais que m'importe ! un pot de chambre
Suffit bien pour un maire d'Eu !

On vante partout ma police ;
Ce qu'on fait ne m'échappe pas ;
A tous je rends bonne justice ;
J'observe avec soin tous les cas ;
On ne peut ni manger ni boire
Sans que tout passe sous mes yeux.
Mais c'est surtout les jours de foire
Qu'on me voit souvent sur les lieux.

Grâce aux roses que l'on recueille
Dans mon laborieux emploi,
Je préfère mon portefeuille
A celui des agents du roi.
Je brave les ordres sinistres
Qui brise leur pouvoir tout net ;
Et, plus puissant que les ministres,
J'entre, en tout temps, au cabinet !

Je me complais dans mon empire ;
Il ne me cause aucun souci ;
J'aime l'air que l'on y respire ;
On voit, on sent la mer d'ici !
Partout l'aisance et le bien-être ;
Ma vie est un bouquet de fleurs ;
Aussi j'aime beaucoup mieux être
Maire d'Eu que maire d'ailleurs !

Beau château bâti par les Guises,
Mer d'azur baignant le Tréport,
Lieux où Lauzun fit des bêtises,
Je suis à vous jusqu'à la mort !
Je veux, sous l'écharpe française,
Mourir en sénateur romain,
Calme et tranquille sur ma chaise
Tenant mes papiers à la main !

C'est encore de Vatout ce fameux mot à un administrateur qui, accompagnant le roi dans une ruelle où celui-ci avait voulu à toute force s'engager, s'excusait à chaque pas sur les [illegible] qu'on y faisait, et qui prouvait que beaucoup de poules du genre de celle à qui Henri IV disait : « Restez, restez, la mère ! j'aime mieux voir la poule que l'œuf ! » y avaient pondu.

— Oh ! sire, disait le pauvre diable, oh ! sire, si j'avais su que Votre Majesté passât par ici, je les eusse fait enlever.

— Vous n'en aviez pas le droit, monsieur le maire, répondit gravement Vatout ; ils avaient leurs papiers !

Vatout avait fait, vers 1821 ou 1822, un livre qui avait eu un énorme succès. C'étaient les aventures de la Charte, sous le titre d'*Histoire de la fille d'un Roi*. Il fit ensuite *l'Idée fixe*, qui fut à peine lue ; puis, quelque chose comme un roman intitulé *la Conspiration de Cellamare* ; enfin, des publications sur les châteaux royaux. En somme, rien de saillant. Avec cela, Vatout était dévoré d'un désir, celui d'être de l'Académie, où il était poussé par Scribe. Il y arriva, le pauvre garçon ; mais, dans l'intervalle de sa nomination à sa réception, il alla, fidèle à l'exil comme il l'avait été à la puissance, faire une visite à la famille royale exilée à Claremont ; à la suite du dîner, il se trouva indisposé ; vingt-quatre heures après, il était mort !

Mort sans avoir eu cette joie de siéger une seule fois à l'Académie !

Pauvre Vatout ! personne, j'en suis certain, ne lui rendit une justice plus réelle et ne le regretta plus que moi.

Je lui avais eu, avec beaucoup de peine, la voix d'Hugo.

Tout le monde parisien a connu Denniée, l'ancien ordonnateur général, homme d'esprit et de plaisir s'il en fut, parlant comme s'il eût eu des coquilles de noix plein la bouche, et racontant, avec un défaut de prononciation qui leur donnait un puissant cachet d'originalité, une foule d'histoires et d'anecdotes plus curieuses et plus amusantes les unes que les autres. Il adorait mademoiselle Mars, qui, de son côté, l'aimait beaucoup. Quand il y avait trois jours qu'on n'avait vu Denniée chez mademoiselle Mars, on envoyait demander de ses nouvelles, car on supposait qu'une maladie ou un accident pouvaient seuls causer une si longue absence.

Becquet n'était pas moins connu que Denniée, peut-être même l'était-il davantage ; c'était un des rédacteurs hebdomadaires du *Journal des Débats* ; il avait eu beaucoup d'esprit ; mais, comme il s'enivrait régulièrement une fois par jour, il allait s'alourdissant peu à peu. On citait deux mots de lui à son père qui peuvent donner une idée de son respect et de son amour filials.

Un jour, le père Becquet apostrophait son fils sur cette malheureuse habitude qu'il avait de s'enivrer.

— Vois, malheureux ! comme cela te vieillit, lui disait-il ; on te prendrait pour mon père, et je vivrai dix ans plus que toi !

— Ah ! répondit langoureusement Becquet, pourquoi donc avez-vous toujours des choses désagréables à me dire ?

Becquet avait une autre habitude, celle de faire des dettes. Becquet devait à tout le monde, et cette dette publique désespérait son père.

— Malheureux ! lui disait-il un autre jour, — *malheureux* était l'exclamation dont se servait habituellement le père Becquet à l'endroit de son fils ; seulement, il en faisait tantôt un adjectif, tantôt un substantif, — malheureux ! lui disait-il, je ne sais pas comment tu peux vivre ainsi, devant à Dieu et au diable !

— Je vous arrête là, mon père, répondit Becquet ; vous venez justement de citer les deux seules personnes à qui je ne doive rien.

Le jour où le père de Becquet mourut, — c'est triste à dire, mais il y eut fête dans sa bourse et même dans son cœur, — il alla dîner au café de *Paris*, fit sa carte en homme qui ne regarde plus aux additions ; — seulement, arrivé au vin, il appela le garçon : probablement, un doute l'avait pris, pour lequel il avait besoin d'un expert.

— Garçon, demanda-t-il, le bordeaux est-il de deuil ?

Deux heures après, on emporta Becquet chez lui.

Un soir, je rencontrai Becquet dans un de ces merveilleux états d'ivresse que lui seul savait noblement porter.

C'était un 21 janvier.

— Comment ! lui dis-je, gris un pareil jour, vous, Becquet !

— Est-ce qu'il y a, par hasard, un jour où il ne soit pas permis de se griser ? demanda avec étonnement l'auteur du *Mouchoir bleu*.

— Mais oui, ce me semble ; il y a pour vous surtout, qui êtes royaliste, le jour anniversaire de la mort du roi Louis XVI.

Becquet parut réfléchir un instant à la gravité de l'observation, puis me posant la main sur l'épaule :

— Si on ne lui avait pas coupé le cou, à ce bon roi Louis XVI, croyez-vous qu'il serait mort aujourd'hui ?

— C'est plus que probable.

— Eh bien, alors, dit Becquet en faisant claquer insoucieusement ses doigts, qu'avez-vous à me dire ?

Et il s'éloigna avec cet aplomb de l'ivrogne, qui, par une longue habitude, a conquis sur le commun des buveurs cette supériorité d'être toujours certain de la rectitude de sa marche.

C'est ivre mort, et sortant de chez mademoiselle Mars, que Becquet fit, au *Journal des Débats*, le fameux article qui finissait par ces mots, et qui renversa la monarchie : « Malheureuse France ! malheureux roi ! »

Becquet est mort de boire, et est mort en buvant.

Pendant les six derniers mois de sa vie, il ne dégrisa point : l'œil était devenu atone et sans expression ; les mouvements étaient involontaires et instinctifs ; sa main se portait machinalement à la bouteille pour verser du vin dans son verre, qu'il n'avait plus la force de vider. Jusqu'au dernier moment, mademoiselle Mars le reçut avec cette religion de l'amitié qui était une de ses qualités suprêmes.

Becquet mort, elle n'eut pas le courage de le regretter, mais elle le pleura.

Mornay formait, avec tous ceux que je viens de nommer, un singulier contraste.

Mornay, c'était l'élégance, l'aristocratie, la *gentry* personnifiée, et, avec toutes ces qualités, Mornay avait autant d'esprit, à lui seul, que nous tous ensemble.

Quand Mornay, nommé ministre plénipotentiaire, partit, d'abord pour le grand-duché de Bade, puis pour la Suède, le salon de mademoiselle Mars perdit son étoile polaire.

Il y a des esprits qui ont les qualités du briquet bien trempé, ils font feu sur tout ce qu'ils touchent ; Mornay était un de ces esprits-là : nous lui servions tous de caillou. Quand, par hasard, il était trop fatigué pour avoir de l'esprit lui-même, il se contentait de nous en donner.

Mornay n'avait aucune fortune. Mademoiselle Mars, en mourant, lui laissait quarante mille livres de rente. Mornay décrocha un portrait de mademoiselle Mars, et l'emporta en disant :

— Voilà la seule chose à laquelle j'aie droit ici.

Et il laissa les quarante mille livres de rente aux héritiers de mademoiselle Mars.

Rien ne donnait moins l'idée de mademoiselle Mars chez elle que mademoiselle Mars au théâtre : mademoiselle Mars, au théâtre, avait une voix ravissante, quelque chose comme un chant, un regard caressant et velouté, un charme infini.

Chez elle, mademoiselle Mars avait la voix rude, le regard presque dur, les mouvements brusques et impatients.

Sa voix de théâtre était une chose factice, un instrument dont elle avait appris à jouer, et dont elle jouait à merveille, mais dont elle doutait, avec raison, lorsqu'elle avait à exprimer les grandes crises de la passion, ou à suivre les larges développements de la poésie ; alors, elle avait peur d'érailler le satin de sa douce mélopée, et elle enviait presque l'accent rauque et enroué de madame Dorval, lequel permettait à celle-ci de jeter de ces cris qui, partis du cœur, vont au cœur.

Je n'ai jamais connu talent plus modeste que celui de mademoiselle Mars : jamais elle ne parlait d'elle, de ses succès, de ses créations ; elle admirait profondément son père, Monver, dont elle était l'élève, et, quand elle parlait de lui, c'était avec un bonheur visible.

Mademoiselle Contat, aussi, était une de ses admirations, et c'était curieux de lui entendre confesser, sur certains points de l'art, son infériorité à l'endroit de cette grande actrice.

Je ne sais si toutes les histoires qu'on a faites sur l'âge que se donnait mademoiselle Mars sont vraies, mais je sais qu'elle n'a jamais caché une semaine à ses amis. Elle avait dans son salon un meuble de Boule qui avait été donné par la reine Marie-Antoinette à sa mère, comme étant accouchée le même jour qu'elle.

Mademoiselle Mars était donc juste du même âge que madame la duchesse d'Angoulême, — c'est-à-dire du 19 décembre 1778.

Lorsque mademoiselle Mars voulait, elle était charmante et avait beaucoup de comique dans l'esprit ; sa voix se prêtait parfaitement aux imitations, et, quand — depuis mademoiselle Plessy jusqu'à Ligier — elle passait en revue la Comédie-Française, la part de chacun était courte, mais elle était bonne.

Mademoiselle Mars se prenait souvent d'amitié ou d'intérêt pour des personnes auxquelles elle croyait reconnaître du talent, et, alors, elle les aidait de ses conseils, de son influence et de son talent. Un jour, elle ramena un paillasse qu'elle avait remarqué faisant la parade sur la place de Metz, et ne l'abandonna point qu'elle ne lui eût fait une petite position.

Elle me le recommanda en 1833 ou 1834, et ce ne fut que quinze ou dix-huit ans plus tard que j'eus l'occasion de faire quelque chose pour lui, en lui donnant le rôle de Lorrain, dans *la Barrière de Clichy*.

Cet homme, c'est Patonnelle, un des meilleurs troupiers du Cirque.

Comme Talma, mademoiselle Mars a vu grandir son talent jusqu'au jour où elle a quitté le théâtre. Mademoiselle de Belle-Isle, sa dernière création, a été une de ses créations les plus heureuses. Je fus son dernier soutien au théâtre, et j'ai

ou le bonheur, selon toute probabilité, d'y prolonger sa carrière pendant deux ou trois ans.

Pendant les derniers temps de son séjour à la Comédie-Française, on l'y abreuva d'amertume. Un jour de représentation extraordinaire, on lui jeta une de ces couronnes d'immortelles comme on en dépose sur les tombeaux.

Elle avait été tressée dans une des loges du théâtre même, et je pourrais, à la rigueur, dire dans laquelle.

Lorsqu'elle quitta le théâtre, il en fut d'elle comme de Talma. Chacun avait cru remplacer Talma ; chacun espéra remplacer mademoiselle Mars : on débuta dans ses vieux rôles ; on en inventa de nouveaux. Directeurs et journaux firent leur métier en amassant le bruit et les éloges autour des réputations naissantes. On eut la monnaie de Turenne, — a-t-on même la monnaie de mademoiselle Mars ? .

Henri III, sans amener une très grande aisance dans la maison, avait, cependant, produit un changement sensible. D'abord, il nous avait débarrassés de nos dettes ; il avait payé comédiens français : ce se pressaient pas ; lus pour l'une que pour l'autre.

Ces reproches m'avaient été d'autant plus sensibles qu'ils étaient mérités, et que ut été une double ingratitude à moi que de n'y point faire droit.

En conséquence, j'avais répondu :

— Soyez tranquille, je vais refaire *Christine*, afin de lui donner une allure plus moderne et plus dramatique, et de cette transformation, quelque chose sortira dont vous serez contente, je l'espère.

L'esprit d'un travailleur a de singulières préoccupations qui, parfois, sont si étranges, qu'elles touchent à la manie ; tantôt on se figure qu'on ne trouvera bien son plan que dans tel ou tel endroit ; tantôt, qu'on n'écrira bien sa pièce que sur tel ou tel papier. Moi, je m'étais enfermé dans la tête que je ne trouverais une *Christine* nouvelle dans la vieille *Christine* qu'en faisant un petit voyage, et en me berçant au roulis d'une voiture.

La cour des messageries.

Porcher et M. Laffitte, il nous avait permis de donner congé de notre petit logement de la rue Saint-Denis, et de louer pour ma mère, rue Madame, n° 7, un rez-de-chaussée avec jardin. L'air et la promenade lui étaient recommandés, et j'avais choisi cette rue et ce quartier, afin de la mettre porte à porte avec mesdames Villenave et Waldor, qui avaient, à la suite d'arrangements de famille, quitté leur maison de la rue de Vaugirard, pour prendre un appartement rue Madame, n° 11.

Quant à moi, j'avais loué un appartement séparé, au quatrième, au coin de la rue de l'Université et de la rue du Bac, et, comme mes relations nouvelles amenaient chez moi quelques-uns de ces messieurs et quelques-unes de ces dames du Théâtre-Français, j'avais donné à cet appartement une certaine élégance.

En outre ayant appris par le passé à ne pas trop compter sur l'avenir, j'avais, moyennant dix-huit cents francs payés comptant, passé un traité pour ma nourriture d'un an, ou plutôt, pour trois cent soixante-cinq cachets de déjeuner, et trois cent soixante-cinq cachets de dîner, vin non compris.

Malheureusement, un mois après cet arrangement, le café Desmares fermait, et j'en étais pour mon année de nourriture. C'était ma première spéculation ; elle avait assez mal tourné, comme on le voit.

Cependant, j'avais reçu des reproches d'une fort charmante personne du Théâtre-Français, laquelle s'était plainte, après avoir joué un bout de rôle dans *Henri III*, de n'avoir rien dans *Christine* ; — car je me flattais toujours de cet espoir que ma *Christine*, à moi, passerait au Théâtre-Français, malgré le retard apporté à celle de M. Brault, lequel était mort dans l'intervalle ; ce qui faisait que, maintenant, MM. les

Comme je n'étais point encore assez riche pour aller en poste, je choisis une diligence ; peu m'importait pour quelle localité cette diligence partît, pourvu que je trouvasse le coupé, l'intérieur ou la rotonde vide.

J'allai dans la cour des Messageries, et, après deux heures d'attente, je trouvai ce que je cherchais, c'est-à-dire une diligence n'ayant personne dans son coupé.

Cette diligence partait pour le Havre.

J'avais de la chance, comme on le voit ; je n'avais jamais vu un port de mer, j'allais faire d'une pierre deux coups.

A cette époque, on mettait vingt grandes heures pour aller de Paris au Havre ; c'était bien mon affaire. L'inspiration aurait le temps de venir, ou elle ne viendrait jamais.

Je partis, et, comme, dans les œuvres d'art, l'imagination est naturellement pour beaucoup, une fois mon imagination satisfaite sur le mode de travail qu'on lui offrait, elle se mit à travailler.

Quand j'arrivai au Havre, ma pièce était refaite. La division de Stockholm, Fontainebleau et Rome était trouvée et, de toute cette genèse nouvelle, avait surgi le rôle de Paula.

C'était une œuvre tout entière à remanier et à recrire ; il ne pouvait pas rester grand'chose de l'ancienne pièce. Peu s'en fallut que je ne repartisse pour Paris, sans voir la mer, tant j'avais hâte de me mettre à la besogne.

Je restai au Havre juste le temps de manger des huîtres, de faire une promenade en mer, d'acheter deux vases de porcelaine plus cher qu'à Paris, et je remontai en diligence.

En soixante et douze heures, j'avais fait mon voyage et refait ma pièce.

Je parle de ces préoccupations étranges qui vous imposent, à certains moments, certaines conditions pour l'accomplissement d'une œuvre. — Personne n'est moins maniaque que moi ; personne, avec cette incessante habitude de travail que j'ai, ne travaille plus facilement que moi ; et cependant, j'ai subi trois fois cette nécessité absolue d'obéir à un caprice.

J'ai dit à quelle occasion j'avais cédé à la première ; la seconde fut à propos de *Don Juan de Marana*, et la troisième à propos du *Capitaine Paul*.

J'étais préoccupé de l'idée que je ne pourrais trouver qu'au bruit d'une musique quelconque mon drame fantastique. Je demandai à mon ami Zimmermann des billets pour le Conservatoire, et, dans le coin d'une loge où se trouvaient trois personnes inconnues, les yeux fermés, et paraissant dormir, bercé dans un demi-sommeil par du Beethoven et du Weber, je trouvai, en deux heures, les scènes principales de mon drame.

Pour *le Capitaine Paul*, ce fut autre chose : j'avais besoin de la mer, d'un vaste horizon, de nuages courant dans le ciel, de brises soufflant dans les cordages et dans les mâts.

Je fis, pendant mon voyage en Sicile, stationner mon petit bâtiment pendant deux heures à l'ancre, et à l'entrée du détroit de Messine. Au bout de deux jours, *le Capitaine Paul* était terminé.

Au retour, je trouvai une lettre d'Hugo. Le succès d'*Henri III* lui avait mis le feu sous le ventre ; il avait un drame, et m'invitait à en entendre la lecture chez Devéria.

Ce drame, c'était *Marion Delorme*.

CXXVI

VICTOR HUGO. — SA NAISSANCE. — SA MÈRE. — LES CHASSEBŒUF ET LES CORNET. — LE CAPITAINE HUGO. — SIGNIFICATION DE SON NOM. — QUEL FUT LE PARRAIN DE VICTOR. — LA FAMILLE HUGO EN CORSE. — M. HUGO EST APPELÉ A NAPLES PAR JOSEPH BONAPARTE. — IL EST NOMMÉ COLONEL ET GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'AVELLINO. — SOUVENIRS DE LA PREMIÈRE ENFANCE DU POÈTE. — FRA DIAVOLO. — JOSEPH, ROI D'ESPAGNE. — LE COLONEL HUGO EST FAIT GÉNÉRAL, COMTE, MARQUIS ET MAJORDOME. — L'ARCHEVÊQUE DE TARRAGONE. — MADAME HUGO ET SES ENFANTS A PARIS. — LE COUVENT DES FEUILLANTINES.

Consacrons quelques pages à l'auteur de *Marion Delorme*, de *Notre-Dame de Paris* et des *Orientales*. Nous estimons qu'il mérite bien que nous fassions une halte pour lui.

Victor Hugo naquit le 26 février 1802.

Où, comment et dans quelles conditions ? Ouvrons le volume des *Feuilles d'automne*, et le poète va nous le dire lui-même dès la première page :

> Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte,
> Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
> Et du premier consul, trop gêné par le droit,
> Le front de l'empereur brisait le masque étroit.
> Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
> Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
> Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix ;
> Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
> Abandonné de tous, excepté de sa mère,
> Et que son cou ployé comme un frêle roseau
> Fit faire en même temps sa bière et son berceau.
> Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
> Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
> C'est moi.

Cet enfant était si faible, en effet, que quinze mois après sa naissance, il n'était pas encore parvenu à redresser sur ses épaules sa tête, qui, comme si elle eût déjà contenu toutes les pensées dont elle se remplirait, que le germe s'obstinait à [illegible] sa poitrine.

Aussi, le poète continue-t-il :

> Je vous dirai peut-être quelque jour
> Quel lait pur, que de soins, que de vœux, que d'amour,
> Prodigués pour ma vie en naissant condamnée,
> M'ont fait deux fois l'enfant de ma mère obstinée.

Cette mère au *sang breton*, qui, obstinée à la fois comme une Bretonne et comme une mère, disputait et arrachait son enfant à la mort, était fille d'un riche armateur de Nantes, petite-fille d'un des chefs de la grande bourgeoisie de cette terre d'opposition, et, de plus, cousine germaine de Constantin-François, comte de Chassebœuf, lequel quitta ce grand nom féodal rappelant les barons pasteurs du moyen âge, pour celui de Volney, qui ne rappellerait qu'un nom de comédien de province si le gentilhomme qui eut la singulière fantaisie de prendre ce nom ne l'eût illustré en le mettant au commencement de son *Voyage en Égypte*, et à la fin de son livre des *Ruines* ; elle était, en outre, cousine d'une autre illustration impériale moins littéraire, plus politique, — du comte Cornet.

Le comte Cornet, un peu oublié peut-être aujourd'hui, député de Nantes, était arrivé au Conseil des Cinq-Cents ; il s'y trouvait dans la fameuse journée du 18 brumaire, qui changea pour un demi-siècle la face de la France. Au lieu de défendre les privilèges de l'Assemblée, il soutint les prétentions de Bonaparte ; Napoléon, reconnaissant, le fit sénateur, — récompense ordinaire de ces sortes de services, — puis comte ; et, pour qu'il eût toutes choses, sinon en même qualité, au moins en même quantité que les membres de l'ancienne noblesse qui s'étaient ralliés à l'Empire, il lui donna un blason ; seulement, par une de ces plaisanteries comme le soldat couronné s'en permettait parfois, ce blason, qui rappelait l'origine tant soit peu roturière de celui qu'il était destiné à anoblir, était d'azur à trois *cornets* d'argent.

Quant à madame Hugo, elle se nommait Sophie Trébuchet.

Elle avait, comme on le voit, deux pairies dans sa famille, la pairie du comte Volney et la pairie du comte Cornet.

Consignons ce fait ; nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pour le *sang lorrain* dont parle le poète, il lui venait de son père, Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo.

De ce côté, c'était autre chose : la noblesse était bien réelle, et sortait de vieille souche allemande.

Son aïeul, Georges Hugo, capitaine des gardes de je ne sais quel duc de Lorraine, avait, en 1531, et par lettres patentes datées de Lillebonne, en Normandie, été anobli par ce duc, qui lui avait donné pour blason un champ d'azur au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable.

Trois merlettes sont, comme on le sait, les armes de la maison de Lorraine. On voit que le duc ne pouvait faire davantage pour son capitaine : une merlette de plus, et il le traitait comme lui-même.

Au reste, ceux qui voudront plus de détails sur ce point, ou une authenticité plus grande sur les détails que nous donnons, pourront consulter d'Hozier, registre IV, au nom *Hugo*.

Mais ce que ne dit pas d'Hozier, et ce que nous dirons, nous qui croyons aux noms prédestinés, c'est qu'en vieil allemand, le mot *hugo* est l'équivalent du mot latin *spiritus*, souffle, âme, esprit !

Plus l'enfant était faible, plus il fallait se hâter de le baptiser. Le chef de bataillon Sigisbert Hugo, qui commandait, alors, à Besançon, le dépôt d'un régiment corse, en voyant son troisième fils naître si chétif, jeta les yeux autour de lui, et lui choisit pour parrain Victor Faneau de la Horie, fusillé en 1812, comme ayant été l'âme de la conspiration dont Mallet était le bras.

Ce fut de lui que le poète reçut ce prénom de *Victor*, qui, réuni au nom, soit qu'il le précède ou qu'il le suive, ne peut se traduire autrement que par ces mots : « Esprit vainqueur — âme triomphante, — souffle victorieux ! »

Aussi le poète n'eut-il jamais, comme son cousin maternel Chassebœuf, l'idée de s'appeler autrement que ne l'avait décidé le hasard de la naissance, et nous verrons même plus tard, quelque lustre que cette adjonction pût ajouter à son nom, qu'il refusa de s'appeler Hugo-Cornet.

Le père de Victor était un de ces rudes jouteurs, fils de la Révolution, qui prirent le mousquet en 1791, et qui ne déposèrent l'épée qu'en 1815. — D'autres la gardèrent jusqu'en 1830 ou 1848 ; et ce fut rarement un bonheur pour eux.

En 1795, il était lieutenant, et combattait dans la Vendée. Ce fut sa compagnie, laquelle faisait partie du détachement conduit par le commandant Muscar, qui prit Charette dans les bois de la Chabotière. Par un hasard étrange, ce fut le colonel Hugo qui prit Fra Diavolo dans la Calabre, et le général Hugo qui prit Juan Martin, autrement dit l'*Empecinado*, sur les bords du Tage ; c'est-à-dire les trois principaux chefs de partisans de cette grande période de guerre qui dura plus d'un quart de siècle.

Il est bien entendu que nous ne comparons pas le noble et loyal Charette au brigand calabrais ni au bandit espagnol.

Charette fut fusillé ; Fra Diavolo, pendu ; Juan Martin, *garrotté*.

Après la pacification de la Vendée, le lieutenant, devenu capitaine, quitta la Loire pour le Rhin, la guerre civile pour la guerre étrangère, et fut attaché à l'état-major de Moreau, avec lequel il fit la campagne de 1796 ; puis il passa en Italie, appelé à servir dans le corps d'armée de Masséna.

A propos de mon père, j'ai dit quelle antipathie Bonaparte avait pour ces officiers qui lui arrivaient tout illustres des armées de l'Ouest, des Pyrénées ou du Nord. Le capitaine Sigisbert Hugo va nous en offrir un nouvel exemple.

Le jour de la bataille de Caldiero, chargé par Masséna de tenir avec sa compagnie la tête du pont, il avait été le pivot sur lequel avait tourné toute la bataille ; Masséna crut pouvoir, en récompense de ce magnifique fait d'armes, nommer le capitaine Hugo chef de bataillon.

Il avait compté sans la haine du général en chef.

Bonaparte demanda d'où venait le capitaine Hugo, et, quand il sut que c'était de l'armée du Rhin, il cassa la nomination.

Du reste, le roi Louis-Philippe fit à peu près au général la même injustice que Bonaparte au capitaine : le nom de la bataille de Caldiero est sur l'arc de triomphe de l'Etoile, et le nom du général Hugo n'y est pas.

Le poète s'est vengé de cet étrange oubli par le dernier vers de sa dernière strophe à l'arc de triomphe de l'Etoile :

> Quand ma pensée ainsi, vieillissant ton attique,
> Te fait de l'avenir un passé magnifique,
> Alors, sous ta grandeur je me courbe effrayé ;
> J'admire ! et, fils pieux, passant que l'art anime,
> Je ne regrette rien devant ton mur sublime,
> Que Phidias absent, et mon père oublié !

Cependant, comme le capitaine Hugo n'était pas de ceux qui s'arrêtent en route, il fallut bien finir par le faire chef de bataillon. Cela arriva donc ; — à quelle occasion ? je ne sais plus bien.

Quoi qu'il en soit, il était chef de bataillon, et, par hasard, en garnison à Lunéville, quand les conférences pour la ratification du traité de Campo-Formio s'ouvrirent dans cette ville.

A ces conférences, Joseph Bonaparte, qui fut plus tard roi de Naples, puis roi d'Espagne et des Indes, Joseph Bonaparte était plénipotentiaire de la République.

J'ai beaucoup connu, à Florence, ce roi de Naples et d'Espagne. C'était un esprit plutôt doux qu'élevé, plutôt calme que hasardeux : comme son frère Louis, comme son frère Lucien, et nous dirons même comme son frère Napoléon, il avait eu, d'abord, la manie de la littérature ; les autres avaient fait des mémoires, des comédies, des poèmes épiques ; lui avait fait des romans.

Sa fille, aujourd'hui princesse de Canino, porte, je crois, le nom d'une des héroïnes de son père ; elle s'appelait la princesse Zénaïde.

Le plénipotentiaire Joseph Bonaparte se lia avec le chef de bataillon Hugo, lequel, les conférences finies, passa, comme nous l'avons dit, à Besançon avec le dépôt du régiment corse.

Nous avons dit encore que c'était là qu'était né l'illustre poète dont nous nous occupons.

Quelques mois après sa naissance, le dépôt que commandait son père reçut l'ordre d'aller prendre garnison à l'île d'Elbe. L'auteur de l'*Ode à la colonne*, ou plutôt des *Odes à la colonne*, devait commencer à vivre dans cette île, où Napoléon devait commencer à mourir.

La première langue que parla l'enfant prédestiné fut la langue italienne ; le premier mot qu'il prononça, — après ces deux mots par lesquels débute toute voix, toute bouche, toute langue humaine, *papa* et *maman*, — fut une apostrophe à sa gouvernante : *cattiva !* l'appela-t-il un jour, sans qu'on sût qui lui avait appris ce mot.

Peut-être n'ignore-t-on pas que *cattiva* veut dire *méchante*.

A l'île d'Elbe, les souvenirs de l'enfant ne sont point encore éveillés, et rien de ce premier séjour parmi les hommes, rien de cette première halte au seuil de l'existence n'est resté présent à son esprit.

En 1806, le plénipotentiaire Joseph est nommé roi de Naples ; alors, il se rappelle son ami le chef de bataillon de Lunéville ; il s'informe de ce qu'il est devenu, apprend qu'il habite l'île d'Elbe, et que, de chef de bataillon, il a été fait lieutenant-colonel ou plutôt gros major, comme on disait encore en 1806.

Il lui écrit pour lui proposer de s'attacher à sa fortune, et de venir l'aider à fonder son trône dans la belle cité qu'il faut voir avant de mourir, quitte à mourir quand on l'a vue.

Mais on ne faisait pas de ces sortes d'escapades militaires sans la permission du maître. Le lieutenant-colonel Hugo demanda à l'empereur Napoléon la permission de suivre le roi Joseph.

L'empereur Napoléon daigna répondre que, non seulement il autorisait ce changement de service, mais encore qu'il voyait avec plaisir l'élément français se mêler aux armées de ses frères, qui n'étaient que les ailes de sa propre armée.

C'est toujours avec un certain regret qu'un Français prend du service dans une armée étrangère, cette armée fût-elle destinée à être une des ailes de l'armée nationale. Aussi, pour adoucir autant qu'il était en lui cet exil, le nouveau roi fit-il le gros major Hugo colonel, lui donna la charge d'aide de camp, et le nomma gouverneur de la province d'Avellino.

Une fois installé dans son gouvernement, le mari songea à se rapprocher de sa femme, le père à embrasser ses enfants.

En 1807, madame Hugo et ses trois fils se mirent en route pour Naples.

Ainsi se continuait cette vie de pérégrinations qui avait pris l'enfant à son berceau, et qui, à travers son adolescence, devait le conduire jusqu'à la virilité.

C'est à ces longs voyages entrepris par lui pendant le crépuscule de sa première enfance que le poète faisait allusion quand il dit :

> Enfant, sur un tambour ma crèche fut posée ;
> Dans un casque pesant mon eau sainte fut puisée ;
> Un soldat, m'ombrageant d'un belliqueux faisceau,
> De quelque vieux lambeau d'une bannière usée,
> Fit les langes de mon berceau.
>
> Parmi les chars poudreux, les armes éclatantes,
> Une muse des camps m'emporta sous les tentes ;
> Je dormis sur l'affût des canons meurtriers ;
> J'aimai les fiers coursiers aux crinières flottantes,
> Et l'éperon froissant les rauques étriers.
>
> Avec nos camps vainqueurs, dans l'Europe asservie,
> J'errai ; je parcourus la terre avant la vie ;
> Et, tout enfant encor, des vieillards recueillis
> M'écoutaient, racontant d'une bouche ravie
> Mes jours si peu nombreux et déjà si remplis.
>
> Je visitai cette île en noirs débris féconde,
> Plus tard premier degré d'une chute profonde !
> Le haut Cenis, dont l'aigle aime les rocs lointains,
> Entendit, de son antre où l'avalanche gronde,
> Ses vieux glaçons crier sous mes pas enfantins.
>
> Vers l'Adige et l'Arno je vins des bords du Rhône ;
> Je vis de l'Occident l'auguste Babylone,
> Rome, toujours vivante au fond de ses tombeaux,
> Reine du monde encor sur un débris de trône,
> Avec une pourpre en lambeaux.
>
> Puis Turin ; puis Florence, aux plaisirs toujours prête ;
> Naples, aux bords embaumés où le printemps s'arrête,
> Et que Vésuve en feu couvre d'un dais brûlant,
> Comme un guerrier jaloux qui, témoin d'une fête,
> Jette, au milieu des fleurs, son panache sanglant !

Heureux, cent fois heureux qui peut broder de pareilles arabesques sur la trame naissante de sa vie !

Moi aussi, j'ai eu des souvenirs pareils aux tiens, frère ! mais je les ai dits en humble prose, heureux de les retrouver chez toi en vers splendides et retentissants.

Là, en effet, remontent les premiers souvenirs de l'enfant, souvenirs indélébiles qui se reflètent, comme un mirage des oasis perdues, dans la vieillesse la plus avancée.

Ainsi, bien souvent, à moi qui arrivais d'Italie, où j'ai fait quinze ou vingt voyages, Hugo, qui l'avait traversée seulement, cette belle Italie parlait des grands aspects restés dans sa mémoire, et restés aussi présents que s'il eût été mon compagnon dans mes nombreuses courses !

Seulement, il voyait toujours les objets comme il les avait vus, non pas dans leur état normal, mais avec les accidents momentanés qui avaient produit dans ces objets des changements ou des altérations quelconques.

Parme lui apparaissait au milieu d'une inondation ; Aquapendente, détachant son rocher volcanique sur un orage tout plein d'éclairs ; la colonne Trajane, avec l'excavation qu'on était occupé à pratiquer à l'entour.

De tout le reste, c'est-à-dire de Florence avec ses auberges crénelées, ses palais massifs, ses forteresses de granit ; de Rome avec ses fontaines jaillissantes, ses obélisques qui semblent en faire une ville contemporaine de la vieille Égypte, et sa colonnade du Bernin qui en fait une sœur du Louvre ; de Naples avec ses promenades, son Pausilippe, sa rue de Tolède, sa baie, ses îles et son Vésuve, il avait une idée aussi exacte que possible.

Une des choses qui avait le plus amusé les trois enfants tout le long de la route, c'était de faire des croix avec des fétus de paille et de les dresser dans les interstices que laissaient les glaces des portières avec leurs rainures. A la vue de ces calvaires innocents, les paysans italiens, ceux des environs de Rome surtout, fidèles au culte des images, se mettaient à genoux, ou tout au moins faisaient le signe de la croix.

La chose qui avait le plus effrayé les jeunes voyageurs, c'étaient les têtes de bandit placées sur des bâtons, au bord

des toits et qui séchaient ainsi au soleil. Ces pauvres enfants croyaient de longtemps que ce fussent des têtes véritables et soutenaient que c'étaient des têtes à perruque comme au commencement de ce siècle, époque où les perruques étaient encore assez communes, on en trouvait sur la tête chez tous les coiffeurs ; mais on les fit descendre on les montra de près l'affreuse réalité et ce souvenir est un de ceux qui resteront le plus profondément gravés dans la mémoire de Victor.

Quand il s'agit d'un homme comme Hugo, c'est-à-dire d'un génie hors ligne qui a déjà joué et qui jouera encore un si grand rôle dans l'histoire littéraire et politique de son pays, c'est un devoir pour qui le connaît de mettre sous les yeux des contemporains et de l'avenir ces jeux d'ombre et de lumière qui ont fait le caractère de l'homme et le génie du poète.

Le génie du poète, nous l'espérons, ressortira tout entier de notre récit ; le caractère de l'homme ressort de lui-même, de la conduite tenue, des faits accomplis.

Ce n'était point à Naples qu'était préparé le logement de madame Hugo et de ses fils ; c'était à Avellino, capitale de la province dont le colonel Hugo avait été nommé gouverneur.

Ce logement était un palais, et même un palais de marbre, comme la plupart des palais de ce pays où le marbre est plus commun que la pierre ; seulement, ce palais présentait une singularité étrange qui ne pouvait ni échapper à l'œil d'un enfant, ni sortir de sa mémoire.

Un de ces tremblements de terre si habituels dans la péninsule italienne venait de secouer la Calabre de fond en comble ; le palais de marbre d'Avellino avait été ébranlé comme les autres bâtiments ; toutefois, plus solide qu'eux sur sa base, après avoir tremblé, oscillé, menacé un instant, il était resté debout, mais lézardé des combles à ses fondations.

La lézarde passait en diagonale à travers la muraille de la chambre de Victor ; de sorte qu'il voyait à peu près aussi clairement — quoique d'une façon plus originale — la campagne à travers cette lézarde qu'à travers la fenêtre.

Le palais était bâti sur une espèce de précipice tout garni de gigantesques noisetiers, produisant ces énormes noisettes nommées *avelines*, du nom du pays d'où on les tire.

Les enfants, à l'époque où ces fruits arrivaient à maturité, passaient leur vie errant au milieu des noisetiers, suspendus sur l'abîme, pour cueillir des grappes de noisettes.

De là, sans doute, vient pour Hugo cette habitude des hauts lieux, ce mépris des précipices, et cette indifférence du vide qu'il possède plus que personne, et qui fait mon admiration, à moi surtout qui ai le vertige à un balcon du premier étage.

Vers ce temps-là, un des ennemis les plus acharnés des Français, était Michel Pizza, surnommé Fra Diavolo, dont mon confrère Scribe a fait un opéra-comique, et qui faisait lui, du drame, et même du plus terrible !

Fra Diavolo avait commencé par être chef de brigands, quelque chose comme Cartouche, plus la cruauté. Il exerçait cette pittoresque profession, lorsque le cardinal Ruffo, autre chef de brigands, mais sur une plus grande échelle, eut l'idée de reconquérir Naples à son bien-aimé souverain Ferdinand Ier, lequel avait abandonné sa capitale déguisé en matelot, à la suite de l'invasion française, provoquée par ses insolentes proclamations.

Tout le monde connaît cette période terrible de l'histoire des Deux-Siciles, cette orgie de sang présidée par deux courtisanes, où disparut toute une génération, et où l'on fut obligé, pour ne pas ruiner l'État, de donner des appointements fixes au bourreau, qui, jusque-là, touchait dix ducats par exécution.

Fra Diavolo avait réuni sa bande à l'armée du cardinal Ruffo, avait marché avec lui sur Naples, avait repris Naples avec lui ; enfin, avait été fait colonel par Ferdinand Ier et même comte, à ce que je crois.

Ferdinand Ier était néanmoins retourné plus tard en Sicile, fuyant cette fois, non seulement devant l'invasion française, mais encore devant la royauté d'un frère de l'empereur, et Fra Diavolo, avec son grade de colonel et son titre de comte, avait recommencé sa guerre de partisan et ses brigandages.

C'était le colonel Hugo qui avait été chargé de le prendre. Sa tête était mise à prix à vingt mille ducats.

Une fois déjà, il lui avait échappé par un prodige d'audace et de ruses.

Poursuivi, traqué, enfermé de tous côtés, Fra Diavolo, avec deux cent cinquante ou trois cents hommes débris de sa troupe, espérait pouvoir se sauver par un défilé qu'il croyait occupé par lui seul.

Il avait donc dirigé sa marche vers ce défilé, lorsque, à son grand étonnement, il trouva ce dernier passage gardé comme les autres.

Sa suprême espérance s'évanouissait !

Il n'y avait pas moyen de retourner en arrière, on avait tête de toutes les gorges partout un mur de baïonnettes barrait le chemin.

— Allons, dit Fra Diavolo, nous n'avons plus qu'un moyen... Peut-être s'y laisseront-ils prendre ! Liez-moi les pieds et les mains, et attachez-moi sur un cheval. Vous m'avez fait prisonnier, vous me conduisez au colonel français chargé de vous payer les vingt mille ducats prix de ma tête. Pour le reste, laissez faire mon lieutenant, et dites comme lui.

Il fallait se hâter : on était en vue du détachement français, qui s'inquiétait de ce que pouvait être cette troupe d'hommes ; d'ailleurs, on avait l'habitude, surtout dans les circonstances extrêmes, de suivre aveuglément les instructions de Fra Diavolo. En une seconde, il fut garrotté et lié comme Mazeppa, sur un cheval, et le cortège continua son chemin, piquant droit au détachement français.

Ce détachement se composait de cinq ou six cents hommes et était commandé par un chef de bataillon.

En voyant cette troupe qui marchait à lui, le bataillon français marcha au-devant d'elle.

Les deux corps se joignirent.

Arrivée à une centaine de pas des Français, la troupe calabraise fit halte. Le lieutenant seul, vêtu en simple paysan, sortit des rangs, et s'avança vers le chef de bataillon.

— Que voulez-vous ? demanda celui-ci, et quel est cet homme garrotté ?

— Cet homme garrotté, dit le lieutenant, c'est Fra Diavolo que nous avons pris. Ce que nous voulons, ce sont les vingt mille ducats promis pour sa tête.

A l'instant même, le nom de Fra Diavolo fut répété par toutes les bouches.

— Vous avez pris Fra Diavolo ? s'écria le chef du bataillon.

— Oui, répondit le lieutenant, et la preuve, c'est que le voici, lié et garrotté sur un cheval.

Les yeux de Fra Diavolo lancèrent des éclairs.

— Et comment l'avez-vous pris ? demanda le chef de bataillon.

Le lieutenant inventa une fable. Fra Diavolo, traqué, poursuivi, chassé, était venu chercher un refuge dans un village qu'il croyait son allié. Pendant la nuit, il avait été arrêté, saisi, garrotté, et le village tout entier lui servait d'escorte de peur qu'il ne s'échappât.

— Bandits ! misérables ! traîtres ! cria Fra Diavolo.

L'explication suffisait parfaitement au chef de bataillon : d'ailleurs, le principal, c'était que Fra Diavolo fût pris ; toutes les explications accompagnant cette capture étaient une affaire de simple curiosité.

— C'est bien ! dit-il, remettez-moi votre bandit.

— Soit ; mais remettez-nous les vingt mille ducats.

— Est-ce que j'ai les vingt mille ducats ? dit le chef de bataillon.

— Alors, dit le lieutenant, pas d'argent, pas de Fra Diavolo !

— Hein ! fit le chef de bataillon.

— Oh ! dit le lieutenant, je sais bien que vous êtes les plus forts, et que vous pouvez nous le prendre si vous voulez ; mais en nous le prenant, vous nous aurez volé vingt mille ducats dans notre poche.

Le chef de bataillon était un esprit logique ; il comprit la justesse de ce raisonnement.

— Eh bien, dit-il, conduisez votre prisonnier au quartier général ; je vais vous donner cent hommes pour vous accompagner.

Le lieutenant et Fra Diavolo échangèrent un regard narquois qui indiquait que le chef de bataillon donnait à plein collier dans le panneau.

Les cent hommes d'escorte et les deux cent cinquante paysans calabrais partirent pour le quartier général, distant de six lieues.

Seulement, on n'eut, au quartier général, aucune nouvelle de Fra Diavolo, et les cent hommes d'escorte ne reparurent jamais.

Arrivés dans un défilé, les cent Français avaient été égorgés, et Fra Diavolo et ses deux cent cinquante hommes avaient regagné la montagne !

Le colonel Hugo était piqué au jeu : ce fut dès lors entre lui et le chef calabrais, un assaut de ruses, un travail de manches et de contremarches dans lequel Fra Diavolo finit par être vaincu.

Pris une seconde fois, Fra Diavolo fut envoyé à Naples, où devait s'instruire son procès, et les vingt mille ducats furent immédiatement payés à ceux qui s'étaient emparés de lui.

Le matin, le colonel Hugo apprit que Fra Diavolo était condamné à être pendu.

Pendu ! le mot sonnait mal à des oreilles françaises.

Le colonel Hugo partit à l'instant même pour Naples, et se présenta chez le roi, afin d'obtenir non pas une commutation de peine, mais une commutation de supplice.

Il venait demander que Fra Diavolo, en sa qualité d'homme de guerre, fût fusillé.

Malheureusement, avant d'être homme de guerre, Fra Diavolo avait été bandit ; avant de servir le cardinal Ruffo et Ferdinand Ier, Fra Diavolo s'était servi lui-même.

Les dossiers représentés par le roi Joseph au colonel Hugo étaient si bien remboursés de guet-apens, de meurtres et d'incendies, que le colonel Hugo fut le premier à retirer sa proposition.

En conséquence, le colonel Michel Pezza, dit Fra Diavolo comte de je ne sais plus quoi, fut pendu haut et court.

En 1808, Napoléon ayant déclaré que les Bourbons d'Espagne avaient cessé de régner, Joseph Bonaparte passa du trône des Deux-Siciles au trône d'Espagne, où le colonel Hugo le suivit.

Aussitôt son arrivée à Madrid, le colonel Hugo fut fait général de brigade, gouverneur du cours du Tage, premier majordome et premier aide de camp du roi, grand d'Espagne, comte de Cogolludo, et marquis de Cifuentes et de Siguenza !

C'était là de grandes preuves de faveur ; mais parmi ces preuves de faveur, il y en avait une que le colonel Hugo n'acceptait qu'avec une certaine répugnance : c'était le titre de marquis.

— Sire, dit-il à Joseph lorsque le roi d'Espagne daigna lui annoncer ce qu'il venait de faire pour lui, je croyais que l'empereur avait aboli le titre de marquis ?

— Pas en Espagne, mon cher colonel, en France seulement.

— Sire, insista le nouveau général, si l'empereur ne l'a aboli qu'en France, Molière l'a aboli partout.

Et le général Hugo se contentant de son titre de comte, ne porta jamais celui de marquis.

Mais, bon gré, mal gré, il n'en était pas moins emmarquisé et emmajordomisé.

Au nombre des privilèges de cette dernière charge étaient les présentations.

Un jour, le nouveau majordome eut à présenter au roi Joseph l'archevêque de Tarragone, qui venait de se rallier.

L'archevêque de Tarragone avait une réputation de laideur laissant bien loin derrière elle celle que le fils du général Hugo devait faire plus tard au sonneur de Notre-Dame. Aussi, en apercevant le digne prélat, et en reconnaissant que, non seulement il n'avait pas volé sa réputation, mais encore qu'on ne la lui faisait peut-être pas telle qu'il la méritait, le majordome, ignorant que l'archevêque parlât et entendît le français, ne put-il, après ces mots sacramentels prononcés en pur castillan : *Señor, presento a Vuestra Magestad el señor arzobispo de Tarragona*, s'empêcher d'ajouter en français :

— Le plus vilain b... du royaume de Votre Majesté !

L'archevêque salua respectueusement le roi ; puis, se retournant vers le majordome :

— Merci, général ! dit-il dans un français de la meilleure qualité et du plus pur accent.

Il était impossible, dans l'état précaire où se trouvait l'Espagne, que le général Hugo eût songé, en quittant Naples, à emmener ses enfants avec lui.

Aussi madame Hugo, Abel, Eugène et Victor étaient-ils revenus en France.

A peine de retour à Paris, madame Hugo, qui avait pu apprécier, pendant les deux ans qu'elle avait passés au palais d'Avellino, l'influence que pouvait avoir sur la santé de ses enfants une résidence bien aérée où il leur fût permis de jouer et de courir en liberté, madame Hugo avait loué l'ancien couvent des Feuillantines.

Plus tard, nous verrons, à propos de ce couvent, quels souvenirs son grand jardin, tout frais d'ombre, tout resplendissant de soleil, a laissés dans l'esprit du poète.

C'est là que les trois enfants furent lâchés en liberté, comme je l'étais moi-même dans ce grand parc de Saint-Rémy dont j'ai raconté les splendeurs.

C'est là, qu'échappant au niveau universitaire, Hugo apprit le latin très bien et le grec très mal, grâce aux soins d'un ancien oratorien, prêtre marié, nommé Larivière.

Il savait le latin très bien, très mal le grec,

a dit de lui son élève dans une pièce de vers encore inédite.

Madame Hugo demeura dans cette retraite, où elle abritait sa riche couvée, de 1808 à 1811.

Au commencement de 1811, elle reçut une lettre de son mari.

Le gouvernement du roi Joseph paraissait s'affermir. Il s'agissait donc de partir pour Madrid, où les trois enfants devaient entrer dans les pages.

CHAPITRE

DE PARIS POUR L'ESPAGNE. — VOYAGE DE PARIS A BAYONNE. — LE TRÉSOR. — ORDRE DE MARCHE DU CONVOI. — M. DE SAILLANT. — M. DE COTADILLA. — IRUN. — ERNANI. — SALINAS. — LE BATAILLON D'ECOLIERS. — LES RATIONS DE VIVRES DE MADAME HUGO. — LES QUARANTE GRENADIERS HOLLANDAIS. — MONDRAGON. — LE PRÉCIPICE. — BURGOS. — CLEADAS. — ALERTE. — LA REVUE DE LA REINE.

Partir pour Madrid, c'était là une grande affaire, on va en juger tout à l'heure.

D'abord, il y avait la France à traverser de Paris à Bayonne.

Cela n'était rien : une question de temps, voilà tout. Il y a un siècle, on mettait cinq semaines et il y a quarante ans, neuf jours à faire un trajet qu'on a fait ensuite en cinquante heures, et qu'on fait aujourd'hui en quinze ou dix-huit. On couchait à Blois, à Angoulême et à Bordeaux.

Puis il y avait l'Espagne à traverser, de Bayonne à Madrid.

Quand nous en serons là, nous verrons quelle affaire peu commode c'était que de traverser l'Espagne de Bayonne à Madrid, en l'an de grâce 1811, du règne de Napoléon le septième.

Afin de traverser la France, madame Hugo loua pour elle, ses enfants, son domestique et sa femme de chambre, la diligence tout entière.

Les diligences, à cette époque, portaient, comme toute l'époque, la livrée de l'empereur : c'étaient de grandes voitures peintes en vert, avec des intérieurs à six, et des cabriolets de cuir à trois places ; au total, neuf places.

Toute la charge des bagages pesait derrière et dessus.

Six personnes seulement devaient occuper la vaste maison, qui se mit en route à l'heure accoutumée, et roula pesamment vers la frontière.

A Poitiers, deux voyageurs se présentèrent pour monter dans la voiture : l'un français, l'autre espagnol. On leur dit qu'elle était louée entièrement par une dame française : ils parurent si désespérés, que madame Hugo leur offrit à chacun — à la condition de ne point la payer — une place qu'ils acceptèrent.

Madame Hugo conserva l'intérieur de la voiture pour elle, Abel, Eugène, le domestique et la femme de chambre ; quant à Victor, il fut impossible de le déposséder de son cabriolet.

Il y resta avec les deux voyageurs étrangers.

Il a gardé de l'un des deux voyageurs nommé Isnel, qui le bourra, lui et ses frères, de gâteaux et de sucreries pendant toute la route, un souvenir que le temps n'a pu altérer.

Enfin, le neuvième jour, on arriva à Bayonne. Mais, là, force fut de s'arrêter : on ne pouvait pénétrer en Espagne qu'avec ce qu'on appelait le trésor.

C'est là un détail curieux.

Joseph était roi d'Espagne ; mais sa royauté se bornait à Madrid et aux endroits occupés par l'armée française. Tout le reste du pays était révolté.

Quand un corps d'armée quelconque faisait, à travers l'insurrection, une trouée dans le pays, l'insurrection, qui s'ouvrait devant lui, se refermait derrière. L'armée devenait une espèce d'île flottante, une Délos constamment battue par la vague de la révolte.

Il n'y avait pas moyen de lever de contributions dans un pareil état de choses.

Aussi le roi d'Espagne et des Indes, qui, en réalité, ne possédait pas plus l'Espagne que les Indes, non seulement n'eût pas pu soutenir l'éclat de la cour, mais encore serait mort de faim à Madrid, si, quatre fois par an, Napoléon n'eût pas envoyé ses *appointements* à ce préfet de l'Empire.

Les appointements du roi Joseph étaient de quarante-huit millions. En conséquence, tous les trois mois, on faisait un envoi de douze millions.

C'était là ce que l'on appelait le *trésor*.

Ce trésor, on le comprend bien, n'était pas sans être amoureusement convoité par les guerillos espagnols ; aussi lui adjoignait-on une vigoureuse escorte chargée de tenir, autant que possible, ces messieurs à distance.

C'était sous la protection de cette escorte que se rau

[illegible] qui étaient venus à Madrid comme [illegible] les pèlerins de [illegible].

[illegible] malgré les précautions prises, malgré [illegible] les trois mille hommes qui la [illegible] trésor et les postes n'étaient pas toujours en [illegible] précédent avait été [illegible] pille égorgé à [illegible]ts, et, cela, avec d'effroyables circonstances. Le géné[illegible] [illegible] de [illegible] un tableau qui fut exposé au Salon de 1823 [illegible] 1825.

Mais n'importe, [illegible] cependant [illegible] la plus grande sécurité, on attendit donc un mois à peu près le convoi à Bayonne.

Il arriva vers la fin d'avril.

Pendant ce temps, madame Hugo avait eu le loisir de faire ses préparatifs ; elle avait acheté une voiture, la seule d'ailleurs, qui fût à vendre à Bayonne.

C'était un de ces grands [illegible] que l'on ne retrouverait aujourd'hui que dans les dessins de Piranèse, et peut-être aussi, par hasard, à la suite de quelque gala pontifical, dans les rues de Rome.

Qu'on se figure une caisse énorme, suspendue entre deux brancards, sur de colossales soupentes, avec des marchepieds soudés à ces brancards ; de sorte que l'on commençait par monter sur le brancard, et que l'on finissait par descendre dans la voiture.

Cette voiture offrait, du reste, cet avantage qu'à la rigueur elle pouvait se convertir en forteresse, les parois étant à l'épreuve de la balle, et ne pouvant être démolies que par la mitraille ou les boulets.

Au moment du départ, de graves contestations s'élevèrent sur le pas à prendre dans la marche. Il y avait peut-être à Bayonne trois cents voitures et cinq ou six cents voyageurs attendant comme madame Hugo la rassurante escorte ; ce n'était pas chose facile de faire prévaloir l'étiquette dans une pareille foule composée, d'ailleurs, presque entièrement de femmes ou d'hommes attachés aux premières fonctions de l'Etat, ou appartenant aux plus vieilles familles d'Epagne.

En jetant un coup d'œil sur l'ordre de cette marche, on verra que les places à prendre, et pour l'obtention desquelles chacun faisait valoir ses droits, avaient une valeur qui excusait l'entêtement que l'on mettait à se les disputer.

Voici comment était réglée la marche du convoi, escorté par un détachement de trois mille hommes.

D'abord, en tête et comme avant-garde, marchaient cinq cents hommes, armes chargées.

Ensuite venaient les fourgons contenant le trésor, vingt-cinq ou trente voitures entourées par mille hommes placés sur cinq d'épaisseur.

Puis arrivaient, selon leur rang, leur titre, leur grade, et surtout selon l'ancienneté de leur grandesse, les voyageurs, qui, ainsi que nous l'avons dit, pouvaient être six cents et qui occupaient trois cents voitures.

Ces trois cents voitures attelées, les unes de quatre, les autres de six mules, formaient une ligne d'une lieue de long.

Cette ligne ne pouvait être défendue d'une façon aussi énergique que le trésor ; il eût fallu pour cela, non pas trois mille, mais dix mille hommes. Les voitures n'étaient donc gardées que par une file de soldats marchant un seul homme de front au lieu de cinq.

Enfin, le convoi était fermé par cinq cents autres hommes [illegible] et formant l'extrémité de l'immense serpent, qui, ainsi, mordait par la tête et piquait par la queue.

Il résultait de cette disposition que, pour être bien gardé [illegible] la portion du convoi qui se soudait immédiatement aux fourgons du trésor.

Être le numéro 1, 2 ou 3 n'était donc pas simplement une question d'étiquette ; c'était une question de vie ou de mort.

Madame Hugo, qui avait [illegible] en même temps sur elle et sur ses trois enfants, fit valoir ses droits, non pas en [illegible] mais en mère [illegible].

[illegible]eurs femmes de grands d'Espagne d'une grandesse [illegible] et entre autres la duchesse de Villa-Hermosa, avaient le droit, la question posée sur ce point, de passer avant madame Hugo ; mais madame Hugo, comme femme d'un général [illegible] aide de camp du roi, [illegible] le tout et [illegible] la première, malgré les réclamations, les plaintes et les [illegible] des grands et des grandes d'Espagne, [illegible].

[illegible] au reste, été merveilleusement servie dans sa [illegible] l'arrivée à [illegible] des aides de camp [illegible]. M. le marquis du Saillant, fils de cette sœur de Mirabeau que l'illustre orateur aimait et estimait assez pour [illegible] compte de ses [illegible] et gestes politiques dans une des plus curieuses lettres qu'il ait écrites.

En outre, l'escorte était commandée en premier par le duc de Cotadilla, homme de grand nom, de grande fortune et de grand appétit, rallié à Joseph ; et, en second, par le colonel de Montfort, jeune homme de trente ans, charmant sous son uniforme de hussard, et appartenant à cette race élégante et brave de jeunes colonels, parmi lesquels on comptait le colonel Lefèvre, le colonel Bessières, le colonel Moncey ; — tous fils de maréchaux, qui restèrent tués ou mutilés sur les champs de bataille de l'Empire, et dont un seul peut-être, le colonel Moncey, traversant cet ouragan de balles et de boulets qui dura dix ans, vit la Restauration.

Le duc de Cotadilla et M. de Montfort avaient produit sur la jeune imagination du futur poète une impression bien différente.

Vingt ans après, celle qui avait été produite par l'appétit de M. le duc de Cotadilla se retrouvait dans *Claude Gueux* :

« Claude Gueux était un grand mangeur ; c'était une particularité de son organisation ; il avait l'estomac fait de telle sorte, que la nourriture de deux hommes suffisait à peine à sa journée. M. de Cotadilla avait un de ces appétits-là, et en riait ; mais ce qui est une occasion de gaieté pour un duc grand d'Espagne qui a cinq cent mille moutons, est une charge pour un ouvrier, et un malheur pour un prisonnier. »

Du duc de Cotadilla, il n'en est, ni avant ni après ce paragraphe, pas autrement question dans *Claude Gueux*. On voit que l'illustre grand d'Espagne avait laissé chez Victor Hugo un souvenir tout spécial.

Je ne sache pas que nulle part Hugo ait parlé du colonel de Montfort ; mais cela viendra un jour ou l'autre ; il faut toujours que les premiers souvenirs de la jeunesse débordent tout entiers, soit un peu plus tôt, soit un peu plus tard.

Quant à M. le marquis du Saillant, c'était un homme de cinquante à cinquante-cinq ans, aimant ses aises, brave toujours, mais plus brave encore quand on le dérangeait dans son repas ou dans son sommeil, attendu que, comme rien ne lui était plus désagréable que d'être dérangé, il faisait du mieux qu'il lui était possible, payer son dérangement à l'ennemi.

Enfin, toute l'immense machine se mit en route, traversant la Bidassoa en vue de l'île des Faisans, la fameuse île matrimoniale et politique.

Le premier jour, on alla coucher à Irun.

Une autre architecture, d'autres mœurs, une autre langue, frappèrent vivement l'esprit de l'enfant. Cette halte d'Irun lui resta dans l'esprit, et il revit Irun, dans ses rêves de poésie, à côté des villes bien autrement importantes de Burgos, de Vittoria et de Valladolid.

L'Espagne me montrait ses couvents, ses bastilles ;
Burgos, sa cathédrale aux gothiques aiguilles ;
Irun, ses toits de bois ; Vittoria, ses tours ;
Et toi, Valladolid, tes palais de familles,
Fiers de laisser rouiller des chaînes dans leurs cours.

Puis quelle impression cette manière de voyager ne produisait-elle pas sur le cerveau de l'enfant qui, devenu homme, devait posséder à un si haut degré la faculté descriptive !

Qu'on se figure ces cinq cents hommes formant l'avant-garde ; ces mille hommes escortant les fourgons lourds et retentissants ; cette [illegible] de voiture avec des dorures à moitié effacées venant après, attelée de six mules renforcées dans les passages difficiles, de deux et même de quatre bœufs, conduite par un *mayoral*, escortée par deux *zagales* ; qu'on se figure le soleil ardent, la poussière dévorante, les armes étincelant dans l'atmosphère rougeâtre, des villages dévastés, une population ennemie et menaçante, des souvenirs sanglants, terribles, inouïs, paraissant se rapporter bien plutôt à des îles de l'Océanie, qu'à un continent européen, — et l'on aura une idée de ce que nous n'essayons pas même de décrire, de ce que Hugo seul pourrait raconter.

Le premier jour, on avait fait trois lieues !

Le second jour, on alla coucher au village d'Ernani. Dans les souvenirs du poète, le nom du village s'est changé en un nom d'homme. Tout le monde connaît le poétique bandit amant de doña Sol, ennemi de Charles-Quint, rival de Ruy Gomez.

Le troisième jour, un curieux spectacle fut donné aux voyageurs : c'était celui d'un bataillon d'*éclopés*.

On appelait bataillon d'éclopés une réunion de soldats de toutes armes, un débris de vingt combats, ou parfois d'une seule bataille ; car, alors, les batailles étaient rudes. Souvent deux, trois, quatre régiments étaient écrasés ; on ramassait sur le champ de bataille mille, quinze cents, deux mille blessés ; on taillait la jambe à celui-ci, on coupait le bras à celui-là, on extrayait une balle à l'un, on enlevait des esquilles à l'autre. [illegible] restait en arrière, et, le jour de la guérison venu, [illegible] de ces débris de quatre [illegible] régiments et [illegible] un bataillon d'éclopés qu'on renvoyait en France, le chargeant de sa propre défense ;

c'était à ces pauvres gens de se bien défendre, pour tirer du terrible jeu de la guerre ce qui restait d'eux.

On rencontra donc, à Salinas, un bataillon de ce genre. Il était formé de chasseurs, de cuirassiers, de carabiniers, de hussards, pas un à qui il ne manquât un bras, une jambe, le nez ou un œil. Tout cela était gai, chantant, criant : « Vive l'empereur ! » Ce qui frappa surtout les enfants, c'est que chaque homme avait, soit sur son épaule, soit sur l'arçon de sa selle, un perroquet ou un singe ; quelques-uns même avaient l'un et l'autre. Ils arrivaient du Portugal, où ils avaient laissé leurs membres, et d'où ils avaient emporté cette ménagerie.

A Mondragon, c'est-à-dire à deux ou trois lieues avant Salinas, on avait, grâce au dévouement des soldats, échappé à un danger assez grave. Quand je dis *on avait*, je veux parler de madame Hugo et de ses trois enfants.

Mais nous devons faire précéder le récit de cet incident d'une petite explication.

Les soldats recevaient leurs vivres tous les trois jours ; mais, selon leur louable habitude, ils mangeaient en vingt-quatre heures la ration de ces trois jours, ou jetaient les vivres qui les gênaient ; de sorte que l'on jeûnait, en général, de la tête à la queue du convoi, un jour au moins sur trois.

Ce jeûne était d'autant plus pénible à supporter, — surtout à l'endroit des liquides, qui ne se jetaient pas, mais qui s'absorbaient presque toujours prématurément, — que l'on voyageait dans des plaines arides, sous un soleil de plomb, par une atmosphère étouffante.

On partait au point du jour, afin d'avoir un peu de fraîcheur ; on s'arrêtait à midi ; on buvait et on mangeait ; puis on se remettait en route jusqu'au soir.

Les soldats campaient autour des fourgons ; les chefs et les voyageurs logeaient dans les villages ou dans les villes par billets de logement ; madame Hugo presque toujours était logée chez l'alcade.

Là, on lui faisait, tous les soirs, la distribution de vivres ; c'étaient les rations de campagne comme on les eût données à son mari, c'est-à-dire vingt rations.

Or, comme ces rations étaient très abondantes, c'étaient de véritables montagnes de pain, de viande et d'outres pleines de vin que l'on entassait devant elle tous les soirs.

Alors, s'avançaient les soldats qui marchaient à droite et à gauche de sa voiture, sur toute la longueur des six mules et de l'immense carrosse, — quarante hommes à peu près.

Ces quarante hommes étaient des grenadiers hollandais. Les armées françaises, à cette époque, comme les légions romaines du temps d'Auguste, étaient un mélange de tous les peuples de l'Europe.

Ces quarante hommes prenaient et se partageaient les vivres de madame Hugo, qui n'avait que faire de vingt rations de pain, de vin et de viande pour elle, ses enfants et ses domestiques, presque toujours nourris par l'hôte chez lequel ils étaient logés, ni pour le mayoral et les deux zagales, qui vivaient d'un verre d'eau, d'un morceau de pain frotté d'ail, et de la fumée de leurs cigarettes. Il en résultait une reconnaissance profonde pour madame Hugo de la part des quarante Hollandais.

Cette reconnaissance se manifesta dans deux occasions. Disons quelle fut la première ; l'autre viendra à son tour.

On sortait de Mondragon par une voûte sombre et inclinée formant la porte de la ville ; le chemin qui continuait cette voûte tournait rapidement ; côtoyant, à droite, un précipice. Quelques bornes étaient placées au bord de ce chemin, afin que les voitures emportées vers l'abîme eussent une dernière chance de s'arrêter, si, par hasard, elles rencontraient une de ces bornes.

Soit que mayoral et zagales ne connussent pas la disposition du terrain, soit qu'ils ne fussent pas maîtres de la direction de la lourde voiture, celle-ci, emportée par son poids, en débouchant de la voûte obscure, s'avançait rapidement vers le précipice, quand les grenadiers hollandais, voyant le danger que courait madame Hugo, se précipitèrent à la tête des mules, et, en les forçant à se détourner rapidement, arrêtèrent la voiture comme une des roues commençait à mordre sur le précipice.

Un instant, les voyageurs restèrent suspendus — suspendus est le véritable mot — entre la vie et la mort.

La vie l'emporta.

Deux ou trois soldats avaient failli être précipités par la secousse ; les uns s'accrochèrent aux traits, les autres aux brancards. En somme, les plus malades en furent quittes pour des écorchures qui ne les empêchèrent pas de faire fête, le soir, à la distribution de vivres de madame Hugo.

Le duc de Cotadilla, qui était fort galant malgré ses soixante ans, et qui caracolait toute la journée à la portière de madame Hugo, y joignit quelques bouteilles de rhum qui firent, de cette distribution, une véritable solennité.

Au bout de douze ou quinze jours de voyage, on arriva à Burgos. Souvent, depuis Bayonne, on avait eu d'assez vives alertes, mais bientôt on avait reconnu que ceux que l'on prenait pour des guerilleros n'étaient que de simples muletiers réunis en troupes pour leur propre sûreté. Au reste, la méprise était facile : les muletiers étaient armés à peu près comme des partisans, et il fallait les voir de bien près pour distinguer, à travers la poussière soulevée autour d'eux, qu'ils étaient montés sur des mules, et non sur des chevaux.

Burgos était marqué dans l'itinéraire pour une halte de trois ou quatre jours. Madame Hugo profita de ces trois ou quatre jours pour faire voir à ses enfants la cathédrale, cette merveille d'architecture gothique, la porte de Charles-Quint et le tombeau du Cid.

De ce tombeau du Cid, les soldats avaient fait une cible à la carabine !

L'enfant quitta Burgos ébloui, haletant, émerveillé. Si jeune qu'il fût, il avait déjà l'ardente admiration des chefs-d'œuvre de l'art architectural, et la cathédrale de Burgos, avec ses soixante ou quatre-vingts clochetons, est un véritable chef-d'œuvre de ce genre.

Par une fatalité étrange, le général Hugo, chargé en 1813 de la retraite d'Espagne, renversa trois de ces clochetons en faisant sauter la citadelle de la ville de Burgos, dont il fut le dernier gouverneur.

Plus on avançait, plus les traces de la destruction devenaient fréquentes. Après Burgos, on s'arrêta à un village qui avait été Celadas ; il était ruiné de fond en comble ; puis, sur ses ruines, comme si l'on avait eu peur qu'il n'en revînt, le feu avait été artistement promené.

Rien de plus triste que ce village brûlé par le feu, au milieu de ces plaines brûlées par le soleil.

Quelques pans de muraille restaient debout, croulants et sans toit. Les enfants de la caravane firent de ces ruines une forteresse ; la petite troupe fut bientôt partagée en assiégeants et en assiégés. La guerre, qui était, à cette époque, le métier des pères, était le jeu des enfants. Le petit Victor et ses deux frères faisaient partie des assiégeants.

Au moment où ils escaladaient une brèche pour entrer dans la ville, et comme Victor, toujours amoureux des cimes, courait, sans doute pour faire une diversion dans l'attaque, sur la crête d'un mur, le pied lui manqua, et il tomba la tête la première, non seulement de la hauteur du mur, mais encore dans une cave défoncée : sa tête porta contre l'angle d'une pierre ; le choc fut si violent, qu'il resta évanoui sur la place.

Personne ne l'avait vu tomber : il n'avait point crié, tant avait été rapide l'effet du coup. L'assaut continua donc, comme si les assiégeants n'eussent point perdu un de leurs soldats.

La ville prise, vainqueurs et vaincus se comptèrent, et, seulement alors, reconnurent qu'un des leurs était glorieusement resté sur le champ de bataille, et que celui-là était le jeune Victor Hugo.

On se mit à la recherche de l'absent, Abel et Eugène en tête, et l'on fouilla si bien coins et recoins, que l'on finit par découvrir le blessé gisant dans les profondeurs d'une excavation.

Comme il ne donnait aucun signe d'existence, on le crut mort, et, avec de grandes lamentations, on le ramena à madame Hugo, qui, elle, sut bien voir qu'il vivait encore.

Il y avait de tout dans ce convoi, jusqu'à — chose que nous avons oublié de mentionner — jusqu'à six ou huit conseillers d'Etat que Napoléon envoyait tout faits à son frère ! On trouva donc facilement un médecin.

Le médecin pansa l'enfant. Par bonheur, le choc avait été plus violent que le coup n'avait été profond ; la blessure était donc plus effrayante que dangereuse, et, quoique, aujourd'hui encore, la cicatrice de cette blessure soit parfaitement visible à l'endroit où Hugo porte la raie de ses cheveux, dès le lendemain, l'enfant n'y pensait plus, et, comme Kléber, après la prise d'Alexandrie, était tout prêt à assiéger une autre ville.

Jusque-là, au reste, rien de sérieux n'avait troublé la marche de la caravane. De temps en temps, la balle d'un guerillero embusqué venait se perdre dans l'épaisseur des panneaux d'une voiture ou brisait la glace de quelque portière ; le colonel Montfort envoyait une vingtaine de hussards fouiller les buissons du milieu desquels était parti le coup ; mais, chose toujours facile dans la portion du pays où l'on se trouvait alors, le coupable se laissait glisser au fond de quelque ravin, ou gagnait la gorge de quelque montagne, et tout était dit.

Un soir, cependant, l'alerte fut vive, et l'on crut, cette fois, avoir véritablement affaire à un ennemi sérieux.

On avait fait les deux tiers du trajet, à peu près, et l'on était arrivé à la petite ville de Valverde, agglomération de maisons sombres, aux murailles élevées et sans ouvertures, qui semble un nid de forteresses du temps de Louis XI ! Comme d'habitude, l'escorte avait établi son camp à l'entrée

de la ville des sentinelles avaient été placées dans toutes les [illegible], et les voyageurs et les chefs avaient reçu leur [illegible] de logement chez les principaux habitants.

Madame Hugo, comme d'habitude encore, était logée chez [illegible].

En la quittant, le duc de Cotadilla lui avait dit :

— Prenez garde à vous, madame ; nous sommes au cœur de l'insurrection, et votre hôte a non seulement fort mauvaise réputation, mais encore fort mauvais visage.

Madame Hugo ne pouvait juger que du visage, et, sur ce point, elle était parfaitement de l'avis du duc de Cotadilla.

Au reste, intérieur de maison digne de la ville et en harmonie avec l'hôte ; portes barrées de fer et doublées de tôle ; vestibules austères et sombres comme des entrées de couvent ; grandes chambres aux murs nus, avec de la terre pour parquet au rez-de-chaussée, carrelées au premier étage ; pour tous meubles, des bancs de bois et des fauteuils de cuir.

Toute la maison visitée, pour y choisir le logement qui lui paraîtrait le plus convenable, madame Hugo s'arrêta au rez-de-chaussée, dans une immense salle basse éclairée par une branche de pin brûlant dans une main de fer qui sortait de la muraille, fit tirer de l'immense portemanteau où il était renfermé le lit dans lequel elle couchait tous les soirs, réunit une douzaine de peaux de mouton pour le coucher des enfants, introduisit M. du Saillant dans un réduit attenant à la grande salle, et, la nuit venue, attendit les événements.

L'attente n'était pas gaie ; les événements promis étaient terribles. Depuis le commencement de la guerre, les Espagnols s'étaient fait une réputation de férocité qui, comme toutes les bonnes réputations, allait croissant ; ce qu'ils inventaient de tortures pour les malheureux Français tombant entre leurs mains, n'avait point de nom. Chez les peuples primitifs, et purement féroces, comme chez les Turcs, par exemple, où la vie se termine par trois supplices, la décollation, le lacet ou le pal, on est sûr de ce qui vous attend ; c'est le pal, le lacet ou la décollation ; l'imagination des bourreaux ne va pas au delà de ces trois genres de mort.

Mais chez un peuple civilisé comme l'Espagne, qui a eu Charles-Quint, Philippe II et l'Inquisition, c'est autre chose : il s'agit, pour le malheureux condamné à mort, d'être rôti à petit feu, scié entre deux planches, mis au chevalet, pendu par les pieds, d'avoir les entrailles dévidées comme un écheveau de coton ; d'avoir le corps découpé en aiguillettes sur le modèle d'un pourpoint du XVIe siècle, d'avoir les yeux crevés, le nez, la langue ou les pouces coupés ! Oh ! les bourreaux espagnols étaient pleins de fantaisie ! D'ailleurs, quand ils étaient à bout de caprices, ils avaient le répertoire de l'Inquisition, et, qu'on ne l'oublie pas, les hommes qui nous faisaient la guerre étaient surtout des catholiques, des prêtres, des saints !

Malgré toutes ces pensées peu récréatives pour une mère qui répond à son mari d'elle-même et de ses trois enfants, madame Hugo commençait à s'endormir, enviant la tranquillité du colonel du Saillant, qui dormait, lui, depuis longtemps dans le réduit qu'on avait découvert attenant à cette salle basse, lorsque tout à coup éclata une vive fusillade accompagnée de cris « Aux armes ! »

On se couchait — surtout après de pareils avis reçus — à peu près tout habillé : aussi en un instant fut-on debout. La fusillade se soutenait, parfaitement nourrie quoique capricieusement dirigée, et les cris « Aux armes ! » redoublaient.

Au milieu de ces cris, on frappa aux volets extérieurs de la grande salle basse plusieurs coups assez vigoureux pour être entendus, assez ménagés pour n'être pas effrayants.

Madame Hugo ouvrit.

C'était le colonel Montfort, qui avait frappé aux contrevents avec la poignée de son sabre.

— C'est moi, madame, dit-il, moi, le colonel Montfort, qui ai l'honneur de vous présenter mes compliments. Il [illegible] nous attaque, mais soyez tranquille [illegible] sont prêts pour le bien recevoir. En tout cas, veuillez vous barricader en dedans, et n'ouvrir qu'au [illegible] de [illegible] à moi.

Madame Hugo remercia le colonel Montfort de son attention [illegible]

[illegible]

[illegible]

La grande porte fut ouverte, et les trois officiers entrèrent. Un trompette de hussards avait, un peu en avant de la ville, découvert un coin de prairie où il avait pensé que son cheval, pour lequel il avait les plus grands égards, trouverait un peu d'herbe fraîche ; les postes établis, il avait été mettre son cheval au piquet dans cette petite oasis. Un paysan avait remarqué et admiré cette confiance ; la nuit venue, il s'était glissé de buissons en buissons pour s'emparer du cheval ; celui-ci l'avait tranquillement laissé faire jusqu'au moment où il s'était senti détaché du piquet ; mais, alors, il s'était, d'une violente secousse, arraché à son larron, et, ruant, hennissant, bondissant, il était revenu vers le camp français.

La sentinelle avancée avait crié : « Qui vive ? » Le cheval, bien entendu, avait continué son chemin sans répondre. La sentinelle avait fait feu, et s'était repliée sur le premier poste en criant : « Aux armes ! » Le premier poste avait fait feu, et crié : « Aux armes ! » Alors, les soldats à leur tour avaient couru à leurs fusils en faisceaux et tout chargés, puis avaient fait feu, et crié : « Aux armes ! » De là l'alerte, de là la fusillade, de là l'effroyable tumulte qui avait, pendant une heure, rempli de feu, de fumée et de bruit la petite ville de Valverde.

On ne songea point à dormir du reste de la nuit, que madame Hugo et les trois officiers passèrent ensemble, et, le lendemain, au point du jour, on se remit en marche.

Ce lendemain — au lieu de la scène assez effrayante de la nuit — préparait, pour le grand soleil du midi, une autre scène passablement grotesque.

On était dans une grande plaine à la halte du milieu du jour. Les soldats, couverts de poussière, ruisselants de sueur, sous un soleil de trente-cinq degrés, achevaient leur repas, lorsque arriva un courrier annonçant au duc de Cotadilla que la reine, qui, de son côté, était en route avec une escorte pour rejoindre son mari, ne tarderait point à passer.

Le duc de Cotadilla remercia le courrier de l'avis, et, après s'être informé du temps où la reine devait avoir rejoint, et avoir appris qu'il pouvait compter sur une heure, à peu près, lui donna liberté de poursuivre son chemin.

Puis, s'avançant vers la portière de la voiture de madame Hugo, où, comme on sait, il avait l'habitude de venir causer :

— Madame, lui dit-il, je vous invite à baisser vos stores, d'abord à cause du soleil, et ensuite à cause du spectacle que va être forcée de vous offrir l'escorte. La reine passe dans une heure ; je désire que, pour lui faire honneur, mes hommes se mettent en grande tenue ; ils sont obligés de changer de tout, depuis la cravate jusqu'aux guêtres. Dans ce changement, plus étendu encore que je ne vous le dis, il y aura des évolutions que peut braver l'œil d'un général ou d'un colonel, mais qui seraient moins convenables pour les regards d'une femme. Vous voilà avertie, madame ; je vais faire avertir la duchesse de Villa-Hermosa et les autres dames.

Et, avec sa politesse ordinaire, le duc de Cotadilla prit congé de madame Hugo et donna ses ordres.

Madame Hugo tira ses stores.

Les ordres du duc de Cotadilla étaient que les soldats se missent à l'instant même en grande tenue pour faire la haie sur le passage de la reine.

Aussitôt les hommes se placèrent sur une seule ligne, tenant toute la route, formèrent les faisceaux, ouvrirent les sacs et commencèrent leur toilette.

Ils en étaient juste à l'endroit le plus délicat de cette toilette, à l'endroit précis pour lequel le duc de Cotadilla avait invité les dames à baisser les stores de leurs voitures, lorsqu'un immense nuage de poussière parut au sommet d'une montagne distante de cinq cents pas, et que les cris « La reine ! la reine ! » se firent entendre.

La reine était en avance de plus d'une demi-heure sur l'heure indiquée par le courrier.

Il y avait là de quoi troubler une tête plus forte que ne l'était celle du duc de Cotadilla ; d'ailleurs, dans aucun livre de théorie le commandement à faire en pareil cas n'est prévu. Il garda donc le silence, et, réduits à leur propre inspiration, les tambours battirent aux champs, les soldats coururent aux armes, et les chefs inférieurs crièrent :

— Vos rangs !

Il en résulta que la reine d'Espagne passa une revue telle [illegible] Marguerite de Bourgogne [illegible] passé, et comme elle [illegible] que M. de Cotadilla avait été prévenu de [illegible] l'esprit cette idée que [illegible] une galanterie [illegible]

[illegible] la grande tenue était devenue [illegible] la grande [illegible] du départ, et l'on se remit en route.

CXXVIII

SÉGOVIE. — M. DE TILLY. — L'ALCAZAR. — LES DOUBLONS. — LE CHATEAU DE M. DE LA CALPRENÈDE ET CELUI DU GRAND D'ESPAGNE. — LES BOURDALOUS. — OTERO. — ENCORE LES HOLLANDAIS. — LE GUADARRAMA. — ARRIVÉE A MADRID. — LE PALAIS DE MASSERANO. — LA COMÈTE. — LE COLLÈGE. — DON MANOEL ET DON BAZILIO. — TACITE ET PLAUTE. — LILLO. — L'HIVER DE 1812 A 1813. — L'EMPECINADO. — LE VERRE D'EAU SUCRÉE. — L'ARMÉE DE MÉRINOS. — RETOUR A PARIS.

On arriva à Valladolid; puis, de Valladolid, où l'on fit une halte de quelques jours, on gagna Ségovie à travers des montagnes abruptes, tantôt taillées à pic, tantôt conduisant par d'assez douces pentes à des sommets du haut desquels on découvrait de vastes plaines embrasées par le soleil de juin.

Le comte de Tilly, homme de l'ancienne cour, page du roi Louis XVI, et qui a laissé des Mémoires qui ne manquent point, je ne dirai pas d'un certain intérêt, mais d'un certain pittoresque, chose plus rare à cette époque, était gouverneur de Ségovie. Il vint recevoir madame Hugo à la portière de sa voiture, l'installa dans un palais, et se chargea d'elle et de ses enfants pour le temps qu'ils seraient à Ségovie.

Ce qui frappa le plus notre jeune poète pendant son séjour dans cette ville, ce qui laissa un double souvenir dans son esprit, ce fut sa visite à l'Alcazar, palais de fée splendide, moins renommé mais aussi beau que ceux de Grenade et de Séville, avec sa salle où sont peints, dans des treilles et sur fond d'or, tous les portraits des rois mores.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces peintures sont postérieures aux Arabes, à qui leur religion défend de peindre des images.

Puis l'Alcazar était en même temps l'hôtel de la Monnaie.

M. de Tilly conduisit madame Hugo et ses enfants dans la salle du balancier; là, pour chacun des enfants, il fit frapper un doublon qu'il leur donna.

Hugo — et ce fut une des grandes douleurs de sa jeunesse — perdit le sien plus tard à Madrid, en le laissant glisser dans la rainure intérieure d'une portière de voiture.

On attendit huit jours au palais, on n'osait se hasarder à partir pour Madrid sans une nouvelle escorte; cette nouvelle escorte arriva, et l'on se mit en route.

A Ségovie, madame Hugo, comme nous l'avons dit, avait, par les soins du comte de Tilly, été logée dans le palais d'un grand d'Espagne.

Dans ce palais, comme dans celui de M. de la Calprenède, tout était en argent: chandeliers, bassins, cuvettes, tout, jusqu'aux pots de chambre.

Un de ces derniers meubles avait séduit madame Hugo par sa forme élégante et originale. C'était un charmant *petit bourdalou*.

Peut-être m'arrêtera-t-on afin de me demander d'où vient cette assimilation du célèbre élève des jésuites avec un vase de nuit, et pourquoi l'on a donné à un pot de chambre le nom d'un prédicateur. Je le dirai quand j'en aurai fini avec la séduction opérée par un de ces petits meubles sur madame Hugo, et la suite qu'elle eut.

Madame Hugo, séduite, disons-nous, par la forme du charmant bourdalou, avait fait demander au maître de la maison qu'elle habitait la permission de le lui acheter.

Mais, en véritable Espagnol, c'est-à-dire en implacable ennemi de notre nation, le vieux Castillan avait fait répondre que madame Hugo pouvait, si c'était son bon plaisir, prendre et emporter l'objet qu'elle désirait, mais que, quant à lui, il ne vendait rien à des Français.

Comme, dans ce cas, prendre, c'était voler, madame Hugo s'abstint, et, en supposant que le bourdalou fît partie d'une collection, la collection ne fut pas dépareillée.

Maintenant, pourquoi ces petits vases oblongs s'appellent-ils des *bourdalous*?

Voici.

C'est que l'illustre prédicateur faisait de si interminables sermons, que les femmes durent prendre [illegible] leur [illegible], certaines précautions que nous croyons inutile d'expliquer.

Plus heureux que Christophe Colomb, le fondateur de l'éloquence chrétienne a donné son nom, nous ne dirons pas à un nouveau continent découvert par lui, mais à un nouveau meuble inventé à cause de lui, lequel meuble, par sa forme allongée et étroite, offrait de plus grandes facilités de transport.

Ce point historique éclairci à la satisfaction de nos lecteurs, nous le pensons du moins, rejoignons le convoi sur la route de Madrid.

Il est à une lieue d'Otero, où l'on doit passer la nuit, et dont on aperçoit déjà les tours; il fait une halte forcée sur la grande route, pavée d'énormes quartiers de roc, un des rayons de la roue de derrière du gigantesque carrosse de madame Hugo venant de se fendre en deux.

Le duc de Cotadilla, fidèle à ses habitudes de courtoisie, avait ordonné une halte générale, ce qui avait beaucoup fait crier. Une halte générale à sept heures du soir! une halte qui pouvait durer une heure ou deux, et exposer le convoi à être surpris par la nuit! c'était tout ce qu'eût pu ordonner le duc s'il eût été question d'un des fourgons du trésor, mais ce qui dépassait tous ses droits, quand il ne s'agissait que de la femme d'un général français, grande d'Espagne depuis trois ans à peine!

Aussi une immense clameur s'éleva-t-elle de tout le convoi.

Il y avait des précédents. En pareil cas, la malencontreuse voiture était abandonnée corps et biens, et devenait ce qu'il plaisait à Dieu!

Le duc de Cotadilla avait grande envie de tenir bon; mais les clameurs montèrent si haut, qu'elles l'emportèrent.

Force fut au convoi de continuer son chemin pour Otero; mais il resta au pauvre carrosse abandonné un secours sur lequel madame Hugo n'avait pas compté.

C'étaient les quarante grenadiers hollandais, qui demandèrent la faveur de rester près du carrosse afin de lui servir d'escorte, lorsque la roue raccommodée lui permettrait de poursuivre son chemin.

Cette faveur leur fut accordée.

Le convoi se remit en marche, et peu à peu, comme une marée qui se retire, laissa le carrosse échoué sur la grande route.

Au reste, jamais naufragés abandonnés dans une île déserte ne mirent plus d'ardeur à la construction d'un radeau que ne se mirent au raccommodage de la roue les quarante grenadiers hollandais.

L'œuvre dura une heure environ.

Lorsqu'on repartit, on avait depuis longtemps perdu de vue l'arrière-garde du convoi, et l'obscurité commençait à tomber.

Cependant, malgré toutes ces circonstances défavorables, le carrosse, madame Hugo, les trois enfants, le domestique, la femme de chambre et les quarante grenadiers hollandais entrèrent dans Otero à dix heures du soir, sans avoir eu, ce qui indiquait un incroyable bonheur, maille à partir avec les guerilleros.

Pendant la nuit, grâce aux soins d'un charron de l'endroit que l'on fit travailler de force, et dont deux maréchaux ferrants inspectèrent le travail, le carrosse fut raccommodé, et se trouva, le lendemain, en état de reprendre sa place en tête de la file de voitures.

On atteignit la chaîne du Guadarrama; on s'engagea dans la montagne, on gravit jusqu'à son plus haut sommet; on fit une halte au pied du lion gigantesque qui tourne le dos à la Vieille-Castille, et qui, la patte sur l'écusson des Espagnes, regarde la Nouvelle-Castille; puis l'on descendit vers la campagne de Madrid.

La campagne de Rome est fauve, tigrée, resplendissante de soleil, vivante, si l'on peut parler ainsi, malgré sa solitude.

La campagne de Madrid est nue, aride, grise et semblable à un cimetière.

Sur les limites de cette plaine s'élève l'Escurial, pareil à un tombeau. C'est l'effet qu'il fit à Hugo, qui le visita trente-cinq ans avant moi.

> L'Espagne m'accueillit, livrée à la conquête;
> Je franchis le Bergare, où mugit la tempête;
> *De loin, pour un tombeau, je pris l'Escurial*;
> Et le triple aqueduc vit s'incliner ma tête
> Devant son front impérial.

De l'Escurial à Madrid, le convoi se déroula comme un long serpent; trois ou quatre fois on fut attaqué en route, [illegible]. Le lendemain, à six heures du soir, on entrait à Madrid.

A peine entré dans les rues, chacun se débanda, [illegible] plus soumis à la discipline militaire.

[illegible] du duc de Cotadilla, du [illegible] Montfort [illegible] Hollandais [illegible] Saillant [illegible] conduisit au palais des princes de Masserano, qui lui était destiné.

BIBLIOTHECA

Le [illegible] était dans son gouvernement de Guadalaxara ; nous [illegible] plus tard ce qu'il y faisait.

Le palais Masserano était situé *calle de la Reyna*.

C'était une immense construction du XVIIe siècle dans toute sa splendeur et toute sa sévérité, sans jardin, mais avec une foule de petites cours carrées, dallées en marbre, ayant un jet d'eau au milieu, dans lesquelles on ne pénétrait que par des espèces de poternes, où le soleil n'arrivait jamais, et qui, profondes de quarante ou cinquante pieds, et juste assez larges pour qu'un loup pût tourner autour du jet d'eau, n'étaient rien autre chose que des réservoirs d'ombre et de fraîcheur.

A l'intérieur, autant que se le rappelle Victor, ce palais était d'une magnificence inouïe. La salle à manger surtout, garnie sur ses quatre faces d'une grande vitrine, étalait, dans toute sa hauteur, d'admirables dessins de Fra Bartolomeo, de Velasquez, de Murillo, de Sébastien del Piombo, de Léonard de Vinci, de Raphaël et de Michel-Ange.

Cette salle à manger donnait dans un vaste salon tendu de damas bleu, lequel donnait, enfin, dans ce que l'on appelait la chambre de la princesse, immense, tapissée et meublée en lampas bleu et argent.

De l'autre côté de la salle à manger, après avoir traversé une antichambre ayant pour tout ornement des coffres de chêne destinés à servir de sièges aux domestiques, on entrait dans une immense galerie où était la collection des portraits, en pied et en grand costume, des comtes de Masserano, puis des princes du même nom, dont le principat, d'ailleurs, ne remontait pas au milieu du XVIIe siècle.

C'est dans ces grandes galeries que les enfants jouaient, avec les fils du général Lucotte, à cache-cache, — dans des salles de cent cinquante pieds de long, et dans des vases de Chine et de faïence de six pieds de haut !

Le soir, on passait le temps sur un grand balcon d'où l'on regardait la comète, dans laquelle on pouvait voir distinctement, disaient les prêtres espagnols, la Vierge donnant la main à Ferdinand VII.

Un matin, arriva une escorte de cavaliers westphaliens accompagnant un messager du général Hugo.

Ce messager apportait une lettre.

Le général ne pouvait venir à Madrid, occupé qu'il était à guerroyer sur les bords du Tage.

Le but principal de la lettre était d'indiquer le collège où devaient être placés les trois enfants.

Ils devaient être placés dans le séminaire des Nobles, d'où ils sortiraient pour entrer dans les pages. On n'y entrait d'ordinaire qu'à treize ans ; mais, quoique Abel n'en eût que douze, Eugène que dix, et Victor que huit, on faisait une exception en leur faveur, et une licence du roi ordonnait qu'ils y entrassent immédiatement.

Il fallut quitter le splendide palais Masserano avec ses beaux dessins de maîtres, ses magnifiques tapisseries, ses galeries sans fin ornées de vases de Chine, et leurs murailles où semblaient revivre trois générations de comtes et de princes dans leur costume de cérémonie ou dans leur armure de guerre, pour le sombre séminaire situé *calle San-Isidro*.

En effet, le séminaire des Nobles était un édifice de l'aspect le plus austère, avec de grandes cours sans arbres, et l'on pourrait presque dire de vastes salles d'étude sans écoliers.

Il y avait — les trois nouveaux venus compris — vingt-cinq élèves dans ce séminaire, qui en renfermait trois cents avant l'invasion française.

C'était la proportion, à peu près, dans laquelle la grandesse d'Espagne s'était ralliée à Joseph Bonaparte.

Et encore, sur ces vingt-cinq élèves, il y avait, comme nous l'avons dit, les trois fils du général Hugo et un prisonnier espagnol.

L'entrée du séminaire fut sombre aux pauvres enfants. Qu'on se figure, en effet, des salles d'étude, des dortoirs, des lavoirs, des réfectoires disposés pour trois cents élèves, et dans lesquels s'égarent vingt-cinq malheureux écoliers : c'était là que le *rari nantes* de Virgile recevait son entière application !

L'établissement était tenu par deux jésuites dirigeant le collège avec une autorité, en apparence, égale ; ces deux jésuites, qui présentaient à eux deux chacun des types opposés de l'ordre, se nommaient don Manoel et don Bazilio.

Don Bazilio était haut de taille, avait cinquante-cinq ans à peu près, le front chauve et découvert, le nez en bec de vautour, la bouche grande et ferme, et le menton avancé.

C'était un caractère dur, sévère, et ne pardonnant jamais.

Mais [illegible] c'était un caractère juste et ne punissant, après [illegible] qu'on méritait d'être puni.

L'autre, don Manoel, était grassouillet, bien en point, il avait la [illegible] le visage souriant, presque gai, l'air doux, [illegible] pour les nouveaux venus ; toujours prêt [illegible] ou du moins à atténuer les fautes [illegible] méchant et sans doute par [illegible] seul le collège, malgré la collaboration qu'avait l'air de lui prêter don Bazilio.

Au bout d'un certain temps, de sympathique qu'il était d'abord, don Manoel devenait insupportable.

On commençait par haïr don Bazilio ; mais, comme il était juste dans sa sévérité, on revenait peu à peu sur cette haine.

Les études que ces deux jésuites faisaient faire à leurs élèves étaient dérisoires. La faiblesse de ces études était telle, qu'il fallut, dans un collège où composaient des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, établir une classe particulière pour les nouveaux venus, dont l'aîné n'avait que douze ans.

En effet, jugeant les enfants à la taille, lorsqu'il s'agit de les examiner, on mit entre les mains d'Abel un *Quinte-Curce*, entre les mains d'Eugène un *De Viris*, et entre les mains du petit Victor un *Epitome*.

Mais, à la vue de ce livre, avec lequel il en avait fini depuis longtemps, l'enfant se révolta et demanda hardiment un *Tacite*.

Les pères se regardèrent stupéfaits ; mais, quitte à punir l'audacieux qui s'était permis cette mauvaise plaisanterie, ils ne lui en apportèrent pas moins le livre.

Victor l'ouvrit, et traduisit immédiatement le paragraphe de Cocceius Nerva, sur lequel il était tombé par hasard.

Les deux autres frères prirent le *Tacite* à leur tour, et donnèrent une preuve de science, sinon supérieure, au moins égale.

On leur apporta *Perse* et *Juvénal* ; les deux satiriques leur étaient familiers, et non seulement ils les expliquèrent, mais encore ils offrirent d'en réciter par cœur des satires entières.

Ainsi, les enfants arrivés de France jouaient avec ces trois auteurs regardés au séminaire des Nobles comme inaccessibles aux rhétoriciens de vingt ans !

Les deux jésuites se réunirent en conseil, et, après avoir décidé que l'on créerait, pour les trois nouveaux venus, une classe à part, arrêtèrent qu'ils expliqueraient *Plaute*.

C'était don Manoel, qui avec son esprit tout jésuitique, avait choisi un auteur plein d'ellipses, hérissé d'idiotismes bourré de patois romain, pareil à celui que les paysans parlent dans Molière, faisant éternellement allusion à des mœurs déjà disparues du temps de Cicéron.

Aussi arriva-t-il à son but : les enfants s'émoussèrent sur *Plaute* ; c'était ce qu'on voulait pour briser leur orgueil.

Les vingt-deux autres élèves étaient des Espagnols, fils de grands d'Espagne ralliés à Joseph. Parmi ceux-ci étaient deux fils de famille auxquels Victor, dans ses œuvres, a consacré deux souvenirs différents : le comte de Belverana, qu'il a mis dans *Lucrèce Borgia*, et Raymond de Benavente, auquel il a adressé, en 1823, l'ode qui commence par cette strophe :

> Hélas ! j'ai compris ton sourire,
> Semblable au ris du condamné
> Quand le mot qui doit le proscrire
> A son oreille a résonné !
> En pressant ta main convulsive,
> J'ai compris ta douleur pensive,
> Et ton regard morne et profond,
> Qui, pareil à l'éclair des nues,
> Brille sur des mers inconnues,
> Mais ne peut en montrer le fond.

Une des remarques que fit le jeune poète, et qui est particulière aux mœurs espagnoles, c'est que ces enfants, qui allaient de treize à vingt ans en parcourant tous les âges intermédiaires, se tutoyaient tous comme il convient à des fils de grands d'Espagne, et ne s'appelaient jamais ni par leur nom de baptême, ni par leur nom de famille, mais seulement par leur titre de prince, duc, marquis, comte ou baron.

On appelait Victor baron, ce qui le rendait très fier.

Au nombre de ces jeunes gens, — et nous devons, par conséquent, pour être exact dans nos chiffres, réduire à vingt et un le nombre de tous ces petits nobliaux, — il y en avait un qui n'était ni chevalier, ni baron, ni comte, ni marquis, ni duc, ni prince, et qui, cependant, n'était pas la figure la moins remarquable du collège.

C'était un jeune officier espagnol nommé Lillo, âgé de quinze ans, et fait prisonnier au siège de Badajoz.

Il s'était battu comme un démon, avait tué de sa main un grenadier français, et n'avait été pris qu'après une défense héroïque.

On allait le fusiller, quand, par hasard, le maréchal Soult était passé, s'était informé, avait appris de quoi il s'agissait, et l'avait expédié à Madrid en donnant l'ordre qu'on le mît au collège.

L'ordre avait été exécuté. Lillo était au collège ; seulement il y était au double titre d'élève et de prisonnier.

Cet enfant, qui avait eu le grade de sous-lieutenant, qui avait commandé à des hommes, qui avait tenu la campa-

gne en plein air et le harnois sur le dos, supportait mal cette discipline collégiale pleine de tracasseries jésuitiques, et à laquelle, moins le dortoir commun, où, cependant, chacun avait son alcôve, il était soumis comme les autres.

Aussi demeurait-il, autant que cela lui était permis, solitaire et enrageant au fond du cœur. Dans ses rapports avec les autres jeunes gens, il était froid, mélancolique et hautain.

Il va sans dire que les trois Français étaient l'objet de sa haine toute particulière, et qu'à chaque instant il avait maille à partir, lui soldat de Ferdinand VII, avec l'un des trois fils, et quelquefois même avec les trois fils du général de Joseph.

Un jour, devant Eugène, il appela Napoléon *Napoladron* ; il est vrai de dire que c'était le nom que presque toujours les Espagnols donnaient au vainqueur d'Austerlitz.

L'Escurial.

L'injure n'en fut pas moins sensible à Eugène, lequel riposta en lui disant que lui, Lillo, avait été pris entre les jambes des grenadiers français.

Lillo avait un compas à la main ; il ne chercha point d'autre arme, se jeta sur Eugène, et le frappa violemment à la joue.

La blessure ou plutôt la déchirure avait un pouce et demi de long.

Eugène voulait se battre en duel, Lillo ne demandait pas mieux ; mais les professeurs intervinrent et séparèrent le jeune homme et l'enfant.

Le lendemain, Lillo disparut : et ni Victor ni ses frères ne surent jamais ce qu'il était devenu.

J'entends encore Victor me dire de sa voix grave, le jour où il me raconta cette anecdote :

— Il avait raison, ce jeune homme : il défendait son pays. Mais les enfants ne savent pas cela !

On vivait claustralement au séminaire des Nobles ; pas un couvent de moines, en Espagne, n'avait peut-être une règle plus sévère. Une fois tous les quinze jours, on sortait pour aller en promenade ; et encore, la promenade était restreinte : on ne pouvait même pas aller aux Délices, — supposez nos Champs-Elysées, — à cause des bandes de guérillas.

C'eût été une bonne prise, et qui eût coûté une belle rançon, que ces vingt ou vingt-cinq enfants appartenant, non seulement aux premières familles de Madrid, mais encore à des familles ralliées au frère de *Napoladron*, comme disait Lillo.

Au reste, de temps en temps, au bruit d'une porte qui s'ouvrait, les enfants levaient la tête, et voyaient apparaître le XVIIe siècle au commencement du XIXe.

Un jour, on était au réfectoire, on mangeait en silence, pendant que, dans une chaire élevée au milieu d'une immense salle, un des sous-maîtres faisait une lecture pieuse en langue espagnole. Depuis plus d'un an, les quatre petits Benavente n'avaient pas vu leur mère.

Tout à coup la porte s'ouvre à deux battants, comme pour un prince, un cardinal ou un grand d'Espagne.

C'était la princesse de Benavente.

Elle fit quelques pas dans la salle et attendit.

Alors, ses quatre fils se levèrent, se placèrent selon leur âge, l'aîné le premier, le second après et ainsi de suite, et, sans faire un pas plus vite que l'autre, s'avancèrent cérémonieusement, et baisèrent la main de leur mère par rang d'âge et de taille.

Cela frappa beaucoup les trois jeunes Français, qui ne comprenaient rien à une pareille étiquette, habitués qu'ils étaient, quand ils apercevaient leur mère, à courir à elle, et à lui sauter au cou.

Au bout de six mois de séjour au séminaire des Nobles, Abel atteignit sa douzième année, et, par privilège spécial, entra aux pages à douze ans.

L'hiver et la famine arrivèrent. Il fit très froid partout pendant ce fatal hiver de 1812 à 1813, quoiqu'on ne s'occupât guère que du froid qu'il faisait en Russie. Napoléon voulait attirer et concentrer les yeux sur lui dans ses revers comme dans ses victoires.

Au fond de cet immense séminaire des Nobles, de ces dortoirs, de ces salles d'étude, de ces réfectoires disposés pour trois cents élèves, et où ils étaient vingt-cinq, les enfants mouraient de froid ; rien ne pouvait réchauffer ces vastes pièces dans lesquelles il n'y avait pas une seule cheminée. Quelques braseros disposés au milieu des salles servaient à constater la victoire de l'hiver.

Ajoutez à cela que, non seulement les enfants mouraient de froid, mais encore qu'ils mouraient de faim. Les plus riches manquèrent de pain, à Madrid, en 1812. Le roi Joseph lui-même ordonna, pour le bon exemple sans doute, que l'on ne servît sur sa table que du pain de munition.

A [illegible] on trouvait dans la rue des gens qui, n'ayant [illegible] les [illegible] du séminaire des Nobles et le [illegible] du roi Joseph, se couchaient au seuil [illegible] au manteau en haillons, et mouraient de [illegible].

Tant qu'ils étaient vivants, on se gardait bien de lès nourrir [illegible] les réchauffer. Morts, on les enlevait et on les enterrait.

Le pain manquait au séminaire des Nobles comme partout; les enfants se plaignaient beaucoup de la faim; aux [illegible] le père Manoel disait :

— Faites une croix sur votre ventre, et cela vous nourrira.

Les enfants faisaient force croix; cela les réchauffait un peu, mais ne les nourrissait pas du tout.

Aussi soupçonnaient-ils don Manoel, qui restait gras au milieu de [illegible] amaigris et [illegible] d'avoir avec la cuisine [illegible] qui restaient cachées même [illegible].

Pendant ce temps, le général Hugo tenait la campagne sur les bords du Tage, et faisait contre le fameux Juan Martin, surnommé l'*Empecinado*, ce qu'il avait fait en Vendée contre Charette, et en Calabre contre Fra Diavolo

Lui-même a, d'une façon aussi modeste que savante, raconté stratégiquement cette belle campagne, qui finit par la capture et l'exécution du chef des guérillas qu'il poursuivait. Nous prendrons seulement les hasards pittoresques, ces lambeaux que l'histoire arrache de sa robe, et que les chroniqueurs ramassent précieusement pour leurs mémoires.

Un jour, le général Hugo arrive, avec une centaine d'hommes, près d'un village situé sur une des mille petites rivières qui [illegible] dans le Tage. Pour ne pas donner une alarme inutile, il entre dans le village avec deux aides de camp seulement, afin d'obtenir des habitants quelques renseignements dont il avait besoin.

Il venait de son camp, composé de cinq à six mille hommes à peu près, et situé une lieue au-dessous, en aval de la rivière.

Pour avoir les renseignements qu'il désirait, il s'adresse au propriétaire d'une grande raffinerie de sucre, lequel, le voyant avec deux aides de camp seulement, reste complètement muet.

Le général Hugo avait soif. Ne pouvant avoir les renseignements, il désira au moins se rafraîchir, et demanda un verre d'eau

— De l'eau? dit le propriétaire de la raffinerie. Il y en a à la rivière.

Et il ferma sa porte au nez du général

Le général attendit un instant pour voir si la porte ne se rouvrirait pas.

Au lieu de la porte, ce fut une fenêtre qui s'ouvrit. Un canon de fusil se montra sournoisement; un coup de feu se fit entendre, et une balle siffla

Au bruit du coup de feu, le détachement resté hors de la ville accourut.

Lorsque les soldats surent ce qui venait de se passer, ils voulaient démolir la sucrerie et brûler le village.

Le général Hugo les arrêta

Puis, s'adressant à son officier d'ordonnance :

— Courez au camp, lui dit-il, et invite de ma part les six mille hommes qui le composent à boire de l'eau sucrée; ce sera [illegible], et il y a longtemps que les pauvres diables n'en ont eu!

Une des [illegible] de l'époque impériale était de comprendre vite, quand on voulait comprendre : l'aide de camp comprit et partit au galop.

Les soldats aussi comprirent. Ils enfoncèrent les portes de la raffinerie, et jetèrent deux ou trois mille pains de sucre dans la rivière

Pendant toute la journée, les six mille hommes du général Hugo burent de l'eau sucrée à bouche que veux-tu!

Ce trait est resté dans les annales de l'armée d'Espagne comme une des galanteries les plus délicates qu'un général ait jamais faites à ses soldats

Un autre jour, on était en marche, toujours sur les bords de [illegible] dans les vastes plaines de la Vieille-Castille, entre Tolède et Aranjuez

C'était par un de ces soleils ardents qui faisaient si fort regretter à Sancho de n'avoir pas sous la main un bon [illegible] à la [illegible] tout à coup, les éclaireurs rabattirent au grand galop sur l'avant-garde, et vinrent annoncer au général Hugo qu'un corps d'armée qui ne pouvait être qu'[illegible], et qui paraissait être considérable, marchait à l'encontre de l'armée française

En effet, à l'horizon, on voyait s'élever un de ces nuages de poussière [illegible] que les grandes armées ou le simoun en poussière [illegible] eux. Cette poussière flamboyait comme ces nuages [illegible] de feu qui s'emparèrent de l'atmosphère dans les [illegible] de la canicule

Le général Hugo donna l'ordre de faire halte

Puis il se porta en avant avec une centaine d'hommes pour examiner lui-même la position de l'ennemi, et, s'il était possible, deviner ses intentions.

Il n'y avait point à se faire illusion. Une troupe immense, à en juger par l'espace qu'elle tenait et la poussière qu'elle soulevait, marchait à lui, l'une de ses ailes appuyée à la rive droite du Tage.

L'infanterie reçut à l'instant même l'ordre de se mettre en bataille ; les artilleurs, celui d'établir leurs batteries sur un petit monticule ; la cavalerie, de s'étendre sur l'aile droite.

Puis on poussa quelques hommes à cheval en avant, sous les ordres d'un officier d'ordonnance.

L'officier et les hommes revinrent un instant après au galop.

Le général Hugo crut ses hommes *ramenés*, et, comme pas un seul coup de fusil n'avait été tiré, il s'apprêtait, en termes militaires, à laver la tête aux fuyards, lorsqu'il lui sembla voir, au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient, des signes non équivoques d'hilarité sur la figure de l'officier et des soldats.

— Eh bien, qu'est-ce? demanda le général, et à qui avons-nous affaire?

— Général, dit l'aide de camp, nous avons affaire à un troupeau de trois cent mille mérinos gardé par deux cents chiens, conduit par douze pâtres, et appartenant à M. *Quatrecentberger*.

— Quelle plaisanterie me faites-vous là, monsieur? dit le général en fronçant le sourcil.

— Je ne plaisante pas, mon général, dit l'officier, et, dans dix minutes, vous verrez que j'ai eu l'honneur de vous dire l'exacte vérité.

Un troupeau de trois cent mille moutons, l'eau en vint à la bouche des soldats! Quel beau pendant à ce gigantesque verre d'eau sucrée que leur avait déjà payé le général!

Le corps d'armée était de quatre mille hommes; c'était bien le moins que tout soldat eût un mouton. Chacun calculait déjà à quelle sauce il mettrait le sien.

A l'annonce de l'étrange nouvelle, M. Hugo s'était porté en avant.

En effet, il vit d'abord venir, à travers la poussière, une douzaine de cavaliers armés de longs bâtons garnis de clous, comme des lances; derrière eux, formant un front impénétrable, venaient les trois cent mille moutons, et, sur les flancs des trois cent mille moutons, allaient, venaient, aboyant et mordant, deux cents chiens. On eût dit la migration d'une de ces grandes tribus arabes du temps d'Abraham

Tout était vrai, jusqu'au nom du propriétaire, auquel l'officier s'était seulement permis, vu la circonstance, de faire un léger changement d'orthographe.

Le propriétaire ne s'appelait pas exactement *Quatrecentberger*, mais *Katzenberger*. On voit que la différence dans la prononciation était si légère, que l'on pouvait passer à l'officier ce calembour approximatif.

M. Katzenberger était un riche spéculateur alsacien qui avait mis à peu près toute sa fortune dans une spéculation sur les mérinos

Cette nouvelle que le troupeau appartenait à un compatriote jeta une grande tristesse dans l'armée.

Il n'y avait point de probabilité que M. Hugo laissât entamer le troupeau de M. Katzenberger, fût-il de trois cent et même de quatre cent mille bêtes

En effet, le chef des bergers, qui avait tremblé un instant en voyant se dresser devant lui la ruine de son maître, reçut du général Hugo, non seulement l'assurance que l'on ne toucherait pas à un poil de la toison de ses mérinos, mais encore un laissez-passer qui recommandait à tout corps d'armée français le respect le plus absolu envers les bergers, les chiens et les moutons de M. Katzenberger.

Chose étrange! le troupeau parvint en France sans accident notable, et, par ce retour presque inespéré, M. Katzenberger vit doubler, tripler, quadrupler sa fortune.

Son premier mouvement fut d'offrir au général Hugo une somme en proportion avec le service qu'il lui avait rendu.

Le premier et le dernier mouvement du général Hugo fut de refuser cette somme

C'était, je crois, trois cent mille francs : un franc par mouton.

Consignons ici que le général Hugo, après avoir fait, dans une position supérieure, pendant quatre ans, la guerre en Espagne; après avoir été chargé de soutenir la retraite de Madrid à Bayonne, position qui donne toujours à un général de grandes facilités pour s'enrichir, est mort sans galerie de tableaux, sans un seul Murillo, sans un seul Velasquez, sans un seul Zurbaran, n'ayant d'autre fortune que sa pension de retraite.

C'est incroyable, n'est-ce pas? Eh bien, c'est ainsi.

Mais, me demanderont les directeurs du Musée, ou les amateurs millionnaires qui ont acheté des tableaux six cent mille, deux cent mille, cinquante mille et même vingt-cinq mille francs à la vente après décès de M. le maréchal Soult, que tira-t-il donc de son désintéressement vis-à-vis de M. Katzenberger?

Il en tira un dîner annuel que lui donnait à Paris, à lui et à toute sa famille, au jour anniversaire de ce grand événement d'où datait sa fortune, M. Katzenberger, qui venait de Strasbourg tout exprès pour cela.

Il est vrai que le dîner était gigantesque, et devait coûter au moins cinquante louis au Strasbourgeois reconnaissant.

Pendant l'hiver de 1812 et les premiers mois de 1813, les choses commencèrent, en contre-coup de nos affaires de Russie, à s'embrouiller tellement en Espagne, que le général Hugo comprit qu'il y avait danger à garder à Madrid sa femme et ses enfants.

En conséquence, madame Hugo et ses deux plus jeunes fils, sous la protection d'un convoi non moins vigoureusement escorté que celui dont nous avons raconté la marche, effectuèrent leur départ et retournèrent de Madrid à Bayonne avec le même bonheur qu'ils étaient venus de Bayonne à Madrid.

Madame Hugo avait gardé à tout hasard le couvent des Feuillantines, où les deux enfants retrouvèrent leur ancien nid, plein d'ombre et de lumière, de récréation et de travail; et de plus l'abbé Larivière et son *Lucile*.

Abel Hugo, soldat à treize ans, était resté près de son père, auquel il servit d'aide de camp, pendant la retraite d'Espagne, c'est-à-dire après ces deux grandes batailles de Salamanque et de Vittoria, — le Leipzig et le Waterloo du Midi!

CXXIX

GRENADIER OU GÉNÉRAL. — PREMIER DÉBUT DE VICTOR HUGO. — IL OBTIENT UNE MENTION HONORABLE AU CONCOURS ACADÉMIQUE. — IL REMPORTE TROIS PRIX DANS LES JEUX FLORAUX. — « HAN D'ISLANDE ». — LE POÈTE ET LE GARDE DU CORPS. — MARIAGE D'HUGO. — LES « ODES ET BALLADES ». — PROPOSITION DU COUSIN CORNET.

En rentrant en France, les débris de l'armée d'Espagne trouvèrent un corps d'observation français qui les attendait avec l'ordre impérial d'incorporer l'armée espagnole dans l'armée française.

Seulement, ces quatre ans de service en Espagne, cette laborieuse campagne pendant laquelle on avait eu à lutter, non seulement contre deux armées, mais encore contre une population tout entière; ces sièges terribles qui n'ont leur équivalent que dans l'antiquité, où femmes et enfants, le fusil et le poignard à la main, défendaient chaque angle de rempart, chaque maison, chaque pierre; ces sierras qui avaient rappelé la guerre des Titans en allumant des feux sur toutes les hautes cimes, ces montagnes à pic enlevées par des charges de cavalerie; ces rochers défendus et emportés un à un, ces vingt défilés qui furent autant de Thermopyles; cette boucherie dans laquelle la torture et la mort attendaient le prisonnier, tout cela était nul, non avenu, tout cela n'existait pas, n'avait jamais existé, du moment que l'on avait évacué l'Espagne.

On aurait pu demander à Napoléon pourquoi il avait évacué la Russie.

Mais lui, l'invincible, c'était un Dieu même qui l'avait courbé sous lui; comme Thor, fils d'Odin, c'était avec la mort en personne qu'il avait lutté, il n'avait pas été vaincu comme Xerxès, il avait été foudroyé comme Cambyse.

La distinction était subtile; mais on ne discutait pas avec le vainqueur d'Austerlitz, à plus forte raison avec le vaincu de la Bérésina.

Les services des Français en Espagne n'existaient donc pas, et — moins deux cent mille hommes restés sur les champs de bataille de Talavera, de Saragosse, de Baylen, de Salamanque et de Vittoria, — tout était comme si rien n'eût été.

En conséquence, le général Hugo trouva cet ordre à son adresse en arrivant à Bayonne:

« Le *major* Hugo se mettra immédiatement à la disposition du général Belliard. »

Le lendemain, le général Hugo se présente chez le général Belliard en costume de simple grenadier et avec des épaulettes de laine.

Belliard ne le reconnaissait pas.

Le général Hugo se nomma.

— Que signifie cet uniforme de simple soldat? demanda Belliard.

— Grenadier ou général, répondit Hugo.

Belliard lui sauta au cou.

Le même jour, il renvoyait l'ordre à l'empereur.

L'ordre revint avec cette note en marge de la main de Napoléon:

« Le *général* Hugo ira prendre immédiatement le commandement de Thionville. »

C'est à l'histoire à conserver les détails de ce siége, pendant lequel le général Hugo trouva moyen de défendre la citadelle et de ménager la ville.

La citadelle de Thionville fut une des dernières sur lesquelles flotta le drapeau tricolore.

Enfin, il fallut rendre la place, non pas à l'ennemi, mais aux Bourbons.

Le général Hugo ne voulut pas même rester à Paris. Trop de choses lui brisaient le cœur, à lui, vieux soldat, dans cette capitale où les femmes avaient été au-devant des Cosaques avec des fleurs, où la population avait crié: « Vivent les alliés! » ou l'on avait traîné dans le ruisseau la statue de l'empereur.

Il acheta le château de Saint-Lazare, à Blois, et s'y retira.

Il n'y avait plus moyen de garder le beau couvent des Feuillantines. Madame Hugo, restée à Paris pour veiller sur ses enfants, prit un modeste logement, et mit Eugène et Victor dans la pension de l'abbé Cordier, rue Sainte-Marguerite.

Abel, officier et émancipé, resta libre.

Eugène et Victor étaient destinés à l'École polytechnique.

Nous avons dit, au reste, que le couvent des Feuillantines avait tenu parole, et fait de Victor un poète.

Assistons au premier début de l'enfant.

Combien je remercierais aujourd'hui le contemporain qui me donnerait, sur Dante, sur Shakspeare ou sur Corneille, les détails que vingt ans d'amitié avec lui me permettent de consigner ici sur Victor Hugo!

On était en pleine Restauration. L'Académie avait donné pour sujet de son prix annuel, couronné le 25 août, jour de la Saint-Louis: *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.*

Sans en rien dire à personne, Victor avait concouru.

Selon la loi du concours, il avait mis son nom dans un papier cacheté joint à sa pièce de vers, seulement, à son nom, il avait ajouté son âge, quatorze ans et demi.

D'ailleurs, cet âge, il le disait dans le courant même de sa pièce de vers:

> Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
> De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

Voyez-vous ce futur philosophe qui, à quatorze ans, avait *fui les cités et les cours*!..

C'est charmant de naïveté enfantine.

Eh bien, chose curieuse, ce furent ces quatorze ans qu'accusait le poète qui empêchèrent le poète d'être couronné. M. Raynouard, rapporteur, déclara que le concurrent, en se donnant *trois lustres à peine*, c'était ainsi que l'on comptait en 1817 et que l'Académie compte encore, — M. Raynouard, dis-je, déclara que le concurrent avait voulu se moquer de l'Académie.

Et, comme si l'Académie n'était pas habituée à ce que l'on se moquât d'elle, le prix fut partagé entre Saintine et Lebrun.

Cependant, on lut tout au long la pièce de l'imprudent qui s'était moqué de l'Académie en se donnant quatorze ans et demi.

L'assemblée, qui se moquait que l'on se moquât de l'Académie, applaudit fort les vers du jeune poète.

Les suivants surtout furent couverts de bravos, et eussent été bissés, si l'on bissait à l'Académie:

> Mon Virgile à la main, bocages verts et sombres,
> Que j'aime à m'égarer sous vos paisibles ombres!
> Que j'aime, en parcourant vos gracieux détours,
> A pleurer sur Didon, à plaindre ses amours!
> Là, mon âme tranquille et sans inquiétude,
> S'ouvre avec plus de verve aux charmes de l'étude;
> Là, mon cœur est plus tendre et sait mieux compatir
> A des maux que peut-être il doit un jour sentir.

Du reste, le concours était remarquable. Au nombre des concurrents étaient — nous les avons déjà nommés en disant que le prix avait été partagé entre eux — Saintine et Lebrun, d'abord; puis Casimir Delavigne, Loyson, qui acquit depuis une certaine popularité que vint interrompre la mort, et, enfin, Victor Hugo.

Loyson eut l'accessit, et Victor Hugo — quoiqu'il se fût moqué de l'Académie, au dire de M. Raynouard, — la première mention honorable.

Casimir Delavigne, qui, lui, s'était véritablement moqué de l'Académie en prenant le contre-pied de la question, eut une mention honorable à part en dehors du concours.

Victor courait aux barres pendant qu'on l'applaudissait à l'Académie. Les premières nouvelles qu'il eut de son succès lui furent données par Abel et Malitourne, qui entrèrent [illegible] venant de se passer, et comment il aurait, selon toute probabilité, obtenu le prix, si l'Académie eût voulu admettre qu'un poète de quatorze ans fît de pareils vers

La supposition, non pas qu'il eût voulu se moquer de l'Académie mais qu'il eût pu mentir, blessa fort l'enfant, lequel s'enquit de son extrait de naissance, se le procura et l'envoya à l'Académie.

Vide pedes! vide latus!

Il fallait bien croire.

Alors, l'indignation de la respectable grand'mère se changea en admiration.

M. Raynouard répondit au poète lauréat une vraie lettre de secrétaire perpétuel.

Il y avait même une belle et bonne faute d'orthographe dans la lettre de M. le secrétaire perpétuel : il répondait à Victor Hugo qu'il *jouirait* avec plaisir sa connaissance.

D'eux-mêmes, et sans y être poussés, deux autres membres de l'Académie répondaient en même temps au jeune poète.

C'étaient François de Neufchâteau et Campenon.

Tendre ami des neuf Sœurs, mes bras vous sont ouverts,
Venez, j'aime toujours les vers,

répondait François de Neufchâteau.

L'esprit et le bon goût nous ont rassasiés ;
J'ai rencontré des cœurs de glace
Pour des vers pleins de charme et de verve et de grâce
Que Malfilâtre eût enviés !

répondait Campenon.

Quant à Chateaubriand, il appelait Hugo, *l'Enfant sublime*.

Le mot resta.

A cette époque, on concourait encore pour les jeux Floraux ; Hugo concourut deux années de suite, en 1818 et 1819.

Il eut trois prix.

Les pièces couronnées étaient *Moïse sur le Nil*, *les Vierges de Verdun*, *la Statue de Henri IV*.

Victor avait, en outre, publié deux satires et une ode. Les satires étaient *le Télégraphe* et *le Racoleur politique* ; l'ode était l'*Ode sur la Vendée*.

Il avait publié ces trois pièces à ses frais, et, chose étrange ! elles avaient rapporté huit cents francs à leur auteur.

Alors, les poésies se vendaient : la société avait soif de quelque chose de nouveau ; ce quelque chose de nouveau lui était offert, et elle approchait naïvement ses lèvres de la coupe.

Cependant, deux années de rhétorique en latin, deux années de philosophie, quatre années de mathématiques avaient conduit l'étudiant au seuil de l'École polytechnique.

Arrivé là, il jeta son premier regard réel dans l'avenir, et s'effraya. L'avenir qu'on lui préparait n'était pas la vocation qu'il s'était faite.

Au moment de franchir ce grand pas de l'examen, il écrivit à son père :

Il a un état, il est poète, il ne veut pas entrer à l'École ; il peut se passer de la pension de douze cents francs.

Le général Hugo, homme de décision lui-même, comprit ce parti pris ; il n'y avait pas de temps perdu : Victor avait dix-huit mois pour le concours. Il supprima la pension, abandonnant le poète à ses propres forces.

Victor avait devant lui un trésor inépuisable comme ceux des *Mille et une Nuits* : il avait les huit cents francs, produit de ses deux satires et de son ode.

Avec ces huit cents francs, il vécut treize mois, et, pendant ces treize mois, il composa et écrivit *Han d'Islande*. Cet étrange ouvrage fut le début d'un jeune homme de dix-neuf ans.

Pendant qu'il écrivait *Han d'Islande*, — chose qui ne contribua pas médiocrement à la teinte de l'ouvrage, — Victor perdit sa mère.

Ce fut le premier deuil de son cœur ; seulement, il fut éternel.

Et en effet, nous qui avons vu grandir l'enfant aux Feuillantines, à Avellino, au séminaire des Nobles, nous pouvons juger ce qu'était pour lui sa mère.

Aussi, dans un de ces moments de tristesse profonde où le cœur saignant cherche un entourage en harmonie avec son propre deuil, le jeune homme était allé à Versailles, la ville de toutes les tristesses et de tous les deuils.

Il avait déjeuné au café, il tenait un journal à la main : il ne lisait pas, il pensait.

Un garde du corps qui ne pensait pas, et qui voulait lire, lui prit ce journal des mains. — Blond et rose, Victor, à dix-neuf ans, en paraissait quinze.

Le garde du corps croyant avoir affaire à un enfant, il insultait un homme ; un homme qui se trouvait dans un de ces sombres moments de la vie où un danger devient une bonne fortune.

Aussi le jeune homme accepta-t-il la querelle qu'on lui cherchait, si grossière, si inutile qu'elle fût.

On se battit à l'épée, presque séance tenante ; Victor reçut un coup d'épée dans le bras.

Cet accident retarda de quinze jours l'apparition de *Han d'Islande*.

Par bonheur, ce cœur si profondément atteint avait, comme toute profonde nuit, son étoile ; comme tout abîme, sa fleur : — il aimait !

Il aimait avec passion une jeune fille de quinze ans avec laquelle il avait été élevé, mademoiselle Fouché.

Il épousa cette jeune fille. — C'est aujourd'hui la femme dévouée qui suit le poète dans son exil.

Han d'Islande, vendu mille francs, fut la dot des époux, qui avaient trente-cinq ans à eux deux.

Les témoins du mariage furent Alexandre Soumet et Alfred de Vigny, poète eux-mêmes, débutant eux-mêmes dans l'art et presque dans la vie.

Le premier volume de poésies publié sur ces entrefaites par Victor, imprimé chez Guiraudet, rue Saint-Honoré, 335, et vendu chez Pélissier, place du Palais-Royal, rapporta neuf cents francs.

De ces neuf cents francs, le poète acheta le premier châle qu'il donna à sa jeune femme.

D'autres femmes, des femmes de banquier ou de prince ont eu des cachemires plus beaux que celui-là, madame ! nulle n'a eu tissu plus précieux, étoffe plus magnifique !

Le succès de ce premier volume fut immense. Je me rappelle en avoir reçu le contre-coup en province.

Le premier volume de Lamartine, *Méditations poétiques*, avait paru en 1820. C'était un succès gigantesque et mérité qu'il fallait, autant que possible, étouffer par un succès rival.

Par hasard, cette fois, le succès rival était un succès égal. Les deux succès marchèrent de front, se donnant la main, s'appuyant l'un sur l'autre.

On ne parvint pas plus, alors, à brouiller les deux poètes, quelque différence qu'il y eût dans leur manière, qu'on ne parvint, trente ans plus tard, à brouiller les deux hommes politiques, quelque différence qu'il y eût dans leur opinion.

La noce s'était faite chez M. Fouché, le père de la fiancée, qui habitait l'hôtel du conseil de guerre.

Le repas avait eu lieu dans la salle même où avait été condamné — coïncidence étrange et à laquelle nous reviendrons tout à l'heure — le général de la Horie, parrain de Victor.

Han d'Islande, que nous avons fort injustement abandonné, avait eu un succès de curiosité au moins égal au succès de ses fraîches et blondes sœurs les *Odes*. Seulement, *Han d'Islande* ne portait pas de nom d'auteur, et il était impossible de deviner que cette poignée de lis, de lilas et de roses qu'on appelait *Odes et Ballades*, fût poussée à l'ombre de ce chêne sombre et rugueux qu'on appelait *Han d'Islande*.

Nodier avait lu *Han d'Islande*, et en avait été émerveillé.

— Bon et cher Nodier ! qu'on trouve près de tout ce qui grandit pour lui servir de soutien, près de tout ce qui fleurit pour le faire épanouir, il avait déclaré que Byron et Maturin étaient dépassés, et que l'auteur inconnu d'*Han d'Islande* avait, enfin, atteint l'idéal du cauchemar.

Lui qui devait faire *Smarra* ! c'était, par ma foi, bien modeste.

Nodier n'était pas un de ces hommes auxquels l'auteur d'un livre, sous quelque voile anonyme qu'il s'enveloppât, pût rester longtemps caché. Il découvrit — le grand bibliomane, qui a fait tant de découvertes du même genre, mais autrement difficiles à faire, — que l'auteur de *Han d'Islande* était Victor Hugo. Seulement, qu'était-ce que Victor Hugo ? Quelque misanthrope comme Timon, quelque cynique comme Diogène, quelque pleureur comme Démocrite ?

Il leva le voile, et trouva — vous savez qui — ce jeune homme blond et rose qui venait d'avoir vingt ans, et en paraissait seize.

Il recula d'étonnement : c'était à n'y pas croire. Là où il cherchait la physionomie grimaçante du vieux pessimiste, il trouvait le sourire jeune, naïf et plein d'espérance du poète naissant.

A partir de ce premier jour où ils se rencontrèrent, furent posées les bases de cette amitié que rien n'altéra jamais.

C'était ainsi qu'aimait Nodier, et qu'on l'aimait.

Au reste, l'aisance, presque la fortune, allait entrer dans le jeune ménage : la première édition de *Han d'Islande*, vendue mille francs, était épuisée, et, au même moment où Thiers débutant de son côté, se couvrait du nom de Félix

Bodin pour vendre son *Histoire de la Révolution*, Victor vendait sa seconde édition de *Han d'Islande* dix mille francs.

C'étaient les libraires Lecointre et Durey qui semaient cette pluie d'or sur le lit nuptial des jeunes époux.

En même temps, les honneurs venaient frapper à leur porte.

On se rappelle le cousin Cornet, fait sénateur et comte sous l'Empire, et devenu pair de France sous la Restauration : la célébrité naissante de Victor avait chatouillé son vieil amour-propre de député de Nantes et de membre des Cinq-Cents. Il n'avait pas d'enfant à qui léguer son blason d'azur à trois cornets d'argent et son manteau de pair ; il proposait d'étendre ce manteau sur les épaules du jeune poète, et, cela, à une seule condition.

Il est vrai que la condition était sévère : afin que son nom, à lui, ne périt point, le jeune poète s'appellerait Victor Hugo-Cornet.

La proposition fut transmise par le général Hugo à l'auteur de *Han d'Islande* et des *Odes et Ballades*.

L'auteur de *Han d'Islande* et des *Odes et Ballades* répondit qu'il préférait s'appeler Victor Hugo tout court ; que, d'ailleurs, si l'envie lui prenait, un jour, d'être pair de France, il n'avait besoin de personne pour cela, et se ferait bien pair de France tout seul.

L'offre du comte Cornet fut donc repoussée.

Il y avait un autre cousin qui, après les *Odes et Ballades*, avait été tout près de faire la même proposition d'héritage au jeune poète : c'était le comte Volney ; mais, par malheur, il avait appris que *Han d'Islande* sortait de la même plume que les *Odes et Ballades*, et il avait secoué la tête en agrafant plus solidement que jamais son manteau de pair sur ses épaules.

CXXX

LÉOPOLDINE. — LES OPINIONS DU FILS DE LA VENDÉENNE. — LE CONSPIRATEUR DELON. — HUGO LUI OFFRE UN ASILE. — LOUIS XVIII FAIT UNE PENSION DE DOUZE CENTS FRANCS A L'AUTEUR DES « ODES ET BALLADES ». — LE POÈTE CHEZ LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES. — COMMENT IL APPREND L'EXISTENCE DU CABINET NOIR. — IL EST NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR. — BEAUCHESNE. — « BUG-JARGAL ». — LA SOIRÉE DE L'AMBASSADEUR D'AUTRICHE. — « ODE A LA COLONNE ». — « CROMWELL ». — COMMENT FUT FAITE « MARION DELORME ».

En 1824, naquit, en même temps qu'un nouveau volume d'odes, cette charmante petite Léopoldine que nous avons vue disparaître si tristement en face du château de Villequier, noyée avec son mari, dans un beau jour, par un caprice du vent ; — cruelle épreuve du destin peut-être, qui tenait à connaître la trempe de ce cœur de père, dont il savait avoir besoin au jour des tempêtes civiles qui se préparaient.

Toutes ces odes portaient l'empreinte de l'opinion royaliste.

C'est que le jeune homme, à peine sorti de l'enfance, était le fils de sa mère vendéenne, de cette sainte femme qui, dans la guerre civile de 1793, avait sauvé dix-neuf prêtres.

Les amis du général Hugo, qui, sans faire d'opposition ouverte, appartenaient à ce qu'on appelait, à cette époque, l'opinion libérale, s'inquiétaient parfois de ces tendances ultra-monarchiques ; mais le général secouait la tête et leur répondait en souriant :

— Laissons faire le temps ; l'enfant a les opinions de sa mère ; l'homme aura les opinions de son père.

Veut-on voir comment le poète raconte lui-même cette promesse faite par son père, non seulement à un ami, mais à la France, mais à l'avenir, mais au monde :

« Décembre 1820.

« Le tout jeune homme qui s'éveille de nos jours aux idées politiques est dans une perplexité étrange : en général, nos pères sont bonapartistes, et nos mères sont royalistes.

« Nos pères ne voient dans Napoléon que l'homme qui leur donnait des épaulettes ; nos mères ne voient dans Bonaparte que l'homme qui leur prenait leurs fils.

« Pour nos pères, la Révolution, c'est la plus grande chose qu'ait pu faire le génie d'une assemblée ; l'Empire, c'est la plus grande chose qu'ait pu faire le génie d'un homme.

Pour nos mères, la Révolution, c'est une guillotine ; l'Empire, c'est un sabre.

« Nous autres enfants nés sous le Consulat, nous avons tous grandi sur les genoux de nos mères, tandis que nos pères étaient au camp ; et bien souvent, privées par la fantaisie conquérante d'un homme, de leur mari, de leur frère, elles ont fixé sur nous, frêles rejetons de huit ou dix ans, leurs doux yeux maternels remplis de larmes, en songeant que nous aurions dix-huit ans en 1820, et qu'en 1825, nous serions colonels ou morts.

« L'acclamation qui a salué Louis XVIII en 1814, ç'a été le cri de joie des mères.

« En général, il est peu d'adolescents de notre génération qui n'aient sucé, avec le lait de leur mère, la haine des deux époques violentes qui ont précédé la Restauration. Le Croquemitaine des enfants de 1803, c'était Robespierre ; le Croquemitaine des enfants de 1815, c'était Bonaparte.

« Dernièrement, je venais de soutenir ardemment, en présence de mon père, mes opinions vendéennes. Mon père m'a écouté parler en silence, puis il s'est tourné vers le général L..., qui était là, et il lui a dit :

« — *Laissons faire le temps ; l'enfant est de l'opinion de sa mère ; l'homme sera de l'opinion de son père.*

« Cette prédiction m'a rendu tout pensif.

« Quoi qu'il arrive, et en admettant même jusqu'à un certain point que l'expérience puisse modifier l'impression que nous fait le premier aspect des choses à notre entrée dans la vie, l'honnête homme est sûr de ne pas errer en soumettant toutes ces modifications à la sévère critique de sa conscience. Une bonne conscience qui veille dans son esprit le sauve de toutes les mauvaises directions où l'honnêteté peut se perdre. Au moyen âge, on croyait que tout liquide où un saphir avait séjourné était un préservatif contre la peste, le charbon, la lèpre, et toutes ses espèces, dit Jean-Baptiste de Rocoles.

« Ce saphir, c'est la conscience. »

Ces quelques lignes sont l'explication complète de la conduite politique de Victor aux différentes époques de sa vie.

Cependant, cette opinion royaliste qui se manifestait par de si beaux vers, aux yeux de ceux-là pour qui elle était un péché, se faisait absoudre par de bonnes actions.

Citons un fait qui, d'ailleurs, se reflétera d'une façon originale dans la vie du poète.

En 1822, la conspiration de Berton éclate ; tous les yeux se tournent du côté de Saumur.

Au nombre des conjurés était — outre Berton, qui est mort si bravement ; outre Cafe, qui s'ouvrit les veines, comme un héros antique, avec un morceau de vitre brisé, — un jeune homme nommé Delon.

Ce jeune homme, que j'avais entrevu chez M. Deviolaine, avec lequel sa famille était liée, avait plus d'une fois porté le petit Victor sur son épaule, ou fait sauter le futur poète sur ses genoux.

C'était le fils d'un ancien officier qui avait servi sous les ordres du général Hugo.

Dans le fameux procès des chauffeurs, cet officier avait été capitaine rapporteur ; dans le procès non moins fameux de Malet, il avait été chef de bataillon rapporteur ; et, dans l'un et l'autre procès, sans faire de distinction entre les coupables, il avait réclamé la peine de mort.

Le général la Horie, ce parrain de Victor dont nous avons parlé, avait donc été fusillé sur le rapport de Delon.

Chose étrange, c'était le fils de cet homme qui avait réclamé la mort contre les autres pour cause de conspiration, que la mort poursuivait pour la même cause !

Depuis le jour où le chef de bataillon Delon, au lieu de se récuser, avait porté la parole contre le général la Horie, il y avait eu rupture entière entre la famille Hugo et la famille Delon.

Mais, s'il y avait eu rupture entre les cœurs des pères, il n'y avait pas eu rupture entre les cœurs des enfants.

Victor demeurait, alors, rue de Mézières, n° 10.

Il lut, un matin, dans le journal, cette terrible histoire de la conspiration de Saumur.

Tous les complices étaient arrêtés ou à peu près, à l'exception de Delon qui était en fuite.

Aussitôt, ses souvenirs d'enfant, si puissants, si indestructibles, reviennent à la pensée du poète ; il prend plume, papier et encre, et, oubliant la haine de la famille et la différence d'opinion, il écrit *à madame Delon, à Saint-Denis :*

« Madame,

« J'apprends que votre fils est proscrit et fugitif ; nos opinions sont opposées, mais c'est une raison de plus pour qu'on ne vienne pas le chercher chez moi.

« Je l'attends à quelque heure du jour ou de la nuit qu'il lui plaise de venir ; il sera le bienvenu, certain que je suis qu'aucun asile ne peut être plus sûr pour lui que cette part de ma chambre que je lui offre.

« J'habite dans une maison sans portier, rue de Mézières, n° 10 ; moi-même je veillerai à ce que, nuit et jour, la porte reste ouverte.

« Veuillez agréer, madame, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

« VICTOR HUGO. »

Cette lettre écrite, naïf comme un enfant qu'il était, le poète la mit à la poste.

A la poste, une lettre adressée à la mère d'un homme que toute la police pourchassait !

Puis, la lettre mise à la poste, à chaque crépuscule tombant, Victor sortit, explorant les environs, et croyant voir Delon dans chaque homme rasant les murs.

Delon ne vint pas.

Mais ce qui vint, à son grand étonnement, sans qu'il eût fait aucune démarche pour cela, ce fut une pension de douze cents livres, dont l'auteur des *Odes et Ballades* reçut un matin, dans sa petite chambre de la rue de Mézières, le brevet signé de Louis XVIII.

Le brevet ne pouvait arriver mieux ; le poète venait de se marier.

Le 13 avril 1825, Hugo se présente à l'hôtel des postes, pour retenir les trois places de la malle pour lui, sa femme et une servante ; il allait à Blois.

Son désir était que ces trois places fussent assurées d'avance.

Malheureusement, c'était chose difficile ; la malle allait jusqu'à Bordeaux ; assurer des places jusqu'à Blois, c'était risquer que la malle fût vide de Blois à Bordeaux.

Cependant, cette faveur que sollicitait Victor, un homme pouvait l'accorder, c'était M. Roger, le directeur des postes.

M. Roger était presque un homme de lettres ; M. Roger était de l'Académie ; il était possible qu'il fît pour Victor Hugo ce que Victor Hugo désirait.

Victor se décida à monter chez M. le directeur général des postes.

L'huissier annonça le poète.

Au nom de Victor Hugo, déjà fort célèbre à cette époque, surtout par l'ode qui avait paru sur la mort de Louis XVIII, ode que nous avons citée en partie, M. Roger se leva et vint au poète avec toute sorte de démonstrations d'amitié.

Il va sans dire que sa demande relativement à la propriété exclusive de la malle-poste jusqu'à Blois lui était accordée d'avance.

Mais M. Roger, ayant cette bonne fortune de tenir le poète, ne voulut point le lâcher ainsi ; il le fit asseoir, et l'on causa.

— Pardieu ! dit M. Roger, faisant surgir cette exclamation au milieu de la causerie, savez-vous d'où vous vient votre pension de douze cents livres, mon cher poète ?

— Mais, répondit Victor en souriant, elle me vient probablement en rémunération du peu que j'ai écrit.

— Ah bien, oui ! reprit le directeur des postes ; voulez-vous que je vous dise, moi, d'où elle vous vient ?

— Mais oui ; vous me ferez plaisir, je l'avoue.

— Vous rappelez-vous la conspiration de Saumur ?

— Sans doute.

— Vous rappelez-vous un jeune homme nommé Delon, qui fut compromis dans cette conspiration ?

— Parfaitement.

— Vous rappelez-vous lui avoir écrit, ou plutôt avoir écrit à sa mère une lettre dans laquelle vous offriez au proscrit la moitié de la chambre que vous occupiez rue de Mézières, n° 10 ?

Cette fois, Victor ne répondit point ; il regarda le directeur des postes avec des yeux presque effarés, non point de la science de ce bon M. Roger, mais de sa pénétration.

Il avait écrit cette lettre seul, entre ses quatre murs ; il n'en avait parlé à personne, et son bonnet de nuit lui-même, — ce confident que Louis XI conseillait de brûler dès qu'on lui avait confié quelque chose, — son bonnet de nuit lui-même n'en savait rien, vu qu'il ne portait pas de bonnet de nuit.

— Eh bien, continua le directeur des postes, cette lettre fut mise sous les yeux du roi Louis XVIII, qui vous connaissait déjà comme poète. « Ah ! ah ! » dit le roi, grand talent et grand cœur ; il faut récompenser ce jeune homme-là ! » Et il ordonna qu'une pension de douze cents francs vous fût accordée.

— Mais, demanda timidement Victor, comment cette lettre avait-elle été mise sous les yeux du roi Louis XVIII ?

Le directeur des postes poussa un éclat de rire homérique.

Si naïf que fût le poète, il finit, cependant, par comprendre.

— Mais, alors, s'écria-t-il, qu'est devenue cette lettre ?

— Comment ! mais elle a *tout naturellement* été remise à la poste.

— De sorte qu'elle est parvenue à son adresse ?

— Probablement.

— Mais, si Delon avait accepté mon offre, si Delon était venu chez moi, que fût-il arrivé, alors ?

— Il fût arrivé, mon cher poète, qu'il eût été arrêté, jugé et probablement exécuté.

— De sorte qu'on aurait pu croire que cette lettre, c'était un guet-apens ; de sorte que, s'il eût été arrêté, jugé, exécuté, cette pension que j'ai reçue, c'était le prix du sang ! Oh ! ...

Victor jeta un cri d'effroi rétrospectif, prit sa tête dans ses mains, et se précipita dans l'antichambre, où M. Roger le suivit, toujours riant, lui faisant observer qu'il oubliait son chapeau, et lui criant :

— Rappelez-vous que la malle-poste est à vous tout entière pour après-demain 15 avril.

Cette terreur rétrospective finit par se calmer : Delon était en sûreté, Delon était en Angleterre ; Hugo respira.

Seulement, il commença de croire à l'existence de ce fameux cabinet noir qu'il avait pris pour un fantôme, et se promit bien, lorsqu'il offrirait désormais sa chambre à un proscrit, de ne pas la lui offrir par la poste.

Le jour du départ pour Blois arrivé, il se rendit, avec madame Hugo et la femme de chambre, à l'hôtel des postes. Au moment où il montait en voiture, une ordonnance qui venait de le manquer chez lui, arriva au grand galop, et lui remit un pli au cachet de la maison du roi.

C'était son brevet de chevalier de la Légion d'honneur, signé par le roi Charles X. — Hugo n'avait pas vingt-trois ans.

Il y a, je l'ai dit, un âge où ces sortes de choses causent une grande joie, surtout quand elles sont accordées d'une certaine façon.

Hugo et Lamartine avaient, d'abord, été confondus dans une promotion générale, dans ce qu'on appelle une *fournée*. Le roi Charles X raya leurs deux noms.

M. de la Rochefoucauld, qui patronnait la liste, et particulièrement les deux jeunes poètes, se hasarda à demander pourquoi Sa Majesté venait de rayer deux noms aussi illustres.

— C'est justement parce qu'ils sont illustres, monsieur, répondit Charles X, qu'ils ne doivent pas être confondus avec les autres noms. Vous me présenterez un rapport à part pour MM. Lamartine et Hugo.

Le brevet était accompagné d'une lettre officielle de M. le comte Sosthène de la Rochefoucauld et d'une lettre amicale de son secrétaire, M. de Beauchesne.

M. de Beauchesne ou plutôt Beauchesne était la véritable lumière de M. de la Rochefoucauld dans tout ce qu'il faisait de bien ; et il faut le dire, ce directeur des beaux-arts tant raillé par les journaux de l'opposition du temps — je laisse à part la vie politique — a fait en encouragements littéraires d'excellentes choses.

Il est vrai, comme je l'ai dit, que, pour le guider dans cette voie, il avait Beauchesne.

Beauchesne était, à cette époque, un charmant garçon de vingt-quatre à vingt-cinq ans, et est devenu, depuis, un charmant poète. Cœur loyal s'il en fut, il semblait avoir pris pour devise *Vide, nec invideo* ; et, en effet, qu'aurait-il pu envier ? Tout ce qui était grand l'appelait *frère*, tout ce qui était bon l'appelait *ami*.

En franc et loyal Breton, la vraie monarchie tombée, Beauchesne resta fidèle à ses ruines. Je raconterai en son lieu comment nous manquâmes nous battre un jour pour cause politique, et je constaterai que jamais nous n'avions été meilleurs amis qu'à l'heure où nous mettions l'épée à la main.

Cher Beauchesne ! il disparut tout à coup ; je fus dix ans, quinze ans sans le revoir. Un matin, il entra chez moi, comme s'il en fût sorti la veille, et me sauta au cou.

Il arrivait avec une charmante chose, tragédie ou drame, je ne sais trop, une œuvre de fantaisie tirée de nos anciens fabliaux, — *les Épreuves de la belle Griseldis*, — qui, selon toute probabilité, sera lue, reçue, jouée et applaudie aux Français.

Il avait un ravissant castel au bois de Boulogne ; il l'a vendu. Le lierre n'a pas le temps de pousser sur la maison des poètes.

Je me rappelle qu'à l'époque où il venait de faire bâtir la sienne, il m'envoya son album pour y mettre quelques vers. J'y écrivis ceux-ci :

Beauchesne, vous avez une douce retraite ;
Moi, je suis sans abri pour les jours de malheur !
Que votre beau castel, pour reposer sa tête,
Garde dans son grenier une place au poète,
Qui vous garde en échange une place en son cœur.

Une seconde fois j'avais perdu de vue Beauchesne. Il m'arriva une de ces catastrophes qui me laissent indifférent, mais que beaucoup de gens regardent comme un grand malheur.

J'ouvre une lettre pleine de tendres protestations. Elle était de Beauchesne.

Je n'y ai pas répondu alors, j'y réponds aujourd'hui.

Ce n'est point au reste la dernière fois que le nom de Beauchesne se trouvera sous ma plume. Ainsi, mon cher Beauchesne, je ne vous dis pas adieu ; je vous dis au revoir !...

Hugo recevait donc à la fois, avec son brevet de chevalier,

Le Cabinet noir.

et la lettre officielle de M. de la Rochefoucauld, et la lettre amicale de Beauchesne.

Il mit le tout sur son cœur, monta en voiture, et, dans le trajet de Paris à Blois, composa tout entière la ballade des *Deux Archers*.

En arrivant à Blois, il déposa, tout joyeux, son brevet entre les mains de son père.

Le vieux soldat détacha d'un de ses vieux habits qui avaient vu la poussière de tant de pays un de ces vieux rubans qui avaient vu le feu de tant de batailles, et l'attacha à la boutonnière de la redingote de son fils.

Ce fut pendant ce séjour à Blois que le poète reçut la lettre close de Charles X qui l'invitait à assister au sacre.

Il partit pour Reims en compagnie de Nodier.

A Reims, il trouva Lamartine, avec lequel il acheva de faire connaissance.

Chacun d'eux paya son hospitalité au roi :

Lamartine par son *Chant du sacre* ; Hugo par son *Ode à Charles X*.

En 1826, *Bug-Jargal* parut. — De même que *Christine* avait été faite avant *Henri III*, *Bug-Jargal* avait été fait avant *Han d'Islande*. Je ne sais quelle cause opéra dans la publication cette transposition chronologique.

En 1827, l'ambassadeur d'Autriche donna une grande soirée. A cette soirée, il invita tout ce qui tenait à l'illustre en France, et tout ce qui tenait à l'illustre en France, toujours fort avide de soirées, alla à celle de l'ambassadeur d'Autriche.

Les maréchaux y allèrent comme les autres.

Seulement, à cette soirée, il se passa une singulière chose.

A la porte du salon était, comme d'habitude, un laquais chargé d'annoncer les personnages que l'on avait jugés dignes d'assister à la fête.

Le maréchal Soult se présente.

— Qui faut-il annoncer ? demande le laquais.

— *Le duc de Dalmatie*, répond le maréchal.

— *M. le maréchal Soult !* annonce le laquais, qui avait reçu ses ordres.

Ce pouvait être une erreur. *L'illustre épée*, comme l'appela depuis Louis-Philippe, qui peut-être pas plus que l'ambassadeur d'Autriche, ne se souciait de l'appeler le duc de Dalmatie, l'illustre épée n'y fit pas attention.

Le maréchal Mortier se présente le second.

— Qui faut-il annoncer ? demande le laquais.

— *Le duc de Trévise.*

— *M. le maréchal Mortier !* annonce le laquais.

Les yeux des deux vieux compagnons de l'empereur se rencontrèrent ; leurs regards se croisèrent comme deux éclairs, s'interrogeant l'un l'autre ; mais ils ne surent que se répondre : il n'était pas bien clair encore que ce fût un parti pris.

Le maréchal Marmont se présente le troisième.

— Qui faut-il annoncer ? demande le laquais.

— *Le duc de Raguse.*

— *M. le maréchal Marmont*, annonce le laquais.

Cette fois il n'y avait pas à s'y méprendre. Les deux premiers arrivés allèrent au troisième venu, et lui firent part de leur doute. Cependant, tous trois résolurent d'attendre encore.

Le duc de Reggio, le duc de Tarente et tous les autres ducs de création impériale vinrent les uns après les autres, et, quoique chacun d'eux eût donné son nom de duc, ils furent annoncés purement et simplement sous leur nom de famille.

L'insulte était claire, patente, publique, et, cependant ceux qui avaient été insultés se retirèrent silencieux, gardant l'insulte qui leur avait été faite.

Pas un d'eux n'eut l'idée de souffleter l'insulteur.

Qui demanda satisfaction? qui l'obtint pour eux?

Le poète!

Trois jours après cette insulte faite à l'armée entière, dans la personne de ses chefs, l'*Ode à la Colonne* parut.

Pendant le cours de la même année 1827, *Cromwell* fut publié. On discuta peu sur le poème, beaucoup sur la préface, qui contenait une poétique nouvelle.

En 1828, vinrent *les Orientales* et *le Dernier jour d'un condamné*.

Enfin, le 16 février 1829, fut joué, comme je l'ai dit, *Henri III*.

La révolution poétique était à peu près faite par Hugo et par Lamartine; mais la révolution dramatique était encore tout entière à faire.

Henri III venait franchement, hardiment, heureusement de commencer l'œuvre.

Aussi, cette représentation, que j'ai racontée dans tous ses détails, fut-elle, non seulement une grande joie, mais encore un grand encouragement pour Hugo.

Nous nous revîmes après la représentation.

Il me tendit la main.

— Ah! m'écriai-je, me voilà donc enfin des vôtres!

J'étais bien heureux de mon succès; mais ce qui surtout me le rendait plus précieux, c'était le droit qu'il m'avait conquis de toucher toutes ces mains-là.

— Maintenant, me dit Hugo, à mon tour!

— Quand le jour sera venu, ne m'oubliez pas...

— Vous serez à la première lecture.

— C'est parole donnée?

— C'est rendez-vous pris!

Et nous nous quittâmes.

En effet, dès le lendemain, Hugo choisit, parmi les différents sujets arrêtés d'avance dans son esprit, le drame de *Marion Delorme*.

Puis, comme nous faisons, nous autres créateurs, il la porta quelque temps dans son cerveau, ainsi que la mère porte l'enfant dans son sein.

Puis enfin, il se dit un jour:

— Le 1er juin 1829, je commencerai mon drame.

Le 1er juin arrivé, il le commença en effet.

Le 19, il avait fait les trois premiers actes.

Le 20, au point du jour, comme le soleil se levait emplissant de rayons d'or le cadre de la fenêtre qui éclairait sa chambre de la rue Notre-Dame-des-Champs, il fit le premier vers de son quatrième acte:

LE DUC DE BELLEGARDE

Condamné?

LE MARQUIS DE NANGIS.

Condamné:

LE DUC DE BELLEGARDE.

Bien!... mais le roi fait grâce?...

Le lendemain, juste vingt-quatre heures après, et comme le soleil lui rendait sa visite accoutumée, il en écrivait le dernier vers:

On peut bien, une fois, être roi par mégarde!

Pendant ces vingt-quatre heures, il n'avait ni bu, ni mangé, ni dormi; mais il avait fait un acte de près de six cents vers, six cents vers qui, à mes yeux, comptent parmi les plus beaux de la langue française.

Le 27 juin, *Marion Delorme* était terminée.

CXXXI

LECTURE DE « MARION DELORME » CHEZ DEVÉRIA — « STEEPLE-CHASE » DE DIRECTEURS. — « MARION DELORME » EST ARRÊTÉE PAR LA CENSURE. — HUGO OBTIENT UNE AUDIENCE DE CHARLES X. — SON DRAME EST DÉFINITIVEMENT INTERDIT. — ON LUI ENVOIE LE BREVET D'UNE PENSION QU'IL REFUSE. — IL SE MET A « HERNANI », ET LE FAIT EN VINGT-CINQ JOURS.

Hugo n'eut pas besoin, comme moi, d'écrire à Nodier, et d'attendre un rendez-vous de Taylor: autant j'étais inconnu avant *Henri III*, autant Hugo était déjà illustre avant *Marion Delorme*.

Il indiqua, comme je l'ai dit, une lecture chez Devéria, et invita Taylor à cette lecture, et, avec Taylor, de Vigny, Emile Deschamps, Sainte-Beuve, Soumet, Boulanger, Beauchesne, moi, — toute la pléiade, enfin.

La lecture commença.

Le premier acte de *Marion Delorme* est un chef-d'œuvre; il n'y a rien à y reprendre, à part cette manie qu'a Hugo de faire entrer ses personnages par les fenêtres, au lieu de les faire entrer par les portes, et qui se trahissait là, chez lui, pour la première fois.

Nul cœur n'est plus exempt d'envie que le mien. J'écoutai donc ce premier acte avec une profonde admiration, mêlée, cependant, de quelque tristesse: je sentais que j'étais loin de cette forme-là, que je serais longtemps à y atteindre, si j'y atteignais jamais.

Puis, vint le second acte, et successivement les trois derniers — J'étais près de Taylor.

Au dernier vers de la pièce, il se pencha vers moi.

— Eh bien, me demanda-t-il, que pensez-vous de cela?

— Je dis que nous sommes tous flambés, si Victor n'a pas fait aujourd'hui sa meilleure pièce.

Puis j'ajoutai:

— Seulement, je crois qu'il l'a faite.

— Et pourquoi croyez-vous cela?

— Mais parce qu'il y a dans *Marion Delorme* toutes les qualités de l'homme mûr, et aucune des fautes du jeune homme. Le progrès est impossible à qui débute par une chose complète, ou à peu près.

Je suis intéressé, ne fût-ce que par amour-propre, à croire que j'avais raison: mon avis est encore aujourd'hui que *Marion Delorme* est, sinon la meilleure, du moins une des meilleures pièces d'Hugo.

Je le félicitai bien sincèrement, bien consciencieusement; je n'avais jamais entendu rien de pareil à ces vers de *Marion Delorme:* j'étais écrasé sous la magnificence de ce style, moi à qui le style manquait surtout. On m'eût demandé dix ans de ma vie en me promettant qu'en échange j'atteindrais, un jour, à cette forme, je n'eusse point hésité, je les eusse donnés à l'instant même!

Une chose m'avait profondément blessé au cinquième acte, c'était que Didier marchât à la mort sans pardonner à Marion. Je suppliai Hugo de substituer à la propre inflexibilité de son caractère quelque chose de plus humain; Sainte-Beuve se joignit à moi, et, à nous deux, nous obtînmes le pardon de la pauvre Marion.

Restait la question de la censure.

Personne de nous ne croyait que la commission d'examen laissât passer le caractère de Louis XIII, si admirablement tracé, justement à cause de la perfection des lignes et de la vivacité du coloris.

Il est vrai que l'acte de Louis XIII pouvait s'enlever sans rien ôter de l'intérêt de la pièce, et, plusieurs fois, Crosnier fit cette coupure au théâtre de la Porte-Saint-Martin, sans que le public s'en aperçut. C'était ce que les critiques de petits mots et de petites choses appelaient une superfétation, un hors-d'œuvre.

Hors d'œuvre magnifique! superfétation sublime! — Je donnerais celui de mes drames que l'on voudrait prendre au choix, pour avoir fait le quatrième acte de *Marion Delorme*.

Au reste, ce fut pendant un temps le défaut dominant de Victor Hugo, de faire des quatrièmes actes qui pouvaient s'enlever comme des tiroirs. Le quatrième acte d'*Hernani*, où se trouve le gigantesque monologue de Charles-Quint, pourrait s'enlever sans faire de tort à la pièce, et il en est de même du quatrième acte de *Ruy Blas*.

Mais, de ce que ce quatrième acte est inutile à l'ouvrage, s'ensuit-il qu'une fantaisie merveilleuse doive être supprimée" de ce qu'une femme est belle, est-il absolument nécessaire de jeter ses diamants à l'eau, quand surtout elle en a pour un million ?

Le bruit de la lecture se répandit dans Paris, et ce fut un véritable *steeple chase* des directeurs de théâtre à la rue Notre-Dame-des-Champs pour avoir *Marion Delorme*.

Harel accourut d'abord ; il entra et, trouvant le manuscrit sous sa main, commença par écrire, à tout hasard, au-dessous du titre de l'ouvrage : « Reçue au théâtre de l'Odéon, le 14 juillet 1829. »

C'était le jour anniversaire de la prise de la Bastille : Harel espérait prendre *Marion Delorme* de la même façon que nos pères avaient pris la Bastille, — par surprise !

Harel fut repoussé avec perte ; mais, comme son nom était sur le manuscrit, il n'en soutint pas moins qu'il y avait prise de possession.

Après Harel, le lendemain ou le surlendemain, on annonça M. Crosnier.

Il fut introduit dans le salon.

Hugo lisait un journal ; il se leva, indiqua de la main un siége à M. Crosnier, qui s'assit.

Hugo s'assit à son tour, et attendit.

Mais M. Crosnier gardait le silence ; ce que voyant Hugo, il reprit son journal ; — ce que voyant à son tour M. Crosnier, il se décida à parler.

— Monsieur, dit-il en s'adressant à Hugo, j'étais venu pour avoir l'honneur de parler à monsieur votre père ; on m'avait dit qu'il était chez lui. Si ce n'était point abuser de votre complaisance, je vous prierais de vouloir bien le faire prévenir que je l'attends.

— Hélas ! monsieur, répondit Hugo, mon père est mort depuis un an, et je présume que c'est à moi que vous voulez parler.

— Je veux parler à M. Victor Hugo.

— C'est moi, monsieur.

Crosnier ne pouvait se figurer que ce petit jeune homme blond et rose, qui semblait un enfant de vingt ans, fût l'homme autour duquel depuis cinq ou six ans il se faisait déjà tant de bruit.

Alors, il exposa le but de sa visite.

Il venait demander *Marion Delorme* pour le théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Hugo sourit, lui montra la réception d'Harel, que primait la réception convenue du Théâtre-Français.

Crosnier sourit à son tour de ce sourire fin qui lui est particulier ; puis, prenant une plume :

— Monsieur Hugo, dit-il, permettez que j'inscrive ma réception au-dessous de celle de mon confrère.

— Inscrivez ce qu'il vous plaira, monsieur, dit Hugo : mais je vous ferai observer qu'il y a deux réceptions qui priment la vôtre.

— Peu importe, monsieur, je désire prendre rang. Eh ! mon Dieu, qui sait ? malgré ces deux réceptions, il se peut que ce soit moi qui joue l'ouvrage.

Et il écrivit au-dessous de la réception d'Harel : « Reçue au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 16 juillet 1829. »

Ce fut étayée d'avance sur cette double réception que *Marion Delorme* se présenta au Théâtre-Français, et y fut reçue par acclamation et à l'unanimité.

Je me rappelle qu'en sortant, enthousiasmé de cette lecture à laquelle nous avions assisté tous, Emile Deschamps, montrant l'affiche du soir, haussa les épaules, et s'écria avec compassion, à la vue du chef-d'œuvre de Racine :

— Et *ils* vont jouer *Britannicus* !...

Personne de nous aujourd'hui, pas même Emile Deschamps, n'avouerait avoir dit ce mot.

Et, moi, je déclare que nous l'eussions tous dit en 1829, et que plus d'un qui a fait, depuis, ses visites aux trente-neuf académiciens, le lui envia dans le moment.

La pièce fut distribuée et mise à l'étude immédiatement après la réception. Mademoiselle Mars jouait Marion ; Firmin, Didier ; Joanny, Nangis ; Menjaud, Saverny, etc.

Mais, un matin, cette nouvelle terrible se répandit, que la pièce était arrêtée par la censure !

Même chose était arrivée à *Henri III*. La censure arrête toujours, c'est son état, quitte à lâcher ensuite, si elle a affaire à une œuvre qui se défende ou à un auteur qui crie.

J'avais crié, et *Henri III* était sorti sain et sauf de ses griffes, grâce à M. de Martignac, qui était venu à mon secours.

Hugo s'adressa donc à M. de Martignac.

Mais, si bienveillant, si spirituel, si littéraire même que fût ce modèle des ministres présents, passés et futurs, il s'avoua impuissant.

Il s'agissait, non plus d'un Valois, mais d'un Bourbon, non plus d'un prédécesseur, mais d'un aïeul de Charles X.

Charles X pouvait seul prononcer dans cette question de famille.

Hugo résolut de demander une audience à Charles X.

L'audience lui fut accordée.

A cette époque, on n'abordait les rois de France qu'en habit à la française et l'épée au côté. Hugo se décida à grand'peine à ce travestissement ; mais Taylor se chargea de réunir les différentes pièces de l'habillement. Il tenait énormément à *Marion Delorme*, et pour que *Marion Delorme* lui fût rendue, il eût habillé Hugo en Turc ou en Chinois.

Le jour de l'audience arriva. Hugo se rendit à Saint-Cloud. L'antichambre était comble.

Au nombre des personnes qui attendaient, était madame du Cayla, qui venait mettre la dernière main au ministère Polignac, et Michaud, de l'Académie, qui partait pour la Palestine. Michaud était lecteur du roi. Il était brodé d'or, à lui tout seul, comme quatre généraux ! C'était, cependant, un homme de beaucoup d'esprit que Michaud.

Hugo était occupé à causer avec lui, quand les deux portes s'ouvrirent, et qu'on annonça Son Altesse royale monseigneur le dauphin.

Hugo n'avait jamais vu de près celui pour lequel il avait voulu qu'on haussât l'Arc de triomphe, afin

> Que le géant de notre gloire
> Pût y passer sans se baisser !

Il vit apparaître quelque chose comme un singe, moins la grâce ; une espèce de momie au visage tourmenté par un tic éternel, qui traversa la salle, répondant à tous les saluts, à tous les souhaits, à tous les hommages, par un grognement sourd dans lequel il était impossible de distinguer un seul mot articulé.

C'était le vainqueur du Trocadéro ! le pacificateur de l'Espagne !

Il n'en fit pas plus pour madame du Cayla que pour les autres. Peut-être, si quelque courtisan lui eût soufflé qu'il y avait là un grand poète, se fût-il arrêté et eût-il regardé pour voir quelle espèce d'animal c'était.

Aucun courtisan ne prévint monseigneur le dauphin, et monseigneur le dauphin passa sans s'arrêter.

Presque aussitôt, Charles X passa à son tour, avec l'air aussi gracieux et aussi souriant que son fils avait l'air grotesque et rechigné. Il salua madame du Cayla de la voix ; Michaud et Victor, de la main ; les autres, de la tête, et entra dans son salon d'audience.

Une seconde après, on appela madame la comtesse du Cayla.

Sans s'inquiéter depuis quel temps elle attendait, ni si elle était venue avant les autres visiteurs, le dernier des rois chevaliers faisait passer la femme la première.

Madame du Cayla resta une heure environ avec le roi. Ce n'était pas trop pour accoucher d'un ministère qui lui-même, un an plus tard, devait accoucher de la révolution de juillet.

Puis, quand madame du Cayla se fut retirée, on appela le poète. Après s'être souvenu qu'il était le successeur de François Ier, Charles X se rappelait qu'il était le descendant de Louis XIV.

Le poète entra.

Laissons-lui raconter à lui-même cette remarquable entrevue :

> C'était le sept août. — O sombre destinée !
> C'était le premier jour de leur dernière année !
> Seuls, dans un lieu royal, côte à côte marchant,
> Deux hommes, par endroits du coude se touchant,
> Causaient... Grand souvenir qui dans mon cœur se grave !
> Le premier avait l'air fatigué, triste et grave,
> Comme un trop faible front qui porte un lourd projet.
> Une double épaulette à couronne chargeait
> Son uniforme vert à ganse purpurine,
> Et l'Ordre et la Toison faisaient, sur sa poitrine,
> Près du large cordon moiré de bleu changeant,
> Deux foyers lumineux, l'un d'or, l'autre d'argent.
> C'était un roi, vieillard à la tête blanchie,
> Penché du poids des ans et de la monarchie !
> L'autre était un jeune homme étranger chez les rois,
> Un poète, un passant, une inutile voix...
>
> .
>
> Dans un coin, une table, un fauteuil de velours
> Miraient dans le parquet leurs pieds dorés et lourds ;
> Par une porte en vitre, au dehors, l'œil, en foule,
> Apercevait au loin des armoires de Boule,
> Des vases du Japon, des laques, des émaux
> Et des chandeliers d'or aux immenses rameaux,
> Un salon rouge orné de glaces de Venise,
> Plein de ces bronzes grecs que l'esprit divinise,
> Multipliait sans fin ses lustres de cristal ;
> Et, comme une statue à lames de métal,
> On voyait, casque au front, luire, dans l'encoignure,
> Un garde argent et bleu, d'une fière tournure.

Oui, chacun ... et le vieux roi courbé,
De quoi s'agissait-il?
D'un pauvre ange tombé
Dont l'amour refaisait l'âme avec son haleine :
De Marion, lavée ainsi que Madeleine,
Qui boitait et traînait son pas estropié,
La censure, serpent, l'ayant mordue au pied

Le poète voulait faire, un soir, apparaître
Louis Treize, ce roi sur qui régnait un prêtre ;
Tout un siècle, marquis, bourreaux, fous, bateleurs :
Et que la foule vint, et qu'à travers les pleurs,
Par moments, dans un drame étincelant et sombre,
Du pâle cardinal on crût voir passer l'ombre.

Le vieillard hésitait. — Que sert de mettre à nu
Louis Treize, ce roi, chétif et mal venu?
A quoi bon remuer un mort dans une tombe?
Que veut-on? où court-on? sait-on bien où l'on tombe?
Tout n'est-il pas déjà croulant de tout côté?
Tout ne s'en va-t-il pas dans trop de liberté?
N'est-il pas temps plutôt, après quinze ans d'épreuve,
De relever la digue et d'arrêter le fleuve?
Certe, un roi peut reprendre alors qu'il a donné.
Quant au théâtre, il faut, le trône étant miné,
Étouffer des deux mains sa flamme trop hardie ;
Car la foule est le peuple, et d'une comédie
Peut jaillir l'étincelle aux livides rayons
Qui met le feu dans l'ombre aux révolutions !
Puis il niait l'histoire, et, quoi qu'il en puisse être,
A ce jeune rêveur disputait son ancêtre,
L'accueillait bien, d'ailleurs, bon, royal, gracieux,
Et le questionnait sur ses propres aïeux.

Tout en laissant aux rois les noms dont on les nomme,
Le poète luttait fermement, comme un homme
Épris de liberté, passionné pour l'art,
Respectueux pourtant pour ce noble vieillard.
Il disait : « Tout est grave en ce siècle où tout penche.
L'art, tranquille et puissant, veut une allure franche.
[illegible] sa proie, il faut la lui laisser
[illegible] pourquoi le courroucer
Et le [illegible] l'ombre à des torts imaginaires.
Lui dont la main fermée est pleine de tonnerres ?
Cette main, s'il l'ouvrait, redoutable envoyé,
Sur la France étonnée et le Louvre effrayé,
On s'éveillerait — trop tard, s'il faut le dire —
D'y voir subitement tant de foudres reluire !
Oh ! ces [illegible] d'en bas nuisent au roi d'en haut.
Le peuple est toujours là qui prend la muse au mot,
Quand [illegible] jusqu'au roi qu'on révère
Monte du [illegible] de l'artiste sévère !

Sire [illegible] est donc bien trouvée ?
La censure [illegible] mauvais mal élevé
Toujours prêt [illegible] sur les noms qu'il abrite
[illegible] loin de l'entendre, irrite
Le [illegible] terrible et tout ravant
[illegible] fait un art flamboyant,
D'ailleurs, ne cherchât-on que la splendeur royale,
[illegible]
[illegible] qu'offrait le grand Louis,
[illegible] les lis épanouis
[illegible] un monde en équilibre,
[illegible] Molière libre
[illegible] de censeurs
[illegible] esclaves, [illegible]
A [illegible] l'heure où rentre
Le drame [illegible] dans l'histoire, son antre ! »

[illegible]
[illegible] le vieillard [illegible]
[illegible] sa retraite [illegible]
[illegible] le drame et le poète
[illegible] le dessert [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Le soir, tout rayonnant de lumière et de fête,
Regorgeant de soldats, de princes, de valets,
Saint-Cloud, joyeux et vert, autour du fier palais
Dont la Seine, en fuyant, reflète les beaux marbres,
Semblait avec amour presser sa touffe d'arbres ;
L'Arc de triomphe, orné de victoires d'airain ;
Le Louvre, étincelant, fleurdelisé, serein,
Lui répondaient de loin du milieu de la ville ;
Tout ce royal ensemble avait un air tranquille,
Et, dans le calme aspect d'un repos solennel,
Je ne sais quoi de grand qui semblait éternel !

. . . .

Le lendemain de cette entrevue et de ce refus, — car Charles X refusa de laisser jouer *Marion Delorme*, — la pension de Victor Hugo, qui était de deux mille quatre cents francs, fut portée à six mille livres, à titre de dédommagement!

Tout le monde sait que le poète, de son côté, refusa, nous ne dirons pas dédaigneusement, mais dignement, cette augmentation de pension.

On a fait beaucoup de bruit, depuis, autour de ce refus. Tels puritains touchent aujourd'hui un traitement de sénateur qui ont reproché au poète d'avoir, après l'interdiction de *Marion Delorme* par Charles X, gardé sa pension primitive de deux mille quatre cents francs.

Dieu fasse miséricorde à ceux-là ! ils sont aujourd'hui dans les antichambres de l'Élysée, et le premier poète de France et, par conséquent, du monde, est à Guernesey !

Je demande pardon à Lamartine de faire d'Hugo le premier poète de France et du monde : Hugo est exilé ; Lamartine est trop généreux pour ne point lui céder le pas. Si Lamartine eût été exilé comme Hugo, — et je regrette pour sa gloire qu'il ne le soit pas ! — j'eusse dit : « Les deux premiers poètes de France ; les deux premiers poètes du monde ! »

Hugo, en revenant de Saint-Cloud, trouva Taylor qui l'attendait chez lui.

La nouvelle apportée, comme celle du page de madame Malbrouck, était assez mauvaise. Taylor se désespérait.

— Nous n'avons rien dans nos cartons ! répétait-il.

Notez que la Comédie-Française avait dans ses cartons dix pièces de M. Viennet, quatre ou cinq de M. Delrieu, deux ou trois de M. Lemercier, — sans compter le *Pertinax* de M. Arnault, le *Julien* de M. de Jouy, etc., etc.

C'est là ce que Taylor appelait n'avoir rien dans ses cartons !

— Nous comptions sur *Marion Delorme* pour notre hiver, disait-il ; notre hiver est perdu...

Hugo le laissa se lamenter.

— Et quand espériez-vous jouer *Marion Delorme*, demanda-t-il.

— Mais au mois de janvier ou de février.

— Ah ! bon ! alors, nous avons de la marge. Eh bien...

Il calcula.

— Nous sommes au 7 août ; revenez le 1[er] octobre.

Taylor revint le 1[er] octobre.

Hugo prit un manuscrit, et le lui donna.

C'était *Hernani*.

Hugo avait commencé ce second ouvrage le 17 septembre et l'avait fini le 25 du même mois.

Il avait mis à l'exécuter trois jours de moins que pour *Marion Delorme*.

Hâtons-nous de dire que, d'avance, les plans de ces deux pièces étaient faits dans la tête du poète.

CXXXII

L'invasion des barbares. — Répétitions d'« Hernani ». — Mademoiselle Mars et l'hémistiche du « lion ». — La scène des « portraits ». — Hugo redemande le rôle de doña Sol à mademoiselle Mars. — Les complaisances de Michelot pour le public. — Le quatrain de l'armoire. — Joanny.

[illegible] de la censure ne [illegible] *Hernani*.
[illegible]
[illegible] le mal est tombé sur le pa[illegible] qui lui reste.

La pièce prenait naturellement la place de son aînée ; elle fut lue pour la forme, reçue avec des bravos, des acclamations, des cris. — Hugo lit très bien, surtout ses propres ouvrages, — distribuée et mise en répétition.

Je consigne ici qu'Hugo lit très bien, non pas que je pense que sa manière de lire ait pu influer sur le plus ou le moins d'enthousiasme de la réception, mais parce que, ne l'ayant jamais entendu à la tribune, je ne puis, d'après les opinions très variées que j'ai vu exprimer devant moi sur son talent d'orateur, me faire une idée de la façon dont il parle en public. Ce que je sais, c'est que ses discours lus m'ont toujours paru des chefs-d'œuvre de langue et de logique.

Avec les répétitions commencèrent les déboires.

Il n'y avait au Théâtre-Français de sympathie réelle pour la littérature romantique que chez le vieux Joanny ; les autres, — mademoiselle Mars la première, malgré le splendide succès qu'elle venait d'obtenir dans la duchesse de Guise, — ne regardaient l'envahissement qui s'opérait que comme une espèce d'invasion de barbares à laquelle il fallait se soumettre en souriant.

Dans les caresses que nous faisait mademoiselle Mars, il y avait toujours les restrictions mentales de la femme violée.

Michelot, professeur au Conservatoire, homme du monde, homme poli, nous présentait une surface des plus gracieuses et des plus agréables.

Au fond, il nous abhorrait.

Quant à Firmin, qui nous fut si utile par son talent, — talent réel, quoique rejetant au plus haut degré la forme, c'est-à-dire le côté plastique de l'art, — il n'avait pas d'opinion littéraire ; il avait seulement une espèce d'instinct dramatique qui donnait, à défaut d'art, le mouvement et la vie à son jeu.

Il nous aimait donc assez, nous chez qui étaient ses qualités à lui : la vie et le mouvement, mais il craignait fort les autres, les vieux ; de sorte qu'il restait neutre dans toutes les querelles littéraires, et assistait rarement à une lecture, afin de ne pas être obligé de manifester son opinion. Ce n'était pas un obstacle, mais ce n'était pas non plus un soutien.

La pièce était distribuée — nous parlons des rôles principaux — entre les quatre artistes que nous venons de nommer, et qui étaient les premiers du Théâtre-Français.

Mademoiselle Mars jouait doña Sol ; Joanny, Ruy Gomez ; Michelot, Charles-Quint, et Firmin, Hernani.

J'ai dit que notre littérature n'était pas sympathique à mademoiselle Mars ; mais je dois ajouter ou plutôt répéter une chose, c'est que comme mademoiselle Mars au théâtre était le plus honnête homme du monde, une fois la première représentation engagée, une fois que le feu des applaudissements ou des sifflets avait salué le drapeau, — fût-il étranger, — sous lequel elle combattait, elle se serait fait tuer plutôt que de reculer d'un pas ; elle aurait subi le martyre plutôt que de renier, nous ne dirons pas sa foi, — notre école n'était pas sa foi, — mais son serment.

Seulement, pour en arriver là, il fallut passer par cinquante ou soixante répétitions ; et ce qu'il y avait pendant ces cinquante ou soixante répétitions d'observations hasardées, de coups d'épingle donnés à l'auteur, c'était incalculable.

Il va sans dire que ces coups d'épingle pour le corps étaient bien souvent des coups de poignard pour le cœur.

J'ai raconté ce que j'avais souffert avec mademoiselle Mars pendant les répétitions d'*Henri III*, les discussions, les querelles, les disputes même que j'avais avec elle, les emportements auxquels, malgré mon obséquiosité, je n'avais pu, au risque de ce qui en adviendrait, m'empêcher de me laisser aller.

La même chose devait arriver et arriva à Hugo.

Mais Hugo et moi avons deux caractères absolument opposés ; lui est froid, calme, poli, sévère, plein de mémoire du bien et du mal ; moi, je suis en dehors, vif, débordant, railleur, oublieux du mal, quelquefois du bien.

Il en résultait entre mademoiselle Mars et Hugo des dialogues tout à fait différents des miens.

Notez qu'au théâtre, en général, le dialogue entre l'acteur et l'auteur a lieu par-dessus la rampe, c'est-à-dire de l'avant-scène à l'orchestre ; de sorte que pas un mot n'en est perdu pour les trente ou quarante artistes, musiciens, régisseurs, comparses, garçons de théâtre, allumeurs et pompiers assistant à la répétition.

Cet auditoire, comme on le comprend, est toujours disposé à bien accueillir les épisodes destinés à le distraire de l'ennui d'un travail prolongé. La répétition ne contribue pas peu à agacer les nerfs des interlocuteurs, et, par conséquent, à infiltrer une certaine aigreur dans les communications téléphoniques qui s'établissent de l'orchestre au théâtre.

Les choses se passaient à peu près ainsi.

Au milieu de la répétition, mademoiselle Mars s'arrêtait tout à coup.

— Pardon, mon ami, disait-elle à Firmin, à Michelot ou à Joanny, j'ai un mot à dire à l'auteur.

L'acteur auquel elle s'adressait faisait un signe d'assentiment et demeurait muet et immobile à sa place.

Mademoiselle Mars s'avançait jusque sur la rampe, mettant la main sur ses yeux, et, quoiqu'elle sût très bien à quel endroit de l'orchestre se trouvait l'auteur, elle faisait semblant de le chercher.

C'était sa petite mise en scène, à elle.

— M. Hugo ? demandait-elle. M. Hugo est-il là ?

— Me voici, madame, répondait Hugo en se levant.

— Ah ! très bien ! merci... Dites-moi, monsieur Hugo...

— Madame ?

— J'ai à dire ce vers-là :

> Vous êtes mon lion, superbe et généreux !

— Oui, madame ; Hernani vous dit :

> Hélas ! j'aime pourtant d'une amour bien profonde !
> Ne pleure pas... Mourons plutôt ! Que n'ai-je un monde,
> Je te le donnerais ! Je suis bien malheureux !

et vous lui répondez :

> Vous êtes, mon lion, superbe et généreux !

— Est-ce que vous aimez cela, monsieur Hugo ?

— Quoi ?

— Vous êtes *mon lion !*

— Je l'ai écrit ainsi, madame ; donc, j'ai cru que c'était bien.

— Alors, vous y tenez, à votre *lion ?*

— J'y tiens et je n'y tiens pas, madame ; trouvez-moi quelque chose de mieux, et je mettrai cette autre chose à la place.

— Ce n'est pas à moi de trouver cela ; je ne suis pas l'auteur, moi.

— Eh bien, alors, madame, puisqu'il en est ainsi, laissons tout uniment ce qui est écrit.

— C'est qu'en vérité, cela me semble si drôle d'appeler M. Firmin *mon lion !*

— Ah ! parce qu'en jouant le rôle de doña Sol, vous voulez rester mademoiselle Mars ; si vous étiez vraiment la pupille de Ruy Gomez de Sylva, c'est-à-dire une noble Castillane du XVI[e] siècle, vous ne verriez pas dans Hernani M. Firmin ; vous y verriez un de ces terribles chefs de bande qui faisaient trembler Charles-Quint jusque dans sa capitale ; alors, vous comprendriez qu'une telle femme peut appeler un tel homme son lion, et cela vous semblerait moins drôle !

— C'est bien ! puisque vous tenez à votre *lion*, n'en parlons plus. Je suis ici pour dire ce qui est écrit ; il y a dans le manuscrit : « Mon lion ! » je dirai : « Mon lion ! » moi... Mon Dieu, cela m'est bien égal ! — Allons, Firmin !

> Vous êtes, mon lion, superbe et généreux !

Et la répétition continuait.

Seulement, le lendemain, arrivée au même endroit, mademoiselle Mars s'arrêtait comme la veille ; comme la veille, elle s'avançait sur la rampe ; comme la veille, elle mettait la mains sur ses yeux ; comme la veille, elle faisait semblant de chercher l'auteur.

— M. Hugo ? disait-elle de sa voix sèche — la voix d'elle, de la voix de mademoiselle Mars, et non pas de Célimène. — M. Hugo est-il là ?

— Me voici, madame, répondit Hugo avec la même placidité.

— Ah ! tant mieux ! je suis bien aise que vous soyez là.

— Madame, j'avais eu l'honneur de vous présenter mes hommages avant la répétition.

— C'est vrai... Eh bien, avez-vous réfléchi ?

— A quoi, madame ?

— A ce que je vous ai dit hier.

— Hier, vous m'avez fait l'honneur de me dire beaucoup de choses.

— Oui, vous avez raison... Mais je veux parler de ce fameux hémistiche.

— Lequel ?

— Eh ! mon Dieu, vous savez bien lequel !

— Je vous jure que non, madame ; vous me faites tant de bonnes et justes observations, que je confonds les unes avec les autres.

— Je parle de l'hémistiche du *lion*.

— Ah ! oui : *Vous êtes mon lion !* je me rappelle.

— Eh bien, avez-vous trouvé un autre hémistiche ?

— Je vous avoue que je n'en ai pas cherché.

— Vous ne trouvez donc pas cet hémistiche-là dangereux ?

— Qu'appelez-vous dangereux ?

— J'appelle dangereux ce qui peut être sifflé.

— Je n'ai jamais eu la prétention de ne pas être sifflé.
— Soit; mais il faut être sifflé le moins possible.
— Vous croyez donc qu'on sifflera l'hémistiche du *lion?*
— J'en suis sûre !
— Alors, madame, c'est que vous ne le direz pas avec votre talent habituel.
— Je le dirai de mon mieux... Cependant, je préférerais...
— Quoi ?
— Dire autre chose.
— Quoi ?
— Autre chose, enfin !
— Quoi ?
— Dire, — et mademoiselle Mars avait l'air de chercher le mot, que, depuis trois jours, elle mâchait entre ses dents — dire, par exemple... heu... heu... heu...

Vous êtes, *monseigneur*, superbe et généreux !

Est-ce que *monseigneur* ne fait pas le vers comme *mon lion?*

— Si fait, madame ; seulement, *mon lion* relève le vers, et *monseigneur* l'aplatit. J'aime mieux être sifflé pour un bon vers qu'applaudi pour un méchant.

— C'est bien, c'est bien !... ne nous fâchons pas... On dira votre *bon vers* sans y rien changer ! — Allons, Firmin, mon ami, continuons...

Vous êtes, mon lion, superbe et généreux !

Il est bien entendu que, le jour de la première représentation, mademoiselle Mars, au lieu de dire : « Vous êtes, mon lion ! » dit : « Vous êtes, monseigneur ! »

Le vers ne fût ni applaudi ni sifflé : il n'en valait plus la peine.

Un peu plus loin, Ruy Gomez, après avoir surpris Hernani et doña Sol dans les bras l'un de l'autre, fait, à l'annonce de l'entrée du roi, cacher Hernani dans une chambre dont la porte est masquée par un tableau.

Alors, commence la fameuse scène connue sous le nom de *scène des portraits*, scène qui a soixante et seize vers, scène qui se passe entre don Carlos et Ruy Gomez, scène que doña Sol écoute muette et immobile comme une statue, scène à laquelle elle ne prend part qu'au moment où le roi veut faire arrêter le duc, et où, arrachant son voile et se jetant entre le duc et les gardes, elle s'écrie :

Roi don Carlos, vous êtes
Un mauvais roi !...

Ce long silence et cette longue immobilité avaient toujours choqué mademoiselle Mars. Le Théâtre-Français, habitué aux traditions de la comédie de Molière ou de la tragédie de Corneille, était on ne peut plus rebelle à la mise en scène du drame moderne, et, en général, ne comprenait ni l'ardeur du mouvement ni la poésie de l'immobilité.

Il en résultait que la pauvre doña Sol ne savait que faire de sa personne pendant ces soixante et seize vers.

Un jour, elle résolut de s'en expliquer avec l'auteur.

Vous connaissez sa façon d'interrompre la répétition, et sa manière de s'avancer sur les quinquets.

L'auteur est debout à l'orchestre : mademoiselle Mars debout à la rampe.

— Vous êtes là, monsieur Hugo?
— Oui, madame.
— Ah ! bien !... Rendez-moi donc un service.
— Avec grand plaisir... Lequel ?
— Celui de me dire ce que je fais là, moi.
— Où cela ?
— Mais sur le théâtre, pendant que M. Michelot et M. Joanny causent ensemble.
— Vous écoutez, madame.
— Ah ! j'écoute... Je comprends ; seulement, je trouve que j'écoute un peu longtemps.
— Vous savez que la scène était beaucoup plus longue, et que je l'ai déjà raccourcie d'une vingtaine de vers ?
— Eh bien, mais ne pourriez-vous pas la raccourcir encore de vingt autres ?...
— Impossible, madame !
— Ou, tout au moins, faire que j'y prenne part d'une façon quelconque ?
— Mais vous y prenez part naturellement, par votre présence même. Il s'agit de l'homme que vous aimez, on débat sa vie ou sa mort ; il me semble que la situation est assez forte pour que vous en attendiez impatiemment, mais silencieusement, la fin.
— C'est égal, c'est long !
— Je ne trouve pas, madame.
— Bon ! [illegible] Mars certainement le public se demandera ce que fait donc là mademoiselle Mars ; [illegible] main sur sa poitrine ? Ce n'était pas la peine de lui donner un rôle pour la faire tenir debout, un voile sur les yeux, et sans parler, pendant toute une moitié d'acte ! »

— Le public se dira que, sous la main, non pas de mademoiselle Mars, mais de doña Sol, son cœur bat ; que, sous le voile, non pas de mademoiselle Mars, mais de doña Sol, son visage rougit d'espérance ou pâlit de terreur ; que, pendant le silence, non pas de mademoiselle Mars, mais de doña Sol, l'amante d'Hernani amasse dans son cœur l'orage qui éclate par ces mots, médiocrement respectueux d'une sujette à son seigneur :

Roi don Carlos, vous êtes
Un mauvais roi !...

et, croyez-moi, madame, cela suffira au public.

— C'est votre idée, soit ! Au fait, je suis bien bonne de me tourmenter ainsi : si l'on siffle pendant la scène, ce ne sera pas moi qu'on sifflera, puisque je ne dis pas un mot... Voyons, Michelot ; voyons, Joanny, continuons.

Roi don Carlos, vous êtes
Un mauvais roi !...

Là, vous êtes content, n'est-ce pas, monsieur Hugo ?

— Très content, madame.

Et, avec son imperturbable sérénité, Hugo saluait et s'asseyait.

Le lendemain, mademoiselle Mars arrêtait la répétition au même endroit, s'avançait sur la rampe, mettait sa main sur ses yeux, et, de la même voix que la veille :

— M. Hugo est-il là ? demandait-elle.
— Me voici, madame.
— Eh bien, avez-vous trouvé à me faire dire quelque chose ?
— Où cela ?
— Mais vous le savez bien... dans la fameuse scène où ces messieurs disent cent cinquante vers, tandis que je les regarde et que je me tais... Je sais qu'ils sont charmants à regarder ; mais cent cinquante vers, c'est long !
— D'abord, madame, la scène n'a pas cent cinquante vers ; elle n'en a que soixante et seize, je les ai comptés ; puis je ne vous ai pas promis de vous faire dire quelque chose, puisque, au contraire, j'ai essayé de vous prouver que votre silence et votre immobilité, dont vous sortez par un éclat terrible, étaient une des beautés de cette scène.
— Des beautés ! des beautés !... J'ai bien peur que le public ne soit pas de votre avis.
— Nous verrons.
— Oui, mais il sera un peu tard quand vous verrez... Ainsi, vous tenez bien décidément à ce que je ne dise pas un mot de toute la scène ?
— J'y tiens.
— Ça m'est égal ; j'irai au fond, et je laisserai ces messieurs causer de leurs affaires sur le devant de la scène.
— Vous irez au fond si vous voulez, madame, seulement, comme ces affaires dont ils parlent sont autant les vôtres que les leurs, vous ferez un contresens... Quand il vous plaira, madame, on continuera la répétition.

Et la répétition continuait.

Mais, chaque jour, il y avait quelque interruption dans le genre de celles que nous venons de signaler : cela agaçait fort Hugo, qui, encore à son début dramatique, avait cru que le plus difficile était de créer la pièce, et le plus ennuyeux, de la faire, et qui s'apercevait que tout cela était ineffable jouissance comparé aux répétitions.

Enfin, un jour, la patience lui manqua.

La répétition finie, il monta sur le théâtre, et, s'approchant de mademoiselle Mars :

— Madame, dit-il, je voudrais bien avoir l'honneur de vous dire deux mots.
— A moi ? répondit mademoiselle Mars, étonnée de la solennité du début.
— A vous.
— Et où cela ?
— Où vous voudrez.
— Venez, alors.

Et mademoiselle Mars, marchant la première, conduisit Hugo dans ce qu'on appelait, alors, le petit foyer, situé, à ce que je crois, à l'endroit où est aujourd'hui le salon de la loge du directeur.

Louise Despréaux y était assise seule dans un coin.

Louise Despréaux, comme nous l'avons dit, était une des antipathies de mademoiselle Mars, qui protégeait madame [illegible] en son lieu la scène que j'avais eue avec mademoiselle Mars, à propos de Louise Despréaux, lors de la distribution du rôle du page de la duchesse de Guise.

En voyant entrer mademoiselle Mars et Hugo, elle se leva

et sortit discrètement. — Il est vrai que je soupçonne fort la curieuse de dix-sept ans d'avoir collé, du côté de l'oreille, son visage blond et rose à la porte.

Mademoiselle Mars s'arrêta, posant sur la cheminée la main dont elle tenait son rôle.

— Eh bien, demanda-t-elle, que vouliez-vous me dire?

— Je voulais vous lire, madame, que je venais de prendre une résolution.

— Quelle résolution, monsieur?

— Celle de vous redemander votre rôle.

— Mon rôle? lequel?

— Celui que vous m'aviez fait l'honneur de réclamer dans mon drame.

— Comment! le rôle de doña Sol, s'écria mademoiselle Mars tout ébaubie, ce rôle-là?

Et elle montrait le rouleau de papier qu'elle tenait à la main, tranchant sur son sourcil noir sur un œil qui prenait, à certains moments, une incroyable expression de dureté.

Hugo s'inclina.

Oui, dit-il, le rôle de doña Sol, celui que vous tenez à la main.

— Ah! par exemple, dit mademoiselle Mars en frappant le marbre de la cheminée avec le rôle, et le parquet avec son pied, voilà la première fois que cela m'arrive, qu'un auteur me redemande son rôle.

— Eh bien, madame, je crois qu'il est bon que l'exemple soit donné, et je le donne.

— Mais enfin, pourquoi me le reprenez-vous?

— Parce que je crois m'apercevoir d'une chose, madame: c'est que, quand vous me faites l'honneur de m'adresser la parole, vous paraissez ignorer complétement à qui vous parlez.

— Comment cela, monsieur?

— Oui, vous êtes une femme d'un grand talent, je sais cela — mais il y a une chose dont, je le répète, vous semblez ne pas vous douter, et que, dans ce cas, je dois vous apprendre: c'est que, moi aussi, madame, je suis un homme d'un grand talent: tenez-vous-le donc pour dit, je vous prie, et traitez-moi en conséquence.

— Vous croyez donc que je le jouerai mal, votre rôle?

— Je sais que vous le jouerez admirablement bien, madame; mais je sais aussi que, depuis le commencement des répétitions, vous êtes fort impolie envers moi; ce qui est indigne à la fois et de mademoiselle Mars et de M. Victor Hugo.

— Oh! murmura mademoiselle Mars en mordant ses lèvres pâles, vous mériteriez bien que je vous le rendisse, votre rôle!

Hugo tendit la main.

— Je suis prêt à le recevoir, madame, dit-il.

— Et, si je ne le joue pas, qui le jouera?

— Oh! mon Dieu! madame, la première personne venue. Tenez, par exemple, mademoiselle Despréaux. Elle n'aura pas votre talent, sans doute; mais elle est jeune, elle est jolie; sur trois conditions que le rôle exige, elle en réunit deux; puis, en outre, elle aura pour moi ce que je vous reproche, à vous, de ne pas avoir, c'est-à-dire la considération que je mérite.

Et Hugo restait le bras tendu et la main ouverte, attendant que mademoiselle Mars lui rendît le rôle.

— Mademoiselle Despréaux! mademoiselle Despréaux! murmura mademoiselle Mars; ah! par exemple! la plaisanterie est bonne!... Vous lui faites votre cour, à ce qu'il paraît, à mademoiselle Despréaux?

— Moi? Je ne lui ai jamais parlé de ma vie!

— De sorte que vous me redemandez positivement, officiellement, votre rôle?

— Officiellement, positivement, je vous redemande mon rôle.

— Eh bien, moi je le garde, votre rôle. Je le jouerai, et comme personne ne vous le jouerait à Paris, je vous en réponds!

— Soit, gardez le rôle: mais n'oubliez pas ce que je vous ai dit à l'endroit des égards que se doivent entre eux des gens de notre mérite.

Et Hugo salua mademoiselle Mars, la laissant tout ébouriffée de cette haute dignité à laquelle ne l'avaient point habituée les auteurs de l'Empire, à genoux devant son talent, et surtout arrêtés par cette certitude que leurs pièces ne feraient pas un sou sans elle.

A partir de ce jour, mademoiselle Mars fut froide mais polie envers Hugo, et, comme elle l'avait promis, le soir de la première représentation venu, elle joua admirablement le rôle.

Michelot, tout au contraire de mademoiselle Mars, était poli, presque louangeur; mais, comme, dans le fond de l'âme il nous détestait, à l'heure de la lutte, au lieu de combattre loyalement et vaillamment, ainsi que faisait mademoiselle Mars, il passait sournoisement à l'ennemi, indiquant d'un coup d'œil aux tirailleurs du parterre l'endroit faible, le moment opportun.

Beaucoup de vers furent *pris* dans le rôle de Michelot, qui en acteur moins *complaisant* pour le public n'eut pas laissé prendre. — Au reste, avant la représentation, nous avions fait une rectification aux choses hasardées qui se trouvaient dans le rôle de don Carlos (je me rappelle, entre autres, avoir, tout en le regrettant fort, fait couper à Hugo un quatrain que Michelot paraissait tenir beaucoup, je me suis expliqué pourquoi, depuis).

Ces quatre vers appartenaient à ce charmant grotesque qui est propre à Hugo et qui n'est à personne que lui.

Au moment où Ruy Gomez de Silva rentre chez sa nièce et est sur le point d'y surprendre don Carlos et Hernani, ce dernier, qui craint pour la réputation de doña Sol, veut faire cacher le roi et se cacher lui-même dans l'armoire fort étroite d'où Carlos vient de sortir, et où il était déjà très mal étant tout seul, mais le roi se révolte contre la proposition. Est-ce donc, dit-il,

Est-ce donc une gaine à mettre des chrétiens?
Nous nous pressons un peu; vous y tenez, j'y tiens.
Le duc entre et s'en vient vers l'armoire où nous sommes,
Pour y prendre un cigare... Il y trouve deux hommes!

Ces vers, qui, pour faire leur effet comique, devaient être jetés avec la gaîté et la désinvolture d'un roi de dix-neuf ans en bonne fortune, — notez que Charles-Quint n'a que dix-neuf ans lorsqu'il est nommé empereur d'Allemagne, — ces vers étaient déclamés du même ton que Mahomet disant:

Si j'avais à répondre à d'autres que Zopyre,
Je ne ferais parler que le Dieu qui m'inspire;
Le glaive et l'Alcoran, dans mes terribles mains,
Imposeraient silence au reste des humains!

C'était parfaitement insensé; aussi, sur mes instances, et malgré les réclamations de Michelot, qui espérait bien à part lui que ces quatre vers *produiraient leur effet*, la coupure fut-elle décidée et impitoyablement maintenue.

J'ai dit qu'il n'en était pas de même de Joanny; Joanny était un vieux soldat plein d'honneur et de franchise qui arrivait à la quatrième répétition sans manuscrit, et sachant déjà imperturbablement son rôle; de sorte que, s'il y avait réellement quelque reproche à lui faire, c'était celui d'être blasé par trente ou quarante répétitions générales, quand venait le jour de la première représentation.

Cette première représentation était pour le parti une affaire importante. J'avais gagné le Valmy de la révolution littéraire; il s'agissait pour Hugo d'en gagner le Jemmapes, et, alors, l'école nouvelle était lancée sur la voie des victoires.

Aussi, quand viendra cette première représentation d'*Hernani*, lui accorderons-nous toute l'attention qu'elle mérite.

Mais, pour le moment, force nous est, esclave que nous sommes de la chronologie, de passer de Victor Hugo à de Vigny, d'*Hernani* à *Othello*.

CXXXIII

ALFRED DE VIGNY. — L'HOMME ET SES ŒUVRES. — HAREL, DIRECTEUR DE L'ODÉON. — CHUTE DE LA « CHRISTINE » DE SOULIÉ. — PARENTHÈSE A PROPOS DE LASSAILLY. — LETTRE D'HAREL AVEC PRÉFACE DE MOI ET POST-SCRIPTUM DE SOULIÉ. — JE LIS MA « CHRISTINE » A L'ODÉON. — HAREL ME DEMANDE DE LA METTRE EN PROSE. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU « MORE DE VENISE ». — LES ACTEURS ET LES JOURNAUX.

A la place de *Marion Delorme*, et en attendant ce fameux 1er octobre où Hugo s'était engagé à donner le drame inconnu auquel il travaillait, le Théâtre-Français s'était décidé à mettre en répétition l'*Othello* de Shakspeare, traduit par Alfred de Vigny, lequel *Othello* avait, comme *Henri III* et *Marion Delorme*, obtenu un énorme succès de lecture devant le comité.

Alfred de Vigny complétait, dans une condition un peu inférieure, la trinité poétique de l'époque: on disait, indifféremment, et sans leur assigner de rang, Hugo et La-

martine [illegible] et Hugo ; puis, après eux, venait Alfred de Vigny.

Alfred de Vigny avait peu d'imagination, mais une grande correction de style ; il était connu par son roman de *Cinq-Mars*, qui n'aurait qu'un succès médiocre s'il paraissait aujourd'hui, mais qui, dans ce moment de disette littéraire, avait beaucoup de vogue.

Actuellement où Hugo avait lu *Marion Delorme*, de Vigny (on laisse dire à ses amis — ce sont toujours les amis qui font ces sortes de choses — que Didier et Saverny, les deux principaux personnages du drame, étaient une imitation de Cinq-Mars et de de Thou. Je suis convaincu qu'en écrivant sa pièce, Hugo n'avait pas même pensé au roman de de Vigny.

Outre le roman de *Cinq-Mars*, de Vigny avait fait de charmants petits poèmes comme on en faisait alors — était Byron qui avait mis ces sortes de compositions à la mode ; — de Vigny, dis-je, avait fait cinq ou six petits poèmes charmants, parmi lesquels *Eloa* et *Dolorida*. Enfin, il venait de publier une fort touchante élégie sur deux malheureux jeunes gens qui s'étaient suicidés à Montmorency, au bruit de la musique d'un bal.

D'ailleurs, de Vigny était un singulier homme : poli, affable, doux dans ses relations, mais affectant l'immatérialité la plus complète ; cette immatérialité allait, du reste, parfaitement à son charmant visage aux traits fins et spirituels, encadré dans de longs cheveux blonds bouclés, comme un de ces chérubins dont il semblait le frère. De Vigny ne touchait jamais à la terre par nécessité : quand il reployait ses ailes, et qu'il se posait, par hasard, sur la cime d'une montagne, c'était une concession qu'il faisait à l'humanité, et parce que, au bout du compte, cela lui était plus commode pour les courts entretiens qu'il avait avec nous. Ce qui nous émerveillait surtout, Hugo et moi, c'est que de Vigny ne paraissait pas soumis le moins du monde à ces grossiers besoins de notre nature, que quelques-uns de nous — et Hugo et moi étions du nombre de ceux-là — satisfaisaient, non seulement sans honte, mais encore avec une certaine sensualité. Personne de nous n'avait jamais surpris de Vigny à table. Dorval, qui, pendant sept ans de sa vie, avait passé chaque jour plusieurs heures près de lui, nous avouait, avec un étonnement qui tenait presque de la terreur, qu'elle ne lui avait jamais vu manger qu'un radis !

Proserpine, qui, cependant, était déesse, n'avait pas, elle, cette sobriété : enlevée par Pluton, entraînée en enfer, elle avait, dès le premier jour, et malgré la préoccupation que devait naturellement lui donner le séjour peu récréatif où elle avait été conduite, mangé sept grains de grenade !

Tout cela n'empêchait point de Vigny d'être un agréable confrère, gentilhomme jusqu'au bout des ongles, très capable de vous rendre un service, très incapable de vous jouer un mauvais tour.

Nul n'aurait pu dire précisément l'âge de de Vigny ; mais, par approximation, comme on savait que de Vigny avait, au retour de Louis XVIII, servi dans les gardes, — en supposant qu'il eût eu dix-huit ans à son entrée au service, c'est-à-dire en 1815, — il devait en avoir trente-deux en 1829.

On voit que tous ces grands démolisseurs étaient fort jeunes, et que les poètes révolutionnaires ressemblaient fort aux trois généraux de la Révolution dont j'ai parlé, je crois, qui commandaient l'armée de Sambre et Meuse, et qui avaient soixante et dix ans à eux trois : Hoche, Marceau, mon père.

Cette future représentation d'*Othello* faisait grand bruit. Nous connaissions tous la traduction de de Vigny, et, quoique nous eussions mieux aimé être soutenus par des troupes nationales, et par un général français, que par ce poétique condottiere, nous comprenions qu'il fallait accepter toutes les armes qu'on nous apportait contre nos ennemis, du moment surtout où ces armes sortaient de l'arsenal de notre grand maître à tous, — Shakspeare.

Mademoiselle Mars et Joanny étaient chargés des rôles principaux.

C'étaient de puissants auxiliaires ; mais ce n'étaient pas précisément ceux qu'il nous eût fallu. Mademoiselle Mars et Joanny étaient un peu empruntés sous des habits qui, poétiquement, n'étaient pas faits à leur taille. Mademoiselle Mars, charmante femme de l'Empire, spirituelle, légère, fine [illegible], mordante, n'avait rien de la mélancolique, douce et [illegible] maîtresse du More, et Joanny, avec son nez retroussé à la Odry, avec ses gestes sans grandeur et sans majesté, n'avait rien du sombre et terrible amant de Desdemona.

Le rôle d'[illegible] que Ducis avait remplacé par celui de Pezarre, comme on remplace une jambe de chair et d'os par une jambe de bois, était échu à Perrier, et allait paraître au grand jour, ou plutôt à la grande lumière, pour la première fois.

On attendait donc impatiemment cette représentation ; mais, en attendant cette solennité, qui, ainsi que nous l'avons dit, allait avoir lieu au Théâtre-Français, une autre représentation se préparait à l'Odéon, et elle avait pour moi une double importance, car c'était celle de la *Christine à Fontainebleau* de Frédéric Soulié.

La *Christine* de M. Brault, morte quelques jours après sa naissance, comme je l'ai dit en son lieu et place, avait disparu sans laisser trace aucune.

L'Odéon venait de se réorganiser sur de nouvelles bases. Harel, que nous avons vu apparaître chez Hugo pour lui enlever *Marion Delorme* par surprise, venait d'être nommé directeur de l'Odéon, en remplacement, je crois, d'Eric Bernard.

Il avait ouvert le théâtre par *les Etats de Blois*, de Lucien Arnault, qui n'avaient eu qu'un succès médiocre, malgré le luxe avec lequel l'ouvrage avait été monté ; et, homme de presse, habile à manier le triple élément qu'on appelle le feuilleton, l'entrefilet et la réclame, Harel battait bruyamment la caisse à propos de la *Christine à Fontainebleau* de mon ami Soulié.

Je n'avais pas revu Frédéric depuis ce soir où nous nous étions quittés un peu refroidis l'un pour l'autre, et décidés à faire notre *Christine* chacun de notre côté.

Henri III, son succès et tout le bruit qu'il avait mené avec lui, avaient passé sans que j'entendisse le moins du monde parler de Soulié.

Sa *Christine* s'apprêtait, et je n'entendais point parler de lui davantage.

Il m'avait envoyé deux places de galerie pour sa *Juliette* ; je lui avais envoyé deux places de balcon pour mon *Henri III* ; et notre échange de politesses s'était borné là.

J'attendais mes places pour *Christine* ; à mon grand étonnement, je ne les reçus point. — Plus tard, j'appris que c'était Harel qui, de peur que je ne fusse malveillant à l'ouvrage, s'était opposé à ce qu'on me les envoyât.

N'ayant point de place pour la première représentation, je ne cherchai pas à m'en procurer ; et je me couchai bien certain, la pièce applaudie ou sifflée, d'en avoir des nouvelles le lendemain, dès le matin.

En effet, un de mes bons amis, garçon qui n'avait fait, à cette époque-là, que ses preuves d'esprit, et qui a fait depuis ses preuves de science, Achille Comte, entra dans ma chambre, à sept heures du matin.

La pauvre *Christine* était tombée à plat ; — Soulié avait eu, à ce qu'il paraît, l'idée d'introduire dans la forêt de Fontainebleau un bandit italien qui y avait produit l'effet le plus grotesque.

La veille, j'aurais cru, d'après la façon dont Soulié s'était conduit envers moi, que cette nouvelle m'eût fait plaisir ; mais, tout au contraire, elle me frappa douloureusement au cœur. — Saintes et primitives amitiés de la jeunesse, vous êtes seules sincères !

Non seulement la lecture de *Marion* m'avait produit un effet immense, mais encore elle m'avait fait un bien énorme : elle m'avait ouvert, en exécution poétique, des horizons tout à fait inconnus ; elle m'avait révélé des procédés de vers dont je ne me doutais pas ; puis, enfin, elle m'avait donné l'idée première d'*Antony*.

Dès le lendemain de la lecture de *Marion Delorme*, je m'étais donc mis au travail avec un courage inouï. Avant que la musique des vers que j'avais entendus la veille eût cessé, je m'étais mis à l'œuvre, bercé par leur harmonie mourante ; et la nouvelle *Christine* ouvrit les yeux à l'écho lointain et mélodieux qui vivait encore dans mon âme, quoique le bruit se fût éteint.

Qu'on me permette une petite digression à propos de *Christine*. Je la donne comme étude de mœurs ; on ne la prendra, je l'espère, que pour ce qu'elle vaut.

Il y avait, alors, de par le monde littéraire, un grand garçon à moitié fou, avec un long nez de travers et des jambes comme le Seringuinos des *Pilules du Diable*. Sa position sociale était, je crois, d'être le fils d'un apothicaire d'Orléans ; il faisait le don Juan subalterne avec les femmes de chambre et les filles de portier, qu'il transformait, dans ses élégies et dans ses sonnets, en baronnes et en duchesses ; il écrivait un roman qui a été imprimé, mais qui n'a jamais été lu, j'en suis sûr. Ce roman avait pour titre *les Rouerties de Trialph*.

Lui se nommait Lassailly.

Il y a des gens qui ont l'étrange privilège d'introduire le grotesque dans les scènes les plus douloureuses ou les plus attendrissantes : Lassailly était des plus favorisés parmi ces privilégiés du ridicule.

Un jour, j'étais couché ; j'écrivais la première scène entre Paula et Monaldeschi. Tout à coup, j'entends la porte de mon salon qui s'ouvre, et un être quelconque qui s'approche de ma chambre à coucher avec des hurlements ; puis je vois la porte de ma chambre à coucher qui s'ouvre à son tour, et Lassailly qui entre en roulant sur le tapis et en s'arrachant les cheveux.

L'apparition avait quelque chose de si grotesque, de si frayant même, que j'étendis la main vers des pistolets à eux coups placés dans un enfoncement, au chevet de mon t.

Lassailly reconnu, je repoussai les pistolets, et j'attendis explication de cette espèce d'arlequinade.

L'arlequinade était triste : le père du pauvre diable était jeté à l'eau ; Lassailly venait d'apprendre, en même mps, que son père était noyé et que le cadavre, retiré l'eau, était exposé à la morgue d'Orléans, d'où il ne ouvait sortir que moyennant une certaine somme.

Cette somme, Lassailly n'en possédait pas le premier denier, et il venait me la demander.

A cette vue d'un fils qui pleurait son père mort d'une déplorable façon, une seule chose se dressa devant mes

toire, comme devant, pour la première fois, dire la vérité sur toutes les réputations pompeuses, fausses, nées dans une nuit. Grâce à ce critique, les choses et les hommes seraient, enfin, remis à la place que Dieu leur avait faite.

La série de ces justices vengeresses, de ces exécutions littéraires, commencerait par Alexandre Dumas.

L'article était signé Lassailly, et avait été payé cent francs !

Celui qui m'apportait le journal savait ce que, quinze jours auparavant, j'avais fait pour Lassailly.

— Eh bien, me demanda-t-il, que dites-vous de cela ?

— Le pauvre garçon, répondis-je, il aura peut-être eu à faire enterrer sa mère !

Et je serrai le journal dans le tiroir du chiffonnier où Lassailly avait pris les cent trente francs qu'il ne m'a jamais rendus.

Mademoiselle Mars.

ux : ce ne fut pas cette douleur peut-être sincère dans fond, mais exagérée dans la forme au point d'en devenir otesque ; ce fut ce malheur réel, imprévu, irréparable, malheur, spectre hâve et ruisselant, qui, morne, les ux éteints, et le front sillonné d'herbes marines, sortait l'eau de la Loire, et allait se coucher sur la dalle hude de la morgue.

Je n'essayai pas de consoler Lassailly ; on ne console e ceux qui ne demandent pas mieux que d'être consolés. achel pleurant ses enfants dans Rama, qu'elle remplissait ses gémissements, ne voulut pas être consolée, parce 'ils n'étaient plus.

— Mon ami, lui dis-je, allons au plus pressé : vous désirez rtir pour Orléans, n'est-ce pas ? faire enterrer votre père ? ous dites qu'il vous faut cent francs ; je crois qu'il vous ut plus que cela, et je voudrais vous offrir ce qu'il vous ut ; mais je ne puis vous offrir que ce que j'ai... Ouvrez tiroir de ce chiffonnier, il y a dedans cent trente-cinq ancs ; prenez-en cent trente, laissez-m'en cinq.

Lassailly essaya de se jeter dans mes bras, fit un effort ur m'embrasser, et m'appela son sauveur, mais je le poussai doucement en lui indiquant de la main le tiroir chiffonnier, et, en lui répétant :

— Là, là... tenez... Prenez cent trente francs, et laissez-en cinq.

Lassailly prit les cent trente francs, et sortit.

Lassailly sorti, je repris et terminai ma scène de Paula Monaldeschi.

Quinze jours après, on m'apporta le premier numéro in petit journal qui n'eut jamais, il est vrai, que ce méro. Un critique s'annonçait dans un article préparaDepuis, Lassailly est mort, et le journal n'a pas ressuscité.

Revenons aux deux *Christine*.

Lorsque j'appris, comme je l'ai dit, la chute de celle de Soulié, la mienne était finie depuis un mois, à peu près, et elle avait pris le développement qu'elle a aujourd'hui. J'allai, le jour même, trouver le directeur du Théâtre-Français, une espèce de mulâtre aux gros yeux, au sang jaune, dont j'ai oublié le nom ; et, la lettre du comité à la main, la *Christine* de M. Brault étant jouée, je demandai la mise en répétition de la mienne. Il y avait justement comité le lendemain ; le directeur me répondit qu'il en référerait à ce comité.

Le comité décida que, comme il était de notoriété publique que j'avais fait des changements à mon ouvrage, je devais être soumis à une seconde lecture.

Mais cette seconde lecture étant, en réalité, une troisième lecture, je m'y refusai absolument.

J'en étais là de ce conflit avec la Comédie-Française, qui commençait ainsi cette série de bonnes relations qu'elle a toujours eues avec moi, lorsque je reçus une lettre d'Harel conçue en ces termes :

« Mon cher Dumas, que dites-vous de cette idée de mademoiselle Georges :

« Jouer immédiatement votre *Christine* sur le même théâtre et avec les mêmes acteurs qui ont joué la *Christine* de Soulié ?

« Quant aux conditions, c'est vous qui les ferez.

« Ne vous préoccupez pas de cette pièce que vous étranglez la pièce d'un ami elle est morte hier de sa belle mort

Votre tout devoué

HAREL

J'appelai mon domestique et au dessous de l'épître que je viens de transcrire, j'écrivis ces mots :

« Mon cher Frederic, lis cette lettre
« Quel brigand que ton ami Harel !

« A toi,

« ALEX DUMAS »

Mon domestique porta la lettre à la scierie de la Gare. Une heure après il me rapporta la réponse
Au bas de la même lettre, Frederic avait écrit :

« Mon cher Dumas,

« Harel n'est pas mon ami, c'est un directeur.
« Harel n'est pas un brigand, c'est un spéculateur.
« Je ne ferais pas ce qu'il fait, mais je lui conseillerais de le faire.
« Ramasse les morceaux de ma *Christine*, — et il y en a beaucoup, je t'en préviens, — jette-les dans la hotte du premier chiffonnier qui passera, et fais jouer ta pièce.

« Tout à toi,

« F. SOULIÉ. »

C'était un assez curieux autographe, on en conviendra, que cette lettre d'Harel, avec sa préface et son post-scriptum.

Ainsi autorisé, je ne vis plus d'inconvénient à accepter les offres d'Harel. Ma seule condition fut que, reçue ou non par le comité de lecture, ma pièce passerait dans les six semaines de la date du traité.

La lecture au comité fut fixée au samedi suivant, et la lecture aux acteurs au dimanche soir.

Ce n'était pas sans motif que je m'étais défié du comité ; il me reçut à correction, et, de même que le comité du Théâtre-Français m'avait donné Samson pour correcteur, le comité de l'Odéon me donna MM. Tissot et Sainte-Beuve pour conseils.

Cavé avait, en se levant, déclaré que la pièce renfermait de grandes beautés, mais qu'elle était injouable. — C'était le seul ami que j'eusse au comité !

Harel était fort ébranlé. Harel, tout homme d'esprit qu'il était, ne savait pas distinguer un bon vers d'un mauvais vers ; il ignorait le beau et le grand.

Qu'on note bien que je ne dis point cela à propos de ses doutes sur *Christine* ; je dis cela en thèse générale.

Son dieu était Voltaire. Avant de mourir, il eut le bonheur d'être couronné pour avoir fait l'éloge de l'auteur de *Zaïre*.

Tout en admirant fort Voltaire philosophe et conteur, j'appréciais, au contraire, assez peu Voltaire poète, et surtout poète dramatique ; comme dramaturge, ses ressorts sont communs, usés, mélodramatiques ; comme écrivain, ses vers sont lâches, sentencieux et mal rimés.

C'est un malheur pour le philosophe de Ferney, mais, il faut l'avouer, il n'est à peu près irréprochable que dans son infâme poème de *la Pucelle* ; et ceux que révoltent l'impiété, la calomnie historique et l'ingratitude nationale, ne sauraient admirer ce chef-d'œuvre, tout chef-d'œuvre qu'il est.

Malgré l'opinion de Cavé, malgré l'ébranlement d'Harel, la lecture aux acteurs n'en demeura pas moins fixée au lendemain. Il y avait trahi. Je dis *il y avait trahi* parce que, s'il n'y eût pas eu traité, la lecture n'aurait certainement pas eu lieu.

Seulement Harel demanda, pour Jules Janin, la permission d'assister à cette lecture.

Janin avait, à cette époque, tous droits chez Harel, et, quoique je ne me fasse pas absolument au goût fantasque et capricieux du futur prince des critiques, je ne mis aucune opposition à sa présence. Je possédais, alors, cet effroyable aplomb qui accompagne toujours l'inexpérience et cette suprême satisfaction de soi-même.

Il m'a fallu bien des succès pour me guérir de mon Adam propre.

Ce qu'aux acteurs, la classe d'individus, à tout prendre, la plus apte à juger d'avance l'effet d'une pièce, quoique chacun s'en mêle en compte, en général, l'ouvrage qu'on lui lit au point de vue égoïste, ne se préoccupant que des effets de son rôle, et ne s'alarmant que des effets des rôles voisins.

La lecture eut un grand succès ; mais Harel n'en resta pas moins tourmenté d'une idée qui ne se produisit que le lendemain.

Le lendemain, il entra chez moi, avec le premier rayon du jour, il venait me proposer purement et simplement de mettre *Christine* en prose.

Ce fut ainsi que, dès le premier moment, Harel se manifesta à moi dans toute sa gloire.

Il va sans dire que je lui ris au nez, et qu'après lui avoir ri au nez, je le mis à la porte.

Le lendemain de ce lendemain, la première répétition eut lieu, comme si aucune proposition n'eût été faite.

La pièce était admirablement montée : Georges joua Christine ; Ligier, Sentinelli ; Lockroy, Monaldeschi ; mademoiselle Noblet, qui débutait ou à peu près, joua Paula.

Il était écrit là-haut que la personne pour laquelle avait été fait ce dernier rôle ne le jouerait pas ! L'homme propose et Dieu dispose.

Il n'y avait pas jusqu'aux deux bouts de rôle des assassins de Monaldeschi qui ne fussent joués par deux acteurs d'un plus grand mérite, — Stockleit et Duparay.

Au moment où commençaient mes répétitions, finissaient celles d'Alfred de Vigny. Nos antagonistes étaient exaspérés contre nous, et il y avait de quoi. Ils demandaient à grands cris que l'on ne nous jouât point, et, nous, nous demandions à cris plus grands encore qu'on les jouât.

La première représentation du *More de Venise* se présenta donc avec toutes les apparences d'une bataille. Mademoiselle Mars avait passé avec armes et bagages de l'ancienne comédie dans le drame moderne ; Joanny, Perrier et Firmin nous étaient acquis ; enfin, il n'y avait pas jusqu'à cet excellent David qui n'eut accepté le petit rôle de Cassio dans l'exhibition shakspearienne qui se préparait.

Il faut avoir vu la rage des hommes qui, depuis trente ans, accaparaient le Théâtre-Français, pour se faire une idée des rugissants anathèmes qui se lançaient contre nous. Ces messieurs ne semblaient connaître Shakspeare que par ce qu'en avait dit Voltaire, et Schiller que par ce qu'en avait dit M. Petitot. Quand M. Lebrun et M. Ancelot avaient emprunté, l'un *Marie Stuart* et l'autre *Fiesque*, au Shakspeare allemand, ils avaient trouvé que MM. Ancelot et Lebrun avaient fait bien de l'honneur à Schiller, et une foule d'articles avaient démontré que, d'ouvrages très médiocres, d'ouvrages dignes des tréteaux de la foire, l'un et l'autre avaient fait de véritables chefs-d'œuvre académiques !

Mais, cette fois, ce n'était plus Shakspeare corrigé, châtré, émondé que le public allait voir ; c'était — sauf ce qu'il devait nécessairement perdre de sa taille à la traduction — le géant qui avait rempli à lui seul le XVI^e^, le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle de l'Angleterre.

Si ces sacrilèges exhibitions se continuaient, qu'allaient dire Zaïre en face de Desdémone, Ninus en face d'Hamlet, *les Deux Gendres* en face du *Roi Lear* ? Pâles et faibles contrefaçons de la nature et de la vérité, il leur allait donc falloir ou rentrer dans le néant ou soutenir la comparaison.

Aussi, j'ouvre un journal au hasard, et je lis :

« On arrivait à la représentation du *More de Venise* comme à une bataille dont le succès devait décider d'une grande question littéraire. Il s'agissait de savoir si Shakspeare, Schiller et Gœthe allaient chasser de la scène française Corneille, Racine et Voltaire. »

C'était d'une mauvaise foi adorable et d'un venin charmant. Grâce à cette idée de l'expulsion des maîtres, on montait la tête aux bourgeois et la question, entièrement déplacée, donnait, par la forme même, raison à ceux qui la posaient.

Eh ! mon Dieu, non ! on ne chassait pas plus les maîtres de l'art, de leur Parnasse séculaire, que la bourgeoisie ne chassait l'aristocratie des positions que, depuis le commencement de la monarchie, l'aristocratie occupait. Non, on ne disait pas aux grands seigneurs ; « Retirez-vous, et cédez-nous la place ! » On leur disait : « Laissez-nous aspirer aux mêmes droits que vous, si nous avons des titres à ces droits. L'Olympe païen était assez grand pour six nouveaux dieux, pressez-vous un peu, dieux de la vieille France, et laissez entrer les dieux scandinaves et germains. La religion de Molière, de Corneille et de Racine sera toujours la religion de l'État ; mais que la liberté des cultes soit proclamée ! »

Mais, eux, étroits et exclusifs, au lieu d'accueillir ces dieux nouveaux, au lieu de les acclamer dans ce qu'ils avaient de céleste, et de les critiquer dans ce qu'ils avaient de vulgaire : eux proscrits politiques d'hier, ils voulaient faire de la proscription littéraire aujourd'hui. C'était infâme, étrange mais, et cependant, c'était comme cela !

Malgré une violente opposition, *Othello* réussit. Pour la première fois, on entendait les rugissements de la jalousie africaine, et l'on s'émut, l'on frissonna, l'on frémit aux sanglots de cette terrible colère.

Joanny, porté par le rôle, fut souvent remarquable, très beau une fois ou deux ; je n'ai rien vu de plus pittoresque

ne cette grande figure africaine, traversant le théâtre pendant la nuit, drapée comme un spectre dans son grand burnous blanc, et murmurant d'une voix sombre, et le bras tendu vers la demeure de Desdemone :

. . Attends, femme ! j'arrive !
Ton sang, bientôt versé par mon bras satisfait,
Va couler sur ce lit qu'a souillé ton forfait !

Mademoiselle Mars bien autrement savante en art que Talma, fut plus constamment belle, une fois elle fut sublime, ce fut lorsque se dressant sur son lit, elle s'écria, démentant d'avance l'accusation d'Iago :

. . Il ne le dira pas.

J'écris tout cela de mémoire comme on le comprend bien, je cite les points lumineux qui se dessinent dans mon esprit à travers une nuit de vingt-deux ans.

Qu'on me pardonne donc de ne citer que ces deux-là.

Au reste ce qu'il y avait d'étrange dans la situation, c'est que les journaux libéraux, c'est-à-dire ceux qui précédaient le mouvement et le progrès en politique, étaient réactionnaires en littérature, tandis que les journaux royalistes, c'est-à-dire ceux qui prêchaient la stagnation et l'immobilité en politique, étaient révolutionnaires en littérature.

C'était à n'y rien comprendre, tant qu'on ne savait pas que *le Constitutionnel*, *le Courrier français*, et *la Pandore* avaient rédigés par MM. Jay, Jouy, Arnault, Etienne, Viennet, etc., tandis que *la Quotidienne*, *le Drapeau blanc*, *la Foudre* étaient rédigés par Merle, Theaulon, Brisset, Martainville, Lassagne, Nodier et Mely-Janin.

Les uns travaillaient pour le Théâtre-Français et, ayant usurpé la place, voulaient la garder ; les autres n'avaient en général, travaillé que pour les boulevards, et ils voulaient qu'une brèche opérée aux remparts classiques leur donnât à leur tour entrée dans la place. Merle était entre, le mari de madame Dorval, dont le talent commençait à faire sensation et qui avait créé, avec un succès incontesté, les rôles d'Amélie dans *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, de Charlotte Corday dans *Sept Heures*, et de Louise dans *l'Intendant*. — Nous ne parlons pas de celui d'Hélena dans *Marino Faliero* : le rôle était mauvais, et madame Dorval avait cela de particulier qu'elle ne savait pas rendre bon un mauvais rôle.

J'ai dit que les répétitions de *Christine* avaient commencé. Laissons-les aller leur train, et faisons une trouée dans le monde de la ville, que nous avons abandonné depuis un bien long temps, ce nous semble, pour le monde du théâtre. Tout en changeant de scène, nous retrouverons sur celle où je conduis le lecteur un comédien qui valait bien les acteurs que nous quittons.

Ce n'était point, au reste, un de ceux qui, depuis cinquante ans, eussent joué les rôles les moins curieux dans le grand drame qui avait attiré tous les yeux et occupé tous les esprits pendant la fin du XVIII^e^ et le commencement du XIX^e^ siècle.

Pour que le lecteur sache à quoi s'en tenir, nous lui dirons tout de suite qu'il s'agit de Paul-François-Jean-Nicolas, comte de Barras.

CXXXIV

LE CITOYEN GÉNÉRAL BARRAS. — LE DOCTEUR CABARRUS ME PRÉSENTE CHEZ LUI. — LES DEUX SEULS REMORDS DE BARRAS. — SES DÎNERS. — LE CHASSEUR DE LA PRINCESSE DE CHIMAY. — FAUCHE-BOREL. — LE « GÂCHIS » DU DUC DE BORDEAUX. — LEÇON D'HISTOIRE DONNÉE À UN AMBASSADEUR. — WALTER SCOTT ET BARRAS. — DERNIÈRE JOIE DE L'ANCIEN DIRECTEUR. — SA MORT.

J'ai raconté de quelle façon mon succès d'*Henri III* m'avait ouvert dans le monde, et quelle curiosité il avait excitée pour son auteur. Au nombre des personnes qui avaient désiré que je leur fusse présenté était Barras.

J'avais pour lui, homme de la Convention et du Directoire, du 9 thermidor et du 13 vendémiaire, un nom doublement historique, — le nom de mon père et le mien.

On connaît Barras par cœur. Fils d'une vieille famille de Provence, il avait entré de bonne heure au service, envoyé dans l'Inde de France et dans l'Inde, où il avait vaillamment concouru à la défense de Pondichéry. Il était [illegible] du service avec le grade de capitaine, et était venu à Paris où il avait mené une vie fort dissipée. Pris au milieu de cette existence de plaisirs par ses concitoyens du [illegible] qui l'avaient fait député en 1792, il avait siégé à la Convention parmi les montagnards, chargé d'armée suivante d'une mission ayant pour but de réprimer le double mouvement fédéraliste et royaliste qui agitait le Midi. Il avait aidé à la reprise de Toulon sur les Anglais. Là, il avait connu le chef de bataillon Bonaparte, et avait été ainsi à même d'apprécier l'avantage qu'un parti peut tirer d'un pareil homme.

Nommé, au 9 thermidor, commandant de la force armée de Paris, ce fut lui qui s'empara de Robespierre et qui le livra à l'échafaud. Quelques jours après, accusé lui-même par les sections, — à défaut de mon père, appelé par la Convention et qui, comme on l'a vu, ne pouvait répondre à cet appel à cause de son absence, — il poussa en avant Bonaparte qui fit pour lui le 13 vendémiaire, et contre lui, le 18 brumaire. À cette époque disait-on, — mais cela me paraît une de ces calomnies que les vainqueurs pour se faire absoudre de leur victoire quand elle n'est pas tout à fait légale, jettent volontiers sur les vaincus, — à cette époque, disait-on, Barras était en train de négocier le retour des Bourbons, et douze millions étaient promis au nouveau Monk pour prix de cette restauration.

L'événement du 18 brumaire ayant mis la contre-révolution bourbonienne, Barras proscrit par son ancien protégé, se retira à Bruxelles puis à Rome. En 1816 seulement il revint en France et se fixa à Chaillot qu'il habitait depuis cette époque, et où il tenait, grâce à deux cent mille livres de rente viagères qu'il avait sauvées des différents naufrages de sa vie politique, une charmante maison fort luxueuse, en domestiques surtout. Je dis *en domestiques surtout*, parce que le grand luxe de table de Barras était d'avoir autant de domestiques que de convives, et j'ai dîné deux ou trois fois chez Barras, moi vingt-cinquième.

Je fus présenté à l'ancien directeur par un de mes plus anciens et de mes meilleurs amis, par un homme que j'ai grand plaisir à voir quand je me porte bien, et plus grand plaisir encore quand je suis malade, par le docteur Cabarrus, fils de la belle madame Tallien.

Cabarrus était, alors, ce qu'il est, au reste, encore aujourd'hui, une grande et forte organisation, sympathique de visage, sympathique de caractère. Doué d'un esprit charmant, d'une science réelle, d'une observation incessante, Cabarrus par sa position sociale moins que par sa valeur personnelle, avait été jeté au milieu de toutes les aristocraties : aristocratie de naissance, aristocratie de talent, aristocratie de science. Personne ne raconte, et, chose plus rare, n'écoute mieux que lui ; il a la bouche fine, spirituelle, rieuse, et il relève, de belles dents ce qui met la lumière dans le rire. Barras l'aimait beaucoup, et il n'y a là rien d'étonnant, tous ceux qui connaissent Cabarrus l'aiment.

Ce fut donc Cabarrus qui, un mercredi matin, me conduisit chez Barras. J'étais prévenu qu'on appelait toujours l'ancien directeur *citoyen général ;* on n'y était pas forcé, bien entendu, mais c'était le titre qui lui faisait le plus de plaisir.

Barras nous reçut dans son grand fauteuil qu'il ne quittait guère plus que, vers les dernières années de sa vie, Louis XVIII ne quittait le sien. Il se rappelait parfaitement mon père, l'accident qui l'avait éloigné du commandement de la force armée au 13 vendémiaire, et je me souviens qu'il me répéta plusieurs fois, ce jour-là, ces paroles, que je reproduis textuellement :

— Jeune homme, n'oubliez pas ce que vous dit un vieux républicain, je n'ai que deux regrets, je devrais dire deux remords, et ce sont les seuls qui seront assis à mon chevet le jour où je mourrai : j'ai le double remords d'avoir renversé Robespierre par le 9 thermidor, et élevé Bonaparte par le 13 vendémiaire.

On voit que je n'ai pas oublié ce que m'avait dit Barras, quoique sur l'un de ces deux points — et je laisse au lecteur à deviner lequel, — je ne partage pas tout à fait son opinion.

C'était le mercredi que Barras recevait. Cabarrus avait choisi ce jour-là, espérant que le citoyen général me retiendrait à dîner, et qu'ainsi je me trouverais avec quelques illustrations de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, illustrations qui, au reste, quelles qu'elles fussent, une fois chez Barras, subissaient le niveau républicain, et n'étaient plus que des citoyens ou des citoyennes.

L'attente de Cabarrus ne fut pas trompée : l'ancien directeur nous invita à dîner, nous offrant, si nous ne voulions

pas prendre à Paris une voiture pour nous promener [illegible] en attendant l'heure de se mettre à table.

Cabarrus avait ses affaires ; j'avais les miennes : nous [illegible] le dîner, refusâmes la voiture, et primes congé de Barras.

Barras était, en 1829, un très beau vieillard de soixante-[illegible] ans. Je le vois encore dans son fauteuil à roulettes où les mains et la tête semblaient être restées seules vivantes, mais aussi paraissaient avoir concentré en elles la vie de tout le corps, coiffé d'une casquette qui ne le quittait jamais, et qu'il ne quittait pour personne.

De temps en temps, cette vie morale, si l'on peut parler ainsi, vie factice, vie toute de volonté, l'abandonnait, et il avait, alors, l'air d'un mourant.

Nous revînmes à l'heure du dîner. J'ai dîné trois fois chez Barras, et, à chaque dîner, j'ai été témoin d'un accident assez curieux.

Le premier jour, — celui dont je parle, — nous étions à peu près vingt ou vingt-cinq à table.

Au nombre des convives était madame Tallien, devenue princesse de Chimay.

Elle était arrivée accompagnée d'un chasseur dont les plumes merveilleuses avaient fait l'admiration de tout le monde.

On nous avait introduits au salon, où les premiers venus faisaient les honneurs aux convives, au fur et à mesure qu'ils se présentaient.

On ne voyait Barras qu'à table.

L'heure du repas arrivée, on ouvrait à deux battants les portes de la salle à manger, chacun cherchait la place qui lui était indiquée ; la porte de la chambre à coucher s'ouvrait, on roulait Barras au centre de la table ; les convives s'asseyaient et attaquaient d'habitude avec grand appétit un fastueux repas.

Quant à Barras, son dîner était étrange : on apportait devant lui un énorme gigot que l'on coupait de façon à en faire sortir tout le jus ; on emportait ensuite le gigot à la cuisine, et on en laissait le jus dans l'assiette creuse de Barras ; Barras émiettait du pain dans ce jus, et mangeait cette espèce de pâtée.

Je ne lui vis jamais manger autre chose, les trois fois que je dînai chez lui.

Ce jour-là, au milieu du dîner, on entendit un grand bruit dans la cuisine. C'était comme une lutte, les cris étaient mêlés d'éclats de rire.

Barras avait l'habitude d'être admirablement servi, et dans un silence remarquable. Aucun des vingt-cinq domestiques qui se tenaient derrière les convives ne soufflait le mot, ne choquait une assiette, ne froissait un couvert d'argent. A part le luxe de viandes qui chargeait la table, on se serait cru dans une école pythagoricienne.

Un seul avait son franc parler : c'était le valet de chambre, l'intendant, disons mieux, l'ami de Barras.

Il s'appelait Courtaud.

— Courtaud ! demanda Barras en fronçant le sourcil, quel est donc ce bruit ?

— Je ne sais, citoyen général, répondit Courtaud, fort étonné lui-même d'une infraction pareille aux règles de la maison ; je vais voir.

Courtaud sortit, et, cinq secondes après, rentra. Tous les visages, au reste, étaient tournés du côté de la porte.

— Eh bien ? demanda Barras.

— Oh ! ce n'est rien, citoyen général, répondit Courtaud en riant.

— Mais, enfin, qu'est-ce ?

— Ce sont les domestiques des citoyens — et Courtaud montrait les convives, appartenant, du reste, pour la plupart, à l'opinion républicaine, — qui sont en train de plumer le chasseur de la citoyenne Tallien, et il crie, le pauvre diable, parce que, en lui tirant les plumes, on lui pince un peu la peau.

— Et qu'a-t-il fait pour mériter d'être plumé tout vif par les autres domestiques ? reprit Barras.

— Il a appelé sa maîtresse *madame la princesse de Chimay !*

— Alors, le supplice est juste ; sa maîtresse ne s'appelle pas la princesse de Chimay, elle s'appelle la citoyenne Tallien.

Un autre jour, — c'était à table encore, — un couvert était resté vacant. Le convive en retard était le fameux [illegible]he-Borel, l'agent royaliste que vous savez, qui devait [illegible] plus tard, réduit à la misère, par l'ingratitude [illegible], se tuer à Neuchâtel en se jetant par une [illegible]. Il avait de grandes familiarités chez Barras, et l'on disait que c'était par son intermédiaire qu'avaient été liées les négociations échouées en 1795 entre les Bourbons et l'ancien directeur.

Fauche-Borel était donc en retard. Au rôti, il arrive atteint, les yeux [illegible] un mouchoir à la main.

— Enfin, vous voilà, mon cher Fauche-Borel, dit Barras ; pourquoi donc ce retard ?

— Ah ! citoyen général, demandez-moi plutôt d'où vient mon émotion.

— Eh bien, mon cher Fauche-Borel, je vous demande d'où vient votre émotion.

— Oh ! général, le spectacle le plus touchant, le plus attendrissant, le plus exemplaire... Imaginez-vous que j'arrive des Tuileries...

— Ah ! ah ! . Et c'est là que vous avez vu ce spectacle touchant, attendrissant, exemplaire ?... Vous avez eu du bonheur, mon ami, et vous êtes tombé au bon moment ! — Voyons, racontez-nous ce que vous avez vu, que nous soyons à notre tour touchés, attendris, édifiés.

— Figurez-vous, citoyen général, que M. le duc de Bordeaux avait, dans le grand salon où il jouait, répandu de l'eau sur le parquet...

— Vraiment !

— Et que le duc de Damas lui a dit : « Monseigneur, vous avez fait du *gâchis* sur le parquet ; j'en suis désespéré, mais vous le balayerez. — Comment, je le balayerai ! a répondu le jeune prince ; est-ce qu'il n'y a pas de balayeurs ici ? — Il y en a ; mais, cette fois, comme le gâchis a été fait par Votre Altesse, c'est Votre Altesse qui le balayera... » Allez chercher un balai ! » a dit le duc à un laquais ; et, comme celui-ci hésitait : « Je vous l'ordonne ! » a-t-il ajouté. Cinq minutes après, le domestique est arrivé avec un balai. Son Altesse a versé beaucoup de larmes ; mais M. de Damas a tenu bon, et monseigneur a été obligé de balayer lui-même le gâchis qu'il avait fait ! — Que dites-vous de cela, citoyen général ?

— Je dis, répondit Barras avec ce ton railleur qui lui était habituel, que le gouverneur de M. le duc de Bordeaux fait bien d'apprendre un état à son élève ; au train dont y vont ses nobles parents, il en aura bientôt besoin !

Une autre fois, — c'était toujours à table, — un illustre général, homme de guerre éminent, homme d'esprit remarquable, et qui était, alors, ambassadeur à Constantinople, racontait avec amertume une scène de la Révolution.

Par hasard, il avait derrière lui Courtaud, ce valet de chambre, cet intendant, cet ami de Barras ; l'homme au franc parler.

Celui-ci étend la main, et touche le général à l'épaule juste au beau milieu de son récit.

— Général, dit-il, je vous arrête... Ce que vous racontez ne s'est point passé comme vous le dites : vous calomniez la Révolution !

Le général, indigné, se tourne vers Barras, comme pour en appeler à lui de la familiarité d'un laquais.

Mais Barras :

— Messieurs, Courtaud a raison ! — Raconte l'aventure comme elle s'est passée, Courtaud ; rétablis les faits, et donne une leçon d'histoire à M. l'ambassadeur.

Et Courtaud à la grande satisfaction de Barras, et au grand ébahissement de la société, raconta les faits comme ils s'étaient passés.

A l'époque où Walter Scott était venu à Paris pour y chercher des documents sur le règne de Napoléon, dont il se proposait d'écrire l'histoire, Barras, qui avait des documents précieux à lui communiquer, désira le voir, et pria Cabarrus — qui sait sa Révolution comme Courtaud, mais qui la raconte mieux que celui-ci, n'en déplaise à la mémoire du citoyen général Barras, — d'inviter le célèbre romancier à venir dîner chez lui. Cabarrus commença par avoir une longue conversation avec Walter Scott, lequel, sachant qu'il avait affaire au fils de madame Tallien, causa beaucoup de tous les événements dans lesquels la mère de Cabarrus avait joué un rôle ; enfin, le messager aborda le véritable objet de sa visite, et transmit au poète écossais l'invitation de Barras.

Mais Walter Scott secoua la tête.

— Je ne puis dîner avec cet homme, répondit-il ; j'écrirai du mal de lui, et l'on dirait, dans notre Ecosse, que *je lui ai jeté à la tête les plats de sa table !*

Un jour, Cabarrus m'invita à passer chez lui vers une heure de l'après-midi. Je me rendis exactement à l'invitation.

— Barras mourra aujourd'hui, me dit-il ; voulez-vous le voir une dernière fois avant qu'il meure ?

— Certainement, répondis-je, je suis curieux de pouvoir dire plus tard aux gens qui ne le connaîtront que de nom : J'ai vu Barras le jour de sa mort ».

— Eh bien, venez avec moi ; je vais littéralement lui dire adieu.

Nous montâmes en voiture, et nous nous rendîmes à Chaillot.

Nous trouvâmes Courtaud fort triste ; lorsque Cabarrus lui demanda comment allait son maître, il se contenta de secouer la tête.

Il n'introduisit pas moins Cabarrus dans la chambre du

moribond, et, comme j'étais avec Cabarrus, il me fit entrer en même temps.

Nous nous attendions à trouver Barras triste, pâle, abattu, défait ; Barras était gai, souriant, presque rouge ; il est vrai que cette rougeur était une question de fièvre.

On commença par excuser ma présence. J'avais rencontré Cabarrus aux Champs Élysées, et, ayant appris qu'il venait prendre des nouvelles de Barras, j'avais voulu en venir prendre avec lui

Barras me fit de la tête un petit signe amical pour me dire que j'étais le bienvenu.

— Mais, s'écria Cabarrus, que me disait donc ce terroriste de Courtaud, général ? Il prétendait que vous étiez plus mal ; vous me paraissez vous porter admirablement, au contraire !

— Ah ! oui, dit Barras, parce que vous me trouvez riant tout seul.. Cela n'empêchera point, mon cher Cabarrus, que je ne sois mort ce soir !... — Entendez-vous cela, Dumas ? je suis comme Léonidas : ce soir, je soupe chez Pluton ! et je pourrai dire à votre père, qui serait si content de vous voir, que, moi, je vous ai vu.

— Mais qui vous faisait donc rire, quand nous sommes entrés ? demanda Cabarrus en essayant de détourner la conversation, et de la ramener de la mort à la vie.

— Ce qui me faisait rire ? répondit Barras. Je vais te le dire. C'est que je viens de jouer un bon tour à nos gouvernants... Comme j'ai été au pouvoir, ils ont les yeux sur moi ; ils savent que je vais mourir, et ils guettent le moment de ma mort, pour mettre la main sur mes papiers Depuis ce matin, en conséquence, je suis occupé à mettre mon cachet sur ces trente ou quarante cartons. Aussitôt ma mort, ils seront saisis ; j'ai donné ordre qu'on introduisît un référé, qu'on plaidât à grand bruit... Cela pourra durer quatre mois, six mois, un an... Après quoi, mes héritiers perdront, mes papiers étant des papiers d'Etat. Alors ces quarante cartons que vous voyez là seront solennellement ouverts en conseil des ministres... Eh bien, à la place de ces papiers précieux qui sont en sûreté, savez-vous ce qu'ils trouveront ?

— Non, je ne m'en doute pas, je l'avoue.

— Les comptes de mes blanchisseuses, depuis trente-cinq ans .. et ils en auront long à déchiffrer, car j'ai sali du linge depuis le 9 thermidor jusqu'aujourd'hui !

Et Barras poussa un éclat de rire si franc et si joyeux, qu'il en tomba en faiblesse.

Le soir, comme lui-même l'avait prédit, il était mort.

CXXXV

LA MAISON DE MADEMOISELLE GEORGES. — HAREL ET JULES JANIN. — LES JEUNES TOM ET POPOL. — PRIÈRE DE CE DERNIER CONTRE LE CHOLÉRA. — VIE ORIENTALE DE GEORGES. — SA PROPRETÉ. — DÉFAUT CONTRAIRE D'HAREL. — VINGT-QUATRE MILLE FRANCS JETÉS PAR LA FENÊTRE. — LA SAINT-ANTOINE. — PIAFF-PIAFF. — SES DÉBORDEMENTS. — SON TRÉPAS. — SON ORAISON FUNÈBRE.

Mes répétitions de *Christine* m'avaient ouvert la maison de mademoiselle Georges, comme mes répétitions d'*Henri III* m'avaient ouvert la maison de mademoiselle Mars.

C'était une maison d'une composition bien originale que celle qu'habitait ma bonne et chère Georges, rue Madame, n° 12, autant qu'il m'en souvient.

D'abord, dans les mansardes, Jules Janin, second locataire.

Au premier et au rez-de-chaussée, Georges, sa sœur et ses deux neveux.

Au second, Harel, principal locataire.

L'un de ces deux neveux, qui est aujourd'hui un grand, beau et spirituel garçon portant le nom d'Harel, avait longtemps, soit en province, soit à Paris, figuré stéréotypé sur les affiches de sa tante, qui ne pouvait pas plus se passer de lui au théâtre qu'à la ville.

On se rappelle cette phrase, qui, pendant cinq ou six ans, ne subit aucune altération :

« Le jeune Tom, âgé de dix ans, remplira le rôle de... »

Puis les noms variaient depuis celui de Joas jusqu'à celui de Thomas Diafoirus ; l'âge seul ne variait jamais : le jeune Tom restait toujours âgé de dix ans.

Il faut rendre justice au jeune Tom, il exécrait la comédie ; aussi, chaque fois qu'il fallait entrer en scène, murmurait-il entre ses dents

— Maudit théâtre ! et penser qu'il ne brûlera pas !

— Que dis-tu, Tom ? demandait mademoiselle Georges.

— Rien, ma tante, répondait Tom ; je répasse mon rôle.

Son frère Paul, qu'on appelait le petit Popol, était bien le plus drôle de corps qui eut jamais existé : une tête charmante avec de beaux yeux noirs, et de longs cheveux châtains, avait grossi sur un corps trop petit pour elle. Cette disproportion donnait à l'aspect de l'enfant quelque chose de grotesque ; il avait énormément d'esprit, et était gourmand comme Grimod de la Reynière ; et, tout au contraire de Tom, fût resté toute sa vie en scène, pourvu qu'il y eût eu quelque chose à manger.

A l'époque où je l'ai connu, ce n'était encore qu'un marmot de six ou sept ans, et déjà il avait trouvé moyen, sous toute sorte de prétextes plus ingénieux les uns que les autres, de se faire ouvrir un crédit au café qui fait le coin de la rue de Vaugirard et de la rue Molière. Un beau jour, il se trouva que le compte du jeune Popol montait à une centaine d'écus ! En trois mois, il avait absorbé pour trois cents francs de bavaroises et de riz au lait qu'il venait chercher au nom de sa mère, ou au nom de sa tante, et qu'il buvait ou mangeait dans les escaliers, dans les corridors ou derrière les portes.

C'était lui qui, dans *Richard Darlington*, placé en perspective, de manière à paraître de la grandeur d'un homme ordinaire, représentait le président ; il avait à sa droite une sonnette, à sa gauche un verre d'eau sucrée ; il agitait la sonnette avec la gravité de M. Dupin, et buvait le verre d'eau sucrée avec la dignité de M. Barrot.

Le petit gueux n'avait jamais voulu apprendre une seule prière, ce qui faisait beaucoup rire le voltairien Harel ; quand, tout à coup, à l'époque du choléra, on s'aperçut que le jeune Popol disait, matin et soir, une oraison qu'il avait, sans doute, improvisée pour la circonstance.

On fut curieux de savoir ce que pouvait être cette oraison ; on se cacha, on écouta, et l'on entendit.

On entendit la prière suivante :

« Seigneur, mon Dieu ! prenez ma tante Georges ; prenez mon oncle Harel, prenez mon frère Tom ; prenez maman Bébelle ; prenez mon ami Provost, et laissez le petit Popol et la cuisinière ! »

La prière ne porta pas bonheur au pauvre petit, si fervente qu'elle fût : le choléra le prit, et l'emporta, lui quinze centième, dans la même journée.

Nous avons dit ce qu'était le frère Tom ; nous avons tous vu jouer maman Bébelle sous le nom de Georges cadette ; disons, maintenant, quelques mots de la tante Georges, la plus belle femme de son temps, et de l'oncle Harel, l'homme le plus spirituel de son époque.

La tante Georges était, alors, une admirable créature âgée de quarante et un ans, à peu près. Nous avons déjà donné son portrait, écrit ou plutôt dessiné par la plume savante de Théophile Gautier. Elle avait surtout la main, le bras, les épaules, le cou, les yeux d'une richesse et d'une magnificence inouïes ; mais, comme la belle fée Mélusine, elle sentait, dans sa démarche, une certaine gêne à laquelle ajoutaient encore — je ne sais pourquoi, car Georges avait le pied digne de la main — des robes d'une longueur exagérée.

A part les choses de théâtre, pour lesquelles elle était toujours prête, Georges était d'une paresse incroyable. Grande, majestueuse, connaissant sa beauté, qui avait eu pour admirateurs deux empereurs et trois ou quatre rois, Georges aimait à rester couchée sur un grand canapé, l'hiver dans des robes de velours, dans des vitchouras de fourrures, dans des cachemires de l'Inde ; et l'été dans des peignoirs de batiste ou de mousseline. Ainsi étendue dans une pose toujours nonchalante et gracieuse, Georges recevait la visite des étrangers, tantôt avec la majesté d'une matrone romaine, tantôt avec le sourire d'une courtisane grecque ; tandis que des plis de sa robe, des ouvertures de ses châles, des entre-bâillements de ses peignoirs, sortaient, pareilles à des cous de serpent, les têtes de deux ou trois lévriers de la plus belle race.

Georges était d'une propreté proverbiale ; elle faisait une première toilette avant d'entrer au bain, afin de ne point salir l'eau dans laquelle elle allait rester une heure ; là, elle recevait ses familiers, rattachant de temps en temps, avec des épingles d'or, ses cheveux qui se dénouaient, et qui lui donnaient, en se dénouant, l'occasion de sortir entièrement de l'eau des bras splendides, et le haut, parfois même le bas d'une gorge qu'on eût dite taillée dans du marbre de Paros.

Et, chose étrange ! ces mouvements, qui, chez une autre femme, eussent été provocants et lascifs, étaient simples et naturels chez Georges, et pareils à ceux d'une Grecque du temps d'Homère ou de Phidias ; belle comme une statue, elle

ne semblait [illegible] comme une statue étonnée de sa nudité, et elle eût [illegible] été bien supposé qu'un amant jaloux lui eût [illegible] de se faire voir ainsi dans sa baignoire, [illegible] nymphe de la mer, l'eau avec ses [illegible] blancs.

Georges [illegible] rendu tout le monde propre autour d'elle, — e[illegible]

Chez Harel, c'était autre chose ! La propreté était pour lui un [illegible] sacrifice, et ce sacrifice, il ne le faisait que [illegible] et force. Aussi Georges, qui l'adorait, et qui ne [illegible] se passer un seul instant d'entendre cet esprit [illegible] à ses oreilles, Georges déclarait-elle à tout venant que c'était cet esprit seul qu'elle aimait, et que, quant au reste, elle le laissait parfaitement libre d'en disposer en faveur de qui lui agréerait.

A cette époque, Georges avait encore des diamants magnifiques, et, entre autres, deux [illegible] qui lui avaient été donnés par Napoléon, et qui valaient chacun à peu près douze mille francs.

Elle les avait fait monter en boucles d'oreilles, et portait ces boucles d'oreilles-là de préférence à toutes autres.

Ces boutons étaient si gros, que bien souvent Georges, en rentrant le soir après avoir joué, les ôtait, se plaignant qu'ils lui allongeaient les oreilles.

Un soir, nous rentrâmes et nous nous mîmes à souper. Le souper fini, on mangea des amandes. Georges en mangea beaucoup, et, tout en mangeant, se plaignit de la lourdeur de ces boutons, les tira de ses oreilles, et les posa sur la nappe.

Cinq minutes après, le domestique vint avec la brosse, nettoya la table, poussa les boutons dans une corbeille avec les coques des amandes, et, amandes et boutons, jeta le tout par la fenêtre de la rue.

Georges se coucha sans songer aux boutons, et s'endormit tranquillement ; ce qu'elle n'eût pas fait, toute philosophe qu'elle était, si elle eût su que son domestique avait jeté par la fenêtre pour vingt-quatre mille francs de diamants.

Le lendemain, Georges cadette entra dans la chambre de sa sœur, et la réveilla.

— Eh bien, lui dit-elle, tu peux te vanter d'avoir une chance ! tiens ! regarde ce que je viens de trouver.

— Qu'est cela ?

— Un de tes boutons.

— Et où l'as-tu trouvé ?

— Dans la rue.

— Dans la rue ?

— C'est comme je te le dis, ma chère ; dans la rue, à la porte... Tu l'auras perdu en rentrant du théâtre.

— Mais non, je les avais en soupant.

— Tu en es sûre ?

— A telles enseignes, que, comme ils me gênaient, je les ai ôtés, et les ai mis près de moi. Qu'en ai-je donc fait après ?... où les ai-je serrés?...

— Ah ! mon Dieu, s'écria Georges cadette, je me rappelle : après les coques des amandes, le domestique a nettoyé la table avec la brosse.

— Ah ! mes pauvres boutons ! s'écria Georges à son tour, descends vite, Bebelle ! descends !

Bebelle était déjà au bas de l'escalier. Cinq minutes après elle rentrait avec le second bouton : elle l'avait retrouvé dans le ruisseau.

— Ma chère amie, dit-elle à sa sœur, nous sommes trop heureuses ! Fais dire une messe, ou sans cela il nous arrivera quelque grand malheur.

Nous avons parlé de la malpropreté d'Harel ; elle était de notoriété publique, et lui-même, se prenant une espèce d'orgueil, homme de paradoxe, il s'amusait à faire des amplifications sur cette triste supériorité.

Quand il voyait Georges coucher sur son canapé au milieu de [illegible] bien peignés, bien lavés, avec leur collier de [illegible] au cou, il soupirait d'ambition.

Car Harel avait une ambition qu'il avait manifestée bien souvent, et qui n'avait jamais été satisfaite : c'était d'avoir un cochon !

A [illegible] saint Antoine était le plus heureux des saints et il [illegible] lui prit de se retirer au désert, si la Providence [illegible] accorder le même compagnon.

La fête d'Harel approchait ; nous tous, les dîneurs, Georges et moi, [illegible] les goûts d'Harel, nous achetâmes, moyennant vingt-deux livres tournois, un cochon de trois à quatre mois, [illegible] couronne de diamants sur la tête, un [illegible] de perles aux pattes [illegible] comme une mariée [illegible] au moment [illegible] Harel cette douce surprise.

Aux cris que poussait le nouvel arrivant, Harel abandonna à l'instant même la conversation de Lockroy et de Janin, si [illegible] qu'elle fût, et accourut vers nous.

Le cochon tenait à la patte un compliment qu'il présenta à Harel.

Harel se précipita sur son cochon, — car il devina du premier coup que ce cochon était à lui, — le serra contre son cœur, se frotta le nez à son groin, le fit asseoir près de lui sur la grande chaise de Popol, le maintint sur cette chaise avec une écharpe à Georges, et se mit à le bourrer de toute sorte de friandises.

Le cochon, baptisé séance tenante, reçut d'Harel — qui déclara contracter envers lui les obligations d'un parrain envers son filleul — le nom euphonique de Piaff-Piaff.

Dès le même soir, Harel se retira à son second étage avec Piaff-Piaff, et, comme lui ne s'était préoccupé du coucher de l'animal, Harel s'empara d'une robe de velours à Georges, et lui en fit une litière.

Cela amena, le lendemain, entre Georges et Harel, une grande altercation où, pris pour juges par les parties, nous condamnâmes Harel à payer à Georges deux cents francs d'indemnité sur la recette du soir.

La robe fut envoyée au magasin, et l'on en fit des costumes de page.

Cette amitié d'Harel pour son cochon devint une frénésie. Un jour, Harel m'aborda à la répétition en me disant :

— Vous ne savez pas, mon cher? J'aime tant mon cochon, que je couche avec lui.

— Eh bien, lui répondis-je, je viens de rencontrer votre cochon, qui m'a dit exactement la même chose.

Je crois que c'est le seul mot auquel Harel n'ait rien trouvé à répliquer.

Il en fut de Piaff-Piaff comme de tous les animaux trop aimés : il sentit sa puissance, il en abusa, et les choses finirent, un jour, par mal tourner pour lui.

Piaff-Piaff, bien nourri, bien logé, bien caressé, couchant avec Harel, en était arrivé au poids honorable de cent cinquante livres ; ce qui était — nous en avions fait le calcul — cinquante livres de plus que Janin, trente livres de plus que Lockroy, dix livres de plus que moi, cinquante livres de moins qu'Éric Bernard. Il avait été arrêté, dans un conseil d'où avait été exclu Harel, qu'arrivé au poids de deux cents livres, Piaff-Piaff serait utilisé en boudin et en saucisses.

Malheureusement pour lui, chaque jour, il commettait dans la maison quelque nouveau désordre qui amenait une menace universelle d'avancer l'heure fixée pour son trépas, et, cependant, malgré tous ces méfaits, l'adoration d'Harel pour Piaff-Piaff était tellement connue, que les plus dures résolutions finissaient toujours par tourner à la miséricorde.

Mais, un jour, il arriva que, Piaff-Piaff rôdant à l'entour d'une espèce de cage où se tenait un magnifique faisan que j'avais donné à Tom, le faisan eut l'imprudence d'allonger le cou entre deux barreaux pour pincer un grain de blé, et Piaff-Piaff allongea le groin, et pinça la tête du faisan.

Tom était à quatre pas de là ; il vit se faire le tour, et jeta les hauts cris.

Le faisan décapité n'était plus bon qu'à être rôti.

Tandis que Piaff-Piaff, en s'attaquant à tout le monde, avait eu l'intelligence de respecter les objets appartenant à Tom, Piaff-Piaff, comme nous l'avons dit, avait joui du bénéfice des circonstances atténuantes ; mais cette dernière maladresse commise, il n'y avait point de plaidoyer, si éloquent qu'il fût, qui pût sauver le meurtrier. Georges déclara énergiquement qu'il avait mérité la mort. Personne, pas même Janin, n'osa aller contre le jugement.

Le jugement rendu, on résolut de profiter de l'absence d'Harel pour le mettre à exécution, et, tout chaud, tout bouillant, on envoya chercher le charcutier en le prévenant d'apporter son couteau.

Cinq minutes après, Piaff-Piaff poussait des cris à ameuter tout le quartier.

On gardait la porte de la rue pour écarter Harel, si, par hasard, il revenait en ce moment-là ; seulement, on avait oublié que le jardin possédait une sortie sur le Luxembourg, et qu'Harel pouvait rentrer de ce côté.

Tout à coup, comme Piaff-Piaff donnait ces notes douloureuses qui annoncent l'approche de l'agonie, la porte s'ouvrit, et Harel parut en criant :

— Qu'est-ce qu'on fait à mon pauvre Piaff-Piaff ? qu'est-ce qu'on lui fait ?

— Ma foi, dit Georges, tant pis ! il devenait trop désagréable, ton affreux Piaff-Piaff !

— Ah ! pauvre animal ! pauvre bête ! s'écria Harel, je parie qu'on l'égorge !

Puis, après une pause d'un instant :

— Au moins, dit-il d'un ton paterne, avez-vous recommandé au charcutier de mettre beaucoup d'oignon dans le boudin ?... J'adore l'oignon !

Telle fut l'oraison funèbre de Piaff-Piaff.

CXXXVI

BRIFFAUT, LE CENSEUR ET L'ACADÉMICIEN. — HISTOIRE DE « NINUS II ». — M. DE LOURDOUEIX. — L'IDÉE D'« ANTONY ». — LA PIÈCE, REÇUE AUX FRANÇAIS, EST ARRÊTÉE PAR LA CENSURE. — LE DUC DE CHARTRES. — NÉGOCIATION POUR QU'IL ASSISTE, AVEC SES DEUX FRÈRES, A LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « CHRISTINE ». — LOUET. — UN AUTOGRAPHE DU PRINCE ROYAL

C'était au milieu de ce monde, bien autrement amusant que celui de la Comédie-Française, que m'avaient transportée les répétitions de *Christine*.

De même que pour *Henri III*, tous nos amis peintres étaient à ma disposition. Boulanger avait fait une partie des costumes, Saint-Ève l'autre, lorsque, tout à coup, cette nouvelle nous arriva du ministère :

« La pièce est arrêtée. »

Après *Marion Delorme*, *Christine* ! Décidément, la censure prenait goût.

J'allai au ministère ; ma pièce était entre les mains de M. Briffaut, auteur de *Ninus II*.

L'histoire de *Ninus II* aurait dû, cependant, rendre M. Briffaut indulgent pour les autres.

Ah ! pardon ! vous ne connaissez peut-être pas l'histoire de *Ninus II* ? — Je vais vous la dire.

M. Briffaut avait fait, en 1809 ou 1810, je ne sais sous quel titre, une pièce dont la scène se passait en Espagne.

La censure arrêta cette pièce.

Un ami de M. Briffaut en appela à Napoléon de la décision de ses censeurs. Napoléon lut la pièce ; il y avait des vers à la louange des Espagnols.

— La censure a bien fait, dit-il. Il ne me va point qu'on fasse l'éloge d'un peuple avec lequel je suis en guerre !

— Mais, sire, que voulez-vous que devienne l'auteur ? demanda humblement et piteusement l'ami. Il n'a composé et ne composera probablement jamais que cette pièce-là dans toute sa vie ; il comptait sur elle pour arriver à bien des choses... Sire, vous brisez sa carrière !

— Eh bien, qu'au lieu de faire passer son action en Espagne, il la fasse passer en Assyrie, par exemple, et je n'ai plus d'objection ; qu'au lieu de s'appeler Pélage, son héros s'appelle Ninus Ier ou Ninus II, et j'autorise.

Ce n'était pas une pareille condition qui pouvait arrêter M. Briffaut ; d'abord, il appela sa pièce *Ninus II* ; puis, partout où il y avait *Espagnols*, il mit *Assyriens* ; partout où il y avait *Burgos*, il mit *Babylone* ; cela le gêna un peu pour les rimes, mais pour les rimes seulement ; — et la pièce fut autorisée, et la pièce fut jouée, et, à cause du tour de force, sans doute, M. Briffaut fut nommé académicien.

C'était, au reste, un excellent homme que M. Briffaut, pas trop fier de n'avoir rien fait, avantage qui rend tant de confrères insolents.

Nous discutâmes longtemps, non pas les défauts littéraires, mais les défauts politiques de la malheureuse *Christine*. Elle en était hérissée, à ce qu'il paraît ; la pauvre censure, qui a les doigts si délicats, ne savait vraiment par où la prendre.

Il y avait surtout ce vers, que Christine dit à propos de sa couronne :

> C'est un hochet royal trouvé dans mon berceau !

qui semblait à ces messieurs une énormité. Par ce vers, j'attaquais la légitimité, le droit divin, la succession ! Il est incroyable la quantité de choses que j'attaquais par ce vers ! Un instant je crus avoir, sans m'en douter, écrit ma pièce dans cette belle langue turque dont Molière nous donne un échantillon dans *le Bourgeois gentilhomme*, et qui dit tant de choses en si peu de mots.

Il y avait encore l'envoi de cette couronne à Cromwell, qui était une chose bien dangereuse pour la monarchie ! J'avais beau dire que le fait était vrai ; que Christine avait, en réalité, envoyé cette couronne au protecteur, lequel l'avait fait fondre. Rappeler au genre humain qui paraissait avoir oublié l'aventure, que cela avait existé, semblait une chose subversive et incendiaire.

Il est vrai que la manière dont M. Briffaut avait traité l'histoire dans *Ninus II* devait assez peu le préoccuper des questions historiques.

En somme, malgré mes conférences avec M. Briffaut — conférences que son affabilité rendait d'ailleurs fort tolérables — rien n'avançait, et, comme Harel était pressé, on me décida à faire une démarche vers le chef de la censure, M. de Lourdoueix.

On m'avait invité à me faire recommander à M. de Lourdoueix par une dame de ses amies qui avait tous les ans le prix de vertu, je ne sais plus sous quel nom ; seulement, on prétendait qu'il n'y avait que par cette porte-là qu'on pût le prendre ; mais j'étais, comme Raoul des *Huguenots* le fut depuis, plein de confiance en mon bon droit, et, sans recommandation aucune, je m'aventurai vers les terres australes où je devais découvrir M. de Lourdoueix.

Je ne sais pas si M. de Lourdoueix avait fait *Ninus III* ou *Ninus IV*, s'il était de l'Académie ou simplement candidat ; mais M. de Lourdoueix était loin d'être aussi affable que M. Briffaut.

Notre entrevue fut courte. Après une conversation de cinq minutes aigrelette des deux parts :

— Enfin, monsieur, dit-il, tout ce que vous pourrez ajouter est inutile ; tant que la branche aînée sera sur le trône, et tant que je serai de la censure, votre ouvrage sera suspendu.

— C'est bien, monsieur, répondis-je en le saluant, j'attendrai !

— Monsieur, reprit ironiquement M. de Lourdoueix, le mot a été dit déjà.

— Alors, je le répète.

Et je sortis.

La menace était sérieuse ; je n'avais plus là M. de Martignac, l'homme d'esprit. Le ministère Polignac avait succédé au sien, et je n'avais aucun moyen d'arriver jusqu'au nouveau président du conseil.

J'attendis ; je n'avais pas d'autre arme que la patience, et, en attendant, un jour que je me promenais sur le boulevard, je m'arrêtai tout à coup, me disant à moi-même :

— Un homme qui, surpris par le mari de sa maîtresse, la tuerait en disant qu'elle lui résistait, et qui mourrait sur l'échafaud à la suite de ce meurtre, sauverait l'honneur de cette femme, et expierait son crime.

L'idée d'*Antony* était trouvée ; quant au caractère du héros, je crois avoir dit que le Didier de *Marion Delorme* me l'avait fourni.

Six semaines après, *Antony* était fait.

Je lus la pièce aux Français ; elle n'obtint qu'un médiocre succès de lecture. Je distribuai mes deux rôles entre mademoiselle Mars et Firmin ; mais il était évident qu'ils eussent autant aimé que je choisisse d'autres interprètes.

J'envoyai la pièce à la censure ; elle fut arrêtée comme *Christine*.

Cela me faisait la paire.

Mais, soit qu'il y eût, à cette époque, une certaine pudeur dont la tradition s'est depuis perdue, soit que quelque ami à moi eût agi en dessous, — et j'ai toujours soupçonné l'excellente et spirituelle madame du Cayla de m'avoir rendu ce service, — soit, enfin, qu'Harel eût réellement au ministère l'influence qu'il prétendait y avoir, la pièce de *Christine* nous fut rendue, sans grands changements, dans les premiers jours de mars.

On avait même laissé le fameux vers sur le *hochet royal*, tout incendiaire qu'il était, et l'envoi de la couronne au protecteur, quelle que fût la catastrophe qui pouvait résulter de cette réminiscence historique !

Les répétitions interrompues reprirent donc leur cours.

Cependant, au milieu de toutes mes tribulations, je n'en allais pas moins à la bibliothèque du Palais-Royal, et, à la bibliothèque du Palais-Royal, j'avais fait une nouvelle connaissance.

Cette connaissance était celle de M. le duc de Chartres.

M. le duc de Chartres était, à cette époque, un charmant enfant comme il a été, depuis, un charmant prince ; assez mauvais écolier, quoi qu'en disent ses maîtres ; — et, de crainte que, pour l'honneur du professorat, ils ne me démentent, je citerai tout à l'heure une anecdote à ce sujet.

M. le duc de Chartres était donc, ainsi que je l'ai dit, un charmant enfant de dix-sept ans, et, comme j'en avais vingt-sept, moi, la différence d'âge n'étant pas, entre nous deux, aussi grande qu'elle l'était entre lui et Casimir Delavigne, ou entre lui et Vatout, c'était d'ordinaire à moi qu'il s'adressait.

En outre, mon nom faisait beaucoup de bruit dans ce moment-là ; on me prêtait une foule d'aventures, comme, depuis, on m'a prêté une foule de mots. J'avais des passions africaines, disait-on, et on en appelait à mes cheveux crépus et à mon teint bruni, qui ne pouvaient ni ne voulaient

démentir mon origine tropicale. Tout cela était curieux pour un enfant qui devenait jeune homme, et qui sentait l'art comme nous l'exprimions, ou plutôt comme je l'exprimais, puisque, à cette époque, rien d'Hugo n'avait encore paru, dramatiquement parlant.

Marion ne devait être représenté que le 25 février 1830, et ce commencement de relations dont je parle avait lieu vers la fin de 1829.

M. le duc de Chartres me traitait donc en homme se rapprochant ou plutôt ne s'éloignant pas trop de son âge, et, quand il pouvait s'échapper, venait causer avec moi.

Je dois dire que bientôt la conversation déviait, passant de l'art aux artistes, de la pièce aux acteurs, et qu'il était au moins autant question entre nous de mademoiselle Virginie Bourbier, de mademoiselle Louise Despréaux, de mademoiselle Alexandrine Noblet et de mademoiselle Léontine Fay que d'*Henri III* et de *Christine*.

Mais ces séances n'étaient jamais bien longues; au bout d'un instant, on entendait M. le duc d'Orléans chantant sa messe, ou M. un tel glapissant le nom du duc de Chartres, et le jeune prince, qui, devenu homme, continuait de trembler devant le roi, se sauvait par quelque porte dérobée en balbutiant:

— Oh! monsieur Dumas, ne dites pas que vous m'avez vu!

Quelque temps avant la représentation de *Christine*, il était descendu et m'avait exprimé tout le désir qu'il éprouvait d'assister, avec ses deux jeunes frères, à la représentation de mon second drame; mais il avait peur que la permission ne lui en fût refusée.

Aussi, que venait faire près de moi le pauvre enfant?

Il venait me prier de manifester au duc d'Orléans le désir que ses enfants assistassent à la représentation de ma pièce.

J'étais on ne peut plus disposé à faire cette demande, et, la première fois que je vis Son Altesse, je la risquai.

Le prince fit deux ou trois *hum! hum!* qui indiquaient toute sa défiance à l'endroit de la moralité d'une pièce défendue un instant par la censure; mais je le rassurai de mon mieux, et j'obtins, à force d'instances, que les jeunes princes assisteraient à la représentation.

Au prochain jeudi, je ne manquai pas d'aller à la bibliothèque; je me doutais bien que j'y verrais le duc de Chartres: en effet, il descendit, mais accompagné de M. de Boismilon; cependant, il trouva moyen de passer près de moi, et de me dire à demi-voix:

— Nous y allons! merci...

J'ai promis une anecdote relative à la paresse de M. le duc de Chartres, — paresse qu'on dissimulait fort à son père, et que les prix dont on accable d'ordinaire les jeunes princes ne permettaient pas de soupçonner; — je tiens ma promesse.

En 1835, j'entrepris avec Jadin un voyage en Italie. Notre intention était de faire ce voyage en véritables touristes, c'est-à-dire à pied, à cheval, à mulet, en voiturin, en *corricolo*, en *speronare*, en barque, comme nous pourrions enfin.

Nous résolûmes de sortir de France par ce que l'on appelle la rivière de Gênes; en conséquence, nous prîmes à Hyères une espèce de voiturin qui devait, moyennant cent francs, nous conduire à Nice en passant par le golfe Juan, où nous aurions la faculté de nous arrêter une demi-journée, mon intention étant de prendre, pour le faire graver plus tard, un dessin de la plage où Napoléon avait débarqué en 1815.

De son côté le *vetturino* avait le droit de nous adjoindre quatre personnes, à la condition que ces personnes ne pourraient s'opposer à une première station de cinq à six heures à Cannes, et à une seconde station à Grasse.

Au nombre des voyageurs qui nous accompagnaient était un jeune homme de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, vêtu d'un frac bleu, d'un pantalon de nankin, de bas de couleur et de souliers lacés.

Dans mes *Impressions de voyage*, je lui ai donné le nom de Chaix; dans mes Mémoires, je dois rétablir son véritable nom: il s'appelait Louët.

Pendant un jour et demi, il ne nous adressa point la parole; seulement, notre conversation paraissait l'intéresser énormément; à toutes les drôleries, il souriait, et aux rares choses sérieuses que nous disions, il écoutait sérieusement.

A table, son couvert était toujours à côté des nôtres; à la première couchée, il s'arrangea de manière à n'être séparé de nous que par une cloison.

Arrivés au golfe Juan, nous nous arrêtâmes, et, tandis que Jadin faisait son dessin, je me jetai à l'eau, et me baignai.

Au moment où je me déshabillais Louët s'approcha de moi, et, m'adressant pour la première fois la parole, me demanda la permission de se baigner avec moi.

Je ne distinguai pas, d'abord, dans cette demande tout ce qu'elle avait de religieusement petit, et lui répondis en riant qu'il était parfaitement libre de faire ce qu'il voudrait. Il me remercia de la permission, et prit, dans trois pieds et demi d'eau, le plus raisonnable et le moins mouvementé des bains que j'aie vu prendre; puis, le dessin fait, le bain pris, nous remontâmes en voiture, et, le même jour, nous allâmes coucher à Nice.

Trois de nos compagnons nous avaient déjà quittés, l'un à la hauteur de Draguignan, les deux autres à Grasse. Louët seul nous était resté fidèle jusqu'à Nice, et cela m'étonnait d'autant plus que je l'avais entendu dire aux gens qui l'avaient accompagné à la voiture, et cela au moment de se séparer d'eux, qu'il partait pour Paris.

Or, il fallait que Louët fît une bien large application du proverbe « Tout chemin mène à Rome, » pour se faire illusion à ce point de croire que le chemin de Toulon à Nice le mènerait à Paris.

Cette singularité de notre compagnon de voyage, laquelle singularité nous préoccupait, Jadin et moi, nous fut enfin expliquée par une demande que le vetturino nous fit au nom de Louët, qui n'osait pas nous la faire lui-même.

Louët était, en effet, parti de Toulon pour se rendre à Paris; mais, en route, le charme de notre conversation l'avait tellement séduit, qu'au lieu de venir jusqu'au Luc et de gagner, de là, Draguignan et Castellane, il avait annoncé au vetturino que, n'ayant jamais vu Nice, il pousserait jusque-là.

Arrivant à Nice, il nous faisait demander, comme une grande faveur, de permettre qu'il continuât de voyager avec nous, s'empressant de nous faire savoir que sa compagnie ne nous serait nullement à charge, et qu'il supporterait, quel qu'il fût, le tiers de la dépense; le vetturino ajouta, en manière de parenthèse, que Louët, qu'il connaissait, venait d'hériter d'une trentaine de mille francs; il retournait à Paris avec cet héritage lorsqu'il nous avait rencontrés, et, nous ayant rencontrés, il ne voyait pas un meilleur emploi à donner à une partie de son argent que de le dépenser en notre société.

La demande était faite avec tant de gracieuse instance, Louët paraissait lui-même être un si digne garçon, que nous n'eûmes pas même l'idée de discuter la question. Nous lui fîmes dire que nous acceptions sa compagnie avec le plus grand plaisir; que la dépense, ainsi qu'il le désirait, serait divisée par tiers, et qu'enfin, dès le lendemain, nous lui donnerions un programme de notre voyage, pour qu'il vît si notre itinéraire lui convenait.

Louët nous fit répondre que ce programme lui était tout à fait inutile; qu'il n'avait aucun but arrêté; que c'était nous, et non pas le voyage, qu'il recherchait, et que, du moment où il était riche de notre permission, il irait en Chine s'il nous plaisait d'y aller.

On ne pouvait être plus accommodant.

Louët fit, en effet, le voyage d'Italie avec nous, et se montra, pendant toute la route, excellent compagnon.

J'avais raconté cette histoire dans mes *Impressions de voyage*, me laissant aller à toute cette gaieté de narration qui m'est naturelle, lorsque, en 1838, je vis Jadin entrer chez moi.

— Vous ne savez pas quelle visite vous recevrez demain, me demanda-t-il.

— Non,

— La visite de Louët.

— Ah bah!

Je n'avais pas revu Louët depuis mon retour d'Italie, c'est-à-dire depuis trois ans.

— Oui, continua Jadin, et je suis chargé de vous préparer à cette visite.

— Comment! est-ce qu'il viendrait, par hasard, me demander satisfaction de ce que je l'ai mis dans mes *Impressions de voyage?*

— Non pas, au contraire, il est très satisfait d'y figurer, et il vient réclamer de vous un service.

— Ah! il sera le bienvenu.. Lequel?

— Il se réserve de vous le dire lui-même.

— Bon! Je l'attends.

Louët se présenta chez moi le lendemain. Il était toujours le même bon et naïf garçon; seulement, il me paraissait avoir fait un grand pas dans l'art de la toilette.

— Eh bien, Louët, vous voilà donc! Mais, mon ami, vous avez l'air d'un millionnaire!

— Ah! oui, parce que je suis mieux mis qu'autrefois; et bien, justement, au contraire, je n'ai plus le sou.

— Comment! vous n'avez plus le sou?

— Non. J'ai aventuré ma petite fortune, et je l'ai perdue.

— Entièrement?

— Entièrement.

— Ah! pauvre garçon!

— Aussi, je viens vous demander..

— Quoi?... Ce n'est pas un conseil pour la refaire, n'est-ce pas?

— Non. C'est votre protection.

— Auprès du ministère? demandai-je étonné.

— Non.
— Auprès du roi? demandai-je plus étonné encore.
— Non.
— Auprès du duc d'Orléans?
— Oui!

Je me rembrunis. Cette sainte et respectueuse amitié que j'avais vouée au duc, j'aurais tellement voulu la rendre pure de tout intérêt, afin que lui-même en comprît la réalité par le désintéressement, que, chaque fois qu'on me priait de demander quelque chose au prince royal, on me causait une peine réelle.

— Auprès du duc d'Orléans! répétai-je. Et que voulez-vous donc, mon cher Louet, que je demande pour vous au duc d'Orléans?
— Une petite place.
— Une petite place!

Et je haussai les épaules.

— Il ne vous refusera pas cela, à vous, ajouta Louët.
— Mais si, au contraire, cher ami, il me refusera cela, parce que je serai le premier à lui dire de me le refuser.
— Pourquoi cela?
— Parce que vous n'avez aucun titre, parce que vous ne connaissez pas M. le duc d'Orléans.
— Mais si, j'ai un titre; mais si, je le connais, me dit Louët; j'ai été son camarade de collège.
— A Henri IV?
— A Henri IV.
— Vous êtes sûr?
— Parbleu!
— Il se souviendra de vous?
— J'étais dans la même classe que lui; d'ailleurs, s'il m'avait oublié, j'ai là un petit mot de sa main qui rafraîchirait ses souvenirs.
— Un petit mot de sa main?
— Tenez, voyez plutôt.

Et il me montra, sur un fragment de papier à écolier, trois lignes d'une écriture fine qui contenaient ces mots:

« Mon cher Louët,

« Expliquez-moi depuis Ἀσκρωνὸη jusqu'à ὄλος, je vous serai infiniment obligé.

« DE CHARTRES. »

Je m'emparai du papier avec empressement.

— Oh! mais, lui dis-je, s'il en est ainsi, mon cher Louët, vous êtes sauvé, et je réponds de tout.
— Vous vous chargez de mon affaire, alors?
— Avec le plus grand plaisir.
— Quand verrez-vous le duc?
— Demain matin.
— Et quand pourrai-je revenir?
— Demain, à midi.
— Et j'aurai ma place?
— Je l'espère.
— Ma foi, mon cher monsieur, vous m'aurez rendu là un bien grand service.
— Je vous le rendrai!... Allez, et dormez sur les deux oreilles; vous vous réveillerez, après-demain, avec douze cents francs d'appointements.

Louët sortit sur cette douce promesse, et j'écrivis au prince royal, lui demandant un rendez-vous pour le lendemain matin.

Un quart d'heure après, j'avais mon rendez-vous.

Je logeais, à cette époque, rue de Rivoli, nº 22; mes fenêtres donnaient juste sur celles du duc d'Orléans, et souvent il répondait lui-même par un signe à des demandes du genre de celle que je venais de lui adresser.

Au reste, ces demandes étaient rares; j'attendais toujours que le prince me fît appeler. Je savais avec quelle répugnance le roi et surtout la reine me voyaient aller chez leur fils.

Aussi, le lendemain, quand je me présentai chez le prince:

— Eh! vous voilà! me dit-il; que diable avez-vous donc de si pressé à me demander?
— Ah! monseigneur, une grâce que vous m'accorderez, j'en suis sûr, avec le plus grand plaisir.
— De qui ou de quoi est-il question?
— Je ne sais pourquoi monseigneur s'explique si catégoriquement avec moi; il sait que je ne suis pas puriste.
— N'importe, il est bon de prouver que, quoique prince royal, on a fait ses classes.
— Justement, je viens parler à monseigneur d'un de ses camarades de collège.
— En resterait-il un qui ne fût pas placé? me demanda-t-il.
— Oui, monseigneur, et je l'ai découvert, répondis-je.
— Oh! vous, je ne sais ce que vous ne découvririez pas...
— Dame! monseigneur, quand on a découvert la Méditerranée.
— Eh bien, qu'avez-vous découvert encore?
— Je vous l'ai dit, un camarade de classe à monseigneur.
— Et qui se nomme?

Je tirai le petit papier de ma poche, prêt à l'utiliser à la première occasion.

— Louët, monseigneur.

Le duc jeta un cri.

— Oh! quel cancre! dit-il.

Je le regardai en souriant et en remettant bien ostensiblement mon papier dans ma poche.

— Alors, dis-je, monseigneur, c'est autre chose.
— Comment! c'est autre chose?
— Oui, je n'ai plus rien à demander à Votre Altesse.
— Pourquoi cela?
— Dame!...
— Voyons, quel est ce papier que vous remettez dans votre poche, et que vous mourez d'envie de me montrer?
— J'en meurs d'envie, c'est vrai, monseigneur.
— Eh bien, montrez-le moi, alors!
— Je n'ose pas.
— Donnez donc!

Je tendis la main vers le prince, et, le plus humblement possible, je lui remis le papier.

— Bon! me dit-il, c'est quelque machine infernale.
— Lisez, monseigneur.

Le prince jeta les yeux sur le petit chiffon de papier, et rougit jusqu'aux oreilles.

Il rougissait très facilement, et, en supposant que ce soit un défaut, ce défaut lui était commun avec le duc de Nemours et le duc d'Aumale.

— Ah! ah! fit-il après avoir lu.

Puis, me regardant:

— Eh bien, qu'est-ce que cela prouve? dit-il. Que j'étais encore plus cancre que lui.
— Monseigneur ne fera-t-il pas quelque chose pour son supérieur, alors?
— Que désirez-vous que je fasse?

Et il s'approchait tout doucement de la cheminée, roulant le petit papier dans ses doigts.

— Dame! monseigneur le placera, j'espère bien.
— Où?
— Près de lui.
— En quelle qualité?
— Mais ne fût-ce que comme futur professeur de ses enfants: il leur expliquera depuis Ἀσκρωνὸη jusqu'à ὄλος.
— Non, dit-il, mais j'ai une idée.
— Pardieu! cela ne m'étonne pas.

Le prince se mit à rire.

— Croyez-vous qu'il veuille apprendre l'allemand?
— Il apprendra tout ce que voudra monseigneur.
— Eh bien, j'en fais un secrétaire adjoint de madame la duchesse d'Orléans; quand il saura l'allemand, il traduira les lettres qu'elle recevra d'Allemagne... Voilà la seule place que j'aie à lui donner.
— Et les appointements courront?...
— De demain; dites-lui de se présenter chez Asseline.
— Merci pour lui et pour moi, monseigneur.

Et il s'approchait de plus en plus de la cheminée, roulant toujours son petit papier entre ses doigts.

Enfin, il allongea le bras vers la flamme du foyer; mais je m'avançai vers la cheminée, et, étendant la main entre le papier et la flamme:

— Pardon, monseigneur, lui dis-je.
— Quoi, pardon?
— Ce petit papier...
— Eh bien?
— C'est mon courtage.
— Qu'en ferez-vous?
— Je le ferai encadrer.
— Oh! vous en êtes bien capable!... Laissez-moi le brûler.
— Monseigneur, je le cacherai dans un portefeuille, et ne le montrerai qu'une fois par semaine.
— Vous me le promettez?
— Parole d'honneur!
— En ce cas, prenez; et, comme vous avez hâte de me quitter pour annoncer la bonne nouvelle à votre protégé, allez-vous-en.
— Oh! monseigneur n'aura pas besoin de me donner deux fois mon congé.
— Allez! allez!

Il me fit signe de la main, et je sortis.

Pauvre prince! j'ai bien des anecdotes de ce genre-là à raconter sur lui, et je les raconterai, je l'espère bien.

C'était par la bonté de son cœur, c'était par la loyauté de son patriotisme qu'il avait conquis cette popularité dont il jouissait.

Aussi, quand il mourut, j'écrivis ces mots prophétiques:

« Dieu vient de supprimer le seul obstacle qui existât entre la monarchie et la république. »

Et c'est pour cela que vous êtes mort, monseigneur: c'est que vous étiez un obstacle, et que la république était une nécessité.

CXXXVII

PREMIÈRE REPRÉSENTATION D'*HERNANI*. — LE VIEIL AS DE PIQUE. — PARODIES. — D'OÙ DATE L'HISTOIRE DE CABRION ET DE PIPELET. — EUGÈNE SUE ET DESMARES. — SOULIÉ ME REVIENT. — IL M'OFFRE SES CINQUANTE OUVRIERS EN GUISE DE CLAQUEURS. — PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE *CHRISTINE*. — SOUPER CHEZ MOI. — HUGO ET DE VIGNY CORRIGENT LES VERS « EMPOIGNÉS ».

Hernani avait été rendu à Hugo presque sans examen ; on n'avait pas eu le temps de nous le relire, Taylor tenant à monter l'ouvrage avant son départ pour l'Égypte.

Nous fûmes invités à entendre la lecture au comité, qui était en même temps la lecture aux acteurs, la pièce étant reçue d'avance.

Cette lecture fit un immense effet : pourtant, je préférais, et je préfère encore *Marion Delorme*.

A deux heures, le jour de la représentation, nous étions dans la salle.

Nous comprenions bien que la victoire remportée par de Vigny était une victoire sans portée. Ce n'était pas de Shakspeare, de Gœthe et de Schiller que les gens sensés doutaient, c'était de nous.

Nous demandions un théâtre national, original, français, et non pas grec, anglais ou allemand : c'était à nous de le faire.

Bon ou mauvais, *Henri III*, du moins, était une pièce originale tirée de nos chroniques, dans laquelle on retrouvait peut-être des souvenirs des autres théâtres, mais qui n'en imitait aucun.

Marion Delorme, qu'on n'avait pas pu obtenir de la censure, et *Hernani*, qu'on allait représenter, étaient des pièces du même genre.

Seulement, *Henri III* était un ouvrage plus fort par le fond, et *Hernani* et *Marion Delorme* des ouvrages plus remarquables par la forme.

Malheureusement, les Comédiens-Français étaient roidis dans certaines habitudes ; il était impossible, en général, de les faire passer du tragique au comique, sans qu'ils fissent quelque terrible faute d'intention et même d'intonation : nous avons raconté l'anecdote de Michelot et des quatre vers relatifs à l'armoire.

Il faut dire aussi que souvent, chez Hugo, le comique et le tragique se touchent sans nuances intermédiaires, ce qui rend l'interprétation de sa pensée plus difficile que si, entre la familiarité et la grandeur, il se donnait la peine d'établir une gamme ascendante ou descendante.

La langue anglaise rythmée, scandée, divisée par brèves et par longues, a un grand avantage sur la nôtre, et cet avantage, Shakspeare l'a largement exploité ; ses pièces, en général, sont écrites en trois langages : en prose, en vers blancs et en vers rimés.

Les gens du peuple ou de condition inférieure parlent en prose, les personnages intermédiaires parlent en vers blancs, les princes et les rois parlent en vers rimés.

En outre, si les idées s'élèvent dans la bouche de l'homme de condition inférieure, Shakspeare met à sa disposition les deux modes restants d'exprimer sa pensée ; si les idées s'abaissent dans la bouche d'un roi ou d'un prince, il sera libre de se rapprocher, pour ne pas nuire à l'expression, du langage de la bourgeoisie et même du langage du peuple.

Mais, comme le public qui nous écoutait ignorait toutes ces choses, ou était indifférent à toutes ces distinctions, on venait pour applaudir ou pour siffler ; on applaudissait ou l'on sifflait, voilà tout.

La première représentation d'*Hernani* a laissé un souvenir acharné dans les annales du théâtre. La suspension de *Marion Delorme*, le bruit qui se faisait autour d'*Hernani*, avaient violemment excité la curiosité publique, et l'on s'attendait à une soirée orageuse.

On attaquait sans avoir entendu, on défendait sans avoir compris.

Au moment où, dans l'apostrophe de Ruy Gomez que celui-ci adresse à Charles V, il s'écrie :

« Vieillard stupide ! il l'aime ! »

M. Parseval de Grandmaison, qui avait l'oreille un peu dure, entendit « Vieil as de pique, il l'aime ! » et, dans sa naïve indignation, il ne put retenir un cri :

— Ah ! pour cette fois, dit-il, c'est trop fort !

— Qu'est-ce qui est trop fort, monsieur ? qu'est-ce qui est trop fort ? demanda *mon ami* Lassailly, qui était à sa gauche, et qui avait bien entendu ce qu'avait dit M. Parseval de Grandmaison, mais non ce qu'avait dit Firmin.

— Je dis, monsieur, reprit l'académicien, je dis qu'il est trop fort d'appeler un vieillard respectable comme l'est Ruy Gomez de Silva, « vieil as de pique ! »

— Comment ! c'est trop fort ?

— Oui, vous direz tout ce que vous voudrez, ce n'est pas bien, surtout de la part d'un jeune homme comme Hernani.

— Monsieur, répondit Lassailly, il en a le droit, les cartes étaient inventées... Les cartes ont été inventées sous Charles VI, monsieur l'académicien ! si vous ne savez pas cela, je vous l'apprends, moi... Bravo pour le vieil as de pique ! bravo Firmin ! bravo Hugo ! Ah !..

Vous comprenez qu'il n'y avait rien à répondre à des gens qui attaquaient et qui défendaient de cette façon-là.

Hernani eut un grand succès, mais plus matériellement contesté que celui d'*Henri III*.

Et c'est tout simple, les beautés de forme et les beautés de style sont les moins senties du vulgaire, et ce sont les beautés familières à Hugo. En revanche, ces beautés, étant tout artistiques, avaient une grande influence sur nous, et sur moi en particulier.

Hernani eut tous les honneurs du triomphe : il fut outrageusement attaqué, et défendu avec rage : il eut sa parodie, parodie très spirituelle, contre les habitudes reçues, et qui avait pour titre : *Arnali, ou la Contrainte par cor*, pièce française traduite du goth.

A propos de parodie, constatons un fait historique dont la date pourrait s'égarer dans la nuit des temps, si nous ne la consignions point ici.

L'histoire — car c'est une histoire — de Cabrion et de M. Pipelet remonte au mois de mars 1829.

Voici à quelle occasion s'accomplit cet événement qui donna, alors, tant d'inquiétudes aux portiers parisiens, que, depuis ce temps, ils en sont devenus mélancoliques !

Henri III, destiné d'avance à un grand succès ou tout au moins à un grand bruit, devait avoir sa parodie ; pour faciliter l'exécution de cette œuvre importante, j'avais d'avance communiqué mon manuscrit à de Leuven et à Rousseau ; puis, sur leur demande, j'avais collaboré de mon mieux à la pièce, qui reçut le titre du *Roi Dagobert et sa Cour*.

Mais ce titre parut à la censure irrévérencieux à l'égard du *descendant* de Dagobert.

Par le descendant de Dagobert, cette honorable compagnie, qui porte pour armes des oiseaux de sable sur champ d'argent, entendait Sa Majesté Charles X.

Elle confondait descendant avec successeur, mais, on le sait, messieurs du comité d'examen n'y regardent point de si près.

Nous changeâmes le titre, et nous prîmes celui de *la Cour du roi Pétaud*, titre auquel la censure ne trouva aucun inconvénient.

Comme si personne ne descendait du roi Pétaud !

Ce fut donc sous ce titre que fut jouée, au Vaudeville, la parodie d'*Henri III et sa Cour*.

Cette parodie parodiait la pièce scène par scène.

Or, à la fin du quatrième acte, la scène d'adieu de Saint-Mégrin à son domestique était parodiée par une scène entre le héros de la parodie — j'ai eu le malheur d'oublier son nom — et son portier.

Dans cette scène très tendre, très touchante, très sentimentale, le héros demandait au portier une mèche de ses cheveux, sur l'air *Donnez donc, mes chers amours !* fort en vogue à cette époque-là, et tout à fait approprié à la situation.

Le soir de la représentation, tout le monde sortit en chantant le refrain de l'air, et les paroles de la chanson.

Trois ou quatre jours après, nous dînâmes chez Véfour, de Leuven, Eugène Sue, Desforges, Desmares, Rousseau, quelques autres et moi.

A la fin du dîner, qui avait été fort gai, et où le fameux refrain :

> Portier, je veux
> De tes cheveux !

avait été chanté en chœur, Eugène Sue et Desmares résolurent de donner une réalité à ce rêve de notre imagination, et, entrant dans la maison n° 5 de la rue de la Chaussée-d'Antin, dont Eugène Sue connaissait le concierge de nom, ils demandèrent au brave sil ne se nommait pas M. Pipelet.

Celui-ci répondit affirmativement.

Alors, au nom d'une princesse polonaise qui l'avait vu,

et qui était devenue amoureuse de lui, ils lui demandèrent avec tant d'instances une boucle de ses cheveux, que pour se débarrasser d'eux, le pauvre Pipelet finit par la leur donner.

Du moment qu'il eut commis cette faiblesse, Pipelet fut un homme perdu. Le même soir, trois autres demandes lui furent adressées de la part d'une princesse russe, d'une baronne allemande et d'une marquise italienne, et, à chaque fois que cette demande lui était adressée, un chœur invisible chantait sous la grande porte :

Portier, je veux
De tes cheveux !

Le lendemain, la plaisanterie continua ; nous envoyâmes les gens de notre connaissance demander des cheveux à maître Pipelet, qui ne tirait plus le cordon qu'avec angoisses, et qui — mais inutilement — avait enlevé de sa porte l'écriteau sacramentel :

Parlez au portier.

Le dimanche suivant, Eugène Sue et Desmares résolurent de donner au pauvre diable une sérénade en grand ; ils entrèrent dans la cour à cheval, et, chacun une guitare à la main, ils se mirent à chanter l'air persécuteur. Mais, nous l'avons dit, c'était un dimanche ; les maîtres étaient à la campagne ; le portier, se doutant qu'on chercherait à empoisonner son jour dominical comme les autres, et qu'il n'aurait pas même, ce jour-là, le repos que Dieu s'était accordé à lui-même, avait prévenu tous les domestiques de la maison. Il se glissa derrière les chanteurs, ferma la porte de la rue, fit un signal convenu d'avance, et sur lequel cinq ou six domestiques accoururent à son aide, et les troubadours, forcés de convertir en armes défensives leurs instruments de musique, ne sortirent de là que le manche de leur guitare à la main.

Des détails de ce combat, qui dut être terrible, personne n'en sut jamais rien, les combattants les ayant gardés pour eux ; mais on sut qu'il avait eu lieu, et, dès lors, le portier de la rue de la Chaussée-d'Antin fut mis au ban de la littérature.

A partir de ce moment, la vie du pauvre homme devint un enfer anticipé : on ne respecta plus même le repos de la nuit : tout littérateur attardé dût faire le serment de revenir à son domicile par la rue de la Chaussée-d'Antin, ce domicile fût-il à la barrière du Maine.

Cette persécution dura plus de trois mois.

Au bout de ce temps, comme un nouveau visage se présentait pour faire la demande accoutumée, la femme Pipelet, tout en pleurs, se présenta au vasistas, et annonça que son mari, succombant à l'obsession, venait d'être conduit à l'hôpital sous le coup d'une fièvre cérébrale.

Le malheureux avait le délire, et, dans son délire, ne cessait de répéter avec rage le refrain infernal qui lui coûtait la raison et la santé.

Voilà la vérité sur cette grande persécution des Pipelets, qui a fait tant de bruit pendant les années 1829 et 1830.

Revenons à *Christine*.

La pièce, rendue par la censure, était répétée avec acharnement. Le romantisme, qui s'était emparé du Théâtre-Français, venait de franchir la Seine, avait tourné l'Académie comme une de ces forteresses que les grands généraux dédaignent d'attaquer dans les guerres d'invasion, et menaçait d'emporter l'Odéon d'assaut.

Cela faisait révolution au quartier Latin.

Harel, pour donner, du reste, plus de solennité à la prochaine représentation, faisait des *relâches* multipliés, ce qui était, à cette époque, un moyen de publicité, une façon de réclame encore inconnue.

Le matin de la répétition générale, je reçus un mot de Soulié ; c'était — à part la petite correspondance qu'on a lue, et l'envoi des places pour *Roméo et Juliette*, — le seul signe de vie qu'il m'eût donné depuis un an.

Soulié me demandait un laissez-passer pour cette répétition.

Je m'empressai d'envoyer ce laissez-passer pour lui et les personnes qui voudraient l'accompagner.

Le soir, la répétition eut lieu.

Les répétitions générales de cette époque, ç'étaient des représentations réelles. Les amis n'étaient pas encore blasés ; le succès ne les avait pas encore rendus indifférents ou jaloux ; il semblait qu'il y eût un intérêt général à la réussite de quelques-uns. La cause que nous défendions était celle de tous les inconnus espérant se faire connaître ; de l'influence acquise par nous, ils prendraient une bonne part pour faire leur route plus sûre et meilleure. L'égoïsme les faisait dévoués.

La répétition générale de *Christine* eut donc un succès d'enthousiasme.

Après le troisième acte, je sortis de l'orchestre, et j'allai donner ce laissez-passer à Soulié.

Soulié était au foyer ; il me tendit les bras.

Je l'embrassai avec une effusion profonde. Il m'en coûtait d'être en brouille avec un homme que j'aimais et dont, plus que les autres, parce que mieux que les autres je m'en rendais compte, j'admirais le talent.

— Allons, me dit-il, décidément, tu as eu raison de faire ta *Christine* seul. C'est une admirable chose dont certaines parties pèchent par l'exécution seulement ; mais l'exécution s'apprend. Tu feras un jour tout le théâtre ; et, alors, nous serons, nous autres, tes humbles serviteurs.

— Allons, lui répondis-je, tu es fou !

— Non pas, je parle comme je pense, sur l'honneur. Te dire que cela me fait un énorme plaisir, ce serait aller trop loin, tu ne me croirais pas ; mais enfin, c'est ainsi.

Je le remerciai.

— Voyons, me dit-il, causons sérieusement. Tu sais qu'il y a une cabale organisée contre ta pièce, et qu'on doit, demain soir, te secouer d'importance.

— Ah ! je m'en doutais bien.

— Te reste-t-il cinquante parterres?

— Oui.

— Donne-les-moi ; je viendrai avec tous mes ouvriers de la scierie mécanique, et nous te soutiendrons cela, sois tranquille !

Je lui donnai, sans compter, un paquet de billets ; puis, comme on m'attendait sur la scène, je l'embrassai de nouveau, et nous nous quittâmes.

Je crois qu'il y avait quelque chose de cette fraternité et de cette confiance que l'on cherche vainement au théâtre, chez cet homme qui, sifflé, trois ou quatre mois auparavant, dans la même salle et sous le même titre, demandait cinquante places à son rival, pour soutenir une pièce dont le succès devait d'autant mieux faire ressortir la chute de la sienne, et chez ce rival qui, à pleines mains, à l'instant même, lui donnait, sans concevoir un seul doute, sans éprouver la moindre crainte, une masse de billets suffisant à faire tomber la meilleure pièce, si les billets étaient distribués en de mauvaises mains.

Nous étions peut-être ridicules, mais, à coup sûr, nous étions bons.

Aucun retard n'ayant été regardé comme nécessaire, la pièce passa le lendemain.

Frédéric ne m'avait pas menti ; on avait organisé — qui cela? je ne m'en doute même pas, — on avait organisé, ou peut-être même, sans autre agglutinatif que la haine qu'on nous portait, s'était organisée toute seule la plus rude cabale qu'on eût jamais vue. Comme d'habitude, j'assistais à ma première représentation dans une loge ; je ne perdis donc rien des incidents de cette terrible bataille qui dura sept heures, et dans laquelle, dix fois terrassée, la pièce se releva toujours, et finit, à deux heures du matin, par mettre le public, haletant, épouvanté, terrifié, sous son genou.

Oh ! je le dis, avec un enthousiasme qui n'a rien perdu de sa force par ces vingt-cinq ans de guerre, et malgré mes cinquante succès, c'est une grande et magnifique lutte que celle du génie de l'homme contre la volonté mauvaise du public, la vulgarité des assistants, la haine des ennemis ! Il y a une satisfaction immense à sentir, aux endroits dramatiques, l'opposition plier sur les jarrets, et, lentement renversée en arrière, toucher la terre de sa tête vaincue ! Oh ! comme la victoire donnerait de l'orgueil, si, au contraire, chez les bons esprits, elle ne guérissait pas de la vanité !

Il est impossible de rendre, après le monologue de Sentinelli à la fenêtre sifflé, il est impossible de rendre l'effet de l'arrestation de Monaldeschi ; toute la salle éclata rugissante d'applaudissements, et, quand, au cinquième acte, Monaldeschi, sauvé par l'amour de Christine, envoya la bague empoisonnée à Paula, il y eut des cris de fureur contre le lâche assassin, lesquels se convertirent en bravos frénétiques, quand on le vit, blessé déjà, sanglant, se traînant bas, et rampant aux pieds de la reine, qui, malgré ses supplications et ses prières, prononça ce vers, jugé *impossible* par Picard :

Eh bien, j'en ai pitié, mon père... Qu'on l'achève !

Cette fois, la salle était vaincue, le succès décidé.

L'épilogue, calme, froid, grandiose, espèce de souterrain gigantesque aux dalles humides et aux voûtes sombres où j'enterrais les cadavres de mes personnages, nuisit à ce succès. Ces coupables à cheveux blancs, au cœur éteint, se retrouvant, après trente ans, l'un sans haine, l'autre sans amour, s'étonnant ensemble et demandant ensemble pardon du crime qu'ils avaient commis, présentaient une suite de scènes plus philosophiques et plus religieuses que dramatiques.

Vis-à-vis de moi-même, je reconnus que je m'étais trompé ; il y avait eu erreur, il y eut pénitence : je coupai l'épilogue, c'est-à-dire le morceau qui, quoique loin d'être irrép[illegible] comme style, était, sous ce rapport, le meilleur [illegible] l'ouvrage.

Il [illegible] nous de dire que le reste, pastiche d'une langue [illegible] n'avais à peine à cette époque, n'était pas bien fort.

Je n'avais pas perdu de vue Soulié pendant la représentation : lui et ses cinquante hommes étaient là.

Un masque sur le visage, je n'eusse pas osé faire pour le succès de ma propre pièce ce qu'il faisait, lui !

O cher cœur d'ami ! chère âme loyale ! peu t'ont connu, peu t'ont apprécié ; mais, moi qui t'ai connu, moi qui t'ai apprécié, de ton vivant, je t'ai défendu ; après ta mort, je te glorifie !...

En somme, tout le monde sortait du théâtre sans qu'une seule personne pût dire si *Christine* était une chute ou un succès.

Un souper attendait chez moi ceux de nos amis qui voulaient y venir souper. Nous rentrâmes, sinon joyeux de la victoire, au moins tout échauffés par le combat.

Nous étions vingt-cinq, à peu près :

Hugo, de Vigny, Paul Lacroix, Boulanger, Achille Comte, Planche — Planche lui-même, que le chien de la haine n'avait pas encore mordu, et qui n'avait que des dispositions à devenir enragé plus tard, — Cordelier-Delanoue, Théodore Villenave... que sais-je, moi ? toute cette bruyante troupe pleine de jeunesse, de vie, d'action, qui nous entourait à cette époque ; tous les volontaires de cette grande guerre d'invasion qui n'était pas si terrible qu'elle s'annonçait, et qui au bout du compte, ne menaçait de prendre Vienne que pour obtenir les frontières du Rhin.

Et, ici, écoutez ce qui se passa ; ce que je vais raconter, c'est presque le pendant de l'épisode de Soulié ; c'est, j'en réponds, une chose inouïe dans les fastes de la littérature.

Il y avait à changer, dans ma pièce, une centaine de vers *empoignés* à la première représentation, pour me servir du terme vulgaire mais expressif ; ils allaient être signalés à la malveillance et ne manqueraient pas d'être empoignés de nouveau à la seconde représentation : il y avait, en outre, une douzaine de coupures qui demandaient à être faites et pansées par des mains habiles et presque paternelles ; il fallait qu'elles fussent faites à l'instant même, pendant la nuit, afin que le manuscrit fût renvoyé le lendemain matin, et que les raccords fussent faits à midi, pour que la pièce pût être jouée le soir.

La chose m'était impossible, à moi qui avais vingt-cinq convives à nourrir et à abreuver.

Hugo et de Vigny prirent le manuscrit, m'invitèrent à ne m'inquiéter de rien, s'enfermèrent dans un cabinet, et, tandis que nous autres, nous mangions, buvions, chantions, ils travaillèrent... Ils travaillèrent quatre heures de suite avec la même conscience qu'ils eussent mise à travailler pour eux, et, quand ils sortirent au jour, nous trouvant tous couchés et endormis, ils lassèrent le manuscrit, prêt à la représentation, sur la cheminée, et, sans réveiller personne, ils s'en allèrent, ces deux rivaux, bras dessus, bras dessous, comme deux frères !

Te rappelles-tu cela, Hugo ?

Vous rappelez-vous cela, de Vigny ?

Nous fûmes tirés de notre léthargie, le lendemain matin, par le libraire Barba, qui venait m'offrir douze mille francs du manuscrit de *Christine*, c'est-à-dire le double de ce que j'avais vendu *Henri III*.

Décidément, c'était un succès !

CXXXVIII

UN FIACRE QUI PASSE. — MADAME DORVAL DANS « L'INCENDIAIRE ». — DEUX ARTISTES. — LE DUC D'ORLÉANS DEMANDE POUR MOI LA CROIX D'HONNEUR. — SA RECOMMANDATION RESTE SANS EFFET. — M. EMPIS. — LE SALON DE MADAME LAFOND. — MON COSTUME D'ARNAUTE. — MADAME MALIBRAN. — FRÈRES ET SŒURS EN ART.

Le lendemain de la première représentation, ou plutôt le soir de la seconde, à une heure du matin, je traversais la place de l'Odéon, passant de la lumière de la salle à l'obscurité de la rue, du bruit des applaudissements d'une salle comble au silence d'un carrefour vide, de l'enivrement à la réflexion, de la réalité au rêve, lorsqu'une tête de femme sortit de la portière d'un fiacre en criant mon nom.

Je me retournai ; le fiacre s'arrêta ; j'ouvris la portière.

— C'est vous qui êtes M. Dumas? me dit la personne qui était dans le fiacre.

— Oui, madame.

— Eh bien, montez ici, et embrassez-moi... Ah ! vous avez un fier talent, et vous faites un peu bien les femmes !

Je me mis à rire, et j'embrassai celle qui me parlait ainsi.

Celle qui me parlait ainsi, c'était Dorval ; Dorval, à qui j'aurais pu renvoyer ses propres paroles : « Vous avez un fier talent, et vous faites un peu bien les femmes ! »

C'est que, depuis le jour où nous lui avons vu jouer Malvina, du *Vampire*, Dorval, de son côté, avait énormément grandi.

C'était dans *l'Incendiaire*, surtout, qu'elle avait été magnifique.

Celui ou celle qui lit ces lignes ne sait probablement pas aujourd'hui ce que c'est que *l'Incendiaire* ; je ne me rappelle moi-même qu'un rôle de prêtre très bien joué par Bocage, et une scène de confession où Dorval était sublime.

Figurez-vous une jeune fille à laquelle on a mis une torche à la main — comment ? par quel moyen ? je ne m'en souviens plus ; peu importe, d'ailleurs ! il y a vingt-deux ou vingt-trois ans de cela : j'ai oublié le drame, et, je le répète je ne vois plus que l'artiste. — Elle jouait à genoux cette scène de confession dont je parle et qui durait un quart d'heure : pendant ce quart d'heure, on ne respirait pas, ou l'on ne respirait qu'en pleurant.

Un soir, madame Dorval fut plus belle, plus tendre, plus pathétique qu'elle n'avait jamais été.

Pourquoi cela ? Je vais vous le dire.

Vous avez vu des Ruysdaël et des Hobbéma, n'est-ce pas ? vous vous souvenez comment parfois un rayon de soleil s'égare dans leurs paysages, fait lumineux un coin de ciel gris, fait transparente cette atmosphère brumeuse où de grands bœufs pâturent dans de hautes herbes ? Eh bien, écoutez ceci : quand l'artiste est fatigué, qu'il a joué dix fois, vingt fois, cinquante fois de suite le même rôle, peu à peu l'inspiration s'éteint, le génie s'endort, l'émotion s'émousse ; le ciel de l'acteur devient gris, son atmosphère brumeuse ; il cherche ce rayon de soleil qui réveille la toile d'Hobbéma ou de Ruysdaël. Ce rayon de soleil, c'est un spectateur ami, un artiste de talent accoudé au balcon ; c'est quelque tête pensive dont les yeux brillent dans la pénombre d'une loge. Alors, la communication s'établit entre la salle et le théâtre, la commotion électrique se fait sentir, et, grâce à elle, l'acteur ou l'actrice remonte aux jours des premières représentations ; toutes ces cordes qui se sont endormies peu à peu se réveillent, et tout à coup, pleurent, gémissent, se lamentent plus vibrantes que jamais ; le public bat des mains, crie bravo, croit que c'est pour lui que l'actrice fait ces prodiges. Pauvre public ! c'est pour une âme que tu ne soupçonnes pas, tous ces efforts, tous ces cris, toutes ces larmes ! seulement, tu en profites comme d'une rosée, comme d'une lumière, comme d'une flamme. Cette rosée, d'ailleurs, que t'importe qui la verse, cette lumière qui la répand, cette flamme qui l'allume, puisque, à cette rosée, à cette lumière, à cette flamme, tu te rafraîchis, tu t'éclaires, tu te réchauffes !

Eh bien, un soir, Dorval avait été sublime ; — pour qui ? elle n'en savait rien ; — pour une femme qui l'avait tenue trois heures palpitante sous son regard d'aigle ; pendant trois heures, toute la salle avait disparu aux yeux de Dorval : c'était pour cette femme qu'elle avait pleuré, parlé, vécu, agi enfin ; et, quand cette femme avait applaudi, quand cette femme avait crié bravo, l'actrice avait été payée de sa peine, récompensée de sa fatigue, indemnisée de son génie !

Elle s'était dit : « Je suis contente, puisqu'elle l'est. »

Puis la toile s'était abaissée, et haletante, brisée mourante, comme la pythie qu'on enlève au trépied, Dorval était remontée à sa loge, et, de triomphatrice devenue victime, elle était tombée presque évanouie sur un sofa.

Tout à coup, la porte de sa loge s'ouvrit, et l'inconnue parut sur le seuil.

Dorval tressaillit, s'élança, lui prit les deux mains comme à une amie.

Les deux femmes se regardèrent un instant, souriant en silence, et des larmes dans les yeux.

— Excusez-moi, madame, dit enfin l'inconnue avec une voix d'une incroyable douceur ; mais je n'ai pas voulu rentrer chez moi sans vous dire la joie, l'émotion, le bonheur que je vous dois. Oh ! c'est admirable, voyez-vous, c'est merveilleux, c'est sublime !

Dorval la regardait, la remerciait des yeux, de la tête, et surtout de ce mouvement d'épaules qui n'appartenait qu'à elle, et, cela, tout en interrogeant sa physionomie, tout en demandant à chaque muscle de son visage : Mais qui donc êtes-vous, madame ? qui êtes-vous ?

L'inconnue devina sa pensée, et, avec cette voix dont la

uavité ne peut être comprise que de ceux-là seuls qui ont onnu cette merveilleuse sirène :

— Je suis madame Malibran, dit-elle.

Dorval jeta un cri, etendit la main vers la seule gravure ui ornait sa loge.

C'était le portrait de madame Malibran dans Desdemona.

A partir de ce moment, madame Dorval avait une des deux hoses qui lui avaient manqué jusque-là pour devenir une emme du plus haut mérite : une amie pleine de vérité, mais, n même temps, pleine de distinction ; cette amie, madame Malibran venait la lui offrir.

Maintenant qu'elle avait la part de l'amitié, restait à la rovidence à lui faire celle de l'amour.

Après avoir joué Adèle d'Hervey et Marion Delorme, ma-

Madame Malibran.

lame Dorval joua Ketty Bell. Ce dernier rôle joué, elle était ne femme accomplie, une actrice parfaite.

L'exclamation de madame Dorval quand elle m'arrêta près le l'Odéon, cette consanguinité artistique, qu'elle scellait ranchement par un baiser fraternel, me rendirent bien heu-eux ! Pour que l'orgueil soit satisfait, il faut que l'éloge ienne de plus haut, ou tout au moins d'aussi haut que ce-ui qui le reçoit.

Ce qui vient d'en haut est de l'ambroisie ; ce qui vient d'en as n'est que de l'encens.

Un jour, Michelet m'écrivit, — je n'ai jamais vu Michelet, e ne lui ai jamais parlé, — un jour, dis-je, Michelet m'écri-it :

« Monsieur, je vous aime et je vous admire, parce que ous êtes une des forces de la nature. »

Cette lettre me fit un plaisir beaucoup plus réel et beau-oup plus vif que si l'on m'eût écrit que je venais d'être ommé grand-croix de la Légion d'honneur.

A propos de la Légion d'honneur, deux mots qui indique-ront la sensation produite par les deux succès d'*Henri III* et de *Christine*.

Christine avait été jouée le 20 février, et, le 9 mars, très probablement sur la demande du duc de Chartres, qui, selon son désir, avait assisté à la première représentation, le duc d'Orléans écrivait à M. Sosthène de la Rochefoucauld :

« Palais-Royal, 9 mars 1830.

« J'apprends, monsieur, que vous avez l'intention de soumettre au roi la proposition d'accorder à M. Alexandre Dumas la croix de la Légion d'honneur, à l'époque de l'année où Sa Majesté est dans l'usage de faire une promotion dans l'ordre. Les succès dramatiques de M. Alexandre Dumas me semblent, en effet, de nature à mériter cette faveur, et je serai d'autant plus aise qu'il l'obtienne, qu'il a été, pendant près de six ans, attaché à mon secrétariat, et à l'administration de mes forêts, et qu'il a été, pendant ce temps, le soutien de sa famille de la manière la plus honorable. On me dit qu'il est dans l'intention de faire un voyage dans le nord de l'Europe, et qu'il attacherait un grand prix à ce que sa nomination pût avoir lieu avant son départ. Je ne sais si le 12 avril ne serait pas une occasion où vous pourriez en soumettre la proposition au roi ; mais j'ai voulu vous en suggérer l'idée, en vous témoignant l'intérêt que je porte à M. Dumas. Et je profite avec grand plaisir de cette occasion pour vous offrir, monsieur, l'assurance très sincère de mes sentiments pour vous.

« Votre affectionné,

« LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

Un jour que j'étais à la bibliothèque, M. le duc d'Orléans descendait ; il tenait une lettre à la main.

[illegible] qui m'étais levé à son entrée et me [illegible]

— [illegible] monsieur Dumas, me dit-il, voici ce que l'on m'a [illegible] pour vous. Lisez.

Je lus, et, à mon grand étonnement, ce que je lus, c'était la lettre que je viens de transcrire.

Je savais que M. Sosthène de la Rochefoucauld, qui avait beaucoup d'amitié pour moi, devait, poussé par Beauchesne, presser mon avancement au travail de M. de la Bouillerie; mais j'étais loin de me douter que M. le duc d'Orléans consentît jamais à me recommander.

Je rougis beaucoup, je balbutiai quelques mots de remerciement, et je demandai au duc à qui je devais cette bonne fortune d'être recommandé par lui.

— À un ami, me répondit-il, sans que je pusse en tirer autre chose.

Malheureusement, la recommandation de M. le duc d'Orléans n'eut aucun effet: on m'assura, dans le temps, que c'était M. Empis, chef de bureau à la maison du roi, qui avait paralysé cette bonne intention du prince et de M. de la Rochefoucauld. — M. Empis suivait, en littérature, une ligne opposée à la mienne; il a fait une pièce extrêmement remarquable: *la Mère et la Fille*; le rôle principal en fut créé par Frédérick Lemaître, à son entrée à l'Odéon, avec un succès extraordinaire.

J'ai dit: « Malheureusement la recommandation de M. le duc d'Orléans n'eut aucun effet. » Expliquons le mot *malheureusement*.

Oui, malheureusement, car, à cette époque où la croix de la Légion d'honneur n'avait pas encore été prodiguée, la croix de la Légion d'honneur eût été pour moi une véritable récompense. J'étais jeune; j'étais plein de foi, d'ardeur, d'enthousiasme; j'entrais dans la carrière, enfin; ma nomination m'eût causé, alors, une véritable joie.

Mais c'est un des malheurs de ceux qui donnent, de ne jamais savoir donner à temps; cette croix que le duc d'Orléans demandait pour moi en 1830, le roi Louis-Philippe ne me la donna qu'aux fêtes de Versailles, en 1836; et encore ce ne fut pas lui qui me la donna, ce fut le prince royal, qui, à l'occasion de son mariage, avait eu à sa disposition une grand'croix, deux croix d'officier, et une croix de chevalier.

La grand'croix fut pour François Arago, les deux croix d'officier furent pour Augustin Thierry et Victor Hugo; la croix de chevalier fut pour moi.

Arrivé à cette époque de ma vie, je dirai toutes les histoires qui se rattachent à cette croix, et comment M. de Salvandy, pour qu'on lui pardonnât la croix d'officier donnée à Hugo, et la croix de chevalier donnée à moi, fut obligé de la donner en même temps à un brave garçon dont le nom parfaitement inconnu devait nous protéger de son obscurité.

Il en résulta que je mis la croix dans ma poche, au lieu de la mettre à ma boutonnière.

Cela me rappelle l'histoire du père d'un de mes confrères en littérature, marchand de coton très riche, qui, ayant eu la croix pour avoir prêté deux millions à Charles X, n'en porta jamais le ruban qu'à la boutonnière du gousset de son pantalon.

Il me fallut donc, pour cette fois, me priver du ruban rouge.

J'en voulus d'abord à M. Empis d'avoir défait ce beau projet; mais je lui en voulus bien davantage, depuis, d'avoir fait *[illegible] et la séparation !*

On s'était grandement amusé, pendant ce joyeux hiver de 1830, si ridé qu'il fut. — Il y a ceci de remarquable que les révolutions surprennent presque toujours les peuples au milieu des danses et les rois au milieu des feux d'artifice.

Il y avait eu surtout force bals masqués.

Il existait alors à Paris un salon tout à fait artiste: c'était celui de madame Lafond.

Madame Lafond était, à cette époque, une femme de trente-six à trente-huit ans, dans tout l'éclat d'une beauté brune admirablement conservée, avec des yeux noirs pleins d'éloquence et des cheveux noirs pleins de souplesse; joignez à cela un sourire ravissant, les mains les plus gracieuses du monde, un esprit à la fois distingué et bienveillant, et vous aurez une idée fort imparfaite de la maîtresse de ce salon.

Son mari était Lafond l'instrumentiste: il avait un grand talent sur le violon. Il était petit, blond, secondait à merveille sa femme dans les soirées qu'elle donnait, mais où il ne jouait guère que le rôle que joue le prince Albert à la cour de la reine Victoria.

Je crois qu'il s'est tué par accident, en tombant de voiture. Il avait deux fils, beaucoup plus jeunes que moi, qui portaient encore la petite veste ronde, le col rabattu, et que l'on envoyait coucher à huit heures.

Ils sont devenus depuis deux charmants garçons que j'ai revus dans les ambassades.

À cette époque, on ne connaissait, comme costume fashionable, ni [illegible] ni les débardeurs. Chicard et Gavarni étaient encore cachés dans les profondeurs de l'avenir, et le bal de l'Opéra ne sortait pas du domino traditionnel, av lequel il eût été difficile de nouer ces galops insensés au s de cette musique terrible qui a fait proclamer Musard Napoléon du cancan.

Le cancan lui-même, cette admirable danse nationale, seule qui ait de l'imprévu et du pittoresque, était consig à la barrière avec les objets prohibés par l'octroi.

Le choix d'un costume était chose grave pour un aute de vingt-six ans auquel, à tort ou à raison, on commenç alors à faire dans le monde une réputation d'Othello.

J'avais fait connaissance chez Firmin, aux bals de Firm — et je ne sais pourquoi je n'ai point parlé des bals de F min, qui étaient de charmantes réunions où l'on était sûr trouver, sans blanc ni rouge, les plus jeunes et les plus jo visages de Paris, — j'avais, dis-je, fait, chez Firmin, conna sance d'un spirituel garçon, élève de M. Ingres, et deve depuis un artiste éminent, d'Amaury Duval.

Il arrivait de Grèce; il avait fait partie de l'expédition tistique qu'on avait envoyée dans la patrie de Périclès, à suite de la bataille de Navarin, et, à l'un des bals de Firm il était venu déguisé en Pallikar. Le Pallikar était fort b porté dans ce temps-là: Byron l'avait mis à la mode; tou nos plus jolies femmes avaient quêté pour cette mère jolies femmes qu'on appelle la Grèce.

Depuis ce temps, je m'étais lié avec Amaury; plus tard, j donné, en souvenir de notre jeune amitié, ou plutôt de no amitié de jeunesse, son nom à l'un de mes romans. Il s'ét déclaré le soutien enragé de nos œuvres, et c'était lui, on le rappelle, fils et neveu d'académicien, qu'on avait acc d'avoir, après la première représentation d'*Henri III*, mandé la tête des académiciens.

J'allai le trouver. Il s'agissait, dans un bal costumé, tirer parti de mes avantages.

J'ai dit que je n'avais jamais été beau; mais j'étais gra bien découplé, quoiqu'un peu mince; j'avais le visage m gre, de grands yeux, le teint brun; avec cela, s'il était possible de faire de la beauté, il était aisé de faire du car tère.

Il fut convenu que le costume des Arnautes m'irait à m veille. Amaury me dessina un costume d'Arnaute.

Ce qu'il y avait surtout de remarquable dans ce costu c'était le turban, qui, après s'être enroulé deux ou trois f autour de la tête, passait sous le cou, et allait se rattac à son point de départ.

Seulement, il fallait faire faire le costume, tout couvert broderies, de soutaches et de galons.

On y travailla quinze jours.

Enfin la soirée arriva. il fut fini pour onze heures.

A minuit, j'entrais chez madame Lafond.

Ce costume encore à peu près inconnu en France; ce veste et ces guêtres de velours rouge brodées d'or; cette f tanelle blanche comme la neige, où l'on n'avait pas tri d'un seul lé; ces armes d'argent éblouissantes et merveill sement ciselées, et surtout l'originalité de la coiffure a rèrent tous les yeux sur moi.

Je devinai que j'allais avoir un triomphe; mais ce que ne devinais pas, c'est en quoi le triomphe consisterait.

Je n'avais pas fait dix pas dans la salle, qu'une jeu femme vêtue en prêtresse romaine, toute couronnée de v veine et de cyprès, s'excuse près de son danseur, le qui vient à moi, m'entraîne dans un petit boudoir, me fait asse reste debout devant moi, et me dit:

— Ah! par exemple, monsieur Dumas, vous allez m' prendre comment on met ce turban-là; je joue demain Des mona avec Zucchelli; ces diables d'Italiens se costument at que vous savez; je veux, au moins, qu'il soit coiffé com vous; cela me montera la tête.

La prêtresse romaine, c'était madame Malibran. — m dame Malibran, dont j'aurai tant à parler encore, et dont déjà parlé en deux occasions, à propos de la première rep sentation d'*Henri III*, dont elle vit tout le cinquième a suspendue à la colonne d'une loge des troisièmes; et à pro de Dorval, dans les bras de laquelle elle courut se précip à la suite d'une représentation de *l'Incendiaire*; — c'ét madame Malibran, l'incomparable artiste qui, seule pe être, a réuni, à un degré auquel personne n'a atteint, drame au chant, la force à la grâce, la gaieté à la t tesse.

Hélas! elle aussi est morte jeune! elle aussi n'est p qu'une ombre à notre horizon! ombre de Desdémone, om de Rosine, ombre de la Somnambule, ombre de Norma, om resplendissante, mélodieuse, mélancolique, que ceux qui l' vue vivante revoient vivante encore, mais qui n'est plus qu fantôme pour ceux qui ne l'ont pas vue!

Elle est morte jeune, mais, au moins, elle a emporté d la tombe tous les bénéfices des morts prématurées; elle morte belle, aimante, aimée, au milieu de ses triomph ceinte de sa gloire, couronnée de ses succès, ensevelie dans renommée!

Mais les artistes de théâtre ne laissent rien d'eux-mêm rien qui puisse transmettre à la postérité la pureté

leur chant, la grâce de leur pose, la passion de leur geste, rien que ce reflet qui en reste dans la mémoire des contemporains.

C'est donc à nous peintres ou poëtes qui laissons après nous quelque chose, c'est à nous, privilégiés de l'art, qui avons la faculté de reproduire la forme ou l'esprit des choses matérielles et périssables avec le pinceau ou la plume, c'est à nous à qui Dieu a donné pour âme un miroir qui, au lieu d'oublier, se souvient; c'est à nous de vous faire revivre, ô nos frères, ô nos sœurs, tels que vous étiez, et, s'il est possible, plus grands encore, plus beaux encore que vous n'étiez!

Quand j'ai commencé ce livre, croyez-vous, vous qui me lisez, que c'ait été dans le but égoïste de dire éternellement *moi*? Non, je l'ai pris comme un cadre immense pour vous y faire entrer tous, frères et sœurs en art, pères ou enfants de siècle, grands esprits, corps charmants, dont j'ai touché les mains, les joues, les lèvres; vous qui m'avez aimé et que j'ai aimés, vous qui avez été ou qui êtes encore la splendeur de notre époque; vous-mêmes qui m'êtes restés inconnus; vous-mêmes qui m'avez haï. Les *Mémoires d'Alexandre Dumas!* mais c'eût été ridicule! Qu'ai-je donc été par moi-même, individu isolé, atome perdu, grain de poussière emporté dans tous les tourbillons? Rien! Mais en m'adjoignant à vous, en pressant de la main gauche la main droite d'un artiste, de la main droite la main gauche d'un [illegible], je deviens un des anneaux de la chaîne d'or qui relie le passé à l'avenir. Non, ce ne sont pas mes Mémoires que j'écris, ce sont les Mémoires de tous ceux que j'ai connus, et, comme j'ai connu tout ce qui était grand, tout ce qui était illustre en France, ce que j'écris, ce sont les Mémoires de la France.

Je passai une bonne partie de ma soirée à apprendre à madame Malibran comment on mettait un turban d'Arnaute et le lendemain, Zucchelli jouait Othello, coiffé comme je l'étais la veille.

Madame Malibran avait eu raison, sans doute, la coiffure d'Othello lui avait [illegible] *la tête*; jamais elle n'avait été si belle, si grande, si sublime.

Au revoir, Marie! — car, vous aussi, vous vous appeliez Marie comme Marie Dorval, comme Marie Pleyel. Au revoir! je vous retrouverai à Naples!

CXXXIX

POURQUOI LA RECOMMANDATION DU DUC D'ORLÉANS AU SUJET DE MA CROIX AVAIT ÉCHOUÉ. — LE MILLIARD D'INDEMNITÉ. — VOYAGE DE LA FAYETTE EN AUVERGNE. — SA RÉCEPTION À GRENOBLE, À VIZILLE ET À LYON. — VOYAGE DE CHARLES X EN ALSACE. — VARENNES ET NANCY. — OUVERTURE DES CHAMBRES. — LE DISCOURS ROYAL ET L'ADRESSE DES 221. — L'ARTICLE 14. — LA CONQUÊTE D'ALGER ET LA REPRISE DE NOS FRONTIÈRES DU RHIN.

Passons d'une soirée d'artiste à une soirée aristocratique, et qui fit un bien autre bruit :

Je veux parler de la fameuse soirée du Palais-Royal ; de la soirée donnée, le 31 mai 1830, par M. le duc d'Orléans à son beau-frère le roi de Naples.

Mais, auparavant, reprenons les choses d'un peu plus haut.

Pourquoi la recommandation de M. le duc d'Orléans au sujet de ma croix avait-elle eu si peu d'influence?

C'est que, de jour en jour, et au fur et à mesure que sa popularité grandissait, son crédit baissait aux Tuileries.

C'est que, de jour en jour, le duc d'Orléans, enhardi, et pesant dans son esprit cette question qu'il fallait poser, lui avait-il dit, à un concile, et non à un prince du sang, laissait échapper contre la cour des paroles qui indiquaient une opposition plus ouverte.

C'est que, depuis l'entrée de M. de Polignac au ministère, c'est-à-dire depuis le lendemain de cette fameuse audience de Victor Hugo, reçu par le roi à Saint-Cloud, tout le monde s'attendait à une révolution.

Il fallait que cette révolution fût bien publiquement flottante dans l'air, puisque pour mon compte, j'avais répondu à M. de Lourdoueix ce fameux *j'attendrai* qui, eussé-je attendu, ne m'eût guère remis qu'à six mois.

Le 2 mars, la Chambre s'était ouverte.

Le roi se présenta à la séance d'o[illegible] décidé à un [illegible] d'État.

Qui avait décidé Charles X à ce coup d'État?

M. [illegible]

Son voyage à [illegible] le voyage de M. de la Fayette en Auvergne [illegible] incidents que nous indiquerons en leur lieu et place.

Le général la Fayette [illegible] avoir touché son indemnité comme émigré royaliste, [illegible] résolu de faire comme républicain un voyage en Au[illegible].

En effet, le milliard [illegible] venait d'être distribué, et, chose étrange! il avait [illegible] enrichi les libéraux que les royalistes.

Le duc d'Orléans touchait seize [illegible] pour sa part;

Le duc de Liancourt touchait un million quatre cent mille francs;

Le duc de Choiseul, un million cent [illegible] francs;

Le général la Fayette, quatre cent cinqu[illegible] mille cent quatre-vingt-deux francs;

M. Gaëtan de la Rochefoucauld, quatre cent vingt-[illegible] mille deux cent six francs;

M. Thiars, trois cent cinquante-sept mille huit cent cinquante francs;

Enfin, M. Charles de Lameth, deux cent un mille six cent quatre-vingt-seize francs.

Le général la Fayette partit donc pour l'Auvergne.

Le général la Fayette, que j'ai beaucoup connu, et qui avait quelque amitié pour moi, le général la Fayette, que j'espère peindre à son tour dans la suite de ces Mémoires, sans que le respect du jeune homme et la sympathie de l'ami nuisent à l'impartialité de l'historien, était né en 1757, à Chavagnac, près de Brioude, et, quelques jours avant la clôture de la session de 1829, était, comme nous l'avons dit, parti pour l'ancien pays des Arvernes. Il avait cédé au désir de revoir cette terre natale qui jette dans notre âme de si profonds souvenirs, qu'elle nous attire à elle pendant tout le cours de notre vie, avec cela de remarquable, que cette attraction est d'autant plus grande qu'on avance vers la mort, comme si la nature avait mis une certaine joie pour l'homme à aller chercher sa tombe près de son berceau.

Or, le général la Fayette avait, dans ce voyage, été reçu avec joie, avec amour, avec respect, mais sans fanatisme. Des banquets lui avaient été donnés à Issoire, à Clermont, à Brioude; mais ces banquets n'avaient eu jusque-là aucun caractère politique : c'étaient des concitoyens qui fêtaient un concitoyen, et pas autre chose.

Tout à coup, on apprit le changement de ministère, et l'avénement de M. de Polignac au pouvoir.

A partir de ce moment, à la minute même où arrive la nouvelle de ce changement de ministère, le voyage de la Fayette change d'aspect; c'est à la fois quelque chose de puissant comme une protestation et de religieux comme une espérance. Le général était au Puy, — chose remarquable, — dans la même ville où avaient régné les aïeux de M. de Polignac, lorsque, deux heures avant le repas qu'on lui prépare, on apprend la formation du ministère du 8 août; aussitôt on se réunit, on s'agite, on se presse autour de l'illustre voyageur; des cris de « Vive la Fayette! » se font entendre, et, au repas qui est donné deux heures après, on porte ce toast, passablement révolutionnaire :

« A la chambre des députés, le *seul et dernier espoir* de la France! »

Le général avait résolu d'aller à Vizille voir sa petite-fille, femme de M. Augustin Périer; elle y habitait le château bâti autrefois par le connétable de Lesdiguières, vieux manoir féodal devenu la maison du fabricant et l'atelier de l'industriel.

Pour se rendre à Vizille, la ville historique où les états de 1788 manifestèrent les premiers, avec ceux de Bretagne, l'opposition aux volontés royales, il fallait passer par Grenoble.

D'ailleurs, ne l'eût-il point fallu, le général était bien homme à se détourner de deux ou trois lieues pour cueillir cette fleur de la popularité qui se fane si vite, et qui, à quarante ans de distance, renaissait pour lui aussi fraîche la seconde fois que la première.

Grenoble est la ville de l'opposition; nulle part n'ont germé d'aussi vigoureuses semences de liberté que dans cette cité insoumise qui brisa, pour en faire hommage à Napoléon, en 1815, les portes qu'on ne voulait pas lui ouvrir, qui vit, en 1816, guillotiner Didier, Drevet et Buisson, et fusiller vingt-deux conspirateurs, parmi lesquels étaient un vieillard de soixante-cinq ans et un enfant de quinze!

Quarante jeunes gens à cheval et plusieurs voitures sortirent pour aller au-devant du général, le rencontrèrent à [illegible] lieue de la ville et lui firent cortége, puis, à la porte [illegible] France, l'ancien maire, — destitué, sans doute, au milieu de toutes les réactions politiques de l'époque, — l'attend [illegible] lui présenta une couronne de chêne au feuillage d'[illegible].

Cette couronne, *témoignage de l'amour et de la reconnais-*

[illegible] était le résultat d'une souscription à cin-[illegible]

[illegible] mieux encore, on tira le canon.

[illegible] ce fut au tour de Lyon de manifester au [illegible] une sympathie qui avait tout le caractère d'une ova-[illegible]

[illegible] une députation fut nommée pour recevoir le gé-[illegible] sur les limites du département du Rhône ; cette dépu-[illegible] était escortée d'une troupe de cinq cents cavaliers, de [illegible] jeunes gens à pied, et de soixante voitures occupées par les principaux négociants de la ville. — Au milieu de ces voitures était une calèche vide, attelée de quatre chevaux, et destinée au général.

A la porte de Lyon, le général fut harangué par un ancien avocat. Nous ne nous rappelons pas cette harangue plus que libérale ; nous nous rappelons seulement quelques mots de la réponse de celui auquel elle était adressée.

— Aujourd'hui, répondit le général, après une longue diversion de brillant patriotisme et d'espérances constitutionnelles, je me retrouve au milieu de vous dans un moment que j'appellerais critique, si je n'avais reconnu partout sur mon passage, si je ne voyais dans cette puissante cité cette fermeté calme et même dédaigneuse, d'un grand peuple qui connaît ses droits, sent sa force, et restera fidèle à ses devoirs.

C'était, à dix mois de distance, prophétiser l'association bretonne, le refus de l'impôt et la révolution de juillet.

La relation du voyage du général fut imprimée et vendue à [illegible] mille exemplaires.

« Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre. »

La monarchie était bien aveuglée !

Un des journaux du pouvoir publia sur ce voyage un article dont voici quelques lignes :

« Le voyage du général la Fayette est une orgie révolutionnaire qui est moins le résultat d'un enthousiasme patriotique que des combinaisons de l'esprit de parti. Le comité directeur et les loges maçonniques les avaient commandées : on voulait fêter la Révolution dans la personne de celui qui, depuis 1789, en avait prêché et défendu les principes ; c'est, en un mot, la Révolution vivante élevée sur le pavois. »

Quant au voyage de Charles X en Alsace, il est bon que nous en disions aussi quelques mots ; il fera pendant à celui du général la Fayette. D'ailleurs, tous les événements prennent un intérêt de l'approche des grandes catastrophes.

Ce voyage, tout au contraire de celui de la Fayette, qui, comme on vient de le voir, avait excité partout l'enthousiasme des populations, n'avait, suivant la coutume des voyages princiers, présenté qu'un dévouement officiel et factice étendu sur des haines réelles, comme on étend un beau tapis sur une table vermoulue. Bien plus, il avait offert quelques-uns de ces augures funestes qui annoncent les grands cataclysmes politiques.

On avait traversé Varennes ; — et, d'abord, par quel hasard, par quel oubli, par quel malheur Varennes, la ville fatale à la monarchie, avait-elle trouvé place dans l'itinéraire du roi ? — mais ce n'était pas le tout : à Varennes, on s'était arrêté, pour changer de chevaux, juste au même endroit où Louis XVI, la reine, madame Élisabeth, les enfants de France et leur gouvernante, madame de Tourzel, avaient été forcés de s'arrêter eux-mêmes devant les menaces de Drouet et de descendre de leur voiture pour suivre M. Sausse dans son magasin d'épiceries, qui fut pour eux l'antichambre du Temple.

Madame la duchesse d'Angoulême, qui avait été de ce premier voyage, était du second.

En reconnaissant l'endroit fatal après trente-huit ans, elle tressaillit, poussa un cri, ne voulut pas donner à la voiture le temps de relayer, et ordonna aux postillons de doubler la poste.

Cette fois, les postillons obéirent ; — le 21 juin 1791, ils avaient refusé.

Cependant, ils ne partirent point si vite qu'on ne pût entendre la duchesse d'Angoulême murmurer quelques paroles imprudentes ; ces paroles, emportées par le vent de la haine, précédèrent la duchesse sur la route ; si bien que, lorsque, arrivé à Nancy, la ville royaliste par excellence, Charles X se montra avec sa famille sur le balcon du palais pour saluer le peuple, des sifflets retentirent à plusieurs reprises, couvrant les rares acclamations qui s'élevaient à chaque salut du roi : le peuple [illegible] ses princes comme on traite des acteurs qui ont mal [illegible]

Le duc d'Or[illegible] ne perdait rien de vue, ainsi qu'un chasseur à l'affût, [illegible] à profiter de toutes les fautes du gibier royal [illegible]

[illegible] moi qu[illegible] pour ainsi [illegible] battre le [illegible] au un

d'une de ses désirs que chaque jour écoulé convertissait visiblement en espérances.

J'ai dit que la Chambre s'était ouverte le 2 mars 1830.

J'assistais à cette ouverture.

Au moment où le roi mettait le pied sur la première marche du trône, son pied s'embarrassa dans le tapis de velours qui le couvrait.

Le roi fit un faux pas et faillit tomber.

Sa toque roula à terre.

Le duc d'Orléans se précipita pour la ramasser, et la rendit au roi.

Je touchai mon voisin du coude, — autant que je puis me le rappeler, c'était Beauchesne.

— Avant un an, lui dis-je, il en arrivera autant de la couronne... Seulement, au lieu de la rendre à Charles X, le duc d'Orléans la gardera pour lui.

Ce fut dans le discours que prononça Charles X, après avoir raffermi sur sa tête cette toque que venait de lui rendre le duc d'Orléans, que se trouvait ce fameux paragraphe :

« Je ne doute pas de votre concours pour opérer le bien que je veux faire. Vous repousserez avec mépris les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon pouvoir des obstacles que je ne veux pas, que je ne dois pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français, et dans l'amour qu'ils ont toujours pour leur roi. »

A ce discours répondit l'adresse des 221 ; à ce paragraphe, cet autre paragraphe :

« La Charte a fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. »

C'était une déclaration de guerre dans toutes les règles.

En entendant la lecture de l'adresse, Charles X tressaillit de tout son corps.

Puis, lorsque la députation eut quitté les Tuileries :

— Je ne souffrirai pas qu'on trempe ma couronne dans le ruisseau, dit-il.

Et la Chambre fut dissoute.

C'étaient là de ces événements qui, alors, retentissaient dans tous les cœurs, même dans celui du *Journal des Débats*.

Il attaqua le ministère avec une violence qui n'est point dans ses habitudes.

« Polignac, la Bourdonnaye et Bourmont, s'écria-t-il, c'est-à-dire Coblence, Waterloo, 1815 ! Voilà les trois principes, voilà les trois personnages du ministère ! Pressez-les, tordez-les, et il n'en dégouttera qu'humiliations, malheurs et dangers ! »

Charles X lut l'article.

— Ah ! dit-il, ces gens-là ne savent donc pas que, dans cette Charte qu'ils invoquent, il y a un article 14 que nous pouvons leur mettre sous la gorge ?

Et, en effet, le ministère Polignac n'avait été créé et mis au monde que pour pouvoir appliquer ce fameux article 14 que Louis XVIII avait caché dans la Charte comme un poignard de miséricorde, mais dont il n'avait jamais voulu se servir.

C'était dans cet article 14 que reposait toute l'espérance du roi et de M. de Polignac.

Aussi, lorsqu'on avait appelé M. de Peyronnet au ministère :

— Songez, lui avait dit M. de Polignac, que nous voulons appliquer l'article 14.

— C'est bien aussi mon intention ! avait dit M. de Peyronnet.

Tout allait donc pour le mieux, puisque tout le monde était d'avis d'appliquer à la France ce topique de l'article 14 ; seulement restait à savoir si la France se le laisserait appliquer.

Au reste, on espérait, par deux éblouissants mirages, lui faire tourner la tête d'un autre côté ; et, tandis qu'elle serait tout attentive à ces deux grands événements, on lui passerait un bâillon entre les dents, on lui mettrait un bandeau sur les yeux.

Ces deux événements, c'étaient la conquête d'Alger et la restitution de nos frontières du Rhin.

De la conquête d'Alger, vous savez la cause : un jour, grâce par notre consul, le dey lui avait donné un coup d'éventail à travers le visage. Ce coup d'éventail avait été suivi de trois ans de blocus ; mais, attendu que ce blocus ne bloquait rien, Hussein-dey, avec la logique turque, en avait conclu que, comme l'insulte, en Turquie, se venge toujours dans la

[illegible] de sa force, nous n'étions pas bien sûrs, [illegible] que nous ne nous vengions pas.

En conséquence, étant bloqué et tout bloqué qu'il était, il se donna la distraction de faire canonner le vaisseau d'un parlementaire; en outre, il menaçait tout bonnement notre consul à Tripoli de le faire empaler; notre consul à Tripoli, qui n'avait aucun goût pour ce genre de mort, se retira à bord d'un bâtiment anglais qui le déposa, un beau jour, à Marseille.

C'était par trop d'insolences: l'expédition d'Alger fut résolue.

L'Angleterre, cette bonne amie, cette chère alliée, qui, en cette double qualité, se croit le droit de se mêler de toutes nos affaires, qui, toutes les fois que nous mettons le pied sur un rivage quelconque, tremble que ce ne soit pour y établir un comptoir, l'Angleterre, qui, après nous avoir pris l'Inde, les Antilles, l'île de France, voudrait nous prendre encore les deux ou trois stations qui nous restent, soit dans le golfe du Mexique, soit dans l'Océanie, soit dans la mer des Indes, s'inquiéta fort de ce projet d'expédition.

La Russie, au contraire, s'en réjouissait: la France lui plaisait campée de l'autre côté de la Méditerranée, surveillant le Portugal et Gibraltar.

Charles X avait compris que la Russie était sa véritable alliée; que, nous autres dominateurs de l'Occident, nous n'avions rien à démêler avec elle, dont les ambitions regardent l'Orient. L'Autriche, à cause de ses côtes de la Méditerranée, donnait la main à l'expédition; la Hollande, dont le consul avait été mis à la chaîne par ordre du dey, y applaudissait; le roi de Piémont, qui y voyait la sûreté du commerce de Gênes et de la Sardaigne, s'en réjouissait fort; la Grèce, qui y voyait un nouveau coup porté à ses vieux ennemis, nous faisait signe d'aller en avant; Méhemet-Ali, qui y voyait l'affaiblissement de la Porte, nous offrait son concours; enfin, toutes les puissances de l'Italie moderne, la Toscane, Rome, Naples et la Sicile, nous criaient bravo!

C'était une bien belle occasion d'envoyer, au moins une fois, promener l'Angleterre.

Ce fut M. d'Haussez, le ministre de la marine, qui s'en chargea.

Un jour, lord Stuart, l'ambassadeur de Londres à Paris, vint, avec cet air rogue qui n'appartient qu'au diplomate anglais, lui demander une explication.

— Si vous désirez une explication diplomatique, répondit M. d'Haussez, M. le président du conseil vous la donnera; si une explication personnelle vous suffit, je vous la donne, et la voici: Nous nous [illegible] de vous!

J'étais chez madame du Cayla le soir où M. d'Haussez raconta cette héroïque brutalité; je dois dire que tout le monde y applaudit, même les femmes.

Lord Stuart transmit la réponse à son gouvernement, qui, sans doute, la trouva bonne, puisqu'il nous laissa faire.

L'histoire se chargera d'enregistrer les oppositions qui furent faites au projet de conquête: Alger était imprenable; c'était prouvé, disait-on, par l'expédition de Charles-Quint en 1541, de Duquesne en 1682, et de lord Exmouth en 1816; toutes trois avaient échoué ou avaient donné de médiocres résultats.

Heureusement, ce ne fut point l'avis de François Arago, qu'on envoya chercher pour le consulter. — François Arago connaissait Alger, ayant été fait prisonnier par un corsaire et étant resté plusieurs mois à son bord.

Il dit qu'on trouverait aux environs d'Alger deux choses niées par les ingénieurs, — du bois et de l'eau.

Il convainquit M. de Polignac, qui ne demandait pas mieux que d'être convaincu; M. de Polignac, à son tour, convainquit le général Bourmont, qui accepta le commandement de l'armée de terre, et l'amiral Duperré, qui accepta le commandement de la flotte. Puis, tous les préparatifs poussés avec ardeur, cent trois bâtiments de guerre, trois cent soixante et dix-sept bâtiments de transport, et deux cent vingt-cinq bateaux portant trente-six mille hommes de débarquement et vingt-sept mille marins, mirent à la voile le 16 mai, et, sortant du port de Toulon, s'avancèrent majestueusement vers Alger.

Voilà pour la conquête d'Alger, qui, on le voit, à la fin du mois de mai où nous allons arriver, était en bon train.

Maintenant, passons à la restitution de nos frontières du Rhin.

Un accident n'avait point, comme l'autre, amené ce projet. Non, c'était une combinaison politique, combinaison dont tout l'honneur doit revenir à M. de Rayneval, car ce fut M. de Rayneval qui en conçut et en émit la première idée.

La France et la Russie contractaient une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre.

Forte de cette alliance, la France reprenait ses frontières du Rhin, et, fermant les yeux, laissait, de son côté, la Russie prendre Constantinople.

La Turquie crierait, mais on s'en inquiétait peu.

La Prusse crierait, la Hollande crierait. Alors, on prendrait le Hanovre à l'Angleterre, et l'on en ferait deux parts. [illegible] la Prusse, l'autre à la Hollande.

Quant à l'Autriche, elle se tairait, grâce à une portion de la Serbie, dont on pétrirait un gâteau qu'on lui jetterait comme à Cerbère, non seulement pour l'empêcher de mordre, mais encore pour l'empêcher d'aboyer.

C'étaient, comme on voit, deux beaux projets à mener de front pour un roi de France: le même homme abolissant la puissance barbaresque, affranchissant la Méditerranée et rendant à la France ses provinces perdues, c'est-à-dire accomplissant un exploit où avait échoué Charles-Quint, et reconquérant par la négociation ce que Napoléon avait perdu par les armes, [illegible] à la fois un grand homme de guerre et un grand homme politique.

Qu'avait-on à craindre, et qui pouvait faire échouer la royauté dans ce double projet?

Deux éléments [illegible] le peuple!

CXL

La soirée du 31 mai 1830 au Palais-Royal. — Le roi de Naples. — Question d'étiquette. — Comment il faut parler au roi de France. — Ce qu'était Charles X. — M. de Salvandy. — Les premières flammes du volcan. — Le duc de Chartres m'envoie aux renseignements. — Alphonse Signol. — Je l'arrache des mains d'un garde royal. — Son exaspération et ses menaces. — Le volcan n'était qu'un feu de paille.

Ce fut sur ces entrefaites qu'eut lieu le bal dont j'ai parlé au commencement de l'autre chapitre.

Ce bal, nous l'avons dit, était donné par le duc d'Orléans à son beau-frère, le roi de Naples.

Le roi de Naples était cet ignoble François, fils de Ferdinand et de Caroline, qui, choisi, en 1820, par les patriotes pour les représenter, avait trahi les patriotes; qui, donné pour tuteur à la révolution, avait étouffé la révolution. Maître de sa bourgeoisie, décimée en 1798, proscrite en 1820; sûr de ses lazzaroni, — la véritable force sur laquelle s'appuie le trône des Deux-Siciles, — il venait visiter la France et passer quelques jours en famille.

Les voyageurs couronnés — la reine était du voyage — avaient été parfaitement reçus à la cour; et, cependant, telle était la répulsion que Paris avait manifestée pour ce trahisseur, que le préfet de la Seine, quelque désir qu'il en eût, n'avait point osé lui donner une fête, de peur que le peuple ne cassât ses carreaux.

Soutenu par l'excuse de la parenté, comptant sur sa popularité toujours croissante, le duc d'Orléans osa ce que n'avait point osé le préfet de la Seine.

Seulement, restait à vider une grande question, ou plutôt à obtenir une grande faveur: c'était que le roi Charles X assistât à cette fête.

Je me rappelle tout le mouvement qui se fit, à cette époque, au Palais-Royal. Le duc d'Orléans, qui savait son cérémonial aussi bien qu'homme du royaume, n'ignorait pas qu'un roi de France donne des fêtes, mais n'en accepte pas. Il y avait bien un précédent à cette dérogation: une centaine d'années auparavant, Louis XV, en revenant de je ne sais quel voyage ou quelle fête, avait passé trois jours chez M. le prince de Condé; mais c'était *à la campagne*, à Chantilly, ce qui était sans conséquence. Il est vrai aussi qu'en allant chez le duc d'Orléans, on allait chez la duchesse, et que la duchesse était fille d'un roi et d'un vrai Bourbon, comme disait madame la duchesse d'Angoulême, ce qui n'était pas gracieux pour les d'Orléans, lesquels, alors, se trouvaient de *faux Bourbons;* mais c'était si beau de recevoir le roi chez soi! un si grand honneur devait en rejaillir sur le lambel d'or de la famille, que le duc d'Orléans ferma les yeux pour ne pas voir la grimace que faisait madame la dauphine, ferma les oreilles pour ne pas entendre les paroles que disait madame la duchesse d'Angoulême, et poursuivant sa demande, insista si respectueusement, que Charles X se laissa fléchir, à la condition qu'une compagnie de ses gardes occuperait le Palais-Royal une heure avant son arrivée.

C'était une bien misérable question que cette question d'étiquette, comparée à celle qui se débattait à cette heure entre le peuple et la monarchie.

Une fois la promesse royale obtenue, toute la maison ne songea plus qu'au bal.

On résolut de montrer au roi de Naples toutes les illustrations littéraires et artistiques de la France. Le roi Charles X,

qui les embarrassait peu ou point, les verrait en même temps ; et [illegible] d'une pierre deux coups.

[illegible] été j'étais une fausse illustration, comme les [illegible] le faux Bourbons, car j'avais été, sinon [illegible] du moins omis sur la liste.

Le duc de Chartres réclama, et l'excellent jeune homme eut la bonté de m'envoyer un billet d'entrée.

J'hésitais à aller à la fête. Cet homme que je devais y voir, c'était le fils de ce roi et de cette reine qui avaient empoisonné mon père. Mais ne pas répondre à l'invitation, c'eût été faire et par mon absence un chagrin et par la cause de cette absence une douleur au duc de Chartres. Je pris le parti d'accepter.

Les invitations portaient *Huit heures et demie* ; le roi Charles X arrivait à neuf heures.

En m'apercevant, le duc d'Orléans vint à moi ; j'étais tout étonné de cette marque d'attention.

Il s'agissait, non pas d'une faveur à me faire, mais d'un conseil à me donner. Son Altesse royale me supposait assez peu ferrée sur l'étiquette, et voulait me chausser d'un fer neuf, afin que je ne glissasse point sur le parquet du Palais-Royal.

— Monsieur Dumas, me dit le duc, si, par hasard, le roi vous faisait l'honneur de vous adresser la parole, vous savez qu'en lui répondant vous ne devez dire ni *sire* ni *majesté*, mais simplement *le roi ?*

— Oui, monseigneur, répondis-je, je sais cela.

— Comment, vous savez cela ?

— Oui, monseigneur ; et même je sais pour quel motif on doit parler ainsi. Les mots *sire* et *majesté* ont été profanés du moment qu'ils ont été donnés à l'usurpateur, et les vrais courtisans ont pensé, avec beaucoup de sagacité, qu'ils ne pouvaient plus être donnés à un roi légitime.

— Très bien ! dit le duc en tournant sur ses talons, et en indiquant visiblement par l'accent de sa voix qu'il eût autant aimé que j'eusse été un peu moins instruit des choses de cour.

Dix minutes après, on entendit battre aux champs.

Le duc d'Orléans prit la duchesse par le bras, fit signe à madame Adélaïde et au duc de Chartres de le suivre, et s'avança avec tant de rapidité au-devant du royal visiteur, qu'il perdit sa femme dans la chambre des gardes, comme avait fait trois mille ans auparavant, Énée en sortant de Troie, et comme devait le faire, dix-huit ans plus tard, le duc de Montpensier en sortant des Tuileries.

Le duc se trouva dans le grand vestibule du Palais-Royal au moment où Charles X, descendant de voiture, mettait le pied sur le premier degré de l'escalier qui y conduisait.

On s'était précipité derrière les illustres hôtes, que l'on vit reparaître, à travers une double haie de gardes, dans l'ordre suivant :

Le roi Charles X marchait le premier, donnant le bras à madame la duchesse d'Orléans ;

M. le dauphin venait ensuite, donnant le bras à madame Adélaïde ;

Puis, le duc d'Orléans, donnant le bras à madame la dauphine ;

Et, enfin, M. le duc de Chartres, donnant le bras à madame la duchesse de Berry.

Au-devant d'eux, et pour les recevoir à la porte du premier salon, s'avançaient le roi et la reine de Naples.

Il y a déjà vingt-deux ans que le roi Charles X est allé mourir dans l'exil ; les hommes de notre génération l'ont vu ; mais les hommes de trente ans et les jeunes gens de vingt ne l'ont pas vu : c'est pour eux que nous écrivons les lignes suivantes.

Charles X était alors un vieillard de soixante et seize ans, grand, mince, portant d'habitude un peu inclinée sa tête, garnie de beaux cheveux blancs ; il avait l'œil encore vif et brillant, le nez bourbonien, la bouche disgracieuse, à cause de la lèvre inférieure qui retombait sur le menton ; du reste, plein de grâce, de courtoisie, de foi et de loyauté ; fidèle à ses amitiés, fidèle à ses serments ; il avait tout d'un roi, excepté l'enthousiasme. Il avait dans les manières quelque chose de grand et de royal qu'il tenait de sa race. Si l'article 14 n'eût pas été dans la Charte, il n'eût certes pas songé à faire un coup d'État, car pour faire un coup d'État, il eût fallu manquer à son serment, forfaiture après laquelle — il le disait lui-même — il n'eût osé regarder ni le portrait de François Ier, ni la statue du roi Henri. Au surplus, désirant l'absolutisme par paresse, la tyrannie par défaut d'activité, [illegible] avait coutume de dire, à propos de tyrannie et d'absolutisme [illegible] : « Vous pétririez tous les princes de la maison de Bourbon dans le même mortier, que vous n'en tireriez [illegible] grain de despotisme ! » et Louis Blanc l'a admirablement peint dans ces lignes : « Aussi humain que médiocre, [illegible] voulait que son pouvoir fût absolu, c'était pour [illegible] le rendre violent ; car il n'y avait en lui rien d'excessif, pas même son fanatisme ; rien de grand [illegible]. »

Au reste, la préoccupation qu'avait prise le duc d'Orléans à mon endroit était exagérée.

Le roi ne regarda même pas de mon côté ; il est vrai que je ne cherchai pas le moins du monde à me trouver dans la direction du regard du roi.

J'avais une véritable antipathie pour les Bourbons de la branche aînée, et il a fallu aux morts l'histoire, aux vivants l'exil, pour que je leur rendisse plus tard la justice qui leur est due.

Le roi, le dauphin, la dauphine et la duchesse de Berry arrivés, la fête commença.

M. de Salvandy a raconté, à propos de cette fête, toute sa conversation avec le duc d'Orléans, conversation commençant par ces mots, qui firent la fortune politique de l'auteur d'*Alonzo* :

— Monseigneur, c'est une vraie fête napolitaine, car nous dansons sur un volcan.

Et, en effet, le volcan ne tarda point à jeter ses premières flammes.

Elles partirent du Palais-Royal, cratère de 1789, que l'on croyait éteint depuis trente-cinq ans, et qui n'était qu'endormi.

J'étais là, je le vis jaillir, je puis raconter l'éruption : elle se fit sous mes yeux.

J'avais cherché l'air sur la terrasse ; je rêvais à cette étrange coïncidence du hasard qui me faisait, moi, déjà républicain à cette époque, témoin presque obligé de cette fête, donnée par ces Bourbons de France, contre lesquels mon père avait combattu, à ces Bourbons de Naples, qui l'avaient empoisonné quand, tout à coup, de grands cris retentirent et de grandes lueurs apparurent dans le jardin du Palais-Royal.

Une flamme immense, pareille à celle d'un bûcher, s'élevait du carré de gazon d'un des parterres, et semblait jaillir du piédestal de la statue d'Apollon.

Voici ce qui était arrivé. Les nombreux spectateurs de la fête princière, entassés dans le jardin du Palais-Royal, avaient voulu avoir leur part de plaisir : au mépris des sentinelles qui gardaient les carrés de gazon, une douzaine de jeunes gens avaient enjambé les balustrades, et, se tenant par la main en chantant le vieux *Ça ira* révolutionnaire, ils avaient commencé une ronde.

Pendant ce temps, d'autres jeunes gens s'étaient amusés à établir une pyramide de chaises, et à illuminer cette pyramide en plaçant dans les interstices des chaises des lampions pris à droite et à gauche.

Le principal architecte de ce tremblant édifice, le principal acteur de cette ronde révolutionnaire, était un jeune homme à qui sa mort a donné quelque célébrité.

Il s'intitulait homme de lettres, et s'appelait Alphonse Signol.

Trois jours auparavant, il était venu m'apporter, en me priant de le lire, un drame ayant pour titre : *le Chiffonnier*.

Certes, le drame n'était pas sans mérite, — et l'on verra plus tard ce qu'il devint, — mais c'était si loin de la littérature que je faisais, et que, par conséquent, je comprenais, qu'il m'eût été impossible de l'aider en rien, même d'un conseil.

Tant que Signol n'avait fait que poser les lampions sur les chaises, tout avait bien été ; mais il s'avisa de poser les chaises sur les lampions, et tout alla mal.

La flamme d'un lampion gagna la paille d'une chaise, et le bûcher s'alluma.

De là les cris, de là les lueurs, de là les femmes fuyant à travers les arbres du jardin et sous les arcades des galeries de pierre.

Ce tumulte attira vite l'attention des hôtes de M. le duc d'Orléans.

Des cris et un incendie dans ce jardin du Palais-Royal tandis que Charles X se trouvait dans les appartements, c'était grave !

Je vis le duc d'Orléans qui gesticulait vivement à une fenêtre, et, comme je commençais à me préoccuper bien plus de ce qui se passait dedans que de ce qui s'accomplissait dehors, je sentis qu'on me touchait doucement l'épaule.

Je me retournai. C'était M. le duc de Chartres, qui, après avoir inutilement essayé de distinguer quelque chose au milieu de ce désordre et de cette fumée, désirait savoir si j'avais été plus heureux que lui.

Je répondis négativement ; mais, en même temps, j'offris d'aller m'informer par moi-même de la cause et du résultat de ce tumulte.

Comme le duc de Chartres repoussait cette offre seulement de manière à me faire voir qu'il ne la repoussait que par discrétion, en cinq secondes je fus dans le vestibule, et en en cinq autres secondes dans le jardin.

J'arrivai tout juste pour être témoin d'une lutte entre un jeune homme et un soldat, lutte dans laquelle le jeune homme allait avoir le dessous, quand, croyant le reconnaître, je m'élançai.

Vigoureux comme je le suis, j'eus bientôt séparé les deux adversaires.

Je ne m'étais pas trompé : le jeune homme, c'était Signol.

Le soldat était un caporal ou un sergent appartenant au 3e régiment de la garde.

Signol avait été assez maltraité dans la lutte ; aussi était-il furieux. Tout séparé qu'il était du soldat, il le menaçait encore.

— Ah ! misérable, lui disait-il en lui montrant le poing, je ne veux pas avoir affaire à toi ; mais le premier officier de ton régiment que je rencontre, j'engage ici ma parole d'honneur que je lui enverrai un soufflet.

J'essayai de le calmer.

— Non, non, non, dit-il ; c'est promis, ce sera tenu, et vous serez mon témoin, vous... N'est-ce pas que vous serez mon témoin ?

Je lui répondis « Oui, » pour le calmer, et je l'entraînai dans la rue de Valois.

Là, sous prétexte de connaître les motifs de sa querelle, je lui demandai comment les choses s'étaient passées, et il me raconta ce que je viens de rapporter moi-même.

Au milieu de son récit, il trouva moyen de me demander si j'avais lu son drame.

Je lui répondis affirmativement.

— Eh bien, dit-il, j'irai en causer demain avec vous.

Et, comme s'il eût craint que le tumulte ne se calmât en son absence, il s'élança de nouveau dans le jardin du Palais-Royal.

Je ne le retins pas : je savais ce que je voulais savoir ; il n'y avait rien de prémédité dans l'accident ; c'était une gaminerie, voilà tout.

Je remontai et rendis compte de mon expédition à M. le duc de Chartres.

La narration était si précise et si nette, que, transmise par le jeune prince aux illustres hôtes de son père, elle calma aussitôt les craintes qu'un moment ils avaient semblé éprouver.

D'ailleurs, pour plus grande sécurité, on força la foule d'évacuer le jardin, et la fête continua sans interruption jusqu'au matin.

A minuit, le roi et la famille royale s'étaient retirés.

CXLI

UNE AFFAIRE PRESSANTE. — UN TÉMOIN DE PERDU, DEUX DE TROUVÉS. — ROCHEFORT. — SIGNOL AU THÉATRE DES ITALIENS. — IL INSULTE LE LIEUTENANT MARULAZ. — LES DEUX ÉPÉES. — LE DUEL. — SIGNOL EST TUÉ. — « VICTORINE ET LE CHIFFONNIER ». — LA PART DU MORT.

Le lendemain, je fus réveillé par Signol.

Comme, un instant après sa rentrée dans le jardin du Palais-Royal, on l'avait forcé, la baïonnette au flanc, de l'évacuer, il me parut — si toutefois la chose était possible — plus exaspéré encore, le lendemain au matin, qu'il ne l'était la veille au soir.

Ce n'était pas seulement un officier du 3e régiment qu'il voulait tuer ; c'était, comme Han d'Islande, tout le régiment qu'il voulait anéantir.

Croyant voir, dans cette monomanie de meurtre, un commencement de folie, je lui parlai de son mélodrame.

Alors, l'homme changea de face : c'était dans le but d'apporter quelque soulagement à sa vieille mère qu'il avait fait ce drame ; toute une année d'espoir de bien-être reposait sur cette œuvre. Si je ne la gardais pas pour la relire, si je ne consentais pas à la retoucher, ou tout au moins si je ne lui donnais pas des conseils pour qu'il la retouchât, il sentait bien que, comme elle était incomplète, que, comme il était impossible qu'elle fût jouée ainsi, elle serait refusée, et, le drame refusé, adieu cet espoir, douce lueur qui un instant avait éclairé le fils et la mère !

Je promis de relire *le Chiffonnier*, et de faire mon possible pour qu'il arrivât à bonne fin.

Après quoi, j'invitai l'auteur à déjeuner.

Nous nous quittâmes vers midi ou une heure. Il allait au Théâtre-Italien chercher une stalle qui lui revenait comme rédacteur de je ne sais plus quel journal.

On jouait, le soir, *la Gazza ladra*.

Moi, j'avais, le même soir, avec une très jolie femme que j'avais connue chez Firmin, et qui jouait les Mars en province, un rendez-vous où il fut question de choses si intéressantes, que je ne rentrai chez moi que le lendemain, vers midi.

Mon domestique me dit que le jeune homme qui, la veille, avait déjeuné avec moi était venu pour me parler, à sept heures du matin ; qu'il avait paru très contrarié de ne pas me trouver à la maison.

Il avait demandé du papier et une plume, et avait écrit quelques mots.

Joseph — c'était le nom de mon domestique — me présenta le papier, et je lus :

« Alphonse Signol, pour affaire pressante. »

Je crus qu'il s'agissait de son drame ; et, comme je ne trouvais pas l'affaire aussi pressante que Signol voulait bien le dire, comme j'étais parfaitement fatigué, je me couchai en recommandant, à mon tour, de dire à quiconque viendrait me demander que je n'étais pas chez moi.

Vers cinq heures, je me réveillai et sortis.

Signol était revenu, et avait écrit de nouveau quelques lignes.

Je me fis apporter le billet ; voici ce qu'il contenait :

« Cher monsieur Dumas,

« Je me bats demain matin à l'épée avec M. Marulaz, lieutenant au 3e de la garde.

« Je vous avais dit que je vous prendrais pour témoin, et je suis venu ce matin vous prier de me rendre ce service.

« Vous n'étiez pas chez vous ; j'ai dû chercher mon témoin ailleurs ; je l'ai trouvé.

« Si je suis tué, je vous recommande *le Chiffonnier* : c'est la seule ressource qui restera à ma mère.

« *Vale et me ama !*

ALPH. SIGNOL. »

Cette lettre me préoccupa tristement pendant la journée et pendant la nuit.

J'ignorais entièrement où demeurait Signol, si toutefois Signol demeurait ; je ne pouvais donc envoyer chez lui.

Je pensais tout à coup qu'il me serait possible d'avoir de ses nouvelles au café des *Variétés* ; il y allait presque tous les jours ; et, un mois auparavant, il y avait eu, avec Soulié, une querelle qui avait fini par l'échange de deux coups de pistolet.

Il était cinq heures de l'après-midi, à peu près.

Rochefort — un de mes amis, garçon d'esprit, qui a fait quelques pièces originales, entre autres *Jocko*, plus, de charmantes chansons, — prenait un verre d'absinthe à une des tables du café.

En m'apercevant, il se leva.

— Ah ! me dit-il en tourmentant son nez, selon son habitude, ce pauvre Signol !...

— Eh bien ?

— Eh bien, il vient d'être tué !

Je poussai un soupir, quoique, au fond, il ne m'apprît rien de nouveau ; mes pressentiments m'avaient déjà dit ce que Rochefort m'apprenait.

Voici comment les choses s'étaient passées :

En me quittant l'avant-veille, Signol était allé chercher sa stalle au Théâtre-Italien. Le malheur avait voulu qu'on la lui donnât.

C'était une stalle d'orchestre.

Un autre malheur voulut que ce fussent un officier et des soldats du 3e régiment de la garde qui se trouvassent, ce soir-là, de service aux Italiens.

Une stalle était vide devant Signol.

A la fin du premier acte, un officier vint s'y asseoir.

C'était le fils du général Marulaz, aujourd'hui général lui-même, à ce que je crois.

Ce n'était pas son tour de service : il remplaçait un de ses amis ; cet ami avait un rendez-vous, — voyez l'étrange enchaînement de circonstances ! — il vint prier Marulaz de vouloir bien le suppléer, et Marulaz y consentit.

A peine celui-ci avait-il eu le temps de s'asseoir, qu'il sentit deux mains s'appuyer sur le dossier de sa stalle.

Il pensa qu'il n'y avait là, sans doute, aucune mauvaise intention ; aussi ne s'en plaignit-il pas d'abord ; mais, les deux mains ne se retirant pas au bout de dix minutes, il se retourna.

Ces deux mains étaient celles de Signol.

Marulaz, avec politesse, fit observer à Signol que la place de ses mains n'était pas sur le dossier de sa stalle, et, devant cette première observation, Signol, sans rien répondre, retira ses mains.

Cet incident pouvait être l'effet du hasard, et le jeune officier de la garde n'y attacha, dans ce moment, aucune importance. Mais, cinq minutes après, en s'adossant à sa stalle, il sentit les mêmes mains à la même place.

Cette fois, il n'attendit pas, et, se retournant aussitôt :

— Monsieur, dit-il, j'ai déjà eu l'honneur de vous faire

observer que vos mains me gênaient. Ayez la bonté de les mettre dans vos poches, si vous n'avez pas d'autre place pour elles; mais ne les mettez plus sur ma stalle.

Signol retira une seconde fois ses mains.

Mais, avant qu'il se fût écoulé deux minutes, le jeune officier sentit, non plus les mains de Signol au milieu de son dos, mais la tête de ce fâcheux voisin sur son épaule.

Cette fois, la patience lui échappa; il se leva et se retournant:

— Mordieu! monsieur, s'écria-t-il, c'est un parti pris, dites-le tout de suite.

— Eh bien, oui, monsieur, répondit Signol en se levant à son tour, c'est un parti pris.

— Et dans quel but?

— Dans le but de vous insulter; et, si ce que j'ai fait ne suffit pas, tenez!...

Et le fou, l'insensé donna un soufflet à Marulaz!

Tout étourdi de cette insulte à laquelle il ne comprenait rien, le jeune officier porta machinalement la main à son sabre, et, machinalement encore, le tira à moitié du fourreau.

— Ah! voyez, s'écria Signol, il va m'assassiner.

Marulaz repoussa son sabre au fourreau.

— Non, monsieur, dit-il, je ne vous assassinerai pas, mais je vous tuerai.

Et, pour lui rendre avant tout l'insulte qu'il en avait si gratuitement reçue, Marulaz, qui est très fort, enleva Signol comme il l'eût fait d'un enfant, le fit passer d'une travée dans l'autre et le mit sous ses pieds.

L'événement jeta un grand trouble dans la salle, d'autant plus grand que les voisins eux-mêmes ne savaient pas de quoi il était question; ils avaient entendu une altercation, ils avaient vu donner un soufflet, ils avaient entendu ces mots: « Il va m'assassiner! » ils avaient vu, comme un éclair, briller la lame du sabre aussitôt rentrée au fourreau; enfin, ils voyaient un homme qui en tenait un autre sous ses pieds. Ne sachant pas précisément lequel avait tort ou raison, ils prirent parti pour le faible, entourèrent Marulaz, et tirèrent de ses mains Signol, qui, tout chancelant et à moitié étouffé, gagna le corridor, puis la rue, puis le café du théâtre.

Marulaz l'y suivit; il ne s'agissait plus ici d'une lutte, il s'agissait d'une réparation. On échangea les cartes et l'on se donna rendez-vous, pour le surlendemain, au bois de Vincennes.

La journée du lendemain devait être employée par chaque adversaire à réunir ses témoins, et par les témoins, à régler les conditions du combat.

Le lendemain, à deux heures, les quatre témoins s'étaient réunis, avaient conféré entre eux, et l'épée était acceptée.

Le lieutenant Marulaz avait pris pour un de ses témoins l'ami qu'il avait remplacé dans son service; cet ami avait des épées de combat; Marulaz les examina, les trouva à sa main, et pria son ami de les apporter.

— Soit, dit l'ami; seulement, je te préviens que l'une des deux porte malheur; elles ont déjà servi trois ou quatre fois, et les combattants qui ont eu celle dont je te parle ont été tués ou blessés.

— Peste! dit en riant Marulaz, ne me dis pas laquelle! Si j'ai la mauvaise, je ne veux pas le savoir.

Le lendemain on se rendit au bois de Vincennes.

Chacun avait apporté ses épées.

On tira les épées au sort; ce furent les épées du témoin de Marulaz qui gagnèrent.

Puis on tira à qui aurait le choix entre les deux épées.

Ce fut Marulaz qui gagna encore.

Il prit au hasard la première venue.

— Bravo! lui dit tout bas son ami, tu as pris la bonne!

On se mit en garde.

A la deuxième passe, Marulaz désarma Signol.

— Monsieur, s'écria celui-ci en faisant un pas de retraite, je suis désarmé!

— Je le vois bien, monsieur, répondit Marulaz avec calme; mais, comme vous n'êtes pas blessé, ramassez votre épée, et continuons.

Signol ramassa son épée, tira une ficelle de la poche de son gousset, assura la poignée de l'épée dans sa main, et, avec une rapidité peut-être tant soit peu hors des règles d'un combat régulier, se remit en garde, se fendit et blessa grièvement son adversaire au bras.

En sentant le froid du fer, en voyant son sang couler, Marulaz s'irrita; il fondit sur son adversaire, le força de rompre pendant plus de vingt pas, l'accula à une haie, se fendit, et lui passa son épée au travers du corps.

Signol poussa un cri aigu, étendit les bras, et rendit le dernier soupir avant même d'être couché à terre.

— Messieurs, dit Marulaz en se tournant vers les quatre témoins, ai-je fait loyalement?

Ceux-ci s'inclinèrent et rendirent hommage à la loyauté du jeune officier.

S'il y avait eu quelque chose à redire dans cette fatale rencontre, c'était du côté du mort.

Mais on ne reproche rien à un cadavre.

J'avais, on se le rappelle, hérité du manuscrit de Signol; ce manuscrit, le directeur de la Porte-Saint-Martin en avait un double.

Trois ou quatre mois après, j'assistais à la première représentation de *Victorine, ou la Nuit porte conseil*. C'était la fable du chiffonnier, enfermée, il est vrai, dans un cadre charmant que n'avait point trouvé Signol.

Un des auteurs était Dupeuty; les autres étaient Dumersan et Gabriel.

J'allai trouver Dupeuty; je lui remis le manuscrit du *Chiffonnier*, et je lui demandai s'il était juste que la mère de Signol fût privée du tiers qui, à mon avis, devait lui revenir.

Dupeuty et ses collaborateurs ignoraient complètement l'existence d'un manuscrit primitif; l'idée de leur vaudeville leur avait été communiquée par le directeur de la Porte-Saint-Martin, et ils avaient travaillé sur cette idée; mais, en apprenant sa filiation, spontanément, loyalement, généreusement, ils associèrent la pauvre mère à leur succès.

C'est ainsi que mourut Signol, et c'est ainsi que fut faite et représentée *Victorine, ou la Nuit porte conseil*.

CXLII

ALPHONSE KARR. — LE CUIRASSIER. — LA MÉDAILLE DE SAUVETAGE ET LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR. — LE DOMICILE DE KARR A MONTMARTRE. — « SOUS LES TILLEULS » ET LA CRITIQUE. — PRISE D'ALGER. — M. DUPIN AINÉ. — POURQUOI IL N'ÉCRIT PAS SES MÉMOIRES. — SIGNATURE DES ORDONNANCES DE JUILLET. — CE QUI M'EMPÊCHE DE PARTIR POUR ALGER.

L'événement que nous venons de raconter nous a conduits au 2 juin.

En regardant le ciel, tout étoilé, du haut de la terrasse du duc d'Orléans, Charles X avait dit:

— Voilà un beau temps pour ma flotte d'Alger!

Il se trompait: presque au sortir du port, la flotte avait été dispersée par une tempête, et, à l'heure où il parlait, elle se ralliait à grand'peine à Palma.

Au reste, l'opposition allait son train; grands et petits journaux frappaient sur le gouvernement, les uns avec des massues, les autres avec des verges. Nous avons dit comment le *Journal des Débats* avait traité le ministère Polignac à son avènement.

Si nous avions les petits journaux sous les yeux, peut-être prouverions-nous que les railleries des nains n'ont pas fait moins de mal que les injures des géants.

Au nombre des petits journaux qui, à cette époque, faisaient au gouvernement une guerre de tirailleurs, *le Figaro*, sous la direction de Bohain, et rédigé, comme on sait, par Janin, Romieu, Nestor Roqueplan, Brucker, Vaulabelle, Michel Masson et Alphonse Karr, marchait au premier rang.

Karr, le plus inconnu peut-être, alors, de toute cette pléiade de combattants, et devenu depuis un de nos artistes littéraires les plus distingués — remarquez que je dis artistes littéraires, et non pas littérateurs ou hommes de lettres, — Karr faisait ses premières armes.

Il avait assisté à la lecture d'*Henri III* chez Nestor Roqueplan. C'est là que je l'ai connu.

Selon notre habitude, et comme nous avons fait et comptons faire encore pour tous les hommes remarquables de notre époque, prenons à ses débuts cet esprit singulier qui a le privilège de donner à la vérité le charme du paradoxe. C'est la vérité toute nue et toute déguenillée chez les autres; elle sort toujours, en sortant des mains d'Alphonse Karr, couverte de voiles d'or.

Alphonse Karr est certainement l'homme qui, depuis 1830 et sous les divers gouvernements qui se sont succédé, a dit à ces gouvernements, à ceux qui les flattaient ou à ceux qui les attaquaient, le plus de vérités, — si vraies, que, tout au contraire des vérités des autres, les vérités d'Alphonse Karr sont incontestables, et que plus on les creuse, plus elles sont vraies.

C'était, alors, un beau garçon de vingt-deux à vingt-trois ans, aux traits fermes et arrêtés dans un encadrement de cheveux noirs, ayant, dès ce temps-là, adopté une excentricité de costume qu'il a conservée depuis; extrêmement bien pris de taille, extrêmement vigoureux de corps, extrêmement adroit et fort à tous les exercices gymnastiques, particulièrement à la natation et à l'escrime.

Pendant l'été de 1829, en se baignant dans la Marne, il avait sauvé un cuirassier qui se noyait. Le cuirassier était lourd, presque aussi vigoureux que Karr, de sorte qu'il s'en était fallu de bien peu qu'au lieu que ce fût Karr qui sauvât le cuirassier, ce ne fût le cuirassier qui noyât Karr.

Le fait eut assez d'éclat pour que Karr reçût du gouvernement une médaille que je lui ai vu porter quelquefois. Cette médaille fut pour les railleurs la source d'une foule de lazzi que la réputation de bravoure bien connue de Karr maintint toujours, il est vrai, dans les bornes du convenable, mais qui ne s'épuisa jamais. Pour la fameuse médaille, il n'y a point prescription, et je ne sais ce que je lisais encore hier à ce propos dans une petite feuille politico littéraire.

Un jour, à un grand dîner auquel j'assistais et où se trouvaient une foule de gens décorés, non pas d'une médaille

[illegible]. Bohain était un de ces hommes [illegible] qui pr[illegible] un [illegible] dédain pour la poésie.

Il répondit à Karr :

« Mon cher monsieur, vos vers sont [illegible]; mais [illegible] voyez-moi de la prose; j'aimerais mieux me pendre que de mettre un seul vers dans mon journal ! »

Karr n'insista point. Les hommes d'esprit sont rares, il ne voulut pas que Bohain se p[illegible]; il lui envoya de la prose.

C'était une grande humilia[illegible] [illegible] par le jeune poète !

Tous les articles un peu [illegible] que publia *le Fi[illegible]*, à cette époque, sont d'Alphonse Karr.

Karr s'était fait un domicile des plus fantastiques. Il avait

Alphonse Karr

quelconque, mais de la croix de la Légion d'honneur, bien autrement répandue, bien autrement prodiguée aujourd'hui que toutes les médailles du monde, ces plaisanteries contre Karr, qui était un de nos convives, se renouvelèrent. Karr, avec son calme ou plutôt son flegme habituel, appela le garçon, demanda une plume, de l'encre et du papier, découpa le papier en autant de fragments arrondis qu'il y avait de décorés à table, écrivit sur chaque fragment la cause pour laquelle chacun avait été décoré, et fit passer chaque fragment à son adresse.

Cela calma les rieurs.

Karr est né en Allemagne, en décembre 1808, et, depuis 1848 seulement, il est naturalisé Français. Son père était un des cinq ou six musiciens allemands qui, du clavecin, ont fait le piano. Trois de ses oncles sont morts capitaines au service de la France. Il était, en outre, neveu du baron Heurteloup et cousin d'Habeneck.

A cette époque, Karr ne faisait aucun article politique dans *le Figaro*. Plus d'une fois il m'a dit très sérieusement avoir vu passer devant lui la révolution de juillet et même celle de février, sans savoir de quoi il s'agissait. Depuis, il a fort étudié et fort compris les révolutions, car, en 1848, et à propos d'elles, il écrivait : « Plus cela change, plus c'est la même chose ! »

En 1829, il était professeur au collège Bourbon, et faisait des vers ; il en envoya au *Figaro ;* ce fut Bohain qui les reloué à Montmartre l'ancien Tivoli à moitié tombé dans les carrières ; il en restait un petit bois et le bureau des cannes. La nuit, il couchait dans le bureau des cannes ; le jour, il se promenait dans le petit bois.

Ce fut là qu'il commença son premier roman, *Sous les tilleuls*. Il le finit rue de la Ferme-des-Mathurins, dans l'atelier des deux Johannot, qu'il prit après eux.

De Montmartre, Alphonse Karr ne venait pas à Paris deux fois par mois ; il avait un canot à Saint-Ouen et passait dans son canot tout le temps qu'il ne passait point dans son bois ou dans son bureau des cannes.

Sous les tilleuls parut en 1831, je crois. L'ouvrage était remarquable et fut remarqué. Cela veut dire qu'on l'attaqua avec acharnement, comme on attaque en France tout ce qui apparaît dans des condition de force ou d'originalité.

On accusa d'abord l'auteur d'avoir imité un livre de Nodier qui avait paru quinze jours après le sien ; malheureusement, la date était là, il fallut abandonner l'accusation.

Alors, on lui reprocha d'avoir tout simplement traduit son livre de l'allemand ; on alla même jusqu'à donner le titre du livre allemand : *Unter den Linden (sous les tilleuls) ;* mais il fut reconnu qu'il n'y avait, dans toute la littérature allemande, aucun livre portant ce titre ; seulement, dans presque toutes les grandes villes, — ce que, du reste, ne niait pas Alphonse Karr, — il y a une promenade publique appelée ainsi.

L'auteur [illegible] petit épigraphes en tête des chapitres ou des [illegible] des vers de [illegible] sans doute ceux qu'avait refusés [illegible] il avait cru devoir les décorer des noms de [illegible] de Gœthe, d'Uhland, la critique y fut prise elle [illegible] les vers aux dépens de la prose. Prose et vers [illegible] Alphonse Karr. Bien plus, une grande partie des [illegible] de roman avaient été, en réalité, écrites [illegible] une fille dont Karr avait été très amoureux.

[illegible] ne fut décoré qu'en 1845 ou 1846 [illegible] jour il fut [illegible] par Cave qu'il était question de donner la croix à son [illegible] été [illegible] à lui.

La croix avait été promise à son père par Marie-Louise, et son père l'attendait encore en 1846.

Karr alla trouver M. Duchâtel et [illegible] assuré que Cave lui avait dit vrai :

— Monsieur, dit-il au ministre, quand un fils et un père se trouvent dans les conditions de la croix, le fils ne l'accepte pas avant son père.

M. Duchâtel se contenta de décorer le père ; il fallait décorer le père et le fils.

Son père mort, Karr fut décoré à son tour ; il prit à la boutonnière de l'habit du mort le dernier ruban qu'il avait porté, et le mit à la sienne.

Au commencement du mois de juillet 1830, je rencontrai dans la rue Alphonse Karr donnant le bras à Brucker. Brucker, peintre sur porcelaine, était un des esprits les plus originaux du journalisme de 1830. — Je rencontrai, dis-je, Karr au bras de Brucker, juste au moment où l'on tirait le premier des cent coups de canon qui annonçaient la prise d'Alger.

— Tiens ! demanda Karr, qu'est-ce que cela ? On dirait le canon.

— C'est sans doute Alger qui est prise, répondis-je.

— Bah ! on l'assiégeait donc ? reprit Karr.

Alger était prise, en effet ; son surnom de *la Guerrière* ne lui avait servi à rien. Ce nid de vautours, mal tué par Duquesne, comme avait dit Hugo, était, enfin, écrasé par M. de Bourmont.

Aussitôt la grande nouvelle reçue, le ministre de la marine, M. le baron d'Haussez, avait couru chez le roi.

En entendant annoncer son ministre, Charles X s'était élancé vers lui les bras ouverts. M. d'Haussez avait voulu lui baiser la main ; mais Charles X, l'attirant sur sa poitrine :

— Dans mes bras ! dans mes bras ! avait-il dit, aujourd'hui, tout le monde s'embrasse.

Et le roi et le ministre s'étaient embrassés.

Cependant, à travers ces faveurs apparentes dont la Providence semblait combler le chef de la branche aînée, les hommes aux yeux clairvoyants apercevaient un abîme.

— Prenez garde ! s'écriait M. Beugnot, pareil à un pilote effrayé, prenez garde ! la monarchie va sombrer sous voiles, comme un vaisseau tout armé !

— Je serais beaucoup moins inquiet si M. de Polignac l'était davantage ! disait M. de Metternich à M. de Rayneval, notre ambassadeur à Vienne.

Il est vrai que l'opposition elle-même, qui n'avait pas la vue aussi longue que M. Beugnot et que M. de Metternich, se chargeait de rassurer la royauté au cas où la royauté eût été inquiète.

En effet, comment craindre quelque chose quand M. Dupin aîné, un des chefs de l'opposition, disait pendant la discussion de l'adresse :

« La *base fondamentale* de l'adresse est un *profond respect pour la personne du roi* ; elle exprime au plus haut degré la *vénération pour l'antique race des Bourbons* ; elle représente la *légitimité*, non seulement comme une *vérité légale*, mais encore comme une *nécessité sociale* qui est aujourd'hui *dans tous les bons esprits* le résultat de l'expérience et de la conviction. »

O cher monsieur Dupin ! esprit ferme, sage intègre, lumière pure du barreau, législateur sans crainte et sans reproche, vous qui, en revoyant le procès de Jésus, avez écrit sur Ponce Pilate ces lignes sublimes :

« Pilate, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur l'esprit de cette multitude, mais que le tumulte s'excitait de plus en plus, [illegible] de l'eau et [illegible] devant le peuple, il leur dit : « Je suis innocent du sang de ce juste, et [illegible] à vous d'en répondre. » (Math., XXVII, 24.) Et il accorda ce qu'ils demandaient (Luc, XXIII, 24), et il le remit entre leurs mains pour être crucifié (Math., XXVII, 26).

» [illegible] Pilate ! elles sont teintes du sang innocent [illegible] par faiblesse, tu n'es pas moins coupable que si [illegible] par méchanceté [illegible] les générations ont redit [illegible] Le juste a souffert sous Ponce Pilate, *passus est sub Pontio Pilato*.

» Ton nom [illegible] l'histoire pour servir d'enseignement à tous les [illegible] à tous les juges pusillanimes, pour leur révéler la honte qu'il y a de céder contre sa propre conviction !... La populace en fureur criait au pied de ton tribunal ; peut-être toi-même n'étais-tu pas en sûreté sur ton siège ; qu'importe ! ton devoir parlait, et, en pareil cas, mieux vaut recevoir la mort que la donner ! »

O cher monsieur Dupin ! avocat de Jésus-Christ et de Béranger sous la Restauration ; président de la Chambre et procureur général sous Louis-Philippe ; président de l'assemblée nationale et procureur général sous la République, pourquoi n'écrivez-vous pas vos Mémoires, comme je fais des miens ? Pourquoi, tout à l'encontre de ce lâche Ponce Pilate, [illegible] peur, ne vous montrez-vous pas, vous, inamovible dans vos convictions, inébranlable dans vos devoirs, tenace dans vos sympathies ; immobile sur votre banc de procureur général, calme sur votre fauteuil de président, impassible sur votre chaise curule de législateur ... Quel enseignement le monde eût pu tirer des Mémoires d'un homme qui, comme vous, eut tant d'occasions de donner des preuves de sa fidélité aux Bourbons de la branche aînée, le 29 juillet 1830 ; de sa fidélité aux Bourbons de la branche cadette, le 24 février 1848 ; et enfin, de sa fidélité à la République, le 2 décembre 1851 !

Mais vous êtes modeste, cher monsieur Dupin ! La modestie est, avec le courage civil et la conscience politique, une de vos grandes qualités, et, par modestie, vous n'osez dire vous-même ce que vous pensez de vous.

Soyez tranquille : toutes les fois que l'occasion s'en présentera, j'aurai l'honneur de vous suppléer dans cette honorable tâche, [illegible] regrettant seulement de ne pas en savoir plus que je n'en sais, pour en dire davantage et vous traiter selon vos mérites.

Comment craindre, avons-nous dit, quand la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dans un banquet, aux *Vendanges de Bourgogne*, déclare que le roi est le premier pouvoir de l'État, et boit à la santé de Charles X.

Comment craindre enfin quand M. Odilon Barrot, dans un autre banquet donné par six cents électeurs et décoré de deux cent vingt et une couronnes symboliques, confond dans un même toast le roi et la loi ?

O grands hommes d'État, fossoyeurs de rois, ensevelisseurs de monarchies, quand donc les peuples, las de votre fausse science, vous frotteront-ils, une bonne fois pour toutes, le visage dans les événements que vous faites, et que vous ne voyez pas ?

Aussi, complètement rassuré, le 24 juillet, Charles X tint-il conseil. A ce conseil, les destinées de la monarchie furent pesées de nouveau, et la signature des ordonnances fut décidée.

Seul, M. d'Haussez fit au président du conseil cette observation que M. de Bourmont lui avait fait promettre de ne rien risquer en son absence.

— Bah ! répondit le prince de Polignac, quel besoin avons-nous de lui ? ne suis-je pas ministre de la guerre par intérim ?

— Mais, lui demanda M. d'Haussez, sur combien d'hommes pouvez-vous compter à Paris ? En avez-vous au moins vingt-huit ou trente mille ?

— Oh ! mieux que cela ; j'en ai quarante-deux mille.

M. d'Haussez secoua la tête d'un air de doute.

— Tenez, dit le président du conseil en lui jetant d'un côté à l'autre de la table un papier roulé, voyez plutôt vous-même.

M. d'Haussez déroula le papier, et, additionnant les chiffres :

— Mais, dit-il, je ne vois ici que treize mille hommes, et treize mille hommes sur le papier, cela veut dire à peine sept à huit mille hommes sur le champ de bataille. Et où prenez-vous les vingt-neuf mille qu'il vous faut encore pour compléter votre total de quarante-deux mille ?

— Soyez tranquille, répondit M. de Polignac, ils sont répandus autour de Paris, et, au bout de quelques heures, s'il le faut, ils seront sur la place de la Concorde.

Les ordonnances furent signées le lendemain.

Au moment de cette signature, le roi avait le dauphin à sa droite et M. de Polignac à sa gauche ; les autres ministres complétaient le cercle et entouraient la table verte.

Chacun signa à son tour.

M. d'Haussez reproduisit ses observations de la veille.

— Monsieur, lui dit Charles X, refusez-vous votre concours à vos collègues ?

— Sire, répondit M. d'Haussez, qu'il me soit permis d'adresser une question au roi.

— Laquelle, monsieur ?

— Le roi est-il décidé à passer outre dans le cas où l'un de ses ministres ou plusieurs d'entre eux se retireraient ?

— Oui, monsieur, répondit Charles X avec fermeté.

— Alors, dit le ministre de la marine, je signe.

Et il signa.

Cinq minutes après, tout le monde était debout, et Charles X, passant près de M. d'Haussez, qui regardait avec attention les murailles, lui demanda :

— Mais que regardez-vous donc ainsi, monsieur d'Haussez ?

— Sire, répondit le ministre de la marine, je cherche s'il n'y a pas ici, par hasard, quelque portrait du comte de Strafford (1).

Le roi sourit et passa.

Nous avons su, depuis, tous ces détails ; mais, alors, ils étaient tenus dans un profond secret.

Deux ou trois hommes seulement furent prévenus. Ainsi Casimir Périer, profondément dévoué, à cette époque, comme M. Dupin, comme M. Barrot et comme tant d'autres, aux Bourbons de la branche aînée, — nous le verrons bien, d'ailleurs, tout à l'heure, dans un instant, quand va éclater la révolution de juillet, et qu'il fera tout ce qu'il pourra pour s'opposer au mouvement, — Casimir Périer, en train de dîner à sa maison de campagne, au bois de Boulogne, reçut une petite lettre pliée triangulairement. Il l'ouvrit, la lut, et pâle, plus que pâle, livide, il laissa tomber ses bras avec désespoir. On lui annonçait — qui ? nul n'en a jamais rien su, — que les ordonnances seraient signées le jour même.

Dans la nuit du 25 au 26, M. de Rothschild, qui jouait à la hausse, reçut ce simple petit mot de M. de Talleyrand :

« J'arrive de Saint-Cloud ; jouez à la baisse. »

Mais, moi qui n'étais pas M. Casimir Périer, moi qui n'étais pas M. de Rothschild, moi qui n'étais pas l'ami de M. de Talleyrand, moi qui ne jouais ni à la hausse ni à la baisse, je ne savais absolument rien de ce qui se passait, et j'allais partir pour Alger.

Alger, en effet, devait être une chose splendide à voir dans les premiers jours de la conquête.

J'avais retenu ma place à la malle-poste de Marseille ; j'avais fait mes malles ; j'avais changé trois mille francs d'argent pour trois mille francs d'or ; je partais le lundi 26, à cinq heures du soir, quand le lundi matin, à huit heures, Achille Comte entra dans ma chambre en disant :

— Savez-vous la grande nouvelle ?

— Non.

— Les ordonnances sont dans *le Moniteur*... Partez-vous toujours pour Alger ?

— Pas si niais ! Ce que nous allons voir ici sera encore plus curieux que ce que je verrais là-bas !

Puis, appelant mon domestique :

— Joseph, lui dis-je, allez chez mon armurier ; rapportez-en mon fusil à deux coups et deux cents balles du calibre vingt !

CXLIII

LE TROISIÈME ÉTAGE DU Nº 7 DE LA RUE DE L'UNIVERSITÉ. — PREMIER EFFET DES ORDONNANCES. — LE CAFÉ DU « ROI ». — ÉTIENNE ARAGO. — FRANÇOIS ARAGO. — L'ACADÉMIE. — LA BOURSE. — LE PALAIS-ROYAL. — MADAME DE LEUVEN. — VOYAGE A LA RECHERCHE DE SON MARI ET DE SON FILS. — PROTESTATION DES JOURNALISTES. — NOMS DES SIGNATAIRES.

Deux heures après, mon domestique était de retour avec les objets demandés. Je mis soigneusement sous clef fusil et balles, et je descendis pour prendre l'air de la rue.

Il était dix heures du matin ; la physionomie de Paris était aussi tranquille que si *le Moniteur*, au lieu de publier les ordonnances, eût annoncé l'ouverture de la chasse.

Comte riait de mes prévisions.

Je l'emmenai déjeuner au troisième étage du nº 7 de la rue de l'Université.

Le troisième étage du nº 7 de la rue de l'Université était occupé, à cette époque, par une très jolie femme qui avait bien voulu prendre à mon départ pour Alger un si vif intérêt, qu'elle devait me conduire jusqu'à Marseille.

J'allais lui annoncer que, momentanément du moins, j'avais renoncé à ce voyage, et que, par conséquent, si ses malles étaient faites, elle pouvait les défaire.

Elle n'avait pas très bien compris le motif que j'avais donné à mon excursion africaine — la curiosité ; — elle ne comprit pas davantage le motif que j'alléguai pour rester en France, et qui était absolument le même, — la curiosité. Son avis était que j'aurais pu trouver une meilleure raison, d'abord pour partir, ensuite pour rester.

Les lecteurs qui m'ont fait la grâce de suivre les différentes phases de ma vie dans ces Mémoires doivent s'être aperçus combien j'ai été avare de détails du genre de ceux que je leur communique en ce moment ; mais j'aurai plus d'une fois occasion de revenir sur cette liaison, dont Dieu a permis que, pour les mauvais jours, il me restât un de ces vivants souvenirs qui changent les tristesses en joie, les larmes en sourire.

C'était à Firmin que j'en étais redevable. Il avait vu jouer Saint-Méry en province, et, un jour, il était entré chez moi m'annonçant une magnifique duchesse de Guise, pour laquelle il réclamait toute mon influence [illegible].

Je commençai par demander à Firmin quel degré d'intérêt et quel genre d'intérêt il portait à [illegible].

J'ai toujours fort respecté les propriétés de mes amis, et, en face de cette belle personne, la demande acquérait une certaine importance.

Firmin m'avait répondu que son intérêt était tout artistique, et qu'ainsi le mien pouvait prendre la forme qui lui conviendrait.

Alors seulement, j'avais remarqué que la belle duchesse, que, jusque-là, je n'avais examinée que comme ensemble et au point de vue de la scène, avait des cheveux d'un noir de jais, des yeux azurés et profonds, un nez droit comme celui de la Vénus de Milo, et des perles au lieu de dents.

Il va sans dire que je me mis à son entière disposition.

Malheureusement ou heureusement, l'époque des engagements de théâtre était passée ; les engagements de théâtre ont lieu au mois d'avril, et madame Mélanie S*** m'avait été présentée vers la fin du mois de mai.

J'échouai donc dans mes recommandations ; mais, comme la belle duchesse vit bien qu'il n'y avait point de ma faute, elle ne prit pas de rancune de ma non-réussite.

Je la déterminai même à rester à Paris ; elle était jeune, elle pouvait attendre ; les occasions ne manqueraient pas si elle se tenait prête à les saisir ; d'ailleurs, si ces occasions ne venaient pas d'elles-mêmes, je m'arrangerais de manière à les faire naître.

J'avais déjà assez de réputation, à cette époque, pour qu'une pièce signée de mon nom fît ouvrir les deux battants du théâtre à l'homme ou à la femme que je voudrais bien charger d'en porter le manuscrit au directeur.

En attendant, à l'exemple de l'abbé Vertot, je commençai mon siège. Je crus un instant que, comme Achille devant Troie, j'en avais pour neuf ans ! Je me trompais : j'en avais, comme le duc d'Orléans devant Anvers, pour trois semaines seulement.

Que mes lectrices soient franches, et elles avoueront ce que nos ingénieurs français ont avoué hautement à la gloire du général Chassé : c'est qu'une résistance de trois semaines est une résistance fort honorable, et qu'il y a peu de places, si bien fortifiées qu'elles soient, qui tiennent ce temps-là.

Or, la mienne avait tenu, et, comme elle n'avait été enlevée que par surprise, elle n'avait pu mettre dans la capitulation qu'il me serait défendu de quitter Paris sous prétexte de curiosité.

J'ai dit à quel point ma curiosité était grande de voir Alger au moment où cette ville venait d'être prise, et comment une curiosité plus grande encore me faisait renoncer à ce projet.

Puis, avouons une chose dont je crois me souvenir, si loin qu'il y ait du jour où j'écris ces lignes à l'époque où se passaient les événements que je raconte, c'est que cette extrême curiosité de voir Alger m'était venue dans un instant de mauvaise humeur, et que, cet instant de mauvaise humeur passé, de même que j'avais été fort content de trouver un prétexte pour partir, peut-être étais-je très satisfait de trouver un prétexte pour rester.

A une heure, nous descendîmes, Achille Comte et moi ; nous fîmes quelques pas ensemble sur les quais ; puis, comme aucune agitation ne se manifestait, il me quitta en me donnant rendez-vous pour le lendemain.

J'allai au Palais-Royal ; je comptais y prendre langue ; mais pas moyen : le duc d'Orléans était à Neuilly ; le duc de Chartres était à Joigny, à la tête de son régiment ; M. de Broval était à Villiers ; — on n'avait point aperçu Oudard.

Je descendis au café du *Roi*. Les habitués principaux étaient, on se le rappelle, les rédacteurs de *la Foudre*, du *Drapeau blanc* et de *la Quotidienne*, tous journaux royalistes. On y applaudissait fort à la mesure prise.

Lassagne seul paraissait assez soucieux.

Je me mêlai peu à la conversation : tous ces hommes, Théaulon, Théodore Anne, Brisset, Rochefort, Merle, professaient une opinion opposée à la mienne, mais étaient mes amis.

J'ai horreur de me disputer avec mes amis ; j'aime mieux me battre contre eux.

Or, ma conviction était toujours la même, c'est-à-dire qu'avant vingt-quatre heures, on se tirerait des coups de fusil.

Pendant que j'étais au café du *Roi*, Étienne Arago y entra.

(1) Voir cette scène, admirablement décrite par Louis Blanc dans son *Histoire de dix ans*.

Notre [illegible] et l'ai dit avait pris date du compte rendu qu'il avait fait de mon *Ode au général Foy* et de mes *Nouvelles contemporaines* dans *la Lorgnette* et dans *le Figaro*.

Voilà la, nous avions un autre motif pour nous rechercher : c'est que nos opinions étaient les mêmes.

Nous sortîmes ensemble. Il était une heure et demie ; à deux heures son frère François devait prononcer un discours à l'Académie. Ayant un billet à sa disposition, Etienne me proposa de me faire entrer à la séance. Je n'avais jamais vu que l'extérieur de l'Institut ; je pensai que de longtemps une aussi bonne occasion ne me serait donnée d'en voir l'intérieur, et j'acceptai.

A l'entrée du pont des Arts, nous rencontrâmes un avocat de nos amis, Mermilliod, je crois. A la première nouvelle des ordonnances, cinq ou six journalistes et autant de députés s'étaient rendus chez maître Dupin, pour savoir de l'illustre jurisconsulte s'il y avait moyen de publier les journaux sans autorisation ; mais l'illustre jurisconsulte, au lieu de résoudre le problème qu'on lui proposait, s'était contenté de répondre :

— Messieurs, la Chambre est dissoute. Messieurs, je ne suis plus député.

Et, quelques instances qu'ils eussent faites, journalistes et députés n'avaient pu tirer autre chose de lui.

Les journalistes s'en étaient allés furieux ; les rédacteurs du *Courrier français*, du *Journal du Commerce*, du *Journal de Paris* avaient déclaré qu'ils allaient introduire un référé qui aurait pour but d'obtenir du président du tribunal de première instance, M. de Belleyme, une ordonnance prescrivant aux imprimeurs de prêter leurs presses aux journaux non autorisés.

Mais le moyen d'espérer que M. de Belleyme rendrait un arrêt, quand M. Dupin avait refusé de donner une simple consultation !

Néanmoins toutes ces démarches indiquaient déjà un commencement de résistance. Etienne, de son côté, prétendait que son frère ne prononcerait pas son discours, et prendrait pour prétexte de son silence la gravité de la situation.

Le courage et le patriotisme de François Arago étaient assez connus pour que l'on ne trouvât rien d'étonnant à cette opinion émise par son frère.

Nous arrivâmes à l'Institut. Il y avait grande agitation parmi tous ces immortels, d'habitude si calmes dans leurs habits bleus brodés de vert.

On n'était pas encore en séance. Le bruit courait qu'Arago ne parlerait pas. Quelques académiciens disaient qu'il parlerait, attendu qu'il était trop honnête homme pour compromettre l'Académie par son silence.

— Parlera-t-il ? ne parlera-t-il pas ? demandai-je à Etienne.

— Nous allons le savoir, me répondit-il ; le voici là-bas.

— Eh ! dis-je, n'est-ce point avec le duc de Raguse qu'il cause ?

— Oui ; le duc de Raguse est un de ses plus vieux amis.

— Avançons donc... Je suis bien aise de savoir ce que le signataire de la capitulation de Paris dit des signataires des ordonnances.

— Pardieu ! reprit Etienne, il dit qu'ils viennent de défaire, aujourd'hui 26 juillet 1830, ce qu'il avait fait, lui, le 30 mars 1814.

Nous continuâmes notre route ; mais ce n'était pas chose facile que de se frayer un chemin au milieu de tant d'illustrations, à qui l'on devait au moins une excuse par bourrade.

Aussi le duc était-il déjà loin de François Arago quand nous arrivâmes près de celui-ci.

— Tu quittes Marmont, demanda Etienne : que dit-il ?

— Il est furieux ! Il dit que ce sont des gens qui se perdent et il ne craint qu'une chose, c'est d'être obligé de tirer l'épée pour eux.

— Bon ! fis-je, il ne lui manquerait plus que cela pour se populariser.

— Et toi, que dis-tu ? demanda Etienne à son frère.

— Moi, je dis que je ne parlerai pas.

Cuvier passait ; il s'arrêta à ces mots, qu'il avait saisis à la volée.

— Comment ! vous ne parlerez pas ? s'écria-t-il.

— Non, répondit Arago.

— Et tu auras bien raison ! dit Etienne.

— Voyons, mon cher, venez donc par ici et causons raisonnablement, dit Cuvier.

Et il entraîna François Arago loin de nous.

De l'endroit où nous étions, nous pouvions juger par la vivacité des gestes, de l'animation des paroles M. Villemain veut en vain se joindre aux deux interlocuteurs et paraissait avoir pris part à la partie. Plusieurs autres académiciens que je ne connaissais pas de visage et peut-être pas même de nom entouraient Arago et semblaient au contraire de M. Villemain, presser comme Cuvier, pour qu'il parlât.

Au bout d'un quart d'heure, il était décidé qu'Arago parlerait. Du reste, la décision avait, si l'on peut dire cela, été prise à la majorité des voix, et il avait été impossible à l'illustre astronome de résister à ce désir de la plupart de ses confrères qui déclaraient tout haut qu'ils regarderaient son silence comme factieux.

Il repassa près de nous pour aller prendre sa place.

— Eh bien ! tu parles donc ? lui demanda Etienne.

— Oui, mais sois calme, répondit-il ; je t'assure qu'à la fin de mon discours, ils penseront qu'il vaudrait autant que je n'eusse point parlé.

— Que diable va-t-il pouvoir dire à propos de Fresnel ? demandai-je à Etienne.

C'était l'éloge de Fresnel qui était l'objet du discours.

— Oh ! dit Etienne, sous ce rapport je suis tranquille : à la question du Grand Turc, il trouvera bien moyen de leur glisser ce qu'il a sur le cœur.

Et en effet, à propos de l'habile ingénieur des ponts et chaussées, du savant physicien, du sévère examinateur de l'Ecole polytechnique, de l'illustre inventeur, enfin, des phares lenticulaires, Arago trouva moyen de jeter aux passions politiques d'ardentes allusions que l'assemblée accueillit par de frénétiques applaudissements.

Cuvier et les autres académiciens qui avaient insisté pour qu'Arago parlât avaient eu raison ; seulement, ils avaient eu raison à notre point de vue et non au leur.

Ce ne fut pas un simple succès qu'obtint Arago, ce fut un triomphe.

A la vérité, il est impossible d'être plus pittoresque, plus grand, plus beau même, que ne l'est François Arago à la tribune, quand une véritable passion l'emporte, qu'il relève la tête en secouant ses cheveux noirs de 1830 ou ses cheveux gris de 1848. Qu'il attaque les violateurs de la charte royaliste ou défende la constitution républicaine, c'est toujours le même éloquent orateur, parce que c'est toujours le même poète inspiré, le même législateur convaincu.

C'est qu'Arago est non seulement la science, mais encore la conscience ; non seulement le génie, mais encore la probité :

Constatons cela en passant, beaucoup le diront comme moi, je le sais bien, mais je veux être de ceux qui le disent.

En sortant de l'Institut, je montai chez madame Chasseriau, qui demeurait à l'Académie même, grâce à la position qu'y occupait son père, M. Amaury Duval.

Madame Chasseriau, qui s'est appelée depuis madame Guyet-Desfontaines, est une de mes plus anciennes amitiés ; je crois avoir déjà parlé d'elle et dit que sa maison, avec les maisons de Nodier et de Zimmermann, était de celles où j'avais toujours de l'esprit. Qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas un compliment que je me fais, c'est une justice que je rends à madame Guyet-Desfontaines ; elle est si bonne, si gracieuse, si affable ; elle rit si bien et avec de si belles dents, qu'il faudrait être le plus grand niais de la terre pour ne pas avoir près d'elle au moins l'esprit qu'elle donne.

Elle était comme tout le monde, assez préoccupée des événements ; elle ne pouvait, au reste, tarder à recevoir des nouvelles : M. Guyet-Desfontaines était allé consulter ce grand thermomètre de l'esprit parisien qu'on appelle la Bourse.

La Bourse était à l'orage : le trois pour cent était tombé de soixante et dix-huit francs à soixante et douze.

N'était-ce pas curieux que, dans la même journée, en même temps, à la même heure, la science et l'argent criassent au thème ? que l'Académie et la Bourse fussent du même avis ?

J'allai dîner chez Véfour. En traversant le jardin du Palais-Royal, je remarquai une certaine agitation ; des jeunes gens montés sur des chaises lisaient *le Moniteur* à haute voix ; mais cette imitation de Camille Desmoulins n'obtenait pas un grand succès.

Après mon dîner, je courus chez Adolphe de Leuven, dont le père était, comme on sait, un des principaux rédacteurs du *Courrier*. Madame de Leuven était fort inquiète de son mari, qui, sorti depuis deux heures de l'après-midi, n'était pas encore rentré à sept heures du soir. Elle avait chargé Adolphe d'aller aux informations ; mais Adolphe n'était pas plus revenu que le corbeau de l'arche. Je me mis à mon tour à la poursuite d'Adolphe.

M. de Leuven n'était pas rentré parce qu'il y avait réunion au *Courrier français*. Adolphe n'était pas revenu parce qu'on l'avait envoyé chez Laffitte.

Dans les bureaux du *Courrier* on rédigeait une protestation au nom de la Charte. Cette protestation devait être signée par tous les journalistes. Quant aux moyens de résistance, on n'en parlait encore que du refus de l'impôt.

Tout à coup, Châtelain entra triomphant. M. de Belleyme venait de rendre une ordonnance qui prescrivait aux imprimeurs d'imprimer les journaux suspendus.

Tout le monde politique a connu Châtelain ; c'était un de ces hommes les plus honorables de la presse, un des rares républicains de 1830.

Il déclara formellement que *le Courrier français* paraîtrait le lendemain, dût-il paraître sous sa seule responsabilité.

Adolphe de Leuven rentra à son tour. Il avait été chez Laffitte, dont il avait trouvé la porte fermée.

Je retournai donner ces nouvelles à madame de Leuven.

malheureusement, elles n'étaient pas tout à fait aussi pacifiques que celles de la colombe, et j'étais loin de revenir une branche d'olivier à la bouche; cependant, je la rassurai à l'endroit de son mari et de son fils : tous deux étaient bien portants, et devaient rentrer aussitôt que la protestation serait arrêtée.

Nous disons *arrêtée* et non *signée*, parce que cette question fut longtemps débattue, de savoir si la protestation serait signée ou non.

Les uns prétendaient qu'il y avait dans la presse une force inconnue qui grandissait par le mystère : ceux-là étaient d'avis que la protestation ne devait pas être signée. D'autres prétendaient, au contraire, que mieux valait faire acte public d'opposition et signer la protestation en toutes lettres.

Chose étrange ! c'étaient MM. Baude et Coste — deux hardis tirailleurs cependant — qui étaient d'avis de garder l'anonyme, et c'était M. Thiers, le prudent politique, qui était d'avis qu'on se nommât.

L'opinion de M. Thiers l'emporta.

A minuit, la dernière page de la protestation était couverte de quarante-cinq signatures.

Ces signatures étaient celles de MM. :

Gauja, Thiers, Mignet, Carrel, Chambolle, Peysse, Albert Stapfert, Dubochet et Rolle, du *National*;

Leroux, Guizard, Dejean, de Rémusat, du *Globe*;

Senty, Haussman, Dussart, Busoni, Barbaroux, Chalas, Billard, Baude et Coste, du *Temps*;

Gayet, Moussette, Avenel, Alexis de Jussieu, Châtelain, Dupont et de la Pelouze, du *Courrier français*;

Année, Cauchois-Lemaire et Évariste Dumoulin, du *Constitutionnel*;

Sarrans jeune, du *Courrier des Électeurs*;

Auguste Fabre et Ader, de *la Tribune des départements*;

Levasseur, Plagnol et Fazy, de *la Révolution*;

Larreguy et Bert, du *Journal du Commerce*;

Léon Pillet, du *Journal de Paris*;

Bohain et Roqueplan, du *Figaro*;

Vaillant, du *Sylphe*.

Qu'on ne s'étonne pas de nous voir transcrire ici ces quarante-cinq noms. Ce sont, à tout prendre, ceux de quarante-cinq hommes qui, en les écrivant, risquaient leur tête.

Quant à moi, qui ne risquais rien, mais qui n'eusse pas demandé mieux que de risquer quelque chose, je rentrai à onze heures chez moi, après avoir eu le soin de donner de mes nouvelles au n° 7 de la rue de l'Université.

On me croyait parti pour Alger.

CXLIV

MATINÉE DU 27 JUILLET. — VISITE A MA MÈRE. — PAUL FOUCHÉ. — « AMY ROBSART ». — ARMAND CARREL. — LES BUREAUX DU JOURNAL « LE TEMPS ». — BAUDE. — LE COMMISSAIRE DE POLICE. — LES TROIS SERRURIERS. — LES BUREAUX DU « NATIONAL ». — CADET DE GASSICOURT. — LE COLONEL GOURGAUD. — M. DE RÉMUSAT. — PHYSIONOMIE DU PASSANT.

J'étais rentré chez moi pour conserver, le lendemain, toute ma liberté d'action.

Dès le matin, j'allai faire visite à ma mère. Il y avait deux jours que je ne l'avais vue, et je craignais qu'elle ne fût inquiète, surtout si elle avait appris quelque chose de ce qui se passait.

Ma pauvre mère demeurait alors rue de l'Ouest. Je crois avoir déjà dit que nous avions choisi pour elle ce nouveau domicile, afin qu'elle fût plus près de la famille Villenave, qui, ayant, de son côté, quitté la rue de Vaugirard, demeurait porte à porte avec elle. Mais, par malheur, en ce moment où ma mère eût eu si grand besoin de ce voisinage, madame Villenave, madame Waldor et Elisa — la plus fidèle compagne de ma mère, avec son chat Mysouf, — étaient parties pour la Vendée, où elles avaient, à trois lieues de Clisson, une petite campagne nommée la Jarrie.

Je trouvai ma mère dans la plus parfaite tranquillité de corps et d'esprit : aucun bruit de ce qui s'était passé n'était encore parvenu dans cette Thébaïde qu'on appelle le quartier du Luxembourg. Je déjeunai avec elle, je l'embrassai, et je partis la laissant dans cette douce quiétude.

En sortant, je tombai sur Paul Fouché. Il revenait de chez son beau-frère, Victor Hugo, qui demeurait rue Notre-Dame-des-Champs, et auquel [illegible] qu'il avait pour le [illegible] le titre de [illegible], sous quelle pièce [illegible] je ne sais quel [illegible].

Paul Fouché [illegible] myope et distrait qu'il est encore [illegible] indifféremment aux passants [illegible] aux [illegible] lesquels il a toujours l'air de chercher les affiches des théâtres qui le jouent, absorbé dans la pensée qui le tient au moment où on le rencontre et [illegible] pour entrer dans la [illegible] de son âme de cette pensée [illegible] il vous [illegible] sans cesse.

Sa pensée dominante était [illegible] lecture pour le lendemain.

Paul Fouché, si jeune qu'il fût, venait d'entrer avec assez de bruit dans la carrière dramatique. On avait, l'année précédente, joué sous son nom, à l'Odéon, une pièce dont les grandes beautés — beautés excentriques et mal appropriées à la scène — avaient précipité la chute. Cette chute avait été profonde, mais glorieuse; c'était une de ces chutes qui illustrent un homme comme certaines défaites illustrent un peuple. Paul Fouché avait eu son Poitiers, son Azincourt ou son Crécy, il pouvait choisir.

La pièce se nommait *Amy Robsart*; elle était tirée ou plutôt inspirée du roman de Walter Scott *le Château de Kenilworth*.

Le lendemain de la chute, Hugo avait réclamé la paternité de la pièce, mais l'honneur de l'unique représentation qu'elle avait eue n'en était pas moins demeuré à Paul Fouché.

Cette pièce ne fut point imprimée. Plus tard, Hugo me fit cadeau du manuscrit; je dois l'avoir encore.

Je voulus en vain tirer quelque nouvelle de Paul. Paul ne savait qu'une nouvelle, et ne croyait pas que le monde politique ou littéraire eût besoin d'en savoir une autre.

Cette nouvelle, c'était que, le lendemain, il lisait une pièce en cinq actes.

Je vis le moment où il allait anticiper sur les droits du comité, et me proposer de me la lire. Comme la lecture du plus beau drame de la terre ne m'eût point consolé de perdre le moindre détail de celui que Paris mettait en scène en ce moment, je sautai dans un cabriolet et j'échappai à la lecture.

Je donnai au cocher l'adresse de Carrel.

Dès cette époque, Carrel était, pour la jeune opposition, un chef élu, sinon publiquement, au moins tacitement. J'avais connu Armand Carrel chez M. de Leuven, qui, lors de la rentrée en France du jeune proscrit politique, c'est-à-dire après le sacre de Charles X, l'avait fait admettre parmi les rédacteurs du *Courrier*; il demeurait, autant que je puis me le rappeler, rue Monsigny, ou tout au moins aux environs de cette rue.

Mort en 1836, Carrel n'est déjà plus, pour la génération des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, qu'une médaille historique. C'était, à l'époque où nous sommes arrivés, un homme de vingt-huit ans, de taille moyenne, au front grave et fuyant, aux cheveux noirs, aux yeux petits, vifs, pleins d'éclairs, au nez long et pointu, aux lèvres minces et un peu pâles, aux dents blanches, au teint bilieux.

Tout en professant les principes du libéralisme le plus avancé, comme il arrive parfois aux hommes d'une grande intelligence et d'une exquise organisation, Carrel avait les habitudes les plus aristocratiques de la terre; ce qui faisait une opposition étrange entre ses paroles et son aspect. Il portait presque invariablement des bottes vernies, une cravate noire serrée autour du cou, une redingote noire boutonnée jusqu'à l'avant-dernier bouton, un gilet de piqué blanc ou de poil de chèvre chamois, et un pantalon gris.

Il y avait dans toute sa tournure un reste d'habitude militaire qui décelait l'ancien officier. Ce côté belliqueux était, de son corps, tant soit peu passé dans l'esprit de Carrel. Charlemagne signait ses traités avec le pommeau de son épée, et les faisait respecter avec la pointe; il en était de même de Carrel : ses articles avaient toujours l'air d'être écrits, non pas avec une plume, mais avec un stylet d'acier, comme ceux dont se servaient les anciens, et qui laissaient dans la cire des tablettes la trace profonde de leur acuité.

Au reste, beau style de polémique que celui de Carrel : noble, franc, présentant bien la poitrine à ses adversaires; quelque chose de pareil à la fois à Pascal et à Paul-Louis Courier.

D'instruction historique, Carrel en avait peu — excepté à l'endroit de nos voisins d'outre-mer. Secrétaire d'Augustin Thierry au moment où Augustin Thierry écrivait son beau livre de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, Carrel, lui, des miettes de cette table splendide, avec sa ferme sobriété, avait fait un abrégé de l'histoire d'Angleterre.

Nous étions assez liés, quoique nous fussions peut-être injustes l'un pour l'autre : il me regardait trop comme un poëte, je le regardais trop comme un soldat.

Je le trouvai tranquillement occupé à déjeuner. Il avait signé la protestation pour accomplir un devoir, jouant sa

tête à la pointe de la plume avec le même calme que, deux ou trois fois, il l'avait jouée à la pointe de l'épée, mais ne croyait absolument à rien qu'à la résistance légale ; quant à la résistance à main armée, il la niait absolument.

Il comptait rester chez lui et travailler toute la journée ; mais, sur mes instances, sur ce que je lui dis qu'il m'avait semblé voir dans les rues un commencement d'agitation, il se décida à sortir, mit dans ses goussets une paire de petits pistolets de poche du genre de ceux qu'on appelle des coups de poing, prit à la main une petite canne de baleine flexible comme une cravache, et descendit avec moi du côté des boulevards.

Sans doute, refroidi par ses affaires de Béfort et de la Bidassoa, hésitait-il à se mettre en avant, lui qui avait vu tant de gens demeurer en arrière.

Nous longeâmes les boulevards depuis la rue de la Chaussée-d'Antin jusqu'à la rue Vivienne, puis nous descendîmes place de la Bourse.

On se précipitait vers la rue de Richelieu. Les bureaux du journal *le Temps* étaient, disait-on, envahis et mis à sac par un détachement de gendarmerie à cheval.

Il va sans dire que nous suivîmes la foule ; il n'y avait, comme presque toujours, que la moitié de l'histoire qui fût vraie. Une vingtaine de gendarmes, en effet, étaient rangés en bataille devant la maison où se trouvait l'imprimerie, située au fond d'une vaste cour.

La porte de la rue était fermée, et, pour envahir les ateliers, on attendait l'arrivée du commisaire de police.

Au moment où il arrivait, Baude, l'un des rédacteurs du *Temps*, et l'un des signataires de la protestation, ordonnait à la fois de fermer la porte des ateliers et d'ouvrir la porte de la rue.

Le commissaire, revêtu de son écharpe blanche, frappait à la porte juste comme la porte s'ouvrait. Baude et lui se trouvèrent face à face.

Le commissaire recula devant la formidable apparition.

Baude était un homme magnifique, non pas au point de vue de la beauté générale, mais à celui de la beauté relative. C'était un colosse de cinq pieds huit ou dix pouces, aux cheveux noirs, épais et flottants comme une crinière ; ses yeux bruns, enfoncés sous de sombres sourcils, semblaient, dans certains moments, lancer des éclairs ; il avait cette voix rude et tonnante qui fait, dans les révolutions, l'effet de la foudre dans les orages.

Baude était suivi des autres rédacteurs, des employés, des ouvriers, qui formaient derrière lui une masse d'une trentaine de personnes. En voyant la tête pâle et nue du chef, en voyant les visages contractés des ouvriers, on devinait que sous la résistance légale que Baude allait invoquer, se cachait la résistance réelle, la résistance matérielle, la résistance armée.

Je serrai le bras de Carrel ; lui-même était fort pâle et paraissait fort ému, mais il n'en restait pas moins muet, et secouait la tête en signe de dénégation.

Il se faisait, dans cette rue encombrée de deux mille personnes peut-être, un silence à laisser entendre le souffle d'un enfant.

Ce fut Baude qui prit la parole le premier, et qui interrogea le commissaire.

— Que voulez-vous, monsieur, lui demanda-t-il, et dans quel but vous présentez-vous à notre imprimerie ?

— Monsieur, balbutia le commissaire de police, je viens en vertu des ordonnances...

— Briser nos presses, n'est-ce pas ? interrompit Baude. Eh bien, moi, en vertu du Code, antérieur et supérieur à vos ordonnances, je vous somme de les respecter !

Et Baude étendit vers le commissaire de police un Code tout grand ouvert à l'article *Effraction*.

L'arme était terrible, plus effrayante, certes, qu'un pistolet ou une épée ; mais les ordres qu'avait reçus le commissaire étaient précis.

— Monsieur, dit-il, il faut que je fasse mon devoir.

Et, se tournant vers un homme qui l'accompagnait :

— Qu'on aille me chercher un serrurier, ajouta-t-il.

— C'est bien, dit Baude, je l'attends !

Un murmure courut parmi le peuple ; on commençait à comprendre qu'il se préparait là, en pleine rue, en face de la foule, sous le regard de Dieu, un des plus grands spectacles qu'il soit donné à l'œil humain de voir s'accomplir : la résistance de la loi à l'arbitraire, de l'individu à la masse, de la faiblesse à la tyrannie.

Aucun des spectateurs n'avait dit à Baude : « Comptez sur nous ! » mais il était évident que Baude avait déjà senti qu'il pouvait compter sur tous.

Le serrurier arriva ; suivant l'ordre du commissaire, il s'apprêtait à franchir le seuil de la porte de la rue pour aller ouvrir avec ses instruments les portes de l'imprimerie.

— Mon ami, lui dit Baude en l'arrêtant doucement par le bras, vous ne savez donc pas ce que vous risquez en obéissant à M. le commissaire de police ? Vous risquez tout simplement les galères.

Et il lut à haute voix les lignes suivantes :

« Sera puni de la peine des travaux forcés à temps tout individu coupable ou complice de vol commis à l'aide d'effraction extérieure, ou d'escalade, ou de fausses clefs, dans une maison, appartement, chambre ou logement habités ou servant à l'habitation, ou leurs dépendances, soit en prenant le titre d'un fonctionnaire public, ou d'un officier civil ou militaire, ou après s'être revêtu de l'uniforme ou du costume du fonctionnaire ou de l'officier, ou en alléguant un faux ordre de l'autorité civile ou militaire. »

A mesure que Baude lisait, le serrurier portait la main à sa casquette ; à la fin de l'article, il écoutait le lecteur la tête découverte.

A cette manifestation de respect d'un homme du peuple envers la loi, la foule éclata dans un immense applaudissement.

Le commissaire insista ; le serrurier, obéissant à cette voix impérative, fit un mouvement pour entrer.

Baude s'effaça, et, lui livrant le passage :

— Faites, dit-il ; vous savez qu'il n'y va pour vous que des travaux forcés.

Le serrurier s'arrêta une seconde fois. Les applaudissements redoublèrent.

Le commissaire renouvela l'ordre de crocheter les portes.

— Messieurs, dit Baude à haute voix, j'en appelle de M. le commissaire au jury, et des ordonnances à la cour d'assises. Les noms de ceux qui voudront témoigner de la violence qui m'est faite ?

Cinq cents voix répondirent à la fois.

A l'instant même, les crayons et les papiers circulèrent dans la foule avec une ardeur et une unanimité admirables : chacun prenait à son tour le crayon, et inscrivait son nom et son adresse sur le papier. Puis on passait toutes ces adresses à Baude.

— Vous le voyez, monsieur, dit-il au commissaire de police, les témoins ne me manqueront pas.

— Ma foi ! monsieur le commissaire, dit enfin le serrurier, chargez qui vous voudrez de la commission ; quant à moi, je me récuse.

Et, remettant son bonnet sur sa tête, il se retira.

Les vivats et les applaudissements l'accompagnèrent.

— Il faut, cependant, que force reste à la loi ! dit le commissaire.

— Je commence à croire, en effet, répondit Baude avec ironie, que force lui restera.

— Oh ! je m'entends, dit l'officier de police. — Appelez un autre serrurier.

Un homme noir se détacha comme la première fois, et, comme la première fois, ramena un serrurier portant un trousseau de crochets à sa ceinture.

Les applaudissements qui avaient accompagné la retraite de l'autre se changèrent tout doucement en murmures, et saluèrent l'apparition de celui-ci.

Le serrurier eut peur.

En traversant la foule, il glissa son trousseau de crochets dans la main d'un des spectateurs, qui le fit passer à son voisin, lequel s'en débarrassa de la même façon.

Quand il eut atteint la porte, l'ordre déjà donné à son confrère lui fut renouvelé.

— Monsieur le commissaire, dit le serrurier montrant alors sa ceinture vide, la chose est impossible : on m'a volé mes crochets.

— Tu mens ! dit le commissaire, et je vais te faire arrêter !

En effet, la main d'un agent s'étendait déjà vers le serrurier ; mais la foule s'ouvrit devant lui, l'enveloppa de ses replis, l'entraîna dans son tourbillon.

Il disparut comme dévoré !

On requit le serrurier chargé de river les fers des forçats.

Puis, comme la résistance commençait à prendre un caractère de gravité sombre et menaçant, on fit évacuer la rue avec l'aide des gendarmes.

La foule se retira par la place Louvois, par l'arcade Colbert et par la rue de Ménars, en hurlant :

— Vive la Charte !

Les hommes montaient sur les bornes, agitaient leur chapeau et criaient à Baude :

— Comptez sur nous ! Vous avez nos adresses ; nous déposerons. Au revoir, au revoir !

Un renfort de gendarmerie que l'on vit arriver du côté du Palais-Royal acheva de faire évacuer la rue. Mais n'importe, la victoire morale était restée à l'opposition. Baude avait été grand comme une apparition de 1789.

Nous quittâmes la rue de Richelieu, Carrel et moi, et nous allâmes au *National*.

Le *National* avait à peine un an d'existence ; il avait été fondé par Thiers, Carrel et l'abbé Louis, au château de Ro-

checottes, sur les genoux de madame de Dino, sous l'œil de M. de Talleyrand.

C'était le duc d'Orléans qui avait fourni l'argent nécessaire à sa fondation, et pavé pour ainsi dire les mois de nourrice de cet Hercule au berceau qui, dix-huit ans plus tard, devait le prendre à bras le corps, et l'étouffer.

Ses bureaux étaient situés rue Neuve-Saint-Marc, au coin de la place des Italiens.

C'était un centre de nouvelles. La veille au soir, un rédacteur était rentré triste, abattu ; il venait de parcourir les quartiers les plus pauvres, et, par conséquent, les plus faciles à soulever, et, en secouant la tête, il avait prononcé ces paroles décourageantes :

« Le peuple ne remue pas ! »

Lorsque, à deux heures, nous entrâmes dans les bureaux du *National*, le peuple ne remuait pas encore ; cependant, on sentait passer dans l'air ce frissonnement qui fait hâter le pas et blêmir les visages sans que l'on sache pourquoi, et qui donne à l'homme cette terreur profonde et instinctive qu'éprouvent les animaux à l'approche des tremblements de terre.

D'où venait ce frissonnement qui n'était, pour ainsi dire, encore qu'à la surface de la société ?

C'était facile à deviner.

La motion de M. Thiers, qui avait amené quarante-cinq signatures au bas de la protestation des journalistes, — laquelle protestation avait non seulement paru dans les journaux *le Globe*, *le National* et *le Temps*, mais encore été tirée à cent mille exemplaires, peut-être, et distribuée dans les rues, — cette motion, disons-nous, avait compromis quarante-cinq personnes.

Or, ces quarante-cinq personnes formaient, en même temps, un corps compact agissant sur la masse, et quarante-cinq forces isolées agissant sur les individus. Chaque signataire était un centre possédant à sa circonférence plus ou moins étendue un nombre plus ou moins nombreux d'amis, d'employés, de commis, d'ouvriers, de compositeurs, de garçons imprimeurs, etc. Chacun avait mis en mouvement son entourage ; or, chaque individu de cet entourage, si infime qu'il fût, était agent lui-même, et opérait sur des individus inférieurs à lui ; il en résultait que l'impulsion, une fois donnée, s'était communiquée des grands centres aux petits, que l'engrenage marchait, et que l'on sentait trembler la société sous le clapotement d'une machine invisible, à peu près comme on sent trembler le moulin sous la rotation de ses ailes, le bateau à vapeur sous le battement de ses roues.

Carrel était invité à trois réunions différentes, toutes ayant pour but d'organiser la résistance.

L'une, libérale pure, presque républicaine, se tenait rue Saint-Honoré, dans la maison du pharmacien Cadet de Gassicourt ; les membres principaux de celle-là étaient Thiers, Charles Teste, Anfous, Chevalier, Bastide, Cauchois-Lemaire et Dupont ; on y débattait cette motion, de créer dans chaque arrondissement un comité de résistance chargé de se mettre en communication avec les députés.

L'autre réunion, qui était bonapartiste, avait lieu chez le colonel Gourgaud. Elle se composait, d'abord, du maître de la maison, puis du colonel Dumoulin, du colonel Dufays, du colonel Plavet-Gaubert et du commandant Bacheville. On cherchait un moyen de faire les affaires de Napoléon II ; mais, comme tous ces hommes étaient bien plus des hommes d'action que des hommes de conseil, on n'arrêta rien, et l'on se donna rendez-vous pour le lendemain, place des Petits-Pères.

Une autre réunion, enfin, avait lieu dans les bureaux du *Globe*. Elle se composait de Pierre Leroux, de Guizard, de Dejean, de Paulin, de Rémusat et de quelques personnes étrangères à la rédaction du journal. Les avis les plus opposés y étaient émis : quelques-uns voulaient, pour le lendemain, faire un appel aux armes ; d'autres s'épouvantaient de la rapidité avec laquelle, une fois lancé, on descend, malgré soi, la pente des révolutions.

Au nombre des épouvantés était M. de Rémusat.

— Mais, s'écriait-il d'une voix désespérée, où allez-vous ? où nous poussez-vous ? Il ne s'agit point ici d'une révolution ; ce n'est point une révolution que nous avons voulu faire... La résistance légale, soit ; mais pas autre chose !

Il est bien entendu que, là non plus, on ne décida rien, si ce n'est de faire un lit à M. de Rémusat, que la fièvre venait de prendre.

Carrel n'alla à aucune de ces trois réunions. Lui aussi était pour la résistance légale seulement. Il ne croyait pas à une lutte possible entre des bourgeois et des soldats ; il comprenait les révolutions prétoriennes, et demandait à ceux qui parlaient de prendre leur fusil :

— Avez-vous un régiment dont vous soyez sûr ?

Personne n'avait de régiment, attendu qu'aucune conspiration n'était organisée.

Mais il existait une conspiration immense, universelle, invincible : c'était celle de l'opinion publique, qui rendait les Bourbons solidaires de la défaite de 1815, et qui voulait venger Waterloo dans les rues de Paris.

Cette conspiration [illegible] était dans les [illegible] dans les gestes, dans les paroles, et [illegible] dans le silence [illegible] que l'e[illegible] des groupes [illegible] individus isolés [illegible] s'arrêta[illegible] aller à droite [illegible] à gauche, mais dont l'hésitation [illegible] dire : « [illegible] passe-t-il quelque chose ? ou fait-on quelque chose ? afin que j'y aille et que je fasse ce que l'on y fait. »

CXLV

LE DOCTEUR THIBAUT. — LE MINISTÈRE GÉRARD ET MORTEMART. — ÉTIENNE ARAGO ET LE COMMISSAIRE DE POLICE MAZUE. — LE CAFÉ GOBILLARD. — INCENDIE DU CORPS DE GARDE DE LA PLACE DE LA BOURSE. — PREMIÈRES BARRICADES. — LA NUIT.

Nous remontâmes du *National* aux boulevards. A la hauteur de la rue Montmartre, nous entendîmes quelque chose comme une fusillade du côté du Palais-Royal.

Il était à peu près sept heures du soir.

— Hein ! qu'est-ce que cela ? demandai-je à Carrel.

— Pardieu ! répondit-il, c'est un feu de peloton.

— Eh bien, venez-vous de ce côté-là ?

— Ma foi, non ! répondit Carrel ; je rentre chez moi.

— J'y vais, moi, lui dis-je.

— Allez-y ; mais ne soyez pas assez fou pour vous jeter dans tout cela !

— Soyez tranquille... Adieu !

— Adieu.

Carrel s'éloigna de son pas calme et mesuré par le faubourg Montmartre, tandis que je m'élançais tout courant par la place de la Bourse.

Je n'avais pas fait cinquante pas, que je rencontrai le docteur Thibaut. Il avait l'air très affairé.

— Ah ! c'est vous, cher ami ? lui dis-je. Eh bien, quelles nouvelles ?

Thibaut, qui affectait d'habitude une gravité sans laquelle il prétendait qu'un médecin ne pouvait pas faire son chemin dans le monde, était, cette fois, plus que grave : il était sombre.

— Mauvaises ! répondit-il ; cela s'embrouille horriblement !

— Mais on se bat ? lui dis-je.

— Oui ; un homme a été tué rue du Lycée, et trois autres dans la rue Saint-Honoré... Les lanciers chargent dans la rue de Richelieu et sur la place du Palais-Royal... Une barricade a été ébauchée rue de Richelieu, mais prise avant d'être achevée.

— Et où allez-vous ?

— Vous saurez cela demain, si je réussis.

— Par ma foi, mon cher, vous avez l'air d'un diplomate.

— Qui sait ?... Je vais peut-être faire un nouveau ministère !

— En votre qualité de docteur, mon cher ami, je vous invite à donner tous vos soins à l'ancien ; il me paraît diablement malade !

En ce moment, deux jeunes gens passèrent rapidement près de nous.

— Un drapeau tricolore ? disait l'un. Ce n'est pas possible !

— Je te dis que je l'ai vu ! répondait l'autre.

— Mais où cela ?

— Quai de l'École.

— Quand ?

— Il y a une demi-heure.

— Et qu'a-t-on fait à l'homme qui le portait ?

— Rien... on l'a laissé passer.

— Allons de ce côté, alors.

— Allons.

Et ils s'enfoncèrent en courant dans la rue Notre-Dame-des-Victoires.

— Vous voyez, mon cher, dis-je à Thibaut, ça chauffe ! Allez à votre ministère, mon ami, allez !

— J'y vais !

Et il prit le chemin du boulevard des Capucines.

Thibaut ne m'avait pas menti. Il était réellement en train de faire un ministère ; seulement, son ministère n'était pas destiné à mourir de longévité. C'était le ministère Gérard et

M. [illegible] devait avoir son pendant, à la révolution de 18[illegible] [illegible] ministère [illegible] et Odilon Barrot.

— Mais, demandera-t-on, comment le docteur Thibaut pouvait-il être au ministère?

— Mon Dieu, je vais le dire en deux mots.

On se rappelle qu'en 1827 ou 1828, madame de Celles, fille du général Gérard, étant souffrante de la poitrine, avait demandé à madame de Leuven de lui indiquer un jeune médecin qui pût l'accompagner en Italie, et que madame de Leuven lui avait indiqué Thibaut. Celui-ci avait fait le voyage avec la belle malade, qui s'était trouvée à merveille et du voyage et du médecin, si bien qu'au retour, le général Gérard, reconnaissant des soins que Thibaut avait donnés à sa fille, l'avait admis dans l'intimité de sa maison.

Thibaut, au nom du général Gérard, allait, quand je le rencontrai, trouver M. le baron de Vitrolles, afin de l'engager à tenter une démarche conciliatrice près de M. de Polignac, et, s'il le fallait, près du roi lui-même.

Ainsi les esprits sérieux commençaient à entrevoir la gravité de la situation.

Voilà ce que ne pouvait me dire Thibaut au moment où nous nous rencontrâmes, et ce qu'il m'apprit plus tard.

Huit heures sonnaient à l'horloge de la Bourse ; je voulus regagner mon faubourg Saint-Germain ; mais en entrant par un bout dans la rue Vivienne, je vis, à l'autre bout, apparaître des baïonnettes.

J'aurais pu m'en aller par la rue des Filles-Saint-Thomas, la curiosité me retint. Je battis en retraite jusqu'au café du théâtre des Nouveautés. Autant que je puis me le rappeler, il était tenu par un homme, Gobillard, excellent garçon, notre camarade à tous.

La troupe avançait d'un pas régulier, tenant toute la largeur de la rue, et poussant devant elle hommes, femmes, enfants.

Les gens refoulés par les soldats marchaient à reculons en criant :

— Vive la ligne !

Par les fenêtres ouvertes, les femmes agitaient leur mouchoir en criant :

— Ne tirez pas sur le peuple !

Parmi les hommes que la troupe chassait ainsi, il y avait de ces types qu'on ne voit apparaître au jour qu'à certaines heures, de ces hommes qui mettent en branle les émeutes et les révolutions, et que l'on pourrait appeler les hommes du commencement.

En arrivant sur la place de la Bourse, le front des troupes se développa ; cependant, comme il ne put embrasser toute la largeur de la place, une portion de ceux qui poussaient les soldats déborda sur les deux ailes, et reflua derrière eux.

Il y avait auprès du bâtiment de la Bourse une mauvaise baraque en planches qui servait de corps de garde. Le régiment y laissa une douzaine d'hommes, comme dans un blockhaus, et disparut à l'extrémité de la rue Vivienne, en tournant du côté de la Bastille.

A peine le régiment eut-il disparu, que quelques gamins s'approchèrent des soldats restés dans le corps de garde, en criant :

— Vive la Charte !

Tant que les gamins ne firent que crier, les soldats eurent patience ; mais, après les cris, vinrent les pierres.

Un soldat atteint d'une pierre fit feu ; une femme tomba. C'était une femme d'une trentaine d'années.

Les cris : « Au meurtre ! » retentirent ; en un instant, la place fut évacuée, les lumières furent éteintes, les boutiques fermées.

Le théâtre des Nouveautés seul était resté éclairé et ouvert ; on y jouait *la Chatte blanche* ; ceux qui étaient dedans ne savaient pas ce qui se passait dehors.

Une petite troupe d'une douzaine d'hommes déboucha en ce moment de la rue des Filles-Saint-Thomas. Elle était conduite par Étienne Arago, et criait :

— Pas de spectacle ! fermez les théâtres ! on égorge dans les rues de Paris !

Elle vint se heurter contre le cadavre de la femme tuée.

— Portez ce cadavre sur les marches du péristyle, afin que tout le monde le voie, dit Étienne ; je vais faire évacuer la salle...

Un instant après, en effet, la salle était évacuée, et le flot des spectateurs s'ouvrait comme fait un torrent devant un rocher, pour ne pas fouler aux pieds le cadavre.

Je courus à Arago.

— Que fait-on, lui demandai-je, et qu'y a-t-il de décidé?

— Rien encore. On fait des barricades, on tue des femmes, et on ferme les théâtres, comme tu vois.

— Où te retrouvera-t-on?

— Demain [illegible] chez moi, rue de Grammont, 10.

Puis, se retournant vers les hommes qui l'accompagnaient :

— Aux Variétés [illegible] les théâtres fermés, [illegible] le drapeau [illegible]

Et toute la petite troupe disparut avec lui dans la rue de Montmorency.

Elle avait passé devant la sentinelle et le corps de garde, sans que la sentinelle et le corps de garde eussent donné signe de vie.

Voici comment le mouvement avait commencé, et d'où venaient les coups de fusil que j'avais entendus avec Carrel.

Étienne Arago, — qu'on me pardonne de citer toujours le même nom, mais je m'engage à donner la preuve irrécusable qu'Étienne Arago fut la cheville ouvrière du mouvement insurrectionnel, — Étienne Arago, dis-je, venait de dîner avec Desvergers et Varin, et s'en retournait avec eux au théâtre du Vaudeville, situé alors rue de Chartres, lorsqu'un attroupement lui barra le chemin, rue Saint-Honoré, en face de la galerie Delorme.

On y annonçait qu'un homme venait d'être tué rue du Lycée.

Une charrette de moellons attendait, pour passer, que l'attroupement fût dissipé ; quatre ou cinq voitures arrêtées comme elle par le même obstacle attendaient à la file.

— Pardon, mon ami, dit Étienne au conducteur en dételant le limonier, nous avons besoin de votre voiture.

— Pourquoi faire?

— Mais pour faire une barricade, donc !

— Oui, oui, des barricades ! des barricades ! crièrent plusieurs voix.

En un clin d'œil, les chevaux furent dételés, la voiture jetée sur le côté, les moellons dressés en travers de la rue.

— Bon ! dit Arago ; vous n'avez plus besoin de moi ici, et, moi, j'ai besoin ailleurs.

Et laissant la barricade à la garde de ceux qui avaient aidé à la construire, il traversa le passage Delorme, longea la rue de Rivoli et arriva au Vaudeville.

On commençait à entrer au spectacle.

— Pas de spectacle quand on se bat ! dit-il ; rendez l'argent à ceux qui ont payé !

Puis, à ceux qui persistaient à vouloir entrer :

— Pardon, messieurs, dit-il ; mais on ne rira pas au Vaudeville, tandis qu'on pleure dans Paris.

Et il se mit en devoir de pousser la grille.

— Monsieur, demanda une voix, pourquoi fermez-vous le Vaudeville?

— Pourquoi?... Parce que je suis le directeur du théâtre, et qu'il me convient de le fermer.

— Oui ; mais cela ne convient pas au gouvernement, et, au nom du gouvernement, je vous ordonne de le laisser ouvert.

— Qui êtes-vous?

— Parbleu ! vous me connaissez bien.

— C'est possible ; mais je désire que ceux qui nous écoutent et qui assistent à ce débat vous connaissent aussi.

— Je suis M. Mazue, commissaire de police.

— Eh bien, monsieur Mazue, commissaire de police, gare à vous ! reprit Arago en le serrant contre la grille ! on écrase ici ceux qui ne s'en vont pas !

— Monsieur Arago, demain vous ne serez plus directeur du Vaudeville !

— Monsieur Mazue, demain vous ne serez plus commissaire de police.

— C'est ce que nous verrons, monsieur Arago !

— Je l'espère, monsieur Mazue !

Et, aidé de deux machinistes, Étienne, malgré les efforts du commissaire de police, avait refermé la grille, et, sortant par la porte des acteurs, il avait commencé l'œuvre de la fermeture des autres théâtres, fermeture qui eut une influence immense sur le mouvement du soir et du lendemain.

Tous ces détails nous étaient donnés au café Gobillard, dont la porte était soigneusement close.

Nous étions là trois ou quatre ayant couru toute la journée, et mourant de faim. Nous nous fîmes servir à souper.

On devine sur quoi roula la conversation.

Les uns disaient que le mouvement qui s'opérait à cette heure n'avait pas plus de portée que celui de 1827, et que l'émeute, n'ayant pas la force de monter à l'état de révolution, avorterait de la même manière. Les autres, et j'étais de ceux-là, prétendaient, au contraire, qu'on n'était qu'au prologue de la comédie, et que le lendemain verrait s'accomplir bien des choses.

Nous étions au beau milieu de la discussion, quand un coup de feu retentit et nous fit tressaillir. Il était tiré sur la place.

Presque en même temps, on entendit le cri « Aux armes ! » suivi d'un bruit pareil à celui d'un combat corps à corps.

— Vous voyez, dis-je, voilà le vrai drame qui commence !

Il était neuf heures quarante minutes à la pendule du [illegible].

Nous montâmes rapidement à l'entresol et regardâmes par les fenêtres.

Le corps de garde venait d'être surpris, enveloppé, attaqué par une vingtaine d'hommes. Une lutte s'accomplissait

dans l'obscurité, lutte dont on ne distinguait que l'informe ensemble, et dont tous les détails échappaient.

Les soldats furent vaincus et désarmés. On leur prit leurs habits, leurs gibernes et leurs sabres, et on les renvoya par la rue Joquelet, puis une quinzaine d'hommes se détachèrent, vinrent enlever le cadavre de la femme, toujours gisant sur les marches du théâtre, le placèrent sur un brancard et s'éloignèrent par la rue des Filles Saint-Thomas en criant :

— Vengeance !

Trois ou quatre armés d'une torche, restèrent derrière les autres, avec cette torche, ils allumèrent au milieu du corps de garde un feu de paille, puis, à coups de pied, ils enfoncèrent les planches du corps de garde de façon à ce qu'elles tombassent dans le feu. Les planches s'enflammèrent rapidement, en un instant toute la baraque ne forma plus qu'un immense brasier qu'abandonnèrent, pour rejoindre leurs compagnons, les trois ou quatre retardataires, et qui, en jetant de sinistres lueurs sur la place, brula une partie de la nuit sans que personne songeât à l'éteindre.

XLVI

MATINÉE DU 27. — JOUBERT. — CHARLES TESTE. — LA PETITE JACOBINIÈRE. — LE PHARMACIEN ROBINET. — LES ARMES DU « SERGENT MATHIS ». — PILLAGE D'UNE ARMURIER. — LES DEUX GENDARMES. — LES TROIS GARDES ROYAUX. — UN GRAND JEUNE HOMME BLOND. — LES TERREURS DE OUDARD.

Je fus réveillé comme le 26, par Achille Comte.

— Eh bien ! lui demandai-je en me frottant les yeux.

— Oh ! cela marche à dire-dit ; le quartier des écoles est en pleine insurrection... Seulement, les étudiants sont furieux.

A ce moment, j'avais à peu près une trentaine d'hommes armés de fusils.

Nous descendîmes, et, assez préoccupés de ce que nous venions de voir, nous achevâmes notre souper.

Vers minuit, nous nous séparâmes. Je pris la rue Vivienne, puis, le passage du Perron étant fermé, la rue Neuve-des-Petits-Champs et la rue de Richelieu.

Dans la rue de l'Echelle, des espèces d'ombres s'agitaient au milieu de l'obscurité. Je m'approchai : on me cria : « Qui vive ? » Je répondis : « Ami ! » et je continuai de marcher en avant.

C'était une barricade qui s'élevait silencieusement, et comme si elle eût été bâtie par les esprits de la nuit. J'échangeai des poignées de main avec les ouvriers nocturnes et je gagnai le Carrousel.

Derrière la grille du château, on apercevait deux ou trois cents hommes campés dans la cour des Tuileries. Je pensai que cela devait être à peu près ainsi pendant la nuit du 9 au 10 août 1790. Je voulus regarder à travers la grille ; une sentinelle me cria :

— Au large !

Je poursuivis mon chemin.

Sur les quais, tout reprenait sa physionomie ordinaire.

J'atteignis la rue de l'Université sans avoir rencontré une seule personne ni sur le pont Royal, ni dans la rue du Bac.

Rentré chez moi, j'ouvris ma fenêtre et j'écoutai : Paris semblait solitaire et silencieux ; mais cette tranquillité n'avait rien de réel ; on sentait que cette solitude était hantée, que ce silence était vivant !

— Contre qui ?

— Mais contre les grands meneurs, Laffitte, Casimir Périer, la Fayette... Ils se sont présentés hier chez ces messieurs : les uns leur ont dit de se tenir tranquilles, les autres ne les ont pas même reçus... Et, tenez, Barthélemy et Méry vous donneront des détails là-dessus; ils y étaient avec leurs poches pleines de poudre qu'ils avaient achetée chez un épicier.

Je m'habillai ; je pris une voiture pour aller embrasser ma mère, qui était toujours aussi calme que si rien d'extraordinaire ne se fût passé dans Paris. J'avais donné des ordres pour qu'elle restât dans cette ignorance, et ces ordres avaient été ponctuellement exécutés.

En quittant ma mère, je me fis conduire chez Godefroy Cavaignac, qui demeurait rue de Sèvres.

Il était déjà sorti ; je le trouverais, me dit-on, ou à la librairie de Joubert, passage Dauphine, ou place de la Bourse, chez Charles Teste, à *la Petite-Jacobinière*.

Joubert qui a été, depuis, aide de camp de la Fayette, et lieutenant-colonel, je crois, était un ancien carbonaro, ami de Carrel ; condamné à mort, comme celui-ci, après l'affaire de Béfort, il s'était évadé des prisons de Perpignan, avec l'aide d'une religieuse et le concours de deux de ses amis, Fabre et Corbière.

Quant à Charles Teste, que nous avons tous connu, il avait, lui aussi, établi, sur la place de la Bourse, une librairie que

[illegible] à cause des opinions de ceux qui la fréquentaient, [illegible] l'expression de *Petite Jacobinière*.

Charles Teste était un des hommes les plus dignes, un des caractères les plus nobles qu'on pût rencontrer. Pauvre, il [illegible] famille avec ses frères riches. Pendant tout le règne de Louis-Philippe il ne voulut rien être, et vécut Dieu sait comment et de quoi ! Le jour où son frère fut condamné par la cour des pairs, il se mit à sa disposition, devint son soutien, son appui, son consolateur. Puis, après la révolution de 1848, tous ses anciens amis arrivés au pouvoir, il refusa de nouveau les places qui lui étaient offertes, et ne demanda d'autre faveur que la translation de son frère, de la prison où il était, dans une maison de santé.

Charles Teste est mort, il y a, je crois, dix-huit mois ou deux ans. Le jour où il rendit le dernier soupir, la France perdit un de ses grands citoyens.

Je me fis conduire passage Dauphine.

Cavaignac y avait apparu, mais il était parti avec Bastide ; on les croyait tous deux à la Petite-Jacobinière.

Je renvoyai mon cabriolet ; j'avais une visite à faire rue de l'Université, n° 7. Là, je n'avais pas pu établir un cordon sanitaire comme chez ma mère, là, on savait tout. Je promis de regarder les choses en amateur, de ne me mêler de rien, et moyennant cette promesse, on me laissa sortir.

Il y avait un grand rassemblement rue de Beaune, chez un pharmacien nommé Robinet ; le rassemblement se composait d'électeurs et de gardes nationaux du 10e et du 11e arrondissement.

On ne demandait pas mieux que de marcher, mais personne n'avait d'armes.

— Pas d'armes ? dit Étienne Arago en entrant. Si vous n'avez pas d'armes, il y en a chez les armuriers !

On connaissait, au *National* et à la Petite-Jacobinière, la réunion qui avait lieu chez Robinet, et on y avait député Arago.

Depuis le matin, il n'avait pas perdu son temps.

« Pas d'armes ! » était le cri général ; à la Petite-Jacobinière, comme partout, on disait : « Pas d'armes ! »

Le théâtre du Vaudeville venait de jouer *le Sergent Mathieu ;* il y avait, par conséquent, dans le magasin d'accessoires, une vingtaine de fusils, de sabres et de gibernes.

Gauja et Étienne coururent au Vaudeville, mirent fusils, sabres et gibernes dans de grandes mannes d'osier qu'ils recouvrirent de toiles, recrutèrent commissionnaires et machinistes, et suivirent le cortège avec chacun un habit d'officier de la garde impériale sous leur redingote.

La place du Palais-Royal était encombrée de troupes. Un capitaine sortit des rangs.

— Que portez-vous là ? demanda-t-il aux commissionnaires.

— Un déjeuner de noces de chez Parly, capitaine, répondit Arago.

Le capitaine se mit à rire : la pointe des sabres et la pointe des baïonnettes passaient à travers les cloisons d'osier. Il tourna le dos et rentra dans les rangs.

Fusils, sabres et gibernes arrivèrent à bon port à la Petite-Jacobinière, où ils furent distribués.

C'était à la suite de cette distribution qu'Étienne avait été envoyé chez Robinet.

À ces mots : « Si vous n'avez pas d'armes, il y en a chez les armuriers ! » chacun sortit.

Étienne courut chez le plus proche ; il était avec Gauja et un nommé Lallemand.

Cet armurier le plus proche demeurait rue de l'Université.

Après avoir indiqué à Étienne sa boutique, située à gauche de la rue de Beaune, je tournai à droite pour aller prendre mon fusil.

Étienne et Lallemand se précipitèrent dans la boutique de l'armurier au moment où celui-ci essayait de fermer sa porte. Plus heureux avec l'armurier que, la veille, ne l'avait été avec lui le commissaire de police, Étienne parvint à entrer dans la boutique.

— Mon ami, dit-il, ne vous effrayez pas... Nous ne venons pas prendre vos armes, nous venons les acheter.

Il prit cinq ou six fusils, en garda un pour lui, un pour Gauja, un pour Lallemand, et distribua les autres. Puis il vida ses poches, dans lesquelles il y avait trois cent vingt francs, et, pour le surplus de la fourniture, donna un bon sur son frère François, de l'Observatoire, qui paya religieusement.

Lallemand endossa le billet.

Ce Lallemand était un garçon fort instruit et fort spirituel, que nous appelions *le Docteur*, parce qu'il parlait toujours latin.

Je [illegible] cette explication afin qu'on ne le confonde pas avec le professeur Lallemand.

On prit [illegible] de suite chez le même armurier de la poudre et des balles ; [illegible] pas, comme on le verra, tarder à en avoir besoin.

J'étais remonté chez moi ; j'avais appelé mon domestique Joseph ; je m'étais fait donner mon costume de chasse complet. C'était, pour l'exercice auquel nous allions nous livrer, le costume le plus commode, et qui surtout devait le moins attirer les yeux.

J'étais à moitié de ma toilette quand j'entendis une grande rumeur dans la rue du Bac ; je me mis à la fenêtre : c'étaient Étienne Arago et Gauja qui appelaient la population aux armes.

On se souvient que je demeurais au-dessus du café Desmares ; mais ce que j'ai oublié de dire, c'est que trois de mes fenêtres donnaient sur la rue du Bac.

En ce moment, du côté du pont, à l'entrée de la rue, parurent deux gendarmes. Que venaient-ils faire là ? Quel hasard les y conduisait ? Nous n'en sûmes rien.

En les apercevant, la foule qui encombrait la rue poussa de grands cris.

Les gendarmes parurent se consulter ; mais, s'ils avaient hésité un instant, leur hésitation ne fut pas longue. Ils mirent la bride aux dents, tirèrent d'une main leur sabre, et de l'autre un pistolet.

La foule était sans armes ; elle rentra dans les allées, dans les boutiques ouvertes, ou s'esquiva par la rue de Lille.

Arago et Gauja s'embusquèrent aux deux coins de cette rue ; l'un d'eux, je ne sais lequel, cria à l'autre :

— Allons ! il est temps de commencer !

Au même moment, les deux gendarmes fondirent sur eux au grand galop.

Les deux coups de feu d'Étienne et de Gauja partirent en même temps.

Tous deux avaient visé le même homme ; celui qu'ils avaient visé tomba percé de deux balles.

L'autre gendarme rebroussa chemin. Le cheval qui avait perdu son cavalier continua sa course, et s'enfonça dans la rue du Bac.

On se précipita vers le gendarme gisant à terre : il était mourant. On lui prit son sabre, son pistolet et sa giberne, et on le porta à la Charité.

Lorsqu'ils virent entrer un gendarme blessé dans la salle, et qu'ils apprirent qu'il avait été blessé en chargeant sur le peuple, les malades voulaient l'achever.

L'esprit de révolution était entré jusque dans les hôpitaux !

J'avais passé ma veste, pris mon fusil, ma carnassière, ma poire à poudre ; j'avais bourré mes poches de balles et j'étais descendu.

Arago et Gauja avaient disparu tous les deux.

On me connaissait dans le quartier, on se groupa autour de moi.

— Que faut-il faire ? me demanda-t-on.

— Des barricades ! répondis-je.

— Où cela ?

— Une de chaque côté de la rue de l'Université ; l'autre en travers de la rue du Bac.

On m'apporta une pince ; je me mis à la besogne et commençai à dépaver la rue. Tout le monde réclamait des armes.

Pendant ce temps, le tambour battait dans le jardin des Tuileries. Trois soldats de la garde royale apparurent en haut de la rue du Bac, du côté de la rue Saint-Thomas-d'Aquin.

— Tenez, dis-je à ceux qui m'entouraient, vous demandez des armes ? on ne peut être servi plus à point ; voilà trois fusils qui vous arrivent ; seulement, il faut les prendre.

— Oh ! si ce n'est que cela ! dirent-ils.

Et ils se précipitèrent vers les soldats.

Ceux-ci s'arrêtèrent.

J'étais seul armé.

— Mes amis, criai-je aux soldats, donnez vos fusils, et il ne vous sera fait aucun mal.

Ils se consultèrent un instant, puis donnèrent leurs fusils.

Je les tenais en joue, prêt à tuer le premier qui eût fait une démonstration hostile.

On prit les fusils ; ils n'étaient point chargés : de là était venue, sans doute, la facilité des pauvres diables à les rendre.

On poussa de grands cris de triomphe : le combat commençait par une victoire : un gendarme tué, trois gardes royaux prisonniers. Il est vrai que, ne sachant que faire de nos trois prisonniers, nous leur rendîmes la liberté à l'instant même.

Nous nous remîmes aux barricades.

Une petite troupe d'étudiants arrivait par le haut de la rue de l'Université ; à sa tête marchait un grand jeune homme blond, vêtu d'une redingote vert-pomme.

Le grand jeune homme blond seul avait un fusil de munition.

On fraternisa et l'on se réunit pour travailler aux barricades. Le voisinage de la caserne des gardes du corps, qui était située quai d'Orsay, faisait craindre une attaque.

Il était impossible que la sentinelle n'eût pas entendu les deux coups de feu, n'eût pas vu tuer le gendarme et n'eût pas donné l'alarme.

J'étais fatigué de retourner des pavés ; je cédai ma pince au grand jeune homme blond. Il se mit à piquer les entre-deux à son tour ; mais la pince était lourde, elle lui échappa des mains et vint me frapper à la jambe.

Ah ! monsieur, s'écria-t-il, je vous demande bien pardon, car je dois vous avoir fait grand mal !

C'était vrai ; mais il y a des moments où la douleur n'existe pas.

— Ne faites pas attention, lui dis-je, c'est sur l'os.

Il releva la tête.

— Est-ce que vous auriez de l'esprit par hasard ? me demanda-t-il.

— Parbleu ! répondis-je, belle demande ! c'est mon état d'en avoir.

— En ce cas, faites-moi le plaisir de me dire votre nom.

— Alexandre Dumas.

— Ah ! monsieur !... (Il me tendit la main.) Moi, je m'appelle Bixio. Profession : étudiant en médecine. Si je suis tué, voici ma carte, ayez la bonté de me faire reporter chez moi ; si vous êtes blessé, je mets ma science à votre disposition.

— Monsieur, j'espère que votre carte et votre science seront inutiles ; mais n'importe ! je prends l'une et j'accepte l'autre. N'oubliez pas plus mon nom, s'il vous plaît, que je n'oublierai le vôtre.

Nous nous donnâmes une poignée de main. Notre amitié date de là.

Les barricades achevées, nous en confiâmes la garde à ceux qui nous avaient aidés à les faire.

— Maintenant, dis-je à Bixio, où allez-vous ?

— Je vais du côté du Gros-Caillou.

— En ce cas, je vous accompagne jusqu'à la Chambre... Je veux aller voir ce qui se passe au *National*.

— Comment ! me dit Bixio, vous allez comme cela par les rues avec votre fusil ?

— Mais, lui répondis-je, vous y allez bien, vous, ce me semble ?

— Oui, de ce côté-ci de la Seine.

— Bah ! je suis en chasseur, et non en combattant.

— Seulement, la chasse n'est pas ouverte.

— Eh bien, je l'ouvre, voilà tout.

Cependant, comme on le voit, je ne me hasardais pas à traverser les Tuileries avec mon accoutrement : je faisais le tour par la place de la Révolution. Je la traversai sans obstacle, et suivis toute la rue Saint-Honoré. Les barricades de la rue de l'Échelle et de la rue des Pyramides étaient dispersées.

Comme j'arrivais à la rue de Richelieu, j'aperçus un régiment à la hauteur de la place Louvois. De l'autre côté du Palais-Royal apparaissait une épaisse ligne de troupes. Sur la place du Palais-Royal stationnait un escadron de lanciers.

A moins de revenir sur mes pas, je n'avais donc le passage libre d'aucun côté.

Je me trouvais presque en face de mon ancien bureau, du n° 216.

J'entrai et je montai au premier étage.

J'y trouvai Oudard.

Il me regarda, hésitant à me reconnaître.

— Comment, me dit-il, c'est vous ?...

— Sans doute, c'est moi.

— Que venez-vous faire ici aujourd'hui ?

— Je viens voir si je ne rencontrerai pas le duc d'Orléans.

— Et que lui voulez-vous ?

Je me mis à rire.

— Je veux l'appeler *Votre Majesté*, répondis-je.

Oudard jeta un véritable cri de détresse.

— Malheureux ! dit-il, comment pouvez-vous tenir de pareils propos ?... Si l'on vous entendait !

— Oui, mais on ne m'entend pas... le duc d'Orléans surtout.

— Pourquoi le duc d'Orléans surtout ?

— Parce que je présume qu'il est à Neuilly.

— Le duc d'Orléans est à sa place ! répondit majestueusement Oudard.

— Mon cher Oudard, comme je suis moins savant que vous en fait d'étiquette, permettez-moi de vous demander où est cette place.

— Mais près du roi, je suppose.

— Alors, dis-je, j'en fais mon compliment à Son Altesse.

En ce moment, les tambours battaient au coin de la rue de Richelieu, tournant par la rue Saint-Honoré et s'avançant vers le Palais-Royal. Derrière les tambours, venait un général au milieu de son état-major. On pouvait le voir à travers les ouvertures des persiennes.

Il me prit envie de rendre Oudard malade de peur.

— Dites donc, Oudard, fis-je, il m'est avis que, si je décrochais ce général qui passe, cela avancerait beaucoup les affaires de M. le duc d'Orléans..., qui est près du roi.

Et je mis le général en joue.

Oudard devint pâle comme un mort, et se jeta sur mon fusil, qui n'était pas même armé. Je lui montrai en riant le chien abaissé sur la cheminée.

— Oh ! me dit-il, vous allez partir d'ici, n'est-ce pas ?

— Vous attendrez bien que les soldats aient défilé. Je ne peux pas raisonnablement attaquer, à moi tout seul, deux ou trois mille hommes.

Oudard s'assit. Je déposai mon fusil dans un coin, et j'ouvris la fenêtre toute grande.

— Mais que faites-vous encore ? me dit-il.

— Je regarde passer les militaires... ; cela m'amuse.

Et je regardai passer les militaires depuis le premier jusqu'au dernier.

Ils allaient à l'hôtel de ville, où l'on commençait à se battre chaudement. Le général qui les commandait et que j'avais mis en joue, à la grande terreur d'Oudard, était le général de Wall.

Derrière les derniers rangs, je suivais, mon fusil sur l'épaule, et, aussi tranquillement que si j'allais faire une ouverture dans la plaine Saint-Denis, je remontai la rue de Richelieu.

CXLVII

ASPECT DE LA RUE DE RICHELIEU. — CHARRAS. — L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — LA TÊTE A PERRUQUE. — LE CAFÉ DE LA PORTE SAINT-HONORÉ. — LE DRAPEAU TRICOLORE. — JE DEVIENS CHEF DE BANDE. — JE SUIS CONSIGNÉ PAR MON PROPRIÉTAIRE. — UN MONSIEUR QUI DISTRIBUE DE LA POUDRE. — LE CAPITAINE DU 13e LÉGER.

L'aspect de la rue de Richelieu était chose curieuse. A peine la troupe venait-elle de quitter la rue, et déjà l'insurrection y était rentrée flagrante, ou plutôt, sortant de toutes les portes des maisons, y régnait en souveraine.

Partout on effaçait les fleurs de lis, partout on grattait le chiffre du roi, partout on barbouillait les enseignes.

Au cri de « Vive la Charte ! » commençait à succéder le cri de « A bas les Bourbons ! »

Des hommes armés se montraient au coin des rues, ayant l'air de chercher un centre de résistance ou un champ de bataille.

De temps en temps, la porte d'une boutique s'ouvrait, et, par son entrebâillement, laissait voir un garde national en uniforme, hésitant encore à sortir, mais n'attendant que le moment de se mêler à cet immense branle.

Aux fenêtres, des femmes secouaient leur mouchoir, et criaient *bravo* à tous les hommes apparaissant un fusil à la main.

Personne ne marchait du pas ordinaire ; tout le monde courait. Personne ne parlait comme on parle d'habitude ; on se jetait des paroles entrecoupées.

Une fièvre universelle semblait s'être emparée de la population ; c'était merveilleux à voir ! L'homme le plus froid, le plus insensible, eût été forcé de partager ce frissonnement.

J'arrivai au *National*.

Sous la porte, je rencontrai Carrel causant avec Paulin.

— Ah ! m'écriai-je, vous voilà !... tant mieux ! On m'avait dit que vous aviez quitté Paris, et que vous étiez à la campagne avec Thiers et Mignet, dans la vallée de Montmorency même...

— Et qui vous avait dit cela ?

— Est-ce que je me rappelle !...

En effet, il m'eût été impossible de dire de qui je tenais ce détail, qu'on m'avait donné, au reste, pour me prouver le peu de fond que les hommes du mouvement faisaient eux-mêmes sur la prétendue révolution qui s'accomplissait.

— Il y a du vrai là dedans, dit-il ; je suis effectivement parti pour la campagne avec Thiers, Mignet et une autre personne que je voulais mettre en sûreté.

— Elisa ? dis-je étourdiment.

— Oui, Elisa, ma femme, appuya Carrel ; mais, Elisa en sûreté, je suis revenu, et me voici.

Carrel était tout entier dans les quelques mots qu'il venait de dire.

Ceux qui ont vécu dans l'intimité de Carrel ont connu la personne que je venais de nommer Elisa, et que lui, en manière de leçon à mon adresse, venait de nommer sa *femme*.

Il adorait cette personne, adorable en effet, bonne et dévouée parmi toutes les femmes ! C'était entre eux une de ces liaisons que la société proscrit, mais que le cœur [illegible] pète, un de ces amours qui rachètent la faute commise par tant de vertu, que, de la pécheresse, ils font une [illegible]

Qu'est-elle devenue, pauvre et noble créature, après la mort de Carrel ? Je n'en sais rien ; mais je sais que, lorsque

je [illegible] terrible, je pensai bien moins à celui qui [illegible] ce mourir qu'à celle qui était condamnée à vivre.

Il me faut demander pardon à mes lecteurs de m'écarter à tout moment de mon sujet pour me jeter dans une divagation [illegible] pareille à celle-ci ; mais j'écris des mémoires et non une histoire : mes impressions, et non une chronologie ; au fur et à mesure que mes impressions reviennent à mon souvenir, elles font flotter entre mes yeux et mon papier, selon qu'elles sont tristes ou joyeuses, un nuage sombre ou doré.

En ce moment, nous fûmes joints par un grand et beau garçon de vingt à vingt-deux ans.

Carrel lui tendit la main.

— Ah ! c'est vous, Charras ? lui dit-il.

— Oui, bien... Je vous cherchais.

— Pourquoi faire ?

— Pour vous demander où l'on se bat.

— Est-ce qu'on se bat ? dit Carrel.

— Mordieu ! je le crois bien ! dit Charras. N'importe, je n'aurais jamais cru qu'il fût si difficile de se faire casser la tête... Depuis hier au soir, je cours pour cela, et je n'en puis pas venir à bout !

Charras, l'un des plus braves officiers de l'armée d'Afrique, un des plus loyaux caractères de la révolution de 1848, avait été, vers le commencement de l'année 1830, chassé de l'École polytechnique pour avoir, dans le même dîner, chanté *la Marseillaise*, et crié : « Vive la Fayette ! » L'une de ces deux choses eût bien suffi à motiver son expulsion ; mais, comme on ne pouvait le chasser deux fois, on se contenta de le chasser une bonne.

Depuis cette époque, il demeurait rue des Fossés-du-Temple, 38, chez Fresnoy, l'acteur, qui tenait un hôtel meublé, et qui était en même temps directeur du Petit-Lazari, théâtre de marionnettes que la protection de son locataire changea, huit jours après la révolution de juillet, en théâtre de personnages parlants.

Dès le 26, Charras avait pensé au rôle que pouvaient jouer ses anciens compagnons, les élèves de l'École, dans une insurrection. En conséquence, il s'était immédiatement mis en communication avec eux, et, le 27, il leur avait fait passer les journaux de l'opposition qui avaient paru, c'est-à-dire *le Globe*, *le Temps* et *le National*.

L'imprimeur du *Courrier français* avait refusé ses presses ; *le Constitutionnel* et *les Débats* n'avaient point osé paraître.

A deux heures, les élèves gradés, sergents et sergents-majors, qui avaient le droit de sortie, s'étaient jetés dans les rues, avaient parcouru tous les quartiers en effervescence, et étaient rentrés à l'École en disant, d'après ce qu'ils avaient vu, qu'une collision était imminente. — A cette nouvelle, les têtes s'étaient montées.

Vers sept heures, on avait entendu les coups de fusil tirés dans la rue du Lycée, et les feux de peloton de la rue Saint-Honoré. Aussitôt, les élèves s'étaient réunis dans la salle de billard, et, là, ils avaient décidé que quatre d'entre eux seraient envoyés à Laffitte, à la Fayette et à Casimir Périer, pour leur annoncer la disposition de l'École, et leur dire que les élèves étaient prêts à se jeter dans l'insurrection.

L'École comptait dans son sein quarante ou cinquante républicains, autant peut-être, à elle seule, que Paris avec ses douze cent mille habitants.

Les quatre élèves choisis furent MM. Berthelin, Pinsonnière, Tourneux et Lothon.

On avait voulu les empêcher de sortir ; mais ils avaient forcé la consigne, et ils étaient arrivés à neuf heures du soir chez Charras.

Charras était en train de brûler le corps de garde de la place de la Bourse, et ne rentra qu'à onze heures et demie.

N'importe, il fut décidé qu'on irait immédiatement chez Laffitte.

On partit à minuit de la rue des Fossés-du-Temple ; on arriva à minuit vingt minutes à la porte de l'hôtel. On frappa et l'on sonna en même temps, on avait hâte d'entrer. D'ailleurs, dans l'innocence de leur âme, les cinq jeunes gens se figuraient que Laffitte était aussi pressé d'accepter leur vie qu'ils étaient, eux, pressés de l'offrir.

Un concierge maussade ouvrit un guichet.

— Que voulez-vous ? demanda-t-il.

— Parler à M. Laffitte.

— A quel propos ?

— A propos de la révolution.

— Qui êtes-vous ?

— Des élèves de l'École polytechnique.

— M. Laffitte est couché.

Et le concierge avait fermé la porte au nez des cinq jeunes gens.

Charras avait grande envie d'enfoncer la porte ; il en fit même la proposition, mais sur les observations de ses camarades, il se contenta de charger le concierge d'imprécations.

La manière dont on avait été reçu chez Laffitte n'engageait pas à tenter les autres visites projetées ; on convint qu'on se présenterait, le lendemain, chez la Fayette et chez Casimir Périer, mais que, pour le moment, on rentrerait rue des Fossés-du-Temple.

On regagna donc l'hôtel Fresnoy ; on s'établit comme on put, les uns sur des matelas, les autres sur des chaises, les autres par terre.

Le lendemain, au point du jour, on se rendit chez un professeur de mathématiques, préparateur aux examens de l'École, nommé Martelet.

M. Martelet demeurait au n° 16 de la rue des Fossés-du-Temple.

Il s'agissait de se procurer des habits bourgeois ; — le pavé du roi n'était pas sûr, en plein jour, pour des jeunes gens portant l'uniforme de l'École.

Les cinq amis trouvèrent chez M. Martelet tout ce qu'ils pouvaient désirer.

Puis, comme ils craignaient qu'en se présentant de trop bonne heure chez la Fayette, il ne leur arrivât ce qui leur était arrivé en se présentant trop tard chez Laffitte, ils se mirent, pour passer le temps, à faire une barricade.

Un perruquier était occupé, dans la maison située en face de celle de M. Martelet, à friser et à poudrer une perruque : il fut invité par les jeunes gens à se joindre à eux ; mais, soit que les opinions politiques du perruquier s'opposassent à ce qu'il fît des barricades, soit qu'amoureux de son art, il trouvât son temps mieux employé à poudrer et à friser des perruques, il refusa.

Le hasard voulut que la barricade fût faite et la perruque accommodée juste en même temps.

Comme il n'y avait personne pour garder la barricade, on prit, chez le perruquier, une tête à perruque avec son pied ; on la plaça derrière les pavés ; on la coiffa de la perruque fraîchement frisée et poudrée ; on enfonça crânement sur la perruque un chapeau à trois cornes, et l'on confia au mannequin la garde de la barricade, avec défense, sous peine de mort, au perruquier de rien changer aux dispositions stratégiques qui venaient d'être prises.

Après quoi, on se dirigea vers la demeure de la Fayette.

La Fayette n'était pas chez lui.

Les jeunes gens laissèrent leurs noms au concierge, et s'apprêtèrent à reprendre leur odyssée en allant frapper à la porte de Casimir Périer.

Mais deux essais infructueux suffisaient à Charras : il avait laissé ses camarades accomplir leur troisième tentative, qui devait être aussi inutile que les deux premières, et il venait demander à Carrel : « Où se bat-on ? »

C'est ce que bien peu de personnes savaient.

Cependant, on disait généralement que l'on se battait à l'hôtel de ville, et, dans certains moments, on entendait trembler le bourdon de Notre-Dame.

Comme Charras n'avait point d'armes, il pouvait couper en droite ligne par le Palais-Royal et le pont des Arts ou le pont Neuf ; quant à moi, qui avais mon fusil, j'étais obligé de refaire le chemin que j'avais déjà fait, c'est-à-dire de rentrer dans le faubourg Saint-Germain par la place de la Révolution et la rue de Lille.

Charras partit de son côté, et je partis du mien. — Nous retrouverons Charras.

Quant à Carrel, il allait à la Petite-Jacobinière.

Je m'engageai de nouveau dans les rues.

L'esprit de haine allait grandissant encore : on ne se contentait plus d'effacer les fleurs de lis des enseignes, on traînait les enseignes elles-mêmes dans le ruisseau.

J'entrai un instant chez Hiraux ; — on se rappelle le fils de mon ancien professeur de violon qui tenait le café de la porte Saint-Honoré, qu'il tient encore aujourd'hui. J'y entrai d'abord pour le voir, et, ensuite, parce qu'il me semblait qu'une grande agitation se manifestait chez lui.

Cette agitation était produite par une nouvelle qui venait de se répandre, et qui exaspérait les esprits. On disait que le duc de Raguse s'était offert au roi pour prendre le commandement de la force armée de Paris.

La nouvelle, étrange pour tout le monde, l'était encore davantage pour moi ; la surveille, n'avais-je pas entendu, à l'Académie, le duc le Raguse déplorer les ordonnances, et inviter François Arago à ne point parler ?

Et, en effet, loin qu'il se fût offert, le maréchal Marmont avait été au désespoir quand, le matin même, il avait reçu chez le prince de Polignac l'ordonnance qui le chargeait du commandement de la première division militaire.

Il avait été sur le point de refuser, mais sa mauvaise étoile l'avait emporté. — Il y a des hommes prédestinés aux choses fatales !

Cette nouvelle jeta peut être cinq cents combattants de plus dans la rue.

En arrivant au pont de la Révolution, je m'arrêtai tout étourdi, croyant avoir mal vu et me frottant les yeux : le drapeau tricolore flottait sur Notre-Dame !

J'avoue qu'à la vue de ce drapeau que je n'avais pas revu depuis 1815, et qui rappelait tant de nobles souvenirs

de l'époque révolutionnaire, tant de souvenirs glorieux de l'époque impériale, je sentis une étrange émotion s'emparer de moi.

Je m'appuyai contre le parapet, les bras tendus, les yeux fixes et mouillés de larmes.

Du côté de la Grève, éclatait une vive fusillade, et la fumée s'élevait en épais nuages.

La vue de mon fusil rallia autour de moi une douzaine de personnes. Deux ou trois étaient armées de fusils : les autres avaient des pistolets et des sabres.

— Voulez-vous nous conduire ? voulez-vous être notre chef ? dirent ces hommes.

Je le veux bien, répondis-je. Venez !

Nous traversâmes le pont de la Révolution, et nous prîmes la rue de Lille, pour éviter la caserne d'Orsay, qui commandait le quai.

Les tambours de la garde nationale commençaient à battre le rappel. Notre petite troupe faisait noyau : à la rue du Bac, j'avais cinquante hommes, deux tambours et un drapeau.

Je voulus entrer chez moi en passant, pour prendre de l'argent ; j'étais sorti, le matin, sans m'inquiéter de ce que j'avais dans mes poches, et je m'étais aperçu que je ne possédais qu'une quinzaine de francs ; mais le propriétaire était venu, et m'avait consigné au portier.

Ma conduite du matin avait fait scandale ; j'avais, moi vingtième, désarmé trois gardes royaux ; j'avais, moi dixième, fait trois barricades ; enfin, comme on me trouvait sans doute assez riche pour me prêter quelque chose, on me mettait sur le dos le gendarme d'Arago et de Gauja.

Ma troupe me faisait la même offre que Charras avait faite, la veille, à ses compagnons : elle m'offrait d'enfoncer la porte, mais je tenais à mon logement, je m'y trouvais bien, je n'avais pas la moindre envie que mon propriétaire me donnât congé ; je contins l'enthousiasme de mes hommes.

Nous nous remîmes en route, suivant la rue de l'Université. A ce moment, j'avais à peu près une trentaine d'hommes armés de fusils ; à la hauteur de la rue Jacob, j'eus l'idée de leur demander s'ils avaient des munitions. Ils n'avaient pas dix cartouches entre eux tous ; ce qui ne les empêchait pas de marcher au feu avec cette naïve et sublime confiance qui caractérise le peuple de Paris dans les jours d'insurrection.

Nous entrâmes chez un armurier dont les armes avaient été prises, pour lui demander s'il pouvait nous dire où nous trouverions des cartouches. Il nous dit qu'à la petite porte de l'Institut, rue Mazarine, nous trouverions un monsieur qui distribuait de la poudre. — Quoiqu'il fût assez peu probable qu'il y eût, à la petite porte de l'Institut, *un monsieur* qui distribuât de la poudre, nous nous rendîmes à l'endroit indiqué.

Le renseignement était parfaitement exact : nous trouvâmes, à la petite porte de l'Institut, *un monsieur* qui distribuait de la poudre.

Quel était ce monsieur ? d'où sortait-il ? au compte de qui distribuait-il cette poudre ? Je n'en sais rien, et ne m'en inquiéterai pas aujourd'hui, ne m'en étant pas inquiété alors. Je constate un fait, voilà tout.

Il y avait queue, comme on le comprend bien.

Chaque homme armé d'un fusil recevait douze charges de poudre ; tout homme armé d'un pistolet en recevait six.

Quant aux balles, le monsieur n'en tenait pas. J'espérais m'en procurer chez Joubert, au passage Dauphine.

Pour ne pas effrayer les gens du passage, je laissai mes hommes dans la rue, et j'allai seul chez Joubert.

Joubert était parti avec Godefroy Cavaignac et Guinard.

Cavaignac et Guinard étaient brouillés ; en se rencontrant par hasard chez Joubert, le fusil à la main, ils s'étaient jetés dans les bras l'un de l'autre.

Malgré l'absence du maître de la maison, on me donna une cinquantaine de balles que je rapportai à mes hommes.

Cela ne faisait pas deux balles par fusil.

Nous n'en continuâmes pas moins notre chemin, en nous confiant à la Providence.

Comme nous allions à la place de Grève, nous prîmes la rue Guénégaud, le pont Neuf et le quai de l'Horloge.

Rien ne paraissait devoir s'opposer à notre marche, que hâtaient le bruit de la fusillade et celui du canon, quand, en arrivant au quai aux Fleurs, nous nous trouvâmes en face d'un régiment tout entier. C'était le 15e léger.

Il n'y avait guère moyen, avec trente fusils et cinquante coups à tirer, d'attaquer quinze cents hommes.

Nous nous arrêtâmes.

Cependant, comme la troupe ne prenait pas vis-à-vis de nous une attitude agressive, tout en faisant faire halte à mes hommes, je m'avançai vers le régiment, le fusil haut, et indiquant par mes signes que je voulais parler à un officier.

Un capitaine s'avança.

— Que voulez-vous, monsieur ? me demanda-t-il.

— Le passage pour moi et mes hommes.

— Où allez-vous ?

— A l'Hôtel de Ville.

— Pour quoi faire ?

— Mais, répondis-je, pour nous battre.

Le capitaine se mit à rire.

— En vérité, monsieur Dumas, me dit-il, je ne vous croyais pas encore si fou que cela.

— Ah ! vous me connaissez ? lui dis-je.

— J'étais de garde à l'Odéon un soir où l'on jouait *Christine* ; vous y êtes venu, et j'ai eu l'honneur de vous voir.

— Alors, causons comme deux bons amis.

— C'est bien ce que je fais, ce me semble.

— Pourquoi suis-je un fou ?

— Vous êtes un fou, d'abord parce que vous risquez de vous faire tuer, et que ce n'est point votre état, de vous faire tuer ; ensuite, vous êtes un fou de nous demander le passage, attendu que vous savez bien que nous ne vous le donnerons pas... D'ailleurs, voyez ce qui vous arriverait, si nous vous laissions passer : ce qui arrive à ces pauvres diables qu'on rapporte...

Et il me montrait, en effet, deux ou trois blessés, les uns revenant appuyés sur les épaules de leurs camarades, les autres couchés sur des civières.

— Ah çà ! mais, vous, que faites-vous là ? lui demandai-je.

— Une chose fort triste, monsieur : notre devoir. Par bonheur, le régiment n'a pas d'autre ordre, jusqu'à présent, que celui d'empêcher la circulation. Nous nous bornons, comme vous le voyez, à exécuter cet ordre. Tant qu'on ne tirera pas sur nous, nous ne tirerons sur personne. Allez dire cela à vos hommes, et qu'ils s'en retournent paisiblement... Si même vous aviez l'influence de les faire rentrer chez eux, c'est une bonne chose que vous feriez là !

— Je vous remercie du conseil, monsieur, dis-je en riant à mon tour ; mais je doute, quant à la dernière partie, que mes compagnons soient disposés à le suivre.

— Tant pis pour eux, monsieur !

Je le saluai, et je fis un pas pour me retirer.

— A propos, dit-il, à quand *Antony* ?... N'est-ce pas le titre de la première pièce que vous comptez faire jouer ?

— Oui, capitaine.

— Et quand cela ?

— Quand nous aurons fait la révolution, attendu que la censure arrête ma pièce, et qu'il ne faut pas moins qu'une révolution, m'a-t-on dit au ministère de l'intérieur, pour que l'ouvrage puisse être représenté.

L'officier secoua la tête.

— Alors, j'ai bien peur, monsieur, que la pièce ne sorte jamais des cartons !

— Vous avez peur de cela ?

— Oui.

— Eh bien, à la première représentation, capitaine ! et, si vous voulez des places, venez en prendre chez moi, rue de l'Université, 25.

Nous nous saluâmes. Le capitaine retourna vers sa compagnie, et, moi, je rejoignis ma troupe, à laquelle je racontai ce qui venait de se passer.

Notre premier soin fut de nous retirer hors de la portée des fusils, pour le cas où nos donneurs d'avis passeraient à des idées moins pacifiques.

Là, on tint conseil.

— Parbleu ! dit un de mes hommes, la chose est bien facile. Voulons-nous aller, oui ou non, à l'endroit où l'on se bat ?

— Oui.

— Eh bien, prenons la rue du Harlay, le quai des Orfèvres, et revenons au pont Notre-Dame par la rue de la Draperie et la rue de la Cité.

La proposition fut adoptée à l'unanimité ; nos deux tambours recommencèrent à battre, et nous remontâmes le quai de l'Horloge, pour mettre à exécution le nouveau plan stratégique qui venait d'être arrêté.

CXLVIII

ATTAQUE DE L'HOTEL DE VILLE. — DÉROUTE. — JE ME RÉFUGIE CHEZ M. LETHIÈRE. — LES NOUVELLES. — MON PROPRIÉTAIRE COMMENCE A DEVENIR LIBÉRAL. — LE GÉNÉRAL LAFAYETTE. — TASCHEREAU. — BÉRANGER. — LA LISTE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — HONNÊTE ERREUR DU « CONSTITUTIONNEL ».

Nous suivîmes ponctuellement la ligne indiquée. Un quart d'heure après notre départ du quai de l'Horloge, nous débouchâmes par la petite ruelle de Glatigny.

N[illegible] au [illegible] moment où l'on allait par le pont [illegible] une charge décisive sur l'Hôtel de Ville. Seulement [illegible] nous voulions en être, il fallait nous presser [illegible] tambours battirent la charge, et nous nous [illegible] au pas de course.

[illegible] nous voyions une centaine d'hommes — qui com[illegible] à peu près toute l'armée de l'insurrection — s'enga[illegible] hardiment sur le pont, un drapeau tricolore en tête, quand tout à coup une pièce de canon [illegible] de manière [illegible] enfiler le pont dans toute sa longueur [illegible] feu.

Le canon était bourré à mitraille. L'effet de la décharge fut terrible. Le drapeau disparut [illegible] dix hommes s'abattirent ; douze ou quinze prirent la fuite.

Mais aux cris de ceux qui étaient restés fermes sur le pont, les fuyards se rallièrent. Du point où nous étions et abrités par le parapet, nous tirâmes sur la place de Grève et sur les canonniers, dont deux [illegible]èrent.

Ils furent remplacés à l'instant même, et, avec une rapidité dont il est impossible de se rendre compte, la pièce fut rechargée, et fit feu une seconde fois.

Il y eut sur le pont un tourbillonnement effroyable ; beaucoup des assaillants devaient avoir été tués ou blessés, si l'on en jugeait par les vides.

Un de nous cria :

— Au pont ! au pont !

Nous nous élançâmes aussitôt ; mais nous n'avions pas franchi le tiers de la distance, que le canon tonna pour la troisième fois, en même temps que la troupe s'avançait sur le pont, la baïonnette en avant.

Après cette troisième décharge, vingt combattants à peine survivaient ; une quarantaine étaient restés morts ou blessés sur le pont. Non seulement il n'y avait plus moyen d'attaquer, mais encore il ne fallait pas songer à se défendre : quatre ou cinq cents hommes nous chargeaient à la baïonnette !

Par bonheur, nous n'avions que le quai à traverser pour nous trouver dans ce réseau de petites rues qui s'enfoncent au cœur de la Cité. Un quatrième coup de canon, en nous tuant encore trois ou quatre hommes, hâta notre retraite, qui, dès lors, ressembla fort à une fuite.

C'était la première fois que j'entendais le sifflement de la mitraille, et j'avoue que je ne croirai pas celui qui me dira qu'il a, pour la première fois, entendu ce bruit sans émotion.

Nous n'essayâmes pas même de nous rallier ; à l'exception d'un des tambours, que je rencontrai sur le parvis Notre-Dame, toute ma troupe s'était évanouie comme une fumée.

Là, au bout de cinq minutes, nous nous retrouvâmes une quinzaine d'hommes, tous arrivant par des rues différentes, tous revenant du pont.

Les nouvelles étaient désastreuses : le porte-drapeau, qui, assurait-on, se nommait d'Arcole, avait été tué ; on disait Charras mortellement blessé ; le pont était, enfin, resté littéralement jonché de morts.

Je trouvai que, pour mon début dans la carrière militaire, le travail de la journée était suffisant ; d'ailleurs, les cris annonçaient l'approche des soldats ; ils venaient enlever le drapeau tricolore de la tour, et imposer silence au bourdon de Notre-Dame, qui mugissait avec une admirable persistance, et dont le bruit dominait tous les bruits, même celui du canon.

Je regagnai le quai des Orfèvres, la même rue Guénégaud par laquelle, une heure auparavant, j'avais passé si triomphalement à la tête de mes cinquante hommes ; je descendis la rue Mazarine, et, par cette même porte où le *monsieur* nous avait distribué de la poudre, j'entrai chez mon ami le père Lethière.

Je fus reçu comme [illegible] mieux que toujours peut-être. M. Lethière était fort libéral ; mademoiselle d'Hervilly était presque républicaine. On me servit de ce fameux tafia qui venait directement de la Guadeloupe, et que j'aimais tant !

Ma foi, c'était bon, après avoir entendu siffler la mitraille et avoir vu tomber une cinquantaine d'hommes, de se retrouver au milieu de bons amis, vous embrassant, vous [illegible] les mains, et vous versant du tafia.

Il était environ trois heures. M. Lethière me déclara qu'il me tenait et qu'il ne me lâcherait plus de la journée. Je [illegible] demandais pas mieux que d'être [illegible] ; je restai à [illegible].

[illegible] heures, Lethière fils arriva : il apportait des nouvelles.

[illegible] les points de Paris l'on se battait [illegible] l'on s'était battu [illegible] boulevards étaient en feu, depuis la Madeleine [illegible] la [illegible] de leurs [illegible] abat[illegible] [illegible] élever [illegible] barricades. La [illegible] Petits-Pères avait été emportée [illegible] patriotes [illegible] MM. Degousée [illegible] et Laroche.

[illegible] côté du [illegible] et de la rue Saint-Antoine [illegible] était merveilleux : on avait écrasé les soldats venant de Vincennes avec des meubles jetés par les fenêtres. Tout avait été bon comme armes : bois de lit, armoires, commodes, marbres, chaises, chenets, contrevents, fontaines, bouteilles ; — on avait été jusqu'à un piano ! Les troupes étaient complètement coupées.

L'attaque, du côté du Louvre, s'était avancée jusque sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois. Une colonne d'une vingtaine d'hommes avait marché au feu, conduite par un violon qui jouait *Ran tan plan tire lire !*

Il y avait plus : messieurs de la Chambre commençaient à s'émouvoir. On s'était réuni chez Audry de Puyraveau ; on avait peu agi, mais beaucoup parlé.

C'était toujours quelque chose.

Enfin, on avait décidé que cinq députés se rendraient près du duc de Raguse pour lui faire des représentations, et, au besoin, négocier avec lui.

— Quatre millions, avait dit Casimir Périer, seraient, à mon avis, bien employés là !

Les cinq députés s'étaient rendus à l'état-major de la place, où se tenait le maréchal : c'étaient MM. Laffitte, Casimir Périer, Mauguin, Lobau et Gérard.

Ils avaient été introduits chez Marmont, y avaient trouvé François Arago, qui les y avait précédés dans le même but ; mais ils n'avaient rien obtenu, ni les uns ni les autres.

Pendant qu'ils étaient chez le maréchal, on avait apporté, dans le salon voisin de celui où se tenait la conférence, un lancier dont la poitrine était horriblement déchirée d'un coup de feu. On ignorait d'abord avec quel projectile la blessure avait pu être faite ; le chirurgien croyait que c'était avec du plomb à lièvre. C'était avec des caractères d'imprimerie !

Les hommes dont on brisait les presses se vengeaient.

C'est là un détail ; mais ce détail indique comment chacun, à défaut des armes ordinaires, se faisait une arme de ce qu'il trouvait sous sa main.

Les nouvelles, comme on le voit, n'étaient pas mauvaises, mais n'offraient encore rien de décisif.

Oui, le peuple, la bourgeoisie, la jeunesse s'étaient jetés ardemment dans l'insurrection ; mais la finance, mais les hauts grades de l'armée, mais l'aristocratie restaient en arrière.

On avait bien vu M. Dumoulin, avec son grand sabre et son chapeau à plumes, haranguant dans la rue Montmartre ; on avait bien vu le colonel Dufays, habillé en homme du peuple, un mouchoir autour de la tête, poussant à l'insurrection ; — mais M. de Rémusat avait toujours la fièvre dans les bureaux du *Globe* ; mais M. Thiers et M. Mignet étaient à Montmorency, chez madame de Courchamp ; mais M. Cousin parlait du drapeau blanc comme du seul drapeau qui pût sauver la France ; mais M. Charles Dupin, rencontrant Étienne Arago sous un des pavillons de l'Institut, s'était écrié les larmes aux yeux, en le voyant un fusil à la main : « Oh ! monsieur, est-ce donc là votre place ? » mais M. Dubois, rédacteur en chef du *Globe*, avait abandonné sa rédaction ; mais M. Sébastiani s'écriait qu'il fallait rester dans l'ordre légal ; mais M. Alexandre de Girardin proclamait que ce qui convenait le mieux à la France, c'étaient les Bourbons sans les ultras ; mais Carrel condamnait tout haut la folie de ces bourgeois qui s'attaquaient à des militaires ; mais, enfin, quand le peuple, quand la bourgeoisie, quand la jeunesse des écoles versait son sang à flots, et sans le mesurer, M. Laffitte, M. Mauguin, M. Casimir Périer, M. Lobau et M. Gérard se contentaient de faire, près de l'homme qui mitraillait Paris, une démarche de conciliation !

Si, le lendemain, la chose ne se décidait pas en bien, elle se déciderait certainement en mal. Il n'y avait, à la vérité, que douze ou treize mille hommes dans Paris ; mais il y en avait cinquante mille dans un rayon de vingt-cinq à trente lieues, et les télégraphes qui [illegible] hier, aux yeux de tous, leurs grands bras incompréhensibles, prouvaient que le gouvernement avait à dire à la province mille choses qu'il avait fort à cœur que Paris ignorât.

Il résultait de tout cela qu'il n'y avait rien d'impossible à ce que, le lendemain 29, les héros du 27 et du 28 fussent obligés de quitter la capitale et même la France.

Dans cette prévision, M. Lethière s'informa de l'état de mes finances, offrant de venir à mon aide en cas de besoin : — ce n'eût pas été le premier service du même genre qu'il m'eût rendu ; — mais j'étais riche : au moment de partir pour Alger, j'avais activé mes recettes de théâtre, et je possédais quelque chose comme mille écus.

M. Lethière, qui connaissait ma [illegible] d'économiser, ne voulait pas croire à cette fortune, et me soupçonnait de vanterie.

Il est vrai que cette fortune était sous le séquestre [illegible] [illegible] de la consigne qu'avait [illegible] pour empêcher que je ne partisse ; mais cette consigne ne pouvait s'étendre à mes amis.

En conséquence, [illegible] pour me [illegible] de mon capital que pour rassurer l'excellent homme qui m'offrait

sa bourse, je chargeai Lethière fils de porter un petit mot à mon domestique. Je joignis à ce petit mot la clef du meuble où était le portefeuille contenant les trois mille francs et le passeport, — deux choses en ce moment presque aussi nécessaires l'une que l'autre, — et je priai l'obligeant commissionnaire de faire, bon gré, mal gré, une invasion chez moi, et de me rapporter mon portefeuille.

Il devait aussi remplacer par une quarantaine de balles dont il trouverait un dépôt dans une coupe sur la cheminée de ma chambre à coucher, celles dont je m'étais démuni dans la journée.

Il voulait bien remettre, en passant, une lettre au n° 7 de la rue de l'Université, cette lettre invitant la personne à laquelle elle était adressée à demeurer parfaitement tranquille sur mon compte : je lui disais que j'étais en sûreté et lui promettais de ne point faire de folies.

Cela ne m'engageait à rien, puisque je restais maître de me poser à moi-même la limite des choses raisonnables.

Il était expressément défendu aux sentinelles des guichets du Carrousel et des Tuileries de laisser passer qui que ce fût sans le mot d'ordre.

A travers l'arcade du centre, on apercevait la cour des Tuileries et la place du Carrousel, traversées en un bivac immense mais solitaire, mais triste, mais sans bruit et presque sans mouvement. Je l'ai dit, non par les soldats, mais les fantômes de soldats.

Je longeai le quai ; je revis comme j'avais fait le matin, la place de la Révolution et la rue Saint-Honoré. Toutes les boutiques étaient fermées, mais il y avait des lampions sur la plupart des fenêtres. Les passants étaient rares, et, comme le bruit des voitures avait presque cessé à cause de l'obstacle que leur opposaient les barricades, on entendait passer dans les airs comme des volées d'oiseaux de bronze le bruissement lugubre et grondant du bourdon de Notre-Dame.

Je me rappelai, en suivant le quai, Paul Louché et sa

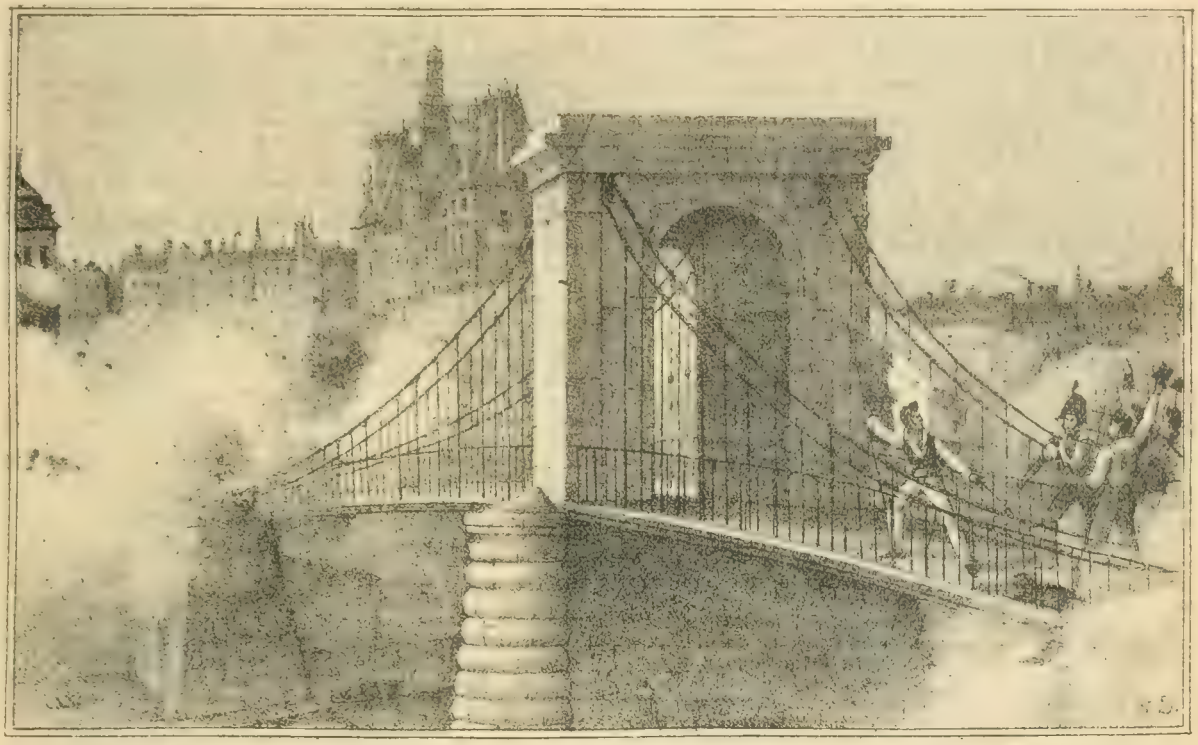

Le porte-drapeau, qui se nommait d'Arcole, avait été tué.

Une demi-heure après, Lethière rentra avec tous les objets demandés. Non seulement il n'avait éprouvé aucune difficulté de la part du concierge, mais, en voyant, sans doute, la tournure que prenaient les affaires, le propriétaire s'était adouci : il autorisait ma rentrée, à la condition que je donnerais ma parole d'honneur de ne pas tirer par les fenêtres. C'était une grande victoire morale que remportait l'insurrection.

A neuf heures, je quittai mon bon et excellent Lethière, et je rentrai chez moi, après avoir donné à mon concierge la parole d'honneur exigée.

Il avait couru tout le faubourg Saint-Germain, et le résultat de son exploration, dans ces courses commandées par le propriétaire lui-même, avait été celui-ci : — que tout le faubourg Saint-Germain était en insurrection.

On parlait d'un grand rassemblement qui devait avoir lieu le lendemain matin, sur la place de l'Odéon, comme point central, et d'où l'on partirait pour opérer les attaques des diverses casernes, qui jouaient, au milieu de l'insurrection, le rôle que jouent dans une invasion les places fortifiées.

Je rentrais, non pour me coucher, mais pour déposer mon fusil, ma poudre et mes balles ; je comptais passer une partie de la nuit à aller aux informations. Il me paraissait urgent de compromettre, d'une façon ou d'autre, les grands meneurs de l'opposition de quinze ans, et je désirais savoir si nos amis s'occupaient de ce petit travail.

Je fis donc une espèce de toilette de circonstance, et j'essayai de traverser les ponts.

pièce. J'étais curieux de savoir s'il avait lu au comité, et si son drame était reçu ou refusé.

J'ai déjà dit que je connaissais le général la Fayette. Je tentai ce qu'avaient inutilement essayé Charras et les élèves de l'École, — de lui faire une visite.

J'allai chez lui. On me répondit qu'il était sorti ; j'en doutai d'abord, j'entrai dans la loge du concierge, je me fis reconnaître ; mais l'honnête portier me répéta ce qu'il m'avait déjà dit à travers son petit carreau.

Je m'en allais fort désappointé, lorsque je vis venir, au milieu de l'obscurité, trois ou quatre hommes à pied. Dans celui du milieu, je crus reconnaître le général.

Je m'avançai. C'était lui. Il rentrait appuyé au bras de M. Carbonnel. M. de Lasteyrie, je crois, venait derrière, causant avec un domestique.

- Ah ! général, me hâtai-je, c'est vous !

Il me reconnut.

Bon ! me dit-il, cela m'étonnait de ne pas vous avoir vu encore.

- C'est que vous n'êtes pas facile à voir, général.

Et je lui racontai tout ce qu'avaient fait, pour arriver à ce résultat, Charras et ses amis.

- C'est vrai dit-il, j'ai trouvé leurs noms, et j'ai recommandé qu'on les reçut s'ils revenaient.

— Général, je ne sais si les autres reviendront, mais je doute que Charras revienne.

— Et pourquoi cela ?

- Parce qu'on m'a dit qu'il avait été tué du côté de la Grève.

T... ... Ah ! pauvre jeune homme !

... était rien d'étonnant, général... Il y faisait si ch...

... étiez ?

... oui ; seulement, je n'y suis pas resté longtemps.

... que comptez-vous faire demain ?

... vous avoue général, que c'est la question que j'allais ... adresser.

Le général s'appuya sur mon bras, et fit quelques pas en ...ant, comme pour échapper à la surveillance de ses deux ...mpagnons.

— Je quitte les députés, dit-il ; il n'y a rien à faire avec eux...

— Alors, pourquoi ne faites-vous pas tout seul ?

— Qu'on *me fasse faire*, dit le général, et je suis prêt.

— Puis-je répéter cela à mes amis ?

— Vous le pouvez.

— Adieu, général !

Il me retint par le bras.

— Ne vous faites pas tuer...

— Je tâcherai.

— En tout cas, que les choses tournent d'une façon ou de l'autre, faites en sorte que je vous revoie.

— Vous pouvez en être sûr, général, à moins que...

— Allons, allons, dit le général, au revoir !

Et il rentra chez lui.

Je courus chez Etienne Arago, rue de Grammont, nº 10. Toute la révolution était chez lui.

La journée avait été rude ; mais, grâce à la librairie de Joubert, grâce à la Petite-Jacobinière de Charles Teste, grâce à Coste, qui avait peut-être dépensé trois ou quatre mille francs en achat de pain et de vin distribués aux combattants, l'insurrection était lancée sur tous les points de la ville.

Je dis à Etienne que j'avais vu le général ; je lui rapportai textuellement ses paroles.

— Allons au *National !* dit-il.

Nous allâmes au *National*.

Taschereau était en train d'y faire un faux sublime ; il créait, avec Charles Teste et Béranger, un gouvernement provisoire composé de la Fayette, de Gérard et du duc de Choiseul.

Il faisait plus : il rédigeait une proclamation qu'il signait de leurs trois noms. Il avait d'abord choisi, comme troisième membre du gouvernement, Labbey de Pompières ; mais Béranger avait fait effacer ce dernier nom pour y substituer celui du duc de Choiseul.

Ainsi, Béranger, après avoir préparé la révolution par ses chansons, y prenait une part active de sa personne. On verra bientôt que c'était surtout par lui qu'elle allait arriver à son dénoûment.

Le lendemain, la liste du gouvernement provisoire devait être affichée sur tous les murs de Paris, et la première proclamation de ce gouvernement devait paraître dans le *Constitutionnel*.

Il va sans dire que le brave *Constitutionnel* était de bonne foi, et qu'il tenait pour de réelles et valables signatures les trois essais calligraphiques de Taschereau.

Là-dessus, je rentrai chez moi plus tranquille : et, comme j'étais éreinté de la journée, je m'endormis sur les deux oreilles, au bruit du bourdon de Notre-Dame, et au pétillement irrégulier de quelques coups de fusil attardés et perdus.

CXLIX

ENVAHISSEMENT DU MUSÉE D'ARTILLERIE. — L'ARMURE DE FRANÇOIS Ier. — L'ARQUEBUSE DE CHARLES IX. — LA PLACE DE L'ODÉON. — CE QU'AVAIT FAIT CHARRAS. — LES HABITS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — MILLOTTE. — LA PRISON MONTAIGU. — LA CASERNE DE L'ESTRAPADE. — D'HOSTEL. — LE BONAPARTISTE. — L'ÉCUYER CHOPIN. — LOTHON. — LE GÉNÉRAL EN CHEF.

Le l... je fus éveillé par mon domestique Joseph. Il se ... auprès de mon lit, et, avec une progression chromatique de la voix, il répétait :

Monsieur, ... monsieur ! monsieur ! !...

Au troisième ..., je grognai, je me frottai les yeux et me mis sur mon séant.

— Eh bien, demandai-je, qu'y a-t-il ?

— Ah ! par exemple, monsieur n'entend pas ? fit Joseph en joignant ses mains au-dessus de sa tête.

— Comment veux-tu que j'entende, imbécile, puisque je dors ?

— Mais on se bat tout autour d'ici, monsieur !

— Vraiment ?

Il ouvrit la fenêtre.

— Ecoutez, c'est comme si c'était dans la cour.

En effet, des coups de fusil me paraissaient partir d'un point très rapproché.

— Diable ! dis-je, et d'où vient cette fusillade ?

— De Saint-Thomas-d'Aquin, monsieur.

— Comment ! de l'église ?

— Eh non ! du musée d'artillerie... Monsieur sait bien qu'il y a là un corps de garde.

— Ah ! c'est vrai, m'écriai-je, le musée d'artillerie !... J'y vais.

— Quoi ! monsieur y va ?

— Sans doute.

— Ah ! mon Dieu !

— Vite, aide-moi... Un verre de vin de Madère ou d'Alicante... Oh ! les malheureux ! ils vont tout piller !

En effet, c'était là ma grande préoccupation ; c'était là ce qui me faisait courir au feu. Je me rappelais ces trésors archéologiques que j'avais vus, tenus, touchés un à un dans les études que j'avais faites sur Henri III, Henri IV et Louis XIII, et je voyais tout cela dispersé aux mains de gens qui, n'en connaissant pas la valeur, donneraient au premier venu des merveilles d'art et de richesse pour une livre de tabac ou un paquet de cartouches.

En cinq minutes, je fus prêt, et je m'élançai du côté de Saint-Thomas-d'Aquin.

Pour la troisième fois, les assaillants venaient d'être repoussés.

C'était tout simple : ils s'acharnaient à attaquer le musée par les deux ouvertures de la rue du Bac et de la rue Saint-Dominique.

Le feu des soldats enfilait les deux rues et les balayait avec une déplorable facilité.

J'avisai les maisons de la rue du Bac faisant de chaque côté l'angle de la rue Gribeauval ; je jugeai que leur façade opposée devait donner sur la place Saint-Thomas-d'Aquin et que, des étages supérieurs, on dominait facilement le poste du musée d'artillerie.

Je fis part aux combattants du plan que venait de m'inspirer la vue des localités ; ce plan fut adopté à l'instant même. Je frappai à la porte de l'une des deux maisons, celle de la rue du Bac, 35 ; la porte fut lente à s'ouvrir, mais enfin elle s'ouvrit ; huit ou dix hommes armés de fusils entrèrent avec moi, et nous nous élançâmes aux étages supérieurs.

J'arrivai, moi troisième ou quatrième, à une mansarde arrondie par le haut où je m'établis avec autant de sécurité que je l'eusse fait derrière le parapet d'un bastion.

Alors, le feu commença, mais avec une chance tout opposée.

Au bout de dix minutes, le poste avait perdu cinq ou six hommes.

Tout à coup, le reste des soldats disparut, et le feu s'éteignit.

Ce pouvait être une espèce d'embuscade ; aussi hésitâmes-nous à quitter nos retranchements.

Mais bientôt le concierge du musée parut sur la porte en faisant des gestes à la signification pacifique desquels il n'y avait pas à se tromper.

Nous descendîmes. Les soldats, en escaladant les murs, s'étaient sauvés par les cours et par les jardins.

Une partie des insurgés encombrait déjà les corridors lorsque j'arrivai.

— Pour Dieu, mes amis, m'écriai-je, respectez les armes !

— Comment, que nous respections les armes ? Il est bon, celui-là ! répondit un des hommes auxquels je m'adressais ; mais nous ne sommes ici que pour les prendre, les armes !

Je réfléchis alors qu'effectivement ce devait être là le seul but de l'attaque, et qu'il n'y avait pas moyen de sauver du pillage ce magnifique établissement. Je ne pensai donc plus qu'à prendre ma part des armes les plus précieuses.

De deux choses l'une : ou on garderait ces armes, ou on les rapporterait au musée. Dans l'un ou l'autre cas, mieux valait que je fusse, moi, plutôt que tout autre, détenteur de choses précieuses. Si on devait les garder, elles étaient entre les mains d'un homme qui saurait les apprécier. Si on devait les restituer, elles étaient entre les mains d'un homme qui saurait les rendre.

Je courus au bon endroit : il y avait là un trophée équestre de la renaissance.

Je pris un bouclier, un casque et une épée ayant authentiquement appartenu à François Ier ; de plus, une magnifique arquebuse ayant appartenu à Charles IX, la même que

la tradition prétend lui avoir servi à tirer sur les huguenots.

Cette tradition est presque passée à l'état historique, à cause de ce quatrain que l'arquebuse porte en lettres d'argent incrustées sur son canon, et formant une seule ligne de la culasse au point de mire :

Pour mayntenir la foy,
Je suis belle et fidèle ;
Aux ennemis du Roy
Je suis belle et cruelle !

Je mis le casque sur ma tête, le bouclier à mon bras, l'épée à mon côté, l'arquebuse sur mon épaule, et je m'acheminai, ployant sous le poids, vers la rue de l'Université

Je tombai presque en arrivant au haut de mes quatre étages. Si c'étaient là le bouclier et le casque que portait François Ier à Marignan, et s'il est resté quatorze heures à cheval avec ce bouclier et ce casque, plus l'armure, je crois aux prouesses d'Ogier le Danois, de Roland et des quatre fils Aymon.

— Oh ! monsieur, s'écria Joseph en m'apercevant, d'où sortez-vous, et qu'est-ce que c'est que toute cette ferraille ?

Je n'essayai pas de redresser les idées de Joseph à l'endroit de mon buffin ; j'y eusse perdu mon temps. Je lui ordonnai seulement de m'aider à me débarrasser du casque, qui m'étouffait.

Je déposai le tout sur mon lit, et je m'élançai de nouveau à cette splendide curée.

Cette fois, je rapportai la cuirasse, la hache et la masse d'armes.

Depuis, j'ai rendu ce beau trophée au musée d'artillerie, et je possède encore la lettre de l'ancien directeur qui me remercie de cette restitution et me donne mes entrées pour les jours non consacrés au public.

Au reste, c'était une chose curieuse à voir que ce déménagement gigantesque. Chacun emportait ce qui lui paraissait le plus à sa convenance, et je dois dire que les braves gens s'étaient surtout attachés, non pas aux armes de luxe, mais aux armes dont ils croyaient pouvoir tirer parti pour le combat.

Ainsi toute la collection de mousquets à pierre ou à piston, depuis Louis XIV jusqu'à nous, avait à peu près disparu.

Un homme emportait un fusil de rempart pesant au moins cent cinquante livres ; quatre hommes traînaient une pièce de canon en fer avec laquelle ils comptaient attaquer le Louvre.

Je retrouvai, deux heures après, l'homme au fusil de rempart étendu sur le quai, sans connaissance.

Il avait fourré dans son fusil deux poignées de poudre et douze ou quinze balles ; puis, d'un côté à l'autre de la Seine, en s'appuyant au parapet, il avait tiré sur un régiment de cuirassiers qui défilait le long du Louvre.

Il avait fait une cruelle trouée dans le régiment ; mais le recul du fusil l'avait jeté à dix pas en arrière en lui luxant l'épaule, et en lui démantibulant la mâchoire.

Avant que je le retrouvasse, je devais assister à quelques scènes assez caractéristiques pour qu'elles méritent de prendre place ici.

L'enivrement du vin, de l'eau-de-vie, du rhum n'est rien près de celui de l'odeur de la poudre, du bruit de la fusillade, de la vue du sang.

Je comprends les hommes qui fuient au premier coup de fusil ou au premier coup de canon ; mais je ne comprends pas ceux qui, ayant une fois goûté du feu, quittent la table avant la fin du repas.

Du moins, c'était l'effet que je commençais à ressentir.

Delanoue, que je rencontrai, et qui cherchait un fusil de tous les côtés, m'annonça que l'on se réunissait place de l'Odéon.

J'avais déjà, la veille, entendu parler de cette réunion

Je n'avais malheureusement que mon fusil, et je ne voulais pas m'en dessaisir ; j'indiquai à Delanoue le musée d'artillerie comme un endroit où il pourrait peut-être trouver ce qu'il cherchait, et je partis tout courant par la rue de Grenelle.

La place de l'Odéon était encombrée ; il pouvait bien y avoir cinq ou six cents hommes.

Deux ou trois élèves de l'Ecole polytechnique commandaient des détachements. Sous un de ces uniformes, je reconnus Charras, que j'avais vu la veille en bourgeois.

Il n'était donc ni tué ni blessé.

Voici comment les choses s'étaient passées, et ce qui avait fait croire à sa mort.

Comme on le verra, il n'avait pas perdu son temps depuis la veille, et surtout depuis le matin.

En nous quittant, Carrel et moi, Charras avait passé dans le faubourg Saint-Germain ; là, il avait fait tout ce qu'il avait pu pour se procurer un fusil ; mais un fusil, le 28 juillet 1830, c'était le *rara avis* de Juvénal.

Il avait entendu parler du monsieur qui distribuait de la poudre à la petite porte de l'Institut, et s'était rendu à la petite porte de l'Institut pour s'aboucher avec ce digne citoyen. Non seulement le monsieur n'avait pas pu lui donner de fusil, mais encore, comme le demandeur n'avait pas de fusil, il lui avait refusé de la poudre.

Alors, Charras s'était fait cette réflexion pleine de sens : « Je vais aller où l'on se bat ; je me placerai au milieu des combattants, et le premier qui tombera mort, je m'en tuerai son légataire, et lui prendrai son fusil. »

En conséquence de cette résolution, il avait suivi le quai des Orfèvres, rencontré, sur le quai aux Fleurs, le 15e léger, et causé avec un capitaine quelconque, peut-être le mien ; seulement, comme il était seul, comme il n'avait pas d'armes, comme il tenait ses deux mains dans ses poches, on l'avait laissé passer.

Une fois passé, Charras avait gagné le pont Notre-Dame, et, du pont Notre-Dame, le pont suspendu.

On sait que c'était là que l'insurrection faisait rage.

Charras arriva une demi-heure avant moi.

Il attendit.

L'attente ne fut pas longue ; un homme atteint d'une balle dans l'œil roula à ses pieds.

Charras s'empara du fusil du mort.

Un gamin qui guettait probablement la même occasion accourut, mais trop tard.

Armé de son fusil, Charras n'en était guère plus riche ; il n'avait ni poudre ni balles.

— Moi, j'en ai, dit le gamin, de la poudre et des balles.

Et il tira de sa poche un paquet de quinze cartouches.

— Donne-les-moi, dit Charras.

— Non... Tirons à nous deux, si vous voulez.

— Soit, tirons à nous deux.

— En voilà sept, dit le gamin ; mais après vous le fusil ?

— Pardieu ! puisque c'est convenu.

Charras tira scrupuleusement les sept cartouches, et, les sept cartouches brûlées, passa loyalement le fusil au gamin, puis se courba derrière le parapet ; — d'acteur, il redevenait spectateur, et, en sa qualité de spectateur, il s'abritait du mieux qu'il lui était possible.

Le gamin avait tiré quatre cartouches, puis était venue la charge que nous avions vu exécuter de loin.

Le gamin s'était élancé sur le pont avec les autres.

Charras, quoique sans armes, avait suivi le mouvement

J'ai raconté l'effet des trois décharges successives. Sous le souffle de l'ouragan de fer, Charras avait tourné sur lui-même, et, pour ne pas tomber, s'était accroché à son voisin ; mais le voisin, blessé à mort, était tombé en entraînant Charras avec lui.

De là le bruit que celui-ci avait été tué.

Par bonheur, au contraire, il était sain et sauf, et, comme il n'en était pas bien assuré lui-même, il s'en était donné la preuve en gagnant l'autre côté du quai, et en enfilant une petite rue à l'abri de laquelle il avait pu se tâter tout à son aise.

Quant au gamin, et, par conséquent, au fusil, il fallait en faire son deuil : il avait disparu, comme Romulus dans la tempête, comme Curtius dans le gouffre, comme Empédocle dans le volcan !

Charras se demanda alors à quelle chose peut être utile un homme qui n'a pas de fusil, et qui ne sait où s'en procurer un.

Une bande de patriotes désarmés comme lui sembla passer là tout exprès pour répondre à sa question.

— Eh ! citoyen, dit un des hommes de la bande, viens-tu sonner le tocsin à Saint-Séverin avec nous ?

— Soit ! dit Charras, à qui il était égal d'aller à droite ou à gauche, pourvu qu'il allât quelque part où il pût être utile à la cause.

Et il alla à Saint-Séverin

Les portes étaient fermées ; on frappa à toutes, depuis les grandes jusqu'aux petites, depuis la porte des mariages et des baptêmes jusqu'à la porte des derniers sacrements.

En pareil cas, les décisions sont promptes : on décida d'enfoncer les portes, puisque les portes ne voulaient pas s'ouvrir ; on arracha une poutre d'une maison en construction, et douze hommes portant cette poutre la transformèrent en bélier.

Au troisième coup de tête que la gigantesque machine donna dans la porte, serrures et verrous sautèrent.

Le sacristain accourut et acheva d'ouvrir la porte, qu'un quatrième coup allait enfoncer.

La porte ouverte, la cloche mise en branle, Charras n'avait plus rien à faire à Saint-Séverin. Il était alors allé rejoindre, dans le quartier Latin, quelques amis avec lesquels il avait passé la soirée et la nuit.

Pendant la nuit, on avait fait un projet. Les habits de l'Ecole polytechnique, fort en baisse la veille, c'est-à-dire

avait été l'insurrection fût déclarée, étaient, au contraire, fort [illegible] depuis que l'insurrection avait grandi.

Ce qu'il y avait fait pendant la nuit, c'était d'aller, [illegible] du jour, chercher des habits à l'Ecole polytechnique.

En conséquence, Charras, vers quatre heures du matin, [illegible] à la grille avec un de ses amis nommé Lebeuf.

La noblesse se faisait sentir même à l'Ecole : concierge et [illegible] seurs requirent à merveille les deux réfractaires ; on les embrassa et, selon leur désir, on leur donna des habits.

Je me rappelle un détail : c'est qu'ayant trouvé un habit, Charras ne put probablement pas trouver un pantalon, avec son habit bleu d'uniforme, il portait un pantalon gris, ce qui était bien faible comme tenue.

Les deux amis habillés et surtout coiffés, — le chapeau joue toujours un grand rôle dans les insurrections, — ils s'acheminèrent vers la place de l'Odéon.

En route, on leur annonça une distribution de fusils qui se faisait dans la rue de Tournon.

En effet, on venait de prendre la caserne de gendarmerie, et l'on avait, avec un certain ordre, organisé une distribution de mousquetons, de pistolets, de sabres et d'épées.

Charras et Lebeuf se mirent à la queue ; mais, lorsqu'ils arrivèrent aux bureaux, on ne voulut leur donner que des épées, attendu, disait-on, que les élèves de l'Ecole polytechnique, étant tous officiers de droit, et, en leur qualité d'officiers étant destinés à commander des détachements, devaient recevoir des épées, et non des fusils.

Les instances des deux jeunes gens, si vives qu'elles fussent, ne purent rien changer au programme ; on leur donna des épées, et pas autre chose.

Un élève d'une taille colossale et d'une force herculéenne n'accepta pas aussi facilement que Lebeuf et Charras cette législation improvisée ; il saisit le distributeur au cou, et commença à l'étrangler en disant qu'il ne le lâcherait que contre un fusil.

Le distributeur parut trouver la raison bonne : il s'empressa de donner un fusil au gaillard qui faisait sur lui une application si sensible de cette branche de la philosophie qu'on appelle la logique.

L'élève s'éloigna armé comme il désirait l'être.

C'était Millotte, qui fut depuis représentant du peuple, et qui siégeait, à l'Assemblée législative, près de Lamartine et de notre ami Noël Parfait.

Millotte est aujourd'hui l'un de nos plus honorables exilés.

Donc, en vertu de son uniforme, en vertu de son épée, en vertu, enfin, du droit qu'avaient les élèves de l'Ecole d'être officiers, Charras avait pris le commandement d'une troupe de cent cinquante hommes.

Un tambour et un drapeau s'étaient joints à cette troupe et l'avaient portée au grand complet.

Alors, on s'était demandé où il fallait aller.

Une voix avait crié :

— A la prison Montaigu, place du Panthéon !

Et Charras et sa troupe étaient partis pour la prison Montaigu, place du Panthéon.

Les révolutions ont leurs vents inconnus qui poussent sans raison apparente les hommes sur un point ou sur un autre ; ce sont les trombes qui soufflent sur les océans : elles vont au sud ou au septentrion, à l'est ou à l'ouest, sans qu'on sache ni comment ni pourquoi.

C'est le souffle de Dieu qui les conduit.

A la prison Montaigu, on avait trouvé cent cinquante hommes l'arme au pied, et prêts à se défendre.

Un brasseur de la rue Saint-Antoine, nommé Maes, était là, nouveau Santerre, avec une soixantaine d'insurgés. Il était à cheval et portait l'ancien uniforme de la garde nationale.

La lutte menaçait d'être chaude ; on essaya de parlementer.

— Hola ! capitaine, cria Charras, voulez-vous venir à moi, ou préférez-vous que j'aille à vous ?

— Venez, monsieur, dit le capitaine.

— J'ai votre parole ?

— Oui.

Charras s'approcha.

Alors il s'établit un de ces dialogues qui naissent de la situation et qu'on ne retrouve plus en dehors de la situation, dialogue dans lequel Charras essayant de prouver au capitaine que ce qu'il y avait de plus avantageux, de plus honorable et surtout de plus patriotique pour lui, c'était de passer du côté du peuple, ou tout au moins de lui prêter ses armes.

Le capitaine ne semblait pas comprendre la logique de Charras, aussi bien que le distributeur de mousquetons de la rue de Tournon avait compris celle de Millotte.

Charras redoublait d'éloquence, mais n'avançait pas ; il est vrai que lui n'avançait pas, lui, ses hommes avançaient peu à peu.

On connaît le Parisien, marchant incessamment vers le but de sa curiosité ou de sa passion ; se glissant entre les gendarmes, entre les sentinelles, entre les escadrons ; mettant un pied devant l'autre avec sa voix mielleuse, son geste caressant, moitié chat, moitié renard ; puis, quand on veut le retenir, déjà loin ! quand on veut l'arrêter, déjà passé ! et vous envoyant, dès qu'il se sent hors de votre portée, pour toute réponse à vos récriminations, un geste moqueur, un mot ironique.

C'était ainsi que les hommes de Charras s'étaient coulés pas à pas, avaient dépassé les sentinelles, s'étaient insensiblement rapprochés de leur commandant, et, par conséquent, des soldats ; si bien qu'au bout de cinq minutes, ils se trouvaient, sans que Charras lui-même s'en fût aperçu, à dix pas de leurs adversaires, et prêts à une lutte corps à corps.

Fut-ce cette promiscuité, fut-ce les noms d'Iéna, d'Austerlitz, de Marengo, dont Charras évoquait le souvenir ; fut-ce les rubans tricolores aux émouvantes nuances qu'il faisait flotter à ses yeux : fut-ce l'embrassement fraternel dont il l'enveloppa, qui décidèrent l'officier à capituler, Charras n'en savait rien ; mais, ce qu'il savait, c'est qu'il y avait eu capitulation, sa troupe avait obtenu cinquante fusils, et la parole d'honneur du capitaine que lui et ses soldats resteraient neutres.

Il est vrai que le capitaine avait été inabordable sur l'article des cartouches.

Mais la Providence ne s'arrêterait pas ainsi à mi-chemin : elle avait donné des fusils, elle donnerait des cartouches.

Les cinquante fusils furent répartis entre ceux des hommes de Charras qui manquaient d'armes à feu, et ceux d'une nouvelle troupe arrivée sur ces entrefaites qui se trouvaient dans le même cas.

Cette nouvelle troupe était commandée par un autre élève de l'Ecole polytechnique nommé d'Hostel.

La répartition faite, on se demanda de nouveau où l'on allait.

— A l'Estrapade ! cria une voix.

— A l'Estrapade ! répétèrent toutes les voix.

Et l'on se précipita vers l'Estrapade.

Nos lecteurs de Paris connaissent la situation de la caserne de l'Estrapade ; on y arrive par une rue étroite et facile à défendre.

On était quatre cents, à peu près. C'était assez, en pareille circonstance, pour attaquer Metz, Valenciennes ou le Mont-Saint-Michel ; mais on s'était si bien trouvé de la négociation de la place du Panthéon, que l'on résolut d'essayer du même moyen rue de l'Estrapade.

Cette fois, ce fut d'Hostel qui se proposa pour négociateur : il avait, disait-il, des intelligences dans la place. Il s'avança avec un mouchoir à la main, laissant son fusil à l'un de ses hommes.

On parlementait de la rue au premier étage ; c'était bien haut pour s'entendre. D'Hostel résolut de franchir la distance qui le séparait de ses interlocuteurs : tout à coup, on le vit grimper contre la muraille... Comment ?... C'était un miracle pour ceux qui l'avaient vu opérer cette ascension ! D'Hostel était, au reste, un homme très adroit et très renommé à l'Ecole pour sa gymnastique. En un instant, il eut atteint une des fenêtres du premier ; on l'enleva pardessous les bras, et il se trouva dans la caserne, où il s'engouffra comme ces diables qui passent au théâtre à travers des trappes anglaises.

Dix minutes après, il reparut, vêtu de l'habit et coiffé du bonnet à poil de l'officier, tandis que l'officier, en élève de l'Ecole polytechnique, et le chapeau à trois cornes à la main, saluait le peuple.

Le tour était fait !

La place éclata en vivats et en applaudissements.

Les soldats abandonnaient la caserne et donnaient cent fusils.

C'était à faire, de Charras et de d'Hostel, deux ambassadeurs, l'un à Londres, l'autre à Saint-Pétersbourg !

Malheureusement, le fait ne fut pas connu du gouvernement, ou fut mal apprécié par lui, et il envoya dans ces deux villes M. le prince de Talleyrand et M. le maréchal Maison, qui n'y firent que des sottises.

C'était tout orgueilleux de ce double triomphe que Charras et d'Hostel arrivaient sur la place de l'Odéon.

Une chose que je remarquai, c'est la facilité avec laquelle, en temps de révolution, les tambours se multiplient : ils suintent des murs, ils sortent des pavés : Charras et d'Hostel avaient une quinzaine de tambours à eux deux.

En même temps que nous, arrivaient sur la place de l'Odéon, d'abord une pièce de canon prise sur la garde, et qu'on amenait par la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince : elle était traînée par cinq hommes, dont trois sapeurs-pompiers, ensuite, une voiture contenant trois tonneaux de poudre, et venant de la poudrière du Jardin des Plantes ; c'était, je crois, Liédot, devenu depuis capitaine d'artillerie, qui la conduisait.

Les tonneaux défoncés, la distribution commença ; tout le

monde en eut sa part : l'un dans la poche de son habit, l'autre dans son mouchoir, celui-ci dans sa casquette, celui-là dans sa blague à tabac.

On fumait au milieu de tout cela que c'était une bénédiction ! Jean Bart en eût frémi des pieds à la tête !

Mais bientôt on avisa que toute cette poudre était de la poudre perdue, et que mieux valait faire des cartouches.

La chose était d'autant plus praticable qu'on venait de recevoir, du passage Dauphine, deux ou trois milliers de balles.

Quatre hommes étaient, en outre, occupés à en fondre avec des plombs de gouttière, dans un cabaret situé à gauche de la place en arrivant par la rue de l'Odéon.

Seulement, on manquait de papier.

Mais toutes les fenêtres de la place étaient ouvertes, et l'on n'eut qu'à crier : Du papier ! du papier ! » aussitôt l'air fut rayé de projectiles de toute forme, quoique de la même essence, le papier tomba en cahiers, en rames, en volumes ; je faillis être assommé par un *Gradus ad Parnassum !*

Il y avait, dans toute cette multitude, une centaine d'anciens militaires qui se mirent à l'œuvre ; en moins d'une heure trois mille cartouches furent faites et distribuées.

Il faut avoir vu ce spectacle pour se figurer ce que c'était comme animation, comme entrain, comme gaieté !

Chacun criait quelque chose : l'un : « Vive la République ! » l'autre : « Vive la Charte ! »

Un homme de la bande à Charras s'égosillait à crier : « Vive Napoléon II ! »

Ce cri, trop répété, finit par échauffer les oreilles de Charras, déjà fort républicain à cette époque.

Il alla au bonapartiste.

— Ah çà ! est-ce que vous croyez que c'est pour Napoléon II que nous nous battons ? lui dit-il.

— Battez-vous pour qui vous voudrez, répondit l'homme ; mais c'est pour lui que je me bats, moi !

— Vous en avez le droit... Seulement, si c'est pour lui que vous vous battez, enrôlez-vous dans une autre bande.

— Oh ! je ne demande pas mieux ! dit l'homme ; on ne manque pas d'engagements aujourd'hui !

Et il sortit des rangs commandés par Charras, et alla prendre du service dans une troupe conduite par un chef moins absolu dans ses opinions.

En ce moment, par une coïncidence étrange, un nommé Chopin, qui tenait le manège du Luxembourg, arriva au galop sur la place de l'Odéon ; il était vêtu d'une redingote boutonnée, portait un chapeau à trois cornes et montait un cheval blanc.

Il s'arrêta tout au milieu de la place, une main derrière le dos.

La ressemblance avec Napoléon était frappante, si frappante, que toute cette foule, dont pas un membre n'avait pris parti pour le bonapartiste expulsé, se mit à crier d'un seul élan et d'une voix unanime : « Vive l'empereur ! »

Une bonne femme de soixante et dix ans prit la chose au sérieux ; elle tomba à genoux et fit le signe de la croix en s'écriant :

— Oh ! Jésus ! je ne mourrai donc pas sans l'avoir revu !...

Si Chopin avait voulu se mettre à la tête des six ou huit cents hommes qui étaient là, il est probable qu'il eût été tout d'une traite jusqu'à Vienne.

Charras était furieux.

Quant à moi, j'avais complètement oublié la situation politique : j'étais un simple philosophe étudiant l'humanité. Il ne me manquait plus qu'un tonneau et Laïs pour que je m'établisse à perpétuité sur la place de l'Odéon, comme Diogène s'était établi dans le gymnase de Corinthe.

Une grave discussion me tira de ma rêverie.

On voulait absolument faire Charras général en chef, et Charras ne voulait pas être général en chef. Il désignait Lothon — grand et beau garçon tenant à la fois de l'Hercule et de l'Antinous — au suffrage de ses concitoyens.

La raison sur laquelle il s'appuyait surtout, c'est que lui était à pied et que Lothon était à cheval ; Lothon, à son avis, avait donc bien plus de droits que lui à être général en chef.

En effet, on n'a jamais vu un général en chef à pied.

Lothon se défendait comme un diable pour ne pas être investi de cette haute dignité.

Il n'allait pas moins être obligé de céder, lorsqu'un monsieur s'approcha de lui et lui dit tout bas :

— Oh ! monsieur, si vous ne tenez pas à être général en chef, laissez-moi l'être à votre place... Je suis un ancien capitaine, et je crois avoir des droits à cette faveur.

Jamais ambition ne s'était présentée plus à propos.

— Ah ! monsieur, dit à son tour Lothon, quel service vous me rendez !

Puis, s'adressant à la foule :

— Vous voulez un général en chef ? demanda-t-il.

— Oui, oui ! répéta-t-on de toute part.

— Eh bien, je vous présente monsieur... un ancien capitaine *couvert de blessures*, et qui ne demande pas mieux que d'être général en chef, lui !

— Bravo ! crièrent cinq cents voix.

Pardon de vous avoir couvert de blessures, mon cher monsieur, dit Lothon en remettant pied à terre et en présentant son cheval au nouvel élu ; mais j'ai cru que c'était le moyen le plus sûr de vous faire sauter par-dessus les grades intermédiaires.

Oh ! monsieur, dit le capitaine enchanté, il n'y a pas de mal !

Puis, à son tour, s'adressant à la foule :

— Eh bien, demanda-t-il, sommes-nous prêts ?

— Oui ! oui ! oui !

— Alors, en avant marche ! Battez, tambours !

Les tambours battirent, et l'on se dirigea par la rue de l'Odéon en chantant *la Marseillaise*.

Au carrefour Bussy, en vertu de je ne sais quelle manœuvre stratégique, la troupe se trouva partagée en trois.

Une partie se dirigea vers la rue Saint-Séverin, l'autre vers la rue Dauphine, le reste suivit tout droit.

J'étais de ceux qui suivirent tout droit.

Il s'agissait, pour cette troupe-là, d'aborder le Louvre par le pont des Arts.

C'était, comme on dit, attaquer le taureau par les cornes.

Ce fut en débouchant sur le quai que je retrouvai mon homme au fusil de rempart adossé à la muraille, et criant, son épaule démise et sa mâchoire disloquée :

Ah ! n'oublions pas de dire qu'à tous les angles de rue, j'avais vue affichée la nomination du gouvernement provisoire, et la proclamation de MM. La Fayette, Gérard et de Choiseul appelant le peuple aux armes.

Quel singulier effet cela eût produit à ces messieurs, s'ils eussent été à ma place et s'ils eussent lu ce que je lisais !

CL

ASPECT DU LOUVRE. — COMBAT DU PONT DES ARTS. — MORTS ET BLESSÉS. — UN COUP DE CANON POUR MOI SEUL. — MADAME GUYET-DESFONTAINES. — RETOUR DE LA CASERNE BABYLONE. — LA COCARDE DE CHARRAS. — PRISE DES TUILERIES. — UN EXEMPLAIRE DE « CHRISTINE ». — QUADRILLE DANSÉ DANS LA COUR DES TUILERIES. — QUELS SONT LES HOMMES QUI ONT FAIT LA RÉVOLUTION DE 1830.

Il était dix heures trente-cinq minutes du matin à l'horloge de l'Institut.

Le Louvre présentait un aspect formidable.

Toutes les fenêtres de la grande galerie des tableaux étaient ouvertes : il y avait deux Suisses, le fusil à la main, à chaque fenêtre.

Le balcon de Charles IX était défendu par des Suisses qui s'étaient fait un rempart avec des matelas.

Enfin, on voyait une double ligne de Suisses derrière les grilles de ces deux jardins qu'on appelle, je crois, l'un le jardin de l'Infante, et l'autre le jardin de la Reine.

Au premier plan, le long du parapet, défilait un régiment de cuirassiers pareil à un grand serpent aux écailles d'acier et d'or, dont la tête était déjà entrée sous le guichet des Tuileries, tandis que la queue trainait encore sur le quai de l'École.

Au fond, dans le lointain, la colonnade du Louvre, attaquée par les petites rues qui environnent l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, disparaissait au milieu d'un nuage de fumée.

A droite, le drapeau tricolore flottait sur Notre-Dame et sur l'hôtel de ville.

Dans les airs, passaient frémissantes les vibrations du tocsin.

Au milieu d'un ciel blanc de chaleur nageait un soleil de feu.

Sur toute la ligne du quai, on tiraillait, mais particulièrement des fenêtres et de la porte d'un petit corps de garde situé au bord de la rivière, en face de l'endroit où la rue des Saints-Pères débouche sur le quai Malaquais.

Cependant, l'attaque comme la défense était flasque ; chacun semblait être là pour l'acquit de sa conscience, et peloter en attendant partie.

Notre arrivée réchauffa la scène juste au moment où l'intérêt languissait.

Nous étions cent vingt, à peu près.

Nous [illegible] sur le quai, comme on dit en style [illegible] remontant du côté du pont Neuf, les autres [illegible] du palais Mazarin, tout le long du parapet [illegible] petit corps de garde dont j'ai parlé.

[illegible] d'abord sous un des pavillons à tourniquets; [illegible] bientôt que je serais constamment dérangé par [illegible] et vétustés.

Je gagnai donc la fontaine et m'installai derrière le lion de [illegible] le plus rapproché de la rue Mazarine.

J'avais ainsi, à ma droite, la grande porte du palais, que, comme la porte du Jubilé, à Saint-Pierre de Rome, on n'ouvre guère que tous les cinquante ans.

J'avais, à ma gauche, la petite porte qui conduit aux appartements des personnes logées à l'Institut.

Enfin, devant moi, j'avais le pont des Arts, me présentant en perspective un objet qui ne laissait pas que de m'inspirer quelque inquiétude, cet objet ressemblant fort à une pièce de canon en batterie.

Au reste, la cible était magnifique, tout un régiment de cuirassiers présentait le flanc! derrière les cuirassiers, les Suisses en habit rouge avec des brandebourgs blancs. Le tout à deux cents pas à peine.

C'était à faire venir l'eau à la bouche rien que d'y penser; il est vrai que c'était à faire venir la sueur sur le front en y pensant.

J'ai dit quelles étaient mes impressions en face du danger. Je l'affronte avec hésitation d'abord, mais je me familiarise vite avec lui.

Or, mon apprentissage de la veille au quai Notre-Dame et du matin au musée d'artillerie, m'avait enlevé ma première émotion.

D'ailleurs, je dois dire que ma place était bonne, et qu'il fallait un bien grand hasard ou un bien joli tireur, pour qu'une balle vint me chercher derrière mon lion.

J'assistai donc, avec beaucoup de sang-froid à la scène qui allait se passer et que je vais essayer de décrire.

La plupart des hommes qui composaient le rassemblement au milieu duquel je me trouvais étaient des gens du peuple.

Les autres étaient des commis de magasin, des étudiants et des gamins.

Sur les cent ou cent vingt combattants, à peine deux habits de gardes nationaux attiraient-ils les regards à eux.

Les hommes du peuple, les commis de magasin et les étudiants étaient armés de fusils de munition ou de chasse; les fusils de chasse étaient dans la proportion d'un à quinze.

Les gamins n'étaient armés que de pistolets, de sabres ou d'épées: un des plus ardents n'avait qu'une baïonnette.

En général, c'étaient les gamins qui marchaient en tête, les premiers à tout. Était-ce mépris ou ignorance du danger? Non, c'était l'influence de ce sang jeune et chaud qui, jusqu'à dix-huit ans, bat dans les veines de l'homme de soixante et quinze à quatre-vingt-cinq fois à la minute; puis qui se calme peu à peu, et qui, en se calmant, dépose au fond du cœur, à chaque pulsation qui s'y éteint, soit un vice honteux, soit une mauvaise pensée.

Tant que passa le régiment de cuirassiers, la fusillade, très active de notre côté, — sans grands résultats, il faut le dire, — fut molle du côté des troupes royales.

Elles étaient gênées par cette ligne de cavaliers qui passait entre elle et nous.

Mais la grille du second jardin dépassée par le dernier cuirassier, la véritable musique commença.

Il faisait une chaleur insupportable et sans le moindre souffle d'air. La fumée des fusils des Suisses ne s'élevait que lentement. Bientôt tout le Louvre fut enveloppé d'une ceinture de fumée qui déroba les troupes royales à nos yeux d'une façon aussi complète que ces nuages peints qui, s'élevant des sablières, à l'épilogue des drames, dérobent aux yeux des spectateurs l'apothéose que l'on prépare au fond du théâtre.

C'étaient des coups de fusil perdus, que ceux dont les balles s'amusaient à aller percer ce rideau.

Cependant de temps en temps, une trouée se faisait, et l'on apercevait, à travers l'éclaircie, les brandebourgs blancs, les habits rouges et les plaques dorées des bonnets à poil suisses.

C'était le moment que les vrais tireurs attendaient, et il était bien rare alors que l'on ne vît pas, au milieu de ces éclaircies, deux ou trois hommes chanceler et disparaître derrière leurs camarades. De notre côté, pendant cette première période du combat, nous eûmes un seul homme tué et deux blessés.

L'homme tué fut atteint au sommet du front, tandis qu'agenouillé derrière le parapet, il mettait en joue.

Il [illegible] culbuta [illegible] par un ressort, fit quelques pas en [illegible] laissa tomber son fusil, tourna une ou deux fois en [illegible] de ses bras et s'abattit sur le visage.

Un des [illegible] fut un gamin. La blessure était dans les chairs [illegible] fait ne se croyant pas derrière le parapet, il dan[illegible] un pistolet de poche à la main.

Il s'en alla sautillant sur une jambe, et disparut dans la rue de Seine.

L'autre blessé l'était plus gravement. Il avait reçu une balle dans le ventre. Il était tombé assis et les deux mains appuyées sur sa blessure, qui ne saignait presque pas. L'épanchement, selon toute probabilité, se faisait au dedans. Au bout de dix minutes, la soif le prit, il se traîna vers moi; arrivé là, les forces lui manquèrent pour atteindre le bassin; il m'appela à son aide. Je lui donnai la main et l'aidai à monter. Il but plus de dix fois en dix minutes; dans les intervalles où il ne buvait pas, il ne disait que ces mots:

— Oh! les gueux! ils ne m'ont pas manqué!

Et, de temps en temps, quand il me voyait porter mon fusil à mon épaule, il ajoutait:

— Ne les manquez pas non plus, vous!

Enfin, au bout d'une demi-heure à peu près, on se lassa de cette fusillade sans résultat.

Deux ou trois hommes crièrent: « Au Louvre! au Louvre! »

C'était insensé, car il était évident qu'on n'était qu'une centaine d'hommes, et qu'on allait avoir affaire à deux ou trois cents Suisses.

Mais, dans ces circonstances, on ne s'arrête pas seulement aux choses raisonnables, et, comme le fait que l'on accomplit est lui-même presque insensé, c'est aux déterminations impossibles que l'on s'arrête presque toujours.

Un tambour battit la charge et s'élança le premier sur le pont.

Tous les gamins l'accompagnèrent en criant: « Vive la Charte! »

Le corps d'armée les suivit.

Je dois avouer que je ne fis point partie du corps d'armée.

De la position un peu élevée où je me trouvais, j'avais, comme je l'ai dit, cru distinguer une pièce en batterie. Tant que cette pièce n'avait eu que de la mitraille à éparpiller au hasard, elle s'était tenue parfaitement muette et tranquille; mais, du moment où les assaillants s'engagèrent sur le pont, elle se démasqua... Je vis la lance fumante s'approcher de la lumière; je m'effaçai derrière mon lion, et, au même instant, j'entendis le bruit de l'explosion et le sifflement des biscaïens qui venaient mutiler la façade de l'Institut.

La pierre, écrasée par les projectiles, tomba tout autour de moi comme une pluie.

Ce qui s'était passé sur le pont suspendu se passa alors avec des détails parfaitement identiques sur le pont des Arts.

Tous les hommes engagés dans l'étroit espace tourbillonnèrent sur eux-mêmes, trois ou quatre continuèrent d'aller en avant; cinq ou six tombèrent; vingt-cinq ou trente restèrent immobiles; le reste lâcha pied.

Un feu de peloton succéda au coup de canon: les balles claquetèrent à mes côtés; mon blessé poussa un soupir, une seconde balle venait de l'achever.

Presque immédiatement le canon retentit pour la deuxième fois, et l'ouragan de fer passa de nouveau sur ma tête.

A ce second coup de canon, il ne fut plus question d'aller en avant. Deux hommes, jugeant l'eau plus sûre que le parquet du pont, sautèrent dans la Seine, et gagnèrent à la nage le quai de l'Institut. Le reste, comme une volée d'oiseaux effarouchés, revint à tire-d'aile et s'enfonça dans la rue des Petits-Augustins et dans cette espèce d'impasse qui longe la Monnaie.

En un instant, le quai devint parfaitement désert.

Un troisième coup de canon fut tiré, et, si peu vaniteux que je sois, je puis dire que ce troisième coup de canon fut tiré pour moi seul.

J'avais, depuis longtemps, fait mon plan de retraite, et je le basais sur la petite porte de l'Institut qui était à ma gauche.

A peine le coup de canon était-il tiré, qu'avant que la fumée fut dissipée et permît de voir ma manœuvre, je m'élançai et frappai à la porte à grands coups de crosse de fusil.

La porte s'ouvrit, et même sans trop se faire attendre, ce qui est une justice à rendre au concierge; d'habitude, aux heures de révolution, les concierges ne sont pas si alertes.

Je me glissai dans l'entre-bâillement, j'étais à l'abri.

Comme le concierge refermait la porte, une balle la traversa, mais sans le blesser.

Une fois là, je n'avais que le choix des amis; je montai chez madame Guyet-Desfontaines.

Je dois dire que ma première apparition ne produisit pas tout l'effet que j'en attendais. D'abord, on ne me reconnut pas, puis, quand on m'eut reconnu, on me trouva assez mal vêtu — le lecteur se rappelle mon costume.

J'allai chercher mon fusil, que j'avais laissé à la porte pour ne pas effrayer madame Guyet et sa fille. Mon fusil expliqua tout.

A partir de cette reconnaissance, madame Guyet, malgré la gravité de la situation, fut charmante de verve, d'es-

prit et d'entrain ; c'est, sous ce rapport, une femme incorrigible.

Je mourais de faim et surtout de soif. J'exposai naïvement mes besoins.

On alla me chercher une bouteille de vin de Bordeaux, que j'avalai presque d'un seul coup.

hommes dont je n'avais pas l'embarras — pouvait se comparer à celle de Napoléon.

Mais aussi, en revanche, la première ressemblait beaucoup à celle de Waterloo.

Il y eut une mention honorable pour le lion, qui m'avait probablement sauvé la vie et qui avait, dans la circons-

Les grilles du Carrousel étaient fermées : on se ruait par toutes les portes.

On m'apporta une immense jatte de chocolat que je dévorai.

Je crois que j'avais avalé le déjeuner de tout le monde !

— Ah ! fis-je en parodiant Napoléon à son retour de Russie, et en m'allongeant dans un grand fauteuil, il fait meilleur ici que derrière le lion de l'Institut !

Comme on le comprend bien, il me fallut faire le récit de mon iliade. Mon iliade se composait jusque-là d'une victoire et de deux retraites.

Il est vrai que la dernière retraite — moins les dix mille

tance, cette supériorité sur celui d'Androclès, de n'avoir pas un bienfait à acquitter.

Il résulta de ce charmant accueil, dont je me souviens dans ses moindres détails après plus de vingt-deux ans, que l'appartement de madame Guyet-Desfontaines faillit être pour moi ce que Capoue avait été, deux mille ans auparavant, pour Annibal. Cependant, avec un peu de force, j'eus cet avantage sur le vainqueur de la Trebia, de Cannes et de Trasimène, de m'arracher à temps aux délices qui m'étaient faites.

J[illegible] par la petite porte de la rue Mazarine, et je re-g[illegible] de la rue de l'Université

[illegible], je fus reçu en triomphateur par mon concierge ; [illegible] se dessinait.

[illegible] de me mettre à la porte, il était question de me [illegible] un arc de triomphe

[illegible] épousseter l'armure de François I[er]

— Ah ! monsieur, me dit-il, que c'est beau ! je n'avais pas vu toutes les petites bêtises qu'il y a là-dessus.

Les *bêtises* qu'il y avait sur l'armure de François I[er], étaient les batailles d'Alexandre

Je rentrais pour changer de chemise, — pardon du détail, [illegible] verra plus tard qu'il n'est pas sans importance, — et aussi pour renouveler ma provision de poudre et de balles

Mais je n'avais pas eu le temps de mettre ma veste bas, que j'entendis de grands cris dans la rue.

C'était Charras et sa troupe qui revenaient de la caserne de la rue de Babylone. Il y avait eu là une tuerie effroyable : après une demi-heure de siège, on avait été obligé de mettre le feu à la caserne pour en déloger les Suisses.

On portait au bout des baïonnettes les habits rouges des vaincus en signe de victoire. Charras, — il doit s'en souvenir encore aujourd'hui car lui n'est pas de ceux qui ont oublié, — Charras avait, au lieu de cocarde, la manche de l'habit d'un Suisse, laquelle, attachée au haut de son chapeau à trois cornes, retombait coquettement sur son épaule.

Tout cela, tambour en tête, marchait sur les Tuileries.

Au même instant, les cris redoublèrent, venant du château. Je tournai les yeux du côté d'où partaient ces cris : de ma fenêtre donnant sur la rue du Bac, je vis des milliers de lettres et de papiers qui voltigeaient dans le jardin des Tuileries

On eût dit qu'on donnait la volée à tous les pigeons ramiers du jardin

C'étaient les correspondances de Napoléon, de Louis XVIII, de Charles X, qui s'en allaient au vent.

Les Tuileries étaient emportées.

Quoique je ne fusse pas Crillon, il me prit une certaine envie de me pendre.

On comprend qu'un homme qui a envie de se pendre ne songe plus à changer de chemise.

Je remis ma veste et me précipitai par les escaliers

Je rejoignis la queue de la colonne au moment où elle entrait aux Tuileries par le guichet du bord de l'eau.

Le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau blanc sur le pavillon du milieu

C'était Joubert, le patriote du passage Dauphine, qui venait de le planter sur la plate-forme, et qui s'évanouissait en le plantant, soit de fatigue, soit de joie ; — des deux probablement.

Les grilles du Carrousel étaient forcées ; on se ruait par toutes les portes ; il y avait des centaines de femmes : d'où sortaient-elles ?

Qui a vu ce spectacle ne l'oubliera jamais

Un élève de l'École polytechnique, nommé Baduel, était traîné en triomphe sur un canon.

Il avait, comme Achille, été blessé au talon ; seulement, lui, ce n'était pas d'une flèche empoisonnée, c'était d'un coup de mitraille

Aussi n'en mourut-il pas, quoiqu'il pensât bien en mourir. Il est vrai que, s'il eût perdu la vie en cette occasion, ce n'eût point été de la blessure qu'il fût mort, mais d'une fièvre cérébrale, suite de la fatigue, de la chaleur et de l'épuisement qu'il avait ressentis pendant le triomphe auquel le condamnait, malgré lui, le courage dont il avait fait preuve.

Un autre élève, la poitrine trouée d'une balle, était gisant sur les escaliers : on le prit à bras, on le porta au premier étage, et on le déposa sur le trône fleurdelisé, où plus de dix mille hommes du peuple s'assirent ce jour-là, chacun à son tour, ou même plusieurs ensemble.

Par les fenêtres donnant sur le jardin, on pouvait voir la queue d'un régiment de lanciers se perdant sous les grands arbres

Un cabriolet essayait de le rejoindre au grand galop du cheval qui le conduisait, sans doute pour se mettre sous sa protection

Les Tuileries étaient encombrées, on se retrouvait au milieu de cette foule, on se reconnaissait, on s'embrassait, [illegible] interrogeait : « Un tel ? — Il est là ! — Où ? — Là ! — [illegible] tel ? — Blessé ! — Un tel ? — Mort ! » Et l'on faisait [illegible] oraison funèbre un geste qui voulait dire : « C'est [illegible] mais, ma foi, il est mort dans un beau jour ! »

[illegible] droit devant soi de la salle du trône au cabinet [illegible] du cabinet du roi à la chambre à coucher du [illegible] exemple le lit du roi était une chose curieuse [illegible] ce qui s'y passait, je ne l'ai jamais bien su ; mais, [illegible] en juger par le nombre de spectateurs qui l'entouraient [illegible] éclats de rire, il devait s'y passer quelque chose [illegible] bitant...

Peut-être les [illegible] du peuple avec la liberté !

Et l'on allait toujours, mêlant sa voix à cette grande voix, son geste à ce geste immense

On allait suivant ceux qui marchaient devant, poussé par ceux qui venaient derrière.

On arriva à la salle des Maréchaux.

C'était la première fois que je voyais tout cela, et je ne l'ai revu qu'à la chute du roi Louis-Philippe, en 1848

Pendant les dix-huit ans du règne de la branche cadette, je n'ai jamais mis les pieds aux Tuileries, excepté pour visiter M. le duc d'Orléans.

Mais, on le sait, le pavillon Marsan, ce n'était pas le moins du monde les Tuileries, et c'était bien souvent une raison de ne pas aller aux Tuileries, que d'aller au pavillon Marsan

Le cadre du portrait de M. de Bourmont, qui venait d'être fait maréchal, occupait déjà son panneau : le nom même était inscrit sur le cadre, mais le portrait n'était pas encore dedans.

A la place de la toile, en guise de doublure sans doute, il y avait une grande tenture de taffetas ponceau.

La tenture fut arrachée et servit à faire du rouge pour les bouffettes de ruban tricolore que chacun portait à sa boutonnière.

J'en accrochai un morceau qui eut cette destination.

Au moment où je disputais à mes voisins ce lambeau d'étoffe, deux ou trois coups de fusil partirent à mes oreilles.

C'était le portrait du duc de Raguse qu'on fusillait à défaut de l'original.

Quatre balles avaient traversé la toile ; sur ces quatre balles, une trouait la tête, les deux autres la poitrine ; la quatrième se perdait dans le fond.

Un homme du peuple monta sur les épaules de ses camarades, et, avec son couteau, découpa le portrait en forme de médaillon ; puis, passant la baïonnette de son fusil dans le double trou de la poitrine et de la tête, il le porta comme ces licteurs romains que l'on voit dans les triomphes portent le S.P.Q.R.

Le portrait avait été peint par Gérard.

Je m'approchai de l'homme et lui offris cent francs de son trophée.

— Oh ! citoyen, me dit-il, tu m'en offrirais mille francs, que tu ne l'aurais pas.

Adolphe Pourrat s'approcha de lui à son tour et offrit son fusil à deux coups ; il eut le portrait.

Probablement l'a-t-il encore.

En entrant dans la bibliothèque de la duchesse de Berry, j'aperçus, sur une petite table à ouvrage, un exemplaire de *Christine* relié en maroquin violet, et marqué aux armes de la duchesse. Je crus pouvoir me l'approprier ; je l'ai donné depuis à mon cousin Félix Deviolaine.

Probablement l'a-t-il perdu.

Entré par le pavillon de Flore, je sortis par le pavillon Marsan.

Dans la cour était un quadrille formé par quatre hommes. Ces quatre hommes dansaient, au son d'un fifre et d'un violon, un des premiers cancans qui aient été dansés.

Ils étaient habillés de robes de cour et coiffés de chapeaux à plumes.

C'étaient les garde-robes de madame la duchesse d'Angoulême et de madame la duchesse de Berry qui faisaient les frais de la mascarade.

L'un de ces hommes avait sur les épaules un châle cachemire qui valait bien mille écus. Il y avait gros à parier qu'il n'avait pas une pièce de cent sous dans sa poche.

A la fin de la contredanse, le châle était en loques

Maintenant, comment ce Louvre, comment ces Tuileries, comment ce Carrousel, avec leurs cuirassiers, leurs lanciers, leurs Suisses, leur garde royale, leur artillerie, avec trois ou quatre mille hommes de garnison enfin, avaient-ils été pris par quatre ou cinq cents insurgés ?

Le voici :

Quatre attaques avaient été dirigées sur le Louvre : la première par le Palais-Royal ; la seconde par la rue des Poulies, par la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et par le quai de l'École ; la troisième par le pont des Arts, et la quatrième par le pont Royal

La première était conduite par Lothon, que nous avons, on s'en souvient, quitté à la hauteur de la rue Guénégaud Frappé d'une balle à la tête, il était tombé évanoui sur la place du Palais-Royal.

La seconde était conduite par Godefroy Cavaignac, Joubert, Thomas, Bastide, Degousée, Grouvelle, les frères Lebon, etc.

Ce fut elle qui prit le Louvre, comme on le verra tout à l'heure.

La troisième était celle qui avait eu lieu par le pont des Arts : on connaît son résultat

La quatrième, celle de la rue du Bac, ne traversa le pont, en réalité, que lorsque les Tuileries furent prises.

Nous avons dit que ce fut la seconde attaque qui enleva le Louvre. Ce succès fut dû d'abord à l'admirable courage

des assaillants, mais ensuite, il faut le dire, au hasard, à une fausse manœuvre — nous appellerons cela ainsi pour ceux qui ne veulent pas voir l'intervention de la Providence au milieu des choses humaines.

Au reste, un fait suffira pour donner une idée du courage des assaillants. Un enfant de douze ans était monté, comme un ramoneur, par un de ces tuyaux de bois qui, dressés contre la colonnade, servaient à la décharge des gravats, et il avait, aux moustaches des Suisses, planté sur le Louvre un drapeau tricolore.

Cinquante coups de fusil lui avaient été tirés, et il avait été assez heureux pour que pas un ne l'atteignît ; pas un ne l'avait préoccupé !

Juste en ce moment, et comme des cris d'enthousiasme saluaient la folle réussite de l'enfant, le duc de Raguse, qui concentrait ses forces autour du Carrousel pour un dernier combat, apprit que les soldats stationnant sur la place Vendôme commençaient à entrer en communication avec le peuple.

La place Vendôme prise, c'était la rue de Rivoli occupée, c'était la place Louis XV conquise, c'était, enfin, la retraite coupée sur Saint-Cloud et sur Versailles.

Le Louvre était particulièrement défendu par deux bataillons de Suisses.

Un seul suffisait à sa défense.

Le maréchal eut l'idée de remplacer les troupes de la place Vendôme — qui, ainsi que nous venons de le dire, menaçaient de défection — par un des deux bataillons suisses.

Il expédia à M. de Salis, qui commandait les deux bataillons, son aide de camp M. de Guise.

M. de Guise avait ordre de ramener un des deux bataillons.

M. de Salis reçut cet ordre et ne vit aucun inconvénient à l'accomplir. Il était d'autant plus de cet avis qu'un seul bataillon suffisait à la défense du Louvre, et qu'un seul, en réalité, le défendait depuis le matin.

L'autre se tenait dans la cour l'arme au pied.

Alors, M. de Salis eut cette idée, idée toute naturelle d'ailleurs, d'envoyer au duc de Raguse, non pas le bataillon de réserve qui stationnait dans la cour, mais celui qui, placé sur la colonnade du Louvre, au balcon de Charles IX et aux fenêtres de la galerie des tableaux, combattait depuis le matin.

Il commanda donc au bataillon frais de prendre la place du bataillon fatigué.

Seulement, il commit cette méprise : au lieu de commencer par faire monter le bataillon frais, il commença par faire descendre le bataillon fatigué.

Cette manœuvre s'exécutait juste au moment du plus grand enthousiasme et du plus grand effort des assaillants ; ils virent les Suisses se retirer ; ils virent le feu s'éteindre peu à peu, puis cesser tout à fait ; ils crurent que leurs adversaires battaient en retraite, et ils s'élancèrent.

Le mouvement fut si impétueux, qu'avant que le second bataillon eût pris la place de celui qui se retirait, le peuple était entré par les guichets et par les grilles, s'était répandu dans les salles abandonnées du rez-de-chaussée, et faisait par les fenêtres feu sur la cour.

Il sembla aux Suisses voir apparaître, au milieu de la flamme et de la fumée, le spectre gigantesque et sanglant du 10 août.

Inquiets, étonnés, pris à l'improviste, ignorant si leurs camarades se retiraient par ordre supérieur ou battaient en retraite, ils reculent, se précipitent les uns sur les autres, ne songeant pas même à répondre au feu qui les décime, s'encombrent à la porte donnant sur la place du Carrousel, s'étouffent, s'écrasent, et débordent de l'autre côté du guichet, en pleine déroute.

Le duc de Raguse se jette vainement au milieu d'eux, essayant de les rallier. La plupart n'entendent pas le français et ne comprennent pas ce qu'on leur dit ; d'ailleurs, la crainte tourne à l'épouvante, la frayeur à la panique. On sait ce que peut l'ange de la peur secouant ses ailes au-dessus de la multitude : les fuyards écartent tout ce qui se trouve devant eux, cuirassiers, lanciers, gendarmes, traversent cette vaste place du Carrousel sans s'arrêter, franchissent la grille des Tuileries et vont se répandre et s'éparpiller dans le jardin.

Pendant ce temps, les assaillants montent au premier étage, enfilent la galerie de tableaux qu'ils trouvent sans défenseurs, et vont enfoncer à son extrémité la porte qui sert de communication entre le Louvre et les Tuileries.

Dès lors, plus de résistance possible ; les défenseurs du château fuient comme ils peuvent ; le jardin et les deux terrasses s'encombrent ; le duc de Raguse se retire un des derniers, et sort du guichet de l'Horloge au moment où Joubert plante le drapeau tricolore au-dessus de sa tête, et où le peuple fait pleuvoir par les fenêtres les papiers du cabinet du roi.

A la hauteur du jardin d'Hippomène et d'Atalante, le maréchal trouve une pièce de canon qui se retire ; sur son ordre, la pièce de canon est remise en [illegible], et une dernière [illegible] tirée par elle sur les Tuileries, qui ont cessé d'être la demeure des rois pour devenir la conquête du peuple, va, de son boulet, [illegible] la moitié d'une [illegible] en deux une des charmantes [illegible] colonnes cannelées du premier étage.

Ce [illegible] coup de canon, qui fut le [illegible] [illegible] l'œuvre de Philibert [illegible] ; [illegible] le drapeau tricolore [illegible] déployant sur le pavillon de l'Horloge.

La révolution de 1830 était faite.

Faite — nous le disons [illegible], nous l'affirmons, nous le graverons, s'il le faut, sur le fer et sur l'airain, sur le bronze et sur l'acier [illegible], non point par les prudents acteurs de la comédie de [illegible] ans, cachés dans les coulisses, pendant que le peuple jouait le drame sanglant des trois jours, non point par [illegible], les Laffitte, les Benjamin Constant, les [illegible], les Guizot, les Mauguin, les Choiseul, les Odilon Barrot et les trois Dupin. Non ! ceux-là, nous l'avons dit, [illegible] — pas même dans les coulisses, ils eussent [illegible] près du spectacle ! — ceux-là se tenaient chez eux, soigneusement gardés, hermétiquement enfermés. Non, chez ceux-là il ne fut jamais question que de résistance légale, et, le Louvre et les Tuileries pris, on discutait encore, dans leurs salons, les termes d'une protestation que quelques-uns trouvaient bien hasardée.

Ceux qui ont fait la révolution de 1830, ce sont ceux que j'ai vus à l'œuvre, et qui m'y ont vu ; ceux qui entrèrent au Louvre et aux Tuileries par les grilles rompues et les fenêtres brisées ; c'est, hélas ! qu'on nous pardonne cette funèbre exclamation, la plupart d'entre eux sont morts, prisonniers, exilés aujourd'hui ! — c'est Godefroy Cavaignac, c'est Baude, c'est Degousée, c'est Higonnet, c'est Grouvelle, c'est Coste, Guinard, Charras, Étienne Arago, Lothon, Millotte, d'Hostel, Chalas, Gauja, Baduel, Bixio, Goudchaux, Bastide, les trois frères Lebon, — Olympiade, Charles et Napoléon, le premier tué, les deux autres blessés à l'attaque du Louvre, — Joubert, Charles Teste, Taschereau, Béranger. Je demande pardon à ceux que je ne nomme pas et que j'oublie ; je demande pardon aussi à quelques-uns de ceux que je nomme, et qui aimeraient peut-être autant ne pas être nommés. Ceux qui ont fait la révolution de 1830, c'est cette jeunesse ardente du prolétariat héroïque qui allume l'incendie, il est vrai, mais qui l'éteint avec son sang ; ce sont ces hommes du peuple qu'on écarte quand l'œuvre est achevée, et qui, mourant de faim, après avoir monté la garde à la porte du Trésor, se haussent sur leurs pieds nus pour voir, de la rue, les convives parasites du pouvoir, admis, à leur détriment, à la curée des charges, au festin des places, au partage des honneurs.

Les hommes qui firent la révolution de 1830 sont les mêmes hommes qui, deux ans plus tard, pour la même cause, se firent tuer à Saint-Merry.

Seulement, cette fois-ci, ils avaient changé de nom, justement parce qu'ils n'avaient pas changé de principes : au lieu de les appeler des héros, on les appelait des rebelles.

Il n'y a que les renégats de toutes les opinions qui ne sont jamais rebelles à aucun pouvoir.

CLI

JE ME METS A LA RECHERCHE D'OUDARD. — [illegible] MAISON DU COIN DE LA RUE DE ROHAN. — [illegible]. — DEGOUSÉE. — LE GÉNÉRAL PAJOL ET M. [illegible]. — LES OFFICIERS DU 53e DE LIGNE. — INTÉRIEUR DU SALON DE M. LAFFITTE. — PANIQUE. — UNE DÉPUTATION VIENT OFFRIR A LA FAYETTE LE COMMANDEMENT DE PARIS. — IL ACCEPTE. — ÉTIENNE ARAGO ET LA COCARDE TRICOLORE. — HISTOIRE DE L'HOTEL DE VILLE DEPUIS HUIT HEURES DU MATIN JUSQU'A TROIS HEURES ET DEMIE DU SOIR.

Du reste, veut-on savoir où [illegible] chez M. Laffitte, — dans le même salon où, le [illegible], [illegible] roi de France, au [illegible] juste au moment où les Tuileries venaient d'être prises.

Je puis le dire, et voici comment :

En sortant des Tuileries, j'avais été [illegible] enragée de m'assurer si Oudard était encore, le 29 juillet au

[illegible] le 28 au matin, à l'endroit du dévoue-
[illegible] le duc d'Orléans à Sa Majesté Charles X
[illegible] rue Saint-Honoré, n° 216.
[illegible] de l'Odéon, j'avais manqué d'être assommé par un
[illegible] *ad Parnassum*, en approchant de mon n° 216, j'
[illegible] être assommé par un cadavre
Vu coin de la rue de Rohan, en jetant les Suisses par
les fenêtres
Ceci se passait dans la maison d'un chapelier dont la fa-
çade était criblée de balles. Un poste de Suisses avait été
placé là comme garde avancée ; on avait oublié de le relever,
et il avait tenu un courage suisse, c'est tout dire.
La maison avait été emportée d'assaut, une douzaine
d'hommes y avaient été tués, et, des cadavres, on faisait ce
que j'ai dit, sans prendre même la précaution de crier
« Gare là-dessous ! »
Je montai dans les bureaux du Palais-Royal. — Ce jour-là,
mon fusil, qui avait causé une si grande terreur la veille,
fut reçu avec des acclamations.
Je trouvai le garçon de bureau occupé à remettre un peu
d'ordre dans les établissements. Cette partie du palais
avait été envahie, on avait tiré des fenêtres, ce qui ne s'était
pas fait sans mettre un peu de désordre dans les papiers.
Pas d'Oudard !
Je m'enquis de lui au garçon de bureau, qui m'apprit en
confidence que, selon toute probabilité, je le trouverais chez
Laffitte.
J'ai déjà dit comment j'avais fait connaissance avec l'il-
lustre banquier par le service qu'il m'avait rendu.
Je m'acheminai donc vers l'hôtel Laffitte, dans lequel
j'avais la certitude de n'être pas regardé tout à fait comme
un intrus.
Il me fallut plus d'une heure pour me rendre du Palais-
Royal à l'hôtel Laffitte, tant les rues étaient encombrées,
tant aussi l'on rencontrait sur son chemin de personnes de
connaissance.
A la porte, je heurtai Oudard.
— Ah ! pardieu ! lui dis-je en riant, c'est justement vous
que je cherchais !
— Moi ! Et que me voulez-vous ?
— Mais savoir si votre avis sur la situation est toujours
le même...
— Je n'aurai d'avis que demain, me répondit Oudard.
Et, me faisant un geste d'adieu, il s'éloigna vivement.
Où allait-il ? Je ne le sus que trois jours plus tard : il
allait à Neuilly porter ce court ultimatum au duc d'Or-
léans :

« Entre une couronne et un passeport, choisissez ! »

L'ultimatum était posé par M. Laffitte.
Je m'étais flatté d'une espérance illusoire quand j'avais
cru pouvoir entrer chez Laffitte : cours, jardins, antichambres, salons étaient encombrés ; il y avait des curieux jusque sur les toits des maisons en face, qui plongeaient dans la cour de l'hôtel.
Mais, il faut le dire, les hommes rassemblés là n'étaient pas tous dans l'enthousiasme et l'admiration ; on racontait à l'extérieur certaines anecdotes qui se passaient à l'intérieur, et la foule grondait fort en les écoutant.
Une, entre autres, pourra donner une idée de la prudence de MM. les députés réunis chez Laffitte.
Dès le matin, Degousée, voyant l'hôtel de ville tombé aux mains du peuple, avait laissé Baude s'y installer, et avait couru chez le général Pajol pour lui offrir le commandement de la garde nationale.
Mais le général Pajol avait répondu qu'il ne pouvait pas se mettre en avant d'une façon si décisive sans avoir l'autorisation des députés.
— Et où diable y a-t-il des députés ? demanda Degousée.
— Voyez chez M. de Choiseul, avait répondu le général Pajol.
Degousée s'était rendu chez M. de Choiseul.
M. de Choiseul était aux cent coups : il venait d'apprendre à la fois qu'il était membre du gouvernement provisoire depuis la veille, et qu'il avait, dans la nuit, signé une proclamation incendiaire.
M. Dupin aîné était près du duc : sans doute lui donnait-il une consultation sur ce cas, non prévu par la législation française.
L'idée émise par Degousée de réorganiser un corps qui ne pouvait manquer de devenir un pouvoir conservateur, souriait beaucoup à M. Dupin.
Il prit une plume et écrivit ces mots :

« Nous, les députés réunis à Paris autorisent M. le général Pajol à prendre le commandement des *milices parisiennes*. »

— *Des milices parisiennes !* avait répété Degousée ; et pourquoi, s'il vous plaît, des milices parisiennes ?
— Mais, parce que la garde nationale a été légalement dissoute par l'ordonnance du roi, Charles X, avait répondu M. Dupin.
— Allons, ne chicanons pas sur les mots, avait repris Degousée. Signez-moi cela vite, et veuillez me dire où je trouverai vos *députés réunis à Paris*.
— Chez M. Laffitte, avait dit M. Dupin.
Et, sans trop de difficultés, il avait signé l'autorisation.
Les députés étaient, en effet, réunis chez Laffitte. — Plus heureux que moi, grâce sans doute au papier dont il était porteur, Degousée avait pu arriver jusqu'à la salle des délibérations.
Les députés prirent connaissance des trois lignes précitées, et, voyant la signature de M. Dupin, signèrent à leur tour ; mais ils n'eurent pas plus tôt signé, que la terreur les prit ; Degousée, qui ne perdait de temps à rien, et qui, d'ailleurs, tenait à se trouver à l'assaut du Louvre, était déjà à la porte de la rue. Un député le rejoignit au moment où il franchissait le seuil.
— Monsieur, lui dit-il, me permettez-vous de relire encore ce papier ?
— Certainement, répondit Degousée sans méfiance.
Le député se retire à l'écart, déchire les signatures, et rend le papier tout plié à Degousée, qui le reprend, et qui ne s'aperçoit qu'à la porte du général Pajol de la soustraction opérée par l'adroit prestidigitateur.
Vous rappelez-vous la fable de la Fontaine *le Lièvre et les Grenouilles* ? Le bonhomme a tout prévu, même cette chose que l'on croyait impossible, à savoir que M. Dupin trouverait plus poltron que lui !
Voilà l'anecdote qui circulait dans les groupes.
Hâtons-nous de dire que La Fayette n'était pas encore arrivé chez Laffitte à l'heure où le fait que nous venons de raconter s'accomplissait.
Il y arrivait juste au moment où un homme du peuple, le fusil à la main et le visage noir de poudre, accourait y annoncer la prise du Louvre.
Derrière La Fayette, un sergent du 53e de ligne avait si bien fait des pieds et des mains, qu'il avait pénétré dans le salon ; là, il avait déclaré que le 53e de ligne était prêt à fraterniser avec le peuple. Les officiers demandaient seulement qu'on leur envoyât quelque personnage considérable, afin que leur passage à la cause de la révolution n'eût pas l'air d'une défection pure et simple.
On leur envoya le colonel Heymès, habillé en bourgeois, M. Jean-Baptiste Laffitte et quelques gardes nationaux que l'on venait de recruter sur le boulevard.
Comme j'arrivais, le régiment arrivait aussi. Cinq officiers entrèrent dans la salle des délibérations ; j'entrai avec eux.
M. Laffitte était près de la fenêtre du jardin, qui était ouverte, mais dont les persiennes étaient fermées ; il se tenait assis dans un grand fauteuil, la jambe étendue sur un tabouret.
Il s'était foulé le pied la veille au matin.
Derrière lui était Béranger, appuyé sur le dos de son fauteuil ; à l'un de ses côtés, le général La Fayette, lui demandant des nouvelles de sa santé ; dans l'embrasure d'une seconde fenêtre, Georges La Fayette causait avec M. Laroche, neveu de M. Laffitte.
Trente ou quarante députés, s'entretenant par groupes, encombraient le reste du salon.
Tout à coup, une effroyable fusillade se fait entendre, et ce cri retentit :
— La garde royale marche sur l'hôtel !...
J'ai vu bien des mises en scène depuis celle de *Paul et Virginie*, à l'Opéra-Comique, la première que j'aie admirée, jusqu'à celle de *la Barrière de Clichy*, au Cirque, une des dernières que j'aie dirigées, mais jamais je n'ai été témoin d'un pareil changement à vue !
On eût dit que chaque député était sur une trappe et avait disparu à un coup de sifflet.
Le temps de tourner la main, il ne restait absolument dans le salon de Laffitte, toujours assis, et sur le visage duquel n'apparut pas la plus légère émotion ; Béranger, qui demeura ferme à sa place ; M. Laroche, qui se rapprocha de son oncle ; la Fayette, qui releva sa noble et vénérable tête, et fit un pas vers la porte, c'est-à-dire vers le danger ; Georges la Fayette, qui s'élança vers son père ; et les cinq officiers, qui firent de leur corps un rempart à M. Laffitte.
Tous les autres avaient disparu par les portes de dégagement ou avaient sauté par les fenêtres. M. Méchin s'était distingué parmi ces derniers.
Je voulus profiter de l'occasion qui m'était donnée de présenter mes compliments au maître de la maison ; mais le général La Fayette m'arrêta en route.
— Que diable est-ce cela ? me dit-il.
— Je n'en sais rien, général, lui répondis-je ; mais, à coup sûr, j'affirme que ce ne sont ni les Suisses ni les gardes royaux. Je les ai vus partir des Tuileries, et, du train dont ils allaient, ils doivent être maintenant plus près de Saint-Cloud que de l'hôtel Laffitte.
— N'importe ! tâchez donc de savoir ce qu'il en est.

Je m'avançais vers la porte, lorsqu'un officier entra
Il apportait le mot de l'énigme
Les soldats du 6e de ligne avaient rencontré ceux du 53e ; à l'exemple de ceux-ci, ils avaient fait cause commune avec le peuple, et, en signe de joie, ils avaient déchargé leurs fusils en l'air.

Cette explication une fois donnée, on se mit en quête des députés, et l'on finit par les retrouver, les uns deci, les autres de là.

Deux seulement manquaient à l'appel

Cependant, à force de recherches, on les découvrit cachés dans l'écurie. Qu'on ne dise pas non, je les nommerais !

Quelques instants après, une députation fut introduite.

Autant que je puis me rappeler, Garnier-Pagès en faisait partie.

Cette députation avait pris au sérieux les placards et la proclamation de Taschereau ; elle venait prier les généraux la Fayette et Gérard d'entrer en fonctions.

Le général Gérard, qui ne faisait que d'arriver, éluda la proposition. Gérard rêvait d'être, avec M. de Mortemart, ministre de Charles X, et non d'être membre d'un gouvernement provisoire révolutionnaire.

La Fayette répondit à la députation à peu près la même chose qu'il m'avait dite la veille au soir :

— Mes amis, si vous me croyez utile à la cause de la liberté, disposez de moi.

Et il se remit aux mains de la députation.

Le cri de « Vive La Fayette ! » retentit dans les salons de Laffitte, et se prolongea dans la rue.

La Fayette, se retournant vers les députés :

— Vous le voyez, messieurs, dit-il, on m'offre de prendre le commandement de Paris, et je crois devoir accepter.

Ce n'était pas le moment d'être d'un avis contraire ; l'adhésion fut unanime.

Il n'y eut pas jusqu'à M. Bertin de Vaux qui s'approchât de la Fayette pour lui offrir quelques paroles de félicitation que je n'entendis pas.

J'étais déjà dans l'antichambre, dans la cour, dans la rue, criant :

— Place au général la Fayette, qui se rend à l'hôtel de ville !

L'unanimité des cris de « Vive La Fayette ! » prouva que l'homme de 1789 n'avait pas perdu, en 1830, un atome de sa popularité.

La belle chose que la liberté, et comme c'est bien la déesse immortelle et infaillible ! La Convention passe, le Directoire passe, le Consulat passe, l'Empire passe, la Restauration passe, têtes et couronnes tombent ! et l'homme que la liberté a sacré roi du peuple en 1789, se retrouve roi du peuple en 1830.

La Fayette sortit, appuyé d'un côté sur Carbonnel ; de l'autre, sur un député que je ne connaissais pas, et dont je demandai le nom ; c'était Audry de Puyraveau.

Tout ce qu'il y avait là d'hommes, de femmes, d'enfants, fit cortège à l'illustre vieillard, que l'on honorait et glorifiait parce que l'on comprenait qu'en lui vivait la pensée de la Révolution. Et, cependant, tout avancé qu'était cet homme, combien encore était-il distancé par les jeunes gens !

Dans la rue Neuve Saint-Marc, à la porte du *National*, la Fayette aperçut Etienne Arago avec une cocarde tricolore.

Monsieur Poque, dit-il en s'adressant à l'une des personnes qui l'accompagnaient, allez donc prier ce jeune homme d'ôter sa cocarde.

Arago s'approcha de la Fayette.

— Pardon, général, dit-il, mais je n'ai pas bien compris.

— Mon jeune ami, je vous fais prier d'ôter cette cocarde.

— Et pourquoi cela, général ?

— Parce que c'est un peu tôt... Plus tard, plus tard, nous verrons.

— Général, répondit Etienne, je porte depuis hier le ruban tricolore à la boutonnière de mon habit, et la cocarde tricolore à mon chapeau depuis ce matin... Ils y sont, ils y resteront !

— Mauvaise tête ! murmura le général.

Et il continua son chemin.

On lui avait proposé un cheval du manège Pellier, mais il avait refusé. Il en résulta qu'il fut près d'une heure et demie à aller de la rue d'Artois à l'hôtel de ville.

Il arriva vers les trois heures et demie.

Disons l'histoire de l'hôtel de ville depuis huit heures du matin, qu'il avait été définitivement pris par le peuple, jusqu'à trois heures et demie du soir, moment auquel le général la Fayette l'occupa

Vers sept heures du matin, on s'était aperçu que l'hôtel avait été évacué par la troupe.

La nouvelle en avait été immédiatement portée au *National*.

Il fallait en prendre possession : Baude et Etienne Arago partirent.

A neuf heures, ils étaient installés.

A partir de ce moment, et, tout ministre qu'il était, le gouvernement provisoire fonctionna

C'est qu'un homme se trouvait qui ne reculait pas devant cette responsabilité terrible qui faisait reculer tant de monde.

Cet homme, c'était Baude

Il se fit secrétaire d'un gouvernement qui n'existait pas.

Il multiplia les ordres, les proclamations, les contre-ordres proclamations et d[illegible] étaient signés : BAUDE, *secrétaire du gouvernement provisoire*.

Nous avons dit qu'il était entré à l'hôtel de ville à neuf heures.

A onze heures, la caisse municipale était vérifiée ; elle contenait cinq millions.

A onze heures, les syndics de la boulangerie étaient convoqués, et déclaraient, sous leur responsabilité, que Paris était approvisionné pour un mois.

Enfin, à onze heures, une commission chargée de correspondre avec l'hôtel de ville était établie dans chacun des douze arrondissements de Paris.

Cinq ou six patriotes dévoués entouraient Baude et suffisaient à tout.

Etienne Arago était de ceux-là.

Aussitôt rendus, ordres, décrets, proclamations, étaient placés entre la baguette et le canon de son fusil, et portés par lui au *National*. La route qu'il suivait était la rue de la Vannerie, le marché des Innocents, la rue Montmartre.

A partir de dix heures du matin, pas un obstacle n'entrava sa route. — D'après l'ordre du maréchal Marmont, toutes les troupes se concentraient autour des Tuileries.

Au moment où Etienne portait la proclamation annonçant la déchéance des Bourbons, toujours signée : BAUDE, *secrétaire du gouvernement provisoire*, il rencontra au marché des Innocents un ancien acteur nommé Charlet, lequel précédait une foule immense encombrant toute la place.

Les deux principaux personnages de cette foule, ceux qui paraissaient la conduire ou être conduits par elle, étaient un homme en habit de capitaine et un homme en habit de général.

L'homme en habit de capitaine, c'était Evariste Dumoulin, le rédacteur du *Constitutionnel* dont j'ai parlé à propos de madame Valmonzey et de *Christine*.

L'homme en habit de général, c'était le général Dubourg.

Qu'était-ce que le général Dubourg ? Nul ne le savait D'où sortait le général Dubourg ? De chez un fripier qui lui avait prêté, loué ou vendu son habit de général.

Les épaulettes manquaient ; c'était un accessoire assez important pour ne pas être négligé.

Charlet, l'acteur, alla prendre une paire d'épaulettes au magasin de costumes de l'Opéra-Comique, et les apporta au général.

Celui-ci était au complet : il se mit en route.

— Qu'est-ce que c'est que tout ce monde ? demanda Etienne à Charlet.

— C'est le cortège du général Dubourg, qui se rend à l'hôtel de ville.

— Mais qu'est-ce que le général Dubourg ?

— Le général Dubourg ? dit Charlet. C'est le général Dubourg, quoi !

En effet, l'explication était suffisante.

La veille, à la mairie des Petits-Pères, le général Dubourg s'était présenté devant Higonnet et Degousée.

— Messieurs, avait-il demandé, avez-vous besoin d'un général ?

— D'un général ? avait répondu Degousée. Dans les moments de révolution, il suffit d'un tailleur pour en faire un ; tant qu'il y aura des tailleurs, on ne manquera pas de généraux.

Le général avait retenu le mot ; seulement, au lieu d'un tailleur, il avait pris un fripier. C'était à la fois plus économique et plus expéditif.

Et puis, à un général de fortune, il fallait bien un habit de hasard !

On a vu que le général et l'habit s'en allaient l'un portant l'autre à l'hôtel de ville.

C'est le propre des cortèges de marcher lentement ; celui-ci ne dérogeait point aux habitudes. Etienne eut le temps d'aller remettre sa dépêche au *National*, et, en se pressant un peu, d'être de retour à l'hôtel de ville avant que le général Dubourg y eût fait son entrée.

— Baude, dit-il, savez-vous ce qui nous arrive ?

— Non.

— Un général !

— Quel général ?

— Le général Dubourg... Connaissez-vous cela ?

— Ni d'Eve ni d'Adam !... Est-il en uniforme ?

— Oui.

— Un uniforme fera très bien ! Va pour le général Dubourg ! Nous le mettrons dans un arrière-cabinet, et nous le montrerons suivant les besoins.

Le général Dubourg entra aux cris de « Vive le général Dubourg ! »

[illegible] dans l'arrière-cabinet désigné par Baude. [illegible]

— [illegible] voulez-vous, général ? lui demanda-t-on.

— [illegible] morceau de pain et un pot de chambre, répondit le [illegible] je meurs de faim et d'envie de pisser !

On lui donna ce qu'il réclamait.

Tandis qu'il dévorait son morceau de pain, Baude lui porta deux proclamations à signer.

Il signa l'une sans difficulté, mais refusa de signer l'autre. Baude la prit et signa en haussant les épaules : BAUDE, *secrétaire du gouvernement provisoire*.

Pauvre gouvernement provisoire ! il eût été curieux de voir comment il s'en fût tiré si Charles X était rentré dans Paris.

Arago était en route pour porter ces deux proclamations, lorsqu'il rencontra, vers la pointe Saint-Eustache, une nouvelle troupe qui allait attaquer le Louvre.

Il n'y put pas tenir.

— Bah ! dit-il, les proclamations attendront. Allons au plus pressé.

Et il alla au Louvre.

Le Louvre pris, il porta ses proclamations au *National*, et y annonça la victoire du peuple.

C'était là que le général la Fayette l'avait vu avec une cocarde tricolore, et s'était inquiété de son audace.

Lorsque Étienne sut que le général se rendait à l'hôtel de ville, il fit pour lui ce qu'il avait fait pour le général Dubourg, c'est-à-dire que, de même qu'il avait couru à l'hôtel de ville annoncer à Baude l'arrivée du général Dubourg, il courut à l'hôtel de ville annoncer au général Dubourg l'arrivée de la Fayette.

Il faut rendre cette justice au général Dubourg, qu'il n'essaya pas même de disputer la place au nouvel arrivant, quoique celui-ci arrivât le dernier.

Il vint le recevoir sur le perron en s'inclinant avec respect et en disant :

— A tout seigneur, tout honneur !

Pendant cinq heures, il avait été maître de Paris ; pendant deux heures, son nom avait été dans toutes les bouches.

Il devait reparaître une seconde fois pour être chassé de l'hôtel de ville, une troisième fois pour manquer d'y être assassiné.

En arrivant, il avait fait amener le pavillon tricolore, et envoyé chercher un tapissier.

Le tapissier vint :

— Monsieur, lui dit le général, il me faut un drapeau.

— De quelle couleur ? demanda le tapissier.

— Noir ! répondit le général ; le noir sera la couleur de la France, jusqu'au moment où elle aura reconquis sa liberté !

Et, dix minutes après, le drapeau noir flottait sur l'hôtel de ville.

CLII

LE GÉNÉRAL LA FAYETTE A L'HOTEL DE VILLE. — CHARRAS ET SES HOMMES. — LES PRUNES DE MONSIEUR. — LA COMMISSION MUNICIPALE. — SON PREMIER ACTE. — LA CAISSE DE CASIMIR PÉRIER. — LE GÉNÉRAL GÉRARD. — LE DUC DE CHOISEUL. — CE QUI SE PASSAIT A SAINT-CLOUD. — LES [illegible] — IL EST TROP TARD. — M. D'AR[illegible] CHEZ LAFFITTE.

[illegible] le général la Fayette [illegible] l'hôtel de ville, [illegible] ville se trouva aussi peuplé qu'il avait été désert [illegible]

[illegible] des clameurs d'enthousiasme et [illegible] de triomphe, le pauvre général ne savait à [illegible]

Hommes du peuple, étudiants, élèves de l'École polytechnique, [illegible] sa nouvelle.

[illegible]

[illegible]

[illegible] joyeux [illegible]

[illegible] Voici le général la Fayette [illegible]

Charras [illegible] cent cinquante hommes.

— [illegible] général [illegible]

— Ah ! c'est vous, mon jeune ami, dit la Fayette. Soyez le bienvenu.

Et il l'embrassa.

— Oui, général, c'est moi, dit Charras ; mais je ne suis pas seul.

— Avec qui êtes-vous ?

— Avec mes cent cinquante hommes.

— Et qu'ont-ils fait, vos cent cinquante hommes ?

— Les cent cinquante coups, général ; ils ont pris la prison Montaigu, la caserne de l'Estrapade et celle de la rue de Babylone.

— Bravo !

— Oui, c'est très bien, bravo !... Mais, maintenant qu'ils n'ont plus rien à prendre, que faut-il que j'en fasse ?

— Eh bien, mais dites-leur de rentrer tranquillement chez eux.

Charras se mit à rire.

— Chez eux ? Vous n'y pensez pas, général !

— Si vraiment ; ils doivent être fatigués après la besogne qu'ils ont faite.

— Mais, général, les trois quarts de ces braves gens n'ont pas de chez eux, et l'autre quart, en rentrant chez lui, ne trouvera ni un morceau de pain ni un sou pour en acheter.

— Ah ! diable ! c'est différent, dit le général. Alors, qu'on leur donne cent sous par tête.

Charras transmit à ses hommes la proposition du général.

— Ah çà ! dirent-ils, est-ce qu'il croit que nous nous sommes battus pour de l'argent ?

Baude ordonna une distribution de pain et de viande. La distribution fut faite, et Charras campa avec sa troupe sur la place de l'hôtel de ville.

La tasse de chocolat et la bouteille de vin de Bordeaux de madame Guyet-Desfontaines étaient bien loin. J'éprouvais d'une façon presque aussi irrésistible que le général Dubourg en arrivant à l'hôtel de ville le besoin d'un morceau de pain. J'entrai chez un marchand de vins qui fait le coin de la place de Grève et du quai Pelletier ; je demandai à dîner. Sa maison était criblée de balles et il était devenu propriétaire d'un joli boulet de huit et de cinq ou six charmants biscaïens.

Il comptait en faire son enseigne future en les incrustant au-dessus de sa porte, et en écrivant au-dessous de cette collection :

AUX PRUNES DE MONSIEUR

On sait que le comte d'Artois, comme tous les frères cadets des rois de France, s'appelait Monsieur avant de s'appeler Charles X.

J'affermis mon marchand de vins dans cette heureuse idée, et, en le caressant avec adresse, je finis par obtenir de lui une bouteille de vin, un morceau de pain et un saucisson.

J'étais résolu à ne pas perdre de vue l'hôtel de ville et à garder note de tout ce qui s'y passerait.

Je trouvais que les révolutions avaient un côté prodigieusement récréatif ; — qu'on me le pardonne : c'était la première que je voyais. Maintenant que je suis à la troisième, j'avoue que je trouve cela moins drôle.

Seulement, comme nous avons, dans ces humbles Mémoires, beaucoup de choses à raconter que ne racontera pas cette grande bégueule qu'on nomme l'histoire, et que, par conséquent, nous n'avons pas de temps à perdre, disons, d'un côté, ce qui se passait à Saint-Cloud, et de l'autre, ce qui se passait chez M. Laffitte, tandis qu'on buvait ma bouteille de vin, je mangeais mon pain et mon saucisson dans le cabaret des *Prunes de Monsieur*, et que le général la Fayette, installé dans son fauteuil de général de l'hôtel de ville, embrassait Charras et envoyait les hommes de celui-ci se coucher, vu le besoin qu'ils devaient avoir de repos.

Commençons par l'hôtel Laffitte.

A peine la Fayette avait-il quitté le salon pour prendre la dictature de Paris, que l'on s'était [illegible] de laisser vingt-quatre heures à la tête des [illegible] du Champ de la Fédération, et que l'on s'occupait de trouver un moyen [illegible] contre-balancer sa puissance [illegible] nommé le général Gérard *directeur des [illegible]* [illegible] une fonction [illegible] ; — il devait être appuyé d'une commission municipale composée de MM. Casimir Périer, Laffitte, Odier, Lobau, Audry de Puyraveau et Mauguin.

Mais c'était par trop hardi pour M. Odier que de faire partie d'une commission [illegible]

[illegible]

[illegible] M. [illegible] pour établir la commission [illegible]

Aussi [illegible]

[illegible] le

jour même du triomphe populaire, son travail de réaction.

Reconnaissez-vous, alors [illegible] avec des cris de joie, embrassez-vous, hommes des faubourgs, jeunes gens des écoles, étudiants, poëtes, artistes. Levez les bras au ciel, remerciez Dieu, criez hosannah. Vos morts ne sont pas sous terre, vos blessures ne sont pas pansées, vos lèvres sont encore noires de poudre, vos cœurs battent encore joyeusement, se croyant libres, et déjà les hommes d'intrigue, les hommes de finance, les hommes à uniforme, tout ce qui se cachait tremblant pendant que vous combattiez, tout cela vous vient impudemment prendre des mains la victoire

et la liberté, arrache les palmes de l'une, coupe les ailes de l'autre, et fait deux prostituées de vos deux chastes déesses.

Tandis que vous fusillez, place du Louvre, un homme qui a pris un vase de vermeil ; tandis que vous fusillez, sous une arche du pont d'Arcole, un homme qui a pris un couvert d'argent, on vous insulte [illegible] vous [illegible] de [illegible] là-bas dans ce grand et bel hôtel [illegible] par une souscription nationale, vous rachèterez un jour, enfants sans [illegible] et au cœur d'or [illegible] pour [illegible] son propriétaire qui se trouve ruiné, n'ayant plus que quatre cent mille francs de rente.

[illegible] *[illegible]*

[illegible] le premier [illegible] de cette commission [illegible] qui vient de s'instituer :

« Les [illegible] Paris [illegible] au [illegible] *[illegible]*

[illegible] des propriétés. Une commission municipale [illegible] pour veiller [illegible] intérêts [illegible] en l'absence de toute organisation régulière. »

Prenez garde, messieurs les royalistes [illegible] un édit du roi [illegible] saint Louis [illegible] de [illegible] un fer [illegible] la langue des blasphémateurs !

Cette commission devant [illegible] se retira à l'hôtel de ville [illegible] secrétaire [illegible] Barrot.

Il est vrai qu'en même temps que la commission signait cet injurieux arrêté, on venait [illegible] annoncer que la moitié

Cabaret des Prunes de Monsieur.

des combattants mouraient de faim sur les places publiques, et demandaient du pain.

On se tourna d'un mouvement unanime vers M. Casimir Périer, le même qui, [illegible], la veille, d'offrir quatre mille [illegible] au duc de Raguse.

— Ah ! messieurs, [illegible] je suis vraiment désespéré pour ces pauvres [illegible] mais il est plus de quatre [illegible] et [illegible]

Voilà l'homme qui [illegible] ministre, et qui [illegible] gouverné le [illegible] Voilà l'homme dont les [illegible] été [illegible] le peuple [illegible]

[illegible] le général [illegible] monter à [illegible]

[illegible]

[illegible] tout [illegible] de [illegible]

[illegible] M. de Choiseul y entrait, de jaune qu'il était ordinairement, [illegible] le pauvre duc était devenu vert.

[illegible] bien de quoi. Depuis le matin, il faisait partie [illegible] gouvernement provisoire ; depuis le matin, il signait [illegible] proclamations ; depuis le matin, il rendait des décrets !

[illegible] pendant qu'on s'était battu dans les rues, le duc de Choiseul n'avait point osé sortir ; il avait bien peur d'être compromis, mais il avait encore plus peur d'être tué. La fusillade éteinte, M. de Choiseul avait entr'ouvert ses contrevents ; il avait vu tout le monde dans les rues, la ville en [illegible] ; il avait descendu marche à marche ses escaliers couverts de tapis ; il avait hasardé un pied hors de son hôtel ; puis, enfin, il s'était risqué à pousser jusque chez M. Laffitte.

Qu'y venait-il faire ? Pardieu ! ce n'est pas difficile à deviner : il venait protester contre l'abominable faussaire qui avait abusé de son nom, et qui surtout avait assez peu [illegible] de ce nom pour l'accoler à celui de M. Motié de la Fayette !

C'est vrai, M. de Choiseul [illegible] d'une bonne maison d'Auvergne, M. Motié de la Fayette ne descendait pas de Raymond III, comte de Langres, et d'Alix de Dreux, petite-fille de Louis le Gros ; mais je ne sache pas non plus qu'il ait eu des ancêtres accusés d'avoir, à l'instigation de l'Autriche, empoisonné un dauphin de France.

Cela, il me semble, aurait dû faire compensation, et vous inspirer, monsieur le duc, quelque considération pour ce pauvre gentilhomme et pour sa famille.

Maintenant que nous avons vu ce qui se passait à l'hôtel Laffitte, voyons ce qui se passait à Saint-Cloud.

On était furieux contre le duc de Raguse ; on ne se contentait pas de dire qu'il avait mal défendu Paris ; on disait qu'il avait trahi.

[illegible] destinée que celle de cet homme, accusé par tous les partis, même par celui auquel il se sacrifie !

Le dauphin s'était fait substituer à son commandement. C'est un grand général, comme on sait ; que M. le dauphin. N'avait-il pas fait la conquête de l'Espagne, dans laquelle avait échoué cet heureux casse-cou qu'on appelait Napoléon ?

Il avait surtout beaucoup d'à-propos dans ses reparties. Il vint recevoir les troupes au bois de Boulogne, et, s'approchant d'un capitaine :

— Combien avez-vous perdu d'hommes, capitaine ? demanda-t-il ; combien avez-vous perdu d'hommes ?

Le dauphin avait l'habitude de répéter deux fois ses phrases.

— [illegible] monseigneur ! répondit en pleurant l'officier.

— Il vous en reste bien assez ; il vous en reste bien assez ! dit Son Altesse avec ce bonheur d'à-propos qui la caractérisait.

Les troupes continuèrent leur retraite et arrivèrent à Saint-Cloud, écrasées de fatigue, brisées de chaleur, mourant de faim.

On ne les attendait pas, et il n'y avait rien de préparé pour elles.

Le duc de Bordeaux dînait ; M. de Damas fit porter aux [illegible] des plats de la table du prince.

L'enfant portait les plats et les passait lui-même aux domestiques.

[illegible] prédite par Barras était venue ; seulement, le [illegible] ne savait d'autre métier que celui de [illegible] mauvais métier de nos jours, n'est-ce pas, Sa Majesté Napoléon III ? n'est-ce pas, Son Altesse le duc de Bordeaux ? n'est-ce pas, monseigneur le comte de Paris ?

Cependant, la [illegible] du docteur Thibaut avait [illegible] ; et, [illegible] le général Gérard gardât jusqu'au 29 juillet, à [illegible] heures et demie du soir, la cocarde blanche, M. de Mortemart arrivait à Saint-Cloud, la veille, à sept heures du soir.

Charles X l'avait assez mal reçu. Charles X ne l'aimait pas ; en effet, M. de Mortemart était un de ces royalistes [illegible], entachés de républicanisme, comme les la Fayette, comme les Lameth, comme les Broglie.

M. de Mortemart avait voulu pousser le roi à des concessions [illegible] avec une vigueur qui, vingt-quatre heures après, devait se démentir, avait répondu :

— Pas de concessions, monsieur ! J'ai vu les événements de '89, et je n'ai rien oublié. Je ne veux pas, comme [illegible], être traîné en charrette ; je veux monter à cheval [illegible]

[illegible] malheur pour cette belle résolution, dès le lendemain [illegible] les choses avaient changé d'aspect, ce fut [illegible] Charles X qui pressa M. de Mortemart d'accepter le [illegible] et M. de Mortemart qui, à son tour, s'en défendit [illegible] que [illegible] l'apparition d'un ministère [illegible]

[illegible]

Il prétexta une fièvre intermittente rapportée des bords du Danube.

Mais Charles X en était déjà à ce point où les rois, n'essayant même plus de cacher leurs craintes, poussent le cri de détresse.

— Eh ! monsieur le duc, s'écria le vieux prince, vous refusez donc de sauver ma vie et celle de mes ministres ? Ce n'est pas d'un bon serviteur, ce que vous faites là, monsieur !

Le duc s'inclina.

— Sire, dit-il, s'il en est ainsi, j'accepte !

— Bien... Merci, répondit le roi.

Puis, tout bas :

— Maintenant, reste à savoir s'ils se contenteront de vous...

La violence qu'on imposait au vieux roi se faisait jour, tant elle était amère, même en face de l'homme qui croyait se sacrifier pour lui.

Dans une salle voisine, attendaient trois autres personnages politiques ; — c'est ainsi qu'on appelle, dans notre langue polie, ces pairs, ces députés, ces sénateurs, ces magistrats, ces conseillers qui prêtent serment à toutes les monarchies, et qui les défendent si bien, que, depuis quarante ans, ils en ont laissé glisser quatre entre leurs mains !

Ces personnages politiques, c'était M. de Vitrolles, celui que cherchait le docteur Thibaut, dès le soir du 27 juillet, pour lui remettre la combinaison Mortemart et Gérard ; c'était M. de Sémonville, l'homme aux drapeaux apocryphes, de qui M. de Talleyrand disait en le voyant maigrir : « Quel intérêt peut-il avoir à cela ? » c'était M. d'Argout, qui, en 1848, devint si républicain, qu'il renvoya de ses bureaux, où il avait obtenu une petite place de trois à quatre mille francs, mon cher et bon ami Lassagne, qu'il reconnaissait pour avoir été le secrétaire du roi Louis-Philippe.

O sainte pudeur ! comme disait Brutus.

Pendant qu'ils attendaient, M. de Polignac entra.

Le prince devina aussitôt ce que venaient faire les trois négociateurs, dont deux étaient de ses amis.

Ils venaient demander sa déchéance.

Il y avait de la grandeur dans le prince de Polignac : un autre eût tâché de les empêcher de voir le roi ; lui les introduisit à l'instant même dans le cabinet de Charles X. Peut-être aussi comptait-il sur la répugnance bien connue que Charles X avait pour M. d'Argout.

Le roi venait d'arrêter le ministère Mortemart. Il reçut ces messieurs, qui exposèrent le sujet de leur mission. Charles X ne les laissa pas achever ; et, avec un geste à la fois plein d'amertume et de noblesse :

— Messieurs, dit-il, allez dire aux Parisiens que le roi révoque les ordonnances.

Ces messieurs laissèrent échapper leur joie dans un murmure de satisfaction.

— Mais, ajouta le roi, laissez-moi vous dire en même temps que je crois cette révocation fatale, non seulement aux intérêts de la monarchie, mais encore à ceux de la France.

Les intérêts de la monarchie et ceux de la France ! De quoi diable Charles X parlait-il donc à ces messieurs ? Que leur importaient les intérêts de la monarchie et ceux de la France, quand il s'agissait de leurs intérêts à eux !

Ils remontèrent en calèche et repartirent au galop.

Sur la route, on rencontra Paris armé, qui débordait des maisons dans les rues, des rues hors de la ville.

M. de Sémonville criait à tous ces hommes aux bras nus et aux chemises sanglantes :

— Mes amis, le roi révoque les ordonnances ; les ministres sont f..... !

M. de Sémonville croyait parler la langue du peuple, il ne parlait que le patois de la canaille.

M. de Vitrolles distribuait des poignées de main.

Si ces hommes qui refusaient à M. de Vitrolles ses poignées de main avaient su son nom, comme, au lieu de lui serrer la main, ils lui eussent serré le cou !

Sur les quais, les négociateurs furent obligés de quitter leur calèche : les barricades commençaient, et, avec elles, l'égalité de la locomotion.

On arriva à l'hôtel de ville. En montant le perron, on se croisa avec Marrast, qui, reconnaissant les trois négociateurs, s'arrêta pour les regarder.

M. de Sémonville [illegible] Marrast ; mais, voyant un jeune homme [illegible] de toute cette foule tant soit peu déguenillée, il s'adressa à lui.

— *Jeune homme*, lui demanda-t-il, peut-on parler au général la Fayette ?

Il n'osait pas dire *monsieur*, et ne voulait pas dire *citoyen*.

Marrast lui indiqua le chemin.

Ces messieurs furent introduits devant la commission municipale. Ils [illegible] l'exposé de leur mission sans qu'on [illegible] prévenir le général la Fayette qu'ils étaient venus chercher.

Celui-ci [illegible] l'arrivée de quelques membres de la

[illegible]

commission municipale, que la Fayette ne fut point là ; mais M. de Schonen et Audry de Puyraveau, les plus compromis et les plus ardents des membres de cette commission municipale, l'envoyèrent chercher.

On annonça le ministère Mortemart et Gérard.

— Mais, messieurs, dit Mauguin, deux ministres ne font pas un ministère.

— Le roi, dit M. de Sémonville, leur adjoindrait volontiers M. Casimir Périer.

Et il se tourna avec un sourire gracieux vers le banquier, qui pâlit horriblement.

En ce moment même, Casimir Périer reçut une lettre, et la lut.

Tous les yeux étaient fixés sur lui. Il fit un signe de tête qui contenait, à peu de chose près, un refus.

Il y eut un moment de silence et d'hésitation ; c'était à qui ne répondrait pas, car on sentait l'importance de la réponse.

Alors, au milieu de ce silence, M. de Schonen se leva et fit, d'une voix ferme, entendre ces terribles paroles :

— Il est trop tard !... Le trône de Charles X s'est écroulé dans le sang !

Dix-huit ans après, ces mêmes paroles, répétées à la tribune par M. de Lamartine, et adressées à leur tour aux envoyés du roi Louis-Philippe, devaient précipiter du trône la branche cadette, comme elles en avaient précipité la branche aînée.

Les négociateurs voulurent insister.

— Allons, allons ! dit Audry de Puyraveau, assez comme cela, messieurs, ou je fais monter le peuple, et nous verrons ce qu'il veut !

Les députés se retirèrent ; mais, sortant par une autre porte, M. Casimir Périer les joignit dans les escaliers.

— Allez trouver M. Laffitte, leur dit-il en passant ; il y a peut-être quelque chose à faire de ce côté-là.

Et il disparut.

Voulait-il rattacher les négociations au duc d'Orléans, ou voulait-il ne pas se détacher entièrement du roi Charles X ?

M. de Sémonville secoua la tête, et se retira.

Aller trouver M. Laffitte, un simple homme de finances, passait ! Passe encore pour la Fayette ; c'était un révolutionnaire, mais un révolutionnaire de bonne maison, qui, dans sa jeunesse, avait porté de la poudre, des talons rouges et baisé, à l'Œil-de-Bœuf, la main de la reine.

À la vérité, c'était dans une terrible matinée qu'il avait joui de ce dernier honneur, c'était dans la matinée du 6 octobre ;

M. Laffitte n'était qu'un prolétaire de mérite grandi par ses œuvres, noble par son caractère ; on ne pouvait pas négocier les intérêts du descendant de saint Louis avec un pareil croquant !

MM. de Vitrolles et d'Argout ne furent pas aussi fiers que M. de Sémonville.

Casimir Périer leur donna un laissez-passer, afin que, sans être inquiétés, ils pussent se rendre chez Laffitte.

M. d'Argout, qui n'était qu'impopulaire, continua de s'appeler M. d'Argout ; mais M. de Vitrolles, qui était exécré, s'appela M. Arnoult.

À la porte, le courage manqua à M. de Vitrolles ; il poussa M. d'Argout dans le salon, et resta dans une espèce de vestibule.

M. Laffitte attendait Oudard, parti depuis cinq heures ; Oudard ne revenait pas.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, il leva les yeux.

Ce n'était pas encore Oudard, mais c'était M. d'Argout.

M. d'Argout entra — que cela fût réel ou affecté — avec l'aplomb d'un homme qui croit apporter une nouvelle conciliant tous les intérêts.

— Eh bien, cher collègue, dit-il, je viens vous annoncer deux excellentes choses.

— Bah ! répondit Laffitte avec cette bonhomie moqueuse qui lui était particulière, et qu'il semblait avoir empruntée, ainsi qu'une partie de son esprit, à son ami Béranger, — et lesquelles ?

— Les ordonnances sont retirées, dit M. d'Argout.

— Ah ! fit indifféremment Laffitte.

— Et nous avons de nouveaux ministres.

— Ah ! répéta le banquier sans même demander leurs noms.

— Voilà comme vous accueillez ces deux nouvelles ! dit M. d'Argout un peu désappointé.

— Sans doute.

— Mais d'où vous vient cette froideur ?

— De ce qu'elles sont maintenant sans importance.

— Sans importance maintenant ! répéta M. d'Argout.

— Oui, dit Laffitte ; vous êtes en retard de vingt-quatre heures, mon cher collègue.

— Il me semble que les intérêts sont les mêmes...

— C'est possible !... seulement, depuis vingt-quatre heures, les situations sont changées !

En ce moment, la porte du salon s'ouvrit de nouveau.

Ce n'était pas un négociateur, cette fois : c'était un homme du peuple.

Il était en blouse ; il avait la barbe longue, la tête enveloppée d'un mouchoir ensanglanté ; il tenait un fusil à la main.

— Pardon, monsieur Laffitte, dit-il en faisant résonner la crosse de son fusil sur le parquet ; mais le bruit se répand que l'on négocie chez vous avec Charles X...

— Oui, dit Laffitte, et vous ne voulez point de négociations, n'est-ce pas, mon ami ?

— Plus de Bourbons ! plus de Bourbons ! cria-t-on dans les antichambres.

Le cri se propagea jusque dans la rue.

— Vous voyez et vous entendez ? dit M. Laffitte.

— Ainsi vous n'écoutez rien ?

— Votre démarche est-elle officielle ?

M. d'Argout hésita.

— Je dois avouer, répondit-il, qu'elle n'est qu'officieuse.

— Vous voyez bien que je ne puis vous répondre, puisque ma réponse ne mènerait à rien.

— Mais, enfin, dit M. d'Argout voulant tâter la question par tous les côtés, si je revenais avec un caractère officiel ?

— Ah ! dit M. Laffitte, alors comme alors !

M. d'Argout secoua la tête et se retira.

— Eh bien ? lui demanda M. de Vitrolles.

— Tout est perdu, mon cher baron ! répondit en poussant un soupir le futur directeur de la Banque.

— Mais si, cependant, on tentait un dernier effort en poussant M. de Mortemart sur Paris ?

— Dame ! dans un cas désespéré tous les moyens sont bons.

— À Saint-Cloud, alors.

— À Saint-Cloud !

— Diable d'Oudard ! murmurait, pendant ce temps, Laffitte impatienté ; il est bien long à m'apporter la réponse de son duc !

— C'est, répondit Béranger, que son duc est peut-être un peu long à la lui donner....

CLIII

ALEXANDRE DE LA BORDE. — ODILON BARROT. — LE COLONEL DUMOULIN. — HIPPOLYTE BONNELIER. — MON CABINET. — UNE NOTE DE LA MAIN D'OUDARD. — LE DUC DE CHARTRES EST ARRÊTÉ À MONTROUGE. — QUEL DANGER IL COURT, ET COMMENT IL EN EST SAUVÉ. — JE ME PROPOSE POUR ALLER CHERCHER DE LA POUDRE À SOISSONS. — J'OBTIENS MA COMMISSION DU GÉNÉRAL GÉRARD. — LA FAYETTE ME RÉDIGE UNE PROCLAMATION. — LE PEINTRE BARD. — M. THIERS SE RETROUVE.

Cela se passait juste au moment où j'achevais mon repas au cabaret des *Prunes de Monsieur*. Je traversai toute cette multitude campée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, se reposant tranquillement et gaiement, sans se douter que les cyclopes politiques s'étaient remis à l'œuvre, et — comme disait, dans un élan d'éloquence, M. Odilon Barrot à la tribune, s'il y avait encore une tribune, — de sa chaîne brisée lui reforgeaient une autre chaîne.

En même temps que j'entrais dans la grande salle de l'hôtel de ville, Alexandre de la Borde y entrait de son côté. Quelques-uns de ces hommes qui crient toujours quelque chose criaient : « Vive le préfet de la Seine ! »

Odilon Barrot, dont le nom vient justement de se glisser sous ma plume à propos d'éloquence parlementaire, écrivait à une table ; il était habillé en garde national.

Il leva la tête, s'étonnant que l'ancien préfet de la Seine, M. de Chabrol de Volvic, pût exciter un pareil enthousiasme. Il reconnut Alexandre de la Borde, et fit un mouvement de surprise.

— Eh bien, oui, c'est moi, dit l'auteur de l'*Itinéraire en Espagne* avec une naïveté toute spirituelle et surtout toute juvénile qui était un des caractères saillants de sa personnalité ; on vient de me nommer préfet de la Seine.

— Vous ?

— Oui, moi.

— Et qui vous a nommé préfet de la Seine ?

— Je ne sais !... Un monsieur qui a un chapeau à plumes, un grand sabre et une longue écharpe.

Ce monsieur était le colonel Dumoulin, qui reparaît ainsi dans toutes les révolutions avec le même chapeau à plumes, le même sabre et cette même écharpe, que je commence à croire que c'est lui qui leur porte malheur.

Odilon Barrot haussa les épaules.

— Vous, lui dit-il, vous serez de la commune de Paris, comme nous...

Et, à voix basse, il ajouta :

— Et encore !

Il fallait, pour entendre ces deux derniers mots, être appuyé, ainsi que je l'étais, sur le dossier de son fauteuil.

Je regardais de là un autre secrétaire qui venait de s'établir en face de lui, comme un pouvoir rival.

C'était M. Hippolyte Bonnelier, secrétaire de la Fayette ; il faisait, en effet, pendant à Odilon Barrot, secrétaire de la commission municipale.

Je n'oublierai jamais l'étrange façon dont M. Hippolyte Bonnelier était armé.

Il portait en sautoir une poire à poudre suspendue par un ruban rose.

Dans sa ceinture était passé un petit poignard de quatre pouces de long.

Chargeait-il son poignard avec sa poire à poudre, ou bourrait-il sa poire à poudre avec son poignard ? C'est un problème que je n'ai jamais pu résoudre.

— J'ai abattu dix-huit arbres sur le boulevard ! disait-il à Étienne Arago.

— Avec votre poignard ? demanda Étienne en riant.

— Non, répondit Bonnelier en riant à son tour, je veux dire que je les ai marqués avec mon poignard, et que le peuple les a abattus.

En attendant, il était secrétaire de la Fayette.

Ce fut par lui que j'appris ce qui venait de se passer entre MM. de Vitrolles, de Sémonville, d'Argout et la commission municipale.

La situation devenait de plus en plus intéressante. Je me doutais bien qu'Oudard était allé à Neuilly ; je croyais que la réponse ne se ferait pas attendre ; je résolus de passer la nuit à l'hôtel de ville.

J'eus recours à la protection de Bonnelier, qui me fit ouvrir une espèce de cabinet dans lequel il y avait un bureau d'acajou et des fauteuils de velours vert.

Sur la cheminée étaient des candélabres à cinq branches, [illegible] de leur luminaire.

Il paraît que [illegible] était un grand économiste pratique, que M. de Chabrol, qui avait cinq millions dans ses coffres, et pas de bougies dans ses candélabres.

Je commençai par mettre dans ma poche la clef du cabinet ; je descendis, j'achetai cinq bougies, je remontai, je pris sur la table de Bonnelier papier et crayon ; je le priai, s'il arrivait quelque nouvelle de Neuilly, de me la communiquer, ce qu'il me promit ; je rentrai dans mon cabinet, je garnis mes candélabres, j'allumai deux bougies, et je commençai à prendre des notes sur ce que j'avais vu dans la journée.

Mais je n'avais pas écrit quatre lignes, que je sentis mes yeux qui se fermaient malgré moi.

[illegible] pour lutter contre le sommeil ; [illegible] de fatigue ; j'arrangeai deux fauteuils en [illegible] et je m'endormis malgré le vacarme [illegible] autour de moi, sous moi et au [illegible].

[illegible] il faisait grand jour.

[illegible] fusil et deux ou trois [illegible] tout [illegible] parfaitement tranquille.

Je me regardai dans [illegible], et compris le besoin que j'avais de [illegible].

[illegible] depuis trois jours [illegible] j'avais le visage [illegible] des boutons de [illegible] des balles qui [illegible] guêtres et un [illegible] du pauvre diable [illegible] la fontaine de [illegible].

[illegible] Bonnelier [illegible]

[illegible]

à la hauteur d'une pièce historique, comme ces meubles qui, reconnus authentiques, passent d'un magasin de bric-à-brac à un musée.

Voici la note :

« Le duc d'Orléans est à Neuilly avec toute sa famille. Près de lui, à Puteaux, sont les troupes royales. Il suffirait d'un ordre émané de la cour pour l'enlever à la nation, qui peut trouver en lui un gage puissant de la sécurité future.

« On propose de se rendre chez lui au nom des autorités constituées, convenablement accompagnées, et de lui offrir la couronne. S'il oppose des scrupules de famille ou de délicatesse, on lui dira que son séjour à Paris importe à la tranquillité de la capitale de la France, et qu'on est obligé de le mettre en lieu de sûreté. On peut compter sur l'infaillibilité de cette mesure ; on peut être certain, en outre, que le duc d'Orléans ne tardera pas à s'associer pleinement aux vœux de la nation. »

La note originale était de la main d'Oudard.

Chose étrange ! Tandis que le père préparait ainsi sa royauté, le fils courait danger de mort.

Voici ce qui arrivait.

Bohain et Nestor Roqueplan attendaient Étienne Arago à déjeuner chez Gobillard, place de la Bourse. En se rendant du *National* au café, Arago rencontra le domestique de Bohain qui cherchait son maître.

— Ah ! monsieur, dit le brave garçon en apercevant Étienne, savez-vous où est monsieur ?

— Il doit être chez Gobillard, répondit Étienne ; que lui veux-tu ?

— Je veux le prévenir, de la part de M. Lhuillier, son beau-frère, que le duc de Chartres est arrêté à Montrouge.

— Qui l'a fait arrêter ?

— Mais M. Lhuillier... Il est maire du village. Il désire savoir ce qu'il doit faire du prince.

— Hein ? dit un homme assis sur le trottoir avec un fusil entre les jambes, et mangeant un morceau de pain ; ce qu'il doit en faire ? Nous allons aller le lui dire ....

Puis se levant :

— Hé ! les amis ! cria-t-il tout haut, le duc de Chartres est arrêté à Montrouge. Que ceux qui veulent manger du prince viennent avec moi !

— Que dites-vous là, mon brave ? s'écria Étienne en posant la main sur l'épaule de cet homme.

— Je dis qu'ils ont tué mon frère, et que je vais tuer le duc de Chartres aujourd'hui !

Il n'y avait pas de temps à perdre. Étienne s'élance dans le café.

— Pardieu ! dit-il à Bohain, votre domestique vient de faire un beau coup !

— Qu'a-t-il donc fait ?

— Il vient de répandre la nouvelle que le duc de Chartres était prisonnier de votre beau-frère, et voilà une vingtaine de gaillards qui se mettent en chemin pour l'égorger.

— Diable ! firent ensemble Nestor et Bohain, ça ne peut pas aller comme cela.

— Que faire ?

— Charge-toi de les conduire, dit Nestor, mets-toi à leur tête, retiens-les le plus longtemps possible ; et l'un de nous ira prévenir le général la Fayette du danger que court le prince... On expédiera un homme à cheval à M. Lhuillier, et le duc de Chartres sera remis en liberté avant que toi et tes hommes soyez arrivés à Montrouge.

— Bien ! dit Étienne ; mais ne perdez pas de temps !

Puis s'élançant à la tête d'un groupe d'une trentaine d'hommes :

— À Montrouge ! cria Étienne Arago ; mes amis, à Montrouge !

Chacun répéta : « À Montrouge ! » et l'on partit pour la barrière du Maine, tandis que Nestor Roqueplan — autant que je puis me le rappeler, c'était Nestor — courait à la place de Grève.

Le Vaudeville se trouvait sur la route de la barrière du Maine ; on traversa le jardin du Palais-Royal, puis la place, puis on enfila la rue de Chartres.

Un machiniste était sur la porte du théâtre. Arago lui fit signe de loin de s'approcher de lui ; le machiniste comprit le signe et s'approcha.

Arago eut l'air de recevoir une confidence.

— [illegible] mes amis, [illegible] d'une autre ! Vous ne savez pas ce que [illegible] ? C'est qu'il y a [illegible] de royalistes pour venir mettre le feu au Vaudeville [illegible] du Vaudeville, comme vous [illegible] une petite visite au théâtre, n'est-ce pas ?

Il n'y eut pas d'objection contre la visite. D'ailleurs, [illegible]

Montrouge et qui était un bonnetier du quartier du Roule voulut bien faire quelques objections, mais il ne fut pas écouté.

On s'arrêta donc au Vaudeville. Arago, une lanterne à la main, conduisit ses hommes du second dessous aux galeries. Il ne leur fit pas grâce d'un portant, d'un trappillon, d'un bassin.

On perdit une bonne heure à cette visite.

Puis on se remit en route pour la barrière du Maine.

Pendant ce temps, le général la Fayette était prévenu, et envoyait à Montrouge M. Comte, un des plus brillants élèves de l'École polytechnique qui depuis a fait un excellent ouvrage sur la philosophie positive.

M. Comte était porteur d'une lettre conçue en ces termes :

Dans un pays libre, laissez circuler chacun librement ; que M. le duc de Chartres s'en retourne à Joigny, et, à la tête de ses hussards, attende les ordres du gouvernement.

LA FAYETTE.

« Hôtel de ville, 30 juillet 1830. »

Lorsque j'appris le danger que courait le duc de Chartres, je voulais rentrer chez moi, faire seller mon cheval et courir à Montrouge ; mais on me fit observer qu'avant que je fusse à la rue de l'Université, M. Comte serait à Montrouge, et que mieux valait attendre les nouvelles à l'hôtel de ville.

J'attendis donc.

Les heures me parurent longues, je l'avoue, de huit heures du matin à deux heures de l'après-midi.

A deux heures, Etienne rentra couvert de sueur et de poussière.

Le duc de Chartres était sauvé.

En effet, grâce au retard du Vaudeville et à un second incident que nous allons rapporter tout à l'heure, le messager était arrivé à temps.

Le duc de Chartres avait avec lui le général Baudrand et M. de Boismilon.

M. Lhuillier fit remonter dans la voiture du prince l'aide de camp et le secrétaire, les invita à partir et à attendre le duc de Chartres à la Croix-de-Berny.

Lui se chargeait de conduire le prince sain et sauf au même endroit.

En effet, tandis qu'en calèche le général Baudrand et M. de Boismilon sortaient par la grande porte, et prenaient la grande route, M. le duc de Chartres montait en cabriolet avec M. Lhuillier, sortait par une porte de derrière, et, par une route de traverse, regagnait le chemin de Joigny, à un quart de lieue au-dessous de l'endroit où M. Baudrand et M. de Boismilon attendaient le prince.

Une circonstance particulière avait encore servi cette fuite et la bonne volonté d'Arago. En arrivant à la barrière du Maine, les hommes avaient été arrêtés ; il y avait défense de laisser sortir de Paris aucune troupe armée.

Le premier mouvement fut de forcer l'obstacle ; puis l'on consentit à parlementer avec le poste du corps de garde ; puis enfin, on fraternisa. Une partie des hommes entra dans le corps de garde même, l'autre s'assit dans ces fossés creusés contre les arbres pour recevoir les eaux de pluie. Arago fit venir du pain et quelques bouteilles de vin, et se chargea d'aller aux nouvelles.

Une heure après, il était à Montrouge. M. le duc de Chartres venait d'en partir.

Arago prit une copie de la lettre du général la Fayette, afin de justifier de la relaxation du prince, et rapporta cette copie à ses hommes.

La nouvelle fut mal reçue par eux ; Etienne ne parvint à les calmer qu'en leur promettant qu'il allait les ramener à l'hôtel de ville, et leur faire donner de la poudre à cœur joie.

Etienne était donc revenu dans ce double but de rapporter au général la Fayette la nouvelle de la fuite du duc de Chartres, et de faire donner de la poudre à ses hommes.

Mais on eut quelque peine à le relever de cette promesse : on avait tant gaspillé la poudre, qu'on ne savait plus où en prendre.

— Je vous donne ma parole d'honneur, disait la Fayette à Etienne, qui ne pouvait pas croire à cette pénurie de munitions, que, si Charles X revenait à Paris, nous n'aurions pas quatre mille coups de fusil à tirer !

J'avais entendu cette réponse et je ne l'avais point laissée tomber à terre.

Lorsque Arago se fut éloigné, je m'approchai de la Fayette.

— Général, lui dis-je, ne vous ai-je pas entendu répondre tout à l'heure à Arago que vous manquiez de poudre ?

— C'est la vérité, me dit le général ; seulement, j'ai peut-être eu tort de l'avouer.

— Voulez-vous que j'aille en chercher, de la poudre ?

— Vous ?

— Sans doute, moi.

— Et où cela ?

— Mais où il y en a : Soit à Soissons, soit à la Fère.

On ne vous la donnera pas.

— Je la prendrai.

Comment ! vous la prendriez ?

— Oui.

De force ?

Pourquoi pas ? On a bien pris le Louvre de force !

Vous êtes fou, mon ami, dit le général.

Mais non, je ne suis pas fou, je vous le jure.

Allons, rentrez chez vous, vous êtes fatigué, vous ne pouvez plus parler... On m'a dit que vous aviez passé la nuit ici.

— Général, donnez-moi un ordre pour aller prendre de la poudre.

— Mais non, cent fois non !

— Décidément, vous ne voulez pas ?

Je ne veux pas vous faire fusiller.

— Soit ; mais vous voudrez bien me donner au moins un laissez-passer pour arriver près du général Gérard.

— Oh ! quant à cela, volontiers. Monsieur Boilleau, faites un laissez passer pour M. Dumas.

— Bonnelier est occupé, mon général ; je vais le faire moi-même, et vous le signerez tout de suite... Vous avez raison, je vais rentrer chez moi, je suis éreinté !

Et j'allai à une table où j'écrivis un laissez-passer conçu en ces termes :

30 juillet 1830, à une heure. »

« Laissez passer M. Alexandre Dumas près du général Gérard. »

Je présentai au général la Fayette le papier d'une main et la plume de l'autre.

Il signa.

Je tenais mon ordre.

— Merci, général, lui dis-je.

Et, comme le laissez-passer était de mon écriture, j'ajoutai après ces deux mots : « général Gérard, » la phrase suivante :

A qui nous recommandons la proposition qu'il vient de nous faire. »

Muni de ce laissez-passer, je me rendis à l'instant même chez Lafitte, et je pénétrai jusqu'au général.

Le général m'avait vu enfant chez M. Collard ; je me nommai ; il me reconnut.

— Ah ! c'est vous, monsieur Dumas ! me dit-il. Eh bien, quelle est cette proposition ?

— La voici, général... M. de la Fayette a dit tout à l'heure devant moi, à l'hôtel de ville, que l'on manquait de poudre, et que, si Charles X revenait sur Paris, il n'y aurait peut-être pas quatre mille coups de fusil à tirer.

— C'est vrai, et, comme vous le voyez, c'est assez inquiétant.

— Eh bien, j'ai offert au général la Fayette d'en aller prendre, de la poudre.

— Où cela ?

— A Soissons.

— Comment la prendre ?

— Comme on prend. Il n'y a pas deux façons de prendre, il me semble. Je demanderai poliment de la poudre.

— A qui ?

Au commandant de la place, donc.

— Et s'il la refuse ?

— Je la prendrai.

— Voilà où je vous attends... Encore une fois, comment la prendrez-vous ?

— Ah ! cela me regarde !

— Ainsi, telle est la proposition que me recommande le général la Fayette ?

— Vous voyez, la phrase est précise : « Au général Gérard, à qui nous recommandons la proposition qu'il vient de nous faire. »

— Et il n'a pas trouvé votre proposition insensée ?

— Je dois dire, pour rendre hommage à la vérité, que nous l'avons discutée un instant ensemble.

— Et il ne vous a pas dit qu'il y avait vingt chances contre une pour que vous fussiez fusillé dans une pareille expédition ?

— Je crois que cette opinion a, en effet, été émise par lui.

— Et, malgré cela, il m'a recommandé votre proposition ?

— Je l'ai convaincu.

— Mais pourquoi ne vous a-t-il pas, alors, remis lui-même l'ordre que vous me demandez ?

— Parce qu'il a prétendu, général, que les ordres à donner aux autorités militaires vous regardaient, et non pas lui.

Le général Gérard se mordit les lèvres.

— Non, [illegible] il.
— Pourquoi non, général?
— Parce que c'est impossible!
— Comment, impossible?
— Je ne puis pas me compromettre au point de donner un pareil ordre.
Je le regardai en face.
— Pourquoi pas, général? lui dis-je. Je me compromets bien au point de l'exécuter, moi!
Le général tressaillit et me regarda à son tour.
— Non, dit-il, non! je ne puis pas... Adressez-vous au gouvernement provisoire.
— Ah! oui, votre gouvernement provisoire! avec cela qu'il est facile à trouver! Je l'ai cherché de tous les côtés, je me le suis fait indiquer par tout le monde, et, là où l'on m'a adressé, je n'ai jamais vu qu'une grande salle déserte, avec une table au milieu, des bouteilles de vin et de bière vides sur la table, et, dans un coin, à un bureau, une espèce de plumitif écrivant... Croyez-moi, général, puisque je tiens la réalité, ne me renvoyez pas à l'ombre, et signez-moi l'ordre en question.
— Vous le voulez absolument? me dit-il.
— Je le désire, général.
— Et vous ne vous en prendrez qu'à vous du mal qui pourra vous arriver?
— Voulez-vous que je vous donne d'avance décharge de ma personne?
— Écrivez l'ordre vous-même.
— A la condition, général, que vous voudrez bien le recopier tout entier de votre main... L'ordre aura plus de puissance étant autographe.
— Soit.
Je pris un morceau de papier, et j'écrivis ce modèle d'ordre :

« Les autorités militaires de la ville de Soissons sont invitées à remettre à l'instant même à M. Alexandre Dumas toute la poudre qui pourra se trouver, soit dans la poudrière, soit dans la ville.

« Paris, ce 30 juillet 1830. »

Je présentai le papier au général Gérard.
Il le prit, le lut et le relut.
Puis, comme s'il oubliait que je lui eusse demandé un ordre autographe, il prit une plume :
— Puisque vous le voulez..., dit-il.
Et il signa mon ordre.
Je le laissai faire ; j'avais mon idée.
— Merci, général.
— Vous êtes content, alors?
— Très content!
— Vous n'êtes pas difficile.
Et il rentra dans le salon.
Je tenais encore la plume, et, au-dessus de son nom, j'écrivis : « Le ministre de la guerre ».
La première interpolation m'avait assez bien réussi pour que j'en risquasse une seconde.
Grâce à cette seconde interpolation, l'ordre était ainsi conçu :

« Les autorités militaires de la ville de Soissons sont invitées à remettre à l'instant même à M. Alexandre Dumas toute la poudre qui pourra se trouver, soit dans la poudrière, soit dans la ville.

« *Le ministre de la guerre*,

« GÉRARD

« Paris, ce 30 juillet 1830. »

Ce n'était pas fini, comme on pourrait le croire.
J'avais un ordre pour les autorités militaires signé *Gérard* ; je voulais une invitation aux autorités civiles signée *la Fayette*.
Je comptais beaucoup sur la réputation militaire du général Gérard ; mais je comptais bien autrement encore sur la popularité du général la Fayette ; d'ailleurs, une des signatures compléterait l'autre.
De retour à l'hôtel de ville, je fis demander la Fayette ; il vint.
— Eh bien, me dit-il, vous n'êtes pas encore couché?
— Non, général, je pars.
— Pour quel endroit?
— Pour Soissons.
— [illegible]
— [illegible] l'ordre du général Gérard.
— Gérard vous a donné un ordre?
— [illegible] général.
— [illegible] voudrais bien voir cet ordre-là.
— Le voici.
Il le lu[illegible]

— « Ministre de la guerre? » dit-il après avoir lu.
— Il a cru que cela pourrait me servir.
— Alors, il a bien fait.
— Et vous, général, ne me donnerez-vous rien?
— Que voulez-vous que je vous donne?
— Une invitation aux autorités civiles de seconder le mouvement révolutionnaire que je vais tâcher d'imprimer à la ville... Vous comprenez bien que je n'espère réussir qu'à l'aide d'une surprise populaire.
— Volontiers... Il ne sera pas dit que, lorsque vous risquez votre vie dans une pareille entreprise, je ne risquerai rien, moi.
Il prit une plume, et, cette fois, tout entière écrite de sa main et de sa fine écriture, il rédigea l'espèce de proclamation suivante :

Aux citoyens de la ville de Soissons.

« Citoyens,
« Vous savez ce qui s'est passé à Paris pendant les trois immortelles journées qui viennent de s'écouler? Les Bourbons sont chassés ; le Louvre est pris ; le peuple est maître de la capitale.
« Mais les vainqueurs des trois jours peuvent se voir arracher par le manque de munitions la victoire qu'ils ont si chèrement acquise. Ils s'adressent donc à vous, par la voix d'un de nos combattants, M. Alexandre Dumas, pour faire un appel fraternel à votre patriotisme et à votre dévouement.
« Tout ce que vous pourrez envoyer de poudre à vos frères de Paris sera considéré comme une offrande à la patrie.

« Pour le gouvernement provisoire.

Le commandant général de la garde nationale,

« LA FAYETTE.

« Hôtel de ville de Paris, ce 30 juillet 1830. »

On voit que cette proclamation ne contenait, à tout prendre, qu'un appel au dévouement et au patriotisme. Ce n'était pas tout à fait ce que j'eusse voulu ; mais, enfin, force me fut de m'en contenter.
J'embrassai le général la Fayette, et je descendis quatre à quatre les degrés de l'hôtel de ville.
Il était trois heures de l'après-midi ; les portes de Soissons, ville de guerre, fermaient à onze heures du soir ; il s'agissait d'arriver à Soissons avant onze heures du soir, et j'avais vingt-quatre lieues à faire.
Sur la place, j'aperçus un jeune peintre de mes amis, nommé Bard. C'était un beau jeune homme de dix-huit ans, à la figure calme et impassible comme un marbre du XVe siècle.
Il ressemblait au saint Georges de Donatello.
L'envie me prit d'avoir un compagnon de route, ne fût-ce que pour me faire enterrer, si la double prédiction du général la Fayette et du général Gérard se réalisait.
J'allai à lui.
— Eh! Bard, cher ami, lui dis-je, que faites-vous là?
— Moi? dit-il. Je regarde... C'est drôle, n'est-ce pas?
— C'est plus que drôle, c'est magnifique! Qu'avez-vous fait dans tout cela, vous?
— Rien... Je n'avais pour toute arme qu'une vieille hallebarde qui est dans mon atelier.
— Voulez-vous vous rattraper d'un seul coup?
— Je ne demande pas mieux.
— Venez avec moi, alors.
— Où cela?
— Vous faire fusiller.
— Je veux bien.
— Bravo! courez jusqu'à la maison ; prenez mes pistolets à deux coups, faites seller mon cheval, et venez me rejoindre au Bourget.
J'ai oublié de dire que, sur les premiers fonds de *Christine*, j'avais acheté un cheval à ce même Chopin que, dans la matinée du 29, on a pris pour l'empereur sur la place de l'Odéon.
— Qu'est-ce que c'est que le Bourget? me demanda Bard.
— Le Bourget, c'est le premier relais de poste sur la route de Soissons.
— Pourquoi votre cheval, puisqu'il y a un relais de poste?
— Ah! voici : c'est que le maître de poste pourrait avoir éloigné ses chevaux ; c'est que ses chevaux pourraient avoir été pris ; c'est qu'enfin je ne puis pas emmener ma voiture, à cause des barricades, et que tous les maîtres de poste, malgré la loi qui les y oblige, n'ont pas de voitures de poste sous leurs hangars. Donc, vous comprenez bien ceci, mon cher : si nous trouvons une voiture, nous partirons en voiture ; si nous ne trouvons qu'un cheval, nous partirons [illegible] côte à [illegible] ; si nous ne trouvons rien du tout, il nous restera mon cheval. Vous monterez en croupe

derrière moi, et nous représenterons à nous deux la plus belle moitié des quatre fils Aymon.

— Compris.

— Ainsi, mon cheval et mes pistolets à deux coups. Le premier arrivé au Bourget attendra l'autre.

— Je cours toujours, s'écria Bard en s'élançant du côté du quai Pelletier.

— Et moi aussi, répondis-je en enfilant la rue de la Vannerie, laquelle conduisait tout droit à la rue Saint-Martin, mon chemin le plus direct pour arriver à la Villette.

Un mot sur ce qui se passait au moment où Bard courait à toutes jambes du côté du quai Pelletier, et où j'en faisais autant le long de la rue Saint-Martin.

Étienne Arago, débarrassé de ses hommes, rentrait au *National*.

— Ah ! sais-tu une nouvelle ? lui dit Stapfer.

— Laquelle ?

— Thiers est retrouvé.

— Ah ! bah ! Et où est-il ?

— Il est là-haut. Il cherche un sujet d'article.

— Eh bien, je lui en apporte un.

— Tu sais qu'il est défendu d'entrer dans son cabinet quand il travaille ?

— Bah ! on est bien entré dans celui du roi !

— Alors, entre ; tu lui donneras cette raison-là, et il sera bien difficile s'il ne la trouve pas bonne.

Arago entra.

Thiers se retourna pour voir quel était l'impudent qui violait la consigne.

Il reconnut Arago.

Arago venait de jouer un grand rôle dans le drame en cours de représentation.

La figure de l'illustre publiciste, déjà renfrognée, s'adoucit donc à sa vue.

— Ah ! c'est vous ! dit-il.

— Oui... je vous cherche pour vous donner un sujet d'article.

— Lequel ?

Arago lui raconta toute l'aventure de Montrouge, et comment M. le duc de Chartres avait pu partir à temps.

Thiers écoutait avec la plus grande attention.

— Eh ! eh ! dit-il quand Arago eut fini, qui sait ? vous avez peut-être sauvé la vie à un fils de France...

Arago resta la bouche béante et les yeux démesurément ouverts.

Voilà donc où le vent soufflait le 30 juillet 1830, à trois heures de l'après-midi.

Ce vent changea les dispositions de Thiers, qui, au lieu de faire son article, se leva et courut chez Laffitte.

A mon retour de Soissons, nous verrons ce qu'il fit.

CLIV

HUE, POLIGNAC ! — ANDRÉ MARCHAIS. — LE MAITRE DE POSTE DU BOURGET. — J'ARBORE LES TROIS COULEURS SUR MA VOITURE. — BARD ME REJOINT. — M. CUNIN-GRIDAINE. — LE PÈRE LEVASSEUR. — LUTTE AVEC LUI. — JE LUI BRULE LA CERVELLE ! — DEUX ANCIENNES CONNAISSANCES. — LA TERREUR DE JEAN-LOUIS. — HALTE A VILLERS-COTTERETS. — HUTIN. — SOUPER CHEZ PAILLET.

En arrivant à la Villette, je ne pouvais plus mettre une jambe devant l'autre.

Par bonheur, j'avisai un cabriolet.

— Cocher, lui dis-je, dix francs pour me conduire au Bourget !

— Quinze ?

— Dix !

— Quinze !

— Va te promener.

— Allons, montez, notre bourgeois...

Je montai et nous partîmes.

Le cheval était mauvais marcheur, mais le cocher était bon patriote. Quand il sut combien j'étais pressé de partir, et dans quel but je partais :

— Oh ! dit-il, ce n'est pas étonnant que mon cheval ne veuille pas trotter, alors ; je l'ai baptisé Polignac, parce que c'est un fainéant dont on ne peut rien faire. Mais soyez tranquille, nous arriverons tout de même.

Et, prenant son fouet par la pointe, il se mit à frapper avec le manche du fouet de cinq à six pouces la lanière, en hurlant :

— Allons ! hue, Polignac !

A force de hurlements, de jurons, de coups de fouet, nous arrivâmes en une heure au Bourget.

Le malheureux cheval était sur les dents ; je crois que lui aussi, comme son illustre homonyme, avait vu son dernier jour.

Je payai les dix francs convenus, j'ajoutai noblement quarante sous de pourboire, et j'entrai dans la cour de la poste.

Justement, le maître de poste faisait atteler son cabriolet.

Je marchai à lui, je me nommai, je montrai l'ordre du général Gérard, la proclamation du général la Fayette, et je lui demandai de me fournir les moyens d'exécuter ma mission.

— Monsieur Dumas, me dit-il, j'attelais mon cheval pour aller chercher des nouvelles à Paris ; vous m'en donnez, et de bonnes ; je n'ai plus besoin d'y aller. Je vais faire mettre des chevaux de poste au cabriolet, et vous faire conduire jusqu'au Mesnil ; si vous ne trouvez pas de voiture au Mesnil, vous garderez mon cabriolet, et, à votre retour, vous le réintégrerez sous la remise.

On ne pouvait pas mieux parler.

Sur ces entrefaites, je m'entendis appeler par mon nom ; ce ne pouvait être déjà Bard. Je me retournai.

C'était André Marchais, un de nos plus ardents et de nos plus purs patriotes ; il arrivait de Bruxelles, où la nouvelle de l'insurrection n'était parvenue que la veille.

Nous nous embrassâmes de grand cœur. — J'ai su, depuis, qu'en arrivant à Paris, il avait trouvé un mandat d'amener signé du duc de Raguse, et qui lui était commun avec le général la Fayette, Laffitte et Audry de Puyraveau.

Pendant que nous nous embrassions, les chevaux avaient été attelés à ma voiture et à celle de Marchais, et Marchais partait pour Paris.

— A vos ordres, reprit le maître de poste qui s'étonnait de mon peu d'empressement.

— Pardon, répondis-je, mais j'attends un camarade qui doit arriver de Paris avec mon cheval et des pistolets... Je compte même, si vous le voulez bien, laisser mon cheval chez vous en échange de votre cabriolet.

— Laissez tout ce que vous voudrez.

Nous jetâmes un regard sur les lointains de la route ; rien ne paraissait encore.

— Nous aurions le temps, dis-je au maître de poste, de confectionner un drapeau tricolore.

— Pour quoi faire ? demanda-t-il.

— Pour mettre sur votre cabriolet ; ça indiquera à quelle opinion nous appartenons, et servira à ce qu'on ne nous arrête pas, en nous prenant pour des fugitifs.

— Eh ! eh ! fit le maître de poste en riant, peut-être bien qu'on vous arrêtera, au contraire, par ce que vous aurez l'air de toute autre chose !

— N'importe, je serais flatté de naviguer sous les trois couleurs.

— Ah ! quant à cela, c'est bien facile !

Il traversa la rue et entra chez un marchand de rouenneries ; nous achetâmes un demi-mètre de mérinos blanc, un demi-mètre de mérinos bleu, un demi-mètre de mérinos rouge, à la condition qu'on nous livrerait ces trois demi-mètres cousus les uns aux autres, et le tout cloué sur un manche à balai.

Au bout de dix minutes, le drapeau tricolore était terminé ; il coûtait douze francs, le manche à balai compris.

On l'assujettit avec deux cordes à la capote du cabriolet.

Comme nous achevions cette besogne, nous aperçûmes Bard, qui arrivait au grand galop de mon cheval.

Je lui fis signe de se hâter, s'il était possible.

Il ne pouvait pas aller plus vite. Enfin, il nous joignit.

— Ah ! dit-il, vous avez trouvé un cabriolet, tant mieux ! j'ai déjà le derrière en compote !

Puis, mettant pied à terre :

— Voilà votre cheval et vos pistolets, dit-il.

— Vous n'avez pas pensé à prendre une chemise ?

— Ma foi, non !... Vous ne m'avez point parlé de chemise, il me semble.

— Non, et c'est moi qui suis dans mon tort. Remettez le cheval au garçon d'écurie, gardez les pistolets, et montez vite ! il est cinq heures.

— Cinq heures moins un quart, dit le maître de poste en regardant sa montre.

— Croyez-vous que nous arrivions à Soissons avant onze heures du soir ?

— Ce sera difficile. Mais, enfin, on fait tant de miracles depuis trois jours, qu'il n'y aurait rien d'impossible à ce que vous fissiez celui-là.

Et il ordonna au postillon d'enfourcher son cheval.

— Y êtes-vous ? demanda-t-il.

— Oui.

— Alors, en route, postillon ! et toujours au galop, tu entends !

— [illegible] bourgeois, dit le postillon.

[illegible] voiture d'un galop enragé.

— Vous savez que les pistolets ne sont pas chargés? me dit Bard.

— [illegible] on les chargera à Villers-Cotterets.

A six heures moins un quart, nous étions au Mesnil; [illegible] avions fait près de quatre lieues en une heure.

[illegible], il y avait des chevaux à la poste.

Notre postillon appela un collègue; tous deux se mirent à [illegible] besogne et, cette fois, afin que nous pussions aller plus vite encore, on nous attela trois chevaux, au lieu de deux.

Je voulus payer le relais que nous venions de faire; le maître de poste avait donné des ordres: le postillon refusa l'argent.

Je lui donnai dix francs pour lui: il nous recommanda à son camarade.

Et nous partîmes comme une trombe.

Par bonheur, le cabriolet était à l'épreuve. Une heure après, nous étions à Dammartin.

Notre drapeau tricolore faisait son effet. Les populations s'amassaient sur notre passage et donnaient les signes du plus vif enthousiasme. Au relais de Dammartin, nous avions la moitié de la ville autour de nous.

— Cela va très bien! dit Bard; seulement, je crois que, pour que cela aille mieux encore, il faut crier quelque chose.

— Vous avez raison, criez, mon ami. Pendant ce temps-là, je dormirai, moi.

— Que faut-il que je crie?

— Vive la République! parbleu!...

Nous sortîmes de Dammartin aux cris de « Vive la République! »

Entre Dammartin et Nanteuil, nous aperçûmes une voiture qui venait en poste. En voyant notre drapeau tricolore, elle s'arrêta: ceux qu'elle conduisait mirent pied à terre.

— Quelles nouvelles? nous cria un homme d'une cinquantaine d'années.

— Le Louvre est pris, les Bourbons sont en fuite, il y a un gouvernement provisoire composé de la Fayette, Gérard, etc. Vive la République!

Le monsieur d'une cinquantaine d'années se gratta l'oreille, et remonta en voiture.

C'était M. [illegible].

Nous continuâmes notre route. A huit heures moins vingt minutes, nous étions à Nanteuil.

Nous n'avions plus que trois heures vingt minutes devant nous et il nous restait douze lieues à faire.

Il n'était pas probable que nous les fissions; mais j'ai pour principe qu'il ne faut désespérer que lorsqu'il n'y a plus d'espoir, et encore.

A Nanteuil, nous relayâmes. Le drapeau tricolore fit son effet accoutumé. On ne savait rien de Paris; nous apportions les premières nouvelles positives.

On nous donna un vieux postillon, à qui je criai:

— Quatre lieues à l'heure, trois francs de guides!

— [illegible] dit le [illegible], on connaît son état: on a conduit le général [illegible].

Le général, c'était mon père: on voit que je rentrais dans le pays natal.

— Eh bien! si vous avez conduit mon père, vous savez qu'il aimait à marcher vite: je suis comme lui.

— C'est bien, c'est bien, on connaît son état.

— Partez, alors.

— On part!

— Oh! [illegible] le postillon [illegible] le quittons, le vous [illegible] mon[illegible] Dumas, vous avez là une bien mauvaise pratique!

— Je le ferai bien marcher, soyez tranquille.

— Je vous le souhaite. [illegible] Allons, père Levasseur, un peu de vif-argent dans les bottes!

Le postillon partit, en effet.

— Père Levasseur, lui criai-je, je vous ai dit trois francs de guides si nous sommes à [illegible] à Levignan.

— [illegible] il n'y est pas huit heures [illegible], on y sera [illegible] On connaît son état.

— Vous entendez, père Levasseur? lui répétai-je, je veux [illegible]

[illegible]

[illegible]

— Laissez-nous mener le postillon [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] mais au bout de dix minutes [illegible]

— [illegible] Levasseur, ça ne peut pas aller comme cela, lui dis-je.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] que quand [illegible]

[illegible] Levasseur [illegible]

[illegible]

— Laissez-moi descendre.

— Ooh! aooh!

La voiture s'arrêta; je descendis, je coupai une branche à un orme de la route.

— Dites donc, demanda le père Levasseur qui me regardait faire avec inquiétude, ce n'est pas pour taquiner mes chevaux, j'espère, que vous taillez ce scion-là?

— Ne vous inquiétez pas, père Levasseur.

Je remontai dans la voiture.

— En route!

— En route, en route, tout cela est bel et bon; mais c'est que si c'est pour taquiner mes chevaux, voyez-vous, que vous avez taillé ce scion-là...

— Eh bien, après?

— Après, nous verrions. Je n'ai pas peur de vous parce que vous avez un fusil, moi!

— Père Levasseur, vous savez votre état de postillon, n'est-ce pas?

— On s'en vante!

— Eh bien, moi, je sais mon état de voyageur... Votre idée est, à ce qu'il paraît, d'aller le plus doucement possible; la mienne est d'aller le plus vite que je peux... Nous allons voir celui de nous deux qui est le plus fort.

— Nous verrons tout ce que vous voudrez, je m'en moque.

Je tirai ma montre.

— Père Levasseur, vous avez deux minutes pour vous décider.

— A quoi?

— A mettre vos chevaux au galop.

— Sinon?

— Sinon, je les y mettrai moi-même.

— Vraiment?

— C'est comme cela!

— Eh bien, je suis curieux d'en voir la farce.

— Vous la verrez, père Levasseur.

Le père Levasseur se mit à entonner la complainte de saint Roch. Pendant tout ce temps-là, on avait été au petit trot.

— Père Levasseur, dis-je après le premier couplet, je vous préviens qu'il y a déjà une minute de passée.

Le père Levasseur entonna le second couplet à pleine gorge; mais, au moment où il allait entonner le troisième, je coupai la croupe de ses chevaux d'un vigoureux coup de baguette.

Les chevaux firent un bond en avant, et partirent au grand trot.

— Eh bien, eh bien, que faites-vous donc? demanda le postillon.

Au lieu de répondre, je redoublai mes coups, et les chevaux passèrent du trot au galop.

— Ah! mille dieux! ah! tonnerre de chien! ah! c'est comme cela que vous le prenez! Laissez-moi descendre un peu... Ah! vous verrez! ah! vous aurez affaire à moi!... Aooh! aooh!... voulez-vous bien finir, mille dieux!

— Eh bien, père Levasseur, criai-je en continuant de frapper à tour de bras, quand je vous disais que je savais mieux mon état que vous ne saviez le vôtre.

— Tonnerre de chien! finissez-vous, une fois!... Non?... Aooh! aooh!

Le père Levasseur avait beau crier *aooh!* et tenir ses chevaux en bride, ses chevaux se cabraient, mais ils galopaient en se cabrant.

Par malheur, ma branche d'orme cassa, et je me trouvai désarmé.

Cependant, les chevaux étaient si bien lancés qu'ils ne s'arrêtèrent qu'au bout d'une centaine de pas.

— Ah! mille dieux! ah! tonnerre de chien! criait le père Levasseur, quand mes chevaux vont être arrêtés, vous allez un peu avoir affaire à moi!

— Qu'est-ce que vous comptez faire, père Levasseur? lui dis-je en riant.

— Les dételer donc, et vous laisser, vous et votre cabriolet, au milieu de la route... Nous verrons s'il est permis de mettre de pauvres animaux dans un pareil état.

Et le père Levasseur calmait peu à peu ses chevaux.

— Passez-moi un de mes pistolets, dis-je à Bard.

— Comment, un de vos pistolets?

— Passez vite.

— Mais vous n'allez pas lui brûler la cervelle?

— Si fait.

— Ils ne sont pas chargés.

— Je vais les charger.

[illegible] me regarda avec terreur.

Je mis une capsule à chaque cheminée, et je poussai une [illegible] canon.

[illegible] de [illegible] lorsque le cabriolet s'arrêta, et lorsque, tout jurant, le postillon vint pour dételer les traits comme il m'en avait menacé, levant lourdement l'une après l'autre chacune de ses jambes garnies de lourdes grosses bottes.

Je l'attendais le pistolet à la main.

— Père Levasseur, lui dis-je, vous savez que, si vous touchez aux traits, je vous casse la tête.

Il leva le nez, et vit la double embouchure du pistolet.

— Bon ! dit-il, on ne tue pas les gens comme cela !

Et il porta la main aux traits.

— Père Levasseur, prenez garde à ce que vous faites ! Vous dételez, je crois ?

— Mes chevaux sont mes chevaux, et quand on les surmène, je les dételle, oui.

— Père Levasseur, avez-vous une femme, des enfants ?

Il leva le nez une seconde fois : la question lui paraissait étrange.

— Oui-da, que j'ai une femme, et quatre enfants, donc ! un garçon et trois filles.

— Eh bien, père Levasseur, je vous avertis que, si vous ne lâchez pas les traits de vos chevaux, la République sera obligée de faire une pension à votre femme et à vos enfants.

Le père Levasseur se mit à rire, et empoigna les traits à pleines mains.

J'appuyai sur la gâchette, la capsule fit explosion, la bourre atteignit mon homme au milieu du visage.

Il se crut tué ; il tomba à la renverse, les deux mains sur la figure, et à moitié évanoui.

Avant qu'il fût revenu de son étourdissement, je lui avais tiré ses bottes, comme le petit Poucet celles de l'Ogre ; je les avais passées à mes pieds, j'avais culbuté le porteur, et je partais au grand galop.

Bard manqua de se jeter en bas du cabriolet à force de rire.

Au bout de trois ou quatre cents pas, je me retournai tout en fouettant les chevaux, et je vis le père Levasseur, qui, assis sur son derrière, commençait à reprendre ses sens.

Un petit monticule que je franchis le déroba à ma vue.

J'avais encore à peu près une lieue et demie à faire : je rattrapai le temps perdu, et fis cela en dix-sept minutes.

J'arrivai à la poste de Levignan en menaçant à grands coups de fouet et de pistolet, arrêtai les chevaux, deux personnes se montraient sur le seuil de la porte.

L'une était le maître de poste lui-même, M. Labbé, l'autre était mon vieil ami Cartier, le marchand de bois.

Tous deux me reconnurent en même temps.

— Tiens, c'est toi, garçon ! dit Labbé, ça va bien mal, que tu fais le postillon !

Cartier me donnait la main.

— Dans quel diable d'équipage nous arrives-tu là ? demanda-t-il.

Je leur racontai l'aventure du père Levasseur, puis tout ce qui s'était passé à Paris.

Il était huit heures et demie ; je n'avais plus que deux heures et demie pour arriver à Soissons, et il me restait neuf grandes lieues à faire.

Je demandai des chevaux à Labbé qui les fit amener à l'instant même.

Les probabilités de réussite s'évanouissaient de plus en plus ; cependant, je n'en voulus pas démordre.

Je demandai des chevaux à Labbé, qui les fit amener à l'instant même.

En cinq minutes, ils étaient attelés.

— Ma foi, dit Cartier à Labbé, je m'en vais avec eux. Je suis curieux de savoir comment cela finira.

Et Cartier monta avec nous.

— Recommandez-moi au postillon, dis-je à M. Labbé.

Et il fit un signe de tête.

— Jean-Louis, dit-il au postillon.

— Plaît-il, bourgeois ?

— Tu connais le père Levasseur ?

— Pardieu ! si je le connais !

— Tu vois bien ce monsieur-là ?

Et il me montrait au postillon.

— Oui-da, je le vois tout de même.

— Eh bien, il vient de tuer le père Levasseur.

— Comment cela ? dit le postillon tout abasourdi.

— [illegible] coup de pistolet.

— [illegible] quel propos?

[illegible] qu'il n'allait pas ventre à terre. Ainsi, prends [illegible] Jean Louis

C'est vrai ça" dit le postillon pâlissant.

— Tu vois bien, puisque monsieur conduisait lui-même, et que voilà le fouet et les bottes du défunt.

Jean-Louis jeta un coup d'œil terrifié sur le fouet et les bottes, et, sans dire une parole, il partit au triple galop.

— Oh! mes pauvres chevaux, nous cria Labbé, ils vont en voir de dures!...

En moins d'une heure, nous fûmes à Villers-Cotterets. C'est là qu'une véritable ovation m'attendait.

En effet, à peine eus-je jeté mon nom à la première personne de connaissance que je rencontrai, que la nouvelle de mon arrivée en poste, dans un cabriolet surmonté d'un drapeau tricolore, parcourut la ville aussi rapidement que si elle eût été portée sur les fils d'un télégraphe électrique.

A cette nouvelle, les maisons rejetèrent les vivants avec autant d'ensemble qu'au bruit de la trompette du jugement dernier les tombeaux rejetteront les morts.

Tous ces vivants coururent à la poste, et arrivèrent en même temps que moi.

Il fallut une longue explication pour tout faire comprendre. Pourquoi ce costume? pourquoi ce fusil? pourquoi ces coups de soleil? pourquoi ce cabriolet? pourquoi ce drapeau tricolore? pourquoi Bard? pourquoi Cartier?

Chacun, dans ce cher pays, m'aimait assez pour avoir le droit de m'adresser sa question.

Je répondis à toutes

Les explications données, il n'y eut qu'un cri.

— Ne va pas à Soissons! Soissons est une ville de royalistes!

Je n'étais pas venu, comme on le comprend bien, jusqu'à Villers-Cotterets, pour ne point aller à Soissons.

— Non seulement j'irai à Soissons, répondis-je mais je ferai tout ce que je pourrai pour y arriver avant onze heures, dussé-je donner vingt francs de guides aux postillons.

— Tu leur en donnerais quarante que tu n'arriverais pas, me dit une voix de connaissance; mais tu arriveras à minuit, et tu entreras.

Cette voix était celle d'un de mes amis, habitant de Soissons, celui-là même qui, quinze ans auparavant, enfant comme moi, était venu, une heure avant moi, faire au général Lallemand prisonnier une proposition pareille à celle qu'une heure après je lui devais faire.

— Ah! c'est toi, Hutin? m'écriai je. Et comment ferai-je pour entrer?

— Tu entreras, parce que j'irai avec toi, et que je te ferai entrer... Je suis de Soissons, et je connais le portier.

— Bravo! et jusqu'à quelle heure avons-nous?

— Nous avons toute la nuit; cependant mieux vaudrait arriver avant une heure.

— Bon! nous avons le temps de souper, alors?

— Où soupes-tu?

Dix voix répondirent:

— Chez moi! chez moi! chez nous!

Et l'on se mit à me tirer par devant, par derrière, par les basques de ma veste, par le cordon de ma poire à poudre, par la banderole de mon fusil, par les bouts de ma cravate.

— Pardon, dit une autre voix, mais il y a engagement antérieur.

— Ah! Paillet!...

C'était mon ancien maître clerc.

Je me retournai vers tous mes amphitryons.

— C'est vrai, j'ai promis à Paillet, lors de son dernier voyage à Paris, de venir dîner chez lui.

— Et c'est d'autant mieux, dit Paillet que la salle à manger est grande, et que ceux qui voudront souper avec nous y trouveront place... Allons, qui l'aime me suive!

Une vingtaine de jeunes gens nous suivirent c'étaient mes anciens camarades Saunier, Fontaine, Arpin, Labarre, Rajade, que sais-je, moi?

On prit la rue de Soissons, et l'on s'arrêta chez Paillet.

En un instant grâce au père Cartier, qui demeurait près que en face, un souper excellent fut improvisé.

Cartier l'aîné, Paillet, Hutin et Bard se mirent à table Les autres firent cercle.

Alors, il fallut, tout en mangeant, raconter cette merveilleuse épopée des trois jours dont pas un détail n'était en[illegible] parvenu à Villers-Cotterets.

Ce furent des cris d'admiration

Puis on passa au récit de ma mission

Là l'enthousiasme se calma.

Quand j'eus annoncé que je comptais prendre à moi seul tout [illegible] avait [illegible] mes de population et huit cents hommes de garnison [illegible] mes amis se mirent à rire, et me dirent comme le [illegible]

— Ah! [illegible]

Il y avait quelque chose de plus grave que cette unanimité d'opinion des habitants de Villers-Cotterets: c'est que c'était aussi l'avis de Hutin, qui était de Soissons.

— Cependant, ajouta-t-il, comme je t'ai dit que je tenterais la chose avec toi, je la tenterai Seulement, il y a cent à parier contre un que, demain à cette heure-ci, nous serons fusillés.

Je me retournai du côté de Bard.

— Que vous ai-je dit en vous proposant de vous emmener seigneur Raphael?

— Vous m'avez dit: « Voulez-vous venir vous faire fusiller avec moi? »

— Qu'avez-vous répondu?

— J'ai répondu que je voulais bien.

— Et maintenant?

— Je veux bien toujours.

— Dame! vous voyez, vous entendez... Réfléchissez, mon cher.

— C'est tout réfléchi.

— Alors, vous venez?

— Certainement.

Je me retournai vers Hutin.

— Alors, tu viens?

— Parbleu!

— C'est tout ce qu'il faut.

Je levai mon verre.

— Mes amis, à demain soir, ici!... Père Cartier, un dîner pour vingt personnes, à la condition qu'on le mangera, que nous soyons vivants ou morts. Voici deux cents francs pour le dîner!

— Tu payeras demain.

— Et si je suis fusillé?...

— Eh bien, c'est moi qui payerai.

— Vive le père Cartier!

Et j'avalai le contenu de mon verre.

On répéta en chœur: « Vive le père Cartier! » et, comme nous avions soupé, comme il était onze heures, comme les chevaux étaient au cabriolet, nous nous levâmes pour partir.

— Ah! diable! un instant, fis-je en réfléchissant; nous pouvons avoir affaire demain à de plus rudes adversaires que le père Levasseur; chargeons sérieusement les pistolets. Qui de ces messieurs a des balles de calibre?

C'étaient des pistolets du calibre vingt-quatre.

C'eût été un grand hasard de trouver des balles de ce calibre-là

— Attends, dit Cartier, je vais t'arranger cela, moi. Tu as des balles dans ta poche?

— Oui, mais du calibre vingt.

— Donne-m'en quatre, ou plutôt huit; il est bon d'en avoir de rechange...

Je lui donnai huit balles.

Cinq minutes après, il me les rapporta allongées en lingots, et, par conséquent, entrant dans les pistolets.

Les pistolets furent éventés, chargés et amorcés avec le plus grand soin. On eût dit les préparatifs d'un duel.

Puis on but une dernière fois à la réussite de l'entreprise; puis on s'embrassa plutôt deux fois qu'une; puis nous montâmes en cabriolet, Hutin, Bard et moi; puis le postillon enfourcha ses chevaux; puis, enfin, au milieu des cris d'adieu et des vivats d'encouragement de mes bons et chers amis, nous prîmes au grand galop la route de Soissons.

Deux heures après notre sortie de Villers-Cotterets, la porte de Soissons s'ouvrait à la voix et au nom d'Hutin, et le portier nous introduisait dans la ville, sans se douter qu'il venait de laisser passer la Révolution.

CLV

ARRIVÉE A SOISSONS — APPRÊTS STRATÉGIQUES — RECONNAISSANCE AUTOUR DE LA POUDRIÈRE — HUTIN ET BARD PLANTENT LE DRAPEAU TRICOLORE SUR LA CATHÉDRALE — J'ESCALADE LE MUR DE LA POUDRIÈRE. — LE CAPITAINE MOLLARD — LE SERGENT RAGON — LE LIEUTENANT-COLONEL D'ORCOURT — POURPARLERS AVEC EUX. — ILS ME PROMETTENT LEUR NEUTRALITÉ

Après plus de vingt ans écoulés nous hésitons presque à [illegible] ce qui va suivre tant le récit nous en paraît incroyable à nous-même mais nous renvoyons ceux qui douteraient au *Moniteur* du 9 août, contenant le rapport

officiel qu'y fit insérer le général la Fayette, afin que les intéressés pussent réclamer ou démentir, s'il y avait lieu.

Personne ne réclama, personne ne démentit.

A minuit, nous frappions à grands coups à la porte de madame Hutin la mère, qui nous reçut avec des cris de joie, ne se doutant pas plus que le portier de ce que contenait le cabriolet à la Congrève qu'elle ordonnait de remiser dans sa cour.

C'était le lendemain jour de marché ; il s'agissait de confectionner un gigantesque drapeau tricolore, et de le substituer au drapeau blanc qui flottait sur la cathédrale.

Madame Hutin, sans trop savoir ce que nous faisions, ni les conséquences que la chose pouvait avoir, mit à notre disposition les rideaux rouges de sa salle à manger et les rideaux bleus de son salon.

Un drap pris dans l'armoire à linge compléta l'étendard national.

Quant au bâton, il ne fallait pas s'en inquiéter ; nous trouverions celui du drapeau blanc. Les bâtons n'ont pas d'opinion.

Chacun s'était mis à la besogne ; tout le monde cousait : madame Hutin, sa cuisinière, Hutin, Bard et moi.

A trois heures du matin, c'est-à-dire aux premières lueurs du jour, le dernier point était fait.

Voici de quelle manière la besogne était partagée :

Je commencerais par m'emparer de la poudrière, en même temps que Bard et Hutin, sous prétexte de voir le lever du soleil du haut de la tour, se feraient ouvrir les portes de la cathédrale, déchireraient le drapeau blanc et y substitueraient le drapeau tricolore.

Si le sacristain opposait de la résistance, il était convenu qu'on le jetterait du haut en bas du clocher.

Hutin avait armé Bard d'une carabine, et s'était armé lui-même d'un fusil à deux coups.

Aussitôt le drapeau placé, le sacristain enfermé dans la tour, la clef de la tour dans la poche d'Hutin, celui-ci devait m'envoyer Bard à la poudrière, située dans les ruines de l'église Saint-Jean.

Bard pouvait m'être d'autant plus utile que, dans la poudrière, logeaient trois militaires dont les longs services étaient récompensés par une position qui était presque une sinécure, et dont les blessures, recouvertes chez deux d'entre eux par le ruban de la Légion d'honneur reçu sous l'Empire, ne permettaient pas de douter de leur courage.

Ils se nommaient : l'un le lieutenant-colonel d'Orcourt ; l'autre, le capitaine Mollard ; le troisième, le sergent Ragon.

Il était donc probable que j'aurais besoin de renfort.

Pendant que Bard viendrait me rejoindre, Hutin, porteur de la proclamation du général la Fayette, se rendrait immédiatement chez le docteur Missa.

Le docteur Missa était le chef de l'opposition libérale, et avait dit cent fois qu'il n'attendait qu'une occasion de se mettre en avant.

L'occasion était belle, et nous espérions qu'il ne la manquerait pas.

Hutin croyait pouvoir également compter sur deux de ses amis, l'un nommé Moreau, l'autre nommé Quinette.

Quinette, fils du conventionnel, est le même qui fut depuis, député sous Louis-Philippe, et ambassadeur à Bruxelles sous la République.

On verra comment chacun d'eux répondit à l'appel fait au nom de la Révolution.

En sortant de la poudrière, je devais me rendre chez le commandant de place, M. de Liniers, et, l'ordre du général Gérard à la main, obtenir de lui, de gré ou de force, l'autorisation d'enlever la poudre.

J'étais prévenu que M. de Liniers était plus qu'un royaliste : M. de Liniers était un ultra !

A la première nouvelle de l'insurrection de Paris, il avait déclaré que, de quelque façon que les choses tournassent dans la capitale, il s'ensevelirait sous les ruines de Soissons, et que sur la plus haute pierre de ces ruines flotterait le drapeau blanc.

Il était donc à peu près certain que c'était de ce côté-là que viendrait la résistance sérieuse.

Je ne m'en préoccupai pas autrement : chaque événement de la journée devait se dérouler à son tour.

A trois heures dix minutes du matin, nous sortîmes donc de la maison de madame Hutin, qui fut admirable de courage, et qui, au lieu de retenir son fils, le poussa en avant.

Au bout de la rue, nous nous séparâmes, Hutin et Bard pour se rendre à la cathédrale, moi pour me rendre à la poudrière.

Comme il pouvait être dangereux d'entrer dans l'enceinte des ruines de Saint-Jean par la grande porte, facile à défendre, il fut convenu que je sauterais par-dessus le mur.

Bard, de son côté, devait, au contraire, se présenter à la grande porte, que j'irais lui ouvrir lorsque je l'entendrais frapper trois coups également espacés.

En moins de cinq minutes, j'étais au pied de la muraille, aisée à franchir vu son peu d'élévation, et les interstices des pierres qui la formaient, pour l'escalader, des échelons naturels.

Cependant, j'attendis. Je ne voulais commencer mon expédition que quand je verrais au haut de la cathédrale le drapeau tricolore substitué au drapeau blanc.

Seulement, pour me rendre compte des localités, je m'élevai doucement à la force des poignets, de manière à ce que mes yeux arrivassent au niveau du faîte de la muraille.

Deux hommes, la bêche à la main, fouillaient tranquillement chacun un carré d'un petit jardin.

A leur pantalon d'uniforme et à leurs moustaches, je les reconnus pour deux des militaires qui habitaient les appartements situés en face de la poudrière.

La poudrière était dans l'un ou dans l'autre des pavillons d'entrée, peut-être dans tous les deux.

La porte de chêne, solide comme une poterne, renforcée de traverses et ornée de clous, était placée entre les deux pavillons.

Elle était fermée.

Le champ de bataille ainsi exploré d'un regard, je me laissai retomber au pied de la muraille, et je tournai les yeux du côté de la cathédrale.

Au bout d'un instant, je vis apparaître au-dessus de la galerie la tête de trois hommes, puis le drapeau blanc s'agiter d'une manière insolite et qu'on ne pouvait pas attribuer au vent, dont l'absence était patente ; enfin, le drapeau blanc s'abaissa, disparut, et bientôt se releva changé en drapeau tricolore.

Hutin et Bard avaient fini leur besogne ; c'était à mon tour de commencer la mienne.

Ce ne fut pas long. Je visitai mon fusil pour voir si les amorces tenaient ; je le mis en bandoulière, et, en m'aidant des pieds et des mains, je parvins rapidement à la crête du mur.

Les deux militaires avaient changé d'attitude : ils étaient appuyés sur leur bêche, et regardaient avec un étonnement marqué le sommet de la tour, où flottait triomphalement le drapeau tricolore.

Je sautai dans l'enceinte de la poudrière.

Au bruit que je fis en touchant la terre, les deux militaires se retournèrent à la fois.

La seconde apparition leur semblait évidemment plus extraordinaire encore que la première.

J'avais eu le temps de passer mon fusil dans ma main gauche, et d'armer mes deux coups.

Je m'avançai vers eux ; ils me regardaient venir, immobiles d'étonnement.

Je m'arrêtai à dix pas d'eux.

— Messieurs, leur dis-je, je vous demande pardon de la façon dont je m'introduis chez vous ; mais, comme vous ne me connaissez pas, vous auriez pu me refuser la porte, ce qui aurait occasionné toutes sortes de retards, et je suis pressé.

— Mais, monsieur, demanda le capitaine Mollard, qui êtes-vous ?

— Je suis M. Alexandre Dumas, fils du général Alexandre Dumas, que vous avez dû connaître de nom, si vous avez servi sous la République ; et je viens, au nom du général Gérard, demander aux autorités militaires de la ville de Soissons toute la poudre qui peut se trouver dans la ville. Voici mon ordre : qu'un de vous deux, messieurs, vienne en prendre connaissance.

Et, mon fusil dans la main gauche, je tendis la main droite du côté de ces messieurs.

Le capitaine s'approcha de moi, prit l'ordre et le lut.

Pendant qu'il lisait, le sergent Ragon fit quelques pas vers la maison.

— Pardon, monsieur, lui dis-je, comme j'ignore dans quel but vous voulez rentrer chez vous, je vous prie de demeurer où vous êtes.

Le sergent s'arrêta.

Le capitaine Mollard me rendit l'ordre.

— C'est bien, monsieur, dit-il. Maintenant, que désirez-vous ?

— Ce que je désire, monsieur, c'est bien simple... Voyez ce drapeau tricolore...

Il fit un signe de tête qui signifiait qu'il l'avait parfaitement vu.

— Sa substitution au drapeau blanc, continuai-je, vous prouve que j'ai des intelligences dans la ville. La ville va se soulever.

— Après, monsieur ?

— Après, monsieur, on m'a dit que je trouverais dans les trois gardiens de la poudrière de braves patriotes qui, au lieu de s'opposer aux ordres du général Gérard, me seconderaient dans mon entreprise. Je me présente donc à vous avec confiance, vous demandant votre coopération dans l'affaire.

— Vous [illegible] chez, monsieur, me dit le capitaine, que notre [illegible] est impossible.

— [illegible] alors votre neutralité.

— [illegible] que c'est? demanda un troisième interlocuteur [illegible] paraissant sur le seuil de la porte avec un foulard [illegible] autour de la tête, en chemise et vêtu d'un simple [illegible] de toile.

— Colonel, dit le sergent en faisant un pas vers l'officier supérieur, c'est un envoyé du général Gérard. Il paraît que la révolution de Paris est faite, et que le général Gérard est ministre de la guerre.

J'arrêtai l'orateur, qui continuait de s'avancer vers la maison :

— Monsieur, lui dis-je, au lieu d'aller au colonel, priez s'il vous plaît, le colonel de venir à nous. Je serai heureux de lui présenter mes compliments, et de lui montrer l'ordre du général Gérard.

— Est-il de la main du général, monsieur? dit le colonel.

— Il est au moins signé de lui, monsieur.

— Je vous préviens que j'ai justement fait partie de l'état-major du général, et que je connais sa signature.

— Je suis heureux de cette circonstance, colonel; elle facilitera, je l'espère, ma négociation près de vous.

Le colonel s'avança; je lui remis le papier, et profitai du moment qui m'était donné, tandis que les autres militaires se groupaient à lui, pour passer entre eux et la porte de la maison.

Dès lors, j'étais seul, c'est vrai, mais j'avais affaire à trois hommes désarmés.

— Eh bien, colonel? demandai-je au bout d'un instant.

— Je n'ai rien à dire, monsieur, sinon que l'ordre est bien signé par le général Gérard.

— Il me semble, au contraire, colonel, observai-je en riant, que c'est une raison pour que vous me disiez quelque chose.

Il échangea quelques mots avec le capitaine et le sergent.

— Que demandiez-vous à ces messieurs, quand je suis arrivé?

— Votre neutralité, colonel. Je n'ai pas la prétention de vous intimider ni de forcer votre conscience; si votre opinion vous entraîne vers le mouvement qui s'opère, tendez-moi franchement la main, et donnez-moi votre parole de ne pas vous opposer à ma mission; si, au contraire, vous voulez vous y opposer, vidons cela tout de suite, et faites tout ce que vous pourrez pour vous débarrasser de moi, car je vais faire tout ce que je pourrai pour me débarrasser de vous.

— Monsieur, dit le colonel après avoir de nouveau pris langue avec ses deux compagnons, nous sommes de vieux soldats qui ont assez vu le feu pour ne pas le craindre; dans une autre circonstance, nous accepterions donc la partie que vous nous offrez; malheureusement, ou plutôt heureusement, ce qu'on vous a dit de notre patriotisme est vrai, et, si vous aviez la main sur notre cœur, vous pourriez le voir à l'effet que nous produit l'apparition de ce drapeau tricolore que nous regrettons depuis quinze ans... Quel est l'engagement que nous devons prendre avec vous, monsieur?

— Celui de rentrer chez vous et de n'en pas sortir que vous n'appreniez que je suis tué ou que je viens moi-même vous relever de votre parole.

— Pour moi et mes camarades, monsieur, foi de soldat!

J'allai à lui et je lui tendis la main.

Trois mains s'avancèrent au lieu d'une; trois mains serrèrent la mienne avec cordialité.

— Voyons, maintenant, ce n'est point cela, dit le colonel; quand on entreprend une besogne comme celle que vous avez entreprise, il faut réussir.

— Voulez-vous m'aider de vos conseils?

Il sourit.

— Où allez-vous de ce pas?

— Chez le commandant de place, M. de Liniers.

— Le connaissez-vous?

— Pas le moins du monde.

— [illegible]

— [illegible]

— [illegible]ez-vous!

— Mais, enfin, si j'ai l'ordre?...

— [illegible]

— [illegible] compter sur vous?

— [illegible]s, naturellement... La neutralité cesse, et nous [illegible]

En ce moment, on frappa à la porte trois coups également espacés.

— Qu'est-ce que cela? demanda le colonel.

— Un de mes amis, colonel, qui venait m'apporter du [illegible] si [illegible].

Puis, tout haut, je criai :

— Attendez un instant, Bard, je vais vous ouvrir... Je suis avec des amis.

Puis, me retournant vers les militaires :

— Maintenant, messieurs, leur dis-je, voulez-vous rentrer chez vous?

— C'est juste, dirent-ils.

— J'ai toujours votre parole?

— La parole donnée une fois ne se retire plus.

Ils rentrèrent chez eux, et j'allai ouvrir à Bard.

CLVI

COMMENT LES CHOSES S'ÉTAIENT PASSÉES AVEC LE SACRISTAIN. — LA PIÈCE DE QUATRE. — BARD CANONNIER. — LE COMMANDANT DE PLACE. — LE LIEUTENANT TUYA. — M. DE LENFERNA. — M. BONVILLIERS. — MADAME DE LINIERS. — LA RÉVOLTE DES NÈGRES. — A QUELLES CONDITIONS LE COMMANDANT DE PLACE SIGNE L'ORDRE. — M. MOREAU. — M. QUINETTE. — LE MAIRE DE SOISSONS. — BARD ET LES PRUNES VERTES.

Bard était parfaitement calme : on eût dit, en le voyant sa carabine sur l'épaule, un chasseur qui vient de se faire la main en tirant à la cible.

— Eh bien, me demanda-t-il, comment vont les choses ici?

— A merveille, mon cher! tout est arrangé.

— Bon! alors, vous avez la poudre?

— Oh! pas encore... Peste! comme vous y allez! Et votre drapeau?

Il me montra du doigt le clocher.

— Vous voyez, dit-il; n'est-ce pas qu'il fait bien dans le paysage?

— Oui; mais comment cela s'est-il passé?

— Oh! en douceur. Le sacristain a d'abord fait quelques difficultés; mais il a fini par se rendre aux raisons que lui a données M. Hutin.

— Et quelles raisons lui a-t-il données?

— Je ne sais pas trop : je regardais la campagne... Savez-vous qu'elle est magnifique, votre vallée de l'Aisne, surtout du côté de Vauxbuin?

— De sorte que vous n'avez rien entendu de ce qu'Hutin disait à votre homme d'église.

— Je crois qu'il lui a dit qu'il allait l'assommer s'il ne se tenait pas tranquille.

— Et où est-il dans ce moment-ci?

— Qui? M. Hutin?

— Oui.

— Il doit être chez le docteur, comme il a promis.

— Alors, à merveille! vous allez rester ici, vous.

— Bon! qu'y ferai-je?

— Attendez.

Bard me suivit des yeux dans le mouvement que j'exécutai.

— Ah! le joli petit canon! s'écria-t-il.

En effet, je me dirigeais vers une jolie petite pièce de quatre, et même, à ce que je crois, d'un modèle au-dessous, laquelle était remisée à l'abri d'une espèce de hangar.

— N'est-ce pas que c'est un charmant joujou?

— Charmant!

— Alors, aidez-moi, cher ami.

— A quoi?

— A mettre cette pièce en place. En cas de siége, il faut que je vous laisse de l'artillerie.

Nous nous attelâmes à la pièce et je la mis en batterie à trente pas à peu près de la porte.

Puis je glissai la moitié du contenu de ma poire à poudre dans le canon; je le bourrai avec mon mouchoir de poche; sur cette première bourre, je glissai une vingtaine de balles; puis, sur les balles, j'appuyai le mouchoir de Bard, et la pièce se trouva chargée.

Une fois chargée, je la pointai et l'amorçai.

— Là! dis-je en respirant; maintenant, voici ce que vous avez à faire.

— J'écoute les instructions.

— Combien de cigarettes pouvez-vous fumer de suite?

— Oh! tant que j'ai du tabac ou de l'argent pour en acheter!

— Eh bien, mon cher, fumez sans désemparer, afin d'avoir toujours une cigarette allumée ; si l'on veut entrer malgré vous et forcer la porte, invitez trois fois les gens qui voudront entrer à se retirer ; si, à la troisième invitation, ils persistent, placez-vous de côté afin que le recul de la pièce ne vous casse pas les jambes, puis approchez délicatement votre cigarette de la lumière, et vous verrez l'effet de la mécanique.

— Bon ! dit Bard.

Bard ne faisait jamais une objection. Je crois que, si, tandis qu'il était sur la galerie de la tour, je lui eusse dit : « Bard, sautez en bas ! » il eût sauté.

— Ah çà ! lui dis-je, à présent que vous avez une carabine et un canon, mes pistolets deviennent du luxe ; rendez-moi donc mes pistolets.

— Ah ! c'est vrai, dit Bard, les voici.

Il les tira de sa poche, et me les rendit.

Je les examinai de nouveau : ils étaient en bon état.

Je les glissai dans les deux basques de ma veste.

Puis je me dirigeai vers la maison du commandant de place.

Une sentinelle était dans la rue.

Je m'informai près d'elle où était le cabinet de M. de Liniers.

Elle me l'indiqua. C'était au premier étage ou à l'entresol.

Je montai l'escalier, et laissai mon fusil à la porte du cabinet.

Le commandant de place était seul avec un officier que je ne connaissais pas.

Il venait de se lever sur l'annonce qui lui avait été faite que le drapeau tricolore flottait au haut de la cathédrale.

Probablement ignorait-il encore mon arrivée ; car, au moment même où j'entrais, il demandait à l'officier des détails sur cet étrange événement.

— Pardon, monsieur le vicomte, lui dis-je ; mais, si ce sont tout simplement des détails que vous désirez, je puis vous donner ces détails, et j'ajouterai même que personne ne peut vous les donner mieux que moi.

— Soit ; mais, d'abord, qui êtes-vous, monsieur ? me demanda le commandant de place en me regardant avec étonnement.

J'ai dit ma tenue : ma cravate en corde à puits, ma chemise de quatre jours, ma veste veuve de la moitié de ses boutons.

Il n'y avait donc rien d'étonnant à la question de M. le commandant de place.

Je déclinai mes nom, prénoms et qualités. J'exposai en deux mots la situation de Paris ainsi que l'objet de ma mission, et je présentai au commandant de place l'ordre du général Gérard.

Le commandant de place ou le lieutenant du roi, comme on disait alors indifféremment, lut l'ordre avec attention, et, me le remettant :

— Monsieur, dit-il, vous comprenez que je ne reconnais aucunement la suzeraineté du gouvernement provisoire. D'ailleurs, la signature du général Gérard ne présente aucun caractère d'authenticité : elle n'est point légalisée ; elle n'a pas même de cachet.

— Monsieur, répondis-je, il y a une chose qui remplacera, j'en suis sûr, d'une façon triomphante la légalisation et le cachet ; je vous donne ma parole d'honneur que la signature est bien celle du général Gérard.

Un sourire qui ne manquait pas d'une certaine ironie passa sur les lèvres de M. le commandant de place.

— Je vous crois, monsieur, dit-il ; mais je vais vous annoncer une nouvelle qui rendra toute discussion inutile : il ne doit pas y avoir en ce moment au magasin à poudre plus de deux cents cartouches.

Le sourire de M. de Liniers m'avait légèrement vexé.

— Monsieur, lui répondis-je avec la même politesse, comme vous ne savez pas au juste le nombre de cartouches qu'il y a au magasin à poudre, je vais m'en informer près des trois militaires qui sont mes prisonniers sur parole.

— Comment ! vos prisonniers sur parole ?

— Oui, monsieur le vicomte : M. le lieutenant-colonel d'Orcourt, M. le capitaine Mollard et M. le sergent Ragon sont mes prisonniers sur parole. Je vais donc, comme j'avais l'honneur de vous le dire, m'informer auprès d'eux de la quantité de poudre qu'il y a dans le magasin, et je reviens vous en instruire.

Je le saluai et je sortis.

En sortant, je jetai les yeux sur le shako du factionnaire : il portait le chiffre du [illegible].

J'avais du bonheur. Comme [illegible] la garnison de Soissons était composée du dépôt du [illegible] et [illegible], qui [illegible] avait [illegible] du [illegible] moment même [illegible] s'emparait du Louvre.

Dans la rue, je rencontrai un officier.

— Vous êtes M. Dumas ? me dit-il.

— Oui, monsieur.

— C'est vous qui venez de mettre le drapeau tricolore sur la cathédrale ?

— Oui, monsieur.

— Marchez et ne craignez rien de notre part : les soldats se sont distribué hier des cocardes tricolores.

— Puis-je compter sur eux ?

— Vous pouvez compter qu'ils resteront dans la caserne.

— Votre nom ?

— Le lieutenant Tuya.

— Merci !

Je pris le nom du lieutenant Tuya sur mon portefeuille.

— Que faites-vous ? me demanda-t-il.

— Qui sait ? répondis-je ; si, en rentrant à l'hôtel de ville, je trouvais une seconde épaulette, vous ne m'en voudriez pas de vous l'envoyer ?

Il se mit à rire, me fit un signe de tête et s'éloigna rapidement.

En ce moment, plus rapidement encore, je vis passer près de moi l'officier que j'avais trouvé chez le commandant de place.

Il n'y avait pas de temps à perdre : sans doute, il allait porter des ordres.

J'allongeai le pas, de mon côté ; en un instant, je fus à la poudrière.

Je frappai à la porte en me nommant.

— C'est vous ? me dit Bard.

— Oui.

— Bon ! je vais vous ouvrir.

— Ce n'est pas la peine. Demandez à ces messieurs combien il y a de poudre d'artillerie dans le magasin.

— J'y vais.

J'attendis. A travers le trou de la serrure, je voyais Bard se hâtant vers la maison.

Il disparut, puis reparut quelques secondes après.

— Deux cents livres ! me cria-t-il.

— A merveille ! c'est toujours cela. Maintenant, jetez-moi la clef par-dessus la porte, ou glissez-la-moi par dessous, que je puisse rentrer sans vous déranger.

— La voici.

— Bon ! Ne quittez pas votre poste surtout !

— Soyez donc tranquille.

Et, sur cette assurance, je repris, du même pas dont j'étais venu, le chemin de la maison de M. le lieutenant du roi.

Je retrouvai la même sentinelle à la porte de la rue ; seulement, il y avait un second factionnaire à la porte du cabinet.

Je m'attendais à me voir barrer le passage ; je me trompais.

Comme la première fois, je déposai mon fusil à la porte, et j'entrai.

La société s'était augmentée de deux personnes : outre le commandant de place et l'officier inconnu, il y avait maintenant, dans le cabinet assez étroit où je venais de faire ma rentrée, M. le marquis de Lenferna, lieutenant de gendarmerie, et M. Bonvilliers, lieutenant-colonel du génie.

Ces messieurs étaient chacun dans l'uniforme de son grade et avaient, par conséquent, les uns le sabre, les autres l'épée au côté.

J'entrai et je refermai la porte derrière moi.

A peine me trouvai-je en face des quatre officiers, que j'eus quelque regret d'avoir laissé mon fusil dehors, car je compris qu'il allait se passer là, entre eux et moi, quelque chose de grave.

J'allongeai les mains le long des basques de ma veste de chasse pour tâter si mes pistolets étaient bien dans mes poches.

Ils y étaient bien.

— Monsieur, me dit le commandant de place d'un ton assez goguenard, en votre absence, j'ai fait appeler M. le marquis de Lenferna et M. Bonvilliers, qui sont avec moi les autorités militaires de la ville, afin que vous puissiez exposer devant eux, comme vous l'avez fait devant moi tout à l'heure, l'objet de votre mission.

Je vis qu'il fallait prendre la conversation sur le ton où la mettait M. de Liniers.

— Mon Dieu, monsieur, lui répondis-je, l'objet de ma mission est bien simple : il s'agit tout bonnement pour moi de prendre la poudre que je trouverai dans le magasin et de transporter cette poudre à Paris, où l'on en manque. J'ai, à propos, l'honneur de vous dire que vous êtes mal renseigné, monsieur le lieutenant de roi : ce n'est pas deux cents cartouches qu'il y a en magasin, c'est deux cents livres de poudre.

— Deux cents livres de poudre ou deux cents cartouches, [illegible] la question n'est pas là, monsieur ; la question [illegible] vous voulez prendre la poudre de la ville [illegible] hommes de garde [illegible]

[illegible]

d'une ville [illegible] ayant huit cents hommes de garnison, et [illegible] l'air.

Je [illegible] l'ordre du général Gérard au lieutenant de roi, [illegible] sans doute parce qu'il le connaissait déjà, le prit [illegible] doigts, le regarda négligemment et le passa [illegible] lequel, après l'avoir lu, le rendit à M. de [illegible] avec un léger signe de tête.

[illegible] probablement, pour mettre cet ordre à exécution, [illegible] que nous nous refusions à y obtempérer, vous avez une armée?

— Non, monsieur ; mais j'ai une volonté fort arrêtée de prendre cette poudre, attendu que je me suis engagé devant le général la Fayette à la prendre ou à me faire tuer. C'est pour cela que je vous ai demandé l'autorisation de me faire ouvrir la porte de la poudrière, et que je vous renouvelle cette demande.

[illegible] Et, seul comme vous êtes, monsieur Dumas... Je crois que vous m'avez dit que vous vous appelez M. Dumas?

— Oui, monsieur, je m'appelle M. Dumas.

— Et seul comme vous êtes, monsieur Dumas, vous avez la prétention de me forcer à signer cette autorisation?... Vous remarquerez, n'est-ce pas? que nous sommes quatre.

Ce que j'avais remarqué, depuis un instant, à l'accent de plus en plus railleur de M. le commandant de place, et à la forme de sa phrase, c'est que la situation s'échauffait ; je m'étais, en conséquence, reculé peu à peu, afin de rester maître de la porte, et, tout en reculant, j'avais introduit mes mains dans les poches de ma veste, et j'avais, sans bruit, armé la double batterie de mes pistolets.

Tout d'un coup, je les tirai de mes poches, et, dirigeant les canons sur le groupe que j'avais devant moi :

— Vous êtes quatre, messieurs, c'est vrai... mais, nous, nous sommes cinq [illegible].

Et, faisant deux pas en avant :

— Messieurs, leur dis-je, je vous donne ma parole d'honneur que, si, dans cinq secondes, l'ordre n'est pas signé, je vous brûle la cervelle à tous les quatre ; et je commence par vous, monsieur le lieutenant de roi... A tout seigneur, tout honneur !

J'étais devenu très pâle ; mais probablement que, malgré sa pâleur, mon visage exprimait une immuable résolution.

Le double canon du pistolet que je tenais de la main droite n'était qu'à un pied et demi de la figure de M. de Liniers.

— Prenez garde, monsieur, lui dis-je, je vais compter les secondes.

Et, après une pause :

— Une, deux, trois.

En ce moment, une porte latérale s'ouvrit, et une femme au paroxysme de la terreur se précipita dans l'appartement.

— O mon ami, cède ! cède ! s'écria-t-elle ; c'est une seconde révolte des nègres !

Et, en disant cela, elle me regardait d'un œil effaré.

— Monsieur, fit le commandant de place, par respect pour ma femme...

— Monsieur, lui répondis-je, j'ai le plus grand respect pour madame ; mais, moi aussi, j'ai une mère et une sœur... J'espère donc que vous allez avoir la bonté de renvoyer madame, et que nous viderons la chose entre hommes.

— Mon ami, continuait de crier madame de Liniers cède ! cède, je t'en supplie ! fais ce qu'on te demande, au nom du ciel !... Souviens-toi de mon père et de ma mère, massacrés à Saint-Domingue !

Je compris seulement alors ce que madame de Liniers avait entendu par ces mots : « C'est une seconde révolte des nègres ! »

A mes cheveux crépus, à mon teint bruni par trois jours de soleil, à mon accent légèrement créole — si toutefois, au milieu de l'enrouement dont j'étais atteint, il me restait un accent quelconque — elle m'avait pris pour un nègre, et s'était laissée aller à une indicible terreur.

Cette terreur me fut du reste [illegible] à comprendre, lorsque je sus, depuis, que madame de Liniers était une demoiselle de Saint-Janvier.

[illegible] de Saint-Janvier, son père et sa mère, [illegible] impitoyablement égorgés sous ses yeux dans [illegible] du Cap.

[illegible] situation, comme on le comprend bien, était trop tendue [illegible].

[illegible] le lieutenant de roi désespéré, [illegible] pas céder devant un homme seul !

[illegible] une attestation [illegible] que vous [illegible].

[illegible] madame de Liniers.

[illegible] en embrassant [illegible].

Mon ami, mon ami, donne l'ordre ! répétait-elle, donne [illegible].

— [illegible] aille chercher deux ou trois amis, afin que nous soyons de chaque côté en nombre égal?

— Eh bien, oui, je préfère cela, monsieur.

— Prenez garde, monsieur le vicomte, je vais sortir m'en rapportant à votre parole d'honneur ; je vais sortir lorsque je vous tiens, lorsque je puis vous brûler la cervelle à tous les quatre. Je vous réponds que ce serait bientôt fait... Vous retrouverai-je où vous êtes et comme vous êtes?

— Oh ! oui, monsieur ! s'écria madame de Liniers.

Je m'inclinai avec politesse ; mais, sans céder d'une ligne :

— C'est la parole d'honneur de votre mari que je demande, madame.

— Eh bien, monsieur, dit le lieutenant de roi, je vous la donne.

— Je présume, repris-je, que cette parole engage ces messieurs en même temps que vous?

Les officiers firent un signe de tête.

Je désarmai mes pistolets, et les remis dans mes poches.

Puis, m'adressant à madame de Liniers :

— Rassurez-vous, madame, lui dis-je, tout est fini. Dans cinq minutes, messieurs, je suis ici.

Et je sortis, prenant en passant mon fusil, que je retrouvai dans l'angle de la porte.

Je m'étais fort avancé ; je ne savais où aller chercher Hutin, et Bard gardait un poste important.

Le hasard me servit ; en mettant le pied dans la rue, je vis Hutin et l'un de ses amis qui, fidèles au rendez-vous, attendaient à dix pas de la maison ; cet ami était un jeune homme de Soissons, chaud patriote, nommé Moreau.

Chacun d'eux avait un fusil à deux coups.

Je leur fis signe de venir et d'entrer dans la cour.

Ils vinrent et entrèrent, sans trop savoir de quoi il était question.

Je remontai. La parole était rigousement tenue : aucun de ces messieurs n'avait quitté sa place.

J'allai à la fenêtre, et je l'ouvris.

— Messieurs, dis-je à Hutin et à Moreau, ayez la bonté de dire à M. le lieutenant de roi que vous êtes prêts à faire feu non seulement sur lui, mais encore sur les autres personnes que je désignerai, s'il ne signe pas à l'instant même l'autorisation de prendre la poudre.

Pour toute réponse, Hutin et Moreau armèrent leurs fusils.

Madame de Liniers suivait tous mes mouvements et ceux de son mari avec des yeux hagards.

— Cela suffit, monsieur, me dit le lieutenant de roi, je suis prêt à signer.

Et, prenant un papier sur son bureau, il écrivit ces lignes :

« J'autorise M. Alexandre Dumas à se faire livrer toutes les poudres appartenant à l'artillerie qui se trouvent dans la poudrière Saint-Jean.

Le lieutenant de roi commandant la place,

Vicomte DE LINIERS.

« Soissons, ce 31 juillet 1830. »

Je pris le papier que me tendait le comte ; je saluai madame de Liniers, en lui présentant mes excuses pour la terreur involontaire que je venais de lui causer, et je sortis [1].

Dans la rue, nous rencontrâmes le second ami dont Hutin m'avait parlé, M. Quinette. Il venait se [illegible] à nous.

C'était un peu tard, comme on voit ; il est vrai qu'il devait nous quitter bientôt.

Son avis fut qu'il fallait procéder légalement, et que, pour procéder légalement, j'avais besoin d'être assisté du maire.

Je n'avais rien à dire contre la proposition ; je tenais mon ordre. J'allai chercher le maire.

J'ai oublié le nom de cet honorable magistrat ; tout ce dont je me souviens, c'est qu'il ne fit aucune difficulté de me suivre.

Cinq minutes après, accompagné du maire, d'Hutin, de Moreau et de Quinette, j'ouvrais avec [illegible] la porte du [illegible] Saint-Jean, [illegible] sans avoir prévenu Bard que c'était moi qui ouvrais la porte.

— Entrez, entrez ! m'avait-il répondu.

J'entrai et je vis la pièce en batterie, mais, à mon grand [illegible], Bard avait complètement [illegible].

[illegible] à vingt pas de [illegible].

Il [illegible] des prunes vertes !

---

(1) [illegible]

CLVII

M. LE MAIRE DE SOISSONS. — LA POUDRE DE LA RÉGIE. — M. JOUSSELIN. — LA HACHE DE L'ENTREPOSEUR. — M. QUINETTE. — J'ENFONCE LA PORTE DE LA POUDRIÈRE. — SORTIE TRIOMPHALE DE SOISSONS. — M. MENNESSON TENTE DE ME FAIRE ARRÊTER. — LES GARDES DU DUC D'ORLÉANS. — M. BOYER. — RETOUR A PARIS. — CES DIABLES DE RÉPUBLICAINS.

Cette fois, grâce au bon conseil de M. Quinette, il était impossible d'agir plus légalement que nous n'agissions, puisque nous procédions, comme Bilboquet, *avec autorisation de M. le maire.*

Aussi le lieutenant-colonel d'Orcourt s'empressa-t-il de nous ouvrir la porte du magasin à poudre d'artillerie.

Ce magasin était le pavillon à droite de la porte en entrant.

Nous n'y trouvâmes, en effet, que deux cents livres de poudre, à peu près.

Je m'apprêtais à les emporter lorsque le maire les réclama pour la défense de la ville.

La réclamation était assez juste ; cependant, comme j'étais décidé à rapporter à Paris une quantité quelconque de poudre, peut-être allais-je recommencer avec M. le maire la scène que j'avais eue avec le commandant de place, lorsque le lieutenant-colonel d'Orcourt s'approcha de moi, et me dit tout bas :

— Il n'y a que deux cents livres de poudre dans le magasin de l'artillerie, c'est vrai ; mais, là, dans le pavillon en face, il y a trois mille livres de poudre à la ville.

J'ouvris de grands yeux.

— Répétez donc, lui dis-je.

— Trois mille livres de poudre, là...

Et il me montra du doigt le pavillon.

— Alors, ouvrons ce pavillon, et prenons la poudre.

— Oui ; mais je n'ai pas la clef.

— Et où est la clef ?

— Chez l'entreposeur, M. Jousselin.

— Et où demeure M. Jousselin ?

— Un de ces messieurs vous conduira chez lui.

— Très bien.

Je me tournai vers le maire.

— Monsieur le maire, je ne dis ni oui ni non quant à votre demande ; si j'ai d'autre poudre, je vous laisserai vos deux cents livres ; si je n'en ai pas, je vous les prendrai... Maintenant, ne perdons pas de temps, et distribuons-nous les rôles. Mon cher monsieur Moreau, chargez-vous de nous trouver chez des voituriers de la ville une voiture et des chevaux de transport ; on payera voiture et chevaux ce qu'il faudra ; seulement que, dans une heure, ils soient ici. Aussitôt la poudre chargée, nous partons... Est-ce dit ?

— Oui.

— Allez.

M. Moreau partit ; il était impossible de mettre plus d'entrain qu'il n'en mettait.

— Bard, mon ami, vous voyez que la situation se complique : reprenez votre position près de la pièce de quatre ; rallumez votre cigarette, et plus de prunes vertes, n'est-ce pas ?

— Soyez tranquille : à peine en ai-je mangé deux ou trois, et j'ai les dents horriblement agacées ! Aussi, pour toutes les poudres de M. Jousselin, je ne mordrais pas dans une quatrième !

— Vous, Hutin, allez chez M. Missa afin de savoir ce qu'il a fait de son côté, et s'il n'a rien fait, reprenez-lui la proclamation du général la Fayette ; elle peut nous être utile près des autorités civiles, qui déclineront peut-être la validité des ordres du général Gérard.

— J'y cours !

— Vous, monsieur Quinette, ayez la bonté de me conduire chez M. Jousselin.

— C'est loin.

— Bah ! qu'importe !... Avec un peu d'ensemble, ça marchera !... Dans une demi-heure ou trois quarts d'heure au plus tard, tout le monde ici !

Bard reprit son poste, Hutin partit de son côté ; M. Quinette et moi, nous partîmes du nôtre.

Nous arrivâmes à la porte de M. Jousselin.

— C'est ici, me dit M. Quinette tout bas ; vous comprenez ma susceptibilité, n'est-ce pas ? étant du pays et de la ville et que j'y reste après vous, je désire que vous entriez seul chez M. Jousselin.

— Oh ! qu'à cela ne tienne !

J'entrai chez M. Jousselin.

J'avoue que je n'étais pas, pour le moment, pourvu ni d'une physionomie ni d'un habit propres à inspirer la confiance. J'avais perdu mon chapeau de paille, je ne sais où dire ; j'avais le visage brûlé de soleil et couvert de sueur ; j'avais la voix tantôt éclatant en notes tremblantes, et tantôt filant des sons d'une ténuité presque insaisissable ; ma veste surchargée de mes pistolets à deux coups menaçait de perdre le peu de boutons dont elle était ornée encore ; la poussière de la route n'avait pu faire disparaître le sang qui tachait ma guêtre et mon soulier.

Il n'était donc pas étonnant qu'en m'apercevant ainsi accoutré, et mon fusil à deux coups sur l'épaule, M. Jousselin reculât, lui et le fauteuil sur lequel il était assis.

— Que me voulez-vous, monsieur ? me demanda-t-il.

Je lui exposai le plus succinctement possible l'objet de ma visite ; je n'avais pas de temps à perdre, et, eussé-je voulu faire des phrases, qu'il y eût eu impossibilité : je ne pouvais plus parler.

M. Jousselin me fit plusieurs objections que je levai les unes après les autres ; mais, l'une levée, l'autre arrivait ; je vis que nous n'en finirions pas.

— Monsieur, lui dis-je, terminons. Voulez-vous ou ne voulez-vous pas me donner ce que vous avez de poudre dans votre magasin, pour mille francs que j'ai sur moi et que voici ?

— Monsieur, impossible ! il y en a pour douze mille francs.

— Voulez-vous ou ne voulez-vous pas recevoir mes mille francs à compte, et accepter, pour le reste, un bon payable par le gouvernement provisoire ?

— Monsieur, il nous est défendu de vendre à crédit.

— Voulez-vous ou ne voulez-vous pas me donner pour rien la poudre de la régie, c'est-à-dire la poudre du gouvernement, c'est-à-dire ma poudre, et non la vôtre, puisque j'ai un ordre du gouvernement pour la prendre, et que vous n'avez pas d'ordre pour la garder ?

— Monsieur, je vous ferai observer...

— Oui ou non ?

— Monsieur, vous êtes libre de la prendre ; mais je vous préviens que vous en répondrez au gouvernement.

— Eh ! monsieur, il fallait commencer par me dire cela, et la discussion serait finie depuis longtemps !

Je m'approchai de la cheminée, et m'emparai d'une hache à fendre le bois qui, depuis longtemps, me tirait l'œil.

— Mais, monsieur, s'écria l'entreposeur stupéfait, que faites-vous ?

— Monsieur, je vous emprunte cette hache pour enfoncer la porte de la poudrière... Vous la retrouverez à Saint-Jean, monsieur Jousselin.

Et je sortis.

— Mais, monsieur, cria l'entreposeur en me suivant, c'est un vol que vous commettez là !

— Et même un vol avec effraction, monsieur Jousselin.

— Je vous préviens que je vais en écrire au ministre des finances.

— Écrivez-en au diable, si vous voulez, monsieur Jousselin !

Tout en dialoguant, nous étions arrivés à la porte de la rue.

M. Jousselin continuait de crier ; la populace s'amassait. Je revins sur mes pas.

— Ah ! taisons-nous un peu, monsieur l'entreposeur, lui dis-je en empoignant solidement le manche de la hache.

— Au meurtre ! à l'assassin ! hurla-t-il de plus belle.

Et, me fermant la porte au nez, il la verrouilla en dedans.

Je ne voulais pas m'amuser à enfoncer la porte de M. l'entreposeur.

— Allons, allons, dis-je à Quinette, l'ennemi quitte la place ; en route !

Et je me mis en route, la hache à la main, du côté de l'église Saint-Jean.

Je n'avais pas fait cent pas, que je reconnus la voix de M. Jousselin, dont les malédictions m'arrivaient à travers l'espace.

Il était à sa fenêtre, et essayait d'ameuter la population contre moi.

M. Quinette avait prudemment disparu.

Je ne l'ai revu qu'en 1851, à Bruxelles. Si, à Soissons, je trouvai qu'il était parti trop tôt, en revanche, à Bruxelles, il me sembla qu'il restait trop tard, quand, après le 2 décembre, il attendit qu'on lui envoyât sa démission d'ambassadeur de la République...

Je ne m'inquiétai ni des cris de l'entreposeur, ni de l'atti

tude [illegible] de la population ; je continuai mon chemin vers la [illegible].

[illegible] Bard était à son poste.

— [illegible] me demanda le lieutenant-colonel d'Orcourt, [illegible] l'autorisation de M. Jousselin ?

— Non, répondis-je ; mais j'ai la clef de la poudrière !

[illegible] montrai la hache.

En ce moment, Hutin arriva.

— Eh bien, lui dis-je, votre docteur Missa, qu'a-t-il fait ?

— Comprenez-vous ! me répondit Hutin, ce chef des patriotes, il n'a pas osé mettre le nez dehors !... C'est tout au plus s'il voulait me rendre la proclamation du général la Fayette !

— Vous la lui avez reprise, j'espère ?

— Tiens, parbleu ! la voici !

— Donnez... Bon ! Maintenant, à l'ouvrage !

— Et vous, qu'avez-vous fait ?

— J'ai cueilli cette hache à la cheminée de M. Jousselin... Nous allons enfoncer la porte de la poudrière, charger la poudre sur la voiture que Moreau amènera, et nous filerons... Comptez-vous sur Moreau ?

— Comme sur moi !... À propos, et Quinette ?

— Disparu ! évanoui ! volatilisé !... Mais, voyons, ne nous occupons plus de lui. À l'œuvre !...

Ce n'était pas chose facile, non de se mettre à l'œuvre, mais d'en venir à nos fins. La serrure qu'il fallait faire sauter se crochait dans la muraille même ; la muraille était bâtie en moellons de silex ; chaque coup mal dirigé qui, au lieu de porter sur la serrure ou sur le bois, portait sur la muraille, faisait voler des millions d'étincelles.

C'était un brave que le lieutenant-colonel d'Orcourt ; mais, au deuxième ou troisième coup de hache, quand il eut vu jaillir les étincelles, il secoua la tête, et, se tournant vers ses compagnons :

— Ne restons pas ici, c'est inutile... Il faut être fou pour faire le métier que font ces messieurs.

Et il s'éloigna avec eux autant que les murs de l'enclos le lui permirent.

Au bout de cinq minutes, je fus obligé de passer la hache à Hutin, qui se mit à travailler la porte à son tour.

Et, comme, à mon avis, la chose n'allait pas encore assez vite, je soulevai jusqu'à la hauteur de ma tête la plus grosse pierre que je pus trouver ; puis, prenant la posture d'Ajax, je criai gare à Hutin, je lançai la pierre, et, sous ce dernier effort, la porte, déjà ébranlée, vola en morceaux.

Nous étions, enfin, devant les trois mille livres de poudre !

J'avais tellement peur qu'elles ne m'échappassent, que je m'assis sur un tonneau comme Jean-Bart, et que je priai Hutin d'aller presser Moreau et ses voituriers.

Hutin partit ; c'était, de son côté, une vigoureuse nature, toute de nerfs, un chasseur infatigable, un admirable tireur, peu parleur, mais qu'il fallait voir à l'œuvre, quelle que fût cette œuvre, pour l'apprécier.

Un quart d'heure après, il revenait avec la voiture, mais sans Moreau.

Qu'était devenu Moreau ?

Moreau avait soulevé une vingtaine de jeunes gens de la ville et tout le corps des pompiers. Pompiers et jeunes gens allaient m'attendre et me faire escorte jusqu'à Villers-Cotterets.

De plus, Moreau m'envoyait son cheval pour faire ma [illegible].

Nous chargeâmes la poudre sur la voiture ; je payai le [illegible] quatre cents francs [illegible] nous [illegible] de poudre [illegible] le voiturier devait suivre la voiture [illegible] comme il pourrait ; c'était son affaire ; il recevait quatre cents francs pour cela.

La poudre chargée, nous fîmes une halte chez madame Hutin. Il était quatre heures de l'après-midi, et nous étions [illegible].

Bard [illegible] avait mangé [illegible] prunes.

[illegible] de quatre et [illegible] de lui en [illegible] ; mais les [illegible] de la poudre [illegible] tant de la [illegible] pas le courage de la leur prendre.

[illegible] chez Hutin. Si grand besoin [illegible] et [illegible] chevaux de poste au cabriolet.

[illegible] Hutin [illegible] derrière la voiture dans le cabriolet [illegible] de Moreau [illegible] la voiture [illegible] de la ville [illegible] de s'opposer [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Une fois que nous serions engagés sous la porte, la herse pouvait tomber devant nous, tandis qu'on nous attaquerait par les deux corps de garde.

Ces Thermopyles furent dépassées sans accident, et nous nous trouvâmes de l'autre côté de la muraille, et en rase campagne.

Nos hommes nous attendaient à cinquante pas de la porte.

Alors, seulement, je l'avoue, je respirai à pleine poitrine.

— Sacrebleu ! mon cher ami, dis-je à Hutin, rentrez donc dans la ville, et faites-nous venir une vingtaine de bouteilles de vin, afin que nous buvions à la santé du général la Fayette... Nous l'avons bien gagné !

Un quart d'heure après, nous levions nos verres, et nous buvions à la santé du général, toast que nous renvoyèrent en acclamations les habitants de la ville qui, pour assister à notre départ, encombraient les murailles.

Les vingt bouteilles vidées, nous nous remîmes en route.

A la Verte-Feuille, c'est-à-dire à moitié chemin de Soissons à Villers-Cotterets, je laissai le cheval de Moreau chez le maître de poste ; il m'eût été impossible de rester en selle dix minutes de plus ; je tombai de fatigue.

Tandis qu'on mettait quatre chevaux de poste à la charrette, — car je commençais à m'apercevoir qu'avec les chevaux du voiturier nous n'arriverions jamais, — je me couchai au bord d'un fossé, et je m'endormis si profondément, qu'on eut toutes les peines du monde à me réveiller au moment du départ.

Moreau, alors, reprit son cheval ; il voulait nous accompagner jusqu'à Villers-Cotterets. Je montai à sa place dans le cabriolet, et à peine y étais-je installé, que je m'endormis de nouveau.

Je dormais depuis une heure probablement, lorsque je me sentis vigoureusement secoué.

Je rouvris les yeux : j'avais affaire à Hutin.

— Eh ! réveillez-vous donc ! me dit-il.

— Pourquoi ? demandai-je en bâillant. Je dors si bien !

— Mais parce qu'il paraît que votre ancien notaire M. Mennesson a révolutionné la ville, sous prétexte que vous faites les affaires du duc d'Orléans, — et on ne veut pas nous laisser passer.

— Moi, les affaires du duc d'Orléans ?... Ah çà ! mais il est fou ou soûl !

— Fou, soit ; mais, en attendant, il paraît qu'il va falloir en découdre.

— En découdre ! et avec qui ?

— Avec les gardes de la forêt d'abord.

— Avec les gardes de la forêt ? Entendons-nous... Comment faudra-t-il en découdre avec les gardes de la forêt, qui sont au duc d'Orléans, parce que je fais les affaires du duc d'Orléans ?

— Oh ! moi, je n'y comprends rien... Je vous préviens, voilà tout. Maintenant que vous êtes prévenu, marchons.

J'achevai de me réveiller. Nous étions au bas de la montagne de Dampleux, et c'était un de mes amis de Villers-Cotterets qui était accouru nous avertir de ce qui se tramait contre nous.

J'appelai Moreau, qui composait à lui seul toute notre cavalerie.

— Moreau, lui dis-je, faites-moi le plaisir, pour achever votre cheval, de le mettre au galop, et d'aller voir jusque chez Cartier ou même jusque chez Paillet, ce qu'il y a de vrai dans ce qu'on nous annonce. Si vous rencontrez M. Mennesson, prévenez-le que j'ai deux balles dans mon fusil, et qu'il s'il ne veut pas faire connaissance avec elles, il se tienne hors de portée.

Moreau partit au galop ; je me mis à l'avant-garde avec Hutin et six ou huit hommes qui me parurent prêts à tout, et je laissai Bard avec les vingt-cinq ou trente autres, pour faire escorte à la voiture ; après quoi, nous continuâmes notre chemin.

Au bout de dix minutes, nous vîmes revenir Moreau. Il y avait, en effet, un attroupement devant la porte de M. Mennesson ; M. Mennesson pérorait au milieu de l'attroupement ; mais Moreau s'étant approché de lui, lui avait parlé [illegible] l'oreille, et il avait disparu.

Restaient les gardes que l'on disait commandés par un ancien officier nommé M. Boyer.

Cette résistance des gardes commandés par M. Boyer me paraissait d'autant plus étonnante que les gardes, comme [illegible] l'ai dit, étaient attachés à la maison d'Orléans, pour laquelle on m'accusait de faire des émeutes en province, et que M. Boyer [illegible] destitué par la Restauration, [illegible] devait [illegible] du duc d'Orléans.

Nous arrivâmes [illegible] Paillet [illegible] nous étions attendus [illegible] le souper était servi [illegible] les hommes [illegible] Cartier.

Cependant, comme [illegible] chacun [illegible] avec son fusil et [illegible] les autres.

Le souper se passa sans encombre.

Pendant que nous étions à table, on avait renouvelé les chevaux du cabriolet et de la charrette. Vers dix heures du soir, nous nous remîmes en route, escortés, cette fois, par la garde nationale tout entière de Villers-Cotterets.

Nous nous étions séparés avec force embrassades et poignées de main de notre escorte de Soissons, qui avait fait six lieues en moins de quatre heures.

Arrivé au haut de la montagne de Vauciennes, et comme je nageais à plein corps dans ce bon sommeil dont Saverny reproche avec tant de mélancolie au bourreau de l'avoir tiré, je fus une seconde fois secoué par Hutin.

— Alerte ! alerte ! me dit-il.

— Quoi ?

— M. Boyer vous demande ; il veut se battre avec vous.

— Bon ! et où est-il ?

— Me voici ! dit une voix.

Je me frottai les yeux et je vis un homme de trente-cinq à quarante ans, sur un cheval ruisselant d'écume.

Je descendis.

Pardon, monsieur, lui demandai-je, mais il paraît que vous désirez me parler ?

Monsieur, me dit le cavalier avec une grande animation, vous m'avez insulté !

Moi ?

Oui, vous, monsieur ! et vous allez, j'espère, me rendre raison !

Raison de quoi ?

— De ce que vous avez dit que j'étais soûl ou fou !

— Attendez donc, j'ai dit cela de quelqu'un, c'est vrai, mais de qui donc l'ai-je dit ?

— Eh ! parbleu ! s'écria Hutin, vous l'avez dit de M. Mennesson !

Vous voyez, monsieur, je ne l'ai pas souffleté à M. Hutin...

— Avez-vous un autre motif de me chercher querelle ?

Aucun, monsieur.

— Dans ce cas, ce n'était guère la peine de me réveiller.

— Monsieur, je croyais...

Le croyez-vous encore ?

— Non, puisqu'on me dit le contraire.

— Eh bien, alors ?

— Bon voyage, monsieur.

Merci !

Et M. Boyer fit faire à son cheval un *tête à la queue*, et reprit au galop le chemin de Villers-Cotterets.

Bien souvent nous nous rencontrâmes depuis, et nous rîmes du malentendu.

Mais, pour le moment, j'avais autre chose à faire que de rire. Je laissai à Bard la garde de la poudre, je remontai dans le cabriolet, je chargeai Hutin de payer les relais, je me rendormis et ne me réveillai que dans la cour du maître de poste du Bourget.

Il était à peu près trois heures du matin.

Je ne pouvais voir le général La Fayette que vers huit ou neuf heures. Nous acceptâmes donc la tasse de café et le lit que nous offrait le maître de poste.

Seulement, comme je me devais à moi, et que je craignais de dormir vingt-quatre heures, je priai qu'on me réveillât à sept heures, promesse qui me fut faite et qui fut religieusement tenue.

A neuf heures du matin, nous entrions à l'hôtel de ville.

Je trouvai le général à son poste avec son même uniforme bleu, son même gilet blanc, sa même cravate blanche ; seulement, son uniforme était un peu plus ouvert, son gilet un peu plus débraillé, sa cravate un peu plus lâche que quand je l'avais quitté.

Pauvre général ! moins heureux que moi, qui parlais encore lui ne parlait plus du tout. Il ouvrait les bras et embrassait : c'était tout ce qu'il pouvait faire.

Heureusement que dans les cas secondaires, Carbonnel le suppléait : ainsi, lorsque arrivait la députation de quelque commune, après que le général avait embrassé le maire et les adjoints, Carbonnel embrassait les simples conseillers municipaux.

Cependant, pour moi, le général fit un effort : non seulement il ouvrit les bras et m'embrassa, mais encore il essaya de me féliciter sur ma réussite, et de m'exprimer la satisfaction qu'il éprouvait de me revoir sain et sauf ; malheureusement pour mon amour-propre, la voix s'arrêta dans son gosier.

Le même accident, s'il faut en croire Virgile, était arrivé trois mille ans auparavant à Turnus.

Bonnelier, qui parlait encore, me prit par le bras, et s'écria en levant les yeux au ciel :

— Ah ! mon ami ! quel mal nous ont donné hier vos diables de républicains !... Par bonheur, tout est fini !

C'était de l'hébreu pour moi ; seulement, le *par bonheur, tout est fini !* me déplaisait fort, à moi républicain, il était clair que nous avions perdu quelque bataille.

En effet, les événements avaient marché pendant les quarante-quatre heures qu'avait duré mon absence.

Voyons ce qu'on en était à mon retour et ce qui on était venu là.

CLVIII

PREMIERE PROCLAMATION ORLÉANISTE — MM. THIERS ET SCHEFFER VONT A NEUILLY — LA SOIRÉE A SAINT-CLOUD — CHARLES X RÉVOQUE LES ORDONNANCES — DÉPUTATION RÉPUBLICAINE A L'HÔTEL DE VILLE — M. DE SUSSY. — AUDRY DE PUYRAVEAU — PROCLAMATION RÉPUBLICAINE. — RÉPONSE DE LA FAYETTE AU DUC DE MORTEMART. — CHARRAS ET MAUGUIN.

Je crois avoir fini un des précédents chapitres en disant : « Ce récit changea les dispositions de M. Thiers, qui, au lieu de faire son article, se leva et courut chez Laffitte. »

M. Thiers était orléaniste, ainsi que M. Mignet : un dîner chez M. de Talleyrand, dans lequel *Dorothée* avait été charmante, avait séduit les deux publicistes ; Carrel seul s'était séparé d'eux, et était resté républicain (1).

Aussi, dès le matin du 30, M. Thiers et M. Mignet avaient-ils rédigé une proclamation conçue en ces termes :

« Charles X ne peut plus rentrer à Paris, il a fait couler le sang du peuple.

« La république nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe.

« Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution.

« Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous.

« Le duc d'Orléans était à Jemmapes.

« Le duc d'Orléans est un roi citoyen.

« Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores ; le duc d'Orléans peut seul les porter encore ; nous n'en voulons point d'autres.

« Le duc d'Orléans ne se prononce pas ; il attend notre vœu. Proclamons ce vœu, et il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue.

« C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne ! »

Cette proclamation était évidemment la réponse à la note écrite de la main d'Oudard, et partie de Neuilly pour Paris à trois heures un quart du matin.

Malheureusement, la proclamation avait été huée place de la Bourse, et déchirée à tous les coins de mur où elle avait été affichée.

Le souffle révolutionnaire était encore déchaîné par les rues.

Thiers était rentré au *National* après avoir vu l'effet produit par sa proclamation.

La nouvelle du duc de Chartres sauvé lui était une occasion d'aller à Neuilly : toutes les portes s'ouvrent devant un messager qui vient annoncer à un père et à une mère le salut de leur enfant.

En arrivant chez Laffitte, il apprit que les négociations étaient nouées avec Neuilly.

Le duc d'Orléans correspondait directement avec M. Laffitte par l'intermédiaire d'Oudard et de Tallencourt.

Selon toute probabilité, la duchesse elle-même ignorait où en étaient les négociations.

Madame Adélaïde était, sans doute, mieux instruite des secrets du frère que la femme de ceux du mari : le duc d'Orléans avait grande confiance dans l'esprit presque viril de sa sœur.

Laffitte ne présidait plus son salon, qui était présidé par Bérard.

D'où venait cette absence de Laffitte ?

Des douleurs que lui causait sa foulure, répondait-on à ceux qui s'enquéraient.

Le fait est que Laffitte, poussé par Béranger, faisait un roi.

(1) On a dit que je m'étais trompé en sens de cette fondation. J'en appelle à M. Thiers lui-même, et à ses souvenirs de 1829.

M. Thiers n'a pas oublié la réponse que lui fit, à un bal masqué, un domino qui donnait le bras à M. Bertin-de-Veaux, réponse qui le força de quitter le bal à l'instant même.

Peut-être, avec la permission du domino, trouverai-je moyen de raconter plus tard cette scène.

M. [illegible] les [illegible] on l'oubliait, disait-il [illegible] de ce sommé qui n'appartient [illegible] au *[illegible] des honnêtes gens*.

[illegible] diable voulez-vous qu'on n'oublie pas les [illegible] lui dit-il.

[illegible] depuis quatre heures. M. Thiers était absent [illegible] de Lafitte, quatre heures en révolution, c'est [illegible] années ! En quatre heures, un monde disparaît, un [illegible] se reforme.

M. Thiers alla trouver M. Sébastiani et se fit donner un programme [illegible] voulait apporter son moellon à l'édifice de la royauté nouvelle. M. Scheffer, le peintre, artiste d'un immense mérite et homme d'une grande valeur, ami du duc d'Orléans, presque commensal de sa maison, se disposait à partir pour Neuilly, envoyé par la commission municipale. M. Thiers s'accrocha à Scheffer et partit avec lui.

La route de Neuilly était coupée par un régiment de la garde.

— Diable ! dit Thiers [illegible] allaient nous arrêter et trouver le programme.

Mais, à cette heure décisive, le cœur faillit presque au duc d'Orléans.

Décidé à partir derrière M. de Montesquiou, il envoya celui-ci annoncer son arrivée, et partit en effet ; mais, au bout d'un quart de lieue, il revint sur ses pas.

Ce qui fit, de Louis-Philippe, le roi des Français, ce fut la crainte de perdre ses six millions de rente.

Et cependant, au moment même où le duc d'Orléans retournait au Raincy au grand galop de ses chevaux, la Chambre se réunissait, et M. Laffitte, nommé par acclamation président — première flatterie à la puissance future — M. Laffitte posait, pour ainsi dire, les bases de la royauté de juillet.

Tandis que M. Thiers revient de Neuilly et raconte à qui veut l'entendre le charmant accueil qu'il a reçu des princesses ; tandis que le duc d'Orléans, près de manquer à sa destinée, tourne le dos à ce pouvoir qu'il a tant convoité ; tandis que M. Laffitte, poursuivant son rêve de dix ans, sert cette ambition défaillante qui, en se réalisant, doit souffler sur sa fortune et sa popularité, et les éteindre

Thiers.

— Donnez-le-moi, dit Scheffer.

Et il prit le programme des mains de Thiers, le réduisit en un volume aussi mince que possible, et le glissa dans le creux de sa main gauche par l'ouverture de son gant.

On arriva sans accident à Neuilly.

Mais le duc d'Orléans, à Neuilly, se trouvait trop rapproché des troupes royales ; il s'était retiré au Raincy, après avoir dicté la fameuse [illegible] à Oudard, et ce fut avec le Raincy que Laffitte correspondit pendant la journée du 30.

Les deux négociateurs ne trouvèrent donc à Neuilly que la duchesse et madame Adélaïde.

Louis Blanc, admirablement renseigné sur ce point, a très exactement raconté cette scène ; nous renverrons donc à lui ceux de nos lecteurs qui désireraient la connaître dans tous ses détails.

[illegible] quant à nous, à dire que la reine [illegible] l'offre du [illegible] que moins [illegible] madame Adélaïde, [illegible] rien, mais encore promit [illegible]

[illegible] envoyé au Raincy.

[illegible] depuis [illegible] enfin venu. Le bu[illegible] pour le duc actuel, ménagée avec tant de soin pendant les quinze ans de règne [illegible] XVIII et de Charles X, pouvait être atteint ; il n'y avait plus que le bras à étendre et un mot à dire.

toutes deux, au lieu de les ranimer — disons, en peu de mots, ce que faisaient les royalistes d'un côté, et les républicains de l'autre.

Quand il eut cédé aux désirs de M. de Vitrolles, de M. de Sémonville et de M. d'Argout ; quand il se fut laissé arracher la promesse d'un ministère dont les trois principaux membres seraient MM. de Mortemart, Gérard et Casimir Périer ; quand il eut obtenu de M. de Mortemart que celui-ci même devînt le chef de ce nouveau cabinet, Charles X crut avoir tout fait, et se mit à jouer au whist avec M. de Duras, M. de Luxembourg et madame la duchesse de Berry.

Pendant que Charles X jouait, M. Mortemart attendait qu'il plût au roi de lui donner des ordres pour Paris ; et M. le dauphin, qui craignait que le roi ne donnât ces ordres, après avoir positivement défendu aux sentinelles du bois de Boulogne de laisser passer qui que ce fût allant de Saint-Cloud à Paris, regardait machinalement une carte géographique.

La partie finie, le roi annonça qu'il allait se coucher.

Alors, M. de Mortemart, [illegible] rien à ces instances du roi pour qu'il acceptât le ministère et à cette inertie depuis qu'il l'avait accepté, s'approcha de Charles X.

— Le roi n'ordonne-t-il pas que je parte ?

Le roi, qui venait de [illegible] quelques psaumes, répondit en [illegible]

— Pas encore, monsieur le duc, pas encore. J'attends des nouvelles de Paris.

Et il passa dans sa chambre à coucher.

M. de Mortemart était prêt à quitter Saint-Cloud ; un dernier sentiment de pitié pour cette fortune royale qui allait sombrer le retint au [illegible].

Il rentra dans l'appartement qui lui avait été assigné, mais ne se coucha point.

On a vu comment MM. de Vitrolles, de Sémonville et d'Argout avaient été accueillis et par la commission municipale et par M. Laffitte.

MM. de Vitrolles et d'Argout revinrent à Saint-Cloud, afin de raconter les résultats de leur ambassade ; ils avaient perdu en route M. de Sémonville.

M. de Sémonville avait assez fait pour sa conscience en allant une première fois à Saint-Cloud ; il pensa qu'il avait, maintenant, le droit de faire quelque chose pour sa place de grand référendaire.

Il était resté à Paris.

L'avis de MM. de Vitrolles et d'Argout était qu'il n'y avait pas un instant à perdre ; encore, en ne perdant pas un instant, était-il probable qu'on ne pouvait plus sauver la monarchie.

Ils trouvèrent M. de Mortemart debout et désespéré.

Toute la soirée, tandis que le roi faisait tranquillement sa partie de whist, et que M. le dauphin consultait machinalement sa carte géographique, lui s'était tenu sur le balcon qui regardait la capitale bouillant d'impatience et tressaillant à chaque bruit qui venait de Paris, comme tressaille un fils pieux à chaque craquement de l'édifice paternel qui s'écroule.

Il raconta à MM. de Vitrolles et d'Argout toutes ses transes, toutes ses angoisses, tous ses désappointements.

Alors, ils voulurent l'emmener avec eux à Paris.

— Qu'y ferais-je ? répondit M. de Mortemart. Je n'ai aucun caractère officiel. Irai-je, comme un aventurier, dire : « Les ordonnances sont révoquées, et je suis ministre ! » Qui me croira ? Un ordre, une signature, un moyen de reconnaissance, et je suis à vous.

On décida qu'on allait, séance tenante, rédiger les ordonnances nouvelles révoquant celles du 25, et que, ces ordonnances rédigées, on les ferait signer au roi.

Les ordonnances furent, en effet, rédigées séance tenante ; mais, lorsqu'il fallut les faire signer au roi, là fut l'embarras.

L'étiquette était positive : les grandes entrées pouvaient seuls pénétrer dans la chambre du roi, et aucun de ces trois messieurs n'avait les grandes entrées.

Les gardes du corps refusèrent le passage.

On s'adressa au valet de chambre. Il refusa la porte.

Pourquoi pas ? Le valet de chambre ne refusait-il pas, le 6 octobre 1789, la porte du cabinet du roi Louis XVI à M. de la Fayette, — qui venait sauver le roi Louis XVI et sa famille d'un égorgement général, — sous prétexte que M. de la Fayette n'avait pas les grandes entrées ?

Hélas ! le roi Charles X n'avait pas même là une madame Élisabeth pour crier à ce valet de chambre imbécile : « Non, monsieur, il n'a pas les grandes entrées, mais le roi les lui donne. »

Il fallut employer la menace, déclarer au valet de chambre qu'on le rendait responsable des malheurs qui pouvaient surgir de son refus.

Le valet de chambre, effrayé, céda, pliant sous le poids de la responsabilité.

Le roi dormait ; il fallut l'éveiller ; il fallut lui raconter Paris en révolution, Paris marchant dans la voie de la république, Paris armé et menaçant, mais pouvant être encore désarmé à cette heure ; Paris inexorable demain : il fallut tout cela pour que le roi se décidât.

La lutte dura de minuit à deux heures du matin. A deux heures et quelques minutes, le roi signa.

— Ah ! murmura-t-il en déposant la plume, le roi Jean et François Ier rendaient du moins leur épée sur un champ de bataille.

M. de Mortemart entendit cet aparté.

Il voulait rentrer, jeter les ordonnances sur le lit de ce monarque ingrat. MM. d'Argout et de Vitrolles l'entraînèrent.

— Oh ! murmura-t-il à son tour, s'il ne s'agissait pas de sauver la tête du roi !...

On monta en calèche, et l'on partit ; mais, en arrivant au bois de Boulogne, on fut arrêté.

M. le dauphin avait, comme nous l'avons dit, donné l'ordre positif aux chefs de poste de ne laisser passer, pour Paris, aucune personne venant de Saint-Cloud.

Il avait prévu ce qui arrivait.

M. de Mortemart fut obligé de tourner à pied le bois de Boulogne, et, après avoir fait un détour de trois lieues, il entra dans Paris par un mur ébréché dans un but de contrebande.

En entrant à Paris, il put voir les proclamations orléanistes affichées sur les murs.

Ces proclamations, les républicains, eux aussi, les avaient vues.

[illegible] Pierre Leroux [illegible] il était [illegible] tranche [illegible] au haut [illegible] décolla et [illegible] chez [illegible].

Si c'est ainsi [illegible], d'une voix [illegible] des balles !

A [illegible] même des [illegible] les républicains dispersés [illegible] une [illegible] chez Lointier.

Ce n'était point à cette [illegible], on sait que [illegible] pendant ce temps, de l'hôtel de ville [illegible] Laffitte [illegible] cette introuvable [illegible] dont [illegible] le monde a entendu parler, mais [illegible] n'a jamais vu.

Je venais de quitter l'hôtel de ville [illegible] députation républicaine y arriva ; elle aussi [illegible] sa proclamation. M. Hubert, ancien notaire, [illegible] hommes les plus honorables que j'aie connus, et qui [illegible] laissant toute sa fortune à des hospices, [illegible] ments de bienfaisance, et aux citoyens poursuivis pour leurs opinions démocratiques, était chargé de présenter cette adresse au général la Fayette.

La voici :

« Le peuple, hier, a reconquis ses droits sacrés au prix de son sang ; le plus précieux de ces droits est de choisir librement son gouvernement ; il faut empêcher qu'aucune proclamation ne soit faite qui désigne un chef, lorsque la forme même du gouvernement ne peut être déterminée.

» Il existe une représentation provisoire de la nation, qu'elle reste en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français ait pu être connu. »

On voit que tout le monde prenait au sérieux la fabuleuse et invisible trilogie la Fayette, Gérard et Choiseul.

Les membres de la députation étaient Charles Teste, Trélat, Hingray, Bastide, Guinard et Poubelle.

Hubert, le chef de la députation, la précédait, portant au bout de sa baïonnette la note qu'on vient de lire.

La députation fut admise à l'instant même ; chez le général la Fayette, nul ne faisait antichambre.

La discussion fut vive ; la Fayette ignorait toutes les menées orléanistes, et protestait avec la candeur de l'ignorance.

Les républicains, de leur côté, affirmaient avec toute la vigueur de l'instinct.

— Général, dit Hubert, par les balles qui trouent le plafond au-dessus de votre tête, nous vous adjurons de prendre la dictature !

On en était à ce point ; le général allait peut-être céder, quand on lui annonça que M. de Sussy demandait à lui parler.

Les républicains se tenaient là, inquiets, ombrageux, pleins de doute, semblant interroger du regard le général, et le sommer de redire tout haut ce qu'on venait de lui dire tout bas.

Le général comprit qu'il ne s'agissait point de biaiser à cette heure ; d'ailleurs, son âme droite, son cœur loyal répugnaient à toute dissimulation.

— Faites entrer M. de Sussy, dit-il à haute voix.

— Mais, général, c'est à vous seul que M. de Sussy désire parler.

— Faites entrer M. de Sussy, répéta le général ; je suis ici au milieu de mes amis.

M. de Sussy entra et fut forcé de dire quelle cause l'amenait.

Cela tombait bien ; il venait annoncer au général la Fayette la révocation des ordonnances, la nomination du ministère Mortemart, Gérard et Casimir Périer, et l'arrivée de M. de Mortemart à Paris, et, enfin, le refus que venait de faire la Chambre, qui s'occupait de la royauté du duc d'Orléans, de recevoir les nouvelles ordonnances signées par Charles X à trois heures du matin, — juste au moment où le duc d'Orléans dictait à Oudard la fameuse note qui avait mis MM. Thiers et Mignet si fort en émoi.

Ainsi les choses s'expliquaient ; tous les jeux s'abattaient à la fois sur la même table : le jeu de Charles X, nommant le ministère Mortemart, Gérard et Casimir Périer ; le jeu de M. Laffitte, proposant le duc d'Orléans au suffrage de la [illegible] ; le jeu des républicains, pressant la Fayette d'accepter la dictature.

On eût fait la chose exprès et l'on eût arrêté l'heure, qu'on n'eût pas mieux réussi.

Il [illegible] alors dans la salle un [illegible] de se heurter des [illegible] si puissants un [illegible] de trouble qui faillit être fatal à M. de Sussy.

Bastide [illegible] pris au collet et allait tout simplement le jeter par la fenêtre, lorsque Trélat le retint.

Je reviendrai plus d'une fois sur Bastide, et je dirai

qu'il [illegible] plein de franchise, de courage et de loyauté [illegible] encore.

[illegible] les mouvements extrêmes, celui-ci amena [illegible]

[illegible] eut pour résultat de laisser M. de Sussy [illegible] tranquillement, sous la conduite du général Lobau, lequel ouvrit la porte en accourant au bruit infernal qui se faisait dans le cabinet de la Fayette.

Les républicains se retrouvèrent seuls avec le général.

Ils renouvelaient leurs instances auprès de lui, quand on vint les avertir que M. de Sussy, introduit dans le sein de la commission municipale, y exposait au moment même les nouvelles propositions de Charles X, auxquelles la commission municipale ne paraissait nullement hostile.

Il ne s'agissait plus de discuter avec la Fayette et d'écouter ses théories sur le gouvernement constitutionnel en France et le gouvernement républicain aux Etats-Unis, la question de vie ou de mort se débattait à la commission municipale.

Il s'agissait de courir à la commission municipale.

On y courut.

La porte était fermée.

On frappa.

Personne ne répondit.

Deux ou trois coups de crosse de fusil ébranlèrent violemment la porte, qui s'ouvrit enfin, et qui, en s'ouvrant, montra M. de Sussy exposant ses raisons aux membres de la commission municipale, lesquels paraissaient les écouter avec la plus grande faveur.

Cette apparition de six ou huit hommes armés et connus pour la vigueur de leur caractère jeta l'épouvante au milieu de l'assemblée ; on se leva, on s'éparpilla, on voulut avoir l'air de ne rien faire de décisif.

Pendant ce temps, Hubert sentit qu'on lui glissait un papier dans la main.

Il se retourna et reconnut M. Audry de Puyraveau, le seul véritable patriote de la commission.

— Prenez cette proclamation, lui dit vivement celui-ci ; elle a failli être signée il y a une heure, par la commission municipale. L'arrivée de M. de Sussy a tout remis en question... Montez sur une borne, lisez la proclamation, répandez-la, imposez-la... Ils signeront si vous leur faites peur.

A la bonne heure ! cette façon d'agir rentrait dans la politique des vainqueurs du Louvre. Tous descendirent rapidement les degrés de l'hôtel de ville ; Hubert monta sur une borne, appela le peuple à lui et, entouré de ses compagnons, il lut à haute voix la proclamation suivante comme émanée de la commission municipale.

Ecoutez bien, car c'est la seule manifestation républicaine sérieuse qui ait été faite en 1830.

Ecoutez bien, car elle va vous dire où en étaient, à cette époque, les esprits les plus avancés.

Ecoutez bien, car elle vous apprendra quels étaient les vœux de ces hommes qu'on a persécutés pendant dix-huit ans, sous prétexte qu'ils voulaient bouleverser la société.

Après avoir lu cette proclamation [illegible] qu'il est bon de comparer à celle de MM. Thiers et Mignet, — relisez la déclaration des Droits de l'Homme de 1789, et vous verrez que les républicains de 1830 étaient en arrière de cette Déclaration.

« La France est libre.

« Elle veut une constitution.

« Elle n'accorde [illegible] au gouvernement provisoire que le droit de la consulter.

« En attendant qu'elle ait exprimé sa volonté par de nouvelles élections, respect aux principes suivants :

« Plus de royauté.

« Le gouvernement exercé par les seuls mandataires élus de la nation.

« Le pouvoir exécutif confié à un président temporaire.

« Le concours médiat et immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés.

« La liberté des cultes.

« Plus de culte de l'Etat.

« Les emplois de l'armée de terre et de l'armée de mer garantis contre toute destitution arbitraire.

« L'établissement des gardes nationales sur tous les points de la France. La défense de la constitution leur est confiée.

« Ces principes, pour lesquels nous venons de risquer notre vie, nous les soutiendrions, s'il le fallait, par l'insurrection légale. »

Pendant que Hubert lisait cette proclamation sur la place de l'Hôtel de Ville, M. de Sussy entrait dans le cabinet de [illegible] et, malgré toutes ses instances, quoiqu'il fît valoir [illegible] la patente qui [illegible] les la Fayette aux Mortemart, [illegible] ne pouvait tirer du général que la lettre suivante :

« Monsieur le duc,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec tous les sentiments que votre caractère personnel m'inspire depuis longtemps. M. de Sussy vous rendra compte de la visite qu'il a bien voulu me faire. J'ai rempli vos intentions en lisant ce que vous m'adressiez à beaucoup de personnes qui m'entouraient ; j'ai engagé M. de Sussy à passer à la commission, alors peu nombreuse, qui se trouvait à l'hôtel de ville ; enfin, je remettrai au général Gérard les papiers dont il m'a chargé ; mais les devoirs qui me retiennent ici rendent impossible pour moi d'aller vous chercher. Si vous veniez à l'hôtel de ville, j'aurais l'honneur de vous recevoir, mais sans utilité pour l'objet de cette conversation, puisque vos communications ont été faites à mes collègues. »

De ce côté, du moins, M. de Mortemart pouvait voir qu'il n'avait aucune espérance à conserver.

Sur ces entrefaites, Saint-Quentin, révolté en même temps que Paris, envoyait une députation au général la Fayette et demandait deux élèves de l'Ecole polytechnique pour commander sa garde nationale.

La députation ajoutait qu'il n'y avait qu'une tentative à risquer sur la Fère, et que, sans aucun doute, on enlèverait le 4e régiment d'artillerie en garnison dans cette ville, et commandé par le colonel Husson.

Les élèves de l'Ecole n'étaient pas rares à l'hôtel de ville, et tous étaient si braves qu'il n'y avait pas de choix à faire entre eux. Le général la Fayette envoya Odilon Barrot chercher les deux premiers venus.

Odilon Barrot ramena Charras et Lothon.

Charras avait toujours ses cent cinquante ou deux cents hommes campés dans un coin de l'hôtel de ville, et formant un corps à part.

Les deux jeunes gens furent introduits près du général la Fayette ; celui-ci leur expliqua ce dont il était question, et les invita à aller demander au gouvernement provisoire les pouvoirs qui leur étaient nécessaires.

Charras et Lothon se mirent alors à la recherche de ce fameux gouvernement provisoire que j'avais déjà cherché inutilement, et sans doute firent-ils le même sillage que moi, puisqu'ils arrivèrent à cette même grande salle ornée de cette même grande table couverte de ces mêmes bouteilles de vin et de bière, — bouteilles vides bien entendu — et habitée par ce même plumitif qui continuait à écrire avec acharnement... Quoi ? Personne n'en a jamais rien su.

Mais, de gouvernement provisoire, pas plus que sur la main.

Odilon Barrot se mit lui-même à la recherche : le gouvernement provisoire resta aussi inconnu que le passage du pôle nord.

On s'adjoignit Mauguin.

Mauguin n'en put découvrir davantage.

Ce qu'il y avait de curieux, c'est que ceux-là mêmes qui étaient le plus au courant de la chose semblaient croire à l'existence fantastique de ce gouvernement provisoire.

Lassés de ces recherches inutiles, les deux élèves, toujours accompagnés d'Odilon Barrot et de Mauguin, revinrent dans la salle à la grande table, aux bouteilles vides et au plumitif.

On se regarda un instant dans le blanc des yeux.

— Mais, enfin, dit Charras, je ne puis cependant pas aller enlever un régiment sans avoir au moins une lettre pour les officiers.

— Je vais vous l'écrire, dit bravement Mauguin.

— Je vous remercie de tout mon cœur, dit Charras ; mais, pour des soldats, vous ne serez jamais, quelque mérite et quelque courage que vous ayez, que M. l'avocat Mauguin... J'aimerais mieux une lettre du général la Fayette.

— Eh bien, reprit Mauguin, je vais rédiger cette lettre, et vous la lui ferez signer.

— Bon !

Mauguin prit la plume du scribe solitaire, qui interrompit un instant ses écritures enragées, se leva et alla explorer, les unes après les autres, les vingt-cinq ou trente bouteilles dont la table était encombrée. L'exploration fut inutile ! On eût dit qu'il cherchait le gouvernement provisoire.

Cependant, Mauguin écrivait.

A mesure qu'il écrivait, Charras lisait par-dessus son épaule, et, tout en lisant, il secouait la tête.

— Qu'y a-t-il ? lui demanda Odilon Barrot.

— Oh ! dit Charras assez bas pour ne pas être entendu de Mauguin, il y a que ce n'est pas comme cela qu'on écrit à des militaires... ta ta ta ta ta !

Sans doute que Mauguin faisait, en même temps et à part lui, la même observation ; car, tout à coup, il jeta la plume en s'écriant :

— Le diable m'emporte si je sais que leur dire, moi !

— Eh ! mon Dieu, reprit Odilon Barrot, laissons ces mes-

sieurs écrire leur lettre, et contentons-nous de la signer. Ils s'y entendent mieux que nous.

Et l'on passa la plume à Charras.

En un instant la proclamation fut troussée.

Charras en écrivait la dernière ligne lorsque entra le général Lobau, — sans doute lui aussi cherchait le gouvernement provisoire.

Ah! pardieu! dit Charras, voilà bien notre affaire! puisque nous avons un vrai général sous la main, faisons lui signer notre proclamation.

On s'adresse au général Lobau, on lui explique la situation, on lui met la lettre, mais le général Lobau tourne la tête.

Oh! dit-il, non! je ne suis pas assez fou pour signer cela.

Et il sortit.

Hein? fit Charras.

Cela ne m'étonne pas, dit Mauguin. Tout à l'heure, ils ont refusé de mettre leur signature à un ordre d'aller enlever les poudres de Soissons.

C'était mon ordre.

Alors, il recule? dit Charras.

— Sans doute.

Mais, sacrebleu! en révolution, s'écria Charras, l'homme qui recule trahit!.. Je vais le faire fusiller.

Odilon Barrot et Mauguin bondirent.

— Le faire fusiller! y pensez-vous?. Faire fusiller le général Lobau, un des membres du gouvernement provisoire! Et par qui le ferez-vous fusiller?

— Oh! que cela ne vous inquiète pas! dit Charras.

Et, entraînant Mauguin vers la fenêtre:

— Voyez-vous, dit-il en lui montrant ses cent cinquante hommes, voyez-vous ces gaillards qui sont là-bas autour d'un drapeau tricolore? Eh bien, ils ont pris avec moi la caserne de Babylone, ils ne connaissent que moi, ils n'obéissent qu'à moi, et, si le Père éternel trahissait la cause de la liberté, — ce qu'il est incapable de faire, — et que je leur dise de fusiller le Père éternel, ils le fusilleraient!

Mauguin baissa la tête. Il s'effrayait de ce qu'on eût pu faire avec de pareils hommes.

C'étaient ces hommes, c'est-à-dire les républicains, comme il les appelait, qui avaient donné tant de mal au pauvre Hippolyte Bonnelier.

Une heure après, Charras et Lothon partaient pour la Fère munis d'une lettre signée Mauguin, et d'une proclamation de la Fayette; cette proclamation ne différait guère de la mienne, laquelle, ainsi qu'on l'a vu, m'avait peu servi, étant restée pendant tout le temps de mon séjour à Soissons, entre les mains de M. Missa (1).

CLIX

PHILIPPE VII. — COMMENT BÉRANGER SE JUSTIFIE D'AVOIR AIDÉ A FAIRE UN ROI. — LE DUC D'ORLÉANS PENDANT LES TROIS JOURS. — SON ARRIVÉE A PARIS LE 30 AU SOIR. — IL FAIT APPELER M. DE MORTEMART. — LETTRE INÉDITE ÉCRITE PAR LUI A CHARLES X. — BENJAMIN CONSTANT ET LAFFITTE. — DÉPUTATION DE LA CHAMBRE AU PALAIS-ROYAL. — M. SÉBASTIANI. — M. DE TALLEYRAND. — LE DUC D'ORLÉANS ACCEPTE LA LIEUTENANCE GÉNÉRALE DU ROYAUME. — PIÈCES CURIEUSES TROUVÉES AUX TUILERIES.

Mon premier besoin, le général la Fayette embrassé, était, comme on le comprend bien, d'aller prendre un bain, et de changer de tout.

Le bain n'était pas difficile à prendre. J'avais l'école de natation Deligny presque en face de chez moi.

J'entrai à l'école, et je dois dire que j'effrayai tout le monde, jusqu'au père Jean. Je consignai au garçon de cabinet mon fusil, mes pistolets, ma poudre, mes balles et ce qui me restait de mes trois mille francs; après quoi, tandis qu'on allait me chercher Joseph, du linge et des habits, je piquai une des plus voluptueuses têtes que j'aie piquées de ma vie.

Une heure après, j'étais en mesure de me présenter même devant le gouvernement provisoire si on m'eût pu me indiquer où siégeait le susdit gouvernement.

Je renvoyai à la maison mon défroque d'enfant, et je m'acheminai vers l'hôtel Laffitte. J'étais de nouvelles.

J'eus toutes les peines du monde à pénétrer dans l'illustre banquier. Personne ne voulait plus me reconnaître, tant j'étais trop bien vêtu.

On disputait ou plutôt on parlait bruyamment dans le salon. M. Sébastiani, annoncé en revenant de chez le prince de Talleyrand et en apportant une grande nouvelle.

Quelle était cette nouvelle?

Tout à coup, la porte s'ouvre et M. Sébastiani, la radieuse, jette aux trois ou quatre cents personnes qui encombraient la salle à manger, le salon, les antichambres et les corridors, ces paroles textuelles:

Messieurs, vous pouvez annoncer à tout le monde que, à partir d'aujourd'hui, le roi de France s'appelle Philippe VII.

En ce moment, Béranger passa, je savais qu'il avait dû être pour beaucoup dans cette nomination.

Je lui sautai au cou, moitié pour l'embrasser, moitié pour lui faire une querelle, et riant et grondant à la fois:

— Ah! parbleu! lui dis-je, vous venez de nous faire un beau coup, monsieur mon père.

J'appelais Béranger mon père, et il voulait bien m'appeler son fils.

— Qu'ai-je donc fait, monsieur mon fils? me répondit-il.

— Ce que vous avez fait? Pardieu! vous avez fait un roi!

Sa figure prit cette expression doucement sérieuse qui lui est habituelle.

— Écoute bien ce que je vais te dire, mon enfant, reprit-il; je n'ai pas précisément fait un roi, non..

— Qu'avez-vous fait, alors?

— J'ai fait ce que font les petits Savoyards quand il y a de l'orage... j'ai mis une planche sur le ruisseau.

Que de fois, depuis, j'ai réfléchi à cette triste et philosophique parole! Elle a modifié une partie de mes idées, elle a présidé à mes études historiques de 1831 et 1832, elle m'a inspiré, en 1833, l'épilogue de *Gaule et France*.

Béranger s'éloigna.

J'étais resté rêveur. Qu'eut-ce donc été si j'avais pu prévoir que ce trône, le moins poétique des trônes de la terre, élevé par un poëte en 1830, serait renversé par un poëte en 1848? Quel étrange encadrement à ces dix-huit ans de règne que Béranger et Lamartine!

Je ne fus tiré de ma rêverie que par les murmures qui grondaient autour de moi. Une scène violente s'accomplissait au milieu de ces murmures.

Un ancien secrétaire d'Ouvrard, nommé Poisson, venait d'ouvrir la porte du salon de M. Laffitte et déclarait, avec des jurons à faire crouler la maison qu'il ne voulait pas de roi. — C'était l'avis, non seulement de M. Poisson, mais encore de tous ceux qui étaient là.

Non, je le répète, cette élection ne fut pas populaire au premier abord, et, de l'hôtel Laffitte au Palais-Royal, où je me rendis suivant en quelque sorte le vol de cette nouvelle, j'entendis plus d'imprécations que d'acclamations.

J'allais au n° 216 pour avoir des détails.

Le duc d'Orléans était au Palais-Royal.

Quant à Oudard, s'il y était, il se tenait invisible.

Mais restaient les portiers et les garçons de bureau, gens fort visibles, gens fort bien renseignés, parce que l'on dit tout devant eux, ne les comptant pour rien; gens fort bavards, attendu qu'ils veulent conquérir l'importance qu'on ne leur accorde pas.

Puis je dois dire qu'outre les concierges et les garçons de bureau, il y avait là deux ou trois personnes parfaitement informées.

Or, voici ce qui s'était passé, voici ce dont je garantis l'exactitude, voici ce que je défie que l'on puisse nier.

Le duc d'Orléans était rentré le 30, à onze heures du soir, au Palais-Royal.

Suivons-le rapidement pendant les trois jours.

C'est à Neuilly, où le duc d'Orléans passait tous ses étés, que la nouvelle des ordonnances et le bruit des coups de fusil étaient allés le chercher.

Par le peu de mots que nous avons dits déjà, par le silence et les retardements qui accueillirent d'abord les propositions Laffitte, on a pu voir que l'anxiété de Son Altesse fut grande.

Tant que la royauté, à l'état de fantôme se tint immobile à l'horizon, le duc marcha vers la royauté timidement, obliquement, tortueusement, c'est vrai, mais enfin il y marcha.

Mais, dès que le fantôme se fit réalité, dès que le fantôme a son tour, s'anima et marcha à lui, il eut peur.

Ce fantôme ne s'appelait plus royauté, il s'appelait usurpation: il n'avait plus sur la tête la couronne de saint Louis, il avait le bonnet rouge de Danton et de Carnot d'Herbois.

(1) Voir la note B à la fin du volume.

L[illegible] avait le courage, l'audace lui manquait [illegible] et nous lui laissons du mérite de ce [illegible] il en eut pour [illegible].

Pendant les journées du 28 et du 29, il resta caché dans un des petits pavillons de son parc de Neuilly qui portait le nom de la Laiterie.

Dans la matinée du 29, on lui apporta un boulet qui venait de rouler dans le parc.

Nous avons dit comment, après avoir reçu le message de Laffitte [illegible]. Une comédienne ou un pressentiment [illegible] son inquiétude [illegible] dans le pavillon, il partit pour le Raincy avec Oudard. Il portait un habit marron, un pantalon blanc, un chapeau gris auquel était attachée une cocarde tricolore faite par madame Adélaïde.

Il laissa, en partant, la pendule arrêtée à trois heures [illegible] du matin, afin que l'on crût qu'il était à Neuilly.

Dans la journée du 30, comme nous l'avons dit, après la visite de M. Thiers et de Scheffer, on lui expédia M. de Montesquiou.

Nous avons raconté comment il sortit du Raincy, puis y rentra.

Pendant toute la journée du 30, il resta au Raincy sans donner signe d'existence.

Toutefois, les messages se multipliaient, et, l'un de ces messages lui ayant annoncé qu'une députation de la Chambre était venue lui offrir la couronne, il se décida à revenir à Neuilly. Il y arriva vers neuf heures du soir.

Madame Adélaïde s'était fait remettre une copie de la déclaration de la Chambre, ou peut-être la déclaration même.

Cette déclaration fut lue dans le parc, à la lueur des flambeaux, en présence de toute la famille.

Il n'y avait plus à reculer : il fallait opter entre le trône, — c'est-à-dire l'ambition éternelle de sa race, — ou l'exil, — c'est-à-dire la terreur constante de sa vie.

Il embrassa sa femme et ses enfants, et partit pour Paris accompagné de trois personnes seulement : M. Berthois, M. Heymès et Oudard.

Il était dix heures du soir lorsqu'on descendit de voiture à la barrière ; on entra dans Paris, on enjamba les barricades, et l'on arriva au n° 216 de la rue Saint-Honoré.

Ce fut par la petite allée des employés, et non par la cour et l'escalier d'honneur, que le duc rentra au Palais-Royal.

Il monta au bureau d'Oudard, voisin, on se le rappelle, de mon ancien bureau.

Là, écrasé de fatigue, ruisselant de sueur, plein de frissonnements convulsifs, il jeta bas son habit, son gilet, sa chemise, et jusqu'à son gilet de flanelle, changea de gilet de flanelle et de chemise, se fit apporter un matelas et se jeta dessus.

Il avait su l'arrivée à Paris de M. de Mortemart, et dans quel lieu [illegible] le duc y était venu. Il l'envoya chercher, le priant de passer à l'instant même au Palais-Royal.

Un quart d'heure après, on amenait M. de Mortemart.

Le duc d'Orléans se souleva sur son coude.

— Ah ! venez, venez, monsieur le duc ! s'écria-t-il d'une voix brève et fiévreuse en l'apercevant ; j'ai hâte de vous dire, afin que vous puissiez transmettre mes paroles au roi Charles X, combien je suis douloureusement affecté de tout ce qui arrive.

M. de Mortemart s'inclina.

— Vous retournez à Saint-Cloud, n'est-ce pas ? Vous y verrez le roi ?

— Oui, monseigneur.

— Eh bien, continua le duc avec agitation, dites au roi qu'ils m'ont amené de force à Paris. J'étais au Raincy, hier, quand une foule d'hommes ont fait invasion dans le château de Neuilly. Au nom de la réunion de la Chambre, on m'a demandé ; j'étais absent. On a menacé la duchesse ; on lui a dit qu'elle allait être conduite à Paris prisonnière avec ses enfants, jusqu'au moment où j'aurais reparu. Alors, elle a eu peur. C'est bien concevable : une femme, n'est-ce pas ? Elle m'a écrit un billet pour me presser de revenir. Vous savez combien j'aime ma femme et mes enfants ; cet amour l'a emporté sur toute autre considération, et je suis revenu. On m'attendait à Neuilly ; on s'est emparé de moi, et l'on m'a amené ici. Voilà comment je m'y trouve.

En ce moment, retentirent les cris de : « Vive le duc d'Orléans ! » répétés dans la rue et jusque dans la cour du Palais-Royal. M. de Mortemart tressaillit.

— Vous entendez, monseigneur ? dit-il.

— Oui, oui, j'entends. Mais je ne suis pour rien dans tous ces cris-là, et [illegible] que je me ferai tuer plutôt que d'accepter la couronne.

— Alors, vous me donnerez, monseigneur, une lettre pour le roi contenant ces honorables dispositions ?

— [illegible] Oudard, une plume et [illegible].

Tandis qu'on cherchait les objets demandés, le duc [illegible] une espèce de registre qui se trouvait sous sa main ; c'était un registre qui avait [illegible] de l'ordre. Puis, selon son habitude, et pour économiser le papier, il fit le brouillon de sa lettre sur la feuille de garde du registre.

C'est sans doute à cette économie (1) que nous devons de pouvoir donner au public une copie de cette lettre très importante, très curieuse et surtout très authentique.

En effet, la lettre écrite, le duc d'Orléans froissa le brouillon dans ses mains, et jeta derrière lui ce brouillon, qui roula jusque dans un coin de la cheminée, où il fut retrouvé le lendemain.

Par qui ? Je ne puis le dire. Ce que je sais, c'est que j'ai copié sur ce brouillon même ce que l'on va lire tout à l'heure.

Quant à la lettre, M. de Mortemart la plia, la mit dans sa cravate blanche et sortit pour la porter au roi.

C'est cette lettre qu'[illegible] depuis Charles X avec tant d'amertume, quand il apprit que Louis-Philippe avait accepté la couronne.

Voici le brouillon avec son orthographe et ses ratures ; nous ne changeons pas une lettre au texte, tout entier de la main de Son Altesse royale :

Vat

TABLE DES TITRES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME

	Pages
Promotion du 8 février 1694	1
Promotion de l'année 1695	128
Création de l'année 1697	154
Promotion de l'année 1700	160
Nominations de chevaliers depuis 1701	295

FIN DE LA TABLE DES TITRES.

M. de ...... dira à votre majesté comment l'on m'a amené ici par force. J'ignore jusqu'à quel point ces gens-ci pourront user de violence à mon égard, mais s'il arrivait si dans cet affreux désordre il arrivait qu'on m'imposât un titre auquel je n'ai jamais aspiré, que votre majesté soit convaincue bien persuadée que je ne l'exercerai tout espèce de pouvoir que temporairement, et dans le seul intérêt de notre maison.

J'en prends ici l'engagement formel envers votre majesté.

Ma famille partage mes sentiments à cet égard.

Palais-Royal.

Juillet 31, 1830. (Fidèle sujet.)

Nous invitons maintenant nos lecteurs, ceux surtout qui veulent se faire une idée exacte du caractère de ces hommes élus pour être les pasteurs de l'humanité, nous les invitons, disons-nous, à comparer ce brouillon de lettre avec la note envoyée de Neuilly dans la nuit du 29 au 30 juillet.

Louis-Philippe, homme privé ; Louis-Philippe, homme politique ; Louis-Philippe, roi, est peint tout entier par lui-même dans cette note et dans ce brouillon.

Seulement, la date du 31 juillet nous gêne, surtout après plus de vingt-deux ans écoulés. Est-ce une erreur de la part du duc d'Orléans, ou le billet n'a-t-il été signé qu'après minuit, — ce qui ferait alors exacte cette date du 31, — ou bien encore, — chose possible à la rigueur, — n'a-t-il été signé que le 31 au soir ? Notre avis, à nous, est qu'il a été signé le 31 au matin, entre une et deux heures de la nuit.

Et voici pourquoi c'est notre avis : c'est qu'à une heure du matin, M. Laffitte n'était pas encore prévenu de l'arrivée du duc d'Orléans.

Aussi, les salons de l'illustre banquier, abandonnés peu à peu par ceux qu'inquiétaient ce mutisme et cette absence du duc d'Orléans, présentaient-ils un vide toujours croissant qui n'avait rien de rassurant.

A deux heures du matin, en effet, il ne restait dans le salon que Laffitte et Benjamin Constant. — Béranger, écrasé de fatigue, venait de se retirer.

— Eh bien, dit Laffitte avec son calme ordinaire, que dites-vous de la situation, Constant ?

— Moi ? répondit en riant l'auteur d'*Adolphe*. Je dis, mon cher Laffitte, qu'il y a cent à parier contre un que, demain, à pareille heure, nous serons pendus.

Laffitte fit un mouvement.

— Ah ! je comprends cela : vous n'êtes pas fou de la pendaison, vous, ça dérangerait votre petite figure rose, vos cheveux si bien peignés, votre cravate si bien mise ; mais, moi, avec ma longue figure jaune, je n'ai pas mal l'air déjà d'un pendu, et la corde [illegible] peu de chose à la physionomie.

Et ce fut sur ce compliment que, à deux heures et demie du matin, tous deux se quittèrent.

(1) L'économie du roi Louis-Philippe a été tellement contestée, en [illegible] surtout par M. de Montalivet, que nous nous réservons d'en donner [illegible] à la fin de ce chapitre.

A cinq heures seulement, l'on réveilla M. Laffitte pour le prévenir de l'arrivée du duc d'Orléans à Paris.

— Ah! dit-il de ce ton [illegible] qui lui était particulier, il paraît que c'est Benjamin Constant qui se trompe, et que nous ne serons pas pendus.

Au reste, dès huit heures du matin, la députation de la Chambre qui avait été envoyée à Neuilly s'était présentée au Palais-Royal, conduite par le général Sébastiani.

C'était bien le même général Sébastiani qui disait, le 29 juillet : « [illegible] d'aller trop loin, messieurs. Nous [illegible] Notre [illegible] rôle est celui de médiateurs, nous ne sommes pas même députés! » celui qui disait le [illegible] que le drapeau blanc [illegible] celui qui [illegible] Paris à monsieur Thiers, et tâcher de décider le duc d'Orléans à accepter la couronne; celui qui disait, le 1er août : « Messieurs, annoncez à tout le monde que le roi de France s'appelle maintenant Philippe VII »; celui qui devait dire plus tard : « L'ordre règne à Varsovie. » N'oublions pas que, de plus, c'était toujours le même général Sébastiani qui, à mon premier voyage à Paris, m'avait reçu entre quatre secrétaires placés aux quatre points cardinaux de sa chambre, et se tenant prêts chacun à lui présenter du tabac dans une tabatière d'or.

Merveilleux type à étudier dans les révolutions, et dont je voudrais pouvoir conserver la mémoire à la postérité.

Pourquoi ces hommes-là n'ont-ils pas, comme le Christ, la faculté d'empreindre leur visage dans les mouchoirs avec lesquels ils essuient la sueur de leur ambition?

Cette fois, M. le duc d'Orléans parut, mais ne promit encore rien de positif; seulement, il s'engagea à rendre réponse dans une heure.

Il avait, comme Brutus, son oracle de Delphes à consulter.

Son oracle à lui demeurait au coin de la rue de Rivoli et de la rue Saint-Florentin.

Louis Blanc raconte que le 29 juillet 183[illegible], à midi cinq minutes, une fenêtre s'ouvrit timidement au coin de la rue Saint-Florentin [illegible] si timidement cependant qu'elle s'ouvrit, une voix [illegible] et cassée s'écria :

— Monsieur [illegible] monsieur Keiser, que faites-vous?

— Je regarde dans la rue, mon prince.

— Monsieur Keiser, vous allez [illegible] que l'on pille mon hôtel!

— Il n'y a pas de danger, mon prince; les troupes battent en retraite, et le peuple ne songe qu'à les poursuivre.

— Ah! vraiment, monsieur Keiser?

Alors, celui auquel on donnait le titre de prince se leva, fit en boitant quelques pas vers la pendule, et, d'une voix non seulement cassée, mais encore presque solennelle :

— Monsieur Keiser, dit-il, mettez en note sur vos tablettes que, le 29 juillet [illegible] à midi cinq minutes, la branche aînée des Bourbons a cessé de régner sur la France.

Ce vieillard boiteux qui, d'un ton prophétique, annonçait la chute de Charles X, c'était Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, ancien évêque d'Autun, qui, le premier, proposa la vente des biens du clergé, en 1789; qui dit la messe sur l'autel de la patrie le 14 juillet 1790, jour de la fête de la fédération; qui fut envoyé en 1792, à Londres, par Louis XVI, pour assister l'ambassadeur M. de Chauvelin; qui fut fait prince de Bénévent en 1806; qui reçut le titre de vice-grand électeur, avec cinq cent mille francs de traitement, en 1807; qui fut nommé membre du gouvernement provisoire en 1814; qui fut nommé ministre des affaires étrangères et envoyé extraordinaire à Vienne par Louis XVIII la même année; qui fut nommé par Louis-Philippe ambassadeur à Londres en 1830, et qui enfin mourut plus ou moins chrétiennement le 18 mai 1838.

Maintenant, j'ai souvent entendu les hommes les plus au courant de la diplomatie contemporaine et de la corruption de tous les temps se demander comment M. de Talleyrand avait pu trouver grâce devant Louis XVIII d'avoir été membre de l'assemblée constituante, évêque assermenté, officiant du Champ de Mars, ministre du Directoire, plénipotentiaire de Bonaparte, grand chambellan de l'empereur, etc., etc.

Je vais le dire, et, en le disant, apprendre à l'histoire future une chose qu'elle ignore et qu'elle ne saura probablement que lorsque les vrais Mémoires du prince seront publiés.

M. de Talleyrand fut, huit ou dix jours à l'avance, prévenu de l'intention qu'avait le premier consul de faire arrêter et par conséquent fusiller le duc d'Enghien.

Il fit venir un courrier sur lequel il savait pouvoir compter, lui remit une lettre à l'adresse du duc, lui ordonna de coudre cette lettre dans le collet de son habit, de partir à franc étrier et de ne remettre cette lettre qu'au duc d'Enghien lui-même.

La lettre invitait le prince à quitter Ettenheim à l'instant même, l'avertissant du danger qui le menaçait.

Le courrier partit, comme nous le disions; mais, en descendant au galop la montagne de Saverne, son cheval s'abattit et lui cassa la jambe.

Par malheur, la mission dont il était chargé n'étant pas de celles que l'on [illegible] au premier venu, il n'osa rien [illegible] et [illegible] M. de Talleyrand pour savoir ce qu'il [illegible] faire.

Lorsque M. de Talleyrand reçut la lettre, il était déjà trop tard pour prévenir [illegible] [illegible] expédié.

Mais le prince de Condé [illegible] Louis XVIII [illegible] Charles X surent l'anecdote, de [illegible] républicains et bonapartistes [illegible] d'Autun.

On [illegible] lui que la [illegible] Palais-Royal [illegible] consulter avant de se [illegible] qui venait de rouler de la [illegible] X dans le sang des [illegible].

[illegible] le général Sébastiani [illegible] l'oracle.

[illegible] très vexé que [illegible] et que M. Laffitte l'eût compris [illegible] répondit ces deux seuls mots :

— Qu'il accepte!

Sur cette réponse, au bout de l'heure demandée [illegible] prince accepta.

La proclamation suivante, affichée sur tous les [illegible] capitale, annonça aux Parisiens cette acceptation :

« Habitants de Paris,

« Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume.

« *Je n'ai point balancé à venir partager vos dangers*, à me placer au milieu de cette héroïque population et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises, et que j'avais moi-même longtemps portées.

« Les Chambres vont se réunir ; *elles aviseront au moyen d'assurer le règne des lois et le maintien de l'ordre*.

« *Une* charte sera désormais une vérité.

« L. P. D'ORLÉANS. »

Il y avait trois choses remarquables dans cette proclamation.

D'abord, M. le duc d'Orléans déclarait qu'*il n'avait point balancé à venir partager les dangers* de la population parisienne, ce qui était un mensonge, puisque, au contraire, le duc d'Orléans s'était caché à Neuilly et au Raincy pendant le danger, et n'était arrivé à Paris que dans la nuit du 30 au 31, c'est-à-dire quand le danger était passé.

Ensuite, M. le duc d'Orléans annonçait que les Chambres allaient se réunir *pour aviser aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien de l'ordre*, ce qui était une calomnie contre le peuple, attendu que si jamais peuple respecta les lois et maintint l'ordre, ce fut le peuple de juillet.

Enfin, M. le duc d'Orléans, qui écrivait qu'*une* charte serait désormais une vérité, devait dire, dès le lendemain, non plus *une* charte, mais *la* Charte, changement imperceptible à l'œil, presque imperceptible à l'oreille, et qui entraînait cependant avec lui cette grave conséquence que la France, au lieu d'avoir une charte nouvelle, aurait tout bonnement la charte de Louis XVIII, ce qui faisait que le roi des barricades, en utilisant l'ancienne charte, non seulement ne prenait pas la peine d'en faire une autre, mais encore, gouvernement nouveau, ne s'engageait à donner au peuple qu'une somme de liberté égale à celle promise par le gouvernement déchu.

C'était débuter hardiment dans la carrière de la royauté. Mensonge, calomnie et ruse. Louis XI n'eût pas mieux fait.

J'ai dit qu'à la fin de ce chapitre je donnerais [illegible] de l'économie du duc d'Orléans. Peut-être [illegible] point tout à fait ici la place des pièces que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs ; mais ceux qui [illegible] qu'elles interrompent le récit les transporteront [illegible] imagination.

Expliquons d'abord comment [illegible] tombées entre nos mains. Et pour ce faire, d'une [illegible] franchissons dix-huit années [illegible] homme acteur dans ce qu'on vient de lire [illegible] tristement et [illegible] de ce long règne ; supposons que ce lieutenant général dont on connaît la proclamation est un roi vieilli [illegible] dépopularisé à son tour, chassé [illegible] supposons enfin que nous sommes, non plus au [illegible] 18[illegible], au matin, mais au 24 février 18[illegible], à trois heures de l'après-midi.

Alors, le roi parti, les Tuileries prises, la République proclamée, je revenais seul, triste et soucieux, républicain plus que jamais, mais trouvant la République mal faite, mal mûrie, mal proclamée ; je revenais le cœur oppressé de ce spectacle d'une femme brutalement repoussée, de deux enfants séparés de leur mère, de deux princes fuyant, l'un à travers les colonnes rostrales de la place de la Concorde, l'autre à travers les escaliers circulaires du palais des députés ; je

rêve [illegible] tout ce que j'avais vu et entendu [illegible] si je ne me trouvais pas sous le [illegible] quelque étrange cauchemar de quelque vision [illegible] revenais me tâtant, pour ainsi dire, moi-même [illegible] m'assurer que j'étais bien vivant, — car il nous est [illegible] aussi facile de douter de notre existence que des [illegible] presque fantastiques qui s'accomplissent sous nos yeux. [illegible] revenais, dis-je, par les Tuileries, dont toutes les fenêtres étaient ouvertes, dont toutes les portes étaient forcées, comme le jour de ce fameux 29 juillet que j'ai raconté un peu longuement peut-être, mais, que voulez-vous ! il y a de ces souvenirs qui prennent tant de place dans notre vie, que nous nous efforçons de les faire entrer dans la vie des autres.

J'eus l'idée de parcourir ce château que j'avais parcouru une seule fois et de recommencer le 24 février 1848, à travers les appartements du roi Louis-Philippe, le même chemin que j'avais fait à travers les appartements du roi Charles X le 29 juillet 1830.

En traversant le cabinet du roi, dont tous les papiers, souillés de boue, [illegible] le parquet, je reconnus au milieu de ces papiers condamnés au feu, à l'oubli, au néant, deux ou trois pages couvertes de caractères dont la vue me fit tressaillir.

C'était l'écriture du roi, cette écriture qui, vingt-cinq ans auparavant, m'avait tant de fois passé sous les yeux.

Un patriote de 1848, déguenillé comme un patriote de 1830, montait la garde près du bureau défoncé du roi.

— Mon camarade, dis-je à cet homme, puis-je prendre quelques-uns de ces papiers qui traînent à terre ?

— Prenez, répondit-il ; probablement sont-ils là parce qu'ils ne valent rien.

Je pris les papiers.

A la première révolution, j'avais hérité d'un exemplaire de *Christine* aux armes de la duchesse de Berry. A la seconde, j'héritais de quelques papiers jaunis, traînant à terre, et que je pouvais prendre, me disait le factionnaire, parce qu'ils ne valaient rien. Comme on le voit, je ne suis pas de ceux que les révolutions enrichissent.

Il est vrai que je ne suis pas non plus de ceux qu'elles renversent. Je plane au-dessus d'elles comme les oiseaux et les nuages ; puis, les révolutions accomplies, je dirige mon vol, non pas du côté où est le pouvoir, la fortune, mais du côté où sont la justice et la loyauté, dussé-je suivre la justice dans l'exil, la loyauté dans la proscription.

Au reste, voici la copie de ces papiers. Elle en dira plus que toutes les notes et tous les commentaires.

DÉJEUNER DES ENFANTS

Jeunes princes et instituteurs	Six soucoupes à 90 c.	5 40
	Sept pains à 20 c.	1 40
	Un potage à	1 50
Princesses Louise et Marie et madame de Mallet	Deux soucoupes	1 80
	Deux pains	40
Princesse Clémentine et madame Angelet.	Un potage	1 50
	Une soucoupe	90
	Deux pains	40
Duc de Nemours et M. Larnac, qui emportent au collège	Viande froide	1 50
	Entremet	1 50
	Deux soucoupes	1 80
	Deux pains	40
(Plus du sucre payé à part.)		
	Total par jour, sans le caffé, payé à part	18 50
Plus, 10 c. par soucoupe		1 10
		19 60
25 c. par potage et entremet		1 20
		20 80

11 soucoupes.
13 pains.
4 potages.

NOUVEAU TARIF DE L'ENTREPRISE.

Pour ma table, le même, sauf la suppression des deux fixes par repas de 6 fr. et de 12 fr. (ensemble 18 fr.), les deux fixes mensuels de 1,000 francs et de 150 fr., et de l'exonération pour l'entrepreneur, du payement de 1,010 fr. par an pour le porteur d'eau.

Pour la table de mes enfants et de leurs instituteurs.

Déjeuner [illegible] spécial maintenu en mon absence comme en ma présence).

Soucoupes de fruits ou confitures	1 »
Potages	1 80
[illegible] ou viande froide	1 80
[illegible] de légumes ou autres	1 80
[illegible]	» 20
[illegible]	» 10
[illegible]	» 50
[illegible] crème	» 75
Thé complet	1 50

Dîner ou souper tariffé à moitié de la mienne pendant qu'elle est servie en même temps, mais au même tarif que la mienne quand je suis absent et qu'elle est supprimée.

Ainsi, le demi-tarif est comme il suit :

Potages	2 50
Entrées	4 50
Rôt ou flanc	6 »
Entremet	2 50
Assiette de dessert	1 50
Pain, caffé, thé, etc., comme ci-dessus au déjeuner.	
Sucriers à table	Rien.
Id. dans les chambres	2

Plus, en cas d'absence et de suppression des tables supérieures, 2 fr. par tête par jour pour ceux nourris à l'office et à la cuisine.

AUTRE TARIF DE L'ENTREPRISE

Pour la table des princes, le même.

Pour celle des enfants :

Déjeuners.

Moins par jour :
Fixe des repas ... 18 »
Du mois ... 37 80 60/61
Des enfants ... 48 »
Par jour ... 103 80 moins.
Id. ... 105 46 plus.
Plus ... 66 c.

		au lieu de
Soucoupes	» 90	1 »
Potages	1 25	1 80
Poulet ou viande froide	1 25	d°
Entremet de légumes ou autres	1 25	d°
Flûte à la reine	10	
Pain, chaque	20	
Tasse de caffé à l'eau	» 50	
Id. à la crème	» 75	
Thé complet	1 »	

Dîner ou souper.

Plus par jour :
Déjeuner des enfants (sans caffé) ... 20 80
Dîner ... 43 »
Souper ... 38 90 50
Porteur d'eau ... 2 76 52/61
Plus par jour ... 104 46

Potages	2 50
Entrées	4 50
Rôt ou flanc	6 »
Entremet	2 50
Assiette de dessert	1 50
Pain, caffé et thé, comme ci-dessus.	

Sauf lorsqu'il n'y a que la table des enfants à servir, auquel cas elle est tariffée comme celle des princes. En outre, en cas de suppression des deux tables, l'entrepreneur reçoit 2 fr. par jour par tête nourrie à la cuisine aussi bien qu'à l'office.

Moyennant ce nouveau tarif, il est exonéré du payement du porteur d'eau ; mais il ne reçoit plus les fixes, c'est-à-dire 12 fr. par dîner et 6 fr. par déjeuner pour la table des princes, ni les 1,150 fr. par mois pour bois, charbon et blanchissage.

D'après ce tarif, le déjeuner des enfants .... 17 30 + 3 50
20 80

Moins ...	18 { 12 / 6	Leur dîner ...	42	non compris le caffé.
		Leur souper ...	38 90	
Et pour valeur par jour de 13,800 fr. par an.	37 80	Total ...	98 20	+ 3 80
		L'ancien ...	48	
	55 80	**Différence en plus...**	50 20	
En plus ...	56 46	Plus, le porteur d'eau	2 76	
Bonus ...	» 66	Plus, par jour ...	52 96	
		Plus, sur le tarif du déjeuner, savoir : soucoupe, 1 fr. chaque ; potage, viande froide et entremet, chaque 1 fr. 80 c.	3 50	
		On aura ...	56 46 par jour en plus.	

13 800 / 365 = 37 80 60/61
2.850
2.950
300
1 010 / 365 = 2 76 52/61
2 800
2.450
250 52
365 61

98 20
2 76
100 96

CLX

LE DUC D'ORLÉANS SE REND A L'HOTEL DE VILLE — M. LAFFITTE EN CHAISE A PORTEURS. — LE ROI SANS CULOTTE. — MANIFESTATION TARDIVE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — ODILON BARROT S'ENDORT SUR UNE BORNE. — UN AUTRE BALTHASAR GÉRARD. — LE DUC D'ORLÉANS EST REÇU PAR LA FAYETTE. — UNE VOIX SUPERBE. — NOUVELLE APPARITION DU GÉNÉRAL DUBOURG. — LE BALCON DE L'HOTEL DE VILLE. — LA ROUTE DE JOIGNY

Nous n'en avons pas encore fini avec les événements écoulés en mon absence. Qu'on me permette de les rappeler : tel petit détail inconnu nous donnera la clef d'une émeute, nous expliquera le 5 juin, le 14 avril ou le 12 mai.

Puis il est bon qu'on sache qu'il y a des hommes qui n'ont jamais accepté ce gouvernement, contre lequel ils luttèrent dix-huit ans, et qu'ils finirent par renverser.

Ces hommes, il faut bien qu'on leur fasse la justice qui leur est due ; il faut bien que, malgré les calomnies, les injures, les procès auxquels ils ont été et sont encore en butte, il faut bien que leurs contemporains apprennent ce qu'il y avait d'honneur, de courage, de dévouement, de persistance, de loyauté en eux. Il est vrai que peut-être les contemporains ne me croiront pas. Qu'importe ! je l'aurai dit ; d'autres me croiront : la vérité est une de ces étoiles qui peuvent rester perdues des mois, des années, des siècles, dans les profondeurs du ciel, mais qui finissent toujours par être découvertes un jour ou l'autre. J'aime mieux être le fou qui se voue à la recherche de ces étoiles-là, que le sage qui salue et qui adore, les uns après les autres, tous ces soleils que nous avons vus se lever, que l'on nous a donnés pour des astres immuables, et qui, à tout prendre, n'ont jamais été que des météores plus ou moins durables, plus ou moins brillants, plus ou moins trompeurs, toujours fatals !

Le duc d'Orléans, comme on l'a vu, avait déjà fait bien du chemin : il avait conquis la chambre des pairs ; — nous n'avons point parlé de cette conquête-là : moins Chateaubriand et Fitz-James, elle ne valait pas la peine d'être enregistrée, et Chateaubriand et Fitz-James donnèrent, on le sait, leur démission ; — il avait conquis la chambre des députés ; quatre-vingt-onze signatures la représentèrent, du moins.

Il lui restait à conquérir l'hôtel de ville.

Oh ! l'hôtel de ville, c'était autre chose ! L'hôtel de ville, ce n'est point le palais souillé par les orgies du Directoire ou les proscriptions de 1815 : ce n'est point la fabrique où ont été forgés par l'ambition et la cupidité les dévouements à tous les pouvoirs qui se sont succédé depuis un demi-siècle.

Non ; l'hôtel de ville, c'est la forteresse où se réfugie, à chaque émeute, cette grande déesse populaire qu'on appelle la Révolution. — Cette fois encore, la Révolution était là.

Le pouvoir avait pu venir au duc d'Orléans ; mais, pour que ce pouvoir fût consacré, il fallait que le duc d'Orléans vînt à la Révolution.

La Révolution était représentée par un vieillard au cœur droit, à l'âme honnête, mais affaibli par l'âge. Quarante ans auparavant, dans toute la force de sa jeunesse, il avait déjà manqué à cette même Révolution : trouverait-on en lui, à soixante et dix ans, ce qu'on y avait cherché vainement à trente ?

Oui, peut-être, s'il eût été seul et livré à ses propres inspirations ; car il avait, depuis ses premiers dévouements à la royauté, beaucoup réfléchi, beaucoup souffert ; il se rappelait la prison, il se rappelait l'exil ; son nom avait été prononcé dans toutes les conspirations républicaines, à Béfort, à Saumur, et nous dirons plus tard à quelles circonstances singulières il dut de ne pas être proscrit avec Dermoncourt, ou de ne pas être exécuté comme Berton.

Mais il n'était déjà plus à lui. Un parti — le parti orléaniste — l'avait enveloppé, entouré, circonvenu ; c'était un véritable siège dont les travaux étaient habilement dirigés par Laffitte et conduits par Carbonnel.

De là venait ce mot si expressif de Bonnelier : « Vos diables de républicains nous ont donné bien du mal ! »

En effet, ce n'était plus qu'avec difficulté que les républicains pénétraient près du bon vieux général, et à peine l'un ou l'autre de ceux qui étaient connus pour professer cette opinion, — et ils pouvaient être facilement connus, car ceux qui professaient cette opinion étaient encore rares à l'époque dont nous parlons — à peine l'un ou l'autre était-il près de lui que l'encadrement et que, sous vingt prétextes différents, on coupait ou égarait la conversation.

Voilà l'homme sur lequel il fallait agir, et il faciles au duc d'Orléans, prince, lorsqu'il le voulait, d'un esprit caressant et séducteur.

Et cependant, le futur roi désira être accompagné d'une députation de la Chambre. La Chambre eut-elle plutôt deux députations qu'une ; la Chambre, si le duc d'Orléans en eut manifesté le désir, se fût-elle tout entière mise en cortège.

A l'heure convenue, M. Laffitte emmena la députation au Palais-Royal.

On partit. La situation était plus grave encore qu'elle ne le paraissait ; il est vrai que, — couleur de différentes missions, on avait éloigné de Paris les républicains les plus ardents ; mais il en restait encore beaucoup, et ceux-là disaient tout haut que le nouvel élu n'arriverait pas jusqu'à l'hôtel de ville.

Le duc d'Orléans était à cheval auprès de sa voiture, au fond du cœur, mais calme en apparence.

C'était une des grandes qualités du prince : il était irrésolu tant qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait pas vu le danger ; une fois qu'il se trouvait en face de lui, il l'accueillait bien. Il n'eût pas pu dire, comme César : « Le danger et moi sommes deux lions nés le même jour, et je suis l'aîné ! » mais il eût pu dire qu'il était le cadet.

M. Laffitte suivait dans une chaise portée par des Savoyards ; son pied le faisait toujours horriblement souffrir, il était chaussé de pantoufles, et avait, sauf les bandages qui l'entouraient, une jambe nue.

Aussi, après avoir offert la couronne au prince, comme président de la Chambre, s'était-il penché vers lui, et, tout bas à l'oreille :

— Deux pantoufles et un seul bas, lui avait-il dit ; c'est pour le coup, si *la Quotidienne* nous voyait, qu'elle dirait que nous faisons un roi *sans culotte*.

Tout allait bien du Palais-Royal au quai ; on était encore dans le quartier de la bourgeoisie, et l'on venait, comme Dieu avait fait l'homme, de lui faire un roi à son image.

Ce roi, elle se mirait en lui, jusqu'à ce qu'elle-même brisât la glace où elle finissait par se voir trop en laid.

La bourgeoisie acclamait donc son élu.

Mais, une fois sur le quai, une fois le pont Neuf dépassé, une fois la place du Châtelet atteinte, non seulement les acclamations cessèrent, mais encore les figures se rembrunirent, et l'on sentit vibrer dans l'air comme un frémissement de colère. C'était, sans doute, l'âme des morts qui protestait contre ce nouveau Bourbon.

A l'hôtel de ville même, l'agitation était grande. Ce fameux gouvernement provisoire, si invisible d'habitude, s'était enfin matérialisé : Mauguin, de Schonen, Audry de Puyraveau, Lobau, étaient antiorléanistes ; Lobau surtout, lui qui, la veille, refusait de mettre sa signature au bas d'un ordre, était furieux.

— Je ne veux pas plus de celui-ci que des autres ! s'écriait-il ; c'est un Bourbon !

M. Barthe, l'ancien carbonaro, était là ; il s'agissait de rédiger une proclamation républicaine : il s'offrit, prit une plume, et commença d'écrire.

Pendant qu'il écrivait, le général Lobau, de plus en plus exaspéré, s'approchait de M. de Schonen.

— Nous jouons notre tête, lui dit-il, mais qu'importe ! Voici deux pistolets, un pour vous, un pour moi... C'est tout ce qu'il faut à deux hommes qui ne craignent pas la mort !

Ces dispositions n'étaient pas rassurantes. — On savait que l'on pouvait compter sur Odilon Barrot ; c'était lui qui, la veille, à la commission municipale, avait dit ces fameuses paroles attribuées à la Fayette, comme les mots d'Harel et de Montrond étaient attribués à M. de Talleyrand :

— Le duc d'Orléans, c'est la meilleure des républiques.

On chargea Odilon Barrot d'aller au Palais-Royal donner contre-ordre.

Odilon Barrot, comme tout le monde, dormait peu depuis trois jours, il était écrasé de fatigue ; il descendit, trouva une foule si pressée, une chaleur si dévorante, qu'il demanda un cheval.

On s'empressa d'aller lui en chercher un.

Lui, pendant ce temps, s'accommoda sur une borne, et s'y endormit. On le chercha une heure avant de le retrouver ; et, au moment où on le retrouva, au moment où il se mit en selle, la tête du cortège débouchait sur la place de Grève.

J'ai beaucoup vu et beaucoup suivi des yeux Odilon Barrot à l'hôtel de ville. Je déclare qu'il est impossible d'être plus froidement courageux qu'il ne l'était.

Le duc d'Orléans arrivait donc ; il abordait donc la place de Grève ; il entrait donc en pleine révolution. Le poitrail de son cheval ouvrait la foule comme la proue d'un bateau ouvre les vagues. Il se faisait autour de lui un silence glacé. Il était très pâle.

Un jeune homme plus pâle que lui encore l'attendait sur

les ma[illegible] l'hôtel de ville, les bras croisés, tenant caché sur [illegible] un pistolet. Il avait pris cette résolution terrible [illegible] sur le prince à bout portant.

— [illegible] je veux jouer le rôle de Guillaume le Taciturne, [illegible] la tomber comme lui !

[illegible] ses amis se tenaient à ses côtés.

[illegible] moment où le duc d'Orléans mit pied à terre et monta [illegible] degrés de l'hôtel de ville, cet autre Balthasar Gérard fit un pas en avant ; mais son compagnon l'arrêta.

— Ne te compromets pas inutilement, lui dit-il, ton pistolet est déchargé.

— Et qui l'a déchargé ?

— Moi.

Et il embrassa son ami.

Ce n'était pas vrai : le pistolet était chargé. Ce mensonge empêcha probablement que le duc d'Orléans ne tombât sur les marches de l'hôtel de ville.

Quelle récompense reçut celui qui venait de sauver la vie au futur roi des Français ?

Je vais vous le dire : il fut tué à Saint-Merry, et mourut en se maudissant lui-même !

Le duc d'Orléans monta les degrés de l'hôtel de ville d'un pas assez ferme ; il passa près de la mort sans se douter que la mort qui allait le toucher venait de replier son aile.

La voûte sombre du vieux palais municipal, pareille à la gueule immense d'une gargouille de pierre, l'engloutit, lui et son cortège.

Le général la Fayette attendait le prince sur le palier de l'hôtel de ville.

La situation était si grande, que les hommes paraissaient petits.

En effet, qu'était-ce que ce prince de la branche cadette des Bourbons venant faire une visite à l'homme de 1789 ? C'était la monarchie bourgeoise rompant à tout jamais avec la monarchie aristocratique ; c'était le couronnement de quinze ans de conspirations ; c'était le sacre de la révolte par le pape de la liberté.

Nous devrions peut-être nous arrêter à ce grand ensemble ; à côté de lui, tous les détails sont mesquins.

Le duc d'Orléans, la Fayette et quelques intimes formaient le point central d'un immense cercle composé d'hommes d'opinions différentes.

Les uns applaudissaient, les autres protestaient.

Quatre ou cinq élèves de l'École polytechnique étaient là, la tête nue, mais l'épée nue aussi.

Quelques hommes du peuple rugissants passaient leur figure basanée, sombre, ensanglantée parfois, dans les intervalles laissés libres, et d'où on les repoussait doucement, afin que le prince ne fût pas offensé par une pareille vision.

C'était tout bonnement le remords qu'on écartait... avec les égards qui lui sont dus.

Il s'agissait de lire la proclamation de la Chambre.

M. Laffitte, comme tout le monde, avait beaucoup parlé, de sorte qu'il ne parlait plus. Il tenait sa proclamation à la main, et Dieu sait l'effet qu'eût produit une proclamation lue avec les tons grotesques de l'enrouement !

— Donnez, donnez, mon cher, s'écria M. Viennet en prenant la proclamation des mains de l'illustre banquier ; j'ai une voix superbe, moi !

Et, en effet, d'une voix superbe, il lut la proclamation de la Chambre.

Le lecteur arriva à ces mots : « Le jury pour les délits de la presse. » Alors l'homme qui devait faire les lois de septembre se pencha à l'oreille de la Fayette, et, haussant les épaules :

— Est-ce qu'il y aura encore des délits de presse ? dit-il.

Puis, la lecture achevée, il mit la main sur son cœur, — geste dont abusent les rois qui montent sur le trône, et qui, cependant, a toujours le même succès.

— Comme Français, dit-il, je déplore le mal fait au pays et le sang qui a été versé ; comme prince, je suis heureux de contribuer au bonheur de la nation.

Tout à coup, un homme s'élança au milieu du cercle.

C'était le général Dubourg, l'homme du drapeau noir, le fantôme du 29 juillet.

Il avait disparu ; il reparaissait pour disparaître encore.

— Prenez garde, monsieur, dit-il au duc d'Orléans, vous connaissez nos droits, les droits sacrés du peuple ; si vous les [illegible], nous vous les rappellerons !

Le duc d'Orléans fit un pas en arrière, non pas pour reculer, [illegible] pour chercher le bras de la Fayette, et, appuyé à ce bras, il répondit :

— [illegible] que vous venez de dire prouve que vous ne me [illegible] pas. Je suis un honnête homme, et, quand [illegible] je ne me laisse ni gagner par la prière [illegible] la menace.

[illegible] avait fait une vive impression ; cette impression [illegible] la combattre.

La Fayette [illegible] le duc d'Orléans sur le balcon de l'hôtel de ville [illegible] il jouait sa popularité sur un coup de dé [illegible] fois, c'avait été le 6 octobre [illegible] lorsqu'il avait [illegible] la reine sur le balcon du palais de Versailles. La seconde fois, c'était le 31 juillet 1830, lorsqu'il apparaissait sur le balcon de l'hôtel de ville tenant le duc d'Orléans dans ses bras.

Un instant on put croire l'effet de cette apparition manqué : la place, pavée de têtes aux yeux étincelants, aux bouches béantes, restait muette.

Georges la Fayette passa un drapeau tricolore à son père. Les plis flottèrent autour du général et du duc, dont ils effleuraient le visage ; tous deux semblèrent au peuple non pas resplendissants de leur propre lumière, mais éclairés par le reflet céleste, et le peuple éclata en applaudissements.

La partie était gagnée.

O joueurs politiques ! que vous êtes forts quand il faut élever un homme nouveau ! que vous êtes faibles lorsqu'il faut soutenir un pouvoir vieilli !

La rentrée du duc d'Orléans au Palais-Royal fut un triomphe. Rien ne lui manquait plus : il avait la triple reconnaissance de la chambre des pairs, de la chambre des députés et de l'hôtel de ville. Il était l'homme de M. de Sémonville, de M. Laffitte et de la Fayette.

Aussi, dès le même soir, une de ces voitures qu'on appelle les *carolines* ramenait-elle de Neuilly au Palais-Royal la femme, la sœur et les enfants du lieutenant général du royaume.

Le duc de Chartres manquait seul à la réunion.

On l'avait renvoyé à Joigny, comme on sait.

Sur la route de Joigny, sa voiture avait croisé une autre voiture.

Cette seconde voiture était celle de madame la duchesse d'Angoulême, revenant des eaux, où elle avait été prévenue par le télégraphe que des troubles graves agitaient Paris.

Les deux voitures s'arrêtèrent. Le prince et la princesse s'étaient reconnus.

— Quelles nouvelles, monsieur de Chartres ? demanda la duchesse d'Angoulême.

— Mauvaises ! madame, mauvaises ! répondit le prince ; le Louvre est pris !

Oui, les nouvelles étaient mauvaises : mauvaises pour vous, pour vos frères, pour votre père, mauvaises pour toute la famille ; — et c'est vous, pauvre prince, qui aurez raison aux yeux de la postérité !

CLXI

COMMENT M. THIERS ÉCRIT L'HISTOIRE. — LES RÉPUBLICAINS AU PALAIS-ROYAL. — PREMIER MINISTÈRE DE LOUIS-PHILIPPE. — PRUDENCE DE CASIMIR PÉRIER. — MON PLUS BEAU DRAME. — LOTHON ET CHARRAS. — UN COUP D'ÉPÉE. — ENCORE LE MAÎTRE DE POSTE DU BOURGET. — LA FÈRE. — LE LIEUTENANT-COLONEL DURIVEAU. — LOTHON ET LE — GÉNÉRAL LA FAYETTE.

Au moment où le duc d'Orléans, triomphant et joyeux, rentrait au Palais-Royal, six ou huit jeunes gens se réunissaient au-dessus des bureaux du *National*, dans l'appartement commun à Paulin et à Gauja.

Ils se regardaient les uns les autres avec un silence d'autant plus menaçant qu'ils étaient encore armés comme au jour du combat.

Ces jeunes gens étaient Thomas, Bastide, Chevalon, Grouvelle, Boinvilliers, Godefroy Cavaignac, Étienne Arago, Guinard. Peut-être un ou deux autres encore dont les noms m'échappent.

Chacun, selon son impatience, était assis ou debout.

Thomas était assis dans l'embrasure d'une fenêtre, avec son fusil de chasse à deux coups entre les jambes. C'était, à cette époque, un beau et brave garçon plein de loyauté, de courage, de franchise ; une tête froide et un cœur ardent.

On en était donc là ; on se racontait les détails de cette odyssée de l'hôtel de ville, et l'on se demandait ce qu'il fallait faire. M. Thiers entra.

Le matin avait paru, dans le *National*, un article sur l'arrestation du duc de Chartres à Montrouge.

Dans cet article, tout avait changé d'aspect.

Le duc de Chartres venait à Paris pour mettre son sabre à la disposition du gouvernement provisoire. M. Lhuillier lui avait offert l'hospitalité. Le duc de Chartres avait quitté Montrouge dans l'enthousiasme des événements qui se passaient à Paris et avait promis de revenir avec son régiment.

Quelques jours après avoir reçu cet article, M. Lhuillier fut décoré. L'article était du fait de M. Thiers.

L'apparition du futur ministre au milieu de nos six ou huit républicains ne fut donc pas heureuse.

Il s'était complètement dessiné depuis la veille au matin. Il était orléaniste.

En sa qualité d'orléaniste, il s'était inquiété de cette réunion qui avait lieu au-dessus de sa tête ; résolu d'attaquer ce taureau par les cornes, il monta au premier étage, et, comme nous venons de le voir, il entra sans être annoncé.

Un murmure significatif accueillit sa venue.

M. Thiers paya d'audace.

— Messieurs, dit-il, le lieutenant général désire avoir une entrevue avec vous.

— Et pour quoi faire ? demanda Cavaignac.

— Qu'y a-t-il de commun entre lui et nous ? demanda Bastide.

— Écoutez toujours, messieurs, dit Thomas.

M. Thiers crut que, de ce côté-là, il allait trouver un soutien ; il s'avança vers Thomas, et, lui posant la main sur l'épaule :

— Voici un beau colonel, dit-il.

— Ah çà ! répondit Thomas en secouant doucement son épaule, est-ce que, par hasard, vous me prenez pour une p... ?

M. Thiers retira sa main.

— Continuez, dit Thomas, nous écoutons.

Alors, M. Thiers expliqua le but de l'entrevue.

Le duc d'Orléans voulait, pour sa politique à venir, prendre les conseils de ces braves jeunes gens dont l'héroïque insurrection avait fait la révolution de juillet. Il devait, toujours au dire de M. Thiers, les attendre, le soir, entre huit et neuf heures, au Palais-Royal.

Les républicains secouaient la tête.

Mettre le pied au Palais-Royal, c'était, leur semblait-il, pactiser avec le pouvoir nouveau, qui s'élevait à la fois contre leur conscience et contre leur volonté.

Mais Thomas vint encore en aide au négociateur.

— Voyons, dit-il en se levant, prouvons-leur jusqu'au bout que nous sommes de bons enfants.

Et, allant déposer son fusil dans l'angle de la cheminée :

— À ce soir neuf heures, monsieur. Vous pouvez dire au lieutenant général du royaume que nous nous rendrons à son invitation.

M. Thiers sortit.

Il n'y avait pas la moindre invitation de la part du lieutenant général du royaume. M. le lieutenant général du royaume n'avait pas le moins du monde désiré voir MM. Thomas, Bastide, Chevalon, Grouvelle, Boinvilliers, Cavaignac, Arago et Guinard. M. Thiers avait pris le tout sous son bonnet, espérant qu'une entrevue concilierait les opinions. On a vu, par ce qu'il avait dit à Thomas, qu'il prenait les opinions pour des ambitions.

Le soir, les républicains furent exacts au rendez-vous. La duchesse d'Orléans, madame Adélaïde, les jeunes princes et les jeunes princesses venaient d'arriver, lorsqu'on annonça au duc d'Orléans qu'une députation l'attendait dans la grande salle.

Depuis le matin, les députations s'étaient succédé, et les salons n'avaient pas désempli.

Une députation n'étonnait donc pas le prince ; seulement, ce qui l'étonna, c'était le personnel de la députation.

M. Thiers était là. En accompagnant Son Altesse, du salon où il était au salon où l'attendaient ces messieurs, il essaya de la mettre au courant, prenant la moitié de la responsabilité sur lui, laissant l'autre aux républicains.

Tout cela avait pris un quart d'heure à peu près ; depuis un quart d'heure, ces messieurs attendaient. Ils commençaient à trouver l'attente un peu longue.

Tout à coup, la porte s'ouvrit et le duc entra, le sourire sur les lèvres ; seulement, le sourire n'avait pas eu le temps, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de monter jusqu'aux yeux : la bouche souriait, mais le regard était encore interrogateur.

— Messieurs, dit le prince, vous ne doutez pas du plaisir que j'ai à vous recevoir ; mais...

Bastide devina et regarda M. Thiers.

— Mais vous ne comprenez rien à notre visite ? Demandez, alors, une explication à M. Thiers, et M. Thiers voudra bien vous la donner, je l'espère, telle que la dignité du parti que nous représentons n'ait point à en souffrir.

M. Thiers, en effet, donna une explication équivoque, embarrassée, à laquelle le duc d'Orléans coupa court en disant :

— C'est bien, c'est bien, monsieur. Je vous remercie de me procurer la visite de nos plus braves combattants.

Puis, se tournant de leur côté, il parut attendre que l'un d'eux commençât. Boinvilliers prit le premier la parole.

— Prince, dit-il, demain, vous serez roi.

Le duc d'Orléans fit un mouvement.

— Demain, monsieur ? dit-il.

— Si ce n'est demain, ce sera dans quelques jours [illegible].

— Roi ! répéta le duc d'Orléans [illegible].

— [illegible] marche que suivent vos partisans, [illegible] pression qu'ils exercent sur les [illegible] pas [illegible] hommes les [illegible] procédés dont ils usent, les [illegible] qu'ils [illegible] dans ces [illegible].

— Je ne sais pas ce que feront mes partisans, répondit le duc ; [illegible] ce que je sais, c'est que je n'ai pas [illegible] à la couronne, et qu'aujourd'hui encore [illegible] pas, quoique beaucoup de gens me pressent de [illegible].

— Enfin, monseigneur, [illegible] de telle sorte que vous ne puissiez refuser, nous est-il permis de vous demander quelle est votre opinion sur les traités de 1815 ? [illegible] révolution [illegible] une révolution nationale. La vue du drapeau tricolore, voilà ce qui a soulevé le peuple [illegible] Waterloo que nous venons de [illegible] de pousser le peuple sur le Rhin que sur Saint-Cloud [1].

— Messieurs, répondit le duc, je [illegible], je suis trop bon patriote surtout pour être partisan des traités de 1815 ; mais je crois la France fatiguée de guerres. La rupture des traités, c'est la guerre européenne. Croyez-moi, il importe de garder beaucoup de mesure vis-à-vis des puissances étrangères, et certains sentiments ne doivent pas être exprimés trop haut.

— Passons donc à la pairie, prince.

— À la pairie, soit.

Et le duc se mordit les lèvres comme un homme habitué à interroger, et qu'on force à son tour à subir un interrogatoire.

— La pairie, et vous serez forcé d'en convenir, continua Boinvilliers, la pairie n'a plus de racines dans la société. Le Code, en abolissant le droit d'aînesse, les fidéicommis et les majorats ; le Code, en divisant les héritages à l'infini, a étouffé l'aristocratie dans son germe, et l'hérédité nobiliaire a fait son temps.

— Peut-être, messieurs, vous trompez-vous sur cette question d'hérédité, qui est, à mon avis, la seule source d'indépendance qu'il y ait dans les institutions politiques. Un homme sûr d'hériter de son père ne craindra pas d'avoir une opinion à lui, tandis que l'homme [illegible] l'opinion qu'on lui imposera. Au reste, reprit le duc, c'est là une question à examiner, et, si la pairie héréditaire croule réellement, *ce n'est point moi qui la réédifierai à mes frais.*

— Prince, dit alors Bastide, je crois que, dans l'intérêt même de la couronne qui vous est offerte, il serait bon de réunir les assemblées primaires.

— Les assemblées primaires ? dit le duc en [illegible]. Oui, en effet, je sais que je parle à des républicains.

Les jeunes gens s'inclinèrent ; ils étaient venus moins en alliés qu'en ennemis : ils acceptaient la qualification, au lieu de la repousser. Leur intention était de faire la situation bien nette entre eux et le pouvoir.

— Franchement, messieurs, dit le duc, croyez-vous la république possible dans un pays comme le nôtre ?

— Nous croyons qu'il n'y a pas de pays où le bon ne puisse être substitué au mauvais.

Le duc secoua la tête.

— Je croyais que 1793 avait donné à la France une leçon dont elle saurait profiter.

— Monsieur, dit Cavaignac, vous le savez aussi bien que nous, 1793 était une révolution, et non une république ; d'ailleurs, continua-t-il avec une fermeté d'accent et une netteté de prononciation qui ne permettaient pas de perdre une seule syllabe de ce qu'il disait, autant que je puis me le rappeler, les événements qui se sont [illegible] 1793 obtinrent votre entière adhésion. Vous étiez de la société des Jacobins ?

Il n'y avait pas à reculer ; on déchirait hardiment le voile du passé, et le futur roi de France reparaissait entre Robespierre et Collot d'Herbois.

— Oui, c'est vrai, dit le duc, j'étais de la société des Jacobins ; mais, heureusement, je n'étais pas de la Convention.

— Votre père en était, monsieur, dit Cavaignac, et tous deux ont voté la mort du roi.

— C'est justement pour cela, monsieur Cavaignac, reprit le duc, que je n'hésite pas à dire ce que je dis. Je pense qu'il est permis au fils de Philippe-Égalité d'exprimer son opinion sur les régicides. Au reste, mon père a été fort ca-

1. Comme nulle part encore cette conversation n'a été rapportée intégralement, j'en appelle à la fois à la mémoire et au souvenir [illegible] qui assistèrent à l'entrevue. Quant aux paroles citées [illegible] Godefroy Cavaignac et à la réponse du duc, je puis certifier leur [illegible], les ayant écrites, dans le temps, sous la dictée même [illegible] qui était incapable de mentir.

homme [illegible] des hommes les plus respectables que j'aie jamais [illegible].

[illegible] reprit Bonvilliers comprenant que, s'il [illegible] la conversation, elle allait s'égarer sur [illegible] personnalités, il nous reste donc encore une [illegible]...

[illegible] messieurs, demanda le prince. Oh ! dites, [illegible] que vous y êtes.

Eh bien, nous craignons, — et nous avons nos raisons [illegible] cela, — nous craignons, dis-je, de voir les royalistes et [illegible] prêtres encombrer les avenues du nouveau trône.

Oh ! quant à ceux-là, s'écria le prince avec un geste presque menaçant, soyez tranquilles, ils ont porté de trop rudes coups à notre maison pour que je les oublie ! Une partie des calomnies dont je parlais tout à l'heure vient d'eux ; une barrière éternelle nous sépare... C'était bon pour la branche aînée, cela !

Les républicains, étonnés de l'expression presque haineuse avec laquelle le prince venait de prononcer ces mots : « C'était bon, pour la branche aînée ! » se regardèrent les uns les autres.

— Eh bien, messieurs, dit alors le duc, est-ce que, par hasard, j'avance une vérité qui vous soit inconnue en proclamant tout haut cette différence de principes et d'intérêts qui a toujours séparé la branche cadette de la branche aînée, la maison d'Orléans de la maison régnante ?... Oh ! notre haine ne date pas d'hier, messieurs ; elle remonte à Philippe, frère de Louis XIV ! C'est comme mon aïeul le régent, qui donc l'a calomnié ? Les prêtres, les royalistes ; car un jour, messieurs, quand vous aurez mieux approfondi les questions historiques, fouillé jusqu'aux racines l'arbre que vous voulez abattre, vous saurez ce que c'était que le régent, les services qu'il a rendus à la France en décentralisant Versailles, et en faisant passer, par son système de finances, l'argent et l'or du pays jusque dans les dernières artères de la société. Ah ! je ne demande qu'une chose, c'est, si Dieu m'appelle à régner sur la France, comme vous le disiez tout à l'heure, c'est qu'il me soit accordé une portion de son génie !

Alors, il s'étendit longuement sur les améliorations que la politique du régent avait amenées dans la situation diplomatique de l'Europe ; et, à propos de l'Angleterre, il dit quelques mots indiquant qu'il chercherait près d'elle le même point d'appui que son aïeul.

— Pardon, monsieur, dit Cavaignac, mais je crois que le véritable point d'appui d'un roi des Français doit être dans la France.

Le duc d'Orléans n'éluda pas l'explication, et, avec sa facilité d'élocution habituelle, il développa alors, il faut lui rendre cette justice, le système qui acquit, depuis, tant de célébrité sous le nom de système du *juste milieu*.

Cavaignac, auquel il s'adressait plus particulièrement, comme ayant soulevé la question, écouta avec la plus grande impassibilité le long développement politique auquel se livra le prince.

Puis, lorsque celui-ci eut terminé :

— Eh bien, dit-il, nous pouvons être tranquilles ; avec ce système-là, vous n'en avez pas pour quatre ans !

Le duc sourit d'un air de doute.

Quant aux républicains, comme ils savaient tout ce qu'ils voulaient savoir, ils s'inclinèrent en signe qu'ils voulaient se retirer.

Ce que voyant le prince, il les salua à son tour.

Mais, pour ne pas leur laisser le dernier mot :

— Allons, messieurs, dit-il, vous me reviendrez... Vous verrez, vous verrez !

— Jamais ! articula nettement Cavaignac.

— Jamais est un mot trop absolu, et nous avons un vieux proverbe français qui prétend qu'il ne faut pas dire : « Fontaine [illegible] »

Mais, avant qu'il eût achevé sa phrase, ces messieurs avaient déjà gagné la porte.

Le duc les regarda s'éloigner d'un air sombre.

C'était le premier nuage qui obscurcissait son soleil.

Dans ce premier nuage étaient toutes les tempêtes de l'avenir, même celle qui devait le renverser.

Maintenant que l'on a vu les hommes et les principes face à face, on comprendra mieux, je l'espère, les 5 et 6 juin, les 13 et 14 avril, le 12 mai et le 24 février.

Dix minutes après la retraite des républicains, on apportait au lieutenant général du royaume la démission des membres de la commission municipale.

Le duc d'Orléans, au bas de la démission de ces messieurs, trouva un ministère tout composé.

Voici ce [illegible] ministère :

Dupont (de l'Eure), à la justice ; le baron Louis, aux finances ; le général [illegible], à la guerre ; Casimir Périer, à l'intérieur, de Rigny, à la marine, Bignon aux affaires étrangères, Guizot, à l'instruction publique.

Mais, avant même que cette liste fût arrivée au Palais-Royal, un des nouveaux ministres avait déjà donné sa démission : c'était Casimir Périer.

En jetant les yeux du côté de Versailles, il s'était aperçu que Charles X, qui venait de quitter Saint-Cloud, n'était pas encore à Rambouillet.

C'était bien hardi de se déclarer quand l'ancienne royauté était encore si près de la nouvelle.

L'ambition avait accepté, la crainte refusa.

M. Casimir Périer courut à Bonnelier, et le pria de rayer son nom de la liste.

Il était trop tard : la liste était partie. Bonnelier n'y pouvait rien. Il offrit un *erratum* au *Moniteur*, lequel fut accepté faute de mieux.

M. de Broglie prit sur la liste la place restée vacante par la démission de Casimir Périer.

N'était-ce pas curieux de voir des hommes qui devaient occuper de si hautes positions dans la royauté future, n'oser pas risquer leur nom, lorsque tant d'autres à qui rien ne devait revenir de ce grand changement y avaient risqué leur tête ?

Il est vrai que ceux qui avaient risqué leur tête l'avaient risquée pour la France, et non pour Louis-Philippe.

Le lendemain matin, tandis que j'allais faire une visite au nouveau lieutenant général, et que celui-ci, quittant Vatout et Casimir Delavigne, avec qui il causait, pour venir au-devant de moi, et, déjà renseigné sur mon expédition de Soissons, me tendait la main en me disant : « Monsieur Dumas, vous venez de faire votre plus beau drame ! » le général la Fayette recevait, à l'hôtel de ville, un des plus terribles assauts qui lui eussent encore été livrés.

Qu'on me laisse raconter ce qui était advenu de Charras et de Lothon ; j'ai quelque plaisir, on le comprendra, à m'arrêter plus longtemps sur ceux de ces hommes dont les noms ne devaient pas s'éteindre avec le feu de la fusillade.

Nous les avons vus s'éloigner de l'hôtel de ville, porteurs d'un ordre de Mauguin et d'une proclamation de la Fayette ; nous avons oublié de dire comment Lothon, que nous avions laissé étendu sur le pavé du Palais-Royal, le 29, se trouvait, le 30, à l'hôtel de ville avec Charras.

Lothon — hélas ! celui-là est mort ! — était un de ces hommes rares dont le cœur est au niveau de la tête, un de ces hommes que la poudre enivre, que le bruit excite, et qui aiment le danger pour le danger lui-même, plus encore peut-être que pour l'honneur qu'il peut rapporter.

Lothon, après être resté une heure à peu près sur le pavé, avait été relevé comme mort ; une balle sillonnait l'os du front, et sept autres balles trouaient son chapeau, tombé à côté de lui.

On eût dit que le chapeau était devenu une cible.

Pendant qu'on le transportait pour l'enterrer au Louvre avec les autres, il remua légèrement la tête ; la protestation contre ce qu'on voulait faire de lui, si faible qu'elle fût, était incontestable. Un garde national qui marchait dans le cortège le recueillit, le fit panser, le fit coucher, puis le quitta afin d'aller aux nouvelles, ne se doutant pas qu'un homme qui avait la tête fendue par une balle aurait l'idée de se relever pour retourner au feu, si, par hasard, il y avait encore du feu dans un coin quelconque de Paris.

Ce fut, cependant, la première idée de Lothon.

A peine son étourdissement fut-il un peu dissipé, qu'il se rhabilla, receignit son épée, — épée qu'il avait prise au théâtre de l'Odéon, et qui appartenait aux accessoires, ainsi que l'indiquaient sa poignée en croix et son fourreau, dont il avait perdu le bout de cuivre, — et, malgré les cris de la femme de son hôte, partit trébuchant comme un homme ivre.

Charras l'avait retrouvé, le soir, en rentrant chez lui. Lothon ne se rappelait qu'à moitié ce qu'il avait fait, et pas du tout où il avait été.

Le lendemain, il s'était trouvé assez bien pour revoir Charras à l'hôtel de ville.

On a vu comment ils furent chargés d'aller enlever le 4e régiment d'artillerie, en garnison à la Fère.

Depuis trois jours, Charras était sans le sou. Au moment où avait éclaté l'insurrection, il était possesseur de quinze francs et d'une lettre de change de cent écus que lui envoyait son père, sur un banquier de Paris ; mais, depuis le 26, toutes les banques étaient fermées, et, à moins que sa lettre de change n'eût été acceptée par Laffitte, il n'eût certes pas trouvé, chez le plus hardi escompteur de Paris, cinquante francs de ses cent écus.

Les quinze francs avaient fait la journée du 26 et celle du 27 ; le 28, on avait mangé où l'on avait pu ; le 29, on avait dîné à la table de l'hôtel de ville où dînait tout Paris ; enfin, le 30 au matin, Lionel de l'Aubespin, petit-fils de la Fayette, avait partagé sa bourse avec Charras.

En partant pour la Fère, celui-ci et Lothon se trouvaient à la tête de vingt francs !

On ne prend pas la poste avec cela ; aussi nos deux

héros avaient-ils demandé une lettre pour le nouveau directeur des postes M. Chardel qui avait été nommé, la veille, par Baude et Arago.

En vertu de cette lettre M. Chardel leur avait délivré un ordre pour que les maîtres de poste de la route missent des chevaux à leur disposition, et lui-même avait commencé par leur donner les deux meilleurs bidets de son écurie.

Charras et Lothon étaient partis au galop autant que pouvaient le leur permettre les barricades; ils avaient essuyé trois ou quatre coups de fusil à la barrière, parce qu'on les prenait pour des officiers de la garde royale qui se sauvaient, et étaient arrivés au Bourget chez ce même maître de poste qui, une heure auparavant, venait de me donner des chevaux et un cabriolet.

Le point de départ de la route de Soissons et de celle de la Fère est le même, seulement, à la hauteur de Gonesse, et à l'endroit nommé la *Patte-d'oie*, la route se bifurque, une des branches, celle de droite, conduit à Dammartin, Villers-Cotterets et Soissons, l'autre mène à Senlis, Compiègne, Noyon et la Fère.

L'excellent patriote auquel les deux jeunes gens s'adressaient pour lui demander des chevaux de selle s'aperçut facilement qu'ils ne feraient pas [illegible]. Lothon surtout – la moitié du chemin à franc étrier, il découvrit une second cabriolet qu'il leur offrit [illegible] mettre les chevaux et leur souhaita un bon voyage.

Sans doute ce souhait, comme celui de *bonne chasse*, leur porta malheur.

Lothon était monté le premier dans le cabriolet, et, pour faire place à Charras, il avait levé son épée. La nuit commençait à tomber. Charras ne voyant point cette épée, dont, comme nous l'avons dit, la pointe sortait du fourreau; il sentit tout à coup sous l'aisselle le froid glacé du fer, et voulut se rejeter en arrière, mais Lothon, qui l'avait pris par les épaules, croyant que le pied lui manquait, s'efforçait de l'attirer à lui. Charras avait beau crier en sentant le fer entrer de plus en plus: «Mais tu me tues, sacrebleu! tu me tues!» Lothon, n'entendant rien à cause du bandeau qui lui ceignait la tête et lui fermait en même temps l'oreille, continuait de l'attirer à lui, et, par conséquent, de l'enferrer. Heureusement, Charras fit un violent effort, s'arracha des mains de son compagnon, et tomba entre les bras du maître de poste, qui, s'apercevant qu'il se passait dans le cabriolet quelque chose d'extraordinaire, avait secondé les efforts de Charras en le tirant en arrière.

On rentra dans la maison. Charras ôta habit, gilet et chemise. Le fer avait pénétré sous l'aisselle à la profondeur d'un pouce et demi, à peu près; le sang coulait en abondance. On rapa de l'amadou, on tamponna la plaie avec un mouchoir mouillé et grâce à cet appareil, maintenu par le bras du blessé, le sang s'arrêta.

Lothon était désespéré, mais son désespoir ne menait à rien. Charras l'invita à l'en tenir quitte.

Au moment où les deux jeunes gens montaient en voiture:

— Avez-vous d'autres armes que vos épées? leur demanda le maître de poste.

— Ma foi, non! répondirent-ils.

Alors, le maître de poste alla à une armoire, en tira deux pistolets qu'il chargea et qu'il fourra dans les basques de l'habit de Charras.

J'aurais bien envie de nommer cet excellent homme; mais qui sait si son patriotisme de 1830 ne lui ferait pas du tort aujourd'hui?

Les deux blessés s'endormirent, chargeant les postillons de faire mettre les chevaux à la voiture.

En général, les postillons étaient bons patriotes, et, quoique, avec ses vingt francs, Charras ne pût leur donner de copieux pourboires, ils s'acquittèrent consciencieusement de la double commission de marcher vite et de relayer promptement.

D'ailleurs, le maître de poste du Bourget avait conseillé aux deux jeunes gens de faire courir un second postillon devant eux; comme l'ordre de M. Chardel était illimité, il ne leur en coûtait pas davantage.

Tout alla bien jusqu'à la poste de Ribecourt.

A Ribécourt, on réveilla Charras.

— Qu'y a-t-il? demanda le dormeur en se frottant les yeux.

— Il y a que le maître de poste ne veut pas donner de chevaux, dit le postillon qui courait en avant, et qui avait, sur ce refus, été obligé de s'arrêter.

— Comment le maître de poste ne veut pas donner de chevaux?

— Non, il dit qu'il ne connaît pas le gouvernement provisoire.

Charras, qui avait si longtemps et si vainement cherché le susdit gouvernement, avait bien envie de dire qu'il ne le connaissait pas non plus; mais ce n'était pas le moment de plaisanter: le temps manquait.

Il laissa dormir Lothon, qui, ne l'ayant pas entendu lorsqu'il lui criait: «Tu me tues!» n'avait plus le droit de rien entendre et, sans [illegible] bas du cabriolet [illegible] courut au maître de poste qui [illegible] lui-même [illegible] réveille à deux heures du matin, se tenait sur le pas de [illegible] avec l'attitude évidente de [illegible] de l'opposition.

— C'est donc vous qui ne voulez pas me donner de chevaux? demanda Charras.

— Oui, c'est moi.

— Malgré l'ordre du directeur des postes?

— Est-ce que je connais [illegible] Chardel?

— Ah! vous ne connaissez pas Chardel?

— Non.

Charras tira sa proclamation [illegible] poche.

— Et connaissez-vous cela?

— La Fayette? Pas davantage.

— Non?

— Non!

Charras tira ses pistolets de sa poche [illegible] les armant en même temps qu'il les appuyait sur la poitrine du maître de poste:

— Ah! Eh bien, connaissez-vous cela? lui dit-il.

— Mais, monsieur, s'écria le maître de poste, mais monsieur, que faites-vous donc?

— Ce que je fais? Parbleu! je vous tue, si vous ne me donnez pas de chevaux!

— Mais monsieur, que diable! on ne tue pas les gens comme cela... On s'explique...

— Oui, quand on a le temps, mais je n'ai pas le temps.

Les postillons, placés derrière le maître de poste, grimaçaient dans la pénombre, se frottaient les mains, et faisaient signe à Charras de ne pas lâcher prise.

Sur ce point, ils pouvaient être sans inquiétude.

— Alors, monsieur, si vous le prenez sur ce ton-là, je vais vous donner des chevaux... Mais, faites-y attention, c'est comme contraint et forcé que je vous les donne.

— Qu'est-ce que cela me fait, pourvu que vous me les donniez!

— Des chevaux pour ces messieurs! dit le maître de poste en rentrant dans sa chambre, et abandonnant le champ de bataille à Charras.

— Et de bons, entendez-vous, postillons?

— Oh! soyez tranquille, mon polytechnique, on va vous choisir ça, répondit le postillon; remontez dans votre berlingot, et reprenez votre somme. C'est à Noyon que vous allez?

— A la Fère.

— C'est tout un.

Charras remonta dans le cabriolet, et sa fatigue était telle, qu'avant que les chevaux fussent attelés, il était rendormi.

Probablement, le postillon tint parole, car lorsque Charras se réveilla, on avait dépassé Noyon, et le jour commençait à paraître. Ennuyé d'être tout seul à voir lever l'aurore, il poussa Lothon jusqu'à ce que celui-ci se réveillât à son tour.

Le ciel était magnifique, le matin comme dit Shakspeare, posait son pied mouillé de rosée sur la cime des collines, et semblait, ainsi qu'un nuage lumineux, descendre dans la plaine, les feuilles des arbres murmuraient, les moissons jaunissantes se courbaient élégamment, et, du milieu des épis presque mûrs, l'alouette, fille du jour, s'envolait en battant rapidement des ailes et en faisant retentir l'air de son chant clair et joyeux.

Les paysans ouvraient leurs portes, humaient la brise du matin, et s'apprêtaient à aller, les uns au travail, les autres au marché, ceux-ci à la ville, ceux-là aux champs.

— Diable! dit Charras, sais-tu que voilà un pays qui n'a pas le moins du monde l'air d'être en révolution?

— C'est, ma foi, vrai! dit Lothon.

— Est-ce que tu crois que ces gens-là connaissent Chardel, Mauguin et la Fayette?

— Je n'en voudrais pas répondre.

Hum! fit Charras en s'enfonçant dans une réflexion qui n'était pas précisément couleur de rose.

Lothon profita de ce que Charras [illegible] pour se rendormir.

On arriva à Chauny.

La tranquillité était aussi grande dans la ville que dans les villages, dans les rues que dans les champs! De même qu'un plongeur qui s'enfonce sous l'eau sent les différentes couches se refroidir à mesure qu'il pénètre plus avant, de même aussi à mesure qu'on avançait dans la province on sentait une froideur de plus en plus glaciale succéder à la fièvre de Paris.

Il arrivait à Charras exactement la même chose qui m'était arrivée, à moi; c'est-à-dire qu'il atteignit les portes de la Fère résolu à pousser les choses à bout, mais plein de doute sur la façon dont elles tourneraient.

En approchant de la ville, il réveilla Lothon, qui dormait toujours. Bientôt on allait se trouver en face du 6e régiment d'artillerie; la situation était assez sérieuse pour qu'on ne l'abordât point les yeux fermés.

La porte était ouverte; les deux jeunes gens allèrent droit au corps de garde surveillant cette porte.

L[illegible] Lothon avait sur l'oreille son chapeau, que sa [illegible] de placer sur l'oreille paraissait dix [illegible] avait [illegible] son épée du temps de [illegible] vieillissait encore de trois siècles.

[illegible] renvoyé de l'École polytechnique depuis [illegible] avait, depuis quatre mois, laissé pousser [illegible] qui étaient peu tolérées à l'École, Charras [illegible] trop long et trop large avec [illegible] épée de gendarme soutenue par un baudrier au lieu d'un [illegible] son pantalon, tout couvert du sang d'un Suisse qui [illegible] endommagé, [illegible] pour ne pas être [illegible] dans ses [illegible]. Charras ressemblait [illegible] l'habit qu'à un [illegible] homme.

[illegible] ni l'un ni l'autre [illegible] pour des yeux exercés, ne ressemblait à un élève de l'École polytechnique.

Cependant tout alla bien tant qu'on resta dans la voiture : on avait abaissé la capote du cabriolet, et les soldats du poste pouvaient voir la cocarde tricolore de Lothon, et le flot de rubans aux trois couleurs qui, sur le chapeau de Charras, avait remplacé la manche de son Suisse, ornement très bien porté à Paris, mais trop excentrique pour la province.

Les couleurs magiques produisirent leur effet : la sentinelle présenta les armes, et le maréchal des logis venu à l'ordre appela Lothon *mon officier*.

— Eh bien, dit Charras à Lothon, il me semble que, jusqu'à présent, cela ne va pas mal ?

— Oui, dit Lothon ; mais c'est avec le colonel qu'il faudra voir.

— Eh ! sacrebleu ! on verra, dit Charras.

— Tu vas tâcher d'être éloquent, j'espère ?

— Sois tranquille : « En avant Marengo, Austerlitz, Iéna, la grande armée, le diable et ses cornes ! » Il faudra bien que je l'attendrisse, ou il aura le cœur cuirassé d'un triple acier, comme dit Horace.

— Et s'il a le cœur cuirassé d'un triple acier ? .

— Alors... Ah çà ! mais sais-tu bien que tu m'embêtes, avec tous tes *si !*

— N'importe ! réponds encore à celui-là : s'il ne s'attendrit pas ?

— Eh bien, est-ce qu'il ne nous reste pas le crucifix à ressorts du maître de poste du Bourget ?... On en jouera ! On dirait, ma parole d'honneur, que tu n'en sais pas l'air, toi !

— Si fait !

— En ce cas, pourquoi avocasses-tu ?

— Je voulais savoir si tu étais bien décidé.

— Tiens, cette farce !

— Ce dialogue, comme on le comprend bien, se passait en aparté, tandis que le maréchal des logis, qui devait conduire les jeunes gens chez le colonel, était allé faire sa toilette militaire.

Il revint et monta dans le cabriolet, qui repartit au grand trot des chevaux, pour ne s'arrêter qu'en face de la maison habitée par le colonel.

A la porte, Charras, en homme de conscience, passa un des pistolets à Lothon.

— Bon ! dit Lothon, merci... Donne-moi l'autre à présent.

— Pour quoi faire ?

— Pour voir s'ils sont en bon état, s'ils n'ont pas perdu leur amorce... Enfin, donne-le-moi.

— Le voici.

— Descends maintenant. Tu vois bien que le maréchal des logis t'attend.

Charras sauta à bas du cabriolet. On monta au premier.

A la porte, Charras se retourna vers Lothon.

— Et le pistolet ?

Lothon avait fourré le pistolet dans sa poche.

— Il est bien où il est, dit-il ; va toujours.

— Comment, il est bien où il est ?

— Oui ; va donc !

Et il poussa Charras dans l'antichambre.

Lothon, par hasard, en ce moment-là plus prudent que son camarade, venait de le désarmer.

Le lieu était mal choisi pour une querelle, et surtout pour une querelle de ce genre.

Les deux jeunes gens continuèrent leur chemin en dialoguant des yeux, mais muets, du reste, et cinq secondes [illegible] dans le salon du colonel.

Le colonel Husson était un homme de quarante ans, à la figure vigoureusement accentuée, à la physionomie ferme et [illegible] type de soldat.

[illegible] un des chefs d'escadron du régiment.

Il [illegible] messagers d'un [illegible], mais réservé.

— [illegible] pour votre service, messieurs ? demanda-t-il après [illegible] compliments échangés.

Charras [illegible] mots l'histoire des trois jours, la prise du Louvre, la fuite du roi, la nomination du gouvernement [illegible] la révolution enfin.

Les deux [illegible] d'autant plus froidement qu'il avançait vers sa fin.

Charras crut que c'était le moment de tirer les deux papiers de sa poche.

Il les présenta tous deux au colonel.

L'un était sous enveloppe et cacheté : c'était la lettre de Mauguin ; l'autre était tout simplement plié en quatre : c'était la proclamation de la Fayette.

Le hasard fit que le colonel commença par briser le cachet et rompre l'enveloppe : il tomba sur la lettre de Mauguin.

Il en lut les premières lignes, puis passa à la signature.

— Magin... Maguin... Qu'est-ce que c'est que cela ? dit-il.

— Mauguin, reprit Charras, M. Mauguin, membre du gouvernement provisoire, quoi !

— Mauguin ? répéta le colonel en regardant le chef d'escadron.

— Oui, un avocat, répondit celui-ci.

— Un avocat ! dit le colonel avec un accent qui fit frissonner Charras.

— Ah ! dit tout bas celui-ci à Lothon, je crois que nous sommes flambés !

— Et moi, j'en suis sûr ! dit Lothon.

— Le pistolet, alors !... le pistolet !

— Attends donc... il sera toujours temps.

En effet, le colonel lisait la seconde dépêche ; le nom du général la Fayette parut corriger un peu la mauvaise impression produite par le nom de Mauguin.

Si l'on eût eu une troisième lettre signée d'un second général, on était sauvé.

Malheureusement, la troisième lettre manquait.

— Eh bien, messieurs ? demanda le colonel après avoir lu la seconde lettre.

— Eh bien, colonel, répondit nettement Charras, le gouvernement provisoire a cru nous envoyer à des patriotes ; il paraît qu'il s'est trompé, voilà tout.

— Et vous savez, messieurs, à quoi cette erreur vous expose ?

— Parbleu ! dit Charras, à être fusillés.

— Je suis obligé de vous quitter, messieurs ; vous allez me donner votre parole que vous ne chercherez pas à quitter cette chambre.

— Notre parole ?... Allons donc !... Faites-nous fusiller, si vous voulez ; vous prendrez la responsabilité de l'exécution devant le gouvernement provisoire ; mais nous ne donnons pas notre parole.

— Tout au moins, vous rendrez vos épées ?

— Non, non, non !

Le colonel se mordit les lèvres, dit quelques mots tout bas au chef d'escadron, et s'apprêta à sortir.

Charras fit un mouvement en arrière, de manière à toucher Lothon ; puis, tout bas :

— Le pistolet ! donne donc le pistolet, sacrebleu ! dit-il ; tu vois que ce b...-là va nous faire fusiller !

— Bah ! répondit Lothon, à la guerre comme à la guerre !

— Tu en parles bien à ton aise, toi, animal ; tu es déjà à moitié mort, et on ne fera que t'achever... Mais, moi, à part le trou que tu m'as fait, comme un imbécile que tu es, je me porte bien, et je ne veux pas me laisser égorger comme un poulet !

— Eh ! tiens-toi donc tranquille !... on ne fusille pas les gens ainsi sans dire gare, que diable !

Pendant ce temps, le colonel sortait, et les deux messagers restaient avec le chef d'escadron.

Le chef d'escadron paraissait meilleur prince que le colonel ; il était évidemment resté, par ordre de son chef, pour faire causer les deux jeunes gens, et savoir si tout ce qu'ils avaient dit était bien vrai.

Comme tout était vrai, il n'y avait pas de danger qu'ils se coupassent.

D'ailleurs, Lothon avait laissé tout le poids de la conversation à Charras ; couché sur une espèce de canapé, au bout de cinq minutes, il s'était endormi.

Au milieu de l'entretien de Charras et du chef d'escadron, un officier entra.

— Camarade, dit-il en s'adressant à Charras, je viens de la part du colonel, à qui vous n'avez pas voulu donner votre parole. Ma consigne est de ne point vous perdre de vue ; mais, comme je ne suis pas un gendarme, ma foi !...

Il détacha son sabre, et, le jetant sur un fauteuil :

— Vous ferez ce que vous voudrez !

— Monsieur, dit Charras, notre intention n'est pas le moins du monde de quitter la Fère, et la preuve, tenez...

Il montra à l'officier Lothon, qui dormait à poings fermés.

Au bout d'une heure, le colonel rentra. Il paraissait fort agité, surtout fort irrésolu.

Tout à coup s'arrêtant devant Charras :

— Je parie que vous avez faim ? dit-il.

Charras haussa les épaules.

— Quelle singulière question me faites-vous là ?

— Ah ! dit le colonel, c'est qu'il ne faut laisser personne mourir de faim, pas même les prisonniers.

— Oui, mieux vaut les engraisser pour les fusiller après, n'est-ce pas ? dit Charras.

— Qui parle de vous fusiller ?... Voyons, cria le colonel en ouvrant la porte, le déjeuner.

On apporta, comme au théâtre, une table toute servie. Le colonel déjeunait avec ses prisonniers ; il déjeunait dans son salon, au lieu de déjeuner dans la salle à manger ; ou plutôt il ne déjeunait pas, il faisait déjeuner, car lui ne se mit point à table.

Charras réveilla Lothon.

Lothon était de fort mauvaise humeur d'être réveillé, d'autant plus qu'il ignorait pourquoi on le réveillait.

Lorsqu'il sut que c'était pour déjeuner, il s'adoucit.

On venait d'achever les côtelettes, quand la porte s'ouvrit vivement, et qu'un homme d'une cinquantaine d'années parut ; il était vêtu d'un uniforme.

— Pardon, colonel, dit-il, mais je suis le lieutenant-colonel du génie Duriveau, commandant en second à l'École polytechnique sous l'Empire. On me dit que vous retenez prisonniers deux de mes anciens enfants, et je viens voir cela.

Puis, s'adressant à Charras et à Lothon :

— Bonjour, messieurs, dit-il, soyez les bienvenus.

— Les bienvenus ? répéta le colonel.

— Oui, oui, c'est moi qui leur dis cela... Et, à vous, colonel, je vous dis que vous n'avez pas le droit de retenir ces messieurs ; ils viennent, m'a-t-on dit, envoyés par le gouvernement provisoire. Ce sont des parlementaires, et le droit des gens s'oppose à ce qu'on arrête les parlementaires.

Et, en disant cela, il secoua la main de Charras de telle façon, que celui-ci jeta un cri ; sa blessure venait de se rouvrir.

— Qu'est-ce ? demanda le lieutenant-colonel Duriveau.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit Charras ; c'est que j'ai un trou sous le bras.

— Oui, et il paraît que votre ami a un trou à la tête. Il faudrait d'abord faire panser tout cela, colonel.

— J'y ai songé, monsieur, répondit le colonel, et je ne sais comment le chirurgien-major n'est pas encore ici.

En ce moment, le chirurgien-major entra.

— Tenez, monsieur, dit le colonel, voici les jeunes gens dont je vous ai parlé... Voyez s'ils ont besoin de votre secours.

Charras voulait refuser ; mais le lieutenant-colonel Duriveau lui fit signe de se laisser faire, et il emmena dans la chambre voisine le colonel et le chef d'escadron.

Le chirurgien-major pansa d'abord la tête de Lothon ; la balle avait glissé sur l'os, qu'elle avait contourné et laissé à nu. Il fallait être endiablé pour ne pas être dans son lit après avoir reçu un coup pareil.

Le chirurgien-major voulut saigner le blessé ; mais celui-ci s'y opposa formellement.

— Je puis, d'un moment à l'autre, avoir besoin de mes deux bras, dit-il ; laissons-les donc intacts. La tête est déjà bien assez malade !

Puis vint le tour de Charras.

— Peste ! monsieur, lui dit le chirurgien-major, vous avez de la chance ; une ligne ou deux plus à gauche, vous aviez l'artère coupée.

— Et quand on pense, dit Charras en montrant Lothon, que c'est cette brute qui a manqué faire ce beau coup-là avec son épée à la François Ier !

— Allons, dit Lothon, voilà que tu vas recommencer à crier pour ta chienne d'artère, qui n'est pas même coupée... Je ne te savais pas si douillet que cela !

Charras se mit à rire.

Le lieutenant-colonel Duriveau entra.

— Tout va bien, dit-il à demi-voix à Charras. Du reste, je ne vous quitte pas d'une minute, que vous ne soyez hors de la ville.

Il venait d'y avoir réunion d'officiers, et les officiers avaient décidé qu'avec ou sans la participation du colonel, ils feraient adhésion au gouvernement provisoire.

Au bout d'une demi-heure, le colonel revint.

— Messieurs, dit-il, vous allez me donner votre parole d'honneur de quitter la Fère à l'instant même, et vous serez libres.

— Moi, dit Charras, je ne vous donne rien du tout.

— Comment, vous ne me donnez rien du tout ?

— Non.

— Vous vous engagez bien au moins à ne pas me faire d'émeute dans mon régiment ?

— Pas davantage... Vous êtes encore bon, vous ! nous venons au nom du gouvernement constitué ; c'est nous qui sommes le pouvoir, et vous qui êtes la rébellion ; c'est nous qui pourrions vous faire un mauvais parti pour nous avoir arrêtés, et vous nous demandez encore notre parole d'honneur de quitter la Fère, de ne pas essayer de soulever votre régiment, de ne pas... Voyons donc ! faites-nous fusiller, ou lâchez-nous !

— Eh bien, dit le colonel, allez, vous êtes libres !

Et il leur rendit la main.

Les deux jeunes gens prirent congé du colonel, et ils sortirent accompagnés du lieutenant-colonel Duriveau, qui, selon sa promesse, ne les quitta pas plus que leur ombre.

La ville était dans une agitation facile à comprendre.

L'officier qu'on leur avait donné pour guide était descendu avec eux, et, après leur avoir serré la main à la porte, était parti à toutes jambes pour rejoindre ses camarades.

Le cabriolet était retourné à la poste.

On se rendit à la poste.

A tout moment, sur leur route, les jeunes gens recevaient des marques manifestes de sympathie.

Arrivés à la poste, ils furent rejoints par le chef d'escadron.

— Messieurs, leur dit-il, le colonel vous prie en grâce de partir ; il vous donne sa parole d'honneur que l'arme et le régiment adhèrent au gouvernement provisoire... Mais laissez-lui au moins le mérite de l'adhésion.

— Oh ! s'il en est ainsi, dirent ensemble Charras et Lothon, en route !

— Un instant, dit le lieutenant-colonel Duriveau, où en sommes-nous comme argent ?

Charras retourna ses poches ; il ne lui restait pas tout à fait cinq francs, des vingt francs de l'Aubespin.

— Combien voulez-vous ? dit le lieutenant-colonel en tirant de ses goussets plusieurs rouleaux de pièces de cinq francs.

— Cent francs, dit Charras.

— Ce sera-t-il assez ?

— Parbleu ! nous sommes bien venus avec vingt.

— Allons, va pour cent francs.

Et il passa un rouleau à Charras, qui le cassa comme il eût fait d'un bâton de chocolat, et en donna la moitié, ou à peu près, à Lothon.

— Maintenant, le cabriolet et les chevaux ! crièrent les deux jeunes gens.

— Oh ! quant à la poste d'ici à Chauny, cela me regarde, et c'est moi qui vous conduis, dit en retroussant ses manches un vigoureux boucher à la figure ouverte, et qui stationnait devant la poste avec sa petite charrette suspendue sur les brancards, et dont cinq ou six bottes de paille formaient les banquettes ; — et je dis, ajouta-t-il, que vous n'aurez jamais été si lestement conduits !

— Eh bien, soit, camarade ! dirent Charras et Lothon en prenant place près de lui. — Hé ! vous, postillon, suivez-nous avec le cabriolet ! crièrent-ils. — Adieu, colonel !

— Adieu, mes enfants !

— En route ! cria le boucher en faisant claquer son fouet, et vive la Charte ! vive la Fayette ! vive le gouvernement provisoire !... A bas Charles X, le dauphin, Polignac et tout le tremblement !... Houp !

Et, en effet, ainsi que l'avait promis le boucher, la charrette partit rapide comme une trombe.

A Chauny, on se sépara du boucher, et on remonta en cabriolet.

Le lendemain, à dix heures du matin, c'est-à-dire une heure après moi, Charras et Lothon arrivèrent à l'hôtel de ville, juste au moment où le général la Fayette, toujours galant, baisait la main de mademoiselle Mars, qui, accompagnée de M. Samson et d'un troisième sociétaire, venait mettre la Comédie-Française sous la protection de la Nation.

Cette députation fut cause que les deux jeunes gens attendirent une demi-heure, et qu'en attendant, ils apprirent ce qui s'était passé depuis leur départ, c'est-à-dire que le duc d'Orléans était lieutenant général, et que Louis-Philippe allait être roi.

— Ah ! c'est comme cela, s'écria Lothon à Charras ; eh bien, tu vas voir ce que je vais lui dire au père la Fayette !

Ce fut au tour de Charras d'essayer de calmer Lothon.

Mais Lothon ne voulait pas se calmer ; sa blessure, la chaleur, l'exaltation, le peu de vin que l'on avait bu, le refus de se laisser saigner, tout cela lui avait donné le transport.

Une fièvre cérébrale se déclarait.

Il entra dans la chambre où était la Fayette, bousculant tous ceux qui voulaient s'opposer à son passage. Je l'ai dit, la Fayette était soigneusement gardé.

Charras suivit Lothon.

Alors, croisant ses bras sur sa poitrine, son chapeau troué de sept balles jeté à terre, le front bandé par une cravate noire, les yeux étincelant de fièvre, les joues pourpres de

colère que ce jeune homme demanda compte au vieillard, en termes qu'il faudrait avoir sténographiés pour pouvoir les rapporter, de cette liberté achetée au prix de tant de sang, et que le peuple lui avait confiée, et qu'il venait de se laisser escamoter par la ruse et l'ambition des courtisans.

C'était si beau, si grand, si éloquent, si formidable, si plein de poésie, de folie même, que personne n'osait l'interrompre.

— Général, disait tout bas Charras à la Fayette, pardonnez-lui... Vous le voyez, il a le transport au cerveau.

— Oui, oui, disait la Fayette.

Puis, à Lothon :

— Mon ami ! mon jeune ami ! allons, allons ! calmez-vous !

Alors, se retournant :

— N'y a-t-il pas ici un médecin pour saigner ce jeune homme ? demanda-t-il.

Lothon entendit la proposition.

— Me saigner ? s'écria-t-il. Oh ! non, non ! Puisque la liberté est perdue à nouveau, ce n'est pas sous la lancette d'un médecin que mon sang doit couler... c'est sous les baïonnettes de la garde royale, c'est sous les balles des Suisses... Laissez-moi mon sang, général ; tant que les Bourbons sont en France, branche aînée ou branche cadette, j'en ai besoin ! Viens, Charras, viens !

Et il s'élança hors de la salle, laissant la Fayette tout pensif et tout troublé.

Peut-être cette voix qui venait de retentir à l'oreille du général répondait-elle directement à la voix de sa conscience ; peut-être s'était-il déjà fait à lui-même les reproches que Lothon venait de lui faire.

— Qu'on me laisse seul ! dit-il.

Et, avant qu'on eût fermé la porte, on le vit appuyer dans ses deux mains cette belle et noble tête sur laquelle la République, par la voix de ses enfants, venait d'appeler l'anathème de la postérité.

CLXII

LETTRE DE CHARLES X AU DUC D'ORLÉANS. — UN TOUR DE PASSE-PASSE. — RENTRÉE DU DUC DE CHARTRES AU PALAIS-ROYAL. — BOURBONS ET VALOIS. — ABDICATION DE CHARLES X. — PRÉPARATIFS DE L'EXPÉDITION DE RAMBOUILLET. — UNE IDÉE D'HAREL. — LES MACHINISTES DE L'ODÉON. — DIX-NEUF PERSONNES DANS UN FIACRE. — DISTRIBUTION D'ARMES AU PALAIS-ROYAL. — LE COLONEL JACQUEMINOT.

Cependant, sous son visage souriant, sous sa physionomie affable, le duc d'Orléans, ce matin où il s'approchait de moi, et me disait que je venais de faire mon plus beau drame, le duc d'Orléans, dis-je, cachait une grave préoccupation.

Il venait de recevoir la réponse à la lettre qu'il avait fait parvenir à Charles X par M. le duc de Mortemart.

On se rappelle cette lettre dans laquelle il disait au vieux roi *qu'il avait été amené à Paris par la force ; qu'il ne savait pas ce qu'on exigerait de lui, mais que, s'il acceptait le pouvoir, ce ne serait que dans le plus grand intérêt de* LA MAISON.

Seulement, il ne disait pas de quelle *maison*.

Était-ce dans l'intérêt de la *maison d'Orléans* ou de la *maison de Bourbon* ?

Qu'on relise la phrase, et l'on verra qu'il s'était réservé le choix.

Charles X répondit à cette lettre par une ordonnance ainsi conçue :

« Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale et dans une autre partie de la France, comptant d'ailleurs *sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans*, le nomme lieutenant général du royaume.

« Le roi ayant jugé convenable de retirer les ordonnances du 25 juillet, approuve que les Chambres se réunissent le 3 août, et il veut espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

« Le roi attendra à Rambouillet le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

« Si l'on cherchait à attenter à la vie du roi et de sa famille, ou à sa liberté, il se défendrait jusqu'à la mort.

« Fait à Rambouillet, le 1er août 1830.

« *Signé :* CHARLES. »

Parti de Rambouillet à six heures du matin, le courrier était arrivé à Paris à huit heures et demie.

Le duc d'Orléans avait reçu la dépêche à neuf heures moins un quart.

M. Dupin était déjà près de lui.

On sait combien M. Dupin est matinal le lendemain, et surtout le surlendemain des révolutions ; d'ailleurs, grâce à *la Caricature*, les souliers de l'illustre avocat, empreints sur la route de Neuilly, aller et retour, et *vice versa*, ont acquis une célébrité devenue proverbiale.

M. Dupin était donc près du duc d'Orléans lorsque celui-ci reçut la lettre de Charles X.

Le duc d'Orléans la lut et la lui passa. M. Dupin, on se le rappelle, était chef du conseil privé du prince.

M. Dupin lut à son tour l'ordonnance, et son avis fut qu'il fallait rompre franchement et même brutalement avec la branche aînée.

— Diable ! fit le prince, ce n'est point une lettre facile à rédiger, que celle que vous m'invitez à écrire !

— Votre Altesse veut-elle que je me charge de la rédaction ? demanda M. Dupin.

— Oui, parfaitement. Essayez ; nous verrons.

M. Dupin écrivit une lettre rude comme lui.

Le duc d'Orléans la lut, l'approuva, la recopia, la signa, la mit sous enveloppe, et s'apprêta à la cacheter.

Mais, tout à coup :

— Bon ! dit-il, j'allais écrire une lettre de cette importance sans la montrer à la duchesse ! Attendez-moi, monsieur Dupin, je reviens.

La lettre devait être fort brutale, car, depuis, M. Dupin lui-même a avoué qu'elle l'était. M. Dupin a en lui une rugosité native que n'a jamais pu effacer le rabot de l'éducation. Il continua de discuter avec Louis-Philippe roi comme il discutait avec le duc d'Orléans prince.

Un jour, dans une discussion politique, il lui échappa de dire au roi :

— Tenez, sire, je le vois bien, jamais nous ne pourrons nous entendre !

— Je le pensais comme vous, monsieur Dupin, répondit Louis-Philippe ; seulement, je n'osais pas vous le dire.

Je connais peu de mots aussi insolemment aristocratiques que celui-là.

Il avait diablement d'esprit, le roi Louis-Philippe !

Et la preuve, c'est qu'il revint tenant la même enveloppe et une lettre qui paraissait être la même.

— Pauvre duchesse ! dit-il, cela lui a fait gros cœur ; mais, ma foi, tant pis !

Et il glissa la lettre dans l'enveloppe, approcha la cire de la bougie, prépara l'empreinte, y appuya son cachet, et donna la dépêche à porter.

Seulement la lettre qu'il envoyait à Charles X n'était point celle que venait de rédiger M. Dupin : c'en était une qu'il avait rédigée lui-même, et dans laquelle il renouvelait au vieux roi les assurances de son dévouement et les témoignages de son respect.

Ce petit tour de prestidigitation n'était pas fini, que les cris du peuple, entassé dans la cour du Palais-Royal, l'appelèrent sur le balcon.

Vingt fois par jour, pendant huit jours, Louis-Philippe fut obligé de paraître sur son balcon.

Bientôt ce ne fut point assez : à peine se montrait-il, que les spectateurs entonnaient *la Marseillaise ;* alors, de sa voix, que j'ai déclaré être aussi fausse que celle du roi Louis XV, Louis-Philippe entonnait *la Marseillaise* à son tour.

Bientôt ce ne fut point assez encore : il fallut que le lieutenant général, après s'être montré, après avoir chanté, descendît dans la cour, et donnât aux chiffonniers et aux commissionnaires des poignées de main et des accolades.

Je l'ai vu descendre deux ou trois fois en une heure, remonter avec sa perruque à l'envers, s'essuyer le front, se laver les mains et maudire énergiquement le métier qu'il était forcé de faire.

Ah ! monseigneur, ne saviez-vous point cela, que, de prince, on ne se fait pas roi sans être obligé de s'essuyer le front et de se laver les mains ?

Le duc de Chartres arriva à la tête de son régiment, et entra au Palais-Royal juste au moment où son père se popularisait de la façon que je viens de dire.

Je n'oublierai jamais comment il se redressa sur sa selle, et quel coup d'œil il jeta sur cette scène.

Ce fut une grande joie pour la pauvre duchesse, que l'arrivée de ce fils aîné, le seul qui lui manquât alors ; elle savait le danger qu'il avait couru et il lui en était devenu plus cher.

Lorsqu'il entra dans les appartements de son père, j'en sortais pour n'y jamais plus rentrer qu'une dernière fois, appelé par le roi lui-même.

Ce spectacle d'un prince mendiant la couronne me soulevait le cœur. Le jeune duc me tendit la main ; je la pris et la serrai, les larmes aux yeux. Je devais être quatre ans sans serrer cette main si franche et si loyale ; je croyais en ce moment me séparer à toujours du duc de Chartres, et, par conséquent, toucher sa main pour la dernière fois. Je dirai en son lieu et place quelle circonstance me rapprocha de lui.

En sortant du Palais-Royal, je tombai sur une affiche.

Cette affiche annonçait hautement que les d'Orléans étaient non pas *Bourbons*, mais *Valois*.

Je ne pouvais en croire mes yeux ; je restai un quart d'heure à lire et à relire.

A dix pas de là, je rencontrai Oudard ; je le pris par le bras et le ramenai de force devant le placard.

— Oh ! lui dis-je, n'était-ce pas assez que Philippe-Égalité reniât son père, et faut-il que le fils renie sa race !

Je rentrai chez moi, je l'avoue, anéanti.

Quel jour était-ce ? Je ne sais plus bien ; mais ce devait être le 2 août.

La poudre était arrivée le matin avec Bard ; je l'avais remise à deux élèves de l'École polytechnique qui m'en donnèrent un reçu et la conduisirent à la Salpêtrière.

Ce devait être le 2, car je vis passer, allant au Palais-Royal, M. de Latour-Foissac, que je connaissais de vue, l'ayant rencontré chez madame de Seriane, la sœur de M. le général de Coetlosquet.

M. de Latour-Foissac apportait au lieutenant général la réponse à sa lettre de la veille, à cette lettre substituée, vous savez, à celle de M. Dupin.

Cette réponse, c'était l'abdication de Charles X ; c'était l'abdication de M. le duc d'Angoulême ; c'était la mission donnée au duc d'Orléans de faire proclamer le duc de Bordeaux sous le nom d'Henri V.

Le lieutenant général refusa de recevoir le messager, mais il prit le message.

Que faire ?

M. Sébastiani, consulté, était pour la régence.

Béranger, consulté, était pour la royauté.

Le duc d'Orléans trancha la difficulté en disant :

— Être régent ? J'aime mieux n'être rien. A la première douleur d'entrailles qu'éprouverait Henri V, on crierait sur les toits que je suis un empoisonneur.

A partir de ce moment, il n'y eut plus de doute pour personne que Louis-Philippe ne fût roi.

L'abdication, comme la lettre de la veille, était datée de Rambouillet.

Rambouillet n'était qu'à douze lieues de Paris : Charles X y avait encore autour de lui quatorze mille hommes et trente-huit pièces de canon.

Il avait mieux que tout cela ; il avait les deux lettres du duc d'Orléans.

Charles X ne pouvait rester à Rambouillet ; il fallait, par une combinaison quelconque, forcer Charles X de quitter, non seulement Rambouillet, mais encore la France.

Cette combinaison, ce n'était pas inquiétant, on la trouverait, et peut-être même était-elle déjà trouvée.

En attendant, le 2 août, le général Hulot fut envoyé à Cherbourg, afin d'y prendre le commandement des quatre départements qui séparent Paris de la Manche ; en attendant, le même jour, M. Dumont-d'Urville reçut ordre de partir pour le Havre en toute hâte, et d'y fréter deux bâtiments de transport.

Dès la veille, à tout hasard, on avait adressé au *Courrier français* la protestation du duc d'Orléans contre la naissance du duc de Bordeaux. Vous connaissez cette protestation, qui, en 1820, avait fait exiler le duc d'Orléans, et qui mettait en doute la légitimité du jeune prince ? Eh bien, le 1er août, *le Courrier français* fut invité à lui donner une place dans un de ses plus prochains numéros.

Il ne fit pas attendre la future impatience royale ! Le matin même du 2 août, la protestation avait paru.

Peut-être avait-elle été composée par les mêmes ouvriers qui imprimaient que les d'Orléans étaient Valois et non Bourbons.

C'était donc le 2 que tout cela se passait ; car, le 3, je fus réveillé à la fois par le rappel, qui se battait avec rage dans la rue, et par Delanoue, qui faisait irruption dans ma chambre, un fusil à deux coups à la main.

Un fusil à deux coups était si peu un appendice du costume de Delanoue, que ce fusil à deux coups me frappa plus que tout le reste.

— Que diable se passe-t-il donc ? lui demandai-je.

— Il se passe, mon cher, que Charles X marche sur Paris avec vingt mille hommes et cinquante pièces de canon, et que tout Paris se soulève pour marcher, de son côté, au-devant de lui... En es-tu ?

— Pardieu ! si j'en suis ! m'écriai-je en sautant à bas du lit ; je crois bien que j'en suis !

J'appelai Joseph, qui, m'apercevant près de sa tête, tout effaré, apparaissait à la tête de ma porte.

— Me voilà, monsieur ! fit-il ; me voilà !

— Donne-moi mon costume de chasse, et porte mon fusil à laver chez le premier armurier.

— Ne lui fais pas porter, c'est-il chez un armurier, dit Delanoue ; on le lui prendrait en route.

— Comment, dis-je, on le lui prendrait ?

— Sans doute ! C'est pis que pendant les trois journées !

— Alors, mon cher Joseph, lave-le toi-même.

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! dit Joseph, monsieur va donc retourner encore à Soissons ?

— Non, Joseph ; je vais au contraire du côté absolument opposé.

— A la bonne heure !

Je m'habillai rapidement.

Tandis que je m'habillais, Harel entra.

— Ah ! bon ! je vous trouve ! dit-il.

— Bonjour, Harel. Qu'y a-t-il, mon ami ?

— Il y a, dit Harel en tirant sa tabatière de son gousset, et en fourrant dans sa tabatière le pouce et l'index jusqu'à la première phalange, il y a que j'ai une idée de pièce...

Il respira voluptueusement sa prise, abandonnant, selon l'habitude des grands amateurs, au parquet et à l'air les trois quarts de son tabac.

— Et une bonne ! ajouta-t-il.

— Eh bien, cher ami, vous me la communiquerez à mon retour.

— Où allez-vous ?

— A Rambouillet, donc !

— Bon ! il ne vous manquait plus que cela ! Vous avez risqué de vous faire fusiller, il y a trois jours, à Soissons, et voilà que vous allez vous faire casser quelque membre à Rambouillet !

— Mais ne savez-vous pas que Charles X marche sur Paris avec vingt mille hommes et cinquante pièces de canon ?

— Je sais qu'on le dit ; mais laissez les niais croire à de pareilles nouvelles. Pauvre Charles X ! je vous réponds que, s'il marche sur une ville quelconque, c'est sur le Havre ou sur Cherbourg.

— N'importe, mon cher ami ! Delanoue vient me chercher et, quand ce ne serait qu'une occasion de faire une chasse à la grosse bête dans le parc de Rambouillet, je ne veux pas la manquer... Encore une fois, vous me parlerez de votre pièce à mon retour, si je reviens.

— Mets-moi donc de cette pièce-là, dit tout bas Delanoue.

— Sois tranquille, c'est dit.

Je me retournai vers Harel.

— Comment êtes-vous venu ? lui demandai-je.

— Mais en fiacre, donc.

— Bien ! nous prenons votre fiacre.

— Pour quoi faire ?

— Pour aller à Rambouillet.

— Vous me conduirez bien jusqu'à l'Odéon ?

— Soit.

— D'autant mieux, dit Delanoue, que c'est sur la place de l'Odéon qu'on se réunit.

— Ah ! vous nous prêterez votre drapeau tricolore, n'est-ce pas, Harel ?

— Quel drapeau tricolore ?

— Celui avec lequel on chante *la Marseillaise* depuis trois jours, à votre théâtre.

— Et moi, donc ?

— Vous ferez une annonce au public dans laquelle vous direz que c'est moi qui l'ai emporté à Rambouillet. Le public est bon enfant, il se passera de drapeau un jour ou deux.

— Venez et prenez le drapeau... Vous savez bien que le théâtre tout entier est à vous.

Chaque fois qu'Harel voulait me faire faire une pièce, le théâtre tout entier était à moi.

Mon fusil se trouvait lavé, frotté, séché au soleil ; je le pris ; nous montâmes en fiacre, et partîmes pour la place de l'Odéon.

Il y avait deux ou trois mille personnes sur la place et dans les environs.

A peine eus-je mis pied à terre, en laissant Delanoue dans le fiacre, que je fus entouré d'une quinzaine d'hommes m'appelant par mon nom, et m'invitant à me mettre à leur tête.

C'étaient les machinistes de l'Odéon, encore tout chauds des pourboires de *Christine*.

J'ordonnai à l'un d'eux d'aller chercher le drapeau, et, tandis que nous laissions le fiacre sous la garde des autres, à qui j'envoyai sept ou huit bouteilles de vin pour leur faire prendre patience, nous allâmes déjeuner chez Risbeck.

Lorsque nous sortîmes du restaurant, notre troupe s'était renforcée d'un tambour.

J'ai [illegible] remarquer avec quelle rapidité le tambour croît et se multiplie en temps de révolution.

Nous montâmes dans notre fiacre, dont nous prîmes naturellement les places d'honneur ; puis chacun s'entassa comme il put : les uns dans l'intérieur avec nous, les autres sur le strapontin avec le cocher, les autres derrière, ceux-ci sur les marchepieds, ceux-là sur l'impériale.

Les malheureux chevaux se mirent en route, traînant dix-neuf personnes !

La plupart de mes hommes n'étaient armés que de piques.

Au coin de la rue du Bac et du quai, un homme qui semblait être là à poste fixe et dans ce seul but nous cria :

— Avez-vous des armes ?

— Non, répondirent la plupart de mes hommes.

— Eh bien, on en distribue au Palais-Royal.

— Au Palais-Royal ! au Palais-Royal ! crièrent mes hommes.

Le fiacre traversa la place du Carrousel et s'achemina vers le Palais-Royal.

On commençait à pouvoir circuler en voiture ; peu à peu les barricades avaient disparu, et les pavés avaient, tant bien que mal repris leur place.

Nous arrivâmes au Palais-Royal.

— Un instant ! dis-je : de l'ordre, s'il vous plaît ! Je suis connu ici, et, s'il y a moyen d'avoir quelque chose, je l'aurai.

Nous entrâmes dans une salle basse ; elle était encombrée.

En entrant, je heurtai un élève de l'École qui sortait.

— C'est vous, Charras ?

— Oui... Venez-vous pour avoir des armes ?

— Certainement.

— En ce cas, dépêchez-vous... Je n'ai pu obtenir qu'un pistolet.

En effet, il avait un pistolet fourré dans son habit, et dont la crosse seule passait entre deux boutons.

— Vous allez là-bas aussi ?

— Parbleu !

— Nous nous reverrons, alors ?

— Probablement.

— Bonjour !

— Adieu !

Nous pénétrâmes à grand'peine jusqu'au distributeur d'armes. Heureusement, un laquais à la livrée du duc d'Orléans me reconnut et nous fit faire place.

— Monsieur de Rumigny, dit-il, c'est M. Dumas.

— Eh bien, qu'il vienne.

Le distributeur était M. de Rumigny lui-même. M. de Rumigny avait alors trente-cinq ans, à peu près ; il était magnifique sous son uniforme.

Il avait devant lui une grande caisse pleine de sabres et de pistolets ; les fusils avaient disparu. Tout cela venait de chez Lepage.

On donna des pistolets et des sabres à mes hommes ; puis, lorsqu'ils furent tous armés :

— Vos hommes ont-ils soif ? me demanda M. de Rumigny.

— Parbleu ! dis-je, ce sont les machinistes du théâtre de l'Odéon !

— Donnez-leur un verre de vin, alors.

Ils passèrent à une table couverte de verres et de bouteilles, et furent servis par les propres laquais de Son Altesse royale.

— Eh bien ? leur demandai-je quand ils eurent bu.

— La livrée est belle, répondirent-ils, mais le vin n'est pas bon.

— Comment, le vin n'est pas bon ?

— Oh ! non, il ne vaut pas celui que vous nous avez envoyé sur la place de l'Odéon... Il y a à parier que ce vin-là ne vaut pas douze sous la bouteille.

— Si vous en avez de pareil ce soir, je vous déclare que je vous regarderai comme bien heureux !

— Messieurs, dit un des laquais, faites place à d'autres, s'il vous plaît.

— C'est juste.

Nous sortîmes.

Paris présentait, — chose incroyable après les différents spectacles qu'il avait déjà offerts, — Paris présentait un spectacle nouveau : soit que les fiacres fussent payés par le gouvernement, soit qu'ils partageassent l'enthousiasme général, ils se mettaient à la disposition des combattants.

Au coin de la rue Saint-Roch, j'aperçus Charles Ledru, qui courait à toutes jambes.

Je l'appelai.

— Où venez-vous avec nous ?

— Vous voyez donc de la place ?

— Nous sommes neuf dans l'intérieur. En se serrant un peu, on vous logera.

— Merci, j'ai un cheval qui m'attend chez Kausmann.

— Tiens, dis-je, cela me rappelle que j'en ai un aussi. Je l'oublie toujours.

Il y avait si peu de temps que je l'avais !

Je m'arrêtai devant le café de mon ami Hiraux, porte Saint-Honoré ; il régala chacun de mes hommes d'un petit verre d'eau de vie. La bouteille y passa.

Mais aussi le drapeau s'inclina, mes hommes chantèrent *la Marseillaise*, et le tambour battit un ban.

Nous avions mis près de trois quarts d'heure pour venir du Palais-Royal à la porte Saint-Honoré, tant la rue était encombrée ; les voitures marchaient à la file comme à Longchamp.

Nous nous remîmes en route, les uns prenant par le bord de l'eau, les autres par la grande avenue des Champs-Élysées.

Sur la place Louis XV, on cria : « Gare ! » C'était le général Pajol qui venait de recevoir le commandement de l'armée expéditionnaire, et qui allait, au grand galop, prendre la tête de la colonne. Il avait avec lui Charras, Charles Ledru et deux ou trois autres personnes.

Nous nous rangeâmes ; il passa, et prit le bord de l'eau.

Nous suivîmes la grande allée. Au rond-point des Champs-Élysées, nous tournâmes à gauche, pour rejoindre le quai Debilly par l'avenue Montaigne.

Au milieu de cette avenue stationnait un groupe de cavaliers ; le colonel Jacqueminot faisait le centre de ce groupe. Il était en costume de député et avait encore les fleurs de lis d'argent au collet de son habit.

Sans doute le général Pajol venait-il de l'envoyer chercher, car il parlait vivement avec Charras.

En ce moment, Étienne Arago passa, conduisant une bande de cent hommes, à peu près.

Chaque fois qu'on se rencontrait, on hurlait : « Vive la Charte ! » Nous hurlâmes : « Vive la Charte ! »

Cela ennuya, à ce qu'il paraît, le colonel Jacqueminot, et il avait bien le droit d'être ennuyé, je le déclare ; ce n'était pas amusant de vivre au milieu de ces cris éternels.

— Oui, oui, hurlez : « Vive la Charte ! » tas de c..... ! cela vous engraissera comme des rognures d'hostie !

La phrase était assez originale pour que, malgré les vingt-deux ans qui se sont écoulés depuis ce jour, je n'en aie pas oublié une syllabe.

Nous n'en criâmes que plus fort, et nous continuâmes notre route du côté de Versailles.

CLXIII

ENVOI DE QUATRE COMMISSAIRES A CHARLES X. — LE GÉNÉRAL PAJOL. — IL EST NOMMÉ COMMANDANT DES VOLONTAIRES PARISIENS. — CHARRAS S'OFFRE A LUI COMME AIDE DE CAMP. — LA CARTE DE SEINE-ET-OISE. — LES ESPIONS. — LE LOUEUR DE VOITURES. — LES RATIONS DE PAIN. — D'ARPENTIGNY. — ENLÈVEMENT DE L'ARTILLERIE DE SAINT-CYR. — HALTE A COGNIÈRES. — M. DETOURS.

Maintenant, qu'on me permette de laisser pour un instant ma pauvre petite individualité se perdre au milieu du mouvement général qui poussait, d'un seul élan, trente mille hommes, quarante mille peut-être, vers Rambouillet.

Dès la veille, en recevant l'acte d'abdication de Charles X, le lieutenant général, nous l'avons dit, avait trouvé le moyen de se débarrasser le plus promptement possible de cet incommode voisin.

Or, voici ce qu'il avait fait :

Il avait décidé que, pour protéger Charles X contre l'effervescence de la colère publique qui éclaterait le lendemain, il lui enverrait quatre commissaires.

Or, voici ce qu'il avait fait :

Ces quatre commissaires étaient : le maréchal Maison, le colonel Jacqueminot, M. de Schonen, qu'on voulait rallier, et Odilon Barrot, qu'on n'avait pas eu besoin de rallier, puisqu'il avait été un des plus puissants soutiens du pouvoir qui venait de s'élever.

Il y avait cela de particulier dans le maréchal Maison, qu'après avoir été chercher Louis XVIII à Calais, il s'apprêtait à reconduire Charles X à Cherbourg.

Du reste, en se rendant à Rambouillet, les quatre commissaires croyaient être appelés par Charles X.

Le 2 août, à quatre heures, ils étaient partis ; à neuf heures, ils avaient atteint les avant-postes. Ils traversèrent l'armée royale éclairés par les feux du bivac, et gagnèrent Rambouillet, non sans avoir vu quelques éclairs jaillir des yeux, quelques épées sortir du fourreau.

Par bonheur, le duc d'Orléans avait eu l'idée de leur adjoindre M. de Coigny, dont le nom se rattachait, dans la personne de son père et de ses deux aïeux, à l'ancienne monarchie par des traditions de gloire et d'amour.

Le nom de M. de Coigny les protégea et leur fit ouvrir les portes.

Mais Charles X, qui ne comprenait rien à leur présence à une pareille heure, [illegible] demande [illegible] que l'heure des [illegible] qu'il leur offrait l'hospitalité au château de Rambouillet!

Charles X, d'ailleurs, attendait encore la réponse du duc d'Orléans à la lettre qu'il lui avait envoyée le matin par M. de Latour-Foissac, que le duc d'Orléans avait prise des mains de M. de Mortemart, mais sans consentir à recevoir le messager.

L'hospitalité au château de Rambouillet! ce n'était point là ce qu'étaient venus chercher les quatre commissaires; aussi remontèrent-ils immédiatement en voiture, et reprirent-ils immédiatement le chemin de Paris.

Ils revinrent plus rapidement qu'ils n'étaient allés, et rentrèrent au Palais-Royal à minuit et demi.

Le roi [illegible] pas si tard que [illegible] il recevait à toute heure, surtout quand les nouvelles en valaient la peine.

Celle qu'apportaient les quatre commissaires le poussait à une résolution : il n'y avait pas de temps [illegible] pour la prendre ; il fallait, dès le lendemain, forcer Charles X à quitter Rambouillet.

Une grande démonstration patriotique devenait donc nécessaire.

Cette démonstration, le colonel Jacqueminot reçut la mission de la provoquer.

Au point du jour, deux ou trois cents hommes de la police furent lâchés dans les rues de Paris, courant dans tous les quartiers et criant :

— Charles X marche sur Paris. A Rambouillet! à Rambouillet!

Ils étaient chargés en outre de mettre sur pied tous les tambours de leur connaissance, et de leur faire battre le rappel.

De là le tapage infernal qui venait de réveiller Paris.

Il y avait, en ce moment, à la disposition du gouvernement, un homme sur le courage duquel on pouvait compter, c'était le général Pajol.

Le général Pajol était le vrai type du soldat : courage, honneur, franchise, loyauté, spontanéité dans la décision, persistance dans la volonté, il avait tout.

Je ne sais à quelle bataille, colonel ou chef d'escadron d'un régiment, comme il était sous les yeux de l'empereur, un obus entra dans le ventre de son cheval, et y éclata.

Pajol sauta à quinze pieds de hauteur.

Napoléon vit l'étrange ascension à laquelle il se livrait.

— Pardieu! dit-il, si ce b... là en revient, il aura l'âme chevillée dans le corps!

Quinze jours après, un officier supérieur, boitant légèrement, se présente devant l'empereur.

— Qui êtes-vous? demande Napoléon.

— Je suis le b...... qui a l'âme chevillée dans le corps, lui répondit Pajol.

De là un avancement rapide dans une admirable carrière militaire qu'était venu interrompre Waterloo.

Pajol faisait de l'opposition ; Pajol était même presque républicain.

Trois jours auparavant, au moment où la Chambre jetait les premiers fondements d'une monarchie nouvelle, Pajol qui voyait la tournure que prenaient les choses, suivait tristement la rue de Chabrol, en compagnie de Degousée, qui lui-même déplorait la voie où l'on poussait la révolution.

Tout à coup Pajol s'arrête.

— Vous me disiez, il y a un instant, que vous meniez à l'attaque du Louvre des hommes dévoués? demanda-t-il.

— Sans doute.

— Eh bien, pouvez-vous toujours compter sur ces hommes?

— Je le crois.

— Assez pour qu'ils exécutent à la lettre, et sans le discuter, un ordre que vous leur donneriez?

— Quel ordre?

— Celui d'arrêter les députés, par exemple.

— Oh! je ne réponds pas de cela!

— En ce cas, la révolution a fait fausse couche!...

Et il rentra chez lui, rue de la Ferme-des-Mathurins, pour y attendre les événements.

Les événements étaient arrivés ; on le chargeait de commander l'insurrection du 3 ; on comptait sur lui pour se mettre à la tête de l'armée populaire ; il s'y mettait.

Que lui importait, à lui! c'était toujours servir la France.

Charras avait entendu crier dans les rues que c'était le général Pajol qui commandait en chef l'expédition. Il avait couru chez le général Pajol.

Commençons par dire qu'auparavant, il avait été prendre le meilleur cheval de l'écurie de Kunsman, cheval qu'il avait [illegible] premier amateur [illegible] se connaissait apparemment en chevaux. L'avait [illegible]. L'amateur était le jeune Charles Ledru, qui m'avait [illegible] rue Saint-Honoré, en refusant le [illegible] que je lui [illegible] mon [illegible] pour aller emprunter le cheval qui l'attendait chez Kunsman.

Au moment où il entrait [illegible] manège, Charras [illegible] sur le cheval [illegible] Charles Ledru [illegible] avec le [illegible] premier [illegible] il s'aperçut que le [illegible] ce qui [illegible] Charras [illegible] simplement [illegible] main.

Charras, sans introducteur [illegible] présenta chez le général Pajol.

Le général, habitué aux précautions à prendre dans les expéditions militaires, faisait descendre [illegible] énormes [illegible] l'une, pleine de jambons, de [illegible] de poulets ; l'autre, pleine de pain.

A la quatrième parole que lui disait Charras [illegible] au premier regard qu'il arrêtait sur lui.

— Tiens, dit-il, vous me plaisez, vous!

— Tant mieux, dit Charras.

— Vous m'avez l'air d'un bon b...!

— On ne laisse pas sa part aux chiens.

— Voulez-vous être mon aide de camp?

— Je crois bien! je viens pour cela.

— Alors, c'est dit.

Et il tendit la main au jeune homme.

— Maintenant, reprit-il, voulez-vous manger un morceau?

— Je ne demande pas mieux, je crève de faim.

— Passez dans la salle à manger... Madame Pajol! madame Pajol!

La femme du général entra.

— [illegible] déjeuner ce gaillard-là. Il vient de m'offrir ses services comme aide de camp, il ne se doute pas de la besogne que je lui taille.

Charras s'attabla, mit les bouchées doubles, les gorgées triples [illegible] au bout de dix minutes.

— Allons, en route! dit le général.

On descendit, on sauta en selle, et du milieu de la cour où attendaient trois ou quatre personnes, le général partit au galop, tournant court à l'angle de la porte cochère, et faisant changer de pied à son cheval en cavalier consommé.

Charras, excellent cavalier lui-même, subit victorieusement cette première épreuve.

Mais le cheval d'un second élève de l'Ecole, forcé de prendre le trottoir, s'abattit sur la main gauche.

C'était devant la boutique d'un pharmacien ; l'élève et le cheval disparurent dans la boutique, dont ils enfoncèrent la devanture.

L'accident ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. On continua le chemin sans même détourner la tête.

Arrivé à la barrière de Passy, le général prit le commandement de la colonne.

Notre fiacre était un des premiers après l'état-major du général. Cet état-major se composait de Jacqueminot, de Charras, de Charles Ledru, d'Higonnet, et de M. de Lagrange, de Vernon et de Bernadou.

Vernon et Bernadou étaient en élèves de l'Ecole ; Charles Ledru, en garde national à cheval, ancien uniforme, avec le casque ; Higonnet portait l'uniforme d'élève de l'Ecole d'équitation de Saumur ; enfin, M. de Lagrange portait celui des chasseurs.

Au delà du quai Debilly, le général Exelmans était apparu.

— Me voici, Pajol, dit-il en se faisant jour jusqu'à celui-ci.

— C'est un peu tard... Mais n'importe, avait répondu Pajol ; vous commanderez l'arrière-garde.

— Bien, avait répondu Exelmans.

Et il avait passé, en effet, à l'arrière-garde, où il trouva justement les Rouennais qui venaient [illegible].

Au Point-du-Jour, Pajol arrêta son cheval.

— Mordieu! dit-il, je parie une chose.

— Laquelle? demanda-t-on.

— C'est que personne ici n'a une carte du département de Seine-et-Oise... Hé! quelqu'un a-t-il une carte du département de Seine-et-Oise?

Personne ne répondit.

— Voulez-vous que j'aille en chercher une? demanda Charras.

— Où cela?

— Est-ce que je sais! Où il y en a, parbleu!

— Mais si vous ne savez pas où il y en a?

— Bon! en cherchant, on trouve toujours.

Charras partit au galop. Il avait son idée.

Il entra à la manufacture de Sèvres ; il lui semblait impossible qu'il n'y eût pas de carte de Seine-et-Oise à la manufacture de Sèvres.

Il ne s'était pas trompé ; il y en avait deux.

[illegible] furent remises par mon homonyme, M. Dumas, [illegible] dernière ministre, aujourd'hui sénateur.

[illegible] quart de lieue avant Sèvres, Pajol recevait les deux [illegible]

Maintenant, Jacquemmot, dit Pajol, il nous faut du [illegible] et beaucoup. Partez pour Versailles et commandez dix mille rations.

Jacquemmot partit.

— Puis il faudrait aussi des espions, dit Pajol; qui se charge de me trouver des espions?

Moi, dit Charras.

— Ah çà! mais vous vous chargez donc de tout trouver? dit Pajol.

Eh! sacrebleu! dit Charras, il faut bien que je m'utilise.

Et où allez-vous me trouver cela?

— A Versailles.

— Vous y connaissez quelqu'un?

— Personne... Mais ne vous inquiétez pas de cela.

— Je vais avec toi, dit Bernadou.

— Viens.

Les deux jeunes gens s'éloignèrent de toute la vitesse de leurs chevaux.

Ils arrivèrent à la mairie de Versailles enragés de soif. On avait eu l'idée de défoncer dans la cour, en plein soleil, une douzaine de tonneaux de bière; ils essayèrent de boire, et se crurent empoisonnés.

Un monsieur en bourgeois, représentant le maire, était là, suant comme un bœuf; — au reste, maire, adjoints, conseillers municipaux, tout le monde fondait en eau.

— Allons, vite, dit Charras: des espions, des chevaux, une voiture!

— Plaît-il? demanda le bourgeois suant.

— Vous n'entendez pas?... Je vous demande des espions, des chevaux et une voiture!

— Et où voulez-vous que je vous trouve cela? reprit le bourgeois suant de plus en plus.

— Cela ne me regarde pas... Trouvez-les, il me les faut. Voilà tout ce que j'ai à vous dire, moi.

— Mais, enfin, monsieur, qui-êtes-vous, vous?

— Je suis M. Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest.

Charras avait, en courant, inventé cette phrase; et, la jugeant passablement ronflante, il l'avait adoptée vis-à-vis du bourgeois.

Tout ce que je puis faire, dit celui-ci, c'est de vous donner des adresses de loueurs de voitures.

— Donnez... On trouvera le reste, d'autant plus que vous ne me paraissez pas fort, vous!

Le bourgeois donna les adresses de deux ou trois loueurs de voitures.

On quitta la mairie, qui était située à gauche, en entrant dans la ville, à trois cents pas à peu près avant le château.

On revint du côté de Paris.

Une magnifique enseigne rôtissait au soleil de midi; elle représentait une calèche attelée de quatre chevaux, et deux chevaux de selle tenus par des grooms.

L'eau en vint à la bouche de Charras.

— Holà! hé! le patron! cria-t-il.

— C'est moi, monsieur, dit un individu d'assez mauvaise humeur.

— Une voiture à deux chevaux tout de suite.

— Pour qui?

— Pour les personnes que j'aurai à mettre dedans.

— Et quelles sont ces personnes?

— Je ne les connais pas encore.

— Je n'ai pas de voitures.

— Ah! vous n'avez pas de voitures?

Non.

Et celles-là qui sont dans la cour?

Elles sont retenues.

Ah! c'est bien.

Charras regarda autour de lui: plus de cent personnes étaient de rassemblées; parmi les spectateurs se trouvaient une douzaine de gardes nationaux et un sergent.

Sergent, dit Charras, faites-moi donc le plaisir d'emmener monsieur.

Les Français surtout lorsqu'il est revêtu d'un habit de [illegible] général est naturellement empoigneur. Le sergent M[illegible] qui refusa d'empoigner Manuel, fut une exception: voilà [illegible] on lui rendit de si grands honneurs.

Le [illegible] se rua sur le loueur de voitures, et le saisit au collet.

Bon dit Charras, tout à l'heure nous allons voir ce qu'il faut faire de ce croquant-là.

— Mais, enfin, monsieur, dit le loueur de voitures, qui êtes-vous?

— Je suis M. Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest.

Monsieur, que ne disiez-vous cela tout de suite!... C'est autre chose.

Faut-il le lâcher? demanda le sergent.

— Pas avant qu'il ait donné une voiture et deux chevaux... Bernadou, choisis deux bons chevaux et une bonne voiture.

— Sois tranquille.

Bernadou, le sergent et le loueur disparurent sous la grande porte, et s'enfoncèrent dans les profondeurs de la cour et la pénombre des écuries.

— Et, maintenant, dit Charras, deux patriotes de bonne volonté.

— Pour quoi faire? demandèrent vingt-cinq voix.

— Pour aller examiner la position de l'armée royale, et venir nous en rendre bon compte.

— Où cela?

— Où nous serons... où sera l'état-major... où sera le général Pajol; on n'aura pas de peine à trouver.

Nous! dirent deux hommes.

Charras les regarda.

— Mais je ne vous connais pas, dit-il; qui me répondra de vous?

— Moi, dit un monsieur qu'il ne connaissait pas davantage.

— Très bien, reprit Charras: seulement, vous savez, messieurs, que, pour nous, vous êtes des patriotes, mais que pour l'armée royale, vous êtes des espions.

— Après?

— Et que, si l'on vous prend...

— On nous fusillera... Après?

— Bon! si vous aviez commencé par me dire cela, je n'aurais pas demandé de répondant.

On amenait la voiture et les chevaux.

Charras ne s'en alla que lorsqu'il vit la voiture et les deux hommes sur la route de Rambouillet.

La tête de colonne apparaissait sur la route de Paris.

En quelques secondes, Charras fut près de Pajol.

— C'est fait, général, dit-il.

— Quoi?

— J'ai trouvé les espions.

— Où sont-ils?

— Partis.

— En vérité, mon cher, vous êtes un homme précieux... Eh bien, maintenant, il vous faudrait partir pour le village de Cognières; c'est probablement là que nous nous arrêterons.

— Où est-ce, Cognières?

— Ici... voyez...

Et le général lui montra sur la carte la situation du village, à quatre lieues en avant de Rambouillet.

Bien! Et qu'y ferai-je, à Cognières?

— Vous direz au maire qu'il me faut dix mille rations de foin pour ce soir.

— Dix mille rations de foin? Il ne les trouvera jamais!

— Comment voulez-vous que nous fassions? Nous avons deux ou trois mille fiacres, douze ou quinze cents cabriolets, des Olibrys, des charrettes, le diable et son train!

— Allons, ne vous désespérez pas, à défaut de foin, nous avons autre chose...

— Quoi? interrompit impatiemment le général.

— Nous avons des avoines sur pied, donc!

— Bon! s'écria Pajol; eh bien, sacrebleu! vous entendez la guerre, vous!... Comment vous appelle-t-on?

Charras.

— Je me souviendrai de votre nom, soyez tranquille!... Allez, je compte sur mes dix mille rations comme si je les avais.

— Ah! vous pouvez y compter.

Et Charras partit.

Pendant ce temps, nous arrivions et nous nous répandions dans Versailles.

Pour mon compte, je courais à la caserne des gardes du corps. J'y avais, à la compagnie de Grammont, un intime ami, garçon d'une bravoure à toute épreuve, et surtout, ce que j'appréciais autant, d'un esprit merveilleux. On le nommait d'Arpentigny. C'était, si jeune qu'il fut, un ancien soldat de l'Empire, et il a écrit sur sa captivité en Russie un des plus étonnants livres qui se puissent lire.

Il n'y avait plus un seul garde à l'hôtel: tous avaient suivi le roi à Rambouillet; ils l'accompagnèrent, on le sait, jusqu'à Cherbourg.

Après une halte d'une demi-heure, on donna l'ordre de se remettre en route.

Au moment du départ, le général Pajol apprit que deux régiments étaient casernés à Versailles. Était-il prudent de laisser ces deux régiments derrière soi?

On leur envoya trois parlementaires. Les deux régiments se rendirent sans résistance ; leurs armes furent distribuées aux hommes de l'expédition ; mes dix-sept soldats y attrapèrent trois fusils.

En arrivant à Saint-Cyr, Degousée eut l'idée d'enlever l'artillerie de l'École ; il demanda des hommes de bonne volonté ; nous nous offrîmes, et, à deux cents à peu près, nous allâmes enlever huit pièces de canon.

On s'y attela pour les traîner jusqu'à la route ; des émissaires envoyés de tous côtés ramenèrent des chevaux et des traits.

L'armée expéditionnaire de l'Ouest avait de l'artillerie ; seulement, elle manquait de gargousses et de boulets.

En ce moment, Georges la Fayette nous rejoignit : il y avait une place vacante, celle de commandant de l'artillerie : Pajol la lui donna.

Parvint-on à se procurer des boulets et des gargousses ? Je n'en ai jamais rien su.

Arrivée au haut de la montagne de Saint-Cyr, l'armée expéditionnaire commença à trouver la grande route jonchée de sabres, de fusils, de gibernes, de bonnets à poil.

Les soldats en retraite étaient tellement démoralisés, qu'ils jetaient leurs armes tout le long du chemin.

Cinq autres de mes hommes se trouvèrent armés, grâce à ces épaves du naufrage royal.

Nous arrivâmes à Cognières sur les sept heures du soir, harassés de fatigue et mourant de faim. Nous avions bien, à Versailles, attrapé quelques bribes de pain et quelques verres de vin ; mais, comme disaient mes machinistes, il n'y en avait que pour les dents creuses.

En arrivant à Cognières, il y avait terriblement de dents creuses !

Les chevaux avaient [illegible] leurs dix mille rations de foin et d'avoine ; mais les [illegible] n'avaient rien [illegible] du tout.

Et cependant, du [illegible] il scrupuleusement [illegible] rempli sa mission ; on lui avait [illegible] et aussitôt le [illegible] au préfet arrivé, et on l'attendait d'un moment à l'autre. — le pain serait expédié.

Chacun, comme le lion de l'Écriture, se mit à [illegible] *quem devoret*.

J'avais établi notre camp au [illegible] d'une grande meule de paille placée à droite de la route. Notre drapeau, planté au haut de la meule par un des machinistes, devait nous servir de point de ralliement.

J'avais été fort malheureux dans ma recherche, quand, par bonheur, j'avisai la maison du curé.

J'y entrai, et j'exposai au brave homme mes besoins et ceux de ma troupe.

Il me donna un assez joli morceau de pain qui pouvait peser trois ou quatre livres, et, comme il n'y avait plus de bouteilles dans la maison, du vin plein une *tette* à mettre du lait.

Pendant que je faisais mon expédition, on s'occupait de deux choses : on plaçait trente paysans de Cognières, armés avec les sabres et les fusils ramassés sur la route, comme poste avancé, à un quart de lieue du village ; et, avec les trois ou quatre mille fiacres, les quinze ou dix-huit cents cabriolets, les tilburys, les charrettes, etc., on établissait une grande ligne de barricades qui coupait la route, s'étendant à droite et à gauche dans la plaine, sur tout le front du camp, et se recourbant des deux côtés sur les ailes.

En chemin, j'avais été harponné par un monsieur en habit noir, en pantalon noir, en gilet blanc ; tout cela était en

Nous avons trois mille fiacres, quinze cents cabriolets, des tilburys.

[illegible] monté debout derrière un fiacre. D'armes, il [illegible] avait aucune, pas même un canif. Comme on le voit, [illegible] était un véritable amateur.

L'amateur n'avait pas mangé depuis la veille : pour le moment il demandait à cor et à cri un morceau de pain quelconque.

Il était courtier de commerce de son état, et de son nom s'appelait Detours.

Je lui indiquai notre drapeau, l'invitai à continuer encore quelques instants ses recherches, infructueuses jusque-là, et à venir nous rejoindre autour de notre meule, les mains pleines ou vides.

Au bout d'un quart d'heure, je le vis arriver avec un morceau de pain et une moitié de gigot. Il avait rencontré Charras, qui l'avait pris en miséricorde, et l'avait mis à même de la cantine du général Pajol.

Il s'excusait de ne pas apporter davantage.

Mes hommes, de leur côté, s'étaient répandus dans les fermes environnantes, et avaient décroché quelques poules et une certaine quantité d'œufs.

On mit les vivres en commun, et, tant bien que mal, on soupa.

Seulement, nous soupâmes — nous, quatre ou cinq cents peut-être, — parce que nous étions arrivés les premiers ; mais on entendait rugir de faim ceux qui étaient arrivés les derniers.

Le repas terminé, je creusai une espèce de voûte sous la meule, voûte où nous nous entournâmes sybaritiquement, Delanoue et moi.

Le reste de nos hommes éparpilla de la paille et campa à la belle étoile autour de nous.

Quant à M. Detours, je ne sais s'il habite Paris ou la province, s'il vit ou s'il est mort, s'il est bonapartiste ou républicain, je ne l'ai jamais revu. Si je me rappelle son nom, c'est par un véritable miracle de ma mémoire.

CLXIV

BOYER LE CRUEL. — LES DIX MILLE RATIONS DE PAIN. — LE GÉNÉRAL EXELMANS ET CHARRAS. — LE CONCIERGE DE LA PRÉFECTURE DE VERSAILLES. — M. AUBERNON. — LE COLONEL POQUE. — ENTREVUE DE CHARLES X AVEC MM. DE SCHONEN, ODILON BARROT ET LE MARÉCHAL MAISON. — LA FAMILLE ROYALE QUITTE RAMBOUILLET. — PANIQUE. — LES DIAMANTS DE LA COURONNE. — RETOUR A PARIS.

Tandis que nous dormions comme des bienheureux, Delanoue et moi ; tandis que la seconde ligne, qui n'avait mangé qu'à moitié sa faim, se serrait le ventre ; tandis que la troisième ligne, qui n'avait pas mangé du tout, rugissait comme une bande de lions au désert ; tandis que les cochers ronflaient dans leurs fiacres ; tandis que les chevaux remâchaient leur foin et leur avoine ; tandis que les feux allumés çà et là s'éteignaient et jetaient leurs incertaines lueurs sur trois lieues de terrain couvertes de moissons foulées, d'hommes couchés, de fantômes errants, disons ce qui se passait à l'état-major.

A peine les gardes avancées venaient-elles d'être établies sur la route de Coignières à Rambouillet, qu'on avait amené à l'hôtellerie de la poste, à gauche de la route, un général qui avait essayé de franchir de force la ligne des sentinelles. Ce général portait encore la cocarde blanche : c'était le vieux général Boyer, que nous [illegible] qui eut, depuis, un commandement en Afrique et qui, dans ce commandement, conquit à tort ou à raison le [illegible] de Boyer *le Cruel*.

Le général Pajol n'était pas encore arrivé. Dans la salle de l'auberge mangeaient, assis à une table, [illegible] M. de Schonen, M. Odilon Barrot et M. le maréchal Maison, qui se rendaient pour la seconde fois à Rambouillet.

En l'absence du général Pajol, Charras commandait.

On lui amena le général Boyer, [illegible] et [illegible] Charles X.

[illegible] Charras.

Le [illegible] dans la salle où dînaient les trois commissaires, et, s'adressant au maréchal Maison :

— Monsieur le maréchal, lui dit-il, on vient d'arrêter le général Boyer.

— Eh bien, demanda le maréchal, que voulez-vous que j'y fasse ?

— Voulez-vous le cautionner ? Je lui ferai rendre la liberté.

— Non, sacrebleu ! non, s'écria le maréchal. Gardez-le à vue ; Pajol va venir, il fera de lui ce qu'il voudra.

On conduisit le général Boyer dans une chambre voisine de celle où dînaient les commissaires.

Charras n'avait pas mangé depuis le matin qu'il avait déjeuné chez le général Pajol ; les commissaires virent facilement que leur dîner lui tirait l'œil.

On lui offrit de prendre place à table ; il accepta.

Le maréchal Maison ne buvait jamais que du vin de Champagne ; il versa coup sur coup trois ou quatre verres (on buvait dans des espèces de vidrecomes) à l'aide de camp du général Pajol, qui l'estomac vide, les nerfs excités par sa campagne de la Fère, le front brûlé par six jours consécutifs de soleil, se sentit repris d'une ardeur toute nouvelle.

Il en résulta que, lorsque le général Pajol rejoignit, qu'il vit que le pain n'était pas arrivé, et demanda un homme de bonne volonté pour aller à Versailles, Charras, qui, avec les tours et les détours, avait peut-être déjà fait vingt lieues dans sa journée, Charras, dis-je, voyant que personne ne se présentait, s'offrit pour cette mission.

— Mais, sacrebleu ! dit Pajol, vous êtes donc de fer ?

— De fer ou non, dit Charras, vous voyez bien que, si je n'y vais pas, personne n'ira.

— Allez-y donc, alors... Bien entendu que, si vous rencontrez le pain en route, vous reviendrez avec lui.

— Pardieu !

Et Charras courut aux écuries, sella son cheval, et partit au grand trot.

En arrivant à la hauteur de Trappes, il fut arrêté par un poste d'arrière-garde qui barrait la route.

— Qui vive ? cria la sentinelle.

— Ami.

— Ce n'est pas assez.

— Comment, ce n'est pas assez ?

— Non. Qui vive ?

— Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest.

— Avancez à l'ordre.

La chose était tenue militairement, comme on voit.

— Qui commande ici ? demanda Charras.

— C'est le général Exelmans.

— Je lui en fais mon compliment... Conduisez-moi à lui.

On satisfit à ce désir, qui n'avait rien d'exorbitant.

Le général était couché dans son manteau, à gauche de la route, sous un prunier.

Son fils était couché près de lui.

Charras exposa l'objet de sa mission.

— Savez-vous, reprit Exelmans, que nous crevons tous de faim, ici ?

— Général, ce n'est pas la faute du général Pajol : il a envoyé, avant onze heures du matin, le colonel Jacqueminot à Versailles, pour commander dix mille rations de pain.

— A qui ?

— Au préfet.

— Et ce b...-là ne les a pas envoyées ?

— Vous voyez bien que non, puisque je vais les chercher.

— Et vous m'assurez qu'elles ont été commandées ?

— Devant moi le colonel Jacqueminot est parti.

— Eh bien, monsieur, moi, le général Exelmans, je vous ordonne de faire fusiller le préfet.

Charras tira de sa poche un portefeuille et un crayon.

— Un mot d'écrit, général, et ce sera fait dans une heure.

— Mais, monsieur...

— Au crayon, cela me suffira.

— Mais, monsieur...

— Allons, dit Charras, je vois que le préfet de Versailles ne sera pas encore fusillé cette nuit.

— Mais, monsieur, réfléchissez à ce que vous me demandez.

— Mon général, je ne vous demande rien, que de me laisser passer.

— Laisser passer monsieur, dit le général Exelmans.

Et il se recoucha sous son prunier.

Charras continua son chemin.

Il arriva à la barrière de Versailles, se fit reconnaître, prit avec lui quatre gardes nationaux, et s'achemina vers la préfecture.

Il était une heure du matin ; tout le monde dormait.

Il fallut frapper un quart d'heure avant de tirer de la maison le moindre signe de vie. Charras et les gardes nationaux y allaient cependant de tout cœur, l'un avec la crosse de son pistolet, les autres avec la crosse de leurs fusils.

Enfin, une voix cria de la cour :

— Que voulez-vous ?

— Je veux parler au préfet.

— Comment ! vous voulez parler au préfet ?

— Oui.

— A cette heure-ci ?

— Sans doute.

– Il est couché.

– Eh bien, je le ferai lever alors. Allons, allons, ouvrons la porte, et plus vite que cela, ou je l'enfonce !

– Vous enfoncerez la porte de la préfecture ! s'écria le concierge suppliant.

– Tiens ! dit Charras, la bonne blague !

Le concierge ouvrit, mal éveillé, mal peigné, mal habillé.

– Allons, dit Charras, conduis-moi chez le préfet.

– Mais puisque je vous ai dit qu'il était couché !

— Mais puisque je te dis de marcher devant, drôle !

Et il allongea un coup de pied au concierge, qui monta les escaliers quatre à quatre, ouvrit la chambre du préfet, posa son suif sur la table de nuit, et, montrant à Charras un homme qui se frottait les yeux, il sortit en disant :

Voilà M. le préfet, arrangez-vous avec lui comme vous voudrez.

M. le préfet se souleva sur son coude.

Heim ! dit-il, que me veut-on ?

– On veut vous apprendre, monsieur le préfet, dit Charras, que tandis que vous dormez tranquillement, il y a autour de Rambouillet dix mille hommes qui enragent de faim par votre faute.

– Comment, par ma faute ?

– Sans doute. N'avez-vous pas reçu l'ordre de faire filer dix mille rations de pain sur Cognières ?

– Eh bien, monsieur ?

– Eh bien, monsieur, les dix mille rations sont encore à Versailles, voilà tout.

Dame ! que voulez-vous que j'y fasse ?

Ce que je veux que vous y fassiez ? Oh ! c'est bien simple... Je veux que vous vous leviez, que vous veniez avec moi à la manutention, que vous fassiez charger le pain sur des voitures, et que vous donniez aux voitures l'ordre de se mettre en route.

— Monsieur, vous parlez d'un ton...

– Je parle comme il convient.

— Savez-vous qui je suis ?

— Qu'est-ce que cela me fait, à moi, qui vous êtes !

— Monsieur, je suis M. Aubernon, préfet de Seine-et-Oise.

— Et moi, monsieur, je suis M. Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest, et j'ai l'ordre de vous faire fusiller, si vous n'envoyez pas le pain à l'instant même.

— Me faire fusiller ? s'écria le préfet en bondissant dans son lit.

— Ni plus ni moins. Risquez-vous le paquet ?

— Monsieur, je me lève, et je vais avec vous à la manutention.

— A la bonne heure !

Le préfet se leva et alla avec Charras à la manutention.

On chargeait le pain.

— Je vous laisse ici, monsieur, dit Charras ; vous avez tout intérêt à ce que les voitures partent promptement, vous le savez...

Et l'infatigable messager reprit la route de Cognières.

Pendant ce temps, les trois commissaires avaient gagné Rambouillet, où ils étaient arrivés vers les neuf heures du soir.

Tout y était dans la plus grande confusion. Un événement qui ne manquait pas d'un certain caractère de grandeur y avait jeté le trouble dans les esprits.

Le matin, ce même colonel Poque par lequel la Fayette avait fait dire à Etienne Arago d'ôter sa cocarde, y était arrivé avec une bande hâtive d'insurgés.

Peut-être avait-il quelque mission particulière pour le général Vincent, sous lequel il avait servi en 1814.

Tant il y a qu'arrivé en face des avant-postes, il avait laissé sa petite troupe derrière lui, et, le mouchoir à la main, s'était approché à la portée de la voix.

Il était accompagné d'un cuirassier qui avait passé avec le peuple et qui suivait le colonel Poque comme ordonnance.

Le général Vincent était aux avant-postes royalistes. Il cria au colonel de s'arrêter.

Le colonel s'arrêta, mais, faisant flotter son mouchoir, déclara qu'il ne se retirerait qu'après avoir parlé aux soldats.

Le général Vincent déclara, de son côté, que, si Poque ne se retirait pas, il allait faire tirer sur lui.

Poque se croisa les bras et attendit. Le général le somma par trois fois de se retirer, et, voyant son immobilité, ordonna à la troisième fois de faire feu.

Tout le premier rang obéit.

Le cheval du cuirassier, frappé de trois balles, s'abattit sous lui.

Le colonel Poque, la cheville du pied brisée par une balle, se coucha de douleur sur le dos de son cheval, mais ne bougea point.

On alla à lui, on le prit et on le transporta dans les communs du château.

Cet exemple montrait aux soldats à quels hommes ils avaient affaire.

Charles X, qui espérait de l'événement, il s'informa de ce qu'était le [illegible] et lui fit demander par madame de Gontaut s'il [illegible] quelque chose.

Poque qui avait [illegible] dans les Pyrénées, désirait qu'on avertît celle-ci de l'événement, mais sans lui dire tout ce que la blessure avait de grave. Charles X [illegible] envoya son propre médecin auprès [illegible] et il était tout simplement question de lui couper la jambe.

Madame de Gontaut [illegible] la mère du blessé.

A cinq heures, on avait [illegible] l'approche de l'armée parisienne ; à sept heures, on [illegible] son arrivée. Cette armée matériellement n'était pas [illegible] terrible, mais moralement, c'était l'esprit de la révolution marchant contre la royauté.

On délibérait au milieu des [illegible] conseils divers, des résolutions opposées.

Les uns voulaient tenir jusqu'à la [illegible] proposant une retraite sur la Loire, une Vendée, une chouannerie.

Les autres désespéraient de la fortune [illegible] monarchie et conseillaient une prompte fuite.

Le dauphin qui, en voulant arracher l'épée au maréchal Marmont, s'était coupé les doigts, boudait comme un enfant.

Le maréchal, qui se tenait pour insulté, gardait le silence et se renfermait dans sa chambre.

A huit heures, Rambouillet était déjà à moitié abandonné : les courtisans — ceux mêmes qui avaient dîné ce jour-là à la table du roi — avaient disparu, quelques-uns si précipitamment, qu'ils n'avaient pas pris le temps d'emporter leur chapeau.

Les soldats seuls étaient restés à leur poste, mais sombres, mornes, abattus.

C'est sous cette espèce de voile funèbre que passèrent MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison pour arriver jusqu'à Charles X.

Le vieux roi les reçut le front plissé, et avec une brusquerie qui n'était pas dans ses habitudes courtoises.

— Que me voulez-vous encore, messieurs ? leur demanda-t-il.

— Sire, nous venons de la part du lieutenant général.

— Eh bien, je me suis entendu avec lui, et tout est réglé entre nous.

Les commissaires gardèrent le silence.

— N'a-t-il pas reçu la lettre que je lui ai adressée par M. de Latour-Foissac, et qui contenait mon abdication et celle du dauphin ?

— Oui, sire ; mais a-t-il répondu à cette lettre ?

— Non, certes, il n'y a pas répondu. Qu'avait-il besoin d'y répondre, puisqu'il a répondu à mes deux premières, et que, dans chacune, il m'a donné les assurances de son dévouement ?

Les commissaires gardèrent de nouveau le silence.

— Enfin, messieurs, parlez, dit Charles X.

— Sire, nous venons, de la part du lieutenant général du royaume, prévenir Votre Majesté que le peuple de Paris marche sur Rambouillet.

— Mais mon petit-fils ?... mais Henri V ? s'écria Charles X.

Pour la troisième fois, les commissaires gardèrent le silence.

— Ses droits sont imprescriptibles, il me semble, continua Charles X avec véhémence ; ses droits sont réservés dans l'acte d'abdication ; ses droits, j'ai quinze mille hommes autour de moi prêts à se faire tuer, depuis le premier jusqu'au dernier, pour les soutenir !... Mais répondez-moi donc, messieurs ! Au nom de l'honneur français, je vous somme de me répondre !

Le maréchal Maison, tout troublé de cette grande douleur qui éclatait sur le visage du vieillard, fit un pas en arrière.

— Sire, dit Odilon Barrot, ce n'est pas dans le moment qu'il faut placer le trône de votre petit-fils.

Et ajouta le maréchal Maison, [illegible] mille hommes marchent sur Rambouillet. Que le roi s'[illegible] !

Le roi s'arrêta devant le maréchal Maison, et après un instant de silence :

— Deux mots, monsieur le maréchal [illegible].

Les autres commissaires se reculèrent.

— Je suis aux ordres du roi, dit le maréchal.

Le roi fit signe au maréchal de venir à lui.

Le maréchal obéit.

— Sur votre honneur, monsieur, dit le roi en regardant le maréchal en face, l'armée parisienne est-elle, comme vous l'assurez, forte de soixante mille hommes ?

Le maréchal pensa sans doute que c'était un pieux mensonge que celui qui sauvait le pays de la guerre civile.

Puis peut-être aussi croyait-il dire la vérité, la plaine, la route, tout l'espace compris entre Versailles et Rambouillet étant couvert d'hommes.

– Sur mon honneur, sire, dit-il.

— C'est bien, dit Charles X, retirez-vous. Je vais prendre l'avis du dauphin et celui du duc de Ragusе.

Les commissaires sortirent.

Le daguet refusa de donner son avis.

— Sire, répondit le duc de Raguse, je crois offrir à mon roi une dernière preuve de fidélité en lui conseillant la retraite.

— Bien, monsieur le maréchal, dit Charles X. Que tout soit prêt pour le départ demain, à sept heures du matin.

Mais ce fut ainsi, forcé, poussé à bout par les circonstances que rendit son épée ce dernier de nos rois chevaliers qui ne comprenait cependant qu'on la rendît, comme le roi Jean ou comme François Ier, que sur un champ de bataille !

C'est que la royauté venait d'essuyer une défaite bien autrement désastreuse que Poitiers ou Pavie.

Pendant que tous ces graves intérêts se débattaient entre les puissants ou plutôt entre les faibles de la terre, — car n'étaient-ils pas plus faibles que les autres hommes, ces rois qui devaient s'en aller, chacun à son tour, mourir, l'un dans l'exil de Goritz, l'autre dans celui de Claremont? — moi qui avais eu presque autant de mal à conquérir ma meule que Louis-Philippe son trône, je dormais certainement mieux, sous ma voûte de paille, que celui-ci sous son dais de velours.

Vers quatre ou cinq heures du matin, je fus réveillé par une fusillade des mieux nourries : les balles se croisaient en sifflant, et les fiacres, qui devaient nous servir de barricades contre l'attaque des Suisses et la garde royale, se sauvaient en tout sens à travers la plaine, au grand galop de leurs chevaux.

C'était une fausse alerte. Qu'eût-ce donc été, mon Dieu ! si l'alerte eût été véritable?

Voici ce qui était arrivé :

Des hommes accourant de Rambouillet avaient déchargé leurs fusils en l'air. On avait cru, dans le camp, que le combat s'engageait ; on s'était levé à moitié endormi, on avait fait feu au hasard ; le premier sentiment de l'homme qui a un fusil entre les mains est de s'en servir : de là cette fusillade et ce croisement de balles par lesquels je venais d'être éveillé moi-même.

Enfin, tout s'expliqua, tout s'éclaircit : on en fut quitte pour un homme tué et deux ou trois blessés ; on entonna une immense *Marseillaise* et l'on reprit la route de Paris.

Seulement, Delanoue et moi, nous la reprîmes à pied : notre fiacre avait déserté un des premiers, et il nous fut impossible de remettre la main dessus

Nous revînmes, je me le rappelle, jusqu'à Versailles à travers champs avec mes bons et chers amis Alfred et Tony Johannot, disparus tous deux aujourd'hui avant l'âge, et qui seront restés frères dans la mort comme ils l'étaient dans la vie !

A Versailles, nous prîmes une voiture qui nous ramena à Paris

Que devenaient, cependant, le général et l'état-major de l'*armée expéditionnaire de l'Ouest*?

Nous allons le dire.

Aux premiers coups de fusil, Pajol était monté à cheval et avait pris le milieu de la chaussée, essayant, mais inutilement, de faire entendre sa voix à travers le tohu-bohu.

Les balles pleuvaient autour de lui sans qu'il parût s'en plus préoccuper que si c'eût été une grêle ordinaire

Un jour, je lui rappelais cette circonstance et le complimentais sur son sang-froid et son courage.

Pardieu ! dit-il, voilà un beau mérite pour un vieux soldat qui a vu tous les tremblements de terre de l'Empire, de ne pas se préoccuper d'une chiquenaude donnée contre un mur !

L'orage se calma pour lui comme il s'était calmé pour nous.

Seulement, tout le monde n'était pas aussi disposé que nous à la retraite : une partie de l'armée expéditionnaire ne voulut pas être venue pour rien à Cognières, et résolut de pousser jusqu'à Rambouillet

Pajol ne vit point partir ces fanatiques sans une certaine terreur : il mit à leur tête Charras et Dégousée ; mais bientôt les deux chefs reconnurent l'impossibilité de maintenir ce flot humain et se laissèrent entraîner par lui

Il les poussa jusque dans les cours du château de Rambouillet où le maire de la ville leur indiqua tout bas et en cachette un fourgon dont il venait de remettre les clefs au maréchal Maison

Ce fourgon contenait les diamants de la couronne estimés à quatre-vingts millions

Bien, dit Charras, il faut les confier au peuple ; c'est le seul moyen qu'il ne leur arrive pas malheur

On confectionna un petit drapeau tricolore sur lequel on écrivit en lettres noires : *Diamants de la couronne* ; on planta le drapeau sur le fourgon et tout fut dit

Puis on proclama que ceux qui voudraient revenir en accompagnant et en gardant les diamants de la couronne reviendraient dans les voitures du roi

C'était un moyen qu'avait trouvé Dégousée pour qu'on ne fît point du feu dans les voitures.

Mais une partie des volontaires préféra se donner le plaisir de la chasse et se lancer, dans le parc royal, à la poursuite des cerfs, des biches et des daims.

D'autres s'établirent dans le château et se firent d'immenses noces de Gamache des reliefs trouvés dans les cuisines de l'ex-roi, et arrosés des meilleurs vins de ses caves.

Enfin, les plus raisonnables, ou peut-être aussi les plus vaniteux, montèrent dans les voitures royales et les ramenèrent à Paris, conduisant, au centre de ces voitures, le fourgon contenant les diamants de la couronne avec autant de respect que les Israélites menaient l'arche sainte.

Et la comparaison est d'autant plus exacte, que l'imprudent qui eût touché du bout du doigt à cette nouvelle arche fût certainement tombé mort, et d'une mort bien autrement explicable que celle des sacrilèges qui touchaient à l'ancienne.

Tout ce cortège, merveilleux par le contraste qu'il offrait entre les laquais en grande livrée, les harnais magnifiques, les carrosses dorés et les hommes en guenilles qu'il voiturait, après avoir longé, au pas et gravement, le quai de Passy, le quai Debilly, le quai de la Conférence et le quai des Tuileries, traversa le Carrousel et s'arrêta dans la cour du Palais-Royal.

Il va sans dire que tous ces malheureux qui accompagnaient, escortaient, gardaient pour quatre-vingts millions de diamants, mouraient de faim, n'ayant eu, le matin, qu'une portion de ce pain envoyé, pendant la nuit, par M. le préfet de Seine-et-Oise.

Et encore, comme les voitures avait été pillées, les uns n'avaient eu qu'une demi-ration, les autres qu'un quart de ration, les autres, enfin, n'avaient rien eu du tout.

Le lieutenant général descendit, remercia, sourit et remonta.

Mordieu ! dit Charras à Charles Ledru, il aurait bien dû songer à nous inviter à dîner, M. le lieutenant général... J'enrage la faim moi !

— Eh bien, dit Charles Ledru, allons dîner chez Véfour

— Vous êtes charmant ! Je n'ai pas le sou, moi... Avez-vous de l'argent, vous?

— J'ai quinze francs.

— Oh ! alors, vive la Charte !

Et, bras dessus, bras dessous, ils s'en allèrent joyeusement dîner chez Véfour.

Quant au général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest, il revint gaillardement à Paris dans une calèche qu'il avait récoltée à Cognières.

Avant son départ, la caisse de l'armée expéditionnaire avait été ouverte, et M. Armand Cassan, improvisé caissier, avait payé, rubis sur l'ongle, les avoines sciées, les poules plumées, les œufs dénichés, les fruits cueillis et le vin bu.

Il y a cent à parier contre un que les paysans des environs de Cognières ne firent pas une mauvaise affaire à l'expédition de Rambouillet.

CLXV

QUELLE ÉTAIT L'IDÉE D'HAREL. — ON ME PROPOSE DE FAIRE « LA PARISIENNE ». — AUGUSTE BARBIER. — MON ÉTAT MORAL APRÈS LES TROIS JOURS. — JE DEVIENS SOLLICITEUR. — DÉJEUNER CHEZ LE GÉNÉRAL LA FAYETTE. — MON ENTRETIEN AVEC LUI. — QUESTION INDISCRÈTE — LE MARQUIS DE FAVRAS. — UNE LETTRE DE MONSIEUR. — MA COMMISSION

Je dois avouer que, pour cette fois, je rentrai chez moi harassé, et, m'eût-on proposé les plus belles expéditions de la terre, on ne m'eût pas tiré de mon lit le lendemain.

Aussi ce fut au lit que je reçus Harel.

Quelle était l'idée de pièce qu'il m'apportait et qui devait faire courir tout Paris?

C'était un *Napoléon*.

Oui, il faut rendre justice à qui de droit : celui de tous les directeurs de théâtre qui eut le premier l'idée de tirer quelque chose du grand homme qui nous avait tant coûté, ce fut Harel, ou plutôt mademoiselle Georges

Et, en effet, mademoiselle Georges lui devait bien cela !

Malheureusement, l'affaire, tout en paraissant magnifique comme spéculation, me souriait peu comme art. Le mal que

Bonaparte a fait à ma famille me rend peut-être injuste pour Napoléon. D'ailleurs, il me paraissait impossible d'écrire un pareil drame sans soulever les passions mauvaises. Je refusai donc

Harel se mit à rire

— Vous y reflechirez, me dit-il

Et il me quitta comme Louis-Philippe avait quitté les républicains, en chantant

Il ne faut pas dire « Fontaine . »

Je dois de larer aussi qu'il y avait une chose qui me semblait étrange en un pareil moment : c'est que l'on pût songer à prendre une plume, à aligner des lettres sur le papier, à faire un livre, à composer un drame

Zimmermann, de son côté aussi, était venu : il me demandait une cantate pour en faire la musique

— Mon ami, lui dis-je, demandez cela à un homme qui ne se soit pas battu, à un homme qui n'ait rien vu, à un poète qui ait une campagne, et qui, par hasard, soit resté à cette campagne pendant les trois jours, et il vous fera cela à merveille! Mais moi qui ai vu, moi qui ai agi, moi qui ai pris part à la chose, je ne ferais rien de bon, et resterais toujours au-dessous de ce que j'ai vu.

On alla trouver Casimir Delavigne, et Casimir Delavigne fit *la Parisienne*.

Mais, tout à coup, en face de *la Parisienne*, et comme pour faire sentir le vide de cette poésie impériale, surgit *la Curée*, torche secouée par un poète inconnu.

Ce chef-d'œuvre, cette merveille, cet iambe plein de poudre et de fumée, de fièvre et de soleil, où la Liberté passait d'un pied ferme, marchant à grands pas, l'œil ardent et le sein nu, était signé Auguste Barbier.

Nous poussames tous un cri de joie : c'était un grand poète de plus parmi nous ; c'était un renfort qui nous arrivait, comme arrivent par une trappe, et au milieu des flammes, ces génies qui viennent prendre part au dénoûment des drames fantastiques.

Mais tout en éveillant mon enthousiasme vers de Barbier ou même vers d'Hugo ne pouvaient éveiller mon émulation, je me sentais tombé dans une si grande défaillance à l'endroit de la poésie ou de la prose, que je compris qu'il fallait laisser le temps à la secousse politique de s'éteindre en moi.

J'eusse voulu pouvoir rendre un service quelconque à la France ; je n'admettais pas que tout fût fini : il me semblait qu'il y avait encore, dans tel coin de ce grand royaume, quelque chose à faire, et qu'un si puissant orage ne pouvait pas s'être ainsi calmé tout à coup. Enfin, j'avais le dégoût, je dirai presque la honte de ce qui se tripotait à Paris.

Pendant deux ou trois jours, je cherchai ce que je pouvais faire en dehors de ma vie habituelle, en dehors de mon passé, en dehors de mon avenir : j'aurais pu rentrer au Palais-Royal, demander une mission quelconque, me faire envoyer en Prusse, en Russie, en Espagne : je ne voulus point ; j'avais juré de n'y pas rentrer, de ma propre volonté du moins.

Je tournai les yeux vers la Vendée.

Il y avait peut-être quelque chose à faire de ce côté-là.

A Saint-Cloud, Charles X avait eu un moment d'hésitation ; M. de Vitrolles lui avait parlé de la Vendée, et peu s'en était fallu qu'il ne s'y jetât.

A Trianon, M. de Guernon-Ranville avait été d'avis qu'un seul parti restait à prendre au roi : celui de se retirer à Tours, d'y convoquer les deux Chambres, les généraux, les hauts fonctionnaires publics, les grands dignitaires du royaume.

Sans doute, Charles X avait repoussé tout cela ; sans doute, Charles X allait gagner Cherbourg, et s'embarquer pour l'Angleterre, abattu et consterné ; mais, si l'ombre des victimes de Quiberon lui interdisait la Vendée, à lui, la Vendée était ouverte aux autres membres de sa famille.

Il me semblait qu'il fallait réagir d'avance contre une future Vendée : que ce serait prudent, que ce serait politique, que ce serait humain.

Peut-être aussi me semblait-il cela parce que j'avais envie de faire un voyage en Vendée.

J'allai trouver le général la Fayette.

Je ne l'avais pas revu depuis mon expédition de Soissons : il avait su que j'avais pris part à celle de Rambouillet ; en m'apercevant, il me tendit les bras.

— Ah ! me dit-il, vous voici enfin !... Comment, vous ayant vu pendant le combat, ne vous ai-je pas revu après la victoire ?

— Général, lui dis-je, j'ai laissé passer les plus pressés ; mais me voici à mon tour, et, de plus, je viens en solliciteur.

— Ah bah ! me dit-il en riant, voudriez-vous une préfecture, par hasard ?

— Non, Dieu m'en garde !... Je voudrais aller en Vendée.

— Pour quoi faire ?

Pour voir s'il y aurait pas moyen d'y organiser une garde nationale.

— Connaissez-vous le pays ?

— Non, mais je le saurai.

Il y a quelque chose dans votre idée me dit le général. Venez déjeuner avec moi un de ces matins, et nous causerons de cela.

— Le général ?

Parfaitement.

Merci, général. Et puisque, en même temps, vous me direz une chose, n'est-ce pas ?

— Laquelle ?

— Vous me direz : c'est bien singulier ce que je vais vous demander là, mais la chute des trônes ôte à ma question la moitié de sa gravité. Vous me direz comment il se fait qu'ayant été mêlé — je sais cela pour beaucoup — à toutes les conspirations de Belort, de Saumur et de la Rochelle, vous n'ayez jamais été arrêté.

La Fayette se mit à rire.

Vous me faites une question qu'on m'a déjà faite plus d'une fois et à laquelle je n'ai répondu, pour le présent, qu'en attribuant cette impunité à ma bonne étoile. A l'époque où l'on m'adressait cette question, je devais répondre cela ; aujourd'hui, Dieu merci ! je puis répondre autre chose. Seulement, votre désir change le lieu de votre déjeuner : au lieu de venir déjeuner ici, venez déjeuner chez moi. Vous savez mon adresse ?

— J'étais chez vous il y a huit jours ; ne vous le rappelez-vous pas ?

— Si fait.

— Et quand ce déjeuner, général ?

— Voyons... nous sommes aujourd'hui le 5... Voulez-vous demain ? Simon, ce ne pourrait être que le 10 ou le 11.

J'aime mieux demain, général, je suis pressé de partir... Ainsi, demain, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n'est-ce pas ?

— Oui.

— A quelle heure ?

— A neuf heures... C'est de bonne heure, je sais ; mais je voudrais être ici à onze.

— Soyez sans crainte, général, je ne vous ferai point attendre.

— Nous serons seuls ; je veux causer longuement et tranquillement avec vous.

— C'est une double faveur que vous m'accordez, général. On vint annoncer je ne sais quelle députation. Je me retirai.

Le lendemain, à neuf heures moins dix minutes, j'étais rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 6.

Le général m'attendait dans son cabinet.

— Nous déjeunerons ici, me dit-il, si cela vous convient... D'ailleurs, nous aurons sous la main certaines choses dont nous devons causer..

Je souris.

Il m'arrêta, voyant que j'allais renouveler la question que je lui avais faite la veille.

— Parlons d'abord, me dit-il, de votre projet sur la Vendée.

— Volontiers, général.

— Y avez-vous réfléchi ?

— Autant que je suis capable de réfléchir à quelque chose ; je suis un homme d'instinct, et non de réflexion, moi.

— Voyons, dites-moi bien la proposition que vous me faites.

— Je vous propose de m'envoyer en Vendée pour voir s'il ne serait pas possible d'y organiser une garde nationale qui gardât le pays elle-même, et s'opposât à toute tentative royaliste, dans le cas où cette tentative aurait lieu.

— Et comment croyez-vous possible de faire garder par lui-même un pays royaliste contre une tentative royaliste ?

— Général, lui dis-je, voici peut-être où je commets une erreur, mais écoutez-moi d'abord, car il me semble que ce que je vais vous exposer n'est pas tout à fait dénué de raison, et ce qui peut, au premier coup d'œil, vous paraître inapplicable, est, cependant, à mon avis, chose simon facile, du moins possible.

— Allez, je vous écoute.

— La Vendée de 1830 n'est plus celle de 1792 ; la population, composée autrefois de nobles et de métayers seulement, s'est accrue, depuis lors, d'une nouvelle classe sociale qui s'est glissée entre les deux autres : c'est celle des propriétaires de biens nationaux. Quoique cette grande œuvre de la division territoriale qui était la pensée intime, ou qui fut le résultat des mesures de la Convention, comme vous le voudrez, ait eu plus de peine à s'établir dans le pays dont nous nous occupons, combattue qu'elle a été par la double influence des prêtres et de la noblesse, et surtout par ce terrible dissolvant qu'on appelle la guerre civile, il y a peu de grands propriétaires qui n'aient laissé quelques lambeaux de leur héritage aux mains de la Révolution. Eh bien, général, ces lambeaux ont formé la propriété secondaire, dans laquelle est l'esprit de progrès et de liberté, parce que le progrès, la

liberté [illegible] seuls lui assurer la tranquille possession de ces [illegible], que toute contre-révolution remettra en doute. C'est elle [illegible] pas songé quelquefois à cela, général? c'est cette classe secondaire qui nous envoie, depuis 1815, des [illegible] patriotes; c'est elle, enfin, qui, joyeuse de la révolution de 1830, parce qu'elle y reconnaîtra, quoique un peu [illegible], la fille de la révolution de 1792; c'est elle qui, voyant dans cette révolution, une nouvelle consécration de la vente des biens nationaux, doit, par conséquent, soutenir cette révolution de tout son pouvoir. Or, je vous le demande, général, par quel moyen peut-elle mieux la soutenir que par l'organisation d'une garde nationale chargée de veiller sur la tranquillité du pays, et qui, composée d'une classe assez nombreuse pour obtenir la majorité aux élections, sera naturellement aussi assez nombreuse pour imposer, à main armée, sa volonté pacifique au pays?... Vous voyez, général, que mon projet est presque une solution algébrique, solide comme tout ce qui repose sur des chiffres, et que, logique dans la pensée, il est, par conséquent, possible dans l'exécution.

— Ah! ah! mon cher poète me dit la Fayette, nous aussi, nous faisons donc de la politique?

— Général, lui répondis-je, je crois que nous sommes à une époque de genèse sociale à laquelle tout homme est appelé à contribuer de sa force ou de sa pensée, matériellement ou intellectuellement, le poète avec sa plume, le peintre avec son pinceau, le mathématicien avec son compas, l'ouvrier avec sa règle, le soldat avec son fusil, l'officier avec son épée, le paysan avec son vote. Eh bien, j'apporte ma part comme poète; ma part, c'est la volonté de bien faire, le mépris du danger, l'espérance de réussir. Je ne me donne pas pour plus que je ne vaux, et, à la rigueur, ne me prenez pas même pour ce que je me donne, mais pour ce que vous m'estimez.

— C'est bien... après le déjeuner, vous aurez votre lettre.

Nous nous mîmes à table.

C'était un esprit charmant que celui du général la Fayette, plein de justesse et de sens, péchant par la bonté, mais non par la portée; il avait beaucoup vu, et ce qu'il avait vu suppléait à ce qu'il n'avait pas lu.

Jugez ce que c'était pour moi, jeune homme, que causer face à face, pour ainsi dire, avec l'histoire d'un demi-siècle: avec l'homme qui avait connu Richelieu, serré la main du major André, discuté avec Franklin, été l'ami de Washington, l'allié des sauvages du Canada, le frère de Bailly, le proscripteur de Marat, le sauveur de la reine, l'antagoniste de Mirabeau, le prisonnier d'Olmütz, le représentant de la chevalerie française à l'étranger, le soutien de la liberté en France; avec l'homme qui, après avoir été le héros de la révolution de 1789 en proclamant les droits de l'homme, venait d'être celui de la révolution de 1830 en rédigeant le programme de l'hôtel de ville!

Hélas! à cette époque, j'étais fort ignorant d'histoire, et mon admiration d'amateur pour le général dut assez peu le flatter.

Cette conversation européenne nous conduisit peu à peu au dessert, et nous ramena naturellement à l'objet de ma question.

— Et maintenant, général, lui demandai-je, est-ce trop indiscret de vous répéter ce que je vous disais hier: Comment se fait-il qu'ayant pris part à toutes les conspirations de Béfort, de Saumur et de la Rochelle, vous n'ayez jamais été inquiété?

Le général se leva, alla vers un secrétaire, l'ouvrit, et en tira un portefeuille fermé à clef, et prit dans ce portefeuille un papier qu'il garda dans le creux de sa main gauche, et avec lequel il vint se rasseoir à table.

— Avez-vous jamais entendu parler, me demanda-t-il, d'un homme appelé Thomas de Mahi, marquis de Favras?

— N'est-ce point un chef de complot qui fut exécuté en 1790 ou en 1791?

— Justement. Ce fut le premier et le dernier noble pendu. Il conspirait pour Monsieur, frère du roi; il s'agissait d'enlever, de gré ou de force, le pauvre Louis XVI des Tuileries, de le transporter dans une place forte quelconque, et de faire nommer Monsieur régent.

Monsieur qui fut depuis Louis XVIII?

C'est cela. Eh bien dans la soirée de Noël 1789, M. de Favras fut arrêté, on saisit tous les papiers qu'il avait sur lui, et comme j'étais commandant en chef de la garde nationale, on me les apporta. Au nombre de ces papiers se trouvait la lettre que voici. Lisez.

Je lus, j'eus avec un certain frissonnement ce papier, que je supposais, d'après ce que me disait le général, avoir été pris dans la poche d'un homme condamné, exécuté, mort du dernier supplice, et redevenu poussière depuis quarante ans.

J'en fus pour mon frissonnement: ce papier était une copie et non un original.

Voici ce qu'il contenait:

« 1er novembre 1790.

« Je ne sais, monsieur, à quoi vous employez le temps et l'argent que je vous envoie. Le mal empire; l'Assemblée détache toujours quelque chose du pouvoir royal. Que restera-t-il si vous différez? Je vous l'ai dit et écrit souvent: ce n'est point avec des libelles, des tribunes payées et quelques malheureux groupes soudoyés que l'on parviendra à écarter Bailly et la Fayette; ils ont excité l'insurrection parmi le peuple, il faut qu'une insurrection les corrige à n'y plus retomber. Ce plan a, en outre, l'avantage d'intimider la nouvelle cour et de décider l'enlèvement du soliveau; une fois à Metz ou à Péronne, il faudra qu'il se résigne. Tout ce que l'on veut est pour son bien; puisqu'il aime la nation, il sera enchanté de la voir bien gouvernée. — Envoyez au bas de cette lettre un récépissé de deux cent mille francs.

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER »

— Ah! oui, dis-je, je commence à comprendre... Mais pourquoi la copie seulement, et non l'original?

— Parce que cet original, à la possession duquel j'attribue mon impunité, est à Londres, dans les mains d'un de mes amis, grand amateur d'autographes, qui regarde celui-là comme très précieux, et qui ne le perdra pas, j'en suis sûr, tandis qu'en France, ajouta le général en souriant, vous comprenez... Il pourrait se perdre.

J'entendais à merveille. Je mourais d'envie de demander au général la permission de prendre une copie de cette copie.

Je n'osai.

Tout à l'heure je dirai comment je donne aujourd'hui cette copie au lecteur.

Le général replia la lettre, la remit dans le portefeuille et réintégra le portefeuille dans le secrétaire.

Puis il prit un papier, une plume et écrivit:

M. Alexandre Dumas est autorisé à parcourir, comme envoyé spécial, les départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de Maine-et-Loire, et à s'entendre, dans ces différents départements, avec les autorités locales pour la formation d'une garde nationale.

« Nous recommandons M. Alexandre Dumas, excellent patriote de Paris, à nos frères les patriotes de l'Ouest.

« Salut et fraternité

« LA FAYETTE.

« Ce 6 août 1830. »

Il me passa le papier; c'était ma commission.

— M'autorisez-vous à porter un uniforme quelconque, général? lui demandai-je après avoir lu.

— Sans doute, me répondit-il; faites-vous faire quelque chose qui ressemble à un uniforme d'aide de camp.

— Bien.

— Seulement, vous comprenez, je vous préviens qu'un uniforme est l'habit le moins sûr que vous puissiez adopter pour parcourir la Vendée; il y a beaucoup de haies, pas mal de chemins creux, surtout dans le Bocage, et un coup de fusil est bientôt lâché!

Bah! général, quand nous en serons là, nous verrons.

— Soit, c'est dit... Vous partez?...

— Le temps de faire faire un uniforme, général.

— Et vous correspondrez directement avec moi.

— Pardieu!

— Allez, et bon voyage! Il faut que je me rende à la Chambre.

Il m'embrassa, et je pris congé de lui.

J'ai revu bien souvent, depuis, ce digne, ce noble, cet excellent vieillard. On le retrouvera chez moi, un soir de folie, dans un bal d'artistes, costumé lui-même et jouant à l'écarté avec Beauchesne, vêtu du costume de Charette, lequel faisait son enjeu en vrai Vendéen qu'il était, avec des louis à l'effigie d'Henri V.

Quant à la lettre originale de Favras, je fus tout étonné, un jour, de la retrouver textuellement, autant, du reste, que pouvait la collationner ma mémoire, dans l'excellent et surtout consciencieux ouvrage de Louis Blanc sur la Révolution.

C'est donc à cet ouvrage que je l'emprunte et que je renvoie le lecteur, dans le cas où il voudrait d'autres détails sur le malheureux Favras, que remit Monsieur devant ce même la Fayette, qui avait la lettre du prince dans sa poche, et qui n'avait qu'à en tirer cette lettre pour le déshonorer.

CLXVI

LÉON PILLET. — SON UNIFORME. — SUSCEPTIBILITÉ SOISSONNAISE. — HAREL REVIENT A LA CHARGE AVEC SA PIÈCE. — JE PARS POUR LA VENDÉE. — J'OBTIENS LA GRACE D'UN FAUX MONNAYEUR CONDAMNÉ AUX GALÈRES. — SÉJOUR A MEURS. — LE COMMANDANT BOURGEOIS. — EFFET DÉSASTREUX DES TROIS COULEURS DANS LE BOCAGE. — NOUVELLE PREUVE QU'UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU.

En traversant la place du Carrousel pour me rendre chez

La Parisienne.

par M. Casimir Delavigne

madame Guyet Desfontaines, que je n'avais pas encore remerciée de l'hospitalité reçue dans les jours de danger, je vis venir à moi une figure de connaissance vers laquelle je courus.

Cette figure de connaissance appartenait à Léon Pillet.

Léon Pillet était un de mes bons amis, et, quoique son père, qui tenait le *Journal de Paris*, m'eût un peu étrillé à propos d'*Henri III*, le coup d'étrille avait été si léger et de si bon goût, qu'au lieu d'en vouloir au vieux classique, je l'avais remercié.

Ce qui me préoccupait dans Léon Pillet au point de me faire courir à lui, ce n'était pas Léon Pillet lui-même, c'était le brillant costume dont il était revêtu : shako à flots de plumes tricolores, épaulettes d'argent, ceinture d'argent, [illegible] de roi, pantalon [illegible]. Il y avait [illegible] en convenant, de quoi tirer l'œil [illegible] qui [illegible] un costume pour faire sa campagne de Vendée.

Mon premier mot à Léon Pillet, après m'être informé de sa santé, fut donc de lui demander dans quel corps il était officier, et quel était le [illegible] uniforme qu'il portait.

Léon Pillet n'était [illegible] dans aucun corps : l'uniforme qu'il portait était celui [illegible] garde nationale à cheval qu'il venait d'inventer, [illegible] soupçonné, et dont il lança le prospectus dans le [illegible].

Le prospectus avait produit [illegible] et j'y étais pris ; je lui demandai l'adresse de son [illegible] il me la donna.

Son tailleur était [illegible], un des meilleurs tailleurs de Paris, qui demeurait [illegible] cette époque, place de la Bourse.

Je courus du même pas chez Chevreuil.

Il me prit [illegible] complète, se chargea de me fournir schako, épaulettes, sabre et ceinturon, et promit que le tout serait chez moi le 9 ou le 10.

Je revins par le pont des Arts. C'était la première fois que je passais devant l'Institut depuis le jour où j'y avais [illegible] [illegible] façade était grêlée de balles et de boulets [illegible] le visage d'un homme qui vient d'avoir la petite vérole.

En rentrant chez moi, je trouvai deux jeunes gens qui m'attendaient ; à la gravité de leur salut, je jugeai que leur visite avait un motif sérieux.

Ils se n[illegible] l'un était M. Lenoir-Morand, capitaine des sap[illegible], [illegible] à Veilly, l'autre, M. Gilles de Soissons.

Je [illegible] quel journal, *le Courrier français*, je crois, avait [illegible] mon expédition de Soissons d'une façon insultante [illegible] ; la susceptibilité des deux Soissonnais s'était [illegible] ils venaient me demander des explications.

— Messieurs, leur dis-je, l'explication sera facile à donner.

Ils s'inclinèrent.

— Voici ce que je vous propose. Pour ne pas occuper le public de ma très infime personnalité au milieu des événements importants qui sont en train de s'accomplir, je n'ai fait au général la Fayette, sur mon expédition de Soissons, qu'un rapport verbal ; je vais faire un rapport écrit, destiné à être mis dans *le Moniteur ;* si ce rapport contient l'exacte vérité, *selon vous*, vous le signerez. Il sera inséré dans le journal officiel, avec l'affirmation de vos deux signatures, et tout sera dit. Si, au contraire, le rapport ne vous paraît pas conforme, et s'il n'est vrai que *selon moi*, vous refuserez de le signer ; ce qui ne m'empêchera pas de le mettre au *Moniteur*, je vous en préviens ; seulement, le jour même de sa publication, je serai votre homme, et me battrai contre celui de vous deux que le sort désignera... Cela vous convient-il ?

MM. Lenoir-Morand et Gilles acceptèrent.

Je me mis incontinent à une espèce de bureau qui m'était à peu près inutile pour travailler, attendu que j'avais l'habitude de ne travailler que dans mon lit, et, au courant de la plume, je rédigeai un rapport contenant le récit des événements que j'ai racontés.

Ce rapport fini, je le communiquai aux deux Soissonnais, qui le trouvèrent si simplement exact, que, sans élever aucune objection, ils le signèrent l'un et l'autre.

C'est ce rapport, signé par moi d'abord, puis par Bard et Hutin, puis, enfin, par MM. Lenoir-Morand et Gilles, que l'on peut lire dans *le Moniteur* du 9 août 1830.

Ce point éclairci, j'allai faire une bonne visite à mon excellente mère, que j'avais un peu oubliée au milieu de tout cela, après que nous eûmes pris rendez-vous pour dîner tous ensemble, Soissonnais et Parisiens, aux *Frères provençaux*.

Ma pauvre chère mère venait d'apprendre qu'il s'était passé quelque chose à Paris ; elle m'attendait avec impatience pour m'annoncer que M. le duc d'Orléans avait des chances à la couronne, et pour me féliciter des avantages que me promettait l'intronisation du nouveau roi.

C'était ma sœur, toute fraîche arrivée de province afin de solliciter en faveur de son mari, qui lui avait conté cela.

Pauvre mère ! je me gardai bien de lui dire que, loin de pouvoir quelque chose à la carrière administrative de mon beau-frère, je regardais la mienne comme parfaitement terminée du côté du Palais-Royal.

Pendant que j'étais chez ma mère, il m'arriva un messager d'Harel.

L'obstiné directeur me poussait de toutes ses forces et de toutes celles de mademoiselle Georges, au drame de *Napoléon*.

Il m'attendait pour causer des conditions, qui seraient, disait-il, celles que je poserais moi-même.

Je répondis à Harel que je partais pour la Vendée le lendemain ou le surlendemain ; que j'allais profondément réfléchir au sujet, et que, si j'y voyais un drame, je l'exécuterais et le lui enverrais.

Ce n'était point cela que voulait Harel ; mais il fallut bien qu'il se contentât de la promesse, si vague qu'elle fût.

D'ailleurs, il avait à jouer une pièce de Fontan : *Jeanne la Folle*.

Fontan était tout naturellement sorti de prison après les journées de juillet, sans lesquelles il en avait pour six ans à Poissy, et Fontan pressait ses répétitions.

J'allai faire mes visites d'adieu à M. Lethière, à M. de Leuven et à Oudard.

Oudard voulait à toute force me retenir à Paris, ou plutôt m'expédier à Pétersbourg avec M. Athalin qui partait comme envoyé extraordinaire près de l'empereur Nicolas.

C'était une occasion toute trouvée pour moi d'avoir cette croix de la Légion d'honneur que j'avais ratée à la dernière promotion, malgré la lettre que M. le duc d'Orléans avait [illegible] Sosthènes.

Je [illegible] Oudard et le priai de me regarder comme ne faisant plus partie de l'administration duc[illegible] royale.

Oudard insista beaucoup pour me faire renoncer à cette résolution [illegible] je le laissai véritablement affligé de mon départ qu[illegible] comprenait bien être une rupture complète.

Enfin le [illegible] c'est-à-dire le lendemain de la proclamation de la [illegible] de juillet, je montai en diligence, désespéré de ne [illegible] ver pour Paris un équivalent de l'adieu que Voltaire [illegible] pour la Hollande.

Je m'arrêtai [illegible] Blois ; je voulais visiter son château [illegible] de sang, et je [illegible] l'échelle de rues par laquelle on y arrive. Je cherchai vainement, au-dessus du portail, la statue équestre de Louis XII devant laquelle madame de Nemours s'était arrêtée tout éplorée, pour demander vengeance du meurtre de ses deux petits-fils, j'entrai dans la cour, j'admirai cette enceinte carrée bâtie sous quatre règnes différents, et dont chaque face offre une architecture distincte : l'aile de Louis XII, belle de sa simplicité sévère ; celle de François I[er], avec ses colonnettes surchargées d'ornements ; [illegible] d'Henri III, découpé à jour comme une dentelle ; puis — protestant contre le gothique et la renaissance, c'est-à-dire contre l'imagination et contre l'art, — la bâtisse froide et plate de Mansard, devant laquelle le concierge me ramenait sans cesse, s'étonnant que l'on pût regarder, dans cette cour merveilleuse, autre chose que cette merveille !

La rapidité avec laquelle je l'examinai, l'espèce de grimace involontaire qu'imprima sur ma figure ma lèvre inférieure prolongée plus que d'habitude, me valurent, de la part du brave homme, un sourire de mépris que je ne tardai pas à justifier entièrement en ne voulant pas reconnaître, malgré ses affirmations obstinées, la place où, disait-il, le duc de Guise avait été assassiné. Il est vrai qu'à l'autre bout de l'appartement, je retrouvai à ne pouvoir m'y tromper, la salle des ordinaires, l'escalier dérobé par lequel le duc de Guise sortit de la salle des États, le corridor qui conduisait à l'oratoire du roi, et, tout, jusqu'à la place même où le duc devait être tombé, lorsque Henri III, pâle et priant, souleva sa portière de tapisserie, et dit à voix basse : « Messieurs, tout est-il fait ? » car ce ne fut qu'en ce moment que le roi s'aperçut que le sang coulait à travers le corridor, et que la semelle de ses souliers y trempait ; alors, il s'avança, donna un coup de talon par le visage de ce pauvre mort, — ainsi que le duc de Guise en avait donné un à l'amiral, le soir de la Saint-Barthélemy ; — puis il se dit, en reculant comme effrayé de son courage : « Mon Dieu, Seigneur ! qu'il est grand ! il paraît plus grand encore couché que debout, mort que vivant (1) ! »

Pendant que je me rappelais ces choses, le concierge, lui, tenant absolument à me faire revenir à son avis, me disait :

— Cependant, monsieur, il n'y a que vous et un grand monsieur blond qu'on appelle M. Vitet, qui m'ayez jamais contredit.

Puis il continuait à me montrer la cheminée où les corps du duc et du cardinal, coupés par morceaux, avaient été brûlés ; la fenêtre par laquelle la cendre de ces deux corps avait été jetée au vent ; les oubliettes de Catherine de Médicis avec leurs quatre-vingts pieds de profondeur, leurs lames d'acier tranchantes comme des rasoirs, leurs crampons aigus comme des fers de lance, si nombreux et si artistement disposés en spirale, qu'un homme qui tombait d'en haut, créature de Dieu au moment de sa chute, perdant un morceau de chair ou un membre à chaque choc, n'était plus, en arrivant en bas, qu'une masse informe et hachée sur laquelle, le lendemain, on jetait de la chaux vive pour absorber la corruption.

Et tout ce château, demeure royale des Valois, avec ses souvenirs d'assassinat et ses merveilles d'art, était une caserne de cuirassiers qui s'y roulaient en buvant, chantant, et qui, dans leurs transports d'amour et de patriotisme, grattaient, avec la pointe de leur long sabre, telle ravissante arabesque de Jean Goujon, pour écrire sur le bois aplani : *J'aime Sophie !* ou : *Vive Louis-Philippe !* (2).

Je pris la malle-poste en sortant du château, et j'arrivai le soir à Tours. On ne s'y entretenait que de l'arrestation de MM. de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville ; on me raconta, avec la volubilité du triomphe, une foule de détails sur cette arrestation. Ces détails viendront en leur lieu et place.

Je continuai ma route par le bateau à vapeur, et arrivé aux Ponts-de-Cé, je mis pied à terre pour gagner Angers.

J'avais là un ami nommé Victor Pavie, bon et brave jeune homme à la tête ardente et au cœur pur. En arrivant chez lui, j'appris qu'il assistait à une séance de la cour d'assises. On jugeait un pauvre diable de Vendéen des environs de Beaupréau qui avait blanchi avec du vif-argent des sous de la République et qui avait voulu les faire passer pour des pièces de trente sous. En risquant ce malheureux essai de fausse monnaie, il avait eu pour but d'acheter du pain à ses enfants, qui mouraient de faim.

On portait, par toute la ville, un grand intérêt à l'accusé ; mais, à cette époque, la répression était horriblement sévère contre les faux monnayeurs, ce n'était pas en vain que les

(1) Je dois dire, à mon honneur, que de nouvelles recherches archéologiques m'ont donné complètement raison sur le concierge du château de Blois.

(2) Depuis cette époque, grâce aux soins du roi Louis-Philippe, non seulement les cuirassiers ont été logés ailleurs, mais encore le château a été admirablement restauré.

billets de banque portaient dans un médaillon la condamnation à mort de celui qui les falsifiait.

Malgré la naïveté de ses aveux, malgré les pleurs de sa femme et de ses enfants, malgré le plaidoyer de son avocat, l'accusé fut condamné à vingt ou trente ans de galères.

J'assistais à cette condamnation, et je ressentis comme tout le monde, une partie du coup qui frappait le malheureux.

Aussi, en écoutant cette sentence, non pas injuste, mais sévère, j'eus l'idée que la Providence m'avait envoyé là tout exprès pour sauver cet homme.

Je revins chez Pavie, et, sans en rien dire à personne, j'écrivis deux lettres : l'une à Oudard, l'autre à Appert.

Je crois avoir déjà parlé d'Appert, et avoir dit ce qu'il était dans la maison d'Orléans. Appert était distributeur des bienfaits particuliers de la duchesse.

Je leur exposais la situation, je les priais de solliciter la grâce du condamné, l'un près du roi, l'autre près de la reine, et j'insistais sur le bon effet politique que devait produire, dans un moment où la Vendée était à craindre, une grâce accordée à un Vendéen. Je déclarais à chacun d'eux que je regardais la supplique comme si juste, que je resterais à Angers jusqu'à ce que j'eusse obtenu une réponse favorable.

En attendant, guidé par Pavie, je me mis à parcourir la ville et ses environs.

Excellent Pavie ! il me montrait, avec une indignation toute d'art et de nationalité, des ouvriers qui, par l'ordre du préfet, et sous la direction d'un architecte du cru, convertissaient en consoles les mascarons de la cathédrale ! De sorte que vous pourriez voir, maintenant, — à votre grande satisfaction si vous n'aimez pas ces figures merveilleusement grimaçantes que le moyen âge clouait à ses cathédrales, — un entablement roman soutenu par des consoles grecques dans le genre de celles de la Bourse, autre merveille qui, en sa qualité de monument moderne, est moitié grec, moitié romain, et n'a de français que ses tuyaux de poêle.

Disons de plus qu'on grattait cette cathédrale sans respect de ce bruni qu'il avait fallu huit siècles pour étendre à sa surface, cela lui donnait un air de pâleur maladive qu'ils appelaient de la jeunesse... Hélas ! il faut vingt-cinq ans pour faire un homme : un Suisse bon royaliste tire dessus, et le tue ! Il faut six ou huit cents ans pour colorer un bâtiment : un architecte de bon goût arrive et le gratte !... Pourquoi donc le Suisse ne tue-t-il pas l'architecte ? ou pourquoi l'architecte ne gratte-t-il pas le Suisse ?

Nous descendîmes sur la promenade ; je passai devant le vieux château, construction du X^e siècle entourée de fossés, flanquée de douze tours massives ; on dirait l'ouvrage d'un peuple et l'habitation d'une armée.

— Ah ! me dit mon pauvre Pavie avec un soupir, on va l'abattre... Il gêne la vue !

Comme, ce jour-là, je reçus enfin une lettre d'Oudard m'annonçant que la grâce était accordée, et que les formalités à accomplir au ministère de la justice retardaient seules la mise en liberté du condamné, je me hâtai de faire parvenir la lettre à celui qu'elle intéressait directement, et, rien ne me retenant plus à Angers, je sautai dans une voiture qui passait, tant il me tardait de quitter cette ville de démolisseurs, et je me fis conduire aux Ponts-de-Cé.

C'est pourtant à Angers que sont nés Béclard et David ; — soit dit pour lui épargner quelques malédictions.

Sur la route, nous traversâmes un long village, la Mercerie, je crois ; on inaugurait le nouveau maire. Deux pièces de canon éraillées, qui partaient par la lumière, nous saluèrent à notre entrée. Chaque maison avait arboré son drapeau ; nous passâmes sous un dais tricolore ; le maire était avec toute sa famille sur un balcon ; la jeune mairesse, qui, dans son amour pour ses administrés, s'approchait, en les saluant, sur le bord de la terrasse, me parut avoir de fort belles jambes ; de sa figure, je n'en dirai rien ; la ligne verticale qu'elle occupait relativement à moi m'empêcha de la voir.

L'endroit que j'avais marqué comme mon centre d'opérations était une petite ferme appartenant à M. Villenave ; cette petite ferme, dont j'ai parlé, était située entre Clisson et Torfou, et se nommait la Jarrie.

Madame Waldor habitait cette ferme, depuis trois ou quatre mois, avec sa mère et sa fille.

Mon intention était d'arriver à ce but en décrivant un grand cercle, et en passant par Chemillé, Chollet et Beaupréau.

De cette façon, lorsque j'atteindrais la Jarrie, j'aurais déjà une idée de l'esprit du pays, et je saurais comment opérer sur les individus et sur les masses.

Je voulais aller à petites journées, m'arrêter à mon caprice, partir aux heures qui me conviendraient, et séjourner quand cela me ferait plaisir.

Il n'y avait donc d'autre moyen de transport à adopter pour ma personne que d'acheter ou de louer un cheval : quant à aller à pied, il n'y fallait pas songer avec mon uniforme de garde national à cheval. Cet uniforme et un second costume de chasse [illegible] toute la garde-robe que j'avais jugé à propos d'emporter.

A Meurs, je [illegible] cheval.

Je m'étais arrêté [illegible] à Meurs, pour visiter le champ de bataille des Ponts-de-Cé, [illegible] en 1438, les [illegible] avaient battu les Anglais, et [illegible] maréchal de Créqui [illegible] défait les troupes de Marie [illegible], et, enfin, en [illegible] républicains avaient été battus par les Vendéens, [illegible] comme on bat les républicains.

C'est une belle défaite [illegible] du 26 juillet 1793 ; une de ces défaites pareilles à [illegible] fit Léonidas immortel, et, cependant, qui connaît [illegible] du commandant Bourgeois ?

Par bonheur, c'est mon droit [illegible] je trouve un de ces noms-là sur mon chemin, un nom perdu, oublié, enseveli sous la poussière du passé, de le [illegible] de souffler dessus et de le présenter tout resplendissant [illegible] contemporains. Non seulement c'est mon droit, mais [illegible] mon devoir, d'autant plus que Bourgeois est un de ces [illegible] de 93 que l'on calomnie, quand on ne les oublie pas.

Après la déroute de Vihiers, et tandis que [illegible] armée essayait de se réorganiser à Chinon, Bourgeois, [illegible] commandant le 8^e bataillon de Paris, celui qu'on appelait le bataillon des Lombards, eut l'ordre de quitter les Ponts-de-Cé et d'occuper la roche de Meurs.

C'était une position détestable : au nord, la roche [illegible] dominant un bras du Louet, petite rivière qui va se jeter dans la Loire ; à l'ouest, un plateau peu étendu, [illegible] par quelques mouvements de terrain ; au sud, un ravin au fond duquel coule l'Aubance ; au delà, les hauteurs de [illegible] de Soulaines et de Derrée.

Une fois campé sur ce malheureux plateau, il n'y a plus de retraite possible, si l'on est attaqué de front et en flanc.

Mais l'ordre était donné ; il fallait obéir.

Bourgeois et ses quatre cents hommes campèrent sur la roche de Meurs.

— Un drôle de nom, commandant, que la roche de Meurs, dit un des soldats.

— Mon ami, répondit Bourgeois, c'est l'impératif du verbe *mourir*.

— Qu'est-ce que c'est que cela, un impératif ?

— Je te le montrerai, quand l'heure sera venue.

Les Vendéens débouchèrent sur la route de Brissac.

Ils étaient douze mille, commandés par Bonchamp, et secondés par d'Autichamp et Scépeaux.

Le bataillon des Lombards se composait, comme nous l'avons dit, de quatre cents hommes.

Le combat dura cinq heures.

Une fois les redoutes du camp emportées, une fois le camp forcé, d'Autichamp cria : « Ne tuez plus ! » mais il y avait dans les rangs des Vendéens des prêtres qui criaient : « Tue, toujours ! »

Trois cent quatre-vingt-seize hommes périrent massacrés.

Bourgeois, avec trois des siens (les derniers), se jeta [illegible] nage.

Deux de ses hommes furent tués dans la rivière, à côté de lui ; lui et son compagnon furent blessés.

Mais, tout blessé qu'il était, Bourgeois s'élance sur la route d'Angers, et, à l'*Image de Morus*, rattrape le 6^e bataillon de Paris, qui fuyait lui-même.

Il rallie les fuyards et les arrête.

En ce moment, le bataillon de Jemmapes sortait d'Angers. Bourgeois se retrouve à la tête d'un bataillon et demi ; il revient sur ses pas, attaque les chouans à son tour, et les force de se retrancher dans le château et dans l'île.

« Pendant plus d'une lieue, me disait un témoin oculaire, on voyait, à la surface des flots de la Loire, de longs serpents rouges !

C'étaient des escouades entières que le cours du fleuve emportait vers l'Océan (1).

Je quittai, comme je l'ai dit, Meurs, [illegible] m'y être arrêté un jour.

Dans ce voyage de la Vendée, le même phénomène ne se reproduisit pour moi que dans le voyage de Soissons, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure que je m'éloignais de Paris, il semblait que je m'avançasse vers le pôle nord. Aux environs de Paris, la vue de mon uniforme excitait l'enthousiasme ; à Blois, j'avais encore [illegible] de l'admiration ; à Angers, on était descendu à la simple curiosité ; mais, à Meurs, à Beaulieu, à Beaumont, je tombais dans la froideur, et je sentais, pour peu que cela continuât, qu'il y aurait, comme m'en avait prévenu La Fayette, quelque danger pour moi à passer à portée des haies et des buissons. A Chemillé, mon uniforme fit presque émeute.

J'avais, ainsi que je l'ai dit, un costume de rechange, costume de chasse tout neuf ; — après les trois journées, après le voyage à Soissons, après l'expédition de Rambouillet, [illegible] rien n'était plus de mise ; — ce costume était dans ma [illegible].

(1) Je renvoie, pour de plus amples détails, au curieux ouvrage de M. F. Grille : *la Vendée en 1793*.

de portemanteau long dont un des compartiments contenait mon fusil. [illegible] j'aurais pu dévêtir mon habit de garde national, [illegible] pour proprement le serrer dans mon portemanteau, [illegible] et place de mon habit de chasse, mettre celui-ci sur mon dos, et continuer mon voyage, et il était évident que les trois quarts des dangers que je pouvais courir avaient disparu ; mais il me semblait que ce serait une faiblesse indigne d'un combattant de juillet. Je gardai donc mon uniforme, et me contentai de faire prendre l'air à mon fusil.

Le lendemain, je demandai mon cheval pour huit heures du matin ; je chargeai ostensiblement mon fusil de deux balles, — ce qui était une nouvelle imprudence — je le mis en bandoulière, et je traversai une partie de la ville au milieu d'un silence qui ressemblait fort à une menace.

Je comptais, non pas aller coucher à Chollet, — il n'y a guère que six lieues de pays de Chemillé à Chollet, — mais y arriver sur les deux heures de l'après-midi, et y séjourner jusqu'au lendemain matin.

A onze heures j'avais dépassé Saint-Georges-du-Puy, à midi, Trémentines ; enfin, vers une heure, je m'approchais d'un endroit qui me paraissait dangereux, si toutefois danger il y avait, en ce que le chemin que j'avais à parcourir se trouvait resserré entre le bois de Saint-Léger et la forêt de Breil-Lambert.

J'en étais à me demander si mieux valait traverser ce *malo sitio*, comme on dit en Espagne, au pas ou bien au galop, lorsqu'il me sembla entendre retentir derrière moi mon nom prononcé par une voix essoufflée.

Du moment où l'on m'appelait par mon nom, je n'avais rien à craindre de celui qui m'appelait.

Seulement, il n'était guère probable que j'eusse bien entendu.

Cependant mon nom retentit une seconde fois et plus distinctement que la première.

Qui diable pouvait me connaître dans le département de Maine-et-Loire, entre Chemillé et Chollet ?

Je tournai la tête de mon cheval du côté d'où venait la voix, et vis bientôt apparaître, à l'angle du chemin de Nuaillé, un homme courant à perdre haleine, et me faisant signe avec son chapeau que c'était bien moi qu'il appelait.

Il n'y avait plus de doute sur le désir de cet homme de me rejoindre ; mais que pouvait-il me vouloir ?

A mesure qu'il avançait, je distinguais son costume : c'était celui d'un paysan.

J'attendis plus que jamais.

L'homme accourait de toute la vélocité de ses jambes, et, à défaut de sa voix, qui s'éteignait de plus en plus, il mettait, en approchant de moi, un nouveau degré d'expression dans ses gestes.

Enfin, il me joignit, se jeta à ma botte et se mit à me baiser les genoux.

Mais, quant à la parole, il n'en était plus question. Je crois que, s'il eût eu seulement cinquante pas de plus à faire comme le Grec de Marathon, il fût tombé mort en arrivant.

Enfin, la respiration lui revint.

— Vous ne me connaissez pas, me dit-il ; mais, moi, je vous connais : vous êtes M. Alexandre Dumas, et vous m'avez sauvé des galères !

Et il se laissa glisser à genoux, en me remerciant au nom de sa femme et de ses enfants.

Je sautai à terre, je le pris dans mes bras et je l'embrassai.

Au bout de quelques instants, il se calma.

— Ah ! monsieur, me dit-il, quelle imprudence ! et quel bonheur que j'aie été mis en liberté à temps !

— Comment cela ?

— Qui a donc pu vous donner le conseil de voyager en Vendée avec un pareil uniforme ?

— Personne. J'ai agi selon ma propre volonté.

— Mais c'est un miracle que vous ne soyez pas encore tué !

— Ah çà ! mais ils sont donc bien méchants, vos Angevins ?

— Ce n'est pas qu'ils soient méchants, monsieur ; mais on croit partout que vous voulez narguer le pays. J'ai été mis en liberté hier soir, à quatre heures, monsieur ; je me suis informé où je pourrais vous trouver pour vous remercier ; on m'a dit que vous aviez pris la route de Chollet. Aux [illegible] j'ai demandé de vos nouvelles, on m'a répondu que vous aviez séjourné un jour à Meurs ; il n'y avait pas à s'y tromper, vous êtes reconnaissable : on ne vous appelle que *[illegible]*. A Meurs, on m'a dit que vous aviez [illegible] et que vous étiez parti hier matin ; je me suis arrêté [illegible]. Au point du jour, je suis reparti. A dix heures, [illegible] Chemillé ; vous aviez quitté le bourg à huit heures. [illegible] en outre, que votre passage y avait produit un fort [illegible] effet ; alors je me suis mis à courir à perdre haleine [illegible] comme cela depuis dix heures du matin. Au [illegible] vous tourniez l'angle de Nuaillé, je vous ai aperçu [illegible]. Voilà pourquoi je vous appelais. J'espérais vous rejoindre avant la forêt de Breil-Lambert, et, Dieu merci ! j'y suis parvenu !... Enfin, vous voici, mon cher monsieur... Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne vous exposez pas davantage !

— A quoi, mon ami ?

— Mais à être assassiné ?

— Bah !

— Puisque que je vous dis qu'ils croient que vous les narguez.

— C'est qu'ils ont le caractère mal fait ! Tant pis pour eux !

— Laissez-moi aller devant vous ou avec vous, monsieur ; et, quand on saura que vous avez sauvé des galères un homme du Bocage, vous pourrez aller partout habillé comme vous voudrez, et je vous réponds, foi de chouan, qu'il ne vous arrivera rien... mais rien du tout... c'est-à-dire qu'on ne touchera pas à un cheveu de votre tête. Voulez-vous me laisser faire.

En fin de compte, je ne demandais pas mieux.

— Arrangez cela comme vous l'entendrez, lui dis-je.

— Ah ! à la bonne heure !... Où allez-vous de ce pas ?

— A la Jarrie, entre Clisson et Torfou.

— Vous n'êtes pas sur le chemin.

— Je le sais bien, et j'avais pris exprès le plus long.

— Vous allez chez des amis ?

— Oui.

— Eh bien, croyez-moi, laissez-moi vous conduire chez ces amis-là... Nous pouvons facilement y être après-demain. Restez huit jours chez eux ; pendant ce temps-là, je ferai si bien de mes pieds et de mes mains, que vous pourrez vous remettre en route... Est-ce dit ?

— Ma foi, oui, je m'abandonne entièrement à vous... Vous connaissez le pays ; vous en êtes !.. Maintenant, s'il m'arrive malheur, cela vous regarde.

— Oui, monsieur, et, à partir de ce moment, je réponds de vous à votre bon ange.

Deux jours après, j'arrivais à la Jarrie, non seulement sans accident, mais encore chargé de toute sorte de souhaits de bonheur recueillis sur ma route, déblayée de tout danger, grâce au récit vingt fois répété de mon homme, qui allait devant moi comme un coureur, racontant à qui voulait, et même à qui ne voulait pas l'entendre, le service que je lui avais rendu.

Aujourd'hui, j'avoue que j'ai un grand regret, presque un remords : moi qui me souviens si bien du nom de M. Détours, j'ai complètement oublié le nom de mon Vendéen.

CCLXVII

AVIS AUX CHASSEURS PARISIENS. — CLISSON. — LE CHATEAU DE M. LEMOT. — MON GUIDE. — LA COLONNE VENDÉENNE. — LA BATAILLE DE TORFOU. — DEUX NOMS OMIS. — TIFFAUGES. — TIBULLE ET LA LOIRE. — GILLES DE LAVAL. — SA MORT ÉDIFIANTE. — MOYEN EMPLOYÉ POUR EN GRAVER LE SOUVENIR DANS LA MÉMOIRE DES ENFANTS.

Le lendemain de mon arrivée à la Jarrie, je revêtis mon costume de chasse, et, mon fusil sur l'épaule, ma carnassière sur le dos, je partis pour Clisson.

Deux heures après, j'y entrais, les cuisses déchirées par les ajoncs, les mains ensanglantées par les ronces, mais sans avoir tué une seule alouette.

Un avertissement, en passant, pour les Parisiens qui s'aviseraient de croire que la Vendée est encore un pays giboyeux, et qui feraient cent vingt lieues dans cette croyance : j'y ai chassé un mois, et je n'ai pas fait lever quinze perdrix ! En revanche, les vipères y foisonnent, et l'on en rencontre à chaque pas ; tout chasseur doit avoir en poche son flacon.

Je reviens à Clisson, que j'avais si grande hâte de voir, que, dès le lendemain de mon arrivée à la ferme, je quittais mes excellents hôtes pour le visiter.

Eh bien, Clisson, que l'on m'avait tant vanté, serait une fort jolie petite ville en Grèce ou en Italie ; mais en France, mais dans la Vendée, non : il y a quelque chose d'incompatible entre le ciel brumeux de l'Ouest et les toits plats de l'Orient, entre ces jolies fabriques italiennes et nos sales paysannes françaises. Le château de Clisson lui-même, grâce aux soins de M. Lemot, le célèbre statuaire, est tellement bien conservé, qu'on est tenté d'en vouloir à son propriétaire de ne pas avoir laissé ramper sur ses murailles une seule toile d'araignée ; on dirait d'un vieillard à son jour de

barbe, avec de fausses dents, de faux cheveux et du rouge. M. Lemot a dépensé des sommes énormes pour faire du pittoresque, il n'a fait que de l'anomalie; cette anomalie était rendue plus sensible encore par la présence du drapeau tricolore sur cette ruine du XIe siècle : le maire n'avait pas permis qu'on plaçât ce drapeau sur le clocher.

Le parc est comme tous les parcs du monde : c'est Ermenonville, c'est Mortefontaine : une rivière, des rochers, des grottes, des statues et des temples aux Muses, à Apollon et à Diane.

Supposez, au lieu de tout cela, des chaumières groupées où sont les temples, c'est-à-dire des deux côtés de la vallée, les unes ayant l'air de grimper, les autres ayant l'air de descendre, jetées çà et là, selon le caprice ou la commodité de leurs propriétaires; au fond du ravin, la rivière; au sommet de la montagne, le château : le château, vieille ruine déchirée par les crevasses, avec ses pierres, que le temps a fait rouler autour d'elle comme des feuilles mortes autour du tronc d'un chêne. Joignez à cela les anciens souvenirs d'Olivier de Clisson, les souvenirs modernes des chouans et des bleus, le souterrain qui servait de cachot aux barons, un puits qui sert de tombe à quatre cents Vendéens, et vous aurez des siècles de rêverie pour une âme de poète.

M. Lemot avait fait tout ce qu'il avait pu pour organiser une garde nationale à Clisson : il avait déjà trouvé dix hommes de bonne volonté, à qui le maréchal des logis de la gendarmerie faisait faire l'exercice en cachette.

C'était un brave homme que ce maréchal des logis, ce qui ne l'empêchait pas d'être possédé de l'envie de m'arrêter; il avait dit aux libéraux que j'avais l'air d'un chouan, et aux chouans que j'avais l'air d'un libéral; d'où il résultait que, dans tous les cas, la ville m'aurait vu d'assez bon œil conduire en prison. J'avais le choix, comme sauvegarde, entre mon passe-port, parfaitement en règle, et la lettre du général la Fayette.

J'optai pour le passe-port, et je crois que je fus bien inspiré.

J'étais de retour, le soir même, à la Jarrie. On ne m'attendait plus que le lendemain : on me fit de terribles reproches sur mon imprudence; on n'en revenait pas, que je ne fusse point resté en route.

Il fut décidé en conseil que je ne risquerais plus de nouvelles excursions sans mon guide, lequel avait demandé deux ou trois jours, d'abord pour aller embrasser ses enfants, et ensuite pour répandre dans les villages environnants le récit de son aventure, récit qui devait me servir de sauvegarde.

Il reparut au jour dit, se mettant à ma disposition et répondant de tout.

Nous prîmes la route de Torfou.

Mon homme s'était fait beau pour être condamné aux galères; de sorte que le caractère de sa physionomie et la forme de son costume, se rapprochant de ceux d'un habitant des villes, ne m'avaient point frappé; mais, pour me servir de guide, il avait repris le costume du pays.

C'est alors seulement que je l'examinai avec une certaine attention. Il avait conservé le cachet primitif des paysans de la deuxième race; à son front étroit, à sa figure grave, à ses cheveux taillés en rond, on eût dit un paysan du temps de Charles le Gros. Il n'ouvrait guère la bouche, au reste, que pour me dire en me désignant, à droite ou à gauche, un point topographique :

— C'est ici que les bleus ont été battus!

Je crois qu'il ne s'était pas trop engagé en me promettant sa protection : quoiqu'il vînt d'être gracié par le roi Louis-Philippe, le brave homme était chouan des pieds à la tête. D'ailleurs, à ses yeux, c'était moi qui l'avais gracié, et non point le roi.

A un quart de lieue en avant de Torfou, au milieu d'un carrefour où viennent aboutir quatre chemins, s'élève une colonne de pierre d'une vingtaine de pieds de hauteur, sur le modèle, à peu près, de celle de la place Vendôme. M. de la Bretèche l'a fait ériger à ses frais à l'époque de la Restauration. Quatre noms, en lettres de bronze entourées d'une couronne de même métal, y sont inscrits, et chacun d'eux fait face à l'un des quatre chemins dont cette colonne est le point de réunion : ce sont les noms de Charette, de d'Elbée, de Bonchamp et de Lescure. Je demandai à mon guide une explication.

— Ah! me dit-il dans son langage ordinaire tout entremêlé de vieux mots qu'il semblait avoir retrouvés en mettant le pied sur cette terre des vieux souvenirs, c'est que c'est ici que Kléber et ses *trente-cinq mille Mayençais* ont été battus par les chouans (1).

Puis il fit un éclat de rire, et, avec ses mains rapprochées l'une de l'autre, imita le cri de la chouette.

(1) Le corps d'armée qui avait évacué Mayence, et qu'on avait dirigé sur la Vendée, ne se composait, en réalité, que de dix mille quatre cents hommes.

J'étais sur la place même où s'était livrée la fameuse bataille de Torfou.

Alors, mes souvenirs de fils de républicain me revinrent en foule; ce fut moi qui racontai, et le paysan qui écouta.

— Ah! oui, me dis-je en regardant l'inscription gravée sur la colonne, « 19 septembre 1793, » c'est bien cela!

Puis portant la vue sur les villages environnants : Torfou, la Butière, Tiffauges et Roussay...

— Oui, continuai-je, et tous ces villages brûlaient et formaient à l'horizon un cercle de flammes, lorsque Kléber, arrivant avec l'avant-garde de l'armée de Mayence, fit retentir sur le front de ses trois mille hommes le mot : « Halte! en bataille! » Car, outre le bruit de l'incendie, un autre bruit sourd comme celui de feuilles froissées et de branches rompues, se faisait entendre et allait se rapprochant toujours, sans que l'on aperçût rien sur les routes qui aboutissaient au centre de la forêt. C'est que, par cette route qui leur était connue, les Vendéens venaient, venaient lentement, obligés tantôt de ramper, tantôt de s'ouvrir un passage avec leur sabre; cependant, leur ligne se resserrait de plus en plus, et chaque minute diminuait la distance qui les séparait de leurs ennemis. Enfin, ils arrivèrent si près de la lisière du bois, que tous purent voir à portée de fusil l'armée républicaine, immobile mais ferme, et que chacun eut la faculté de choisir son homme avant de tirer... Tout à coup, la mousqueterie pétilla sur un cercle de trois quarts de lieue, s'éteignit, puis se ralluma avant qu'on sût contre qui ni comment il fallait se défendre. Les Vendéens voulurent profiter de ce moment de désordre : tous s'élancèrent par les routes, pour charger les bleus. Trois mille hommes étaient attaqués de quatre côtés différents par plus de trente mille, ayant pour eux la connaissance des localités, et défendant leurs foyers et leur Dieu! Chacun des chefs dont le nom est inscrit sur la colonne se présentait par la route à laquelle aujourd'hui son nom fait face. Du moment où nos soldats purent apercevoir l'ennemi, le courage leur revint. « Allons, mes braves! dit Kléber en se jetant à leur tête, donnons à ces b...s-là une indigestion de plomb et d'acier! » Et il se rua au hasard par l'un de ces quatre chemins, rencontra le corps d'armée de Lescure, le brisa comme verre, et, tandis que celui-ci, à pied, un fusil à la main, ralliait les habitants des Aubiers, de Courlé et des Echauboignes, il courut à l'arrière-garde, qui avait suivi son mouvement, et qu'entouraient les trois corps de d'Elbée, de Bonchamp et de Charette. L'artillerie venait d'arriver : quinze pièces en batterie trouaient six fois par minute les masses qui se reformaient aussitôt; trois charges de cavalerie vendéenne se heurtèrent et disparurent l'une après l'autre devant ces gueules de bronze. Cela dura deux heures. Kléber, poussant devant lui Lescure, qui se ralliait toujours, Kléber, poussé lui-même par les trois autres chefs, soutenait vaillamment la retraite, lorsqu'une cinquième armée de dix mille hommes conduite par Donissan et la Rochejacquelein, vint s'éparpiller sur ses flancs, tirant à bout portant, tuant à tous coups, et jeta enfin la confusion dans les rangs républicains. Il était temps que la tête de l'armée, toujours commandée par Kléber, arrivât à la Sèvre; l'héroïque général s'empara du pont, le traversa, et, appelant un maréchal des logis nommé Schewardin : « Faites-vous tuer ici avec deux cents hommes, lui dit-il. — Oui, mon général! » répondit Schewardin. Il choisit ses hommes, tint parole, et sauva l'armée.

— Oh! oui, c'est comme cela que tout s'est passé, me dit mon chouan, car j'y étais. J'avais quinze ans, pas encore. Voyez-vous, monsieur, ajouta-t-il en ôtant son chapeau, en relevant ses cheveux et en me montrant une cicatrice qui lui sillonnait le front, j'ai reçu cela ici. (Et il frappait du pied la terre.) Ici!... C'est un aide de camp du général, un tout jeune homme, presque aussi jeune que moi, qui me frappa; mais, avant de tomber, j'eus le temps de lui enfoncer ma baïonnette dans le corps, et de lâcher mon coup en même temps... Quand je revins à moi, il était mort, lui... Nous étions tombés l'un sur l'autre... Il y avait tout autour de nous, à une lieue à la ronde, des bleus et des Vendéens, que l'on ne savait où mettre le pied; on les a enterrés à l'endroit même où ils étaient couchés; voilà pourquoi les arbres poussent si bien et pourquoi l'herbe est si verte.

Je me retournai vers la colonne : rien n'y constatait le courage de Kléber et le dévouement de Schewardin, rien que les quatre noms vendéens. J'oubliai où j'étais : cette partialité me fit monter le sang au visage.

— Je ne sais à quoi tient, dis-je tout haut et me parlant à moi-même, sans faire part à mon homme des réflexions qui m'amenaient à ce monologue, je ne sais à quoi tient que je n'envoie une balle au milieu de cette colonne, et que je ne la signe Schewardin et Kléber!

Je sentis que mon guide posait sa main frémissante sur mon épaule. Je me retournai; il était très pâle.

— Au nom de Notre-Seigneur, monsieur, dit-il, ne faites pas cela, car j'ai juré de vous tirer d'ici sain et sauf. Et, si vous commettiez une pareille imprudence, je ne répondrais plus de rien... Savez-vous que ces quatre hommes,

ce sont nos amis, à nous, et que chaque paysan vendéen fait sa prière comme à ces stations de la Vierge que vous voyez à l'entrée de nos villages?.. Ne faites pas cela, ou nous vous tuerons.

Nous arrivâmes à Tiffauges sans dire un mot de plus.

Tiffauges est une ancienne station romaine. César, pendant sa guerre des Gaules, y envoya Crassus, son lieutenant, avec la septième légion ; de là, Crassus se rendit à Theowald, aujourd'hui Doué, et y établit son camp. — *Crassus adolescens cum legione septima, proximus mare Oceanum in Andibus hiemarat* (1).

Jamais cette partie des Gaules ne fut entièrement soumise aux Romains ; les rois Pictes y défendirent toujours leur liberté. A peine Auguste est-il monté sur le trône, que le Bocage jette un nouveau cri de guerre. Agrippa y court ; il croit en avoir soumis les habitants, et revient à Rome. Nouvelle révolte. Messala lui succède, emmenant avec lui Tibulle, qui, en sa qualité de poète, s'attribue une partie des honneurs de la campagne :

Non sine me est tibi partus honos : Tarbella Pyrene
Testis, et Oceani littora Santonici ;
Testis Arar, Rhodanusque celer, magnusque Garumna,
Carnuta et flavi, cærula lympha, Liger !

Ce qui veut dire à peu près :

« Cet honneur, tu ne l'as point acquis sans moi : témoin Tarbelle la Pyrénéenne, et les rivages de l'océan Santonique (de Saintonge) ; témoin aussi l'Arar (la Saône), et le Rhône rapide, et la grande Garonne, et la Loire, onde azurée du blond Carnute. »

Peut-être aussi Tibulle n'a-t-il suivi Messala qu'à la façon dont Boileau suivait Louis XIV ; quant à la Loire, si elle était *azurée* du temps d'Auguste, elle a singulièrement changé de couleur depuis !

Du reste, Tiffauges est un de ces points où viennent se joindre les souvenirs de César, d'Adrien, de Clovis et des Visigoths ; près du tombeau romain s'élève le berceau franc ; on voit clair dans son histoire de toute la longueur de vingt siècles.

Le château, dont nous visitâmes les ruines, semble une construction du XII^e^ siècle continuée pendant le XIII^e^, et achevée seulement à la fin du XIV^e^. Le fameux Gilles de Laval, maréchal de Raiz, connu dans le pays sous le nom de *Barbe-Bleue*, habita ce château, et, par sa manière de vivre, donna naissance à une foule de traditions populaires encore toutes vivantes dans les villages environnants. Bref, comme il y a une justice au ciel, et qu'un homme qui a pillé vingt églises, violé cinquante jeunes filles et fait de l'or, doit toujours mal finir, vous saurez, pour l'acquit de la Providence, que le susdit Gilles de Laval fut brûlé dans la prairie de Bièce, après avoir été provisoirement décapité, à la sollicitation de sa famille, laquelle jouissait d'une grande influence sur le sire de l'Hospital, qui lui accorda cette faveur ; mais, au préalable, le condamné prononça un discours à la fin duquel, dit l'histoire, on n'entendait plus que sanglots parmi les femmes. L'histoire dit encore — mais, comme c'est de l'histoire, vous n'êtes pas forcé d'y ajouter foi — que les pères et les mères de famille qui avaient entendu les dernières paroles de Gilles de Laval jeûnèrent trois jours pour lui mériter la miséricorde divine, qu'on ne doute pas qu'il n'ait obtenue, son confesseur étant un des plus habiles de l'époque. Puis, cela fait, les mêmes pères et mères, sur le lieu de l'exécution, infligèrent à leurs enfants la peine du fouet, afin qu'ils gardassent dans leur mémoire le souvenir du châtiment qui frappait ce grand criminel !

L'histoire oublie de nous dire si les enfants du XVI^e^ siècle aimaient autant les exécutions que ceux du XIX^e^.

CLXVIII

LE BOCAGE — SES CHEMINS CREUX ET SES HAIES — TACTIQUE DES CHOUANS — LES CHEVAUX ET LES CAVALIERS VENDÉENS — LA VENDÉE POLITIQUE — LE MARQUIS DE LA BRETÈCHE ET SES MÉTAYERS — MOYENS QUE JE PROPOSAIS POUR PRÉVENIR UNE NOUVELLE CHOUANNERIE. — LA PIERRE QUI TREMBLE — JE QUITTE LA JARRIE — ADIEUX A MON GUIDE

On verra que j'ai emporté le plus que j'ai pu, jusqu'à présent [illegible] de statistique et de topographie ; mais, enfin, il faut y arriver.

C'est aux environs de Tiffauges que la Vendée commence à se présenter avec ces accidents de terrain qui nous furent si fatals pendant la guerre de la chouannerie.

Qu'on me permette de reproduire textuellement ici un fragment du rapport qu'à mon retour à Paris, je mis sous les yeux du général la Fayette, rapport qui, ainsi qu'on le verra plus tard, passa également sous les yeux du roi Louis-Philippe

« ... D'abord, le mot *Vendée*, considéré politiquement, comprend un plus grand espace de terrain que ne lui en assigne la topographie. Cela vient de ce que le nom d'un seul département a donné le baptême à une guerre dont, en réalité, quatre départements furent le théâtre. Aussi désigne-t-on généralement sous le nom collectif de Vendée les départements de Maine-et-Loire, du Morbihan, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

« Aucune contrée de la France ne ressemble à la Vendée ; c'est un pays à part dans notre pays.

« Peu de grandes routes la traversent.

« Je parlerai tout à l'heure de ces grandes routes.

« Les autres moyens de communication, et, par conséquent, de commerce, consistent en chemins de quatre ou cinq pieds de large bordés, de chaque côté, par un talus rapide couronné lui-même d'une haie vive taillée à hauteur d'homme, dans laquelle se trouvent jalonnés, de vingt pas en vingt pas, des chênes dont les branches forment, en se réunissant, un berceau au-dessus du chemin. A cette haie viennent aboutir transversalement, et de distance en distance, les autres haies qui servent de limites aux champs des particuliers, lesquels champs se trouvent, par ce système, convertis en autant d'enclos n'ayant presque jamais plus d'un ou deux arpents, et affectant toujours la forme d'un carré long.

« Chacune de ces haies n'a qu'un passage nommé *échalier* : c'est quelquefois une espèce de barrière semblable à celles qui ferment les parcs des moutons ; c'est plus souvent un fagot de même essence que la haie, qui, s'emboîtant dans la haie elle-même, ne présente, l'hiver surtout, à l'œil des étrangers, aucune différence avec elle. L'habitant du pays va droit à cet échalier, qu'il connaît ; tout autre que lui est obligé, la plupart du temps, de longer les quatre faces de l'enclos avant d'en découvrir l'issue.

« Ces haies expliquent toute la tactique de la guerre vendéenne : tirer à coup sûr, sans pouvoir être aperçu : fuir, quand on a tiré, par le passage, sans risquer d'être atteint. Aussi en acceptant cette belle harangue de la Rochejaquelein : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi ! » les chefs n'en proféraient-ils guère d'autres, avant le combat, que celle-ci, plus simple et surtout plus claire pour les paysans : « Egayez-vous, mes gars ! » ce qui voulait dire : « Eparpillez-vous, mes enfants ! » Et alors, chaque buisson cachait un homme et son fusil ; devant, derrière, sur les deux côtés de l'armée en marche, les haies s'enflammaient, les balles se croisaient en sifflant, et les soldats tombaient avant d'avoir eu le temps de distinguer de quel côté soufflait cet ouragan de feu ! Enfin, las de voir s'entasser les morts au fond des défilés, les bleus s'élançaient de chaque côté, gravissaient le talus, escaladant la haie, et perdant encore, dans cet assaut, la moitié de leurs hommes ; puis, arrivés au faîte, ils voyaient subitement le feu cesser ; tout avait disparu comme par enchantement, et ils n'apercevaient plus, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, qu'un pays dessiné gracieusement comme un jardin anglais, et, d'espace en espace, perçant le ciel brumeux de l'Ouest, la pointe aiguë d'un clocher couvert d'ardoises, ou, se détachant sur le fond vert des chênes, des hêtres et des noyers, le toit rougeâtre de quelque métairie

« Ces chemins, ou plutôt ces défilés, qui paraissent, au premier abord, n'avoir été creusés que par le sabot des bœufs, sont, en raison des inégalités du terrain, de véritables escaliers, où les petits chevaux du pays peuvent seuls marcher d'un pied sûr. — Nous dirons un mot de ces chevaux et de la manière de les conduire. — L'été, ces chemins ne paraissent que pittoresques : l'hiver, ils sont impraticables ; la moindre pluie fait de chacun d'eux le lit d'un torrent ; et, alors, pendant quatre mois de l'année à peu près, les communications s'établissent à pied et à travers terres.

« Revenons aux chevaux.

« Le meilleur écuyer de Franconi se trouverait assez embarrassé, je crois, si on le juchait sur une de ces grandes selles bretonnes qui s'élèvent au milieu du dos de l'animal, de façon à lui donner l'air d'un dromadaire. Quant à l'animal lui-même, peut-être cet écuyer espérerait-il le guider à l'aide de la bride et des jambes ; mais il s'apercevrait bientôt que les jambes du cavalier ne servent qu'à maintenir celui-ci en équilibre et que la bride n'a d'autre but que d'arrêter court la monture en tirant carrément des deux mains ; seulement, avec un peu d'étude, il apprendrait à s'aider du gourdin — c'est ce qui remplace dans

(1) *Commentaires de César*, l. III, § 7.

les principes de l'équitation bretonne, les jambes et la bride. — pour faire tourner le cheval à droite, il ne faut que lui appliquer un coup de gourdin sur l'oreille gauche, *et vice versa*, de cette manière, qui simplifie énormément l'art des Laure et des Pelier, on guide l'animal par des chemins qui feraient tourner la tête à un Basque !

Ce tableau, d'ailleurs, quant aux chemins et aux cavaliers qui les fréquentent, commence à être moins exact pour les départements de la Vendée et de la Loire Inférieure, où l'Empire a fait percer des routes, mais il l'est encore pour le département des Deux-Sèvres, et surtout pour la partie méridionale du département de Maine-et-Loire.

C'est aussi dans cette dernière partie que s'est réfugiée la Vendée politique. L'opposition à tout gouvernement libéral est là flagrante et vivace.

Heureusement, la civilisation, comme en défiance, l'a entourée d'une ceinture de villes libérales qui part de Bourbon-Vendée, traverse Chollet, Saumur, Angers, revient par Nantes et aboutit dans la Vendée même, à Clisson, espèce de sentinelle perdue dont le coup de feu donnerait l'alarme en cas de soulèvement.

Une seule route passe par un coin de cette contrée en formant un Y ; la queue représente le chemin de Chollet à Tréméntines ; les deux branches, ceux de Tréméntines à Angers et à Saumur. — ce dernier chemin n'est pas même une route de poste.

« La Vendée se trouve donc enfermée aujourd'hui dans un seul département, sans issue pour attaquer et pour fuir.

« Quatre classes d'individus bien distincts s'agitent au milieu de cette fournaise politique : les nobles ou *gros*, le clergé, la bourgeoisie, les paysans ou métayers.

La noblesse est entièrement opposée à tout système constitutionnel ; son influence est à peu près nulle sur la bourgeoisie, mais elle est immense sur les métayers, qui sont presque tous à ses gages.

« Ainsi, un exemple :

Le marquis de la Bretèche possède à lui seul cent quatre métairies ; supposez, par chaque métairie, trois hommes seulement en état de manier le fusil, et un mot de lui mettra sur pied trois cent douze paysans armés !

« Le clergé partage l'opinion de la noblesse, et a, de plus que lui, l'influence de la chaire et du confessionnal (1).

« La bourgeoisie est ainsi le centre du triangle que forment la noblesse imposant ses opinions, le clergé les prêchant, et le peuple les acceptant.

« Aussi la proportion des libéraux dans ce département — je parle de l'intérieur — est-elle à peine de un à quinze ; aussi le drapeau tricolore n'existe-il nulle part, malgré l'ordre formel du préfet ; aussi les prêtres ne chantent-ils pas le *Domine salvum*, malgré le mandement de l'évêque.

« Mais le bâton auquel était attaché le drapeau blanc subsiste et semble, par sa nudité, protester contre le drapeau tricolore ; mais les prêtres recommandent en chaire de prier pour Louis-Philippe, *qui ne peut manquer d'être assassiné*.

« L'agitation est donc continuelle.

« Elle est entretenue par des rassemblements de quarante ou cinquante nobles, qui ont lieu une fois ou deux par semaine, soit aux Lavoirs, soit aux Herbiers, soit aux Combouros.

« Le moyen d'excitation dont on se sert est la soustraction des journaux, qui n'arrivent que par commissionnaires, la poste passant seulement à Beaupréau, Chemillé et Chollet.

« Parmi les villes et les villages qui ne cachent en aucune façon l'espoir d'un prochain soulèvement, il faut compter en première ligne Beaupréau, Montfaucon, Chemillé, Saint-Macaire, le May et Tréméntines.

« Le cœur de la révolution royaliste est à Montfaucon ; fût-elle éteinte par toute la France, là on sentirait encore battre l'artère de la guerre civile. Cette révolution éclaterait infailliblement par la présence du dauphin, de Madame ou même tout simplement le jour où il y aurait déclaration de guerre entre la France et une puissance étrangère quelconque, mais surtout si cette puissance était l'Angleterre, laquelle, pour la troisième fois, jetterait des armes et des hommes sur les côtes, éloignées seulement de dix à onze lieues du département de Maine-et-Loire, où ces hommes et ces armes pénétreraient sans obstacle par l'ouverture qui se trouve entre Clisson et Chollet.

« Les moyens de prévenir une insurrection nous paraissent être ceux-ci :

« 1° Percer des routes.

« En général, le peuple ne voit, dans une route percée à travers un pays impraticable, qu'une facilité donnée au commerce de s'étendre. Le gouvernement, s'il est libéral, y verra, de son côté, un but politique ; la civilisation suivra le commerce, et la liberté, la civilisation. Les relations avec les autres départements dépouilleront le département de la rudesse de sa rudesse primitive [illegible] nouvelles [illegible] se répandront là dedans ; les nouv[illegible] seront [illegible] sitôt démentis ; des bureaux de poste [illegible] et dans toutes les chefs-lieux de canton [illegible] la gendarmerie [illegible] un service [illegible] et régulier [illegible] enfin, les [illegible] y circuleront en cas de besoin d'une manière [illegible].

« Les routes à faire dans le département [illegible] Maine-et-Loire devraient aller du Pont [illegible] à Montfaucon [illegible] par Saint-Crespin ; à Montfaucon, la voie se séparerait en deux branches, l'une se rendrait à Beaupréau par [illegible] Villedieu et la Chapelle-du-Genêt, l'autre [illegible] irait jusqu'à la Romagne où elle rejoindrait [illegible] de Chollet par la Jarrie et Roussay.

« Le commerce qui s'établirait sur ces routes serait [illegible] des vins d'Anjou, des bestiaux de [illegible] et des [illegible] de Chollet ; il ne peut se faire maintenant qu'à dos [illegible] ou sur des charrettes à bœufs, qui ne [illegible] pas [illegible] qui, en raison des mauvais chemins, nécessitent [illegible] pour une seule voiture très peu chargée un attelage de huit ou dix bêtes.

Les routes devraient être faites par les ouvriers du pays, parce qu'elles répandraient quelque argent dans la classe pauvre ; parce que les paysans connaissent les endroits d'où l'on peut tirer le meilleur cailloutis, parce que les nobles, dont l'intention positive est de s'opposer à l'ouverture de ces routes, soulèveraient facilement les paysans contre les ouvriers étrangers qui enlèveraient à ceux-ci un salaire qu'ils regarderaient comme leur étant légitimement dû ; parce que enfin, les paysans choisis pour faire les routes s'opposeraient d'eux-mêmes à toute tentative de la noblesse ayant pour but d'empêcher leur exécution.

« 2° Transporter dans des villages au delà de la Loire dix ou douze prêtres, en ajoutant à leurs appointements une centaine de francs, pour les empêcher de crier au martyre — et notamment ceux de Tiffauges, de Montauban, de Torfou et de Saint-Crespin.

« Envoyer, à leur place, dans ces paroisses, des prêtres dont le gouvernement serait sûr.

« Ils n'auraient rien à craindre, leur caractère les rendant sacrés pour tout paysan, qui pourra haïr l'homme, mais respectera la soutane.

« 3° Une grande partie des nobles qui se rassemblent afin d'aviser aux moyens de renouveler la guerre civile, jouissent de pensions assez considérables que le gouvernement continue à leur payer : rien de plus facile que de les prendre en flagrant délit ; dès lors, le gouvernement pourra cesser, avec justice, de payer ces pensions, et les répartir, par portions égales, entre les anciens soldats vendéens et républicains, dont les haines mutuelles s'amortiront ainsi de trimestre en trimestre.

« De cette manière, il n'y aura plus, dans l'avenir, de Vendée possible, puisque, à la moindre émeute, le gouvernement n'aura qu'à étendre le bras et à disposer ses troupes sur les grandes routes pour isoler les rassemblements.

« Et que l'on ne croie pas que ces hommes, endurcis depuis 1792, en soient arrivés à ne plus se lever pour le fanatisme et la superstition : on se tromperait étrangement ; ceux mêmes que la conscription de Bonaparte a tirés de leurs foyers et promenés par le monde ont perdu graduellement, depuis qu'ils sont rentrés dans leurs chaumières, leur instruction momentanée pour reprendre leur ignorance primitive.

« J'en citerai un exemple.

« Je chassais avec un brave militaire qui avait servi douze ans sous Napoléon. — Sur le versant d'une colline, près de la Jarrie, se dressait, à douze pieds de hauteur, une pierre ayant la forme d'un cône renversé, touchant à la montagne par un côté de son bord supérieur, et par sa base, étroite comme un fond de chapeau, reposant sur un large rocher ; quoique cette pierre pesât quinze ou vingt milliers, son équilibre était tel, qu'une main d'homme pouvait facilement l'ébranler. Je crus y reconnaître un monument druidique ; mais, ne m'en rapportant pas à cette fausse instruction des gens du monde qui va souvent échouer contre la bonhomie grossière des paysans, j'appelai mon compagnon et lui demandai ce que c'était que cette pierre, et qui l'avait apportée là.

« — C'est le diable, me répondit-il avec une conviction qui ne paraissait pas redouter de ma part la moindre contradiction.

« — Comment, c'est le diable ? répétai-je étonné.

« — Oui, me répondit-il.

« — Mais dans quel but ?

« — Voyez-vous d'ici le ruisseau de la Moine [illegible] au fond de la vallée ?

« — Parfaitement.

« — Eh bien, alors, vous distinguez un endroit où l'on pourrait le traverser sur des pierres qui sortent de l'eau ; si, juste au milieu de ces pierres, il n'y avait [illegible]

« — Bon.

« — Ce vide devait être rempli par le rocher [illegible] nous sommes appuyés.

1. Voir les admirables pages de Michelet, touchant l'influence du prêtre sur la Vendée, en 1793.

« — [illegible] il est taillé de manière à s'y emboîter exactement [illegible] faire disparaître la solution de continuité qu'y [illegible] son absence.

[illegible] Je ne comprends pas bien ce que vous dites, reprit le paysan ; mais tant il y a que c'est le diable qui était en train de bâtir ce pont pour aller voler les vaches des métayers ; il n'y manquait plus que cette pierre, qu'il apportait sur son épaule, oubliant que le jour où il voulait terminer son ouvrage était un dimanche, lorsque, tout à coup, il aperçut la procession de Roussay, et que la procession de Roussay l'aperçut. Le prêtre, à cette vue, fit le signe de la croix ; aussitôt les forces manquèrent à Satan, qui fut obligé de déposer ici même, à l'endroit où nous sommes, et pour toujours, cette pierre qu'il ne peut plus soulever... Voilà pourquoi le pont est interrompu, et pourquoi cette pierre tremble.

C'était une explication comme une autre ; force me fut de m'en contenter ; si je lui avais donné la mienne, il est probable qu'elle lui eût paru plus absurde encore que ne me le paraissait à moi-même celle qu'il venait de me donner.

Au bout de six semaines, grâce à mon guide, qui m'avait accompagné partout, je connaissais aussi bien qu'un habitant du pays, et peut-être même beaucoup mieux, non seulement la Vendée passée, mais encore la Vendée à venir.

Je pris donc congé de madame Villenave et de sa fille ; j'embrassai la petite Elisa au front, et je partis pour Nantes.

Au delà de Clisson, la compagnie de mon Vendéen me devenait inutile ; je le quittai en essayant de lui faire accepter une récompense pour les services qu'il m'avait rendus ; mais il refusa obstinément en disant que, quelque chose qu'il eût faite et dût faire encore pour moi, il resterait éternellement mon débiteur.

Nous nous embrassâmes, et je m'éloignai ; — mais lui resta à la même place, me faisant des signes chaque fois que je me retournais.

A un angle du chemin, je le perdis de vue, et tout fut dit.

Vit-il ? est-il mort ? se souvient-il de moi ? m'a-t-il oublié ? A-t-il gardé au fond de son cœur cette pierre précieuse que l'on appelle la reconnaissance, ou l'a-t-il jetée si loin de lui, qu'il la chercherait vainement, et ne saurait plus même où la retrouver ? Je l'ignore.

J'arrivai à Nantes une heure et demie après l'avoir quitté.

CLXIX

LA RÉVOLUTION NANTAISE — RÉGNIER. — PAIMBŒUF. — LES AUBERGISTES ET LES VOYAGEURS. — JACOMETY. — L'HABITANT DE LA GUADELOUPE ET SA FEMME. — CHASSE AUX MOUETTES ET AUX GOELANDS. — AXIOME POUR LA CHASSE MARITIME — LE CAPITAINE DE « LA PAULINE ». — FEMME ET HIRONDELLE. — SUPERSTITION AMOUREUSE. — APPAREILLAGE.

Nantes avait eu, comme Paris, sa révolution, son Raguse qui avait fait tirer sur le peuple, et son peuple qui avait écrasé le Raguse. On me montra des maisons presque aussi belles de [illegible] criblées que le Louvre ou l'Institut ; le feu avait été si bien nourri de la part des troupes royales, qu'un jeune homme nommé Petit avait reçu, d'une seule décharge, trois balles dans le bras, une dans la poitrine, et un coup de fusil à plomb [illegible] la figure ; ce dernier lui avait été tiré d'une fenêtre, et lui venait d'un compatriote. Le blessé était en pleine convalescence ; mais un de ses amis, qui n'avait reçu qu'une [illegible], était en train de mourir.

S'il est mort, c'est le [illegible] qui ait perdu la vie dans cette échauffourée secondaire.

Régnier — qui était déjà un charmant comédien, et qui est devenu depuis un des soutiens de la Comédie-Française, — se trouvait alors à Nantes et y donnait des représentations fort suivies.

Je passai là deux ou trois jours au milieu des anciens souvenirs de la Révolution [illegible] ravivés pour moi par M. Villenave, [illegible] lui-même avait failli jouer dans ce grand drame dont [illegible] était l'auteur et dont Carrier était le metteur en scène le rôle de victime. S'il y a au monde un nom [illegible] dans l'exécration publique, c'est à coup sûr [illegible] Carrier !

Je [illegible] Nantes pour Paimbœuf. Je n'avais vu la mer qu'[illegible] n'avait dit que ce n'était presque pas la mer [illegible] je vis une mer véritable, une mer [illegible] mer que les marins eux-mêmes appellent la *mer sau[illegible]*

Je [illegible] au monde de plus mélancolique que [illegible] pendant l'espace de cinq ou [illegible] s'appelle Paimbœuf, on dirait être à [illegible] de pays hors de toute civilisation. Devant ces braves gens qui regardaient passer à leurs pieds un fleuve grand comme une mer, et qui ne me paraissaient occupés qu'à raccommoder leurs filets et à *aller en pêche*, je me demandais ce que pouvaient leur importer les révolutions du cratère parisien, dont la lave ne saurait les atteindre, et dont ils ne voient jamais ni la flamme ni la fumée.

Cela leur importait cependant, car on parlait hardiment à Paimbœuf d'une nouvelle Vendée.

Au reste, la distance qui sépare Paimbœuf de Paris met toutes les choses de la vie à un prix dont on ne peut avoir d'idée dans les provinces centrales de la France. Il faut dire que, pour le voyageur, ce bon marché qu'on lui vante parfois, ces homards à six ou huit sous, ces turbots à deux francs, ces raies dont on ne veut pas, et ces crevettes que l'on vous jette aux jambes, restent tout simplement un mythe : pour lui, le prix des auberges est, à une très légère différence près, toujours le même ; il y a, du nord au midi et de l'est à l'ouest, un tarif adopté par MM. les aubergistes, et qui maintient les voyageurs dans cette excellente habitude de ne séjourner nulle part à peu de frais.

Nous dînâmes chez le Philippe du lieu : il se nommait Jacomety ; notre dîner nous coûta cinquante sous à table d'hôte ; c'était dix ou vingt sous de différence avec les tables d'hôte du reste du royaume.

A cette table mangeait près de moi, ou plutôt ne mangeait pas, une jeune femme fort triste ; son mari, placé à sa droite, avait pour elle tous les soins d'un amant, et, cependant, à chaque minute, le cœur de la belle affligée suffoquait gros de larmes dont les plus indiscrètes apparaissaient au bord de sa paupière, et parfois, malgré les efforts qu'elle essayait pour les retenir, roulaient le long de ses joues.

Je ne pus m'empêcher d'écouter les quelques mots que mes deux voisins échangeaient entre eux, et j'appris bientôt que le jeune homme, habitant de la Guadeloupe, venait d'épouser aux environs de Tours cette charmante jeune femme, qu'il enlevait au jardin de la France pour la conduire dans le jardin des Antilles. La pauvre enfant, à part le guide qu'elle venait de donner à ce côté aveugle de la vie qu'on appelle l'avenir, ne connaissait rien du pays qu'elle allait voir, et, en attendant les enfants qui, en buvant son lait, devaient sécher ses larmes, elle pleurait les amis et les parents qu'elle laissait sur cette vieille terre d'Europe, et peut-être aussi cette vieille terre d'Europe elle-même.

A la même table dînait le capitaine qui devait emmener les deux époux ; ce fut par lui que je sus la plupart de ces détails. C'était le lendemain qu'on devait appareiller ; je lui demandai la permission d'aller à son bord jusqu'au moment du départ, ce qu'il m'accorda de grand cœur.

Le bâtiment était à l'ancre entre Paimbœuf et Saint-Nazaire, et s'appelait *la Pauline*.

C'était un joli trois-mâts marchand, bien élégant, du port de cinq à six cents tonneaux.

Je ne dis rien de mon projet à mes deux voisins, sûr que, tout indifférent que je leur étais, le lendemain, au moment du départ, je deviendrais pour eux plus qu'un compatriote, — un ami !

Je passai le reste de la journée à suivre le bord de la rivière et à envoyer des coups de fusil à des mouettes et à des goélands que j'étais tout étonné de ne pas voir tomber. Un chasseur du pays, qui s'amusait de mon désappointement, et de qui je m'approchai pour lui demander si, comme le Styx, la Loire avait la propriété de rendre invulnérables les animaux ou les hommes qui se baignaient dans ses eaux, m'apprit, à mon grand étonnement, que, faute de savoir mesurer les distances maritimes, je tirais à une portée double de la portée ordinaire.

Il ajouta ceci comme principe absolu :

— Ne tirez jamais un oiseau de mer que vous ne puissiez voir distinctement son œil ; quand vous voyez l'œil, le corps est à la distance du plomb.

J'appliquai à l'instant même cette maxime à l'exécution. J'eus patience ; je laissai approcher un margat jusqu'à ce que je visse distinctement son œil comme un petit point noir ; je tirai : l'oiseau tomba.

Le donneur de conseils me salua et tira de son côté, satisfait d'avoir appris quelque chose à un Parisien.

Je reproduis l'enseignement comme il m'a été donné ; on ne saurait trop, petite ou grande, répandre une vérité, quelle qu'elle soit.

Je ne me rappelle plus quel philosophe disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il se la ferait fermer par un cercle de fer, de peur qu'elle ne s'ouvrît par distraction, et que les vérités ne s'envolassent. Moi, j'ouvrirais les deux mains, et pousserais encore la vérité de toute la puissance de mon souffle. Rien ne vole si mal ou ne marche si lentement qu'une vraie vérité ! Mais, comme une vérité coûte toujours quelque chose à quelqu'un, celle qui venait de m'être révélée a coûté la vie à trois ou quatre goélands.

A mon retour à l'hôtel, je ne vis point nos deux époux ; ils s'étaient renfermés chez eux.

Passé huit heures du soir, à la fin de septembre, il n'y a pas grande distraction à Paimbœuf. J'imitai donc l'exemple que me donnait le jeune couple, et je me retirai dans ma chambre en recommandant que l'on m'éveillât de manière que je pusse profiter du premier canot qui irait à bord de *la Pauline*.

Ce fut le capitaine lui-même qui frappa à ma porte. Je crois que le brave homme avait, pendant la nuit, sous la douce et trompeuse rosée du sommeil, laissé germer dans son esprit l'espérance de m'emmener, il me vanta le charme d'une longue traversée à bord d'un bon bâtiment, me parla de son cuisinier, qu'il mit fort au-dessus de celui de Jacomety, et de sa table, qui n'avait de rivale que celle du *Rocher de Cancale*, à Paris.

Le capitaine avait dîné une fois au *Rocher de Cancale*, et ne manquait jamais de placer un mot sur l'excellence de la cuisine de Borel.

On était encore dans les beaux jours de la fin de l'été, et, comme je croyais faire une simple visite à *la Pauline*, je n'étais vêtu que d'un pantalon de nankin, d'un gilet de piqué blanc et d'une veste de velours.

Pour ceux qui ont appris à leurs dépens ce que c'est que d'avoir froid, ce détail, comme on le verra bientôt, n'est pas sans quelque importance.

C'était la première fois que je voyais de près un bâtiment sur le point de prendre la mer. Au Havre, j'avais bien visité un ou deux paquebots en partance pour Boston ou la Nouvelle-Orléans, mais, grâce à leur élégance, ces navires, destinés au transport des voyageurs, ressemblent à des hôtelleries, à des appartements garnis, à des corridors de théâtre, bien plus qu'à des navires.

La Pauline, au contraire, était le trois-mâts pur sang.

J'en examinai tous les détails avec une curiosité qui me donne l'espérance de pouvoir faire, un jour, si l'occasion s'en présente, des romans maritimes comme Cooper ou tout au moins comme Eugène Sue.

J'en étais au beau milieu de mon examen, lorsque le canot aborda pour la seconde fois; il amenait nos deux jeunes époux et leurs bagages.

La jeune femme ne se donnait plus la peine de retenir ses larmes; elle pleurait abondamment et apertement. Cela fit qu'elle ne me vit point approcher de l'escalier du tribord, et que, quand je lui donnai la main afin de l'aider à passer de l'échelle sur le pont, elle poussa un petit cri de surprise.

— Ah! monsieur! me dit-elle, est-ce que, vous aussi, vous partez pour la Guadeloupe?

— Hélas! non, madame, lui dis-je; non, à mon grand regret; mais c'est justement parce que je reste que vous me trouvez ici.

— Je ne vous comprends pas, monsieur.

— Je vous ai vue triste; je sais que vous quittez des personnes qui vous sont chères... En ma qualité de compatriote, j'ai voulu prendre vos dernières commissions pour elles.

— Oh! monsieur, dit-elle, vous êtes trop bon!

Et elle regarda son mari, comme pour lui demander jusqu'où elle pouvait s'engager dans une pareille conversation avec un inconnu.

Celui-ci sourit et me tendit la main, pendant que, d'un coup d'œil, il donnait toute liberté à sa femme.

— Oui, dit-il, soyez assez bon pour vous charger des derniers adieux de ma chère Pauline à sa famille, et dites bien à sa mère, si vous la voyez, qu'avant trois ans nous reviendrons lui faire une visite.

— Trois ans!... murmura la jeune femme d'un air de doute.

— Mais dites donc à cette entêtée, monsieur, reprit le mari en approchant ses lèvres du front de sa femme, que l'on va maintenant à la Guadeloupe plus facilement qu'on n'allait autrefois à Saint-Cloud... Je n'ai pas trente ans, et j'ai déjà fait douze voyages de la Pointe-à-Pitre à Nantes.

— Oh! mon ami, tu me dis cela aujourd'hui, mais dix-huit cents lieues de traversée!...

— C'est-à-dire six semaines de voyage... Voilà une belle affaire, n'est-ce pas?

Je montrai à la jeune femme une hirondelle qui effleurait la mâture.

— Cet oiseau fait un pareil voyage deux fois par an, madame, lui dis-je, et l'instinct le conduit.

— Oui, mais c'est un oiseau, dit-elle en poussant un soupir.

J'essayai de donner un autre cours à la conversation.

— Monsieur, dis-je au mari, je vous ai entendu appeler madame... Pauline... *La Pauline* est le nom du bâtiment sur lequel nous sommes, est-ce par un [illegible] du hasard ou [illegible] votre volonté que ce rapprochement [illegible]?

C'est par un effet de ma volonté, [illegible], il y avait trois ou quatre bâtiments en rivière; [illegible] celui-ci... Il m'a semblé qu'outre sa patronne celle-[illegible] une patronne supplémentaire que je lui donnais. [illegible] que cette superstition vous fait [illegible]?

— Non pas, monsieur, au contraire. Je crois toutes les superstitions, et parmi [illegible] celles [illegible] l'amour est la base. Il m'a toujours [illegible] qu'il était impossible d'aimer sincèrement sans que la personne aimée fût l'objet de ces vagues terreurs qui recèlent superstitieux le [illegible] le plus ferme.

La jeune femme m'écoutait depuis un instant.

— Oh! monsieur, me dit-elle en me tendant la main, quelle bonne idée vous avez eue là, de nous reconduire!

— Je puis donc espérer, madame, que vous me chargerez d'une dernière commission pour votre famille?

— J'ai écrit ce matin à ma mère, monsieur; mais, si, par hasard, vous vous arrêtez à Tours, et que vous puissiez disposer d'un moment, ayez la bonté de vous faire enseigner la maison de madame M...; dites-lui que nous vous avons rencontré, que vous nous avez reconduits jusqu'au bâtiment, et que, devant vous (elle sourit d'un air de doute), Léopold a promis de me ramener en France d'ici à trois ans.

— Je le lui dirai, madame, et je me ferai garant de la parole de monsieur.

Pendant ce temps s'était opéré à bord tout le mouvement qui indique l'appareillage. Le vent était est-sud-est, c'est-à-dire excellent pour sortir de la rivière; on n'avait donc attendu que le reflux, afin de se mettre en route avec cette double accélération qu'apportent à la marche d'un bâtiment le vent et la marée.

Aussi, tout à coup, la voix du capitaine nous fit-elle tressaillir.

Le pilote venait d'arriver de Saint-Nazaire, et le capitaine donnait ce premier ordre.

— Virez sur l'ancre à pic!

On eût dit, à cet ordre inattendu, que la pauvre voyageuse apprenait pour la première fois qu'il lui fallait quitter la France.

Elle poussa un léger cri, jeta plutôt qu'elle ne posa sa tête sur la poitrine de son mari, et se mit à pleurer à sanglots.

Je profitai de ce redoublement de larmes pour m'éloigner des deux nouveaux époux, et pour aller dire au capitaine que, quand il le jugerait convenable, j'étais prêt à retourner à terre.

— Eh! me dit-il, vous êtes donc bien pressé de nous quitter? Je comptais vous garder à déjeuner et à dîner, ou tout au moins à déjeuner, car, ajouta-t-il en regardant le ciel, je doute que beaucoup de passagers dînent aujourd'hui.

— Bon! lui répondis-je, et, une fois en mer, comment vous seriez-vous débarrassé de moi?

— De la façon la plus naturelle: vous seriez retourné à terre sur le pilote côtier.

— Tiens, au fait... est-ce possible?

— Tout est possible à qui désire.

— Eh bien, je déjeune!

— Alors, vous ne nous quitterez qu'aux Piliers; vous reviendrez avec le pilote, auquel vous donnerez un écu, et vous passerez pour un Anglais qui a voulu tâter du mal de mer.

— C'est dit... Arrangez la chose avec lui.

Il appela le pilote, lui dit quelques mots tout bas, me montra à lui de l'œil; le pilote fit, de la tête, un signe d'acquiescement.

— Là! dit le capitaine, voilà une affaire bâclée!

Puis, s'adressant aux matelots qui avaient amené le pavire à pic:

— En haut du monde, pour larguer les huniers et les basses voiles, les focs et la brigantine!

— Ah çà! capitaine, lui dis-je, n'allez pas m'en faire autant, à moi, que Bougainville à son ami, le curé de Boulogne!

— Oh! soyez tranquille. D'ailleurs, je ne fais pas le tour du monde (1)!

Et, se tournant vers ses hommes:

— Range à hisser et à border les huniers! cria-t-il.

---

1. Voir *le Curé de Boulogne*, dans *Bric-à-Brac*.

NOTES

NOTE A

Comme nous nous y étions attendu en heurtant aussi carrément que nous le faisons les hommes et les choses, une réclamation s'est produite, respectable par le sentiment qui l'a dictée ; elle est du fils de M. de Liniers.

Cette réclamation nous a été communiquée par la rédaction du journal la *Presse*, et nous avons désiré qu'elle fût publiée dans son intégralité.

Nous croyons devoir la reproduire ici, en conservant les réflexions dont l'avait accompagnée la *Presse*.

AU RÉDACTEUR

« Orléans, 4 mars 1853

» Monsieur,

» Les *Mémoires* publiés par M. A. Dumas dans votre journal (n^os des 19, 23 et 24 février) sont venus, par hasard, à ma connaissance. Dans le récit fait par l'auteur d'un épisode de sa vie en 1830, la conduite de mon père se trouve présentée sous un jour qui tendrait à jeter sur lui une déconsidération imméritée.

Permettez au plus jeune de ses fils, témoin oculaire du fait principal, de défendre une mémoire honorable et chère, et veuillez donner place dans votre journal à sa juste réclamation.

Je me trouvais en 1830 près de mon père ; j'étais dans son cabinet au moment où M. Dumas s'y présenta. En rectifiant les faits altérés par lui, je dirai ce que je sais, ce que j'ai vu.

Au moment où éclata la révolution, il se trouvait, sous les ordres de mon père, non pas huit cents hommes, mais un nombre à peine suffisant pour former un peloton d'instruction. Dès la veille de l'arrivée de M. Dumas, M. de Liniers avait été prévenu que cette faible garnison était dans le même esprit que le régiment qui se trouvait alors à Paris ; il ne pouvait compter sur elle pour défendre la poudre confiée à sa garde. Une certaine agitation se faisait remarquer dans la ville ; on savait la lutte engagée à Paris ; la garde nationale s'organisait ; les communications étaient interceptées ; il ne fut pas même possible d'envoyer une ordonnance à Laon pour prendre les ordres de M. le général Serant. Dans cette situation critique, mon père se rendit le soir chez M. de Senneville, sous-préfet à Soissons, et il fut arrêté entre eux que les poudres seraient remises à la garde nationale, si elle les demandait, et même en cas d'attaque.

Il restait à maintenir la tranquillité dans la ville ; elle fut maintenue, et la révolte des prisonniers, qui avait inspiré un moment de graves inquiétudes, fut comprimée par l'énergie de mon père.

Le vicomte de Liniers savait donc bien ce qu'il avait à faire ; son plan avait été arrêté à l'avance, et M. Dumas, qui n'avait pas encore paru, ne lui dicta en aucune façon la conduite qu'il avait à tenir.

Le lendemain matin, M. Dumas se présenta dans le bureau de mon père, qui s'y trouvait avec son secrétaire, et présenta à cet effet un ordre signé par le général Gérard. Mon père refusa. En ce moment parut un soldat porteur d'un rapport de service ; M. Dumas, alors, et à l'instant où le soldat se retournait pour se retirer, sortit un pistolet de sa poche, et lui dit : « Si tu me fais arrêter, voilà pour ton commandant ! » Mon père répond alors avec calme : « Vous pouvez m'assassiner ; car, vous le voyez, je suis sans armes. — Prenez garde, monsieur le vicomte, » reprit M. Dumas, « vous voyez que je suis armé ; il faut me livrer vos poudres.

— Non pas à vous, » répondit mon père, « mais à une députation de la garde nationale seulement, puisque je me trouve dans l'impossibilité absolue de défendre le dépôt que le roi m'a confié. »

» M. Dumas sortit alors pour aller chercher cette députation, qui, quelques instants après, entra en armes dans la cour ; il monta dans le bureau, et y trouva M. de Lenferna et un autre officier. Le commandant de place, exécutant alors ce qui avait été convenu la veille entre lui et le sous-préfet, donna l'ordre de remettre les poudres à la garde nationale.

Tels sont les faits dans leur simple vérité. Le récit fait par M. Dumas, cette scène étrange d'intimidation, ces quatre officiers français menacés par lui, effrayés par lui, attendant patiemment qu'il voulût bien leur [illegible] cocarde, s'ils n'aimaient mieux obéir à ses ordres, tout cela [illegible] autant d'incrédules que de lecteurs ; l'honneur de [illegible] et loyaux officiers n'a rien à redouter de ces exagérations, et [illegible] cette mise en scène se réduirait à avoir effrayé tout au plus une [illegible] et menacé avec un pistolet un homme sans armes pour se de[illegible] M. Dumas [illegible] le *Moniteur* du 9 août 1830, [illegible] l'épisode de Soissons est raconté [illegible] est le narration sans [illegible] n'a pas été démenti, dont [illegible] M. Dumas [illegible] mon père a protesté, il a [illegible] deux reprises différentes, mais [illegible] on refusa les colonnes du *Moniteur* à la ré[illegible] commandant [illegible] de Soissons. Il n'était pas, il [illegible]

[illegible] M. Dumas [illegible]

» Un dernier mot, pour terminer cette rectification, si longue bien malgré moi : mon père reçut, en quittant Soissons, les témoignages de sympathie les plus flatteurs. Le général Gaillebois, qui remplaça le général Serant, lui offrit son influence pour lui faire obtenir un emploi. Les plus honorables habitants de Soissons, ceux mêmes qui ne partageaient pas ses opinions politiques, voulurent lui serrer la main, et lui exprimer leurs regrets de ne plus le voir parmi eux. Ce souvenir d'estime des habitants de cette ville fut toujours précieux à mon père ; c'eût été manquer à sa mémoire de ne pas prouver qu'il en fut toujours digne.

Recevez, monsieur le rédacteur de la *Presse*, l'assurance de ma considération distinguée.

» Le chevalier DE LINIERS. »

« M. Alexandre Dumas, à qui nous avons communiqué cette réclamation, mû par un sentiment de convenance qui sera apprécié, a désiré borner sa réponse à la reproduction du rapport qui a paru dans le *Moniteur* du 9 août 1850. Il est vrai que M. de Liniers essaye d'infirmer l'autorité de ce rapport en alléguant que l'hospitalité du *Moniteur* n'a pas été accordée à la réponse itérative de son père. Il est regrettable, si le *Moniteur* a réellement refusé ses colonnes, que l'ancien commandant de la place de Soissons n'ait pas eu l'idée d'adresser ses plaintes à l'un des journaux légitimistes qui paraissaient en 1830, à la *Gazette de France* ou à la *Quotidienne*, qui se seraient évidemment empressées de les accueillir. Dans l'état des choses, nos lecteurs ont à choisir entre cette réclamation, évidemment tardive, et un récit contemporain qui a reçu une publicité officielle, qui se présente avec la garantie de cinq signatures, et qui n'a pas été contredit en temps utile.

» Voici le rapport de M. Alexandre Dumas :

Rapport à M. le général la Fayette sur l'enlèvement des poudres de Soissons.

« Conformément à la mission dont vous m'avez fait l'honneur de me charger le 30 juillet dernier, je suis parti à l'instant même pour la remplir, accompagné de l'un des signataires du présent rapport. A trois heures, nous sortions de la barrière.

» Sur toute la route, on nous prévint que nous trouverions à Soissons résistance aux ordres du gouvernement provisoire, qui n'était pas encore reconnu dans cette ville. En arrivant à Villers-Cotterets, un jeune Soissonnais, signataire de ce rapport, nous offrit de nous faire accompagner de trois ou quatre jeunes gens qui seconderaient notre mouvement. A onze heures et demie du soir, nous étions à Soissons.

» A sept heures du matin, ignorant quelles seraient les dispositions de la ville, nous visitions les ruines de Saint-Jean, où nous savions qu'étaient renfermées les poudres, afin d'être prêts à nous en emparer de force, si on ne voulait pas reconnaître notre appel aux citoyens de Soissons. Le jeune homme qui s'était chargé de nous aider nous quitta alors pour aller rassembler les quelques personnes dont il était sûr, et, moi, je me rendis chez M. le docteur Missa, que l'on m'avait désigné comme un des plus chauds patriotes de la ville ; son avis fut que nous ne trouverions aucune aide auprès des autorités, et qu'il y aurait probablement résistance de la part du commandant de place, M. le comte de Liniers.

» Comme il était à craindre que les trois officiers logés à la poudrière ne fussent avertis de mon arrivée et de l'ordre dont j'étais porteur, je me rendis d'abord chez eux, accompagné de trois personnes que m'avait amenées M. Hutin (c'est le nom du jeune Soissonnais). En passant devant la poudrière, j'y laissai un factionnaire. Quelques minutes après, M. le lieutenant-colonel d'Orcourt, le capitaine Mollart et le sergent Ragon se rendaient prisonniers à ma première sommation, et promettaient sur parole de ne pas sortir, disant qu'ils étaient prêts à nous livrer les poudres sur un ordre du commandant de place. Les trois braves militaires, comme nous en fûmes convaincus par la suite, étaient, du reste, bien plus disposés à nous aider qu'à nous être contraires. Je me rendis aussitôt seul chez le commandant de place, tandis que le jeune homme que j'avais amené avec moi et M. Hutin se faisaient ouvrir les portes de la cathédrale, et substituaient au drapeau blanc les couleurs de la nation. M. le commandant de place était avec un officier dont j'ignore le nom ; je lui montrai le pouvoir que j'avais reçu de vous ; il me dit qu'il ne pouvait reconnaître les ordres du gouvernement provisoire, que, d'ailleurs, votre signature ne portait aucun caractère d'authenticité, et que le cachet manquait. Il ajouta de plus qu'il n'y avait à la poudrière que deux cents livres de poudre. Cela pouvait être vrai, puisqu'un ancien militaire me l'affirmait sur sa parole d'honneur. Je sortis pour m'en informer, mais en le prévenant que j'allais revenir. Je craignais peu contre moi l'emploi de la force armée ; j'avais reconnu dans la garnison le dépôt du 53e. J'appris que, dès la veille, tous les soldats s'étaient distribué des cocardes tricolores.

» J'acquis la certitude qu'il y avait dans la poudrière deux cents livres de poudre appartenant à la régie.

» Je revins alors chez M. le commandant de place ; je savais le besoin qu'on éprouvait de munitions à Paris ; je voulais, comme je vous avais promis sur ma parole de le faire, m'emparer de celles qui se trouvaient à Soissons, sauf, comme vous me l'aviez recommandé, à laisser à la ville la quantité nécessaire à sa défense. M. le commandant de place avait alors auprès de lui trois personnes dont deux m'étaient connues, l'une pour le lieutenant de gendarmerie, marquis de Lenferna, l'autre pour le colonel du génie, M. Bonvilliers. Je soumis de nouveau à l'examen de M. le commandant la dépêche dont j'étais porteur ; il refusa po-

sitivement de me délivrer aucun ordre, à moins, me dit-il, qu'il n'y fût contraint par la force. Je crus, effectivement, que ce moyen était le plus court ; je tirai et j'armai les pistolets à deux coups que j'avais sur moi, et je lui renouvelai ma sommation de me livrer les poudres. J'étais trop engagé pour reculer ; je me trouvais à peu près seul dans une ville de huit mille âmes, au milieu d'autorités, en général, très contraires au gouvernement actuel ; il y avait, pour moi, question de vie ou de mort. M. le commandant, voyant que j'étais entièrement résolu à employer contre lui et les trois personnes présentes tous les moyens que mes armes mettaient à ma disposition, me dit qu'il ne devait pas, pour son honneur, céder à un homme seul, lui, commandant d'une place fortifiée ayant garnison.

» J'offris à M. le commandant de lui signer un certificat constatant que c'était le pistolet au poing que je l'avais forcé de me signer l'ordre, et de tout prendre ainsi sous ma responsabilité. Il préféra que j'envoyasse chercher quelques personnes pour paraître céder à une force plus imposante. J'enfermai M. le commandant de place et la société dans son cabinet ; je me plaçai devant la porte, et je fis dire aux personnes qui m'avaient déjà accompagné de venir me rejoindre. Quelques minutes après, MM. Bard, Moreau et Hutin entraient dans la cour, et M. le commandant me signait l'ordre de me délivrer toutes les poudres appartenant à l'artillerie. Muni de cet ordre, et voulant opérer le plus légalement possible, j'allai trouver le maire, qui m'accompagna à la poudrière. Le colonel d'Orcourt nous montra la poudre : il n'y en avait effectivement que deux cents livres. Le maire les exigea pour la ville.

» Tout ce que j'avais fait jusque-là était devenu inutile : je réclamai alors les poudres de la régie ; elles me furent refusées. J'allai chez l'entreposeur, M. Jousselin ; je lui offris d'en acheter pour mille francs : c'était ce que j'avais d'argent sur moi ; il refusa. C'est alors que, voyant que ce dernier refus était la suite d'un système bien arrêté par les autorités de n'aider en rien leurs frères de Paris, je sortis avec l'intention de tout prendre par force. J'envoyai M. Moreau, l'un des plus chauds patriotes de Soissons, arrêter, en les payant au prix qu'exigeraient les voituriers, des chariots de transport ; il me promit d'être avec eux dans une demi-heure à la porte de la poudrière. Son départ réduisit notre troupe à trois personnes. Je pris une hache, M. Hutin son fusil, et Bard (le jeune homme qui nous avait accompagnés de Paris) ses pistolets. Je laissai ce dernier en faction à la deuxième porte d'entrée ; je l'invitai à tirer sur la première personne qui essayerait de s'opposer à l'enlèvement de la poudre, et M. Hutin et moi enfonçâmes la porte à coups de hache. J'envoyai M. Hutin presser M. Moreau, et je l'attendis au milieu de la poudrière. Deux heures après, tout était chargé sans opposition de la part de l'autorité. D'ailleurs, tous les citoyens qui venaient de se soulever nous auraient prêté main forte.

» Nous quittâmes Soissons à six heures et demie du soir, accompagnés des pompiers, qui s'étaient réunis à nous, de plusieurs jeunes gens à cheval et armés, et d'une trentaine d'hommes qui nous servirent d'escorte jusqu'à Villers-Cotterets. Notre sortie se fit au milieu des acclamations de tout le peuple, qui se découvrait devant le drapeau tricolore flottant sur notre première voiture.

» A dix heures, nous étions à Villers-Cotterets ; l'escorte de Soissons ne nous quitta que pour nous remettre entre les mains de la garde nationale de cette ville, qui, à son tour, nous accompagna jusqu'à Nanteuil.

» Voilà le récit exact de ce que j'ai cru devoir faire, général, pensant que, si j'allais trop loin, vous le pardonneriez à mon inexpérience diplomatique, et surtout à mon enthousiasme pour une cause dont, pour la troisième fois, vous êtes un des plus nobles soutiens.

» Respect et admiration.

» *Signé* : AL. DUMAS.

» BARD, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 66, à Paris.

» HUTIN, rue Richebourg, 1, à Soissons.

LENOIR MORAND, capitaine de sapeurs-pompiers, à Veilly.

J'atteste la vérité de ce rapport.

Signé : GILLES. »

(Extrait du *Moniteur* du 9 août 1830.)

NOTE B

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL LA *PRESSE*

« Monsieur,

» Les *Mémoires* de M. Alexandre Dumas, que vous publiez dans votre journal, sont devenus, depuis quelque temps, des mémoires sur la révolution de 1830. Je ne saurais me dispenser de réclamer contre ce qu'ils contiennent sur le gouvernement provisoire de cette époque.

» Ce gouvernement ne s'était pas créé de lui-même. Il avait été constitué par une réunion de députés qui s'était formée immédiatement après la publication des ordonnances.

» L'autorité militaire supérieure avait été remise à M. le général la Fayette, et la direction des opérations actives à M. le général Gérard. Quant à l'autorité civile, on en avait investi une commission de sept membres à qui on avait confié les pouvoirs les plus larges, mais à qui l'on avait imposé en même temps, non sans une intention secrète, le titre fort restreint de *commission municipale*. Les sept membres de cette commission étaient MM. Laffitte, Casimir Périer, Gérard, Lobau, de Schonen, Audry de Puyraveau et moi. MM. Laffitte et Gérard, retenus par d'autres travaux, n'ont pris aucune part à nos délibérations ; M. Casimir Périer y a paru seulement quatre ou cinq fois. De ces sept membres, je suis maintenant le seul qui survive, et je n'aurais pas le droit de réclamer pour mon compte, que ce serait, à mes yeux, un devoir de réclamer pour celui de mes anciens collègues.

» La commission municipale de 1830 n'a point été un gouvernement aussi inactif, aussi insaisissable que M. Alexandre Dumas se complaît à l'affirmer. Il s'en serait convaincu, lui-même, à cette époque, s'il eût seulement jeté les yeux sur les murs de Paris, couverts chaque jour de nombreux décrets ; il les retrouvera dans les journaux du temps, si cela lui convient. Nous ne nous réunissions pas chez M. Laffitte comme il le dit : tous nos actes sont datés de l'hôtel de ville ; là était notre siège, et on chercherait à nous parler. M. Dumas convient lui-même que nous y avons reçu, dès le 29 juillet au soir, et dès le jour même de notre installation, MM. de Sémonville, d'Argout et de Vitrolles, qui venaient conférer avec nous au nom de Charles X ; il reconnaît également que, quatre ou cinq heures plus tard, nous avons reçu une députation républicaine présidée par M. Hubert. Il nous eût trouvés comme tout le monde, si toutefois il nous eût cherchés réellement, et il eût été entendu, s'il avait eu des choses importantes à nous faire connaître ; autrement, j'avoue qu'il eût été assez mal écouté.

» De notre conférence avec MM. de Sémonville, d'Argout et de Vitrolles, il ne rapporte que le mot de M. de Schonen, si connu de tout le monde : *Il est trop tard !* Mais ce mot ne termina pas la discussion ; au contraire, il la faisait naître, car il s'agissait précisément de savoir s'il était ou n'était pas trop tard. Charles X disposait encore de forces considérables : aux troupes qui l'entouraient allaient se joindre quarante pièces d'artillerie qui venaient de sortir de Vincennes, un régiment suisse qui arrivait d'Orléans, et le camp de Saint-Omer, qui était appelé. Loin de penser à prendre l'offensive, nous craignions une attaque. La nuit du 29 au 30 juillet fut pleine d'alarmes, et nous n'avions avec nous que deux ou trois régiments de ligne dont nous ne pouvions pas nous servir, parce qu'ils avaient stipulé, en acquiesçant à la cause populaire, qu'on ne les exposerait pas à combattre contre leurs frères d'armes. Aussi nous parut-il indispensable d'ordonner la création de vingt régiments de garde mobile. On se trompe, et l'on juge d'après les événements, quand on croit que Charles X était à bout de ressources dès le 29 ou le 30 juillet : la faiblesse de son caractère et l'incapacité de ses conseils ont été pour beaucoup dans le changement de sa fortune.

» Suivant M. Dumas, nous aurions accueilli M. de Sussy avec une bienveillance marquée ; M. Dumas se trompe. M. de Sussy fut sans doute écouté avec politesse, mais non avec bienveillance. Ce qui le prouve, c'est que le dépôt qu'il voulait faire entre nos mains fut nettement refusé. La réception du décret et sa publication, que demandait M. de Sussy, n'entraient pas, d'ailleurs, dans nos attributions. La réunion des députés s'était réservé la haute question politique, c'est-à-dire le droit d'organiser le gouvernement définitif. Nous n'avions à nous occuper de cette question que dans le sein de la réunion même, et comme en faisant partie.

» En nous quittant, M. de Sussy se transporta à la Chambre, et fit remettre le décret à M. Laffitte, qui présidait et qui refusa également de le recevoir ; il n'en prévint pas l'Assemblée. M. Dumas ignore, sans doute, qu'il existait alors dans le peuple et dans la Chambre deux tendances opposées. La Chambre se repentait de la révolution, qu'elle avait faite sans le vouloir ni le savoir. Elle était disposée à traiter avec Charles X. M. de Mortemart, nommé premier ministre à la place de M. de Polignac, avait fait demander à la réunion des députés, devenue fort nombreuse depuis la victoire, à être admis à lui communiquer les intentions royales. La réunion s'était empressée de lui répondre qu'elle le recevrait le même jour ; elle avait décidé en même temps qu'elle s'assemblerait au palais législatif pour l'attendre, et s'était même occupée de la question d'étiquette. Les questeurs devaient d'abord le recevoir dans un salon ; des huissiers seraient ensuite allés au-devant de lui, et l'eussent introduit dans la salle. Pour apprécier la déférence que les députés avaient mise à se transporter au palais législatif, il faut se rappeler que, jusqu'alors, ils ne s'étaient réunis que chez l'un d'eux ; ils ne devaient s'assembler officiellement, au lieu ordinaire de leurs séances, et avec le caractère de la Chambre, que le 3 août, jour fixé par l'ordonnance de convocation, c'est-à-dire deux ou trois jours plus tard.

» La séance eut lieu, mais M. de Mortemart ne parut pas. De là le décret qui, le jour même, après une assez longue attente, conféra la lieutenance générale au duc d'Orléans. Je n'ai jamais douté, quant à moi, que si M. de Mortemart se fût présenté, les événements n'eussent pris une direction différente.

» Le peuple n'était pas comme la Chambre : il ne voulait plus de Bourbons. Le duc d'Orléans lui-même, après sa proclamation comme roi, ne put se faire accepter qu'en s'abritant sous la popularité du général la Fayette, et en parcourant les rues de Paris pendant plusieurs jours, donnant des poignées de main aux uns, faisant des discours aux autres, et trinquant avec le premier venu : je dis les faits, je ne crée pas.

» Au moment où, suivant M. Dumas, nous étions en conférence avec M. de Sussy, arriva la députation Hubert, qui, voyant la porte fermée, l'ébranla à coups de crosse de fusil. On ouvrit. Alors, parut M. Hubert, suivi de quelques amis, et portant une proclamation au bout d'une baïonnette. Les membres de la commission furent *saisis d'épouvante* et *s'éparpillèrent* un instant au milieu de la salle.

» Je ne sais si M. Dumas a voulu faire du pittoresque ; mais je sais qu'il n'y a pas un mot de vrai dans son récit.

» Voici ce qui arriva :

» La députation avait demandé à être introduite, et le fut immédiatement. Elle n'était pas armée, et se composait de quinze ou vingt personnes ; M. Hubert était en tête. Je crois me rappeler qu'en effet M. de Sussy était encore présent ; je crois même me rappeler que nous voulûmes saisir l'occasion de le rendre témoin d'une scène populaire ; il ne pouvait qu'y puiser des enseignements pour la cour de Charles X. M. Hubert, qui n'avait ni proclamation écrite, ni baïonnette, parla au nom de la députation, et d'abondance. Il insista notamment sur deux points : sur la nécessité de consulter la nation, et sur celle de ne pas constituer le pouvoir avant d'avoir stipulé et arrêté les garanties pour les libertés publiques.

» Ce discours eut un effet que M. Hubert n'avait certainement pas prévu. Il mit en saillie une divergence d'opinion qui existait dans la commission, mais qui était jusque-là restée inaperçue.

» J'avoue franchement que, sur plusieurs points, j'étais de l'avis de l'orateur. On lui fit une réponse qui venait du cabinet du général la Fayette, qui avait été préparée en arrière de moi, qui manquait de franchise et qui excita plusieurs fois, de ma part, des gestes ou des mots de surprise et de désapprobation. La députation s'en aperçut. Ce léger incident a même été signalé dans plusieurs brochures de l'époque.

» T[illegible], du reste poliment, convenablement, et je crois m[illegible] certifier que, lorsque la députation se retira, M. Audry de [illegible] ne laissa pas en secret un projet de proclamation dans la [illegible] son chef, autrement, il se serait donné un démenti à lui [illegible] avait approuvé la réponse.

» [illegible] dois ajouter ici que les négociations entreprises par M. de Sussy [illegible] le bruit s'était répandu au dehors, avait tellement alarmé la [illegible]ation, que, pour prévenir un soulèvement populaire, nous fûmes [illegible] de publier la proclamation qui prononçait la déchéance de Charles X.

» Je ne puis me taire sur une scène où M. Dumas me fait figurer personnellement avec M. Charras. Il aurait été question d'une lettre à écrire aux officiers d'un régiment où je ne connaissais personne : je me serais plaint du général Lobau, et M. Charras aurait menacé de le faire fusiller; sur quoi, j'aurais bondi de surprise. M. Charras m'aurait pris par la main, et, me conduisant à l'une des fenêtres de l'hôtel de ville, il m'aurait montré la place en me disant : « Il y a là cent cinquante hommes qui n'obéissent qu'à moi, et qui fusilleraient le Père éternel, s'il descendait sur la terre, et si je leur disais de le fusiller ! »

» M. Charras était, à cette époque, un jeune homme fort peu connu et n'ayant aucune influence. Je ne me rappelle ni l'avoir vu ni lui avoir parlé à l'hôtel de ville. Dans tous les cas, s'il m'eût tenu le langage qu'on lui prête, ou je l'aurais fait arrêter, ou je me serais éloigné sans daigner lui répondre.

» M. Dumas est certainement venu à l'hôtel de ville, puisqu'il l'affirme. Voici ce qu'il a dû y voir :

» Sur la place, sur les quais et dans les rues adjacentes était une population compacte et serrée, attendant les événements, et toujours prête à nous appuyer de son concours. Sur la place, au milieu de la foule, se maintenait un passage de quatre ou cinq pieds de large. C'était une espèce de rue ayant des hommes pour murailles.

» Quand nous avions à donner un ordre exigeant l'appui d'une force quelconque, nous en confiions, en général, l'exécution à un élève de l'École polytechnique. L'élève descendait le perron de l'hôtel de ville. Avant d'être parvenu aux derniers degrés, il s'adressait à la foule, devenue attentive, et prononçait simplement ces mots : *Deux cents hommes de bonne volonté!* Puis il achevait de descendre, et s'engageait seul dans le passage. A l'instant même, on voyait se détacher des murailles et marcher derrière lui, les uns avec des fusils, les autres seulement avec des sabres, un homme, deux hommes, vingt hommes, puis cent, quatre cents, cinq cents. Il y en avait toujours le double de ce qui avait été demandé.

» D'un mot, d'un geste, je ne dirai pas en une heure, mais en une minute, nous eussions disposé de dix, de quinze, de vingt mille hommes.

» Je demande ce que nous pouvions avoir à craindre de M. Hubert, de M. Charras et de ses prétendus cent cinquante prétoriens ? Qu'il me soit permis d'ajouter que des hommes qui étaient venus siéger à l'hôtel de ville dès le 29 juillet avaient prouvé par là même qu'ils n'étaient pas d'un caractère facile à effrayer. Pendant les jours de combat, le gouvernement avait décerné des mandats d'arrêt contre sept députés au nombre desquels je me trouvais, ainsi que plusieurs de mes collègues de la commission. Charles X avait même annoncé, le lendemain, que nous étions déjà fusillés. Quand nous n'avions pas reculé devant le pouvoir, aurions-nous reculé devant des jeunes gens, fort honorables sans doute, mais qui, il faut bien le dire, étaient sans puissance ?

» Jamais autorité ne fut obéie aussi ponctuellement que la nôtre. Jamais peuple ne se montra aussi docile, aussi courageux, aussi ami de l'ordre que celui de Paris en 1830. Nous n'avions pas seulement pour nous les masses inférieures, nous avions la garde nationale, la population tout entière. Lorsqu'il fut question de l'expédition de Rambouillet, l'autorité militaire nous demanda dix mille hommes. Sa dépêche nous était arrivée à neuf heures du matin ; à neuf heures et demie, nos ordres étaient expédiés aux municipalités que nous avions créées ; à onze heures, les dix mille hommes étaient rassemblés aux Champs-Élysées, et se mettaient en mouvement, sous le commandement du général Pajol. Il avait suffi d'un coup de tambour pour les réunir. Leur nombre s'élevait à vingt mille et même à trente mille avant qu'ils fussent arrivés à Cognières, près Rambouillet. Au milieu d'eux, à la vérité, régnait un immense désordre. Charles X était entouré d'une garde fidèle, d'une nombreuse artillerie, et la cause nationale aurait pu éprouver une sanglante catastrophe. Elle n'en eût pas été ébranlée. Paris, dans vingt-quatre heures, aurait fourni cent mille hommes qui eussent été promptement organisés et disciplinés. La guerre civile fut prévenue par un mot du maréchal Maison, mot qui n'était pas exact, quand il fut prononcé, mais qui le serait devenu le lendemain, et qui a trouvé son excuse dans ses heureux effets.

» Que si l'on me demande ce que nous avons fait de cette confiance sans mesure qui nous était accordée, je répondrai que ce n'est pas à moi qu'il faut adresser la question. La puissance souveraine, alors, était dans la Chambre, dont le public ignorait les dispositions intérieures. La Chambre obéissait tant aux événements qu'à M. Laffitte, et M. Laffitte, en outre, tant par lui que le général la Fayette, disposait des masses populaires. Le crédit de la commission ne venait qu'en troisième ordre, mais, comme il grandissait tous les jours, il inspira des inquiétudes, et on chercha le moyen de s'en débarrasser.

» J'ai déjà signalé la dissidence qui existait entre l'opinion publique et la législature ; il s'en déclara bientôt une autre dans le sein de la législature même.

» Parmi les députés, les uns voulaient constituer la royauté d'abord ; sauf à s'occuper plus tard des garanties ; les autres demandaient qu'on s'occupât des garanties et des changements à faire dans l'organisation du pays avant de constituer la royauté. Commencerait-on par faire une constitution, ou commencerait-on par faire un roi ? Telle était donc la question.

» Les partisans de la royauté faisaient valoir les inconvénients d'un gouvernement provisoire, et la crainte de l'anarchie ; ceux de la constitution répondaient que, dans l'état du pays, et ils en donnaient Paris pour preuve, l'anarchie n'était pas à redouter ; ils ajoutaient qu'il fallait mettre les institutions publiques en accord avec la situation nouvelle, et ne pas [illegible] à une continuation de lutte avec la royauté, ce qui, disaient-ils, [illegible] résultat inévitable une seconde révolution et l'anarchie même [illegible] voulait prévenir. Les premiers répliquaient qu'il n'y avait point de [illegible] nouvelle, qu'il pouvait être question, au plus, de changer la personne du prince ; les seconds, que le peuple avait fait plus qu'une révolution de palais, et qu'il importait à la royauté même, dans l'intérêt de sa stabilité, d'être reconstituée sur d'autres bases, et de recevoir la sanction du pays.

» Le parti Laffitte et la Fayette passa tout entier du côté de ceux qui voulaient une royauté immédiate, et leur assura une majorité considérable. Il agit même sur la commission municipale. M. de Schonen, un de ses membres, immédiatement après l'acceptation par le duc d'Orléans de la lieutenance générale, avait demandé que la commission se démît de ses pouvoirs. J'avais représenté que l'autorité nouvelle était déjà engagée dans de mauvaises voies, ce que nous savions tous, et qu'en retardant notre démission de quelques jours, nous parviendrions peut-être à l'éclairer. Sur mes représentations, la discussion avait été ajournée ; mais, le lendemain, sur les instances secrètes du général la Fayette, et en mon absence, elle avait été reprise et la démission envoyée. On n'y trouvera pas ma signature. Au surplus, c'est moi qui avais tort. On avait voulu simplement débarrasser le nouveau pouvoir d'une coexistence qui pouvait le gêner ; mais il nous convenait à tous de lui laisser la responsabilité de ses actes. Quant à la question de primauté entre l'établissement d'une constitution ou celui d'un roi, on sait qu'elle fut résolue par une révision de la Charte en vingt-quatre heures.

» La commission n'a existé comme gouvernement que pendant cinq jours, et, si l'on veut se reporter aux circonstances et à ses actes, on verra qu'elle les a bien remplis. Elle fut priée par le lieutenant général d'organiser la ville de Paris, ce qu'elle fit, et ce qui continua quinze jours de plus son existence devenue fort étroite. Son œuvre finie, elle se retira. Si elle ne s'est pas occupée plus activement de la grande question politique, c'est, comme je l'ai déjà dit, parce que chacun de ses membres appartenait à la réunion des députés, et y portait son opinion et ses votes.

» Dans ces divers événements, il avait été tenu fort peu de compte du parti républicain, et il y en avait une raison fort simple, c'est que ce parti n'existait pas alors ni à Paris, ni en France. Il se réduisait, à Paris, à cent cinquante ou deux cents adeptes, jeunes gens, il est vrai, pleins d'activité et de courage, mais qui n'avaient d'importance que par leur chef, le général la Fayette. Or, le général la Fayette n'était pas de leur parti, aussi en furent-ils abandonnés dès le premier pas.

» Je ne veux point dire par là que le général la Fayette n'était pas entré, sous la Restauration, dans la conspiration de Béfort et dans plusieurs autres; j'ai assez connu les affaires secrètes de ce temps pour ne pas l'ignorer ; mais ces conspirations n'étaient pas républicaines. Je ne veux pas même dire que, dans ses deux dernières années de sa vie, il ne se soit mêlé sérieusement à quelques combinaisons contre Louis-Philippe, et je reconnais qu'à cette époque le parti républicain avait déjà plus d'action; mais le général la Fayette recherchait surtout le mouvement et la popularité. M. Laffitte disait de lui, avec beaucoup d'esprit, sous la Restauration : « La Fayette est une statue qui cherche son piédestal ; que ce piédestal soit un fauteuil de dictateur ou un échafaud, peu lui importe. »

» Si M. Dumas veut savoir les motifs qui ont déterminé le général la Fayette à abandonner le parti républicain, il peut les demander à M. Odilon Barrot, qui a dû les connaître.

» M. Odilon Barrot s'était présenté à nous à l'hôtel de ville, non pas le 28, mais le 31 juillet ; il était porteur d'une lettre de M. Laffitte, qui nous priait de le nommer notre secrétaire. Nous le connaissions tous, et il jouissait dès lors d'une réputation trop honorable pour que la recommandation ne fût pas accueillie. M. Mérilhou et M. Baude nous étaient déjà attachés en la même qualité ; M. Barrot leur fut adjoint. Mais la mission qu'il avait reçue de M. Laffitte n'était pas de rester auprès de nous : elle était de s'établir auprès du général la Fayette, avec qui il avait déjà, par sa famille, des rapports d'intimité. C'est lui qui a servi d'intermédiaire entre M. Laffitte et le général la Fayette, ce qui lui a donné une assez grande action sur les événements. On craignait que le général la Fayette ne conservât quelque rancune contre le duc d'Orléans, à raison de certains actes de la première révolution, et qu'il ne se laissât entraîner par les jeunes gens qui l'entouraient à une tentative républicaine.

» Je voudrais finir, et je vous prie, cependant, de me permettre d'ajouter encore un mot.

» On a dit, dans votre journal, et M. A. Dumas a répété, je crois, que M. Casimir Périer nous avait refusé deux millions que nous lui demandions pour une affaire importante. J'ai attaqué assez vivement M. Casimir Périer pour avoir le droit de lui rendre justice. Il n'a jamais eu à nous refuser, et nous n'avons jamais eu à lui demander ni deux millions ni aucune autre somme. Les caisses de l'État étaient à notre disposition, et elles étaient pleines. Nous avions notamment sous nos mains celle de l'hôtel de ville, qui contenait de dix à douze millions. C'est sur cette dernière caisse que nous avons fait nos dépenses. Elles ont été arrêtées à cinquante-trois mille francs, par la cour des comptes, qui a proposé de laisser cette somme à notre charge.

» La révolution de juillet n'a été l'œuvre ni de quelques hommes ni d'un parti ; elle est sortie du soulèvement de la France entière, indignée d'un parjure et encore blessée des humiliations de 1815. Comment cette unanimité si noble et si pure a-t-elle été remplacée, peu de temps après, par des haines de parti et par des scènes de troubles et de désordre ? Le gouvernement n'a-t-il pas contribué lui-même à cette transformation ? Quel a été son but ? Quels ont été ses hommes ? Quelles ont été les fautes des partis, les erreurs et les faiblesses des hommes ? Voilà ce que l'histoire doit rechercher et enseigner. Les mémoires privés peuvent certainement lui être utiles, mais sous une condition, c'est qu'ils apporteront la vérité.

» Dans le mouvement de réaction qui a succédé si promptement aux trois journées, les membres de la commission, rendus entièrement à leurs fonctions législatives, ont presque tous suivi des routes différentes. On peut les juger diversement : la vie d'un homme public appartient au public. Mais ils peuvent aussi se rendre intérieurement ce témoignage que, pendant leur courte existence comme gouvernement, et tandis qu'ils étaient à l'hôtel de ville, ils ont rendu quelques services au pays. Nul ne saurait se représenter l'état de trouble et de confusion où était Paris le 29 juillet. Les rues, les boulevards étaient couverts de barricades dont celles de 1848 n'ont point donné l'idée. La circulation des piétons en était gênée, celle des voitures impossible, et il ne fallait pas penser à les détruire, car aux portes de la ville était une armée, et cette armée pouvait reprendre l'offensive. Toute la population était sur pied. Parmi les combattants, il y avait un grand nombre de blessés qui

réclamaient des secours. Il y avait aussi un grand nombre d'hommes qui, sous les armes depuis plus de soixante heures, manquaient de subsistances. Nous leur envoyâmes de l'argent, et ils le refusèrent. « Nous nous sommes battus pour la patrie, » disaient-ils ; « elle nous » doit du pain, non de l'argent. » Or, il n'y avait point de magasins, point de rations préparées. A chaque instant arrivaient des soldats, des compagnies entières qui abandonnaient la cause de Charles X ; c'était un tourbillonnement d'hommes et d'événements dont il serait impossible de peindre la rapidité.

» Au milieu de ce mouvement immense, il fut pourvu à tous les besoins, tous les droits ont été respectés. Les communications entre Paris et les provinces, par la poste et le télégraphe, se rouvrirent dès le jour même du 29. Le lendemain, de nouvelles municipalités furent créées et installées. L'on ne fut troublé ni dans ses propriétés ni même dans ses opinions. Le peuple s'était livré vis-à-vis de deux ou trois personnes à des démonstrations alarmantes ; sur un seul mot de nous, il s'arrêta.

» Nous avons pu protéger même des adversaires politiques ; ceux d'entre eux qui voulaient quitter la capitale reçurent des passeports. Paris reprit promptement sa physionomie ordinaire, et, au bout de peu de jours, il aurait pu se demander s'il y avait eu une révolution.

» Ces résultats ont été dus à la sagesse du peuple, je m'empresse de le reconnaître ; nous n'eussions rien pu sans lui, puisqu'il était notre unique instrument. Qu'il me soit permis néanmoins d'en réclamer une modeste part pour la direction qui lui fut donnée, et pour la rapidité des mesures prises et de leur exécution. En nous rendant à l'hôtel de ville, nous avions compromis notre fortune, et exposé notre vie. Qu'on ne nous en sache aucun gré, je ne m'en plains pas ; mais, du moins, quand on parle de nous, qu'on en parle sérieusement ; c'est un égard qui me paraît nous être dû, de même qu'à tous les hommes publics ; j'en appelle à M. Dumas lui-même.

» Je m'arrête et vous prie, monsieur, de vouloir bien publier ma lettre ; j'ai dû attendre, pour l'écrire, que M. Dumas eût fini ou à peu près, avec l'hôtel de ville. Vous la trouverez peut-être trop longue ; je n'ai fait, cependant, que toucher, pour ainsi dire du bout de la plume, les hommes et les choses de 1830. Je n'ai pas osé m'étendre davantage ; j'aurais craint de trop importuner vos lecteurs.

» Veuillez agréer l'expression de ma considération très distinguée.

» MAUGUIN,
» *Ancien député.*

» Saumur, 8 mars 1853. »

AU RÉDACTEUR.

« Monsieur le rédacteur,

» Votre journal de ce jour (15 mars) renferme une lettre de M. Mauguin infirmant quelques-uns des faits que je rapporte dans mes Mémoires.

» J'ai pris, en écrivant ces Mémoires, une résolution : c'est de ne répondre que par des preuves officielles, des documents authentiques ou des témoignages irrécusables aux dénégations qui pourraient m'être opposées.

» Ainsi ai-je fait, il y a quelques jours, à propos de M. le chevalier de Liniers ; ainsi ferai-je aujourd'hui à propos de M. Mauguin.

PREMIÈRE INFIRMATION.

« Au moment où, suivant M. Dumas, nous étions en conférence avec » M. de Sussy, arriva le député ou Hubert, qui, voyant la porte fermée, » l'ébranla à coups de crosse de fusil. On ouvrit. Alors, parut M. Hu» bert, suivi de quelques amis, *et portant une proclamation au bout* » *d'une baïonnette.* Les membres de la commission furent *saisis d'épou*» *vante*, et *se pétrifièrent* un instant au milieu de la salle.

» Je ne sais si M. Dumas a voulu faire du pittoresque, mais je sais » qu'il n'y a pas un mot de vrai dans son récit. »

Voici ma réponse :

» M. Hubert fut choisi pour porter cette adresse à l'hôtel de ville ; il » partit en costume de garde national, et accompagné de plusieurs » membres de l'assemblée, parmi lesquels étaient Trélat, Teste, Charles » Hingray, Bastide, Pommelle, Guinard, tous hommes pleins d'énergie, » de désintéressement et d'ardeur. La députation fendit la foule im» mense répandue sur la place de Grève. HUBERT PORTAIT L'ADRESSE AU » BOUT D'UNE BAÏONNETTE.

» Les uns s'égarent dans l'hôtel de ville, les autres trouvent la porte » du cabinet de la commission municipale fermée. Ils demandent à » entrer, on ne leur répond pas. Irrités, ILS ÉBRANLENT LA PORTE À » COUPS DE CROSSE. On leur ouvre, et ils aperçoivent [illegible] de » *Sussy causant [illegible] avec les membres de la commission mu*» *nicipale.* »

LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans.*

SECONDE INFIRMATION.

M. Hubert, [illegible] *la proclamation [illegible] baïonnette*, [illegible] » nom de la députation, [illegible], [illegible] insista notamment sur deux » points [illegible].

» [illegible] du reste, [illegible] convenablement [illegible] » même pouvoir [illegible] que, lorsque la députation se retira, M. Audry » de Puyraveau [illegible] point [illegible] un projet de proclamation » dans la main [illegible], il se serait donné un démenti » à lui-même, en [illegible] approuvé la réponse [illegible]

« Je ne sais [illegible] réponse approuvée par M. Audry de » Puyraveau. Voici [illegible]

« Seul, dans la commission municipale, M. Audry de Puyraveau » avait une attitude passionnée. « *Remportez vos ordonnances !* » s'écria-t-il » alors [illegible] M. de Sussy ; *nous ne connaissons plus Charles X !* » ON ENTENDAIT [illegible] LA VOIX [illegible] D'HUBERT » LISANT POUR LA SECONDE FOIS L'ADRESSE DE LA RÉUNION LOINTIER.

» La députation [illegible] se disposait à sortir, lorsque, s'appro» chant d'Hubert, [illegible] UN PAPIER DE SA POCHE, M. Audry de » Puyraveau dit [illegible] : « TENEZ, VOICI LA PROCLAMATION QUE » LA COMMISSION MUNICIPALE [illegible] D'ABORD APPROUVÉE, ET QU'ELLE NE » VEUT PLUS MAINTENANT [illegible] IL FAUT LA RÉPANDRE. »

LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans*, imprimée [illegible] quinze éditions, du vivant [illegible] Audry de Puyraveau et de M. Mauguin.

TROISIÈME INFIRMATION.

« Je ne puis me taire sur une scène où M. Dumas me fait figurer per» sonnellement avec M. Charras. Il [illegible] d'une lettre à » écrire aux officiers d'un régiment [illegible] personne. *Je* » *me serais plaint du général Lobau*, [illegible] menacé de le » faire fusiller ; sur quoi, j'aurais bondi [illegible] M. Charras m'au» rait pris par la main, et, me conduisant [illegible] de l'hôtel » de ville, il m'aurait montré la place en me [illegible] *cin*» *quante hommes qui [illegible]* [illegible] *le Père* » *éternel s'il descendait sur la terre et si je [illegible] de le fu*» *siller.*

RECTIFICATION

D'abord, j'ai mis dans la bouche de Charras, non ces paroles tronquées par M. Mauguin, mais celles-ci, qui, à mon avis, sont bien différentes :

« *Et, si le Père éternel trahissait la cause de la liberté, ce qu'il est* » *incapable de faire, et que je leur disse de fusiller le Père éternel, ils* » *le fusilleraient !* »

« Reprenons la troisième infirmation où je viens de l'interrompre.

« M. Charras, poursuit M. Mauguin, était à cette époque un jeune » homme fort peu connu et n'ayant aucune influence. *Je ne me rappelle* » *ni l'avoir vu ni lui avoir parlé à l'hôtel de ville.* Dans tous les cas, » s'il m'eût tenu le langage qu'on lui prête, ou je l'aurais fait arrêter, » ou je me serais éloigné de lui sans daigner lui répondre. »

PREMIÈRE RÉPONSE À LA TROISIÈME INFIRMATION.

« La garde nationale de Saint-Quentin demandait deux élèves de » l'École polytechnique pour la commander ; elle avait envoyé, en con» séquence, une députation à la Fayette, et lui avait, en même temps, » fait passer l'avis qu'il serait facile d'enlever le régiment caserné à la » Fère. La Fayette mande auprès de lui deux élèves de l'École, et les » envoie à la commission municipale. Ils arrivent accompagnés de » M. Odilon Barrot. Seul, M. Mauguin se promenait dans la salle. In» struit de l'objet de leur visite, *il prit une plume et commença une* » *proclamation qui s'adressait au régiment de la Fère.* Mais M. Odilon » Barrot interrompit son collègue par ces mots : *Laissez leur faire cela ;* » *ils s'y entendent mieux que nous !* M. Mauguin céda la plume à l'un » des deux jeunes gens.

» La proclamation faite, le général Lobau se présente ; *on la lui* » *donne à signer, il refuse et sort.* IL NE VEUT RIEN SIGNER, dit alors » M. Mauguin ; *tout à l'heure encore, il refusait sa signature à un* » *ordre concernant l'enlèvement d'un dépôt de poudres.* — IL RECULE » DONC ? répondit un des élèves de l'École polytechnique ; *mais rien* » *n'est plus dangereux, en révolution, que les hommes qui reculent* ; » JE VAIS LE FAIRE FUSILLER ! — Y PENSEZ-VOUS ? répliqua vivement » M. Mauguin, FAIRE FUSILLER LE GÉNÉRAL LOBAU, UN MEMBRE DU » GOUVERNEMENT PROVISOIRE ! — LUI-MÊME, reprit le jeune homme EN » CONDUISANT [illegible] À LA FENÊTRE *et en lui montrant une cen*» *taine d'hommes qui avaient combattu à la caserne de Babylone*, et » JE DIRAIS À CES BRAVES GENS DE FUSILLER LE BON DIEU, QU'ILS LE » FUSILLERAIENT. » — M. Mauguin se mit à sourire, et signa la proclama» tion en silence. »

(LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans.*)

DEUXIÈME RÉPONSE À LA TROISIÈME INFIRMATION.

« Mon cher Dumas,

» Je viens de lire, dans le numéro de *la Presse* que vous m'avez en» voyé ce matin, une lettre où M. Mauguin conteste l'exactitude d'un » récit que vous avez publié, *et où mon nom [illegible] au sien.*

» Vous me demandez la réponse que j'ai à vous faire. Je vous avoue que » je tiens assez peu à ce que l'on [illegible] des scènes » où j'ai pu être acteur plus ou moins obscur [illegible] notre grande lutte » de juillet 1830, mais, puisque [illegible] QUI A SE PASSÉ » [illegible] HÔTEL DE VILLE [illegible] quelques [illegible] peu d'importance, » EXACTEMENT RACONTÉ DANS VOS *Mémoires*, les souvenirs de M. Mau» guin [illegible] DES MIENS. Ils con» cordent, d'ailleurs, parfaitement avec [illegible] publiée » il y a longtemps [illegible], pose les faits » contestés [illegible] M. Mauguin.

» Tout à vous.

» CHARRAS. »

[illegible]

QUATRIÈME INFIRMATION.

« On a dit, dans votre journal, et M. Dumas a répété, je crois, [illegible] » M. [illegible] les millions que nous [illegible] » [illegible] une fortune [illegible], il n'a jamais eu à [illegible] » et nous n'avons jamais eu à lui demander des millions [illegible] » autre somme.

RÉCTIFICATION

« [illegible] fit qu'on eût [illegible] à M. Casimir Perier *deux mil-* [illegible], effectivement, vaut la peine qu'on y réfléchisse [illegible] la donner.

[illegible] dit :

La moitié des combattants mourait de faim sur les places publiques, et cependant la joie [illegible] se tourna [illegible] mouvement unanime [illegible] M. Casimir Perier, le même qui proposait, la veille, d'offrir [illegible] au duc de Raguse. *Ah ! messieurs*, répondit-il, *j'en* [illegible] *pour ces pauvres diables, mais il est plus* [illegible] *heures et ma caisse est fermée.* »

RÉPONSE A LA QUATRIÈME INFORMATION.

« Sur ces entrefaites, on vint annoncer que beaucoup d'ouvriers » manquaient de pain ; il fallait de l'argent. On s'adressa à M. Casimir » Perier, qui répondit : IL EST PLUS DE QUATRE HEURES ; MA CAISSE EST » FERMÉE. »

LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans*.)

CINQUIÈME ET DERNIÈRE INFORMATION

« La commission municipale de 1830 n'a pas constitué un gouverne- » ment aussi [illegible], aussi introuvable que M. Alexandre Dumas se » complait à l'affirmer. Il s'en serait convaincu lui-même à cette épo- que, s'il eût seulement jeté les yeux sur les murs de Paris, placardés chaque jour de nombreux décrets. »

RÉPONSE.

» M. Mauguin m'accuse à tort de ne pas rendre justice à l'activité de la commission municipale ; car, justement, à propos du premier de ses décrets, j'ai écrit ceci dans mes Mémoires :

Voilà donc la bourgeoisie à l'œuvre, et recommençant, le jour » même du triomphe populaire, son travail de réaction !

Reconnaissez-vous, abordez-vous avec des cris de joie, embrassez- » vous, hommes des faubourgs, jeunes gens des écoles, étudiants, » poètes, artistes ; levez les bras au ciel, remerciez Dieu, criez *Hosan-* *nah !* Vos morts ne sont pas sous terre, vos blessures ne sont pas pansées, vos lèvres sont encore noires de poudre, vos cœurs battent encore joyeusement se croyant libres ; — et déjà les hommes d'in- » trigue, les hommes de finance, les hommes à uniforme, tout ce qui » se cachait, tremblait, priait pendant que vous combattiez, vous vient impudemment prendre des mains la victoire et la liberté, arrache les palmes de l'une, coupe les ailes de l'autre, et fait deux prostituées de vos deux chastes déesses !

» Tandis que vous fusillez, place du Louvre, un homme qui a pris un » vase de vermeil ; tandis que vous fusillez sous le pont d'Arcole, un homme qui a pris un couvert d'argent, on vous calomnie, on vous » déshonore là-bas, dans ce grand et bel hôtel que, par une souscrip- tion nationale, vous rachèterez un jour, enfants sans mémoire et au cœur d'or ! pour en faire don à son propriétaire, qui se trouve ruiné n'ayant plus que quatre cent mille livres de rente !

» Écoutez et instruisez-vous ! — *Audite et intelligite !*

» Voici le premier acte de cette commission municipale qui vient de » s'instituer :

« *Les députés présents à Paris ont dû se réunir pour remédier aux graves dangers* QUI MENAÇAIENT LA SÛRETÉ DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS. — *Une commission a été nommée pour veiller aux inté- rêts de tous, en l'absence de toute organisation régulière.* »

» Comment concilier, maintenant, la prise de cet arrêté avec ce que dit » M. Mauguin, dans la lettre à laquelle nous répondons, de ce même » peuple qui, selon la commission municipale, *menaçait la sûreté des per-* » *sonnes et des propriétés ?*

» Voici ce que dit M. Mauguin :

» Jamais autorité ne fut obéie aussi ponctuellement que la nôtre ; *ja- mais peuple ne se montra aussi docile, aussi courageux, aussi ami* » *de l'ordre que celui de Paris en* 1830. »

» Convenons que la commission connaissait bien mal ce peuple, ou, le connaissant, lui faisait gratuitement une bien grave insulte !

» Mais la commission ne connaissait pas le peuple ; elle ne l'avait pas vu.

» Cela tient à ce que la commission ne fut constituée que le 29 juillet au soir, et que le peuple se battait depuis le 27 au matin.

Nous attendons les nouvelles dénégations qui peuvent se produire et nous promettons d'y répondre aussi promptement, aussi catégorique- ment, aussi victorieusement qu'à celles de M. le chevalier de Liniers et à celles de M. Mauguin.

» ALEX. DUMAS.

» Bruxelles, ce 13 mars 1853. »

Universitas BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 002454360b

CE PQ 2230
.A2 V002
COO DUMAS, ALEXA MES MEMOIRES
ACC# 1221815